Bibliothèque numérique

medic@

La Chronique médicale : revue bi-mensuelle de médecine historique, littéraire & anecdotique

1904, n° 11. - Paris : Chronique médicale, 1904.
Cote : 130381, 1904, n° 11

BIUM

(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?130381x1904x11

©BIUM

130381

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

11e ANNÉE. — No 1 1er JANVIER 1904

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

130381

130381

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6 (XVe)



©BIUM

SOMMAIRE

Abonnements pour 1904.
A nos Lecteurs et Amis. — Nos projets pour 1904.
Actualités : Le bal de l'Internat, en 1903, par Ed. Lepage. — La séance annuelle de l'Académie : Malgaigne jugé par le professeur Jaccoud, par le Dr Cabanès.
Petits Renseignements : La vieille Ecole de médecine. — Cadeau peu banal.
La Médecine des Praticiens : Une page de médecine contemporaine.
Biographies médicales : Hippolyte Larrey (*Suite et Fin*), par M. Félix Chambon.
Echos et Nouvelles de la « Chronique » : L'ancienne Académie de médecine. — Médecins parrains de rues parisiennes : Michel de Trétaigne. — Le président et le vice-président de l'Académie de médecine, pour 1904. — La réclame au XXe siècle.
Trouvailles curieuses et Documents inédits : Quelques lettres du Dr Marat.
Chronique et Index bibliographiques.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an, 10 francs ; Union postale, 12 francs.
Tous les abonnements partent du 1er janvier.

VIENT DE PARAITRE

Poisons et Sortilèges (2e série)

Les Médicis. — Les Bourbons. — La Science au XXe siècle.

PAR

les Docteurs CABANÈS et L. NASS

Prix : ***3.00***, pour les lecteurs de la *Chronique* ;
les deux volumes, **7** fr., port compris.

DU MÊME AUTEUR

Poisons et Sortilèges, 1re série (4e édition) . .	3 »	*au lieu de*	3 50
Les Indiscrétions de l'Histoire (5e mille) . . .	3 »	»	3 50
Les Morts mystérieuses de l'Histoire.	4 50	»	6 »
Le Cabinet secret, 3e série (presque épuisé.) .	3 »	»	3 50
Les Curiosités de la médecine (Épuisé) . . .	3 50	»	4 »

Le port est à la charge du souscripteur (**0** fr. **25** pour Paris ; **0** fr. **50** pour la Province ; **1** fr. pour deux volumes et au-dessus).
La plaquette du Dr Potiquet est toujours donnée, en prime gratuite, à tout abonné ou tout acheteur de deux volumes au moins.
La prime gravures est envoyée, contre **1** fr. en timbres-poste, à tout lecteur et acheteur, on gratuitement aux abonnés.

©BIUM

11e ANNÉE — N° 1 — 1er JANVIER 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Abonnements pour 1904

On peut s'abonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de *la Chronique medicale*, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou mieux de nous faire verser par leur correspondant à Paris, la somme de *douze francs*, avant le 15 janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sans avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 15 janvier 1904.

Les abonnés seuls ont droit au service régulier et à la prime (1).

A nos Lecteurs et Amis. — Nos projets pour 1904.

Voilà dix ans passés que nous menons la barque, en dépit des pessimistes qui ne prévoyaient certes pas que le frêle esquif des premières années aurait la vie si dure.

Le pilote a-t-il le droit de revendiquer le mérite d'avoir conduit ses passagers au port ? Non certes, et pour la raison première que nous ne sommes pas encore au port.

Que d'améliorations (2), que de progrès restent à réaliser, avec le concours *effectif* des lecteurs et amis de ce journal ; car il en a, et beaucoup, on ne saurait en douter après tous les témoignages de sympathie, toutes les marques d'encouragement qui lui sont prodigués.

La *Chronique médicale*, nous l'avons répété maintes fois, devrait, à l'heure actuelle, réaliser la synthèse des travaux

(1) La prime n'est délivrée qu'aux abonnés qui ne passent pas par l'entremise des libraires.

(2) Ces améliorations vont se poursuivre : dans le courant de cette année même, la *Chronique* sera imprimée sur papier plus fort, en *caractères neufs* ; nous emploierons, d'ici quelques mois, des caractères Didot beaucoup plus nets et qui rendront la lecture du journal plus facile.

©BIUM

médico-historiques, être pour les travailleurs la source de documentation la plus abondante, la référence la plus exacte. Elle est déjà, et nous en avons tous les jours la preuve évidente, très consultée, très souvent utilisée, quelquefois citée. Mais notre ambition n'est pas encore satisfaite ; nous voudrions en faire à la fois un répertoire de médecine littéraire, historique et artistique, et aussi un recueil de curiosités et de pièces, unique.

Grâce au concours de collectionneurs et d'aimables confrères — les deux se confondent parfois en un seul et unique personnage — nous avons pu mettre au jour des documents présentant un intérêt réel pour l'archéologue, pour le savant, pour l'historien, pour le simple curieux.

Nous avons fait une large part à l'illustration, nous la voulons plus grande encore. Malheureusement, la gravure prend la place (1) du texte, et nous avons tant de « copie » à insérer, et de la bonne, car les médecins ont appris le métier d'écrire — le mouvement littéraire de ces dernières années est là pour l'attester.

Comment sortir de cette impasse ? Nous avons indiqué, l'an dernier, un remède, ou plutôt un palliatif : écrire des articles moins longs. La plupart de nos collaborateurs se sont conformés à cette recommandation, et nous avons pu de la sorte toucher à un plus grand nombre de sujets, multiplier le nombre des communications.

Un de nos camarades de presse nous le disait récemment : « La preuve de la vitalité d'un journal, c'est la correspondance qu'il suscite ; sous ce rapport, vous êtes véritablement gâté. » Il est, en effet, peu de journaux de médecine qui soient comparables à la *Chronique* à ce point de vue, et c'est une supériorité qu'elle tient à conserver. La *Chronique* doit rester la tribune ouverte, la tribune libre et indépendante de toute coterie. Il a pu se produire quelque froissement d'amour-propre, à l'occasion de certaines polémiques ; les opinions se sont heurtées et il en est résulté un contre-coup désagréable pour telle ou telle personnalité, nous n'en avons cure, estimant que l'intérêt du journal doit passer avant toute autre considération. Nous exprimerons seulement un désir, c'est qu'on ne se départe jamais de cette courtoisie, de ce bon ton, qui sont la meilleure marque de la justesse d'une cause, que l'on compromet toujours en la défendant avec trop d'âpreté.

Nous serions fortement tenté, en terminant cette causerie annuelle, de vous faire de belles promesses ; mais, réflexion faite, nous estimons que notre passé a donné jusqu'à présent suffisamment de gages pour garantir l'avenir.

Que nos lecteurs sachent seulement que, dans la mesure de nos faibles moyens, nous ferons toujours mieux, pour nous rendre de plus en plus digne et de leur estime et de leur amitié.

---

(1) Pour gagner un peu de cette place qui nous est si mesurée, nous avons l'intention de supprimer les annonces de cours, conférences, etc., qui n'intéressent qu'une catégorie restreinte de lecteurs ; de réduire encore la reproduction des autres journaux, la *Chronique* étant assez riche pour vivre de son propre fonds. Nous nous abstiendrons également à l'avenir de mentionner les opuscules ou brochures qui n'auront pas directement trait à la médecine historique ou littéraire, de même que nous n'analyserons plus les ouvrages trop techniques. Avis à MM. les éditeurs ainsi qu'aux auteurs.

©BIUM



ACTUALITÉS

Le bal de l'Internat en 1903.

Après avoir, des semaines entières, cloué des planches, badigeonné des mannequins, cousu des costumes, drapé des tentures, dressé des estrades et des chars, des piédestaux et des catafalques, MM. les internes ont donné leur bal annuel dans la nuit du 21 au 22 décembre.

Dès onze heures, la salle Wagram, trop étroite et mal éclairée, ruisselle d'une cohue bariolée, qui coule entre les piliers, ondule et roule et déferle aux portes mauresques des loges décorées. Les vagues pailletées, avec la mollesse du velours et le frisson du satin, glissent le long des chars monumentaux, écueils aux contours bizarres. Le canon de l'empereur du Sahara pointe sa gueule au plafond, éructant, par intervalles, des gerbes de feu d'artifice ; la *Frasquita* fume à l'ancre ; le trône de Sardanapale allonge ses bras dorés ; la tour de Sérapion, comme un phare, s'allume aux globes électriques.

Sur cette mer de couleurs, l'orchestre, en habits noirs, rugit ses notes médicales, beuglées hier dans les salles de garde par les internes qui ont de la voix. Et l'on danse comme on s'amuse, en prenant ses distances et ses intervalles, pour des ébats démesurés.

A minuit, le défilé commence, sous les yeux de jurés à tiares.

L'hôpital Herold reconduit dans ses montagnes le roi Haroldt et ses quatre frères qui reviennent de la chasse, au meuglement des trompes rauques. Des veneurs velus et musclés traînent en laisse d'énormes molosses, aboyant après le cerf érigé sur un pavois. Le roi Haroldt, puissant et chenu, s'avance à cheval, au milieu de ses guerriers et de ses captives.

Le professeur Naulois présente l'hôpital Tenon et le Gigantisme : la lutte des Titans contre le ciel, Ulysse aveuglant Polyphème, un

©BIUM

serpent plusieurs fois boa, un crâne géant aux protubérances démesurées, d'où jaillit la Méningite sous la forme d'une belle femme capable de donner au moins la migraine.

L'hôpital Andral, ayant mobilisé le syndicat jaune, fait défiler la cholémie, congénitale, familiale, matrimoniale, suivie de six roses biliaires et de la charcuterie hépatique dont les foies se sauvent.

Saint-Antoine (1) raconte l'histoire des Poisons. Un vieil alchimiste agite un liquide vert avant de s'en servir. Cléopâtre, droite et fatale, coule un regard félin sur les esclaves morts, à ses pieds ; Lucrèce Borgia, de noir vêtue, devant une table chargée de fruits, sourit à ses convives écumant sur le parquet. La Brinvilliers crucifie son corps sur le poteau du bûcher que les bourreaux allument. Des fleurs distillent leurs poisons, des champignons font sauter leurs chapeaux vénéneux par-dessus des moulins à poivre. Tandis que, dans un coin de loge, Socrate, qui but si allègrement la ciguë, refuse de porter même à ses lèvres une goutte d'alcool-aliment.

Beaujon ouvre à S. M. Jacques Ier, Empereur de tous les Saharas, les portes de sa bonne ville de Troja. La *Frasquita* crache des volutes d'ouate ; l'harmonie Trojanaise exécute les morceaux les plus cacophoniques de son répertoire ; l'armée hétéroclite fait partir de petits fusils derrière le Long Jacques, vomissant des fusées à la lueur des feux de Bengale. Leurs deux Majestés Sahariennes, sur un trône à parasol, sont suivies de leurs ministres et du premier consul. Grand Eunuque, harem, chameaux, fantasia, des dattes !

L'hôpital Necker promène par les rues d'Antinoé, Thaïs et Nisius, escortés de danseuses et de joueuses de flûtes (2). Sérapion, juché sur sa colonne qui accroche au passage les globes électriques, prêche les mendiants, guérit les loqueteux, prédit aux jouisseurs les pires désastres et finalement convertit Thaïs, qui décède en odeur de sainteté.

L'Hôtel-Dieu inaugure la statue d'une gloire locale dans son village. C'est le cortège d'une rosière avec fanfare de sapeurs-pompiers, l'apothéose du marbre devenu dieu, quand nous manquons de cuvettes.

Saint-Louis érige le veau d'or, Sardanapale, que guigne « à l'œil » la Fortune, raccrochant les médecins dichotomiques, la Réclame tapant à tour de bras sur le cuivre, Mars guérissant la chlorose, le Zinc et la Pommade à l'oxyde dudit, l'Antimoine expulsant les Congrégations, le Radium radieux, l'argent terne, le mercure spécifique, le plomb dans la tête et l'aluminium vaporeux...

A son de trompe, le jury tiaré proclame les prix. Saint-Antoine et Tenon obtiennent ses faveurs. Puis l'on soupe, chaque hôpital dans sa loge, avec force charcuterie arrosée de champagne. Et l'on redanse jusqu'au matin.

C'est une féerie de femmes, de lumières, de fleurs, une dé-

---

(1) On a lu sans doute *Poisons et Sortilèges* à Saint-Antoine ; un bon point pour nos camarades, qui ont, du reste, été bien inspirés en s'inspirant de notre livre — puisqu'ils ont décroché la timbale (N. D. L. R.).

(2) Voir page 3 la gravure, faite d'après un croquis pris sur le vif par le dessinateur Flansshœn, et notre confrère dont le *Journal* a bien voulu nous communiquer le cliché, ainsi que celui du pousse-pousse de l'Empereur du Sahara et de sa gracieuse épouse *sinistra manu*.

©BIUM

bauche de couleurs, de musique et de verve ; en dépit des chastes mesures de l'Austérité publique, qui avait posté aux quatre coins de la salle l'ombre anthume de Bérenger, guettant d'un œil oblique l'envol soudain des derniers voiles sur la chute des feuilles de vigne.

E. LEPAGE.



PETITS RENSEIGNEMENTS

La vieille Ecole de médecine.

La Société du Vieux-Paris vient d'émettre un vœu favorable à la conservation des vétustes bâtiments de la rue de la Bûcherie, cet antique berceau des Ecoles de médecine parisiennes. Ces masures ont été acquises au prix de 300.000 francs ; on va s'occuper d'en assurer, si possible, la conservation. Quant à leur destination future, elle est jusqu'à cette heure absolument inconnue.

Cadeau peu banal.

Le Président de la République vient de recevoir l'hommage, que lui fait annuellement l'*Argus de la Presse* — le plus ancien bureau de coupures de journaux — de deux albums de grandes dimensions, contenant les articles, illustrations et caricatures parus sur sa personnalité durant l'année. Le voyage en Algérie, en Tunisie et en Angleterre, la visite d'Edouard VII et des souverains italiens en France — les faits les plus importants de l'année présidentielle — occupent une large place dans ce travail. Avec la plus grande impartialité, l'*Argus de la Presse* a recueilli éloges et blâmes de tous les pays du monde.

L'Argus de la Presse a ses bureaux, 14, rue Drouot.

Le Courrier de la Presse a toujours son siège, 21, boulevard Montmartre.

©BIUM

La séance annuelle de l'Académie. — Malgaigne jugé par le Professeur Jaccoud.

Tous les ans, au mois de décembre, l'Académie de médecine a la coquetterie de se transformer en Académie française. Pour nous reposer du lourd fatras scientifique dont elle nous impose l'indigeste régal, elle nous sert, une fois l'an, de l'élégante et soignée littérature, sous forme d'éloges funèbres ou de panégyriques des gloires éteintes.

C'est la tâche du secrétaire annuel, tâche dont s'acquitte à merveille le délicat lettré qu'est le Dr Motet, de jeter une pelletée d'épithètes laudatives sur les tombes fraîchement fermées de ses collègues défunts. M. Motet a, dans cette langue d'une rare distinction dont il détient le secret, rappelé à notre mémoire volontiers défaillante les noms aimés et respectés de Laborde, d'un tempérament si fougueux, d'un cœur si généreux ; de Nocard, dont nous avons si souvent goûté l'éloquence faite de charme et de précision ; de Leblanc, d'un si agréable commerce ; de Proust, d'une activité inlassable, sous son apparence de fakir désabusé ; enfin du vénéré philanthrope Théophile Roussel, promis à l'immortalité.

Au Dr Motet succéda M. « le Perpétuel », le professeur Jaccoud, qui semble prendre un plaisir infini, un plaisir de dilettante, à jouir de notre surprise toujours croissante : pendant près de deux heures — véritable tour de force de mémoire !— il débita, avec quel art des nuances, son plaidoyer en faveur de celui qui ne fut pas, à l'entendre, « jugé selon tous ses mérites », le chirurgien Malgaigne.

Le professeur Jaccoud prononça même le mot, vraiment excessif, de « réparation ». Sans doute, expliqua-t-il, on a loué en Malgaigne l'anatomiste, le chirurgien, l'expérimentateur, l'écrivain, le critique, l'historien, le polémiste, l'orateur, le professeur, le savant ; ce n'est pas assez : il reste à parler du *Réformateur*.

Malgaigne a eu cet incontestable mérite d'avoir lutté toute sa vie pour remplacer le dogme par le libre examen et l'expérience ; c'est la *méthode expérimentale* de Bacon, qu'il avait rajeunie et comme modernisée, à un moment où l'autorité tendait à se substituer à la raison. La seule autorité qu'il reconnût, c'était l'autorité des faits, et c'est ainsi qu'il créa sa *méthode historique*, qui est aujourd'hui celle de tous les historiens dignes de ce nom et dont il fut un des premiers, sinon le premier, à pressentir l'importance.

Cette méthode devait l'amener fatalement à la refonte complète des procédés de critique : « la critique, étant une forme de jugement, doit, comme lui, être basée sur les faits ; ce n'est point en discutant des suppositions, ou en combattant des raisonnements, qu'elle peut atteindre son but ; c'est uniquement à la lumière des faits qu'elle doit demander la révélation de la vérité. » Ce mode de critique, que nous nous imaginions dater d'hier à peine, c'est à Malgaigne que doit en être rapporté l'attribut, et nous devons savoir gré à M. le Professeur Jaccoud de nous l'avoir rappelé.

Malgaigne a de même jeté les premières bases de la statistique, dont on a beaucoup médit, à tort assurément, parce qu'en dépit de quelques erreurs, plutôt de quelques complaisances, elle a la valeur d'une vraie science.

Mais ce n'est pas là toute l'œuvre de Malgaigne : en plaçant la

©BIUM



LE DOCTEUR MALGAIGNE

©BIUM

thérapeutique générale sous l'égide du vitalisme hippocratique, en soutenant la doctrine de la nature médicatrice, à l'insuffisance de laquelle il remédiait par ce que nous appelons, dans notre langage actuel, l'expectation armée, il s'est réellement montré thérapeute clairvoyant, autant que clinicien avisé.

Bien qu'ancien chef de clinique de Broussais, Malgaigne eut le bon sens de réagir contre l'abus des émissions sanguines, dont sa génération fut tant prodigue. Mais il a fait plus encore : dès 1840, il s'était attaché à faire modifier complètement le régime des blessés ; à la diète absolue, il substitua l'alimentation précoce et l'usage du vin ; a-t-on fait depuis autre chose que de l'imiter ?

Ce n'est pas seulement l'œuvre de Malgaigne que le professeur Jaccoud a voulu passer en revue, avec quel souci de la justice, on vient de le voir ; c'est encore l'homme dont il nous a redit la vie, dont il nous a conté les efforts pour enlever de haute lutte tous les titres, tous les honneurs dus à ce grand esprit, à cet ardent travailleur. Retenons-en quelques traits épars, tout en exprimant le regret de cette limitation forcée.

Dès le 28 mars 1831, Malgaigne, dans sa thèse : *Paradoxes de médecine théorique et pratique*, insiste sur la nécessité d'un enseignement officiel d'histoire et de littérature médicales ; dans les propositions de thérapeutique qui terminent sa thèse, il convient de relever cette phrase prophétique : « Un temps viendra où la charpie sera remplacée par des compresses dans toutes les affections chirurgicales. » Ces lignes ont été écrites, insistons-y, en 1831 !

En 1840, paraît l'édition définitive d'Ambroise Paré, le « monument impérissable, qui soulèvera toujours la plus légitime admiration ».

N'oublions pas de noter, en passant, que Malgaigne fut un journaliste de premier ordre : il fournit une collaboration active, pendant plusieurs années, au *Journal de Chirurgie*, et présida aux destinées de la *Revue médico-chirurgicale de Paris*.

Ses *Lettres sur l'histoire de la chirurgie*, trop peu connues, confirment sa valeur d'historien et d'écrivain ; elles contiennent, entre autres chapitres, des études sur la Bible, sur l'anatomie et la physiologie d'Homère, etc., qui mériteraient d'être plus souvent consultées (1).

***

Un instant, Malgaigne eut des visées politiques : en 1847, il accepta le mandat de député du 10e arrondissement de Paris. Les événements se précipitèrent avec une telle hâte, qu'il ne lui fut pas fourni l'occasion de donner toute sa mesure dans son nouveau mandat. Il n'y a pas, croyons-nous, trop lieu de regretter que cette incursion dans le domaine extra-scientifique n'ait pas été de plus longue durée.

Nous préférons réserver nos louanges pour l'innovateur de la méthode d'anesthésie par l'éther, de l'emploi du collodion, dont il a signalé le premier les propriétés ; et surtout pour l'orateur incomparable, l'homme de parfaite droiture, dont le professeur Jaccoud a pris plaisir, on le devine, à modeler l'effigie, tel l'artiste qui caresse amoureusement l'image pétrie de ses mains et à qui son génie a infusé la vie.

(1) On lui doit encore, dans le même ordre d'idées, un *Essai sur l'histoire et l'organisation de la médecine grecque avant Hippocrate* ; un *Essai sur l'histoire et la philosophie de la chirurgie*, deux lectures faites à l'Académie de médecine en 1846.

©BIUM

La Médecine des Praticiens

Une page de médecine contemporaine (a).

(*Suite.*)

V

Paul F... 24 ans. — Neurasthénie avec état mélancolique et conceptions délirantes.

Antécédents héréditaires. — Père bien portant, Mère névropathe.

Antécédents personnels. — A eu à 18 mois une entérite très grave puis la rougeole.

Lésion du testicule, en 1896, consécutive à une chute de bicyclette.

Blennorrhagie il y a 4 ans, actuellement un peu d'uréthrite non gonococcique. Cette uréthrite affecte ce malade depuis cette époque.

N'a pu continuer ses études classiques ; ne peut se livrer à un travail qui exige de l'attention.

Histoire de la maladie.

Souffre de l'estomac. Pesanteurs, renvois aussitôt après le repas. Maux de tête fréquents. Pas d'appétit, pas de sommeil.

Il déclare avoir, après chaque repas, des « bouffées de chaleur » et se trouver dans un « état comateux ».

S'imagine à chaque instant que des complots sont organisés contre lui.

Examen clinique. — Nervosisme exagéré, céphalalgie, dilatation d'estomac, mouches volantes physiologiques et bourdonnements d'oreilles.

Traitement. — 4 mai 1903. — Le malade est soumis au traitement glycéro-phosphorique, sous forme de Neurosine Prunier, à la dose de 3 cuillerées à soupe par jour, pendant 3 semaines ; en même temps cachets de pepsine et de benzonaphtol.

28 mai. — Paul F. . va mieux, l'appétit a augmenté, maux de tête moins fréquents, les bourdonnements d'oreilles diminuent.

(2 cuillerées à soupe de Neurosine Prunier), cessation de la pepsine et du benzonaphtol.

21 juillet. — Le moral du malade est meilleur, on peut causer avec lui, ce qu'on ne pouvait faire au début du traitement. Bon appé-

(a) Voir les nos des 1er, 15 novembre, 1er et 15 décembre 1903.

©BIUM

tit, les maux de tête ont presque disparu. Les digestions sont meilleures (prendra 3 cuillerées à café de Neurosine Prunier).

17 septembre. — Le malade va beaucoup mieux, ne cause plus d'inquiétudes à ses parents. Plus de maux de tête. Dort mieux. Ne souffre plus de l'estomac.

Le moral est aussi satisfaisant que possible.

Quelques instillations ont facilement raison de son uréthrite postérieure ; nous pratiquons également le massage de la prostate. (Il est bon d'ajouter que la blennorrhagie contractée par ce malade avait été suivie de prostatite aiguë.)

Cessation de la Neurosine Prunier.

5 octobre. — L'amélioration se maintient, — Ses parents lui ont trouvé une place dans le commerce. Cette nouvelle paraît lui faire plaisir.

Analyse des urines. — 5 mai. — Volume, 1400.
Densité, 1018.
Azote total, 11,54 par litre.
Urée, 20,72.
Azote de l'urée, 9,63.
Acide urique, 0,48.
Chlorures, 8,80.
Acide phosphorique, 1,70.
Après le traitement. — 6 octobre. — Volume, 1480.
Densité, 1026.
Azote total, 19,46 par litre.
Urée, 25 gr.
Azote de l'urée, 12,60.
Acide urique, 0,80.
Chlorures, 15 gr. 26.
Acide phosphorique, 2 gr. 80.

Livres reçus aux bureaux de la Chronique.

Les Liaisons dangereuses, par Laclos. Paris, *Société du Mercure de France*, 26, rue de Condé. 1903.

Conférence de M. le Dr Landouzy à Contrexéville, le 8 septembre 1902. Tiré à part de la « Gazette des Eaux ».

Sonnets gaillards et priapiques, par un bibliophile inconnu. Paris, Bibliothèque internationale d'éditions, 9, rue des Beaux-Arts. 1903.

Vélasquez, par Elie Faure. Paris, H. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon.

La Rochefoucauld-Liancourt, par Ferdinand Dreyfus. Paris, Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 8, rue Garancière. 1903. (*Sera analysé.*)

Accouchement, par L. Dubrisay et C. Jeannin. Paris, F. R. de Rudeval, éditeur.

Romanciers et chirurgiens, par le Dr E. Brimont. Bordeaux, imprimerie Y. Cadoret, 17, rue Poquelin-Molière. 1903. (*Sera analysé.*)

La circulation du liquide céphalo-rachidien, par le Dr F. Cathelin. Tiré à part de la « Presse médicale », du 11 novembre 1903. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1903.

©BIUM

Biographies Médicales

Dominique Larrey (*Fin*)

PAR M. FÉLIX CHAMBON,
Bibliothécaire de l'Université de Paris (1).

Les deux documents inédits suivants datent de cette époque

Au général Menou, commandant en chef et administrateur de la 27e Division militaire.

« Paris, 2 floréal an II.

« GÉNÉRAL,

« Le citoyen Larrey a informé la Société philomatique de l'intention où vous êtes d'employer votre autorité pour seconder ses recherches et favoriser sa correspondance dans les pays confiés à votre administration.

« La Société me charge de vous présenter ses remerciements. Egalement éloignée du charlatanisme et des moyens qui servent à l'étayer, elle ne voit que l'intérêt des sciences qui puisse annoblir les sollicitations, et ce motif l'eût sans doute porté à réclamer votre appui, si votre offre obligeante et libérale n'eût prévenu sa demande.

« Rien ne contribue plus efficacement aux progrès des sciences qu'une prompte et libre communication. Il en est d'elles comme des impulsions imprimées dans un fluide, leur intensité s'accroît à mesure qu'elles se propagent à une plus grande masse. Ainsi rien de ce qui paraîtra en Italie sur ce sujet ne peut nous être inutile et tout ce que vous voudrez bien nous en faire parvenir nous sera extrêmement précieux. De notre côté, s'il était possible que vous désiriez quelques renseignements sur les objets dont nous nous occupons, nous mettrions autant de zèle que de plaisir à vous satisfaire. Si depuis 10 ans les savants français avaient eu avec les étrangers des rapports aussi intimes que ceux que vous voulez établir, la découverte du galvanisme n'aurait pas été si longtemps inconnue en France, et peut-être ne se serait-elle pas faite en Italie.

« La Société philomatique sent vivement, Citoyen général, combien votre appui lui sera utile, et la reconnaissance qu'elle en conservera sera aussi durable que son amour pour les sciences dont vous voulez favoriser les progrès.

« Permettez-moi, citoyen général, de joindre l'expression de mes sentiments particuliers à ceux de la Société dont je suis l'organe près de vous.

« BIOT. »

Voici, d'autre part, la lettre de Menou :

(1) V. le n° du 15 novembre 1903.

©BIUM

Administration générale
DIVISION
de l'Intérieur
ENREGISTREMENT
à l'arrivée N°
le

Au départ N° 358

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

27e Division militaire

Turin, ce 18 thermidor an II.

Le Général Menou, au Président de la Société Philomatique à Paris.

« J'ai l'honneur de vous adresser, citoyen président, un exemplaire du mouvement de population de la commune de Turin pendant la 1re décade de thermidor ; un objet aussi intéressant ne peut être étranger à la Société, et je vous prie de le lui présenter comme un hommage d'attachement et de considération.

« J'ai l'honneur de vous saluer, citoyen président.

Signé : MENOU. »

Larrey fut bientôt emmené par les représentants Milhaud et Soubrany à l'armée de Catalogne. Il arriva à Perpignan le 15 novembre, la veille du combat de la Montagne Noire. L'explosion des redoutes espagnoles amena des brûlés à Larrey, qui inaugura un nouveau traitement par des pansements de linge fin, enduits de pommade, qu'il enlevait le plus tard possible. Il fit la campagne avec Dugommier, puis, à la mort de celui-ci, avec Pérignon.

En mars 1795, il recevait l'ordre de rejoindre son poste à Toulon, où il fut rappelé à Paris par l'insurrection de prairial, mais pour peu de temps. De retour à Toulon, son enseignement lui donna une si grande notoriété, que le Comité de Salut public le nomma professeur d'anatomie et d'opérations ; il dut, malgré une pétition de tous ses auditeurs pour obtenir son maintien à Toulon, partir pour Paris, où il arriva en février 1796.

Il y resta un an. Le 1er mai 1797, il partait pour l'armée d'Italie, mandé par Bonaparte, à l'instigation de Villemanzy ; il arriva à Milan, où il fut accueilli avec faveur, après la signature des préliminaires de Léoben. Bonaparte le chargea d'inspecter, avec Villemanzy, les hôpitaux des villes occupées par nos troupes ; ils les réorganisèrent, préparèrent le service de santé de l'expédition de Corfou, et un projet d'organisation du service de santé, fondèrent les écoles de chirurgie de Milan et d'Udine, où Larrey reçut la visite de Desaix.

De retour à Milan, Larrey envoyait à Paris la lettre inédite suivante :

ARMÉE D'ITALIE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ

AMBULANCES LÉGÈRES

Milan, le 30 messidor an 5 de la République française, une et indivisible.

D. J. LARREY, Officier de santé en chef de l'Armée d'Italie, au Cen Silvestre, secrétaire de la Société philomatique de Paris.

« Citoyen collègue,

« Mon départ précipité de Paris ne m'a pas permis de me rendre

©BIUM

à la Société philomatique pour en prendre congé et lui faire mes adieux. Une lettre que je vous ai écrite a dû vous en informer. J'espérais vous écrire à mon arrivée à Milan ; mais une tournée que j'ai été obligé de faire avec le commissaire général dans l'armée active et une nouvelle organisation des hôpitaux militaires de toute l'armée m'ont encor empêché de satisfaire l'empressement et le désir que j'avais de vous écrire.

« Je n'ai encor vû que l'Université de *Padoue* que j'ai trouvée assez florissante. Quelques professeurs que vous connaissez déjà de réputation m'ont paru dignes de leurs prédécesseurs, les *Morgagni*, les *Marchetti*, etc. ; d'ailleurs je n'y ai rien trouvé qui soit digne de vous être communiqué. Le professeur Malacarni m'a fait cadeau de quelques-uns de ses ouvrages fort bons, mais qui n'apprennent rien de nouveau. Je me propose d'aller voir les Universités de Pavie et de Florence, je vous ferai part de tous les objets qui pourront vous intéresser.

« Un Conseil central de santé qui vient d'être établi à Milan correspondra régulièrement avec les inspecteurs généraux qui communiqueront sans doute [à la Société de médecine] les observations importantes que le Conseil est chargé de faire sur les maladies de tout genre qui se présentent dans les hôpitaux.

« Dans ce moment il y a très peu de malades eu égard au grand nombre des militaires qui composent l'armée, et je crois (me proposant de faire des recherches au sujet), que les chaleurs du pays qu'on a exagérées peut-être un peu trop, comme le mauvais climat de toutes les parties de l'Italie, n'ont pas tant contribué à produire les maladies qui ont ravagé si souvent nos armées que le mauvais régime, l'usage des eaux marécageuses, les campemens prolongés et la mauvaise tenue des hôpitaux qui aggravait les maladies, aussi voyons-nous maintenant moins de malades que jamais parce qu'on a organisé les hôpitaux, qu'on fait donner du bois, du vin, de l'eau-de-vie aux soldats, qu'ils sont bien habillés, ne couchent jamais sous la tente et restent peu de temps au bivouac, qu'enfin on les entretient dans un exercice continuel et discipliné. D'après ces dispositions j'ose vous assurer que l'armée victorieuse d'Italie pourra se mettre en marche si les circonstances l'exigent avec tous les succès auxquels on peut s'attendre. J'ose aussi vous assurer que si nos frères d'armes ont encor des ennemis à combattre, ils recevront sur le champ de bataille tous les secours qu'ils ont droit d'attendre de vrais amis de l'humanité.

« L'activité constante où sera l'ambulance volante (si elle marche) que j'organise, composée de 33 officiers de santé montés sur des chevaux équipés à la légère, de 30 infirmiers à cheval et voitures convenables, ne me permettra guères d'entretenir avec vous une correspondance suivie, mais veuillez je vous prie assurer la Société du zèle qui m'anime pour les progrès de l'art et des sentimens d'estime et de considération qu'elle m'inspire.

« Recevez mes salutations fraternelles,

« Votre confrère,
« D. J. Larrey.

« Mon adresse est sous le couvert du C^re^ Ord^r^ en chef de l'armée d'Italie. »

©BIUM

Après Campo-Formio, Larrey fut rappelé à Paris par le Directoire : arrivé le 18 décembre 1797, il reprenait dès le lendemain son service au Val de Grâce.

En février 1798, il fut nommé chirurgien de l'armée d'Angleterre et envoyé au quartier général de Desaix, à Lille ; lorsque cette armée devint l'armée d'Orient, destinée à l'expédition d'Egypte, Larrey reçut l'ordre de se rendre à Toulon, comme chirurgien en chef, avec Desgenettes, du corps expéditionnaire. Ils devaient en quelques semaines improviser de toutes pièces le personnel et le matériel sanitaires d'une armée de 30.000 hommes, et ils s'en acquittèrent très brillamment. Pendant la traversée, Larrey lut tous les ouvrages relatifs à la climatologie et à la pathologie indigènes, et résuma ses observations dans une circulaire adressée à tous les chirurgiens de la flotte, circulaire dans laquelle il indiquait les mesures sanitaires à faire observer.

La campagne d'Egypte est connue. Larrey assista à la prise d'Alexandrie, à la bataille des Pyramides. A cette occasion, il reçut de Bonaparte une gratification de 1.200 livres. « Il nous a rendu au milieu du désert, écrivit Bonaparte au Directoire, les plus grands services par son activité et son zèle. C'est l'officier de santé que je connais le plus fait pour être à la tête des ambulances d'une armée (1). » De retour au Caire, il organisa les hôpitaux, créa une école de chirurgie : après l'insurrection du Caire, il accompagna Bonaparte à Suez, où il fut chargé d'organiser l'hôpital pour la nouvelle garnison.

Il était rentré depuis peu, lorsque des malades moururent d'une maladie suspecte, dans laquelle on ne voulut pas tout d'abord reconnaître la peste. Mais il fallut bien, enfin, se rendre à l'évidence. Dès que la peste fut reconnue, Larrey envoya à tous les chirurgiens de l'armée des instructions pour éviter la contagion (2) ; il n'oublia pas cependant ses blessés, et il songea à utiliser les dromadaires pour leur transport.

Bientôt, Bonaparte entreprit son expédition de Syrie. Jaffa fut prise ; l'armée y trouva la peste.

M. le Dr Triaire examine à ce propos divers problèmes qui ont soulevé bien des discussions : le massacre des prisonniers de Jaffa (3), Bonaparte et les pestiférés (4), l'inoculation de la peste qu'aurait pratiquée sur lui-même Desgenettes (5), et enfin l'empoisonnement des pestiférés de Jaffa (6). Grâce aux papiers de Larrey, et aussi aux travaux critiques du Dr Cabanès (7), nous sommes désormais fixés sur ces points.

La peste excitait une panique dans l'armée ; Bonaparte ordonna d'en nier l'existence. L'on dut parler d'une maladie contagieuse, sans spécifier sa nature. A notre avis, ce fut un tort. Du moment que ce n'était pas (*officiellement*, du moins) la peste, l'on ne prit pas de précautions, et la mortalité s'en accrut.

Les opérations n'en continuèrent pas moins : le siège, qui échoua, de Saint-Jean d'Acre, fournit de nombreux blessés à Larrey. Parmi

(1) Lettre du 6 thermidor an VI, *Corresp. de Nap.* Ier, 2834.
(2) Publ. P. Triaire, 212 (n.).
(3) Idem, 227 (note).
(4) Id., 230-2.
(5) Id., 247-51.
(6) Id., 256-60.
(7) Cf. *Napoléon jugé par un Anglais*, du Dr Cabanès.

©BIUM

eux, se trouvait le général Lannes, atteint d'une blessure à la tête, qui manqua mourir, par la trop grande affection que ses soldats lui portaient (1). « Croyant que son corps n'était plus qu'un cadavre et ne voulant pas qu'il tombât entre les mains des Turcs, qui l'auraient mutilé, ses soldats le traînèrent par les pieds plus de 200 mètres. Il résista aussi bien à cette dangereuse marque d'attachement qu'à sa blessure. »

Malgré tout, il fallut se résigner à la retraite, et revenir au Caire. Les hôpitaux y étaient dans le plus grand désordre, et Larrey eut fort à faire, car il tenait à voir tout par lui-même. Il profita de cette occasion pour faire créer une école de chirurgie indigène.

Lorsque Bonaparte se décida à rentrer en France, il voulut ramener Larrey avec lui ; mais le chirurgien refusa, pour rester auprès de ses blessés, quoiqu'il adorât sa femme, « la douce Laville », et quelque désir qu'il eût de revenir.

C'est ainsi qu'il assista à la victoire d'Héliopolis. C'est d'Egypte qu'il adressa à Berthier, le 8 pluviôse an IX, une lettre relative à la réorganisation du service de santé militaire (2), pour laquelle il lui conseillait de demander les avis de Percy. Il profita de son séjour forcé pour étudier les maladies indigènes, la lèpre, les hépatites. Il sauva l'armée d'Alexandrie du scorbut, en lui faisant manger de la viande de cheval.

Nommé chirurgien de la garde consulaire, le 1er novembre 1800, il débarqua à Toulon, et revint à Paris, où un fâcheux hasard l'empêcha de devenir chirurgien du premier consul. Il profita de son séjour à Paris pour passer, en floréal an XI, sa thèse de doctorat, sur les *amputations des membres à la suite des coups de feu*. Un arrêté du 23 frimaire an XII le nomma inspecteur général du service de santé.

L'année suivante, Napoléon élaborait son plan d'invasion de l'Angleterre (que la défaite de Trafalgar devait faire échouer), et Larrey fut désigné pour cette expédition.

Il écrivit à la Société philomathique :

GARDE IMPÉRIALE
Service de Santé

EMPIRE FRANÇAIS

Paris, le 4 fructidor an XIII.

D. J. Larrey, chirurgien en chef de l'hôpital de la Garde, et de garde de S. M. l'Empereur, inspecteur général du service de santé des armées, officier de la Légion d'honneur.

« *A Monsieur le président de la Société philomatique,*

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous annoncer qu'en vertu des ordres de Sa Majesté l'empereur, je vais partir pour l'armée d'Angleterre. Par conséquent je serai privé pour un temps plus ou moins long de suivre vos honorables travaux. Si dans mes courses l'occasion me

(1) Id., 242. Larrey sauva encore Lannes quelque temps après. Atteint d'un coup de feu à la jambe, il fut pris d'un accès de tétanos dont il put être sauvé (id., p. 287). — Cf. le très intéressant volume de M. le duc Charles DE MONTEBELLO, *Le maréchal Lannes*, Tours, Mame, 1900, 8°, p. 32. — Parmi les blessés, signalons aussi Eugène de Beauharnais : cf. une lettre inédite (*non signalée par M. Triaire*) de Larrey à Alexandre Dumas, du 15 mai 1841, à la bibliothèque de la Rochelle, ms. 613, fol. 83. — Larrey avait été, en Egypte, en relation avec son père, le général Dumas (Cf. TRIAIRE, 169-71).

(2) Publ. P. TRIAIRE, 307, à la note.

©BIUM

fournit quelques observations dignes d'être offertes à la Société, je m'empresserai de lui en faire part.

« Daignez assurer tous les honorables membres des sentimens affectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le Président,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« D. J. LARREY. »

Lors de la troisième coalition, Larrey fut chargé d'organiser le service de santé de la garde, notamment les ambulances volantes. Nous avons diverses relations de la campagne, dans des lettres de Larrey : le récit de la capitulation d'Ulm, dans une lettre à Girodet (1); de la bataille d'Austerlitz, dans une lettre à son oncle Alexis (2). De même, pour la campagne de 1807, divers incidents de la bataille d'Eylau, où son ambulance fut menacée par les Russes, et visitée par Napoléon, sont narrés dans une lettre à Girodet (3) et dans une lettre à sa femme (4). Il fut, peu après, nommé commandeur de la Légion d'honneur.

C'est en Espagne qu'il eut une des plus grandes joies de son existence : il y apprit la naissance de son fils Hippolyte.

Les occupations ne lui manquaient pas : c'est ainsi qu'il eut à soigner Lannes d'une grave chute de cheval (5), dans laquelle le cheval était retombé sur la poitrine du blessé. Larrey trouva son état alarmant et eut recours à un moyen singulier : il fit écorcher un mouton vivant et enveloppa le corps du maréchal, qui revint à lui quelques heures après.

Larrey contracta le typhus à Valladolid; il rentra à Paris le 4 avril 1809, à peine convalescent, et il dut repartir le 29, pour rejoindre la Garde en Bavière. Il arriva à Schönbrunn le 22 mai, et assista à la bataille d'Essling, où son ami, le maréchal Lannes, qu'il avait déjà sauvé plusieurs fois, fut mortellement atteint par un boulet qui traversa le genou gauche dans son épaisseur (6).

Après Wagram, Larrey fut créé baron avec une dotation de 5.000 francs de rente. — Il est à noter que, dans cette campagne, sur 1.200 blessés qu'il eut à soigner, Larrey n'en perdit que 45.

Il passa à Paris les années 1810 et 1811, et partit pour la campagne de Russie (7) le 24 février 1812, en qualité de chirurgien en chef de l'armée. Malgré ses précautions, lors de la prise de Smolensk, on manquait de linge, de charpie, de pansements. Les ambulances étaient dépourvues de tout, même de vivres, et Larrey (8) nous donne un tableau saisissant, et pris sur le vif, des souffrances

(1) P. TRIAIRE, 368-70.

(2) Id. p. 375-8. Lettre du 16 frimaire an XIV. Les préparatifs de Larrey pour cette bataille sont à lire (id. p. 373, à la note). En transmettant un ordre de l'empereur à l'ordonnateur du quartier général à Brunn, il lui recommandait « la plus grande célérité dans l'envoi des objets demandés ». C'est à Austerlitz que le général Morland fut tué, et embaumé. On trouvera dans l'ouvrage de M. Triaire (p. 385) une réfutation d'un passage des *Mémoires* de Marbot (I, 105).

(3) TRIAIRE, 419 (n.).

(4) Id. 415 (n.). — Sur la bataille de Friedland, cf. la lettre qu'il écrivit à Tilsitt, le 19 juin (TRIAIRE, 436, note).

(5) Id. 459. Cf. l'ouvrage déjà cité de M. de Montebello, 125.

(6) Triaire (473-84). On y trouvera des détails sur l'entrevue de Lannes et de Napoléon. Cf. Montebello, 180-189.

(7) Sur la campagne de Russie, cf. TRIAIRE, 500-7.

(8) TRIAIRE, 543-64.

©BIUM

que la Grande Armée eut à endurer. Du reste, Larrey n'était jamais pris au dépourvu ; il avait un esprit d'initiative extraordinaire. Et voici comment il se tira d'affaire à Smolensk :

« Les archives de Smolensk, qui recélaient des quantités considérables de registres, de parchemins et de papiers, n'avaient pas été incendiées. Il s'en empara, installa un hôpital dans les bâtiments, et transforma les dossiers en appareils à pansement. Il fabriqua des attelles et des draps fanons avec des parchemins, et des compresses avec des feuilles de registres (1). »

La campagne de Russie est connue : on sait l'héroïsme de Ney. A la Bérésina, Larrey fut sauvé par ses soldats (2). Il arriva le 21 décembre à Kœnigsberg, chez le banquier Jacobi, et dès le lendemain il allait inspecter les hôpitaux. Atteint du typhus le surlendemain, il put être évacué le 1er janvier. Les Cosaques s'avançaient, massacrant les blessés, admirablement bien traités en Prusse (3).

Larrey assista à la campagne de 1813, dont chaque bataille emportait un de ses compagnons d'armes : Bessières à Lutzen, Duroc à Bautzen (4). C'est de cette époque que datent son Instruction aux chirurgiens sur la chirurgie légale militaire (affaire des jeunes soldats mutilés) et son Rapport sur l'organisation du service de santé, dont il réclame l'autonomie.

Après Dresde et Leipzig, arrivé à Paris le 7 janvier, il en partit le 24, et fit la campagne de France. Il est à Champaubert, à Montmirail, à Montereau (5). En non-activité au retour des Bourbons, les Cent Jours le replacent dans la Garde. Il demanda à ne pas être employé ; mais Napoléon lui envoya Drouot, qui le gagna.

Larrey, fait prisonnier à Waterloo, fut sur le point d'être fusillé ; mais, reconnu à temps, il obtint de l'ennemi les égards dont il était digne. Blücher eut même l'attention de prévenir Mme Larrey que son mari était sauvé (23 juin).

Pendant la Restauration, Larrey fut en complète disgrâce. On lui enleva tout ; il ne touchait même plus la Légion d'honneur. Ses 30.000 fr. d'économies, — *toute sa fortune* ! — furent perdus : il dut faire de la clientèle pour vivre, et sa femme de la peinture. En 1818, on lui rendit 3.000 fr. de rente. La Révolution de 1830 lui restitua son rang. Il fut nommé chirurgien en chef des Invalides, et assista, en cette qualité, au retour des cendres de Napoléon.

Inspecteur des hôpitaux de l'Algérie, il s'embarqua le 5 mars 1842, et revenait le 5 juillet lorsque, atteint de pneumonie, il fut obligé de s'arrêter. Il mourut le 25 juillet à Lyon, le jour même où, par une coïncidence singulière, sa femme succombait à Paris.

Un tel homme méritait bien l'étude que lui a consacrée un de nos plus distingués médecins historiens ; mais, malgré cet excellent travail, on pourra encore trouver à glaner dans tous les papiers de Larrey conservés à la Bibliothèque nationale : c'est une source que les historiens du premier Empire ne devront pas négliger, non plus que les curieux d'histoire de la médecine.

---

(1) Triaire, 522.
(2) Lettre à sa femme, de Leipzig, 11 mars 1813.
(3) Triaire, 568.
(4) Sur la mort de Duroc, cf. Triaire, 584-7.
(5) Cf. Lettre à sa fille Isaure, du 25 février 1814 p. 627, note.

©BIUM

ÉCHOS ET NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

L'ancienne Académie de médecine.

Le jardin de l'ancien hôtel de l'Académie de médecine, en bordure du boulevard Saint-Germain, sera bientôt transformé en square.

La petite construction qui servait jadis d'habitation aux « génisses » de l'Académie destinées à la vaccination n'a pas été démolie. Elle servira de refuge pour le gardien futur du nouveau square!

On sait que la nef de l'ancienne chapelle de la Charité sert maintenant de salle de conférences et d'examens. Quant aux anciennes dépendances de l'Académie, qui faisaient corps pour ainsi dire avec les bâtiments de l'hôpital de la Charité, elles ont été réunies à cet établissement, et forment maintenant une lingerie et de nouvelles salles de malades.

Médecins, parrains de rues parisiennes.

Le Vieux-Montmartre, sur un rapport très précis de M. Lucien Lazard, le très obligeant archiviste du département de la Seine, a demandé, à l'unanimité, par voie de pétition, que le nom de Michel de Trétaigne fût donné à l'une des voies qui vont être ouvertes en ce vivant quartier. Qu'était-ce donc que Michel de Trétaigne ?

Ils sont, en réalité, deux que la plaque bleue honorera du même coup : le père et le fils. Le premier, le baron Michel de Trétaigne, était, nous apprend M. L. Picard (1), un ancien médecin militaire.

Né à Montluçon (Allier), le 20 octobre 1780, il entra de bonne heure dans le service de santé des armées et fit la plupart des campagnes de l'Empire ; il profita d'un assez long séjour en Italie pour se faire recevoir docteur, à Gênes, ville alors française (1807).

Il remplaça Corvisart, en 1821, au Comité central de la vaccine. Licencié en 1815, il ne rentra au service qu'en 1823, comme médecin de l'état-major à Paris. C'est seulement en 1842 qu'il obtint le grade d'inspecteur-adjoint ; il prit sa retraite en 1847, sans attendre le titre d'inspecteur. Il s'occupa, dès lors, uniquement d'administration civile, en qualité de maire de Montmartre, et de membre du Conseil municipal de Paris.

D'après le Dr Caffe (*J. des conn. méd. prat.*, 1869, 176), le baron Michel de Trétaigne avait acheté, à la création de la Compagnie du Gaz, un grand nombre d'actions de cette Société, qui *centuplèrent* de valeur, revendues en temps opportun. Il acquit, avec une partie de ce capital, des maisons et de vastes terrains à Montmartre, très dépréciés alors. — Il avait rapporté de ses campagnes un très beau et très riche musée d'objets d'art.

Le baron Michel de Trétaigne présente cette particularité d'avoir

(1) *Gazette médicale de Paris*, 19 décembre 1903. V. la Bibliographie des œuvres de Michel de Trétaigne dans le même numéro.

©BIUM

été le dernier maire de Montmartre et le premier maire du dix-huitième arrondissement : car l'annexion s'opéra tandis qu'il était en fonction.

Il mourut le 11 avril 1869, presque sans maladie.

Le fils du baron de Trétaigne habitait Montmartre, comme son père, et avec lui. Il s'était donné la tâche d'en écrire l'histoire. C'était un érudit et un chercheur, portant au passé un culte fervent. Il avait, nous révèle G. Montorgueil, réuni une documentation abondante pour son histoire de la grande réformatrice de l'abbaye de Montmartre, Marie de Beauvilliers.

Tous les médecins et tous les artistes applaudiront sans réserve à l'initiative prise par M. Lucien Lazard, d'honorer ces deux savants, ces deux philanthropes.

Le président et le vice-président de l'Académie de médecine, pour 1904.

En vertu du roulement traditionnel, le professeur Tillaux devient de droit président de l'Académie de médecine pour 1904.

Le professeur Tillaux est tout en rondeur : c'est, au dire de ceux qui l'ont approché de près, le « bon homme » par excellence, l honnête et digne praticien, incapable d'une compromission.

Ne vous y trompez pas : sous une écorce fruste, le « père Tillaux » cache une science très étendue, une culture du meilleur aloi.

Le chirurgien n'a pas besoin d'être présenté à nos lecteurs, pas plus que l'auteur de ce *Traité d'anatomie topographique* devenu classique, tant à cause de la clarté du style que de la rigoureuse précision du détail technique.

On ignore davantage les travaux historiques auxquels le professeur Tillaux, à notre grand regret, ne se livre pas assez souvent : il est tel éloge, celui de Boyer par exemple, qui est un petit chef-d'œuvre du genre. Souhaitons que le professeur Tillaux ait un jour assez de loisirs, pour reprendre sa bonne plume d'écrivain et pour mettre au jour cette histoire de la chirurgie française au XIXe siècle, qu'il a vécue en partie et qu'il serait si qualifié pour écrire.

A l'une de ses dernières séances, l'Académie a procédé, selon l'usage, à l'élection d'un vice-président pour 1904 : c'est M. le Dr Colin, ancien médecin inspecteur de l'armée, qui a réuni la majorité, nous pourrions dire la presque unanimité des suffrages : 67 voix sur 70 votants. M. le Dr Motet a été, sans discussion, confirmé dans ses fonctions de secrétaire annuel, qu'il remplit avec tant de zèle et de ponctualité, à l'entière satisfaction de tous ses collègues.

Donnons, en attendant un portrait « plus poussé », quelques notes biographiques sur le nouveau vice-président de l'Académie.

Léon Colin est né, en 1830, dans la Lorraine annexée ; il a donc aujourd'hui 73 ans, qu'il porte très gaillardement.

Sorti lauréat du Val-de-Grâce en 1854, il fera désormais toute sa carrière dans le service de santé de l'armée.

Il est d'abord envoyé en Algérie, puis à Rome, où il réunit les éléments de son livre, qui fit époque, sur « les fièvres intermittentes ».

L'enseignement le tentait : après avoir subi avec succès les concours exigés, le Dr Colin était nommé professeur d'épidémiologie

©BIUM

au Val-de-Grâce, en 1866. Il publia bientôt son *Traité des maladies épidémiques*, toujours consulté.

Il quitta l'enseignement pour occuper le poste de médecin inspecteur, et, comme tel, il remplit les fonctions de directeur du service de santé du Gouvernement de Paris.

En 1888, il était nommé médecin inspecteur général, président du Comité de santé au ministère de la guerre, grand officier de la Légion d'honneur.

Depuis 1879, le Dr Léon Colin est membre du Conseil d'hygiène de la Seine, où il préside, avec une autorité que lui confèrent ses travaux spéciaux, le comité de défense contre les épidémies.

Ajoutons que ce maître éminent a pris part à nombre de discussions académiques, où il s'est révélé orateur disert, autant que remarquable écrivain.

La réclame au XXe siècle.

Une pharmacie commerciale du centre de Paris a fait disposer dans sa vitrine deux bonshommes automates, hauts d'environ 60 centimètres.

L'un, de mine souffreteuse, a des saccades de toux, et porte fréquemment son mouchoir à sa bouche, d'où sort une langue maladive, à son nez rouge, à ses yeux tuméfiés.

L'autre, plein de santé, l'air rayonnant, respire largement, et présente une pastille à son confrère grippé, en lui disant, d'après l'écriteau qui l'accompagne : Grâce à ces pastilles Tralala, je suis vite sorti d'une situation pareille à la vôtre!...

La province ne se laisse pas distancer, dans le genre puffiste, par la capitale.

Nous découpons, dans le journal local d'une grande ville, une réclame annonçant :

100.000 photographies offertes gratuitement pendant trois jours :

Lundi 9 novembre, photographies d'hommes politiques, artistes et écrivains français.

Mardi 10 novembre, photographies de chefs d'Etat, princes et hommes politiques étrangers.

Mercredi 11 novembre, photographies de souveraines étrangères et de femmes illustres.

Pendant ces trois jours, *Grande Vente d'Huile de foie de morue nouvelle* (pêche 1903), d'*Emulsion blanche* et d'*Emulsion X*...

A cette occasion un *Verre cristal*, monture simili vieil argent, de la contenance d'une cuillerée à bouche, sera offert à tout acheteur d'un litre d'huile de foie de morue ou d'émulsion.

Voilà, dit le journal de *Pharmacie*, auquel nous empruntons cette information, où en est tombée la réclame pharmaceutique !

Cette boutade est injuste, car les bons produits et les bonnes maisons ont recours à d'autres moyens pour se faire connaître, et le public, en dépit du proverbe *Vulgus vult decipi*, finit toujours par adopter les spécialités qu'un long passé de succès recommande à son choix.

©BIUM

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Quelques lettres du Docteur Marat.

Il est des morts qu'il faut qu'on tue (1), car ils revivent sous mille formes, et leur spectre surgit périodiquement devant nous.

Par une singulière fortune, Marat est un de ces réprouvés de l'histoire, dont la célébrité posthume s'est avec le temps affermie, alors que tant d'autres ont croulé dans l'oubli profond. Point n'est besoin de rechercher les causes de ce revirement d'opinion ; il suffit de le constater, puisque indéniablement il s'impose à nous.

L'acquisition, par le Musée de Versailles, du tableau brutalement réaliste de Louis David, représentant la mort du démagogue (tableau que la Convention avait ordonné de placer dans la salle de ses séances), a ramené l'attention distraite sur le farouche *Ami du peuple* et, de maints côtés nous sont venus des documents qui ont leur prix, puisqu'ils contribuent à mettre dans une lumière plus crue cette physionomie disparate et complexe, qui déconcerte encore l'historien ignorant ou prévenu.

Voici une première lettre, que nous a confiée M. Noël Charavay ; cette lettre est passée dans une des ventes que l'honorable expert organise avec tant d'intelligence et que les collectionneurs d'autographes, qui sont aujourd'hui légion, accueillent avec une faveur de plus en plus marquée.

Nous sommes à la veille de la grande tourmente qui doit précipiter le vieux monde dans le néant. Marat est, à cette époque, médecin des gardes du corps du Comte d'Artois, et ne songe guère au rôle qu'il jouera dans quelques années. Pour le moment, il écrit des livres de physique et de physiologie, et ne se préoccupe que de l'opinion de ses contemporains sur ses productions scientifiques.

A en juger par le ton de l'épître qui suit, il en a grand souci, et le polémiste se devine déjà, qui maniera l'apostrophe, à la tribune, comme dans le journal, avec une vigueur dont ceux-là seuls se plaindront, qui serviront de cible à ses sanglantes épigrammes.

Marat habite rue du Vieux-Colombier, d'où part sa lettre, à la date du 26 mars 1788 ; le destinataire en est M. de la Métherie, habitant 10, rue St-Nicaise.

Non, Monsieur, je n'ai jamais pensé que votre jugement sur mes ouvrages put déterminer celui du public ; mais j'ai cru que vous pouviés les présenter de façon à exciter quelque intérest. Lorsque le public est révolté des éloges que les journalistes ne cessent de prostituer à de misérables productions, pensés-vous que des productions originales, des découvertes

(1) Un journaliste avisé a retrouvé un article que nous avions publié, il y a plus de douze ans, sous le titre de : *Marat, précurseur de Koch*. Il l'a baptisé : *Un précurseur du docteur Marmoreck*, — et c'est ainsi que Marat a fait irruption une fois de plus sur les tréteaux de l'actualité. Quand je vous disais qu'il est des morts qu'il faut qu'on tue !...

©BIUM

importantes, présentées d'un ton défavorable, soient fort courues. C'est la manière impitoyable dont vous avez mutilé l'extrait qui vous a été remis, c'est le soin affecté que vous avés pris d'en retrancher tous mes titres à la bienveillance des lecteurs, que je vous reproche ; et c'est la partialité que vous avés montré contre moi seul dont je vous fais un crime. Cessés d'objecter qu'à l'aréopage la vérité devoit être présentée toute nüe, que les louanges ne font rien au public, qu'il ne juge d'un livre que sur le livre même. Vous êtes peu persuadé de ces belles maximes, puisque vous les démentés vous-même à chaque page de vos feuilles. Je ne vous renverrai pas aux éloges outrés que vous faites de la Cométographie du père Pingié, des Essays de Kirwah, des mémoires de Priestley, et de mille autres ouvrages médiocres ; mais je vous renvoye (cahier d'aoust) aux éloges ridicules que vous avez donnés à un bouquin (*sic*), que vous n'avez pas même pris la peine de lire ; je parle de l'*Électricité des Méthéores* de l'illustre Bertholon.

En vain, Monsieur, la timidité peut-elle se parer à mes yeux des couleurs de la philosophie, Soyons francs, et convenés que vous avés craint de me rendre justice, parce que j'ai de puissans adversaires ; de mon côté, je suis prêt à vous plaindre de n'être pas dans des circonstances assez heureuses pour ne consulter que l'amour de la vérité.

J'ai l'honneur d'être, avec considération, Monsieur, votre très humble serviteur.

(Signé MARAT).

Nous avons dit que Marat avait été, avant la Révolution, médecin des gardes du corps du comte d'Artois ; si le fait est hors de conteste aujourd'hui, il n'en a pas toujours été de même. N'est-ce pas Michelet qui soutenait que notre confrère était médecin des écuries, c'est-à-dire *vétérinaire*? Nous avons fait jadis bonne justice de cette calomnie, et la démonstration n'a pas besoin d'être corroborée par de nouvelles attestations. Mais voici deux lettres, que nous avons tout lieu de croire inconnues, provenant d'une source différente, et qui nous parviennent presque à la même heure : l'une émane de M. Georges Pilotelle, le caricaturiste bien connu, qui nous a fait sur Marat tant de révélations et nous en prépare de nouvelles (1) ; l'autre est due à l'obligeance de

(1) M. Pilotelle nous fait savoir que M. Louis MARA, arrière-neveu du conventionnel, possède un manuscrit de 12 pages, attribué à Marat et dont le titre suit : « Conséquences de Physiologie et de Psycologie (sic) » et commençant ainsi : « l'âme n'est pas le moteur immédiat du corps... » et finissant : « Quelles causes plus simples produisirent jamais ant d'effets et d'effets plus surprenans... »

Ce sont évidemment, opine M. Pilotelle, les notes dont s'est servi Marat pour son ouvrage anonyme paru en 1772 sous ce titre : « Essay on the human soul » et ensuite pour ses trois volumes « De l'homme, etc. »

M. Pilotelle possède, nous écrit-il, la copie *en latin* du diplôme de docteur conféré à J. P. Marat par l'Université de St-Andrews. Dans la traduction française qu'on en a donnée, ne figurent pas un certain nombre de docteurs, dont le nom est porté sur le diplôme original.

©BIUM

M. Charavay. Ces deux lettres sont signées, l'une et l'autre : Dr Marat. Nous avons fait photographier la plus courte, celle communiquée par M. Charavay. Nous la reproduisons ci-après :

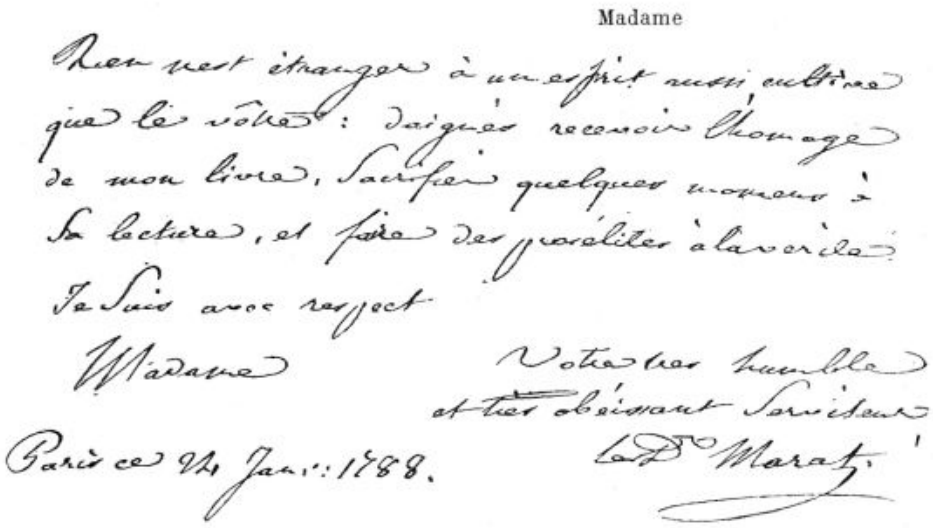

Madame

Rien n'est étranger à un esprit aussi cultivé que le vôtre : daignez recevoir l'hommage de mon livre, sacrifier quelques moments à sa lecture, et faire des proselites à la vérité.

Je suis avec respect

Madame

Votre très humble et très obéissant serviteur

Dr Marat.

Paris ce 24 Janv. 1788.

La lettre suivante nous est communiquée par M. Pilotelle

Monsieur,

En constituant M. Breguet pour mon exécuteur testamentaire, je lui ai remis mon testament olographe, je lui ai confié mon Elioscope et un verre à plusieurs lames, propre à rendre l'image solaire dans toute sa blancheur, en le chargeant de les remettre de ma part à MM. de l'Academie Roy. des Sciences j'étais trop convaincu de l'intégrité de M. Breguet pour avoir crain (*sic*) à l'article de la mort de lui confier ce que j'avais de plus cher au monde : mais depuis que ma maladie a cessé d'être a'armante, je n'ai pu me défendre d'un peu d'inquiétude.

Connaissant ses liaisons avec quelques académiciens et surtout avec M. de Bellancourt (chargé par le roi d'Espagne de faire une collection d'instruments précieux) l'homme du monde qui sait le mieux s'approprier le fruit du travail des autres, je tremble que M. Breguet n'ait quelque distraction et ne commette quelque légèreté involontaire. En conséquence, pour n'être pas frustré du prix de mes découvertes, au cas qu'elles viennent à être publiées en Espagne, en France ou ailleurs par quelque plagiaire, avant que je les ai publié moi-même, j'ai redemandé le paquet des papiers

©BIUM

que j'avais remis à M. Breguet, je l'ai ouvert, j'y ai inclus cette déclaration afin qu'elle serve a me conserver mes droits, j'ai recacheté le paquet, autour du cachet je ferai mettre le sein (*sic*) de M. Breguet et je le déposerai chez un notaire.

Le Dr MARAT.

Enfin la pièce qui suit, très probablement inédite, nous est adressée par notre collaborateur, M. H. DUVAL ; elle mérite d'être jointe aux nombreux documents déjà publiés par la *Chronique médicale*, sur les travaux scientifiques de Marat (1). C'est une lettre de FOURNIER DE VARENNE, dans laquelle l'auteur cite, entre autres publications de Marat, les *Recherches sur l'électricité médicale*, couronnées en 1784 par l'Académie de Rouen. La lettre est donc postérieure à cette date ; nous la reproduisons *in extenso* :

Je vous renvoie, mon cher chevalier, l'ouvrage de M. Marat. Je vous dois mes remerciements et vous m'avez demandé mon avis. L'ouvrage m'a paru très mal écrit, plein de bile et d'humeur. Sûrement, M. Marat, vous n'avez jamais sacrifié aux grâces. Peut-être n'êtes-vous pas un âne, mais très certainement vous êtes un cheval. La rusticité de l'auteur a été remarquée par l'Académie qui a couronné l'ouvrage. Le bon Bertholon s'est probablement fait illusion, mais on voit dans son livre qu'il aime les hommes et on le paie de retour. Cela vaut bien une couronne d'une académie de province.

M. Marat est un champion de la médecine. Le but réel mais caché de son ouvrage est de défendre la médecine, les médecins et surtout les drogues : *vous êtes orfèvre, M. Josse* !

Au fond, je crois que le rustre a raison. Ses observations se réduisent à ceci : l'électricité n'est curative que lorsqu'elle concourt avec le principe vital dans le jeu de l'économie animale.

Il n'est pas vrai que l'état de l'électricité atmosphérique soit nul, car qui n'a pas senti les effets des climats différents, des diverses températures ? Il est vrai que l'équilibre une fois établi, l'homme, ainsi que tous les corps, se met à l'unisson du milieu dans lequel il est plongé, mais le choix de ce milieu, les glaces des pôles ou le feu de l'équateur, n'est point indifférent.

Je crois les autres ouvrages de Marat fort supérieurs à celui-ci, entre autres son traité du feu et celui sur l'optique. Je voudrais fort connaître son ouvrage sur l'homme, où il traite de l'*imagination*. Il parle sûrement d'une inconnue, car elle ne s'est pas occupée de son style. Cette pauvre imagination, tant attaquée aujourd'hui, est cependant une des propriétés les plus précieuses de l'homme. Elle est le peintre de l'esprit, c'est elle qui cultive le parterre, tandis que la raison s'occupe du

(1) Cf. *Chronique médicale*, t. VII, n° 18, 15 sept. 1900, p. 574.

©BIUM

potager. N'est-ce pas l'imagination qui est la tapissière de la maison et l'ordonnatrice de nos plaisirs ? L'imagination est le seul remède que nous ayons contre l'ennui, qui n'est que la paralysie de l'âme. Pourquoi ne veut-on pas qu'elle soit le médecin des maux physiques? Nos médecins, ces oiseaux de proie, qui ont le plumage et le croassement des corbeaux, ou de la fresaie qui hurle sur des ossements humains, doivent haïr cette brillante magicienne qui guérit avec une baguette, qui se sert de l'instinct pour nous ramener à la santé, tandis que les barbares ennemis de l'humanité nous traînent tous, les uns après les autres, sur les autels de la mort, pour nous ôter la vie et notre argent. Les médecins ont la même morale, la même politique et bien plus de dangers que les jésuites. Caton les fit bannir de Rome, et au nom de Caton, tout homme doit fléchir le genou.

Pardonnez, mon cher Chevalier, cette gambade à cette folle d'imagination ; je ne renoncerai jamais à ses saillies, et même à ses moyens curatifs, en supposant qu'ils aient toute l'efficacité qu'on leur attribue, ce que je ne crois pas. Le feu de la tête ne diminue pas la chaleur du cœur : c'est dans ce dernier qu'est la source des sentiments d'attachenent avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur.

FOURNIER DE VARENNE.

Les lecteurs de la *Chronique médicale* excuseront d'autant plus volontiers cette diatribe contre la médecine et les médecins, nous dit en terminant M. Duval, que l'auteur en fait justice lui-même, *in finem*, en la mettant sur le compte de son imagination en folie.

Nous n'avions pas besoin de cette justification ; tant qu'on attaquera la médecine, c'est qu'on reconnaîtra l'utilité des médecins (1).

---

(1) Le journal *le Charivari*, ayant annoncé que la collection de M. G. Pilotelle, sur Marat, venait d'être vendue, *après la mort* de son possesseur, un richissime Américain, nous avons signalé l'entrefilet le concernant à notre collaborateur, qui nous fait part de la lettre ci-dessous, envoyée en manière de rectification au directeur du journal précité ; comme elle nous renseigne sur les projets littéraires de M. Pilotelle, nous croyons intéressant de la publier :

9 décembre 1903.

16, Belsize Road, Londres, N. W.

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Je lis seulement dans le *Charivari* du 17 novembre dernier qu'après ma mort, ma collection de documents sur Marat avait été vendue pour la somme de cent mille francs à un milliardaire américain. Comme ancien dessinateur de votre vaillant journal et ami de Daumier et de Cham, voulez-vous me permettre de rétablir les faits...

« Depuis quatorze ans, je travaille à un volumineux ouvrage sur Marat, tâchant de remettre au point dans l'histoire cette grande figure. — Après des recherches incessantes j'ai trouvé des documents anglais absolument inconnus en France, des livres de l' « Ami du peuple » publiés en anglais — car Marat savait huit langues.

« Aussitôt mon manuscrit traduit en anglais, l'ouvrage sera publié sous ce titre : *Doctor Marat in England*.

« Ayant amassé pour ce travail une quantité considérable de documents, je me suis débarrassé, il y a déjà quelque temps, de mes doubles, etc., qui ont été achetés *deux mille francs* et non pas *cent mille*, par un petit tailleur pour dames, collectionneur à ses moments perdus. De là l'histoire du milliardaire américain.

« Agréez, etc.

« GEORGES PILOTELLE. »

©BIUM

Chronique Bibliographique

La Messe noire, par le Dr Legué. Un vol. in-16, Fasquelle, édit.

L'historiographe d'*Urbain Grandier* et de *Sœur Jeanne des Anges*, l'érudit écrivain de *Médecins et empoisonneurs au XVIIe siècle*, aborde aujourd'hui le roman historique, en publiant la *Messe noire*. Mais ce n'est là pas la messe noire parodiée et truquée par des esthètes en mal de perversion sexuelle. C'est la vraie messe noire, celle que les démoniaques sorcières, que les empoisonneuses, Voisin et consorts, pratiquaient couramment, en présence de leurs fidèles clients. Sujet souvent traité, et dont il semblait qu'on ne pût plus rien tirer de neuf ou d'inédit.

Cependant, le Dr Legué a écrit une œuvre non seulement mouvementée, pleine de vie et de passion, mais encore précieuse par sa documentation nouvelle et authentique.

Que voilà une façon agréable de présenter au lecteur l'histoire vécue d'une époque, en masquant, sous l'intrigue du roman, l'érudition la plus sûre et la plus exacte !

La Montespan, la Voisin et ses acolytes, Louis XIV et ses trois lieutenants, Colbert, Louvois, la Reynie, tels sont les personnages principaux autour desquels évolue l'action. Celle-ci commence au moment où la Montespan, baissant dans l'amitié du Roi, vient pour la seconde fois trouver Catherine Deshayes et consent à l'abominable messe sacrilège, accompagnée du sacrifice d'un enfant, que récitera sur son ventre l'immonde Guibourg, prêtre septuagénaire. Ce sont ensuite les projets d'empoisonnement du roi, perpétrés à l'instigation de lord Monmouth, dont la conversation avec la Voisin est extrêmement curieuse ; les tentatives répétées contre l'auguste monarque, qui échappe d'abord au poison renfermé dans le célèbre placet, de légendaire mémoire, puis aux drogues que la Montespan devait inconsciemment lui servir.

Pour éclairer cette sombre histoire d'un rayon d'idéal, le Dr Legué a placé, parmi ces fantoches qui ont failli jouer dans notre histoire un rôle capital, un personnage tout de grâce et de charme, le chevalier de Lussac (Mme de Montespan était originaire de Lussac), qui s'éprend d'une passion folle pour la favorite royale, devient son amant discret, et meurt pour elle à la Bastille, sans avoir saisi un seul des fils de l'intrigue odieuse où il se trouvait mêlé malgré lui.

Le roman se termine par le procès de la Montespan, procès jugé à huis clos, dans le cabinet de Louis XIV, entre le monarque et ses trois ministres. C'est certainement le passage le plus saillant de la *Messe noire*.

Dans les *cartons de la Reynie* (Biblioth. du Corps législatif) et dans le manuscrit de ce même la Reynie (Bibl. nationale), le Dr Legué a eu la bonne fortune de retrouver la passionnante conversation qu'échangèrent, au sujet de la marquise confondue, le roi, Colbert, Louvois et la Reynie. Les paroles qu'il place dans leurs bouches sont celles que la Reynie a fidèlement transcrites à

©BIUM

l'issue de cette entrevue. Ce chapitre, où l'on voit Colbert cherchant à atténuer les fautes de la Montespan, son amie ; Louvois, poussant contre elle ses arguments péremptoires, pour la précipiter de son piédestal et faciliter l'accès à Mme de Maintenon ; la Reynie soutenant la thèse de Colbert ; le roi, amant désabusé, écoutant, la mort dans l'âme, cette discussion d'où ressortait, évidente, la complicité de son indigne maîtresse ; ce chapitre, dis-je, est une des meilleures contributions que l'on ait apportées à l'étude de cette mystérieuse affaire, dont, peu à peu, nous pénétrons le secret.

Et le roman se termine par la disgrâce de la favorite, à qui Louis XIV accorda une grâce hautaine, et qui devait à quelque temps de là disparaître de la Cour, pour se consacrer, dans une communauté près de Thouars, à l'aumône, la prière et la pénitence.

La *Messe noire* est un livre qui fait honneur à l'historien qui l'a écrit ; sous une forme aimable et facile, il cache une documentation nourrie. C'est, pour tout dire, du bon roman historique.

Dr Lucien Nass.

Penseurs et Savants. — *Leurs maladies, leur hygiène*, par le Dr Gelineau.

Fuyant les sommets où plane, inaccessible aux profanes, la science pure, le Dr Gelineau, en publiant *Penseurs et Savants*, a fait œuvre de bonne et saine vulgarisation.

Son livre, écrit dans un style agréable, riche d'une documentation empruntant souvent un vif intérêt à l'actualité, est une saisissante peinture de la vie physiologique et pathologique des artisans de la pensée.

Héritiers, pour la plupart, d'un patrimoine nerveux qui s'accroîtra sans cesse, dans l'atmosphère trépidante où se débattent les sociétés modernes, les penseurs ressentent particulièrement les causes déprimantes. Et ces causes : veilles prolongées, misère, sédentarité, influence des milieux, des professions, surmenage, etc., ont vite fait d'abattre leur modeste capital d'énergie.

Pour leur résister, pour relever cette énergie fléchissante, les penseurs font appel aux substances enivrantes et excitantes : alcool, tabac, thé, café, éther, etc. Malheureusement, ces excitants n'agissent que passagèrement et leur usage entraîne l'accoutumance. Or, comme l'excitation devient indispensable, ses tributaires augmentent d'abord les doses, puis arrivent aux alcaloïdes. Souvent aussi le besoin se transforme en passion et nous assistons alors aux funestes effets de la morphine, du haschich, de l'éther, de la cocaïne, etc.

Si, jusque-là, le livre est plus littéraire que médical, par contre les chapitres suivants révèlent, comme le dit justement le Dr Cabanès qui en a fait la préface, le sagace clinicien et le thérapeute avisé.

Les maladies nerveuses ne sont pas les seules qui accablent penseurs et savants, les affections organiques ne les épargnent guère. Aussi le Dr Gelineau décrit-il la plupart d'entre elles, signalant aux passages leurs victimes les plus illustres. A chacune de ces maladies répond toujours un certain nombre de symptômes

©BIUM

faciles à saisir, pour qui y prête attention. Ces symptômes, l'auteur les met bien en relief, de façon que les penseurs avertis puissent être dès le début sur la piste du mal qui les menace. Il enseigne en même temps l'hygiène et les notions de diététique et de thérapeutique élémentaires, qui permettront de combattre la maladie et, ce qui vaut mieux, de la prévenir.

Voilà pourquoi nous terminerons sur une répétition, en disant que le livre du Dr Gelineau est une bonne œuvre de vulgarisation médicale.

Dr Louis Régis.

Précis d'accouchement, par L. Dubrisay et Jeannin. De Rudeval, édit.

Ce manuel sera très apprécié des praticiens et des étudiants. Sous une forme claire, les auteurs ont passé en revue tous les cas obstétricaux, s'attachant surtout à la pratique, aux interventions opératoires, au traitement des affections puerpérales, à la conduite à tenir dans l'accouchement physiologique ou pathologique.

Le texte est expliqué par de nombreuses figures schématiques qui en facilitent la lecture.

L. N.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Malgaigne, par S. Jaccoud. Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

L'Emigré, par Sénac de Meilhan. Paris, Albert Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff. 1904.

Rapport au nom de la 5e Commission sur la réorganisation des archives de l'Assistance publique, par M. A. Ranson. Conseil municipal de Paris. 1903. (Sera analysé.)

L'inspection médicale des écoles primaires à Paris et à Berlin, par le Dr Paul Cornet (tirage à part du *Progrès médical*, de novembre 1903).

Hector Berlioz et la société de son temps, par Julien Tiersot. Paris, Hachette, 1903. (*Sera analysé*).

Le mystère posthume. Causeries médicales sur la mort et la survie, par Li-Taï. Paris, Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères. 1904.

Penseurs et savants, par le Dr Gelineau. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine. 1904.

Le lieu d'origine et les dates de naissance et de mort du philosophe Francisco Sanchez, par H. P. Cazac (Extrait du *Bulletin hispanique* d'octobre-décembre 1903).

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 2 15 JANVIER 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

On peut s'abonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou mieux de nous faire verser par leur correspondant à Paris, la somme de *douze francs*, avant le 15 janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sans avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 20 janvier 1904.

Les abonnés seuls ont droit au service régulier et à la prime (1).

La Médecine Littéraire

Une consultation à Paris au temps des vapeurs, par le docteur CABANÈS (2).

Un glissement de pas : la femme de chambre vient tisonner le feu. Le bichon aboie. Les rayons du jour filtrent à travers les vo-

(1) La prime n'est délivrée qu'aux abonnés qui ne passent pas par l'entremise des libraires.

(2) Cet article est un chapitre détaché d'un volume en préparation, dont nous comptons donner de temps en temps quelques extraits dans la *Chronique*.

©BIUM

lets. Onze heures sonnent. Il c'est grand temps de s'arracher aux douceurs d'un sommeil apaisant et réparateur.

Dans une pose alanguie, la Parisienne, se frottant doucement les yeux, les ouvre à la lumière.

Quel temps aujourd'hui? Quelle toilette mettre? la première question, la première préoccupation, avant le lever.

La soubrette apporte sur un plateau le petit déjeuner. La jeune femme y trempe ses lèvres, avec une petite moue dédaigneuse et des mines... Ne se dérobera-t-elle donc jamais à cette servitude journalière?...

Cette opération terminée, en commence une autre, beaucoup plus compliquée : celle de la toilette ! La Parisienne fait-elle autre chose que de s'habiller, babiller et se déshabiller ? Assise sur le bord du lit, tandis qu'elle s'occupe à caresser le griffon, elle s'abandonne à ses femmes de service : deux d'entre elles lui passent la jupe ; une troisième chausse ses pieds mignons; puis moitié la soutenant, moitié la portant, les suivantes la déposent, avec quelles précautions, sur le siège placé vis-à-vis de la table chargé de tout l'attirail de la coquetterie : le vinaigre qui efface les rides ; le lait virginal, qui donne au teint la fraîcheur et le velouté ; la mixture contre les tannes ; l'élixir qui fait disparaître les rousseurs ; la pommade qui détruit les marques de la variole,— ce vilain mal qui ne respecte aucun visage.

Et toutes ces boîtes, que contiennent-elles ? Le fard, pour rehausser la couleur naturelle ou en atténuer l'éclat; le rouge et le blanc ; la poudre irisée et la pâte pour les dents. Et cette bonbonnière, que renferme-t-elle? Des pastilles de musc ou de chocolat ambré ; et celle-là ? celle-là, c'est la boîte à mouches, dont une coquette ne saurait décemment se passer.

***

Le cartel accroché au panneau marque midi ; déjà une heure qu'on est occupé après le joli mannequin.

C'est le moment où les familiers et les beaux esprits, tous ceux qui, par état ou par plaisir, viennent faire leur cour à la Parisienne, s'apprêtent à franchir le seuil du temple où elle va trôner.

On annonce le marquis, et le chevalier, l'un et l'autre apportant les nouvelles. L'homme de loi vient conter le dernier scandale, à l'instant où le colporteur propose la brochure qui circule encore sous le manteau et sera bientôt entre toutes les mains.

Puis le défilé commence : le coiffeur s'empresse à sa besogne quotidienne ; les fournisseurs viennent proposer leurs bibelots; la marchande de modes apporte le colifichet dû à son ingéniosité ; la vendeuse de fleurs ; enfin tous les débitants de ces mille riens qui sont l'article de Paris.

Mais deux personnages manquent à l'appel, qu'on a coutume de voir au grand lever : on n'a pas vu monsieur l'abbé, l'abbé tout court, — car on se permet avec lui ces familiarités ; l'abbé, le gentil petit abbé du siècle galant, à la fois l'arbitre des élégances et le conseiller spirituel, celui qui décide du choix de la robe et des moyens de gagner le ciel.

L'abbé figure dans toutes les estampes du temps. Lavreince et Baudouin n'ont manqué de le pourtraicturer. Qu'en dit l'abbé? fait

©BIUM

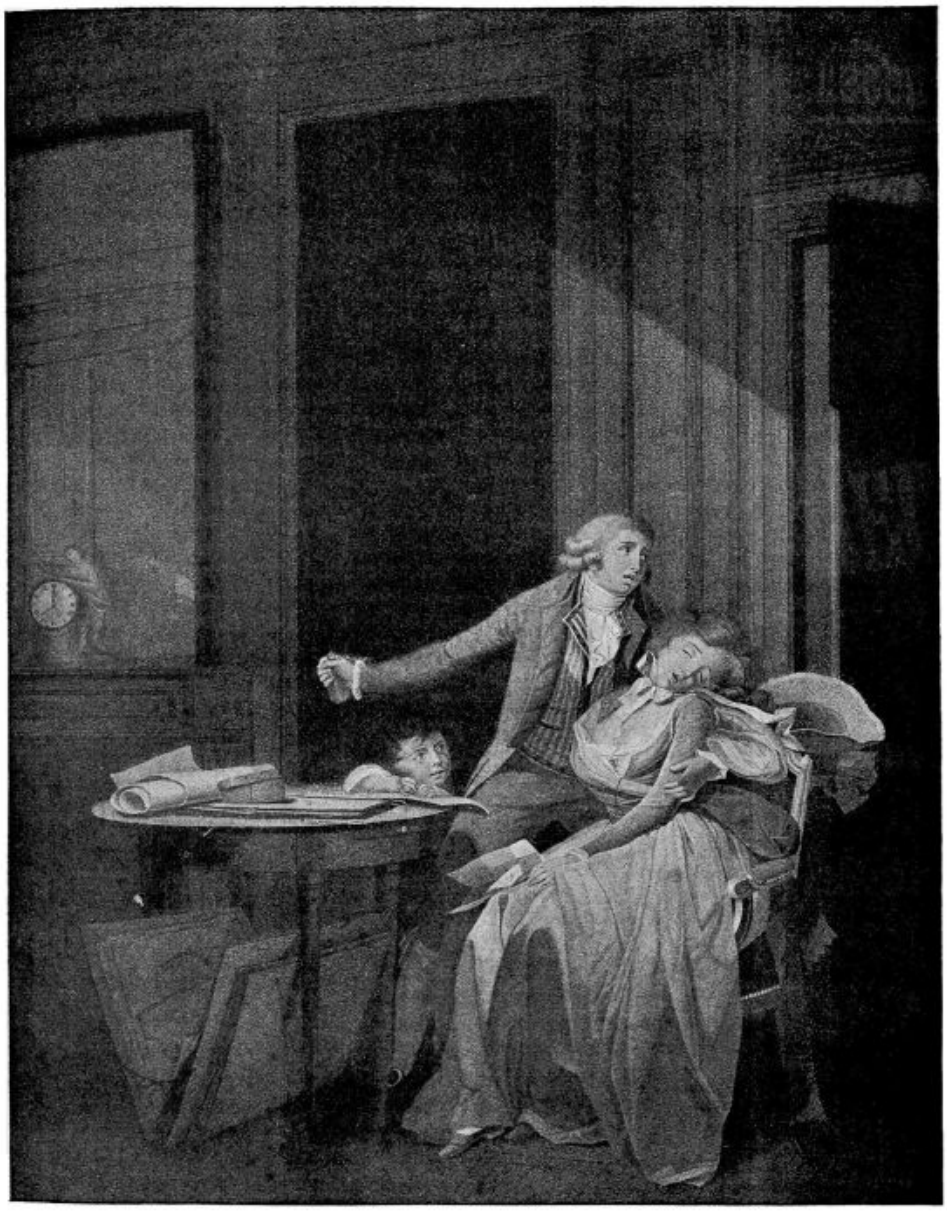

L'ÉVANOUISSEMENT

©BIUM

la jeune femme qui, se retournant à demi, à l'annonce du personnage, sollicite l'avis du saint homme, plus attentif à lorgner la marchande, que l'étoffe dont elle vante la qualité.

Mais un coup de sonnette retentit : l'abbé n'en interrompt pas pour si peu son manège ; personne, du reste, ne se dérange à l'arrivée du nouveau venu ; la maîtresse de maison a seule un léger tressaillement.

— Comme il vient à merveille cet aimable Esculape !... Je me sentais défaillir... Ah ! ces maudites vapeurs !...

∴

Le cher docteur sourit, en homme habitué à ces comédies journalières, qui se répètent, chez chacune de ses clientes, avec une monotone uniformité. Tandis qu'il s'occupe gravement à tâter le pouls de la belle vaporeuse, profitons du moment pour le « croquer » sur le vif.

Son costume annonce la dignité de la profession à laquelle il se montre glorieux d'appartenir. Il est tout de noir vêtu, comme il convient à son rôle. Son jabot et ses manchettes sont de la plus fine dentelle. Sur sa tête, monte en échafaudage la perruque (1) à trois marteaux, donnant à qui la porte l'air imposant et majestueux de circonstance.

Sa démarche est grave et mesurée : il s'avance à pas comptés, la main appuyée sur une canne à pomme d'or ou à bec de corbin.

Mais que surprenons-nous sur ses lèvres ? Cette grimace serait-elle de mauvais augure ? Ces *vapeurs*, dont on lui rebat les oreilles, ces vapeurs dont toute femme de bon ton se plaint, pour sacrifier à la mode du jour, seraient-elles une maladie sérieuse, qui aurait ses racines autre part que dans le cerveau de ces caillettes qui a si peu de cervelle ? Le docteur hoche la tête d'un air significatif.

∴

Les vapeurs ! Les vapeurs ! Il y a trop longtemps qu'on lui en parle. D'où viennent-elles ? On ne le sait au juste. On prétend, — mais que ne prétend-on pas ? — qu'un abbé, — toujours les abbés ! — l'abbé Ruccellai, gentilhomme florentin, les importa chez nous, sous le règne du vertueux Louis XIII.

Cet abbé était d'une délicatesse de nerfs sans égale : un rien le blessait : le soleil, le serein, le chaud, le froid, la moindre intempérie de l'air, altéraient sa constitution.

Il ne buvait que de l'eau, mais de l'eau qu'il fallait aller chercher bien loin, et choisie, pour ainsi dire, goutte à goutte.

On racontait sur cet abbé les histoires les plus extravagantes. On voyait toujours chez lui des bassins de vermeil, tout remplis d'essences et de parfums ; dans d'autres vases, se trouvaient des gants

---

(1) « Un médecin, dont la tête était fournie d'une telle chevelure, ne se croyait pas dispensé, lorsqu'il visitait ses malades, de la cacher sous l'ampleur d'une *perruque à circonstances*, qui donnait à sa physionomie toute la dignité d'un docteur, et inspirait toute confiance à ses pratiques. Mais cette coiffure d'emprunt n'étant que pour l'exercice de sa profession, à peine s'était-il délassé de ses courses, qu'il s'empressait de la placer sur la tête de bois où il l'avait prise et de quitter son habit de velours pour prendre un frac.

« A table, en société, au spectacle, le docteur vénérable ne paraissait plus qu'avec la coiffure d'un petit-maître et d'un homme à bonnes fortunes. » *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs et usages des Français*, par Ant. Caillot, t. II.

©BIUM

et des éventails, destinés aux visiteurs ou aux convives qu'il recevait à sa table.

Le maréchal d'Ancre s'était chargé de l'introduire à la cour. Le roi avait présenté des symptômes bizarres, que ses archiâtres s'étaient déclarés impuissants à étiqueter.

L'abbé est appelé et prononce le mot seyant de « vapeurs ». C'en fut assez pour que gentilshommes et courtisans, et jusqu'aux bourgeois et à leurs épouses, se crussent attaqués du même mal que le roi.

Au début, la maladie se montra clémente ; ce n'est qu'au siècle suivant qu'elle devait se propager, puis persister, à la façon d'une endémie.

Il n'est pas alors de Parisienne — et nous prenons ici la Parisienne comme type de la femme à la mode — qui n'ait, à côté de sa boîte à mouches, sa boîte à vapeurs (1). Ces boîtes contiennent des pastilles, qui permettent de combattre ces légers malaises, dont nos aïeules aimaient à se plaindre.

***

La Faculté souriait ou se fâchait, selon l'humeur ou le tempérament des grands-prêtres qui officiaient en son nom.

Chacun avait son système et son traitement, que naturellement il déclarait supérieur à tout autre.

Chirac, ce grand médecin, aussi incapable de flatter une manie que de prendre un travers de l'esprit pour une maladie du corps, se trouve un jour pressé par un vaporeux de lui indiquer un remède à son mal. Après bien des refus, Chirac, poussé à bout, lui répond, avec une dureté qui était assez dans son caractère, que le seul remède qu'il eût à lui indiquer, était d'aller assassiner quelqu'un sur le grand chemin, et de prendre ensuite la poste, pour sortir du royaume, si bon lui semblait.

Falconet se montra, dans une circonstance analogue, moins brutal et se sortit avec plus d'esprit que son confrère d'une situation non moins embarrassée.

Un jour, il est mandé auprès d'une dame, qui ne put jamais venir à bout de lui rendre compte de sa maladie. A toutes les questions qu'il lui faisait, elle répondait toujours un oui, qui dénotait la meilleure santé.

— Avez-vous appétit ? — Oui.
— Dormez-vous bien ? — Oui.
— Faites-vous bien toutes vos fonctions ? — Oui.
— Etes-vous gaie ? — Oui.

Falconet qui, dans toutes ces réponses, ne voyait qu'une santé bien conditionnée, se lève, et dit à la dame en se retirant : « Oh bien, Madame, laissez-moi faire, je vous donnerai des remèdes qui vous ôteront tout cela (2). »

Vous pensez les gorges chaudes qu'on en fit dans les boudoirs ; c'est à qui raillerait la prétendue vaporeuse : l'éternelle histoire de la paille et de la poutre.

---

(1) Havard, *Dict. de l'Ameublement*, t. I ; *Des mots à la mode* (Paris, 1692).
(2) *Anecdotes historiques sur la médecine*, t I.

©BIUM

Les poètes s'en mêlèrent, et ce fut une pluie d'épigrammes. Une seule suffira à nous faire juger des autres.

Voici comment Villemain d'Ablaucourt(1) versifia l'historiette, qui fit les frais de toutes les conversations, à la cour comme à la ville :

De petites vapeurs quelquefois tourmentée,
C'est un mal fort en vogue et tout à fait joli
Qui sied à la beauté dont il est accueilli,
Une femme à grands tons s'en fut trouver P...
Esculape fameux, consommé dans son art.
« Des plus sombres ennuis j'ai la tête affectée,
« Lui dit-elle, et je viens implorer vos secours ;
« Si j'en crois le public, toujours juge équitable,
« Vous êtes en mérite un homme incomparable !
« Je me jette en vos bras : rendez-moi mes beaux jours,
« Et débarrassez-moi du fardeau qui m'accable.
« — Madame, assurément je serais trop heureux
« De pouvoir vous guérir ; la cure est agréable.
« Donnez-moi votre pouls : il est fort bon... les yeux
« Me semblent assez clairs... Dormez-vous? — A merveille.
« — Avez-vous appétit?... — Oui, la faim me réveille.
« — Vous déjeunez? — Je dîne et je soupe encore mieux.
« — L'estomac ? Excellent... Symptômes dangereux !
« Marchez-vous ? — Fort longtems et sans faire de pause.
« — Allons, allons, demeurez là.
« Je vais ordonner quelque chose
« Qui vous ôtera tout cela. »

***

Comme c'est bien cet esprit français qui se moque de tout et de tous, danse sur un volcan et nargue jusqu'à la camarde.

En ce temps, tout le monde a de l'esprit peu ou prou, et le dépense sans marchander. Les médecins ont de qui tenir : Rabelais ne fut-il pas des nôtres, avant d'être curé de Meudon ?

La verve grasse du joyeux conteur, nous la retrouvons au siècle de Voltaire, grossière chez les uns, plus affinée chez d'autres.

Voulez-vous un échantillon du premier modèle ? Bordeu est appelé chez Madame de Sully. Celle-ci lui conte ce qu'elle éprouve. — « Ce qu'il vous faut, réplique le malappris, c'est un homme », et il s'offre comme remède.

Outrée de ce manque d'égards, qui aurait passé ailleurs pour un hommage, la grande dame mande Lorry, à qui elle rapporte ce qui vient de lui arriver.

Lorry se confond en excuses et dit à Madame de Sully force galanteries respectueuses. Mais attendez la fin : Lorry ne fut plus rappelé, et Bordeu continua les soins, un instant interrompus.

C'est le même Bordeu qui avait été soupçonné d'une action indélicate. Bouvart, qui ne pouvait le sentir, avait demandé, pour l'honneur du corps, qu'il fût rayé du tableau. Mais Bordeu, s'étant justifié de l'accusation portée contre lui, resta membre de la Faculté.

(1) Cf. *Le Mercure de France*, juillet 1777.

©BIUM



UNE CONSULTATION AU XVIIIe SIÈCLE.

©BIUM

Rien ne put désarmer Bouvart, qui, apprenant sa mort, prononça ce mot cruel : « Je n'aurais jamais cru qu'il fût mort horizontalement. »

Ce Bouvart, dont tout le monde redoutait les traits acérés, n'a guère laissé que des bons mots. Un d'eux est bien connu, mais il est rare qu'on le restitue à qui a le droit d'en revendiquer la paternité.

Il fut un temps où l'écorce d'orme pyramidal était en grande faveur : on la prenait en poudre, en décoction, en infusion, même en bains. On la disait bonne pour les nerfs et pour l'estomac, pour la poitrine et pour les poumons; une véritable panacée, pour tout dire. Au plus fort de sa vogue, un malade demande à Bouvart ce qu'il pense de la nouvelle drogue. « Prenez-en vite pendant qu'elle guérit », répond le malin docteur.

Nous avons dit que Bordeu était la bête noire de Bouvart ; à vrai dire, tout lui portait ombrage. Lorsque Barthez, fameux professeur de Montpellier, arriva à Paris, il excita un enthousiasme dont les gazettes du temps se firent l'écho. On vantait sa science et son esprit; on convenait néanmoins qu'il avait plus de théorie que de pratique. Les méchantes langues disaient même qu'il ne devait sa réputation qu'à l'unique cure dont il pût s'attribuer le mérite : celle du comte de Périgord, commandant du Languedoc.

Bouvart voyait avec quelque dépit s'élever une réputation rivale de la sienne. Comme on faisait un jour devant lui l'éloge de Barthez : « Sans doute, répliqua-t-il, M. Barthez a bien de l'esprit, beaucoup de connaissances; il sait beaucoup de choses, — et même un peu de médecine. »

Mais on attribue à Bouvart un mot encore plus piquant, et qui n'est pas pour surprendre ceux qui savent quelle était sa causticité. On prétend que l'abbé Terray, le contrôleur général, qui avait, comme dirait un de nos pamphlétaires, plongé son bras jusqu'aux aisselles dans les coffres de l'Etat, se plaignait à Bouvart de douleurs intestinales qu'il éprouvait : « Je souffre comme un damné », soupirait l'infortuné malade. — « Quoi, déjà, monseigneur ! » de riposter Bouvart.

On ne prête qu'aux riches : il se pourrait qu'en l'espèce la mémoire de Bouvart ait bénéficié d'un legs que, vivant, il n'eût sans doute pas accepté.

Comme l'a dit un gentilhomme de ce temps (1), les supérieurs faisaient quelquefois des réponses très caustiques, mais jamais sans y être provoqués par des railleries. Bouvart a pu dire d'un de ses malades le mot qu'on met sous son couvert ; il ne le lui aurait pas dit en face : les mœurs s'y opposaient.

***

Tout autre était le médecin Lorry, dont les plaisanteries étaient plus douces et les manières plus insinuantes. Il avait, nous rapporte-t-on (2), le talent d'égayer ses convalescents et de consoler ses malades ; il entrait dans leurs peines, partageait, pour ainsi

(1) De Levis, *Souvenirs et Portraits*.
(2) Idem, ibid.

©BIUM

dire, leurs souffrances, et il les dépeignait avec une telle exactitude, qu'il semblait les ressentir lui-même.

C'est ce qui fit dire à la comtesse de C**, en le recommandant à une de ses amies : « Ce pauvre M. Lorry, il est si au fait de tous nos maux, que l'on dirait qu'il a lui-même accouché.

Indépendamment de Bordeu, de Bouvart et de Lorry, il y avait, à l'époque que nous faisons revivre, d'autres célébrités médicales.

Qui n'a ouï parler de Silva, l'apôtre de la saignée, qui mériterait à lui seul un chapitre spécial? de Sénac, qui connaissait si bien les rouages du cœur humain, nous entendons parler de l'anatomie et de la physiologie du viscère.

La marquise de Créqui (1) a raconté, au sujet de Sénac, l'historiette suivante, qui donne, si elle est vraie, une singulière idée des roueries dont ne se faisaient pas faute d'user les sommités médicales de l'époque. « Je me rappelle, écrit la marquise, que, lorsque le vieux Sénac parvint à la charge de premier médecin du roi, il se fit remplacer au Palais-Royal par un docteur de Montpellier, nommé Fizes, qui était un bavard et qui fut remercié par le duc d'Orléans au bout d'un mois.

« Je lui avais prescrit, nous disait Sénac, d'approcher gravement de son malade, de tâter le pouls, de faire tirer la langue et de regarder sérieusement dans les bassins ; de ne point parler, de s'enfoncer dans sa perruque et d'y rester un moment les yeux fermés ; de prononcer son arrêt et de s'en aller sans penser à faire la révérence. Au lieu de cela, mon imbécile a jaboté comme une pie ; il a parlé politique et littérature, en disant : *Votre Altesse Sérénissime*, à tout moment. Il n'a que ce qu'il mérite, et voilà ce qui doit arriver à ceux qui n'écoutent pas leurs anciens ! »

Ce qui nous autorise à croire à l'authenticité de ce récit, c'est que Fizes, le célèbre praticien de Montpellier, n'était pas moins connu par la supériorité de son tact médical, que par la rondeur extraordinaire de ses manières. Hors de la Faculté, où il professait en latin, Fizes ne parlait à peu près que le patois. C'est lui que Jean-Jacques alla, dans sa jeunesse, consulter, pour des palpitations de cœur, et qui, pour toute ordonnance, se borna à lui dire, en lui frappant familièrement sur l'épaule : « Mon ami, buvez-moi de temps en temps un bon verre de vin ! »

C'est le même Fizes qui s'était mêlé d'écrire un livre de médecine, lequel fut trouvé si mauvais, qu'il chargea un de ses amis de lui racheter à n'importe quel prix tous les exemplaires qu'il en pourrait rencontrer.

***

Ce sont des pages et des pages qu'il faudrait écrire, pour passer en revue toutes les sommités médicales du siècle que nous évoquons. Contentons-nous d'esquisser, pour aujourd'hui, le plan d'un travail de plus longue haleine.

Les médecins au temps de Voltaire diffèrent sur bien des points des médecins au temps de Molière ; mais il en est un où ils se rapprochent. Ils jouissent, au même degré, de la confiance du malade,

1) Rapporté dans *Madame de Choiseul et son temps*, par J.-M. Grasset.

©BIUM

qu'ils méritent si peu le plus souvent ! Sous Louis XV, comme sous le grand Roi, le médecin est une manière de confesseur, et l'on s'abandonne à lui corps et âme. En lui on place son dernier espoir, quand le mal est là, inexorable. N'est-elle pas de toutes les époques, cette lamentation éplorée; n'est-il pas profondément humain ce cri d'angoisse, dont nous retrouvons l'expression sublime dans le billet qu'écrivait à Fagon la comtesse de Selve-Aucourt, une mère, car le rang social disparaît et toutes les mères se ressemblent, dans d'aussi tragiques circonstances :

« Fagon, mon fils se meurt. Il râle, il ne me reconnaît plus. Je ne sais que devenir. Avec lui, toute ma vie s'en va. Venez, je vous en conjure, et *tout de suite*, car vous pouvez le sauver. Venez, par pitié, afin qu'il ne meure pas. Je prie Dieu et je vous appelle. Je ne savais combien l'on peut être malheureuse ! Ne tardez pas ; je vous attends. Rien ne m'est qu'affreuse misère... »

Que les détracteurs de médecine raillent, tant qu'il leur plaira ; il n'en reste pas moins que c'est toujours au médecin qu'on recourt, et que c'est à ses pieds qu'on se jette, aux heures de désespérance, — et il ne tire pas plus de vanité qu'il sied, il n'abuse pas, quoi qu'on prétende, du pouvoir sans limites dont il est investi.

On a dit de la femme du XVIIIe siècle « qu'elle aimait son « médecin pour la satisfaction de pouvoir médire impunément « d'elle-même et de s'entendre démentir ». Non, la femme malade, et ceci est de tous les temps, veut être rassurée, veut être consolée. Elle demande aux pontifes de notre art plus et autre chose que des remèdes, un réconfort, un soutien moral.

* * *

Comme ils connaissaient bien leur époque, les Gatti, les Pomme, les Tronchin, qui, au lieu de droguer leurs clients, leur conseillaient l'activité, la distraction, pour lutter contre l'ennui, le désœuvrement, l'oisiveté, « mère de tous les vices ».

C'était, sinon un grand savant, un bon observateur que Gatti, qui accourait au premier appel, sachant bien que sa présence seule dissiperait les appréhensions. Et chacun se le disputait : le marquis de Mirabeau l'attirait à Fleury, les Choiseul le retenaient à Chanteloup, les Gramont à Compiègne. On le disait très naïf, un peu excentrique, mais il n'abusait pas des médicaments, et en cela combien se montrait-il avisé ! Il était, par exemple, d'une humeur bien accommodante : n'allait-on pas jusqu'à lui donner des consultations, en manière de raillerie ? Une fois, chez les Choiseul, on lui persuade que rien n'est meilleur pour la sciatique que de suivre une chasse à cheval et, tout un jour, il suit les chasseurs, courbé en deux, les deux poings sur sa selle, pouvant à peine se soutenir et ne voulant pas quitter la partie.

Mais on le plaisante, parce qu'on le sait d'heureux caractère; le cas échéant, on le prendra au sérieux, parce qu'il est de bon conseil, et prudent et instruit en son art. Il y a temps pour tout, même pour les inoffensives plaisanteries.

Pomme se fût montré moins accommodant et on ne se serait pas risqué avec lui.

©BIUM

Pomme était le grand consultant pour les affections vaporeuses, sur lesquelles il a écrit un ouvrage qu'on dit capital — et que nous ne pouvons lire aujourd'hui sans sourire.

Avec toute son habileté, Pomme échoue cependant parfois dans le traitement de la maladie qu'il a si bien décrite. Qu'on en juge par l'extrait d'une lettre d'un de ses malades, qu'il a traité pendant quatre ans et cinq mois, tant par lettres que sous ses yeux : « J'ai tenu, dit ce malade, un journal exact de tout ce que j'ai fait et pris pendant ce long espace de tems, et le résultat est que j'ai bu quinze mille pintes d'eau, tant de veau que de poulet, et quatorze cent pintes de petit lait ; que j'ai pris douze mille lavemens, deux cent soixante et cinq bains, et autant de fomentations sur la tête : cependant j'ai toujours été à peu près dans le même état, et j'y suis encore Je meurs continuellement sans cesser de vivre. Si j'étois le maître de ma vie, il y a longtems que je ne mourrois plus (1). »

Pomme a ses partisans, il a aussi ses détracteurs. Tronchin, lui, n'a que des admirateurs. C'est un long écho d'admiration, qui se répercute de Paris à Genève, en passant par Postdam. Quel philtre a donc trouvé ce magicien ? Il a tout simplement imposé à la femme l'exercice comme un devoir, l'exercice sous toutes les formes : à l'une, il ordonne de cirer son plancher, à l'autre de monter à cheval et d'aller faire une promenade au Bois.

Il a imaginé, pour les gens de lettres et tous ceux qui écrivent, des tables qui se lèvent et s'abaissent à volonté et forcent le corps à se tenir dans la rectitude. Ces tables continuent à porter son nom.

Tronchin vulgarise la pratique de l'inoculation et lutte ainsi contre les ravages de la variole. Un des premiers, il reconnait qu'il n'y a pas une maladie, mais bien des malades, et qu'une médication uniforme ne peut convenir à tous ceux qui sont affligés du même mal. Il fait, en somme, de la clinique, et non de la chimiatrie — et pour l'époque c'est une véritable innovation.

On fait abus, avant lui, des antispasmodiques : il les proscrit ; on se gave d'aliments excitants : il les interdit ; on ne va qu'en carrosse : il oblige à marcher à pied ; on se couche et on se lève tard : on se couchera de bonne heure et on se lèvera tôt. Les mères confient leurs enfants à des nourrices mercenaires : elles les allaiteront désormais.

Il a pu juger de l'influence du moral sur le physique, et il en tire parti : c'est là tout son secret.

Tronchin n'a publié aucune œuvre d'importance, mais la tradition nous est restée d'un praticien heureux, d'un médecin éclairé, de l'homme du monde qui en connaissait le mieux les travers et s'appliquait, avec persévérance, à les corriger.

Tronchin était, au résumé, un parfait clinicien, dans le sens où nous entendons aujourd'hui ce mot, c'est dire qu'il était pourvu du don de pénétrer les hommes et de lire dans leurs cœurs, comme il lisait dans leurs corps. Le médecin est-il vraiment digne de ce nom, s'il n'est pas quelque peu psychologue ?...

---

(1) *Anecdotes historiques sur la médecine*, t. I.

©BIUM

La Médecine des Praticiens

Une page de médecine contemporaine (a).

(*Suite.*)

Dans sa magistrale communication à l'Académie de médecine, 24 avril 1894, M. le Professeur Albert Robin annonçait que les phosphoglycérates pouvaient être avantageusement employés, dans tous les cas où il s'agissait de relever la nutrition nerveuse défaillante et d'en stimuler l'activité. « Ils m'ont réussi, disait-il, dans la convalescence de la grippe et de quelques maladies infectieuses, dans les asthénies nerveuses de diverses origines, dans une variété particulière de neurasthénie liée à une véritable fuite de posphore incomplètement oxydé par les urines, dans des cas de chlorose torpide où les oxydations azotées étaient sensiblement abaissées, dans les albuminuries phosphaturiques et dans un cas de phosphaturie. »

Les observations que nous venons de publier (voir les nos 22, 23, 24, 1903, et no 1, 1904, de ce journal) ne font que corroborer ces assertions et démontrent une fois de plus combien MM. Portes et Prunier, dont on connaît le rôle dans l'étude du glycérophosphate de chaux, avaient eu raison d'attirer l'attention, sur les enseignements que peuvent fournir les analyses d'urine des malades soumis au traitement glycérophosphaté.

Leur travail, qui date de 1894 et dont les prémisses ont précédé la communication de M. le professeur Albert Robin, avait fait ressortir : et la nécessité d'employer un sel de composition et de propriétés toujours définies, — ce à quoi ils arrivaient par leur procédé de préparation, — et les données qu'on pouvait retirer de l'examen de l'analyse urinaire.

Ces résultats, ils les résumaient de la manière suivante : augmentation du volume d'urine émise dans les 24 heures et diminution de son acidité ; accroissement des éléments complètement oxydés (urée) et diminution parallèle de l'acide urique ; utilisation presque intégrale du phosphore organique par la cellule nerveuse ; enfin, tout au moins au début, faiblesse relative de l'élimination chlorurée.

Si, prenant chacune des observations sus-mentionnées, on cherche à faire la comparaison des divers éléments de l'excrétion urinaire avant et après le traitement par le phosphoglycérate de chaux pur, la Neurosine Prunier, on voit : 1° l'augmentation du volume urinaire assez sensiblement accusée, bien que, comme dans leurs expériences, il n'y ait là aucune exagération très marquée — c'est ainsi qu'observation II, le volume passe de 1230c.c à 1240c.c ; observation IV, de 1150 c.c à 1250 c.c ; observation VI, de 1400 c.c à 1480 c.c ; 2° l'accroissement très notable des éléments complètement

(a) Voir les nos des 1er, 15 novembre, 1er, 15 décembre 1903 et 1er janvier 1904.

©BIUM



©BIUM

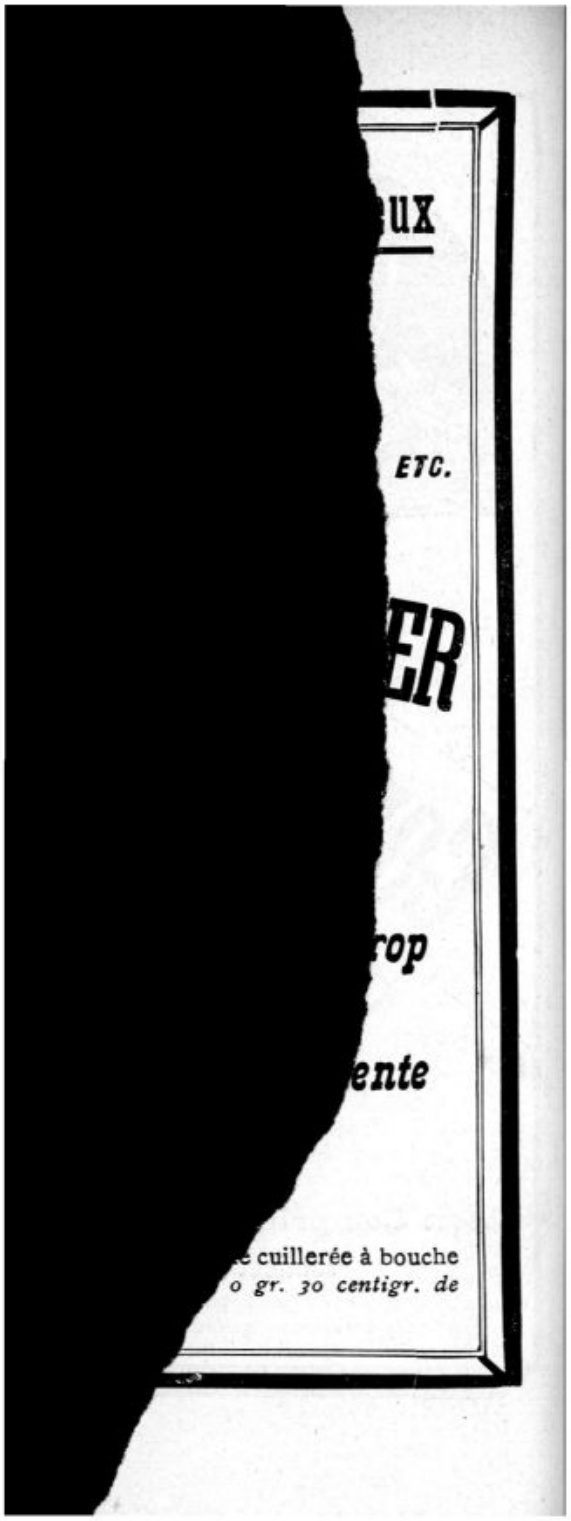

©BIUM

oxydés. Exemple : observation II : Urée avant tout traitement : 11 gr. 86 par litre ; après 16 gr. 1 ; observation III : Urée avant tout traitement : 18 gr. 40 par litre ; après 22 gr. 32 ; observation IV : Urée avant traitement : 18 gr. par litre ; après 19 gr. 4 ; observation V : Urée avant traitement : 20 gr. 72 par litre ; après 25 gr.;

3° Dans un cas tout au moins, la diminution de l'acide urique et toujours l'augmentation de l'azote total, ce qui indique le notable accroissement du coefficient d'oxydation.

Mais, et c'est là un point sur lequel il faut attirer l'attention, cas il a été signalé comme constant par tous ceux qui ont employé le glycérophosphates bien préparés, chez tous les malades, on a constaté non seulement la cessation de la déperdition phosphorée, si manifeste chez la plupart des neurasthéniques, mais encore la diminution par rapport à la normale des phosphates urinaires.

Dans son étude chimique, physiologique et thérapeutique du phosphoglycérate de chaux pur, M. G. Prunier disait : « cette diminution, si sensible de l'acide phosphorique éliminé pendant le traitement glycérophosphaté, ne peut être expliquée qu'en admettant, soit une utilisation plus complète des phosphates de l'alimentation ; soit une mise en réserve, une sorte d'épargne de ces sels minéraux, car l'élimination de l'acide phosphorique organique, phosphore complètement oxydé, est presque invariable avant, pendant, comme après l'administration du phosphoglycérate de chaux ». Il y a, selon nous, une autre hypothèse à émettre, c'est la transformation dans l'organisme du phosphoglycérate de chaux : soit en acide phosphoglycérique naissant, qui alors serait employé à former, avec les déchets du fonctionnement de la cellule nerveuse, des composés semblables aux éléments primitifs : il se passerait là ce qu'on obtient avec certains ferments, une véritable rétrogradation ; soit en sel alcalin qui serait utilisé directement par l'élément nerveux et qui, en faisant désormais partie intégrale, ne serait éliminé que bien longtemps après.

Quoiqu'il en soit, tous ces résultats ne s'obtiennent qu'avec les phosphoglycérates de chaux neutres, solubles, rationnellement préparés, parmi lesquels la Neurosime Prunier occupe, sans conteste, une place digne d'être signalée d'une manière toute spéciale.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Naissance et Mort, par G. Morache. Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. 1904.

De l'Erostratisme ou Vanité criminelle, par le Dr P. Valette. Lyon, Storck et Cie, éditeurs, 8, rue de la Méditerranée. 1903.

Etude médico-psychologique sur Dostoïewsky, par le Dr G. Loygue. Lyon, Storck et Cie, éditeurs, 8, rue de la Méditerranée. 1904.

Les Empoisonnements criminels au XVIe siècle, par le Dr Marc Robert. Lyon, Storck et Cie, éditeurs, 8, rue de la Méditerranée. 1903.

Balzac dans l'intimité, par J. Lhomer. Paris, 3, quai Malaquais. 1904.

D'une gare à l'autre, Indo-Chine, Philippines, Chine, Japon, par Henri Turot. Paris, P.-V. Stock, éditeur, 17, rue de Richelieu. 1901.

Médecins et Philosophes, par Aug. Eymin. Storck et Cie, Paris, 16, rue de Condé. 1903.

©BIUM

Le Présent dans le Passé

La « Sorcière » et les sorciers au théâtre et dans la réalité.

Nous venons bien tard pour proclamer le grand succès de la pièce qui a déjà fait courir tout Paris et le tout-Paris au théâtre Sarah-Bernhardt. Aussi bien supposons-nous que ceux de nos confrères qui en ont eu le loisir ont déjà pu se faire une opinion, et sur l'admirable reconstitution due à l'érudition prodigieuse et à l'ingéniosité sans égale de M. Victorien Sardou, et sur l'interprétation, parfaite de tous points, du drame dont Mme Sarah Bernhardt, jeune étonnamment, est l'incomparable protagoniste.

On a vite dit que M. Sardou est un fantaisiste de l'histoire, qui ajoute à un fonds de vérité incontesté ce que lui suggère une imagination toujours en travail ; et les « épuceurs », à chaque nouvelle production du maître, de chercher à le prendre en défaut, sur tel ou tel menu détail, qui ne leur semble pas conforme à l'exactitude historique.

Pour la *Sorcière* ils n'y ont pas manqué, et certains ont, par exemple, déclaré un peu... prématurée la scène d'hypnotisme mimée avec un art consommé par la grande tragédienne. Le reproche serait fondé, si Mme Sarah Bernhardt eût pratiqué des passes magnétiques, selon le rituel en usage dans nos cliniques actuelles. Mais pour qui sait que l'empirisme a devancé la science de plusieurs siècles, quelle surprise y a-t-il que, dès ce temps-là, on sût endormir par les moyens que l'observation simple avait fait connaître ?

Quant à l'Inquisition, elle a bien d'autres charges à son actif, et quelque grandiose qu'en fût le but, à ce que d'aucuns prétendent, nous ne saurions trouver dans la fin la justification des moyens. Certes non, M. Sardou n'a rien exagéré, et nous espérons bien quelque jour, en reproduisant une procédure de sorcellerie, en parfaire la démonstration.

Quel fut le rôle des médecins dans ces circonstances ? La science élevait-elle la voix contre l'absurde et odieuse superstition ? On cite bien un des nôtres, Jean de Wyer, illustre médecin de Clèves, qui donnait le sage conseil de guérir et non de brûler les sorcières ; mais, par contre, les Fernel, les Paré, et combien d'autres, qui parlaient du diable comme « de l'ennemi juré de l'homme » (Fernel) ; qui attribuaient à la sorcellerie les maladies les plus étranges ; qui restaient persuadés qu' « il y a des sorciers et enchanteurs qui, par moyens subtils, diaboliques et inconnus, corrompent le corps, l'entendement, la vie et la santé des hommes et autres créatures, comme animaux, herbes, arbres, l'air, la terre et les eaux » (Paré).

A l'aurore du grand siècle, la sorcellerie et l'existence des sorciers étaient des vérités démontrées, et le sortilège, déclaré crime de lèse-majesté divine, était puni de mort.

©BIUM

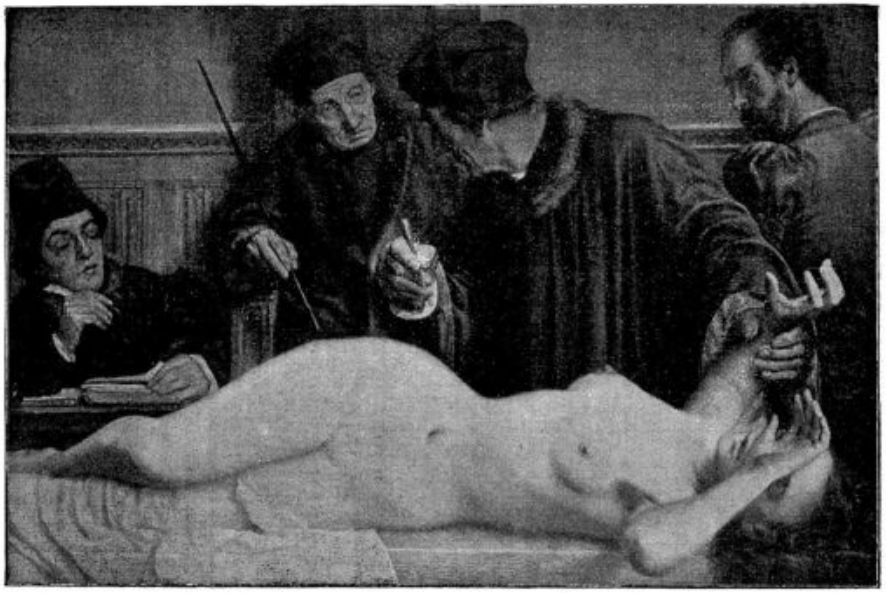

A la recherche du SIGILLUM DIABOLI.
(d'après un tableau moderne)

©BIUM

Et voulez-vous connaître pour quels misérables motifs on était inculpé de sorcellerie ? Voici, par exemple, à Toul (1), la femme Pailley, qui est traitée de sorcière, pour avoir :

Donné et apprêté des grenouilles pour le repas d'un enfant ;

Revendiqué le droit d'occuper un logement par elle loué ;

Fait l'aumône d'une chemise à une pauvre veuve ;

C'est-à-dire pour avoir, d'une part, affirmé un droit légitime, et, de l'autre, prouvé deux fois son bon cœur !

Presque, pour ne pas dire toutes les procédures de sorcellerie sont basées sur des accusations aussi futiles. Et si l'accusé tarde à avouer, on a la ressource de la question ordinaire et extraordinaire.

Avant d'y procéder, « on faisait jeûner l'accusé ; ainsi physiquement et moralement affaibli, on le mettait en face des instruments du supplice, lui en expliquant la terrible action dont on exagérait encore les résultats. Si, néanmoins, il persévérait, *on le rasait par toutes les parties du corps où il y avait poils* (selon la locution consacrée), qu'il s'agît indifféremment d'un homme ou d'une femme ».

L'on choisissait, pour cette opération, l'être le plus vil, le plus méprisé du pays : le tondeur de chiens, le cureur d'égouts, qu'on autorisait légalement à violer la pudeur, sous le ridicule prétexte qu'il fallait empêcher le démon de se réfugier dans des endroits cachés où l'on ne pût l'atteindre.

Cette épilation faite, il devenait plus facile de rechercher la *marque du diable*, que tout sorcier devait avoir et qu'on finissait bien par découvrir : dans une lentille au front, au visage, au cou, aux épaules, ou ailleurs. Si on ne la rencontrait pas, on piquait la peau du patient avec une longue épingle, comme s'apprêtent à le faire les personnages (sont-ce des bourreaux ou des chirurgiens ?) que représente la gravure ci-jointe ; la piqûre s'opérait-elle sans douleur, il n'y avait plus de doute : il avait la griffe du démon (2) ; il était convaincu de sorcellerie. Le corps du délit ainsi établi, il n'y avait plus qu'à rédiger la sentence définitive : le sorcier ou la sorcière était condamné à être étranglé et brûlé, et ses biens confisqués. Les motifs étaient différents, la condamnation était presque toujours la même.

La mort par strangulation, suivie de la destruction du corps par le bûcher, était la principale peine prononcée par le tribunal qui instruisait ces sortes de causes. Mais on pouvait aussi, dans des circonstances, rares, il est vrai, infliger à l'accusé un châtiment moins rigoureux, tels que : la réclusion perpétuelle, le bannissement à perpétuité ou à temps. L'amende honorable, la fustigation et la confiscation des biens ne constituaient que des peines accessoires.

Nous n'insisterons pas sur le cérémonial de ces exécutions,

---

(1) Cf. Albert Denis, *La Sorcellerie à Toul au XVIe et au XVIIe siècle.*

(2) Cette insensibilité prouvait simplement, nous ne l'ignorons plus aujourd'hui, que le sujet était ou hystérique ou névropathe ; quant à l'exsanguité, elle s'explique d'une façon aussi naturelle : le corps nu, sous la main du bourreau ou du chirurgien, pouvait être saisi d'un refroidissement tel, que le sang affluait de la périphérie au centre. Ajoutez à cela l'émotion, l'appréhension du supplice, etc.

©BIUM

qu'on entourait de la plus large publicité. Nous ferons observer seulement que cet appareil sensationnel était bien de nature à frapper l'imagination du peuple, et à ajouter aux tourments de l'infortunée victime des préjugés et de la barbarie de son temps.

Un centenaire oublié : Nostradamus.

Un centenaire vient de passer inaperçu, ou peu s'en faut (1) : celui de la naissance de Nostradamus ou Nostredame, qui vint au monde, en la ville de Saint-Remy-en-Provence, le 14 décembre 1503.

Nostradamus fut, nous l'avons déjà dit (2), médecin, voire « professeur en médecine, conseiller et médecin ordinaire des roys Henri II, François II et Charles IX, grand astrologue de son temps et spécialement pour la connaissance des choses futures », comme le qualifie le médecin Etienne Jaubert (3), à qui l'on doit un « Eclaircissement des véritables quatrains de maistre Michel Nostradamus », paru à Amsterdam, en 1656.

De Haitze, auteur d'une *Histoire de Nostradamus* (4), nous apprend que ses prédictions furent écrites à la demande des habitants de la campagne, qui s'étaient bien trouvés de ses avis pour la culture de leurs champs. Le succès en fut si grand, qu'il fallut, pour satisfaire tout le monde, en renouveler plusieurs fois l'édition. De Haitze ajoute : « Un succès aussi heureux que celuilà, qui auroit du faire un grand nom à Nostradamus, fut dans la suite, mais indirectement, un sujet à le faire décrier. Comme les imprimeurs virent qu'on n'étoit plus empressé pour se pourvoir de ses almanachs, étant devenus communs et à la main de tout le monde, à cause du grand débit qui s'en étoit fait, ils eurent l'effronterie d'en forger de nouveaux, qu'ils publièrent sous son nom. Il n'en fallut pas davantage pour leur donner d'abord du crédit ; en manière qu'il s'en débita une grosse quantité. Mais comme on vit que les événements ne répondoient point aux promesses et aux

---

(1) Le *Journal* a seul publié un écho de quelques lignes, pour rappeler « au monde des sorciers, devins et voyants » que Nostradamus, leur patron, venait d'atteindre sa 400e année le 14 décembre dernier.

(2) *Chronique*, du 1er mai 1895.

(3) Si nous en croyons une note publiée par Paul Lacroix, dans le *Bulletin du Bibliophile*, Etienne Jaubert publia d'abord séparément : *Apologie par Michel Nostradamus avec l'histoire de sa vie et les éloges que plusieurs autheurs luy ont donnée* ; et ce curieux Mémoire, qui a été réimprimé avec la *Concordance des Prophéties de Nostradamus* (Paris, Morel, 1693, in-12), sert d'introduction au volume que nous décrivons. On trouve à la suite une préface très curieuse, dans laquelle le commentateur expose tout son système d'interprétation. Puis, il entre en matière et démontre que les véritables quatrains de Nostradamus renferment la prédiction de tous les grands événements qui se sont accomplis dans le monde, de 1555 à 1560. Etienne Jaubert a puisé ses indications aux meilleures sources historiques, et son ouvrage doit, à ce titre, avoir place dans une collection de livres sur l'histoire de France. Ce n'est pourtant que la dix-huitième partie du commentaire qu'il avait préparé, pour prouver que Nostradamus avait bien prédit tout ce qui était arrivé, jusqu'en 1655. Le portrait de l'astrologue de Salon est très beau ; les Elzeviers l'ont fait reproduire en donnant une nouvelle édition des Quatrains de Nostradamus, en 1688. Etienne Jaubert a beaucoup contribué à remettre en vogue les célèbres prophéties oubliées depuis plus d'un siècle.

(4) *La Vie de Nostradamus*, par Pierre-Joseph de Haitze. Aix, chez la veuve de Charles David et Joseph David, 1711.

©BIUM

enseignements qu'ils contenoient, on les regarda comme des paperasses et des charlataneries, et sans approfondir si ces almanachs étoient de celui dont ils portoient le nom, plusieurs lui en attribuèrent le blâme, croyant qu'ils vouloient duper le public. Il eut beau désavouer publiquement ces productions supposées, le gros des gens ne revint pas de sa prévention. En effet, quoique Nostradamus eût fait voir qu'il n'avoit pû faire ces almanachs, puisque son intention avoit été de n'en faire qu'un perpétuel, on ne laissa pas de l'en croire l'auteur. »

Nostradamus, qui avait joui d'une renommée immense, sa vie durant, et que chaque souverain de passage en Provence ne manquait pas de visiter, subit quelques vicissitudes après sa mort.

Dans l'effervescence des passions politiques, en 1793, le tombeau du prophète fut violé ; cet acte de vandalisme fut commis par un détachement de la garde nationale de Marseille, pour vexer les habitants, qui étaient royalistes.

Les Marseillais (1) étaient probablement ivres, car l'un d'eux but dans le crâne du prophète. Il périt bientôt le premier, si la tradition n'est pas infidèle.

Quoi qu'il en soit, les ossements furent dispersés, et chacun en prit ce qu'il voulut.

Sous le Consulat ou sous l'Empire, on réunit ce qu'on put retrouver, et on le déposa dans l'église de Saint-Laurent.

Là, sur une plaque de marbre, scellée dans le mur occidental de la chapelle de Notre-Dame, se trouve l'inscription suivante : *Reliquiæ Michaelis Nostradami in hoc sacellum translatæ fuerunt post annum MDCCLXXXIX. — Epitaphium restitutum mense julio, anno MDCCCXIII. — D. O. M. clarissimi ossa Michaelis Nostradami*, etc.

Les inscriptions sont surmontées des portraits de Michel et de César, incrustés sous verre dans la muraille. On lit dans une bordure ovale qui entoure le buste du père : *Clariss. Mich. Nostradamus regi. consiliari, et medic. annum agens LVIII. Cæsaris Nostradami filii patricii opus.* L'espace entre cette légende et les angles du cadre est occupé en haut par les armoiries de Michel, accompagnées de la devise *Soli Deo* ; en bas, par ce distique : *Inter et illustres semper memorande Michael, — Tu Gallis sidus, tu decus omne tuis.*

Le cadre a environ 33 centimètres sur 25. Le portrait du fils est en pied, dans un cadre plus petit. L'un et l'autre sont d'une très bonne exécution.

César, n'ayant que sept à huit ans, quand Michel en avait cinquante-sept, a fait plus tard ce portrait de son père, d'après un original de 1561 (2).

Il y a toute apparence que ce portrait est un de ceux qui nous rappellent le mieux la figure du prophète médecin.

---

(1) D'après les *Anecdotes curieuses*, citées par l'auteur des *Souvenirs prophétiques d'une sibylle*, page 333, un détachement de Marseillais se trouvant à Salon en 1793, le commandant visita l'église des Cordeliers et dit à ses camarades : « Nostradamus a menacé de mort celui qui ouvrirait son tombeau, nous allons voir s'il a dit vrai. »

Aussitôt il prend une hache et brise la pierre et le cercueil. Puis le détachement se rend à Marseille ; et, comme il y entrait, une émeute éclate, le commandant s'y oppose, il est mis à la lanterne.

2) *Bulletin du Bibliophile*, 1863.

©BIUM

C. Mazeret

PATENTE DE Medecin

25 Centimes

DÉPARTEMENT DE LA SEINE, Canton de Paris.

COMMUNE DE PARIS, dont la population est au-dessus de cent mille ames.

BON POUR L'AN CINQUIEME DE LA RÉPUBLIQUE.

N°. 127

1er ARRONDISSEMENT.
Section des Th. Italiens
Rue des Batailles
N°. 2619.
et du Rôle 25/18

Bureau de l'enregistrem.

N°. de la Quittance 223

NOUS COMMISSAIRES des Contributions directes de la Commune de Paris, Département de la Seine, sur la présentation et remise à nous faites par le Citoyen Mazeret (Jean) ayant son principal domicile dans la Commune de Paris, de la quittance à lui délivrée le vingt sept Nivose par le Citoyen Meslon Receveur au Bureau de l'enregistrement de la division des Champs Elysés sous le N°. 223 de son Registre de recette de laquelle il résulte que ledit Citoyen Mazeret a déclaré vouloir exercer la Profession de medecin et qu'il a payé la somme de Quatre vingts Livres savoir : celle de Cinquante Livres pour le droit fixe, et celle de Trente Livres pour le dixième de la valeur locative de l'habitation par lui occupée suivant le tarif et la loi du 6 Fructidor an 4, pour l'an Cinquième

Lui avons en conséquence délivré la présente Patente, au moyen de laquelle il pourra exercer pendant l'an cinquième : ladite Profession de Medecin sans trouble ni empêchement, en se conformant aux lois et réglemens de police.

Et a ledit Citoyen Mazeret signé tant au Registre sous le N°. 127. ci-dessus, que sur la présente.

Fait et délivré à Paris, le 24 Nivose an 5e de la République Française, une et indivisible.

Enregistré le même jour au Secrétariat dudit Commissaire, Fol. N°. 22.

Vu par le Commissaire du Directoire Exécutif, près le Bureau central du Canton de Paris, le 7 Pluviose an 5 de la République Française.

Mazeret Requérant. Commissaire. Commissaire.

Secrétaire en chef

Secrétaire du Cn du Directoire Exécutif.

UNE PATENTE DE MÉDECIN, EN L'AN V DE LA RÉPUBLIQUE

©BIUM

ÉCHOS ET NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

Le poète Scarron et sa maladie.

Le poète SCARRON va avoir sa plaque commémorative, sur la maison où il est né, au nº 54 de la rue de Turenne.

Scarron était, comme chacun sait, tout contrefait. Mais sa déformation, de quelle nature était-elle ? Là-dessus, les avis sont partagés. Nous avons essayé jadis d'élucider le problème, et ceux que la question intéresse trouveront dans notre travail (1) de quoi satisfaire leur curiosité.

Nouvelle chaire d'histoire de la médecine.

Une société pour l'étude de l'histoire de la médecine a été fondée en Hollande; le président en est le Dr PEYPERS, l'éditeur bien connu de la revue historique *Janus*. On annonce, d'autre part, qu'une chaire d'histoire de la médecine a été récemment créée à l'Université de Maryland; ce serait la première fondation de ce genre aux Etats-Unis. Le Dr Eugène F. CORDELL, de Baltimore, auteur d'Essais sur la médecine dans Horace et Juvénal, a été désigné pour occuper cette chaire.

La patente des médecins.

M. Paul Bertrand vient de faire adopter par la Chambre un amendement tendant à substituer le taux du douzième et du quinzième à celui du dixième et du douzième, pour les chirurgiens, médecins, et officiers de santé, en ce qui concerne la patente professionnelle.

La patente des médecins aurait été, selon M. Picard, notre confrère de la *Gazette médicale de Paris*, instituée par la loi du 1er brumaire an VII. Est-ce bien exact? Nous publions dans ce nº une patente de médecin, du 28 nivôse an V de la République, établie, dit son libellé, « suivant le tarif et la loi du 6 fructidor an 4, pour l'an cinquième ».

En 1850, tout médecin pratiquant avait à acquitter, outre un droit fixe de 50 francs, un droit proportionnel équivalant au 10e du loyer. La loi du budget de 1851 imposa les médecins au 15e du loyer. Depuis, les charges du médecin n'ont fait qu'augmenter; il n'y a que le fisc qui ne diminue pas ses exigences.

Les anciennes Écoles de médecine et de chirurgie.

Puisqu'il vient d'être à nouveau question de l'ancienne Ecole de la rue de la Bûcherie, relevons cette note de l'érudit Fournier (2), dans sa savante édition du *Livre Commode des Adresses* du sieur Abraham du Pradel, cet almanach Bottin du XVIIe siècle :

« Les Ecoles de médecine et de chirurgie étaient déjà rue de la Bûcherie en 1472. Les bâtiments en furent reconstruits en 1676, à l'exception d'un portail du XIVe siècle, qui existait encore il y a quelques années. En 1744, on avait refait l'amphithéâtre, dont le dôme se voit toujours dans la maison qui porte le nº 13, au coin de la rue de l'hôtel Colbert. Ce n'est qu'en 1774 que ces écoles furent transférées où nous les voyons, dans l'ancien collège de Bourgogne, reconstruit exprès, et qu'on avait acheté aux Bénédictins, qui justement y avaient établi une école de chirurgie. »

(1) Cf. *le Cabinet secret de l'Histoire*, 3e série.
(2) *Livre Commode*, édition FOURNIER, t. I, p. 141-142 (n.).

©BIUM

Informations de la « Chronique »

La chirurgie dans le roman contemporain.

« L'histoire de la médecine ne comprend pas seulement, à notre avis, l'exposé des doctrines des différentes écoles, depuis Hippocrate et Celse, jusqu'à Laënnec et Pasteur; ce n'est pas seulement une biographie des savants qui ont illustré la médecine, mais c'est aussi les rapports des médecins avec la société; par extension, une Histoire de la médecine doit, pour être complète, noter l'influence de ces derniers sur les temps contemporains, en ce qui concerne les individus, les arts, et en particulier la littérature (1). »

Voilà qui est fort bien dit et nous n'avons qu'à contresigner; mais poursuivons la lecture du travail soumis à notre appréciation.

L'histoire de la médecine ne doit pas ignorer « qu'une école littéraire a surgi, qui s'est appelée « l'Ecole du document humain », que l'on appellerait mieux actuellement : l'*Ecole de la morbidité psychique et de la pathologie, tant individuelle que sociale.* »

Enfin, elle doit se préoccuper des « assauts que la réputation médicale a, de nos jours, à subir, soit d'une presse malveillante exploitant les erreurs de médecins amoraux et déclassés, soit de romans iatrophobes, répandus à des milliers d'exemplaires ».

Qu'importe le roman? diront nos confrères; il n'a aucune valeur scientifique et sociale. Grave erreur, le roman étant devenu, sous sa forme accessible au grand public, l'instrument le plus puissant de diffusion des idées, bonnes ou mauvaises, surtout de ces dernières.

« Moins que jamais donc — je reprends le texte du Dr Brimont, — le médecin doit rester étranger au mouvement littéraire. Il a, d'ailleurs, large place dans l'élite de la société, et si le politicien est excusable d'ignorer le salon de peinture; le gros négociant, la littérature; l'astronome, les épreuves sportives; le médecin, par le fait même de sa culture intellectuelle, de sa profession, de la diversité des études qu'il a faites, doit pouvoir connaître et comprendre chaque art, comme chaque science. »

***

Comment le romancier est-il arrivé à chercher ses sujets dans le domaine de la chirurgie? Les raisons en sont multiples; M. le Dr Brimont croit pouvoir les ramener à quatre :

I. — L'habitude prise par le littérateur de décrire les cas pathologiques lui a fait épuiser successivement les différents chapitres de la médecine. En premier lieu, l'hystérie, l'épilepsie, les divers

(1) *Romanciers et chirurgiens*, par le Dr Ernest Brimont. Thèse de doctorat, Bordeaux, imprimerie Cadoret, 1903. Nous devons féliciter le Dr Régis d'avoir inspiré une pareille thèse, qui fait autant d'honneur au maître qui l'a conçue qu'à l'élève qui l'a exécutée. Que M. le professeur Moraché, qui encourage de pareils travaux, veuille bien accepter l'hommage de notre gratitude.

©BIUM

états mentaux morbides (1), constituent le fond de nombreux romans.

L'alcoolisme et ses méfaits, tant individuels que sociaux, font l'objet de multiples descriptions, et c'est par douzaines qu'on pourrait compter les « Coupeau », dans la littérature actuelle.

La tuberculose, en dépit des crachats verdâtres et de l'amaigrissement squelettique de la malade, est poétisée par bon nombre d'écrivains.

Que de phtisiques, au théâtre comme dans les romans ! C'est l'émouvante *Dame aux camélias* (2) ; c'est la pauvre Mimi et c'est Francine dans la *Vie de Bohème* (3) ; c'est la délicate Simone, dans *Mariage blanc* (4), c'est la douce amante du Dr Stival, dans *La force du mal* (5) ; c'est la petite couturière du *Mal nécessaire* (6), minée par la tuberculose, mais heureuse dans son adoration muette pour le Dr Bordier, etc., etc.

La syphilis, par contre, n'a pas jusqu'ici joui d'une grande faveur auprès des romanciers. C'est une maladie des organes « honteux », et cette conception malheureuse, créée et affermie par vingt siècles de préjugés, a désigné organes et lésions à l'horreur de tous, comme la lèpre. Il fallait l'esprit préparé à la médecine de M. Couvreur (*Les Mancenilles*) ou le zèle inlassable de propagande sociologique de M. Brieux (*Les Avariés*), pour aborder hardiment un tel sujet. Ce sont là à peu près les seules tentatives en ce sens, avec l'œuvre de Michel Corday : *Vénus ou les deux risques*.

« Ainsi donc hystérie, folie, tuberculose, syphilis ont été étudiées et décrites à grand renfort de traités spéciaux par le romancier ; il semblait avoir épuisé le filon pathologique, et tel que le mineur abandonnant la galerie où il ne trouve plus le précieux minerai, il allait enfin quitter l'hôpital, mais..... il s'arrête devant une porte entr'ouverte : c'est la porte de la salle d'opérations. »

II. — Un autre motif a guidé le romancier dans son choix d'un nouveau sujet, c'est l'immense vulgarisation des opérations depuis l'ère antiseptique ; du jour où il a pu tenter les interventions les plus audacieuses, sans faire courir de trop grands risques à son malade, il s'est tout permis.

Le chirurgien est devenu le puissant du jour ; il a eu des adulateurs et fatalement les détracteurs sont venus à leur suite : « effet inhérent à toute suprématie sociale. »

III. — On comprend facilement aussi que les ovariotomies et hystérectomies devaient, en cette époque de dépeuplement progressif, fournir aux détracteurs de la chirurgie un grief nouveau. « Quoi de plus simple, en effet, dans les déductions logico-scientifiques du public et du romancier, que d'arriver à la conclusion suivante : le chirurgien enlève les organes générateurs de l'espèce, donc il est « la » cause de la dépopulation actuelle. Sans se préoccuper de l'âge des opérées, souvent arrivées à la ménopause, sans

---

(1) Lire *La folie dans l'art dramatique*, par M. le Dr Régis, chargé du cours de psychiâtrie à la faculté de Bordeaux. Congrès de Grenoble, 1902.
(2) Alexandre Dumas fils, *La Dame aux camelias*.
(3) Henri Mürger, *Scènes de la vie de Bohème*.
(4) Jules Lemaitre, *Mariage blanc*.
(5) Paul Adam, *La Force du mal*.
(6) André Couvreur, *Le Mal nécessaire*. Plon et Nourrit. 1899.

©BIUM

prendre souci des lésions qui ont nécessité l'intervention, souvent incompatibles avec la fécondation, la grossesse ou l'accouchement, mais forts des statistiques puisées souvent même en des thèses médicales, les romanciers ont crié bien haut au malthusianisme outrancier et systématique des « châtreurs ».

Evidemment, pendant une certaine période, l'abus de la castration féminine avait été flagrant. Médecins et chirurgiens eux-mêmes ont été d'ailleurs les premiers à le constater et à le combattre ; ils n'ont pas attendu pour le faire les pseudo-romans mi-littéraires, mi-médicaux, ou plutôt ni l'un ni l'autre, dont le premier date de 1894. En effet, dès 1889, le docteur Pichevin dénonçait hardiment les abus de la castration et, en 1890, Doléris menait sa campagne en faveur de la gynécologie conservatrice.

IV. — Enfin le Dr Brimont expose un quatrième et dernier argument: c'est l'interprétation qui a été faite des excès de certains chirurgiens, dans des cliniques particulières, qui a poussé les romanciers à les prendre pour cible.

L'auteur fait suivre ces prémisses de l'exposé de son plan ; il étudiera successivement :

1° La description chirurgicale dans le roman ;

2° Les chirurgiens tels que les voient les romanciers ;

3° L'ovariotomie et ses conséquences, toujours d'après les romanciers.

Les cas sont relativement peu nombreux où les romanciers ont dépeint minutieusement une scène de chirurgie. Il est, en effet, difficile, pour décrire des tableaux spéciaux et techniques, de faire dans la multitude des détails une sélection nécessaire et suffisante, d'éviter, en un mot, l'excès par abus de précision.

« Flaubert, le premier, semble-t-il, relate dans *Madame Bovary* une opération : la ténotomie d'un pied-bot ; mais, chose évidente, il a surtout voulu satisfaire son ironie contre le bourgeois....

« Zola avait beau jeu, dans son livre *Fécondité*, de nous offrir une ovariotomie ; il y a, en effet, dans son roman, des ovariotomisées ; leur observation est assez complète, mais nous n'assistons pas à l'opération. « Il fallait donc qu'il n'y ait pas seulement une simple difficulté de description : le génie de Zola, qui savait puissamment traduire toute impression visuelle, n'aurait pas reculé devant un tel obstacle. Il fallait qu'il y ait vraiment une *impossibilité littéraire*. Notons cependant qu'il a relaté ailleurs d'autres opérations que l'ovariotomie : c'est dans *La Débâcle* que nous trouvons le récit succinct, en même temps que précis, d'une désarticulation de bras et d'une amputation de pied.

« Un peu plus loin, nous trouvons l'amputation de la jambe du capitaine Beaudoin... »

Enfin, pour terminer le chapitre sur « la description chirurgicale dans le roman », M. Brimont n'a garde d'omettre *Le Mal nécessaire*, de Couvreur, où sont décrites deux opérations : une hystérectomie abdominale, et une trépanation, dans un cas de méningite tuberculeuse.

« M. André Couvreur était bien placé pour décrire des scènes chirurgicales, secondé qu'il était par l'habitude de manier la plume; il avait été pendant trois ans l'assistant d'un de nos plus grands chirurgiens de Paris : c'est ainsi qu'il a pu s'attaquer à l'impossibilité littéraire que nous signalions plus haut ; mais cela ne veut pas

©BIUM

dire qu'il soit sorti victorieux de sa tentative ; il a produit des tableaux exacts sans doute, mais ce qui peut avoir de l'attrait pour le chirurgien qui assiste à une opération ou qui en lit le compte-rendu, doit en être totalement dénué pour le lecteur, commerçant, rentier ou « intellectuel ». Le lecteur n'a pas cette tournure d'esprit particulière, lentement formée par de longues études spéciales, et, d'autre part, il ignore les nombreux mots d'allure barbare qui composent l'idiome médical. »

La critique nous paraît juste : si vous voulez parler au public, employez une langue qu'il comprenne ; ou vous serez obligé d'accompagner votre prose d'un lexique des termes techniques, ce qui donnera à votre roman une allure par trop rébarbative.

***

Comment les romanciers ont-ils *vu* les chirurgiens ?

Lucien Mühlfeld fait dire au baron Heurtel, dans l'*Associée*, à propos des goûts cynégétiques des chirurgiens : « Ils savent regarder le carnage. Loin qu'il les effraie ou les glace, le sang les échauffe. Des pamphlets les comparent à des bouchers ; c'est un peu grossier. Mais ils ont dans leurs cervelles savantes des âmes de veneurs et de louvetiers... » (p. 169).

Louvetiers, veneurs, bouchers, ces épithètes brutales ne visent après tout qu'un goût professionnel exagéré ; il y a pis, et le Dr Gaude, de Zola ; le Dr Caresco, de Couvreur ; le Dr Trojan, de Camille Pert ; le Dr Wenceslas, de Dubarry ; le Dr Dehan, de Daniel Riche ; les Drs Tabard, Malasvon et Sorniude, de Léon Daudet, etc., etc., sont plus vivement attaqués encore.

Mais nous préférons vous renvoyer à la thèse du Dr Brimont pour les détails ; les types que nous venons de citer y sont tour à tour passés en revue et analysés avec beaucoup de finesse. Notre jeune confrère montre l'outrance du procédé chez les romanciers, dont quelques-uns sont des médecins, ou des évadés comme Léon Daudet, et qui visent à l'effet un peu « gros », pour amuser le public au spectacle de nos prétendus crimes.

Nous venons de nommer M. Daudet ; vous pensez aussitôt aux *Morticoles ;* mais, dans un autre roman, *Suzanne,* ce satirique exaspéré a esquissé la silhouette d'un chirurgien gynécologue, le Dr Bourade, qu'on a surnommé *le fléau des ventres*.

Il convient, pour être complet, de citer une dernière œuvre antimédicale de M. Daudet, nous voulons parler de *Sébastien Gouvès.* « Il avait, dans *Les Morticoles,* fouaillé les grands maîtres, pour leur charlatanisme éhonté ; dans *Sébastien Gouvès,* il montre le prince de la science officielle, le riche et célèbre Ephraïm Mercier, qui vole le fruit des travaux d'un honnête et pauvre savant. Sur un tel canevas, M. Daudet avait beau jeu encore d'étaler la corruption de la société, et, dynamiteur à sa manière, d'ébranler le vieil édifice par ses paradoxes torturés, ironiquement atroces et horribles. »

Dans tous les romans « chirurgicaux » que M. Brimont a étudiés, *Les Florifères, Stérile, Les Morticoles, Le Mal nécessaire, Fécondité, Le Docteur Mort-aux-Gosses,* etc., il est question de l'ovariotomie (1) ;

(1) Récemment encore, M. Maurice Landay publiait un roman, *La Grappe*, forçant la vente et la lecture par une hyperbolique réclame. Dans ce livre, l'auteur cherche à démon-

©BIUM

que le romancier ait pris à tâche de critiquer soit les chirurgiens, soit leurs opérées, soit l'opération elle-même, qu'il regarde comme une cause de dépeuplement ou de maux autrement dangereux que ceux destinés à être guéris par l'intervention chirurgicale.

En résumé, que conclure de cette incursion du romancier sur le domaine chirurgical ? C'est qu'il est démontré une fois de plus qu'on ne peut pas, suivant l'énergique expression de M. Brunetière, « faire de l'art avec la science et avec de l'industrie ».

*
* *

Sur les rapports généraux de la littérature avec la science, M. Lanson, M. Robert Fath, et plus particulièrement M. René Doumic, ont dit tout ce qu'il y avait à dire ; nous retiendrons seulement les conclusions de ce dernier, que M. Brimont a eu, du reste, l'esprit de faire siennes, et il ne pouvait en choisir de meilleures :

« Que le littérateur évite d'abord de se prendre pour un savant. Le moindre accident auquel il s'exposerait en cédant à cette illusion fâcheuse serait encore de se faire moquer de lui. Qu'il écoute plutôt sur quel ton les savants parlent de la science des littérateurs ! Au reste, s'il fait des romans et des pièces de théâtre, au lieu de disséquer des corps et de se pencher sur le microscope, c'est apparemment que son tour d'esprit et le genre de ses études l'ont préparé à devenir romancier ou auteur dramatique, plutôt que médecin ou chimiste. Quand il traite des sujets scientifiques, et faute d'apercevoir la complexité des questions, il a une tendance à tenir pour résolus les problèmes que la Science, avec tout son effort, a réussi seulement à poser, il s'empare des hypothèses qui séduisent son imagination et en tire avec assurance des déductions qui le mènent tout droit à l'absurde.

« Eût-il réussi à s'approprier la matière des livres des science, l'écrivain n'aurait encore rien fait de ce qui concerne son métier. Mettre en vers la loi de Mariotte ou découper en actes les traités des spécialistes..., est pareillement vain.

« *La vulgarisation scientifique est une besogne qui peut avoir son utilité, mais qui n'intéresse ni la science, ni la littérature* (1). »

Nous n'avons jamais soutenu d'autre thèse (2).

L'Hôtel de la Pharmacie centrale de France. — Ses étapes historiques.

Etes-vous parfois passé dans une rue, plutôt une ruelle étroite de l'ancien quartier de la Mortellerie (3), que la plaque bleue vous désigne sous le nom de *rue de Jouy* ? Au n° 7, vous aurez certainement remarqué un hôtel de belle apparence, avec porte monumentale, qui donne accès dans une vaste cour rectangulaire, bor-

trer que l'avortement peut être excusable devant la loi et devant les juges ; seule, l'ovariotomie est toujours un crime. Les chirurgiens n'ont qu'à bien se tenir !...

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1901.

(2) Cf. nos enquêtes sur la *Médecine dans le roman contemporain* et particulièrement notre interview de Zola. (*Chronique médicale*, 1895, p. 674 et suiv.)

(3) Ainsi nommé, à cause des *morteliers*, gâcheurs de plâtre et de mortier, qui ont habité de tout temps et continuent à habiter encore ce quartier.

©BIUM

dée de magnifiques corps de logis : c'est *la Pharmacie centrale de France*, l'ancien *Hôtel d'Aumont*.

Le plus ancien titre de propriété qui ait été découvert par l'historiographe de l'hôtel d'Aumont, le savant M. SELLIER (1), est une sentence du Châtelet, datée du 28 février 1428, maintenant aux marguilliers de l'église Saint-Gervais, la propriété d'une maison sise rue de Jouy, à charge par eux de continuer à payer chaque année à l'Hôtel-Dieu une rente de 26 sous et 8 deniers parisis.

En quelles mains passe ensuite l'immeuble des marguilliers, nous n'en prendrons pas souci, jusqu'au jour où y naîtra un homme qui aura sur les destinées de notre pays une influence capitale, nous avons nommé le cardinal de Richelieu.

Si nous nous en rapportons à l'auteur d'un *Dictionnaire géographique et historique*, publié en 1705, Armand-Jean du Plessis, le futur ministre de Louis XIII, serait né « à Paris, en l'an 1585, dans la rue de Jouy, où est à présent l'hôtel d'Aumont ».

L'accouchement fut des plus pénibles et faillit coûter la vie à la mère et à l'enfant ; on dut, pour ce motif, retarder le baptême, qui eut lieu, à l'église Saint-Eustache, huit mois après la naissance : les du Plessis habitaient alors rue du Bouloi, et c'est ce qui explique comment certains historiens, tels que M. Hanotaux, ont fait naître Richelieu dans cette rue, et non rue de Jouy.

Nous venons d'expliquer d'où est née cette erreur. On sait, d'autre part, que la mère du jeune Armand était de passage à Paris; « pressée par les symptômes douloureux d'une délivrance prochaine, peut-être prématurée, elle dut, en hâte, s'arrêter en une maison amie, naguère le logis du *Croissant*, celui-là même dont les hôtes devinrent plus tard ses alliés. » Il est donc très probable que Richelieu est né dans la maison qui devint plus tard l'hôtel d'Aumont.

Dans le même logis, habita un oncle à la mode de Bretagne de l'auteur du *Roman comique*, de l'époux contrefait de la Maintenon : il se nommait Michel-Antoine Scarron, dont la fille épousa Antoine d'Aumont, marquis de Villequier, qui fut fait, par la suite, maréchal de France. C'est à Michel-Antoine Scarron qu'on doit l'édification du grand hôtel d'Aumont, qui était presque entièrement terminé en 1648.

Le premier architecte en fut le célèbre Louis Le Vau, le même qui construisit l'hôtel Lambert, dans l'île Saint-Louis, les châteaux de Vaux et du Raincy, le collège des Quatre-Nations, aujourd'hui le palais de l'Institut, etc.; le premier entrepreneur n'en fut autre que Villedo qui, venu à Paris en sabots, s'enrichit sous le règne de Louis XIII. Le fameux François Mansart y travailla plus tard, et c'est à lui, notamment, qu'on devrait la façade de l'hôtel, où les deux lettres entrelacées A, D, rappellent le nom de l'ancien propriétaire, le maréchal Antoine d'Aumont. Il ne reste malheureusement plus trace de l'escalier qu'aurait construit Mansart, pas plus que des ouvrages de peinture de Simon Vouet et de Charles Le Brun.

---

(1) *La Pharmacie centrale de France*, par Ch. SELLIER, conservateur-adjoint du musée Carnavalet. En souscription à la Pharmacie centrale, 7, rue de Jouy. Prix du volume broché : 6 fr.

©BIUM

L'hôtel fut, pendant plus d'un siècle, la propriété des ducs d'Aumont, qui s'y succédèrent assez rapidement : ils moururent presque tous d'apoplexie, comme par une sorte de fatalité héréditaire. L'un d'eux fut frappé d'une attaque en 1723, chez sa maîtresse, la Dangeville, qui dut le faire reconduire dans un fiacre, à l'hôtel d'Aumont, accompagné d'un chirurgien. Il succomba deux jours après. Cette attaque, qui était la seconde, était survenue, dit-on, à la suite d'une indigestion de poisson.

Son fils mourut de la variole, en 1723. Le dernier duc d'Aumont abandonna l'hôtel de ses ancêtres en 1756.

Détail curieux : il y a eu un duc d'Aumont qui, peu avant la Révolution, était un des élégants qui donnaient le ton pour les modes, les chevaux et les équipages. Ses écuries étaient célèbres ; les râteliers étaient en acajou, les auges en marbre et les croisées en verre de Bohême. C'est lui qui a laissé son nom à ce superbe mode d'attelage à quatre chevaux, dit *à la d'Aumont*.

Après les d'Aumont, leur hôtel, sinon en totalité, au moins en grande partie, échut à un Terray, frère du fameux ministre d'Etat, contrôleur général des finances à la fin du règne de Louis XV.

Le 4 décembre 1771, le grand salon de l'hôtel servait pour une cérémonie mémorable : on signait, ce jour-là, le contrat de mariage de l'illustre Lavoisier, le fondateur de la chimie moderne, dont la *Pharmacie centrale* peut se montrer, à bon droit, fière de revendiquer le glorieux patronage. La femme du grand chimiste, âgée de quatorze ans à peine, était la petite nièce de l'abbé Terray et de Pierre Terray. Jusqu'au dernier moment, on sait que Lavoisier avait conservé l'espoir d'être sauvé. Peu de temps avant sa mort, il disait à l'astronome Lalande « qu'il travaillerait, *qu'il se ferait pharmacien pour vivre* ». Tout fut tenté pour le dérober à l'échafaud ; les démarches furent vaines et il périt le même jour que son beau-père.

Disons, en terminant, que c'est le 18 octobre 1859, que la Pharmacie centrale de France acquit l'ancien hôtel d'Aumont, des héritiers d'un M. Petit, ancien chef d'institution, qui eut, entre autres élèves, Rathery, l'érudit bibliothécaire, Saint-René Taillandier, Edouard Thierry, Paul Meurice, qui y acheva ses humanités ; enfin, le directeur actuel de la Pharmacie centrale lui-même, le très sympathique M. Charles Buchet.

Les origines de l'Internat.

M. le Dr Ray. Durand-Fardel, secrétaire général du Comité du Centenaire de l'Internat, vient de publier, chez l'éditeur Stenheil, le travail dont il avait été chargé par ses collègues, sur l'historique de l'institution qui compte un peu plus d'un siècle d'existence : l'internat en médecine et en chirurgie date, en effet, du 4 ventôse an X (23 février 1802). « Il a été institué tel qu'il fonctionne encore aujourd'hui, au moins dans ses grandes lignes, par les articles spéciaux du *Règlement général pour le service de santé des hôpitaux et hospices civils de Paris*, promulgué, à cette date, par le Conseil général des hospices.

« Il est certain qu'en fait, il existait depuis longtemps, dans les

©BIUM

hôpitaux de Paris, des élèves logés et nourris, chargés de surveiller et de panser les malades. Mais cette fonction leur était dévolue dans des conditions et avec des attributions peu comparables à celles de l'internat actuel. »

Les premiers internes (1), ou, pour mieux dire, les premiers médecins logés dans un hôpital ont été... des chirurgiens. Le Dr Corlieu nous a renseigné (2) sur le mode de recrutement de cet état-major chirurgical.

« Jusqu'au commencement du XIXe siècle, écrit-il, le service chirurgical de l'Hôtel-Dieu était fait par un chirurgien en chef, appelé aussi chirurgien-major. Il était secondé par un *gagnant-maîtrise*, sorte de chef de clinique ; par dix ou douze compagnons chirurgiens, qu'on pourrait assimiler aux internes d'aujourd'hui ; par des commissionnaires, dont le nombre a varié de douze à cent vingt, et fut réduit à soixante-quatorze en 1726, et par un nombre illimité d'externes. »

Le *gagnant-maîtrise* était choisi parmi les compagnons et par rang d'ancienneté ; il était logé, chauffé, éclairé et nourri, et restait en fonction pendant six ans.

Les *compagnons* ou garçons chirurgiens étaient pris parmi les commissionnés, après examen subi par devant un médecin de l'Hôtel-Dieu, le chirurgien-major et le gagnant-maîtrise. Ils se partageaient les fonctions du service, étaient préposés à la réception des malades, à la salle d'opérations, à la salle des fractures, à l'infirmerie, etc. Ils étaient de garde pour l'admission des malades, pour la visite desquels on leur adjoignit, en 1661, « une femme honneste, d'âge de cinquante ans environ », en raison des plaintes auxquelles donnaient lieu parfois les libertés qu'ils prenaient avec les jolies patientes.

Les *commissionnés* ou *commissionnaires* étaient choisis parmi les externes après examen.

---

(1) Nous ne traitons ici que des origines de l'internat, mais il y aurait encore beaucoup à glaner dans la très intéressante monographie de M. Durand-Fardel. Contentons-nous pour aujourd'hui d'une gerbe modeste.

M. Durand-Fardel nous révèle, par exemple, qu'en 1819, le Dr Véron fut nommé, au concours, le premier des internes de deuxième classe (sortes d'internes provisoires, destinés à remplacer les internes manquants). On sait que ce succès ne le retint pas dans la voie médicale : les premières pages des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* expliquent comment une saignée malheureuse mena le Dr Véron à être Directeur de l'Opéra.

Nous aurions voulu plus de détails sur les salles de garde : M. G. Lenôtre a publié jadis, dans *le Monde illustré*, une série d'articles, que M. Durand-Fardel aurait consultés avec profit.

A propos de Gambetta, notre confrère aurait pu rappeler que le futur grand homme alla souvent à Bicêtre, au temps où Laborde y était interne : nous tenons le renseignement du Dr Laborde lui-même, qui, du reste, en a, je crois, parlé dans sa biographie psychologique de Gambetta.

Nous ignorions, par contre, le rôle joué par les internes dans l'affaire dite des " quatre sergents de La Rochelle ". (V. p. 101 du livre du Dr Durand-Fardel)

Très curieuses également les « notes » sur les journées de 1848, dues au Dr Landau, et qui donnent bien la physionomie d'une salle de garde de l'époque (idem, ibidem, p. 102-103).

Le chapitre des « évadés de l'Internat » aurait pu être plus étendu et ne pas se borner à mentionner, outre le Dr Véron, Sainte-Beuve, Littré : Cuvier, nommé sous-directeur de la Banque de France, et Hubert-Valleroux 1868), entré dans les ordres. Il nous semble qu'en feuilletant la collection de la *Chronique*, on aurait trouvé d'autres noms. Mais ce sont là simples observations, qui ne diminuent en rien la valeur très grande du travail de M. Durand-Fardel, lequel n'a pas eu à sa disposition, nous le savons, tous les moyens d'information qui lui étaient nécessaires.

(2) V. *France médicale*, 1898, et *Gazette des Hôpitaux*, 1901.

©BIUM

Enfin les *externes* passaient aussi un examen, qui ne devait pas être bien difficile ; il leur fallait surtout présenter un mémoire.

Puisque les *compagnons* sont les ancêtres des internes d'aujourd'hui, il est intéressant de connaître exactement leurs fonctions et leur genre de vie ; on s'en fera une idée par la lecture du règlement suivant, paru le 14 juin 1655 :

I. — A cinq heures précises sortiront de chez leur maistre et à cinq heures et demi commenceront à penser les blessez, que le maistre-chirurgien leur aura donné et mis en main.

II. — Ils auront leurs appareils prests du jour de devant, lesquels ils feront eux-mesmes, et ne les laisseront faire par autres, soit pensionnaires ou externes, et seront faits dans la chirurgie et non ailleurs.

III. — Qu'ils penseront leur blessez eux-mêmes, avec un soing très particulier, grande charité, douceur et affection et n'en obmettront aucuns de ceux qui leur sont donnez à penser et ne s'absenteront ausdites heures auxquelles ils doivent penser les malades des salles, auxquelles ils sont commis pour travailler, souz couleur que les pensionnaires ou externes suppléeroient à leurs défauts.

IV. — Après avoir pensé leurs blessez, reporteront tous leurs apareils dans la chirurgie, comme aussy les réchaux, après qu'ils auront jeté le feu dans les cheminées des ofices, et ne laisseront rien traîner dans les salles.

V. — Que s'il arrive, comme il est assez fréquent, que les sieurs Petit, maistre-chirurgien, ou Angot, fassent quelques opérations, dissections ou ouvertures de corps, comme ils le doivent faire alternativement, lors les compagnons, après avoir pensé leurs malades et blessez, s'y pourront trouver, pour veoir, entendre et aprendre les renseignements qui leur seront donnez par lesdits sieurs Petit et Angot, pour cognoistre d'où peuvent provenir les causes du mal duquel il s'agira.

VI. — Après, ceux qui seront de garde, ou qui auront soin de tenir les lieux de la chirurgie nettement, pourront aller estudier, et ne laisseront rien traisner en icelle, enfermeront les médicaments, onguents et autres drogues dans leurs armoires, souz la clef, pour empescher que la poussière et ordure ne s'amassent sur lesdits médicaments.

VII. — A onze heures, lorsque la cloche sonnera, se rendront tous au réfectoire pour disner.

VIII. — Après disner, iront faire les seignées du bras, pieds, ventouses et autres ordonnances du médecin et maistre chirurgien, qu'ils observeront ponctuellement, et obéiront aux ordres dudit maistre chirurgien, auquel ils porteront l'honneur et le respect qu'ils doivent à un maistre.

IX. — A deux heures précisément commenceront à penser les malades, jusqu'à quatre heures et demie, avec le mesme soin et ordre cy-devant prescrit.

X. — Après ces choses faites, iront en la chirurgie faire leurs apareils pour le lendemain matin, et n'y aura autres personnes dans ladite chirurgie que lesdits compagnons, à ce que ce soient eux-mesmes qui préparent leurs dits médicaments et emplastres, et qu'estans faits, ils les resserrent dans l'armoire proprement.

XI. — Qu'ils feront et prépareront les cataplasmes eux-mesmes et ne les laisseront faire par les malades n'y par autres.

XII. — Que les bassins dans lesquels sont lesdits cataplasmes ne traîneront par les salles ains seront portez et serrez dans la chirurgie, et chaque compagnon les nettoiera à son tour.

XIII. — Qu'après, ceux qui seront de garde pour les malades iront à leur garde de semaine.

XIV. — A six heures, lorsque la cloche sonnera se rendront pareillement tous au réfectoire pour souper.

XV. — A l'issue du souper, chacun ira dans son ofice pour faire les seignées et autres remèdes ordonnez par les médecins et chirurgien, et quand il n'y en auroit point, ils ne laisseront d'aller voir en quel estat sont leurs blessez et penser ceux qui auront esté ordonnez du maistre trois et quatre fois, s'en trouvant de cette nature et qualité.

XVI. — Que les pensionnaires ny externes ne toucheront ny ne penseront aucuns malades, si ce n'est par l'ordre du maistre chirurgien.

XVII. — Que deffenses sont faites à tous compagnons de transporter aucuns onguents hors de la chirurgie, d'en laisser sur les tablettes des lits des malades, et de leur en bailler pour en faire des emplastres.

XVIII. — A huit heures précises se trouveront chez leur maistre, depuis la Saint-Remy jusques à Pasques, et depuis Pasques à la Saint-Remy à neuf heures.

XIX. — Ne sera reçeu de compagnon chirurgien qu'il n'ait esté examiné exactement par les médecins et chirurgien, et qu'ils n'ayent l'aage de dix-huit à vingt ans.

XX. — Ne pourront lesdits compagnons chirurgiens demeurer plus de quatre ans dans ladite Maison, à s'emploier continuellement au service des malades et blessez, selon qu'il est ordonné cy-dessus.

©BIUM

XXI. — Ne pourront avoir aucune practique en ville, pour quelque prétexte que ce soit, mais si cela est sceu, seront congediez.

XXII. — Leur sera demandé lors de leur réception, s'ils se peuvent entretenir les quatre années durant, afin qu'ils puissent servir actuelement les pauvres et qu'ils ne puissent prétendre aucune récompense d'eux.

XXIII. — Il leur est enjoint de garder la paix, et en cas qu'il leur arivast quelque différent ils auront recours au maistre chirurgien pour les accorder (1).

Le 14 mai 1749, un *Règlement sur le service chirurgical de l'Hôtel-Dieu* complète les dispositions antérieures.

Ne seront reçus aucuns malades dans les salles de l'Hostel-Dieu qu'ils n'aient été préalablement visités et trouvés de la qualité requise pour cette maison, sçavoir les hommes par l'un des douze compagnons chirurgiens de l'Hostel-Dieu, et les femmes et filles par visiteus préposée à cet effet.

Le compagnon chirurgien qui sera de service à la chambre de visite, et la visiteuse ne pourront, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce puisse] être, sortir hors de l'Hostel-Dieu, ni s'éloigner de la chambre de visite, si ce n'est pour aller au réfectoire ou la nuit pour se coucher, et à l'égard du compagnon pour aller aux pansements, et dans l'un ou l'autre des trois dits cas, s'il survient des malades à visiter, et le compagnon et la visiteuse, chacun en ce qui les concerne, seront tenus, aussitost qu'ils seront avertis, de venir sans délai faire la visite desdits malades.

Ni le compagnon, ni la visiteuse ne pourront se faire remplacer par d'autres personnes de dehors, ni le compagnon, par des chirurgiens externes de l'Hostel-Dieu ou autres.

Les compagnons et la visiteuse auront attention, lors de la visite, de n'admettre que les personnes attaquées de maladies que l'on peut espérer de guérir, de renvoyer tous ceux dont les maux se trouvent incurables ou qui auront des maux vénériens.

Lorsqu'ils douteront si la maladie est incurable ou vénérienne, ils auront recours au chirurgien-major et n'admetteront le malade qu'après l'avoir consulté et en conséquence de son avis.

Les six compagnons chirurgiens de l'Hostel-Dieu qui doivent être de service dans la chambre de garde s'arrangeront entre eux de manière que le jour et la nuit, en tout temps et à toute heure, on puisse en trouver qui soient prêts au premier avertissement à porter les secours nécessaires aux malades dans les différentes salles.

Ces six compagnons ne pourront ni découcher hors la chambre de garde, ni se faire remplacer par les chirurgiens externes de l'Hostel-Dieu, ni par aucun autre, ni faire coucher dans les chambres aucun domestique.

Aucun des compagnons chirurgiens de l'Hostel-Dieu ne pourra, pour quelque raison que ce soit, coucher hors de l'Hostel-Dieu (2).

Ces documents, ainsi que le fait justement remarquer M. Durand-Fardel, montrent, bien constitué, le corps des élèves-internes, avec les fonctions de surveillance, de pansements, d'intervention dans ses cas d'urgence, de gardes prolongées et d'établissement dans l'hôpital : nous voyons même apparaître, en 1666, les signes distinctifs : le tablier blanc pour les internes, le tablier noir pour les externes : la « calotte » ne viendra que plus tard !

En 1788, la *Société royale de médecine* rédigeait un *Nouveau plan de constitution pour la médecine en France*, où l'on trouve formulées les indications de l'internat en médecine et du concours. Ce projet, présenté par Vicq d'Azyr à l'Assemblée nationale en 1790, ne fut pas suivi d'exécution.

Vers la même époque, Guignard réclamait l'établissement du concours pour la nomination des gagnants-maîtrise de l'Hôtel-Dieu, comme le seul moyen de remédier aux inconvénients de la nomination directe, s'étonnant d'ailleurs que cette forme de recrutement qu'on suit dans presque tous les hôpitaux civils, ait été

(1) Brièle, *Collect. des Documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, t. I, p. 106.

(2) Brièle, *ibid.*, t. II, p. 52.

©BIUM

négligée dans l'Hôtel-Dieu de Paris, que nous pouvons considérer comme le plus grand hôpital du Royaume » (1).

Fourcroy reprend l'idée, dans un *Rapport et Projet de décret sur l'établissement d'une Ecole Centrale de Santé à Paris* (2), présenté à la Convention, le 7 frimaire an III (1795).

Cependant la question restait toujours à l'étude, car, en 1798, le Ministre de l'Intérieur adressait une lettre à l'Ecole de Santé, demandant « ses observations sur les avantages et les inconvénients du concours pour l'admission des élèves internes dans les hospices ».

Enfin, en 1802, sous le ministère Chaptal, la réorganisation du Service de Santé fut effectuée ; ce qui regarde l'Internat est indiqué dans le rapport présenté à ce sujet et dont nous détachons ces lignes (3) :

« Persuadée de cette vérité, que c'est dans les hospices, et en y prenant une part active au traitement des malades, que s'acquièrent les connaissances en l'art de guérir, la Commission ne saurait trop s'appliquer, d'une part, à attirer dans cette voie le plus grand nombre d'élèves possible, d'autre part, à rechercher les moyens de fortifier leurs études et d'accroître leur émulation. En conséquence, elle confirme la division des élèves en externes et internes, deux degrés dont on n'atteindra le second qu'après avoir franchi le premier ; décide que les fonctions des deux ordres seront temporaires, soumet les uns comme les autres au principe du concours ; et enfin fonde des prix destinés aux plus méritants parmi ces élèves d'élite. »

A la suite de ce rapport, fut rédigé le *Règlement général du service de santé*, par lequel fut définitivement institué l'*Internat en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris*, « véritable état-major assurant la marche régulière des services hospitaliers, école supérieure d'instruction pratique, où s'est recrutée depuis lors la presque totalité des maîtres de la médecine et de la chirurgie françaises » (4).

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Jadis et naguère : l'épilepsie et le mariage.

D'un procès-verbal de 1533, conservé aux Archives de Luçon et publié en 1878, relatif à un fiancé et une fiancée, atteints de *mal caduc*, il résulte que, dès cette époque, on considérait l'épilepsie comme une cause suffisante de séparation. Or, maintenant, il paraît que cette terrible maladie n'est pas une cause de divorce. — Et l'on dit que nous progressons (5) !

(1) *Mémoire sur l'avantage du concours pour les places de gagnans-maîtrise en chirurgie de l'Hôtel-Dieu de Paris, lu au département des hôpitaux le 7 octobre 1790.* (*Progrès médical*, du 7 novembre 1896.)

(2) Rapport à la Convention, 7 frimaire an III (*Bibliothèque Nationale*).

(3) Commission composée des citoyens Gastaldy, Deschamps, Thauraux, Pelletan, Cullerier et Thouret.

(4) Nous tenons à dire que c'est à l'obligeance de M. le Dr Ray. Durand-Fardel que nous devons la communication des documents qui nous ont permis d'écrire cet article. Nous lui en témoignons toute notre gratitude.

(5) *Gaz. méd. de Paris.*

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Le livre noir des médecins allemands. Depuis quelques années, les médecins allemands subissent, tout comme de simples ouvriers, une crise de salaire. L'an dernier, on a publié une statistique établissant que le tiers presque des médecins berlinois ne gagnent pas leur existence. Il faut croire que la situation n'est pas meilleure en province. Voici, en effet, la circulaire collective que les docteurs de Friedrichsthal-Bildstock viennent d'adresser aux habitants de leur arrondissement :

« Dans le but de sauvegarder leurs intérêts vitaux, les médecins soussignés ont décidé d'un commun accord :

« 1° De se communiquer réciproquement, à partir du 1er janvier 1904, les noms de toutes les personnes qui ne remplissent pas leurs obligations vis-à-vis de leur médecin, conformément à leur situation de fortune;

« 2° De refuser le secours de leur art, à moins que la loi ne les y oblige, à ces personnes, même en cas de promesse d'honoraires.

« Une longue expérience nous force à cette action en commun, qui ne constitue, en somme, qu'une légitime défense. »

A quand la grève des docteurs allemands?

(*Le Gaulois.*)

Campement des phtisiques. Le bureau de santé de New-York vient de décider de soumettre à l'approbation de la municipalité le projet d'un camp pour tuberculeux à établir hors de l'enceinte.

On choisirait un terrain d'une certaine altitude, situé à 50 milles de New-York, dans un endroit éloigné de tout village, et l'on y dresserait une série de tentes suffisamment confortables, mais relativement peu coûteuses. Chaque tente pourrait contenir deux ou trois personnes et coûterait environ 100 dollars.

(*La Lanterne.*)

La sœur du Kaiser malade. Une nouvelle grave nous arrive de Berlin. Les médecins qui, depuis quelque temps, observaient un grand malaise dans l'état de la sœur de l'empereur, la princesse de Saxe-Meinigen, ont, hier, définitivement diagnostiqué le cancer.

La consternation est grande à la cour.

Guillaume II se fait communiquer tous les bulletins des médecins ; ceux-ci, avertis, ont cru prudent de modifier leur avis. L'empereur, qui a compris le subterfuge, est entré dans une violente colère, ce qui n'est pas fait pour améliorer son état de santé, qui est d'ailleurs toujours précaire.

(*Le Journal.*)

©BIUM

Un journal quotidien de médecine. A partir du 1er octobre, la maison d'édition bien connue de New-York, Med. publishing Company of America, fera paraître un journal quotidien de médecine : *Daily med. Journal*. Le prix d'abonnement est fixé à un dollar par an, y compris l'édition mensuelle *The New-York medical Critic*. Le journal sera tiré à 100.000 exemplaires, aura six pages par numéro et aura pour rédacteur en chef le Dr W. Curran. — Le seul journal quotidien de médecine qui ait existé jusqu'à présent, la *Riforma medica*, a été transformé récemment en édition hebdomadaire.

(*Lyon médical.*)

Ajoutons qu'en France, jusqu'ici, du moins, les tentatives de ce genre ont complètement échoué.

Les médecins archéologues. M. le Dr Carton, médecin-major au 4e tirailleurs, a découvert une galerie des catacombes chrétiennes à Hadrumète. Malheureusement, plusieurs galeries menacent ruine, et on sera obligé de les soutenir par une maçonnerie.

Les médecins Jésuites. Le R. P. Chauvin, de la Compagnie de Jésus, supérieur de la mission de Kiang-Nan, est mort il y a quelque temps, à Changhaï, après 36 ans de vie religieuse. Né à Sion (Loire-Inférieure), le 24 octobre 1824, il avait été médecin de la marine française, lorsqu'il s'engagea aux tirailleurs franco-belges, le 20 décembre 1860. Nommé chirurgien-major aux zouaves pontificaux, le 26 février 1861, il fut cité à l'ordre du jour de l'armée, pour sa belle conduite à l'affaire de Ponte-Correse.

Les médecins questeurs. M. le Dr Chapuis, député de Meurthe-et-Moselle, qui ne compte que des sympathies dans le monde parlementaire, vient d'être élu questeur de la Chambre. C'est un peu le rôle d'intendant de la Chambre ; mais les petits ennuis de la situation sont très largement compensés par une indemnité supplémentaire de 9,000 francs et par l'installation gratuite dans un appartement fort agréable du Palais-Bourbon.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Notre confrère aurait pu rappeler, à ce propos, que Guillotin fut, lui aussi, questeur de l'Assemblée. En ce temps-là la fonction était moins rémunérée.

Cercueils en papier. — On fabrique aux États-Unis des cercueils en papier-paille des plus confortables. La demande en est, paraît-il, assez active, pour fournir de l'occupation à deux Compagnies. Mais on ne fabrique pas seulement des cercueils de papier en Amérique, on parle même d'en faire des cadavres. L'Exposition de Saint-Louis aura une baleine de grandeur naturelle, faite en papier comprimé.

(*Le Courrier médical.*)

©BIUM

L'horripilation. M. de Varigny, relatant le cas d'un jeune Américain qui avait le pouvoir de se dresser le poil à volonté, invoque le témoignage d'un de nos distingués confrères, le docteur E. de la Harpe, de Lausanne, qui peut en faire autant et procède ainsi :

« Je contracte, dit-il, les muscles des oreilles de manière à les porter en arrière : je contracte aussi les muscles du trapèze qui porte les épaules en arrière : en somme, le mouvement que fait une personne qui a un frisson subit. A ce moment, je sens un frisson parti de la nuque, s'étendre plus ou moins bas le long de la colonne vertébrale, et envahir les bras toujours, les jambes quelquefois. A ce frisson succède l'érection des poils et la production de la chair de poule. Mais, chez moi, l'intensité du phénomène n'atteint pas celle que vous décrivez, et les poils ne tardent pas à se coucher. »

M. de la Harpe ajoute qu'il est sensible au froid, et que l'horripilation volontaire est grandement facilitée par la sensation du froid en hiver.

(*Revue Intern. de Thérap.*)

Une nouvelle application pratique des rayons Rœntgen.

Les employés de la Monnaie de Tokio avaient trouvé un moyen très simple d'augmenter, sans gratification, le traitement que leur fait l'État. Ils avalaient, au moment de sortir, autant de pièces d'or et d'argent qu'il leur était possible sans éveiller l'attention, et, rentrés chez eux, ils faisaient passer, grâce à un ipéca complaisant, la somme absorbée de leur estomac dans leur bourse. Les inspecteurs restaient impuissants contre ces soustractions stomacales. Sans doute, on s'ouvre le ventre au Japon avec une facilité extrême, mais cette habitude commence à se perdre. D'autre part, bien que depuis l'homme à la fourchette, la gastrotomie se soit notablement perfectionnée, il semblait peu pratique d'appliquer chaque jour cette opération aux employés de Tokio, pour voir ce qu'ils cachaient dans leur estomac.

Mais le Japon a su s'assimiler tous les progrès de la science et de la civilisation européennes, et l'administration japonaise n'a pas tardé à trouver une solution élégante du problème qui tracassait ses inspecteurs.

Elle a commandé à Philadelphie un appareil gigantesque d'exploration radiographique. Et, désormais, avant de sortir de la Monnaie de Tokio, les employés passeront devant l'ampoule électrique, qui vérifiera la couleur de leur estomac.

(*Annales médico-chirurgicales du Centre.*)

Médecin jurisconsulte. M. le Dr Bonnet, conseiller à la Cour de Paris, est nommé Président de chambre à la même Cour, en remplacement de M. Harel, admis à la retraite et nommé premier président honoraire.

(*Gazette médicale de Paris.*)

©BIUM

PETITS RENSEIGNEMENTS

Leçons de clinique thérapeutique.

M. Albert Robin a recommencé ses leçons de clinique thérapeutique, avec présentation de malades, le mercredi 13 janvier, à 9 heures 1/2 du matin ; il les continuera les mercredis suivants à la même heure dans l'ancienne sacristie de l'*hôpital Beaujon*, jusqu'à ce que l'Administration veuille bien lui accorder un local plus convenable.

Ecole de Psychologie. — Cours de 1904.

L'inauguration des cours a eu lieu le lundi 11 janvier, à cinq heures, sous la présidence du professeur R. Blanchard, membre de l'Académie de médecine. L'enseignement de l'Ecole de psychologie est public.

Signalons, entre autres sujets qui seront traités cette année et qui sont de nature à intéresser nos lecteurs : *La thérapeutique de l'émotivité morbide*, par le Dr Bérillon (les lundis, à 5 h.) ; *L'hypnotisme chez les hystériques*, par le Dr P. Magnin (les lundis et jeudis, à 5 h. 1/2) ; *Le rôle social des religions*, par le Dr F. Regnault (les mercredis, à 5 h.) ; *Les formes curables de la folie*, par le Dr Legrain (les mardis, à 5 h. 1/2).

Monument à Cabanis.

Un comité vient de prendre l'initiative de l'érection à Brive, département de la Corrèze, d'une statue destinée à perpétuer le souvenir du médecin philosophe Cabanis et de ses écrits. Ce comité, placé sous la haute direction de M. Edmond Perrier, comptera un certain nombre de notabilités des sciences médicale et psychologique.

C'est notre jeune confrère, le Dr François Labrousse, qui a eu l'idée de cet hommage à l'un des savants qui honorent le plus la médecine française et la philosophie.

Monument à Pierre Laffitte.

La municipalité de Béguey a décidé qu'il y avait lieu d'élever une statue au philosophe Pierre Laffitte, sur la principale place de la ville, en vue et à quelques mètres de la maison où il est né et que sa famille a occupée pendant plusieurs générations. Elle a nommé un Comité chargé de faire le nécessaire pour la réalisation de ce projet et notamment de faire appel, par voie de souscription, au concours de tous les admirateurs du philosophe. Elle-même a voté, dans ce but, une somme de quatre cents francs.

©BIUM

Médecins en mission.

Notre sympathique confrère, le Dr G. M. Séguel, délégué du ministère des colonies et chargé d'une mission scientifique par le ministère de l'intérieur, à l'occasion de l'exposition « le Monde de l'Enfance », placée sous le haut patronage de S. M. l'Impératrice Marie Féodorovna, a reçu en Russie l'accueil le plus flatteur. Il a été notamment présenté à Sa Majesté qui lui a dit les paroles les plus aimables. Il a été reçu, en outre, par S. E. Plehve, l'éminent ministre de l'Intérieur, et S. E. Timiriaseft, le très distingué ministre adjoint des finances.

Concours des Asiles de la Seine.

Le fils de notre excellent confrère de la presse scientifique et quotidienne, le Dr Dupouy, M. Roger Dupouy, vient d'être reçu le premier au concours de l'internat des asiles d'aliénés de la Seine. Toutes nos félicitations.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Qui bien se pèse bien se connaît.

On sait de quelle utilité, pour la science médicale, est le poids des malades ou des convalescents.

Cette habitude de peser les malades, pour juger de la marche de la maladie, ne date pas d'hier, comme on va voir :

En l'an 754 ap. J.-C., on honorait, dans le prieuré de Brétigny, dépendant de celui de Saint-Pierre-de-Lihon, un saint Hubert qui y mena la vie monastique.

La chapelle où il fut enterré était nommée « La Balance ». Il y avait là une balance dans laquelle, selon la superstition dont on voit ailleurs les preuves, les malades se faisaient peser, pour juger si leur mal diminuait.

La saignée des moines, en 817.

L'assemblée d'Aix-la-Chapelle, en 817, convint de dresser une espèce de supplément à la règle de Chelchyt. Ce supplément contient 80 articles ; voici l'un des plus curieux :

« Le prieur pourra leur permettre (!) l'usage du bain.

« Il n'y aura pas de temps réglé pour les saigner, mais le besoin en décidera et alors on donnera, le soir, l' « extraordinaire » à celui qui aura été saigné. » (On appelait « extraordinaire » le petit repas ou la collation qu'on accordait quelquefois aux moines.)

Cependant, dans la suite, on marqua, dans les calendriers des bréviaires, un jour chaque mois, pour saigner les moines ; et ce jour y est appelé « dies æger » ou « dies minutionis », c'est-à-dire « le jour malade », ou « le jour de la saignée ».

M. Bergé.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

Les prétendus abus des sports.

La question des sports semble aujourd'hui toute d'actualité. Tout le monde en parle : le nombre de ceux qui les pratiquent augmente tous les jours. Il est certain qu'on en appelle du discrédit dans lequel étaient tombés les exercices physiques depuis le commencement du XIXe siècle. Après la colossale dépense d'énergie qu'avait entraînée l'épopée napoléonienne, la nation épuisée se demanda, pendant près d'un siècle, dans quel but réagir encore, pour développer une puissance de muscles devenue inutile à l'heure où des inventions qui tenaient du prodige lui suscitaient les plus entraînantes illusions. Les plus longs voyages se faisaient sans effort ; sans effort aussi, un contact électrique fermé sur un rivage éventrait un navire en pleine mer, ou faisait sauter un ouvrage de défense à une journée de marche. Pourquoi désormais développer le corps, le rendre alerte et résistant ? Les sévères leçons de l'expérience répondirent et nous rappelèrent ce que l'histoire de l'humanité n'eût pas dû nous permettre d'oublier. A travers les générations qui se succèdent, l'enfant naît fragile, entouré de dangers ; l'homme travaille et il est exposé, de par cette obligation éternelle, à une infinité de fatigues qui l'épuisent, dissipent ses forces et le conduiraient au tombeau, s'il ne lui était resté quelques moyens pour réparer ses pertes. Comme les railleries spirituelles et les finesses de la conversation délassent l'esprit et le divertissent, les exercices physiques, au prix de quelques efforts, arment le corps en l'amusant, le distraient des fatigues imposées par le métier, le reposent et le trempent pour la lutte de chaque jour. Et dans ce siècle où la science dissipe les erreurs, où l'industrie triomphe de la matière, où l'art découvre chaque jour un peu plus complètement le Beau, les sports sont un des moyens qui peuvent nous permettre de nous rapprocher chaque jour un peu plus de cette idéale beauté, dont chacun de nous apporte en naissant l'intuition secrète. C'est un but à offrir à la vie humaine que la perfection corporelle ; c'est un culte à encourager que celui de la forme accomplie. La volonté peut perfectionner la nature ; l'individu peut être embelli par système. L'avenir de la race est là.

L'essor a été tel, dans ces dernières années, que d'aucuns lui reprochent des excès, des débauches tout au plus dignes de saltimbanques, des entreprises sans valeur réelle, et en fin de compte, se demandent si le sport qui doit avoir pour but de perfectionner et de développer, n'arrive pas à déformer ou bien à épuiser l'individu.

M. Paul Pouchot de Champtassin (1) jette le cri d'alarme. Il nous montre le « chétif adolescent rêvant de doubler sa musculature, de détenir des records de vitesse, de battre des records de résis-

(1) V. *Chronique médicale*, du 15 décembre 1903.

©BIUM

tance. Et cela, sans tenir aucun compte des constitutions, des tares organiques, des fatigues professionnelles, en un mot des conditions individuelles ». Nous rappelant le vainqueur de la course Dresde-Berlin, victime d'une néphrite hémorragique à l'arrivée, il flétrit les professeurs de culture physique, « étayant sur des notions enfantines de physiologie des méthodes diverses de développement, dont le résultat pour toutes doit être l'accroissement progressif et pour ainsi dire illimité de la force musculaire et de la résistance vitale. » Evoquant la mort tragique de Vigneron, par rupture d'anévrisme, à 44 ans, il se demande si les exercices de force auxquels se livrent les athlètes n'ont pas abrégé l'existence de la plupart d'entre eux, et quelle peut être, sur la longévité, l'influence de l'entraînement par les poids et haltères.

Pour faire à M. Pouchot de Champtassin la réponse que justifient les craintes et les incertitudes formulées dans son article, il est nécessaire de distinguer les sports, en donnant au mot l'acception qu'il doit avoir, qu'il avait déjà d'après Du Cange, dès le XIIIe siècle, où l'on disait :

> Pour deduire, pour *desporter*
> Et pour son corps réconforter
> Porter faisait faucons,

qu'il avait encore au XVIe siècle avec Rabelais. Parlant des compagnons de Gargantua, il dit :

« Se *despartaient* en Bracque ou ès près et jouaient à la balle, à la paume, à la pile trigone, gualantement sexerceans le corps, comme ils auoyent les âmes auparavant exercé. »

Les sports ne doivent donc être qu'un amusement, un jeu d'exercice, un *ebattement*, comme disait Thomas Elyot dédiant à Henri VIII son *Traité d'exercices physiques*. Pris dans cette acception, et c'est ainsi qu'il convient de les comprendre, ils sont évidemment bornés par certaines limites qu'il n'est pas possible de franchir, sans les détourner de leur but, et sans, du même coup, les transformer en travaux forains justiciables des tréteaux, des hercules ou des banquistes : ce ne sont plus alors jeux du gymnase ni exercices d'élèves des écoles de culture physique.

Prenons un exemple :

La marche est certes un des meilleurs sports qu'on puisse proposer pour le développementdes jeunes gens, et pour conserver la santé des adultes. Comme promenade, elle convient aux vieillards, aux débiles, aux surmenés. En tant que marche, à proprement parler, elle est un des modes les plus précieux de l'éducation physique. Elle favorise la circulation veineuse des membres inférieurs : elle met en action des muscles nombreux et volumineux. Les mouvements qu'elle nécessite sont peu étendus, mais extrêmement nombreux. Les pieds, les jambes, les cuisses,les bras, le bassin, les épaules, sont le siège de flexions, de rotations, d'inclinaisons, d'oscillations qui demandent l'harmonieux et intelligent concours d'un grand nombre de muscles. Sans exiger d'efforts thoraciques considérables, elle favorise l'amplitude des mouvements respiratoires. Enfin, ne demandant que des mouvements très simples, presque instinctifs, elle ne fatigue pas le système nerveux.

©BIUM

Mais on la distrait, à mon avis, de la catégorie des exercices sportifs, quand on en fait un acte de violence, de vitesse, et qu'on demande à des concurrents d'aller le plus vite possible, et en marchant, d'un point à un autre. La course doit se substituer à elle quand il s'agit d'aller vite. L'erreur s'accroît encore quand ce sont des concurrentes qu'on sollicite ainsi. Pauvres midinettes !! M. Charpentier les avait fait chanter... Maintenant voici que nous les faisons marcher ! Louise, les coudes au corps, brûle les kilomètres, au lieu de s'arrêter et de sourire aux étalages de la rue de la Paix : elle bat des records, et la fine et luisante bottine, qui nous amusait l'œil et dont le haut talon claquait gentiment sur l'asphalte, a fait place à la solide et poudreuse chaussure de course !

Sous prétexte qu'elle doit être un exercice d'endurance, ce qui est vrai, nous avons vu des marches de six jours, sans trêve ni repos, où les conditions de l'épreuve, ne tenant aucun compte des possibilités physiques et surtout nerveuses, ont soumis les concurrents à des fatigues où sombrèrent momentanément la raison de la plupart d'entre eux. Peguet, arrivé 1er à Paris, le 11 octobre 1903, dans Paris-Bordeaux, ignorait qu'il faisait une marche de concours, ne savait pas où il était, avait des hallucinations depuis Etampes. Ce vainqueur a donc fait ses 100 derniers kilomètres en plein délire. Ce sont là tours de force pouvant intéresser les friands d'exhibitions curieuses. Ce ne sont plus des sports.

Et, pas plus que la marche ne doit être responsable des accidents que peuvent entraîner de semblables exercices, la culture physique par les poids et haltères ne doit endosser les morts des banquistes qui succombent sur le théâtre forain, écrasés comme Vigneron sous les yeux des fidèles de la beauté plastique. Car Vigneron n'est pas mort de la rupture d'un anévrisme, comme le dit M. Pouchot. Charlemont père m'a raconté bien des fois la fin de l'homme canon. Le mardi 22 août 1871, Vigneron donnait une représentation à Boulogne-sur-Mer. Quatre hommes lui avaient posé sur l'épaule son canon pesant 305 kgr., mais l'individu chargé d'allumer la mèche ayant tardé plus que de coutume, Vigneron voulut regarder en arrière, déplaçant son centre de gravité. A ce moment même il fut surpris par le coup, renversé à terre, où la culasse du canon lui écrasa la tête. Le bruit courut alors, comme toujours lorsqu'il s'agit de mort violente, que Vigneron avait succombé à la rupture d'un anévrysme. Les circonstances dans lesquelles l'accident s'est produit, les antécédents du maître de Charlemont, tout son passé sportif, démontrent, de la façon la plus formelle, que Vigneron n'était atteint d'aucune lésion cardiaque.

L'entraînement par les poids et haltères, pris au sens sportif du mot, n'est pas destiné à faire des athlètes capables d'arracher 220 livres et de jeter 270 livres à deux mains, comme a fait Bonnes au dernier championnat du monde de la force. Ce sont là jeux du cirque, réservés à un petit nombre, et le but des sports, pas plus que celui des professeurs de culture physique, n'est pas d'arriver à produire des exceptions. Ce qu'ils prétendent, c'est donner la force physique, la souplesse, l'endurance, la résistance à la fatigue suffisantes, pour que la volonté, dans l'ordre moral et social, n'ait pas à redouter d'être trahie, par derrière, par des défaillances ou entravée par des arrêts physiques ; mais qu'elle soit au con-

©BIUM

traire dans les meilleures conditions d'activité, de force et de confiance.

Point n'est besoin pour cela de manier des poids lourds : l'entraînement se fait avec des haltères légers, de 5, 6 à 8 livres au plus; les exercices durent une vingtaine de minutes par jour, ne présentent aucun danger, ne peuvent déterminer aucun accident. De telle sorte que l'enfant dirigé par un bon professeur peut rêver, même s'il est chétif adolescent, de doubler sa musculature et, s'il en est jugé capable par son maître, peut-être de battre des records de résistance ou de vitesse ; mais il n'est pas une école de culture physique digne de ce nom où le professeur ne tienne compte des constitutions, des tares organiques, des fatigues professionnelles ou des conditions individuelles. A Lille, à Roubaix, à Paris sous la direction de Dubonnet, à Londres et Manchester avec Sandow, à New-York avec Attila, l'entraînement est raisonné, gradué, adapté à la valeur physique de chaque élève. Il s'agit là d'une méthode toute différente de celle qui doit produire les athlètes.

Les exercices auxquels se livrent ces derniers ont-ils une influence sur les étapes de leur vie, sur leur longévité, sur leur avenir pathologique ? La question peut être étudiée. Je ne veux pas l'aborder, craignant d'étendre ce trop long article. Je désire seulement qu'il soit bien entendu que l'athlète qui s'entraîne à mettre 60 livres à bras tendu comme Victorius, à arracher 173 livres d'une main comme Lavartene, ou à enlever 160 livres à la volée d'une main comme Derioz, ne fait plus du sport au sens propre du mot, et les accidents ou les tares organiques qui peuvent résulter pour lui d'un semblable travail n'ont aucune relation avec la pratique des sports. Dirons-nous que l'équitation est un sport dangereux, à cause des accidents dont les jockeys sont victimes à toutes les réunions d'Auteuil ?

Ce qu'il faut reconnaître, c'est qu'à côté du sport et de la culture physique, il est des exercices pour lesquels la pratique des premiers constitue une excellente préparation, mais qui sont le privilège d'un petit nombre d'athlètes s'adonnant à un travail destiné à devenir quelque jour rémunérateur, et qui constitue, non plus un sport, mais un entraînement à l'exhibition, à la scène, au cirque, à l'hippodrome. L'athlète qui s'entraîne à soulever des poids lourds et l'homme qui fait de la culture physique avec des haltères ne poursuivent pas le même but. Les contingences pathologiques des premiers doivent être soigneusement distraites des risques que peut faire courir la pratique rationnelle des sports, et il n'est pas logique de conclure des premières aux seconds, en les considérant comme la conséquence de l'abus des sports.

Le premier, pour acquérir de la force, attribut local, cherche à augmenter la puissance de ses muscles, souvent de quelques muscles seulement ; l'autre, pour conquérir la santé, qualité d'ensemble, régularise toutes les fonctions de l'économie, la met en état de résister à tous les agents capables de troubler ces fonctions.

Dr Peugniez.

©BIUM

Michel Servet a-t-il découvert la petite circulation ?

Une chose certaine, c'est que Michel Servet a le premier parlé de la circulation pulmonaire, dans sa *Restitution du christianisme*, dont il envoya le manuscrit à Calvin dès 1545, et qui sortit de presse à Vienne, en Dauphiné, le 2 janvier 1553, c'est-à-dire longtemps avant la publication de l'ouvrage de Colombo en 1659.

Malgré cette différence de dates, on a vu (*Chronique méd.*, 1903, p. 782) par quelle sorte d'arguments, le plus souvent des hypothèses, le Dr A. Chéreau, et avant lui plusieurs autres, ont attribué la découverte à Colombo.

Tel n'est pas l'avis de l'érudit allemand H. Tollin, descendant de protestants français, qui a consacré vingt ans de sa vie et plus de trente mémoires à l'étude des ouvrages laissés par Servet et à sa réhabilitation.

Suivant lui, Michel Servet était un de ces grands savants de la Renaissance qui avaient exploré l'ensemble du savoir humain : théologie, droit, médecine, géographie, astronomie, philologie, etc. Il connaissait les langues anciennes, grec, latin, hébreu, et les modernes, espagnol, italien, français et allemand.

Né d'une mère française, il vient étudier d'abord le droit et la théologie à Toulouse. De là il va en Italie et en Allemagne, à la suite de Charles-Quint, mais il ne fait qu'y passer.

A vingt ans, il publie ses sept livres sur les erreurs de la Trinité, dont la vente est interdite. Il entre en relation avec Mélanchton, Calvin et tous les grands réformateurs, qu'il s'aliène aussitôt par sa hardiesse et son indépendance d'esprit. Repoussé par les protestants comme par les catholiques, il ne se décourage pas et reste fidèle à la libre pensée, dont il sera, comme l'a dit Jules Barni, un des plus nobles martyrs.

Calvin écrivait à un de ses amis, dès 1546 : « Servet m'a envoyé un énorme volume de ses rêveries et m'offre de venir ici, si cela me plaît; moi, je ne veux pas lui engager ma parole; car s'il venait, je ne souffrirais jamais, pour peu que j'eusse de crédit dans cette cité, qu'il en sortît vivant. » L'attentat, on le voit, était prémédité.

C'est à Lyon, en 1534, à l'âge de vingt-trois ans, que Servet publie son édition de la *Géographie* de Ptolémée, à laquelle il joint notes et identifications, et qui l'a fait regarder comme le fondateur de la géographie comparée. C'est à Lyon aussi qu'il prend goût à la médecine, sous les auspices du célèbre Symphorien Champier, dont il corrigeait les épreuves d'imprimerie.

De Lyon, Servet se rend à Paris, pour suivre les leçons de Jacques Sylvius, de Jean Fernel, de Gunther d'Andernach. Il succède à Vésale comme prosecteur de Gunther, qui a fait de lui cet éloge pas banal : « Homme éminent dans tous les genres de littérature et que nul ne surpasse dans la connaissance de Galien. » En 1537, il publie son traité des sirops, *Universa ratio siruporum*, dont le succès et la notoriété sont attestés par cinq éditions dans l'espace de onze ans. Malheureusement il entre en querelle avec le doyen de la Faculté de médecine, Jean Tagault, qui le dénonce à l'Inquisition comme hérétique et au Parlement comme adonné à l'astrologie judiciaire. Il est absous des deux parts.

©BIUM

Cependant il a été promu, *à Paris*, comme maistre ès arts et docteur en médecine : Servet l'affirme, et nul contemporain ne le nie. Alors il quitte Paris et va pratiquer son art à Charlieu, arrondissement de Roanne, pendant trois ans, de 1538 à 1541, visitant les malades nuit et jour. Il faillit même s'y marier avec une jeune fille qu'il avait guérie. Une affaire d'épée, qu'il eut lors d'une visite de nuit, le força de se réfugier de nouveau à Lyon, puis à Vienne, où il fut médecin de l'archevêque Paulmier, un de ses anciens élèves de Paris, de 1542 à 1553.

Lorsque parut la *Restitution*, tout au commencement de 1553, sans nom d'imprimeur ni d'auteur que les initiales M. S. V. (Michel Servet de Villeneuve) tout à la fin du volume, la plupart des exemplaires furent envoyés à Lyon et à Francfort pour y être vendus aux fêtes de Pâques. Mais ils étaient bientôt saisis, et Servet emprisonné à Vienne. Il put s'échapper, et, condamné au feu par contumace, erra quatre mois dans le Dauphiné sans pouvoir passer la frontière. Il eut la mauvaise idée de passer par Genève pour gagner l'Italie : arrêté le jour même de son arrivée, il était condamné à périr sur le bûcher quelques semaines plus tard.

Deux exemplaires seulement de son livre, l'un imprimé et l'autre manuscrit, furent brûlés avec l'auteur. « Quoiqu'on se plaise à répéter, dit H. Tollin, cette fable que l'exemplaire de Paris a été retiré du bûcher de Genève, j'ai vu de mes yeux que les marques de feu sont en réalité des marques d'humidité, comme tous les chimistes le constateront. » Encore une légende qui s'en va !

Dans ce court résumé, d'après H. Tollin, il n'est question ni de Padoue, ni de Colombo. C'est qu'en effet le nom de Servet ne figure à aucune date sur les registres d'inscription de Padoue, où d'ailleurs Colombo, d'abord pharmacien, ne professa l'anatomie qu'à partir de 1544. Bien plus, Servet n'a fait qu'un seul séjour en Italie : c'était pendant l'hiver de 1529-30, à l'occasion du couronnement de Charles-Quint à Bologne, alors qu'il ne songeait pas encore à la médecine. En l'année 1540, pendant laquelle Chéreau suppose, on ne sait pour quels motifs, que Servet *devait être* à Padoue, nous avons vu, au contraire, qu'il était à Charlieu, pratiquant la médecine.

Pourquoi dire encore, comme Chéreau, que bien certainement Colombo n'a pas connu le livre de Servet, alors que tous les contemporains de marque l'ont commenté et critiqué avec passion, et que, dit H. Tollin, « la *Restitution* était dans la bouche de tout le monde » ? L'un d'entre eux, dès 1554, faisait sur la mort de l'auteur une longue épopée en vers latins. Théodore de Bèze écrivait contre le mort son Traité sur la punition des hérétiques. Bien d'autres, dont les noms ne sont connus que des spécialistes en théologie, se sont escrimés contre le mécréant.

Nous dirons donc, avec H. Tollin, d'une part, que le caractère de Servet a été trop noble pour qu'on puisse admettre le plagiat ; d'autre part, que Colombo n'a pu ignorer le livre si célèbre et si discuté de son émule. Le rôle jusqu'ici attribué à Michel Servet dans la découverte de la petite circulation reste donc la propriété du glorieux martyr, un des rares savants, sinon le seul, qu'ait jamais enfantés l'Espagne.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

©BIUM

Chronique Bibliographique

La Parisienne par l'image. — *Trois siècles de grâces féminines*, texte par M. Jean Robiquet. Ludovic Baschet, éditeur, Paris.

Cet album pourrait aussi bien s'appeler « le Triomphe de la Femme », car l'exquise créature y est chantée, idéalisée, divinisée par la plume et par le crayon, sous toutes les formes et dans toutes les attitudes.

« Depuis qu'il y a des peintres en France, écrit M. Robiquet, la Parisienne leur sert de modèle. » Mais, en lisant son livre, on a l'impression que ce n'est véritablement qu'au XVIIIe siècle qu'elle trouve les portraitistes qui la comprennent, qui en saisissent toute la grâce, qui sont gagnés par le charme dont toute sa personne dégage l'arome subtil.

Qu'on nous la présente au lit — honni soit qui mal y pense ; à sa toilette, dans son bain, à son foyer, *at home*, comme disent nos voisins, elle est, elle reste la femme : l'être délicieusement pervers, l'amoureuse spirituelle — quel esprit vaut celui de l'amour ? — qui sait rire et pleurer, trahir et se dévouer, et qui passe d'un sentiment à un sentiment contraire, avec cette belle inconscience qui désarme les plus hostiles.

La Parisienne, vous la retrouverez surtout au boudoir, ce cadre si gracieux, si joli, au siècle de la galanterie. Là elle règne en souveraine ; et quel plaisir nous avons éprouvé, et que vous éprouverez à votre tour, à revoir, dans la très exacte et très artistique reproduction que nous devons au très intelligent éditeur Baschet, ces estampes des maîtres du XVIIIe, les Lavreince, les Baudouin, les Jeaurat, les Saint-Aubin, etc.

Avec un empressement dont nous lui savons un gré extrême, M. Baschet a bien voulu mettre à notre disposition quelques-uns des clichés qui figurent dans son panorama de *la Parisienne*, et que nos lecteurs pourront apprécier dans ce numéro (1) et dans des numéros ultérieurs. Nous ne saurions donner une idée meilleure des résultats qu'on obtient aujourd'hui avec les procédés actuels de la gravure, mais, dans le livre dont nous essayons de donner une idée très approximative, ils atteignent au plus haut degré de la perfection.

Que dire du texte, sinon qu'il est écrit d'une plume alerte, vive, enjouée ; la plume, pour tout dire, d'un Parisien, mais d'un Parisien à l'érudition très avertie et dépourvue de tout pédantisme, de toute prétention.

En résumé, un livre d'art commenté par un artiste, voilà ce qu'est *la Parisienne par l'image*. Mettez-le, si vous m'en croyez, sur votre table de salon, et vos clients, surtout vos clientes, attendront patiemment leur tour.

A. C.

(1) V. les deux gravures qui accompagnent notre article de tête : *Une consultation, au temps des vapeurs.*

©BIUM

ERRATA

Mon cher Directeur,

Je vous signale quelques erreurs dans l'article de M. Félix Chambon sur Larrey. La date *Turin, an II*, de la lettre Menou, est certainement inexacte, car les Français n'étaient pas à Turin en 1794.

Page 18 : *Larrey contracta le* tiphus *à Valladolid.* C'est beaucoup dire. Dans ses Mémoires, Larrey parle simplement de *fièvre nosocomiale, de fièvre d'hôpital, contagieuse ;* il ne fait pas la moindre allusion au typhus.

A la page suivante, il aurait encore eu le typhus à Kœnigsberg !

Encore page 18, *Lannes fut mortellement atteint par un boulet qui traversa le genou gauche dans son épaisseur.* Un boulet qui traverse le genou, et dans son épaisseur encore ! mais pas en longueur. Et ce n'est même pas exact, puisque les deux membres inférieurs avaient été touchés. Et la blessure n'était pas forcément mortelle, puisque Lannes a survécu dix jours et a succombé, en somme, à l'infection purulente ou à la septicémie.

Page 19. *Bessières meurt à Lutzen et Duroc, à Bautzen.* — Encore deux erreurs : Bessières a été tué par un boulet à Weissenfels, la veille de Lutzen, et Duroc, quelques jours après Bautzen, à Reichembach, pendant la poursuite des alliés (je ne puis vérifier exactement, n'ayant pas de livres sous la main).

Pardon de ces minutieuses critiques, mais la *Chronique médicale* doit être impeccable, quand il s'agit d'un homme aussi considérable que l'illustre Larrey.

Sentiments bien dévoués.

Dr Callamand.

A nos confrères lyonnais.

On s'est, paraît-il, ému, à Lyon, du titre un peu trop général, nous le reconnaissons, de l'étude critique qu'a faite M. le Dr Legué du livre de M. Masson : *La Sorcellerie et la science des poisons au XVIIe siècle.* Nous reconnaissons bien volontiers, avec notre confrère *le Lyon médical*, qu' « il y a, à Lyon, d'autres historiens qui savent employer les bonnes méthodes et remonter aux bonnes sources ». Le professeur Lacassagne, notamment, a donné l'essor à quantité de travaux des plus intéressants, et dont certains resteront. Le Dr Locard est un de nos meilleurs médecins historiens, et bien d'autres, dont le nom ne vient pas sous notre plume. Mais puisque, même à Lyon, on reconnaît que la critique de notre collaborateur est sévère, mais juste... » ; que « le Dr Legué a cent fois raison », nous n'en demandons pas davantage. C'est le cas de répéter le mot bien en situation : « Que les bons se rassurent, que les méchants tremblent... »

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 3 1er FÉVRIER 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Actualités (a)

I. — Les maladies endémiques au Japon (1).

Par le Dr Meyners d'Estrey.

Il existe au Japon quatre maladies contagieuses endémiques, dont trois très importantes. Ce sont : la lèpre, la petite vérole, la syphilis et les ulcères appelés *ka-sa* en japonais.

La lèpre règne dans toutes les parties de l'Empire, aussi bien dans les provinces méridionales de l'île de Kiou-siou, que dans les régions septentrionales plus froides de l'île de Nippon. De même que dans tout l'Extrême-Orient, elle a été endémique déjà dans les temps les plus reculés. Ce sont surtout les classes inférieures et pauvres qui en sont atteintes, notamment les mendiants que l'on rencontre sur la grande route de Miaco à Yeddo. Parmi ceux-ci, le docteur Mohnike en a vu quelques-uns qui avaient perdu presque toute forme humaine. Il paraît que leur état est pire que celui des mendiants de l'hospice de Samarang et de l'hôpital chinois de Batavia.

Cependant, malgré cette acuité, la maladie est relativement moins répandue au Japon qu'à Java et à Sumatra. On compte un lépreux sur 10.000 habitants, ce qui représente environ 3.500 individus atteints de cette maladie, sur la population totale du pays, s'élevant à 35 millions d'âmes. Les hospices spéciaux pour les lépreux, tels qu'il en existait en Europe au moyen âge, sont chose inconnue au Japon.

(a) Les chancelleries sont en émoi : la guerre éclatera-t-elle entre la Russie et le Japon ? Ou l'Angleterre et la France vont-elles entrer en ligne, et unir leurs efforts pour provoquer un arbitrage ? *Adhuc sub judice lis est.*

Nos lecteurs, à l'heure où s'agitent ces graves problèmes, trouveront sans doute intérêt à prendre connaissance de documents qui, sans être tous inédits, sont ignorés de la plupart d'entre eux.

Les articles que nous publions ci dessous leur donneront, à défaut de notions plus précises, un aperçu sur certaines maladies endémiques au Japon, et sur les connaissances, très imparfaites, du reste, des médecins de ces pays lointains.

(1) L'article du Dr Meyners d'Estrey a paru, *in extenso*, il y a quelques années, dans la *Revue scientifique*. Nous n'en avons reproduit que l'essentiel et nous l'avons modernisé par des notes empruntées à une étude du Dr Michaut sur *la Médecine au Japon*.

©BIUM

Quoique les Japonais connaissent bien les premiers symptômes de la lèpre et les maladies terribles qui en sont, tôt ou tard, la conséquence, ils ne s'en soucient guère au début. Les personnes qui n'en sont encore que légèrement affectées continuent à cohabiter avec leur famille et à vaquer à leurs occupations habituelles. Ce n'est que plus tard, lorsque la maladie a eu le temps de bien se développer, que ces personnes se séparent des leurs pour vivre seules, retirées dans leurs appartements. Les mendiants, dont nous venons de parler plus haut, proviennent de familles pauvres ou qui, n'ayant pas assez de fortune pour les entretenir, sont obligées de les abandonner à leur triste sort, bannis qu'ils sont de la société, et sans secours de la part du gouvernement. Quelques-uns de ces derniers vivent dans des trous qu'ils creusent dans la terre et recouvrent de paille et de roseaux. Lorsqu'ils entendent arriver des passants, ils se montrent pour leur demander l'aumône. Ils sont privés de tout vêtement pour se couvrir et se traînent à quatre pattes comme des bêtes fauves.

La petite vérole est également connue au Japon depuis un temps immémorial. Selon certains auteurs, elle aurait fait sa première apparition en l'an 735 de notre ère ; selon d'autres, elle serait venue de la Corée, déjà un siècle plus tôt, en 626. Depuis cette époque, elle est restée endémique au Japon, en faisant de temps en temps des ravages épouvantables. Les années 790, 833 et 1094 ont été particulièrement terribles au point de vue de cette maladie et, depuis lors, il ne se passe pas d'année sans qu'une contrée quelconque du pays en soit sérieusement affectée. Dans le siècle présent (1), les années 1803, 1848 et 1849 ont vu la petite vérole faire de très nombreuses victimes dans l'île de Nippon. Les Japonais croient généralement qu'il faut avoir cette maladie au moins une fois dans sa vie.

Dans quelques provinces, il est d'usage de conduire les varioleux et tous ceux qui ont eu des rapports avec eux, dans un endroit retiré des montagnes et de les y laisser jusqu'à ce qu'ils soient tous guéris. Cette mesure a eu, paraît-il, de très bons résultats.

On a l'habitude, au Japon, d'avertir le public, au moyen d'une tige de bambou au-dessus de la porte de l'habitation, lorsqu'il s'y trouve un malade atteint de la petite vérole.

Le gouvernement ne s'en est que peu ou point occupé et, quant à la vaccine, il paraît que cette opération était connue des Chinois et des Japonais dès l'an 1014 de notre ère, tandis qu'elle n'a été introduite chez nous qu'au commencement du XVIIIe siècle. Détail curieux, les Japonais, jusqu'à une époque peu éloignée, pratiquaient la vaccine sur le bout du nez.

On a eu beaucoup de peine à introduire au Japon le vaccin de vache, qui, au début, employé par les Hollandais, ne réussissait point ; mais, en 1849, il a donné des résultats satisfaisants et est maintenant employé dans tout l'Empire.

La syphilis a été importée au Japon, au milieu du XVIe siècle, par les Portugais. Aujourd'hui elle y est répandue dans tous ses états et à tous degrés, comme en Europe. Les Japonais n'en font pas de mystère et y attachent relativement peu d'importance. Malgré l'in-

(1) L'article a été écrit dans les dernières années du dix-neuvième siècle.

©BIUM

compétence des médecins japonais pour traiter cette maladie, on rencontre peu d'accidents tertiaires sérieux. La syphilis a pris probablement au Japon, comme en Europe dans ces derniers temps, un caractère moins grave. Le climat particulièrement salubre du Japon doit y être pour beaucoup. Une température constamment élevée ne suffit pas pour amoindrir la gravité de la syphilis. Ceci se voit par exemple à Java, où l'on rencontre, parmi la population indigène, des cas extrêmement graves de syphilis tertiaire ; et à ceux qui attribuent ce fait à l'ignorance des médecins indigènes de Java, nous répondrons que la plupart des médecins japonais, notamment ceux de la vieille école, ne sont pas beaucoup plus savants que leurs confrères, les *doukouns* de Java.

Au Japon, l'air est toujours très pur et très peu chargé d'humidité, quoiqu'il y pleuve souvent. Une atmosphère remplie de vapeurs d'eau de mer paraît être particulièrement défavorable au traitement de la syphilis, surtout lorsque la température est constamment élevée. En Europe, nous en trouvons encore la preuve à Venise, ville située au milieu des lagunes, où il est reconnu que la syphilis ne guérit presque jamais. Personne n'aura la prétention de vouloir soutenir qu'à Venise il manque des médecins capables. Les syphilitiques de Venise qui en ont les moyens se rendent au cœur de l'Italie pour se soigner...

La visite médicale n'existe pas au Japon, mais chaque maison est tenue d'avoir son médecin attitré, afin de faire soigner immédiatement les filles malades. Cette mesure a pour résultat d'enrayer assez bien la diffusion de la syphilis et des maladies vénériennes en général. Ajoutons à ceci une autre mesure, qui nous paraît très utile et qui est très rigoureusement observée au Japon, c'est-à-dire qu'en dehors des maisons publiques, *Zjoloja*, et des maisons de thé, *Tsja-ja*, où les filles des maisons publiques peuvent être appelées, aucune autre espèce d'établissements secrets n'est tolérée pour la prostitution. On surveille même attentivement les jeunes actrices, *geko*, et les danseuses, *odori-ko*, pour que leurs charmes ne les perdent point ; mais il est probable que beaucoup échappent à la vigilance de la police japonaise.

Au Japon, même dans les plus grandes villes, on ne rencontre pas cette catégorie de femmes qui contribuent le plus souvent à propager la syphilis, nous voulons dire celles qui vivent chez elles et qui font le métier pour leur propre compte. Pas de femmes entretenues non plus ; comme les mœurs permettent au Japonais d'avoir plusieurs femmes dans son domicile, il n'en entretient pas hors de chez lui.

La surveillance de la police n'est nullement motivée par un sens moral, ni exercée dans un but hygiénique. Elle est d'origine exclusivement politique. Au Japon, les maisons publiques font en quelque sorte partie de la police ; elles lui servent pour observer le peuple dans ses heures d'abandon, de jouissance et de plaisir, et c'est pour cette raison que chaque visiteur est obligé, à son entrée dans la maison, de consigner sur un registre son nom, son domicile, etc. Au Japon, la plupart des hommes suspects, criminels ou autres, sont découverts par les femmes publiques.

La quatrième maladie contagieuse endémique mentionnée plus haut, les éruptions, *ka-sa* en japonais, règne surtout au printemps

©BIUM

dans toutes les classes de la société. Elles affectent les deux sexes et les personnes de tout âge, quoique les Japonais soient généralement propres et soignés.

Ces éruptions scabieuses se convertissent souvent en ulcères très difficiles à guérir. L'*acarus scabiei* se découvre très distinctement à l'œil nu. Les Japonais le connaissent fort bien, et ceux qui en souffrent retirent souvent le sarcopte avec une épingle.

Les Japonais mangent constamment toute espèce de poissons frais, secs et salés, beaucoup de crustacés, ainsi que des céphalopodes ; tandis que leur nourriture végétale, surtout en hiver, consiste presque exclusivement en légumes salés, tels que radis, choux, etc. Cette alimentation, fortement épicée, favorise chez eux le développement des maladies cutanées en général et probablement celui du scabies en particulier. Ce qui confirme ce fait, c'est que cette maladie règne le plus au printemps, à l'époque où l'on se nourrit pendant plusieurs mois, presque exclusivement, des produits de la mer et des légumes salés. Ajoutons à ceci leurs bains qu'ils prennent journellement à une température excessive, qu'il nous serait impossible de supporter. Les Japonais, même les femmes, n'ont jamais la peau nette et lisse ; s'ils ne sont pas affectés de dermatoses, ils ont au moins toujours la peau remplie d'exanthèmes plus ou moins bénins.

II. — **Les connaissances médicales des Japonais.**

Les Chinois ont, depuis les temps les plus reculés, une idée immuable, toute particulière, de l'organisation du corps humain. On pourrait l'appeler imaginaire, car elle ressemble fort peu à la réalité, tant pour la forme des viscères que pour leur position. Depuis plusieurs siècles, aucune modification, aucune amélioration n'a été introduite dans cette science, pour la seule raison que toute tradition, même scientifique, venant des ancêtres, doit être respectée chez les Chinois, et que ce peuple a une aversion très prononcée pour les autopsies.

Cette anatomie fantaisiste s'est introduite au Japon, en même temps que les autres branches de la science médicale des Chinois. La plupart des médecins japonais ne connaissent, encore à l'heure actuelle, d'autre anatomie que celle-là, notamment ceux de l'école chinoise, quoiqu'il y en ait eu quelques-uns de l'école européenne qui, déjà bien avant l'existence de la Faculté de Tokio, saisissaient avec empressement toute occasion qui leur permettait d'améliorer leurs connaissances anatomiques. Malgré la loi prescrite par la religion qui, au Japon également, défend les autopsies, déjà depuis fort longtemps, l'empereur, à la demande expresse des médecins, permettait, tous les deux ou trois ans, l'autopsie du cadavre d'un criminel. Nous nous rappelons un fait de ce genre, qui eut lieu à Tokio en présence de plus de soixante-dix médecins venus expressément de toutes les parties du Japon et qui en causaient entre eux comme d'un événement de la plus haute importance.

En prenant en considération la grande difficulté qu'ils avaient autrefois pour se procurer des cadavres, il faut reconnaître que les

©BIUM

Japonais ont des dispositions pour arriver par la suite à une grande dextérité chirurgicale (1). On est vraiment étonné de les voir si bien opérer, avec le peu de connaissances qu'ils ont de l'anatomie topographique, et il est plus que probable qu'en ceci il faut attribuer leurs progrès au fait que, les Chinois n'ayant rien pu leur apprendre, ils ont été obligés de chercher eux-mêmes dans les livres européens.

Pour les amputations, ils opèrent généralement trop tard, incapables qu'ils sont de pouvoir bien juger du juste moment où l'opération est nécessaire. Ils connaissent l'emploi du tourniquet et lient très bien les artères. Le couteau dont ils se servent est celui de Fabrice Hildanus, depuis longtemps abandonné chez nous. Ceci prouve que, déjà du temps des Portugais, ils pratiquaient cette opération. Ils font toujours la ligature des artères avant de scier l'os et, selon l'ancienne méthode de Celse, ils laissent suppurer la plaie.

L'extirpation des tumeurs, des kystes et l'opération de l'hydrocèle, cas si fréquents au Japon, leur sont complètement inconnues. Il en est de même de la lithotomie ; mais les fractures des bras et des jambes, ainsi que les luxations, sont assez bien traitées par les Japonais. Ils nous font l'effet de remplacer avantageusement nos rebouteurs, quoique, pas plus que chez ceux-ci, leurs manœuvres ne soient basées sur des notions anatomiques et physiologiques. Il y a là un véritable progrès sur le chirurgien chinois, qui s'abstient complètement dans ce cas et abandonne le patient à son triste sort. Pour les pansements, ils emploient un papier spécial japonais, dont nous pourrions peut-être tirer grand profit en Europe.

Pour l'oculistique, ils ne sont pas plus avancés que les *doukouns* de Java, qui emploient généralement trop de collyres piquants. Autrefois, à Yeddo, on comptait, sur une population de 5 millions d'âmes, 50.000 aveugles. Aujourd'hui, Tokio possède quelques oculistes capables, de l'école européenne.

Les Japonais fabriquent eux-mêmes des instruments de chirurgie de fort bonne qualité. Ils en importent aussi de l'Angleterre et en achètent en France pour les copier.

Nous n'entrons pas dans les détails relatifs à la pratique de l'acupuncture et de l'emploi des moxas, systèmes importés de la Chine au Japon et qui ont été décrits déjà par bien des auteurs européens. Disons seulement, pour finir, un mot de l'art de l'*Amma*, espèce de massage (2), dont nous avons déjà parlé, et qui consiste à presser,

(1) Il y a quelques années, un agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, parcourant le Japon, avait déjà manifesté son étonnement en trouvant en Extrême-Orient, si près de cet immense empire Chinois pétrifié dans sa civilisation surannée, un peuple intelligent, actif, se précipitant dans la voie du progrès tel que nous le comprenons en Europe. Visitant l'exposition de Tokio, il en avait déjà apprécié l'organisation, il avait admiré le zèle des étudiants, applaudi aux choix des professeurs ; chirurgien lui-même, il avait pu, mieux que tout autre, estimer l'habileté technique des opérateurs japonais, dont la réputation était déjà, du reste, faite depuis longtemps.

C'est ainsi que, pour choisir un exemple entre cent, la ponction du cœur était pratiquée au Japon, alors que la paracentèse du péricarde s'introduisait à peine dans la pratique courante des médecins européens. (Dr Michaut.)

(2) C'est comme orthopédistes et comme masseurs que les Japonais se distinguent. Les masseurs sont surtout remarquables par l'application de leur art dans des cas où le massage ne nous paraît pas indiqué. C'est ainsi que l'élégante mondaine se fait guérir d'une migraine par une séance de massage ; que, couramment, le dyspeptique gros mangeur ou le constipé appellent le masseur, qui, du reste, est un familier de toute maison japonaise un peu aisée. On se fait masser comme en France on va prendre un apéritif. Le soir, les

©BIUM

frapper, frotter les parties du corps, de la même manière que cela se pratique à Java, par les *toukan pietjeet*.

Souvent, pour augmenter la force du frottement, on se sert d'un outil, appelé également *amma*, et qui n'est autre qu'un morceau de bois courbé, muni d'une petite roue de bois à chaque extrémité. En saisissant le bois par le milieu, l'opérateur promène les roues sur le corps du malade, en appuyant plus ou moins. Les Japonais aiment beaucoup cette opération, qu'ils subissent souvent pendant des heures, aussi bien pour se reposer des grandes fatigues, que pour se guérir des grandes affections pathologiques. On s'en sert surtout contre les rhumatismes du dos, des épaules, des bras et des jambes.

Disons encore que les Japonais sont d'excellents dentistes (1). Ils fabriquent des dents et des râteliers de dents naturelles, d'ivoire ou de porcelaine, imitant la nature à s'y méprendre et d'une solidité remarquable.

Ils sont aussi d'habiles accoucheurs, quoique, parmi les instruments d'obstétrique dont ils se servent, il s'en trouve qu'on se garderait bien d'employer chez nous. Ainsi, sans faire mention des crochets, des pinces, des leviers, des nœuds de toute sorte et de toutes formes, composant l'arsenal des trousses de ces spécialistes, citons seulement l'outil employé par eux en dernier ressort et qui consiste en une espèce de vindas, ayant sa poulie, sa corde et son crochet, et au moyen duquel ils retirent l'enfant de l'utérus de la mère, absolument comme les marins lèvent l'ancre d'un navire. Inutile d'ajouter que cette opération n'est pratiquée qu'à la dernière heure, pour tâcher de sauver la mère, car l'enfant est naturellement sacrifié.

Cet exercice, quasi empirique, de la médecine et de la chirurgie, s'efface graduellement devant le progrès de l'art médical européen, depuis la fondation de la Faculté de Tokio, qui, depuis une vingtaine d'années qu'elle existe, a déjà doté le pays d'un millier de praticiens de notre école, répartis sur divers points du Japon (2).

---

rues sont encombrées de masseurs qui parcourent la ville au son d'une flûte à deux chalumeaux, ce qui leur donne une vague ressemblance avec le faune antique.

Le massage, le bain chaud presque bouillant et l'acupuncture sont les trois remèdes les plus populaires au Japon. L'acupuncture est un peu délaissée, mais elle était le grand cheval de bataille des médecins japonais de la vieille école, et on peut dire qu'elle fut au Japon, il y a cinquante ans, ce que la saignée fut en France au beau temps de Broussais. On enfonçait des aiguilles dans le corps des malades, et même dans le corps de ceux qui n'étaient pas malades, à propos de rien, histoire de faire circuler les fameuses humeurs peccantes. Molière aurait trouvé tous les sujets de son théâtre médical en plein Japon, sauf peut-être le malade imaginaire. (Dr M.)

(1) La légèreté de main des dentistes japonais est bien connue et leur art dans l'obturation par l'ancien procédé du martelage de feuilles d'or est classique en Orient. Bien avant que le davier fût répandu, le Japonais extrayait les dents avec le davier naturel de ses doigts, s'exerçant longtemps au préalable en arrachant des chevilles d'ivoire plus ou moins bien fixées dans des tables de bois, de dureté progressivement graduée.

S'ils voulaient s'expatrier, les dentistes japonais dameraient le pion à nos dentistes européens. D'une propreté rigoureuse, d'une minutie de miniaturiste, d'une patience à toute épreuve, le dentiste japonais se joue de toutes les difficultés, guérit toujours et n'arrache presque jamais. Aussi les belles nippones ont-elles des fortunes d'or vierge dans leurs quenottes, pour peu qu'elles parviennent à un âge avancé ; leur mâchoire est constellée d'étoiles d'or et leur sourire est l'ouverture de la caverne d'Ali-Baba. (Dr M.)

(2) Le Japon actuel a près de 40 millions 1/2 d'habitants et 31 mille médecins, huit écoles de médecine ; c'est dire assez que l'art médical ne périclite pas chez ceux qu'on a sur-

©BIUM

L'héroïsme des confrères japonais.

Combien de fois ne m'a-t-on pas demandé, depuis mon retour du pays du Soleil Levant : les médecins japonais sont-ils instruits ? Je me souviens que la dernière fois que j'eus l'honneur de rencontrer le professeur Straus, il me posa cette question, bien qu'il connût KITASATO : Les Japonais sont-ils instruits en bactériologie? Et je revois encore l'étonnement de son regard, quand je le quittai après l'avoir entretenu pendant vingt minutes sur la science et l'héroïsme des médecins japonais.

L'héroïsme des médecins?... C'est une vertu qu'on n'est pas habitué à entendre louer dans le corps médical. Le Japonais est un oriental d'une civilisation raffinée, un aristocrate fanatique de point d'honneur, un stoïcien d'un héroïsme sans égal, que ni la mort ni la douleur la plus affreuse ne fait pâlir. Il faut sur ce point se défier des voyageurs, dits *globe-trotters*, des commerçants, des commis voyageurs, des diplomates, tous observateurs superficiels ou malveillants, en tous cas partiaux et peu enthousiasmés d'un pays où l'âme de l'antiquité reste dans sa splendeur, trop différente de l'étroitesse d'esprit des passants contemporains.

J'ai dit : les médecins japonais sont héroïques! Deux simples anecdotes ici suffiront pour initier les lecteurs de la *Chronique* à ce que peut être l'exercice de la médecine au Japon.

En 1891, une mission fut envoyée au Mikado par le Sultan, pour lui remettre une décoration. Cette mission était composée : d'un ambassadeur, d'un amiral, d'officiers et de tout un corps représentatif. Le bateau, mal dirigé, se perdit dans la Mer Intérieure. L'équipage fut jeté à la côte, beaucoup de Turcs se noyèrent, quelques-uns furent recueillis près de Nagasaki.

Le Mikado, en apprenant ce désastre, envoya immédiatement des secours. Entre autres, il expédia un de ses médecins particuliers pour soigner les malades. Ce médecin était chargé également d'envoyer un rapport au Mikado, sur ce qu'il aurait vu et fait, et cela

---

nommés les Français d'Extrême-Orient. De la valeur des médecins japonais comme savants si vous voulez juger, je vous présenterai le docteur Kitasato, qui, le premier, a isolé et cultivé le bacille du tétanos, pour n'en citer qu'un ! Quant à la science pratique de l'obscure phalange qui pratique l'art médical, on ne peut s'en rendre compte qu'en étudiant sur place la jeune école de médecine de Tokio. En 1872 (méditez cette date, je vous prie), dix professeurs furent appelés d'Allemagne, pour enseigner les diverses branches des sciences médicales à l'Université de Tokio, et douze jeunes gens devaient être renvoyés en Allemagne chaque année pour y étudier la médecine. En 1892, nous trouvons seulement deux professeurs allemands à l'Université de Tokio, bien qu'un courant pousse toujours la jeunesse studieuse vers l'Allemagne. Ainsi, peu à peu, les Japonais ont chassé les étrangers de leur enseignement et se sont eux-mêmes rendus capables d'enseigner toutes les sciences européennes. Non seulement les Japonais sont devenus des professeurs instruits et au courant de toutes les découvertes contemporaines, mais ils ont contribué au progrès de la science pour une part très importante et, chaque année, ils publient des mémoires intéressants et personnels. Est-ce là tout ? Non certes. Les Japonais ont établi de nombreux laboratoires, sur le modèle des Allemands, auxquels ils n'ont certes rien à envier. Les Japonais ont institué des cliniques et des cours libres, et les revues japonaises qui traitent les questions médicales sont aussi riches en revues critiques qu'en mémoires originaux.

(Dr M.)

©BIUM

dans le plus bref délai. Or, le surlendemain de l'arrivée du médecin sur les lieux du désastre, en entrant au matin dans son habitation, on le trouva mort, le ventre ouvert, un sabre à côté du cadavre et une lettre sur le « tatami ». Cette lettre disait en substance ceci :

« L'Empereur m'avait chargé d'une mission de confiance. Je m'en suis acquitté aussi bien qu'il était en moi de le faire, malgré mes faibles mérites. J'ai rédigé un rapport, comme j'en avais la mission. J'ai soigné les naufragés aussi bien que je l'ai pu, mais plusieurs sont morts, malgré mes soins attentifs, et, en relisant mon rapport, je le trouve indigne de l'Empereur, indigne de moi, indigne de mon pays. Ne pouvant survivre à l'impression de mésestime que j'ai conçue de moi-même, je préfère supprimer un serviteur indigne de la mission que l'Empereur avait bien voulu me confier, à moi indigne. » Et, ayant écrit cette lettre, il s'était ouvert le ventre, tranquillement.

Seconde anecdote :

C'était lors d'une épidémie de choléra, maladie qui fait énormément de victimes à Tokio tous les ans. Les édits concernant l'hygiène sont très sévères : les sujets doivent être isolés. Or, un médecin soignait son père, qu'il estimait atteint d'une indisposition passagère, autre que le choléra. Le médecin sanitaire chargé de l'examiner diagnostique, malgré l'avis de son confrère, un cas de choléra. Il donne l'ordre de prendre le malade et de le transporter à l'hôpital spécial pour l'isoler. Là, quelques jours après, le vieillard contracte le choléra et meurt. Cette mort émut profondément son fils, qui résolut de se venger et de l'entêtement et de l'ignorance du médecin sanitaire.

Lui-même se fait transporter à l'hôpital des cholériques, comme atteint de la maladie, après son père. Or, à la visite du matin, le médecin sanitaire se présente devant lui. Alors, se dressant : « Tu me vois ! C'est grâce à ton ignorance, à ton entêtement, que mon père est mort ici, sans être malade autrement que par ton imprudence... Eh bien, moi non plus je ne suis pas malade, mais je me venge... » Et, tirant de sa manche un poignard, il s'ouvre le ventre, et, d'un geste sanglant, inonde la tête de son confrère de son propre sang... Puis il meurt.

Je choisis ces deux faits-divers, dans le tas de ceux que je pourrais citer. Ils se sont passés pendant mon séjour au Japon. Il est bon d'ajouter, pour ceux qui ignorent les mœurs du Nippon, que le duel y est inconnu. L'usage veut que, quand un noble est insulté, ou croit qu'on lui a manqué, il s'ouvre le ventre dans une cérémonie appelée « *harakiri* ». Les Daïmio, sur le point de succomber sous le nombre de leurs ennemis, s'ouvraient le ventre, pour ne pas tomber vivants entre les mains de leurs adversaires. Le mari outragé s'ouvre le ventre, pour échapper au déshonneur, après avoir tué l'épouse indigne. Le médecin, fidèle dépositaire de cette tradition d'honneur héroïque, se tue de la même façon, quand il croit que la plus légère éclaboussure a souillé sa dignité professionnelle. L'insulte est noyée dans le sang, mais dans le sang de l'intéressé, et non pas dans celui de l'insulteur. Ce genre de duel aurait peu de succès parmi nos confrères, et je doute même que nos hommes politiques, nos mondains et nos journalistes,

©BIUM

voire même nos duellistes de profession, adoptent jamais cette méthode de montrer qu'on n'est pas un lâche (1).

Si maintenant vous rencontriez jamais un confrère japonais et que vous cherchiez à connaître de lui ce que je viens de raconter, il vous considérerait comme un rustre, un barbare ; les questions d'honneur doivent être évitées dans la conversation, et nulle allusion ne devant être faite en public au « *harakiri* », les Japonais modernes affectent de mépriser ce vestige d'une civilisation oubliée et d'un héroïsme de temps aussi désuets que barbares.

Docteur Michaut.

Les boîtes à médecine des Japonais.

Les Japonais, peuple essentiellement artiste et raffiné, avaient su, avant l'invasion de la science et de la civilisation européennes, apporter de la recherche et du goût dans les moindres manifestations de leur vie privée : aussi la médecine, très rudimentaire chez eux et presque uniquement basée sur l'emploi de quelques simples, évoluait-elle dans un cadre et avec une mise en scène où l'art avait sa grande part.

Le médecin, comme le seigneur ou le guerrier, portait un de ces sabres où manche, garde, fourreau étaient autant de jolis bibelots, recouverts des décors les plus divers et des incrustations les plus rares. Mais à ces sabres, — signe particulier, — *la lame manquait*, et la poignée tirée n'entraînait après elle qu'un tube creux, divisé en un ou plusieurs petits compartiments, où le praticien renfermait ses instruments et ses drogues.

Le médecin était suivi d'un porteur, sur l'épaule duquel reposait une gaule, supportant, à ses deux extrémités, deux coffrets de laque, plus ou moins richement décorés et divisés en nombreux compartiments et tiroirs, contenant chacun quelque panacée ou quelque attirail de pansement.

Le « *client* » japonais ne pouvait se montrer moins artiste que son médecin ; aussi renfermait-il les médicaments qu'il tenait de celui-ci dans de délicieuses petites boîtes, où il les conservait pour les emporter ensuite dans ses sorties en ville, dans ses voyages ou dans ses expéditions guerrières. D'abord rudimentaires, quoique déjà jolies, ces boîtes devinrent peu à peu de véritables objets d'art et furent portées comme parures aux cérémonies, tout comme les merveilleuses tabatières qui firent fureur chez nous au siècle dernier.

Ces boîtes à médecine, nommées « *inros* » au Japon, sont essentiellement formées d'une série de petits compartiments, s'emboîtant les uns dans les autres et formant un ensemble. Ces compartiments sont maintenus réunis par un cordonnet de soie qui les traverse, qui passe ensuite dans un anneau ou coulant, fait en

(1) Un très délicat poète, trop peu populaire, M. d'Hervilly, a porté sur la scène (de l'Odéon) un tableau très exact de cette coutume, dans la *Belle Sagnara*, pièce beaucoup plus japonaise que tous les drames qui ont été représentés depuis. L'âme japonaise est difficile à pénétrer et si étrange que, quand nous croyons l'avoir saisie, nous doutons encore. M. Félix Régamey a récemment publié, chez Paclot (éditeur, 4, rue Cassette), un très beau livre sur le Japon, qui fait honneur à ce prestigieux artiste. Enfin M. le Dr Remy a autrefois publié des Notes très exactes sur la médecine au Japon, notes qu'il devait aux renseignements de mon excellent confrère le Dr Boeltz, le professeur de la Faculté de Médecine de Tokio, dont je conserve un si confraternel souvenir.

©BIUM

pierres diverses ou en métal précieux, et se termine par un bouton attaché à la ceinture, et dont les spécimens nombreux autant que variés, connus sous le nom de « *netzukés* », sont si recherchés de nos jours comme objets de vitrine. Ce petit « nécessaire pharmaceutique » était donc porté en vue et suspendu au côté.

Quant aux boîtes à médecine proprement dites, l'intérieur de leurs compartiments est, en général, sobrement quoique richement décoré. L'ensemble extérieur, au contraire, réunissant les compartiments avec une telle précision que la surface paraît continue, revêt les formes les plus diverses (boîtes, animaux, objets usuels, etc.), et se présente décoré avec un art merveilleux, avec une diversité de conception, avec un imprévu de décor, qui font de ces « *inros* », par leur variété et leur réel caractère d'art, un des plus beaux bibelots qui existent.

Les Japonais ont construit des boîtes à médecine avec les matières les plus diverses, employant le bois naturel, le bambou, le bronze, le fer, la peau de serpent, le cuir, la vannerie, la céramique, l'ivoire, les pierres dures, enfin et surtout la laque, cette matière merveilleuse, à laquelle on trouve incorporés la poudre d'or, d'argent, la nacre (*burgau*), les métaux de toute sorte, les pierres précieuses et les substances les plus diverses et les plus imprévues, comme, par exemple, des fragments de coquilles d'œufs.

On comprend combien une collection de ces boîtes à médecine, d'un usage courant chez les Japonais, depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à la moitié du XIXe, et reflétant par suite toutes les phases de l'art japonais durant ces époques, peut constituer un ensemble artistique et décoratif.

Les plus grands artistes du Japon ont fait du reste et signé de ces boîtes à médecine. Aussi voit-on, presque avec regret, comme s'il s'agissait d'une profanation, dans ces petits compartiments si finis, si précieux, des pâtes gluantes ou des poudres noirâtres, qui constituent les médicaments usuels. Dans d'autres se trouvent des récipients minuscules, contenant des pilules plus petites encore, qu'accompagne quelquefois, sur un papier pelure multicolore, un griffonnage qui doit être l'ordonnance du médecin.

D'après ces quelques bibelots connus, que devaient compléter des instruments médicaux non moins précieux et qui sont à peu près ignorés de nous (1), on comprend combien seraient intéressants à connaître en détail les mœurs médicales et les rapports de médecins à malades, chez les Japonais d'autrefois, qui, avant l'introduction chez eux de notre science trop positive pour songer à se parer, savaient allier si bien l'Art et la Médecine.

Dr G. ANCELET.

---

(1) Notre très sympathique confrère le Dr Ancelet, qui a bien voulu, sur notre demande, rédiger le curieux article qu'on vient de lire, est un *japonisant* fervent. Sa collection de boîtes à médecine japonaises, une des plus complètes qui soient, a figuré avec honneur dans maintes expositions.

Nous l'avons souvent dit et nous le répétons, nous serions heureux que, grâce à la diffusion de plus en plus grande de la *Chronique*, les médecins collectionneurs entrassent en relations plus directes, par notre intermédiaire. Si chacun d'eux consentait à nous faire connaître le genre d'objets qu'il s'attache à réunir, nous le mettrions volontiers en rapport avec tous ceux, médecins ou autres, qui dirigent leurs recherches dans le même ordre d'idées, et nul doute qu'il résultât de cet échange un profit commun pour tous. (*Note de la R.*)

©BIUM

Iconographie Artistique

L'Accouchement à Saint-Pierre de Rome (a)

Par M. le Dr Witkowski

Il s'agit, non pas de l'accouchement problématique de la papesse Jeanne, mais d'une obscénité artistique des plus singulières — dont les guides, imprimés ou ambulants, ne soufflent mot — qui s'étale en pleine basilique, sur les piliers en bronze du baldaquin de Saint-Pierre, aux côtés du maître-autel, où le pape seul officie.

Ces piliers, œuvre du Bernin, le Rubens de la sculpture, reposent sur quatre grands piédestaux de marbre blanc, décorés exclusivement aux armes d'Urbain VIII. L'écusson, à chaque piédestal, occupe deux côtés seulement, soit en tout huit écussons ou tableaux, exprimant, sur une physionomie de femme, les diverses phases d'un accouchement.

L'écu est bombé en haut, où il représente la poitrine avec deux abeilles, dont les têtes correspondent aux mamelons, et au-dessous saille l'abdomen, avec la troisième abeille de l'écusson papal sur le nombril.

La voussure abdominale varie suivant les phases de l'accouchement : elle s'affaisse, à mesure que le ventre tend à se décharger de son fardeau.



Baldaquin de St-Pierre.

L'écu est sommé d'une tête de femme, grandeur nature, au-dessus de laquelle s'entrecroisent les clefs pontificales, surmontées de la tiare.

(a) Notre distingué collaborateur, le Dr Witkowski, a bien voulu nous communiquer cet extrait d'un de ses ouvrages en préparation, sur *les Seins au théâtre et à l'église*. Il est d'autant plus d'*actualité* que le nouveau pontife Pie X vient de décider qu'on enlèverait de Saint-Pierre « toutes les statues qui ne répondent point à son idéal »

Les iconoclastes auront de la besogne !

©BIUM

A chaque crise, l'expression de la figure se modifie. La scène débute sur la face du piédestal antérieur de gauche; la figure de la femme commence à se contracter; sur la seconde et les suivantes, jusqu'à la septième, les traits sont de plus en plus convulsés.

En même temps augmente le désordre de la chevelure; les yeux, qui expriment d'abord une souffrance supportable, deviennent hagards; la bouche, fermée au début, s'ouvre, crie, hurle; c'est d'un réalisme pénétrant, et certainement Zola ignorait cette curiosité archéologique, sans quoi il n'eût pas manqué de nous la servir dans *Rome*. Il eût été au moins piquant de voir le chef du naturalisme littéraire en présence d'une manifestation suraiguë du naturalisme artistique.

Le calme revient momentanément, dans l'intervalle des douleurs, mais le visage reste toujours endolori, comme hébété, médusé; puis les douleurs reprennent plus intenses, la figure se contracte, elle fait peur; c'est la phase même que nous reproduisons.

Enfin voici la délivrance : le ventre s'est affaissé et la tête de la mère disparaît, pour faire place à une angélique figure d'enfant, aux cheveux bouclés, qui sourit sous les insignes pontificaux, immuables: cette dernière transformation occupe la face du piédestal antérieur de droite.

Mais ce n'est pas tout. Au-dessous de l'écusson du pape, auquel l'artiste a donné la forme d'un torse de femme en gestation, se trouve une tête de satyre, dont la partie inférieure représente les organes génitaux externes de la femme, avec les détails anatomiques les plus complets et variables suivant les phases de l'accouchement.

La bouche est l'orifice vulvaire, muni, sur la première face, des caroncules myrtiformes, débris de la membrane hymen; la lèvre inférieure de la bouche simule la fosse naviculaire; les petites et les grandes lèvres vulvaires sont nettement indiquées et béantes; l'orifice vaginal est surmonté de la lèvre supérieure du satyre, figurant le bulbe du vagin; puis, au-dessus, le lobule du nez, fortement accentué, représente un clitoris en érection, bien que ce ne soit pas le cas; enfin la moustache tombante de chaque côté ombrage les grandes lèvres, comme les poils du pubis.

Ces derniers détails pornographiques échappèrent à la perspicacité de Mgr Barbier de Montault, l'auteur du *Traité d'Iconographie chrétienne;* de quel opprobre eût-il couvert l'auteur s'il les avait remarqués ! Nous pouvons nous en faire une idée, par sa critique de la conception de l'écu d'armoiries pontificales en gésine, dont nous venons de parler : « Bernin, écrit-il, a été ignoble quand, à la confession de Saint-Pierre, à Rome, il a donné à l'écusson d'Urbain VIII la forme du ventre d'une femme qui accouche, surmontant l'écusson d'une tête de femme, qui traduit dans ses traits toutes les douleurs de l'enfantement et, après la délivrance, la remplaçant par une tête d'ange. »

Certes il a fallu au Bernin, auteur de ces *obscena*, un talent prodigieux, pour dissimuler de pareilles énormités dans un tel lieu et à l'endroit le plus fréquenté; il n'en est pas moins vrai que ce tour de force et de passe-passe artistique n'a rien de symbolique ni de philosophique; c'est une gageure habile, une polissonnerie d'atelier, analogue à l'espiéglerie de San-Sovino, qui plaça dans les belles

©BIUM

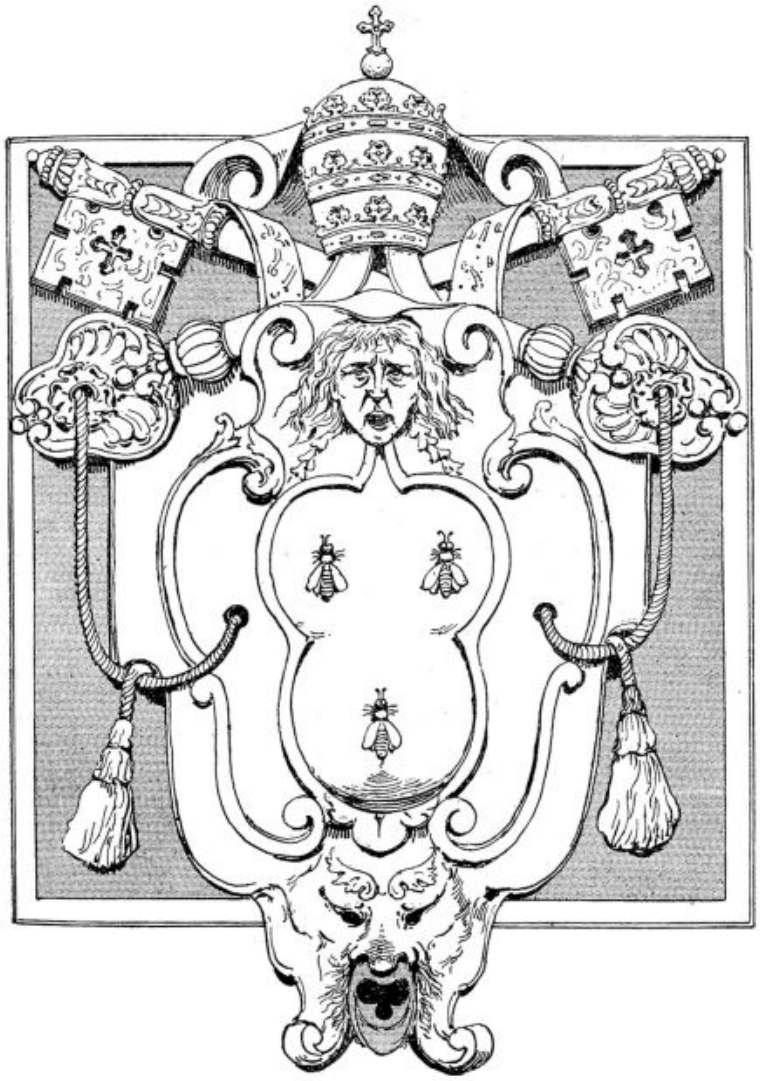

Ecusson d'Urbain VIII.

©BIUM

portes de bronze de la sacristie de Saint-Marc la tête du licencieux Arétin.

D'ailleurs, le sentiment religieux et artistique de la Renaissance admettait volontiers, dans le culte extérieur, la confusion intime du sacré et du profane : sur les battants en bronze de la grande porte de Saint-Pierre, on voit, au milieu de sujets chrétiens, des scènes païennes, telles que Léda avec le cygne, Europe sur le taureau, etc.; la capiteuse Violente posait indifféremment pour la *Sancta Barbara* de son père, Palma Vecchi, ou pour les *Vénus* du Titien, son amant passionné.

Les artistes qui ont contribué à la décoration des églises n'étaient-ils donc pas tous inspirés par le feu sacré de la foi ? Le génie n'a rien de commun avec les convictions religieuses ; si elles sont sincères, elles lui couperont les ailes : à son lit de mort, le Pérugin, désabusé, refuse les secours de la religion, tandis que les papes Paul VI et Pie V, éclairés par l'Esprit-Saint, se scandalisent des « audaces lascives » du *Jugement dernier* et couvrent de pudiques et stupides retouches « la plus prodigieuse conception, a dit Émile Ollivier, du plus prodigieux des maîtres du grand art ».

Une adresse gravée du XVIIe siècle.

Le Dr Vimont (de Paris), à la collection duquel nous avons fait déjà maints emprunts, a eu la gracieuseté de nous communiquer une fort jolie adresse parisienne gravée, de la fin du XVIIe siècle, ou peut-être du commencement du XVIIIe, comme le croit M. Lemasle, libraire, quai Malaquais, chez qui le Dr Vimont l'a acquise.

Cette adresse, très rare et très curieuse, en tout cas, représente le Portique du Temple de la santé. Au-dessus du portique figure l'effigie de Louis XIV, et de chaque côté se trouve un personnage ou statue allégorique.

Elle servait de réclame à un chirurgien-herniaire (bandagiste), du nom de de Launay, qui avait succédé, dans la même boutique (1), au fameux Nicolas de Blégny, dont nous avons jadis narré les exploits, et que l'érudit Edouard Fournier a biographié si joliment dans sa préface au *Livre commode des Adresses*, ce Bottin du XVIIe siècle.

Il serait à désirer que l'on collectionnât avec soin ces adresses gravées, dont la plupart sont signées par de véritables artistes. Celle que nous reproduisons est du célèbre Lepautre (2), connu par des œuvres autrement importantes, mais qui ne dédaigna pas, à l'occasion, comme Sébastien Leclerc, et plus tard comme Boucher, Eisen, Choffard, etc., cette source de menus profits.

---

(1) Cette boutique était à Paris, au bout du Pont-Neuf, entre la rue Dauphine et celle de Guenegault, à l'enseigne du Bandage-d'Or.

(2) Lepautre est l'auteur de plusieurs œuvres dont quelques-unes fort remarquables. Il a illustré notamment deux ouvrages, que nous possédons dans notre collection personnelle de vieux livres ; c'est lui qui a fait les dessins de l'ouvrage posthume de Claude Perrault : *Recueil de plusieurs machines*, etc. ; on lui doit encore le frontispice du livre, assez rare, de Nicolas de Blégny : *Projet de l'histoire générale des religions militaires et des caractères politiques et séculiers de chevalerie*. (Paris, M.DC.XCIV.

©BIUM


TEMPLUM SANITATIS APERTUM
DE LAUNAY.
Chirurgien herniaire, receu à S.t Cosme pour la guerison des Décentes fera voir aux occasions les plus difficiles et plus desesperées de son Art à ceux qui en auront besoing l'experience qu'il s'est acquise.
On trouuera chez lui un traité, contenant des instructions pour ceux qui sont incommodées des Décentes, toutes sortes de Bandages à visses et à ressors tres legers et tres commodes, de plusieurs inventions, auec des suspensoires de toutes especes, et generalement tout ce qui est necessaires pour la parfaite guerison de ces incommodités. Il traite gratuitement les Pauures.
Sa Boutique est à Paris, au bout du Pont-Neuf, entre la rue Dauphine, et celle de Guenegault, à l'Enseigne du Bandage d'Or

©BIUM

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS DE LA "CHRONIQUE"

Médecin dramaturge.

Cette année, le très averti Directeur de l'Odéon, notre ami Paul GINISTY, a eu l'excellente idée de demander le « lever de rideau » qu'il est d'usage de représenter dans les deux Théâtres Français, à l'occasion de l'anniversaire de Molière, à un poète doublé d'un médecin, le Dr Gabriel MONTOYA.

Nous espérons avoir une occasion prochaine de faire connaître à nos lecteurs des vers inédits de l'auteur applaudi de l'à-propos, en un acte et en vers, qui a été joué à l'Odéon, le 15 janvier 1904, et qui porte pour titre : *Le Frisson de la gloire*.

Monument de Théophile Roussel.

Un certain nombre de disciples et d'amis du regretté philanthrope Th. ROUSSEL ont formé le projet de lui élever un monument à Paris. Les souscriptions doivent être adressées à M. le Dr BOURRILLON, ancien député, à Saint-Maurice (Seine).

Anniversaire de la Pharmacie Centrale.

A l'occasion du cinquantenaire de la Pharmacie Centrale de France, un banquet a réuni, le 27 janvier, dans les salons du Grand Hôtel l'élite du corps pharmaceutique, sous la présidence de M. le Ministre du Commerce.

L'éminent Directeur, M. Charles BUCHET, se souvenant sans doute que nous étions un évadé de la pharmacie, nous avait fait l'honneur de nous convier à ces agapes confraternelles, auxquelles nous avons eu le vif regret d'être empêché d'assister.

Conférences pratiques d'hypnologie et de psychothérapie.

Les conférences cliniques sur les *applications de l'hypnotisme à la psychothérapie et à la pédagogie* ont repris le jeudi 14 janvier, à 10 heures du matin. Elles sont dirigées par les Drs BÉRILLON, MAGNIN et Paul FAREZ. On s'inscrit les jeudis à l'Institut psycho-physiologique, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Premier congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine.

Ce Congrès se tiendra à Nice, du 4 au 9 avril 1904, pendant *les vacances de Pâques*, sous la présidence du professeur CHANTEMESSE, avec MM. les professeurs RENAUT (de Lyon), GRASSET (de Montpellier), CALMETTE (de Lille) et M. le docteur BALESTRE (de Nice), comme vice-présidents.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Centenaire de l'Ecole de pharmacie de Paris. L'Ecole supérieure de pharmacie de Paris vient d'atteindre, il y a quelques mois, sa centième année d'existence (1).

A cette occasion, les professeurs de l'Ecole ont pris l'initiative de la publication d'un ouvrage destiné à rappeler les différentes phases du développement des études pharmaceutiques, à montrer la part importante prise par leurs devanciers dans l'évolution de la science et à perpétuer le souvenir des nombreux savants qui ont illustré la pharmacie.

Cet ouvrage *in-quarto*, *édité avec luxe*, comprendra l'histoire des différentes chaires de l'Ecole, ainsi que les biographies de leurs titulaires successifs. Orné d'une centaine d'illustrations, et notamment des portraits des professeurs titulaires depuis 1803, le volume sera précédé d'un aperçu historique sur les origines et le développement de l'Ecole de Paris. Cet aperçu sera rédigé par M. le professeur Guignard, membre de l'Institut, directeur actuel de l'Ecole.

(*Répertoire de Pharmacie.*)

Contre les charlatans. Le Conseil municipal vient d'être saisi, par MM. Henri Turot et Quentin-Bauchart, d'un projet de délibération ainsi conçu :

« M. le préfet de Police est invité à prendre un arrêté interdisant les affiches des guérisseurs des maladies vénériennes, apposées dans les urinoirs, vespasiennes, chalets de nécessité et autres lieux publics, et contenant des promesses de guérison rapide avec ou sans emploi de mercure, affiches qui constituent un danger pour la santé publique. »

Ce projet a été renvoyé par le Conseil à sa 2e commission, pour examen. (*Le Journal.*)

Où en est l'Esperanto? Voilà un essai qui promet de donner un résultat. En 1900, la Société française pour la propagation de l'Esperanto comptait à peine 300 membres. Aujourd'hui elle en compte près de 4.000. Et il n'y a pas qu'en France que l'idée fasse des progrès. En Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Belgique, jusqu'aux Indes, au Pérou, au Chili, des groupes se réunissent, des journaux se publient. De nombreuses publications françaises, parmi lesquelles le bulletin de l'*Association générale automobile*, *le Chasseur français*, *le Globe-Trotter*, publient des chroniques en esperanto. Nous ne doutons pas du succès final de cette langue, qui ne vise certes pas à remplacer les langues nationales, mais qui est un idiome uniquement destiné aux relations entre les pays et deviendra assurément un des plus puissants facteurs de l'entente universelle. (*La Moisson.*)

(1) La création en fut décidée par la loi organique du 21 germinal an XI (11 avril 1803).

©BIUM

Médecine et Chorégraphie. C'est de Vienne que nous vient cette nouvelle.

Le syndicat des professeurs de danse de l'empire d'Autriche poursuit, avec un zèle que devraient bien imiter d'autres associations, les professeurs de danse qui exercent « illégalement » leur art, c'est-à-dire qui professent sans avoir les titres et diplômes nécessaires pour cet enseignement difficile.

Or, il paraît qu'en Bohême il existe un médecin qui se trouve dans ce cas litigieux. Il avait bien, dans le temps, obtenu l'autorisation de « suppléer » son père, chorégraphe authentique, officiel et diplômé, mais voilà que, poussé par la misère des temps, il voulut continuer le professorat de danse, « sans posséder les connaissances professionnelles nécessaires, concurremment avec l'exercice de la médecine. »

L'association des professeurs de danse du royaume de Bohême s'est émue de cet état de choses, si hautement préjudiciable à la morale publique et à ses intérêts : elle s'est adressée à la police et à l'autorité administrative ; devant l'insuccès de ses démarches, elle a porté la question devant l'ordre des médecins, qui existe en Autriche !

Le conseil de l'ordre répondit qu'il connaissait déjà l'affaire, qu'il avait infligé un blâme au médecin en question, le métier de professeur de danse étant incompatible avec l'honneur professionnel, mais qu'au surplus, il se trouvait désarmé. Le différend a été porté devant le ministre compétent.

Tout de même, médecin et maître à danser... Molière n'avait pas prévu celle-là !

(*Journal de Médecine de Paris.*)

Médecins de chemins de fer. On annonce que le Ministre des Travaux publics en Russie étudie la question de la création de nouvelles fonctions de médecins de chemins de fer, qui accompagneraient les trains faisant de longs trajets. On sait que les trains en Russie restent en route plusieurs jours, les distances étant très grandes.

Le protectionnisme médical, en Amérique. L'accès de l'Amérique n'est pas aussi facile qu'autrefois. On cherche à se défendre avec raison contre l'importation des maladies. C'est ainsi que, sur 62.610 immigrés, arrivés au mois de juin dernier dans le port de New-York, 316 se sont vu refuser la permission de débarquer pour cause de maladies ou de malformations.

(*Bull. général de Thérapeutique.*)

Les esprits du choléra. Le journal *Globe*, de Londres, a naguère rapporté une correspondance de Pékin, d'après laquelle le gouvernement chinois aurait décidé la construction d'un navire spécial, qui exporterait à l'étranger « les esprits » qui créent l'épidémie du « choléra ».

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

A quel mal a succombé le roi Louis VIII ? — Voici ce qu'écrit le Père Daniel, dans le quatrième volume de son *Histoire de France*, page 271 :

« En revenant de la Guyenne, il (Louis VIII) fut obligé de s'arrêter à Montpellier, vaincu par un mal qu'il avait longtemps dissimulé. En cette occasion, il se montra vraiment chrétien.

« Les médecins lui proposaient un remède défendu par la loi de Dieu (l'œuvre de chair...). Il le refusa ; malgré ce refus, ils réussirent à introduire près de lui une jeune fille pendant son sommeil... »

A son réveil, s'en étant aperçu, il la fit retirer, disant qu'il valait mieux mourir que de se sauver par un péché mortel.

Nous désirerions savoir de quelle maladie est mort ce roi ?

C. Pougny.

Un nom d'auteur à retrouver. — Voici une petite question de bibliographie médicale que je soumets à la *Chronique*, avec l'espoir qu'elle ne la laissera pas sans réponse.

La Bibliothèque nationale conserve une plaquette (1) intitulée : *Influence de la médecine légale sur la morale et sur le jury, par... J.-E.L. B... (du Loiret)* (Paris, Migneret, 1819. In-8°, 38 p.)

Le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier attribue cette brochure, je ne sais sur quel indice, à Auguste Brunet. A ce même Auguste Brunet, Barbier attribue aussi, avec plus de vraisemblance, une brochure parue la même année sous ce titre : *De l'aristocratie et de la démocratie, de l'importance du travail, et de la richesse mobilière, par Auguste B**** (Paris, Corréard, 1819. In-8°, 72 p.) (Bibliothèque nationale * E. 3723).

Ainsi, la même année, Auguste Brunet (dont Quérard, au tome Ier de la *France littéraire*, nous apprend qu'il naquit « à Saint-Pater, près d'Alençon, vers 1789 », — ce qui nous amène loin du Loiret) aurait fait paraître, chez deux éditeurs différents, et sous différentes initiales, deux dissertations sur des sujets bien divers. Il y a là de quoi piquer la curiosité et éveiller quelque doute, s'il en est encore besoin, sur la créance à accorder au *Dictionnaire* de Barbier.

La brochure sur l'*Influence de la médecine légale* paraît bien, en tout cas, avoir été écrite par un médecin. J.-E. L. B. (du Loiret) doit-il être identifié avec Auguste Brunet, ou bien ces initiales ne correspondent-elles pas plutôt au nom qu'il s'agit de trouver ?

La *Chronique* a, parmi ses collaborateurs habituels, trop d'érudits « amis des livres », pour que je ne doute pas que l'un d entre eux ne résolve ce petit problème de bibliographie médicale.

Henri Maïstre.

(1) La cote de cette brochure est T f° 4.

©BIUM

Les chanteurs sont-ils à l'abri de la tuberculose ? — Un de nos quotidiens rapportait récemment qu'un spécialiste bien connu, le Dr Coupard, avait émis l'opinion que la culture de la voix était essentiellement prophylactique de la tuberculose. Chanter deviendrait un moyen préventif de la terrible affection. Et notre grand confrère ajoutait :

« Des interviews de nos acteurs d'opéra, des confidences des professeurs du Conservatoire, des révélations des médecins spécialistes, il appert qu'on ne peut citer un seul cas de ténor ou de baryton atteint du terrible mal ; le développement du thorax, le fonctionnement assidu des poumons retirent aux microbes leur habituel terrain d'évolution, et si Jenny l'ouvrière se porte bien, c'est parce qu'elle chante. »

Nous avons demandé au Dr Coupard ce qu'il y avait de vrai dans cette information, et voici la lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire et qui remet les choses au point :

Mon cher confrère,

Il y a quinze jours environ, me trouvant chez des amis, je fis part de mes observations relativement à la tuberculose et à son traitement, et j'émettais cette idée que, parmi les nombreux chanteurs que j'avais soignés et connus, je n'avais jamais rencontré un cas de tuberculose pulmonaire. J'attribuai cette immunité à l'amplitude de leur respiration, qui faisait pénétrer de l'air d'une façon normale jusque dans les plus petites cellules du sommet du poumon, phénomène incomplet dans la respiration ordinaire et nul chez les anémiques, chez les « déchéants » : quelques-unes de ces cellules sans fonctions, malgré leurs cils vibratiles, s'obstruant quelquefois, constituent un corps étranger qui peut se tuberculiser.

Je concluais qu'il fallait chanter ; que les parents devaient faire chanter leurs jeunes enfants selon leur voix; que, dans les maîtrises, les enfants qui chantent à partir de 10 ans et même moins et dont plusieurs ont illustré la scène française, Faure par exemple, étaient beaucoup plus vigoureux, plus développés du thorax que la plupart de leurs camarades de classe ; qu'un chanteur n'est jamais refusé au conseil de revision pour manque d'amplitude thoracique ; enfin que le chant bien compris était une cause de force, de bonne santé pour les militaires, pendant leurs trois années de service.

Et j'ajoutai que, pour faire passer dans la pratique ce que je conseillais à tous les parents pour leurs enfants, il serait nécessaire de rechercher si ce que j'avais observé l'avait été par d'autres médecins, par des professeurs de chant et par des artistes ; que si cette statistique me donnait raison, et que si cette immunité bacillaire pouvait s'expliquer par la théorie et l'observation, il était nécessaire de l'appliquer le plus possible.

Ces propos furent répétés, partiellement, devant un journaliste qui en fit son profit, et telle est l'origine de l'écho auquel vous faites allusion.

Voilà, mon cher confrère, tout ce que je peux vous dire sur la question que vous me posez.

Bien cordialement à vous. E. Coupard.

18 janvier 1904.

©BIUM

A notre tour, nous posons la question aux spécialistes et nous sommes prêt à poursuivre cette enquête dans le monde des professionnels du chant, si nos lecteurs jugent utile de contrôler les observations du Dr Coupard.

Macabée ou Macchabée ? — D'où vient ce vocable sonore, qui n'a évidemment rien de commun avec l'histoire du peuple d'Israël, et qui a fait fortune dans la langue populaire et celle des étudiants, pour désigner morts et cadavres ?

Macabre et *macabée*, c'est tout un : au moyen âge, on disait indifféremment la danse macabre, la danse macchabée ou la danse des macchabées, pour dénommer ces peintures qui s'étalaient sur les murs du Campo Santo de Pise, du charnier des Innocents à Paris, dans la salle du concile de Bâle, sur le pont couvert de Lucerne, à la Chaise-Dieu en Auvergne, et en bien d'autres lieux.

Pour les uns, macabre se tire de l'arabe *magbarah* ou magabir, qui signifie chambre funéraire ou cimetière.

D'autres le composent sans façon de deux mots anglais ou allemands, *to make* ou *machen* (faire) et *to break* ou *brechen* (rompre), par allusion aux poses disloquées que prenaient les acteurs de la ronde des trépassés.

Pour M. Lenient, l'étymologie se rapporte au nom corrompu de saint *Macaire*, dont le peuple aura fait macabre et macabée.

Saint Macaire, en effet, était le héros de la légende, célèbre depuis le treizième siècle, des trois morts et des trois vifs. Ce moine égyptien, contemporain de Thaïs et Paphnuce, avait rencontré, disait-on, trois jeunes princes en grand équipage, à cheval, couronne en tête et faucon au poing ; ils allaient ainsi chassant et devisant entre eux, quand le saint les arrêta pour leur montrer trois cercueils, où gisaient les cadavres de trois rois. Sur ce thème facile à saisir, prédicateurs et peintres exécutèrent pendant plusieurs siècles des variations sans nombre, qui devaient inspirer de nos jours le génie musical de Saint-Saëns, et que l'artiste Willette a modernisées sur les vitraux du célèbre cabaret du Chat Noir.

Par ce temps de simplification grammaticale, ne conviendrait-il pas, puisqu'on écrit macabre et Macaire, d'écrire correctement *macabée* et non *macchabée ?*

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Réponses

Décadence et appendicite (X, 232). — Vous citez, d'après *le Centre médical*, un passage du roman des frères J. et H. Rosny, l'*Héritage*, dans lequel ces romanciers à prétentions scientifiques, mais d'ordinaire mieux informés, attribuent l'absence de l'appendicite chez les Chinois à leurs *meilleures entrailles*. C'est une inexactitude que, même venant de seconde main, la *Chronique*, toujours documentée, ne doit point propager.

1° Il n'y a pas de pays où les dyspepsies intestinales, flatulentes ou autres, les vers intestinaux, les entérites, les entéroptoses, les dilatations stomacales soient aussi fréquentes qu'en Chine. Donc les

©BIUM

Chinois n'ont pas de meilleures entrailles; mais il est certain que, en raison de leur régime végétarien, elles sont *beaucoup plus longues*.

2° L'appendicite est, il est vrai, chez eux une rareté — ce qui tient vraisemblablement : 1° à ce qu'il n'y a pas de chirurgiens chinois intéressés à dépister ou même à inventer l'appendicite; 2° pas de journaux hypnotisant les foules avec la terreur d'un mal soudain toujours suspendu à l'appendice, ou relatant par le menu les discussions académiques à ce sujet ; 3° à ce que les Chinois vivant de fruits, de légumes et de riz, ne buvant que du thé, ont une alimentation moins favorable que la nôtre, plus carnée, au développement de cette terrible appendicite.

Il suffit de remarquer que les salpingites, ovarites, etc., etc., nécessitant les laparatomies, sont aussi très rares chez eux, parce que les gynécologistes n'opèrent pas ces affections, qui n'ont, par cela même, aucune raison de se développer. Même remarque pour les métrites et la rareté des curettages, dont nous avons vu une telle épidémie !

La même observation touchant la rareté des appendicites et le régime végétarien est à faire pour les Japonais. Malgré leur esprit d'imitation, ils ne nous ont pas suivis sur le terrain appendicitaire (bien que mieux pourvus anatomiquement).

Si, comme le prétend le confrère qui a signé l'article du *Centre médical*, les médecins ont quelque intérêt à lire les œuvres d'imagination, ils ont un intérêt non moins grand à ne pas laisser répandre les erreurs dont les romanciers émaillent leurs œuvres, faute de documentation.

Enfin, qu'il soit permis de dire que l'appendicite, loin d'être un *symptôme de décadence*, est au contraire un signe de progrès, car, en bons évolutionnistes, nous devons considérer que plus un organisme est parfait, plus il se détraque facilement. Chez les civilisés plus avancés, l'intestin s'éloigne de la longueur de celui des herbivores, mais, par contre, en se perfectionnant, il devient plus accessible à des maladies inconnues des intestins primitifs.

Dr Michaut.

Menteur comme un arracheur de dents (II, 189, 219). — La *Revue de Stomatologie* (vol. X, janv. 1903, n° 1) a publié un discours de M. le professeur Lannelongue (qui présidait le banquet offert à notre confrère Cruet), dans lequel on lit, page 3 : « En cherchant sans « cesse la vérité, vous avez porté un dernier coup à cet affreux dic- « ton, qui n'est pas sans rabaisser votre profession : *Mentir comme un « arracheur de dents* ; comme Garangeot, faudrait-il dire ; peut-être « l'ignorez-vous? On me demande d'où vient l'expression précédente. « En voici l'origine, je crois, la plus vraisemblable, et qui m'a été « suggérée jadis par le travail de préparation de mon cours sur les « greffes animales :

« Garangeot a été un chirurgien assez célèbre, du milieu du XVIIIe « siècle, connu par d'assez nombreux travaux ; pour le public, son « nom est inséparable de la fameuse clef dont l'usage a été si répandu « pour l'extraction des dents. Or, un jour, se présente brusquement « chez lui un jeune homme, qui portait dans sa main son nez, qu'un « de ses camarades venait de lui couper avec ses dents en se battant « avec lui. Le nez étant tombé dans le ruisseau, le blessé le ramasse

©BIUM

« et le présente à Garangeot, qui, sans hésiter, le lave, le remet en « place et l'y assujettit par la suture.

« La greffe ayant pleinement réussi, Garangeot crut devoir parler « de ce succès, très remarquable d'ailleurs pour son temps. Per- « sonne ne voulut le croire, et tout le monde de dire : *Mentir comme « Garangeot*, c'est-à-dire *comme un arracheur de dents.* »

Racontée de cette façon, l'histoire est fort humoristique certes, mais la vérité historique est altérée.

Pour remettre les choses au point, et pour ne pas laisser l'erreur se propager, M. Lannelongue me permettra de dire que cette observation et l'opération elle-même appartiennent à Galin, chirurgien-barbier du XVIIIe siècle, cité par René-François de Garangeot, membre de l'Académie de chirurgie, auteur d'un *Traité des opérations*, et inventeur de la clef à « *arracher les dents* ».

Cette histoire, rapportée par Garangeot dans son *Traité des opérations de chirurgie* (t. III, p. 55), est racontée de la façon suivante par P. N. Gerdy, dans son *Traité des pansements* (t. II, p. 580, année 1839, 2e édition) : « C'était en septembre 1724 ; un soldat se bat avec un camarade, qui lui arrache le bout du nez d'un coup de dent, le crache dans le ruisseau, et *le foule aux pieds*, comme s'il pouvait en vouloir à ce bout de nez. Mais le soldat blessé, loin de tomber sur l'insolent, ramasse son morceau de nez et le jette, sans rien dire, dans l'officine du chirurgien Galin, pour courir après son adversaire.

« Cependant, ledit Galin, qui avait de l'intelligence, devinant le retour du propriétaire, lave le morceau de chair informe qu'on a jeté dans sa boutique. Le soldat de retour, Galin le lui plante, en effet, au milieu du visage, le fixe avec des agglutinatifs et une fronde. Garange ot le panse à son tour le quatrième jour, et le trouve parfaitement réuni. Le fait est peut-être vrai ; mais plusieurs circonstances en rendent la narration ridicule et en compromettent le caractère. »

Pierre-François Percy, savant chirurgien militaire (1754-1825), dans son article *Nez* du *Dictionnaire médical* en 60 volumes, raconte qu' « un chirurgien-major réunit un nez avec succès à la suite de la bataille de Rocroi ; mais il n'osa s'en vanter, de peur de passer pour un *menteur*, comme il est arrivé à Garangeot. »

D'où l'expression, qui courut à l'époque, *menteur comme Garangeot*, et qui se modifia rapidement en celle de *menteur comme un arracheur de dents*. Sous l'anonymat, l'allusion était tout aussi personnelle, comme cela arrive souvent.

Ajoutons, d'ailleurs, que Garangeot dut cette réputation à ce que la question de savoir si une partie du nez entièrement détachée peut contracter une adhérence complète, fut condamnée par l'Académie de chirurgie, comme nous l'apprend Jarjavay, dans son *Anatomie chirurgicale*, page 59.

Dr Georges Petit.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

La langue auxiliaire internationale : « l'Esperanto ».

Dans un des derniers numéros de la *Chronique*, un médecin distingué de Nantes, le Dr Saquet, manifestait le désir de voir ce journal s'attaquer à la grande question de la langue internationale, et initier en particulier le public médical à ce merveilleux instrument, qu'un médecin polonais-russe, le Dr Zamenhof, a donné au monde sous le nom d'Esperanto.

Je m'empresse de relever le gant et de me faire ici, dans ce journal si hospitalier qu'est la *Chronique*, le champion d'une cause grande par son essence même, immense par ses résultats.

Tout d'abord il faut placer la question sur son véritable terrain et dissiper toute équivoque. La langue internationale ne doit pas être la langue *universelle*, c'est-à-dire ne doit pas se substituer aux langues déjà existantes. Elle doit simplement venir s'ajouter à elles, dans chaque pays. Par exemple, un Anglais connaîtra sa langue propre, plus l'Esperanto; un Allemand parlera et écrira dans sa langue; mais lorsqu'il s'agira d'avoir des relations avec un étranger, il emploiera l'Esperanto.

C'est pour cela que cette dernière s'appelle à juste titre « langue *auxiliaire* ».

Quant à la nécessité d'une langue unique pour les rapports internationaux, je crois qu'il suffit de la poser pour la résoudre. Les Congrès internationaux sont la preuve manifeste que la confusion des langues est le plus grand obstacle à la diffusion des idées. Est-il rien de plus invraisemblable que de voir des savants accourus de tous les points de l'Europe, vivant côte à côte pendant plusieurs jours, et dont la plupart ne peuvent communiquer par la parole avec ceux qui ne sont pas de leur pays? Aussi ces réunions, qui devraient être les grandes assises internationales de la science, où chacun, sans distinction de hiérarchie ni de caste, vient apporter sa contribution personnelle à l'œuvre commune, dont le résultat doit être un progrès pour l'humanité, ne sont en réalité, il faut bien l'avouer, qu'une occasion de banqueter et de faire des excursions à prix réduit. Voilà comment une œuvre qui devrait être grande par ses conséquences se trouve déviée de son but, parce qu'il lui manque le moyen pratique de le réaliser. Eh bien! ce moyen, l'Esperanto le lui apporte.

A la confusion des langues, il substitue l'uniformité. A l'impossibilité des discussions il substitue la possibilité de converser dans un langage clair, précis, harmonieux et facilement accessible à tous. Quand on songe, en effet, qu'il ne faut que quelques semaines d'un travail modéré pour être à même de parler et d'écrire, on se demande comment il se fait que tous ceux qui sont en état de penser ne comprennent pas immédiatement que le léger effort qu'ils auront à faire sera compensé par des avantages énormes.

Ce besoin d'une langue unique pour les rapports internationaux

©BIUM

s'impose dans tous les milieux. Nous venons de voir combien cela était indispensable pour les Congrès de médecine. Mais nous en avons eu une démonstration encore plus évidente, s'il est possible, lors d'une grande réunion absolument internationale, puisque toutes les nations y étaient représentées, je veux parler de la conférence de La Haye. La discrétion des diplomates, qui est pour eux au moins aussi professionnelle et légendaire que leur naïveté, ne nous a pas permis de connaître par le menu ce qui s'était passé lors de ce colloque. Toutefois, le *Mémorial diplomatique* en laisse bien entrevoir quelque chose, quand il écrit ce qui suit : « Il est un défaut inhérent à l'organisation intérieure actuelle de la Cour d'arbitrage... c'est la multiplicité des langues, employées tant pour la rédaction des documents que pour les plaidoiries. La démonstration a été faite encore une fois devant le tribunal de La Haye, de la difficulté des discussions polyglottes, qui transforment pièces et séances en succédanés de la tour de Babel jamais n'a été mieux comprise qu'après ce qui vient de se passer la nécessité d'une langue unique pour tous les documents parlés ou écrits ».

Cette réflexion, qui n'est pas faite pour les besoins de la cause que je défends, me paraît assez probante pour que l'on ne puisse pas nier le principe de la nécessité d'une langue unique.

C'est un fait qui rencontre aujourd'hui l'assentiment unanime. On a longtemps aussi bataillé pour savoir quelle langue on devrait adopter et l'on a fini par se mettre d'accord sur ce point: c'est qu'aucune langue vivante ne pouvait remplir les conditions voulues pour l'internationalité. Parmi les langues mortes, le latin a eu des partisans, dont un certain nombre lui sont restés fidèles. Ces zélés humanistes appuient leur préférence sur ce fait que le clergé catholique parle uniquement latin pour l'usage du culte. Ces braves gens n'oublient qu'une chose, c'est que nous consacrons six ans de lycée pour apprendre le latin, que la plupart en sortent sans le savoir, et que, si l'Église romaine a adopté le latin, elle a dû tout d'abord lui faire franchir le seuil de la cuisine, sans quoi bien des curés n'auraient pas compris le premier mot de ce qu'ils racontent chaque jour à la Divinité.

Il est donc impossible de songer un instant à mettre à la portée de tous une langue aussi difficile que le latin.

Alors, si l'on ne peut employer ni langues vivantes ni langues mortes, et si l'on reconnaît cependant qu'il faut avoir une langue unique, il s'ensuit que, cette langue unique, il faut la créer de toutes pièces. Ceci est facile à dire, mais ce n'a pas été aussi facile que cela à faire. Ce n'est pas que les fabricants aient manqué. Il y en a eu et il y en a encore de tous les calibres. Aussi, c'est précisément pourquoi l'adoption d'une langue internationale a rencontré tant de résistances. Chaque fois qu'on en parle à quelqu'un, il a tout de suite l'air de vous prendre pour un doux toqué. Il faut bien reconnaître, en effet, que, parmi les fabricants de langue, c'est le côté grotesque qui a dominé. C'est, du reste, également ce qui explique pourquoi leur effondrement a été aussi rapide. Mais il n'en est pas moins vrai que, si éphémère qu'ait été leur durée, il est resté dans les esprits une impression fâcheuse sur les langues artificielles en général.

Du temps de Malherbe, le Français naissait malin ; aujourd'hui

©BIUM

il naît surtout blagueur, et, lorsqu'on lui parle d'une langue artificielle, il donne volontiers libre carrière à son penchant naturel. Mais la blague ne dure qu'un moment, c'est un feu de paille qui s'éteint vite, et bien souvent ceux qui raillent au début se rallient à la fin à l'idée qui était la cause de leur moquerie et en deviennent même de chauds partisans.

L'Esperanto n'a pas échappé au sort commun, mais toutes les flèches les plus acérées sont venues s'émousser contre le bloc résistant que représente l'admirable création de Zamenhof.

Dans un prochain article, j'exposerai en détail ce qu'est l'Esperanto ; et tout homme impartial se rendra compte que la critique doit désarmer en présence d'un instrument aussi parfait.

Dr Paul Rodet.

***

L'Esperanto a été créée par le Dr Zamenhof, de Varsovie, en empruntant à toutes les langues européennes existantes les radicaux les plus répétés, ceux qui s'y retrouvent le plus. A la différence du volapück, qui crée des mots, qui crée même *tous* ses mots, ce qui impose de tout apprendre, exigeant ainsi beaucoup de temps et de mémoire, l'Esperanto allège le labeur de l'étudiant en langue universelle, en ne créant, en réalité, aucun mot. Le langage parlé et le langage écrit concordent au même but; soit l'un, soit l'autre retracent aux oreilles ou aux yeux, de quelque Européen que ce soit, des signes connus.

L'extension actuellement considérable en France, en Europe, en Amérique, de l'Esperanto, est indéniable.

En France, M. L. de Beaufront, qui avait lui-même inventé un système analogue, l'a abandonné — rare mérite pour un inventeur — pour le système plus parfait du Dr Zamenhof, dont il s'est fait l'apôtre le plus ardent ; en 1900, il vint l'exposer à la *Société des Gens de Sciences*, dont était alors président mon prédécesseur médiat, M. C.-A. Laisant, examinateur à l'Ecole Polytechnique ; il y recruta presque autant d'apôtres qu'il y avait d'auditeurs, au moins pour le principe de la langue universelle. Par M. Laisant, puis par le général Sébert, l'Académie des sciences y vint ; son correspondant, M. Ch. Méray, y montra l'avantage qu'en pouvait retirer la science. J'eus ensuite le bonheur de faire nommer des délégués à l'étude de la langue internationale, par la Société médicale des Praticiens, la Société d'Economie industrielle et commerciale, la Société française d'Hygiène.

La *langue universelle* — qui vient, chez Hachette, de faire l'objet d'une belle étude de MM. Leau et Couturat, docteurs, le premier ès sciences, le second ès lettres — n'a nullement la prétention de remplacer l'idiome national ; elle vise simplement à devenir une seconde langue vivante, comprise partout, des plus simples à apprendre et à parler, et c'est notamment le cas, à mon sens, de l'Esperanto. N'en eût-on jamais entendu parler et reçût-on une lettre en cette langue, que, avec un lexique, on la traduirait littéralement. Pour la parole, l'accent est tel que j'ai pu converser avec un Suédois, qui l'avait appris en Suède et moi en France. C'est la langue de tous, des ignorants comme des savants.

Qu'on n'argue pas de l'impossibilité de vulgarisation : l'Esperanto

©BIUM

existe, a trente-deux cours à Paris, possède déjà toute une littérature. La délégation permanente pour l'étude de la langue internationale se prononcera pour l'idiome artificiel, créé, mais vivant, qui lui paraîtra le plus parfait, et, pour nous, l'Esperanto est dans ce cas.

Au point de vue médical, certains journaux français ont déjà des articles en Esperanto. Est-il bien nécessaire de démontrer l'utilité d'une langue qui, universellement lue, nous fera connaître, du jour au lendemain, les découvertes faites, les épidémies menaçantes, que de rapides mesures d'hygiène enrayeront immédiatement ? Dans nos congrès, ce ne sera plus l'actuelle cacophonie, où chacun ne parle que pour soi, avec le vague espoir de voir les journaux de son pays faire mention des travaux apportés.

Les médecins sont généralement partisans d'une langue internationale, qui leur permettra de voyager, de voir, d'interroger, sans grands efforts d'apprentissage. Peu songent au latin ; même s'ils ne l'ont point oublié, il faudrait, pour le rendre pratique et moderne, tant de néologismes, qu'il deviendrait une langue nouvelle à apprendre ; ainsi, d'après les latinistes les plus autorisés, le mot bicyclette devrait se dire *birota velocissima*, et combien d'autres mots dans le même cas !

On m'a souvent objecté que le français, la langue diplomatique, serait préférable. Ce serait plus simple pour nous, mais l'orgueil national des autres nations s'opposera toujours à l'adoption d'une langue vivante, et le français est, pour les étrangers, très difficile à apprendre. Il faudrait donc apprendre plusieurs langues vivantes, et alors quel labeur !

L'Esperanto, qui avec un mot terminé par *o, a, e, i*, exprime le substantif, l'adjectif, l'adverbe et le verbe, qui, avec ou sans préfixe, désigne une idée et son caractère, qui a peu de règles, qui a emprunté ses mots aux langues existantes, en les simplifiant, est, à l'heure actuelle, l'essai le plus parfait et le plus pratique d'idiome secondaire et international. Avec lui, la découverte la plus sensationnelle du siècle, les rayons X de Rœntgen, n'auraient pas mis deux mois à venir de Wurzbourg à Paris. Il n'y a, d'ailleurs, qu'à s'incliner devant le fait accompli : déjà, en France, des milliers de personnes parlent et écrivent l'Esperanto.

Dr Foveau de Courmelles.

Mort étrange d'un arrière-neveu de Jean-Paul Marat.

L'on enterrait, le 10 janvier dernier, M. Louis-Charles-Etzar Mara (1), fils de Jean-Paul-Darthé Mara, fils lui-même de Jean-Pierre Mara, frère de l'*Ami du peuple*.

Le nom de Mara n'est pas près de s'éteindre, car il reste encore, après M. Louis Mara, deux générations, le plus jeune des survivants étant Jean-Paul Mara (2), âgé seulement de 4 ans et ressemblant d'une façon frappante à l'illustre Dr Marat.

(1) Toute la famille du conventionnel a toujours conservé la vraie orthographe du nom, sa nationalité (Suisse) et sa religion (protestante).

(2) Tous les aînés de famille prennent le nom de Jean-Paul, comme leur oncle fameux.

©BIUM

Louis Mara qui vient de mourir a eu une carrière digne d'être rappelée : il fut d'abord, pendant de longues années, chef de la comptabilité générale de la Société des forges et hauts fourneaux de Denain et d'Anzin. Il quitta cette brillante situation en 1870 et était, depuis dix ans, chef de comptabilité de la grande maison franco-américaine Thomson-Houston, 10, rue de Londres.

Il venait de quitter cette maison lorsque, arrivé à la gare Saint-Lazare, il entra dans un W.-C. *Il est resté là 36 heures!*... 36 heures, pendant lesquelles la famille, anxieuse, fit faire des recherches partout, sans succès. Enfin on ramena à son domicile M. Louis Mara, les traits nullement altérés; il fut constaté qu'il avait succombé à une maladie de cœur.

Et maintenant une parenthèse : nous passons à l'étranger pour avoir les plus ignobles et les plus sales W.-C. du monde entier. Comment se fait-il qu'un de ces endroits ouverts au public soit resté fermé pendant *36 heures*? Cette saleté est révoltante et de plus un danger pour la santé publique ; c'est pourquoi nous applaudissons des deux mains à l'arrêté que vient de prendre et de publier l'*Automobile-Club de France*, qui prie chaque membre de vouloir bien mentionner au Club les lieux d'aisances les plus sales de France, et si les propriétaires d'hôtels, restaurants, cafés, etc., s'obstinent à conserver l'état de choses actuel, leurs noms seront publiés sur une liste spéciale, et ils seront *boycottés*. L'arrêté a déjà produit ses fruits, car nombre d'établissements, nous dit-on, ont modernisé ces endroits si utiles. Puisse la leçon servir !...

G. PILOTELLE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Médecine nouvelle, par le Dr SURBLED (Extrait de la *Science catholique*, octobre 1903).

La Sensation du « déjà vu », par J. GRASSET. Lib. Alcan, éditeur. 1904.

L'Idée médicale dans les romans de Paul Bourget, par le Dr J. GRASSET. Montpellier, Coulet. 1904.

Bibliographie et Littérature (Trouvailles d'un bibliophile), par le Vte de SPOELBERCH DE LOVENJOUL. Paris, Henri Daragon. 1903.

Le Frisson de la gloire, pièce en un acte, en vers, par le Dr Gabriel MONTOYA. Paris, Fasquelle. 1904.

Correspondance intime et inédite de Louis XVII (Charles-Louis, duc de Normandie, « Naundorff », avec sa famille, 1834-1838, avec Introduction, notes, etc., par Otto FRIEDRICHS. T. Ier (1834). Paris, H. Daragon. 1904 (*Sera analysée.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE — N° 4 — 15 FÉVRIER 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Actualités rétrospectives

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'EUGÈNE SUE
(1804-1904)

Un des plus avisés journalistes de ce temps, M. Georges Montorgueil, qui trouve dans l'actualité, dont il note d'une plume si précise et si pittoresque le mouvement et la vie, matière à gloses érudites sur les choses du temps passé, nous faisait souvenir, ces jours derniers, qu'on avait généralement omis de souligner le centenaire de la naissance d'Eugène Sue. Dire que nous ignorions la date exacte de l'événement serait nous donner à nous-même un démenti (1), mais nous devons convenir que nous n'y aurions nullement songé, si l'article de notre confrère et ami ne nous l'eût si opportunément rappelé.

Profitons donc de cet anniversaire pour ajouter quelques traits peu connus à la biographie du célèbre romancier, et aussi pour anticiper sur un engagement pris il y a quelques mois (2) vis-à-vis de nos lecteurs.

Le régime du romancier.

D'abord disons quelques mots du régime de vie d'Eugène Sue, que va nous faire connaître un des amis qui lui restèrent fidèles jusqu'à la tombe, l'homme d'exquise bonté que fut Alexandre Dumas (3).

Voici quelle était la vie d'Eugène Sue : il se levait à sept heures du matin, puis se mettait au travail aussitôt sa toilette faite. A dix heures, il prenait deux tasses de thé, sans crème, parfois de chocolat.

A deux heures, sa journée de travail était finie ; alors, il s'habillait selon la saison, et, à moins que le temps ne fût par trop mauvais, faisait à pied le tour du lac, quatre ou cinq lieues.

Il rentrait, se mettait à table, mangeait fortement et passait le reste de la journée avec quelques amis.

(1) V. *La Chronique*, du 1er avril 1903, p. 209, n° 2.
(2) Cf. *Chronique*, 1er avril 1903, idem, ibidem. La publication des *Morts mystérieuses* étant ajournée à une époque indéterminée, nous en détachons ce feuillet avant la lettre.
(3) *Les Morts vont vite*, tome II.

©BIUM

Eugène Sue avait, de tout temps, été grand marcheur. Aux Bordes, il faisait, chaque jour, des promenades de trois ou quatre heures consécutives. Il s'était imposé cet exercice pour sa santé. Comme Byron, il craignait d'engraisser, et, dans cette crainte, bien plus plausible chez lui que chez Byron, il ne mangea pendant plusieurs années à son dîner qu'un seul potage aux herbes, un filet de sole, et quelques tranches de homard à l'huile.

Il y avait, en effet, chez Eugène Sue, tendance à l'obésité.

Une maladie bizarre du romancier.

Sur le prétendu cancer dont aurait été affecté le romancier, nous avons un témoignage qui se double de la compétence de celui à qui nous en sommes redevable. Le Dr Bouvier a publié, en 1886 (1), les souvenirs de ses relations, presque quotidiennes, de cinq années, avec Eugène Sue, et c'est un passage de son récit que nous reproduisons ci-dessous :

« ... Jusque-là, tout allait bien dans la santé générale du romancier. De temps à autre, sa langue, depuis longtemps d'un volume plus qu'ordinaire, lui causait des douleurs qu'il supportait sans trop de préoccupation.

« A la suite d'un refroidissement, une récidive se déclare et détermine un volume exagéré de l'organe. Frappé de l'accident, il me laissa apercevoir, avec son amabilité ordinaire, qu'il voudrait bien avoir sur son cas l'avis d'une célébrité chirurgicale dont il m'abandonnait complètement le choix.

« Sans tarder, j'écrivis à Lyon au Dr Gensoul, lui demandant un rendez-vous à Seyssel, pour Eugène Sue, qui avait à se plaindre d'un volume considérable de la langue, qui l'inquiétait, et lui demandait en même temps de ne rien communiquer aux journaux sur le fait que je portais à sa connaissance. Le Dr Gensoul accepta le rendez-vous et me fixa son jour. Trois jours se passent et, en ouvrant à Annecy le *Salut Public*, de Lyon, j'y vois, à ma grande surprise, que M. Gensoul est appelé en toute hâte auprès d'Eugène Sue, pour l'opération d'un cancer de la langue. En cela, M. Gensoul était répréhensible et devait en recevoir le juste reproche. Il n'était question dans ma lettre ni de cancer ni d'opération à faire. Arrangeant la chose à sa guise et en dehors de la réserve qui lui avait été commandée, le chirurgien lyonnais avait donné une publicité immédiate, dans son intérêt, à son voyage, que devait rehausser une opération capitale à faire à une célébrité du jour. Il n'avait pu résister à cette bonne aubaine pour sa réputation.

« Nous partons d'Annecy de grand matin, Eugène Sue et moi, dans une bonne voiture qui nous amène à Seyssel sur les onze heures du matin. Je vais immédiatement prévenir M. Gensoul, qui venait d'arriver de son côté au domicile indiqué. Eugène Sue le reçut avec une certaine froideur. Avant d'examiner l'organe, mon confrère commit l'imprudence de déposer sur la table, devant laquelle se trouvait notre malade, l'instrument opératoire dont il

(1) Supplément littéraire du *Figaro*.

©BIUM

était porteur et, après examen, conclut directement à l'ablation d'une partie de la langue.

« A cette décision, Eugène Sue se révolte, déclare qu'il ne veut pas entendre parler d'opération et me prie de régler toutes choses avec le Dr Gensoul. Nous eûmes, dans une pièce voisine, une discussion un peu vive. Dans mon opinion, il ne pouvait pas être question d'opération, le malade n'en voulait pas et, pour ma part, je n'en trouvais aucun besoin. L'on se quitta sans regret, dans un mécontentement assez visible des deux côtés, celui-ci, pour gagner Lyon, et nous, pour rentrer à Annecy. Je redoublai de soins auprès de mon malade et j'eus la satisfaction d'arriver à la disparition de son affection sans opération et sans avoir rien obtenu de notre voyage de Seyssel... »

De quelle nature était cette hypertrophie de la langue qui, sans opération, avait rétrocédé, nous ne chercherons pas, faute d'une observation complète, à le déterminer et nous arrivons au récit des derniers moments du romancier, que va nous fournir encore Alexandre Dumas (1).

Les derniers moments d'Eugène Sue.

Un matin arriva aux Barattes — c'était le nom du chalet d'Eugène Sue — un autre exilé, le colonel Charras.

Ce fut une grande fête pour les deux amis de se revoir.

Depuis cinq ou six jours, ils étaient ensemble, oubliant le présent, parlant de l'avenir, lorsque Eugène Sue fut pris d'une douleur névralgique très forte à la tempe droite, douleur qu'il avait ressentie depuis quelques mois, à diverses reprises.

Des députations de la Société nautique arrivèrent, pour faire une ovation à l'exilé, peut-être aux deux exilés.

Eugène Sue éprouvait de telles douleurs de tête, qu'il ne put recevoir personne. On se contenta de lui donner une sérénade.

Le lundi 27 juillet, une fièvre intermittente se déclara, mais elle parut céder à une énergique médication.

Le mercredi, il y avait un mieux sensible, mais accompagné de faiblesse ; cependant il resta debout et voulut commencer un nouveau roman ; il venait d'achever et d'envoyer en France les *Secrets de l'oreiller*. Mais il froissa et jeta les premiers feuillets, les idées ne venaient pas.

Le vendredi, il était si bien portant, que ce fut lui qui réveilla Charras, lui proposant de faire avec lui son ascension favorite, sur la montagne qui domine son chalet. Mais au tiers de l'ascension à peine, les forces lui manquèrent, il fut obligé de renoncer à aller plus loin, et, appuyé au bras du colonel, il regagna les Barattes.

Le soir, il était faible, mais assez calme. En souhaitant le bonsoir à son hôte, il lui dit :

— Bonne nuit, colonel ! Quant à moi, je crois que je dormirai bien.

Il se trompait : la nuit fut mauvaise ; à peine couché, il sentit le retour plus acharné des douleurs névralgiques.

(1) *Les Morts vont vite*, t. II, pp. 80 et suivantes.

©BIUM

Dans la crainte d'inquiéter Charras, il n'appela personne et passa une nuit entière d'insomnie.

Le lendemain, la fièvre intermittente reparut menaçante. A la vue du malade et des symptômes de plus en plus inquiétants qui se manifestaient, Charras, du consentement de M. le docteur Lachanal, expédia une dépêche télégraphique à Genève. Elle avait pour but de réclamer le secours d'un second médecin, le Dr Maunoir.

M. Lachanal n'avait pas dissimulé les inquiétudes que lui inspirait la nouvelle phase dans laquelle la maladie entrait; en effet, Eugène Sue avait eu quelques instants de délire, après lesquels cependant la lucidité était revenue. La journée s'écoula ainsi, c'est-à-dire dans des alternatives de délire et de retour à la raison.

Il se plaignait d'une douleur très aiguë à l'hypocondre droit (1). Le médecin fit appliquer dix-huit sangsues dans la région de la rate.

A dix heures du soir, le Dr Maunoir arriva, s'entretint avec son confrère, puis vint se placer au pied du lit du malade, dont on éclaira le visage avec la lampe.

Alors M. Maunoir murmura :

— Mais ce n'est point cela que vous m'aviez annoncé.

En effet, depuis quelques minutes, Eugène Sue venait d'être frappé d'une hémiplégie qui avait paralysé le côté gauche ; la face était cadavéreuse, les yeux vitreux, la bouche tordue.

C'étaient les symptômes de la mort.

Le Dr Maunoir secoua la tête et déclara que son concours était complètement inutile.

Depuis ce moment, c'est-à-dire depuis le samedi à dix heures du soir jusqu'au lundi matin, sept heures moins cinq minutes, moment précis où il rendit le dernier soupir, le mourant ne reprit pas connaissance.

Pendant ces trente-trois heures, il ne fit qu'un mouvement imperceptible et ne prononça qu'un seul mot : BOIRE !

Du reste, aucun symptôme de souffrance n'agita ces derniers moments, ordinairement si terribles, et, n'eût été le râle de l'agonie, qui indiquait que le cœur battait toujours, on eût pu croire à la mort.

Lorsque le malade sentit que tout était fini, il prit la main du colonel Charras, et, la serrant avec tout ce qui lui restait d'énergie :

— Mon ami, lui dit-il, je désire mourir comme j'ai vécu, c'est-à-dire en libre penseur.

Sa volonté dernière fut exécutée. Dieu, qui lui avait fait une vie si agitée, lui donna cette douceur de mourir au moins la main dans une des mains les plus fermes et les plus loyales qu'il y ait au monde.

Merci, Charras!

Les bruits de poison.

Après ce qu'on vient de lire, il semble qu'il n'y ait pas le moindre doute à conserver sur la cause *naturelle* de la mort. Celle-ci fut incontestablement le résultat d'une hémorrhagie cérébrale.

(1) C'est l'hypocondre *gauche* que Dumas a voulu mettre certainement. La suite ne se comprendrait pas sans cela.

©BIUM

L'opinion publique ne pouvait se contenter, pour un personnage aussi notoire, d'une fin aussi peu dramatique. Le bruit courut, en Savoie et ailleurs, qu'Eugène Sue était mort *empoisonné*.

Un homme se fit l'écho de ces rumeurs, un chimiste illustre et populaire entre tous, dont les arrêts étaient considérés comme des oracles : Raspail déclara tout net qu'Eugène Sue avait succombé au poison (1). « Nous sommes convaincu, écrit-il avec assurance, qu'il ne nous eût pas fallu des investigations bien délicates, ni des raffinements d'analyse bien subtils, pour retrouver, dans les restes du grand écrivain, les traces palpables de l'arsenic ou plutôt du sublimé corrosif, qui a dévoré en si peu d'instants cette organisation si forte et cette intelligence si complète.

« Car tous les symptômes d'une telle mort, après une telle agonie, sont imprégnés des traces au moins du dernier de ces deux toxiques, de celui qui menace aujourd'hui de se substituer à l'arsenic, dans les mains de la malveillance ou de la médecine si rétrograde à force d'innover... »

Ces derniers mots sembleraient donner à entendre que la mort d'Eugène Sue serait due à une médication intempestive.

Ce qui suit n'est que l'émission d'une hypothèse, que rien, hâtons-nous de le dire, ne vient confirmer.

C'est toujours Raspail qui parle et nous lui laissons, est-il besoin de l'ajouter ? la responsabilité de ses assertions, rien moins que hasardées :

« Eugène Sue est donc mort empoisonné. Voilà la victime.

« Où faut-il chercher le coupable ? Là cesse la mission que je me suis imposée.

« Eugène Sue avait pour ennemi acharné un corps tout-puissant, d'après l'histoire, dans ces sortes de crimes. Malheureusement il avait des amours qui n'étaient pas pures comme ses belles et chastes héroïnes, comme sa *Mathilde*, sa Mlle *de Cardoville*, et sa bonne *Mayeux*. Il a pu avoir pour médecin un de ces praticiens qui, contre les grands maux de l'amour, ont recours à ce qu'ils appellent de grands remèdes, à dès médications énergiques.

« Entre ces deux causes également possibles du même événement, la conscience impose silence à la logique.

« Enfin doit-on accuser la malveillance ou la médication d'un résultat dont l'une et l'autre sont également capables ? Est-ce un crime ou une imprudence que la science signale comme un fait ?

« Nous sommes trop loin et de la localité et de l'époque pour nous permettre de trancher le nœud d'une question aussi délicate. »

Point n'est utile d'ajouter un commentaire à ces lignes : il ne serait, du reste, qu'une répétition oiseuse. Après ce que nous avons écrit plus haut, il nous suffira de dire que la mort d'Eugène Sue n'a été environnée d'aucun mystère ; qu'elle fut l'épilogue prévu d'un drame dont le protagoniste ne pouvait à son gré retarder le dénouement.

---

(1) *Revue complémentaire des sciences*, sixième volume, p. 61 et suiv.

©BIUM

Médecine et Art

Le prépuce dans l'art,

par M. le Dr Aimé Guinard, *chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.*

On trouve dans la littérature médicale un nombre considérable de travaux qui ont trait à la circoncision dans l'art; j'avais moi-même entrepris de réunir depuis quinze ans, au cours de mes voyages à l'étranger et de mes visites dans nos musées français, les indications de tous les tableaux représentant la circoncision. Voici qu'en mai 1901, dans les *Archives générales de médecine*, M. le docteur Henri Meige publiait sur ce sujet un travail des plus documentés, avec la reproduction de huit tableaux du Louvre, de Florence, d'Aix-la-Chapelle, de Dresde. On trouvera dans ce travail, beaucoup plus complet que celui que j'avais ébauché, l'indication de 16 tableaux des écoles flamande et hollandaise, de 9 tableaux de l'école allemande, de 45 tableaux de l'école italienne, de 2 tableaux de l'école espagnole, de 2 tableaux de l'école française, et l'auteur cite aussi des gravures, des émaux, des ivoires, des bois, des pierres, des vitraux et des tapisseries. Et tout cela a trait à la circoncision du petit Jésus, du Bambino par un grand B, suivant la charmante expression italienne. Malgré tout ce luxe d'érudition artistique, quelques scènes de circoncision ont assurément échappé à l'auteur, et je lui signale en particulier, dans les vitraux Renaissance de la chapelle du château de Chantilly, celui de droite en entrant, dont je possède la reproduction photographique, que je dois à l'amabilité de mon ami, M. Corpechot.

On peut, en somme, estimer à une centaine les œuvres d'art où la scène de la circoncision de l'enfant Jésus a été figurée. Et voici un point que je n'ai vu signalé nulle part : comment se fait-il que, dans les tableaux si nombreux qui représentent le même enfant Jésus à un âge plus avancé, il soit toujours orné d'un prépuce et souvent même d'un prépuce d'une longueur remarquable? Comment expliquer que le même peintre nous ait laissé un tableau représentant la circoncision de Jésus et de nombreux tableaux où, dans la sainte Famille, on voit le même Jésus âgé de 5 ou 6 ans, avec un prépuce manifestement vierge de toute opération ? Mais avant de chercher une explication, précisons un peu.

A l'exposition des Primitifs, à Bruges, en 1903, j'avais espéré rencontrer quelque tableau qui démente ce que je viens de dire. Et voici que chez tous ces maîtres, qui reproduisaient si ingénument la nature, j'ai toujours trouvé qu'il n'était nullement tenu compte de la circoncision. Il y avait là, en nombre, des Jésus absolument nus, suspendus au sein de la Vierge ; la pose est d'ordinaire charmante et d'un naturel parfait, la mère déprimant le sein de la main droite, comme font les nourrices, et toujours le prépuce de l'enfant m'a paru absolument intact : il en est ainsi pour Van Eyck, Quintin Matsys,

©BIUM

Mabuse, Luc de Leyde, Memling. Pour Rogier de Bruges, je pensais trouver mieux, car son triptyque représentait sur un des panneaux la circoncision. Mais, sur le troisième panneau, une draperie complaisante vient cacher complètement le pubis. C'est, d'ailleurs, un procédé souvent employé par les Primitifs.

Dans notre salle du Louvre, les Bambino nus de Cima de Conegliano (1517) [n° 1259], de Francesco de Bianchi (1510) [n° 1167], de Lorenzo di Credi (1459 à 1537), ont le pubis caché par une des



cuisses. Celui qui porte le n° 1643 est vêtu de rouge. Seul, le tableau florentin du xve siècle, de Cosimo Rosselli [n° 1482], montre un enfant nu, debout sur les genoux de la « Vierge glorieuse », et le prépuce est très visiblement long et normal.

On peut aussi voir au Louvre, dans la galerie des Rubens, au n° 1553, « le Sommeil de l'enfant Jésus » par Benvenuto Tisi, dit il Garofalo (1481 à 1559). L'enfant est nu dans une manne d'osier; il a un long prépuce et ses cheveux bouclés montrent bien qu'il a plus d'un an. Et ce même Garofalo a, au Louvre, un grand tableau représentant la circoncision le huitième jour après la naissance du Christ. (Ce dernier tableau est reproduit dans le travail de M. Meige cité plus haut.)

Souvent le peintre s'ingénie à cacher les organes génitaux de l'enfant. Léonard de Vinci, dans « La Vierge aux balances », du Louvre, montre saint Jean et Jésus jouant ensemble. La tête d'un agneau cache le pubis de saint Jean, tandis que celui de Jésus est

©BIUM

habilement dissimulé par la Vierge. Parfois même cette préoccupation donne à la cuisse un aspect contourné peu gracieux, comme dans « La Vierge aux Rochers » de Léonard de Vinci, au Louvre (n° 1599), où saint Jean nu adore Jésus. Pour Le Titien, on trouve au Louvre deux tableaux, n° 1577 et n° 1578, où il y a discordance. Dans le premier, « La Vierge et l'enfant adoré par les saints », le Bambino est bien nettement circoncis, tandis que, dans l'autre, « La Vierge au lapin », où l'enfant nu joue avec un lapin tenu par la Vierge, le prépuce a sa longueur normale.

Les compositions de Raphaël représentant la sainte Famille sont nombreuses. En voici quatre, dans le salon carré du Louvre. Dans la première (n° 1497), « La Vierge au diadème bleu », l'enfant endormi est déjà grand. La Vierge soulève un voile pour le regarder dormir ; le prépuce est très long. Au n° 1499, dans « La sainte Famille », les grands cheveux bouclés montrent que le Bambino a trois ou quatre ans : le prépuce est normal. J'en dirai autant du n° 1498 (La sainte Famille de François Ier) : l'enfant nu quitte son berceau pour grimper au cou de la Vierge. Les organes génitaux sont un peu dans l'ombre, mais le prépuce est bien visible. Et voici qu'au n° 1496, si nous examinons « La Belle Jardinière », du même Raphaël, nous voyons que l'enfant est manifestement circoncis. L'extrémité du prépuce est béante et un peu rouge. C'est le seul tableau que je connaisse de Raphaël où on puisse trouver des traces de la circoncision.

Au riche musée de Kensington, à Londres, n° 744, n° 929, etc., on trouve toujours des prépuces normaux, dans les tableaux de Raphaël, ainsi que dans ceux de son maître Le Pérugin. J'ai vu aussi les sept merveilleux cartons originaux de Raphaël, prêtés au musée de Kensington par la reine Victoria. Dans le « saint Jean et saint Pierre guérissant l'infirme au temple », l'enfant nu a bien six ans ; son prépuce est absolument intact.

J'ai vu, dans ce même musée, des stucs peints italiens du xve siècle, de vieux vitraux, des terres cuites peintes du xve siècle : toujours le Bambino a son prépuce.

Dans un vieux bois peint allemand, dans le style d'Adam Krafft, formant triptyque, sainte Anne prend le Bambino nu, que lui tend la Vierge ; elle le tient par la jambe gauche, ce qui découvre largement les organes génitaux, où l'on peut voir nettement un long prépuce.

On trouvera de même au Louvre, dans les salles de la Renaissance, un stuc peint de l'école florentine du xve siècle, une terre cuite peinte de Lucca della Robbia, une terre cuite émaillée du même, où on pourra faire les mêmes constatations. Je recommande surtout un tabernacle en terre cuite émaillée, sortant de l'atelier des Della Robbia, au xvie siècle, et provenant de la collection Sauvageot. On y verra deux anges qui ont la verge cassée ; mais le Jésus sortant du calice a un très long prépuce. Le fait est plus appréciable que dans la peinture, où les ombres sont parfois intentionnellement plus marquées au niveau du pubis.

Je ne prolongerai pas cette longue énumération, mais on pourrait faire des citations à l'infini, en continuant jusqu'à nos jours. Au n° 2078 au Louvre, autour de sa Vierge, Rubens a peint un ruissellement d'anges nus, dont plusieurs ont de longs prépuces et dont pas un n'est circoncis.

©BIUM

Horace Vernet, dans un grand tableau qui est au musée de Nantes, représente Agar et son fils Ismaël chassés par Abraham. Sous une petite tente on voit Sara et Isaac. Or, Ismaël a été circoncis un an avant la naissance d'Isaac ; et pourtant il nous apparaît dans sa nudité complète, avec un prépuce des mieux conformés.

Enfin, je citerai encore le grand tableau dit « Le vœu de Louis XIII », que nous avons vu à l'exposition de 1900, où Ingres n'a pas montré sur ce point un plus grand souci de la vérité que ses prédécesseurs.

En somme, sur les innombrables tableaux de tous les temps, de tous les pays, de toutes les écoles, où sont représentées des saintes Familles, on ne trouve que fort peu de toiles où l'enfant Jésus ait été représenté circoncis. Pour ma part, je n'en connais que sept, dont deux du Titien et une de Raphaël.

J'ai déjà parlé de la Vierge au lapin du Titien et de la Belle Jardinière de Raphaël ; mais il y a aussi, au Louvre, une sainte Famille du Titien (n° 1579), où Jésus, en brassière, montre un prépuce coupé court et un testicule droit descendant plus bas que le gauche. Les quatre autres toiles du Louvre sont de Bernardino Luini (n° 1353), d'Ambrogio dit il Borgognone (n° 1181) et de Girolamo di Libri (n° 1318). La 7e est de Carlo Crivelli (n° 724) et représente une madone, avec l'enfant Jésus, saint Jérôme et saint Sébastien. Poire à la main, croix de corail. Ici la circoncision est manifeste : on voit clairement le gland. Pour celle du Borgognone, il s'agit de la présentation de l'enfant nu au temple ; mais comme le tableau n'est pas sur la cimaise, on prendra un tabouret pours'assurer que le prépuce est raccourci.

Maintenant, comment peut-on expliquer cette singularité, et comprendre que tous les artistes aient figuré des prépuces à des sujets qui, historiquement et notoirement, en devaient être dépourvus par la circoncision ? Je pense que c'est uniquement parce qu'ils ont reproduit fidèlement leurs modèles et qu'ils n'ont pris ces modèles que par grande exception chez les Juifs.

La beauté grecque est restée, pour la Renaissance comme pour nous, un idéal auquel les artistes de tous les temps ont plus ou moins sacrifié. On peut dire que le type génital grec est la verge à gland couvert ; et depuis lors, c'est à ce type grec que se rapportent tous les nus de l'art. Le culte de la beauté physique et l'admiration de l'art grec avaient passionné Rome, et tous les circoncis y étaient possédés du souci de cacher leur irrémédiable stigmate. Et cela, autant pour se soustraire aux persécutions antijuives que pour dissimuler une sorte de « difformité physique ». C'est assurément à cette constante préoccupation qu'on obéissait à Rome, lorsque, dans les Thermes si en honneur sous les Césars, on gardait toujours sur la verge « une fibule » qui l'engainait et la cachait complètement.

De nos jours encore, chez les peuplades où les hommes vivent complètement nus, l'usage de la fibule est constant. C'est ce qui valut à la cour austère de la reine Marie-Amélie cette boutade du prince de Joinville, à qui on demandait, à son retour d'un long voyage, de décrire le costume des indigènes : « Avec une paire de gants, répondit-il poussé à bout, on en habillerait dix. » (*Mémoires du prince de Joinville.*) Notez qu'il s'agit de sujets qui ont tous été

©BIUM

circoncis vers l'âge de 14 ans, comme tous les Arabes et tous les descendants d'Ismaël, alors que les Juifs sont circoncis le huitième jour. Ces derniers descendent d'Isaac, « le fils de la promesse » que Sara « la servante » donna à Abraham : sur l'ordre de Dieu, il fut circoncis le huitième jour après sa naissance, ainsi que la Genèse nous l'apprend.

On pourrait, presque à coup sûr, remonter à l'origine des diverses peuplades du globe, en tenant compte de l'âge auquel on pratique chez elles la circoncision. Tous les descendants d'Ismaël qui « habitèrent d'abord vers l'Orient », essaimèrent dans diverses directions, et continuèrent, dans la suite des siècles, à pratiquer la circoncision — rite religieux — vers 13 ou 14 ans.

C'est ainsi, par exemple, que cela se passe chez les Touaregs, sur le Niger. Le lieutenant Hourst raconte comment se pratique « le Bouloukou » ou circoncision, chez les Bambara. Les forgerons constituent là une caste à part, comme chez presque tous les indigènes soudanais. Ce sont eux qui opèrent, quand l'enfant a 12 ans. « Le soir, dit-il, les patients sont conduits en dehors du village, dans un bois réputé sacré, où on les fait danser et crier, jusqu'à obtenir par la fatigue, jointe d'ailleurs à de copieuses libations de *dolo* ou bière de mil, une espèce de demi-anesthésie. L'opération est alors accomplie au moyen d'un petit couteau tranchant, sur un mortier à piler le mil renversé. Les enfants ne doivent pousser ni cris ni gémissements et affecter une indifférence que les malheureux n'éprouvent certainement pas, à en juger par l'expression de leurs visages. » (*Sur le Niger et au pays des Touaregs*, in *Rev. hebdom.*, 2 oct. 1897, p. 36.)

Il y a cependant des pays où on fait la circoncision à un âge intermédiaire. D'après le Dr Lasnet, dans ses notes médicales et ethnologiques sur les indigènes de la côte nord-ouest de Madagascar, les petits Sakalaves sont opérés à 6 ou 7 ans. L'opérateur ou « mpamora » est choisi autant que possible dans la famille. L'enfant est couché sur le dos, la tête appuyée sur les genoux de sa mère; le mpamora tire longuement le prépuce et le sectionne avec un rasoir. La partie coupée est mise dans un fusil et tirée vers l'ouest, à moins que, détail touchant, dit le Dr Lasnet, elle ne soit mise dans une banane et mangée, séance tenante, par l'oncle de l'enfant.

Enfin j'ai lu que, d'après Herrera, l'historien des Indes et de Castille (1559-1625), cité par Diderot dans son *Encyclopédie*, les Mexicains, bien que n'ayant aucune connaissance du judaïsme ni du mahométisme, faisaient « une espèce de circoncision qui consistait à couper le prépuce — et les oreilles — aux enfants, sitôt qu'ils étaient nés ».

Le nombre des circoncis est donc considérable dans tous les pays et sous toutes les latitudes; et on peut ajouter, dans tous les temps.

Et toujours, partout, on retrouve le même souci de cacher les traces indélébiles de la circoncision. C'est au point que, de tout temps, les chrétiens, qui de naissance avaient le gland découvert, ont cherché par différents moyens à faire disparaître cette « difformité » (?) Je renvoie aux charmantes lettres à Malgaigne, publiées par Verneuil dans la *Gazette hebdomadaire*, en 1857. Ce qu'il y a de certain, c'est que les diverses opérations qui ont été proposées pour

©BIUM

recouvrir le gland dépourvu de prépuce, l'ont été « decoris causâ », comme l'a dit Celse (*De re medica*, chapitre XXV, intitulé : *ad tegendam glandem colis si nuda est*).

Et depuis Celse, toujours pour « la beauté », Ambroise Paré, Fabrice d'Acquapendente, J.-L. Petit, Dieffenbach, Boyer, etc..., ont décrit de nombreux procédés d'autoplastie, destinés à cacher le gland sous la peau du fourreau de la verge. Est-ce donc vraiment une tare physique de naître sans prépuce ? Et n'est-ce pas là un préjugé atavique de vouloir que le type de la beauté génitale comporte un long prépuce ?

Quoi qu'il en soit, question de beauté, question confessionnelle ou autre, il est certain que les modèles qui ont servi aux peintres et aux sculpteurs avaient tous un long prépuce et les artistes ont copié fidèlement la nature, sans penser au fait historique de la circoncision. Chose étrange, dans tous les tableaux qui représentent la scène de la circoncision, c'est de Jésus qu'il s'agit. J'ai pourtant vu au musée de Cologne une peinture de l'école allemande (XVIe siècle) figurant la circoncision de saint Jean. Mais je ne connais aucun tableau représentant une scène de circoncision bourgeoise, si l'on peut s'exprimer ainsi. Et malgré tout, dans tous les tableaux où sont exposés à la vue les organes génitaux de Jésus, de saint Jean etc..., on trouvera toujours, sauf dans quelques cas tout exceptionnels, le gland absolument caché par le prépuce. Je répète que cela tient sans doute à ce que la profession de « modèle » a toujours répugné à la race juive, et à ce que les artistes, copiant fidèlement leurs modèles chrétiens, c'est-à-dire incirconcis, même quand ils figuraient des Juifs, les ont toujours dotés d'un prépuce auquel ils n'avaient aucun droit.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

La flagellation chez les moines.

C'est du onzième siècle que date la coutume de la flagellation chez les moines.

En 1062, Dominique le Cuirassé l'introduisit dans l'ordre monastique, parce qu'une pieuse crédulité faisait imaginer que dix psaumes, accompagnés de trois mille coups de fouet, pouvaient racheter une année de pénitence. On se récria pour lors, contre cette opinion nouvelle et inouïe, et on craignit, ce qui est arrivé dans la suite, qu'une semblable compensation n'abolît les pénitences canoniques.

Au Mont-Cassin on s'élevait contre la pratique des flagellations, et le cardinal Etienne, qui en avait été moine, défendit d'exercer davantage cette pénitence.

Toutefois nous retrouvons de nombreux exemples dans l'histoire monastique, que cette forme de la mortification charnelle était très en usage et dans tous les jugements ecclésiastiques de cette époque, et bien après, on retrouve le fouet comme instrument de justice et d'expiation (1). M. BERGER.

(1) Cf. le chapitre si documenté relatif à la *Flagellation dans l'histoire et la littérature*, des *Indiscrétions de l'Histoire*, par le Dr CABANÈS.

©BIUM

Iconographie Médicale

Un portrait de Malgaigne, d'après nature.

L'analyse que nous avons faite du remarquable morceau oratoire dont nous a régalés le Pr Jaccoud, à la séance annuelle de l'Académie, nous a valu une communication du plus haut intérêt. Notre vénéré confrère le Dr de Closmadeuc (de Vannes) a eu la gracieuseté de nous adresser un croquis, pris sur le vif, crayonné par lui au cours même de Malgaigne et représentant le savant professeur en train de discourir sur les opérations, dans le grand amphithéâtre de l'école.



Ce croquis, d'après les renseignements que nous a donnés le Dr de Closmadeuc, peut être daté de 1851 : « C'était en plein hiver, par un temps de neige, au cours de médecine opératoire de la Faculté. Malgaigne, très sensible aux influences de la température, est tout emmitouflé. Quant au dessinateur, assis sur un des bancs si mal commodes de l'amphithéâtre, il avait les doigts raidis par le froid et crayonnait sur ses genoux, à la hâte. »

Nos lecteurs pourront juger, par la reproduction que nous leur mettons sous les yeux, que M. de Closmadeuc est par trop modeste. Peu de médecins pourraient se vanter d'avoir un si joli coup de crayon (1).

(1) Le Dr de Closmadeuc est l'auteur de nombreux travaux historiques, aussi remarquables par leur érudition consciencieuse que par l'agrément du style. Ils ont trait, presque tous, à l'histoire générale ou à l'histoire de la médecine.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Maisons historiques habitées par des médecins (VII, 53, 730). — La maison, désormais célèbre, de la rue Auber, dans laquelle, naguère encore, pontifiaient les Humbert-Daurignac, et où s'amoncelaient les petites épargnes des crédirentiers, vient d'être vendue aux enchères publiques. C'est un avoué qui en a fait l'acquisition. Révélons, à ce propos, un détail ignoré : c'est notre confrère le Dr Coupard, l'oto-rhino-laryngologiste, qui est le locataire du fameux immeuble. Puisse-t-il y découvrir quelque jour, dans un coffre oublié, les millions des Crawford !

L. R.

La maladie des Scythes (X, 235.) — C'était bien la syphilis ! On pourrait en donner deux preuves : une basée sur l'histoire de la médecine ou la médecine dans l'histoire, et l'autre sur les étymologies. Il suffit, croyons-nous, d'exposer cette dernière ; d'autant plus qu'elle n'exige pas d'études spéciales, servant de base à la démonstration par l'histoire médicale.

Le mot *Enarées* d'Hérodote, ainsi orthographié, vient d'εναίρεω, qui signifie épuiser ; il veut donc dire : *les épuisés*. Si on n'avait pas d'autre renseignement que celui-là, il est bien évident qu'on ne pourrait que préciser *une classe* de maladies consomptives, sans pouvoir arriver à en déterminer *le genre*.

Mais, comme l'auteur a la bonté de nous dire qu'il s'agit de maladie de femme transmise à l'homme, ou en d'autres termes « d'un sexe à l'autre », il s'ensuit qu'on a affaire ici à une affection syphilitique, puisque c'est une maladie : 1° épuisante ; 2° sexuelle. C'est clair !

Maintenant, faut-il prendre ce terme médical à la lettre, et ne voir là que la syphilis avec ses accidents tertiaires les plus graves, qui épuisent, qui *tuent* (εναίρεω) ? Assurément non ! Il faut savoir interpréter les choses ; la lettre tue et l'esprit vivifie. En effet :

Quand les dieux envoient une maladie aux hommes, ils ne veulent pas exclusivement la mort d'un peuple pécheur, mais sa conversion, en sacrifiant quelques unités et en frappant plus ou moins grièvement un grand nombre d'autres. Aussi la maladie se présente-t-elle sous toutes les formes possibles, depuis la plus légère jusqu'à la plus grave. Ici, dans l'espèce, par conséquent, on peut comprendre, sous ce nom de *maladie des Scythes*, toutes les maladies de femme, dans le sens spécial où l'entendent les gens du monde encore aujourd'hui ; c'est-à-dire, depuis la blennorrhagie jusqu'au chancre induré, suivi d'accidents ultérieurs de toute espèce. Car il est bien clair que, si les Scythes ont eu la syphilis, ils l'ont eue à tous ses degrés, sous toutes ses formes, à toutes ses périodes, avec

©BIUM

les autres affections voisines, syphilitiques ou non, la blennorrhagie et le reste, comme on le voit encore de nos jours.

La preuve historique, que nous avons signalée au début, démontrerait mieux encore cette dernière interprétation. Voilà pourquoi il était nécessaire d'en dire un mot, au début, afin d'éclairer la question sous toutes ses faces, ou du moins sous ces deux-là : la traduction littérale du mot et son interprétation.

Dr Bougon.

— La question que pose le Dr E. Robin, dans *la Chronique médicale*, est fort intéressante. Il se demande si la « maladie de femme » dont parle Hérodote, à propos de la vengeance de Vénus exercée sur les pillards de son temple d'Ascalon — était la syphilis. Tout milite en faveur de cette hypothèse, car Vénus ne pouvait guère envoyer qu'une maladie *vénérienne*. Or, en raison de l'hérédité, nettement signalée par Hérodote, on ne trouve, dans la trilogie vénérienne, que la syphilis pouvant remplir cette condition. C'était d'ailleurs l'avis de Rosenbaum, un des grands partisans de l'antiquité de la syphilis. Certains commentateurs y ont vu la blennorrhagie ; mais cette opinion ne tient pas debout, car, outre que la blennorrhagie n'est pas héréditaire, elle ne s'accompagne pas de manifestations extérieures visibles pour les passants. Certains accidents cutanés de la syphilis rentrent beaucoup mieux dans ce programme.

Astruc a tout naturellement examiné, lui aussi, cette question. Mais il était de parti pris et cherchait, non pas quelle pouvait être la maladie visée par un auteur de l'antiquité, mais comment il pourrait démontrer que cette maladie n'était pas la syphilis, et cela, très souvent en dépit de l'évidence. Je me permettrai, à ce propos, de reproduire ce que j'ai dit, en 1890, dans *la Syphilis chez les anciens*, page 164 ; ce sera certainement du nouveau pour la plupart de vos lecteurs, et ils y verront à quelles conclusions bouffonnes peut amener l'entêtement d'un homme, même illustre.

« ... Ce passage d'Hérodote, qui taquinait le bon Astruc, lui a « fourni la matière d'une argumentation désopilante. Repoussant, « cela va sans dire, l'idée de maladie vénérienne, il déclare, tout « satisfait de sa découverte, que la θήλειαν νοῦσον était la perte de la « virilité ; et, sans voir l'énormité de ce lapsus, il en conclut que les « Enarées étaient..., des *eunuques !* Si le grand « romancier » de la « syphilis n'était défunt depuis plus d'un siècle, nous lui demande- « rions simplement — car le texte d'Hérodote est formel — où et « quand il a pu voir des gens eunuques *de père en fils !* »

Je ne prétends pas imposer la syphilis pour ce diagnostic rétrospectif, mais c'est l'hypothèse la plus probable, car il s'agit là très certainement d'accidents cutanés, puisque c'était visible. Or, je ne connais pas beaucoup de dermatoses héréditaires, en dehors de la vérole, surtout lorsque Vénus a joué un rôle prépondérant dans l'affaire ; et nous devons nous en tenir à l'esprit de la légende, car on sait que les anciens parlaient toujours par métaphores.

Dr F. Buret.

— Dans le n° du 1er avril 1903, de *la Chronique médicale*, je lis une note de M. le Dr E. Robin, qui désirerait avoir quelques renseigne-

©BIUM

ments sur la *maladie des Scythes* dont a parlé Hérodote et si cette maladie ne serait pas due à la syphilis.

Cette maladie a inspiré en 1877, si nos souvenirs sont bien exacts, un excellent mémoire à M. le Dr Marandon de Montyel et a été l'objet, le 18 octobre 1877, à la Société d'anthropologie de Paris, d'une discussion, à laquelle ont pris part MM. Auburtin, Coudereau, Broca, Delaunay, Lunier, Duhousset. Sous le titre de *Féminisme infantile*, Lorain a consacré un article à la description des *Enarées*.

La *maladie des Scythes* serait une singulière dégénérescence, en vertu de laquelle les aptitudes génésiques iraient en diminuant, jusqu'à disparaître tout à fait, chez un assez grand nombre des individus, dans les populations qui avoisinent le Caucase. En outre, ces individus prendraient le costume des femmes, partageraient leurs goûts et leurs occupations, vivraient au milieu d'elles en évitant la société des hommes, se conformant à une coutume très curieuse, qui se serait transmise dans la même région, avec une ténacité remarquable, depuis l'époque la plus reculée.

Hérodote est le premier qui ait mentionné cette impuissance (en quelque sorte endémique chez les Scythes), sous le nom de *maladie féminine* ; ceux qui en étaient atteints étaient, dit-il, appelés *Enarées*. Selon Hérodote (voy. *Histoire* d'Hérodote, traduction Larcher, 1er livre, § 105), les Scythes la considéraient comme une punition du ciel infligée à ceux d'entre eux qui avaient pris part au pillage d'un temple consacré à Vénus, pendant leur expédition en Asie Mineure, au XVIIe siècle avant Jésus-Christ.

Hippocrate, dans son immortel traité *Des airs, des eaux et des lieux*, a donné sur les Scythes des détails descriptifs très circonstanciés.

Les Scythes nomades seraient, d'après lui, très peu féconds. L'abus de l'équitation et le lymphatisme des hommes devraient, à ses yeux, être considérés comme les deux causes principales de leur stérilité. Et il a ajouté que beaucoup d'entre eux en arriveraient à fuir la société des hommes, pour se rapprocher des femmes et se confondre en quelque sorte avec elles, en adoptant leur costume et leurs occupations.

Au dire de M. Marandon de Montyel, il se rencontrerait encore de nos jours, au Caucase, un grand nombre d'individus correspondant, pour l'inaptitude génésique, les costumes et les goûts, aux « énarées » d'Hérodote et d'Hippocrate. L'équitation forcée, l'onanisme, les pollutions constitueraient la triple origine de leur maladie.

De fait, l'exercice précoce et immodéré du cheval peut favoriser les pollutions et disposer à l'onanisme. Les compressions exercées sur les bourses, surtout lorsque le cavalier ne fait usage ni de selle ni d'étriers, ni de suspensoir, peuvent être la cause d'orchites, d'hydrocèles, d'hématocèles, etc., entraînant souvent à leur suite la stérilité.

Si la *maladie des Scythes*, telle que l'ont décrite Hérodote et Hippocrate, a existé, il faut convenir qu'elle s'est modifiée. On a dû, tout porte à le croire, abuser de la bonne foi de M. Marandon de Montyel, en lui affirmant qu'elle existe encore, sans aucune modification, parmi certaines tribus du Caucase. Broca (voy. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. XII, IIe série, 4e fascicule,

©BIUM

p. 655, juin-décembre 1877) a demandé, en effet, à M. Smirnow, de Tiflis, bien connu pour ses belles recherches sur les macrocéphales du Caucase, s'il avait connaissance de tribus où se serait conservée l'ancienne coutume des Scythes, relative au genre de vie et au costume féminin des individus impuissants. Il lui a répondu négativement, pour ce qui concerne les impuissants. Mais il a ajouté que la sodomie est assez répandue dans plusieurs tribus. En outre, dans certaines parties du Turkestan, le vice contre nature est publiquement avoué, et il est fréquent de rencontrer le *pathicus* en costume féminin, au bras de celui qui remplit le rôle actif.

Si l'on s'en étonnait, il suffirait de rappeler que Néron épousa solennellement un de ses affranchis et donna à cette occasion une grande fête au peuple romain.

Si vous pensez que ces quelques détails puissent intéresser M. le Dr L. Robin, je vous les livre volontiers.

A. Le Double.

— M. le Dr E. Robin trouvera la réponse à la question qu'il pose aux lecteurs de *la Chronique*: cette question a été traitée par le Dr Marandon de Montyel, médecin de l'Asile de Ville-Evrard, dans les *Annales médico-psychologiques*, année 1877, pages 161 et suiv.

Inutile aux chercheurs de chercher plus loin !

Dr Michaut.

Traumatisme cérébral et éclosion intellectuelle (IX, 535). — Les deux exemples cités par M. Paul Adam semblent mal choisis. Pasteur, hémiplégique, a pu faire d'importantes communications, mais les travaux nécessaires pour ces communications dataient de la période pré-hémiplégique. Il est incontestable, malgré tout le respect qu'avaient pour lui ses élèves, qu'ils ont observé la déchéance intellectuelle du savant à partir de sa maladie. Alors son principal soin, en parcourant les laboratoires, était de constater l'état de propreté des salles et la façon dont les étiquettes étaient collées. M. Berthelot a obéi à la loi commune, qui fait que les enfants tombent souvent, et tombent souvent sur la tête. A ce compte, si la théorie de M. Paul Adam était vraie, les enfants des couvreurs et les « dénicheux » de nids devraient tous être de grands chimistes. L'homme au crâne dur, sur la tête duquel toute une partie de l'Académie de Médecine a appliqué des coups de marteau, devrait être un homme de génie supérieur : on ne s'en est pas aperçu pendant le séjour de Barnum à Paris.

Il n'y a, du reste, aucune comparaison à établir entre un traumatisme et une hémorrhagie cérébrale, entre une plaie du cuir chevelu et un ramollissement cérébral.

Il y a longtemps que les matrones ont attribué une influence à la soudure tardive des fontanelles sur la précocité de l'intelligence des enfants. Or, par une coïncidence fâcheuse, c'est chez les rachitiques qu'il y a retard de la soudure des fontanelles (souvent jusqu'à la huitième année). Or, les rachitiques n'ont pas produit une proportion remarquable d'hommes d'une mentalité supérieure (sans offense pour les mânes de l'auteur du *Virgile travesti* et de Couthon).

©BIUM

« Des causes extérieures toutes physiques pourraient donc favoriser en partie l'éclosion de la puissance cérébrale ? »

Je réponds : 1° Le ramollissement cérébral n'est pas dû à une cause extérieure, dans le premier exemple de M. Paul Adam ; 2° il n'est pas démontré que c'est à une chute que M. Berthelot doit le retour de ses soudures crâniennes et moins encore sa mentalité supérieure. La question est donc mal posée et insoluble dans les termes. Sans doute, si, à l'imitation d'un héros de Théophile Gautier, on pouvait nous injecter du sérum phosphoré en certains départements choisis de substance grise — et créer ainsi, à volonté, des poètes, des mathématiciens ou des généraux — le difficile problème de la puériculture serait résolu; mais ce bon Théo était un brillant écrivain, mais un très pauvre physiologiste.

Il est, du reste, admis, depuis le renversement des théories de Gall, qu'il ne suffit pas d'ouvrir un grand coffre-fort, mais qu'il faut encore, pour être riche, y fourrer quelque chose. Que, par un procédé quelconque, on retarde la suture des deux moitiés du frontal, chez le fils d'un alcoolique et d'une Papoue, M. Paul Adam croit-il vraiment que, plus tard, le jeune produit sera capable d'écrire un roman comme *la Force* ou même de faire la synthèse de la quinine ?... Tous les physiologistes de l'Europe lui répondraient par la négative, et il nous est permis de croire qu'il serait de leur avis et pour cause. Les problèmes de psycho-physiologie sont plus complexes que les questions littéraires, et s'il suffisait de jouer des arpèges sur le crâne de nos moutards, pour en faire des savants de la taille de M. Berthelot, les jeunes ambitieux passeraient leur temps à se faire des bosses au front — même après leur mariage.

Dr Mathot.

Défense de déposer, etc. (IX, 787). — Une singulière expression gauloise, si jamais il en fût, usitée du temps des Gallo-Romains, en Touraine et en Auvergne :

Pour dire que le roi Léovigilde, en Espagne, tua les meurtriers des rois ses prédécesseurs, saint Grégoire de Tours dit qu'il n'en laissa pas même un seul debout; non ! pas même un seul... pour pisser au mur!!! *non relinquens ex eis mingentem ad parietem.*

Je crois qu'il n'y a que dans un journal de médecine que l'on puisse imprimer ce latin-là en français.

Cela nous donne une idée très nette des habitudes du bon vieux temps, où on n'avait pas de *Vespasiennes*, ainsi désignées du nom de Vespasien, qui avait mis un impôt sur les déjections, et qui, faisant flairer cet argent-là à son fils Titus, révolté d'un pareil impôt, lui répondit gaillardement ces mots, tant de fois répétés depuis : *L'argent n'a pas d'odeur !*

Dr Bougon.

— Vous plaît-il de connaître les noms divers des *lieux d'aisance*, dans notre pays ? Chez les Gallo-Romains, nous les voyons appelés à peu près comme de nos jours : par exemple, dans Grégoire de Tours, dans Frédégaire et ailleurs. Les noms ne manquent pas ; on les trouve sans les chercher, là où on s'y attendrait le moins, même à propos de miracles !

©BIUM

On disait alors *recessus*, comme qui dirait, je suppose, *buen retiro; secreta loca*, et par élision *loca; loca necessaria* : tous noms qui rappellent nos expressions modernes de « aux secrets, au petit endroit, aux lieux, commodités, lieux d'aisance, chalets de nécessité ».

Dans les collèges, on les trouve appelés les *roberts* ; sans doute un diminutif de notre terme médical : *à la garde-robe*. A Paris, dans les sixièmes, on les nomme encore : le numéro 100, les sentines, les sentinelles, les goguenots, que sais-je encore ?

Frédégaire dit *falstolium, faldestoïl*, d'où vient notre mot fauteuil. En effet, *faldestoïl* veut dire siège à dossier pliant ; ce qui nous conduit à la vulgaire chaise percée, à la selle, sur le siège, sur le trône. De là ce distique croqué, dans notre enfance, sur les parois d'un de ces temples isolés :

Sur ce trône embaumé, qu'on nomme lieu d'aisance,
On est plus à l'abri que sur celui de France !

J'en passe, et des meilleurs ; quand ce ne serait que : cabinets, latrines, sur le bassin, sur le vase. Citons encore : les inodores, les water-closets, les monuments Rambuteau, les Vespasiennes, les urinoirs ; nos aïeux disaient tout bonnement : *ad parietem*, au pied du mur. Je me sauve ; j'entends bébé qui dit *popo!* On apprend du nouveau tous les jours.

Dr G. Bn.

Docteur Baudius, poète médecin (X, 59). — Dominique Baudius, né à Lille, le 8 avril 1561, mort à Leyde le 22 août 1613, « *étoit grand poète latin : les vers que l'on a de lui ne permettent pas d'en douter. Il en fit de plusieurs espèces, et en grand nombre ; ils ont été réimprimez assez souvent... Il n'étoit pas ennemi des querelles poétiques : il les soutenoit d'une manière si emportée, que je ne crois pas que les poètes du paganisme, les plus fameux par le fiel de leurs médisances, les Archilochus et les Hipponax, aient pu entasser plus d'injures, ni faire un choix plus exquis de termes diffamatoires.* »

Il n'est pas douteux que le Dr Baudius, dont Pierre Bayle (*Dictionnaire*, 6e édition, Bâle, 1741) parle en ces termes, soit le même auquel Jean-Louis de Balzac reproche ses fureurs et dont s'informe le Dr Michaut (*Chronique*, 1903, n° 2). S'il faut en croire Pierre Bayle, qui paraît renseigné, ce Baudius n'était point médecin : il avait étudié la théologie, puis la jurisprudence, à Aix-la-Chapelle, à Leyde, à Gand, à Genève ; il fut reçu docteur en *droit*, à Leyde, en juin 1585 ; après divers voyages, aventures et mésaventures, il termina, comme *Professeur d'histoire à l'académie de Leyde*, une carrière que sa vanité, ses embarras d'argent, son goût du vin et son amour des femmes ont rendue plus plaisante qu'heureuse.

Flaction.

— Le Dr Baudius (1561-1613) paraît bien avoir été docteur, mais *non médecin*. Il fut professeur d'éloquence à Leyde, puis professeur d'histoire, et enfin de droit romain. On a de lui un *Traité de l'Usure*, un recueil de *Lettres*, des poésies (*Dominici Baudii amores*), des *Discours politiques*. Il fut lié avec Sully, de Thou, du Harlay, Molé, etc... Avocat à La Haye, ambassadeur des Etats généraux près de la reine Elisabeth, ambassadeur de Henri IV, etc., etc... mais rien ne prouve qu'il exerçât la profession médicale. Ce fut un érudit prodigieux et

©BIUM

un poète latin auquel on reconnaît du mérite. Resterait à prouver qu'il a quelque titre à figurer dans la *Chronique médicale*.

Une ancienne coutume (IX, 751). — A propos de l'habitude que les Parisiens ont de demander à la préfecture de police l'autorisation de placer un lit de paille dans la rue en cas de maladie grave, ce passage de Tallemant est intéressant à exhumer :

« Un jour que Mme de la Trémouille avait fait mettre des pieux pour la maladie d'un de ses enfants, Mme d'Aiguillon, en allant aux Carmélites, les fit arracher. Mme de la Trémouille s'en plaignit ; M. le Cardinal (de Richelieu) ordonna à sa niepce de lui en faire excuse. Elle lui en fit faire compliment, disant que ses chevaux, qui estoient neufs, n'avaient jamais voulu tourner. » *Historiettes*, de TALLEMANT DES RÉAUX.

Autre document, relatif au même sujet :

Permission de mettre des poteaux aux avenues de la rue de la Cordonnerie, pour procurer du repos à un malade. (Pièce des *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. IX, p. 311.)

On trouve cependant qu'il existait des chaînes pour barrer les rues la nuit dans la plupart des rues de Paris. (*Mémoires du cardinal de Retz.*)

La paille aurait-elle été suffisante pour amortir le bruit des lourds carrosses?... Entre temps, on a noté que le premier carrosse qu'on vit à Paris fut celui d'un apothicaire (dont le nom m'échappe) ; nos confrères d'alors allaient en chaise.

Dr MATHOT.

Antisepsie et Béguinage (X, 446). — Le docteur Henri FAUVEL, dans son élégant article sur l'hôpital de Beaune, trouve là un joli titre pour un roman descriptif à la Huysmans !

Pour un roman, peut-être, mais tous les médecins ne partageront pas son opinion au point de vue antisepsie : Rodenbach et Doyen ne sont pas du même avis. Je demanderai donc aux fidèles correspondants de votre *Revue* ce qu'ils pensent de cette observation :

«... Dans les services de chirurgie et quand il s'agit qu'un fil *ne soit pas contaminé, quand il faut prendre des précautions extrêmement minutieuses, on ne peut pas compter sur des créatures qui croient à l'intervention d'en haut et qui disent : si Dieu veut le sauver, il le sauvera bien !...* Nulle bonne volonté d'obéir n'y supplée : elles possèdent au plus profond de leur être une loi, une foi, qui les prédispose à ne plus tenir un compte suffisant de nos méthodes antiseptiques. »

Le titre de M. Fauvel serait donc bien mauvais pour ce médecin (cité par Maurice Barrès, dans *Amori et Dolori sacrum*).

L'antisepsie est l'ennemie du mysticisme. Il suffit de panser, Dieu guérit... ne guérirait-il pas même, si l'on ne pansait pas du tout ? Question médico-théologique piquante.

Dr MICHAUT.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

Le sport et ses abus.

(Réponse au Dr Peugniez).

L'entraînement athlétique par les poids et haltères peut-il produire chez ceux qui le pratiquent des tares organiques susceptibles de retentir sur leur longévité ? Est-ce l'entraînement qui a causé la mort des nombreux athlètes morts jeunes, ou ont-ils succombé à des affections banales ou diathésiques ?

Telle est la question que je posais dans *la Chronique médicale* du 15 décembre 1903, dans le but de recueillir des procès-verbaux nécropsiques, et afin de pouvoir peut-être conclure sur les résultats éloignés d'une méthode d'entraînement fort à la mode, et que des « professeurs de culture physique » s'attachent à encourager.

A cette occasion, le Dr Peugniez répond, dans *la Chronique*, par un article sur « les prétendus abus du sport ». Il ne nous fait point savoir de quoi sont morts les athlètes dont nous avions parlé, mais il plaide non coupable pour l'entraînement, en nous faisant un exposé général de la question sportive telle qu'il la conçoit : nous le remercions d'avoir bien voulu ainsi élargir le débat.

« Le sport, dit-il, doit être un amusement, un jeu d'exercice, un « ébattement, et tout ce qui dépasse cette définition devient « travail forain, justiciable des tréteaux, des hercules ou des ban« quistes. — Le sport doit avoir pour but de perfectionner la na« ture, d'embellir l'individu par système, de lui donner la force « physique. Ces résultats sont acquis par un exercice quotidien, « de vingt minutes, avec des poids de 5, 6 à 8 livres au plus. Et « les professeurs de culture physique », dont la direction éclairée « réglemente ces exercices, font suivre à leurs élèves un entraîne« ment raisonné, gradué, adapté à leur valeur physique per« sonnelle. »

Notre conception du sport et de l'entraînement, tant dans leurs moyens que dans leurs résultats, est tellement différente de celle du Dr Peugniez, que nous ne pensons pas inutile de l'exposer rapidement.

Le sport, à notre avis, doit comprendre tous les exercices physiques, et il n'est légitime d'en exclure aucun. Il n'y a entre eux qu'une différence de degré, suivant la prédominance du plaisir sur l'effort, suivant aussi l'intensité de ce même effort. Et c'est à ce titre que le billard, par exemple, peut être le premier terme d'une série, dont l'entraînement par les poids et haltères forme le couronnement, car, seul, il permet la mise en jeu systématique et progressive, quant au nombre et quant à l'effort, de tous les muscles du corps. — Ajoutons que Rabelais ne paraît nullement avoir été, dans son appréciation du mot « sport » et de sa véritable signification, aussi exclusif que semble le dire le Dr Peugniez. Car, dans l'exemple qu'il en cite, nous voyons seulement que les com-

©BIUM

pagnons de Gargantua faisaient du sport, « se despartaient », en jouant à la balle, à la paume, à la pile trigone, ce qui ne veut pas dire que Rabelais entendait limiter les « sports » à ces différents « ébattements », et qu'il n'aurait pas trouvé que les compagnons de Gargantua « se despartaient » encore, s'ils avaient, en outre, fait de la boxe ou enlevé des poids. Il nous paraît donc difficile de ne pas donner au mot « sport » le sens large que nous lui donnons nous-même, surtout si l'on classe les sports en deux groupes, comme nous allons l'indiquer.

Les uns sont des sports « hygiéniques », praticables par tous, dont le but est, sous une forme attrayante, la mise en jeu régulière de tous les muscles et le maintien de leur bon fonctionnement, sans arriver cependant à les développer d'une manière appréciable; les autres, d'une pratique exceptionnelle, sont des sports « athlétiques », seuls capables d'amener le développement réel de ces mêmes muscles, et de leur donner la force physique, au sens vrai du mot.

Sans doute, les sports athlétiques, par la rigueur de leur méthode, par le petit nombre de leurs procédés, par la nécessité de leur emploi régulier, ne sont pas, d'une façon exclusive, des « amusements » : ils sont en grande partie pénibles, à raison de l'effort qu'ils nécessitent ; mais ceux-là seuls peuvent vraiment avoir pour résultat le développement de la beauté plastique et de la force. Car, la force musculaire (et encore sous réserve de nombreuses contingences) ne peut s'acquérir que par le travail des poids lourds, et il n'est personne qui puisse montrer une augmentation notable de force obtenue par l'usage exclusif des poids légers.

Quant à la beauté plastique, il est certain que ni les poids et haltères, ni les « sports », dans le sens où l'entend le Dr Peugniez, ne sont susceptibles de la créer à eux seuls, l'individu n'étant pas sensiblement modifiable dans ses lignes générales ; nous voulons dire dans le déterminisme de ses formes. Nous pensons, en effet, qu'il n'est pas d'entraînement qui puisse faire franchir à un sujet ses limites personnelles de force, ni le faire dévier de son type par une transformation de sa morphologie extérieure. Beaucoup d'athlètes ont suivi un entraînement systématique et rationnel ; beaucoup sont forts, peu sont beaux ! Et combien d'individus, pourrions-nous ajouter, qui n'ont jamais pratiqué aucun « sport », révèlent cependant une puissance musculaire et une harmonie de formes dont seraient jaloux tant de déshérités de la nature, et auxquels le travail le plus opiniâtre, la direction la plus rationnelle et la plus méthodique ne pourront jamais leur permettre de se comparer !

Si les « professeurs de culture physique » se bornaient aux exercices dont il a été question, nous aurions tort de mettre en doute l'excellence de leurs résultats, n'ayant par ailleurs jamais douté de la sincérité de leurs intentions.

Ce sont exercices hygiéniques, ressortissant plutôt à la gymnastique de chambre, et qu'il nous paraît, du reste, difficile de concevoir même comme « ébattements ». Mais le danger commence, à notre avis, quand ces mêmes professeurs s'autorisent de leurs connaissances pratiques pour permettre à tel élève un entraînement plus sérieux.

©BIUM

Nous ne pouvons entrer ici dans l'étude des conditions de développement du muscle en volume, force et beauté plastique, développement que l'entraînement progressif par les poids lourds peut seul procurer, et démontrer que la méthode des « professeurs de culture physique », par les poids légers, n'en est que le prélude hygiénique. Cette étude fera l'objet d'un travail ultérieur — et prochain.

C'est sur l'avenir pathologique, sur les étapes morbides, sur la mort prématurée de ceux qui ont pratiqué un entraînement réellement athlétique, que nous serions heureux d'avoir des documents. Ceux-là ont fait effort ; non point l'effort surhumain, tel que celui de Peguet, le vainqueur de la course Bordeaux-Paris, que nous condamnons nous aussi, mais l'effort physiologique régulièrement répété.

A propos de Peguet, le Dr Peugniez voudra bien nous permettre de nous étonner de sa condamnation de l'effort. N'est-ce pas lui qui, dans un mémoire sur la tentative de traversée à la nage par Holbein, mémoire qui a fait l'objet d'un article du Dr Cabanès dans « la Revue », concluait en ces termes : « Il n'est rien d'inutile dans l'effort, et le progrès est fait de toutes ces inutilités. Celui qui porte en lui un idéal dont la réalisation paraît impossible à la foule, et qui, pour l'atteindre, est prêt aux suprêmes abnégations, est un être supérieur qui mérite le respect, prépare peut-être aux générations de l'avenir l'avènement de réalités que les nôtres appellent des utopies. Il nous donne, en tout cas, l'exemple de ce que peuvent la volonté et l'énergie, méthodiquement disciplinées, pour reculer les limites des possibilités humaines. »

Paul Pouchot de Champtassin,
Interne à l'Hôpital Saint-Jean de Bordeaux.

La langue auxiliaire internationale : l'Esperanto (1)

(2e article).

Nous avons vu que la nécessité d'une langue internationale s'imposait à l'esprit de tous ceux qui prennent la peine de penser, ainsi qu'à ceux qui ont des relations internationales et qui sont arrêtés à chaque instant, parce qu'ils ne comprennent pas la langue de leur correspondant, ou qu'ils ne peuvent eux-mêmes se faire comprendre. Ceci admis, voyons ce qu'est une langue internationale artificielle.

La plupart des systèmes proposés ont sombré très vite, parce que leurs auteurs constituaient leurs mots d'une façon bizarre et tellement cacophonique qu'ils ne pouvaient échapper au ridicule. Ils se donnaient une peine énorme pour arriver à fabriquer des radicaux invraisemblables, au lieu de prendre ceux qui existaient. C'est ce qu'a très bien compris le Dr Zamenhof et c'est en partie à cela qu'il a dû son succès.

Il part de ce principe : qu'il y a une foule de radicaux qui jouissent d'une internationalité très grande, et qui, de ce fait, sont

(1) V. *La Chronique* du 1er février 1903.

©BIUM

d'avance compris par un nombre énorme d'individus. Dès lors il est inutile d'aller en forger de toutes pièces, qui ne seront compris par personne. Prenons, par exemple, la racine *teatr*. Il y a 325.000.000 d'hommes qui comprennent ce radical, donc il faut l'adopter, de préférence à tout autre; de même pour beaucoup d'autres.

Il existe, en effet, parmi nos langues modernes, un nombre considérable de radicaux qui, ayant été englobés dans les langues nationales, ne sont ni latins, ni grecs, ni anglais, ni allemands, mais sont devenus internationaux.

Ce n'est pas tout : l'anglais est à moitié néo-latin. Le russe et l'allemand lui-même renferment une quantité de racines latines ou romanes, beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement. Il en résulte que l'Esperanto atteint, à chaque instant, non seulement les peuples néo-latins, mais les Anglais, les Allemands et les Russes, quand, à défaut de mots présentant une internationalité plus étendue, il puise, dans les racines latines, les mots de son dictionnaire.

Enfin les Germains et les Anglo-Saxons voient encore augmenter le nombre des mots esperanto qu'ils n'ont pas besoin d'apprendre, par ce fait que Zamenhof emprunte des éléments à leurs langues, toutes les fois qu'elles lui fournissent le maximum d'internationalité dont il puisse disposer.

Tout lecteur qui sait l'anglais et l'allemand en sera très certainement frappé, s'il examine attentivement ce dictionnaire. Il en tirera même cette conclusion que, pour donner à l'Esperanto son titre bien exact, il faut dire que c'est une langue romano-germanique.

Après avoir ainsi établi les radicaux primitifs, il s'agit de s'en servir pour la formation des mots dérivés. C'est là où le génie de Zamenhof s'est révélé, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la facilité merveilleuse avec laquelle se fait cette formation.

D'abord, rien qu'à la désinence du mot, on reconnaît immédiatement à quelle catégorie on a affaire. Ainsi toute la grammaire tient dans les seize règles suivantes qui ne comportent aucune exception :

CARACTÉRISTIQUES

O marque le *substantif*.
Ex. : patr*o* — père.
A marque l'*adjectif*.
Ex. : patr*a* — paternel.
E marque l'*adverbe* (1).
Ex. : patr*e* — paternellement.
J marque le *pluriel* (2).
Ex. : bona*j* patro*j* — bons pères.
N marque le *complément direct* et le *lieu où l'on va*.
Ex. : mi amas la patro*n* — j'aime le père; li iras Romo*n* (3) — il va à Rome.
As marque le *présent* (4).

(1) *E* égale toujours *é*. — (2) *J* égale toujours *y* dans *yeux* ou le son final du mot bata*ille*. — (3) *N* et *m* ne forment jamais nasale. — (4) *S* siffle toujours.

©BIUM

Ex. : li am*as* — il aime.
Is marque le *passé*.
Ex. : ni am*is* — nous avons aimé.
Os marque le *futur*.
Ex. : vi am*os* — vous aimerez.
Us marque le *conditionnel* (1).
Ex. : si am*us* — elle aimerait.
U marque l'*impératif-subjonctif*.
Ex. : ven*u* — venez ; li ven*u* — qu'il vienne.
I marque l'*infinitif*.
Ex. : est*i* — être ; am*i* — aimer.
Ant marque le *participe présent actif*.
Ex. : far*anta* — faisant ; far*ante* — en faisant.
Int marque le *participe passé actif*.
Ex. : far*inta* — ayant fait.
Ont marque le *participe futur actif*.
Ex. : far*onta* — devant faire.
At marque le *participe présent passif*.
Ex. : am*ata* — qu'on aime.
It marque le *participe passé passif*.
Ex. : am*ita* — qu'on a aimé.
Ot marque le *participe futur passif*.
Ex. : am*ota* — qu'on aimera.

Les cinq premières caractéristiques fixent *parfaitement* la nature grammaticale, le nombre et le rôle, dans tous les mots variables autres que le verbe.

Les douze dernières résolvent d'une façon *absolument complète* toutes les difficultés de la conjugaison. Notons que les six participes donnent une infinité de substantifs, par la simple substitution de *o* à *a*.

Voici, d'autre part, une série de mots formés avec le même radical. Elle montre quelle richesse et quelle variété de nuances offre l'Esperanto. Et, certes, on n'a pas épuisé tout ce qu'on pourrait obtenir avec la racine *parol*.

Parolo, parole ; *parola*, oral ; *parole*, oralement ; *paroli*, parler ; *parolanto*, celui qui parle ; *parolinto*, celui qui a parlé ; *parolado*, discours, conférence ; *paroladisto*, conférencier (de métier) ; *paroladanto*, celui qui fait un discours, conférencier (d'occasion) ; *paroladonto*, celui qui doit faire un discours ; *priparoli*, traiter (un sujet) oralement ; *priparolado*, conférence sur un sujet ; *elparolo*, émission d'une parole ; *elparolado*, prononciation ; *elparoli*, *elparoladi*, prononcer ; *elparolebla*, prononçable ; *interparoli*, *interparoladi*, converser ; *interparolado*, conversation ; *alparoli*, adresser la parole à quelqu'un ; *ekparoli*, se mettre à parler ; *parolema*, enclin à parler, parleur ; *parolebleco*, possibilité d'être parlé (parlabilité) ; *kunparoli*, s'entretenir avec quelqu'un ; *kunparolado*, entretien ; *senparole*, sans une parole (adverbialement) ; *paroleti*, parler avec réserve ; *parolegi*, parler avec excès ; *paroligi*, faire parler ; etc., etc.

On voit, d'après ce court exposé, combien tout cela est simple, facile et logique.

(1) *U* égale toujours *ou*.

©BIUM

C'est à ce point qu'étant donné un texte esperanto, on peut, avec un dictionnaire, le traduire facilement, simplement en se rappelant les 16 règles de la grammaire, ce qui demande à peu près une demi-heure d'étude.

Aussi, ce sont toutes ces qualités réunies qui ont fait le succès de la langue, en ont favorisé sa diffusion dans tous les pays et dans tous les milieux.

En France, parmi ses adeptes, nous trouvons notre grand BERTHELOT, avec une dizaine de membres de l'Institut, plusieurs recteurs, de nombreux agrégés et professeurs de l'Université, des ingénieurs, des commerçants, des médecins, etc.

En ce qui concerne le milieu médical, je signalerai qu'à Lyon, le doyen de la Faculté, le Pr Lépine, est à la tête du mouvement espérantiste, comme président du groupe de cette ville. A Paris, comme en province, le nombre des médecins espérantistes est déjà important.

La littérature médicale n'est pas encore très riche. Cependant la presse médicale ne s'est pas désintéressée du mouvement : les *Archives de Thérapeutique* publient, depuis l'année dernière, une chronique en Esperanto. Les *Archives d'Hydrologie* ont commencé à le faire cette année. Enfin, un journal purement scientifique et médical va paraître bientôt, rédigé complètement en Esperanto, sous le nom de *Internacia Scienca Revuo*, dirigée par M. Paul FRUICTIER.

Prochainement, paraîtront également en Esperanto les ouvrages suivants : Pr GRASSET, *Maladies du système nerveux* ; — Pr A. FOURNIER, *Pour nos fils quand ils auront 18 ans* ; — Dr H. THIROUX, *De l'emploi des boues de Saint-Amand dans les affections articulaires chroniques : polyarthrite déformante*, etc.

Ceux qui voudront prendre la peine de comparer le texte français avec le texte esperanto seront étonnés de voir avec quelle facilité se fait la traduction et avec quelle souplesse l'Esperanto permet de rendre l'idée exprimée.

J'espère que cette perspective tentera un certain nombre de mes lecteurs, qui voudront s'initier à l'Esperanto. Je leur conseillerai donc de se procurer les ouvrages suivants, qui leur permettront d'arriver très vite à manier la langue :

1er DEGRÉ :

CART et PAGNIER, l'*Esperanto en 10 leçons* ; de BEAUFRONT, *Commentaire sur la Grammaire*.

Texte synthétique.

2e DEGRÉ :

ZAMENHOF, *Krestomatio Esperanta* ; *Esperantaj Prozajoj Hamleto*.

SOUS PRESSE :

Recueil français-esperanto de locutions, expressions, gallicismes, etc., chez l'éditeur Maloine.

La librairie Hachette s'est rendue concessionnaire des ouvrages espérantistes, qu'elle édite à ses frais. Rien que cela suffirait à montrer que l'Esperanto n'est pas une chose à dédaigner. Cette

©BIUM

maison d'édition n'a, du reste, pas fait une mauvaise affaire, car elle a déjà vendu, en France, plus de 20.000 grammaires et les autres ouvrages élémentaires suivent cette voie.

En somme, il y a là un mouvement très marqué vers la réalisation d'une idée absolument pratique. C'est, en outre, un grand progrès et on a le droit de s'étonner que, lorsqu'il s'agit d'un progrès qui est en même temps un bienfait pour l'humanité, ce ne soit pas le corps médical qui dirige le mouvement.

Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Dr Paul Rodet.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La grande Faucheuse, par le Dr Fernand Barbary. C. Naud, éditeur, 3, rue Racine, Paris.

Le Lac Noir, roman, par H. Bordeaux. Alb. Fontemoing, éditeur, 7, rue Le Goff, Paris.

De la Sérothérapie préventive de la diphtérie; De l'Efficacité de la sérothérapie dans la diphtérie, par le Dr Suarez de Mendoza. Paris, avenue Friedland, 22.

Odeurs et Troubles digestifs, par le Dr Joal. Paris. J. Ruffe et Cie, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain. 1903.

Leçons de Biologie élémentaire, par le Dr A. Marie. Naud, éditeur, 3, rue Racine, Paris. 1904.

L'amphithéâtre de l'Ecole d'Anatomie et de Chirurgie de Rouen, construit sur la porte Bouvreuil, par R. Hélot (tiré à part de la *Revue médicale de Normandie*).

Un Contrat entre Mesmer et Rouelle, médecin à l'Hôtel-Dieu de Rouen (1784), par le même (tiré à part de la même revue). Rouen, imprimerie Lecerf. 1904.

L'Année électrique, par le Dr Foveau de Courmelles. Paris, Librairie polytechnique, Ch. Bérenger, éditeur, 15, rue des Saints-Pères. 1904.

De l'Homicide conjugal, par le Dr Marcel Dornier. A. Stock et Cie, éditeurs, 16, rue de Condé, Paris.

Ecole dentaire de Paris (séance de réouverture des cours de 1903), *Leçon d'inauguration* de M. le Dr Monnet.

Nains d'aujourd'hui et nains d'autrefois, par M. le professeur Antonin Poncet et M. René Leriche. Lyon, F. Plan, 12, rue de la Barre. 1903.

Nanisme ancestral par achondroplasie ethnique, par MM. Ant. Poncet et R. Leriche.

Une ville antique inédite : Hamman R'Ihra, par Ch. Normand. Paris, 98, rue de Miromesnil (*Sera analysé*).

Les Habitations à bon marché, par J. Lahor. Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

L'Instinct sexuel et ses manifestations morbides, par le Professeur Tarnowsky. Ch. Carrington, éditeur, Paris, faubourg Montmartre, 13. 1904.

©BIUM

Chronique Bibliographique

REMY DE GOURMONT. — **Physique de l'Amour**. — *Mercure de France*.

M. Remy de Gourmont doit, j'imagine, faire la même réflexion que cet orateur connu qui, voyant qu'on l'applaudissait, s'interrompt tout à coup pour demander à son secrétaire : « On m'applaudit... j'ai dû lâcher une bêtise ! » *Sixtine, le Pèlerin du Silence*, ont mené, à grand'peine, deux éditions ; *la Physique de l'Amour* est déjà à la 7e édition, à peine la première vient-elle de paraître ! Pour un auteur sérieux, c'est là un grave symptôme. Il n'y a que les livres qu'on ne lit pas qui soient des chefs-d'œuvre : Voyez plutôt *La Force ennemie !*

Si M. Remy de Gourmont avait intitulé son livre la Partogénèse, ou Physiologie de la génération... ou tout autrement, il se serait beaucoup moins vendu. Mais *la Physique de l'Amour*.... tous les collégiens et tous les vieux marcheurs l'ont acheté et c'est déjà une clientèle. L'auteur méritait mieux.

Il est des sujets qui réclament une extrême candeur scientifique, pour être traités avec cette dignité éloignant du lecteur tout soupçon d'érotisme mercantile. Certes, je ne ferai pas à M. Remy de Gourmont, qui est un artiste, un penseur, l'injure de confondre ses livres avec les marchandises d'un négoce expert en l'art d'étiqueter, mais il est des sujets que tout le monde peut toucher parce qu'ils sont lieux communs : l'auteur du *Chemin de Velours* n'est pas tout le monde. Ayant choisi un tel thème, il faut y apporter, à défaut de nouveauté, tache ardue, de l'originalité, ce qui est encore difficile, étant donnée la vétusté du sujet. Il faut surtout faire preuve de cette probité de chercheur scrupuleux d'être *au courant*. M. Remy de Gourmont n'est pas au courant des derniers problèmes posés et résolus en partie par la biologie. C'est un grave reproche — il m'est pénible de le lui adresser — non que je sois lié par cette camaraderie de lettres qui n'ose critiquer — mais parce qu'on avait droit d'espérer mieux d'un esprit aussi original, d'une conscience littéraire aussi probe.

M. de Gourmont veut nous montrer que l'homme appartient à la série animale et qu'il n'y est pas au sommet. C'est une vérité dont nous avions quelque notion. Peu importe qu'elle ne soit pas encore acceptée par les esprits religieux ou les gens du monde gonflés de puérile vanité. M. de Gourmont essaie de prouver que la volupté sexuelle n'est pas le but de l'amour physique et il entasse quelques observations de copulation dans la série. Or, il en convient lui-même, il est impossible de comparer la valeur du plaisir sexuel chez différents individus, bien qu'appartenant à la même espèce ; à plus forte raison s'ils appartiennent à des espèces dont nous ne comprenons ni le langage, ni la mimique.

C'est donc pur plaisir de dilettante que d'étudier la copulation chez l'araignée, le moineau ou la blatte, pour en tirer des conséquences applicables à l'homme. Nous nous reproduisons comme

©BIUM

les animaux, mais nous ignorons absolument si, dans ce geste, le plaisir éprouvé est plus grand dans le couple humain que dans le couple d'arachnides ou de monotrèmes. La science ne tire de déductions que de ce qu'elle connaît — elle ignore les voluptés sexuelles purement *subjectives*.

Se proposer comme but de dissocier l'idée d'amour et de la dégager des éléments parasites dont les hommes se sont plu à l'entourer, c'est un peu le travail d'un cuisinier qui, dans un rôti, supprimerait la sauce. Il en est qui prétendent que c'est la sauce qui fait tout le rôti — et non des moindres. Il y a beaucoup trop de rôti dans le livre de M. de Gourmont et presque pas de sauce — c'est dommage.

Schopenhauer et Stendhal avaient déjà traité ce sujet ; il fallait le traiter autrement et y ajouter. Or il n'est pas bien sûr que l'auteur y ait ajouté et l'ait traité autrement.

Le chapitre des aberrations est bien court, pour les contemporains d'Oscar Wilde, de Jean Lorrain et de récents procès. — Le mécanisme de l'amour est un gros chapitre, traité de façon bien menue.

La Physique de l'Amour ne restera pas le livre définitif qu'est le *Latin mystique*.

Dr Michaut.

Richard Lesclide. — **Le Roman de deux jolies femmes.** Juven, éditeur.

La psychologie est-elle donc aujourd'hui épuisée au point que les écrivains modernes soient obligés de se rabattre sur la pathologie ? Les romans à thèse médico-sociale, à caractère médical, se succèdent rapidement. Dans le *Roman de deux jolies femmes*, M. Richard Lesclide expose le cas, fort curieux, d'une jeune femme qu'une impossibilité physique empêche d'être initiée à l'amour. Naturellement, cette femme aime, ardemment, de tout son cœur, de ses sens même, qui vibrent sous l'étreinte de l'homme, et cependant condamnent l'amoureuse à une perpétuelle virginité ! Un jour, pourtant, dans la crainte que l'amant ne se lasse, elle se livre au chirurgien, qui l'opère. Elle meurt de l'opération.

Sur cette action principale se greffent d'autres actions secondaires, qui allongent le récit, lui font perdre de son intérêt. M. Lesclide aurait été mieux inspiré de ne mettre qu'une jolie femme en scène, car l'autre, la seconde, est quelconque et banale. Et puis, chose plus grave, il n'y a guère de vérité dans les caractères de ces personnages : nous sommes en plein dans le domaine de la fantaisie. fantaisie pathologique, puisqu'il est question des amours d'une hermaphrodite et d'un homme qu'un accident de montagne rendra plus tard cul-de-jatte.

Néanmoins le livre renferme de fort jolies pages, bien écrites, bien pensées. M. Lesclide me permettra-t-il de lui dire que ce sont précisément celles qui ne sont pas pathologiques ?

Dr Lucien Nass.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 5 1er MARS 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les médecins pendant la Révolution (1).

Par M. le Dr MIQUEL-DALTON

(*Suite.*)

Tout le monde est thermidorien au lendemain de thermidor (2). C'est la coalition momentanée des jalousies, des rancunes, des vengeances, des haines — et des peurs.

Le bon jacobin ELIE LACOSTE, réacteur inconscient, fait supprimer, le 11 (29 juillet), le Tribunal révolutionnaire, par un décret dont l'exécution est d'ailleurs ajournée. Mais, dès le 23, le même LACOSTE s'unit à DUHEM pour contrecarrer un projet de réorganisation du Tribunal. Il ne faut pas dénaturer une institution salutaire parce qu'un scélérat en outrepassa les bornes, dit DUHEM, ennemi déclaré des codes volumineux, bons pour fournir des armes à la chicane et assurer l'impunité des coupables. Grâce un peu à ces deux médecins, il n'y a que le décret de prairial d'aboli (3).

Le 14, la Convention a levé la permanence, qui durait depuis le 8, non sans avoir commencé l'épuration des comités de gouvernement. DU BOUCHET réclama en faveur de Lebon les égards dus aux prévenus. Pour sauver David, FOURCROY le dit « trop bête pour conspirer » (4).

Dans la séance du 26 thermidor, DUHEM se plaint de la facilité avec laquelle on a ouvert les prisons. BAUDOT et TAILLEFER dénoncent l'aristocratie et le modérantisme, qui veulent faire tourner la révolution du 9 à leur profit.

(1) Voir les numéros de la *Chronique* des 1er février, 15 mars, 15 avril, 1er mai, 1er et 15 août 1903.

(2) Le dantoniste BAUDOT le confesse dans ses *Mémoires*. Il n'a pas marché pourtant à la tête d'une colonne, comme CASSANYES. En fructidor, VEAU racontera qu'étant malade au lit, il a été mal renseigné par son médecin, mais qu'il s'est fait porter à temps à la Convention pour voter, « de toute son âme », le décret tyrannicide. Les crapauds du Marais sont en liesse, et DUGENNE salue, dans une lettre à ses commettants, l'ère de la justice, inséparable de la vertu.

(3) Parmi les jurés nommés le 23 thermidor figurent deux médecins : SALMON de Lille, et MAGENDY, de la section Fontaine de Grenelle.

(4) Cf. Burette... 4e partie, page 8.

©BIUM

Le 2 fructidor, BAUDOT s'associe à la motion néo-terroriste, si mal accueillie de Louchet.

En fructidor (août-septembre 94), la Convention réorganise ses comités, au nombre de 16, désormais indépendants, chacun dans ses attributions. FOURCROY est élu au comité de Salut public et au comité d'instruction. Il démissionne de ce dernier comité, où reste PLAICHARD-CHOLTIÈRE (1). PRESSAVIN est aux finances, PORCHER au comité de législation ; BODIN et DEFRANCE aux travaux publics et transports, GOUZY aux colonies, JOUENNE, BÔ, ESCHASSÉRIAUX aux secours publics, SIBLOT aux comités de division et de correspondance (2).

Dans un décret portant réduction des comités révolutionnaires à un par district, BOUSSION veut faire dire que les membres seront pris dans les divers cantons. L'addition est rejetée, « par peur de ressusciter le fédéralisme. »

LEVASSEUR et DUHEM prennent part, le 13, au débat qui se termine à la confusion du dénonciateur Lecointre.

Le 14, FOURCROY plaide pour l'instruction et atteste les fautes grossières d'orthographe qui s'étalent à la porte même de la salle. Dans son ignorance crasse, le dernier tyran « n'a jamais regardé les gens instruits qu'avec des yeux louches ». DU BOUCHET opine qu'« avant d'entrer dans le sanctuaire des sciences », il faut s'occuper des écoles primaires et donner là-dessus la parole au comité, au moins deux séances par décade.

Un mot lancé par DUHEM, aux jacobins, a été inexactement rapporté, et il l'édulcore à la Convention : « Si les crapauds lèvent la tête, ils seront plus tôt connus (3) ! »

LEVASSEUR a fait expulser du club, comme prétendant à la succession du dictateur, Tallien. Ce thermidorien notoire est victime, le 23, d'un attentat (?), qui lui vaut à bon compte les palmes du martyre (4).

L'an II finit par l'apothéose de MARAT, dont les restes sont portés en pompe au Panthéon, « la 5e sans-culottide ». L'hommage hypocrite des renégats de la Révolution à l'Idole est un signe des temps.

Dans les premiers jours de l'an III (3 vendémiaire), FOURCROY, organe du comité du Salut public, annonce la reprise de Bellegarde (Sud-Libre). C'est la libération du territoire.

CASSANYES, qui se distingua à cette frontière, est maintenant à l'armée des Alpes. Une lettre du général en chef, lue le 4, loue sa bravoure et son activité.

---

(1) PLAICHARD est resté au comité durant la Terreur. A cette époque, les hommes du premier mérite, tels DAUBENTON, CORVISART, etc., par patriotisme et par amour des sciences, peut-être par souci de leur sécurité, ont aidé le comité de leurs lumières. PLAICHARD, « bon et brave homme, dormait (paraît-il) du commencement à la fin des séances »... Cf. *Mémoires* de Thibaudeau, Baudouin, 1824, tome I, chap. VII.

(2) Je relève ces noms dans l'*Almanach national* de l'an III, paru en vendémiaire. Les membres sont renouvelables chaque mois par quart. En vendémiaire, VEAU est à l'instruction, DUHEM inspecteur de la salle (questeur). En brumaire, BARAILON à l'instruction, BOURGEOIS et DUGENNE aux secours. En frimaire, BODIN est du comité militaire et du comité d'instruction, DUGENNE de celui des transports, etc.. Je n'ai pas poursuivi plus loin mes fouilles dans les brochures de l'époque, ce qui m'eût entraîné trop loin.

(3) On lui a fait dire : « Tant mieux s'ils lèvent la tête, elle sera plus facilement coupée ! »

(4) Séance du 26 fructidor. Lecture est donnée d'un bulletin très rassurant, signé : NAVIER, DESAULT, SOUQUE, CHABANEAU.

©BIUM

Sur le rapport de Fourcroy, la création d'une école centrale de travaux publics est décrétée.

Picqué est nommé d'une importante commission du commerce, qui a 5 membres (1).

Barailon, tout en s'excusant de « son peu de moyens, de sa voix aigre, désagréable », houspille les fripons (2).

Le *Moniteur* du 15 vendémiaire publie un discours du Dr Adet, résident auprès de la République amie et alliée de Genève (3).

Cueillons une perle dans un rapport de Grégoire : « L'anatomie, utile à la peinture, indispensable à la chirurgie, dirige le pinceau qui arrondit le contour d'un bras et la main qui rétablit une luxation (4). »

Malgré l'opposition de nos jacobins, un décret du 25 vendémiaire a brisé le lien fédératif entre les sociétés populaires. C'est la mort — mais non sans phrases — pour le club de Paris, et la « jeunesse dorée » va se charger de l'exécution, le 19 brumaire. Il y a siège en règle. En vain Duhem fait des sorties, à la tête de quelques braves. La salle est envahie, les horions pleuvent, le nombre l'emporte, les citoyennes sont un brin fessées...

On juge de l'indignation du confrère, le lendemain, à la Convention. Il tonne contre les aristocrates et se fait retirer la parole. Dans la soirée, le tumulte recommence rue Honoré, et finalement les Jacobins sont fermés. Une date à retenir, celle du 21 novembre 1794.

Tel est le grand fait de brumaire. Ce mois-là, Lanthenas, Marcoz, Bodin sont désignés par le sort pour examiner, avec 18 de leurs collègues, l'accusation contre Carrier.

Baudot, en mission aux Pyrénées, mande la « destruction de la pyramide de Roncevaux, que l'orgueilleux Espagnol avait élevée pour célébrer sa victoire sur Charlemagne ».

Calès épure dans la Côte-d'Or. « L'air y est devenu plus doux », écrit-il dans son style figuré.

« Il ne sera plus exercé de poursuites dans la Gironde », Porcher en donne l'assurance le 12.

Le 22, deux jours après la fermeture du club, Duhem chante à la tribune les louanges du rob Laffecteur (5). Dans une séance suivante, il blâme l'usage du patois à l'école.

---

(1) Un député peu galant demande que les commissaires n'aient pas d'équipage à leur disposition... ou plutôt à celle de leurs femmes.

(2) En fructidor, Barailon a parlé d'une machine de guerre proposée par un pasteur, « peut-être ce *feu grégeois* retrouvé, sous Louis XV, par le chimiste Delille » ?

(3) Adet Pierre-Auguste, né à Paris en 1763 ou 65, fils d'un Dr régent, identiquement prénommé. Elève d'artillerie, puis médecin et chimiste ; sous la Révolution, adjoint au ministère de la marine, membre du Conseil des mines, avant de devenir diplomate. Ce n'est pas son dernier avatar.

(4) Dans un rapport antérieur sur le vandalisme révolutionnaire, Grégoire parle de l'arrestation de Dessault, « un des premiers chirurgiens de l'Europe, à la tête du plus grand hospice de Paris, et le seul presque qui forme des élèves pour la patrie ». Il ne doit pas s'agir de son arrestation au 10 août, attribuée à Chaumette, car le rapporteur ajoute : Le comité de sûreté générale fit immédiatement relâcher Dessault (le comité de la Convention ?).

(5) Un mémoire est lu à cette séance sur le traitement des maladies vénériennes par le rob. Duhem cite des cures miraculeuses, et fait renvoyer le mémoire à l'examen des comités militaire et de secours. Cinq jours après, à la demande de Barailon, les mêmes comités sont chargés d'examiner le spécifique (sans mercure) du Dr Mittié, ex-médecin de Stanislas. (Le fils de ce docteur régent est très influent au faubourg Antoine et jouera un rôle en prairial.)

©BIUM

Barailon a pris goût au verre d'eau traditionnel. Il se préoccupe des objets d'art qui pourraient tomber entre les mains des corsaires (1) ; dénonce des vestiges de la superstition ; apporte un plan d'enseignement primaire (2) ; demande une mention honorable pour un projet de langue universelle ; critique la rédaction d'un projet « sur la castration des brebis », etc.

Frimaire (novembre-décembre 94) ouvre l'ère des représailles.

L'indéfendable Carrier est sur la sellette le 3. Guillemardet invoque les droits imprescriptibles de tout accusé. Taillefer réclame la comparution de Carrier, que l'on dit malade. Jard Panvillier lit une lettre de lui racontant une noyade de prêtres, à la façon d'un accident, il est vrai. Bousquet a entendu de la bouche de Carrier lui-même l'aveu de ses crimes (3).

Personne ne s'est plaint à Nantes, Bô est obligé de le constater. A l'appel nominal, sur 500 votants, 498 voix (y compris celle de Bô) prononcent le décret d'accusation. Duhem montre un singulier enthousiasme et demande l'envoi de « l'appel » aux armées (4).

Le 7 frimaire, la médecine est à l'ordre du jour. Au nom des comités de Salut public et d'instruction, Fourcroy vient lire un rapport (5) où est démontrée la nécessité d'avoir des écoles de médecine et de chirurgie, pour former rapidement de nouveaux officiers de santé des armées. La Convention apprendra « avec sensibilité » le trépas de plus de 600 de ces utiles auxiliaires, en 18 mois (6). A peine deux écoles ont aujourd'hui un semblant d'activité... (7).

Les sciences sont négligées, et de même la connaissance des eaux minérales, « qui intéressent de si près les besoins de la vie », ainsi que la recherche des médicaments indigènes.

Une seule école serait insuffisante, continue Fourcroy, qui ne donne pas son idée de derrière la tête (8). A Paris, l'ancienne

---

(1) On a trouvé à Brest, sur des prises, des tableaux de Poussin, du Titien, de Raphaël. Heureusement des représentants en mission étaient là. Barailon rappelle la destruction regrettable de tant d'objets curieux envoyés à Isabelle et Ferdinand par Cortez, au XVIe siècle.

(2) L'enseignement primaire comprendrait : lecture, écriture ; Déclaration des droits et Constitution ; notions de morale républicaine ; éléments de français parlé et écrit ; calcul simple et arpentage ; étude des phénomènes et des productions de la nature... Programme bon pour les seules écoles cantonales, reconnaît lui-même Barailon. Sinon, où trouver les instituteurs ?

(3) Au procès, l'officier de santé de 1re classe Thomas dépose sur maintes atrocités dont il fut témoin, mais ne peut affirmer la présence de Carrier.

(4) Cet appel nous montre 2 de nos conventionnels en congé (Lacoste, Boussion) ; 3 malades (Lacrampe, du Bouchet, Roubaud) ; 4 en mission (Baudot, Cassanyes, Calès, Pellissier).

(5) Selon la Biographie de Bayle, l'auteur du rapport et du projet est Chaussin François, médecin de Dijon (reçu à Besançon), qui a été appelé à Paris pour collaborer avec Fourcroy.

(6) Je répète ce gros chiffre après tout le monde sans m'en porter garant.

(7) Montpellier, et, peut-être, Caen ? Les écoles sont fermées depuis la suppression des Universités. On sait que les cours de l'Ecole de chirurgie, à Paris, ont repris dès le 4 décembre 1793.

(8) La première conception de Fourcroy avait été de créer à Paris, pour l'art de guérir, le pendant de l'Ecole polytechnique. Il y aurait eu « un seul foyer de lumières, répandant ses rayons sur toute la République par la création successive d'institutions subalternes ». Les députés du Midi réclamèrent pour Montpellier, et Fourcroy ne put les convaincre qu'il ne s'agissait nullement de détruire une institution existante, mais d'en créer une nouvelle. Cf. une *Opinion* d'Ehrmann, en l'an VI. (Nat. Le 42 1876.)

©BIUM

Académie de chirurgie est le local tout indiqué ; le couvent voisin des Cordeliers offre l'espace pour les exercices pratiques. Le matériel nécessaire (livres, pièces anatomiques, instruments) est sous scellés aux ci-devant Faculté de médecine et Société royale. L'enseignement clinique, qui est la grande nouveauté révolutionnaire, sera donné dans les trois hospices : de l'*Humanité* (maladies externes), de l'*Unité* (maladies internes), de l'*Ecole* (1) (cas rares). Il faudra nommer 12 professeurs, autant d'adjoints, et les rémunérer convenablement.

Chaque district enverra un élève, comme aux écoles centrale (polytechnique) et normale (2).

« Une bonne conduite, des mœurs pures, l'amour de la République et la haine des tyrans » seront exigés, et aussi des notions des sciences préliminaires.

Le projet de Fourcroy annonce la substitution prochaine, « à la méthode barbare de réception et d'examens », d'un système nouveau, « qui fournira aux autorités le moyen de défendre les républicains contre les atteintes de l'empirisme et de la charlatanerie » (*sic*) (3).

Le décret établit trois *Ecoles de santé* (4), à Paris, Montpellier et Strasbourg (5), « destinées à former des officiers de santé (6) pour le service des hôpitaux, spécialement des hôpitaux militaires et maritimes.

Dans une discussion sur le Code civil (14 frimaire), trois de nos conventionnels prennent la parole sur la durée de la grossesse. L'accoucheur Levasseur avoue qu'il n'y a aucune certitude. Des femmes accouchent avant, d'autres après le 9e mois. Supposé que le travail ait commencé le dernier jour de ce 9e, il peut se prolonger dans le 10e, puisqu'il dure parfois cinq jours. Pour ne pas « exposer la réputation d'une femme d'honneur », il convient d'accorder un délai de 10 jours, qui sera suffisant.

Veau juge immoral de fixer le terme fatal au 9e mois, mais admettrait une distinction entre les cas où le mariage finit par la mort du conjoint et ceux où il est rompu par le divorce.

Du Bouchet dit que « la politique commande d'assurer le sort des enfants, et la morale interdit de présumer l'inconduite des mères ». On peut dire : 9 mois et 15 jours (7).

---

(1) L'*Humanité* est l'Hôtel-Dieu ; l'*Unité*, la Charité ; l'*Ecole*, le futur hôpital des Cliniques, déjà passé à l'état de souvenir.

(2) Ces élèves seront salariés et feront bientôt preuve de moins d'ardeur, plus d'insouciance et d'incivisme que les auditeurs libres, « tant l'amour du repos est naturel aux gens assurés de l'avenir ». Cf. un *Rapport* de Vitet aux Cinq Cents. (Nat. Le 43 1816.)

(3) Cette partie du plan Fourcroy restera lettre morte, et, jusqu'en ventôse an XI, nul ne sera reçu *légalement* médecin.

(4) La dénomination sera critiquée, « parce que, grâce à la nature, on n'a besoin ni d'école, ni de maître pour apprendre à se bien porter ». Les écoles s'appelleront *de santé* jusqu'en 1808.

(5) Le manque de fonds désorganise un peu Montpellier, dès le début, et totalement Strasbourg. Au surplus, « le son du canon de Kehl, qui grondait autour du berceau de ce dernier établissement, ne ressemblait pas aux doux accords de la lyre d'Apollon ». Cf. Ehrmann, *loc. cit.*

(6) Il est à noter, ce qui n'a pas été fait, je crois, jusqu'ici, que les apothicaires, devenus les pharmaciens, sont *officiers de santé* au même titre que les médecins et les chirurgiens. « Les égards dus à l'âge, au savoir, à l'expérience ont disparu sans retour. » Cf. Dufau (ex-constituant), *Vues nouvelles*, etc., page 220.

(7) Dans une discussion sur le même sujet au conseil d'Etat de Bonaparte, le premier

©BIUM

En frimaire aussi, le 18 (8 décembre 1794), les 73 girondins détenus sont rappelés. SERRE qui, d'après la Biographie de Jal, avait échappé à l'arrestation, rentre avec ses collègues.

Un débat s'ouvre sur l'appel des jeunes gens arrivés à l'âge de la réquisition (18 ans). DUHEM, à ce propos, dénonce les lâches qui ont quitté l'armée, « sous prétexte de manier la plume », et se pavanent à Paris pendant que les enfants du peuple se battent. BARAILON, sans se faire l'avocat des déserteurs, dit que les gens de Robespierre les ont protégés. La loi existe, qu'on l'applique !

Notons le décret du 28 frimaire qui reconstitue le tribunal révolutionnaire (1).

Pendant l'hiver de l'an III (nivôse, pluviôse, ventôse, décembre 94 à mars 95), la réaction continue, et la lutte est quotidienne des thermidoriens rétrogrades avec les survivants de la Montagne.

A chaque page de l'histoire de ce trimestre, nous aurions à signaler les explosions de DUHEM, qui soulève un beau tapage, le 6 nivôse, en faisant mine de vouloir occire un de ses calomniateurs... « Nous n'avons pas, nous autres, les trésors de la Cabarrus! (Notre-Dame de thermidor) », s'écrie-t-il dans une autre séance... Nous le voyons encore protester contre un projet tendant à dégrever « l'honorable million ». Le 9 pluviôse, DUHEM, toujours, est condamné « à trois jours d'Abbaye » pour avoir outragé le peuple français en disant que l'aristocratie et le royalisme triomphent. Il demande la parole pour se disculper et se vante, lui le terroriste, de n'avoir jamais traîné personne au tribunal révolutionnaire (2).

LEVASSEUR flétrit comme Duhem « le nouveau système de terreur » ; menace les héritiers du tyran du poignard placé sur la table de la déclaration des Droits, poignard qui lui dicte (!) son devoir ; appuie son confrère quand il dénonce, le 20 pluviôse, un grand complot.

Telle est la marche en arrière que, le 20 mars 95 (30 ventôse), DUHEM demande pour les acquéreurs de biens nationaux la faculté de résilier, « pour se soustraire au couteau des aristocrates. »

Une à une, les grandes mesures révolutionnaires sont rapportées. Il en a été ainsi du « maximum », le 8 nivôse. VEAU a soutenu contre TAILLEFER la nécessité d'un manifeste à cette occasion.

Pour se soustraire personnellement aux conséquences du décret (3), les conventionnels se votent une indemnité de 36 livres, au lieu de 18, avec rétroactivité depuis le 1er vendémiaire (4).

Consul pose questions sur questions à FOURCROY, et finit par conclure que, si un enfant lui naissait à 5 mois, il le prendrait pour être de lui, malgré les médecins ! Cf. THIBAUDEAU, *Mémoires sur le consulat*. Paris, 1827, pp. 452-453.

(1) HÉLOUIN, médecin et juge de paix d'un canton du district de Vire, est du jury renouvelé. Les jurés seront changés dorénavant tous les trois mois. Je ne vois pas de médecin compromis parmi les jurés accusés, au procès de Fouquier-Tinville (en germinal), d'avoir ordonné l'exécution de femmes peut-être enceintes. A ce procès, BRUNET, chirurgien en chef de Bicêtre, est témoin à charge. De même, le médecin JEAN LEMEYRIE, ex-juré du 17 août.

(2) DUHEM a pourtant notifié, le 15 avril 1793, l'arrestation de BÉGON, chirurgien-major, au 6e de cavalerie, traduit, ce jour-là, devant le tribunal révolutionnaire, comme complice de Dumouriez (arrestation faite par la municipalité de Lille, sur avis du procureur-syndic de la Vienne). Cf. AULARD, *Recueil*... (à cette date).

(3) Une hausse exorbitante s'ensuit dans le prix de toutes les denrées. C'est le point de départ de la grande disette du printemps de l'an III.

(4) D'après un tableau de dépréciation du papier-monnaie que j'ai sous les yeux, l'assi-

©BIUM

Levasseur s'oppose à cette augmentation et dit que « les députés seront toujours assez riches quand ils auront toutes les vertus du républicain. » On veut des économies ? Qu'on supprime par exemple les tribunaux de district (nous disons aujourd'hui d'arrondissement). Duhem, quoique célibataire, commence à s'apercevoir que l'indemnité est maigre ; mais il y a tant de fonctionnaires, pères de famille, encore plus mal partagés. « Ne nous occupons de nous qu'après les autres ! »

Le 8 mars 95 (18 ventôse), le rappel des girondins « hors la loi » est décrété. Appartiennent à cette seconde catégorie Bergoeing et Hardy. Deux mois auparavant, Vitet a sollicité le rapport du décret qui le frappe « alors que fatigué, malade, il était retiré à la campagne ».

Lobinhes et Meyer sont, de par le sort, membres de la commission chargée d'examiner le cas de Barère et consorts (nivôse). Laurent est secrétaire en pluviôse. Ce mois-là, Fourcroy rentre au comité de Salut public, d'où il est sorti trente jours auparavant (1). Calès est du comité de Sûreté générale en ventôse.

Plusieurs de nos médecins conventionnels sont en mission : Porcher donne, du Loiret, des nouvelles rassurantes de la crise des subsistances. Guillemardet « purge les administrations » de l'Yonne, etc., Cledel de la Haute-Vienne et de la Creuse, Chauvier de la Corrèze et de la Dordogne. E. Lacoste est rappelé de Tulle, où il surveille la manufacture, sur la réclamation d'un thermidorien. Plusieurs projets touchant la médecine viennent en discussion (2). Jouenne fait voter un décret sur les sourds-muets (3) (nivôse).

(La fin à un n° prochain.)

Vieux-neuf médical.

Un conteur arabe, Abul Kasem, rapporte un procédé très curieux employé par les médecins du x_e siècle pour suturer les plaies de l'intestin. On sait que les fourmis sont munies de mandibules qui leur permettent de saisir et de transporter divers débris de dimensions plus ou moins proportionnées à leur taille. Or, les médecins arabes surent tirer parti de cette propriété. Ils rapprochaient les deux lèvres d'une plaie intestinale et les faisaient mordre ensemble par de grosses fourmis. Lorsque ces insectes avaient bien pris les bords de la muqueuse et qu'ils la tenaient fortement entre leurs mandibules, les médecins coupaient par le milieu le corps de ces animaux. Il se trouvait ainsi formé une sorte d'agrafe peu banale, que le Dr Paul Michel devait inventer dix siècles plus tard.

L. Billon.

[redacted]

50 0/0 en vendémiaire, jusqu'à 65 0/0 en nivôse. Il serait intéressant de savoir en [redacted]ie seront payés les députés, quand le change tombera à 8, 7, 6 et moins 0/0.

[redacted] la période thermidorienne, les membres des comités ne sont rééligibles qu'un [redacted]r sortie.

[redacted] des récompenses sont votées : à Richard (3.000 livres) ; à Roesel, méde[redacted] lettres (2.000) ; au Dr Dominique Villar, de Grenoble (1.500). Est-ce le [redacted]s ? (Même prénom.)

[redacted]ratuites dans chacune des maisons de Paris et Bordeaux suffiront, au dire [redacted] les sourds-muets indigents de toute la République ! On choisira les en[redacted]s. On leur apprendra en 5 ans : la lecture, l'écriture, les droits de [redacted]étier.

©BIUM

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Le premier dictionnaire d'argot. — Raspail et la « Revue des Deux-Mondes ».

Le premier, est-ce bien le premier en date ? en tout cas, il est antérieur à celui, si souvent cité, de Lorédan Larchey, le lexique argotique, dont nous voudrions dire quelques mots, et qui a pour auteur, sinon un médecin, au moins un homme qui a plus fait pour la médecine que bon nombre de médecins pourvus de toutes les apostilles de la Faculté : nous voulons parler de F.-V. Raspail.

C'est un point sur lequel nous n'avons trouvé aucune indication dans l'étude bio-bibliographique, pourtant si documentée (1), que le professeur R. Blanchard vient de consacrer au précurseur de Virchow et aussi de Pasteur et dont, enfin, le monde officiel veut bien reconnaître les qualités géniales.

Raspail était, à ce moment, détenu à la Force ; c'est dans une des lettres (la onzième) qu'il écrivait, à la date du 24 août 1835, que se trouve le *Vocabulaire argot-français*, auquel nous venons de faire allusion.

Là se trouvent expliqués les termes de *grinche*, de *pègre*, de *fourlineur*, de *pantre*, de *gouâpeur*, etc., qui ont survécu, sans modifications, dans la langue de la basse pègre.

Nous renvoyons au journal le *Réformateur*, de l'année précitée, les lecteurs qui seraient curieux d'en savoir plus long, n'ayant eu l'intention que de signaler une omission, bien légère à la vérité, dans le travail si fouillé du dernier biographe de l'illustre méconnu que fut F.-V. Raspail.

Nous voudrions profiter de cette occasion pour réparer une autre lacune (2). M. le professeur Blanchard sait-il que Raspail avait été pressenti pour faire des articles scientifiques à la *Revue des Deux-Mondes* ?

Nous avons jadis, dans *la France médicale* (sous le pseudonyme

---

(1) M. Blanchard se serait épargné bien des recherches, en consultant — mais a-t-il négligé une source aussi précieuse de documentation ? — la *Gazette anecdotique* (années 1876 et 1880) et surtout la remarquable Notice, placée en tête du *Catalogue des Livres, composant la bibliothèque de feu* M. F.-V Raspail, dont la vente, annoncée pour le lundi 19 janvier 1880 et jours suivants, n'eut pas lieu, les fils de Raspail ayant décidé au dernier moment que la bibliothèque de leur père ne serait pas dispersée.

Ce catalogue — une rareté bibliographique — est plein de renseignements en tous g[enres]. La plupart des volumes qui y sont portés sont accompagnés d'une annotation de [la] sesseur, qui montre l'étendue et la variété de ses connaissances.

Les historiens de la médecine (cf. la note suivante) ne devront pas négliger [cet] utile d'information (voir surtout les pages 82 et seq.). Raspail n'était pas se[ulement] vant de génie, c'était encore un érudit très averti, auquel rien de ce [qui] science ne resta étranger.

(2) Il y aurait une étude bien intéressante à faire — nous la signalons [à nos] confrères, en quête d'un sujet de thèse — sur *Raspail et la médecine h[omœopathique]*. [Nous] été, comme nous l'avons imprimé maintes fois, un des premiers qui aie[nt] tance, pour l'historien, de s'assurer le concours du médecin. Il a étudié [ce] que nous avons repris depuis, et à une époque où nous ignorions qu[e] traités. Malheureusement, il s'est laissé égarer, dans ses jugements, par [un] qui lui a inspiré parfois les réflexions les plus étranges, les plus... inatt[endues]

©BIUM

du Dr Quercy), mentionné le fait; mais l'article est assez loin de nous, pour que nous ne jugions pas superflu de le rééditer (1).

Voici donc la lettre qui fut envoyée à M. Buloz, qui présidait aux destinées de la revue à couverture saumon, par Raspail, alors enfermé à la maison d'arrêt de Versailles. Elle est datée du 10 février 1833 :

« Monsieur,

« Je me chargerai volontiers de la revue mensuelle que vous désirez insérer dans la *Revue des Deux-Mondes*, mais il faudra que vous ayez la complaisance de me faire passer *Le Temps*, *Le Journal du Commerce*, *La Revue britannique* et *La Revue encyclopédique*, que je ne saurais me procurer ici. Si quelqu'un de vos amis pouvait y joindre *Les Annales de chimie*, *des sciences naturelles*, et *Le Journal de pharmacie*, vous auriez la complaisance de les réunir à l'envoi des premiers recueils.

« Vous m'adresseriez le tout par M. J.-B. Baillière, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 13 *bis*, qui me les ferait parvenir par notre ami, M. Dupoty, rédacteur du *Vigilant*.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« RASPAIL. »

Le diplôme de docteur de Ricord. — Un certificat suggestif. — Ricord, pharmacien militaire.

Notre distingué confrère, le Dr V. GALIPPE, — qui fut jadis journaliste et journaliste très brillant, — ne rédigea-t-il pas pendant de longues années le *Journal des connaissances médicales*, sous la haute direction du professeur CORNIL ? — Le Dr Galippe vient d'avoir la bonne fortune, dont il a voulu faire profiter tout d'abord les lecteurs de la *Chronique*, de découvrir tout un lot de pièces se rapportant à Ricord. C'est tout le *curriculum vitæ* du célèbre syphiligraphe qu'on pourrait reconstituer à l'aide de ces papiers, depuis son diplôme de bachelier jusqu'à sa nomination de chirurgien de l'hôpital du Midi.

Le Dr Galippe se propose de donner ces documents à la *Société de Dermatologie* et son choix ne pouvait être plus éclairé. Mais il a bien voulu auparavant nous autoriser à reproduire en fac-simile le diplôme de docteur en médecine, que l'on trouvera ci-après, et qui date de l'époque où le ministère de l'instruction publique avait à sa tête un évêque (2)... *Quantum mutatus* !

Le Dr GALIPPE nous a également communiqué un certificat qui va causer bien de la surprise à la plupart de nos lecteurs, certificat

(1) Rappelons, à ce propos, que peu de médecins ont eu l'honneur de collaborer à la *Revue*. Nous avons relevé seulement, dans les tables de la *Revue des Deux-Mondes*, les noms des Drs LE FORT, ROCHARD, Ch. RICHET, HÉRICOURT, Fernand PAPILLON, Cl. BERNARD, et, à de rares intervalles, LITTRÉ; encore ce dernier n'avait il que traversé la médecine, sans s'y attarder.

(2) Ce haut dignitaire ecclésiastique n'était autre que le comte de FRAYSSINOUS, évêque d'Hermopolis, nommé grand maître de l'Université royale, le 6 juin 1822, et qui fut ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique du 26 août 1824 au 1er février 1828. (Communication du Dr DUBEAU.)

©BIUM

constatant la bonne conduite de l'interne Ricord, et délivré à cet élève modèle par... la supérieure de l'Hôtel-Dieu. Le voici dans



MINISTÈRE DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES
ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Université de France.

DIPLÔME DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

AU NOM DU ROI.

Nous, Denis FRAYSSINOUS, Evêque d'Hermopolis, Pair de France, Premier Aumônier du Roi, Ministre Secrétaire d'état au département des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, exerçant les fonctions de Grand-Maître de l'Université,

Vu le Certificat d'aptitude au grade de *Docteur en Médecine* accordé le 5 Juin 1826 par le Doyen et les Professeurs de la Faculté de *Médecine*, Académie de Paris, au sieur Ricord Philippe, né à Baltimore, Département de Paris, le 10 Décembre 1800;

Vu l'approbation donnée à ce Certificat par le Doyen, Directeur de ladite Académie, [illegible]

Ratifiant le susdit Certificat;

Donnons, par ces présentes, audit sieur Ricord, le Diplôme de *Docteur en Médecine*, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois et réglemens, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université.

Fait au chef-lieu et sous le sceau de l'Université,
à Paris, le 20 Juin 1826

LE CONSEILLER AU CONSEIL ROYAL
exerçant les fonctions de Chancelier.

Signature de l'Impétrant

Ministre Secrétaire d'état au département des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique
PAR SON EXCELLENCE
Le Conseiller Secrétaire du Conseil royal

Délivré par Nous,
le 24 juin 1826

toute sa teneur, à part la signature, qu'il nous a été impossible de déchiffrer :

Je soussignée Supérieure des religieuses hospitalières de l'Hôtel Dieu, certifie que je n'ai eu aucun reproche à faire sur la conduite de M. Ricord pendant le temps qu'il a été attaché à la maison avec le titre d'élève interne.

Paris, le 4 juin 1828. D... (illisible)
Supérieure.

Nous avons, en outre, fait choix, dans le lot de pièces qui nous étaient soumises, des deux suivantes, qui attestent une particularité que les biographes de Ricord nous paraissent avoir complètement ignorée : Ricord eut à un moment la velléité d'aborder la carrière de pharmacien. Il fut attaché à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce en cette qualité, si nous en croyons les deux documents publiés ci-après.

Voici d'abord la nomination :

©BIUM

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

4e Direction

BUREAU
DES HÔPITAUX

COMMISSION DE PHARMACIEN SURNUMÉRAIRE

Le Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre,

Sous l'autorisation du Roi, a nommé le Sr Ricord (Philippe)

à l'emploi de Pharmacien surnuméraire à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, à Paris,

pour en remplir les fonctions sous les ordres de Mr l'Intendant militaire de la 1re Division.

Vu arrivé le 20 7bre 1820.
Le sous-intendt Mre chargé de la police des hôpitaux.
(Signature illisible)

Fait à Paris, **le** 16 septembre **1820.**

Pour le Ministre et par son ordre.
L'intendant chef de la 4e direction.
Barbier.

Il faut croire que ces fonctions ne plurent que médiocrement au titulaire de l'emploi, car à peine un mois plus tard il envoyait sa démission, qui était acceptée sans difficulté, ainsi que l'atteste le document ci-dessous :

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

4e Direction

BUREAU
DES HÔPITAUX

Paris, le 26 octobre 1820.

La démission est acceptée

Je vous informe, Monsieur, que d'après le désir que vous m'avez témoigné de quitter le service de santé, je viens d'accepter votre démission comme Pharmacien surnuméraire à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris.

En conséquence, je viens de donner des ordres pour votre radiation des contrôles du personnel de santé Mre.

Je suis, Monsieur, votre très humble serviteur.
Pour le Ministre et par son ordre.
Le Directeur,
Barbier.

A Monsieur Ricord, pharmacien surnuméraire à l'hopal Mre du Val-de-Grâce.

Ricord, pharmacien militaire, encore un avatar dans la carrière du célèbre spécialiste, que nous ne soupçonnions certes pas.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Un peuple qui ne boit pas de lait. Les vaches sont, à peu près, inconnues des Japonais ; aussi, les familles Chrysanthème ne boivent-elles point de lait, d'autant moins que la religion interdit, en partie, la consommation de produits animaux. Et cependant, le Japonais mange des œufs, chasse le gibier, se livre à la pêche, d'où une série d'exceptions aux règles de ce culte antique et bizarre.

Les Japonais ne boivent donc pas de lait ? Mais si, ils en boivent, seulement c'est du lait maternel. Dans les campagnes, on allaite les petits Japonais jusqu'à l'âge de cinq ou six ans, tout en leur donnant, dès la deuxième année, une nourriture plus substantielle. Mais le Japonais ignore le beurre, la crème, le fromage, le vin et les alcools.

Et cependant, la fâcheuse tuberculose sévit dans toutes les classes de la société, comme chez les autres peuples.

(*La Mère et l'Enfant.*)

La syphilis des campagnes en Russie. En Russie, la vérole n'est pas seulement une maladie des grandes villes, comme dans la plupart des pays d'Europe ; dans toutes les petites villes russes, et surtout dans les campagnes reculées, existent de vastes foyers de syphilis se propageant par la voie extra-génitale. Il se produit de véritables épidémies rurales. Des villages entiers sont décimés par la vérole.

En 1889 on comptait, d'après la statistique fournie par les médecins de Zemstvo, 654.583 syphilitiques, dans la Russie d'Europe ; en 1894, ce nombre était de 739.772, ce qui revient à dire que sur 100 Russes il y en a un qui est syphilitique. Mais c'est là un chiffre d'ensemble qui ne veut rien dire, puisque des régions entières sont absolument indemnes, quand d'autres sont contaminées au plus haut degré.

La contamination initiale est le fait de l'ouvrier ou du soldat, qui, en rentrant au village, y apporte le contage. Là, par suite des mœurs familiales, de la profusion du baiser sur la bouche, de la malpropreté, de la misère, de l'ignorance, du manque de soins, le fléau prend un caractère décimant.

Ces syphilis rurales, quand elles sont non soignées — et c'est le cas le plus fréquent — aboutissent fatalement au tertiarisme. En revanche, le tabes et la paralysie générale sont exceptionnels.

(*Archives générales de médecine.*)

Médecin peintre. Un des meilleurs portraits qui existent de Georges Washington serait celui peint, en 1797, par le Dr E. Cullen Dick, médecin du célèbre général. Ce tableau appartient actuellement au juge Pearce, de Maryland.

©BIUM

NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

La Revue des Idées.

Bons souhaits de vie et de prospérité à la *Revue des Idées*, qui comble une lacune et s'annonce déjà comme un succès.

La *Revue des Idées* est en vente chez tous les libraires

Congrès de Balnéologie Hufeland.

Dans le courant de mars 1904 se tiendra, à Aix-la-Chapelle, sous la présidence du Pr O. Liebreich, le *Congrès balnéologique*, organisé par la *Société Hufeland*, qui siège alternativement en Allemagne et en Autriche.

Le Comité français est présidé par M. le Dr Albert Robin. Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Séguel, secrétaire général du Congrès, 68, boulevard Malesherbes, Paris.

Le dispensaire antialcoolique de Paris.

Le dispensaire antialcoolique de Paris, créé par le Dr Bérillon, a été inauguré au siège du dispensaire, 49, rue Saint-André-des-Arts, sous la présidence de M. Jules Voisin, médecin de la Salpêtrière, assisté de MM. les Drs Legrain et Félix Regnault.

La création du dispensaire antialcoolique, la première œuvre de ce genre créée à Paris, comble une lacune et vient à son heure. Elle évitera certainement à un certain nombre de buveurs immodérés l'ennui d'aboutir à l'internement dans un asile d'aliénés.

Les consultations du dispensaire antialcoolique ont lieu sous la direction du Dr Bérillon, les jeudis et samedis, de 10 heures à midi, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Emanations humaines et rayons N.

Le Dr Hipp. Baraduc vient de faire, avec le plus grand succès, une conférence à Nancy, sur les Emanations de la vitalité chez les nerveux et névrosés, avec cinquante projections photographiques. Il a cherché à établir les rapports expérimentaux entre : 1° le *mouvement* de la force en nous, qui fait tourner l'aiguille mensuratrice de son biomètre ; 2° la puissance photo-chimique de la vitalité de nos organes, dont l'émanation réductrice des sels d'argent est expérimentée par sa méthode de radio-photographie organique ; 3° les rayons N..., qui rendent fluorescent le sulfure de calcium, dont M. le professeur Charpentier, avec son habituelle affabilité, lui avait montré la technique.

Ces études sont continuées tous les jeudis, à 5 h., amphithéâtre Cruveilhier.

©BIUM

Histoire des Médications

L'opothérapie chez les Grecs, les Latins et au moyen âge.

Le règne animal tient encore actuellement, malgré les recherches nombreuses de Brown-Séquard et de ceux qui l'ont suivi, une bien petite place dans les traités de thérapeutique. Les anciens, au contraire, puisaient avec une ardeur égale, dans les règnes végétal et animal, les éléments de leurs drogues. L'organothérapie, que M. Landouzy devait plus tard appeler opothérapie, était d'usage courant.

Dans un travail récent, M. Barrier (1) a réuni sur ce sujet de nombreux documents.

Chez les Grecs. — Les malades dans l'antique Grèce venaient consulter les Asclépiades, prêtres, médecins, habitant le temple d'Esculape. Ils recevaient souvent comme médicaments des éléments animaux. La chair de serpents était fort utilisée ; dans le cas de phtisie, il n'était pas rare qu'on ordonnât du sang de taureau en boisson.

Dans l'*Iliade*, ne voit-on pas Chiron le Centaure qui, voulant fortifier Achille, lui donne à manger de la moelle de lion. Phéron, roi d'Egypte, ne guérit-il pas de sa cécité par des bains d'urine ? (*Hérodote.*)

Hippocrate employait fréquemment l'âne et sa fiente, l'arrière-faix de la femme, le castoreum, le fiel de bœuf, le serpent, les cantharides.

Eristrate, de l'Ecole d'Alexandrie, emploie le castoreum.

Sérapion préconise les testicules de sanglier, l'estomac de veau marin, les excréments de crocodile...

Dans les ophtalmies, *Milechus* frottait l'œil malade avec du fiel humain. N'est-ce pas un rappel du récit biblique de Tobie, guéri de sa cécité par du fiel de poisson ?

Chez les Latins. — Si, en Grèce, les Anciens se vouaient au culte de la beauté, de la poésie, de la philosophie, à Rome, les Latins, beaucoup plus égoïstes, prenaient mille soins de leur personne. L'organothérapie s'en ressent et les préparations les plus bizarres furent tour à tour admises et employées.

Celse, dans son ouvrage *De re medica*, ordonne du sang de gladiateur, pour guérir l'épilepsie (liv. III, ch. XXIII), du foie de renard desséché contre l'asthme (lib. IV, ch. IV), de la rate comme remède de la splénomégalie, du serpent contre les écrouelles (ch. XXVIII), de la salive contre les dartres.

Galien reproche à Xénocrate d'Aphrodisie de croire à la vertu du cérumen et du sang des menstrues.

Andromaque, médecin de Néron, inventa la thériaque qui, mêlée avec de la chair de vipère, formait un contre-poison.

(1) Barrier, thèse de Paris, 1903.

©BIUM

Dioscoride d'Anazarbe, dans le 2e livre de son ouvrage intitulé *Matière médicale*, préconise des remèdes véritablement opothérapiques. Dans l'hydropisie, il ordonne du foie de hérisson (ch. II); dans les tremblements, on mangera du lièvre ; dans la gravelle, des rognons ; dans la diarrhée, de la présure (ch. XVIII) ; dans l'oppression, du poumon d'ours ou de renard (ch. XXXVII).

Le foie de chien enragé sera mangé rôti, par ceux qui ont été mordus.

Contre les douleurs d'estomac on fera ingérer du gésier de poule séché et pulvérisé ; contre l'hydropisie, de l'urine de chèvre.

Dans le cas d'hémorroïdes, on prescrira une décoction d'arrière de bœuf.

Enfin, pour exciter le coït, Dioscoride recommande les testicules de chiens crus, soit frais et écrasés, soit desséchés et réduits en poudre.

Pline est encore plus complet. Dans le XVIIIe livre de son *Histoire naturelle*, il s'étend longuement sur l'opothérapie. Les testicules du cerf, du cheval, surtout le droit, seront utilisés comme aphrodisiaques. L'ovaire de la hase sera employé pour la femme. L'emphysème guérira avec du poumon de renard, l'épilepsie avec du cerveau humain écrasé dans du vinaigre.

Les reins de lièvre sont recommandés contre les douleurs rénales, ceux de l'âne contre l'incontinence d'urine. La vessie de sanglier est excellente dans le cas de dysurie; le foie, la rate, le sont contre le paludisme.

Le cœur d'hyène se donne dans les palpitations cardiaques; le sang frais de gladiateur blessé, dans les hémoptysies.

Le sang de mouche en friction peut arrêter la chute des cheveux.

Parmi les sécrétions, Pline recommande le sperme comme aphrodisiaque, le fiel de chameau contre l'épilepsie, celui de lion contre la faiblesse de la vue.

Les excrétions sont également propres à guérir: l'urine s'emploie contre les affections oculaires, les excréments de bouc ou de chameau contre la dysenterie.

Après Pline, tous les autres médecins latins ne font qu'appliquer les données du maître ; on trouve chez eux peu de choses nouvelles.

Alexandre de Tralles (Ve siècle) vante les testicules de coq contre l'épilepsie.

Aétius d'Antioche, à la même époque, soutient que là où est le mal, là se trouve le remède. Le scorpion doit être écrasé sur la plaie qu'il a faite, la vipère qui vient de mordre doit être mangée par le blessé.

***

Au début de ce qu'on appelle le MOYEN AGE, Rome détruite, pillée, cesse d'être le centre du monde ; les maîtres de la médecine ne sont plus en Europe, il faut aller les chercher parmi les Arabes.

Au XIIe siècle, Joubert et Zangmasterus, chancelier de l'Université de Montpellier, donnent le nom d' « évangéliste des médecins » à *Mésué l'Ancien* (850).

©BIUM

Dans son œuvre (*Selecta artis medici*, éd. de Venise, 1581), on ne trouve que peu de choses nouvelles. La question aphrodisiaque y occupe une large place; Mésué emploie toujours des testicules de renard ou de bélier frais et crus. Il utilise la substance nerveuse, le cerveau et la moelle contre l'épilepsie, les maux de tête ; le sang desséché est recommandé aux anémiques, ainsi que la poudre de chair musculaire.

Avicenne (980-1036) recommande comme galactagogues, les tétines de brebis et de chèvre. Le sang desséché au soleil, pris en septembre à un bouc âgé de quatre ans, est souverain dans les coliques néphrétiques.

L'Ecole de Salerne, qui atteignit son apogée vers le XIIe siècle, eut surtout recours aux médicaments tirés des végétaux ; on y trouve néanmoins des formules organiques.

Nicolas Præpositus, dit le Salernitain, dans son *Dispensarium adaromaticos*, ordonne le même remède que Mésué. C'est toujours le poumon, le foie, le sang, les testicules, qui font la base des traitements contre la phtisie, les coliques hépatiques, les anémies, l'impuissance.

L'Ecole de Montpellier se pose en rivale de Salerne vers le XIIIe siècle. Parmi ses élèves se trouve *Guy de Chauliac*, chirurgien du pape Clément VI, résidant alors à Avignon. Dans sa *Grande Chirurgie*, cet auteur préconise les préparations arabes et y ajoute l'os et le cœur de cerf. Il les fit entrer dans un électuaire thériacal, qui fut appelé à guérir les pesteux en 1348 et 1370. L'auteur fut lui-même atteint et guérit grâce à son fameux médicament.

Albert le Grand appartient à l'Ecole de Paris (1250) : « Quand on veut donner de l'amour, dit-il, on cherche l'animal qui est le plus chaud, à l'heure à laquelle il est le plus vigoureux dans l'accouplement, parce que, pour lors, il a le plus de force au combat amoureux ; ensuite on prend de lui la partie la plus propre à l'amour... Si donc l'homme est peu puissant, il faut lui faire manger des testicules de porc ; pour faire concevoir la femme, il faut lui faire prendre de la matrice de lièvre. » (*La vertu des animaux.*)

Il en sera de même pour les dyspnéiques, qui devront prendre du poumon ; pour les épileptiques, qui devront manger de la cervelle de chameau, etc.

Jean de Gaddesden recommande le cœur de rossignol contre l'amnésie.

Le Sénat de Bologne, par arrêté, interdit aux étudiants, par crainte de répandre au dehors la science de ses maîtres, d'emporter au dehors de la cité tout travail scientifique. Mais, héritière directe de l'Ecole de Salerne, elle dut, ainsi que l'Université de Padoue, enseigner l'organothérapie.

Telle fut l'organothérapie chez les Grecs, les Latins et au moyen âge. On voit à quel point était exagérée cette méthode que Brown-Séquard devait rajeunir et lancer définitivement dans l'art de guérir. En continuel avancement, donnant la main à la physiologie, cette donnée sera peut-être, dans un avenir plus ou moins éloigné, pratiquée sur une aussi vaste échelle qu'elle le fut jadis.

L. Billon.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Quel est le degré de considération des médecins en Angleterre ? — En France, nous sommes habitués par nos clients, dont nous devenons souvent les amis, à être traités sur le pied d'égalité. Il n'en serait pas de même en Angleterre, si l'on en juge par ce passage de *La Faustin*, d'Edmond de Goncourt, daté d'Auteuil du 15 octobre 1881 (8e mille, 1882, p. 225). En décrivant l'hôtel offert par lord Annansdale à la Faustin, Edmond de Goncourt dit :

« Il y avait à côté de l'antichambre, le *parlour*, le parloir, un salon sérieux, sans rien aux murs, pour recevoir les gens non considérés comme les égaux du maître, les marchands, les hommes de loi, les *médecins*, les vétérinaires. »

Je souligne le mot *médecins* qui ne l'est pas dans le texte.

Etant donnée l'exactitude médicale d'Edmond de Goncourt (voir plus loin dans le volume cité, p. 311, la différenciation de la crampe de l'écrivain et de la contracture), je ne serais pas fâché qu'un lecteur de la *Chronique* nous dise si vraiment le médecin en Angleterre est, encore à l'heure actuelle, assimilé au fournisseur.

Dr Foveau de Courmelles.

Réponses

La vie scientifique de Pasteur après son hémiplégie (XI, 130). — Le Dr Mathot, qui est le meilleur disciple de M. Michaut, ne se lasse pas de dénigrer Pasteur à tout propos et hors de propos. Dans une de ses dernières attaques, ne s'avisait-il pas d'écrire ces lignes singulières pour quiconque a le souci de l'histoire, et qu'il faut bien reproduire ici textuellement :

« Pasteur, hémiplégique, a pu faire d'importantes communications, mais les travaux nécessaires pour ces communications dataient de la période préhémiplégique. Il est incontestable, malgré tout le respect qu'avaient pour lui ses élèves, qu'ils ont observé la déchéance intellectuelle du savant à partir de sa maladie. Alors son principal soin, en parcourant les laboratoires, était de constater l'état de propreté des salles et la façon dont les étiquettes étaient collées... »

Quoi qu'il semble puéril autant que prétentieux de prendre, moi chétif, la défense d'un tel géant, il est nécessaire, en cette *Chronique* si répandue, de rétablir la simple vérité pour les jeunes qui l'ignorent ou les anciens qui l'ont oubliée.

Les faits et les dates les plus élémentaires sont absolument méconnus par le Dr Mathot. C'est le 19 octobre 1868 que Pasteur fut frappé d'hémiplégie gauche ; il reçut les soins de son ami le Dr Godélier, professeur de clinique au Val-de-Grâce, qui se fit assister de Noël Guéneau de Mussy et d'Andral. Or, à ce moment, il poursuivait ses travaux sur la maladie des vers à soie, qui ne devaient être réunis et publiés en corps d'ouvrage que deux ans plus tard.

©BIUM

La pensée intacte et lumineuse n'abandonna pas un seul jour son corps foudroyé. « Une nuit que j'étais seul près de lui, a raconté M. Gernez, j'écrivis, sous sa dictée, sans en changer un mot, et portai le lendemain à son illustre confrère Dumas, qui n'en croyait pas ses yeux, la note qui parut dans le compte rendu de l'Académie, le 26 octobre 1868. C'était huit jours après l'attaque qui avait failli l'emporter ; elle contenait l'indication d'un procédé fort ingénieux pour découvrir aux essais précoces les graines prédisposées à la flacherie. »

Pasteur ne commença ses études sur la bière qu'en 1871, lors de son séjour à Clermont-Ferrand auprès de son élève M. Duclaux; il les continua à Londres et à Tantonville et ne les publia que bien plus tard.

Au lendemain de la guerre, et malgré son hémiplégie persistante, des admirateurs italiens offrirent à Pasteur un laboratoire à Milan, une chaire à Pise. L'Autriche lui décerna une récompense exceptionnelle.

En 1873, il fut élu associé libre de l'Académie de médecine, à une seule voix de majorité, bien que présenté en première ligne.

L'année suivante, sur le rapport de Paul Bert, une pension viagère de douze mille francs lui fut votée par l'Assemblée nationale.

C'est en 1873 seulement, à propos du pansement ouaté d'Alphonse Guérin, que Pasteur songea pour la première fois à introduire la théorie des germes en pathologie ; c'est l'année suivante qu'il conseilla aux chirurgiens de flamber leurs instruments. Mais la partie vraiment médicale de l'œuvre de Pasteur, certes la plus merveilleuse et la plus féconde, ne commença qu'en 1877, lorsqu'il aborda l'étude de la maladie charbonneuse et imagina sa méthode des cultures en dehors de l'organisme, c'est-à-dire neuf ans après la fatale hémiplégie.

Nous avons vu ce que pensait M. Gernez de la prétendue déchéance intellectuelle du savant, signalée par le Dr Mathot, à partir de sa maladie. Deux autres élèves de Pasteur ont glorifié le génie vivace du maître, les principes de sa méthode et ses idées suggestives : M. Raulin, dans sa thèse classique parue en 1870, et M. Duclaux dans l'*Histoire d'un esprit*, sorte de biographie psychologique dans laquelle il a analysé la genèse et l'enchaînement de ses découvertes.

Devant le monument de Pasteur, inauguré à Marnes, le 12 juillet dernier, le Dr Roux a proclamé l'activité et la vigueur d'esprit de son maître jusqu'en ses dernières années : « Il combinait sans cesse des expériences nouvelles ; dans les allées ombragées comme à la table de famille, il nous entretenait de ses projets, et nous partions avec tout un programme de recherches. »

A l'appui de ma thèse, il suffirait d'ailleurs de rappeler que les meilleurs élèves de Pasteur, si l'on excepte M. Duclaux, appartiennent à l'ère post-hémiplégique : Joubert, Gayon, Chamberland, Thuillier, Roux, Straus, Metchnikoff, Grancher, Bouley, Vulpian, Grandeau, etc.

J'ajoute que ses amis et admirateurs fidèles s'appelaient J.-B. Dumas, Balard, Henri Sainte-Claire-Deville, Claude Bernard, Joseph Bertrand, Paul Bert, Sainte-Beuve, Bertin, Armand Moreau, et, à l'étranger, Lister, Traube, Huxley, Tyndall, etc.

Parmi tous ces noms fameux d'élèves ou de maîtres, M. le Dr Mathot se doit à lui-même de nous dire quel est celui d'entre eux qui a jamais parlé de la déchéance intellectuelle de Pasteur.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

Les maladies mentales et la littérature,

par M. le Docteur Henri Fauvel.

Il y aurait un beau livre à écrire, où la science serait éclairée par la littérature : je veux parler d'un traité, pittoresque et saisissant, de psychiatrie, où les exemples et les types seraient pris dans les chefs-d'œuvre de tous les âges et de tous les pays. C'est là une idée que je livre aux confrères en quête d'un sujet, une mine à exploiter, et je ne doute pas que quelque aliéniste qui aurait des lettres — et il s'en trouve,— et du loisir, n'en tire profit et gloire.

Le plan du travail est tout indiqué ; il est d'une simplicité, d'une limpidité cristallines. D'un côté, on pourrait se contenter de transcrire la table des matières d'un manuel de psychiatrie (prenons, si vous le voulez bien, le petit livre si complet et le dernier paru, de M. Roques de Fursac) et, en regard, sans tant d'effort d'esprit, l'exemple bien en relief, et immortel, où l'art ne fait que renforcer l'observation médicale.

Notez bien que, dans les quelques lignes concédées dans une érudite et hospitalière Revue, je n'ai pas la prétention de résumer le plan d'un pareil livre, qui n'existe que dans les limbes de la littérature médicale, mais dont la venue s'impose et se fait espérer ; mon ambition est moindre, et, pour l'instant, je me bornerai à dessiner à grands traits les linéaments du futur livre, et, en regard de la sèche table analytique, je placerai, pris au hasard, quelques exemples, piquants et nouveaux, de manière à faire dire aux lecteurs, toujours en éveil, de *la Chronique médicale* : « Il y a là une idée ; j'aurais dû y penser ! »

Elle est longue, dans les traités de médecine mentale, la liste des troubles généraux et spéciaux qui peuvent s'abattre sur l'humanité. Dans la multiplicité des causes, l'hérédité règne en souveraine, en despote. Et quelle variété de déchéances et de perturbations : les illusions, les hallucinations, l'inconscience, l'obnubilation intellectuelle, la désorientation, le états crépusculaires, les amnésies, les vertiges du « déjà vu », la fuite des idées, les obsessions, les idées fixes, les aboulies, les impulsions, les suggestions..., et j'en oublie ! Voilà pour la pathologie mentale à vol d'oiseau, à larges traits. Mais, que si nous passons aux détails, aux troubles spéciaux et de nette configuration, vous serez effrayé de la multiplicité et de la richesse des variétés : M. Roques de Fursac établit jusqu'à 24 chapitres, dans son compendieux traité. J'en passe, et des meilleurs. Il convient, nonobstant, de rappeler que l'on peut être atteint : de délires infectieux, délires fébriles ; de psychoses d'épuisement ; de délire aigu ; d'intoxication alcoolique, aiguë ou chronique, avec symptômes permanents ou épisodiques ; de psychose par auto-intoxication, par urémie, polynévritique. On peut

©BIUM

encore être frappé de présénilité, de paralysie générale, de manie aiguë ou chronique, de mélancolie, de folie circulaire ; on est exposé à devenir un persécuté-persécuteur, un hystérique, un épileptique. Quelle horrible liste, même aux yeux d'un médecin, et comme la santé dont, ami lecteur, je suppose que vous êtes gratifié, doit vous rendre plus chère la vie, exempte de ces maux !

Si l'on avait à cœur de ne rien omettre et d'entrer dans des détails, il conviendrait de suivre pas à pas l'exact et minutieux *Traité des Obsessions*, de M. Pierre Janet, qui, mieux qu'un manuel, nous révèle toutes les misères, toutes les déchéances de notre pauvre humanité, et dont la liste seule est interminable : obsessions conscientes, obsessions avec contrôle, obsessions du crime, obsessions de la honte de soi, obsessions de la honte du corps, obsessions hypochondriaques ; manies du scrupule, manies des pactes ; agitations mentales, agitations motrices, agitations émotionnelles; manies de la recherche, manies du passé, manies de l'avenir, manies de l'oscillation, manies de l'au delà, manies de la réparation ; formes diffuses, formes systématisées ; phobies du corps, phobies des objets, phobies des situations, phobies des idées ; angoisses, terreurs sans fond et sans objet, etc., etc., etc.

C'est toute la pathologie mentale que l'on effleure ou que l'on parcourt ; c'est toute la littérature ancienne et moderne que l'on revise et que l'on interroge.

Parallèlement, tel est le titre, ingénu et cynique, que Verlaine élut pour un recueil de ses poèmes chrétiens et pervers ; c'est un livre et une revision, parallèles aussi, et scientifiques, qu'il s'agit d'élaborer.

Il serait aisé, en face de chacun des titres des catalogues dressés par M. Roques de Fursac et par M. Pierre Janet, de placer un exemple littéraire. Tout le théâtre antique d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide et les géniales transcriptions de Racine, *Andromaque* et *Phèdre*, sont remplis des arrêts du destin et de la loi de la Fatalité, qui est bien une des formes précursives de l'hérédité. Les imprécations et les vociférations d'Oreste ne sont qu'un accès de *manie aiguë* :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes ?

Et sur ces allitérations, un spécialiste pose aisément la fiche du diagnostic. Phèdre n'est qu'une *érotomane*, et Néron, qu'un *dégénéré, impulsif sanguinaire*. Hamlet est un *aboulique*. Lady Macbeth, une *hallucinée*. Don Quichotte est un *désorienté*, un *déséquilibré* et un *inconscient*. Presque tous les personnages du théâtre norvégien sont du ressort de la pathologie mentale, et pour ne parler que d'Ibsen, dont le nom est plus facile à retenir, le docteur R. Geyer a publié une thèse qui semble une clinique de Bicêtre ou de la Salpêtrière. Oswald, le héros des *Revenants*, est un alcoolique, ou un dipsomane, ce qui est tout comme. C'est toute une ménagerie de fous que le *Canard sauvage* met à la scène.

La paralysie générale est décrite dans *Charles Demailly* ; de même le *Roi Lear* offre un exemple de *délire de la persécution*, venant compliquer la *démence sénile* et la *confusion mentale*.

Maud, le chant le plus sentimental et le plus troublé du grand

©BIUM

poète anglais TENNYSON, met en scène la *folie homicide et impulsive d'un dégénéré*. La trame est brutale : le fils d'un père assassiné tombe amoureux de la fille du meurtrier, et il tue lui-même, dans une altercation, le frère de sa bien-aimée. Il est, d'ailleurs, assailli par la *folie du doute* et aussi par de vagues *idées de persécution*.

Il serait facile de varier les exemples dans la littérature, à l'infini. Citons, pour finir, une pièce célèbre ; comme exemple de *dépersonnalisation*, ou plutôt de *dédoublement de la personnalité* :

Du temps que j'étais écolier,
Je restais un soir à veiller
Dans notre salle solitaire.
Devant ma table vint s'asseoir
Un pauvre enfant vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère...

Comme j'allais avoir quinze ans,
Je marchais un jour, à pas lents,
Dans un bois, sur une bruyère.
Au pied d'un arbre vint s'asseoir
Un jeune homme vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère.

Et le mirage dont le poète est la dupe et la victime continue ainsi à toutes les heures de sa vie et lui fait apercevoir un autre Musset, à la même tête de chèvre, bêlante et mélancolique :

Partout où j'ai voulu dormir,
Partout où j'ai voulu mourir,
Partout où j'ai touché la terre,
Sur ma route est venu s'asseoir
Un malheureux vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère.

Il y a encore, — et ceci ne manquera pas de faire plaisir à M. Pierre Janet, — dans *Il ne faut jurer de rien*, un bel exemple de la *manie des pactes*, manie de l'irrésolution et de l'aboulie, où l'homme se sent trop chétif pour délibérer, pour agir, et où il s'en rapporte au sort :

VALENTIN. — *Ah ! coquette fille ! c'est autour du feu qu'elle tourne comme un papillon ébloui. Je veux jeter cette pièce à pile ou face pour savoir si je l'aimerai.*

VAN BUCK. — *Tâche donc qu'elle t'aime auparavant ; le reste est le moins difficile.*

VALENTIN. — *Soit. Regardons-la bien tous les deux. Elle va passer entre ces deux touffes d'arbre. Si elle tourne la tête de notre côté, je l'aime ; sinon, je m'en vais à Paris.*

M. le professeur BROUARDEL a, dans son dernier livre : *la Profession médicale*, démontré que la littérature est utile aux médecins. Doublement, ajouterons-nous, depuis qu'ils y ont découvert une clinique.

©BIUM

L'origine de la patente des médecins

Notre confrère M. Picard publie, dans la *Gazette médicale de Paris* (1), un article tendant à prouver que le droit de patente n'a été imposé aux médecins qu'en vertu de la loi de brumaire an VII. Il affirme qu'avant cette date les différentes assemblées révolutionnaires n'avaient pas eu à s'occuper des médecins; il affirme encore que la patente, — telle que celle reproduite par la *Chronique médicale*, dans son numéro du 15 janvier dernier, — était un simple papier, délivré à ceux qui voulaient exercer la médecine, mais qu'aucun impôt spécial n'y était attaché.

Or voici des documents qui prouvent irréfutablement le contraire :

La loi générale des patentes (17 mars 1791) n'édictait aucune disposition spéciale pour les médecins. Le fisc en conclut qu'ils n'étaient pas exceptés de l'impôt.

Les médecins se soumirent tout d'abord à ses exigences. Mais bientôt la Faculté s'émut. Elle députa, le 16 avril 1792, à la barre de l'Assemblée, des commissaires, qui déposèrent un mémoire dont ils demandèrent le renvoi à la commission de l'ordinaire des finances, — lisez la commission du budget.

Ce mémoire exposait que les médecins devaient être exonérés de la patente. « Ceux qui exercent cette profession, disait la pétition, ne reçoivent point de traitement, mais des honoraires. Ils s'assimilent à des défenseurs officieux, non assujettis au *droit de patente.* »

Le président de l'assemblée, Gensonné, répondit aux pétitionnaires et leur accorda les honneurs de la séance. L'assemblée, accédant à leur désir, vota le renvoi de la pétition au comité.

Le lendemain 17, — les affaires en cours ne traînaient pas, — un député demande que le comité dépose son rapport à la séance prochaine. Il en est ainsi décidé.

Or donc, le 18, sous la présidence de Guadet, on allait lire ce rapport, lorsque le député Rouyer se leva et combattit la proposition en ces termes :

« On a fait mention, dans le procès-verbal de la séance d'hier, de la pétition des médecins qui demandent une interprétation de la loi sur les patentes et de son renvoi au comité de l'ordinaire des finances. J'observe que ce renvoi est parfaitement inutile et que l'on aurait dû passer sur-le-champ à l'ordre du jour... En effet, il ne doit exister d'autre distinction entre les différentes professions que celle des talents et des vertus de ceux qui les exercent. Tous les arts, tous les métiers doivent être égaux aux yeux de la loi et du législateur. La profession de médecin ne peut pas être exceptée de la charge commune, et, en général, toute profession quelconque, qui procure des bénéfices à ceux qui l'exercent, doit être assujettie aux formalités et à la contribution que la loi impose. »

Il conclut en demandant le retrait du décret.

Son amendement fut combattu par Broussonnet :

« Vous devez, dit ce dernier, avoir des égards pour les médecins qui, tous, ont montré le patriotisme le plus pur et le plus éclairé.

(1) Cf. *Gazette médicale de Paris*, 30 janvier 1904.

©BIUM

Ils se sont d'abord soumis à la loi des patentes. Ils n'attendent que l'interprétation qu'ils vous demandent pour s'y soumettre encore si vous le jugez à propos. Je demande que le renvoi au comité soit maintenu. »

Mais la discussion ne tarda pas à dévier : « Alors même qu'on assimilerait les médecins à des défenseurs officieux (des avocats), il ne s'ensuit pas, disent les partisans de Rouyer, que ni les uns ni les autres ne doivent payer patente. » C'est à cet avis que se rangea l'assemblée, qui prit une décision diamétralement opposée à celle de l'avant-veille, en disant que la loi n'exceptait pas les médecins.

On peut conclure de ce document que l'impôt de la patente a été appliqué aux médecins par la loi du 17 mars 1791.

Au surplus, voici une autre pièce à l'appui de cette conclusion :

Le 8 janvier 1792, les membres du Collège de Chirurgie présentaient une pétition à la Législative, au sujet de l'interprétation à donner à la loi du 17 mars 1791, portant suppression des maîtrises et jurandes et établissant des droits de patente, à l'effet de connaître si le seul *paiement de ce droit* peut suffire à un individu quelconque, pour exercer publiquement la chirurgie, sans aucune espèce d'examen et sans attestation préalable d'expérience et de capacité.

Ce qui prouve que déjà, à cette époque, des charlatans essayaient d'exercer sous le couvert de la loi (1).

Dr Lucien Nass.

La langue de l'avenir.

Certes, j'admire les zélateurs de l'esperanto dans leur louable émulation. Mais quand je songe aux destinées de haute volée des automates de Vaucanson, des aéroplanes de tant d'inventeurs, et à leur courte trajectoire rampante ; quand je me souviens des dithyrambes et des enthousiasmes éclatants de la presse à propos du *volapuk* et de deux ou trois autres langues mort-nées, si brusquement tombées dans le silence de l'oubli, malgré leurs sonorités gutturales, je crains fort que les coryphées et les thuriféraires de l'esperanto, en dépit de leurs efforts, ne marchent à un nouveau fiasco ; j'estime que le même sort est réservé à *l'idiome neutral* et à la *lingua comun*, pour cette unique raison que les langues se font toutes seules et qu'on ne les fabrique pas.

Elles sont une fonction physiologique des peuples, un reflet d'influences de voisinage et de milieu ; elles évoluent avec les peuples dans leur biologie sociale, et se retrouvent avec leurs caractères ethniques, en dépit des avatars et des coercitions. La biologie ne subit que les lois naturelles, qui modifient très lentement les organes, leurs habitudes fonctionnelles. Voilà pourquoi les langues artificielles, bien que répondant certainement à une préoccupation légitime, dans les conditions actuelles des rapports internationaux, sont *congénitalement* appelées à avorter.

Il est certain qu'originellement la voix humaine ne devait émettre que des sons animaux, et que toutes les races devaient se compren-

(1) Cf. à ce sujet : *Archives nationales*, C. 142, nº 52 ; C. 141, f. 205, et *Archives parlementaires*, XLI et XLII.

©BIUM

dre, comme les bêtes. Mais en vertu de ses capacités d'imitation, l'homme enrichit son vocabulaire d'un certain nombre d'onomatopées, imitant les bruits naturels des autres, qui lui servirent à désigner les objets ou les phénomènes qui les produisaient. Or, comme ces bruits étaient forcément variables suivant la nature, la faune et même la flore des lieux, les langues variaient donc bientôt d'un point à un autre.

Cependant, des rapports de voisinage, des incursions, des guerres, des colonisations mélangèrent les races et enrichirent forcément leurs vocabulaires d'emprunts réciproques. Peu à peu, l'intelligence et l'industrie se développant, le nombre des onomatopées et de leurs combinaisons augmentait et finissait par former de véritables langues plus ou moins riches, où les sons primitifs se modifiaient et se défiguraient, mais qu'il est encore possible, dans beaucoup de langues primitives, de rattacher à des racines originelles.

Il est évident que nos langues ne se sont formées et enrichies que par fusion des langues primitives et multiples, grâce à des diffusions de voisinage ou à des invasions. Nous assistons actuellement d'ailleurs au même phénomène, qui se produit sous nos yeux avec une intensité et une rapidité frappantes pour les langues anglaise, française et allemande. Ouvrez un journal quelconque de ces trois langues, vous les trouverez toutes imprégnées les unes des autres. L'histoire nous montre les langues grecque et latine se fondant et disparaissant devant les idiomes populaires qui, fusionnés à leur tour, devinrent notre langue nationale. C'est que, comme leurs peuples avaient disparu de la scène, elles se sont éteintes. Le latin est mort, bien mort, en dépit de la force d'inertie colossale des séculaires traditions, et la *lingua comun* du Dr Colombo, latin populaire ou culinaire, porte ainsi en soi son germe d'avortement; il n'y faut donc voir, à mon avis, que l'hommage d'un arrière-neveu à la mémoire des ancêtres, hommage respectable, mais sépulcral. Le Dr Colombo est d'ailleurs dans la tradition de sa race, et sa tentative est justement par là trop exclusiviste ; la même observation s'adresse à *l'idiome neutral*.

Il ne faut pas chercher dans le passé, ni dans une tradition nationaliste quelconque, la base d'une langue future ; il faut laisser faire le temps et l'évolution, qui déjà semblent amorcer la prochaine fusion des trois langues maîtresses actuelles, français, anglais et allemand. De tous temps, les peuples qui furent à la tête des grands mouvements de civilisation imposèrent au moins leurs racines aux peuples secondaires. Incontestablement, les trois peuples qui sont aujourd'hui à la tête des progrès, sont l'Allemagne, l'Angleterre et la France. Des rapports de plus en plus étroits, des intérêts de plus en plus intimes rapprochent ces peuples et les forcent à se mieux connaître. Il en résulte un nécessaire échange d'activités et d'idées qui impose des habitudes et des expressions concordantes. La langue de l'avenir sera donc un mélange de français, d'allemand et d'anglais, où ne subsisteront de chaque langue que les mots les plus typiques, répondant à des entités précises et viables. Les mots désuets de chacune d'elles, ne désignant plus que des choses passées, tomberont dans l'ossuaire des archaïsmes, et la langue nouvelle ne répondra plus qu'aux besoins des activités contempo-

©BIUM

raines. La langue se sera modifiée avec l'esprit. Souhaitons que cette langue dure un temps fort long, avant que surviennent de l'Orient mystérieux de nouvelles modifications. Le progrès, en effet, va toujours de l'Est à l'Ouest, en vertu d'influences magnétiques en rapport avec la cinématique terrestre. L'histoire nous montre les peuples occupant dans cet ordre, tour à tour, la place prépondérante de peuple-chef, depuis l'Inde, la Perse, l'Egypte, la Grèce et l'Italie, jusqu'à nous, en même temps que leurs langues se transformaient en se fusionnant. Quel peuple nous succédera? Sans doute le peuple américain, déjà un, malgré son cosmopolitisme originel, et dont la langue définitive sera sans doute la synthèse de celles des peuples que je citais tout à l'heure et qui dominent dans sa constitution.

En tout cas, la langue de l'avenir se fera toute seule, de la fusion des trois langues principales de l'heure actuelle, et tout en admirant les louables efforts des créateurs de langues artificielles, parmi lesquelles l'*esperanto* est certainement la plus logique et la plus dans le sens évolutif, je n'y vois que de vaines tentatives. Il est prématuré de vouloir imposer des lois à la formation d'un idiome, qui ne serait jamais que le privilège d'un petit nombre, car toute langue résulte naturellement de l'usage des masses.

Aussi bien, trouverais-je infiniment plus sage d'engager nos confrères de tous pays à apprendre le français, l'anglais et l'allemand, et d'une façon générale toutes les langues dont ils pourraient avoir besoin. Ce serait beaucoup plus simple et ce ne serait ni long ni difficile, avec un peu de bonne volonté. Quel utile bagage aussi !

Je trouve dans l'engouement des médecins pour ces innovations une expression de notre ignorance nationale pour les langues étrangères, et la preuve qu'ils commencent à en souffrir. Cela devrait suffire à leur faire imiter les Slaves, qui n'ont pas plus que nous, je vous l'assure, malgré leur prétention notoire, d'aptitudes à l'étude des langues. Constatons, en passant, ce fait intéressant, que ce sont surtout des Slaves qui ont tenté les créations de langue universelle, précisément parce qu'ils sont polyglottes, et que, s'élevant au-dessus des conceptions nationalistes forcément étroites, sans pouvoir pourtant s'en dépêtrer absolument, ils entrevoient la langue future, dans une confusion subjective de leurs connaissances. Mais comme ils sont absolument incapables de préjuger ce que l'usage conservera de chaque langue actuelle, leurs langues artificielles sont par cela même condamnées à tomber dans l'oubli.

Plus se répandra partout la connaissance de langues étrangères, plus avancera l'avènement d'une langue internationale.

Apprenez donc, chers confrères, un peu plus de langues étrangères ; apprenez-les surtout à vos enfants, et nul n'aura plus besoin de volapuk, d'idiome neutral, ni d'esperanto. C'est un conseil de philosophe et d'ami.

L. Artault de Vevey.

L'accouchement à Saint-Pierre de Rome.

Très honoré confrère,

Votre étonnement — et le mot est doux — sur « l'accouchement à Saint-Pierre de Rome » est-il fondé, légitime ?

©BIUM

Quelle a été la pensée du Bernin ?

Une obscénité ? Une facétie ? Une moquerie ? ou toutes choses analogues qui ne vaudraient pas mieux.

Eh bien, je ne le crois pas : non, il ne me paraît pas admissible que Bernin ait sculpté en cet endroit, qui a un caractère sacré particulier puisque le pape seul peut y officier, quelque chose qui n'ait pas eu son explication, sa justification.

Quand on a lu la Bible ou même les Evangiles, on est frappé de ceci, c'est que tout ou presque tout y est symbole, figure, allégorie.

Or les auteurs et les artistes de cette époque étaient, bien plus que de nos jours, pleins de ces lectures, et leurs œuvres s'en ressentaient : avec le pinceau, le burin, le ciseau, ils traduisaient en signes sensibles ces allégories.

Or ici, y en a-t-il une de possible, de très acceptable, et qui aurait été la cause qu'on ait respecté l'œuvre hardie, j'en conviens, de l'artiste?

Quelle a pu donc être sa pensée ? Comparer la papauté à une femme qui enfante dans la douleur des âmes à Dieu. C'est pour un pape, comme c'est au reste pour l'Eglise, une gestation, et un enfantement bien douloureux parfois. Que de tristesses, que d'oppositions, que de luttes, que de souffrances n'endurent pas le pape et l'Eglise, pour mettre au monde des enfants de la grâce, suivant les expressions sacrées.

Oui, c'est pour lui et pour Elle une gestation et un enfantement, parfois singulièrement douloureux.

L'Eglise est une mère, et c'est encore l'expression consacrée, et qu'elle affirme sans cesse ; quoi donc d'étonnant que l'artiste l'ait personnifiée dans une femme, et qu'il l'ait revêtue des insignes pontificaux, puisque sur terre le pape l'incarne et la personnifie?

Mais, dans l'ensemble, il y a des détails plus scabreux, direz-vous, et qui, sans doute, ne paraissaient pas nécessaires ?

Nos pères étaient infiniment plus simplistes que nous, voilà qui est incontestable ; et pour peu qu'on ait lu les auteurs de cette époque, on s'en assure aisément. Les preuves abondent ici. Croyez-vous, par exemple, que nos pères se soient bien choqués en lisant Rabelais ?Je suis, pour ma part, absolument convaincu du contraire. De là à ne pas craindre de montrer, même en sculpture, les beautés de la nature, il n'y a pas de pas à franchir.

On dit qu'à cette époque c'eût été faire affront à une femme que de coucher avec elle avec une chemise — et qu'en penseraient aujourd'hui la plupart ? — Du petit au grand, n'est-ce pas?

Je ne suis donc, pour ma part, nullement choqué de cette sculpture, dont je regrette bien de ne pas avoir connu l'existence, ayant été deux fois à Rome, et je vois tout cela avec l'œil simple et non l'œil mauvais. Et c'est ainsi qu'ici... comme en toutes choses, j'ai toujours procédé.

Bien confraternellement à vous.

Dr Jules Roger (du Havre).

©BIUM

Chronique Bibliographique

WILLY. — **La Môme Picrate.** Un vol. in-16. Albin Michel, édit., Paris.

La Môme Picrate ! Une cousine germaine de la célèbre Claudine, avec qui elle présente plus d'un point de ressemblance, — mais une cousine qui a mal tourné, comme dirait M. Prudhomme. Elle est si drôle, dans son amoralité absolue, et les comparses qui s'agitent autour d'elle sont si rosses, qu'on se plaît dans ce monde de noceurs spirituels et débauchés.

A signaler notamment, pour les confrères, une orgie à la salle de garde de Villehébreu (lisez Villejuif), qui leur rappellera le joyeux temps du quartier latin et les joies illicites de leur vie d'étudiant. Qui de nous n'a pas eu sa Môme Picrate, moins jolie et moins futée que celle de Willy, mais aussi amoureuse, aussi vicieuse ?

Décidément, M. Henry Gauthier-Villars a dépouillé tout à fait sa robe de grave historien.

T. JEFFERY PARKER. — **Leçons de biologie élémentaire, traduites de l'anglais** par le Dr A. MARIE. Un vol. in-8. C. Naud, éditeur, Paris.

Ce nouveau livre de biologie, qui en Amérique est un manuel classique, est l'exposé précis et clair des manifestations de la vie chez les êtres inférieurs de la série animale et de la série végétale. Il s'adresse plus particulièrement aux étudiants en sciences naturelles qui, en le lisant, se feront une juste conception des idées actuellement reçues, touchant l'évolution générale des espèces. Ces leçons rappellent, du reste, celles de notre illustre savant Périer sur le même sujet. Mais comme elles viennent d'outre-Atlantique, elles sont assurées d'un franc succès. Il en est des choses de la science comme du vin de Bordeaux : les voyages doublent leur valeur.

Dr FERNAND BARBARY. — **La grande Faucheuse.** Un vol. petit in-8. C. Naud, éditeur, Paris.

Notre confrère le Dr Barbary, de Nice, est un apôtre de la croisade antituberculeuse. Il est, du reste, bien en place, dans une station hivernale encombrée de phtisiques, pour étudier le problème. Son livre est le résumé de tout ce qu'on a écrit, dit et professé sur l'éducation antituberculeuse de la société. Il est à mettre non seulement entre les mains des médecins, mais surtout des malades et de leur entourage, car toute tentative sera nulle, tant que le public restera étranger à la campagne salutaire entreprise par le corps médical.

Dr Lucien NASS.

©BIUM

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Neurasthénie et respiration, par Marcel NATIER (tiré à part du « Bulletin officiel des sociétés médicales d'arrondissement de Paris et de la Seine ».)

La grande Faucheuse, par le Dr F. BARBARY. Paris, Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1904.

Cheveux noirs et cheveux roux, par E. PERRIN DE LA TOUCHE (tiré à part du « Bulletin de la Société Scientifique et Médicale de l'Ouest », 4e trimestre 1903.)

Précis des maladies mentales, par le Dr A. RÉMOND. Paris, J.-R. de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine-Dubois. 1904.

La destruction des voix et l'enseignement du chant, par le Dr P. BONNIER. Paris, éditions de « la Revue scientifique », 19, rue des Saints-Pères.

Précis d'Urologie clinique, par A. LÉTIENNE et J. MASSELIN. Paris, Ch. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1904.

Tumeurs péri-urétérales de la vessie, par le Dr P. LEMAISTRE. Paris, H. Jouve, éditeur, 15, rue Racine. 1903.

Les Perversités de la femme, par le Dr Paul de RÉGLA. Chez l'auteur, à Asnières (Seine).

Le Mariage de Marie-Antoinette, par Maurice BOUTRY. Paris, Emile Paul. 1904.

Formulaire magistral, par A. et G. BOUCHARDAT, 33e édition. Paris, Félix Alcan.

Les Demoiselles de Verrières, par Gaston MAUGRAS. Plon, éditeur. 1904.

Les Fêtes du centenaire de la Société Médicale d'Indre-et-Loire. Tours, imprimerie Tourangelle. 1902.

Neue Forschungen den marquis de Sade und seine Zeit, von Dr E. DUHREN. Berlin, Max Harrwitz, éditeur. 1904.

Nouvelles consultations médicales, par le Dr H. HUCHARD. Paris, Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1904.

L'Internat en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris; Centenaire de l'Internat (1802-1903), *publié au nom du Comité du Centenaire*, par Ray. DURAN-FARDDEL, secrétaire général du Comité. G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. Paris.

L'art d'être père et l'art d'être mère (amélioration de l'enfant), par le Dr Amédée REGNAL. Paris, Maloine, 1902.

La sensibilité de la cornée dans la kératite interstitielle, par le Dr GOLESCEANO, de Paris. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. 1903.

Le Cœur vendéen, bijou populaire ancien, par le Dr Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. (Avec 29 fig). Paris, Institut de Bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain. 1903.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE — N° 6 — 15 MARS 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

BIBLIOTHÈQUE DE LITTÉRATURE

Pages oubliées

Notre regretté confrère, le Dr C. Delvaille (de Bayonne), qui vient de disparaître sans bruit, âgé de soixante-neuf ans, fut jadis le héros d'une assez piquante aventure. Ce fut lui que Rochefort aurait eu pour adversaire, à son premier duel.

Dans *Trente ans de Paris*, Alph. Daudet avait réédité un article, qu'il avait publié auparavant dans le journal *le Voltaire*, du 23 mai 1879 : cet article était, paraît-il, un tissu d'erreurs, et c'est pour les redresser que le Dr Delvaille envoya jadis au *Figaro* (1) la page qu'on va lire. Cette page, nous l'avons exhumée d'un vieux numéro de la *Revue des sports* (1888), qui l'avait elle-même empruntée au journal précité.

Le premier duel de Rochefort.

Je lis, dans le *Figaro* du 21, sous la signature Ignotus, les lignes suivantes :

« M. Rochefort était au *Nain Jaune*, quand il eut son premier duel avec M. Dell'Bricht. Mon métier est un peu de connaître beaucoup de monde ; je déclare cependant que j'ignore absolument ce qu'est ce Dell'Bricht, qui entre ainsi inopinément dans cette étude ».

Sous le pseudonyme bizarre de *Dell'Bricht*, j'ai créé, en 1857, avec quelques amis, le journal *le Gaulois*, que Daudet appelle à tort « une de ces éphémères feuilles de chou, comme il en pousse entre les pavés, aux alentours des cafés de théâtre et des brasseries littéraires. » Nous n'étions ni des habitués de café, ni des piliers de brasserie ; quant au *Gaulois*, trimensuel d'abord, hebdomadaire ensuite, c'était un brave petit journal. . . . . .

Mais revenons au duel.

En juillet 1860, Ponsard donna au Vaudeville une pièce assez plate qui n'eut que quatre ou cinq représentations : *Ce qui plaît aux femmes*. Rochefort, employé à l'*Hôtel de Ville*, et rédacteur dramatique du *Charivari*, loue la pièce et reçoit de Ponsard une lettre de remerciements, qu'il montre, le 3 août, à l'heure du déjeuner, à tous les habitués du café des Variétés. Ponsard, reconnaissant des éloges de Rochefort, terminait ainsi sa lettre :

(1) L'article du Dr Delvaille parut originairement dans *le Figaro* du 28 septembre 1881, et fut réinséré dans l'ouvrage du baron de Vaux, sur *les Duels célèbres*.

©BIUM

« Je vous remercie de votre bienveillant article sur ma pièce. « J'en suis d'autant plus touché que j'ai assisté hier à la deuxième « représentation qui a excité de nombreux murmures, pas un « applaudissement, et qui a été, au dernier acte, une chute com- « plète ».

C'était un vendredi. J'étais ce jour-là au café. Le *Gaulois* paraissait le samedi, et j'y faisais, de mon côté, le feuilleton dramatique. Mon article était déjà écrit: c'était une critique fort verte de la comédie de Ponsard. Je crus cependant devoir y ajouter en *post-scriptum* la phrase qu'on a lue plus haut. Je l'avais textuellement retenue ; c'était une phrase topique, et elle me paraissait bonne à insérer, comme faisant juger l'œuvre par l'auteur lui-même.

L'article paraît donc le samedi. Ce même soir, je rencontre Rochefort sur le boulevard. — Vous m'avez mis dans de jolis draps, me dit-il, en vous emparant ainsi de la phrase de Ponsard ; il va m'accuser d'indiscrétion et m'en voudra certainement. — Rassurez-vous, lui dis-je, si faute il y a, c'est la mienne, et dans notre prochain numéro, je mettrai votre responsabilité à couvert. — Merci, reprend Rochefort.

Nous nous quittons.

Le lendemain matin, dimanche, je pus voir, dans le *Figaro-Programme*, une lettre de Rochefort, m'accusant d'avoir lu « par-dessus son épaule » la lettre de Ponsard.

C'était roide ! comme on a dit depuis, dans les *Idées de Mme Aubray*, je crois. J'écrivis pour le lendemain, au *Figaro-Programme*, une lettre qui rétablit la vérité. Je disais en terminant : « M. Roche- « fort, je l'espère, aura la franchise de reconnaître qu'il s'est « trompé, et le bon goût de retirer les expressions blessantes dont « il s'est servi à mon égard. »

Ma lettre parut le lundi matin, à huit heures. Le même jour, à onze heures et demie, je déjeunais au café des Variétés avec un ami, de Londres, que j'avais invité. Rochefort entre et m'invective. Au lieu de répondre, ce qui eût envenimé la querelle et nous eût portés l'un et l'autre à des voies de fait, j'écoute en silence et continue à déjeuner. Il sort d'autant plus furieux ; j'achève mon repas et, sitôt après, j'envoie des témoins à mon interlocuteur. On avouera qu'il serait bien difficile de reconnaître ici le petit homme rageur que décrit Daudet. J'étais si peu en colère, qu'Adolphe Dupeuty, qui déjeunait à une table voisine, fut stupéfait de mon calme, qu'il prit pour une reculade.

On convint qu'on se battrait à l'épée, dans les bois de Chaville. C'était pour le surlendemain, mercredi 8. Je n'allai pas trouver un zouave « mort à Solférino », mais le brave Pons, qui me donna une courte leçon d'assaut, oubliée dès le lendemain : il y avait six ans que je n'avais tiré. Je sus plus tard qu'on m'avait fait une réputation féroce, à laquelle n'avaient pas pu contribuer cependant mes deux duels avortés avec MM. de Villemessant et Nadar, duels que je raconterai un jour.

J'avais pour témoins mes amis Gaudo-Paquet et Nephthali Meyrargues, peu mêlés aux choses de la presse, mais sûrs et dévoués. Ceux de Rochefort étaient deux hommes d'esprit, ses collaborateurs au *Charivari*, Louis Leroy et Pierre Véron.

Il nous fallait un médecin ; je m'adressai à mon excellent ami,

©BIUM

le docteur Ch. Fauvel, dont tout le monde connaît le goût artistique et la haute compétence dans le traitement des maladies du larynx.

Mais c'était la première fois que Fauvel assistait à un duel ; aussi, le matin, au départ de la gare Montparnasse, me présenta-t-il un de ses collègues d'internat, qu'il avait prié de l'accompagner. C'était le docteur Péan, aujourd'hui célèbre, et à qui, je l'avoue, je fis peu attention en ce moment. Je l'ai revu depuis, en plein éclat, et lui ai rappelé cette circonstance de sa vie.

A Chaville, nous nous dirigeons vers une clairière choisie par les témoins de mon adversaire. Rochefort et moi, nous nous mettons nus du cou à la ceinture : pas le moindre gilet *liséré* de bleu, pas le moindre liséré bleu à mon gilet de flanelle.

L'engagement fut court. Grâce à ma fausse réputation, le défunt sergent aux zouaves de Daudet avait recommandé à Rochefort de courir sus à son adversaire pour le déconcerter. Il me fallut rompre dix secondes au moins avant de comprendre le jeu de Rochefort qui, pour me servir d'une expression de Daudet, fort juste cette fois, « poussait comme un sourd ».

Rompre n'était d'ailleurs pas commode ; il avait plu toute la nuit, et le terrain était un tantinet glissant. Enfin je m'arrête, je bats l'épée et j'allonge ; Rochefort, touché au sein droit, cherche instinctivement à s'effacer, et ma pointe trace un arc de cercle sur sa poitrine. C'était une insignifiante égratignure, mais l'honneur était sauf.

Nous étions tout prêts à recommencer ; nos témoins arrêtent le combat ; on se sépare sans se serrer la main, et sur la prière des témoins de Rochefort que nous ne parlerions pas de l'affaire dans le *Gaulois* ; de leur côté, ils ne devaient pas en souffler mot dans le *Charivari*. Pas de procès-verbal non plus, point de bruit.

Aujourd'hui, sur une moindre rencontre, on aurait parlé huit jours et écrit vingt colonnes.

Dr C. Delvaille.

Par qui fut fondée la congrégation des Eudistes.

Un petit chirurgien de la ville d'Argentan, nommé Jean Eudes avait eu de son mariage trois fils, qui se distinguèrent dans des carrières bien différentes.

L'aîné, Jean Eudes, entra dans la communauté de l'Oratoire et fonda la congrégation des *Eudistes*.

Le second, François, prit le nom de Mézeray et devint un historien célèbre.

Quant au troisième, habile accoucheur, qui ne quitta point son pays, il ne manquait ni de fermeté ni d'esprit.

Le gouverneur de la province, voulant toucher aux droits de la ville, Charles Eudes s'y opposa : « Qui donc est cet homme qui me résiste ? dit le gouverneur. — Cet homme soutient ce qui est juste et vrai, répondit Ch. Eudes. Nous sommes trois frères, tous trois adorateurs de la vérité : l'aîné la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'au dernier soupir (1). »

(1) *Gazette médicale de Paris*, 19 octobre 1850.

©BIUM

Actualités rétrospectives

L'acupuncture au Japon. — Bernardin de Saint-Pierre et la chirurgie japonaise,

par M. le Docteur MICHAUT.

La doctrine humorale, il faut bien le croire, a été la base de toutes les évolutions successives de la pathogénie. On la retrouve jusque dans les livres chinois et dans la littérature japonaise. C'est des idées humorales qu'est partie l'invention de l'acupuncture, qui est, comme on le sait, la médication par excellence de l'ancienne thérapeutique nippone (1).

Au *Nengo-ky-tjo* (période qui s'étend de 1596 à 1614), un nommé NAGATA TOKFON, médecin de la province Kay, apprit les principes de l'acupuncture d'un maître que les uns disent chinois, les autres coréen, du nom de KINTOKFO. Ce Nagata Tokfon enseigna à son tour l'art de piquer avec l'aiguille au médecin japonais TANAKA FISIN.

Ce fut d'abord, comme l'art de se servir du forceps, un secret précieusement conservé dans certaines familles médicales.

Il semble que ce soit le médecin japonais KANRA-FATJN-MOTO-SADA qui ait le premier donné un traité didactique de l'acupuncture. Cet auteur dit:

« J'estime qu'en en faisant un secret, on agit comme les avares qui cachent leur or et leurs bijoux et dont personne ne peut jouir. C'est le devoir du médecin de répandre sa science, quand elle peut contribuer à conserver la vie de son prochain. Aussi ai-je pris le parti de consigner dans ce manuel tout ce qu'il y a d'important et de curieux dans la pratique de la médecine touchant l'acupuncture et le moxa. Ainsi tout le monde pourra en avoir connaissance et pourra en faire l'application dans le traitement des malades qui sont susceptibles de ce traitement. C'est, du reste, au médecin, selon les indications dont il reste juge, de choisir entre l'application

---

(1) Outre les études sur la médecine japonaise que le Dr Cabanès a citées, et celles du Dr Remy dans les *Archives générales de médecine*, il convient de donner une large place à celles du chevalier SARLANDIÈRE, docteur en médecine (*Mémoires sur l'Electro-puncture, considérée comme moyen nouveau de traiter efficacement la goutte, les rhumatismes et les affections nerveuses, et sur l'emploi du moxa japonais en France*. A Paris, chez l'auteur, 60, rue Richelieu, 1825).

LARREY est également à consulter, dans son article *Moxa*, du *Dictionnaire des sciences médicales*.

En France, CLOQUET s'est beaucoup occupé de la pratique de l'acupuncture.

Le traité de l'acupuncture et du moxa, chez les Japonais, avec démonstration pratique sur le *tsoe-bosi* en 100 aphorismes, a été traduit par un médecin hollandais, qui est resté *18 ans au Japon*.

Je rappelle que l'architecte de l'hôpital de verre antimicrobien et du dictionnaire volapuck-japonais, mon excellent ami et collègue, le Dr VAN DER HEYDEN, dont il est question plus loin, est un des rares médecins européens qui s'intéressent à la médecine japonaise ancienne. Il habite encore Yokohama.

Les médecins hollandais sont les premiers savants qui se soient occupés du Japon; c'est à eux que les Japonais doivent leurs premiers instruments de chirurgie et leurs premières pendules — dont le modèle (à poids et à fusée) est encore répandu dans tout le Japon — bien qu'il tende à devenir un bibelot recherché par les antiquaires.

©BIUM

de l'aiguille ou du moxa, selon ce qu'il croit devoir être le plus utile à son malade. » Signé : KANRA-FATJN-MOTO-SADA.

Le *tsoe-bosi* (de *tsoe*, figure et *bosi*, prêtre, c'est-à-dire figure de prêtre, à cause de la tête rasée de la poupée) est une figure en carton ou en bois, une sorte de poupée, sur laquelle les points où le praticien doit pratiquer l'acupuncture sont indiqués. C'est sur ces tsoe-bosi que tous les candidats au grade de médecin devaient poser l'index, sans hésiter, aux points nommés par l'examinateur.

Cet examen donne le grade de *Kysu-day*. Il existait jadis quelques-unes de ces poupées au musée Dupuytren (1) ; je ne sais si on peut encore les y trouver. J'en ai adressé une à feu le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ et je crois même qu'une planche japonaise a dû être reproduite dans le *Bulletin de thérapeutique*. En tout cas, un article, dont je suis le signataire, a été inséré dans les colonnes de ce périodique, pendant mon séjour au Japon.

Il existe tout un manuel d'acupuncture (2) ; les règles en sont extrêmement nombreuses et compliquées. C'est ainsi qu'on ne doit pas opérer dans certaines conditions météorologiques : pendant les fortes pluies, pendant les tremblements de terre (on sait qu'ils sont extrêmement fréquents au Japon), pendant les périodes de grand vent. On ne doit pas pratiquer l'acupuncture quand le sujet est en colère ou en proie à une émotion vive.

On ne doit pas piquer à *contre-sens*, c'est-à-dire la pointe tournée vers le bas du corps. (L'ancienne anatomie indique que la circulation veineuse se fait de bas en haut et l'artérielle de haut en bas.) Si pareil accident arrivait, il faudrait immédiatement piquer sur une *partie noble*. Ainsi, si vous piquez à contre-sens sur l'ombilic (*soey-boen*), on recommence aussitôt sur le *moemio-no-kets* ou *ketskay* (au pied). Si on pique à contre-sens au *sjomon* (hypocondre — fausses côtes), on devra recommencer au *sekots* (partie externe du bras).

Si le sang sort en abondance, on piquera le *kjokots* (épaule), pour arrêter l'hémorrhagie. Il y a des cas où il faut piquer contre le cours de la circulation en suivant ce cours, — enfoncer obliquement ou perpendiculairement l'aiguille.

Il existe sur le *tsoe-bosi* 337 points désignés pour l'acupuncture. Chaque point a ses indications spéciales. Certains points sont très importants : le *tjuquan* par exemple (au-dessous de l'appendice xyphoïde). Les anciens maîtres chinois le considéraient comme la source de toutes les maladies. C'est en y pratiquant l'acupuncture qu'on guérissait les vomissements, la dysenterie, les accès de fièvre. C'est dans cette région que les anatomistes placent assez exactement les organes abdominaux. Sur cette splanchnologie topographique ils sont généralement exacts.

Certains points sont indiqués comme pouvant servir ou au moxa ou à l'acupuncture. On voit la complexité de ce manuel, qui nécessite de la part de l'opérateur une mémoire vraiment prodigieuse, car ces indications sont empiriques.

Dans un cas de rage par exemple, on doit laver la plaie avec de

(1) M. le Doyen DEBOVE doit savoir où se trouvent les deux *tsoe-bosi* (poupées anatomiques servant à indiquer les points à piquer), qui existent dans les vitrines de la Faculté de Médecine de Paris ; les poupées de ce genre sont fabriquées à Osaka.

(2) Je possède plusieurs traités d'acupuncture, en caractères japonais, ornés de planches anatomiques. (Dr M.)

©BIUM

l'urine, faire une saignée près de la blessure, placer sur la morsure une coquille de noix remplie d'excréments et y brûler le cône du moxa. Par ce moyen le venin rabique est aussitôt extrait. L'analogie avec le traitement par la cautérisation actuelle, qui a eu chez nous tant de faveur, est évidente.

Une autre méthode pour la rage, c'est de laver la morsure avec de l'eau salée, contenant de la thériaque et *bouillante*, d'y répandre du vitriol, puis de la couvrir d'un emplâtre pendant cinquante jours. Pendant un an, le mordu doit s'abstenir de *zokki* (volaille), d'*atski* (poissons huileux), et de tout ce qui est gras.

Il est évident qu'ici les indications sont fournies par de vagues idées d'antisepsie : détruire l'agent pathogène par la cautérisation, soit avec le moxa, soit avec l'acide sulfurique. Dans les cas plus complexes, il semble que la pathologie japonaise tire ses principes de l'empirisme chinois.

Est-il bien utile de remarquer ici combien l'âme japonaise n'est *jamais originale* ? Même en médecine, les promoteurs, les maîtres, tirent tout des livres et de la pratique des Chinois. De même que, plus tard, l'émulation leur fera trouver en Europe des maîtres plus éclairés, mais qu'ils imiteront sans beaucoup plus d'originalité.

Il serait intéressant de comparer la pathologie générale des Chinois et des Japonais à celle des auteurs français du XVIe et du XVIIe siècle. On y trouverait de grandes analogies.

L'âme asiatique porte deux grandes caractéristiques : la *cruauté*, la *duplicité*. Il est très curieux de constater combien ces deux caractéristiques se reflètent dans l'art médical des Japonais.

Aucune médication n'est plus brutale, plus douloureuse que le *moxa*. Les Japonais l'appliquent et le supportent sans sourciller, stoïquement.

Le médecin japonais est diplomate à l'excès et ne formule jamais de pronostic.

Un auteur français qu'on ne lit plus guère et dont un petit roman a été le seul sauveur du naufrage de sa gloire, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, avait très bien attiré l'attention sur la cruauté de la médecine japonaise. Vous pouvez lire, à la page 317 des *Harmonies de la Nature* (*Harmonies aériennes*, *Des animaux*) ces phrases qu'on dirait écrites d'hier (édition Aimé Martin, 1830) :

« Il y a des vésicules d'air disséminées entre les muscles des animaux et leur peau. Les Japonais attribuent, non sans raison, un grand nombre de maladies à la stagnation et à la *putréfaction* de cet air intérieur : voilà pourquoi ils emploient fréquemment la ponction et l'adustion pour les guérir. Ils piquent la partie où ils supposent qu'est le foyer du mal, avec un poinçon d'or (1), ou ils brûlent dessus le *moxa*, qui n'est autre chose que le duvet d'une espèce d'armoise (2).

« *La chirurgie des peuples tient toujours de leur caractère* : celle des Japonais est *cruelle comme eux* ; mais la nature ne nous invite point à la guérison d'un mal par la douleur ; cela est vrai au physique,

(1) L'auteur n'est pas ici très exact. L'aiguille japonaise n'est pas un poinçon. L'aiguille (*furi*) est conduite par un tube creux et elle est pourvue à sa partie supérieure d'un manche, sur lequel on frappait avec un petit marteau.

(2) Le moxa était, en effet, l'*Artemisia vulgaris latifoliæ*, en chinois : « Gai ». On devait la faire sécher 8 ou 10 ans. Aujourd hui ce sont des cônes de papier.

©BIUM

au moral, et même en politique ; c'est une vérité que je répéterai plus d'une fois, à cause de sa nouveauté et de son importance.

« Les Grecs et les Romains, qui n'étaient féroces que par ambition, et dont les mœurs, au fond, étaient douces, remédiaient aux mêmes maux que les Japonais, par des bains chauds et des frictions. Les Indiens orientaux, les plus humains des hommes, y emploient des moyens encore plus agréables : ils se font masser, c'est-à-dire pétrir les chairs, souvent par des enfants. C'est ainsi que, non seulement ils guérissent de leurs rhumatismes, mais qu'ils réussissent à les prévenir. Nos savantes théories ne se sont *pas assez occupées des effets de l'air intérieur dans le corps humain.* »

Bernardin de Saint-Pierre, on le voit, attribue aux Japonais une prescience de la doctrine de *l'air pourri* à l'intérieur de l'économie. L'aiguille permet à cet air, *humeur peccante* de nos anciens médecins, de s'échapper.

Une autre question se présente : Les Chinois et les Japonais ont-ils eu soupçon de cette hypothèse microbienne ? Trouve-t-on dans leurs livres la trace de cette prétendue révolution qu'on attribue à un chimiste de génie ? Voilà qui serait piquant : les Japonais microbiologistes dès le XIVe siècle !

Les lecteurs de la *Chronique médicale* qui ne sont pas convaincus de la réalité du *Vieux-Neuf* et du *Nil novi sub sole*, en fait d'évolutionnisme médical, souriront à cette dernière et tendancieuse question. Il faut, avant tout, ne pas oublier de quelle importance est, sur la direction des hypothèses pathogéniques, l'atavisme inconscient des croyances religieuses. Dans aucun pays, la superstition mystique, la religion des génies mystérieux, des colères ou des bienveillances d'esprits supérieurs, l'intelligence anthropomorphique des forces naturelles du sinthoïsme (1), ou le fatalisme des lois surnaturelles du bouddhisme, n'a plus de pouvoir qu'au Japon. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les médecins aient cherché dans des causes extérieures à l'organisme, dans le pouvoir malfaisant d'infiniment petits ou microscopiques et nuisibles animaux, l'origine unique de toutes les maladies. Cette hypothèse devait avoir ses défenseurs dans le pays le plus superstitieux du monde. C'est ce que nous montrerons dans un autre article. Qu'il nous suffise, pour le moment, d'avoir tenté de montrer l'origine humorale de l'acupuncture et la prophétique pathogénie du naïf et charmant poète des *Harmonies de la Nature* (2). L'inattendu d'un rapprochement entre le doux romancier de notre jeunesse et la sanglante ou incendiaire thérapeutique des belliqueux Japonais, avait bien un attrait, ne fût-ce que celui de l'actualité.

---

(1) Le bouddhisme est plus répandu que le sinthoïsme, réservé aux classes élevées. Il est utile de remarquer que le christianisme a fait très peu de progrès au Japon. Les Japonais sont peu religieux et s'astreignent mal aux régularités d'un culte public.

(2) Bernardin de Saint-Pierre semble ignorer combien le bain chaud est répandu au Japon. De son temps, les récits de voyage exacts sur le Japon étaient très peu nombreux (le P. Charlevoix seul est à consulter). Ce qu'il dit des Indiens est à appliquer aux Japonais. La prophylaxie du rhumatisme est parfaitement assurée par la balnéothérapie. Tous les Européens qui séjournent quelques années au Japon deviennent rhumatisants, obèses ou arthritiques. Or, malgré l'humidité du climat, les Japonais échappent au rhumatisme. Cette immunité est due évidemment à l'usage, quotidien et répandu dans tout l'empire, des bains chauds. (Voir dans le *Bulletin de thérapeutique : Bains chauds au Japon*, article du Dr Michaut (année 1892).

©BIUM

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Le baron Dupuytren. — Les idées subversives de Giraldès.

Le libraire A. Voisin (1) a mis dernièrement en vente deux lettres, jusqu'à présent inédites, et dont il a bien voulu nous donner communication : l'une a pour signataire Dupuytren, récemment nommé baron, et qui remercie de cette distinction, à laquelle il s'est montré apparemment fort sensible, M. le comte Amédée-David de Pastoret ; le second document, signé Cruveilhier, a trait à un incident dont Giraldès avait été le prétexte. Mais n'en disons pas plus pour vous engager à lire les deux pièces dans leur intégralité.

Monsieur le comte,

Je reçois avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance le titre qu'il a plu à Sa Majesté de m'accorder.

Je ne nierai pas qu'il m'a été très agréable de recevoir l'annonce de cette faveur par Mgr le garde des sceaux, par Mme son épouse et par mon ancien et excellent ami, M. Germeaux.

Mais aucun d'eux ne m'a laissé ignorer, Monsieur le comte, la part que vous avez prise à leurs démarches, et je vous prie d'agréer mes bien sincères remerciements pour cette première marque de bienveillance. Je vous prie de les recevoir encore pour la manière pleine d'amabilité avec laquelle vous m'annonciez officiellement la faveur que m'accorde Sa Majesté.

Vous pouvez, Monsieur le comte, me donner une nouvelle marque de bienveillance : c'est de vouloir bien agréer un exemplaire d'une déposition sur les derniers moments du prince (2) que vous avez si dignement célébré (3).

Cette déposition serait digne de son sujet s'il m'eût été donné de l'écrire avec votre éloquente plume.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération et la plus vive reconnaissance,

Monsieur le comte,
Votre très honoré et obéissant serviteur.

DUPUYTREN.

Paris, 19 juillet 1820.

La lettre de Cruveilhier est écrite dans une tout autre note. La voici :

Permettez-moi, Monsieur le marquis, de recommander à votre bienveillance M. le Dr Giraldès, chirurgien des hôpitaux, accusé d'avoir proféré pendant sa visite à l'hôpital des paroles de la plus haute inconvenance à l'occasion d'un individu blessé en construisant un arc de triomphe.

Assurément si M. Giraldès s'était rendu coupable de l'irrévérence envers le chef de l'État qu'on lui impute, il serait digne de blâme ;

(1) M. Voisin est si coutumier de ces communications obligeantes, que nous sommes embarrassé pour trouver une expression nouvelle de notre gratitude.

(2) Le duc de Berry, assassiné quelques mois auparavant par Louvel.

(3) Nous avons écrit naguère un article dans la *Gazette des Hôpitaux* sur « la mort du duc de Berry, d'après la relation de Dupuytren ». Nous y renvoyons nos lecteurs.

©BIUM

mais il affirme qu'il est victime d'une accusation calomnieuse et sollicite mon intervention auprès de vous.

Eh bien ! je pense que, lors même qu'il serait coupable, une réprimande sévère avec la promesse de ne s'occuper jamais que de ses malades pendant sa visite à l'hôpital serait plus favorablement accueillie par l'opinion que la destitution dont M. Giraldès serait menacé.

Je vous prie, Monsieur le marquis, d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus dévoués. (Signé) CRUVEILHIER.

Paris, le 15 janvier 1853.

Le « mauvais café ».

Tout le monde en parle, et l'on en ignore généralement la composition. Cette composition est-elle, du reste, bien uniforme, et le breuvage ainsi désigné est-il le même, par exemple, en Turquie et en Perse, ou dans toute autre contrée asiatique ? En tout cas, voici la formule que nous propose le Dr HÉRAN, dans *la Revue moderne de médecine* :

« Le café turc est fait avec le caféier du Yémen. Après la cuisson, il donne un breuvage d'un blond de miel, très doux à l'œil, tandis que son parfum exquis, rappelant un peu l'iris, fait les délices de l'odorat. Offert au naturel, sans le mélange de plantes étrangères, ce café turc est réellement de l'ambroisie. Pour les jeunes Orientales, il n'existe pas de régal plus voluptueux que de humer la liqueur divine, tout en fumant des cigarettes de Stamboul. Tel que Dieu l'a fait naître, il est la joie des femmes du Harem. Mais quand on doit le servir aux gens dont on veut se débarrasser courtoisement, en leur procurant une mort rapide et agréable, on y ajoute pendant la cuisson, — le café turc n'est pas filtré, — des extraits de rhus, de bryone, de gratiole, d anémone, et aussi d'aconit et de cévadille. Ces deux substances (1), — la dernière surtout qui donne la vératrine, — doivent constituer la base du « mauvais café » bien conditionné »

L'esprit de nos pères.

On sait qu'avant M. Sardou, Alexandre Dumas père avait mis l'Inquisition à la scène, dans sa pièce d'*Urbain Grandier*.

A ce sujet, on n'a pas rappelé un mot, qui méritait d'être exhumé.

Le soir de la première d'*Urbain Grandier*, — pièce dans laquelle, soit dit en passant, la vérité et les caractères historiques sont outrageusement falsifiés, — Mme Person disait, en parlant d'Alexandre Dumas :

— Il est si vaniteux, qu'il serait homme à monter derrière son carrosse, *pour faire croire qu'il a un nègre !*

N'est-ce pas joli ?

(1) L'ellébore et les daphnés entrent aussi pour beaucoup dans la confection des poisons en Turquie ; les bohémiennes, très expertes dans tous ces secrets importés d'Égypte, vont chercher leurs plantes, parmi lesquelles il faut citer encore la colchique, à certaines époques de la lune. Elles s'entendent à merveille à préparer avec ces sucs d'herbes toute la gamme des poisons ; il en est de lents et de foudroyants, suivant le désir de l'acheteur, — de l'acheteuse en général. Les grands se font minutieusement renseigner sur toute cette toxicologie occulte.

©BIUM

Gavarni et les Médecins



Gavarni del.
1801-1876

CONSULTATION

(Extrait de *la Parisienne par l'image*, L. Baschet, éd.)

©BIUM

Les Médecins de Daumier





Robert Macaire Médecin.

(Collection du Dr Vimont.)

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Diagnostic à distance. Le docteur Gieurre, de retour d'un voyage au Maroc, où il était allé porter des soins au prétendant malade, a fait d'intéressantes déclarations sur son voyage.

Le prétendant campait à Taza, où le docteur Gieurre parvint après de pénibles marches, par un temps épouvantable.

Le docteur s'exprime ainsi : « En ma qualité de médecin « roumi », je n'ai pas pu être admis auprès du prétendant, qui ne possédait que la chambre où il était alité et où se tenaient également ses femmes. C'est donc sur les indications qui m'ont été données par le grand-vizir, que j'ai établi mon diagnostic, lequel concluait à des fièvres intermittentes et à des rhumatismes. J'ordonnai un traitement en conséquence, et j'en attendis les effets, qui se manifestèrent heureusement, car au bout de six jours le malade était guéri. » (*Le Petit Parisien.*)

Les Médecins attachés d'ambassade. M. Constantino Herdocia, attaché à la légation de Nicaragua, à Paris, vient de passer sa thèse de docteur en médecine. (*Gazette médicale de Paris.*)

Un ambassadeur docteur en médecine. Le ministre des Etats-Unis en Corée est le Dr Horace Newton Allen, anciennement à Delaware (Ohio).

Il y a vingt ans, immédiatement après qu'il eut pris ses grades au Collège médical de Cincinnati, il était nommé, par le bureau presbytérien des Missions, médecin des Missions, à Pékin. Il resta en Chine un an ; de là il se rendit à Séoul. Il réussit à gagner les faveurs de la Cour, en traitant avec succès l'un des princes.

Lorsque la légation de Corée fut établie aux Etats-Unis, en 1888, le Dr Allen l'accompagna à Washington, où il resta deux ans.

En 1893, il retourna de nouveau aux Etats-Unis; en 1894, il était nommé secrétaire de la légation des Etats-Unis à Séoul ; enfin, en 1897, il devenait ministre.

(*The British med. journ.*, trad. par *la Chronique.*)

Les médecins militaires au concours hippique. Au concours hippique de Bordeaux et du Sud-Ouest, le corps de santé a brillé.

Larynx, le cheval de M. le médecin-major de 2e cl. Capillery, du 15e dragons, monté par un lieutenant de ce régiment, a eu plusieurs flots de ruban. *Email*, le cheval de M. le médecin aide-major Vennat, du 10e hussards (de Bordeaux), *monté par son propriétaire*, a eu, *sur trois épreuves : deux prix* et *un flot*.

Ajoutons que M. Vennat, très bon cavalier, est un médecin très instruit, faisant des communications aux Sociétés savantes de Bordeaux, présentant des mémoires pour les concours académiques, etc. Ce qui prouve une fois de plus qu'on peut être bon cavalier et bon médecin. (*Le Caducée.*)

©BIUM

PETITS RENSEIGNEMENTS

Hommage au professeur Bouchard.

Le 20 février, à 10 heures du matin, à la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, les élèves et anciens élèves de M. le professeur Bouchard offraient au maître une médaille de Chaplain, en témoignage d'admiration et de gratitude.

Tour à tour, MM. Landouzy, Legendre, Mayet, Debove, Ali bey, ce dernier au nom de la Société de médecine du Caire, Gley, au nom de la *Société de Biologie*, Albert Gaudry, au nom de l'Institut, prirent successivement la parole. Enfin, après une allocution de M. Liard, et la remise de la médaille par le ministre, le maître répondit en remerciant en termes émus ses admirateurs et ses amis (1).

Un restaurant sans alcool.

M. et Mme Legain, secondés par M. Michel Peter, homme de lettres, ont pris l'initiative de créer, grâce à une libéralité posthume du baron Ad. de Rothschild, un restaurant *sans alcool*, « La Source », où l'on mange « bien et à bon marché » et qui constitue surtout un « home collectif », où l'agréable se trouve réuni à l'utile.

Cette œuvre, éminemment philanthropique, a été inaugurée, sous la présidence du Directeur de l'Assistance publique, M. Mesureur, le dimanche 6 mars ; son siège est 99, avenue Ledru-Rollin.

La monnaie de nickel et l'hygiène.

Une réforme, sur laquelle le Sénat va être appelé à statuer, c'est la transformation de la monnaie de nickel.

On se plaint universellement que la pièce de vingt-cinq centimes se prête aux confusions les plus fâcheuses : à moins d'avoir la sûreté de main d'un essayeur des monnaies, on est constamment exposé à recevoir ces jetons astucieux en guise de pièces de vingt sous.

Sur la proposition de M. Gaston Menier, la Chambre a émis le vœu qu'à l'avenir la monnaie de nickel revêtit une forme moins perfide. On s'est prononcé pour la coupe polygonale, contre les partisans de la pièce trouée, que de terrifiants hygiénistes s'acharnaient à représenter comme un péril national.

(*Le Journal.*)

---

(1) Nous avons personnellement regretté que des circonstances impérieuses nous aient empêché de participer à cette fête de la science et de l'amitié. Nous avons gardé un souvenir trop reconnaissant de la bienveillance que voulut bien nous témoigner, pendant que nous étions son interne en pharmacie, M. le professeur Bouchard, pour n'avoir pas participé, de cœur, à la glorieuse manifestation dont notre éminent maître vient d'être l'objet.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Un portrait à rechercher : Du Verney. — Un de vos lecteurs, collectionneur de portraits de médecins, possédera it-il et voudrait-il me communiquer un portrait quelconque (gravu re, vignette, etc.), représentant G. J. P. du Verney, le grand anatomiste qui, sous Louis XIV, donnait des leçons d'anatomie au Dauphin et qui a été, en 1679, nommé à la chaire d'anatomie du Jardin royal, le Jardin des Plantes actuel ? Un comité est en voie de formation, pour élever une statue à notre grand ancêtre, et le statuaire n'a aucun document pour le guider.

A. Guinard.

La fièvre quarte de Bayard. — Je désire des renseignements sur « Bayard et la fièvre quarte dont il fut atteint pendant presque toute sa vie. » Je demande si, dans l'un des ouvrages du docteur Cabanès (1), il est question du chevalier sans peur et sans reproche, et de ses fièvres quartaines. Sinon, le Dr Cabanès voudra me permettre de m'adresser à sa compétence, pour savoir où et comment me documenter à cet égard Je possède le livre : *Histoire de Pierre Terrail, dit le chevalier Bayard sans peur et sans reproche,* par M. Guyard de Berville, à Lyon, chez Bernuset, grande rue Mercière, mdcc lxxx vi, mais il n'y a que des allusions à la fièvre de Bayard, pas de documents précis.

Dr P. Minguet.

Médecins sténographes. — Connaît-on tous les médecins qui savent et pratiquent ou ont pratiqué la sténographie ? Défunt Prengrueber, chirurgien des hôpitaux et sténographe du Sénat, est un exemple mémorable du cumul de ces deux fonctions. Mais il y a bien d'autres de nos confrères qui sont également d'excellents sténographes, quoique moins connus : ainsi Terrien, aujourd'hui ophthalmologiste, fut sténographe parlementaire ; Aviragnet, le médecin des hôpitaux, est un parfait sténographe ; enfin le Dr Laporte, dont on connaît la lamentable odyssée, est très fort en sténographie. Le Dr Doré enseigne aussi la sténographie ; le Dr Archambaud l'a longtemps pratiquée, etc.

En dehors des avantages matériels qu'on en peut retirer, l'étude de la sténographie est très profitable au développement de l'esprit de méthode et perfectionne toutes les sciences dont on s'occupe.

Il serait intéressant de recueillir la liste de tous les médecins

(1) Nous n'avons parlé de Bayard dans aucun de nos ouvrages. Nous soumettons donc la question à nos érudits collaborateurs.

©BIUM

plus ou moins sténographes et de rechercher quel lien peut exister entre la culture de cet art et le développement des autres qualités du praticien. Donc, que toutes les personnes qui auraient de nouveaux renseignements à donner sur ce sujet, veuillent bien les communiquer à la *Chronique*.

S.

Le chapitre de l'oreille. — Vous avez ouvert jadis, dans les colonnes de la *Chronique*, un questionnaire sur le nez, questionnaire qui provoqua des réponses fort intéressantes et dans lesquelles j'ai largement puisé, lorsque je fis une conférence humoristique sur l'appendice nasal.

J'ai déjà fait quelques recherches sur l'oreille, au point de vue *para-médical*, artistique, etc. Je viens vous demander si vous ne voudriez pas ouvrir un questionnaire semblable sur ce dernier sujet, dans votre si intéressant journal.

Je vous envoie aujourd'hui, pour commencer la série, une pièce de vers, qui a été trouvée par mon confrère et ami le Dr Pillement, dans le *Journal de Nancy* de 1779.

Je serai très heureux si nos confrères trouvent, de leur côté, des documents inédits.

A. Raoult (Nancy).

Voici la pièce qui nous a été adressée par notre collaborateur :

Enigme.

Nous naissons deux à deux, toujours d'égale taille.
Nous baissons, nous dressons alternativement
Le pavillon selon le vent.
Voulez-vous que l'on vous détaille
Savamment ce que nous avons ?
Vestibule très remarquable,
Rampe d'escalier admirable,
Tournée ainsi que tout limaçon ;
Un aqueduc, une nacelle,
Deux fenêtres donnant
Sur un dédale très savant.
Sans voler, nous avons une aile.
Nos instruments sont : un marteau,
Une enclume, un tambour, une conque sonore,
Un étrier. Que vous dirai-je encore ?
A la porte : un portier, dont le nom n'est pas beau
(C'est *Hircus* qu'on le nomme),
Perpétuellement se tient.
Rien plus que nous n'est nécessaire à l'homme,
Car sans nous, il ne saurait rien.
Rois, ne nous prêtez pas à des hommes perfides.
Jeunesse, prêtez-nous à des maîtres rigides,
Qui puissent nous conduire au bien.

(*Journal de Nancy*, 1779, nº VII, p. 156.)

©BIUM

Réponses

Microbophobie (X, 544). — La maison en verre, dont vous avez parlé, d'après le *Journal médical de Philadalphie*, je l'ai contemplée et j'ai même assisté à sa construction : elle n'existe plus. C'est bien là le propre de nos confrères américains d'annoncer l'existence d'un édifice quelque dix ans après son édification et précisément au moment où il est détruit.

La maison en verre du microbophobique docteur hollandais (dont vous ne citez pas le nom) est celle que le Dr Van der Heyden, mon excellent confrère de Yokohama, fit construire, dans un terrain vague situé sur la colline (Bluff) qui domine la ville, derrière l'hôpital général. Je puis vous donner quelques détails à ce sujet, le Dr Van der Heyden ayant été mon collègue direct, et il vaut la peine qu'on en parle, car c'est bien un des plus grands originaux que j'aie jamais rencontrés dans mes pérégrinations autour du monde.

Hollandais, le Dr Van der Heyden fut engagé par les Japonais, comme professeur de médecine, il y a quelque vingt ans. C'est un clinicien distingué, polyglotte : il parle japonais, allemand, anglais, italien et volapuck. Il a fait imprimer à ses frais le premier et le *seul* dictionnaire volapuck-japonais qui existe. Il est musicien et même compositeur. Il joue du piano et est de première force sur le violon. Il dessine avec goût et il est venu passer un an à l'Institut Pasteur, pour se perfectionner en microbiologie. Opérateur distingué, il ne recule devant aucune grande opération.

Vous voyez d'ici que l'architecte de la maison en verre mérite une place dans la galerie des confrères qui sortent de la moyenne des praticiens.

C'est lui qui a dressé le plan de la fameuse maison : elle n'a pas d'ouvertures — et partant, pas de fenêtres fermant à l'émeri — comme l'indique le journal dont vous tirez le renseignement. Elle n'a pas de porte. On y pénètre par un souterrain qui aboutit au sous-sol. Les parois sont doubles et un courant d'eau chaude ou froide permet à volonté d'y établir une température constante.

Toutes les parois sont en briques de verre creuses.

Une fois construite, mon confrère, d'abord très enthousiasmé, qui, chaque matin, venait voir les progrès de l'édifice, s'aperçut qu'elle était inhabitable. L'obscurité, due au peu de translucidité du verre trop épais, ne permettait pas d'y lire un journal en plein jour. Mais mon original confrère se déclara satisfait. « J'aurais été très malheureux, me dit-il, si je n'avais pas réalisé cette fantaisie. » Et depuis, il ne s'occupa plus de la maison en verre, qui tombe en ruines.

Voilà l'histoire de la maison en verre hygiénique, à température constante et à *l'abri de tout microbe*. Elle a coûté plusieurs milliers de dollars à mon original confrère, qui, du reste, en avait déjà dépensé beaucoup d'autres en entreprises du même genre, pour la plus grande satisfaction de ses utopies.

Je serais heureux si vous adressiez le numéro de la *Chronique* où paraîtront ces lignes à mon excellent ami le Dr Van der Heyden.

©BIUM

à Yokohama (Japon), car il y trouverait le témoignage de mon bon souvenir, au temps ou j'étais, comme lui, japonais, wagnérien, chirurgien et « cytoien du monde ». Seulement lui l'est resté et j'ai évolué, en gardant de lui le meilleur souvenir. Je suis sûr qu'il lirait la *Chronique* avec intérêt et en deviendrait un précieux collaborateur.

Dr MICHAUT.

P. S.— Le Dr Van der Heyden était, il y a douze ans, microbophobe — je doute qu'il le soit resté, car son puissant esprit aime le changement — mais, au mois d'août 1903, j'ai vu un client du professeur Déjerine, un confrère de province, qui était réellement malade de microbophobie. Si ces lignes tombent sous ses yeux et qu'il soit guéri, je lui rappelle la promesse qu'il m'a faite de m'envoyer son auto-observation. Dr M.

Un genre de suicide qui paraît rare (IX, 781 ; X, 550). — Sous ce titre, dans le n° du 15 août 1903, notre distingué confrère, le Dr Michaut, relatant un cas tiré de Valère Maxime, discute ce cas et se demande très justement si la mort par auto-asphyxie, c'est-à-dire par simple suspension volontaire de la respiration, est possible. Avec raison il estime qu'il faudrait déployer une singulière dose d'énergie.

Théoriquement, l'aventure n'est pas impossible, encore que je ne connaisse aucun fait de ce genre dans la littérature médicale, même psychiatrique ; mais, pratiquement, je crois le nœud vital doué d'une énergie trop considérable, pour ne pas résister aux inhibitions volontaires, même les plus impérieuses. J'en juge par le fait suivant, que j'ai observé dans mon service de Ville-Evrard : il s'agit d'un de ces cas de mélancolie anxieuse, où le suicide s'accomplit en vertu d'une volonté parfois stupéfiante.

Pendant huit jours, sans désemparer, j'ai pu voir le malade en question, que l'on gardait nuit et jour pour éviter un accident, recourir à l'auto-asphyxie, pour satisfaire son besoin morbide de mourir. Je n'ai jamais vu de tableau plus dramatique, qui tenait tout le service en haleine, dans l'attente d'un accident inusité contre lequel on se sentait peut-être désarmé. Du matin au soir, le malheureux n'était occupé qu'à suspendre sa respiration, et maintes fois on a pu croire que l'asphyxie allait tuer le bulbe. Pour montrer à quel point le malade y mettait de l'énergie, je dirai qu'au bout de huit jours, le visage était complètement œdématié et marbré par stase veineuse. Bien plus, la peau était piquetée par une infinité de petites hémorrhagies capillaires, genre d'apoplexie comme on en observe parfois, au cours des attaques répétées d'épilepsie.

Malgré ces efforts surhumains et dont on ne saurait contester la suprême violence, le malade a dû céder. Il vit encore.

Si j'en juge par l'aspect métamorphosé du malade, tout bouffi et couperosé, ce ne serait pas encore là le genre de mort désiré par les esthètes épris de suicide, auxquels M. Michaut faisait allusion

Un autre genre de mort volontaire, analogue au suicide par section de la langue, dont parle encore M. Michaut, est le suivant, que j'ai observé dans mon service. Il dénote aussi une certaine originalité et une rare force de caractère. Un jeune mélancolique, laissé

©BIUM

imprudemment seul par ses gardiens, s'est étendu sur son lit et, à l'aide d'un minuscule morceau de verre, s'est ouvert avec lenteur et très systématiquement l'artère sous-clavière droite, dont il connaissait bien l'emplacement.

Il y a, dans ce cas de suicide, un certain dilettantisme. Le malade, artiste peintre, avait une grande originalité ; il a peut-être voulu se singulariser. Il aurait pu, en effet, étant seul, choisir un genre de mort plus simple, moins douloureux et plus rapide.

Dr Legrain (Ville-Evrard).

Les Vierges noires (IX, 290, 502, 544). — A propos des différents articles parus dans la *Chronique médicale*, relativement aux « Vierges noires », permettez-moi de vous en signaler une, dont je crois pouvoir dire qu'il n'a pas encore été fait mention. Si vous avez l'occasion de venir à Saint-Malo, vous pourrez voir, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, une Vierge noire connue sous le vocable : *Notre-Dame de Bonne Délivrance*. Cette statue est la reproduction exacte de la Vierge noire en pierre qui se trouve à Paris, rue de Sèvres, 27, chez les Religieuses Hospitalières de Saint Thomas de Villeneuve Ce sont, d'ailleurs, des religieuses de cette Congrégation qui desservent l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo. Si vous désirez de plus amples renseignements, relativement à la Vierge en question, je ne saurais trop vous conseiller de vous reporter à un petit ouvrage, édité à Paris en 1865, chez E. Thussot, 26, rue Racine, et intitulé : « Histoire de la Statue miraculeuse de Notre-Dame de Bonne Délivrance ». Vous pourrez encore trouver cet opuscule chez les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, rue de Sèvres, 27.

Dr Maigné (Saint-Servan).

— Je puis vous indiquer une « Vierge noire » qui n'a pas encore été, je crois, citée par la *Chronique*. Elle existe dans l'église du monastère de Montserrat, près Barcelone ; elle est l'objet d'une grande vénération de la part des Catalans espagnols. Ce monastère, du reste, a toujours joué un rôle assez important dans les soulèvements insurrectionnels de la Catalogne, en particulier pendant l'occupation française.

Dr Imbert (Montpellier).

— C'est aujourd'hui seulement (25 septembre 1902) que je puis prendre connaissance du n° du 15 août de votre intéressante et érudite *Chronique médicale* où, à propos de vos sagaces recherches sur les « Vierges noires », figurent, à la page 546, mon nom et l'annonce d'un de mes ouvrages.

Le docteur P. Méplain a la bonté de signaler ma brochure sur « la Vierge noire miraculeuse de la cathédrale de Moulins ». Je me permets de vous adresser ce travail, qui renferme, aux pages 43, 44, 45, une explication de la couleur de nombreuses madones qui paraissent intéresser vos lecteurs.

La solution du problème est, pour moi, uniquement dans le symbolisme si puissant à l'époque où les madones ont commencé à recevoir cette teinte brune et noire.

Les artistes religieux, alors soumis absolument aux inspirations de l'Eglise, couvraient le visage de la Vierge et de son Fils de noir, comme la liturgie couvrait les épaules de ses prêtres

©BIUM

d'ornements noirs, pour exprimer la même idée : la souffrance, la douleur. C'était fort convenable, pour celle qui fut associée aux

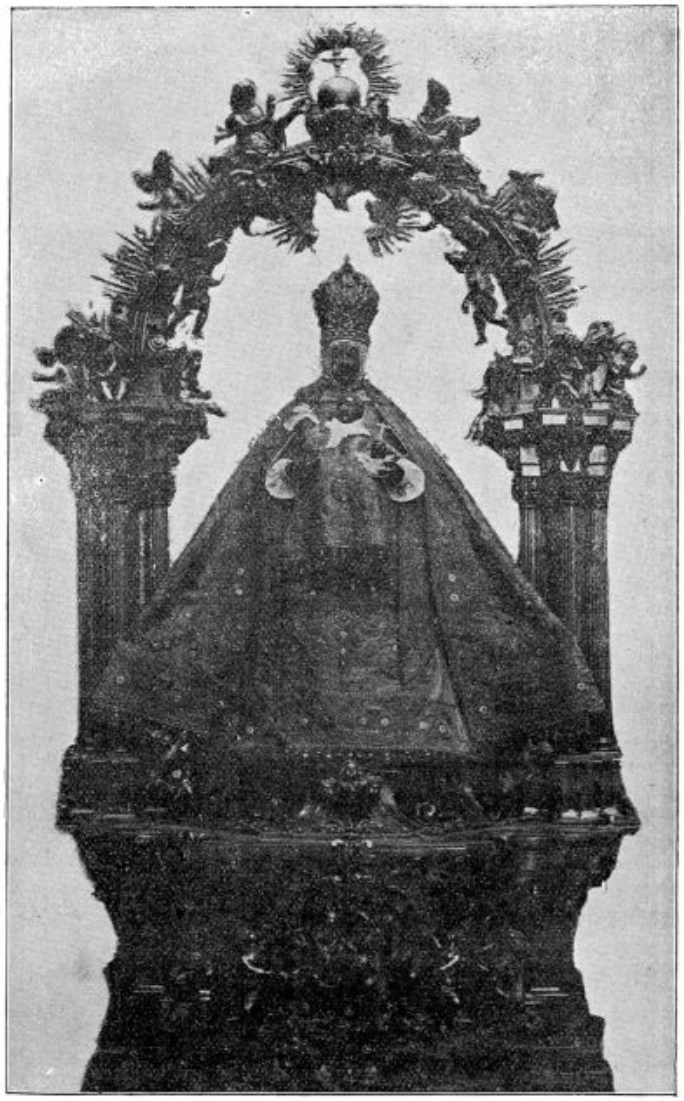

VIERGE NOIRE DE TOLÈDE

souffrances du Rédempteur mort sur la croix et qui, la plus grande souffrante de l'humanité après Jésus, a mérité d'être appelée la Mère des douleurs et la Mère des martyrs. D'ailleurs,

©BIUM

l'étude du sens renfermé dans le texte *Nigra sum* me paraît confirmer pleinement cette explication.

Ce serait pour moi une bonne fortune que d'avoir votre appréciation et celle de vos lecteurs sur une explication que j'ai vu depuis accepter par des auteurs qui se sont occupés de cette question, en particulier par Huysmans, qui a bien voulu, dans une lettre particulière, me dire la trouver ingénieuse.

Je vous autorise bien volontiers à publier cette explication, que j'aimerais voir discuter par vos doctes correspondants ; et si vous le permettez, je défendrai mon sentiment par de nouvelles preuves, qui peuvent s'ajouter à celles que j'ai données dans mon livre.

Quant à la spirituelle boutade de votre *Nota bene*, je n'aurai



VIERGE NOIRE DE CLERMONT-FERRAND.

garde de m'en offusquer : il est probable, en effet, que le Manuel que je prépare en ce moment sur l'iconographie à peu près complète de la Vierge ne paraîtra pas « prochainement » dans le sens entendu par les éditeurs ; c'est un travail qui embrasse toutes les manifestations de l'Art se rapportant à la sainte Vierge et relatives à ses mystères et à ses attributs, qui constitue une œuvre trop gigantesque pour être menée hâtivement ; mais j'ai dessein d'en publier bientôt, dans une revue parisienne, un chapitre consacré à une douzaine de statues de la « Vierge ouvrante » assez curieuses d'Europe ; ce qui me permettra de vous citer souvent, pour éviter votre terrible « pilori » et aussi de dire tout l'intérêt que je porte à vos investigations scientifico-religieuses, ce qui me conciliera peut-être votre indulgence.

Abbé Joseph CLÉMENT.

©BIUM

— Nous avons rapporté de Tolède la photographie de la Vierge noire qui se trouve dans la cathédrale de cette ville, et c'est cette photographie que nous reproduisons ci-dessus. Il n'en est pas question dans le *Voyage en Espagne* de Théophile Gautier; à peine Joanne lui consacre-t-il quelques lignes, dans son *Guide*. Peut-être trouverait-on plus de détails dans le Baedeker, que nous n'avons pas eu le loisir de consulter.

Le Dr de Lada Noskowski (de Marseille) nous a adressé l'image de la Vierge noire de Czestochowska (Pologne), en faisant des vœux, ajoute-t-il très aimablement, pour « qu'elle vous octroie santé, bonheur et prospérité, et procure à la *Chronique* les plus larges moyens d'existence et d'agrandissement ». Nous dirons, à notre tour, pour rester dans la note : *Amen*.

R.

Les médecins et la musique (X, 223). — A propos des médecins et de la musique, avez-vous parlé de Cusco, chirurgien de l'ancien Hôtel-Dieu de Paris ?

Si je ne me trompe (ce souvenir aurait besoin de vérification), il avait composé une opérette, qui fut jouée sur un petit théâtre de Paris, vers les années 1875 à 1878, sans succès d'ailleurs. La critique n'avait pas été tendre pour lui.

Encore une fois, il faut voir dans ce souvenir une simple indication pour des recherches plus précises — si cela vous intéresse.

Dr Nohaucf.

— Le Dr Hamonic, qui s'est toujours occupé de musique, doit être documenté à ce sujet.

Le Dr Desprès était un ténor remarquable.

Le Professeur Piorry était connu comme violoniste de première force.

Le Professeur Jaccoud a donné des leçons de violon et de piano.

Le chirurgien Cusco a commis un opéra comique (*Les Filles du Doge*, je crois), etc., etc.

Dr Mathot.

Les différents noms du lavement (X, 91). — Aux réponses (*Chronique* du 1er février 1903), se trouve une note sur les *différents noms du lavement*. Je n'en ai pas à fournir. Mais, à propos de lavement, je serais, et j'ai toujours été désireux de savoir, moi qui ne suis pas docteur, si cette question d'école, au moyen âge :

An clysterium frangat jejunum ?

est restée en l'état, ou bien, si elle a, depuis, reçu quelque solution affirmative ou négative.

A.-J

Les médecins fusillés pendant la guerre (X, 300). — Moi, Georges Bougon, âgé de 23 ans alors, ayant 12 inscriptions, chirurgien aide-major de 1re classe au 1er bataillon des voltigeurs mobilisés du Nord, traversant les lignes prussiennes, le surlendemain de la bataille de Saint-Quentin, au Cateau-Cambrésis, j'ai été conduit, pendant un trajet de 25 à 28 pas, au Cateau-Cambrésis, par un commandant prussien à cheval, avec une escorte de 12 ou 16 fan-

©BIUM

tassins armés, pour être fusillé avec mon ordonnance Le Riche, âgé de 29 ans ; alors que, l'un et l'autre, nous portions des brassards timbrés de la convention de Genève, et mon compagnon, le sac d'ambulance au dos, avec une grande croix rouge sur fond blanc, *et des papiers en règle, signés par le Dr Testelin, le président de la Défense nationale des 3 départements du Nord envahis* (Nord, Somme et Pas-de-Calais), pour aller à Saint-Quentin. Nous n'avons dû notre salut, au dernier moment, *quelques mètres avant d'arriver au mur où nous devions être fusillés*, qu'à un officier polonais, qui me remit sa carte, et me fit conduire à Saint-Quentin, *dans une voiture à 4 chevaux, escortée de 2 uhlans, pour réparer l'outrage qui nous avait été fait.* Je suis prêt à entrer dans les détails les plus minutieux à ce sujet, si cela peut intéresser vos lecteurs. Dr Bougon.

Médecins mystificateurs et mystifiés (IX ; X, 236, 662). — Puisque aucun lecteur n'a parlé de la mystification d'Esquirol, rapportée dans les cliniques de Trousseau, article *Epilepsie*, tome II, page 5, (1862), je répare l'oubli :

« Esquirol croyait que ceux qui simulaient des attaques d'épilepsie, même connaissant parfaitement la maladie, n'y parviendraient pas complètement. Il y fut cependant trompé, et voici dans quelles circonstances. Un jour, après sa visite à la maison de Charenton, nous nous entretenions de ce sujet avec M. Calmeil et lui. Tout à coup, M. Calmeil tomba sur le tapis dans de violentes convulsions. Esquirol, après un instant d'examen, se tourne de mon côté et me dit : « Le pauvre garçon, il est épileptique ! » A peine avait-il achevé sa phrase, que M. Calmeil était debout, lui demandant s'il croyait encore qu'il fût impossible de simuler l'épilepsie. Dr Laroulandie.

— C'était en 1869 à Necker. Le Dr Lasegue, mon maître à cette époque, « coupait », comme feu Briquet, dans les hystériques. Sa salle de femmes à Necker comptait bien 25 hystériques sur 30 malades. Une d'elles, nommée Eugénie, grosse blonde parisienne, aux cheveux crépus, était remarquablement intelligente. Atteinte d'une contracture des muscles postérieurs de la jambe et de la cuisse, c'était à son lit que nous nous réunissions tous, en attendant le chef. Elle avait la garde de nos tabliers, nous fabriquait de belles pelotes à épingles ; à quelques-uns même elle faisait des cravates.

Outre l'affection précitée, Eugénie offrait des signes d'hystéro-épilepsie, comme disait Lasegue, avec des crises convulsives, dans lesquelles elle perdait ou ne perdait pas connaissance ; mais à côté de crises vraies, combien d'autres simulées, et elle en convenait facilement avec moi. Ces crises, Lasegue les faisait naître, en comprimant fortement avec la main l'ovaire droit ou gauche, je ne sais plus lequel, et de temps en temps, il se payait cette petite scène, qui s'accompagnait de mouvements désordonnés des membres supérieurs et inférieurs, de mouvements alternatifs du bassin en avant et en arrière, avec cris aigus ou plaintifs. Le chef, après l'avoir considérée un instant, partait en riant, pinçant les lèvres, et continuait sa visite.

Un matin, deux médecins aliénistes anglais arrivèrent avec Lasegue. En entrant dans la salle, à gauche, lit n° 50, le dernier par

©BIUM

conséquent, Eugénie était assise sur son lit. coiffée d'un joli petit bonnet de tulle... Avant de commencer la visite, le patron se tourna vers elle, en disant aux confrères, de sa voix lente, basse et nasillarde habituelle : « Je vous montrerai tout à l'heure cette malade, très intéressante..., atteinte d'hystéro-épilepsie..., avec contracture des muscles de la région postérieure du membre inférieur droit... On peut chez elle produire à volonté des crises hystériques, en pesant avec la main sur l'ovaire droit... » Et la visite commença, en donnant des explications à ces messieurs, sur chaque malade.

Un de mes amis, très farceur, se détacha de nous à ce moment, et arrivé au lit d'Eugénie, il lui dit simplement, façon de blaguer : « Quand, tout à l'heure, le père Lasegue t'appuiera sur le ventre, empoigne-le par le cou et l'attirant sur ta poitrine, dis-lui : je t'aime, je t'aime, mon petit père Lasegue... »

Bien entendu, mon ami ne supposait pas qu'Eugénie aurait pareille audace. On ne parlait pas à cette époque de suggestion.

Lorsque Lasegue arriva à son lit, il fit comme il en avait l'habitude : il appuya ses deux mains sur le bord du lit, penchant la tête et le corps en avant, et s'adressant à nos deux gentlemen : « Voyez, » dit-il ! et en même temps que sa main touchait le ventre de la jeune fille, à peine s'il eut seulement le temps d'avoir pris contact avec les parois abdominales, il était happé par deux bras de fer, enroulés autour de son cou, qui l'attiraient sur la poitrine... Eugénie l'embrassait, sur le crâne, sur l'oreille, partout où elle pouvait, en lui criant, dans une véritable extase : Je t'aime,... je t'aime... ah ! que je t'aime, mon petit père Lasegue ! Il voulait bien se détacher de cette étreinte puissante, mais plus il essayait de relever la tête, d'agir avec ses bras, plus elle le rabaissait sur elle et l'enveloppait de baisers ! Cela eut une fin sans doute. Toute l'assistance avait envie de rire, mais n'osait, et Lasegue sortit de là brisé, anéanti, demandant, furieux, à la fille de salle une serviette pour s'éponger le visage. Un faux frère (il y en a toujours) dénonça on ne sait comment le coupable, et le lendemain, à la visite, Lasegue le pria de quitter le service pendant un mois.

Quand le pauvre garçon revint, il balbutia des excuses, mais le bonhomme qu'était Lasegue ne le laissa pas s'entortiller dans des paroles qui ne venaient pas : il avait tout oublié, et c'est par une semonce, plus paternelle que méchante, qu'il se vengea de son élève.

Dr WATELET.

Suture intestinale à l'aide de fourmis (XI, 151). — Tous les jours on refait du « Vieux-neuf médical » ; et c'est parfois très aisé ! Exemple : Notre confrère L. BILLON vient de redécouvrir les *fourmis d'Albucasis* (Abul Kasem, écrit il). Or, qu'il jette seulement un coup-d'œil dans un gros livre de TERRIER et Marcel BAUDOUIN, *la Suture intestinale* (Paris, Institut de Bibliographie, 1898, p. 3-4), il y verra que lesdites *fourmis* sont en réalité des *Scarites*, coléoptère pentamère hexapalpe, de la famille des Caralèdes (Type : *Scarites gigas*, figuré), et qu'en réalité ce sont les Hindous qui ont inventé cette première serre-fine naturelle (*Azur Veda de Susruta*).

Marce BAUDOUIN.

©BIUM

Chronique Bibliographique

Dr Lucien Pron. — **Influence de l'estomac sur l'état mental et les fonctions psychiques.** In-16, Rousset, éditeur.

« Dis-moi ce que tu manges, et je te dirai qui tu es, » écrivait Cabanis. C'est cette maxime que le Dr Lucien Pron a développée, à l'aide de nombreux exemples cliniques. Les pages qu'il consacre à cette étude présentent un réel intérêt. Il examine tour à tour l'influence, sur le caractère, des différents régimes alimentaires, puis les complications psychiques et mentales des dyspepsies. Notre confrère s'est souvenu de la fable *les Membres et l'Estomac*, mais le médecin ne se contente pas de fables, il lui faut asseoir son jugement sur des observations précises ; par ces observations, M. Pron complète le célèbre apologue de notre grand La Fontaine, — clinicien à sa façon.

Pierre Bonnier. — **Le Sens des attitudes.** Un vol. in-8°. C. Naud, éditeur.

La psychologie pure emprunte de jour en jour aux sciences médicales ses éléments constitutifs. M. Bonnier, dans sa nouvelle dissertation psycho-physiologique, décrit un sixième sens, le sens des attitudes, lequel fournit à la perception cérébrale les sensations musculaires, celles de l'orientation, etc. Pages très curieuses, originales, et qui constituent une bonne contribution à cette question tant controversée, en philosophie, de la notion de l'espace.

Dr J. Laumonier. — **Hygiène de l'alimentation. — Les nouveaux traitements.** 2 vol. in-16. Félix Alcan, éditeur.

Le Dr Laumonier est un excellent vulgarisateur. Son traité sur l'hygiène de l'alimentation, bien présenté, très complet, résume de façon claire les données actuelles sur cette question, données qui reposent sur des bases certaines, c'est-à-dire sur la physiologie. On sait le rôle important que joue l'alimentation dans la pathogénie de nombreuses affections. Si chacun s'alimentait suivant ses besoins, suivant son tempérament, suivant les combustions nécessitées par sa vie sociale, si chacun, en un mot, s'astreignait à une hygiène individuelle, la morbidité diminuerait rapidement. Le livre de M. Laumonier est à mettre entre toutes les mains, en souhaitant que ses prescriptions soient exécutées à la lettre par des lecteurs enfin convaincus.

Son second volume s'adresse plus spécialement au praticien. C'est la revue générale des nouveautés thérapeutiques, et Dieu sait si elles germent rapidement aujourd'hui ; leur vogue ne le cède en rien, du reste, au discrédit qui ne tarde pas à les atteindre, quelque temps après leur apogée. « Hâtez-vous de prendre un remède pendant qu'il guérit encore », disait-on autrefois. Le mot est toujours vrai.

M. Laumonier, qui s'est spécialement consacré à la thérapeutique, a écrit un livre très documenté, impartial et utile. Les confrères l'accueilleront, sans nul doute, avec faveur.

©BIUM

Dr Foveau de Courmelles. — **L'Année électrique.** Un vol. in-16. Béranger, édit.

Notre confrère le Dr Foveau de Courmelles, dont on connaît l'esprit avisé, continue, dans sa revue l'*Année électrique*, à vulgariser les plus récentes applications de l'électricité : télégraphie sans fils, électrothérapie, photothérapie, etc. Le nouveau volume qu'il publie aujourd'hui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui désirent se tenir au courant des progrès incessants réalisés dans cette voie.

Dr Julien Noir. — **L'ancienne Faculté de Médecine de la rue de la Bûcherie.** Brochure in-16, aux bureaux du *Progrès médical*.

Bonne contribution à l'histoire de notre vieille Faculté. L'auteur conclut en formant le vœu que la Ville voudra restaurer ce « glorieux vestige du passé ». Mais, hélas ! nos édiles n'ont-ils pas pour le quart d'heure d'autres soucis plus absorbants ?

Henry Bordeaux. — **Le Lac noir.** Un vol. in-16. Fontemoing, éditeur.

Encore un roman de sorcellerie, mais, cette fois, de sorcellerie contemporaine. Roman judiciaire également, car on assiste au duel du juge d'instruction et du sorcier criminel, deux mentalités bien différentes, aux prises l'une avec l'autre, celle du magistrat moderne et celle du coupable, en qui revit l'âme d'un Gilles de Rais.

M. Henry Bordeaux est un styliste impeccable, et sa phrase, classique et imagée, forme une parure précieuse à l'intrigue émouvante et adroite.

Heureux écrivain, qui nous réconcilie avec les drames judiciaires, généralement indigestes et plats !

Henri Demesse. — **Les Vices de M. Benoît.** Un vol. in-16. Librairie Molière.

Ah ! certes oui, M. Benoît est un vicieux. Oyez plutôt : il est marié et impose à sa femme sa maîtresse, la Rousse, une espèce de Rabouilleuse, digne fille de l'héroïne de Balzac. Sa femme meurt. Le jour de l'enterrement, il installe la Rousse chez lui. De cette union libre naît une fille, qui grandit, élevée à Paris. Lorsqu'elle atteint l'âge nubile, son père l'installe près de lui, dans un home somptueux. Mais M. Benoît ne tarde pas à devenir amoureux de sa fille. Il lui propose le mariage, possible puisqu'il n'y a pas eu de reconnaissance légale. La fille accepte, pour ne pas être frustrée de l'héritage du vieux. Le mariage se conclut, mais la Rousse veille, et le soir des noces, venge la morale outragée par ces mots : « Tu ne coucheras pas avec ta fille », qu'elle accompagne d'un coup de couteau dans le ventre de M. Benoît.

Ce que l'auteur ne dit pas, c'est que la rousse (avec un petit *r*) viendra coffrer la maîtresse homicide.

Tout cela, pour prouver que la recherche de la paternité aurait du bon. Je n'en disconviens pas ; mais M. Demesse n'aurait-il pu trouver, pour sa thèse, d'exemple un peu moins invraisemblable ?

Les amateurs de brutalité naturaliste et de concision styliste se délecteront à la lecture des *Vices de M. Benoît*.

©BIUM

Auguste Comte. — **Lettres à divers,** Ire et IIe partie, 2 vol. in-8. Fonds typographique de l'exécution testamentaire d'Auguste Comte.

Dans son testament, Auguste Comte imposait à ses disciples le devoir de publier sa correspondance. C'est ce devoir que ceux-ci ont entrepris d'accomplir. Les lettres du fondateur de l'école positiviste inaugurent une phase nouvelle dans l'histoire de cette méthode. Elles datent de la deuxième période de la vie du Maître, au moment où, ayant assis les bases de sa philosophie positive, il essayait d'en tirer la religion nouvelle de l'Humanité.

Dans sa correspondance, Auguste Comte apparaît sinon comme un modeste, du moins comme un sincère, absolument désintéressé, animé d'un ardent amour de la science.

Signalons, parmi les disciples qui ont préparé cette publication, les Drs Audiffrent et Ernest Delbet, qui ont voué à leur maître un culte pieux.

Laclos. — **Les Liaisons dangereuses**. Un vol. in-16. Société du Mercure de France.

La librairie du *Mercure de France* publie une édition nouvelle et très soignée du délicieux chef d'œuvre de Laclos, *les Liaisons dangereuses*. Ce roman épistolaire est trop connu et a été l'objet de trop de critiques, pour qu'il soit nécessaire de l'analyser à nouveau. Néanmoins, je ne saurais trop en recommander la lecture aux amateurs de psychologie.

Laclos a été un profond connaisseur du cœur humain. Son héros, le comte de Valmont, est un second don Juan, aussi faux, aussi roué que son aîné, mais combien âpre à la lutte, contre sa victime Mme de Tourvel, qui succombe enfin à ses odieuses machinations. C'est une peinture des mœurs du XVIIIe siècle, a-t-on dit, c'est une erreur: c'est une peinture exacte des mœurs de tous les temps et de tous les pays. En dépit des attaques violentes dont Laclos a été l'objet, on doit le considérer comme un observateur perspicace, un maître analyste, qui a ouvert la voie aux romanciers du XIXe siècle.

Ch. Foley. — **Guilleri Guilloré**. Librairie Fontemoing.

Guilleri Guilloré, le héros de M. Charles Foley, sera aimé des jeunes gens de quinze ans et des jeunes filles sentimentales, qui, sans nul danger pour leur pudeur, pourront se délecter au récit de ses invraisemblables aventures. Ce récit rappelle, en effet, ceux dont on a bercé notre jeunesse : rien n'y manque, traîtres sombres, dévouements sublimes, coups de théâtre inattendus, etc., etc.

L'époque traitée par M. Charles Foley est extrêmement intéressante : c'est le temps des conspirations vendéennes, ourdies par la duchesse de Berry contre le gouvernement de Juillet. Malheureusement on pourrait, sans la moindre difficulté, transporter l'action du livre aussi bien au moyen âge que sous les guerres de religion. C'est dire que la brillante imagination du romancier l'emporte sur son souci de la vérité historique ; sa fiction devient par trop invraisemblable.

Après tout, le roman rocambolesque nous change des « tranches de vie » dont on nous a saturés à merci.

Dr Lucien Nass.

©BIUM

Il Conte di Neipperg. Documenti sulla sua morte, publicati dal Dott. Giovanni CARBONELLI. Torino, Renzo Streglio et Cie, editori. 1903.

Dans cette plaquette, grâce aux documents extraits de la correspondance privée et des manuscrits du docteur Rossi, que possède la bibliothèque de l'Académie royale des sceinces de Turin, l'auteur nous fait suivre l'allure symptomatique de la maladie dont mourut le comte de Neipperg, et les discussions cliniques qu'elle provoqua parmi les différents chefs d'école appelés auprès du malade. Enfin, avec le contrôle de l'autopsie, il en reconstitue le diagnostic : cardiopathie aortique, avec dilatation et athérome de l'aorte.

Envisagée au seul point de vue médical, cette étude est excellente, puisque, par le témoignage de documents sincères autant qu'inédits, le docteur Carbonelli arrive à formuler rétrospectivement un diagnostic d'une rigoureuse exactitude. Mais est-ce suffisant et n'est-on pas en droit d'exiger plus ?

Circonscrit dans les étroites limites d'une question clinique, reflet complaisant des rivalités du temps et de l'endroit, le sujet ainsi compris manque d'ampleur et paraît ne plus présenter qu'un intérêt local. Il méritait mieux que cela. Il eût mieux répondu aux données de l'histoire de la médecine, si l'auteur, comme semblait nous le promettre sa préface, tout en serrant de près le côté pathologique, nous avait permis de jeter un regard, même furtif, sur la vie intime de la cour de Parme. A cet égard, les quelques allusions contenues à la fin de la brochure sont véritablement insuffisantes.

Dr L. RÉGIS.

Dans le prochain numéro paraîtra *la Revue biblio-critique,* par le Dr CABANÈS. Désormais, cette revue sera trimestrielle.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les Vices de M. Benoît, par H. DEMESSE. Paris, librairie Molière, 28, rue Richelieu.

Aphorismes, Boutades et Cris de révolte, par Marc STÉPHANE. Paris, Cabinet du Pamphlétaire, 3, avenue d'Orléans. 1904.

La Santé publique, par H. MONOD. Paris, Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain. 1904.

Indications thérapeutiques des eaux minérales de Royat, par F. BERNARD.

Les archives de l'Assistance publique au Conseil municipal, par Aug. MOLINIER.

La timidité et l'état d'intimidation, par le professeur Xavier FRANCOTTE. Bruxelles, imprimerie Severeyns, 44, Montagne aux Herbes potagères. 1903.

Aperçu panoramique de « Le lit amoureux », par Louis BOURDEL. Publication de *l'Œuvre d'Art international,* Paris, rue de la Tombe-Issoire, 73. 1903.

L'insexuée, roman, par Paul BRU. Paris, Flammarion.

Sulla Terapia ipodermica iodica nella pratica pediatrica ; Elefantiasi graidanza ; Il senso morale infantile, par le Dr Piero TORRETTA. Torino, Renzo, Streglio et Cie. 1903.

©BIUM

Formulaire des médications nouvelles pour 1904, par H. GILLET. Paris, J.-B. Baillière et fils, éditeurs.

Hygiène. — L'hiver en Egypte, par Arist. RIEFFEL. Paris, librairie Schleicher frères et Cie, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères. 1904.

Le Sens des attitudes, par Pierre BONNIER. Paris, Ch. Naud, éditeur. 1904.

Supplique à S. S. le Pape Pie X, pour la réforme des canons en matière de divorce, par PELADAN. Paris, Société du Mercure de France. 1904.

L'Ancienne Faculté de Médecine de la rue de la Bûcherie, par le Dr Julien NOIR. Tiré à part du *Progrès Médical*, du 12 déc. 1903.

Journal des Campagnes du baron Percy, par M. Emile LONGIN. Paris, Librairie Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 8, rue Garancière. 1904.

Nature des diastases, par M. Emmanuel POZZI-ESCOT. Paris, J. Rousset, éditeur, 36 rue Serpente. 1903.

L'énergie chimique primaire de la nature vivante, par le Dr O. LŒRO. Paris, J. Rousset. 1904.

Influence de l'estomac sur l'état mental, par le Dr L. PRON. Paris, J. Rousset, éditeur. 1904.

Les Nouveaux Traitements, par le Dr J. LAUMONIER. Paris, F. Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. 1904.

Hygiène de l'alimentation, par le Dr J. LAUMONIER. Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. 1904.

Vers la Langue internationale, par L. BOLLACK. Paris, aux bureaux de *La Revue*, 12, avenue de l'Opéra. 1903.

L'entéro-colite muco-membraneuse, par le Dr FROUSSARD. Paris, A. Maloine, éditeur, 25, 27, rue de l'Ecole-de Médecine. 1904.

Tortures et tourments des martyrs chrétiens, par Antonio GALLONIO. Paris, Ch. Carrington, libraire-éditeur, 13, faubourg Montmartre. 1904.

Manuel de la Garde-Malade, par Miss Eva LUCKES. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine. 1904.

Les feuilles d'ordonnances, par Ed. DESESQUELLE (tiré à part du *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, nº de déc. 1903), 24, rue de Condé. Paris.

Au temps de Louis XIII, par Louis BATIFFOL. Paris, Calmann-Lévy, éditeurs, 3, rue Auber.

Les Frontières de la maladie, par le Dr J. HÉRICOURT. Paris, Flammarion. 1904.

Deux conflits mémorables: Empiriques et Dogmatiques, la Dispute de l'Antimoine. 2e édition, revue et augmentée, par Emile GILBERT. Paris, Maloine. 1901.

Paris, les anciens quartiers (l'Hôtel-de-Ville, le Châtelet, la Cour Saint-Jacques, Saint-Merri, les Halles, la Place des Victoires), publié sous la direction de M. Georges CAIN. Héliotypies de E. Le Deley, 73, rue Claude-Bernard.

La cure scolaire de la tuberculose pulmonaire à Nice, par le Dr J. MALGAT. Imprimerie du *Petit Niçois*, à Nice. 1903.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 7 1er AVRIL 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Souvenirs d'Extrême-Orient

La médecine à la Cour de Corée.

La Corée — le pays au calme matinal — est brusquement entrée sur la scène de la politique, depuis quelques années. Elle y est entrée, tout à fait à son corps défendant d'ailleurs, arrachée à regret à sa douce torpeur.

On sait encore peu de choses sur ce « Royaume ermite », accroché à l'extrémité nord-est de l'énorme Chine, comme une microscopique verrue ; on sait peu de choses, parce que, jusqu'en 1882, il est resté fermé aux étrangers. Il s'isolait systématiquement du reste du monde. Ce n'était pas l'« isolement superbe » de l'Angleterre ; c'était l'isolement jaloux, farouche, intransigeant, comme nous le voyons encore aujourd'hui au Thibet, la « terre interdite » des Lamas.

Mais, depuis quelques années, tout a changé. La porte du Royaume ermite s'est doucement entrebâillée, puis largement ouverte. Le souverain qui préside aux destinées de la Corée semble s'être résolument lancé dans la voie de l'européanisation... ou de ce qu'il croit être l'européanisation. Il s'est conféré le titre d'*Empereur*, trouvant sans doute le qualificatif de *Roi* un peu insuffisant pour un monarque, qui, tout comme son voisin de l'Empire du Milieu, s'intitule le Fils du Ciel. Il a créé un nombre respectable d'ordres de chevalerie, dont quelques-uns commencent à faire prime en Occident, tel le *Faucon violet* par exemple. Je passe sous silence son mariage avec une Américaine. Mais voici qui est plus important : il a renoncé au costume national, à la longue et ample robe, « faite de chic », car les rites s'opposaient à l'approche impure des mains d'un tailleur de la personne du Souverain, soit pour la prise des mesures, soit pour l'essayage. Et il s'est confié aux mains d'un émule de Worth, qui lui a confectionné un uniforme rutilant et chamarré, de coupe anglo-saxonne, lequel épouse exactement les formes de Sa replète et un peu courtaude Majesté.

Pendant des siècles, les rois de Corée ont vécu entourés d'une sorte d'auréole sacro-sainte. Regarder leurs traits augustes, toucher à un pan de leur robe, était un sacrilège. Les temps sont bien changés ! La barrière infranchissable que les rites immuables avaient dressée entre le Fils du Ciel et le reste des humains s'est peu à peu effondrée. Et aujourd'hui, du train dont marchent les événements, de cette barrière il ne reste plus que quelques vestiges.

La main des diplomates — ô profanation, au début — a serré

©BIUM

celle de sa Majesté. Puis, les doigts d'un tailleur ont palpé ses formes. Enfin, c'est maintenant l'impériale mâchoire qui va être visitée, explorée, récurée, par les soins d'un dentiste européen, à qui l'Empereur alloue — ou doit allouer — de superbes honoraires, avec indemnités pour frais de voyages et longs congés annuels.

Ce tailleur, ce dentiste, sont l'indice d'une révolution morale, plus profonde que l'introduction des télégraphes, ou des fusils européens, au pays du calme matinal.

***

Il y a quelques années encore, le médecin indigène de Sa Majesté n'avait le droit, ni de la regarder, ni de l'approcher. Inutile de dire qu'en pareille occurrence, un diagnostic exact est difficile à faire, et que ceux de son médecin étaient — comme les vêtements du souverain — « faits de chic ».

Quand je suis allé en Corée, en 1897, on me conta les deux anecdotes suivantes, qui démontrent assez en quel état de quasi-divinité était tenue la personne du roi.

Au commencement du siècle dernier, un roi de Corée fut atteint d'un abcès au cou — probablement un anthrax ? — dont il mourut. Le médecin savait qu'un débridement large pouvait sauver son auguste patient. Il n'osa pas se servir du couteau : l'incision salutaire eût été un sacrilège ; toucher au souverain, même pour l'empêcher de mourir, était un crime de lèse-majesté. Notre confrère n'hésita pas : il laissa trépasser son patient, d'un œil sec, en règle avec les rites et sa propre conscience.

Quelques années plus tard, le successeur de ce roi, si malencontreusement décédé, fut, à son tour, atteint d'un abcès de l'amygdale. L'asphyxie était imminente. Allait-on inciser l'abcès, ou bien, pour respecter les rites, allait-on encore laisser le royal malade prendre le chemin de l'autre monde ? Un médecin de la cour eut recours à un procédé des plus ingénieux. Pour faire évacuer le contenu de l'abcès, il n'employa ni le fer, ni les vomitifs, mais le rire, le rire à perdre haleine. Il fit venir un bonze, qui exécuta devant Sa Majesté une série de contorsions telles, que le Roi ne put retenir son rire et que les nombreux efforts qu'il fit amenèrent la rupture de la paroi de l'abcès et la guérison immédiate.

De même qu'on ne peut toucher à la personne du souverain, de même on ne doit toucher à ses aliments. Et cette obligation n'est pas sans créer de réelles difficultés, quand il s'agit de faire prendre du lait au Roi.

Disons en passant que le Coréen ne boit pas de lait. L'allaitement artificiel n'est pas connu. Un préjugé — que nous retrouvons en Chine également — veut qu'il s'établisse, par le lait, des liens de consanguinité : un enfant, nourri par une vache ou une chèvre, serait le cousin de cet animal. Le Roi est peut-être le seul habitant du pays du calme matinal, qui prenne du lait. L'occasion, d'ailleurs, se présente rarement.

La traite des vaches royales est un travail extraordinaire — que les procédés modernes de traite mécanique pourront simplifier. Bref, quand il s'agit de traire une vache, on attache d'abord la bête par les jambes ; celles-ci sont ensuite écartées ; alors les

©BIUM

pis sont saisis entre de grandes pinces de bois. La traite ne peut se faire à la main. Les trayons sont comprimés, écrasés entre les mors des pinces. Le lait sort comme il peut et va où il veut. Recueillir un litre est donc une véritable opération.

***

La médecine en Corée est calquée sur celle du Céleste Empire. Le pays du calme matinal a tout emprunté à son puissant voisin : les classiques chinois ont meublé le cerveau des lettrés coréens ; les traités de médecine céleste ont éduqué, depuis des siècles, les médecins du Royaume ermite (1).

La médecine en Corée est peu rémunératrice ; le médecin doit, pour vivre, avoir plusieurs cordes à son arc. A Séoul, comme dans beaucoup de nos villes au moyen âge, les différentes rues sont occupées par diverses professions. Nous y trouvons, de la sorte, la *rue des Médecins*, tout comme la *rue des Cercueils* ou la *rue des Chapeaux*.

La maison d'un de nos confrères coréens se reconnaît, non pas à la plaque de cuivre traditionnelle de nos contrées occidentales, mais à des plaques, plus ou moins nombreuses, de bois laqué, longues de 1 mètre, larges de 80 centimètres, accrochées extérieurement, au-dessus de la porte et des fenêtres de l'oriental Esculape. Cette méthode est d'ailleurs purement chinoise. Sur la plaque, de gros caractères chinois traduisent quelque savoureuse pensée, littéraire ou philosophique, tirée des *classiques*. Elles sont toujours flatteuses pour l'amour-propre du praticien, mais demandent souvent une explication, pour que l'Européen puisse en déguster toute la saveur. Celle-ci, par exemple, est des plus faciles à comprendre, en son allégorie : « Sa main habile a fait renaître le printemps ! »

Mais que penser de celle-là : « Qu'il est dommage qu'il ne soit pas un homme politique ! » C'est le plus grand compliment qu'au Céleste Empire, comme au Royaume ermite, un malade puisse faire à son médecin. Cette phrase résume toute une histoire, vieille de 3.000 ans et peut-être plus. Donc, en ces temps fort lointains, les affaires de la Chine allaient très mal — comme de nos jours. Le souverain avait essayé de tous les ministres, avec un égal insuccès. Il se tint le raisonnement suivant : puisque mon médecin guérit si bien les maux de mon pauvre corps, pourquoi ne guérirait-il pas ceux dont souffre mon malheureux empire? Et il essaya de sa thérapeutique. Celle-ci fit merveille : la Chine reconnaissante ne l'oublia pas. Et depuis, pour témoigner à un médecin toute l'estime et toute la gratitude que l'on a pour lui, on fait graver, en lettres d'or, sur une plaque de bois laqué — *un pien* — la fameuse pensée : « Qu'il est dommage qu'il ne soit pas un homme politique ! »

Inutile d'ajouter qu'avec pareilles idées professées à l'égard de nos confrères, il est à prévoir que les médecins seront en très grande majorité au Parlement, du jour où la Chine et la Corée auront, elles aussi, adopté le système représentatif et le suffrage universel.

Médecin-Major J.-J. MATIGNON,
Ex-Attaché à la Légation de France à Pékin.

(1) J'engage ceux que cette question intéresse à lire le très intéressant travail de mon camarade de la marine, Regnault, sur *la Médecine chez les Chinois et les Annamites*. Paris, Challamel, éditeur.

©BIUM

Actualités

L'épidémie de fièvre typhoïde à Paris
(14 février-19 mars 1904).

L'épidémie de fièvre typhoïde a déjà fait beaucoup couler d'encre ; on a accusé l'administration des Eaux de l'avoir, par incurie, déterminée. Un examen plus précis des faits aurait, croyons-nous, démontré, — ce que la pratique a du reste fait, — que le seul coupable en l'espèce était l'*état typhique* dans la région de captation de l'Avre.

Pour juger sainement de la question, il faut d'abord ramener les chiffres absolus aux chiffres proportionnels, d'après la population des arrondissements et quartiers contaminés. En prenant soin de faire ce relevé par arrondissements et pour chacune des semaines d'épidémie, on mettra en évidence ce fait notable : *que, dès le début, l'épidémie n'a frappé que les arrondissements alimentés par l'Avre* et que la contamination toute relative des autres arrondissements, si elle va en augmentant légèrement, n'est que la conséquence de ce fait connu que, *dans toute épidémie de fièvre typhoïde, à une période initiale de contamination hydrique directe, succède une période de contamination par contagion* (transport de vêtements pollués, contamination par intermédiaire, etc...).

La période initiale de contamination hydrique s'étend ici nettement sur les 8e et 9e semaines, pour aller ensuite en diminuant et céder la place, pendant les 10e et 11e semaines, à la contamination par intermédiaires. Pour avoir donc une idée nette de l'épidémie, il suffit de reprendre graphiquement les résultats des cinq semaines qui se sont écoulées depuis le début de l'épidémie, en prenant pour bases les chiffres totaux du tableau ci-après :

ARRONDISSEMENTS	POPULATION (Recensement de 1901)	POUR 100,000 HABITANTS, COMBIEN DE CAS ?					
		7e sem.	8e sem.	9e sem.	10e sem.	11e sem.	Ensemble
1er arrondissement	63.209	—	3	5	3	6	17
2 —	63.485	—	3	8	5	3	19
3 —	88.839	—	3	—	5	10	18
4 —	99.182	—	2	—	3	8	13
5 —	117.029	2	3	3	5	12	26
6 —	100.185	1	5	4	5	6	21
7 —	98.500	—	4	1	5	6	16
8 —	102.625	2	8	3	7	6	26
9 —	120.842	2	8	11	9	7	37
10 —	154.693	2	6	3	5	3	19
11 —	233.697	2	—	2	2	3	10
12 —	128.956	1	3	1	3	6	14
13 —	126.508	1	4	4	2	4	24
14 —	139.737	1	6	13	9	12	41
15 —	152 099	4	3	5	3	4	19
16 —	117.087	6	11	13	11	8	49
17 —	199.338	7	11	9	9	8	44
18 —	247.460	2	12	9	8	6	38
19 —	143.187	1	3	3	5	2	13
20 —	163.601	1	—	2	3	—	6
Ensemble . .	2.660.559	2	5	5	6	6	24

©BIUM

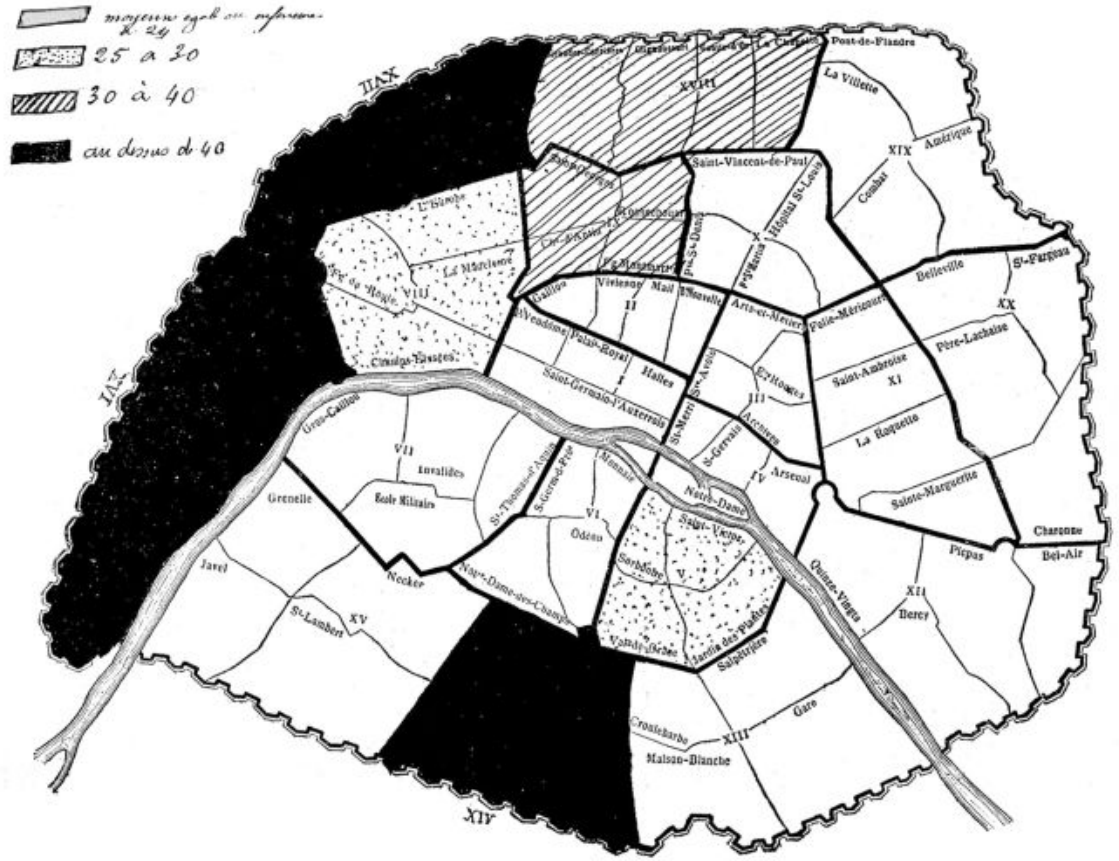

LA FIÈVRE TYPHOÏDE A PARIS (février-mars 1904).

QUARTIERS CONTAMINÉS.

©BIUM

Si maintenant nous adoptons pour la carte le principe suivant : tous les arrondissements dont la moyenne est égale ou inférieure à la moyenne d'ensemble 24, restent en blanc ; sont teintés de différentes façons ceux dont la moyenne dépasse de plus en plus ce chiffre, nous aurons ainsi une carte où se distingueront immédiatement deux îlots : le premier, formé des 16e, 17e, 18e, 8e et 9e arrondissements ; le 2e, des 14e et 5e arrondissements. Si nous avions pu entrer dans plus de détails et donner les cartes pour chaque semaine et par quartier, nous aurions vu que, notamment pour les 8e et 9e semaines, où la contamination hydrique a fait seule ou à peu près son œuvre, les îlots contaminés auraient présenté cette différence ; que, dans le premier îlot (le plus important), les quartiers nord des 8e, 9e et 10e arrondissements ; et dans le 2e îlot, les quartiers Notre-Dame-des-Champs (6e arrondissement) et Val-de-Grâce (5e) sont atteints au même degré que les 16e, 17e et 18e arrondissements, d'une part ; et, d'autre part, les quartiers Petit-Montrouge et Plaisance (du 14e). Or, si nous nous reportons au rapport publié en 1901 par la Commission de contrôle et de perfectionnement de Montsouris, nous y relatons deux faits importants : d'abord une carte et un rapport du Dr A.-J. Martin, constatant que l'eau d'Avre (p. 94 et suiv.) arrive dans les réservoirs de Saint-Cloud, d'où elle est envoyée sur Paris par deux canalisations : la 1re, se rendant au réservoir de Passy (rue de Villejust), alimente entièrement les 17e, 18e et 16e (sauf le quartier d'Auteuil), les quartiers nord des 8e, 9e et 10e arrondissements, et partiellement Auteuil, où elle se mêle à la Vanne ; une deuxième canalisation vient alimenter Plaisance et le Petit-Montrouge, et le trop-plein est dirigé sur Notre-Dame-des-Champs et le Val-de-Grâce, d'où, en cas de pression insuffisante, elle se répand dans la canalisation d'eau de Vanne qui, venue du *Réservoir de Montsouris*, alimente normalement le reste de la rive gauche, les quartiers du centre et, en cas de pression suffisante, les quartiers sud des 8e, 9e, 10e, qui, sans cela, reçoivent la Dhuys. Il serait au moins curieux, si l'Avre n'avait pas été contaminée, que ce fussent justement les quartiers alimentés par l'Avre qui aient été les premiers touchés.

Un second point important, mis en vedette par un rapport du Dr Thierry, dans le même volume, page 103, c'est que la fièvre typhoïde existe à l'état endémique dans la région de l'Avre située au-dessus des puits de captation. L'enquête qui a porté sur les années 1897, 1898, 1899 et 1900, montre que, dans ces régions, le bacille d'Eberth est constaté couramment dans les rivelets qui, nés dans la forêt du Perche, disparaissent pour reparaître auprès de Verneuil, où ils sont captés soit pour le compte de la ville de Paris, soit pour celui de la ville de Verneuil ; l'examen des cartes jointes au volume donne une explication suffisante de ces épidémies. Et si on peut dire qu'il est regrettable que ces constatations médicales n'aient pas été faites avant les travaux de captation, on doit chercher s'il ne serait pas possible d'adopter une filtration de ces eaux de source, qui les rende au moins supérieures à l'eau de Seine filtrée à Ivry et à Saint-Maur, eau qui alimente des arrondissements (XIIe, XXe et XIXe), jusqu'ici parmi les moins touchés par l'épidémie.

L. Daguillon.

©BIUM



EN-TÊTE D'UNE THÈSE DE LA FACULTÉ DE PARIS, DÉDIÉE A SAINT LUC, PATRON DES MÉDECINS ORTHODOXES

Un Pèlerinage de médecins à Rome.

Un certain nombre de médecins ont projeté de se rendre à Rome, dans les premiers jours d'avril, « à l'occasion du cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ». Ils doivent être accompagnés « de toutes les personnes qui ont eu le grand bonheur d'être guéries à Lourdes. »

« C'est à Lourdes, dit le programme que nous avons sous les yeux, c'est en France, que la sainte Vierge a daigné venir confirmer, par ses apparitions miraculeuses à Bernadette Soubirous, la vérité de la parole de Pie IX, Pape infaillible. Elle l'a confirmée par toute l'histoire de quarante-six années de miracles et de grâces innombrables. Durant cette longue période, les médecins ont été constamment les témoins authentiques de la bonté ineffable de la sainte Vierge envers les malades et les affligés.

« Les faits vont se multipliant, et l'on trouverait sans doute peu de médecins en France qui n'aient été, à un moment de leur carrière, avant ou après les pèlerinages, aux prises avec un ou plusieurs faits merveilleux de Lourdes, et mis ainsi, parfois même malgré eux, en face de ces touchantes manifestations surnaturelles.

« Les médecins viennent de plus en plus nombreux chaque année à Lourdes, comme pour mieux se rendre compte du travail intérieur de leurs âmes. Nous nous occupons de réunir, parmi les heureux guéris de Lourdes, un certain nombre de cas les mieux démontrés, pour être présentés au Saint-Père. »

C'est sans la moindre intention de raillerie (toutes les convictions sont respectables) que nous citons cet extrait de la circulaire envoyée sans doute à la plupart de nos confrères. Nous avons vu là une information intéressante, et c'est à ce titre que nous l'avons enregistrée.

©BIUM

Iconographie de saint Luc, médecin

(Collection de M. le Dr Dauchez, de Paris)



















©BIUM

Nous en avons pris texte pour demander à un des initiateurs du pèlerinage quelques renseignements sur la situation actuelle, ou plutôt sur l'organisation des médecins catholiques en France, et voici ce qu'il a bien voulu nous apprendre à ce sujet.

Il existe une Société dite de Saint-Luc, Saint-Cosme et Saint-Damien, composée exclusivement de médecins et de chirurgiens catholiques. Nos lecteurs savent (1) que l'évangéliste saint Luc était médecin ; nos anciennes facultés de Lyon, Montpellier, Nancy, Bordeaux, Angers, Douai, toutes les villes des Pays-Bas, de Belgique (Bruxelles, Anvers, Bruges), avaient gravé saint Luc sur leurs sceaux.

A Londres, au Canada même, la fête de saint Luc est célébrée en grande pompe par les médecins chrétiens, aussi bien par les protestants que par les catholiques.

Quant aux saints Cosme et Damien, la confrérie de Saint-Cosme, fondée par saint Louis en 1255, avait son église, son amphithéâtre, sa salle de consultations, sur l'emplacement d'une partie de la rue Racine : l'amphithéâtre existe encore ; l'église a été désaffectée en 1793, mais n'a définitivement disparu qu'en 1836.

Actuellement, la Société des Saints Luc, Cosme et Damien, compte 15 comités, auxquels se rattachent 40 à 50 villes de France, où la Société susdite possède des adhérents.

Une vingtaine de médecins, chirurgiens des hôpitaux, membres de l'Académie de médecine, font partie de cette Société, dont le fondateur est feu le Dr Ferrand, qui fut, lui aussi, de l'Académie.

La Belgique, l'Espagne, l'Italie ont créé, à leur tour, des Sociétés, à l'imitation de la Société française.

Le *Bulletin* de cette dernière a déjà publié environ 325 mémoires. Ces travaux portent sur des problèmes de psychologie, d'apologétique et de morale. Nous avons signalé jadis cette particularité, que la Société des médecins catholiques possède, dans la basilique de Montmartre, une chapelle qui lui est spécialement affectée, et où elle fait dire des messes pour ses adhérents défunts.

Ce ne sont pas seulement des médecins de notre pays qui se rendront à Rome ; ils y seront rejoints par des confrères Belges, Anglais, Hollandais, Allemands, Suisses, Espagnols et Portugais.

Un banquet d'adieu réunira tous les pèlerins l'avant-veille du retour. Pendant leur séjour dans la Ville éternelle, ceux-ci seront reçus par le Saint-Père, auquel le Dr Boissarie doit présenter plusieurs miraculés et miraculées de Lourdes, une entre autres, examinée, et, nous dit-on, « reconnue guérie par des médecins protestants et même juifs ».

En vérité, par le temps qui court, un pèlerinage (2) de médecins catholiques, voilà une manifestation significative, que notre devoir d'informateur libre de toute attache nous imposait de signaler — et de saluer à son départ.

---

(1) Cf. nos articles du *Bulletin général de thérapeutique* (1903) sur *les Saints médecins* et sur *les Origines ecclésiastiques de la médecine*, et surtout les brochures, sur ce sujet, du Dr Dauchez, qui a bien voulu nous communiquer les clichés publiés d'autre part.

(2) Ce pèlerinage doit se répéter tous les ans. Il ne sera pas le moins original des congrès institués jusqu'à présent, dans toutes les branches de l'activité scientifique et sociale.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

L'empoisonnement des blessés. Nous relevons ce passage dans l'un des derniers rapports de l'amiral Alexeïeff :

« Il n'y a malheureusement guère lieu d'espérer que la plupart des hommes blessés à bord du *Pallada* se rétablissent, à cause de l'empoisonnement du sang provoqué par les gaz (1) qui se dégagèrent lors de l'explosion des torpilles, car elles étaient chargées avec de la mélinite. »

Ainsi se trouve constatée une propriété nouvelle du terrible produit, la mélinite, qui *empoisonne les blessés* ! Si l'on considère que les engins à la mélinite sont en usage dans toutes les nations dites « civilisées », on conviendra que le fait a son importance.

Médecins acteurs et directeurs de théâtre. Il n'y a pas qu'en France qu'on trouve des médecins acteurs et directeurs de théâtre. En Angleterre, on cite Sir Charles WYNDHAM, l'acteur bien connu, et apprécié aussi bien dans son pays qu'aux Etats-Unis, qu'il servit en qualité de *chirurgien militaire*, pendant la guerre de Sécession. Puis il se fit acteur et joua en Amérique, à Londres, depuis 1876, en allemand aussi bien qu'en anglais. Directeur du Criterion-Theatre, depuis 1876, il fit construire et ouvrit, à la fin de 1899, un nouveau théâtre à Londres, Charing Cross Road. En octobre 1903, il prononçait, à Charing Cross medical School, un remarquable discours d'ouverture, reproduit par *the Lancet* (10 octobre), sur le caractère de la profession médicale.

Etudiant en médecine cocher. On vient de juger un ancien cocher, M. Dewitez, qui est bachelier ès lettres, bachelier ès sciences. Après trois années d'études de médecine, il a dû se mettre à gagner son pain. Il est entré dans une fonderie, dont, en 1886, il devenait patron. Quatre ans après, il faisait banqueroute, se sauvait à Londres, allait à Bruxelles, puis à Paris, où il purgeait sa condamnation. Il devenait un beau jour... cocher de l'Urbaine. Et, dix-huit mois durant, il tenait le pavé, menant le client qu'il pouvait injurier en latin, voire en grec, et capable de panser les blessures des passants qu'il avait écrasés !

(*Gazette médicale de Paris.*)

Monuments à des médecins. Un monument, destiné à perpétuer la mémoire du docteur Noël BALLAY, ancien gouverneur de Guinée, sera érigé à

(1) Cela tient au dégagement de divers gaz ou substances volatiles : acides hypoazoteux, et hypoazotique, et surtout acide cyanhydrique, très toxique comme chacun sait.

©BIUM

Chartres, où il est né. Le sculpteur Allouard s'est chargé de son exécution. Le Conseil municipal de Chartres a décidé que ce monument serait placé dans le square du lycée.

(*Le Courrier médical.*)

« Consul » au Muséum. Le chimpanzé défunt dont Paris avait sacré la gloire n'aura pas été ingrat envers sa seconde patrie, puisque ses os, revenus de Berlin et offerts à notre Muséum, vont être exposés, dit-on, dans notre grand établissement scientifique.

La prophylaxie sociale et le Dr Cazalis. Dans une des dernières séances de l'Académie de médecine, le Dr Cazalis a développé à la tribune de la docte assemblée deux propositions qui dénotent l'originalité de leur auteur, autant que son sens pratique.

M. Cazalis, partant de ce principe que l'ignorance est le principal facteur en cette matière, a proposé que l'Académie rédigeât, en quelques aphorismes courts et clairs, une instruction sur les dangers que présentent, pour l'individu et la société, ces trois fléaux du monde moderne : syphilis, alcool et tuberculose. Cette instruction devra être imprimée au dos de chaque livret militaire. Tout Français passant aujourd'hui par la caserne, cette instruction, bien que — ou plutôt parce qu'elle détonne avec les matières ordinaires de ce livret, — sera lue sûrement par le soldat, et beaucoup des germes ainsi semés fructifieront vraisemblablement.

Dans le même ordre d'idées, M. Cazalis a demandé que des instructions révélant certaines notions trop ignorées de pathologie, d'hygiène, etc., qui intéressent au plus haut degré la santé des conjoints et la conception — et, par suite, la vitalité et les énergies de l'enfant à venir — instructions également rédigées par l'Académie de médecine, fussent délivrées, avec le livret de mariage, aux futurs conjoints ou à leurs parents, le jour où il est fait, à la mairie, déclaration de leur union.

Enfin, M. Cazalis souhaiterait que les instructions destinées à la mère et à la nourrice, sur l'hygiène et l'alimentation du nouveau-né — instructions que, sur sa proposition, le Conseil municipal de Paris a décidé de faire délivrer, dans toutes les mairies, à toute personne déclarant la naissance d'un enfant — fussent répandues par toute la France, et que, dans chaque mairie, la même notice fût remise aux parents, comme à Paris.

Nous ne pouvons que faire des vœux pour l'adoption et la mise en pratique de ces idées, qui révèlent chez notre distingué confrère son souci constant de l'amélioration de la race et du mieux-être de la collectivité sociale.

Médecin Président de République. M. Manuel Amador, le nouveau président de la République de Panama, est docteur en médecine.

(*Le Courrier médical.*)

©BIUM

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Les rayons N et « l'âme rayonnante » de Claude Tillier.

On peut affirmer, sans crainte de l'invraisemblance du paradoxe, qu'à chaque grande découverte scientifique, il serait nécessaire d'ajouter une page au livre de Ed. Fournier : *Le Vieux-Neuf*. Cet ouvrage, dont la dernière édition n'a que trois volumes, finirait par former ainsi toute une bibliothèque. C'est que l'histoire peut s'écrire sur deux colonnes : l'une qui va du présent à l'avenir et se lit de haut en bas ; l'autre qui s'allonge de bas en haut et qu'on doit lire à rebours, comme les livres japonais, en commençant par la fin.

On connaît la sensationnelle découverte du docteur Augustin Charpentier (Académie des Sciences, 45 ; C. R. Biologie, LVI, 69 ; *Archives d'Electricité méd.*, 25 janvier 1904) ; les travaux de Macé de Lépinay, de Blondlot, de Meyer et l'existence de ces fameux rayons N qui émanent des centres nerveux. Ces rayons émis par le corps humain, découverts par M. Charpentier, de Nancy, ouvrent aux médecins la porte à des espérances insoupçonnées jusqu'alors.

On prévoit la possibilité de diagnostiquer des paralysies, sans que l'activité musculaire et le dynamomètre soient mis en œuvre. On reconnaît déjà si les circonvolutions cérébrales sont en activité ou à l'état de repos.

Cette étonnante et prodigieuse découverte avait été prophétisée et l'existence des rayons N avait été annoncée, dès *1842*, dans un roman paru pour la première fois en un journal de province, l'*Association*, dont Claude Tillier était le rédacteur en chef.

On lit ce passage (non reproduit dans les éditions de *Mon Oncle Benjamin*), qui est une variante retrouvée par M. Marius Gerin dans la collection du journal — (on doit la situer à la page 246 de l'édition de Nevers, après ces mots : « et il *l'engagea lui-même à sortir* ») :

« Pourquoi les âmes n'auraient-elles pas entre elles des moyens de communication qui nous sont encore inconnus ? Avant que le télégraphe fût inventé, qui eût cru que la pensée pouvait en quelques minutes traverser des provinces ? *Pourquoi l'âme ne rayonnerait-elle pas comme des corps lumineux ? Pourquoi ne jetterait-elle pas ses émanations autour d'elle comme les fleurs ? Pourquoi enfin la pensée ne produirait-elle pas* des ONDULATIONS dans *le fluide qui nous enveloppe comme les corps sonores ?* L'homme nie par amour-propre ce qu'il ne comprend pas ; mais nier, ce n'est pas réfuter. Le magnétisme n'est encore qu'une science de faits ; mais attendez que ces faits soient expliqués et je vous expliquerai à mon tour pourquoi M. Minxit était, ce soir-là, malade d'une inquiétude extraordinaire ».

Ainsi, dès 1842, l'existence des rayons N était nettement prévue par le pauvre instituteur de province, Claude Tillier, l'auteur du délicieux roman bien connu dans le monde médical : *Mon Oncle Benjamin*. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le mot *ondulations* se trouve chez Tillier, à une époque où les théories sur la lumière,

©BIUM

théories newtoniennes, en étaient encore à l'émission et où Fresnel était en province, peu connu.

Il n'y a pas jusqu'à sa comparaison : « pourquoi l'âme ne jetterait-elle pas ses émanations autour d'elle, *comme les fleurs* ? », qui ne soit rigoureusement exacte. On sait que Ed. Meyer vient d'annoncer que les végétaux aussi émettent des rayons N. « En observant successivement les différentes parties d'une plante, dit cet auteur, *on voit un faible éclat avec la fleur*, beaucoup plus accentué avec les parties vertes, les tiges et surtout les feuilles, etc... »

La pensée humaine est capable d'influencer à distance un phénomène physique ; donc, comme le dit Claude Tillier, la télégraphie sans fils et avec des rayons N sera trouvée et on communiquera de cerveau à cerveau, sans écriture, sans signes quelconques. Il suffit d'attendre un peu.

Mais n'est-il pas curieux de voir Tillier, un pamphlétaire presque ignoré, perdu dans la Nièvre, prophétiser une découverte 62 ans avant son apparition? Comme Mercier, qui prévoyait le phonographe, et Balzac, l'importance du phosphore dans l'économie ! Répétons une fois de plus le mot de la marchande de modes de Marie-Antoinette : « Il n'y a de nouveau que ce qui est oublié ». Tillier était oublié !

Dr Michaut.

Gœthe et les rayons N.

Gœthe aurait-il, lui aussi, soupçonné les rayons de Blondlot? On serait tenté de le présumer, à lire cet extrait de *Werther*, si opportunément exhumé par la *Revue des Idées* :

« *18 juillet*... Aujourd'hui je n'ai pu aller voir Charlotte : une société inévitable m'a retenu. Que faire ? J'ai envoyé chez elle mon domestique, uniquement pour avoir quelqu'un près de moi qui eût approché d'elle aujourd'hui. Avec quelle impatience je l'attendais ! avec quelle joie je l'ai revu ! Je l'aurais embrassé si j'avais osé m'en croire. On conte que *la pierre de Bologne, si on l'expose au soleil, en absorbe les rayons et qu'elle éclaire quelque temps pendant la nuit*. Il en était de même pour moi de ce garçon. L'idée que les yeux de Charlotte s'étaient arrêtés sur son visage, sur ses joues, sur les boutons de son habit et le collet de son surtout, me rendait tout cela précieux et sacré. Dans ce moment, je n'aurais pas donné mon valet pour mille écus ; sa présence me faisait du bien... »

Or, d'une part, M. Blondlot a montré, il y a quelques mois, qu'un caillou exposé au soleil en absorbe certains rayons et devient susceptible d'émettre les mêmes rayons pendant la nuit : ceux-ci, en venant frapper des objets placés dans une demi-obscurité, les rendent visibles ; d'autre part, d'après M. Charpentier, un objet, soumis au regard ou au toucher d'une personne, serait capable d'absorber certaines radiations musculaires et nerveuses, pour les émettre ensuite, et par conséquent pourrait servir d'intermédiaire dans l'influence à distance d'un cerveau par un autre cerveau ; un corps qui a approché d'une personne, qui a sur nous une certaine influence, pourrait emmagasiner de l'énergie de cette personne et nous en faire bénéficier, comme si nous étions en sa présence.

©BIUM

Le moxa et l'acupuncture.

On attribue généralement aux Chinois l'invention du *moxa*. Il est certain que le mot *moxa* est chinois (1) ; il en est parlé dans le *Pent-sao* ; mais les anciens auraient peut-être la priorité à revendiquer de l'invention elle-même.

Si nous nous en rapportons au récit d'Hérodote (2), les peuples d'Afrique en faisaient usage, et ce dans des conditions particulières :

« Quand les enfants des Lybiens nomades, écrit Hérodote, ont atteint l'âge de quatre ans, on leur brûle les veines du haut de la tête ou celles des tempes, avec de la laine qui n'a pas été dégraissée. Je ne puis assurer que tous les peuples nomades suivent cet usage, mais il est pratiqué par plusieurs. Ils prétendent que cette opération les empêche d'être par la suite incommodés de la pituite, et qu'elle leur procure une santé parfaite. En effet, entre tous les peuples que nous connaissons, il n'y en a pas qui soient plus sains que les Lybiens ; mais je n'oserais assurer qu'ils en soient redevables à cette opération. »

Quant à l'*acupuncture*, elle est pratiquée en Chine depuis des temps immémoriaux, mais on s'en sert aussi dans l'Inde et surtout au Japon.

Avant Desjardins, qui la fit connaître le premier (3), dans son *Histoire de la chirurgie* (1774), elle était à peu près ignorée en Europe.

A. C.

Origine de la Foire aux jambons.

Nous trouvons dans un vieil ouvrage publié à Amsterdam en 1772, les curieux détails qui suivent :

« La chair de porc était fort commune et fort estimée des François, elle était leur nourriture ordinaire, dès la première race de nos rois. Saint Remi, contemporain de Clovis, dit, dans son testament, que tous ses troupeaux consistoient en porcs. Clotaire Ier, dans son édit de l'an 960, où il fait l'énumération de ce qu'il accorde aux Eglises, ne parle que de la dîme des porcs ; et Clotaire II inséra, dans son édit de l'an 615, un règlement entre *les porcheurs du fisc* et ceux des particuliers. L'usage fréquent d'en servir à table fit qu'on donna aux plats, sur lesquels on le présentoit, le nom de bacconique, dérivé de l'ancien mot *baccon*, qui signifiait : un porc engraissé. »

On pourrait faire remonter jusqu'à cette haute antiquité la coutume suivant laquelle le clergé de Paris était nourri de porc à certaines solennités.

---

(1) Peut-être Percy, qui trouvait dans ce mot une altération du portugais *metchia*, *motzhia*, moxia (mèche), était-il plus près de la vérité ? (V. sa *Vie*, par C. Laurent, p. 135.)

(2) Liv. IV, ch. clxxxvii, trad. Larcher.

(3) Cf. Abel Rémusat, *Mélanges asiatiques*, t. I, p. 358, et Huc, *l'Empire chinois*, 3e éd., t. II, p. 13. Cependant il convient d'ajouter qu'un siècle avant Desjardins il avait été fait allusion à l'acupuncture, dans un ouvrage, peu connu, il est vrai, de Ten-Rhyne : *De Arthritide* (Londres, 1693, in-4°).

©BIUM

Parmi les titres du chapitre de Notre-Dame, il y en a un qui fait mention de redevances dites *de carnibus porcinis* ; et c'est peut-être à ces redevances qu'il faut rapporter l'origine de « la Foire aux jambons, qui, de temps immémorial, se tenait chaque année, le mardi de la semaine sainte, au Parvis de l'Eglise Notre-Dame.

M. Berger.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Conférences anthropologiques.

Le mercredi 16 mars, à 8 heures 1/2 du soir, notre distingué collaborateur, M. le Dr Peugniez, professeur à l'Ecole de médecine d'Amiens, a fait, au siège de la Société des conférences anthropologiques, 49, rue Saint-André-des-Arts, une conférence, accompagnée de projections, sur la *Forme humaine et les Sports*, qui a obtenu le plus franc succès. Nous rappelons, à ce sujet, qu'on peut devenir membre titulaire de la Société des conférences anthropologiques, en versant une cotisation annuelle d'au moins 5 francs, entre les mains du trésorier, le Dr F. Regnault, 225, rue Saint-Jacques.

Société de préservation contre la tuberculose.

Le mardi 15 mars, à 8 heures 1/2 du soir, dans la salle des Fêtes de la mairie du IVe arrondissement, a eu lieu, sous la présidence du ministre de l'instruction publique, assisté de M. le sénateur Paul Strauss, l'assemblée générale de la *Société de préservation contre la tuberculose*, présidée par le professeur agrégé Peyrot, sénateur, membre de l'Académie de médecine.

Après une allocution très applaudie du président, et le compte rendu administratif et financier de la Société, on a eu le régal d'une causerie, très écoutée, de M. Paul Strauss. M. Chaumié a, comme à l'ordinaire, charmé son auditoire, et la séance s'est terminée par un spectacle varié, où l'on a entendu des artistes du Français, de l'Opéra-Comique, des Variétés, etc.

Institutions de prévoyance.

La *Société de secours aux Amis des Sciences* a pour but de venir en aide aux hommes de science qui se débattent contre les difficultés matérielles de la vie, ou à leur veuve, leurs enfants, leur mère, en proie à la gêne.

Fondée en 1857 par le Baron L.-J. Thénard, elle a distribué depuis son origine plus de 1.900.000 francs.

L'assistance, qui a le caractère d'une distinction, honore dignement le nom de ceux qui reçoivent des pensions et des secours.

La Société, qui a compté parmi ses présidents J.-B. Dumas, Pasteur, J. Bertrand, est présidée aujourd'hui par M. Gaston Darboux. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette œuvre si intéressante, dont malheureusement l'insuffisance des ressources paralyse trop souvent l'action, et l'empêche de soulager plus efficacement ceux qui s'adressent à elle. Elle a fait beaucoup de bien, elle pourrait en faire davantage, si elle obtenait de nouvelles donations ou souscriptions.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Syphilis et poésie. — M. Van Bever, le très érudit poète, secrétaire de la rédaction du *Mercure de France*, vient de réunir, en un très heureux choix, les œuvres ignorées des poètes satiriques du commencement du XVIIe siècle. Aucune étude d'ensemble n'a encore été tentée, à l'imitation de la magistrale étude de Sainte-Beuve sur les poètes du XVIe siècle, aucune étude semblable n'a été tentée sur les poètes indépendants et si mal connus du XVIIe. M. Van Bever a donc rendu un vrai service à la littérature, en nous offrant un florilège des pièces érotiques de ces poètes si originaux.

Dans le recueil intitulé *Sonnets gaillards et priapiques* (Bibliothèque internationale d'édition, 1903), se trouve ce sonnet, qui mérite d'être cueilli par une Revue médico-littéraire :

Je ne m'étonne pas que dès le second jour
Sans nulle émulction, ni remède topique,
Le chancre qui campoit sur le bout de ta pique
Voulut abandonner un si triste séjour.

Le travail de la Muse et celuy de l'amour
Qui depuis un long temps rendent ton corps éthique,
Sont cause qu'après eux ce glouton domestique
Ne treuva plus de quoy te manger à son tour.

De sorte que voyant que tu portois la mine
De luy faire chez toy des leçons de lésine,
Et qu'effectivement il estoit au filet,

Il ronge son lien, il dévore sa bride
Et s'enfuit promptement de ce squelette aride,
De crainte que la faim ne le prit au colet.

L'exactitude de l'observation clinique est ici égale à la prestesse de l'écriture. Ce sonnet, qui pourrait être inscrit sur les murs de l'hôpital Ricord, est un petit chef-d'œuvre qui, sans doute, ne peut voisiner avec le *Vase brisé* de Sully-Prudhomme et les suavités de Soulary ; mais plus d'un lecteur de la *Chronique* nous saura gré de le lui avoir révélé, et surtout de lui avoir permis d'acquérir, pour sa bibliothèque, la collection *Varia-Curiosa*.

Pourquoi M. Van Bever, ce fin érudit, ne nous donnerait-il pas un nouveau Parnasse satirique, les anciens étant devenus très rares, et trop poussés dans les ventes par les amateurs de grivoiseries ? Il faudra se hâter, par exemple, de l'acquérir, car ces livres sont de plus en plus recherchés.

Dr Mathot.

©BIUM

Réponses

La vie scientifique de Pasteur après son hémiplégie (XI, 130, 163). — M. Noël Charavay a bien voulu nous communiquer la lettre inédite (1) suivante, intéressante surtout en raison de la date à laquelle elle fut écrite :

« Vous insistez, Monsieur, pour obtenir de moi quelques lignes manuscrites. Je vous prie très humblement de m'excuser de n'avoir pas répondu, il y a un an, aux deux premières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en m'exprimant ce même désir. J'avais eu tort, sans doute, de les trouver un peu extravagantes, n'ayant pas l'honneur de vous connaître.

« Puisque vous prisez à ce point les autographes, je vous prie de considérer que ce billet doit avoir pour vous un prix inestimable. Je n'ai écrit à personne de ma main depuis cinq mois. J'ai été frappé, le 19 octobre dernier, d'une congestion cérébrale, et la paralysie qui en a été la conséquence est loin d'avoir disparu.

« C'est là que m'a conduit le travail immodéré auquel je me suis livré dans ces cinq dernières années pour découvrir un moyen préventif de la maladie qui décime les vers à soie. J'ajoute, à la honte ou à la gloire de la nature humaine, que, malgré les instantes prières de ma famille et de mes amis, j'ai voulu venir achever mon œuvre. Telle est l'explication de ce fait que le présent billet est daté d'une petite ville des Cévennes.

Signé : L. Pasteur,

Membre de l'Académie des Sciences, en mission à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).

« Ce 21 mars 1869. »

— Je ne répondrai que quelques lignes à M. le Dr Callamand, pour la raison que :

1° Il serait fastidieux d'encombrer très inutilement les colonnes de votre intéressante Revue d'une polémique déjà trop longue ; 2° Je sais qu'il existe en préparation une histoire de la microbiologie, qui ramènera la légende pasteurienne aux proportions de l'histoire (2); 3° M. Callamand cite, au hasard de ses lectures, des passages qu'il devrait, en bon historien, comparer aux affirmations

(1) Lettre adressée par Pasteur à M. Achille Vouge, place Saint-Dominique, n° 1, à Nice (Alpes-Maritimes).

(2) Aucune biographie scientifique et impartiale de Pasteur n'a encore été publiée. Ce sont les deux personnes qui sont, soit par leur parenté, soit par leur situation, le moins qualifiées pour écrire cette biographie, qui l'ont publiée. Ces biographies sont tellement connues, que M. Callamand prend une peine superflue en en reproduisant des passages connus. *La Chronique Médicale* n'est pas une revue bibliographique, destinée à *reproduire* ce qui a été publié ailleurs : elle revendique, à juste titre, grâce au labeur de son Directeur, la place d'une publication *originale*, ouverte à des recherches historiques ou littéraires intéressant les médecins. La majorité des lecteurs, ayant lu ces biographies très connues et d'ailleurs extrêmement intéressantes, il est superflu de s'y reporter. L'histoire d'un presque contemporain ne devient curieuse que si on y ajoute du nouveau, grâce aux enquêtes *personnelles* qu'on peut faire. Les livres, nous pouvons tous les consulter ; ce qu'il faut se hâter de faire, c'est d'interroger les témoins, avant qu'ils soient disparus. C'est ainsi qu'on se documente, sans tomber dans l'inutile compilation. (Dr M.)

©BIUM

des auteurs mêmes, pour ceux encore existants. A côté de sa bibliothèque, il y a le Monde ; 4° Même pour faire plaisir à M. Callamand, je ne trahirai ni le secret des prétendus amis ou admirateurs de Pasteur, ni je n'ennuierai davantage les lecteurs de *la Chronique*.

L'entêtement à défendre une thèse peut, par une ironie de logique, faire choisir au polémiste l'argument le plus propre à dessiller les yeux des plus aveugles. C'est ainsi que rappeler « que les meilleurs élèves de Pasteur, si l'on excepte M. Duclaux, appartiennent à l'ère post-hémiplégique », laisse voir qu'il y a quelque chance, en effet, pour que les travaux de la période *ante-hémiplégique* soient bien originaux, puisqu'à cette époque les collaborateurs n'étaient pas encore venus, et qu'après, le malade se sera trouvé aidé.

Cependant, il me sera permis d'être surpris qu'un médecin confonde les deux périodes différentes d'une maladie aussi connue que celle de Pasteur : l'apoplexie et la paralysie, l'ictus et l'hémiplégie. Croire qu'un apoplectique atteint de sclérose cérébrale n'ait présenté qu'une attaque, et faire dater l'*hémiplégie de la première attaque officielle*, c'est vraiment montrer une trop absolue confiance au *Magister dixit* et aux nouvelles officielles. Les territoires touchés par les attaques successives de l'hémorrhagie cérébrale n'arrivent à produire l'hémiplégie *définitive* que longtemps après le premier ictus.

M. Callamand écrira une histoire de la guerre russo-japonaise avec les dépêches anglaises et un éloge de la Révolution française avec les récits du père Loriquet. Je me garderai bien d'essayer de montrer qu'entre ce qu'on écrit et ce qu'on entend, ou ce qu'on voit, il y a encore plus loin qu'entre la coupe et les lèvres (1).

Dr Michaut.

Les portraits de Rabelais (X, 89). — Dans *la Chronique médicale*, M. le docteur Noel, se basant sur l'interprétation philologique, qu'a fournie P. Ducrot, de l'anagramme Alcofribas Nasier, interprétation philologique reproduite dans mon *Rabelais anatomiste et physiologiste*, estime que, parmi tous les portraits de Maître François qu'il lui a été donné de voir, « il n'en est qu'un qui semble vrai, c'est celui qui a été publié et héliographié dans la monographie de Rabelais, par René Millet, de la collection des *Grands Écrivains*, publiée sous la direction de Jusserand, chez Hachette (1892). C'est la copie d'un portrait qui se trouve à la bibliothèque de Genève. »

J'ignore quels arguments M. le docteur Noël peut apporter à l'appui de cette opinion. Et c'est pourquoi, avec Turner, Bouchot, l'homme le plus compétent de France en matière de portraits, le docteur Dureau, René Tourlet, un érudit chinonais qui possède la plus belle collection de portraits de Rabelais que j'aie pu examiner, Audiger, le fondateur de la Société tourangelle des amis et des admirateurs de Rabelais, A. de Montaiglon, etc., je persiste à croire, en attendant des preuves indiscutables du contraire, que le portrait le plus authentique du « tant docte et gentil médecin chinonais » qui

(1) Nous sommes d'avis de ne pas prolonger ce débat irritant. Polémiquons sur les idées et non sur les personnes, nous y aurons tous profit. (A. C.)

©BIUM

existe, est celui qui figure dans la *Chronologie collée* ou *coupée*, de Léonard Gaultier, qui est à la Bibliothèque nationale, à Paris.

Maître François est mort en 1552 ou 1553. Léonard Gaultier est né, il est vrai, en 1552, mais il est venu très jeune en France et s'est mis tout de suite en rapport avec les travailleurs du livre. Il a dû certainement connaître des personnes, imprimeurs, correcteurs, libraires, médecins ou savants, qui avaient eu des relations suivies avec Rabelais. Il était, de plus, parent de Cazon, qui a fréquenté l'illustre docteur chinonais. Les portraits de la *Chronologie collée* ou *coupée* ne sont pas faits de chic, — qu'on me passe cette expression ; — aucun d'eux ne ressemble à l'autre. A. Leroy, un des arrière-successeurs de Rabelais dans la cure de Meudon, déclare qu'il a vu chez Guy Patin un portrait de Rabelais, qui appartenait à l'ad-



RABELAIS (d'après la *Chronologie collée*, de Léonard Gaultier).

versaire irréductible de l'antimoine. « Ce portrait, dit-il, ressemblait à celui de Montpellier. » Or, nombre de rabelaisophiles ont remarqué, et j'ai remarqué moi-même, lors du dernier Congrès de l'Association des anatomistes, qui s'est tenu à Montpellier les 2, 3 et 4 avril 1902, la ressemblance curieuse qu'il y a entre ce portrait et la gravure de la *Chronologie collée*. Ce portrait est toutefois bien moins vivant que la gravure.

Je m'en voudrais d'encombrer plus longtemps vos colonnes ; d'autant mieux que mon savant ami le docteur Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, doit lire très prochainement à la Société des études rabelaisiennes, qui compte déjà parmi ses membres les premiers noms de l'érudition française, un mémoire très documenté, dans lequel il défendra la thèse que je soutiens. L'authenticité du portrait de Genève lui paraît aussi douteuse qu'à moi. Quant aux autres portraits, j'ajouterai que celui de Clouet (collection du duc d'Aumale) est un crayon représentant un moine quelconque.

La gravure de Lasne, postérieure à celle de Léonard Gaultier, n'en est qu'un agrandissement. La statue de Tours, celle de Chinon et le buste de Souday n'ont aucune valeur, en tant que ressemblance. On peut en dire autant du portrait moderne du musée de Versailles, etc.

A. LE DOUBLE.

©BIUM



Comprim

(Compr

Chaque **Comprin**

contie

©BIUM

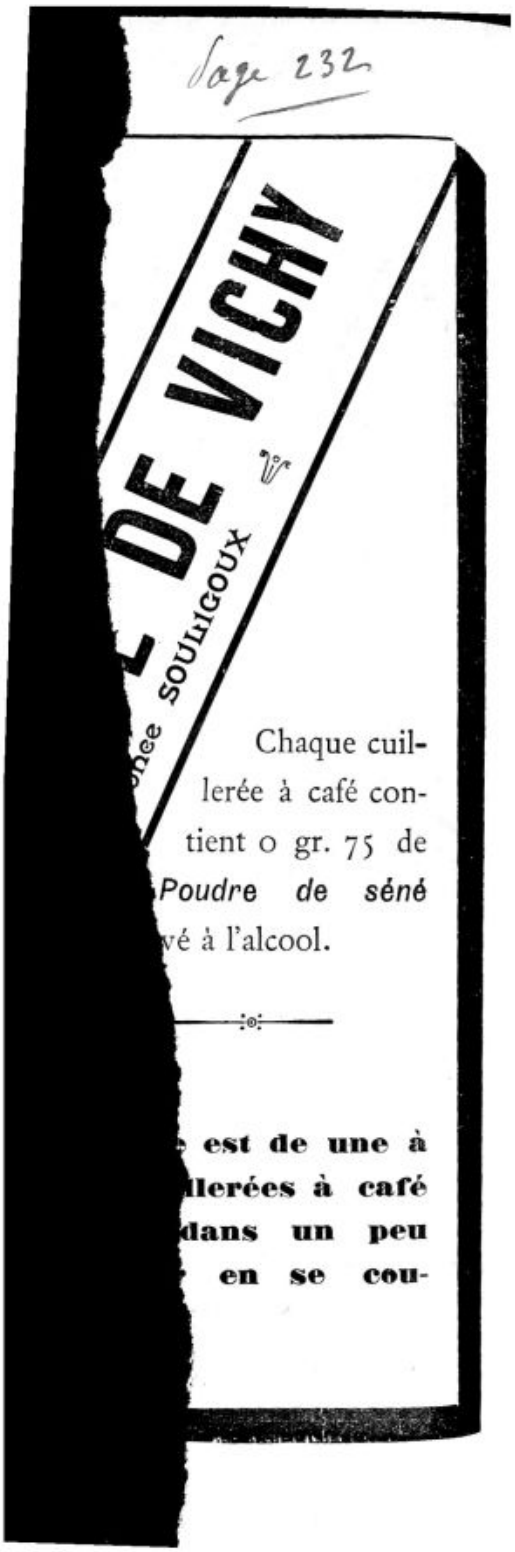
page 232
DE VICHY
SOULIGOUX
Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de séné
vé à l'alcool.
est de une à
llerées à café
dans un peu
en se cou-

©BIUM

Revue Biblio-critique

Biographies, Mémoires, Histoire. — *Cagliostro*, par H. d'Alméras, Société française d'imprimerie ; — *La Rochefoucauld-Liancourt*, par F.-Dreyfus, Plon ; — *Balzac dans l'intimité et les types de la Comédie humaine*, par Jean Lhomer, Lemasle ; — *Hector Berlioz et la Société de son temps*, par Julien Tiersot ; — *Au temps de Louis XIII*, par Louis Batiffol, C. Lévy ; — *Les demoiselles de Verrières*, par G. Maugras, Plon ; — *La Révolution française dans la Haute-Saône*, par le Dr Ph. Maréchal, H. Champion ; — *Le mariage de Marie-Antoinette*, par Maurice Boutry, Emile Paul ; — *Correspondance de Louis XVII* (Naundorff), par Otto Friedrichs, Daragon ; — *Journal des campagnes du baron Percy*, par E. Longin, Plon.

Il n'est pas de sujet plus difficile à traiter que ceux sur lesquels les documents abondent : ceci paraît un tantinet paradoxal et rien n'est pourtant plus exact. M. d'Alméras s'en est bien aperçu, en écrivant la biographie de *Cagliostro*, cet aventurier de marque, chez qui le mensonge n'était, selon l'heureuse expression de l'auteur, qu'une « hypertrophie de l'imagination ». Heureusement qu'à défaut d'une confession véridique, qu'on ne pouvait guère attendre de pareil imposteur, nous avons des pièces d'archives, des relations manuscrites de l'époque, qui éclairent d'un jour nouveau la biographie de ce personnage, de ce coquin sympathique, que M. d'Alméras nous a très ingénieusement restitué. Après l'ouvrage capital de M. Campardon sur le *Procès du Collier*, il y avait témérité à aborder un sujet qu'on pouvait croire épuisé. M. Henri d'Alméras nous a démontré qu'il y avait toujours moyen de faire du neuf avec du vieux-neuf. Son livre est, en outre, d'une lecture attrayante, comme celle d'un roman.

Il suffit de consulter la copieuse *Introduction bibliographique*, qui sert de prologue à l'ouvrage de M. Ferdinand-Dreyfus, sur *La Rochefoucauld-Liancourt*, pour se convaincre de l'immense labeur qu'a nécessité l'édification d'un pareil monument. Le personnage prêtait, du reste, à l'analyse : successivement grand maître de la garde-robe, duc et pair, sous Louis XV et sous Louis XVI, membre de l'Assemblée provinciale du Soissonnais, en 1787, de l'Assemblée de la noblesse du Beauvoisis et de celle du bailliage de Troyes, en 1789, il fit ensuite partie de la Chambre de la noblesse aux Etats généraux, de l'Assemblée nationale.

Durant l'émigration, plutôt que de porter les armes contre son pays, il se rend aux Etats-Unis. Il en revient, la tourmente passée, remplit les fonctions d'Inspecteur général des Ecoles des arts et métiers, de 1800 à 1823, entre, dans l'intervalle, à la Chambre des Représentants de 1815, et appartient à la Chambre des Pairs, sous les deux Restaurations.

Mais c'est surtout son œuvre sociale qui a légué son nom à la

©BIUM

postérité. La Rochefoucauld-Liancourt a, pendant la deuxième partie de sa vie, exercé véritablement « la magistrature du bien public et la dictature de la charité ». Nous autres médecins ne devons pas oublier qu'il a été l'introducteur de la vaccine (1); qu'il a créé, avec Benjamin Delessert, les premiers dispensaires (2) ; enfin, que La Rochefoucauld-Liancourt a pris une part des plus actives aux travaux du Conseil général d'Administration des hôpitaux de Paris, pendant près de dix années. Détail intéressant à relever, et que nous signalons, en passant, à M. Durand-Fardel (3) : « Il (La Rochefoucauld) aimait à présider les concours de l'internat, par goût pour la jeunesse et par amour de la science. La profession médicale lui paraissait une des plus belles. » Il recommandait à ces jeunes gens plus de régularité dans la tenue de leurs cahiers, s'insurgeait — déjà — contre la faveur et les recommandations. Il s'occupait également de surveiller la fabrication du pain destiné aux malades, s'attachait à améliorer le service des enfants trouvés, ne trouvait, en un mot, aucune besogne, si infime fût-elle, indigne de ses soins, du moment qu'elle avait pour conséquence le soulagement de l'humanité souffrante ou miséreuse.

Celui qui mérita d'être appelé le « Franklin de la Restauration » a eu un biographe digne de lui ; le grand philanthrope ne pouvait inspirer qu'une belle œuvre, autant qu'une bonne œuvre.

~~~ A tous les balzaciens — et ils sont légion — nous ne pouvons que recommander la plaquette de M. Jean Lhomer, avocat à la Cour d'appel, sur *Balzac dans l'intimité ;* non qu'ils y trouveront beaucoup d'inédit (M. Lhomer a notamment mis à large contribution notre *Balzac ignoré*, en nous citant quelquefois, il est vrai), mais parce qu'il est nécessaire, pour un collectionneur, de posséder tout ce qui a trait à l'objet de ses recherches. Le chapitre le plus original de l'opuscule nous a semblé être celui intitulé : *Le Monde judiciaire ;* encore faudrait-il lui comparer la brochure de M. Henry Bréal, *Le Monde judiciaire dans Balzac*, la première en date sur ce sujet, et que nous ne pouvons analyser, faute de ne l'avoir pas reçue en communication.

~~~ « Ce livre n'est pas une biographie », nous prévient, dès le début, M. Julien Tiersot, auteur d'un ouvrage, fort bien écrit, très minutieusement informé, sur *Hector Berlioz et la Société de son temps*. M. Tiersot s'est proposé de nous faire pénétrer dans la vie intérieure de son personnage, et pour un homme comme Berlioz, qui s'est mis tout entier dans son œuvre, la tâche était relativement aisée. Toutes ses passions, toutes ses douleurs, le sensitif compositeur les a, en effet, exprimées dans ses livres, dans ses Mémoires, dans ses nombreux articles, et surtout dans sa correspondance, que M. Tiersot a dépouillée avec un soin attentif.

Berlioz, nous l'avons conté naguère, avait fait des études de médecine : M. Tiersot n'a pas ignoré ce détail, et il s'y est d'autant

(1) V. p. 266 et suiv. de l'ouvrage analysé.
(2) V. p. 264-265 du livre de M. Ferdinand-Dreyfus.
(3) Cf., notamment, les p. 427 et suiv.

©BIUM

plus attaché que lui-même, croyons-nous, est un étudiant en médecine « qui a mal tourné », nous voulons dire qu'il s'est évadé de notre géhenne, pour devenir un compositeur de talent : encore un point de ressemblance avec Berlioz.

Autre analogie : le père de M. Tiersot, tout comme celui de Berlioz (1), est un médecin de province, de la même région, de l'Est, qui lui-même était très bon musicien, a dirigé des sociétés chorales, publié un traité de musique, et composé la mélodie d'une chanson devenue aujourd'hui vraiment populaire dans le pays. Joignez à cela que M. Tiersot occupe, à la bibliothèque du Conservatoire, un siège qui fut occupé par le maître. Voilà bien des ressemblances.

M. Tiersot était véritablement prédestiné à devenir le biographe de l'auteur de la *Damnation de Faust*. Il ne lui manque plus qu'à devenir son émule. Il est assez jeune pour que son avenir réalise les promesses de son passé.

~~~ C'est plutôt une suite de tableaux de mœurs qu'une monographie historique, le charmant ouvrage de M. Louis Batiffol, intitulé *Au temps de Louis XIII*. M. Batiffol met en pratique le conseil de Michelet : « L'histoire doit être une résurrection ». Il circule de la vie dans ces pages, et c'est ce qui en constitue le grand agrément. M. Batiffol n'a eu garde de négliger un document capital pour bien connaître Louis XIII, cette énigme qu'on commence à peine à débrouiller : il s'est donné la peine de consulter, dans l'original, le journal du médecin Héroard, si souvent mis à contribution, et il a pu se convaincre que les premiers éditeurs de ce journal n'en ont publié que des extraits, — ce que nul n'ignorait, — mais ont « modernisé le style et traduit les paroles du Dauphin, tandis que le médecin a transcrit phonétiquement les propos de l'enfant, ce qui donne une sensation plus vivante ».

Quel Louis XIII, différent de celui de la légende, nous fait connaître le précieux Journal!

Dans l'enfance, à part quelques boutades d'humeur, quelques accès de têtutisme, il aime à rire et à plaisanter. Il chante, il danse, il joue, il se trémousse, mais cependant n'est pas grand rieur, de son naturel. Dès le jeune âge, il s'annonce comme un artiste de goût, dessinant, faisant de l'aquarelle, composant même de la musique.

Ce qu'il affectionne par-dessus tout, c'est de manier des armes : l'arc, l'arquebuse, les piques. Il est « soldat dans l'âme ». De sa mère il tient l'amour des bêtes, et principalement des chiens, dont il a toute une meute.

Le petit prince a l'esprit prompt et vivace, mais il montre de la méfiance à l'égard de ceux qui l'instruisent. Il est franc et loyal, sérieux et appliqué : ce qu'il sera plus tard, étant roi. Contrairement à son père Henri IV, il est pudique en ses propos, comme en ses actes. Il est bon pour ceux qui le servent, charitable pour les pauvres gens. A son père il prodigue des trésors d'affection, et Henri IV les lui rend avec usure. Il est moins libre avec sa mère,

(1) Nous avons l'intention de reparler du docteur Berlioz, le père du compositeur, sur lequel nous avons publié jadis quelques notes qui demandent à être complétées.
~~~

©BIUM

plus hautaine et plus revêche. Mais c'est encore la nourrice qui est la préférée. Il a pourtant une véritable sympathie pour son médecin, le brave Héroard, qui lui fait, il est vrai, de fréquents cadeaux, mais son affection n'est pas dictée que par l'intérêt : le petit dauphin est « une créature aimante et prime-sautière », et n'étaient ses crises d'entêtement, ce serait un enfant charmant.

Il a de telles colères parfois, qu'on est à se demander (1) « si l'on n'est pas en présence d'un cas pathologique ». M. Batiffol croit pouvoir les expliquer par la constipation. L'hypothèse est, en tout cas, plus acceptable que celle que le même auteur nous propose (après le docteur Guillon, après le docteur Potiquet, et, s'il nous est permis de nous citer, après ce que nous en avions écrit dans nos *Morts mystérieuses*), pour la maladie à laquelle finit par succomber le roi.

A dire vrai, M. Batiffol ne hasarde pas un diagnostic, mais on sent, entre les lignes, qu'il n'accepte celui établi par le docteur Guillon que sous bénéfice d'inventaire. Des « médecins modernes écrit-il, ont cru pouvoir dire que Louis XIII était atteint d'une gastro-entérite chronique; que cette entérite donna naissance (!) plus tard à une tuberculose générale (!!), laquelle attaqua les intestins, puis les poumons (!!!) ; et que, finalement, il fut emporté, en 1643, par une péritonite aiguë, suite d'une perforation, résultant elle-même des ulcérations tuberculeuses de l'intestin. » Comme on voit bien que M. Batiffol n'est pas médecin, et c'est son excuse. Mais alors pourquoi affirmer, *ex cathedra*, contrairement à la thèse soutenue par le docteur Potiquet, qu'il « ne paraît pas possible de ranger Louis XIII parmi les adénoïdiens » ? Il y a pourtant, à l'appui de ce diagnostic, et le texte de Vauquelin des Yveteaux, cité par M. Lacour-Gayet, et que n'ignore pas M. Batiffol, et celui de Pontchartrain, qui dit — c'est M. Batiffol qui nous en instruit — que le cerveau du prince « n'avait aucune évacuation, parce que, de son naturel, le prince ne se mouchait que fort rarement »; ce qu'avait, d'ailleurs, signalé également l'ambassadeur anglais, Herbert de Cherbury (2).

Tous ces témoignages ne comptent donc pas? Non, de répondre l'auteur d'*Au temps de Louis XIII*, car Héroard ne dit rien de cette affection grave, et qu'il affirme même, en certain endroit, que l'enfant était « fort sain et merveilleux par la bonté de sa nature et de la bonne nourriture »; qu'il dit ailleurs : qu'il n'avait « jamais vu un corps si accompli. » Cela prouve, riposterons-nous, qu'Héroard était aussi bon courtisan qu'il était piètre médecin, tout simplement.

〰 L'ouvrage de M. Gaston Maugras, *les Demoiselles de Verrières*, rentre dans la catégorie des livres d'histoire anecdotique, qui se lisent tout d'une haleine et sans fatigue. M. Maugras a écrit, sur la société du XVIIIe siècle, une série de volumes qu'il faut avoir lus, pour bien posséder cette époque. Le dernier paru, qui est, du reste, une nouvelle édition, met en scène une courtisane de haut ton, Marie de Verrières, qui fut la maîtresse du maréchal de Saxe

(1) Cette colère était héréditaire : Louis XIII avait hérité du tempérament coléreux de son père Henri IV et de sa mère, Marie de Médicis, tous deux prompts à l'emballement.

(2) *Mémoires* (traduction Baillon), 1863, p. 135, cités par M. Batiffol, qui offre bien galamment des armes pour le battre.

©BIUM

et de bien d'autres après lui. On a dit que le XVIIIe siècle a été le règne de la femme. On s'en convaincra une fois de plus, en lisant ces pages alertes et spirituelles, qui sont un si exact reflet du temps qu'elles font revivre.

— On pardonne difficilement aux médecins d'aborder le genre historique ; on leur contesterait presque le droit de s'occuper d'autre chose que de saigner et clystériser leurs semblables. Ainsi voilà M. Arthur Chuquet, à qui notre confrère Ph. Marechal avait demandé une Préface, pour son ouvrage sur *la Révolution dans la Haute-Saône*, et qui s'étonne, non de la demande, « qu'autorisait une vieille amitié », mais de l'ouvrage et de son titre. Comment, « vous médecin, vous faites de l'histoire! » Il serait vraiment trop facile de répondre à ce porte-férule académique que le temps est passé des compilations ennuyeuses à bâiller, et que le public prend plus de goût à ce que les historiens appellent, par dédain ou... par jalousie, les historiettes, qu'à leurs fastidieuses élucubrations.

Nous avons, du reste, un vieux compte à régler avec M. Chuquet, mais *non est hic locus*...

Le Dr Ph. Maréchal était d'autant plus désigné pour écrire le livre qu'il soumet à notre jugement, qu'il partage notre sentiment, à savoir que la Révolution est « une maladie, une fièvre ou un délire, tout au moins une crise, qu'un médecin étudie avec intérêt — et avec compétence. » De plus, notre confrère compte parmi ses ascendants : un député à la Convention et aux Cinq-Cents, Claude-Antoine Bolot; un avocat au Parlement de Besançon, député-électeur pour le tiers-Etat, aux Etats généraux, à la Législative et à la Convention, Philippe Maréchal; enfin un curé constitutionnel, Jacques-Joseph Maréchal. Il était donc, pour toutes ces raisons, préparé, mieux que tout autre, à écrire l'histoire de la Révolution, dans un pays qui est le berceau de sa famille et qui présente cette particularité notable, d'avoir conservé un caractère de modération, de juste milieu, aussi éloigné des excès de la Révolution que des violences de la réaction.

Ces monographies locales ont leur utilité, surtout quand elles sont écrites avec la conscience, avec le scrupule de documentation exacte, qui caractérisent l'œuvre du Dr Ph. Maréchal (1).

— Ce sont ces mêmes qualités qui distinguent les travaux de notre dévoué collaborateur, M. le vicomte Boutry. *Le Mariage de Marie-Antoinette* est l'histoire, fouillée dans ses moindres détails, des préliminaires de ce grand acte politique, d'après les archives des affaires étrangères, notamment. On y trouvera, sur l'éducation de la jeune archiduchesse destinée à s'asseoir sur le trône de France, des pages qui expliquent et font comprendre bien des choses.

---

(1) Nous signalons tout particulièrement, pour ceux qui s'intéressent à la médecine et aux médecins pendant la Révolution, les biographies de Chauvier et de Siblot, tous deux médecins (pp. 107 et suiv.), et les missions de ces deux conventionnels

Siblot, notamment, modeste médecin de province, se révéla un administrateur de premier ordre, un organisateur du plus grand mérite ; ses proclamations, ses décrets, sa correspondance, sont des plus remarquables, surtout quand on songe qu'ils émanent d'un praticien jusqu'alors resté obscur.

©BIUM

Sur le cérémonial même du mariage et sur les multiples formalités exigées par l'étiquette des cours, on recueille, dans l'opuscule de M. Boutry, des détails bien suggestifs. A lire ce récit, on ne peut s'empêcher de s'apitoyer sur ceux que la Fortune place aux plus hauts sommets, pour les en précipiter plus lourdement à terre. Et dire que, malgré tout, ils portent envie au plus grand nombre!

~~~ J'ai beaucoup tardé à donner l'analyse du travail considérable et combien sincère de M. Otto Friedrichs, intitulé : *Correspondance intime et inédite de Louis XVII*, et j'ai le bien vif regret de ne pouvoir, faute de temps, *edax tempus*, consacrer à ce livre l'étude critique qu'il mérite.

On connaît la thèse de M. Friedrichs ; la voici en deux ou trois phrases concises : *Non, Louis XVII n'est pas mort au Temple* (nous en sommes d'accord avec lui) ; *Il a été enlevé de cette prison et on le retrouve, plus tard, sous le nom de Naundorff.*

Ce dernier point ne nous paraît pas encore démontré, en dépit de l'argumentation nouvelle et serrée du champion le plus ardent de la Survivance. J'ai vécu, pendant plusieurs semaines, côte à côte avec l'auteur de ce livre, dans une véritable « tour d'ivoire », où nous ne devisâmes guère que du martyr du Temple. J'ai voulu faire plus : je suis allé à Delft, pour y voir la tombe — que je n'ai pu réussir à découvrir ce jour-là, par suite de fausses indications — de celui que le gouvernement hollandais a toujours considéré comme le fils de Marie-Antoinette. Enfin, dernière épreuve, j'ai tenu à rendre visite au prétendant lui-même, au descendant direct de Naundorff, et c'est sur ce point que je peux apporter une contribution personnelle au débat engagé.

M. Friedrichs croit évidemment à la physiognomonie, puisqu'il s'appuie beaucoup sur la ressemblance *physique* et *morale* du fils de Louis XVI, pour nous faire partager sa conviction de l'identité des deux personnages. Je lui dédie l'histoire *vécue* suivante, qui lui démontrera la fragilité d'un pareil argument.

Il y a cinq ou six ans, — je pourrais préciser, si c'était nécessaire, et cela serait facile (c'était l'année où le Congrès d'hydrologie se tint à Liège), — j'avais résolu de profiter de mon passage en Hollande pour me rendre à Teteringen, où habitait le fils de Naundorff. En route, je fus le jouet d'une singulière vision : j'avais devant moi un brave homme, vêtu comme un clergyman, qui avait, à s'y méprendre, une ressemblance frappante avec Louis XVI. Pas de doute, me dis-je *in petto*, voilà le personnage que je vais voir. Et, à plusieurs reprises, je fus sur le point d'entamer la conversation avec l'inconnu. Heureusement je ne cédai pas à la tentation, et bien m'en prit : quand, deux heures après, je me trouvai en présence du « prince », qui voulut bien m'admettre à lui présenter mes hommages, — le protocole exigeait qu'on l'appelât *Monseigneur*, — je fus tout surpris, presque désappointé, d'avoir en face de moi un homme de tournure très vulgaire, et de langage presque trivial, qui, — j'en ai gardé un souvenir très précis, — n'avait rien qui *sentît sa race*. Cette simple anecdote pour démontrer combien est puissante, dans certains cas, *l'auto-suggestion*.

J'écarte donc *de plano* l'argument que l'on fait valoir de la res-
~~~

©BIUM

semblance physique, laquelle du reste, je le répète, ne se retrouvait pas chez le prétendu petit-fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Ce qui m'impressionnerait davantage, c'est la ferme persuasion qu'avait Naundorff d'être bien réellement Louis XVII. Sans doute, dira-t-on, il avait pu se mettre dans la peau de son rôle, et n'être après tout qu'un parfait comédien ; mais songez à quels efforts l'aurait obligé pareille attitude! Se composer une figure, passe encore ; mais se forger un état d'âme, quelle extraordinaire habileté cela suppose!

A vrai dire, Naundorff a-t-il l'âme d'un « fils de France » ? c'est ici que l'on pourrait discuter ; mais lisez plutôt (1), pour vous faire une opinion sur ce point, comme sur le problème même, qui n'a pas encore reçu sa solution définitive, de la mort ou de la survivance de Louis XVII, lisez le livre de M. Friedrichs. Et, après lecture, il vous restera, comme à nous, cette impression : que la bonne foi et la loyauté éclatent à chaque ligne du plaidoyer si éloquent, si chaleureux, si convaincu, que M. Otto Friedrichs a eu le courage d'écrire.

~~~ *Pierre-François Percy, baron de l'Empire, chirurgien en chef des armées françaises, membre de l'Institut,* telle est l'inscription que la municipalité de Montagnez, fière de son illustre enfant, a fait graver sur une plaque de marbre, posée sur la maison natale de celui qui prit une si grande part à la glorieuse épopée. Cette inscription résume, en style lapidaire, toute la carrière de l'homme à qui la reconnaissance de l'armée fit réserver le beau titre de *père de la chirurgie militaire*.

Le livre que publie aujourd'hui M. Emile Longin, en le faisant précéder d'une très substantielle Préface, n'est autre que *le Journal des campagnes du baron Percy, chirurgien en chef de la grande armée.* Rien que ce titre laisse pressentir l'intérêt de l'ouvrage. Songez que Percy a fait successivement campagne aux armées de la Moselle, du Rhin, d'Helvétie et du Danube, avec des généraux comme Moreau, Masséna, Lecourbe ; qu'il a suivi la grande armée à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Friedland ; qu'il a pris part à la guerre d'Espagne.

C'est à Percy qu'on doit la création des ambulances mobiles ; c'est Percy qui, l'un des premiers, songea à faire déclarer les hôpitaux inviolables pendant la durée de la guerre (2) ; il ne dépendit pas de lui que l'immunité qu'il avait demandée pour les blessés et pour ceux qui les soignaient leur fût assurée. Malheureusement, il parut impraticable de neutraliser les hôpitaux sans nuire aux opérations militaires, et aucun accord ne fut conclu entre les belligérants.

On ne connaissait, sur Percy, à part les éloges historiques de Silvestre, de Flourens, de Thomassin, peu consultés d'ailleurs, que la biographie, très précieuse à la vérité, de Laurent, le propre neveu du chirurgien de la grande armée. M. Longin a eu la bonne fortune de découvrir, en Egypte, le journal des campagnes, écrit,

(1) Nous nous permettons de signaler à ceux qui voudraient s'initier à cette question si troublante, le chapitre, sévèrement documenté, que nous avons consacré à Louis XVII, dans nos *Morts mystérieuses de l'Histoire*.

(2) V. p. XXIII-XXV, de l'Introduction de M. E. Longin.
~~~

©BIUM

pour ainsi dire au jour le jour, par Percy (1), et il a été bien inspiré de publier ces souvenirs, qui sont une si importante contribution à l'histoire des guerres de la République et de l'Empire. Ce qui en double le prix, c'est que, dans la pensée de leur auteur, ces notes n'étaient vraisemblablement pas destinées à la publicité, et c'est pourquoi elles ont toute la saveur et tout l'attrait d'un livre vécu.

(*A suivre.*) A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'Instinct d'amour, par le Dr Roux. Paris, J.-B. Baillière et fils, éditeurs. 1904.

Consultation de nourrissons, par le Dr Séailles (tiré à part des « Archives de Médecine des Enfants », no 3, mars 1904.) Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain. 1904.

Prostatomie totale transvésicale par la voie sus-pubienne, par le Dr E. Loumeau (tiré à part des « Annales des maladies des organes génito-urinaires. ») Clermont (Oise), 3, place Honoré, imprimerie Daix frères. 1904.

La Vie sexuelle des monstres, par le Dr Lip Tay. Paris, A. B. de Liptay, éditeur, 26, boulevard Poissonnière. 1904.

Hygiène et Médecine, par le Dr A. Roussel. Paris, imprimerie de « La Jeune Mère », 14, 16, rue de la Tour. 1904.

La Science du Bien et du Mal, par Herbute (E. N). Paris, 19, boul. Saint-Michel, Messein.

Déviation menstruelle et cloisonnement du vagin, par M. de Sinéty, (tiré à part de la « Revue de Gynécologie et de chirurgie abdominale ».) Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain. 1904.

Etude physiologique et médicale sur la marche, par le Dr Breuillard. Paris, A. Maloine, éditeur, 25, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1904.

La Bible d'Amiens, par John Ruskin, traduction, notes et préface par M. Proust. Paris, Société du Mercure de France, 26, rue de Condé. Paris, MCMIV.

Opinion finale (par le Dr Ripault). Dijon, imprimerie Darantière, Chabot-Charny. 1904.

Sur le Lithium et les Eaux minérales des Vosges, par M. le Dr Frenkel (tiré à part des « Annales d'Hydrologie et de Climatologie médicales » (décembre 1903).

Rôle des lésions nasales dans la pathogénie du larmoiement, par le Dr G. Gellé (tiré à part des « Archives internat. de Laryngologie »). 98, boulevard Saint-Germain, Paris.

(1) Percy trouvait encore le temps de s'intéresser à des questions étrangères à la médecine ; il se piquait de réelles connaissances archéologiques et se flattait d'être un passionné bibliophile et un enragé collectionneur : sa riche collection d'armures (entre autres pièces il possédait l'épée de Copernic) ne fut pas estimée moins de 60.000 francs, à sa vente.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 8 15 AVRIL 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les médecins dans les Assemblées de la Révolution (a)

(*Fin*)

Par M. le Docteur Miquel-Dalton

Le 28, Bodin (1), au nom du comité de secours, dit que la classe humiliante des indigents sera peu à peu effacée du tableau de la population française. En attendant, il y a des abus urgents à réprimer. Les hôpitaux de Paris sont plutôt des monuments d'orgueil. Les réformes faites à l'*Humanité* (Hôtel-Dieu) « ont à peine atténué l'action délétère du fluide dans lequel sont constamment plongés les malades... Chaque lit, privé d'une portion suffisante d'air vital, incline le malade vers la tombe »... Bodin fait voter la suppression de quatre maisons hospitalières qui n'ont jamais rempli leur but : celles de la place de l'Indivisibilité, des rues Mouffetard, de la Roquette et Mandé (2). Est décrétée la création de trois nouveaux « hospices » : à Beaujon, à l'Abbaye Antoine, et à Saint-Jacques du Haut-Pas (3).

La commission de santé (militaire) change de nom en pluviôse. Le nouveau « conseil de santé » communiquera directement avec le comité de Salut public (4).

(a) Voir les numéros de la *Chronique* des 1er février, 15 mars, 15 avril, 1er mai, 1er et 15 août 1903, 1er mars 1904.

(1) Le *Moniteur* dit : Bo. La table rectifie l'erreur.

(2) Les trois dernières de ces maisons étaient sises là où est la caserne Mouffetard, là où fut la prison des Jeunes Détenus et à l'ancien couvent des chanoinesses de Picpus. J'ai cherché en vain l'emplacement de l'hospice place de l'Indivisibilité, ci-devant place Royale, plus tard place des Vosges (en l'honneur des contribuables zélés de ce département).

(3) L'hospice *d'orphelins* Beaujon, qui change de destination, va s'appeler quelque temps hospice du Roule. Saint-Antoine (des Champs) était une abbaye de femmes. Jacques sera plus tard Cochin.

(4) Le conseil comprend 5 médecins : *Costes*, *Lepreux*, *Lorentz*, *Sabathier* (de Brest), et *Béçu* ; 5 chirurgiens : *Heurteloup*, *Villar* (le fils ?), *Groffier*, *Saucerotte* et *Ruffin* ; plus 5 pharmaciens. Les secrétaires sont *Biron* et *Vergès* fils. A noter que médecins, chirurgiens et pharmaciens sont traités sur le pied d'égalité. La pléthore du corps pharmaceutique militaire date de la Révolution.

©BIUM

Les élèves de la nouvelle École de santé de Paris pétitionnent pour demander la publication « d'un journal démocratique qui ferait participer tous les citoyens aux leçons des savants professeurs ».

Barailon fait annexer les jardins des plantes aux écoles, pour l'instruction des étudiants. Le même, en ventôse, propose la formation d'un cabinet d'anatomie, sous la direction de *Lemonnier* (?) (1).

Le 15 ventôse, un décret autorise chacun des professeurs de la faculté de Caen, à *titre individuel*, à reprendre son enseignement particulier, jusqu'à l'organisation des écoles. Ce sera la source de graves abus (2).

Relevons certains actes politiques de nos médecins députés :

Taillefer appuie, le premier pluviôse, une proposition d'abolir la peine de mort.

Lanthenas parle, en nivôse, d'un grand ouvrage sur l'instruction, que la tyrannie de Robespierre l'empêcha de publier. (Désormais, tout écrit « utile à la patrie » sera publié sans examen préalable.)

Barailon est l'auteur des rapports sur la fête du 2 pluviôse, qui est le 21 janvier.

Gouly, contrairement à l'avis de son confrère du Bouchet, insiste pour l'envoi de représentants aux colonies. Il appelle son île de France et Bourbon « ce Gibraltar de l'Asie » (*sic*).

Le 2 ventôse, on discute le projet Lakanal sur les écoles centrales (futurs lycées des départements). Levasseur fait ajouter au programme des cours d'agriculture et de commerce (3).

Dans un débat sur l'aménagement de la salle, Duhem ne laisse pas échapper l'occasion de placer son mot, et le pion reparait : « Les banquettes assimilent les députés à des élèves de sixième. » Il faudrait un pupitre à chaque membre. On ne peut s'imaginer à quel point le local influe sur les délibérations d'une assemblée... Le pauvre Duhem ne se doute pas à ce moment que la fin de sa carrière législative est proche.

En germinal (mars-avril 93), Duhem recommence ses attaques furibondes contre « une certaine jeunesse ». Il se distingue parmi les défenseurs de Billaud et de ses coaccusés, et rejette sur Robespierre toute la responsabilité de la dictature.

---

(1) Il doit y avoir erreur, car *Lemonnier*, ex-premier médecin du roi, est plutôt botaniste, et l'*Eloge* de Cuvier nous apprend qu'il en est réduit à tenir une boutique d'herboristerie à Versailles. Le *Dictionnaire* de Boursin et Challamel nomme *Laumnier* (médecin en chef de l'hospice de Rouen), l'officier de santé chargé de fournir toutes les pièces nécessaires à l'École de Paris. La Convention, d'après ce Dictionnaire, vote 60.000 livres, mais le cabinet ne sera aménagé qu'en 1798.

(2) La Convention n'a nullement autorisé les professeurs de Caen à faire des actes en tant que corporation, d'après des statuts légalement abrogés. C'est pourtant en s'autorisant de son décret que des Universités supprimées vont se permettre de recevoir des candidats. Cf. un *Rapport* de Cabanis. (Nat. Le 43 2075.)

(3) Un certain nombre de médecins occuperont des chaires de chimie et d'histoire naturelle dans ces écoles centrales. Mais je crois qu'on a cité à tort l'ex-législateur Ramond, qui n'a jamais joint à ses nombreux titres celui de médecin. Ramond est chargé, probablement pendant l'été de l'an II, d'une mission aux eaux des Hautes-Pyrénées, conjointement avec l'officier du génie Lomet. Ils visitent Cauterets dont ils proposent de faire une succursale de Barèges pour les blessés de la République. Leur mémoire au comité de Salut public, daté de l'an III, où ils proposent de remplacer le nom de César par celui de Brutus, a été réimprimé par mon confrère et ami le docteur Bouyer.

©BIUM

Au cours de ce débat, Bourgeois (1) demande qu'on fasse disparaître toutes les dénominations odieuses ; qu'on rallie tous les Français, sous un même titre, celui de républicains, et qu'on ouvre les prisons à ceux qui ne sont détenus que pour délits révolutionnaires.

Levasseur exigeait, le 1er germinal, l'audition de pétitionnaires arrivant de Vendée. On a refusé de les entendre, parce que « la pacification est proche » (2).

Gouly fait voter le 10 (un décadi) que l'on nommera le duodi suivant la commission chargée de travailler aux lois organiques. « Il ne faut pas laisser flotter l'opinion. »

Le lendemain, une pétition demande le rapport de la loi sur l'égalité des partages dans les successions. Taillefer, en partie ruiné par cette loi, la déclare pourtant le fondement de la démocratie (3).

Cependant, le peuple, affamé depuis la suppression du maximum, s'agite dans les faubourgs (4) ; après quelques tentatives avortées, éclate le mouvement du 12 germinal (1er avril). La Convention est envahie, pendant plusieurs heures, par une multitude où dominent les femmes, et qui demande : du pain, la Constitution de 93, la liberté des patriotes. Les comités sont obligés de faire sonner le tocsin et battre la générale ; c'est à grand'peine que la force armée dégage la salle.

Le jour même, on rapporte les événements. On décrète que Barère, etc., seront déportés ; que Duhem et six autres seront arrêtés et conduits à Ham. Notre fougueux confrère a encouragé ouvertement la populace. Des rapports de police disent qu'il a été vu, les jours précédents, buvant avec les meneurs, dans un café des Invalides ; qu'il a été proclamé « le palladium de la sans-culotterie » ; qu'il a composé une chanson séditieuse, etc.

Le 16, Levasseur est décrété à son tour, à l'unanimité moins la voix de son homonyme de la Meurthe. Un thermidorien l'a qualifié d' « éternel prédicateur de révolte ».

On passe à l'ordre du jour, sur la dénonciation d'un hussard contre Taillefer (5).

Quelques jours après (19), est lue une lettre de Porcher, qui mande d'Orléans l'arrestation de Collot et de Barère.

Cassanyes part, en germinal, pour le Mont-Blanc, troublé par les

---

(1) Il y a deux Bourgeois à la Convention. L'autre est un défroqué de la Seine-Inférieure. Nicolas Bourgeois, le nôtre, est inspecteur de la salle.

(2) « Il n'est plus de Vendée ! », ont proclamé les représentants en mission, le 16 ventôse. Le traité de la Jaunaye (avec Charette) a été passé « sous la tente » le 29 pluviôse. L'ex-constituant Blin avait été mêlé aux pourparlers. Un lieutenant de Stofflet, le chirurgien *Henri Martin*, a adhéré des premiers, et il semble prouvé que son adhésion n'a pas été désintéressée... Au moment où les représentants rentrent à Paris, on apprend la reprise d'armes de Charette ; la fausse pacification a vécu. — J'aurais dû signaler, en frimaire (décembre 94), l'amnistie générale décrétée, à la demande de Jard Panvillier et autres conventionnels modérés de l'Ouest.

(3) Laurent s'est plaint, en pluviôse, de l'inexécution de la loi. Naguère Roubaud, rentrant de sa mission à l'armée d'Italie, en fit une vive critique. (V. sa lettre, du 15 juillet 1793, in *Recueil* d'Aulard.)

(4) La ration de pain est fixée à une livre, à la date du 25 ventôse. Pendant ce temps, la jeunesse dorée s'amuse à briser les bustes de Marat.

(5) Le frère de Taillefer, adjudant général, est signalé comme ayant refusé de marcher contre les séditieux, à Amiens.

©BIUM

intrigues des émigrés et des prêtres réfractaires. Il y rétablira la tranquillité, sans arrêter personne (1).

Cinq représentants sont envoyés dans les départements, pour assurer l'exécution des lois relatives à l'instruction. Nous relevons les noms de BARAILON et JARD PANVILLIER.

LANTHENAS est porté au bureau comme secrétaire.

FOURCROY prend la défense de l'Ecole normale (2), déjà l'objet de vives attaques, et dont les jours sont comptés.

Des encouragements pécuniaires sont votés à des médecins (3).

La disette est peut-être factice, et on fait le commerce du blé la nuit. Le confrère LAURENT vient donner la note gaie, en racontant ce qui s'est passé à Villers-Cotterets, où des citoyennes s'opposaient au passage d'une voiture de grains. « Je demandai des fouets de poste, parce qu'on ne tire pas le sabre contre des femmes. A défaut de fouets, j'aurais fait venir des pompes, pour tremper les émeutières comme des canards. »

En floréal (avril-mai 1795), a lieu un *tirage au sort* de 12 suppléants, pour remplacer autant de députés morts ou décrétés. Sauf erreur, c'est la première et unique fois que l'on procède de la sorte (4). Les noms de cinq médecins conventionnels suppléants, de divers départements, ont dû rester dans l'urne ; consacrons-leur de brèves notices.

CLERISSY, Bernardin, était chirurgien-major du 1er bataillon de son département à l'armée des Pyrénées-Orientales, quand il a été élu le suppléant des *Alpes-Maritimes*. Il n'a pas fait parler de lui.

CUGUILLÈRE, 2e suppléant de l'*Aude*, est un chirurgien de Limoux. Il a été détenu sous la Terreur.

GIRARD, Barthélemy, de la *Lozère*, est né à Saint-Chély d'Apcher vers 1731, a été reçu docteur à Caen (1764). Etabli depuis une trentaine d'années à Mende, il est médecin de l'hôpital militaire de cette ville et inspecteur des eaux de Bagnols (5).

POILROUX, Jean-Antoine, des *Basses-Alpes*, est natif de Thorame-Basse (1731). Docteur de Montpellier (1761), il exerce à Castellane. Un Dr Poilroux y était agent national du district, en floréal an deux (6).

Enfin, LALOY, l'*aîné* (Jean-Nicolas), de la *Haute-Marne*, nous est connu depuis la Constituante.

L'ex-médecin PORCHER rentre, en floréal, au comité de législation.

---

(1) Cf. *Almanach des Pyrénées-Orientales*. 1891. Notice par Pierre Vidal.

(2) L'École normale sera supprimée en floréal. Parmi les professeurs de cette institution éphémère (sous sa première forme), citons les Drs *Bertholet*, *Daubenton*. Parmi les élèves, l'ex-législateur LACÉPÈDE, qui a 40 ans.. Le local des ex-Jacobins est affecté à l'École normale... Le même *Bertholet*, *Chaptal*, FOURCROY et GUYTON DE MORVAU sont les premiers maîtres de l'Ecole centrale (Polytechnique).

(3) 3.000 livres à l'accoucheur *Lebas*, 2.000 à GASTELLIER, ex-législateur.

(4) Ce tirage au sort a lieu entre les suppléants, sans distinction de départements. La question des suppléants conventionnels est le chaos, a dit *M. Guiffrey*.

(5) Cf. le *Dictionnaire des médecins*, de l'an X.

(6) C'est peut-être le Dr *J. A. Maurice Poilroux* (le Dictionnaire de l'an X dit : Poitroux). Il a 28 ans en 1795 et a été reçu à Montpellier en 1789. Un troisième du nom, *Jacques Poilroux*, passera ses examens probatoires, toujours à Montpellier, en l'an VII, et exercera aussi à Castellane.

©BIUM

Boussion, un des deux délégués en Gironde, etc. (1), annonce le rétablissement de l'ordre.

Pressavin flétrit les agioteurs qui ont fait monter le prix du pain à 22 *francs* (2) la livre.

C'est encore la question du pain (3) qui amène la journée du 1er prairial (20 mai), où l'enceinte de la Convention est souillée, pour la première fois, par un combat véritable et par un meurtre (4). Avant l'envahissement, qui est prévu, Hardy fait remarquer que les cris des insurgés sont les mêmes qu'en germinal ; les chefs sont, dit-il, les membres expulsés, qui ont peut-être des adhérents à la Convention.

Vitet est l'un des représentants désignés pour aller éclairer le peuple. Bergoeing est au premier rang de ceux qui rallient les sections fidèles et les mènent au secours de l'assemblée.

L'insurrection continue en ville le 2. On met hors la loi le rassemblement réuni à la Commune sous le nom de Convention. Gouly demande qu'on fasse des sommations, pour que les égarés puissent se retirer.

Dugenne, arrêté au faubourg Antoine, écrira aux administrateurs de Sancerre, que « les furies de la guillotine ont voulu lui arracher le foie et le cœur et boire son sang (5) ».

La répression de prairial est implacable. Les « derniers Romains » sont livrés à la commission militaire.

Duhem et Levasseur, déjà décrétés d'arrestation, sont décrétés d'accusation. Hardy veut la tête de Collot et de ses collègues. Gouly demande, le 9, l'arrestation de Lacoste et des autres membres des ex-comités, et fait voter cette mesure générale à l'encontre de Hardy, qui, lui, se livre à des dénonciations particulières contre Robert Lindet (6) et autres.

Le 12, Gouly revient à la charge contre Levasseur et l'accuse d'un vol qu'il aurait commis dans les Ardennes (7).

Ce même jour, Porcher apporte le décret supprimant le tribunal criminel extraordinaire », créé par le décret du 10 mars 1793, que rédigea justement le confrère Levasseur.

Le lendemain, Baudot est décrété pour sa mission en Alsace. On cite une lettre qui porte sa signature et celle de Jean-Baptiste Lacoste (avocat) : « Quant aux Alsaciens, nous vous promettons d'en avoir soin, et, sans la loi du tribunal révolutionnaire qui nous lie les bras, nous en aurions fait déjà une jolie fricassée (8). »

---

(1) Boussion a déjà rempli une mission à Bordeaux, selon son biographe Andrieu. (Cf. *Bibliographie générale de l'Agenais*, déjà citée.)

(2) Le *franc* est devenu l'unité monétaire le premier avril 95 (12 germinal).

(3) Un décret du 29 floréal accorde seulement 2 onces de pain par personne. (Cf. Aulard in *Histoire* de Lavisse et Rambaud, tome VIII, p. 223.)

(4) Féraud est peut-être victime de l'assonance de son nom, qui ressemble à celui de Fréron. (*Mémoires* de Baudot, *in* Quinet.)

(5) La version de la police est moins dramatique : « 3 prairial : Le citoyen Dugenne a été arrêté hier, vers les 6 heures du soir, près du Pont-Neuf, par plusieurs citoyens des sections Montreuil, etc. Il a été désarmé d'un sabre et d'une canne à épée, et conduit à la section, ce qui a occasionné un grand rassemblement et tumulte. Quand il a été dissipé, le commissaire de police a conduit le représentant au comité de Sûreté générale. » Cf. *Tableaux de la Révolution française* par Schmidt. Leipzig, 1869.

(6) Hardy n'ignore pas cependant que Robert Lindet, sous la Terreur, a sauvé toute sa famille.

(7) Le « voleur » Levasseur se serait fait allouer 18 à 19.000 livres.

(8) Cf. Wallon, *Les Représentants en mission*, tome 5. En même temps que Baudot,

©BIUM

Fourcroy sort du comité de Salut public. Bergoeing est au comité de sûreté générale.

Hardy fait deux propositions à la fin de prairial, sur lesquelles on passe à l'ordre du jour : il veut faire déclarer la récolte propriété nationale, et substituer au bonnet rouge un bonnet tricolore.

C'est sur le rapport de Bodin qu'est rendu, « pour ramener et fixer sur le sol de la République l'ordre et la paix », le grand décret du 28 prairial, sur la réorganisation de la garde nationale des départements (1).

Le 20 prairial, Louis XVII est mort au Temple, et, sans aborder une question qui a fait couler des flots d'encre, nous pouvons dire que le procès-verbal d'autopsie (2) ne semble pas légitimer les doutes sur la mort très naturelle du chétif rejeton royal (3).

Nous arrivons à l'été de l'an III, au cours duquel s'élabore, du 19 messidor au 5 fructidor, la nouvelle constitution. Nos conventionnels médecins parlent sur un certain nombre des 377 articles.

Hardy est opposé aux réélections successives. Il voudrait que les divorcés pussent entrer aux Anciens. Les électeurs devraient prêter un serment civique. La revision est réglementée conformément aux vues de notre confrère. Il ne comprend pas qu'on laisse à Saint-Domingue le nom de ce scélérat de saint Dominique... Il faudrait exiger l'âge de 30 ans pour les ministres... On donne trop de pouvoir à l'exécutif : « Cinq hommes ne peuvent avoir plus d'intelligence et de patriotisme que 750 », etc.

Guillemardet prophétise ce qui arrivera pour la nomination du Directoire. Les Cinq-Cents introduiront dix hommes nuls dans la liste de 15 candidats et forceront la main aux Anciens. Faire élever les directeurs par les conseils réunis serait laisser les Cinq-Cents maîtres de l'élection, eux à qui il appartient déjà de mettre en accusation le Directoire.

Fourcroy serait partisan, au contraire, de l'élection par les Cinq-Cents, sur présentation des Anciens. Ceux-ci rejetteraient les lois mauvaises, en cas de coalition des deux autres pouvoirs...

Reprenons un peu l'ordre chonologique, que nous nous sommes imposé.

En messidor (juin-juillet 95), Bousquet, qui est à l'armée des Pyrénées-Orientales (4), et Porcher, qui est dans le Calvados,

---

est décrété Alard, de l'Ariège, le dénonciateur du pauvre Dario. Quelques jours après, les juges du tribunal de Brest sont arrêtés, et avec eux le chirurgien nécrophile *Palis*.

(1) « A un peuple libre et jaloux de le rester, il faut des armes, mais elles doivent être confiées à des mains pures, et leur exercice ne doit pas distraire le vertueux indigent de son labeur, car le pauvre a besoin de tout son temps pour se procurer son existence et celle de sa famille. » (Rapport de Bodin.)

(2) L'autopsie est pratiquée par *J. B. Dumangin*, médecin en chef de l'Unité, *Th. J. Pelletan*, chirurgien en chef de l'Humanité, Nicolas *Jeanroy*, « professeur aux écoles de médecine de Paris », et Pierre *Lassus*, professeur de médecine légale à l'Ecole de santé. Ils attribuent la mort à « un vice scrofuleux » de vieille date. (La réquisition était signée de Bergoeing, président du comité de Sûreté générale.)

(3) Les décès simultanés du grand *Desault* et de l'apothicaire *Chopard*, précédant de peu celui de leur royal petit malade, ont prêté à tous les commentaires. Le premier messidor, la Convention accordera une pension de 2.000 livres à la veuve de *Desault*, « qui, le premier en France, et peut-être en Europe, enseigna la chirurgie pratique ». A un opposant, Louvet a riposté : « Si vous réservez les pensions à des veuves d'hommes comme Desault, vous ne risquez pas de vous ruiner. »

(4) C'est dans cette mission que Bousquet sera accusé, plus tard, d'avoir dilapidé... le quinquina.

©BIUM



Liberté Egalité

Grand Hospice d'Humanité

Ci-devant Hôtel-Dieu de Paris

Certificat d'Etudes en Chirurgie

Je Soussigné Chirurgien en chef du grand hospice d'humanité et de l'hospice du Nord certifie que le Cit. Antoine, Jean, Nicolas Bailly de paris a suivi exactement mes cours d'anatomie et de chirurgie pratique depuis le 1er Brumaire jusqu'au mois messidor de l'an 2e de la rép. fse une et ind.ble et qu'en outre il a été employé comme élève pendant quatre mois, qu'il a pansé et soigné les malades qui lui ont été confiés avec zele et intelligence et qu'il s'est exercé à la manoeuvre des opérations sur le cadavre. au grand hospice d'humanité le 27 mesidor l'an 3e

De Sault

©BIUM

sont exceptés d'un décret rappelant les représentants en mission.

Gouly fait un rapport sur les travaux à faire à la jetée de Cherbourg : c'est, dit-il, le port destiné à tenir les Anglais en respect.

Bourgeois présente un projet de décret sur la police du Palais national. Des gens sans aveu peuvent s'introduire dans l'enceinte de la Convention, en traversant les boutiques des limonadiers et restaurateurs.

Hardy est amené à prendre la défense des prétendus terroristes, lui qui fut poursuivi avec acharnement par Robespierre. Il blâme une pétition qui demande la suppression du calendrier républicain, et dit qu'il suffira de débaptiser les « sans-culottides » (jours complémentaires).

Le 17 thermidor (4 août), il y a une séance orageuse. Jard Panvillier proteste contre l'impression d'un discours, où les factieux de prairial sont comparés aux victimes du 31 mai. Pressavin réclame cette impression à grands cris. Les scènes de 93 recommencent ! s'exclame Bergoeing.

Quelques jours auparavant, Bergoeing a voulu faire rétablir le maximum sous une autre forme. « Vous avez prouvé, citoyens, à dix nations coalisées contre la République qu'elle était invincible aux frontières (1) ; il vous reste à prouver qu'elle est impérissable à l'intérieur. » Le moyen, c'est son décret.

Gouly veut faire déclarer les colonies inaliénables par la Constitution.

Bô est dénoncé le 11 thermidor, décrété d'arrestation le 22, et arrêté (2).

Calès rentre au comité de Sûreté générale, le 15 thermidor.

Il est décrété, le 5 fructidor, que les assemblées primaires devront élire les 2/3 des membres des nouveaux conseils parmi les conventionnels. On a proposé un « jury de confiance » qui ferait le choix. Hardy opine pour le tirage au sort parmi les députés désireux de rester en fonctions. C est Guillemardet qui fait la proposition « plus conforme aux principes », de laisser aux électeurs le droit de désigner les 2/3 parmi leurs députations. L'idée de donner à la Convention des fonctions électorales lui semble monstrueuse. Un second décret, du 13 fructidor, règle la procédure électorale (3).

Le 17 fructidor, la fille de Levasseur demande que son père soit gardé dans sa maison et touche son indemnité (4).

---

(1) Le traité de paix avec l'Espagne a été signé à Bâle le 4 thermidor. La Prusse et la Hollande ont déjà mis bas les armes au printemps.

(2) Nombreuses sont les charges qui pèsent sur le confrère Bo. Propos « atroces » tenus à Reims, Cahors et ailleurs : en révolution, le fils a le devoir d'égorger son propre père, — il y a trop de Français et il faut réduire la population à 12 millions d'habitants, — à une nièce il promet le tronc de son oncle, se réservant la tête, etc. etc... Bô est accusé d'avoir fondé la Terreur à Vitry-sur-Marne, à Figeac, etc... Vainement quelqu'un dit pour sa défense « qu'il organisa la victoire ».

(3) Sont seuls éligibles les membres « en activité » à la Convention, ce qui exclut les membres décrétés d'arrestation et d'accusation. Pour assurer la réélection obligatoire, on décide que chaque département devra choisir les 2/3 de sa députation parmi les conventionnels, et de plus voter pour une liste « triple » de membres également sortants.

(4) Le même jour, le général Montesquiou est relevé du décret d'accusation. On lui avait reproché, entre autres griefs, d'avoir laissé ses chirurgiens *manquer de charpie*. — Le lendemain, vote de 3000 livres à la veuve du « chirurgien » *Doublet*.

©BIUM

En fructidor, HARDY entre au comité de Sûreté générale, et BERGOEING en sort.

BODIN et JARD PANVILLIER ont été désignés, le 3, pour une mission pacificatrice en Vendée (1).

Le premier vendémiaire an IV (23 septembre 95) est la date de la proclamation de la Constitution, ratifiée par l'immense majorité des électeurs. Les décrets de fructidor, soumis en même temps au vote, n'ont pas réuni la majorité des 2/3 des suffrages exprimés, et Paris y est hostile.

Des rassemblements tumultueux ont lieu dès la première décade. Un journal dénonce HARDY, comme ayant paradé à la tête d' « épaulettins à panaches » et excité les gendarmes de la Convention. Le rédacteur a juré, dit-il, de le faire assassiner.

Le 11, pendant que les conventionnels, crêpe au bras, célébrent une pompe funèbre et chantent des hymnes en l'honneur des victimes du régime décemviral (2), éclate la révolte des sections. Elle est écrasée par Barras, aidé de Bonaparte, dans les journées du 12 et du 13.

Pendant le combat (du 13), BARAILON est appelé, avec d'autres conventionnels médecins, à soigner les blessés (3).

Le 14, GUILLEMARDET rend compte d'une mission, à lui confiée, de lire une proclamation.

Les jours suivants, on s'occupe des « guerriers du 13 vendémiaire ». BARAILON voudrait faire décerner une « armure » aux plus braves. NOAILLY et DUGENNE sont chargés de visiter chaque jour les blessés au Gros-Caillou. Noailly affirme à la tribune que les bruits qui ont couru à leur sujet sont faux ou exagérés. « Ils ne se plaignent nullement de la nourriture et savent qu'on les a mis à la diète dans leur intérêt. Très peu sont en danger. »

HARDY, au nom du comité de Sûreté générale, débordé, demande que trois signatures suffisent pour les mandats d'amener (4).

PORCHER écrit, de Caen, ses regrets de n'avoir pas été là. Il assure que les Anglais escomptaient le succès de l'insurrection ; on les a vus croiser à l'embouchure de l'Orne.

Maintenant que les rétrogrades ont perdu du terrain, PELLISSIER vient dénoncer la « Terreur blanche » qui a désolé le Midi, et dont les représentants en mission sont fauteurs (5).

---

(1) Charette a repris les armes en messidor, et le 9 de ce mois (27 juin 93), les Anglo-émigrés ont débarqué à Quiberon, où les attend un sort lamentable. Dans l'état nominatif des prisonniers faits dans la presqu'île (et fusillés), (Cf. *Revue de l'Anjou*, 1873), je relève les noms de quatre confrères, sur les sept cents et quelques victimes. Antoine-Louis JAVEL figurait dans l'Almanach de la ville de Lyon avec ces titres : Gradué, docteur en médecine, chirurgien-major de l'hôpital de Philippeville, membre du collège de chirurgie de Lyon, depuis 1769. Son fils, Alexis JAVEL, jeune chirurgien de Lyon, est l'objet d'un sursis, à cause de sa jeunesse (18 ans), est condamné derechef et exécuté. Les autres sont : *Barie* Yves, chirurgien de Châteauneuf (Finistère), et *Vir* Urbain, chirurgien de Sedan.

(2) HARDY fait l'apologie des victimes et les énumère au nombre de « 47 ».

(3) C'est peut-être en faisant acte de médecin que PLAICHARD-CHOLTIÈRE est arrêté par les émeutiers.

(4) Le Dr *Dutrône*, secrétaire de la section Théâtre-Français, est condamné à mort (par contumace). De même *Cadet-Gassicourt*, pharmacien et ancien avocat.

(5) Le médecin *Paris* d'Arles, ex-président du département, est témoin oculaire du massacre du fort Saint-Jean à Marseille (un des épisodes les plus sanglants de la Terreur blanche), et a en laissé un récit circonstancié. C'est le témoignage d'un prisonnier délivré. (Cf. Buchez, t. XXXVI.)

©BIUM

En vendémiaire, FOURCROY, dans un débat sur les écoles, se défend de quelques « mauvais » choix : on ne recevra plus à Polytechnique que des élèves imbus des « bons principes ».

HARDY fait adopter le sort, pour la prochaine désignation des Anciens parmi les membres du Corps législatif. C'est la seule façon d'assurer la représentation de toutes les opinions.

La Convention n'a plus que quatre jours à vivre, en brumaire.

HARDY reparaît plusieurs fois à la tribune. Parlant de l'éternelle question des subsistances, il compare le peuple français, mourant de faim au milieu de l'abondance, à Tantale, mourant de soif au milieu des eaux.

Glissons sur une proposition de GUILLEMARDET, édictant des peines contre les officiers de santé des hôpitaux militaires coupables d'abandon de leur poste (1).

On discute sur le costume des députés, et HARDY critique « l'habit de Jacobin » proposé par la commission (2). Pourquoi pas, intervient BARAILON, une robe qu'on mettrait et qu'on enlèverait à volonté ?

Cet amusant BARAILON, qui va être de l'Institut (3), donne son avis sur le sceau de l'Etat et ne veut pas de la ruche entourée d'abeilles. « Personne n'ignore, avance-t-il, que des abeilles étaient les armoiries de nos rois de la première race, tels Childebert et Chilpéric. D'ailleurs les abeilles ne peuvent pas être l'emblème d'une république, car elles ont une reine à laquelle toutes font leur cour... Le bonnet et le niveau valent bien ces insectes comme emblèmes. »

Le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), la Convention, à son heure dernière, vote l'abolition de la peine de mort à la paix, non sans opposition de HARDY (4), et proclame une amnistie, dont vont bénéficier nos cinq Montagnards prévenus (5). Un article du décret suprême débaptise la place de la Révolution, qui reçoit son nom actuel de place de la Concorde...

Ainsi finit la plus tragique et la plus glorieuse, la plus tourmentée et la plus féconde, la plus magnifique et la plus vilipendée des législatures. Nous n'avons fouillé dans ses annales qu'avec le souci de la plus minutieuse exactitude biographique, ramassant un peu partout, mais non sans les contrôler sérieusement les uns par les autres, les matériaux de cet historique des médecins conventionnels. Suivons-les maintenant au sortir de la Grande Assemblée.

---

(1) Depuis la paix, les « officiers de santé » se sont déchaînés sur les campagnes et la médecine est devenue « une conquête, où chacun, le fer et le poison à la main, cherche des victimes et des dépouilles ». Cf. DUFAU, *Vues nouvelles*, p. 220.

(2) Le comité d'instruction propose : veste et culotte blanches, habit gros bleu croisant sur la poitrine, manteau écarlate descendant au genou.

(3) Le 3 brumaire est décrétée, conformément à la Constitution, la formation d'un « Institut des sciences et des arts », qui ne sera constitué que l'année suivante. Beaucoup de médecins en feront partie.

(4) HARDY juge la mesure « contre-révolutionnaire », et rappelle ce qui s'est passé en Autriche. Joseph II ayant supprimé la peine de mort, les meurtres augmentèrent à tel point qu'il fallut la rétablir.

(5) DUHEM, Elie LACOSTE, BÔ. LEVASSEUR, qui s'était caché, s'étant présenté dans les bureaux de l'assemblée, a été arrêté, et conduit en voiture à Besançon. BAUDOT a pu se soustraire à la prison.

©BIUM

28 médecins (sur 51) vont retrouver un siège au nouveau Corps législatif (1).

Les députés des colonies et de la Corse ayant été provisoirement maintenus en fonctions, au nombre de 17 (2), les électeurs ont 483 conventionnels à réélire. Grâce aux élections multiples, 257 membres seulement sont nommés sur les listes proprement dites (3).

17 de nos confrères sont de ces favorisés du scrutin :

Porcher (*Indre* et Cher) ; Jard Panvillier (*Deux-Sèvres*, Somme et trois listes supplémentaires) ;

Barailon, Bergoeing, Calès, Chauvier, Eschassériaux, Lobinhes (4), sont réélus pour leurs départements d'origine et figurent sur les listes triples d'autres collèges (5).

Cassanyes, Picqué, Lacrampe, Marcoz, Thierriet, Jouenne, [Lonchamp], Meyer, Cledel (celui-ci élu par une « scission » du *Lot*).

Boussion, du Lot-et-Garonne, nommé par la Dordogne.

Force est donc à la Convention de proclamer les « élus » des listes triples, et 6 à 7 de nos médecins restent ainsi députés :

Bodin, Hardy, Guillemardet, Serre : ces trois derniers élus dans plus d'un collège (6).

Fourcroy, ex-député de Paris, passe dans la *Sarthe* ; Lanthenas (de l'ex-département de Rhône-et-Loire), dans l'*Ile-et-Vilaine*.

Goujy, de l'île de France, maintenu à titre colonial, est nommé par ses compatriotes de l'Ain.

Il manque encore 104 conventionnels, et le cas est prévu par le décret de fructidor. Les conventionnels réélus se forment en corps électoral, et 303 membres (sur 379) prennent part aux trois scrutins (7), d'où sortent les députés de la dernière fournée.

Plaichard-Choltière, Defrance, Vitet sont désignés au premier tour ; Bourgeois au deuxième.

Il nous reste à prendre congé des 23 médecins conventionnels

---

(1) En ajoutant aux 51 les 9 membres guillotinés, morts ou démissionnaires, et les 5 suppléants, j'arrive au total de 65, au lieu de 66, parce que j'ai éliminé Loiseau. Je n'ai pas voulu parler des apothicaires : Opoix (futur inspecteur des eaux minérales de Provins) et Campmartin.

(2) Les colonies devaient avoir 33 députés ; de fait elles en ont eu 19 (art. *Convention*, de M. Aulard, in *Grande Encyclopédie*). La Corse est occupée par les Anglais depuis le printemps de l'an II. Quoi qu'il en soit, c'est bien 17 députés que la Convention a maintenus, et ils complètent les 500 (2/3 de 750). Je ne sais si c'est comme député colonial « maintenu » ou comme député de l'Ain que Goujy siège aux Cinq-Cents.

(3) Cf. Ludovic Sciout, *Le Directoire*, Tome I. Paris, Didot, in-18. 1895.

(4) Le cas de Lobinhes est des plus curieux. En congé depuis floréal, il est mentionné pourtant dans l'état des déclarations d'âge dressé en fructidor ou vendémiaire. A ce moment, il est malade dans l'Aveyron, et le fait de sa résidence dans ce département l'y rend paraît-il, inéligible (aux termes des décrets de fructidor ?). Il est tout de même réélu par l'Aveyron, et, en même temps, porté sur la liste supplémentaire d'une scission du Lot (pas la même que celle qui a élu Cledel). Guéri seulement dans le courant de l'hiver de l'an V, il adresse une pétition au conseil des Anciens demandant d'y être admis en qualité de député du Lot, en remplacement de l'un des deux membres du tiers nouveau, élus par l'autre *scission*, et rejetés. On objecte que le sort a seul décidé de la distribution des conventionnels entre les conseils, etc., et Lobinhes continue à figurer sur la liste des Cinq-Cents. Cf. le journal *La Clef du cabinet des souverains*, 28 pluv. an V.

(5) Bergoeing arrive sur la liste triple de la Seine et de 4 autres départements.

(6) Hardy est nommé par trois collèges en plus de celui de la Seine-Inférieure.

(7) Cf. Sciout, la *Liberté électorale sous la République*, article de la *Revue de la Révolution*, 2e semestre 1884.

©BIUM

qui, à l'exception de 3, vont disparaître définitivement de la scène politique.

D'obscurs suppléants, entrés tard à la Convention, reviennent simplement à leurs malades : Rivière, de la *Corrèze*, Noailly, de « *Rhône-et-Loire* », Deltel, du *Tarn*.

Maurel, après la session, se fait nommer administrateur provisoire à Saint-Domingue. Elu par la prétendue assemblée du Cap au Corps législatif, il sera invalidé avec le reste de la députation. En l'an X, Maurel exerce à Redon, après plusieurs années de pratique à Bain. D'après le *Dictionnaire Robinet*, il aurait obtenu, en l'an V (était-il donc de retour en France ?) le poste de commissaire près le tribunal correctionnel de cette dernière ville, pour se soustraire aux représailles des Chouans (1).

Veau (de Launay) va être professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Tours. C'est lui, *ou son homonyme*, qui sera plus tard le médecin tourangeau en renom.

Prunelle de Lière, d'après un écrivain grenoblois, est élu, en 1795, administrateur de la commune de Grenoble. Il devient ensuite membre du Corps législatif (?) et se fixe à Paris, où il meurt en 1828 (2).

Dugenne oublie à Sancerre ses malheurs de prairial. Il est du conseil municipal en 1805 et meurt à 75 ans, le 20 avril 1815.

Fabre redevient médecin à Vinça. Il ne semble pas avoir fait acte de candidature, car son nom est omis dans l'état des déclarations d'âge et de mariage des représentants, « dressé en exécution des articles 4 et 5 du décret du 5 fructidor », que l'on trouve dans Guiffrey. « Pas une voix ne s'égara sur Fabre, alors que ses collègues étaient tous réélus », dit une note de M. Vidal, archiviste des Pyrénées-Orientales. « Il est mort le 29 janvier 1819, dans sa maison d'habitation de Saorla. »

Lepage n'a pas, lui non plus, répondu au questionnaire. Vers 1800, nous le retrouvons chef du bureau de radiation des émigrés au ministère de la justice, se plaignant que les dossiers sont retenus, pour des raisons suspectes, dans les bureaux du ministère de la police, à la tête desquels est son confrère et ex-collègue Bô (3). On prétend que Lepage fut plus tard chef de bureau à la Loterie. Or, en 1810, il existe en effet à la Loterie un Lepage. En 1812, *Lepage de Lingerville* (le nôtre), figure sur la liste des médecins de Paris. En 1824, le Lepage de la Loterie a disparu de l'*Almanach royal*, et en 1825, le Dr Lepage de *Lingerville* y est pour la dernière fois. Ce doit être l'année de sa mort (4).

Les scrutins successifs ont été particulièrement défavorables à nos régicides, dont 8 seulement (sur les 22 survivants) vont faire partie des conseils.

Pellissier, Pressavin et Laurent y reparaîtront ultérieurement.

---

(1) Les fonctions publiques ne sont pas incompatibles, à cette époque, avec l'exercice de la profession. Le *Dictionnaire des médecins... de l'an* X cite parmi les médecins de la Vendée le Dr *Clémenceau*, sous-préfet de Montaigu.

(2) Cf. Albin Gros, *Deux années de l'histoire de Grenoble*, p. 135. (D'après le *Dictionnaire du Dauphiné*, de Rochas.)

(3) Cf. Fonneron, *Histoire générale des émigrés*, in-8°, en 2 vol., 1881.

(4) Lepage est l'auteur d'une traduction de Celse. Le *Dictionnaire* Robinet le fait mourir d'apoplexie, en 1810.

©BIUM

Ayral rentre dans ses foyers, à Saint-Nicolas de la Grave. Il y vit et y meurt obscurément.

Siblot reprend l'exercice de sa profession, dit son biographe (1), « avec le même zèle que s'il ne l'avait pas quitté momentanément ». Ceci ne nous semble pas démontré, car, en l'an VIII, il se fait nommer commissaire du Directoire dans la Haute-Saône. Cette année-là et l'année précédente, il est Haut-Juré. Il meurt à Lure, en l'an X (1804), à 49 ans.

Du Bouchet revient à sa clientèle de Montbrison. Aux Cent-Jours, il est porté à la mairie : « La fuite des Bourbons et le retour de Napoléon lui ont valu, croit-il, un nouveau bail de 10 ans avec la vie. » En 1816, il prend le chemin de l'exil. Expulsé de Genève, il s'établit à Constance, et demande à Talleyrand la faculté de résider à Lausanne, lui le plus vieux et le plus infirme des proscrits. Sa demande est rejetée, et il meurt à Constance, le 24 mars 1818, de décrépitude « après avoir exercé plus de 50 ans, avec honneur et sans reproches ». (Art. de M. Kuscinski, in *Révolution française*, t. XXIII.)

Roubaud, arraché, lui aussi, à ses malades, à la Restauration, trouve un asile dans le royaume des Pays-Bas et y fait jouer, en 1819, à Bruxelles, une tragédie en 5 actes, « Prémislas », retirée après la première. Dénué de fortune, il doit accepter les subsides de ses compagnons d'exil, et meurt loin de France.

Bousquet exerce quelque temps, après la session, les fonctions de juge de paix à Mirande. Sous l'empire, il est inspecteur des eaux de Bagnères-de-Bigorre. En 1816, lors de la chasse aux régicides, il ruse, en vrai cadet de Gascogne, pour éviter l'application de la peine réservée aux signataires de l'acte additionnel. Arrêté à Toulouse en juillet 1817, il est traduit devant la cour d'assises du Gers, soutient que son paraphe a été contrefait, est acquitté et remis en liberté le 6 janvier 1818. Il achève sa vie tranquille dans son château de Lapalu, avec la jeune paysanne qu'il a épousée, et meurt le 12 juillet 1819. Bousquet semble avoir été l'objet de la protection discrète du duc Decazes, à cause de son frère, maître de pension à Libourne (2).

Le jeune Taillefer (il n'a encore que 33 ans), regagne le Sarladais, et le *Dictionnaire... de l'an X* le porte médecin à Domme. Acheteur d'un superbe domaine national pour 10.000 francs, il le rend à sa légitime propriétaire pour la même somme. « Exilé à la rentrée des Bourbons, par une injuste application de la loi contre les fonctionnaires des Cent-Jours, dont il n'a pas été, il fait de la médecine tour à tour en Hollande, en Amérique, derechef aux Pays-Bas, et finalement à Domme, où il lui est permis de rentrer en 1819. Il meurt à Castecalve en 1835, au milieu des siens, tranquille et respecté, dans l'impénitence républicaine (3). »

Duhem sort de la prison de Sedan, où il a été transféré de Ham, va à Mayence, où il devient médecin-chef de l'hôpital militaire, et meurt le 24 mars 1807, âgé de moins de 49 ans.

---

(1) Cf. Suchaux, *Galerie*, etc. (déjà cité).

(2) Cf. art. de M. *Kuscinski* in *la Révolution francaise*, tome XX. (*Les Conventionnels en exil.*) Cf. aussi Tarbourieh, *loc. cit.*; Bénétrix, *loc. cit.*; Chéreau, *Chronique médicale*, 1896, n° 11.

(3) Cf. Bussière, *la Révolution en Périgord* (déjà cité). Y lire, pp. 28, 29 et autres, plusieurs traits à l'éloge de Taillefer. D'après Chéreau (*loc. cit.*), Taillefer a dû son exil à sa présence au « Champ de Mai » de 1815.

©BIUM

Levasseur, de retour au Mans, y est médecin en chef de l'hospice et des prisons et y restaure la chaire d'accouchements, dont il devient titulaire (1). Il écrit un mémoire sur la symphyséotomie, cité par Chéreau. En 1815, les Prussiens de Blücher, de passage au Mans, l'enlèvent et l'emmènent à Coblentz. Mis en liberté, il passe dans les Pays-Bas et devient, en 1819, professeur de chirurgie à l'Université de Louvain (2). Il meurt l'année suivante, à 90 ans.

E. Lacoste rentre à Montignac, y reprend sa profession, et y meurt, le 26 novembre 1806, « honoré et regretté, impénitent », à la façon de son voisin Taillefer (3).

Bô, resté pauvre, désemparé, accepte, en l'an VII, le poste de chef de la 2e division (des émigrés), au ministère de la Police, sous Fouché (4), et, après le 18 brumaire, se retire à Fontainebleau, où il exerce la médecine pendant 14 ans. Auteur d'une *Topographie médicale*, il débute en déclarant avoir pris pour modèle Hippocrate, préférant être son copiste fidèle qu'un faible original. « Quand l'amour-propre sort de sa sphère, ajoute-t-il, la raison s'égare et l'esprit n'est qu'un sot. » On a de la peine à reconnaître le « farouche proconsul » dans ce Homais bien pensant, qui finit à 75 ans, le 15 mai 1814 (5).

Baudot, « qui a couru le risque de la tête, dont le domicile a été dévasté, les biens séquestrés », va recevoir, sur un mandat de Lanjuinais, un singulier dédommagement : deux aunes de drap pour se faire un habit, quelques livres de chandelle, un pot d'huile (c'est dans Quinet) (6). Baudot reparaît, dit-on, en l'an X, chef de division au ministère de la guerre, sous Bernadotte (7), puis reprend la pratique dans ses foyers. Aux Cent Jours, il est commissaire de police à Morlaix (8). Placé dans la catégorie des « conventionnels votants », il est banni en 1816 et vit longtemps à Avenche, en Suisse, dans un asile d'aliénés. Notre proscrit passe ensuite à Liège, rentre en 1830, et meurt à Moulins le 24 mars 1835 (9), exactement âgé de 70 ans.

Un certificat d'études en chirurgie, de l'an III de la République.

Voici une pièce qu'on peut dire rarissime. Nous en devons la communication à notre ami M. Raoul Bonnet, l'intelligent associé de l'expert en autographes, dont le nom revient souvent dans les colonnes de la *Chronique*, M. Noël Charavay.

(1) Cf. Linus Lavier, *Le conventionnel R. Levasseur* (déjà cité).
(2) Cf. art. *Levasseur* (par M. Aulard) in *Grande Encyclopédie*.
(3) Cf. Bussière, *loc. cit.*
(4) Cf. *Almanach national de l'an VIII*.
(5) Cf. Th. Lhuillier, article de *la Révolution française*, tome XIV.
(6) Cf. *Mémoires de Baudot*, III, 173, in *La Révolution* de Quinet. Je me suis abstenu à regret d'emprunter à notre conventionnel quelques-unes de ses appréciations trop passionnées sur les hommes et les choses... *Non erat hic locus.*
(7) Cf. Biographie de Jal, etc. Or, Bernadotte fut ministre de la guerre du 14 messidor au 29 fructidor an VII (2 juillet-15 septembre 99), soit 76 jours.
(8) D'après un papier (?) des Archives nationales (F7 6709), Baudot jouissait d'un revenu de 20.000 fr., dont une partie en biens d'émigrés. (Cf. le supplément du *Dictionnaire des Parlementaires*, édition de 1891.)
(9) J'ai déjà donné cette date d'après M. François Martin, ancien magistrat, qui a copié l'acte à Moulins. L'éditeur des *Notes historiques* (Mme Quinet) fait mourir Baudot dans sa propriété d'Estrées en 1837. Quinet dit que le conventionnel lui remit son manuscrit à son lit de mort, en 1838. Ce ne doit pas être l'acte de décès qui se trompe

©BIUM

Il est à croire que tous les certificats d'études médicales ou chirurgicales n'avaient pas un encadrement aussi artistique que celui que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs et qui doit être une pièce unique en son genre. Celle-ci est, en effet, une véritable œuvre d'art, signée, du reste, d'un des plus habiles graveurs du dix-huitième siècle, le célèbre Masquelier.

Nous avons tenu à la reproduire en grandeur naturelle, pour ne rien lui enlever de son caractère et de son originalité.

Nous n'avons pas dessein de refaire, à ce propos, une biographie de Desault. Nous signalerons seulement, en passant, cette particularité, que nombre de royalistes se faisaient inscrire au cours du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, à l'époque de la Terreur, ces inscriptions étant devenues, « une sauvegarde contre les perquisitions pour crime d'incivisme (1) ». Nous ne prétendons pas, pour cela, que le certificat ci-dessus soit un certificat de pure complaisance.

La patente médicale à l'époque révolutionnaire.

Les divers articles publiés dans la *Chronique* sur la patente médicale ont fixé définitivement les origines de ce droit fiscal. Comme complément de cet historique, nous ne jugeons pas superflu de verser aux débats un curieux document, que notre confrère *l'Intermédiaire des Chercheurs*, toujours empressé à recueillir ces sortes de pièces, a eu la bonne fortune de retrouver et qu'il a publié jadis (2) dans ses colonnes.

Il résulte de la lecture de la circulaire ci-dessous, adressée par le procureur général syndic de Paris aux intéressés, que l'on rencontra quelques difficultés au début pour appliquer la taxe nouvelle et qu'alors, comme de nos jours, le contribuable se montrait récalcitrant.

Paris, le 4 mars 1792.

« Je préviens ceux de MM. les médecins, banquiers, négociants, qui n'ont pas pris leurs patentes, que j'ai sous les yeux la liste de leurs noms et que s'ils ne se mettent incessamment en règle pour le passé et pour l'avenir, je les poursuivrai devant les tribunaux *et devant le public*. Je sais fort bien que les listes de redevables attirent à celui qui a le courage de les publier, des ennemis, des injures, des calomnies : mais je sais aussi qu'elles font arriver les contributions au trésor public. J'avertis, en conséquence, *que les injures, les calomnies ne vaudront pas quittance des patentes :* qu'on ne se débarrasse pas de mes poursuites à pareil prix. Je prends à témoin de mes opiniâtretés les redevables des vingtièmes dont je n'ai cessé d'imprimer les listes, parce qu'ils se sont, pour la plupart, rangés à la loi.

« Je suis instruit que plusieurs médecins prétendent ne pas devoir la patente. C'est une erreur. Je les prie de s'adresser à M. Guillotin (3), leur confrère, et membre de l'Assemblée constituante, l'un des coopérateurs de la loi ; il les détrompera, j'en suis certain. Ce

(1) *Ange Pitou*, par F. Engerand, p. 14.
(2) *Intermédiaire*, 20 décembre 1902, pp. 946 et suiv.
(3) Le docteur Guillotin est le parrain de la guillotine ; il est assez piquant de voir son nom choisi comme une menace pour les récalcitrants.

©BIUM

n'est pas qu'il ait pris une patente, mais il a présents à la mémoire les débats qui eurent lieu quand la loi fut décrétée.

« Les salaires qu'un médecin pourrait exiger étant taxés par des gens qui se portent bien, ne vaudraient pas les salaires qu'ils se laissent donner par des gens qu'ils viennent de guérir.

« C'est donc un très bon calcul dans leur profession que d'attendre son paiement de la reconnaissance plutôt que de l'exiger de la justice ; la gratitude excite la libéralité bien plus souvent que l'avarice ne retient la gratitude; dans la gratitude, la pauvreté même se trouve plus souvent solvable et même opulente, que la richesse n'est calculante et lésineuse. Qu'importe donc que l'honoraire soit demandé s'il est ordinairement offert? Qu'importe qu'il ne soit pas taxé, si ordinairement il est plus fort que ne le serait la taxe? Que veut-on dire avec cette différence du *salaire* et de l'*honoraire*? Ce mot d'*honoraire* n'est-il pas un déguisement introduit par la vieille vanité de nos mœurs passées pour séparer le médecin du marchand? Parce que dans ce mot d'honoraire l'idée de lucre et de profit est empâtée, on ne sait comment, avec celle d'honneur, l'idée de lucre y reste-t-elle moins pour s'offrir à la patente qui le poursuit? Toute peine vaut salaire ; toute peine qui a un but important, qui, pour être fructueuse, doit être aidée de grands talents, de vastes connaissances et même de quelques vertus, mérite un salaire proportionné à la rareté d'une réunion complète d'avantages si éminents. Ainsi le bon médecin doit être payé, grandement payé, payé comme il l'est, il doit donc avouer qu'il l'est, s'honorer de l'être, et surtout s'en honorer en apportant au trésor public un tribut proportionné à ses profits.

« Voilà ce qui a été dit ou senti à l'Assemblée constituante sur le fond de la question.

« Un incident s'éleva encore. On demanda comment le magistrat pourrait distinguer le médecin purement charitable du médecin profitant.

« Je répondis en proposant l'art. XXI de la loi du 17 mars 1791, qui charge les procureurs des communes et les procureurs généraux des départements, de faire à la conscience, à l'*honneur* des hommes soupçonnés de recevoir des *honoraires*, une sommation de déclarer publiquement au tribunal, audience tenante, s'ils retirent ou non un profit de leur travail, pour être, en conséquence, taxés ou renvoyés.

« Ainsi, par exemple, dans le cas où un *médecin du roi ou de la reine* n'aurait pas payé sa patente, je pourrai le citer au tribunal de son district, et le prier de déclarer s'il exerce la médecine profitable, ou seulement la médecine charitable, pour être condamné ou honoré suivant sa réponse.

« Je répète ma proposition : c'est qu'incessamment, je poursuivrai devant les tribunaux *et le public*, *les médecins*, banquiers et négociants, ceux qui n'ont pas pris leurs patentes.

RŒDERER, *Procureur général syndic du dép. de Paris.*

P. S. — J'observe que le roi *a pris une patente pour la porcelaine de Sèvres*; que MM. les prêtres de tous les cultes, non fonctionnaires publics et non payés par le trésor public, doivent aussi la patente à raison de la rétribution qu'ils peuvent recevoir pour exercer leur culte. Il est bon que MM. les médecins sachent que la patente ne déshonore personne, afin qu'ils s'empressent d'honorer la patente.

©BIUM

La Médecine des Praticiens

Une nouvelle préparation ferrugineuse : Le phospho-mannitate de fer.

L'anémie, qui fait passer si souvent en revue au praticien toutes les ressources de la thérapeutique, doit être la grande ennemie pour les médecins, aussi croyons-nous leur être utile en leur signalant les recherches faites par MM. Portes et G. Prunier, en vue de trouver une combinaison organique de fer, bien tolérée par les voies digestives et, notamment, n'entraînant pas de constipation.

Ces auteurs ont songé à associer le fer à la manne. Ils ont pris pour point de départ la mannite, alcool hexatomique particulier à la manne, à l'aide duquel ils éthérisent l'acide phosphorique, qu'ils combinent ensuite au fer par décomposition des carbonates.

L'action physiologique du nouveau sel a été déterminée, en l'administrant à plusieurs séries d'animaux observés comparativement à des animaux témoins. On commença par provoquer, chez tous les sujets, une anémie rapide par des saignées fréquemment répétées. Chaque saignée, pratiquée tous les six jours, permit de faire la numération des globules, le dosage de l'hémoglobine, et de constater que les animaux témoins devenaient rapidement chlorotiques, tandis que le pourcentage restait normal chez les animaux traités.

D'autres séries d'expériences furent instituées, pour doser le fer dans le sang, la rate et le foie. Les chiffres des analyses montrent que, non seulement le sang du chien traité avait plus de fer, et, par conséquent, plus d'hémoglobine que celui du témoin, mais encore que la réserve de ce métal dans le foie et la rate du même animal était environ sept fois plus forte. Ces résultats encouragèrent les auteurs à pousser leur expérimentation chez l'homme ; les observations qu'ils ont publiées démontrent la valeur de leur produit dans la *chlorose*, *l'hyperleucocytose* et le *chlorobrightisme*.

Ajoutons ceci, car, à notre avis, c'est là ce qui rend intéressante l'introduction de ce nouveau sel dans la thérapeutique : il agit plus vite que les remèdes similaires, s'assimile plus facilement et ne produit pas les troubles gastriques qui compliquent souvent la cure de l'anémie.

J. Roussel,
Docteur en pharmacie.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Une prétendue découverte de Louis Pasteur. — M. Laisant (1) cite ce passage d'un *Almanach de la Chimie pour 1856*, publié à Rouen et signé H. du M. :

« M. Malaguti (professeur de chimie agricole à la Faculté de Rennes) a appelé l'attention de ses auditeurs sur une expérience faite récemment par MM. Schroder et Dush, qui pourrait, a-t-il dit, contenir le germe d'un moyen de conservation fort bizarre. Ces messieurs ont conservé pendant *25 jours* du bouilli plongé dans son bouillon, en renouvelant l'air contenu dans le récipient ; mais l'air qu'ils remplaçaient sans cesse était obligé, *avant d'arriver au contact du bouillon, de parcourir un tube long de 60 centimètres et large de 5 centimètres, rempli d'ouate de coton.*

« Il est possible qu'un jour on parvienne à populariser ce moyen, qui semble prouver que si l'oxygène est indispensable pour provoquer la putréfaction, dans quelques cas il a *besoin de l'intervention de certains principes qui l'accompagnent dans l'air et qui jusqu'à présent nous sont encore restés inconnus.*

« Toutefois, il semble que ces principes pourraient bien être des *sporules* de moisissures *invisibles à l'œil*, mais dont l'existence est démontrée par la production de la moisissure elle-même. »

Ainsi, les fameux ballons de Pasteur, dont tous les disciples vantaient l'ingéniosité et l'heureuse innovation, ne seraient pas de Pasteur ? Avant lui l'expérience semble avoir été faite et bien faite, et depuis, toutes les déductions pasteuriennes en ont été tirées.

Dr Michaut.

Le Dieu de la santé chez les Gallo-Romains. — Il ne faut pas confondre la religion des Gaulois avec celle des Gallo-Romains, ni avec celle des Romains eux-mêmes. On sait que, chez ces derniers, Hygie (qui a fait le mot hygiène) était la déesse de la santé.

Le dieu de la santé, chez les Gallo-Romains, le dieu des eaux minérales, était Chramn, encore appelé Gramn ou Hramn, puissant, fort, vigoureux ; de là notre mot gramme, qui exprime la pesanteur, la mesure des poids.

Une preuve typique de la consécration des eaux minérales au dieu de la santé, c'est le nom donné aux eaux d'Aix-la-Chapelle, (*aquis*, prononcé *ākis* par les Gaulois, d'où on a formé le nom d'Aix, avec *ā* long et *kis* bref ; *acqs*, ailleurs, en Aquitaine).

Aix-la-Chapelle s'appelait alors *Aquisgrani*, les eaux de Chramn ou Gramn ; *Aquægrammi*, le dieu de la puissance corporelle. C'est à ce point de vue seulement qu'on pourrait le comparer à Hercule ; mais on voit qu'au fond ce n'est pas du tout la même chose, et qu'il n'y a pas d'assimilation possible à faire entre ces deux divinités, gallo-romaine et gréco-latine. Du moins est-ce mon opinion, qui, peut-être, ne sera pas partagée de ceux de nos confrères s'intéressant aux questions philologiques ? Dr Bougon.

1) Laisant, *L'Education* (1904), page 48.

©BIUM

Réponses

Vierges nourrices (IX, 751 ; X, 123). — Nous possédons dans la famille, depuis à peu près soixante ans, une Vierge dite *à la Pomme*, qu'on attribue à Carlo Dolci. Pour ma part, je ne crois pas que ce tableau soit un original; mais la *copie*, au point de vue documentaire, devient intéressante. Marie est représentée allaitant le Bambino, dont la petite main serre une pomme, comme elle serrerait une balle. La peinture est très belle, d'un sentiment exquis. L'enfant paraît âgé d'environ quinze mois. Comtesse Lætitia (1).

— A propos des « Vierges allaitant », laissez-moi ajouter à la longue liste d'un de vos derniers numéros, une Vierge de Francia (Raibolini Francesco, 1450-1517). Un médecin de Lyon possède une réplique d'une partie du beau tableau de Bologne (Italie).

Dr Lacassagne (Lyon).

— Comme suite à la publication des « Vierges allaitant l'enfant Jésus », j'ai eu l'honneur de vous envoyer la reproduction (2) d'un dessin d'Annibal Caracci, que je possède, l'ayant hérité de mon beau-père, feu M. le professeur H.- J. Gosse. Le dessin original a 104 mm. de large. La photographie est donc à l'échelle de 2 sur 3.

Dr Hector Maillart (Genève).

— En lisant les *Vierges-nourrices*, qui constitueront un recueil documentaire et artistique fort intéressant, il me venait une idée, que je ne peux pas développer aux lecteurs de *la Chronique médicale*, vu mon défaut de compétence en la matière, mais que je vous soumets, en m'en rapportant à vous pour lui donner une forme présentable et en rapport avec l'esprit du journal. Voici:

Les premières représentations artistiques ont été celles des animaux, bien probablement, et quand le primitif a représenté son semblable, il a dû commencer par la femme, qui régnait déjà de par son sexe.

En elle, il a symbolisé l'idée de fécondité, de sexualité; ce qui le prouve, c'est l'os de Langerie-Basse, qui représente une femme enceinte entre les jambes d'un renne (simple coïncidence et non copulation animale) ; et c'est encore la femme en stéatite, de Brassempouy, qui est aussi remarquable par la largeur de son bassin, l'amplitude de son ventre, que par le volume de ses seins.

Puis, plus tard, ce furent les déesses-mères, dont l'allure générale se rapproche singulièrement de celle de l'icone trouvée par Piette à Brassempouy.

A mon sens, le stade aurait été : la femme hanchée ou enceinte, puis la femme accompagnée de l'enfant, puis la femme-nourrice.

En un mot, quelle a pu être l'évolution artistique de la femme, depuis la préhistoire jusqu'au christianisme ?

La vierge-mère est loin d'être une idée chrétienne, puisque les Druides de Chartres avaient déjà élevé un autel à la Virgini Pari-

(1) Cf. *Simple Revue*, 15 fév. 1903.
(2) Cette reproduction a figuré dans le nº du 15 août 1903.

©BIUM

turæ ; il serait intéressant de connaître la suite imagée de ces manifestations successives du culte rendu à la femme.

Quels sont également les renseignements complémentaires que pourrait donner l'ethnographie ?

Ainsi présenté, ce serait insuffisant, mais je crois qu'il pourrait y avoir là un sujet de recherches fort intéressantes et même l'objet d'une étude originale, peut-être inédite.

Dr F. Houssay (de Ponlevoy).

— *La Chronique médicale*, sous l'inspiration de M. le Dr Pluyette, de Marseille, a provoqué une enquête, à laquelle ont été apportés déjà des éléments d'information nombreux, prouvant que le sujet des « Vierges nourrices » a été bien souvent traité dans l'art, soit en peinture, soit en sculpture.

Tout n'a pas été dit cependant, et je vous apporte quelques cas nouveaux, qui pourront être ajoutés à ceux déjà énumérés. Parmi les œuvres que j'ai pu admirer à la merveilleuse exposition des primitifs flamands (Bruges, 1902), j'ai relevé au moins dix-huit versions différentes du même sujet. Je vais vous les indiquer sous forme de tableau, afin de faciliter les recherches de ceux qui voudraient approfondir la question :

N° du catalogue	AUTEURS	PROPRIÉTAIRES	SUJET TRAITÉ
23	Le maître de Flémalle.	C. et G. de Somzée, Bruxelles.	Marie assise sur un banc se dispose à donner le sein à l'enfant Jésus assis sur ses genoux.
28	Roger de la Pasture (Van der Veyden) de Tournai, mort en 1464.	Matthys, Bruxelles.	La Vierge vue de trois quarts, tournée à gauche, tient sur la main son enfant à qui elle offre le sein.
30	Roger de la Pasture.	Earl of Northbrook, Londres.	Même sujet. (Ce panneau sur chêne a été attribué à Albert Dürer, à Jean Van Eyck et à Memling).
89	Hans Memling, né vers 1435.	James Mann esq., Glasgow.	Triptyque-Centre. Marie, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau lilas, donne le sein à l'enfant.
94	Roger de la Pasture.	Baron d'Albénas, Montpellier.	La sainte Vierge, vue à mi-corps, offre le sein à l'enfant Jésus, qu'elle soutient de la main gauche sur son genou. Robe foncée à manches de brocart rouge et or, couvre-chef en fine toile, dont le bout pudiquement ramené sur la poitrine ne découvre que le sein qui allaite. Manteau bleu posé sur la tête.
113	Inconnu.	Me Mager van den Bergh, Anvers.	Marie vue jusqu'aux genoux. Robe rouge garnie de petit-gris. Même voile blanc ramené sur la poitrine. Manteau bleu bordé d'une légère broderie d'or. Offre le sein à l'enfant, qu'elle maintient de la main droite.
116	Inconnu.	M. le comte Wilczeck, Vienne.	Saint Luc peignant la Vierge qui allaite son enfant.
144	Roger de la Pasture.	M. N., Paris.	Marie vue à mi-corps, la figure tournée à gauche, des deux mains tient son fils couché nu sur un linge blanc et lui donne le sein.

©BIUM

N° DU CATALOGUE	AUTEURS	PROPRIÉTAIRES	SUJET TRAITÉ
154	Jean Gossart de Maubeuge (Ecole de Memling et de Gérard David), né vers 1470.	Musée de Glasgow.	Marie allaite son enfant auprès d'une fontaine. (Un tableau semblable, également attribué à Gossart, est conservé dans l'Ambrosiana, à Milan.)
166	Joachim Patenir de Dinant.	M. G. Dreyfus, Paris.	Même sujet, mais avec fond de paysage.
173	Inconnu.	Musée Suermondt, Aix-la-Chapelle.	Marie allaitant son enfant.
183	Le maître de la « Mater Dolorosa ».	Earl of Northbrook, Londres.	Ce maître est probablement Adrien Isenbrant, élève de Gérard David. Marie est assise sur un trône à baldaquin et donne le sein. Poitrine en partie couverte par un voile blanc.
212	Joachim Patenir.	M. F. Scribe, Gand.	La Vierge tient son fils de la main droite et lui donne le sein, fond de paysage.
229	Inconnu.	M. C. Baus, Ypres.	Marie donne le sein à l'enfant Jésus, qu'elle entoure de ses bras.
268	Gérard David (élève de Thierry Bouts, peintre de Haarlem).	Baron de Béthune, Bruges.	De la main droite, Marie soutient l'enfant couché sur un linge et lui offre le sein.
330	J. Gossart.	Earl of Northbrook, Londres.	Marie est assise et donne le sein.
342	Inconnu.	Musée de Strasbourg.	Marie vue à mi-corps, soutient l'Enfant Jésus et lui donne le sein.
385	Inconnu.	Baron Surmont de Volsberghe, Ypres.	Marie, la poitrine couverte par une chemisette en toile fine, offre le sein à son divin enfant, qu'elle soutient de la main droite.

Tels sont les dix-huit cas relevés dans une seule exposition de tableaux ; il est donc probable que c'est par centaines qu'on pourra grouper les diverses œuvres d'art ayant trait au même sujet.

Dr DIFFRE.

Grands hommes nés débiles (V ; VI, 281). — Voici ce que rapporte Mary-James DARMESTETER, dans sa biographie de l'illustre exégète :

« Le petit Ernest naquit à la fin de l'hiver en 1823.

« Il vint au monde deux mois avant terme, si faible, si chétif, que l'on crut qu'il ne vivrait pas. La vieille Gode, la sorcière, vint dire à la mère qu'elle avait un moyen très sûr pour savoir le sort de son enfant. Elle prit une des petites chemises du nouveau-né, et la trempa un matin dans une fontaine sacrée. Elle revint, en courant, toute rayonnante.

« Il veut vivre ! il veut vivre ! Si vous aviez vu comme les deux manches se sont élancées. »

Et, de fait, il vécut jusqu'à un âge relativement avancé, car il était accablé d'infirmités ; c'est encore Mme Darmesteter qui nous l'apprend :

« Le rhumatisme, triste compagnon de presque toute la vie de Renan, masquait à présent les douleurs encore plus vives d'une

©BIUM

maladie cardiaque. Les médecins parlaient toujours de névralgie, de goutte, d'arthritisme...

« La souffrance physique ne le faisait point se départir de sa raisonnable sagesse de Bouddha supérieur à la réalité. *Quelquefois même il la faisait servir à ses études.* Le σκόλοψ ἐν σαρκι d'une névralgie intercostale plus vive que les autres lui suggéra, un jour, l'idée que saint Paul, le martyr de cette enclave dans la chair, était sans doute rhumatisant! L'esprit et la gaieté de sa nature trouvaient matière jusque dans ses tourments...

« Il y avait bien des heures où l'haleine lui manquait; d'autres où le mince fer rouge atroce de la névralgie sillonnait ses flancs. »

En somme, Renan était un arthritique, comme la plupart des géniaux. L. R.

A propos d'épispadias (X, 304). — Voyons! mon cher confrère, il est cependant bien facile de s'entendre. Nos mots dérivent d'une foule de langues. Or, de ce qu'*épispadias* vient du grec, pourquoi vouloir à toute force que le mot braquemar, si différent d'un nom en *as*, dérive aussi du grec, et de bracmachaire, qui plus est, courte épée ; alors que nous avons, sans en changer une seule syllabe, le gaulois brachmas, qui veut dire *éminemment, merveilleusement, admirablement gaillard*, en bon français? Même encore aujourd'hui, on retrouve un dérivé de brach, bragg, qui veut dire vantard, en anglais *moderne*! Or nous savons tous que le sens des radicaux a évolué, comme leur prononciation elle-même et leur orthographe, avec le temps. Non, sûrement non, braquemar ne vient pas de brachmachaire, courte épée, de machomoï, combattre; sans quoi, on aurait dit braquemaire. Sait-on ce que veut dire le mot Brachion? Nous en sommes encore à croire que bras, brachium, est dérivé de brachus, court; sous prétexte, dit Chantrel, que l'avant-bras est plus court que le bras !!! Pour une étymologie tirée par les cheveux, on peut dire que voilà une étymologie tirée par les cheveux, et doublement. Alors, si l'avant-bras est plus court que le bras, pourquoi ne pas dire que le bras est plus long que son avant? Et alors, si le bras est plus long, pourquoi le traduire par court? Non, mille fois non! bras, brachium, ne dérive pas du grec, mais d'un radical germano-celtique beaucoup plus ancien, qui a le sens d'*actif*. Ah! alors, on comprend ; car, sans le bras, que serait l'homme? une borne mobile, mais c'est tout! Il serait dévoré par les fourmis, sans pouvoir s'en dépêtrer. Voilà où on en arrive, quand on veut faire dériver tous nos mots français du latin et du grec, et braquemar de brachmachaire, avec 2 lettres (*chi*) grecques. Nous disons, nous, que braquemas est un noble mot, qui vient du gaulois *brachmas*, qui, on l'avouera, est plus près de lui que brachmachaire, et de beaucoup! et a un tout autre sens. Si encore c'était le seul, mais c'est qu'il y a des milliers d'autres mots dans le même cas!

Dr Bougon.

La *Maladie des Scythes* (X, 235; XI, 127). — Les lecteurs de la *Chronique médicale* connaissent-ils l'ouvrage suivant : Rosembaum (Julius), *Geschichte der Lustseuche*, Halle, 1893? Le sous-titre est constitué par ces mots : *Venus und Phallus cultus, Bordelle*, Νοῦσος ἀγλεια *der Skythen, Poederastie*, etc. — Il vient d'en paraître une traduction anglaise à Paris, en 1902, 2 vol. in-8°. Ell.

©BIUM

Descendance des médecins (V; VI; VII; VIII; IX; X). — Ramenons la question sur son véritable terrain, car le sens en a été singulièrement détourné par la plupart des correspondants. Ce n'est pas, en effet, la liste des *familles médicales* que nous voulions dresser, ce qui n'offre qu'un intérêt médiocre. Nous avions eu l'intention de rechercher *ce que deviennent les fils de médecins*, et c'est pourquoi la question a été posée à nouveau sous cette forme (X, 121).

Il s'en fallut de peu que VELPEAU ne devînt forgeron, comme son père. Mais un de vos lecteurs l'a déjà rappelé jadis (1); je voudrais tâcher de ne pas faire de répétitions, si possible.

NÉLATON était le second fils d'un capitaine de la garde; il avait deux ans et commençait à peine à bégayer le nom de son père, quand celui-ci fut tué par une balle autrichienne, sur le champ de bataille de Wagram.

Le père de RICORD était un riche armateur de Baltimore; il avait 20 ans lorsque son père l'envoya à Paris faire ses études... de droit. C'est après avoir entendu Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, que sa vocation se révéla.

Les débuts de DEPAUL, l'accoucheur, sont très connus : il était destiné à devenir *calicot*, sans la mort d'un de ses oncles, qui lui laissa dix mille bonnes livres de rente.

Le Dr GUÉRARD avait débuté par l'Ecole normale; JARJAVAY père avait concouru pour la même école, mais il avait échoué.

Le Dr BOUCHUT était fils et petit-fils de vétérinaires. Particularité curieuse : c'est Bouchut, qui, au dire de Labarthe, aurait reçu la première croix du règne de Napoléon III. C'était au lendemain du 2 décembre; l'empereur sortait de Notre Dame, où il était allé rendre grâces au Tout-Puissant de l'avoir « intronisé » empereur des Français. En sortant de la métropole, il se rend à l'Hôtel-Dieu; la première personne qu'il rencontre sur le seuil de l'hôpital est le Dr Bouchut. Le jeune médecin faisait alors le service de son maître, Martin Solon. Pour le récompenser de son zèle et aussi du dévouement qu'il avait montré au cours d'une récente épidémie cholérique, l'empereur lui adressa quelques paroles bienveillantes et lui décerna la première croix de son règne.

LITTRÉ avait pour père un vieux soldat de la République, qui devint plus tard chef de bureau au ministère des finances. Littré commença par être le secrétaire du comte Daru, le ministre de Napoléon Ier, et c'est grâce aux ressources que ce poste lui procura qu'il put commencer ses études de médecine.

WÜRTZ, fils d'un ministre protestant de Strasbourg, entra d'abord à la Faculté de théologie, qu'il ne tarda pas à abandonner pour la médecine.

PIORRY était, sauf erreur, fils du conventionnel de ce nom.

Le père de LEGRAND DU SAULLE était capitaine de dragons. Le Dr LAUGIER était le fils d'un ancien professeur de chimie, très réputé en son temps. L'hygiéniste MICHEL LÉVY avait pour frère un marchand de rubans. TARDIEU était le fils d'un graveur-géographe bien connu. LORAIN était fils et petit-fils d'universitaires. Le Dr VÉRON, directeur

(1) V. la rubrique : *Comment on devient médecin* (*Chronique médicale*, IVe année et suivantes, tables).

©BIUM

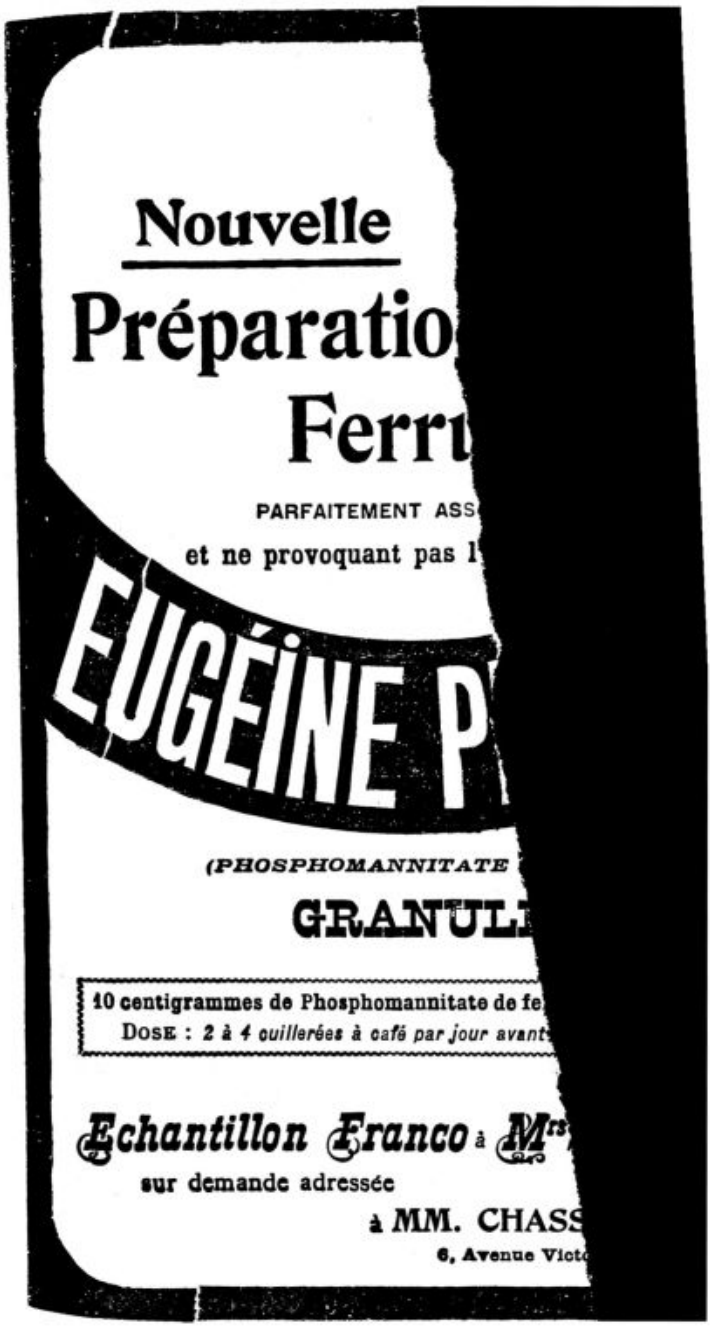
Nouvelle
Préparatio
Ferru
PARFAITEMENT ASS
et ne provoquant pas l
EUGÉINE P
(PHOSPHOMANNITATE
GRANULI
10 centigrammes de Phosphomannitate de fe
DOSE : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant
Echantillon Franco à M
sur demande adressée
à MM. CHASS
6, Avenue Victo

©BIUM

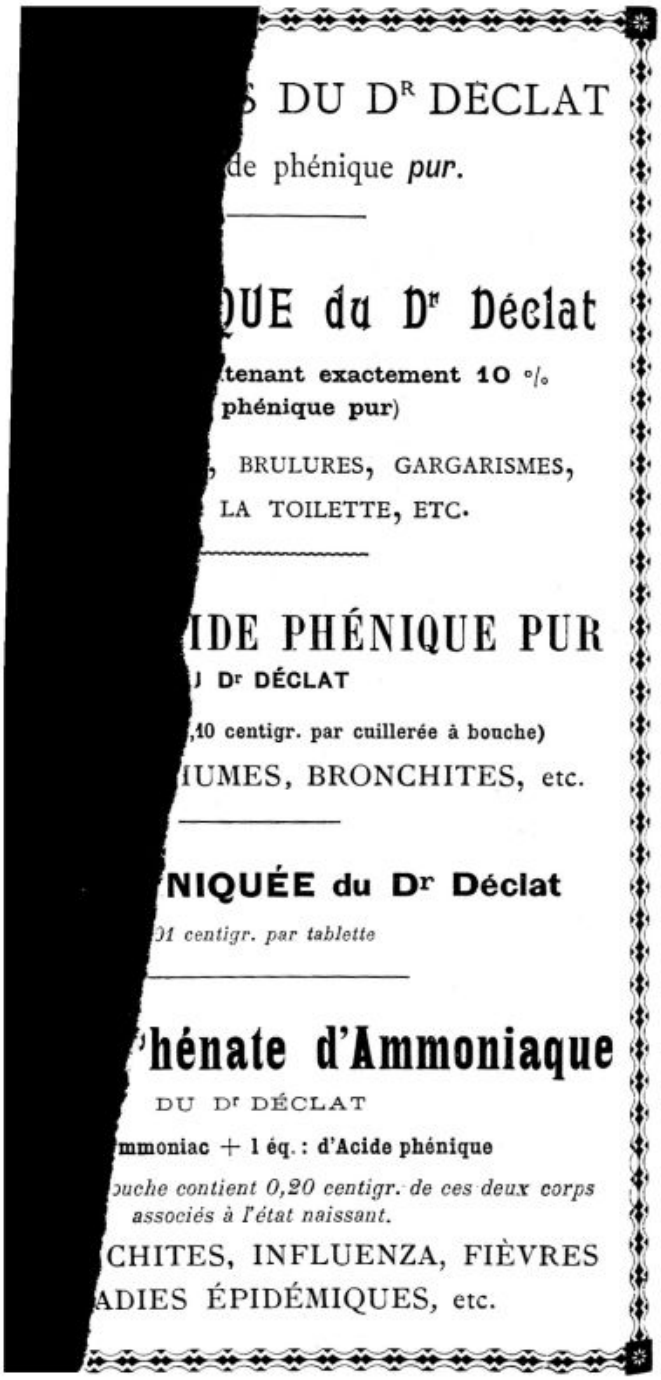

S DU DR DÉCLAT

de phénique *pur*.

QUE du Dr Déclat

tenant exactement 10 °/₀
phénique pur)

, BRULURES, GARGARISMES,
LA TOILETTE, ETC.

IDE PHÉNIQUE PUR
J Dr DÉCLAT

,10 centigr. par cuillerée à bouche)
IUMES, BRONCHITES, etc.

NIQUÉE du Dr Déclat

01 centigr. par tablette

hénate d'Ammoniaque
DU Dr DÉCLAT

mmoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

ouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps associés à l'état naissant.

CHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
ADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

©BIUM

de l'Opéra, député, et mémorialiste à ses moments perdus, était le fils d'un papetier.

Barreswill, chimiste distingué, avait pour père un garçon de service au château de Versailles. Thénard, autre chimiste célèbre, était le fils d'un cultivateur du département de l'Aube.

Gervais (de Caen), un des rares médecins devenus préfets de police, était le fils d'un marchand épicier-fruitier de Caen.

Le père de Jobert de Lamballe était chapelier; le père de Leblanc, vétérinaire, membre de l'Académie de médecine, était un brave cultivateur originaire des Deux-Sèvres, etc., etc. A. C.

Tours de force de mémoire (VIII; IX). — Nous avons fait allusion, dans un récent (1) n°, aux visites de Gambetta à la salle de garde de Bicêtre, et nous rappelions, à ce propos, que le Dr Laborde avait dû en parler dans un de ses livres. Voici le passage en question, sur lequel nous avons réussi à remettre la main ; nous l'enregistrons sous la rubrique ci-dessus, où sa place se trouve tout indiquée :

« ... Que de fois, écrit le Dr Laborde (2), nous avons assisté nous-même à ces magnifiques réminiscences oratoires, où, en même temps que le témoignage étonnant d'une vaste et impeccable mémoire, l'on sentait déjà le souffle puissant, incomparable, du futur orateur.

« C'est surtout à Bicêtre, où nous étions alors interne, en même temps que notre ami commun Fieuzal y faisait son externat, et où Gambetta venait, de temps en temps, passer quelques jours dans ce milieu de joyeuseté légendaire qui lui plaisait singulièrement ; — c'est là que nous l'avons vu et entendu déployer sa verve entraînante, et montrer ses qualités oratoires et de déclamation, déjà merveilleuses.

« Comme la chanson gauloise faisait souvent, au dessert, les frais de ces réunions amicales, et que Gambetta ne chantait pas (nous verrons bientôt que, par une de ces anomalies singulières, mais qui n'est pas rare chez des natures d'élite, le goût et l'amour de la musique lui faisaient absolument défaut), il payait son tribut soit par une improvisation sur un sujet littéraire, philosophique ou politique, soit par la déclamation, de mémoire, d'un chef-d'œuvre de l'éloquence française.

Un jour — cet exemple est, à notre connaissance et dans notre souvenir, un des plus frappants, parmi tant d'autres — nous l'avons vu, monté et debout sur la table qui venait de servir à l'agape amicale, débiter d'un bout à l'autre, sans en omettre un *iota*, de sa voix profonde et pénétrante, avec l'attitude superbe de la tête et du geste qu'il possédait déjà, et que lui ont connue plus tard tous ceux qui ont assisté à ses mémorables harangues, le fameux discours de Mirabeau sur la *banqueroute*. Il apporta dans cette reproduction et dans cette interprétation oratoires une telle entente, une telle pénétration du sujet et de la situation, il se personnifia à ce point dans le grand orateur, dont il était le porte-parole, qu'il communiqua à ceux qui l'écoutaient, suspendus à ses lèvres vibrantes, et stupéfaits, l'illusion d'une improvisation personnelle, et qu'il fit

(1) *Chronique médicale*, 15 janvier 1904, p. 62.
(2) *Léon Gambetta*, par J.-V. Laborde (Paris, Schleicher, 1898), pp. 23 et suiv.

©BIUM

passer en eux le frisson que durent éprouver les auditeurs de Mirabeau lui-même. Par un mouvement spontané et unanime, ses auditeurs et amis de Bicêtre, charmés et transportés, se précipitèrent pour lui donner l'accolade, aussitôt qu'il descendit de sa tribune improvisée, ruisselant de sueur, et magnifique encore, sous l'expression transfigurée et enflammée de son enthousiasme oratoire.

« Nous avons surtout évoqué ce fait, qui nous a laissé un souvenir personnel encore tout vivant, à une distance de près de quarante années (c'était en 1838), pour montrer l'incroyable puissance de sa mémoire, dont il nous serait d'ailleurs facile de multiplier les témoignages non moins démonstratifs... » L. R.

Le Dr Cœurderoy (X, 299). — Pour répondre à l'intéressante question de M. P. Berner :

Le Dr Cœurderoy, *Cœur-de-Roy*, fut le camarade d'internat d'Eugène Follin et d'Ozanam et reçu à l'internat en 1845, le 30e de sa promotion.

Ses prénoms étaient Jean-Charles et non Ernest.

Il n'a pas exercé à Paris.

Mort depuis longtemps. Il est peu probable qu'on trouve de ses contemporains encore vivants.

L'absence de documents sur un confrère qui a publié nombre d'ouvrages intéressants, démontre une fois de plus l'utilité d'une revue comme la *Chronique médicale*, qui recueille avec tant d'exactitude les notes biographiques sur les médecins qui se livrent à des travaux littéraires ou artistiques. Il est évident que la collection de la *Chronique* sera d'un prix inestimable pour les chercheurs de l'avenir, qui n'auront plus à regretter des lacunes, comme celle que nous donne l'occasion de signaler la question sur Cœurderoy.

Dr Mathot.

— M. Netlo, le bibliographe de l'anarchie, et l'auteur du livre sur *Bakounine*, possède, paraît-il, des renseignements sur Cœurderoy.

Dans les *Romans de l'exil*, de Ch. Hugo, Cœurderoy est cité à deux reprises. L. D.

La contagion de la tuberculose avant Villemin (VI ; VII ; VIII). — Dès 1840, les indigènes des îles Marquises étaient convaincus de la contagiosité de la phtisie (*pokolo*), qu'ils considéraient comme une maladie nouvelle importée par les blancs. Un chef de vallée fit part à M. Marestang des mesures d'isolement prises par lui, il y a plus de trente ans, pour protéger ses sujets. Certaines épidémies de maisons observées par M. Morestang expliquent la conduite du chef indigène : une famille vint habiter une maison dont elle venait d'hériter, précédemment occupée par des phtisiques ; en moins de deux ans, toute cette famille, composée du père, de la mère et de deux enfants, succomba ; seul un troisième enfant, élevé à la mission, échappa à la mort.

Autre exemple : à Puamau arrive une indigène atteinte de phtisie au troisième degré ; aussitôt les indigènes prient l'autorité de renvoyer cette malade chez elle ; on ne crut pas devoir faire droit à ce désir ; la malade mourut une quinzaine de jours après, et, huit mois à peine s'étaient écoulés que la femme qui l'avait recueillie mourait à son tour, de la même maladie. Lector.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

La langue auxiliaire internationale.

C'est une bonne fortune de rencontrer comme contradicteur un esprit aussi distingué que M. ARTAULT DE VEVEY. Puisqu'il a pris la peine de consacrer quelques instants à jeter sur le papier quelques idées sur la « Langue de l'Avenir », j'espère qu'il voudra bien étudier la question plus à fond, et je ne doute pas qu'il ne modifie rapidement l'opinion qu'il a émise sur ce sujet.

Il y a, dans son article, des idées qui se contredisent et des prédictions qui me paraissent bien hasardées, comme, du reste, en général, toutes les prophéties.

D'abord, M. Artault nie la possibilité de la création d'une langue artificielle. Or, depuis bien longtemps déjà, tous ceux qui s'occupent de la question sont, au contraire, tombés d'accord sur ce point, à savoir « qu'une langue internationale ne pouvait être qu'une langue artificielle ». C'est pourquoi il s'est présenté, en nombre considérable, des fabricants de langue ; c'est même ce qui a fait jeter le discrédit sur les langues artificielles, parce que le plus grand nombre de ces systèmes étaient plutôt grotesques.

Lorsque le volapük parut, il fut accueilli avec un enthousiasme extraordinaire, parce que c'était le premier système qui paraissait pratique. Malheureusement, il n'en avait que l'apparence, et l'apogée de sa gloire n'eut d'égale que l'éclat de sa chute. Cet échec porta un coup terrible aux partisans d'une langue internationale, et il semblait que la question dût être définitivement enterrée. Mais peu à peu, en étudiant les causes de la chute de cet idiome, on s'aperçut qu'elles étaient légitimes. Il n'en est pas moins vrai que l'engouement qui l'accueillit était bien la manifestation éclatante du besoin intense qui se faisait sentir, dans tous les milieux, d'une langue internationale, accessible à tous les peuples.

M. Artault de Vevey reconnaît qu'à un moment donné les peuples auront à leur disposition un langage qui leur permettra de communiquer entre eux, et que ce langage sera une combinaison de français, d'allemand et d'anglais. Or, nous sommes bien près de nous entendre.

Pourquoi d'abord attendre que ce moment se produise par la force des choses et d'une façon quelconque ? Pourquoi ne pas en provoquer, en hâter l'apparition et le diriger ?

Puisque la future langue doit être romano-germanique, et que l'esperanto est essentiellement romano-germanique, et que, d'autre part, M. Artault le considère comme « la langue la plus logique et la plus dans le sens évolutif », il me semble que la conclusion qui s'impose, c'est qu'on doit chercher à propager cette langue dans tous les milieux, afin d'accélérer le mouvement qui pousse tous les peuples vers le moyen pratique d'arriver à se comprendre entre eux.

©BIUM

Les efforts que l'on fait dans cette voie sont loin d'être de vaines tentatives, comme le croit M. Artault ; et, si notre distingué confrère voulait prendre la peine de se rendre compte du mouvement très prononcé qui se fait partout en faveur de l'esperanto, il serait surpris de voir combien cette langue a rallié d'adeptes et combien elle a rencontré d'appuis précieux.

Je prendrai la liberté de lui donner à cet égard quelques indications, qui pourront fixer son opinion sur ce point.

En France, en Belgique, en Angleterre, en Hongrie, en Bulgarie, en Espagne, en Italie, au Pérou, au Canada, il existe des journaux espérantistes, qui se publient depuis plusieurs années et qui vivent; ce qui laisse supposer qu'ils ont des abonnés en nombre assez important.

Il vient de paraître, en France, un journal scientifique international tout en esperanto, portant le titre de *Internacia Sciencia Revuo*. Or ce journal est patronné par des gens qui n'iraient certes pas compromettre leur nom dans une aventure qui pourrait jeter du ridicule et du discrédit sur leur personne.

Ces gens-là ne sont pas parmi les moindres de ceux que nous possédons : ce sont Henri Poincaré, qui passe pour le premier mathématicien du monde; Berthelot, notre grand chimiste; Bouchard, qui jouit, si je ne m'abuse, de quelque notoriété dans notre monde médical ; Becquerel, dont le nom est encore tout rayonnant; d'Arsonval, de l'Institut; Ramsay, de Londres ; Lépine, de Lyon ; Grasset, de Montpellier ; la Société française de Physique; la Société internationale des Electriciens et beaucoup d'autres, dont l'énumération serait trop longue.

Toutes ces notabilités n'apportent que des appuis moraux. Mais si l'on veut bien se rendre compte que le journal est édité par la maison Hachette, tous ceux qui ont affaire avec ces éditeurs savent que les questions de sentiment n'ont pas beaucoup de prise sur eux et, que, quand il s'agit de faire les frais d'un journal, s'ils n'ont pas en perspective des bénéfices probables, ils se hâtent de décliner l'honneur d'attacher leur nom à la publication.

Quand j'aurai ajouté qu'il se fait actuellement une quarantaine de cours dans Paris, qu'il y a des groupes organisés et fonctionnant dans presque toutes les villes de France un peu importantes, je crois qu'il serait difficile à M. Artault de considérer tous ces efforts comme de « vaines tentatives ».

J'ajouterai enfin qu'en dehors de tous les concours individuels et moraux, l'esperanto attire à lui des concours financiers, destinés à sa propagation.

Je citerai parmi les corps constitués qui donnent des subventions :

L'*Association française pour l'avancement des sciences*, qui s'occupe de la question de l'adoption d'une langue internationale et qui manifeste ainsi sa préférence en faveur de l'esperanto ;

Plusieurs *Chambres de Commerce ;*

Le *Touring-Club*, qui non seulement subventionne, mais a installé à son siège des cours très suivis et consacre, dans chaque numéro de son Bulletin, une rubrique à l'esperanto.

Eh bien ! je fais appel à la bonne foi de mon confrère, M. Artault, et je lui demande si, en présence d'un mouvement aussi général et

©BIUM

aussi manifeste, il y a lieu de s'en désintéresser et si des gens intelligents comme lui ne doivent pas marcher avec ceux qui vont de l'avant à la conquête du progrès. Dr Paul Rodet.

***

Le 24n de Februaro 1904.

Tre estimata Kunfrato,

Plezure mi vidas ke via bonega gazeto komencas penadon por konigi la neŭtran internacian lingvon « l'Esperanto ».

De unu jaro, mi estas admiranta tre fervore tiun ci mirandan lingvon, kaj mi estus tre feliĉa se mi povus esti al vi iom utila pri tiu ĉi afero.

Hodiaŭ la rimedoj de la komunikadoj estas faritaj pli kaj pli facilaj, kaj la internaciaj rilatoj estas pro tiu ĉi pli multaj Tuta la mondo sentas la bezonon de internacia lingvo : l'Esperanto vastiĝas pli kaj pli pro ĝia simpleco kaj klareco ; kaj, kiel diras nia bonega kunfrato, doktoro Rodet, la medicinistoj devus esti la unuaj por konduki tium ĉi movadon.

Alia flanke, ni, medicinistoj de varmbanejoj, utiligantaj tiun ĉi internacian lingvon, devas konigi la mirandan serion de la varmaj kaj mideralaj akvoj de nia laudo ; tio estas patriota afero, kaj ni devas pri tio ĉi uzi nin kun tuta nia povo.

Mi estos tre feliĉa se vi volas bone gasti miam leteron en vian bonegan gazeton.

Certe la internacia lingvo estus tre utila en la medicinaj kongresoj, kie ĉiu medicinisto paroladas en sia nacia lingvo, kaj, pro tio ĉi, ekzistas ofte bedaŭrinda konfuso.

Le 24 février 1904.

Très estimé Confrère,

Je vois avec plaisir que votre excellent journal commence une campagne pour faire connaître la langue internationale « l'Esperanto ».

Je suis, depuis un an, un admirateur fervent de cette admirable langue ; et je serais très heureux si je pouvais vous être de quelque utilité à ce sujet.

Aujourd'hui les moyens de communication se font de plus en plus faciles, et les relations internationales sont par ce fait plus nombreuses. Tout le monde sent le besoin d'une langue internationale ; l'Esperanto se répand de plus en plus en raison de sa simplicité et de sa clarté, et, comme le dit notre excellent confrère le Dr Rodet, les médecins devraient être les premiers à conduire ce mouvement.

D'un autre côté, nous, médecins d'eaux thermales, utilisant cette langue internationale, nous devons faire connaître la gamme merveilleuse des eaux thermales et minérales de notre pays ; c'est une œuvre patriotique, et nous devons pour cela nous y employer de tout notre pouvoir.

Je serai très heureux si vous voulez bien donner l'hospitalité à ma lettre dans votre excellent journal.

Certainement la langue internationale serait très utile dans les congrès médicaux, où chaque médecin parle dans sa langue maternelle, et de ce fait il existe souvent une regrettable confusion.

©BIUM

La lingvo internacia « l'Esperanto » estas tre facila. Ĝia gramatiko estas tre simpla kaj nepre logika ; unu monato de laborado dum du horoj per tago sufiĉas por traduki tutajn la esperantistajn verkojn Kaj paroladi pri simplaj aferoj.

La medicina gazetistaro inteligente komencas eniri en la esperantistan movon, kaj oni devas deziri ke tutaj la medicinaj gazetoj sekvas viau ekzemplon.

Volu akcepti tutan mian koran saluton.

Dr Coze, en Aix-les-Bains.

La langue internationale « l'Esperanto » est très facile. La grammaire est très simple et absolument logique ; un mois de travail, pendant deux heures par jour, suffit pour traduire tous les ouvrages espérantistes et parler sur des sujets simples.

La presse médicale commence à entrer intelligemment dans le mouvement espérantiste, et on doit désirer que tous les journaux médicaux suivent votre exemple.

Veuillez accepter toutes mes cordiales salutations.

Docteur Coze, d'Aix-les-Bains.

***

L'article du Dr Artault de Vevey sur la langue de l'avenir, du 1er mars dernier, est très intéressant. Cependant, il n'est pas allé jusqu'au bout de son idée, en disant que les langues saxonne et française tendaient à la fusion.

Mais l'esperanto présente justement cette fusion, et même davantage, puisqu'il contient, en plus, des racines russes et même suédoises ; il possède donc bien l'internationalité cherchée par son auteur.

Or il n'est pas prouvé du tout que la fusion se ferait autrement, et quand ? Le latin, pourtant bien répandu au moment de l'hégémonie de Rome, n'a pas cependant absorbé le grec, qui, lui, au contraire, a persisté, tandis que le latin a disparu, sauf dans ses enfants français, italiens, espagnols et portugais.

En tout cas, l'esperanto est beaucoup plus facile qu'aucune langue vivante, cinquante fois plus, disent les linguistes, et il n'est pas prouvé que la fusion hypothétique des langues franco-saxonnes soit facile ; alors il n'y a pas lieu d'hésiter.

Ce qu'on nous propose, d'ailleurs, n'est pas un essai mort-né, comme la lingua comun, l'idiome neutral, le néolatin, etc., pas internationaux, mais une langue *internationale* vivante, qui a une littérature de plus de 200 volumes, comprenant des traductions littéraires, scientifiques, philosophiques et commerciales, voire même des poésies originales : preuve que la langue est souple et peut servir à tout.

D'ailleurs, la question va être soumise, le 22 mai prochain, à l'Association internationale des Académies, réunie à Londres, présentée par des vœux de plus de 200 sociétés et appuyée par plus de 400 signatures des membres des Académies françaises et étrangères ; elle aura le principe d'autorité utile pour frayer sa voie.

Si l'Association internationale des Académies rejetait la pétition, la délégation pour le choix d'une langue internationale, qui a recueilli les votes cités plus haut, se chargerait de faire aboutir la question.

©BIUM

Quant à apprendre plusieurs langues étrangères, il est démontré que c'est insuffisant; en tout cas, c'est tout au plus bon pour les lettrés et les gens riches, qui sont le petit nombre.

La langue internationale ne vise pas, en effet, exclusivement les savants, mais, par sa simplicité, atteint les gens d'instruction moyenne, ne sachant que leur langue, même insuffisamment, en un mot, toutes les personnes ayant besoin de rapports internationaux, tels que commerçants, voire même ouvriers, comme le prouve l'enquête du groupe espérantiste lyonnais sur ce sujet.

L'apparition d'une trentaine de langues nouvelles, depuis l'existence de l'esperanto, a montré sa supériorité, car leur grammaire est plus compliquée, et leur dictionnaire, ou n'est pas international, c'est-à-dire n'est pas aussi facile, ou lui est emprunté, sauf dix pour cent des mots qui diffèrent.

Ce n'est pas la peine de changer une langue éprouvée depuis 18 ans, pour des modifications qui ne sont pas meilleures; ou alors on pourra tout aussi bien modifier l'esperanto en ce sens.

D'ailleurs, laissons agir les Académies, et l'on verra sous peu la supériorité écrasante de l'esperanto sur toutes ses concurrentes.

Dire qu'une langue internationale ne peut réussir, parce que cela n'est pas arrivé, est nier la possibilité du progrès : c'est donc antiscientifique.

L'objection de l'effondrement du volapük n'en est pas une pour l'esperanto, puisque c'est justement cette dernière qui a tombé l'autre.

Or, depuis 18 ans que la langue de Zamenhof existe, on a vu le groupe entier volapükiste de Nuremberg passer à l'esperanto, mais le fait inverse ne s'est jamais produit : jamais *un seul* espérantiste n'est devenu volapükiste. Ce n'est pas d'ailleurs possible, le vocabulaire étant mal fait et la langue difficilement parlable, tandis que l'esperanto a un dictionnaire très court, à sons facilement reconnaissables et non seulement employables, mais employés par les différentes nations entre elles, sans difficulté.

Qu'on lise sur la question le magnifique et clair rapport de Beaufront, à l'Association française pour l'avancement des sciences, à Paris, en 1900, et l'on verra toutes les objections contre l'esperanto prévues et réfutées.

Dr Saquet.

Nantes, 21 *mars* 1904.

Un médecin devenu général.

Le général Rusca, commandant une des six divisions de l'armée d'Italie sous les ordres du prince Eugène, était né dans le comté de Nice et exerçait la médecine dans le Midi avec distinction, quand éclata la Révolution française. Avec son exaltation méridionale, il devint un fougueux terroriste et prit part aux événements avec une ardeur peu commune. Notre audacieux confrère quitta la lancette pour l'épée et devint général au service de la France.

Il avait conservé de sa pratique médicale la faculté précieuse de

©BIUM

pouvoir se lever, au milieu de la nuit, pour exercer autour de lui une active surveillance, qui lui rendit bien des services, lors de son expédition dans le Tyrol, quand il dut pacifier le pays après Wagram. Dans ses curieux Mémoires, le général Lejeune nous apprend que, durant les quinze jours qu'il passa près de lui, Rusca ne se coucha pas une seule fois, en traversant les montagnes du Tyrol révolté. En revanche, on le voyait s'endormir à table, en plein jour, ou même en causant, dans son fauteuil !

De plus, notre confrère était un homme remarquable par son érudition : il savait ses auteurs latins par cœur et on l'entendait débiter des tirades grecques, en récitant des vers d'Homère ! Il avait retenu les anecdotes classiques de l'antiquité et savait les appliquer à propos.

C'est ainsi qu'il avait étrangement surpris le général autrichien Scharf, qui lui avait envoyé un parlementaire pour le sommer de quitter le comté de Nice, sous prétexte que les habitants l'appelaient, prétendait-il, pour les protéger contre les excès des révolutionnaires. Il renouvela devant lui l'historiette attribuée à Tarquin : avec sa cravache, il sabra les plus hautes têtes d'un champ de pavots, devant le parlementaire ébahi, puis il foula le reste aux pieds.

— Allez dire à votre général, ajouta-t-il, que c'est ainsi que j'agirai, s'il persiste dans sa détermination. Je commencerai par décapiter ceux qui l'ont fait appeler, et ensuite j'écraserai son armée ! Ce langage, joint au geste, déconcerta son adversaire. Le général autrichien intimidé n'osa pas entrer en France.

Dr Bougon.

Logique et manie raisonnante.

Le Dr Henri Fauvel (du Havre), dont nos lecteurs apprécient toujours les élégantes et scientifiques chroniques, nous adresse ce passage, extrait des *Reliques* de Jules Tellier, l'écrivain havrais trop tôt disparu. Il s'agit là — point qui intéresse les médecins — des rapports de la logique avec la *manie raisonnante* et avec la *confusion mentale*. Ces quelques lignes offrent matière à méditation.

« Il me semble que je ne comprends rien tout à fait, qu'il y a en tout du je ne sais quoi, et comme une brume sur ma pensée et sur les choses. Quelques-uns pourtant me veulent dire que je raisonne d'une façon rigoureuse et claire. Claire pour les autres, peut-être, mais non point pour moi. Et si ma pensée me servait bien, je n'aurais que faire de l'enchaîner ainsi. La logique est un besoin plus maladif qu'on ne croit. Souvent, beaucoup de logique dans l'œuvre indique beaucoup de trouble dans l'esprit. Diderot est incohérent, parce qu'il était sain ; Rousseau est systématique, parce qu'il était malade. »

La pléthore médicale. — Son remède.

Nous sommes 20.000 médecins en France, et chaque année il en éclot de 6 à 700 de plus, tandis qu'il en disparaît à peine 300. Nous sommes évidemment trop.

©BIUM

De toutes parts, on propose des moyens pour y remédier : difficultés pour entrer dans la carrière ; stage plus long ; sévérité plus grande dans les examens ; suppression de facultés provinciales ; tout cela n'empêchera point le nombre des étudiants d'augmenter sans cesse et les médecins de former l'année prochaine un corps d'armée de 21 mille hommes, instruits, intelligents, une élite intellectuelle c'est vrai, mais ayant faim, ayant soif, avec des aspirations vers le luxe, les plaisirs, le bien-être, et prêts à faire des tours de force pour y arriver !

Pour nous, il n'y a qu'un remède à nos maux : c'est notre groupement en un faisceau, notre union, l'utilisation de nos forces, de la puissance formidable dont nous disposons comme corporation. Cette puissance, au lieu de s'éparpiller inféconde et de se consumer en efforts individuels stériles, doit se concentrer dans ce but suprême : « Nous entr'aider, nous secourir, ainsi que nos femmes et nos enfants ».

Dans l'état actuel, nos prescriptions font vivre et enrichissent une foule de gens étrangers à notre art ; sans vouloir les exclure, revendiquons, nous, médecins, artisans de leur fortune, notre part et une petite place dans ce domaine, jusqu'ici réservé, afin de pouvoir créer des retraites pour nos vieux médecins menacés par la misère, et consacrer quelques ressources à nos veuves et à nos enfants.

Il y a 26 ans que la *Société française des eaux minérales* se fondait, en inscrivant sur son drapeau ces mots : « *Droit à la retraite, assistance aux blessés de la vie médicale, secours à nos veuves et à nos enfants !* »

Cette devise, l'a-t-elle remplie? On en jugera par les résultats acquis.

L'Association des Eaux minérales, à force de travail et d'économie, est arrivée à avoir :

1° Une Réserve statutaire de 72.500 fr., en dépôt à la Banque de France.

2° Une Caisse de retraites de 18,500 fr., en dépôt à la Société générale.

3° Une Caisse de secours de 17.500 fr., en dépôt au Comptoir d'escompte.

4° A posséder diverses sommes et immeubles valant plus de 2 millions.

Nos bénéfices de l'an dernier ont été de 235.000 fr.

Nous avons donné à 111 de nos retraités une pension de 700 fr. et le tiers de cette somme à 19 veuves de retraités.

Chaque femme de médecin reçoit, quand elle le demande, une somme de 200 fr. au décès de son mari.

Et enfin, nous avons accordé l'an dernier, en secours à des veuves ou aux orphelins de nos docteurs, une somme de 3.700 fr.

De plus, nous avons créé, depuis deux ans, notre filiale, la *Caisse coopérative des veuves et orphelins du corps médical*, destinée à leur venir en aide, en sorte que chacun de nos membres est sûr d'être aidé par ses frères, s'il devient malheureux.

Nous pouvons dire hautement que notre société marche en tête des Sociétés de prévoyance médicale.

C'est en en faisant partie, ainsi que de la caisse Lagoguey et de

©BIUM

la Caisse des retraites du corps médical français, que tout médecin prudent assurera sa vieillesse contre la misère ou l'insuccès.

Comment peut-il participer à tous ces avantages et s'assurer l'appui d'une société riche, puissante, et qui a fait ses preuves depuis 26 ans ? En achetant une part de jouissance, qui vaut *présentement 80 fr. une fois donnés* et qui lui rapportera cette année 3 fr. 75 au moins de revenu (1).

Grâce à nous, on peut dire que si, dans quelques années, il y a un seul médecin en France dans la misère, c'est qu'il l'aura bien voulu et qu'il aura totalement manqué de prévoyance.

L'armure de Bayard.

On ne reprochera pas à nos ancêtres d'avoir été bégueules, au contraire ! Ils ajoutaient à tout ce qu'ils faisaient une pointe de malice, qui nous montre le bout des cornes de leur âme gauloise. Construisaient-ils un hôtel de ville, ils faisaient grimper, à la corniche, des grenouilles, des salamandres et des diablotins, avec une figure humaine dans le derrière !

Nous avons encore l'armure de Bayard, au Musée d'artillerie, l'armure du chevalier sans peur et sans reproche, qui fait rougir les vieilles filles et rire les jeunes, au point que l'on en voit tomber en pâmoison, comme disaient nos pères. Sa cuirasse était si collante, qu'il lui fallait absolument une pièce à part pour loger ses bourses; il n'y a pas de mal à cela, au contraire ! Seulement il y avait de jolis dessins gravés sur sa cuirasse, et, au lieu de graver une feuille de vigne, *loco citato*, le graveur avait eu la fantaisie d'y représenter, d'une façon artistique, nous nous plaisons à le reconnaître, les parties qu'il fallait cacher. Assurément c'était une idée fort originale : honni soit qui mal y pense !... Quel nom donnait-on à cette pièce de la cuirasse ? Dr Bougon.

PETITS RENSEIGNEMENTS.

Agences de Presse.

Le *Courrier de la Presse* lit, découpe, traduit et fournit les articles de journaux et revues du monde entier, sur tous sujets et personnalités.

Est le collaborateur indispensable des Médecins, Artistes, Littérateurs, Compositeurs, Savants, Hommes politiques, Diplomates, Commerçants, Industriels, Financiers, Jurisconsultes, Erudits, Inventeurs, Gens du Monde, Entrepreneurs, Explorateurs, Sportsmen, etc., en les tenant au courant de ce qui paraît dans tous les journaux et revues, sur eux-mêmes et sur tous les sujets qui les intéressent

Tarif : 0 fr. 30 par coupure.

L'*Argus de la Presse* rend les mêmes services et a les mêmes tarifs

Les deux agences se complètent l'une par l'autre.

L'*Argus* a son siège 14, rue Drouot.

(1) La *Société Française des Eaux minérales* a son siège 7, rue Choron, à Paris.

©BIUM

Revue Biblio-critique (a)

(*Suite et fin*)

Littérature, Critique littéraire, Sociologie, Archéologie. — *Le Dîner des gens de lettres*, par Albert Cim, Flammarion ; — *Le Symbolisme*, par Ad. Retté, A. Messein ; — *Bibliographie et littérature* (Trouvailles d'un bibliophile), par le Vte de Spoelberch de Lovenjoul, H. Daragon ; — *Le mariage chez tous les peuples*, par H. d'Almeras, Reinwald ; — *Traité des instruments de martyre employés par les païens contre les chrétiens, par* Antonio Gallonio, Carrington ; — *Les habitations à bon marché*, par Jean Lahor, Larousse ; — *Une ville antique inédite*, par Ch. Normand, 98, rue de Miromesnil ; — *Les Perversités de la femme*, par le Dr P. de Régla, chez l'auteur, à Asnières.

Philosophie, Médecine, Sciences. — *Odeurs et troubles digestifs*, par le Dr Joal, Rueff ; — *Un contrat entre Mesmer et Rouelle, médecin de l'Hôtel-Dieu de Rouen* (*1784*), par le Dr R. Hélot, Rouen, Lecerf ; — *Naissance et Mort*, par le Dr Morache, F. Alcan ; — *Etudes de psychologie physiologique et pathologique*, par E. Gley, F. Alcan ; — *Médecins et philosophes*, par Aug. Eymin, Lyon, Storck ; — *Etude médico-psychologique sur Dostoïewsky*, par le Dr G. Loygue, Lyon, Storck ; — *De l'érostratisme ou vanité criminelle*, par le Dr P. Valette, Lyon, Storck ; — *De l'homicide conjugal*, par le Dr Marcel Dornier, Lyon, Storck ; — *Les empoisonnements criminels au seizième siècle*, par le Dr M. Robert, Lyon, Storck ; — *De l'influence de la castration sur le développement du squelette*, par le Dr Pirsche, Lyon, Storck ; — *Deux conflits mémorables : Empiriques et dogmatiques, la dispute de l'Antimoine*, par E. Gilbert, Maloine ; — *Contribution à l'étude du gigantisme*, par le Dr Roy, J. Rousset ; — *Les frontières de la maladie*, par le Dr Héricourt, Flammarion ; — *La Santé publique*, par Henri Monod, Hachette ; — *L'instinct d'Amour*, par le Dr J. Roux, J.-B. Baillière.

Littérature

Tous les mois se réunissent, en un dîner, où l'on se sent les coudes, membres, adhérents et médecins de la Société des gens de lettres. Cette fondation remonte à quarante ans environ, mais il n'y a guère plus d'une douzaine d'années que ces agapes familiales ont pris de l'extension. M. Albert Cim a cru le moment venu d'écrire l'histoire du *Dîner des gens de lettres* ; en réalité, ce n'était qu'un prétexte à dérouler maintes anecdotes sur la gent lettrée.

Tous ceux qui connaissent et apprécient le talent de conteur et d'orateur de notre collègue, retrouveront ses qualités dans cette œuvre nouvelle, écrite d'un style alerte, et qui fait revivre tant de figures, graves ou charmantes, tombées pour la plupart dans le gouffre sans fond de l'oubli, cette seconde mort !...

(a) V. le nº du 1er avril.

©BIUM

~~ Il y a près de vingt ans qu'une nouvelle école littéraire surgissait et dès l'abord faisait parler d'elle : le *Symbolisme* venait de naître ! Comme de raison, les novateurs déclaraient que tous ceux qui les avaient précédés étaient bons à reléguer au magasin des antiques, et qu'eux seuls détenaient la vraie formule de l'Art.

Les symbolistes assagis sont à leur tour démodés et remplacés par les *naturistes*, les *humanistes* et autres révolutionnaires en *iste*, parmi lesquels nous cherchons vainement, comme Diogène, un *homme*.

Mais de ce que le symbolisme est mort, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pas existé ; ce serait même, dirait la Palisse, une preuve de son existence. Cependant, comme beaucoup pourraient avoir perdu le souvenir de son passage en ce monde, bien qu'il y fît un certain bruit, M. Adolphe Retté a peut-être, après tout, été bien inspiré de s'en constituer l'historiographe.

~~ Quelle existence plus enviable que celle d'un homme, épris de littérature et dont la grande fortune permet de satisfaire à tous ses goûts, voire les plus dispendieux ? Cette existence, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul la mène depuis bien des années, au plus grand profit des Lettres. Le bibliographe de Théophile Gautier et de G. Sand, l'homme qui a su accumuler tant de trésors dans sa somptueuse demeure du boulevard du Régent, à Bruxelles, n'est pas l'avare qui compte ses richesses dans une retraite fermée au monde ; il n'est pas, au contraire, d'homme plus obligeant, plus empressé à communiquer les documents nécessaires à vos travaux. Personnellement, il nous a été donné d'éprouver trop souvent cette obligeance, pour ne pas proclamer, toutes les fois que l'occasion s'en présente, notre gratitude.

La plaquette que M. de Lovenjoul vient de publier, chez le libraire Daragon, sous le titre : *Bibliographie et Littérature*, n'est pas épaisse, mais, à défaut de la quantité, elle vaut par la qualité.

Ce sont, en effet, de vraies *trouvailles d'un bibliophile* que ces *Poésies de Th. Gautier, mises en musique* ; cette liste chronologique des œuvres complètes de Mérimée ; cette pièce de vers, tout à fait ignorée, de Latouche, adressée à la poétesse Marcelline Desbordes-Valmore ; enfin ces épaves de Nodier et de Baudelaire, recueillies par cet heureux collecteur de belles et rares pièces qu'est M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

~~ Les préjugés de l'homme ont considéré la femme, pendant une longue suite de siècles, comme une créature inférieure : l'*Histoire du Mariage chez tous les peuples*, que vient d'entreprendre M. Henri d'Alméras, le prouve surabondamment. Fait bizarre, la communauté des femmes ne paraît s'être établie que bien après la monogamie. De même, la polyandrie exigeait, pour s'organiser et se répandre, des préoccupations sociales qui ne pouvaient être conciliables qu'avec un degré de civilisation assez avancé : elle a, d'ailleurs, persisté, jusqu'à nos jours, chez certains peuples, notamment aux îles Marquises, dans le Thibet et dans une grande partie de l'Inde. Croirait-on qu'en 1848, une pétition fut envoyée à la Chambre pour autoriser la polygamie en France ? Après tout, le sénateur Piot trouverait

©BIUM

peut-être là le remède qu'il cherche à la dépopulation dont il est le Jérémie attristé ?

~~ Ce sera pour beaucoup une révélation que ce *Traité des Instruments de martyre et des divers modes de supplice, employés par les païens contre les chrétiens*, qui a pour auteur un prêtre de l'Oratoire, Antonio Gallonio, lequel vivait au XVIe siècle. On savait bien que les martyrs chrétiens avaient, aux premiers siècles de l'Eglise, subi le sort commun qu'inflige l'humanité aveugle à ceux qui voient luire une aube nouvelle dans les ténèbres ; mais on ne connaissait que par ouï-dire les horribles mutilations que faisaient subir les vainqueurs aux vaincus ; seuls, ceux qui s'occupent spécialement de ces questions n'en ignoraient pas les affreux détails.

M. Carrington, qui est un éditeur très lettré autant qu'un bibliophile de beaucoup de goût, a eu l'intelligente pensée d'exhumer ce vieux traité, qui date de quatre siècles, et de nous le restituer en un ouvrage de grand luxe, que tout médecin collectionneur s'empressera d'acquérir, avant que sa rareté en ait doublé ou triplé le prix.

~~ M. Jean Lahor, — lisez le Dr Cazalis — est un apôtre infatigable. Hier, il dépensait sa belle ardeur à prêcher la sélection de la race, l'interdiction du mariage aux difformes et aux avariés ; aujourd'hui il s'emploie, avec la même énergie, au triomphe du Beau dans la Nature et dans la Vie. Cet artiste, d'un sens si profondément esthétique, s'indigne de voir nos paysages, nos beaux paysages de France, souillés, salis par l'envahissante réclame ; ce sociologue, ardent au bien, réclame, pour les déshérités, le droit au soleil et au grand air, le droit au *home* confortable et coquet. Ce problème des *Habitations à bon marché* est un des plus importants qui soient, et si, comme nous l'assure M. Jean Lahor, avec preuves à l'appui, nous en tenons enfin la solution, nous sommes bien près d'avoir atteint celle de la question sociale elle-même.

~~ La *Ville antique inédite*, dont nous entretient, en une savante brochure, le très actif président de la Société des Amis des monuments parisiens, M. Ch. Normand, est une station thermale de la province d'Alger, *Hammam R'Ihra*.

Selon toute vraisemblance, *Hammam R'Ihra* doit être identifié à l'ancienne *Aquæ Calidæ Colonia*, qui fut, sans doute, à l'origine, une colonie de vétérans de la légion romaine, devint par la suite un évêché de l'Afrique chrétienne, fut détruite par les Vandales du VIe siècle et rebâtie sans qu'elle fît beaucoup parler d'elle. C'est vers cette époque qu'on construisit là un établissement thermal militaire, que complétèrent peu à peu des bains publics et un grand hôtel offrant aux voyageurs toutes les ressources du confort moderne.

M. Normand, avec la compétence que chacun lui reconnaît, nous décrit les ruines, les sépultures, les objets retrouvés, lampes, monnaies, terres cuites, etc., avec autant de pittoresque qu'il apporte de précision en ses indications pratiques, sur le climat, la compo-

©BIUM

sition et l'action des eaux, qui ne seraient pas, semble-t-il, appréciées à leur juste valeur.

Hammam R'Ihra est devenu, depuis quelques années, une station d'hiver pour les goutteux, les rhumatisants (1), les phtisiques, les personnes atteintes de maladies de peau, de luxations, fractures et entorses, de dyspepsies, etc. Ce ne sont pas, on le voit, les indications qui manquent.

~~~ « Le trait caractéristique de la femme, l'élément qui la place à un rang inférieur, mais qui peut aussi l'élever au-dessus, c'est l'esprit de perversité. » Qui s'exprime ainsi sur le compte de la plus belle moitié du genre humain ? Je vous livre son nom, mesdames : c'est M. le Dr Paul de Régla, l'auteur des *Perversités de la femme*. Ah ! on ne pourra pas reprocher à notre confrère son manque de franchise ; il pousse celle-ci jusqu'à la brutalité. « On a pu écrire, dit-il, qu'il y a au fond de tout homme un cochon qui sommeille ; on peut dire, avec la même vérité, qu'il y a une catin au fond de toutes les femmes. Cette catin s'éveille ou continue à dormir, suivant qu'elle se trouve ou non en contact avec le prince charmant de ses rêves. » Si vous n'en savez pas assez (2) maintenant sur l'ouvrage et son auteur, il ne vous reste plus qu'à faire sa connaissance.

Médecine, Philosophie, Sciences.

Le Dr Joal, le savant spécialiste du Mont-Dore, après s'être occupé de l'influence des odeurs sur l'organisme, dans diverses publications antérieures (3), nous communique un nouveau travail, qui a pour titre : *Odeurs et troubles digestifs*. Des faits journaliers montrent que certains de ces troubles, les nausées, pour n'en citer qu'un, sont dus à l'impression des particules odorantes sur la membrane olfactive. Les expressions : *odeur nauséabonde*, *odeur nauséeuse*, nous sont familières. Mais il s'en faut que toutes les odeurs nauséeuses soient dues à des émanations désagréables ou repoussantes : les senteurs les plus suaves peuvent parfois les produire. Joal en rapporte plusieurs exemples, tirés de la littérature scientifique et aussi de son registre d'observations personnelles, qui ne sont pas les moins intéressants de tous ceux qu'il nous cite. Il en tire la conclusion que les nausées et les vomissements doivent être classés parmi les névropathies réflexes d'origine olfactive.

Dans un autre chapitre de sa curieuse brochure, Joal nous montre que les perceptions odorantes ont souvent un retentissement sur les organes de la digestion et produisent de ce côté les effets les

(1) Cf. Dr Dubief, *Note sur la station thermale d'Hammam R'Ihra*. Alger, 1878.

(2) Voulez-vous un autre échantillon de cette prose savoureuse ? je vous le soumets, sans commentaire capable de l'affadir : « Qui peut savoir combien de mauvais ménages produisant l'adultère, la séparation et le divorce, ont été causés par les gaz intempestifs, issus des contractions utérines et provoqués par le désir du coït ?

« Si ces gaz retentissants, que les viveurs du XVIIIe siècle appelaient les *pétarades de l'amour* (sic), sont inodores, croit-on qu'ils soient sans une influence déplorable sur les relations sexuelles ? » Nous connaissions le *rot vaginal*, mais nous n'avions pas encore lu une définition de ce phénomène physiologique aussi... sentie.

(3) Cf. *Revue de laryngologie*, février-mars 1894, mai 1901 ; *Société française de Laryngologie*, 1895, 1896, 1897, 1899, etc.
~~~

©BIUM

plus bizarres : ainsi l'odeur de l'anis suffisait à produire, chez Voltaire, un puissant effet carminatif ; le frère de Jean Quercet, secrétaire de François Ier, éprouvait une perte hémorroïdale, sous la seule influence de l'odeur des pommes cuites ; un habitant de Copenhague, au dire de Hahnemann, avait de violentes coliques quand il flairait des citrons.

Van Helmont a discuté, dans ses *Opera omnia*, les effets des parfums sur la production non seulement de l'épilepsie, mais encore de la migraine, des nausées, des vomissements, du vertige, de la *dysenterie*. D'autres sujets ont obtenu un effet purgatif assez violent, en restant cinq ou six heures enfermés dans une chambre où il y avait des roses pâles (*Mém. Ac. des Sc.*, 1699) ; à d'autres, il a suffi d'entrer dans la boutique d'un apothicaire !

Quel est le mécanisme de production des diarrhées dues aux odeurs? Tout le monde connaît l'influence du système nerveux sur l'hypersécrétion des liquides intestinaux : « Le centre vaso-moteur reçoit une excitation d'ordre psychique, et la transmet aux vaso-dilatateurs de l'intestin. Dans la diarrhée d'origine olfactive, l'impression part des filets terminaux de la première paire et arrive, par l'intermédiaire du trijumeau, à la région bulbaire, d'où elle parvient aux glandes intestinales. » Et voilà pourquoi votre fille est muette !...

~~~ On se prend à sourire, quand on lit les récits de nos pères sur la vogue obtenue par le fameux Mesmer, et pourtant, comme on se l'explique aisément ! *Vulgus vult decipi*, maxime éternellement vraie.

C'est une contribution à l'histoire du mesmérisme que nous apporte notre érudit confrère, le Dr René Hélot, dans sa brochure intitulée : *Un contrat entre Mesmer et Rouelle*, médecin de l'Hôtel-Dieu de Rouen, en 1784. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que des médecins aient pu croire un moment à l'authenticité des cures de ce charlatan et y ajouter la moindre foi ; mais les gogos ne sont-ils pas de tous les temps et chaque classe de la société n'en compte-t-elle pas? L'aveu est pourtant pénible à enregistrer.

~~~ M. le professeur Morache (de Bordeaux) poursuit ses études de socio-biologie et de médecine légale, par la publication d'un nouveau volume, où il étudie les problèmes de la *naissance* et de la *mort*, « les plus poignants qui se posent à l'esprit humain, avide de connaître. » On retrouve le médecin légiste dans les chapitres sur la *preuve de la respiration*, *la docimasie pulmonaire*, *otique*, *gastro-intestinale*. Quant au sociologue, il s'affirme en maints endroits de cette œuvre, fortement pensée, très lucidement écrite et surtout féconde en suggestions.

Nous devons ajouter que M. Morache expose, en le fortifiant de la plus rigoureuse documentation, l'historique (1) de la plupart des questions qu'il traite, laissant peu à glaner, après lui, à ceux qui seraient tentés de les reprendre.

---

(1) Voir ce qui a trait à la *circoncision* (p. 151 et suiv.), à l'*embaumement* (p. 204), etc.

©BIUM

Depuis quelques années, les physiologistes étudient le problème de l'influence du travail intellectuel sur les échanges nutritifs, et aussi celui des rapports entre la circulation du sang et la sécrétion cérébrale si l'on peut ainsi parler, sans que la question ait fait, de leur propre aveu, un grand pas. M. Gley, dont on connaît la grande autorité en pareille matière, a tenu à nous faire part de ses recherches expérimentales sur ces phénomènes psycho-physiologiques, mais il convient que si « une preuve a été donnée que la substance cérébrale participe à l'activité mentale et que celle-ci ne se produit pas, sans la condition requise pour le travail de tout autre organe, c'est-à-dire l'augmentation de l'afflux sanguin », nous n'en sommes guère plus avancés « sur le mécanisme du fonctionnement des cellules nerveuses », ni surtout, « sur la manière dont la pensée est liée à ce fonctionnement. » Cette confession honore grandement celui qui l'a faite, lequel a, du reste, donné d'autres preuves de son indépendance d'esprit et de sa liberté de jugement.

« Autrefois on généralisait avec peu de faits et beaucoup d'idées; maintenant on généralise avec beaucoup de faits et peu d'idées. » Est-ce un bien, plutôt qu'un mal? La chose vaut la peine d'être discutée. Nous croyons, pour notre part, que chacun doit en ce monde creuser son sillon, et obéir à ses aptitudes... Aux uns à collecter les observations, les documents ; aux autres à les analyser, à en tirer les enseignements qu'ils comportent. L'idéal serait assurément que ce fût la besogne d'un seul; mais, comme le dit fort bien l'auteur de *Médecins et philosophes*, le Dr Auguste Eymin, « aujourd'hui celui qui consacre ses jours à l'une des branches du savoir humain se voit plongé au milieu de richesses innombrables ; les mille détours de la science expérimentale, la faiblesse de la mémoire et la brièveté de la vie l'empêchent quelquefois de passer des faits aux idées générales. » *Vita brevis, ars longa*, disait déjà Hippocrate. En un mot, le biologiste n'est pas forcément philosophe, et le philosophe peut n'avoir qu'une teinture de biologie, mais celle-ci ne doit pas lui être étrangère. M. Eymin ne prétend, lui, avoir écrit que des « notes historiques sur les rapports des sciences médicales avec la philosophie, depuis le VIe siècle avant J.-C., jusqu'aux premières années du XIXe siècle ». Son programme a été rempli et bien au delà. Son travail est très fouillé ; nous lui reprocherions seulement d'être d'une lecture un peu aride; à quoi l'auteur peut nous répondre qu'il n'a pas entendu écrire un roman.

C'est l'« observation », une observation très bien prise, de l'état mental du romancier russe Dostoievsky, que M. le Dr Loygue, élève, comme le Dr Eymin, du professeur Lacassagne, a rédigée, avec le même soin qu'il aurait mis à rédiger un rapport médico-légal, suivant sa propre expression. Non seulement Dostoïevsky a décrit, sans le secours d'aucune éducation médicale antérieure, des types morbides que la psychiatrie n'avait pas encore définis, mais ce fut encore un véritable malade : un épileptique, « tourmenté aussi de petites infirmités moins bruyantes. »

Si l'histoire du monde est l'histoire des hommes de génie, des sur-

©BIUM

hommes, comme les appelle Emerson, des « grands types de l'humanité », comme les nomme Auguste Comte, il n'est pas indifférent d'étudier la psychogenèse de leur supériorité, de chercher le rapport qui relie l'homme à l'œuvre. Malheureusement, dans le cas présent, M. le Dr Loygue n'a pu, avoue-t-il, rédiger une « observation complète », faute de renseignements suffisants ; c'est là, en effet, le point faible de toutes ces « enquêtes médico-psychologiques » sur un sujet vivant ou disparu depuis peu. Il y a des susceptibilités, des fausses pudibonderies, qu'on n'arrivera jamais à vaincre complètement.

~~ La plupart des auteurs ont noté l'existence, chez les criminels, d'un orgueil démesuré, d'un besoin d'approbation poussé à l'extrême, de cette hypertrophie du moi, que d'aucuns ont baptisée la *vanitite*, et qui a été désignée, par le professeur Lacassagne, sous le nom *d'érostratisme*. En proie à ce désir de célébrité « quand même », de malheureux fous sont susceptibles d'arriver jusqu'au crime, pour « faire parler d'eux ». C'est cette catégorie d'aliénés criminels que s'est proposé d'étudier le Dr Pierre Valette, sous l'inspiration du maître lyonnais, qui l'a guidé de ses conseils.

C'est encore le professeur de Lyon qui a indiqué au Dr Marcel Dornier le sujet de sa thèse : *De l'homicide conjugal*. Dans ce travail, l'auteur étudie les origines de ce crime, son évolution à travers les âges, sa fréquence à notre époque, ses causes, etc. Il en ressort que le mariage est néanmoins, en dépit de quelques actes isolés, le meilleur, le plus puissant « facteur de moralité ».

Nous ne ferons que signaler la thèse du Dr Marc Robert (de Lyon), sortie du même laboratoire que les précédents travaux. Nous avons, en effet, vainement cherché, dans *les Empoisonnements criminels au XVIe siècle*, une idée, un fait nouveau, dont nous aurions été heureux de faire notre profit, pour une cinquième édition de nos *Poisons et Sortilèges*. Ce travail se ressent, évidemment, de la jeunesse de son auteur.

~~ C'est tout un volume qu'il faudrait écrire — et il sera peut-être écrit — sur la mutilation connue sous le nom d'eunuchisme. Le Dr Pirsche a cru plus sage de se borner à étudier *l'influence de la castration sur le développement du squelette*. On a remarqué, depuis longtemps, que la taille des castrats était toujours élevée ; cette haute stature est-elle due à la race ou est-elle une conséquence de la castration ? Le Dr Pirsche conclut nettement qu'il existe une relation indéniable entre la fonction testiculaire et le développement du tissu osseux, et ces conclusions semblent corroborées par l'observation clinique des eunuques, par celle des castrats naturels, enfin et surtout par l'expérimentation. Encore une très bonne thèse, à l'actif du professeur Lacassagne.

~~ Nous ferons un seul reproche à M. Emile Gilbert (de Moulins), c'est d'avoir condensé, dans une menue plaquette, la matière d'un volumineux in-4°. L'histoire des *Empiriques* des XVIIe et XVIIIe siècles ne saurait être écrite en quelques pages ; quant à *la Dispute de l'antimoine*, on a tant disserté là-dessus que le besoin d'une réédition de ce qui avait été cent fois écrit ne se faisait véritablement pas sentir.

©BIUM

~~ On a également beaucoup écrit sur les géants, mais il n'y a que peu d'années que l'histoire du *gigantisme* est rentrée dans le domaine des sciences anthropologiques et médicales. Brissaud et Meige, Capitan, Lucas-Championnière, les Drs Launois et Roy, les derniers en date, enfin, ont fait faire à la question un grand pas. La *Contribution à l'étude du gigantisme* du Dr Pierre Roy, chef de clinique à la Faculté, confirme les théories des auteurs précédemment cités, et notamment l'opinion de Brissaud : que le gigantisme n'est autre que « l'acromégalie de l'adolescence ou mieux de la période de croissance » ; ce que le Dr Roy précise mieux encore : « l'acromégalie des sujets aux cartilages épiphysaires non ossifiés », quel que soit leur âge.

~~ Le médecin ne s'attache généralement qu'aux maladies en voie d'évolution ; en réalité, il n'assiste qu'à des maladies qui finissent, alors que c'est à la période d'incubation qu'il serait intéressant et utile de l'observer : ce sont les *Frontières de la maladie*, sur lesquelles le Dr Héricourt appelle très justement l'attention des praticiens. Prévenir n'est-il pas, en effet, plus aisé que guérir ?

~~ Nous nous contenterons, faute de les avoir reçus à temps, de signaler, sauf à y revenir plus tard : le bel ouvrage de M. Henri Monod, sur *la Santé publique*, et celui du Dr Joanny Roux, sur l'*Instinct d'amour*. Ce sont sujets qu'on ne saurait traiter au pied levé et en fin de chronique, après lecture et digestion, plus ou moins laborieuse, de près de 30 volumes ou brochures... *Parcite mihi, Domini.*

A nos Lecteurs

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la *Chronique médicale* sera imprimée en caractères neufs dès le 15 mai prochain. Les caractères nouveaux, plus nets, plus lisibles que ceux actuellement employés, achèveront de communiquer à notre revue l'aspect typographique que nous souhaitions.

Si nous ajoutons que nous donnerons tous nos soins, plus encore que par le passé, aux illustrations, et que nous continuerons à faire la part la plus large aux communications originales courtes et variées, nos lecteurs nous rendront peut-être cette justice que nous consacrons tous nos efforts à rendre la *Chronique médicale* digne de la réputation qu'elle a su conquérir, grâce au souci constant que nous avons toujours eu d'une documentation scrupuleuse, d'une rédaction soignée, d'une indépendance et d'une impartialité que tous les esprits non prévenus se plaisent à reconnaître.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE — N° 9 — 1er MAI 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Philologie Médicale

Etymologie des mots « rebouteur », « rhabilleur », « renoueur », etc. — Rebouteurs et pouvoirs publics.

Le *rebouteur*, c'est-à-dire celui qui fait le métier de remettre les membres froissés, disloqués, est encore désigné, lit-on dans Larousse, sous les noms de *mège*, *bailleul*, *renoueur* et *rhabilleur*.

Mège ou meige, dit le même recueil, vient du latin *medicus*, même sens « médecin », vieux en ce sens.

Littré donne l'étymologie qui suit : ancien français *mege*, prononcez *metge*, *mège* ; espagnol et italien *medico*, du latin *medicus*, qui, ayant l'accent sur *me*, a donné *mege* régulièrement. Cette expression a été tirée des mots suivants de l'ancien français, *mégier* et *meigier* : appliquer des remèdes à un malade ; *megement*, médicament, remède, médecine.

L'orthographe du mot paraît être *mege* et non *meige*. En effet, dans son *Dictionnaire du vieux Langage français*, Lacombe, MDCCLXVII (1767), a écrit *megier* : appliquer, administrer des remèdes, guérir.

Bailleul (Larousse) est le nom du premier qui s'illustra dans cet art. Il se nommait Nicolas. A quelle époque vivait-il ? C'est ce qu'il eût été important de faire connaître. C'est, dit Littré, un diminutif de l'ancien français bal, *bail*, qui vient de *bajulus*, celui qui porte, qui prend soin, dans le sens très particulier de celui qui soigne les luxations, les fractures.

Selon le dictionnaire Lacombe, *bailleul*, et *balistre* (petit bailli), était un gouverneur d'enfants, *tutor*. *Bailo* signifiait nourrice d'enfants et marguillier de paroisse.

Renoueur et *rhabilleur* sont deux expressions dont on faisait usage couramment du temps d'Ambroise Paré. Ambroise Paré a écrit : les vulgaires appellent à bon droit ceux qui réduisent les os fracturés ou luxés, *r'habilleurs* ou *renoueurs* (XIII, 14).

R'habilleur, dérivé de *re* et *habiller*, ne serait-il pas une altération d'un dérivé du vieux verbe français *habilleter*, rendre habile, rendre propre à quelque chose ? Lacombe, *Dict.*, t. I, p. 261.

Dans le langage maritime, *rhabiller* ou *rabiller* signifiait : réparer un navire, le radouber, ainsi que le montre la délibération du conseil de la ville de Toulon, du 19 septembre 1620, transcrite par Jal, *Glossaire nautique*, p. 1250, col. 1.

Au siècle dernier, on disait, figurément et familièrement, *renouer une affaire*, pour dire reformer une partie qui avait été rompue.

©BIUM

Dans des temps reculés, les médecins étaient connus sous le nom de *mires*. Les chirurgiens de Paris, dit LACOMBE, *Dictionnaire*, t. I, p. 325, sont appelés *mestres mires*, dans les titres d'un fameux et célèbre chirurgien, à qui tout le monde avait recours en 1230.

Largesse ni a poir
Ne fisician ne mire.

C'il qui sont sains n'ont mestiers de mire, mais c'il qui ont mal, c'est à-dire ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecins.

Je vos atornerai tot à bien, si come fet les mires au malade ; il le cuist, il le taille, il l'escorche, mais pour son preulefet (pour son profit).

MIRABEAU, dans son discours sur *l'éducation politique*, a écrit : « Les mèges et les charlatans sont l'une des plus grandes plaies du peuple ; il faut en purger la société. »

« Des rebouteurs et des mèges impudents abusent du titre d'officiers de santé, pour couvrir leur ignorance et leur crédit. » Ainsi s'exprime FOURCROY, dans son rapport sur la loi du 19 vendémiaire an XI.

L'expression *rhabilleur* disparut, en 1762, de la langue française, mais le mot de *renoueur* fut maintenu. (TRÉVOUX, t. VI, p. 842.)

« Les *noueurs*, dit Littré, étaient les officiers chargés d'attacher aux actes publics les fils ou les rubans qui les tenaient fermés et ceux auxquels on suspendait les sceaux. »

« Le *renoueur*, dit d'ALEMBERT (*Encyclopédie*, t. XIV, p. 115), est le chirurgien qui a l'adresse de renouer les membres disloqués (*luxatorum membrorum reductor* 1765).

Renoueur, chirurgien qui s'occupe particulièrement de la réduction des membres disloqués (1772, *Grand vocabulaire français*, par une Société de gens de lettres, t. XXIV, p. 522, col. 2).

Les renoueurs de Valdajol sont en réputation, lit-on dans le *Dictionnaire Larousse*, qui, au mot rebouteur, donne des détails sur cette famille.

Ce furent DUPUYTREN et BALZAC qui mirent en usage le mot de *rebouteur*, venant, dit Littré, de rebouter = *re* et *bouter*, bouter de nouveau, remettre ; dans l'ancienne langue, *rebouter* était très employé et signifiait : repousser, rebuter. Dans le vieux français, *bouter* signifiait repousser et mettre ; on ne disait pas *re bouter* pour signifier *re mettre*.

Remettre ayant la signification de différer se disait *remittere*. Un négligent qui remettait au lendemain quelque chose se disait un remis. La raison pour laquelle, selon l'explication de Littré, le mot de rebouter n'est pas admissible dans le sens qui nous occupe, est que, dans l'ancien français, ce mot avait une signification bien déterminée : *rebouter* voulait dire chasser, repousser ; *reboutement*, repoussoir, destruction ; *rebouté*, dégoûté, rebuté ; *reboutis*, rebut, refus, rudesse, revèche.

L'étymologie de rebouteur peut donc être encore recherchée, si cela semblait utile : le mot *noueur* suffit.

Dupuytren a écrit : « Le procédé qui consiste à effectuer d'un seul coup le redressement des membres est celui des charlatans et des rebouteurs. »

De son côté, Balzac s'exprime comme suit : « Cet homme était l'espèce de sorcier que les paysans nomment dans plusieurs endroits de la France un *rebouteur*. »

©BIUM

« Le mot fit sourire le médecin, qui depuis longtemps avait quitté ses *rebouteries*. »

« Le nom de rebouteur (BALZAC) appartient à quelques génies bruts, qui, sans étude apparente, mais par des connaissances héréditaires et souvent par l'effet d'une longue pratique, dont les observations s'accumulent dans une famille, *reboutaient*, c'est-à-dire remettaient les jambes et les bras cassés, guérissaient bêtes et gens de certaines maladies et possédaient des secrets prétendus pour le traitement des cas graves. » (LAROUSSE, XIII, 765, col. 2.)

Cependant, un médecin distingué, Joseph-Benoît FODÉRÉ, né à Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie, le 15 février 1764, décédé à Strasbourg, le 4 février 1835, ayant rendu visite à l'un des *renoueurs* du Valdajol (1), qui étaient en réputation, fit cette déclaration sur la valeur du renoueur J.-B. Fleuriot : « *Je l'ai quitté pénétré qu'il méritait toute confiance*. La famille exerçait le métier de *renoueur* depuis 200 ans. »

A Brest, les Lunven furent *renoueurs* durant deux générations au moins. Le 27 juillet 1701, Jérôme Phelypeaux, comte de Pontchartrain, écrivait à l'intendant de la marine, Paul de Louvigny, seigneur d'Orgemont :

« S. M. trouve bon que le nommé Yves Lunven, qui a le secret de remettre les membres cassez et disloquez, soit employé sur les états du port de Brest, et Elle le fera comprendre sur le premier qui sera envoyé. Cela suffira pour l'empescher d'estre inquiété par les chirurgiens de la ville, sans qu'il soit nécessaire de luy faire donner des appointements, et il pourra continuer à se faire payer par ceux pour qui il travaillera. »

Le 24 mai 1702, ce fut l'intendant de la province qui adressa, à la communauté de la ville de Brest, communication de l'ordre de S. M., pour que « Yves Lunven continuât, comme il le fait depuis plusieurs années, à travailler à remettre les fractures et dislocations des oz, à quoy son père et luy ont si utilement réussi et de veiller à ce qu'il ne lui soit donné aucun trouble par les chirurgiens de la ville, attendu qu'il s'agit du soulagement du publicq, qui doit toujours prévalloir sur l'intérest des particuliers. »

Les maistres chirurgiens de la ville revisèrent leurs statuts en 1707. L'article XIII porte que nul autre chirurgien qu'eux ne pourrait y exercer.

---

(1) Voici un trait *véridique*, dit ironiquement l'auteur des *Vacances d'un journaliste*, qui donnera la juste mesure du talent et de la modestie des rebouteurs du val d'Ajol, dans les Vosges :

« Il y avait une fois un roi de France qui s'était démonté la mâchoire à force de bâiller. Les médecins de la cour y avaient perdu leur latin. On fait venir le père Fleurot. Il arrive avec des souliers ferrés et son air de paysan. Les seigneurs, les chirurgiens et tout le tremblement étaient là, dorés sur tranche, qui riaient de lui, en le voyant entrer. Mon Fleurot riait en lui-même de les voir rire. Il passa d'abord près du roi, sans rien dire, en le guignant de côté. Voilà tout le monde qui haussait les épaules. Mon Fleurot va jusqu'au bout de la chambre, revient en se dandinant, les mains dans ses poches, et, en passant près du roi, sans faire semblant de rien, v'lan ! il vous lui flanque un bon coup de poing sous la mâchoire. Mes fainéants se jettent tous sur lui pour l'arrêter. « Imbéciles, crie le roi, je suis guéri ! » C'était vrai. — « Fleurot, qu'il dit, je te fais baron. » — « Merci, sire, je n'en mange pas. » Et deux jours après, il était revenu au val d'Ajol avec ses souliers ferrés. — Voilà ce que j'appelle un homme ! »

Ce mode de réduction, mis quelquefois en usage par les chirurgiens des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, n'avait qu'un inconvénient, c'est qu'il cassait souvent la mâchoire, au lieu de la réduire. (*N. de la R.*)

©BIUM

L'intendant de la province, en renvoyant les statuts soumis à son approbation, spécifia, le 19 octobre, que ledit article ne pourrait s'appliquer au *remetteur* Lunven, ni aux autres qui lui succéderaient, le fait de remettre des fractures et dislocations du corps humain étant une science particulière et très utile où il arrive des accidents journaliers.

Voici comment M. A. Lefèvre appréciait les mesures prises à l'égard de Lunven (*Archives de médecine navale*, t. III, p. 262) :

« Au mois d'octobre 1736, le *rebouteux* Yves Lunven, que M. de Pontchartrain avait, de sa seule autorité, fait porter, en 1701, sur la liste des chirurgiens entretenus du port de Brest, en qualité de remetteur de dislocations, et qui occupait l'emploi dont j'ai parlé au chapitre III, fut réformé. Il obtint, comme chirurgien, une demi-solde de 300 livres. Malgré les réclamations et les protestations réitérées des chirurgiens de la ville et de ceux de la marine, contre cet acte étrange d'un ministre qui n'avait pas craint d improviser chirurgien un agent subalterne du magasin général, au service duquel on l'avait même laissé, sous le prétexte qu'il tenait de son père le secret de remettre les membres cassez et disloquez, ce personnage conserva pendant près de 40 ans le droit de pratiquer une spécialité de la chirurgie qui exige les connaissances les plus précises en anatomie de l'appareil locomoteur et en mécanique animale. Les successeurs de Ponchartrain soutinrent son œuvre, en défendant d'inquiéter Lunven et de le troubler dans ses pratiques. »

Ainsi, dans tous les temps et dans toutes les classes de la société, les hommes soumis aux mêmes erreurs et aux mêmes préjugés, ont montré une tendance extrême à croire plutôt au succès d'une initiation mystérieuse à la pratique de certaines parties de l'art de guérir, qu'aux garanties que peuvent donner des études longues et consciencieuses, appuyées d'une observation clinique longtemps prolongée.

KERNÉIS,
Bibliothécaire-Archiviste de la Société académique de Brest.

Le buste du rebouteur.

Il y a quelques années, voyageant dans le Jura, je passais à Vaux-les-Molinges, petite commune des environs de Saint-Claude.

La voiture s'arrête. Près du relai, se dresse une fontaine surmontée d'un buste : je demande quelle est cette gloire locale.

— « Eh ! monsieur, me répond-on avec empressement, c'est le père Clerc, le *rhabilleur*, autrefois célèbre dans le pays à dix lieues à la ronde. Habile et bienfaisant, jalousé de la Faculté, les médecins l'ont persécuté jusque dans la mort : *ils ne lui ont pas permis les bras* ! »

Je n'ai pas besoin de dire que le trait est authentique ; aussi bien, de telles histoires ne s'inventent pas et valent qu'on les recueille.

N. B. — Lors de mon passage, le fils du rebouteur était médecin dans le village ; mais, naturellement, il n'avait pas la vogue de son père : il était diplômé !...

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

©BIUM

Variétés Médico-Littéraires

Les ressources des archives de l'Assistance publique.

Le 29 juin dernier, M. Quentin-Bauchart, le très érudit conseiller municipal, déposait sur le bureau de l'assemblée communale un projet ainsi conçu :

« L'Administration de l'Assistance publique est invitée à faire déposer aux archives de la Seine la portion de ces archives antérieures au XIXe siècle. »

Cette proposition fut renvoyé à la 5e commission, qui chargea M. Ranson de faire un rapport sur la question ; c'est ce rapport que, grâce à l'obligeance empressée de M. Lucien Lambeau, nous avons pu consulter.

Nous nous bornerons à faire connaître les précieuses ressources, pour la plupart ignorées, que peuvent trouver les travailleurs dans ce fonds peu exploré.

En 1864, M. Husson, devenu Directeur de l'Assistance publique, conçut le projet de faire établir un inventaire analytique des archives hospitalières. Ce fut M. Tournier qui le commença ; il publia le tome I et commença le tome II ; ce dernier fut terminé par M. Brièle, en 1866, et le même archiviste composa le troisième tome, achevé en février 1870.

Le quatrième volume était en composition, lorsque éclata la guerre. Les événements se précipitèrent. Craignant les effets du bombardement pour ses précieuses collections, M. Brièle fit déposer dans les caves de l'Assistance publique les documents les plus importants. Quand il les retrouva, en juin 1871, l'incendie avait dévoré 21 fonds sur 28, et le contenu de 49 armoires sur 69 !

Heureusement les titres les plus précieux furent sauvés ; ils concernent *l'Hôtel-Dieu*, — *l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins*, — *l'Hôpital général*, — *les Enfants trouvés*, — *les Enfants rouges*, — *la Trinité*, — *le Saint-Esprit-en-Grève*.

Les archives modernes proprement dites, et dont quelques-unes ont déjà un siècle d'existence, comprennent : *Les délibérations du Conseil général des hospices de 1802 à 1849*, collection ininterrompue, dont les lacunes, causées par les emprunts signalés, en dehors de ceux qui ont été faits au cours du troisième trimestre 1847, doivent être excessivement rares ; *Les arrêtés des directeurs de 1849 à 1878*, époque depuis laquelle aucun versement n'a été fait au Dépôt (il manque les liasses de 1860 à 1871, dévorées par les flammes en mai 1871) ; *Les délibérations du Conseil général pendant le siège de Paris*, formant une seule liasse ; *La comptabilité du fonds de secours mise à la disposition de M. Treilhard, directeur, pendant la Commune de Paris*, seul document restant de cette époque ; *Les Archives de la direction des nourrices*, versées au Dépôt, en 1877, après la suppression de ce service, en 1876.

Cette collection comprend un grand nombre de liasses et de registres dont le premier remonte à 1715. Il porte, à la première

©BIUM

page, la déclaration royale attribuant la surveillance des bureaux des « recommandaresses », comme on disait alors, au lieutenant de police et portant de deux à quatre le nombre de ces bureaux.

Ce fonds forme un tout complet, qui permettrait de faire l'historique de ce service, depuis son origine jusqu'à sa disparition : il comprend toutes les pièces organiques du service, l'arrêté du 12 messidor an VIII, l'arrêté des consuls du 29 germinal an IX, les arrêtés du Conseil général réglant le régime intérieur de l'établissement, etc.

Il faut enfin ajouter à ces divers fonds celui de l'*Hospice des incurables*, versé en 1878. Il comprend 187 cartons, renfermant 74.920 documents, comprenant les pièces justificatives de la comptabilité et les dossiers de nominations, de 1650 à 1788. Malheureusement, pendant le grand nombre d'années que ces cartons sont restés aux Incurables, ils ont été fouillés et pillés sans scrupule, de sorte que quelques-uns sont presque vides, et nombre de pièces d'une importance capitale ont disparu.

Les autres documents existants forment les archives des divers services. Parmi les plus intéressants, il faut citer ceux du bureau du Domaine, consistant en une collection relative aux dons et legs, dont le classement est achevé, et qui comprennent, entre autres pièces à signaler à l'attention des chercheurs, le dossier relatif au legs universel de M. de Montyon. Ces papiers, qui fourmillent de renseignements presque uniques sur la fin de l'ancien régime et l'époque de la Révolution, n'ont fait encore jusqu'à présent l'objet d'aucune étude.

A signaler encore les *papiers de la marquise de Lionne*, bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général (1754). Comme elle était la dernière représentante de ce nom, on avait joint à ses papiers ceux de son grand-père, le célèbre ministre des Affaires étrangères sous Louis XIV, et le tout avait été versé aux archives de l'Hôtel-Dieu : sans nul doute ces pièces contiennent des renseignements très précieux et des détails intéressants.

Une autre liasse fort curieuse est celle contenant le compte rendu fait, en 1781, par Benoist, éditeur de la musique de Jean-Jacques Rousseau, aux administrateurs de l'hospice des Enfants trouvés. Ce document fait partie du fonds de cet hospice ; en voici l'histoire :

Environ deux ans après la mort du célèbre et paradoxal philosophe, sa veuve, Thérèse Levasseur, fit cession, par acte notarié, à un ami de son mari, le sieur Benoist, ancien contrôleur des eaux et forêts, de tous ses droits de propriété sur les manuscrits de musique laissés par Jean-Jacques Rousseau, à charge par ledit Benoist de réunir et de publier, sous le titre indiqué par l'auteur, *Consolations des misères de ma vie*, tous les airs inédits trouvés dans ses papiers. Le produit de la vente de cette publication devait revenir à l'hospice des Enfants-Trouvés.

Thérèse Levasseur voulut ainsi que les dettes que son mari avait contractées envers l'administration hospitalière fussent, après sa mort, payées avec le fruit de son travail.

Le dossier paraît complet, et nous croyons savoir que M. Lambeau songe à l'utiliser, pour une histoire qu'il projette de l'hospice des Enfants-Trouvés.

©BIUM

A citer encore le curieux registre des *abjurations*, sur lequel sont portés les noms de tous les réformés qui, pour se faire soigner, devaient, avant d'entrer à l'hôpital, abjurer le protestantisme !

Une autre pièce, fort intéressante, est l'ordonnance rendue, le 11 mars 1678, par Achille de Harlay, procureur général du Roy et garde de la Prévôté et Vicomté de Paris, prescrivant d'envoyer à l'hôpital Sainte-Catherine les vêtements portés par tous ceux trouvés tués, noyés ou suicidés, dont les corps auront été déposés à la basse geôle du Châtelet.

Comme l'hôpital Sainte-Catherine était un asile de nuit, il y a tout lieu de supposer que l'administration de l'hôpital distribuait ces vêtements aux malheureux hospitalisés, lorsque les leurs étaient en trop mauvais état : une œuvre du Vestiaire, avant la lettre !

Enfin, M. Ranson signale, dans son rapport si consciencieusement documenté, toute une série de pièces qui se rapportent à la guerre de 1870-1871 et à la Commune. Bien qu'on en ait détruit une quantité notable, comme si l'on avait voulu effacer jusqu'à la dernière trace des événements dont ils étaient contemporains, ceux qui restent sont assez curieux pour retenir l'attention : tel le *registre d'admission des fédérés dans les hôpitaux*, du 3 avril au 5 août. Ce livre fut tenu longtemps secret, afin de ne pas dénoncer aux rancunes politiques les noms des inscrits.

Les *rapports des Directeurs des établissements pendant le Siège et la Commune*, adressés à M. Blondel, directeur, dès le 1er juillet 1871, relatent tout ce qui s'est passé dans ces établissements en ces temps troublés. Plusieurs de ces rapports contiennent des détails absolument inédits ; un entre autres, celui relatif aux *Magasins réunis*, hôpital provisoire installé dans le magasin central, parle de Jules Vallès, de Delescluze, des généraux Cluseret et Eudes, etc., etc.

A cette collection de rapports non fouillés, et qui pourraient servir à écrire une histoire de l'Assistance publique pendant le Siège et la Commune, il faut joindre d'autres dossiers sur les événements de 1870-1871, notamment celui relatif aux mesures prises par la « Commission chargée de rechercher le meilleur moyen de « pourvoir à l'enlèvement des corps des citoyens qui pourront suc- « comber sur les remparts de Paris, à la constatation de leur iden- « tité et à leur transport dans la famille » ; le rapport du citoyen Treilhard, sur la suppression des bureaux de bienfaisance et l'organisation des bureaux d'assistance dans les vingt arrondissements de Paris ; des documents statistiques, en particulier l'état des indemnités, en argent ou en nature, allouées aux médecins ayant fait fonctions d'internes ou d'externes ; des demandes de décorations et de récompenses pour le personnel médical et administratif.

Cette trop succincte nomenclature n'a d'autre but que de faire savoir que les archives modernes contiennent, elles aussi, des éléments pleins d'intérêt, pour les historiens en quête de documents inédits.

Voilà pour les étudiants embarrassés pour choisir un sujet de thèse des indications qui leur pourront être de quelque utilité ; ils n'auront que l'embarras du choix.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

Napoléon porta-t-il sa barbe, dans son exil à l'île de Sainte-Hélène ? (V ; VI, 25, 602 ; VII, 436, 660.) — En parcourant la collection de la *Chronique médicale*, je trouve un article de M. le Dr G. Livet, certifiant que, de passage il y a quelques années dans une des auberges qui entourent les vieux moulins de Sannois, il a, de ses yeux, vu une vieille gravure représentant Napoléon à Sainte-Hélène, orné d'une barbe luxuriante.

J'ai voulu voir moi-même une chose si étrange, et, dans l'auberge indiquée, j'ai découvert, en effet, la fameuse gravure.

Cette gravure n'est pas très rare. Elle est d'Horace Vernet et représente effectivement Napoléon à Sainte-Hélène.

L'empereur, chargé de graisse, est habillé de vêtements légers, chaussé de souliers découverts et coiffé d'un large chapeau de paille. Il est assis sur un banc au bord de la mer et accoudé sur une longue poutre formant parapet. La main droite est dans la poche du pantalon, la tête est appuyée dans la main gauche, les yeux sont perdus dans la rêverie. Au loin se profile une côte montagneuse. A gauche s'élève un cocotier. J'ai bien vu tout cela, mais de barbe, point. L'observateur a été trompé par une cravate sombre, nouée négligemment autour du cou et retombant sur le gilet : c'est cette cravate qui a été prise pour un magnifique collier de barbe.

D'ailleurs on a reproduit la gravure en question : elle rappelle, pour le costume, la gravure donnée par Raffet dans l'édition de l'*Histoire de Napoléon*, par de Norvins (Furne, 1840, page 622.)

Toutefois il m'a paru intéressant de fixer, une fois pour toutes, le point de savoir si Napoléon a porté sa barbe à Sainte-Hélène.

Or, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu en trouver aucune preuve. Il y a quelques années, voyageant à Londres, je visitai la « National Gallery ». J'ai vu, au 2e étage, dans une salle située dans l'attique de droite, une dizaine de toiles, assez mauvaises d'ailleurs, représentant Napoléon pendant son séjour à Sainte-Hélène. — L'empereur y est toujours représenté sans barbe.

La Bibliothèque Nationale (Dép. des Estampes) possède environ 4.000 pièces concernant Napoléon : jamais de barbe ! J'ai interrogé Rapilly et surtout M. Henri Mangin, le marchand d'estampes qui a fourni à Fréd. Masson une grande partie de son iconographie sur Napoléon : ni Rapilly, ni Mangin ne se souviennent d'avoir vu une seule pièce représentant Napoléon portant la barbe.

Pour conclure, je crois intéressant de renvoyer ceux qui veulent se faire une opinion à *l'Album Napoléon*, publié par Dayot (livraisons 9 et 10). Ils y trouveront les gravures, faites d'après des dessins émanant tous de contemporains, témoins oculaires du séjour de l'empereur à Sainte-Hélène.

©BIUM


Dyspepsies, Gastra
Digestions d
Maladie
V I
d
CHAS
à la
et à la
Chaque verre à liqueur
CONTIENT :
Pep
Die
Un ou deux verres
pur o

©BIUM


natine
Falières
ION
l'ENFANT
VRAGE et pendant la
ROISSANCE
6, Avenue Victoria, Paris.

©BIUM

Voir aussi les curieuses vignettes d'Horace Vernet, dans l'*Histoire de Napoléon*, par Laurent, de l'Ardèche (Plon, 1870), aux pages 518, 520, 523, 528.

Toutes permettent d'affirmer que jamais Napoléon ne porta la barbe à l'île de Sainte-Hélène.

Dr L. Leter (de Sannois).

P. S. — On sait que, pendant la plus grande partie de sa vie, Napoléon se rasa lui-même. Dans les derniers temps de son exil, c'est le valet de chambre Marchand qui s'acquitta de cette besogne. Je rappellerai seulement le clou, encore montré aux visiteurs, à l'une des fenêtres du château de Schœnbrünn, clou auquel Napoléon aurait, au lendemain de Wagram, accroché sa petite glace de campagne, pour se raser lui-même.

Médecins et curés sous l'Ancien Régime (IX ; X, 91.) — Notre honoré confrère E. Callamand doit savoir — puisqu'il est si bien documenté — que la Déclaration *royale* du 8 mars 1712 n'est que la soumission *royale* à une bulle *pontificale* de Pie V (Bulle 8, de mars 1566) ainsi conçue :

« Cum Medici ad infirmos in lecto jacentes vocati sunt, ipsos ante « omnia moneant *ut confessori omnia peccata sua juxta ritum S. R.* « *E. confiteantur, nec tertio die ulterius visitent*, nisi longius tempus « confessor ob aliam causam infirmo concesserit. »

Dr Noel.

Dyspepsie et littérature naturaliste (IX; X, 91). — On serait tenté de se montrer surpris par les réponses qui ont été données à cette question ou *à côté de cette question*, si l'on ne savait combien les meilleurs observateurs cliniques sont désorientés dès qu'ils sortent de leur genre.

Le Dr Lyon, entre autres, déplace la question, en insinuant qu'*il faut* voir *dans les tendances naturalistes des uns, idéalistes des autres, l'épanouissement d'un état d'âme particulier*, sur lequel les contingences *ambiantes* n'ont *vraisemblablement* qu'une influence très relative ». Tout état d'âme étant fait d'une part d'assimilation et partant de digestion, l'école de psychologie actuelle lui répondra, avec documents à l'appui, que la façon d'écrire et de voir est, pour une part, si petite qu'il veuille la faire, sous la dépendance de la digestion ; que l'estomac est l'organe sociable par excellence ; et qui dit dyspepsie affirme une tendance inévitable à la misanthropie. Ce spécialiste choisit, du reste, à tort, Zola, comme exemple de naturaliste.

On a voulu, en effet, faire de Zola un chef d'école, surtout après qu'il l'eut répété lui-même avec une suffisance naïve ; mais on a reconnu depuis que Zola n'était pas un naturaliste — pas plus qu'un savant — et encore moins qu'un dyspeptique. L'exemple se trouve donc mal choisi.

Que M. le Dr Lyon essaie seulement de mettre pendant huit jours le poète Ponchon au régime lacté absolu ; qu'il tente de supprimer la pipe, la cigarette de caporal à M. Jules Lemaître ou à M. Huysmans, et qu'il se donne la peine de surveiller en même temps

©BIUM

leurs productions de plume... Il est des écritures qui sont faites d'une grande part de maladie, et au même titre que d'autres affections, les dyspepsies peuvent jouer leur rôle, dans les nombreux facteurs qui entrent en le laboratoire littéraire.

Avant que nous ayons changé toute la pathologie gastrique, des observateurs qui, pour être oubliés, n'en ont pas moins quelque mérite (de ce nombre sont Brinton, Grisolle, Leven), avaient remarqué qu'il y a certains rapports entre le cerveau et l'estomac, et certaines concordances entre les chagrins, les habituelles tristesses et le cancer de l'estomac, par exemple. La question posée par le critique littéraire estimé, dont j'ai rapporté les préoccupations médicales, méritait donc mieux qu'une fin de non-recevoir. De ce qu'un facteur est moindre dans une équation, il ne s'ensuit pas qu'il soit *négligeable*. Il est évident que, comme beaucoup de romanciers classés naturalistes, comme Zola, comme Guy de Maupassant, comme Céard, Huysmans fut longtemps bureaucrate; il fut et il est resté Belge en outre, célibataire et félimane : les nourritures lourdes des pays du Nord, où la confiture s'unit au gigot, les repas rapides des employés de bureau sont d'une heureuse évocation pour expliquer la dyspepsie. Mais le *lyrisme* et le *romantisme* de Zola n'ont rien à voir avec la dilatation gastrique.

« Le dyspeptique n'est dyspeptique, dit Lasègue, qu'à la condition de souffrir et de *se plaindre*, et, à ce titre, il reste toujours le principal témoin et le plus indispensable, lorsqu'il s'agit d'instruire son histoire ». Or, l'homme de lettres mêle toujours ses auto-observations à celles de ses héros. Souvent même, l'observation qu'il fait de sa maladie oriente toute son œuvre dans un sens spécial, tout différent de celui qui le dirigeait auparavant, quand il était en bonne santé.

Il est indéniable que toute l'époque romantique est d'une littérature de bon estomac, d'estomac robuste : depuis les épopées du bon Dumas jusqu'aux idylles de George Sand, on y mange et on y mange bien. La préoccupation des bons dîners se lit à chaque page. On y énumère même les menus. Th. Gautier, Em. Deschamps, C. Caraguel, E. Berthet, Xavier Aubryet. Aurélien Scholl, Charles Bataille, Th. de Banville, Méry, collaborent à *la Cuisinière poétique*. Monselet y disserte, avec l'esprit le plus fin, sur les avantages de la gastronomie. Dumas décrit la façon de faire rôtir un poulet et son fils donne la recette de la salade japonaise. Méry chante en vers la bouillabaisse. On mange alors avec entrain et on se préoccupe de manger. A la fin du siècle, c'est tout différent : les *Nouvelles* de Maupassant commencent toutes aux cigares. Zola insiste sur les relents de la cuisine dans *Pot-Bouille*, mais il tient mal ses héros à table. Après avoir décrit les tribulations d'un bureaucrate, voué aux intoxications des restaurants à bon marché, l'estomac délabré, Huysmans se voue au mysticisme et aux pâles biographies de saintes étiques. Qu'il le veuille ou non, l'écrivain parle de lui dans ses œuvres et, à ce titre, son estomac nous fait ses confidences. Le dyspeptique, préoccupé de ce qu'il mange et attristé de ce qu'il ne peut manger, apporte, dans l'observation du monde et de ses contemporains, un esprit tout différent de l'eupeptique et robuste poète. L'assimilation nutritive joue évidemment un grand rôle dans l'aspect général de l'œuvre d'un écrivain. Le peuple, observateur

©BIUM

irraisonné, mais sans parti pris, ne l'ignore pas, quand il dit d'un écrivain favori : *il a de l'estomac.*

M. Coppée lui-même, depuis qu'il fut opéré, incline à de lacrymatoires philosophies, d'un mysticisme que n'avait pas le jeune estomac du « Passant ».

Sans aller jusqu'à vouloir établir un « Art de faire de la critique littéraire, en observant nos écrivains à table », à la façon de « l'Art de réfléchir sur la garde-robe », de Sterne, on pourrait montrer que les poètes aimant la vie, aux tendances généreuses, comme Hugo, Gautier, Lamartine, eurent un bon estomac (1) ; tandis que Alfred de Vigny, qui mourut d'un cancer de l'estomac, Léopard qui digérait mal, Loyson qui digérait comme un tuberculeux anorexique, sont plutôt des poètes pessimistes. — Quant à la tendance naturaliste, dans ses rapports avec les dyspepsies, elle mérite un examen sérieux — ne serait-ce que d'après ce renseignement, donné par un des chefs de file, qui, celui-là, est bien un naturaliste : que c'est après les repas qu'on a le plus d'idées, note qui émaille le journal d'Edmond de Goncourt.

Dr Michaut.

Montesquieu histologiste (X, 298). — Le président au parlement de Bordeaux, l'immortel auteur de l'*Esprit des lois*, étudia tant qu'il vécut le droit et la politique; mais, dans sa jeunesse, il étudia en même temps, et avec une sorte de passion, la physique et l'histoire naturelle. Il se sentait porté vers les sciences d'observation ; il voyait toutes sortes de motifs, dont il nous a dit la plupart, de les cultiver et de les aimer.

Ses biographes ont conjecturé qu'il fut, comme plus tard Voltaire, tenté de s'y adonner exclusivement. S'il forma jamais ce dessein, il dut renoncer à l'exécuter; la faiblesse de sa vue ne se prêtait point aux observations; elle l'empêcha même, selon toutes apparences, d'entraîner ou de poursuivre des observations annoncées ou peut-être commencées.

C'est dans l'intervalle de huit ans, commençant le 15 novembre 1717, et finissant le 15 novembre 1725, qu'ont paru la note insérée au *Journal des Savants*, le Mémoire sur l'histoire naturelle, et les Discours, au nombre de sept, qui composent tout l'œuvre scientifique que nous étudions.

Au commencement du dix-huitième siècle, on connaissait très bien la position, les dimensions, la forme et la structure des glandes qu'on nommait alors *glandes rénales* et qu'on appelle de préférence aujourd'hui *glandes surrénales* ; on n'en savait point l'usage. L'Académie de Bordeaux ouvrit un concours sur cette question : *De l'usage des glandes rénales*. Bon nombre de mémoires lui furent envoyés comme réponses. Montesquieu les analyse, dans son Discours du 25 août 1718. Il les juge tous obscurs, incomplets, en un mot, insuffisants. L'un des concurrents imaginait dans le corps humain deux sortes de bile, sécrétées, celle-ci par le foie, celle-là par les glandes rénales ; un autre supposait ces glandes

(1) Dumas (le père) a, du reste, écrit, on le sait, un *Dictionnaire de Cuisine*, qui n'est pas sans mérite, au dire des amateurs de bonne chère (A. C.).

©BIUM

destinées à filtrer une espèce de graisse ; un autre y voyait deux petits canaux, qui existent réellement, mais que Silirus avait vus avant lui ; un autre employait tout son mémoire à la distinction des *glandes conglobées* et des *glandes conglomérées :* il rangeait les glandes rénales parmi les conglobées, mais il n'en indiquait point l'usage. L'Académie ne décerna pas de prix. Il faut convenir aussi que la question était difficile et prématurée. Elle était alors « toute neuve ». Aujourd'hui elle l'est moins. Mais, pour avoir été plus étudiée, elle n'en paraît pas plus résolue.

A l'analyse des mémoires présentés, Montesquieu avait joint, dans ce Discours, celle des travaux déjà effectués sur les glandes rénales, en particulier celle des travaux de Gaspard Bartholin, du fils de Bartholin. et d'un anatomiste italien qu'il désigne par ces mots : « Un certain Petruccio. » Cette revue des travaux antérieurs décèle, chez le rapporteur, une certaine érudition anatomique. Il est probable qu'il avait lu des ouvrages d'anatomie ; il nous apprend qu'il assista à plusieurs dissections ; il disséqua lui-même, comme nous le voyons dans son Mémoire sur l'histoire naturelle.

Certains animaux, par leur taille médiocre, leur prix peu élevé, semblent prédestinés à servir aux expériences des naturalistes : tels sont les chiens, les lapins, les cochons d'Inde, surtout les grenouilles. Dans un cours bien gradué de dissection, on commencerait par disséquer des grenouilles. L'absence des côtes chez ces amphibies justifierait seule cet ordre, puisque, grâce à cette particularité, il suffit d'enlever la peau de la partie antérieure du tronc, pour mettre aussitôt à nu tous les viscères de la poitrine et de l'abdomen. Montesquieu, qui, dans les dissections, n'était peut-être qu'un commençant, nous raconte qu'il a disséqué des grenouilles. Il n'a pas remarqué, dans leur estomac ni dans leurs intestins, de mouvement péristaltique, mais il a admiré le système de valvules qui ferme leur trachée-artère.

Toutes les expériences sur les animaux, lors même qu'elles ont un rapport direct avec l'anatomie, ne consistent pas en dissections. On sait les variétés de conformation du cœur chez les animaux que l'on nomme à présent vertébrés. Ce cœur présente tantôt deux cavités, tantôt trois, tantôt quatre. Il n'est pas toujours conformé chez l'animal comme chez son fœtus. Ces différences dans la conformation du cœur en entraînent de correspondantes dans la circulation, dans la respiration, dans la faculté que possèdent certains animaux, à respiration aérienne, de plonger facilement, et de rester impunément plus ou moins longtemps immergés. Montesquieu a cherché le temps que peuvent demeurer au fond de l'eau les canards, les oies et les grenouilles. Il a trouvé que les oies et les canards y meurent au bout de sept à huit minutes ; et que les grenouilles peuvent y rester quarante-huit heures, non seulement sans être asphyxiées, mais sans paraître incommodées...

Montesquieu, lorsqu'il s'occupe d'anatomie, lorsqu'il considère la structure et le jeu de nos organes, est saisi d'une admiration religieuse. C'est à ce sentiment que nous devons ces belles paroles de son discours sur les glandes rénales : « On a dit ingénieusement que les recherches anatomiques sont un hymne merveilleux à la louange du Créateur. C'est en vain que le libertin voudrait révoquer en doute une divinité qu'il craint : il est lui-même la plus forte

©BIUM

preuve de son existence ; il ne peut faire la moindre attention sur son individu, qui ne soit un argument qui l'afflige. *Hæret lateri lethalis arundo* (1). » Et Montesquieu ajoute, parlant toujours de l'anatomie : « La plupart des choses ne paraissent extraordinaires que parce qu'elles ne sont point connues ; le merveilleux tombe presque toujours à mesure qu'on s'en approche ; on a pitié de soi-même ; on a honte d'avoir admiré. Il n'en est pas de même du corps humain : le philosophe s'étonne et trouve l'immense grandeur de Dieu dans l'action d'un muscle, comme dans le débrouillement du chaos. » Certainement les détracteurs de l'*Esprit des lois*, lorsqu'ils portèrent contre Montesquieu l'accusation d'athéisme, avaient oublié ces beaux passages, qu'on dirait tirés des traités philosophiques de Fénelon ou de Bossuet.

Désiré ANDRÉ.

L'antiquité du spéculum (IX, 115). — Les spéculums des anciens chirurgiens étaient de simples *dilateurs* ou *dilatatoires*, qui pouvaient permettre d'arriver jusqu'à l'utérus, en dilatant ou écartant les parois du vagin, mais sans favoriser l'accès de la lumière. Aussi, on se demande si jamais ils ont pu rendre quelques services. PAUL D'EGINE décrit, en effet, un spéculum qui était un instrument à trois branches, dont les dimensions variaient avec l'âge de la malade et dont les tiges s'écartaient à l'aide d'une vis. FRANCO (1586), PARÉ (1592), SCULTET (1666), décrivent le même spéculum plus ou moins modifié, et GARENGEOT lui-même, au XVIIIe siècle, n'en décrit pas d'autre. Ainsi, les spéculums usités parmi les chirurgiens, jusqu'à Récamier, n'ont réellement aucun rapport avec l'instrument qu'il a imaginé.

Récamier se servit d'abord d'un tube d'étain, à parois réfléchissantes, dont il augmenta peu à peu le calibre et modifia progressivement la forme.

Ce fut, au début, une simple canule, du volume d'un doigt et de quatre à cinq pouces de long, à travers laquelle il pratiquait des pansements sur le col utérin et sur les parois vaginales (1801). Peu à peu, il augmenta son calibre, disposa, en bec de flûte, l'extrémité utérine, évasa son extrémité externe en forme d'entonnoir (1818). Le type définitif du spéculum moderne qui possède un pouvoir réflecteur, en même temps qu'il est un dilatateur, était trouvé. Il l'appela le *speculum uteri*. Toutefois, cet instrument, dont la disposition conique favorisait bien l'accès de la lumière, avait l'inconvénient d'être trop large à son extrémité inférieure. Dupuytren diminua sa longueur, rétrécit son bout extérieur et le munit d'une poignée.

Bientôt Récamier comprit que son spéculum cylindrique, s'il avait l'avantage de réfléchir la lumière avec intensité et de protéger exactement les parois vaginales, offrait l'inconvénient de ne permettre de voir qu'une surface égale à son calibre.

Il le brisa alors et adapta deux demi-cylindres destinés à s'écarter et à agrandir considérablement le champ de l'investigation. La modification la plus ingénieuse du spéculum, celle qui, après des

(1) VIRGILE, *Enéide*, liv. 74.

©BIUM

perfectionnements successifs, en a fait le plus indispensable, le plus parfait, le plus commode et le plus universellement répandu des instruments, le spéculum bivalve, était, à son tour, découvert...

La première mention imprimée du spéculum de Récamier, inventé depuis 1801, se trouve seulement, en 1819, dans un article du *Dictionnaire des sciences médicales*, de Murat et Patissier, qui avaient été lui demander à lui-même les renseignements nécessaires pour écrire leur article (1).

Dr Triaire (de Tours).

Est-il permis aux prêtres catholiques de disséquer le corps humain ? (X, 431). — Je possède un traité intitulé : *Abrégé de l'embryologie sacrée*, par l'abbé Dinouart, à Paris, 1775. Ce livre est l'abrégé d'un ouvage écrit par Cangiamila, docteur en théologie, chanoine théologal de l'église de Palerme et inquisiteur provincial dans tout le royaume de Sicile, mort le 7 janvier 1763. — Ce livre fut approuvé par Benoît XIV. Ces références sont indiquées, pour montrer que les idées émises par ce prêtre peuvent être prises en considération pour tout ce qui concerne le XVIIIe siècle. Le sujet du livre est, en deux mots, celui-ci : dans un accouchement difficile ou bien si la mère meurt pendant le travail, il faut pratiquer l'opération césarienne, pour tirer l'enfant au plus vite et le baptiser. Dans la Préface, Cangiamila dit qu'il serait très important que les ecclésiastiques eussent quelques connaissances de la médecine, pour suppléer au besoin les praticiens absents; dans cette même préface, j'ai trouvé les quelques lignes suivantes, qui, bien qu'éloignées de notre sujet, méritent cependant une mention dans la *Chronique médicale*, parce qu'elles posent un point d'interrogation : « Comme la langue « latine ne me fournissoit pas de terme propre à rendre dans un « seul mot le plan de cet ouvrage, je l'ai intitulé *Embryologie*, ce qui « signifie, à la lettre, *Discours sur les embryons*, c'est-à-dire les en- « fants avant leur naissance. »

Cangiamila serait-il, d après ce texte, le père du mot *Embryologie ?* on pourrait le croire.

Le chapitre XV de l'Abrégé de son livre, fait par Dinouart, a pour

---

(1) Murat et Patissier rapportent d'abord l'histoire d'une femme soignée par Récamier pour une tumeur cancéreuse. « Il inventa, disent-ils, un instrument avec lequel il put voir les parties environnantes de leur action. C'est une sorte de tube métallique en étain, dont le calibre variable doit être proportionné à l'ampleur du vagin. Une extrémité — qu'on peut appeler utérine — est coupée perpendiculairement et présente un bord arrondi pour embrasser le col de l'utérus; l'autre extrémité est coupée obliquement de haut en bas, de manière à offrir inférieurement une sorte de gouttière, par laquelle on saisit l'instrument pour l'introduire et le tenir fixe pendant la cautérisation ; la forme de cet instrument est celle d'un cône tronqué. Avant son introduction, on a soin d'enduire sa surface d'huile ou de cérat. »

Les auteurs racontent ensuite comment Récamier fut amené à tailler en bec de flûte l'extrémité de l'instrument. (*Dictionnaire des sciences médicales*, 1819, t. XXX, p. 242.)

La première application du spéculum devant un grand public médical n'eut lieu qu'en 1818. Dupuytren, Chaussier, Desormeaux, Husson, Cayol, Fizeaux, Droguet, assistaient à cette expérience, et furent frappés de l'ingéniosité de l'instrument et de la facilité avec laquelle le col utérin était mis à découvert. J'ai, du reste, conté tout cela dans mon ouvrage, *Récamier et ses contemporains*, d'où j'ai extrait ce qui précède (Dr P. T.).

©BIUM

titre : « Au défaut de personnes expertes, la charité oblige tout autre, même un prêtre, particulièrement un curé, de faire l'opération césarienne ». Pour le démontrer, l'auteur s'appuie sur les mandements des évêques de Girgenti, de Catane, de Pati, etc. ; sur un discours de Gobart approuvé par Etienne de Saint-Paul. Sa démonstration est surtout théologique ; il la termine par ce coup décisif : le Christ n'a-t-il pas dit : « Ce que vous aurez fait en faveur d'un de ces petits enfants, vous l'aurez fait à moi-même ? » — Enfin, dans ledit chapitre, on relève ces phrases : « Les curés, surtout ceux des petits bourgs et des campagnes, *auront soin de s'instruire de la manière de faire l'opération césarienne*... Un curé *doit être fourni de l'instrument* propre à cette opération, pour agir dans les cas imprévus dont nous parlons. »

Par ces passages, il est donc certain que, au XVIIIe siècle, la théologie n'empêchait pas un prêtre de pratiquer une opération sur le corps humain ; elle l'engageait même à s'instruire de la manière de faire cette opération. C'était, pour un prêtre savant et curieux, une porte ouverte sur l'étude de l'anatomie. De nos jours, la loi interdit à quiconque n'est pas médecin de faire des opérations ; elle a donc rapporté le chapitre XV précité. Mais la théologie, pour la même cause ou toute autre, en a-t-elle fait autant ? En me basant sur ce qui précède et sur des réminiscences de lectures que je ne puis préciser en ce moment, je crois que les études pratiques d'anatomie, même faites dans les écoles de médecine, ne sont point contraires à l'esprit de la théologie. Malheureusement, ce ne serait pas une preuve en faveur de la question posée, car en tout il y a généralement, entre l'esprit et la lettre, une belle muraille de Chine.

H. DELAHAYE, chimiste.

— Les prêtres médecins et en particulier le docteur Debreyne (religieux de la Trappe) seraient mieux qualifiés pour répondre à la question du professeur Le Double (de Tours). Ce docteur Debreyne, qui estimait que « c'est quelquefois un châtiment de la Providence que de tomber dans les mains de médecins qui vous *exécutent* savamment, *consciencieusement* et *promptement* (sic), avait certainement disséqué lui-même, pendant le cours de ses études médicales, comme *Rabelais*, qui était docteur en médecine et même professeur, comme *Bossuet*, comme Henry *Thibaut*, doyen de la Faculté de médecine, qui était aussi *chanoine* et *pénitencier de l'Eglise de Paris*. (Il professa l'anatomie en *sa maison*, l'an 1434, avant qu'on construisit l'école de la rue de la Bucherie.)

Les statuts de l'Université de Paris montrent *qu'aucun docteur en médecine ne pouvait se marier*, et qu'on ne peut exercer la médecine, ni recevoir le titre de docteur, si, au préalable, on a reçu les ordres sacrés. Mais il y avait des *dispenses*. La preuve en est que Rabelais, docteur en médecine, fut curé de Meudon (O ironie d'oser le dire au questionneur !) Le *cardinal* Pierre Damien fut médecin. — Les papes Jean XXI et Nicolas V furent médecins *gradés*. — Le professeur Le Double trouvera ces détails dans la Litanie des saints Médecins, de Meyssonnier, docteur de Montpellier (*édition de 1646*).

A ceci le professeur Le Double pourra répondre : mais à cette époque les études médicales comportaient-elles la dissection *en public* ?

©BIUM

Le fait de pratiquer l'opération césarienne, comme il est recommandé aux prêtres, *encore actuellement*, même en public et devant la sage-femme, n'implique-t-elle pas la dissection d'un corps en public ? Il faudrait apporter des arguments d'une casuistique ultra-jésuitique, pour démontrer qu'un prêtre ne peut pas disséquer, alors qu'il *doit* ouvrir l'utérus d'une femme qui vient de mourir ?

Je sais qu'il y a des arguments d'ordre théologique assez intéressants pour un esprit libre de préjugés religieux. Admettant le Jugement dernier comme vérité, nous devons ressusciter au coup de la trompette et revivre *avec nos corps*. J'ignore si ce corps est celui que nous possédions au moment de notre mort exactement, ou celui qui fut enterré selon la cérémonie rituelle. Admettez qu'il y ait eu section et détérioration d'organes et imaginez l'ennui dans lequel nous nous trouverions si, à ce moment désiré, nous nous présentions sans foie ou avec le cœur d'un autre chrétien ? ou encore avec un bouchon de papier à la place du cerveau ?

Quand le professeur Vulpian, appelé pour donner ses soins à un illustre malade, sur lequel on comptait pour régner en France, voulut pratiquer l'autopsie, la famille catholique s'y opposa. L'argument fut celui-ci : au Jugement dernier, il faudra que le roy se présente avec tous ses organes intacts. — Vulpian dut s'avouer vaincu !

Le prêtre ne pourrait donc raisonnablement se prêter à cette profanation et précipiter dans le Purgatoire une foule d'âmes sous le fallacieux prétexte qu'il veut apprendre l'anatomie. Restent les Juifs et les idolâtres : ceux-là peuvent servir à l'anatomiste, puisqu'ils sont irrévocablement damnés. — Les prêtres comme Bossuet et les papes et cardinaux ont dû évidemment disséquer des Juifs : cela leur était licite.

Reste le problème, beaucoup plus compliqué, qu'on peut poser sous la formule suivante : *Comment, au Jugement dernier, Dieu réparera-t-il les dommages causés à nos corps par la chirurgie moderne* ?

Je soumets cette question à M. le professeur Le Double, qui est chirurgien.

On ne saurait apporter trop de soin à éclairer ces questions palpitantes d'intérêt et d'une si haute importance pour l'avenir de la science. Il serait urgent de savoir si nos salles de dissection ne sont pas une offense continuelle à la religion catholique et si un bon chrétien ne doit pas, le deuxième examen de doctorat venu, étendre la main sur le cadavre et jurer, devant ses juges, qu'étant chrétien, il ne peut préparer les nerfs de la langue ou les vaisseaux du creux axillaire. — Le cas s'est-il jamais produit (1) ?

---

(1) Je dois avouer, sans que j'en puisse tirer aucune vanité, que j'ai connu un de mes condisciples qui, passant son baccalauréat, partit furieux, après avoir remis une copie blanche, où le président lut : « Mon éducation chrétienne, mes convictions sincères s'opposent à ce que je traite un pareil sujet ». Le sujet était : Réfuter la doctrine des Atomes. L'élève des Jésuites avait entendu la doctrine des Apôtres. — Le fait a été recueilli dans certains journaux de l'époque — que je ne citerai pas — (on n'aime pas à se trouver si vieux). — Je le cite parce qu'il pourra vous servir, mon cher Cabanès, à égayer *la Chronique* et que je contribuerai ainsi à ajouter une anecdote *authentique* à la question « Examens drôlatiques ». (Dr Michaut.)

©BIUM

Mais ces questions si passionnantes seraient peut-être mieux à leur place dans le journal *la Croix* que dans *la Chronique médicale*. J'en fais juges les lecteurs.

Dr MICHAUT.

Médecins gastronomes (X). — J'ai trouvé l'autre jour, dans mes papiers, une boutade d'Octave Mirbeau sur les médecins. — Comme elle est courte, je vous la transcris ici :

« C'est parmi les médecins que se trouvent les causeurs les plus brillants, et en général les hommes les mieux informés de toutes choses. Il ne faut pas leur en vouloir de nous tuer parfois avec une si admirable maëstria, puisqu'ils nous auront amusés et instruits, et qu'on chercherait vainement ailleurs d'aussi bons vivants, *et de plus parfaits convives.* »

Ainsi s'exprime l'auteur du *Journal d'une femme de chambre*.

Dr MOREAU.

Tours de force de mémoire (VIII, 684 ; IX, 272, 537). — L'anecdote que M. Paul BERNER vous envoie, d'après l'*Eloge de Joseph Bertrand*, par Gaston DARBOUX (*Eloges académiques*), Hachette, 1902, m'engage à vous donner cet autre exemple de ténacité de la mémoire : M. BRUNETIÈRE, quand il était répétiteur, en même temps que Paul BOURGET, à l'Institution Roger, n'apportait jamais de classiques latins avec lui. S'agissait-il de dicter le texte d'une version latine à ses élèves, il leur demandait : Vers ou prose ? — Prose. — Quel genre ? Histoire, éloquence, philosophie ?... — Philosophie. — Quel auteur ? Sénèque, Cicéron ? — Et, sur le choix fait aux voix, il dictait le texte. Très rarement il y avait, en comparant avec le texte, une omission ou un mot changé.

Ce serait un exercice facile d'encombrer vos colonnes avec des exemples de tours de force de mémoire ; cependant, comme on ne lit plus le bon ROLLIN, je lui emprunte ceci :

« On parle, dit-il (*Traité des études*), d'un curé du Languedoc qui faisait de cette méthode (la méthode des localités) un usage tout à fait admirable.

« On lui donnait *trois ou quatre cents* mots, qui n'avaient aucune liaison ensemble. Il les répétait de suite, en commençant soit par la tête, soit par la queue.

« C'était l'ordre des rues et des maisons de Montpellier, dont il se servait pour se fixer. »

Il semble qu'il serait plus intéressant de demander aux médecins qui ont besoin de professer, ou aux acteurs, quels sont leurs procédés familiers de mnémotechnie : *mots*, *chiffres*, *points de rappel*, *localités*, etc., etc.

Dans notre profession, il faut citer le professeur JACCOUD, qui récitait ses leçons avec une sûreté de mémoire infaillible.

Le conférencier Georges VANOR est doué, pour ne citer que nos contemporains, d'une mémoire extraordinaire.

Le poète mathématicien MONDEU, le précurseur du fameux INAUDI, était absolument étonnant.

La mémoire visuelle de Gustave DORÉ était telle, qu'il se vantait de dessiner de mémoire les paysages entrevus en train rapide.

Le médecin légiste BERGERON, sur lequel la presse a versé tant

©BIUM

d'encre à propos de l'affaire Danval, connaissait par cœur la plupart des poètes du XVIe siècle ; il était également d'une sûreté de mémoire étonnante, comme juriste (il était docteur en droit) et comme botaniste.

Parmi les littérateurs, on peut citer Paul de Saint-Victor, qui pouvait réciter des passages entiers d'Homère, d'Eschyle, de Virgile, de Dante, de Rabelais, de Shakespeare, de Molière, de Corneille, de Racine, de Victor Hugo, qui étaient ses auteurs favoris.

Gambetta savait par cœur Rabelais et les principaux discours de Mirabeau, qu'il récitait accompagnés de gestes magnifiques.

Les hommes célèbres par leur mémoire sont, s'il m'en souvient, cités dans les *Traités des Facultés de l'âme*, de Garnier. C'est lui, je crois (je n'ai pas le livre sous les yeux), qui cite Joseph Scaliger, comme ayant appris l'*Iliade* et l'*Odyssée* en 21 jours : tour de force de mémoire que Ronsard se vantait d'accomplir comme lecteur.

Je ne saurais dire où j'ai lu que Crébillon n'écrivait jamais ses pièces, que quand il fallait les donner au théâtre.

Victor Hugo n'écrivait souvent, paraît-il, que quand il avait joué son poème. Alors, au retour d'une promenade, il écrivait tout, d'un jet. Cependant, H. Rochefort l'étonnait, dans sa vieillesse, en lui récitant par cœur des pièces qu'il avait oubliées.

Thomas composait dans son lit, les rideaux fermés, se levait à midi, pour écrire alors d'affilée ce que Voltaire appelait les *galithomas*.

Enfin (ce qui fera plaisir à M. Paul Adam), le pape Clément VI n'oubliait jamais rien de ce qu'il avait lu ou entendu, et cette grande mémoire lui *vint, après un coup qu'il avait reçu* derrière la tête (??!!!). Taine ou Ribot (?) cite cependant l'exemple d'un helléniste qui fut obligé de rapprendre le grec, après une chute qu'il fit sur la tête.

On pourrait continuer longtemps ainsi. La seule question de quelque intérêt serait celle-ci : Quel fut le procédé mnémotechnique des personnages célèbres par leur mémoire ?

Dr Mathot.

Une caricature médicale de Grandville (X, 548). — Vous demandez, dans votre intéressant journal du 15 août 1903, n° 16, si quelqu'un peut vous donner quelques renseignements sur les médecins dessinés par Grandville, dans l'illustration de la fable de La Fontaine : *le Médecin tant pis et le Médecin tant mieux*.

Voici ce que j'ai entendu dire par le docteur R., décédé il y a environ 20 ans. C'est lui qui aurait dessiné les deux têtes : l'une d'elles, celle de gauche, représente le docteur E. Gintrac père (sur les bonnes gravures de ce dessin, vous verrez, au fond de son chapeau, la lettre G.) ; l'autre, son ennemi mortel, le docteur Rey, chirurgien, qui jouissait à Bordeaux d'une grande réputation, il y a 45 ans. Quoique un peu modifiées (M. Gintrac père n'était pas chauve ; M. Rey n'avait pas tout à fait ce front olympien), on reconnaît très bien les deux figures. Je puis l'affirmer, ayant connu beaucoup ces deux médecins.

Y.

Bourreaux médecins (VII, 470 ; VIII, 424). — Vous avez, jadis, demandé des notes sur les *Bourreaux médecins*.

Vers 1831 (?), il y avait un bourreau à Bordeaux, nommé Caron.

©BIUM

Il jouissait d'une grande réputation pour le traitement des entorses, contusions de nerfs, synovite traumatique, et il faisait un léger massage et vous frictionnait avec de la *graisse humaine*, dont il était *seul détenteur*.

Dans le peuple, on avait la plus grande confiance dans les frictions de graisse de mulet ou de graisse humaine.

On racontait les nombreux succès de Caron : un léger massage, la suggestion d'avoir été manipulé par le bourreau et frotté de graisse humaine (!), ne devaient pas être étrangers à de nombreuses guérisons d'hystéro-traumatismes.

Dr V.

La puissance génitale chez les géniaux (X, 499). — Le chiffre 7 est d'une application si fréquente dans les citations de l'antiquité, qu'il est excusable de le prendre pour un autre. Dans une comparaison du nombre des prouesses de Victor Hugo avec celles d'Hercule, la satisfaction d'un bon mot a été cause d'une erreur. Mais, sans trop de préjudice pour Victor Hugo, on peut rappeler que, s'il est arrivé à neuf, Hercule, loin de s'arrêter à sept, est allé jusqu'à douze.

A. J.

L'antique grenouillette (X, 89, 660). — Voici ce que j'ai découvert, dans les miracles de saint Riquier, à propos de la maladie infectieuse connue sous le nom de grenouillette.

Dans les environs du VIIIe siècle, on parle d'une maladie épidémique et parfois sporadique (j'en trouve un cas, cent ans plus tard) sévissant dans le Ponthieu (rivage maritime de l'ancienne Picardie), caractérisée par *un ulcère qui se développait surtout à la gorge et sous l'oreille* (probablement au cou, vers l'angle de la mâchoire, ayant son point de départ dans les ganglions de cette région), et qui déterminait la mort avant la fin du troisième jour. Dans les cas sporadiques, sa marche était aussi fulgurante. N'était-ce pas une peste bubonique, se localisant au dehors dans les ganglions lymphatiques du cou, généralement d'un seul côté ? Cela en a tout l'air, d'autant plus qu'on appelle cette grenouillette PESTIS, dans la narration latine.

Un religieux de Saint-Riquier ayant été guéri, à la suite de l'invocation du saint, et le reste du couvent ayant été épargné, tous les malades de la région atteints vinrent implorer la même faveur à son tombeau. Ils s'en retournaient avec la certitude d'être préservés de toute rechute, nous dit le grand Alcuin lui-même, l'auteur de l'ouvrage en question.

Aussi, lors de la visite de Charlemagne, en l'an 800, au couvent de Saint-Riquier, ce grand roi fit-il cadeau d'une châsse en or, pour y déposer les reliques de son saint fondateur. Il y était venu avec ses filles et toute sa cour vers la fin du Carême, pour y célébrer les fêtes pascales, invité par son gendre saint Angilbert, le 7e abbé, qui venait de rebâtir le monastère.

Dr BOUGON.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

De la dentisterie dans l'art et de l'art dans la dentisterie. Nous lisons, dans le *Dental Register* de Cincinnati, que le Dr Cigrand, de Chicago, dans son livre *Difformités dentaires dans les beaux-arts*, constate que bien des tableaux universellement admirés ne sont point corrects, quant à l'exacte reproduction des organes dentaires.

Il ne semble pas que les artistes aient été très inspirés par notre profession, car il n'y a certainement pas plus de six tableaux célèbres qui possèdent un caractère exclusivement dentaire.

Au Musée de Dresde, nous voyons le célèbre tableau : *Le Dentiste*, de Gérard Dow. Le dentiste, avec un air pompeux et une expression de grande satisfaction, tient, comme un trophée, la dent qu'il vient d'extraire, cependant qu'un jeune homme d'aspect minable a sur la figure l'expression de la souffrance endurée pendant cette opération. Cette peinture est une bonne illustration d'une opération dentaire vers le moyen âge.

Dans le même Musée se trouve une autre peinture, intitulée *Une heureuse opération dentaire*. Ce tableau rend bien l'émotion ressentie par le patient avant ce genre d'opération.

La particularité de cette peinture est un effet de lumière produit par l'éclat lumineux d'une simple chandelle.

Dans le Musée de Munich, nous remarquons le tableau bien connu (quoique l'auteur en soit inconnu) : *Une mauvaise dent*, représentant l'extraction d'une dent chez un seigneur de la Cour. C'est l'image parfaite d'un dentiste d'une Cour de l'ancien temps, et on y voit, clairement dépeinte, la crainte anticipée de l'opération à subir, si douloureuse à ces époques.

Le Dr Peal a peint le portrait de Washington. C'est le seul portrait où ce grand général ne soit pas représenté avec la bouche déformée.

(*Le Monde Dentaire.*)

Un médecin corsaire. Chacun sait que Robinson Crusoé a existé et l'on n'ignore pas davantage que c'était en réalité un matelot, André Selkirk, qu'un naufrage avait jeté sur l'île de Juan-Fernandez. Mais on connaît moins celui qui a délivré Robinson, et le personnage mérite pourtant quelque attention. C'était un médecin de Bristol, nommé Thomas Dower, que la tarentule des aventures piqua certain jour, à ce point qu'il planta là ses malades, prit une lettre de corsaire et s'embarqua avec plusieurs amis. Il passa par hasard, en 1709, à l'île Juan-Fernandez, recueillit Selkirk, dont il fit son second, puis il continua ses voyages. Deux ans après, « Robinson » avait amassé de quoi terminer en rentier, et dans son pays, une existence qu'il avait failli finir moins bourgeoisement.

©BIUM

On parle à l'heure actuelle d'élever au Dr Thomas Dower une statue qu'il aurait mieux méritée que bien d'autres.

(*Gazette méd. de Paris.*)

Le vieux jargon thérapeutique. Notre confrère *la Pharmacie* vient d'exhumer un certain nombre de termes employés par nos pères, pour définir les caractères ou les propriétés des médicaments. Ces expressions sont accompagnées de leur signification, fort heureusement, car on aurait de la peine à déchiffrer ce logogriphe, sans le secours d'un glossaire de termes techniques ; encore ne sommes-nous pas sûr que celui-ci suffirait à nous tirer d'embarras.

Voici les termes en question et ce qu'ils signifiaient :

Alexitère : Contre les venins et les poisons. — *Alliotique* : Adoucissant, calmant et altérant. — *Anacollement* : Remède appliqué sur le front et sur les tempes pour calmer les humeurs âcres qui tombent sur les yeux. — *Anaplérotique* : Pour cicatriser les plaies. — *Apocrustique* : Astringent et consolidant. — *Catagmatique* : Topique pour les fractures. — *Catalotique* : Pour effacer les cicatrices apparentes. — *Chalastique* : Émollient et relâchant. — *Collétique* : Remède agglutinant. — *Cyphoïde* : Fortifiant aromatique. — *Drimée* : Médicament âcre, pénétrant, apéritif et digestif.

Eccoprotique : Remède bénin et laxatif. — *Ecbolique* : Qui précipite l'accouchement. — *Ecpharctique* : Qui resserre les pores. — *Ectylotique* : Fondant des calus et des durillons. — *Emphrastique* : Obstruant, qui bouche les pores. — *Emplatomène* : Emplâtre qui ferme mécaniquement les pores. — *Enchylome* : Elixir. — *Enchyte* : Sorte de collyre. — *Epicérastique* : Médicament tempéré. — *Epalotique* : Qui cicatrise les plaies. — *Errhin* : Sternutatoire. — *Exipotique* : Digestif. — *Hémagogue* : Qui excite les hémorroïdes, les menstrues, etc. — *Horétique* : Apéritif et digestif. — *Incrassant* : Qui épaissit le sang et les humeurs. — *Malactique* : Emollient et résolutif. — *Mélanogogue* : Contre l'hypochondrie. — *Mondificatif* : Qui nettoie complètement. — *Phlegmagogue* : Qui détruit les phlegmes et les humeurs pituiteuses. — *Pléonectique* : Contre la gale. — *Ptarmique* : Sternutatoire. — *Répercussif* : qui repousse les humeurs dans l'intérieur du corps. — *Resomptif* : Analeptique et tonique. — *Sarcotique* : Pour régénérer les chairs. — *Stictique* : Astringent externe. — *Stomatique* : Détersif légèrement dessiccatif — *Xérophthalmique* : Contre l inflammation sèche des yeux.

Nous citerons encore quelques désignations thérapeutiques, retrouvées, de ces époques. C'étaient :

Alexipharmaques : Médicaments où dominent les aromates. — *Antihectique* : Contre l'étisie ou fièvre hectique. — *Arthritique* : Contre les maladies des jointures. — *Austère* : Saveur âcre qui dessèche la bouche. — *Atramentaire* : Saveur métallique des ferrugineux. — *Cachectique* : Contre le dépérissement. — *Eccathartique* : Qui nettoie les plaies et les ulcères. — *Pycnotique* : Remède froid et condensant. — *Pyrotique* : Caustique, etc.

Outre ces termes et bien d'autres actuellement délaissés, on employait également la plupart des expressions restées dans notre langage thérapeutique, tels que les mots : *Altérant, Antispasmodique,*

©BIUM

Aphrodisiaque, Béchique, Cordial, Néphrétique, etc., etc. Et plusieurs, souvent, étaient synonymes.

L'apothicaire devait être au courant de ce glossaire, et connaître dans ces médicaments les propriétés ainsi désignées. Quant au médecin, c'était sa force de pouvoir le jeter dans ses conversations avec ses malades, en même temps que des termes de même genre, pour définir les symptômes et exposer sa fantaisiste physiologie.

Il pouvait dire : « Votre pouls est duriuscule, repoussant et même un peu capricant, ce qui marque une intempérie dans le parenchyme splénique, c'est-à-dire la rate : rate ou foie, d'ailleurs, car qui dit parenchyme dit l'un et l'autre, à cause de l'étroite sympathie qu'ils ont ensemble, par le moyen du *vas breve* du pylore, et souvent des méats cholédoques.

« Je vais vous prescrire un enchylome exipotique et résomptif; c'est un remède cyphoïde, épicérastique. Nous y ajouterons un apozème chalastique et quelques clystères eccoprotiques, afin de vous déterger des humeurs peccantes et féculentes, etc., etc.»

C'était beau la science, en ce temps-là !

Transmission par la poste des maladies contagieuses.

De Gizicky (*Centralblatt für Bactériologie*, XXXIII, 473) rend compte d'une forte épidémie de fièvre scarlatine, qui aurait éclaté dans une localité où les deux enfants du receveur furent les premières victimes. Il y a là, dit M. de Gizicky, un certain danger auquel il ne faudrait pas exposer les populations. Il faudrait que les lettres, colis, etc., etc., provenant d'endroits suspects, fussent soumis à des traitements spéciaux. De l'étude bactériologique à laquelle s'est livré l'auteur, il résulte que le papier dit d'emballage est le meilleur réceptacle des microorganismes pernicieux.

(*Bull. gén. de thérapeutique.*)

Le tarif d'un empoisonneur.

Faire métier d'empoisonneur au prix de 500 francs par tête, voilà certes qui n'est pas banal. C'est ce que faisait Georges Hoosez, herboriste nègre, récemment arrêté à Philadelphie. Il opérait pour le compte de sa clientèle. On dit que de nombreuses femmes ont eu recours à ses offices. La police fait une enquête : une quarantaine de personnes seraient suspectées.

Surmenage sportif

Des courses à pied de Bordeaux à Paris viennent d'être organisées. Il serait bon de prévenir les partants qu'ils s'exposent, en se surmenant, à de graves désordres organiques.

Albu et Caspari ont examiné les coureurs qui ont pris part à l'épreuve Dresde-Berlin, comprenant 202 kilomètres. Le premier arrivé parcourut cette distance en 26 heures 58 minutes, soit 7 kilomètres 1/2 à l'heure. Il faut noter que cet homme est végétarien et abstinent d'alcool.

A l'arrivée, ces coureurs étaient abattus et présentaient des signes de dilatation des cavités gauches du cœur. Ce sont là des modifications passagères. Mais, constatations plus intéressantes, l'examen

©BIUM



— Qu'est-ce que c'est que cette infamie de petite bête-là ?
— C'est un cousin à moi, Nini, que je te présente, ..



La première cure

LES MÉDECINS DE GAVARNI

©BIUM



Clinique du Docteur Robert-Macaire

Ho ben! Messieurs vous l'avez vu, cette opération qu'on disait impossible a parfaitement réussi. Mais, monsieur, la malade est morte — Ça importe! Elle serait bien plus morte sans l'opération.



LE MÉDECIN HYDROPATHE.

– Aujourd'hui nous nous contenterons de deux voies... demain vous m'en apporterez quatre voies
– Ah! che cha un bon medechin!... on ne chaurait jamais trop donner le goût de l'eau... (à part) je crains seulement que cha ne lui fasse pacher le goût du pain!....

LES MÉDECINS LE DAUMIER

©BIUM

des urines dénota chez ces coureurs la présence d'albumine, d'hématies, de cellules épithéliales et de cylindres rénaux, c'est-à-dire des symptômes de néphrite hémorrhagique.

Ainsi, bien loin de concourir à fortifier l'organisme et à équilibrer les fonctions physiologiques, de pareils abus sportifs peuvent engendrer de véritables maladies.

(*Gazette hebdomadaire des Sciences médicales de Bordeaux.*)

Les mangeurs de « cordite ». Les autorités militaires anglaises viennent de découvrir l'existence d'un véritable fléau, importé d'Afrique par les troupes qui ont fait la guerre du Transvaal.

Il s'agit de l'absorption de la cordite Jusqu'alors, personne ne s'était avisé de goûter à un explosif. Or, il paraît que les soldats anglais ont trouvé que la cordite avait une saveur particulièrement agréable et, qui plus est, dépassait le narcotique et le stimulant le plus violent. On sait que la cordite se compose de 58 parties de nitro-glycérine, de 37 parties de fulmicoton et de 5 parties de composés minéraux ; chaque cartouche contient 60 grains de cordite. Lorsque le médecin-major Jenings apprit que les soldats mangeaient de cette matière, il voulut se rendre personnellement compte de son action. Il lui trouva une saveur douce, un tantinet acide, mais assez bonne ; cependant, au bout de quelque temps, il ressentit le plus douloureux mal de tête qu'il ait eu dans sa vie ; ses souffrances durèrent trente-six heures.

Dissoute dans le thé, la cordite excite immédiatement le système nerveux et provoque des accès de gaieté ou des crises « démoniaques ». Il paraît même que l'on éprouve, au cours de ces crises, un intense besoin de parler fort, de discourir à perte de vue. Cet état fait bientôt place à une lourde somnolence, à une sorte de stupeur, qui peut durer, suivant la dose absorbée, de cinq à onze heures.

(*Annales médico-chirurgicales du Centre.*)

Vieux-Neuf Médical

A propos du bouton de Murphy.

M. Deneffe a démontré que l'idée de réunir les bouts divisés d'une anse intestinale par l'intermédiaire d'un corps métallique séjournant quelque temps dans l'intestin et provoquant l'adossement des séreuses, n'appartient ni à Murphy ni à la chirurgie américaine, mais à Denaus, qui avait imaginé un petit instrument composé de trois viroles d'argent ou d'étain, qui ressemble beaucoup au bouton de Murphy.

Le procédé de Denaus est décrit dans la *Pathologie externe*, de Vidal (de Cassis) (tome IV, page 77), en 1851. On doit savoir gré au professeur Deneffe d'avoir revendiqué pour la chirurgie française un procédé qui rend de très grands services et qui nous revient de l'étranger.

(*Bull. de l'Ac. de méd.*, 26 juillet 1898, p. 58.)

©BIUM

Chronique Bibliographique

Gabriel LETAINTURIER-FRADIN. — **La Maupin**. Paris, Flammarion.

Après nous avoir initié aux aventures de la Chevalière d'Eon, M. Letainturier-Fradin nous conte aujourd'hui la vie non moins mouvementée de la Maupin. Nul n'était mieux qualifié que ce friand de la lame, pour raconter les duels de la célèbre bretteuse ; que ce délicat lettré, pour décrire les voluptueuses amours de cette passionnée. L'existence de la Maupin fut si agitée, si extraordinaire, que l'imagination du romancier le plus habile ne pourrait rêver des situations aussi intéressantes. Ayant passé sa jeunesse à courir les salles d'armes, Mlle d'Aubigny épousa, après avoir été la maîtresse du Comte d'Armagnac, M. Maupin. Loin de rompre avec ses anciennes habitudes, elle continua ses fréquentations, et un beau jour disparut avec un prévôt. Ce fut le début de ses aventures.

Revêtant le costume masculin, elle parcourt la France, faisant en public des assauts pour subvenir à ses besoins. Son allure virile charme les femmes aussi bien que les hommes : elle est tour à tour passionnée avec les uns, câline et tendre avec les autres.

Puis, ce sont ses débuts à l'Opéra, ses querelles de coulisse, ses amours avec les grands seigneurs. Les duels occupent une large place, dans l'ouvrage comme dans l'existence de l'héroïne de M. Letainturier; et ils y sont racontés avec verve et précision ; peut-être y a-t-il là un peu d'imagination, mais si elle nuit légèrement à la vérité, elle en rehausse, il est vrai, l'intérêt.

Les caprices pervers de l'androgyne qu'a chanté Théophile Gautier, offrent à la lecture leur attrait pimenté. La violence des sentiments de Mlle Maupin est égale pour les deux sexes : c'est ainsi qu'elle veut se tuer pour le grand Electeur de Bavière, et qu'elle se retire du théâtre, pour pleurer la mort de son *amie*, la belle Mme de Florensac. Il y avait là un curieux rapprochement à faire, mais nous comprenons que M. Letainturier n'ait pas voulu donner une étude sur la perversion, en choisissant son héroïne parmi les lesbiennes.

La vie de Mlle Maupin, curieuse et piquante par elle-même, est encore rendue plus attrayante par la reconstitution du milieu dans lequel elle évolue. L'auteur a su donner un cadre vif et animé au portrait de Mlle Maupin. C'est du roman et c'est aussi de l'histoire.

C. G.

Pr J. GRASSET. — **L'idée médicale dans les romans de P. Bourget**. Une broch. in-18, Coulet, Montpellier. — **La sensation du déjà vu** (Extrait du *Journal de Psychologie normale et pathologique*). — **Le spiritisme devant la science**. Un vol. in-16. Masson, édit.

La critique de Paul Bourget par le professeur Grasset, voilà assurément un régal pour les dilettanti de la psychologie. Tous

©BIUM

deux sont des disciples de la même école, l'un dans le domaine du roman d'analyse, l'autre dans le domaine médical.

Bourget est un biologiste, qui cache l'aridité de ses théories dans les intrigues savamment dramatisées de ses œuvres ; mais nul plus que lui n'est partisan de la loi de l'hérédité. « On n'échappe pas à ses hérédités, on les subit, quoi qu'on en ait, par toutes les fibres dont on est tissé. » Dans l'*Etape*, qui est autre chose qu'un livre de combat, on trouve, poussée à ses dernières limites, cette loi fondamentale, qui nous régit malgré nous.

Il y a plus : Bourget admet le dédoublement de la personnalité, les dualités psychiques. Le Jacques Nolan de la *Duchesse Bleue* est l'exemple vivant de l'homme adonné à un double amour. La dissection de l'œuvre de Bourget par le professeur Grasset sera certainement une révélation pour ceux qui n'ont vu dans les romans du maître que d'agréables fictions élégamment présentées.

~~ La sensation du *déjà vu* a fait l'objet de nombreuses dissertations. Le Pr Grasset qui, de concert avec M. Pierre Janet, a émis la théorie des deux centres psychiques, propose une nouvelle explication de ce phénomène bien connu, en s'appuyant sur sa première hypothèse. Sa version, très ingénieuse, exacte si on admet l'existence des centres polygonaux et du centre O, permet d'expliquer la genèse de cette sensation angoissante.

Cependant un point reste obscur : il arrive que le sujet, en proie à une sensation, parvient, grâce à un effort rapide et énergique de mémoire, à donner un commencement d'explication de cette sensation : il se rappelle, sans pouvoir préciser la circonstance où il a déjà perçu la même image sensorielle, mais il est incapable de retrouver l'entraînement logique de ses souvenirs. C'est une demi-angoisse ; correspond-elle à une dissociation des deux centres psychiques ? Je livre aux recherches de l'éminent professeur la solution du problème.

~~ Enfin, nous avons à parler des remarquables leçons du même professeur Grasset, dont l'auteur donne une nouvelle édition, préfacée par Pierre Janet. Elles forment une œuvre importante, digne d'un homme de science qui a déclaré la guerre aux superstitions, au merveilleux, et qui place le spiritisme dans son cadre véritable, d'où l'avaient sorti l'ignorance et la sottise des devins, chiromanciens et autres marchands d'espoir.

Dr Lucien Nass.

Lip Tay. — **Vie sexuelle des monstres.** Un vol. in-16. Chez l'auteur.

409 pages de dialogue, pas une de moins. Le catéchisme des connaissances nécessaires aux amateurs de monstruosités, hélas ! trop connues. Ouf ! quelle conversation ! Tout y passe, depuis les anomalies des organes génitaux, jusqu'aux frères siamois, aux nains, aux géants, aux gras et aux maigres. Compilation consciencieuse, sans aucun doute, mais de valeur documentaire très discutable. Après tout, ce livre n'est pas fait pour les médecins, qui n'y trou-

©BIUM

veraient rien de neuf. Il s'adresse au grand public, aux jeunes gens curieux ; c'est une œuvre de vulgarisation, sans prétention. Ne lui demandons pas plus qu'elle ne peut nous donner.

Dr VÉRAX.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'Intelligence, réaction de la matière, par M. Stéphen ARTAULT. Paris, Institut général psychologique, 14, rue de Condé. 1903.

Les Casques blancs, par J.-C. HOLL. Paris, Ambert et Cie, 25, rue Lauriston.

Les Etudiants en médecine et la loi de 2 ans, par le Dr DUMAS (de Lédignan). Montpellier, imprimerie Delord-Boehm et Martial. 1904.

Chronique des prospectus en 1902-1903, par le Dr G.-J.-B. BAILLIÈRE. Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1904.

Brides et Salins-Moutiers, par le Dr E. PHILBERT. Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1904.

La Rhinologie dans Hippocrate, par le Dr A. COURTADE (tiré à part des *Archives internationales de Laryngologie, Otologie et Rhinologie*). Paris, 99, boulevard Saint-Germain.

L'Otologie dans Hippocrate, par le Dr A. COURTADE, (tiré à part des *Archives internationales de Laryngologie, Otologie et Rhinologie*). Paris, 99, boulevard Saint-Germain. 1904.

Déchirure du lobule de l'oreille. Réparation, par le Dr A. REVERDIN. Alger, Ad. Jourdan, éditeur. 1887.

La Chine, Essai ethnographique, médical et hygiénique, par le Dr A. LE TELLIER. Paris, Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1899.

La Femme, par le Dr GALTIER-BOISSIÈRE. Paris, Schleicher frères et Cie, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères.

Le potier chirurgien Guimonneau Forterie de Courcelles, par A. MONTIER (tiré à part de la *Revue historique et archéologique du* Mans, T. LV). 1904.

Le Décolleté et le Retroussé, par J. GRAND-CARTERET. Paris, Bernard et Cie, éditeurs, 29, quai des Grands-Augustins.

Au Tonkin, par le Dr CHALLAN DE BELVAL ; notes, souvenirs et impressions. Paris, librairie Plon. 1904.

Le Masque de Fer, de l'île Ste-Marguerite à la Bastille, par BOYER D'AGEN. Paris, Félix Juven. 1904.

L'origine du diabète, par le Dr A. LORAND. C. Naud, éditeur, Paris. 1904.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 10 15 Mai 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Psychologie Morbide

La psycho-pathologie de Gœthe (a).

par M. le Dr L. Hahn, Bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine.

Il est toujours intéressant, quand il s'agit d'un homme de génie, de chercher à se rendre compte de sa psychologie, des influences que l'ambiance a exercées sur son esprit, du rôle de l'hérédité dans le développement de ses facultés supérieures, des causes qui les ont fait évoluer dans tel sens plutôt que dans tel autre, enfin de l'action que le physique a pu exercer chez lui sur le moral.

Pour Gœthe, le problème est complexe ; il présente maintes obscurités. Il ne faudrait pas d'ailleurs considérer ce préambule comme un programme; un gros volume suffirait à peine pour épuiser le sujet. C'est tout au plus si nous pourrons donner quelques indications en passant, car ce qu'on nous demande surtout, c'est de parler du « pathologique chez Gœthe » : c'est là le titre que Möbius (1) a donné à son ouvrage sur le grand poète allemand. Dans cet ouvrage, qui a été le principal document utilisé par nous, il ne s'agit pas seulement des états pathologiques observés chez Gœthe pendant sa vie, qui fut longue, mais encore des états morbides, surtout d'ordre psychique ou mental, qu'il a été amené à décrire dans ses ouvrages.

***

Gœthe avait hérité de la forte volonté de son père et de la vive intelligence de sa mère, qui était une Textor et ressemblait fort à son père, homme à principes rigides et sévères.

Gœthe tenait beaucoup de ce grand-père, qui fut même quelque peu visionnaire : comme lui, il eut des pressentiments, des rêves prémonitoires et d'autres phénomènes occultes, sur lesquels nous n'insisterons guère, Max Seiling en ayant surabondamment parlé, dans des brochures et des articles.

(a) L'inauguration récente (1er mai), à Strasbourg, du monument de Gœthe et l'incident diplomatique qui a surgi, lors du dernier voyage de notre Président en Italie, à propos de la statue du grand Allemand, donnée à nos voisins par Guillaume II, nous font un devoir de publier, sans délai, la remarquable étude qu'a bien voulu écrire, pour la *Chronique*, notre savant collaborateur, M. le Dr L. Hahn.

(1) *Ueber das Pathologische bei Gœthe* (Leipzig.1898, in-8). — *Stachgologie* (Leipzig, 1901), in-8°, p. 91 et suivantes.

©BIUM

La sœur de Gœthe était une originale : il y avait chez elle un mélange de qualités et de défauts qui en faisait un problème vivant pour lui. D'après Möbius, c'était une anormale, une dégénérée; elle n'aimait personne, pas même son mari.

Un frère de Gœthe mourut à six ans, d'une maladie infectieuse, a-t-on dit. Des sœurs, nées ensuite, moururent à deux ans et demi et à sept mois. Qu'y avait-il de pathologique chez les ascendants ? C'est ce que Möbius ne nous apprend pas.

Gœthe naquit lui-même asphyxique, mais ce fut, paraît-il, par la maladresse de la sage-femme. Il semble s'être développé normalement ; dans son enfance il eut la variole, la rougeole, et quelques autres indispositions ; il n'en resta d'autres traces que des cicatrices varioliques qui, s'il faut en croire sa tante, l'enlaidissaient beaucoup.

En se rendant à Leipzig, en 1765, Gœthe fit, à Auerstädt, un effort pour aider à dégager une voiture embourbée, et en ressentit à la poitrine une vive douleur, qui revint de temps en temps et s'aggrava encore par une chute de cheval. Nous ne savons si, comme le disait Gœthe, cet accident joua un rôle dans la maladie énigmatique qu'il présenta, à Leipzig, vers 1767-68 et qui a donné lieu à une vive polémique entre Möbius et Freund.

Voici d'abord la description empruntée à Möbius : Gœthe, parlant de sa maladie, commence par dire qu'il tenait de naissance une tendance à l'hypocondrie ; les symptômes qu'il décrit sont effectivement ceux de l'hypocondrie, avec constipation habituelle, ou du moins d'un état de nervosisme, provoqué par le surmenage intellectuel, allié à l'abus de Bacchus et de Vénus. Dans la lettre même où il fait ces aveux, il signale un accident grave, qui se produisit inopinément, pendant la nuit, en 1767, et consistait en une hémorragie abondante. Le lendemain, il s'aperçut de la présence d'une tumeur au côté gauche du cou.

On a beaucoup discuté sur la nature de cette hémorragie : s'agissait-il d'une hémoptysie ? Dans ce cas, on peut supposer que Gœthe était atteint de tuberculose pulmonaire ; mais celle-ci semble exclue par toute l'existence ultérieure de Gœthe, qui mourut à l'âge de 83 ans. Peut-être y eut-il un foyer tuberculeux très localisé, qui guérit ensuite ; quarante années après, survint une nouvelle hémorragie, qui pourrait s'expliquer par la rupture d'un anévrysme formé au niveau de ce foyer. S'agirait-il, au contraire, d'un ulcère de l'estomac, qui aurait guéri ensuite ? Cette hypothèse n'est pas entièrement exclue, puisque Gœthe parle de gastralgies, dont il souffrit beaucoup à Leipzig ; il n'a pas fait lui-même ce rapprochement.

Möbius parle encore d'hémorragie nerveuse possible ; il se demande aussi s'il y a eu une connexion entre l'hémorragie et la tumeur du cou ? Quant à cette tumeur, il semble bien qu'il s'agissait d'un abcès, qui fut ouvert par les médecins de Francfort.

Enfin, Möbius mentionne encore la possibilité d'un corps étranger de l'œsophage, qui aurait déterminé l'hémorragie. Toute donnée manque sur ce point, ainsi que sur les autres. Comme nous le verrons plus loin. Freund suppose que Gœthe avait contracté la syphilis à Leipzig, opinion qui a été vivement combattue par Möbius.

Quoi qu'il en soit, Gœthe se remit très vite des symptômes éprouvés à Leipzig, mais il continua à souffrir beaucoup de sa constipation, jus-

©BIUM

qu'à ce qu'un médecin de ses amis l'en guérit par un remède alchimique: ce que Möbius traduit par une sorte de « suggestion à l'état de veille ».

Dans le *Münchener med. Wochenschrift*, du 28 novembre 1898, Freund consacre un grand article à la pathologie chez Gœthe et conclut à la syphilis. Il s'appuie d'abord sur des plaisanteries amères de notre poète, au sujet d'un certain rôle de comédie, dont il parle en 1768, dans une lettre à Kätchen Schönkopf, jeune fille de Leipzig, dont il était éperdûment épris et qui ne lui rendait pas son amour; ce rôle est celui de Don Sassafras, sorte de personnage héroï-comique, malheureux en amour, et il se plaint d'avoir à jouer ce rôle. Freund suppose que Gœthe voulait dire par là qu'il faisait usage de sassafras, drogue qui, avec la salsepareille, entrait dans les remèdes antisyphilitiques. Singulière confidence à faire à une jeune fille qu'on aime. Il est d'ailleurs probable que Gœthe a été réellement chargé de ce rôle de Don Sassafras, qui existait dans le théâtre allemand.

Dans une autre lettre de 1769 à la même personne, il adjure les jeunes filles de Leipzig de ne pas contaminer son ami Horn, ce que Freund prend à la lettre, tandis que Möbius fait ressortir toute l'inconvenance qu'aurait eue un semblable langage, adressé à la personne aimée. Il voulait dire par là que les jeunes filles de Leipzig ne devaient pas rendre Horn si amoureux, qu'il devînt aussi misérable que lui, Gœthe.

On a recherché, dans la correspondance de Gœthe, d'autres allusions, qui ont également donné lieu à des interprétations fantaisistes. Nous n'y insisterons pas, pour passer aux données purement médicales.

Freund pense que les symptômes présentés par Gœthe ultérieurement s'expliquent très bien par la syphilis. Et d'abord l'hémoptysie : Freund rappelle que, vers le milieu du XIXe siècle, Skoda avait diagnostiqué, dans un cas d'hémoptysie, la tuberculose pulmonaire, alors qu'il s'agissait, en réalité, de syphilis. Mais, dans le cas de Gœthe, il y avait plus que de l'hémoptysie : c'était une hémorragie profuse qui mit sa vie en danger et le laissa, selon son expression, pendant trois jours entre la vie et la mort. Sans doute, une gomme syphilitique du poumon peut, à la rigueur, déterminer une abondante hémorragie ; mais c'est là un fait de la plus haute rareté.

Il ne semble pas non plus que la tumeur du cou fût une gomme, car les médecins, après avoir essayé en vain de la faire disparaître, hâtèrent ensuite sa maturation et enfin l'incisèrent. Il s'agissait probablement, dit Möbius, d'un ganglion lymphatique suppuré. Ce qui semble prouver qu'il y avait là un abcès, c'est qu'on cautérisa les bords de la plaie avec du nitrate d'argent.

Viennent ensuite les coliques si douloureuses qu'éprouva Gœthe, après son retour à Francfort, coliques liées à une constipation opiniâtre et que son médecin guérit par des moyens mystérieux ou plutôt par la suggestion. Peut-on rattacher cette constipation et ces coliques à la syphilis?

« Les autres symptômes présentés par le jeune Gœthe, dit Möbius, ne peuvent en aucune façon s'expliquer par la syphilis, car il s'agit d'une excitabilité nerveuse, qui ne pourrait se trouver en relation avec la syphilis, comme l'entend Freund, que très indirectement. La nervosité peut être une conséquence de la syphilis, aussi bien que de toute autre maladie grave. » Elle n'a donc présenté rien de spécifique chez Gœthe.

©BIUM

On sait que Gœthe n'a pas été heureux dans sa descendance. Son fils, Auguste, né en 1789, fut un bel enfant et d'une bonne santé dans son jeune âge ; il mourut cependant avant son père, en 1830.

En 1791, survint un mort-né ; en 1793, une fille, qui ne vécut que 10 jours; en 1795, un garçon, qui mourut après 17 jours ; enfin, en 1802, après un accouchement difficile, une fille, qui succomba immédiatement après sa naissance. Freund rapporte naturellement cette série de faits malheureux à la syphilis du père. Möbius n'est pas de cet avis. Il fait d'abord ressortir la longue période qui aurait séparé le moment de l'infection, en 1767, de l'année 1789 où naquit Auguste, soit 22 ans ; lors de la naissance du dernier enfant, 35 ans s'étaient écoulés. En général, les choses ne se passent pas ainsi. Ou bien la femme n'a pas d'enfants, ou il se produit des avortements ; ou encore, les enfants naissent hérédo-syphilitiques; ou enfin, bien portants, selon que le père s'est ou non traité, que son affection a été plus ou moins grave ou bénigne. Mais jamais, en cas de syphilis, c'est le premier enfant qui est bien portant, et les suivants, des morts-nés ou des enfants moribonds — à moins que la syphilis du père ne soit acquise après la naissance du premier enfant. Le fils aîné de Gœthe, Auguste, mourut à 40 ans, après avoir présenté, paraît-il, des symptômes de paralysie générale progressive. Il est évident que si la syphilis a joué un rôle dans ce cas, c'est une syphilis que peut avoir contractée le fils, et non celle, problématique, du père (1).

Est-ce à dire que la syphilis chez Gœthe soit absolument exclue ? Non — pas plus qu'une tuberculose très passagère. Dans tous les cas, ni l'une ni l'autre de ces deux affections n'auraient été graves, vu la longue carrière que fournit Gœthe à la suite. Nous aimons mieux croire que ce grand penseur ne fut pas syphilitique.

***

Avant de passer à l'examen de l'état psychique de Gœthe, énumérons les différentes affections corporelles qu'il subit jusqu'à sa mort.

En 1780, il fut atteint d'une attaque grave d'influenza et resta alors sujet à de nombreux refroidissements, déterminant des angines répétées et des affections pleuro-pulmonaires. Il souffrit fréquemment aussi de coliques néphrétiques, qui furent particulièrement violentes dans les premiers mois de 1805.

En 1801, un érysipèle de la face et de la tête mit sa vie en danger ; d'après les descriptions qui en ont été données, cette maladie fut accompagnée de symptômes effrayants, mais tout contrôle nous manque à cet égard ; probablement sa psyché en fut très affectée.

---

(1) Pour expliquer l'effrayante pathologie des enfants de Gœthe, Möbius pense que le génie du père y fut pour quelque chose, l'énorme travail intellectuel auquel il se livrait se faisant au détriment de la puissance procréatrice. La mère y fut également pour beaucoup : Christiane-Sophie Vulpius était la fille d'un alcoolique avéré, mort de sa passion pour l'alcool ; elle-même, malgré ses grandes et indiscutables qualités, se livra à la boisson à un moment donné ; c'était la fatale hérédité paternelle ; elle mourut épileptique, à 52 ans.

Le fils aîné de Gœthe, Auguste, se mit également à boire de bonne heure et abusa de Vénus ; il mourut âgé de 40 ans, à Rome. On l'a fait mourir de la variole, de la scarlatine ; on l'a accusé de s'être suicidé. La version la plus accréditée est qu'il mourut d'apoplexie cérébrale, après avoir présenté, selon Möbius, un commencement de paralysie générale progressive ; il est possible encore qu'il succomba à de la paralysie du cœur, dans un accès de fièvre pernicieuse (paludisme).

©BIUM

Le 17 février 1823, il contracta une péricardite et une pleurésie très graves et, en décembre de la même année, une « fièvre de poitrine », qui fut probablement une nouvelle pleurésie.

Gœthe présenta de fréquents troubles dyspeptiques : on dit qu'il fut grand mangeur.

En 1829, il fut atteint d'une ophtalmie grave, qui l'empêcha de lire ; il parle lui-même d'une rétinite, mais celle-ci reste très problématique pour nous.

En 1830, la mort de son fils Auguste lui occasionna un vif chagrin, qu'il renferma en lui-même ; pour y faire diversion, il travailla avec rage, et soudain eut — comme jadis à Leipzig, soixante-deux ans auparavant — un violent crachement de sang. En cette occurrence, on le saigna abondamment, ce vieillard de 80 ans. Vogel dit que son pouls marquait 50 et était dur comme du bois. Etait-ce le vieil et problématique foyer tuberculeux qui se réveillait, ou était-ce une varice œsophagienne rompue?

Dans son grand âge, Gœthe souffrait de roideur des membres et se plaignait d'un affaiblissement de l'ouïe ; la vue, l'odorat et le goût se conservèrent bien jusqu'à la mort (Vogel). La mémoire était très affaiblie.

Gœthe avait, en général, un bon sommeil, excepté lors de ses accès de constipation. Pour se faire dormir, il prenait de l'extrait de jusquiame, qui lui procurait des rêves agréables. Il s'est toujours beaucoup drogué : il prenait des pilules d'asa fœtida, de rhubarbe et de jalap, quand il ressentait des embarras digestifs, ainsi que de fréquents clystères. Dans les six dernières années de sa vie, celles où, grâce à l'influence de Vogel, il renonça à se droguer intempestivement, il se porta mieux et cela, malgré les fréquentes saignées que lui pratiquait ce médecin, sous prétexte de pléthore. Chose singulière, Gœthe aimait l'air confiné, comme Schiller aimait l'odeur des pommes pourries ; peut-être était-ce à cause de sa tendance aux refroidissements. En revanche, il ne pouvait souffrir le désordre dans sa chambre.

Quoi qu'il en soit, Gœthe possédait une vitalité extraordinaire et une force de travail que les jeunes lui enviaient ; il étudiait toujours, écrivait toujours. La fin de son *Faust*, écrite dans les dernières années de sa vie, est encore admirable.

Le 15 mars 1832, il se refroidit; le 16, Vogel diagnostiqua une fièvre catarrhale grave ; il se remit quelque peu, mais dans la nuit du 19 au 20, il eut un accès d'angine de poitrine horrible. Après une heure et demie, il y eut une détente, et le malade redevint gai.

Le 21 mars, à 11 heures du matin, il tomba dans le collapsus et commença une agonie qui dura 24 heures, avec des intervalles de lucidité, durant lesquels il ne manifesta pas la moindre appréhension de la mort.

A neuf heures, il demanda à boire ; à dix heures, à manger, et il mangea quelque peu ; il délira ensuite un instant, puis réclama qu'on ouvrît le volet, pour qu'il entrât plus de lumière ; eut de nouveau du délire, fit avec le doigt le mouvement d'écrire ; après onze heures, il se cyanosa, et à midi et demi il rendit l'âme, le cœur paralysé.

Eckermann, de même que Vogel, a vanté la beauté de son cadavre.

(A suivre.)

©BIUM

Informations de la « Chronique »

La légende du duc de Morny. — Le mystère de sa naissance et de sa mort.

Le 12 septembre 1818, le baron Dubois, accoucheur de la ci-devant impératrice Marie-Louise, écrivait à son collègue de la Faculté de Montpellier, le professeur Fages :

« Je vous recommande, mon cher ami, la personne qui vous remet cette lettre. Je vous prie de la regarder comme celle à laquelle je porte le plus vif intérêt et l'attachement le plus inviolable... »

Quelle était la personne qui allait faire ses couches dans le mystère, à Montpellier, et à laquelle le professeur de Paris s'intéressait si fort ? On a bâti là-dessus toute une légende qui, tout ingénieuse qu'elle soit, n'a qu'un défaut, c'est d'être absolument controuvée, ainsi qu'on l'a démontré par des preuves péremptoires (1).

D'aucuns avaient prétendu qu il ne s'agissait de rien moins que d'une princesse de la famille impériale, de la reine Hortense elle-même, et que l'enfant qu'elle venait mettre au monde, loin de tous les yeux, n'était autre que le futur duc de Morny. Un simple examen des faits suffit pour anéantir la tradition : l'inconnue avait accouché le 16 février 1819, alors que la reine Hortense avait mis au monde le fils du comte de Flahaut, en 1811 (2).

Le fils du professeur Fages avait entendu parler d'une bourse restée dans sa famille et qu'on disait provenir de la mère du futur Napoléon III ; il n'en fallut pas plus pour qu'on crût — à Montpellier — que la mystérieuse accouchée était l'ex-reine de Hollande. C'était l'effet d'une confusion : cette bourse était bien d'Hortense, mais d'Hortense Duroc et non d'Hortense de Beauharnais.

On a reparlé, il y a quelques semaines, de la naissance de Morny. Notre confrère et ami Montorgueil, au flair toujours en éveil, a découvert et publié un fragment des Mémoires du feu duc, où celui-ci reconnaît qu'il est bien le fils de la reine Hortense et du comte Flahaut ; tant qu'il était en veine de confidences, il aurait pu ajouter qu'il était le petit-fils de Talleyrand, soupçonné d'avoir été du dernier mieux avec Mme de Flahaut, depuis Mme de Souza (3).

---

(1) Cf. une très curieuse brochure de M. Grasset-Morel, *les Bonaparte à Montpellier*. Montpellier, 1900.

(2) L'acte de naissance a été publié par M. Nauroy (*Les Secrets des Bonaparte*, p. 135).

(3) Dans une intéressante étude, publiée jadis dans le *Figaro*, et reproduite par la *Gazette anecdotique* (1882, t. II, p. 242), nous trouvons de piquants renseignements sur les origines du duc de Morny et les attaches de ce dernier avec l'évêque d'Autun :

« La grande intimité de Mme de Flahaut avec l'évêque d'Autun (M. de Talleyrand) n'était un mystère pour personne, lorsque, le 21 avril 1785, elle accoucha d'un fils.

« A cette époque, elle avait vingt-quatre ans, et l'abbé de Périgord, trente et un. Ce fils est celui que nous avons connu, grand-chancelier de la Légion d'honneur sous le second Empire, et qui est mort dans une extrême vieillesse, il y a quelques années seulement, le 3 septembre 1870.

« Personne n'ignore que le brillant colonel de Flahaut, attaché à l'état-major du prince de Wagram, fut aimé de la reine Hortense, et que de leurs amours naquit, le 23 octobre 1811, M. de Morny, dans le petit hôtel de la rue de la Victoire.

« Si Talleyrand était vraiment le père de M. de Flahaut, on voit ce qu'il était à M. de

©BIUM

On n'ignore plus que, le 22 octobre 1811, comparaissait devant le maire du 3e arrondissement de Paris, le Dr Claude-Martin Gardien, demeurant rue Montmartre, 137, qui venait déclarer que, la veille, à dix heures du matin, était né, chez lui, un enfant du sexe masculin. Notre confrère donnait le nom de Louise-Emilie-Coralie Fleury comme étant celui de la mère, et Auguste-Jean-Hyacynthe Demorny (*sic*), comme étant celui du père. Celui-ci était un vieil ami de la reine Hortense qui, moyennant 6.000 fr. de pension, avait consenti à reconnaître le fils de celle-ci et du brave Flahaut.

On a présenté comme une révélation l'aveu posthume de Morny ; en réalité, il n'en faisait aucun mystère. Nous n'en donnerons pour preuve que le fragment ci-dessous des *Souvenirs* de Granier de Cassagnac, jadis transcrit par nous (1) et que nous retrouvons opportunément dans nos cartons :

« Il (de Morny) était fils de la reine Hortense et du comte de Flahaut, » déclare *ex abrupto* l'historien précité.

« *Je suis d'autant plus en mesure de l'affirmer, que c'est de lui-même que je le tiens.*

« Cette révélation me fut faite en deux fois. Ce fut d'abord en 1850. M. de Morny, sans être hostile ou même indifférent à la cause du prince, ne l'avait pas encore franchement et chaudement adoptée. Il en parlait quelquefois légèrement, et s'exprimait sur le prince en termes qui n'étaient pas toujours dictés par cet esprit de courtoisie et de convenance dans lequel il était néanmoins passé maître.

« Un jour, notamment, il se plaignait, devant M. Véron et devant moi, d'un tort qu'il imputait au prince, au sujet du partage de la succession de la reine, *leur mère commune*.

« Ce fut ensuite en 1852, à une réception du ministère de l'intérieur. Il était, comme on sait, élégant de sa personne, et magnifique de caractère. Le monde, et le meilleur, y affluait. Me prenant par la main et me conduisant vers un vieillard de grande taille et de haute mine, il me dit : « Venez, je vais vous présenter à mon père, le comte de Flahaut. »

« Cette origine, que le sentiment de la piété filiale aurait dû voiler de respects, inspira à M. de Morny une visée irréfléchie, imprudemment gouvernée, et qui, sans amener la satisfaction convoitée, fut pour lui une source de déboires : il eut l'ambition d'être reconnu et traité comme frère, désir inconsidéré, qui n'eût pu être exaucé sans porter une grave atteinte au nom de la mère... »

Ce récit n'enlève évidemment rien au mérite de la trouvaille de M. G. Montorgueil, qui reste une éclatante et décisive confirmation de ce qu'on savait déjà.

***

La mort du duc de Morny n'est pas entourée de moins de mystère que sa naissance.

Morny. Ce dernier se vantait, du reste, dans le cercle de ses intimes, de l'avoir pour aïeul. Il ajoutait qu'on le conduisait souvent, dans son enfance, chez le vieux diplomate.

« M. de Flahaut était un des familiers de l'hôtel Florentin... Se sentait-il chez son père ?

« Mme de Flahaut, devenue comtesse Souza par son second mariage, ne mourut qu'en 836, deux années avant son ancien amant. C'est elle qui éleva son petit-fils. »

(1) Dans la *Gazette anecdotique*, 1878, t. II, p. 205 et suiv. La *Gazette* l'avait empruntée elle-même au *Figaro*, qui publiait alors les *Souvenirs* de G. de Cassagnac, père du fougueux polémiste.

©BIUM

Que n'a-t-on pas écrit là-dessus! Que de versions, plus ou moins fantaisistes, n'a-t-on pas mises en circulation!

Faut-il rappeler le récit du romancier, la fin du duc de Mora — lisez Morny — racontée par Daudet, qui avait été, plus ou moins vaguement, attaché au cabinet du vice-empereur? Dans la fiction il peut y avoir une part de vérité; c'est à ce titre, et avec toutes les réserves commandées en pareille circonstance, que nous avons feuilleté le *Nabab*.

Le début du mal avait été presque foudroyant. « Cela l'avait pris subitement, le dimanche, en revenant du Bois. Il s'était senti atteint d'intolérables brûlures d'entrailles, qui lui dessinaient comme au fer rouge toute l'anatomie de son corps, alternaient avec un froid léthargique et de longs assoupissements. » Un médecin, mandé, ordonna des calmants. Le lendemain, les douleurs recommençaient « plus fortes et suivies de la même torpeur glaciale, plus accentuée aussi, comme si la vie s'en allait par secousses violentes, déracinée. »

Le malade, pas plus que ceux qui le traitent, ne se doute de la gravité de son état, « malgré son extrême faiblesse, bien qu'il se sentît la tête absolument vide », et, selon son expression, « pas une idée sous le front. »

Trois jours plus tard, au réveil, il a remarqué un filet de sang qui, de sa bouche, a coulé sur sa barbe, — et pour la première fois, il a tressailli : il a entrevu la fin proche.

Celui qui le soigne d'ordinaire, interrogé sur la gravité du mal, laisse échapper cette phrase : «... On n'est pas impunément jeune à son âge. Cette passion lui coûtera cher... »

Qu'est-ce à dire? Pour qui a lu le roman de Daudet, il n'est pas besoin de préciser. Mora prenait depuis quelque temps des pilules Jenkins, que « ce marchand de cantharides » lui administrait dans le but que l'on devine. Si cela ne paraît pas suffisamment clair, nous avons en réserve un texte plus précis si possible : « M. de Morny aimait la vie, dit Eugène Pelletan, et pour la prolonger indéfiniment, il avait dans sa poche je ne sais quelle fiole de pharmacie anglaise; mais voici qu'à l'improviste, un jour qu'il avait un bon mot à préparer pour la Chambre, un vaudeville à terminer, un tableau à acheter, une opération de Bourse à liquider, une suppliante à entretenir en particulier et un conseil à donner à l'Empire chancelant, il chancelle le premier sur lui-même et il meurt d'hémorragie, en rendant le sang par les oreilles et par les narines. »

Mort empoisonné? Ce fut évidemment l'opinion courante, celle qui se chuchota même à la Cour.

Un des familiers des Tuileries, Mérimée, écrivait à Victor Cousin, au mois de mars 1865 :

«... M. de Morny est dans un état désespéré. La vie est comme éteinte en lui. On ne passe (pour : on ne pense) pas qu'à moins d'un miracle, il soit encore vivant demain. La maladie de M. Morny est une anémie, compliquée par les *remèdes absurdes* d'un docteur anglais, et peut-être par Mad. de Morny (*sic*). »

Ces derniers mots sont pleins de sous-entendus; ne les approfondissons pas. Mérimée était, nous le savons, volontiers cancanier; il n'a pas échappé à la tentation de donner son coup de patte.

Ouvrons plutôt les journaux de l'époque; nous y trouverons peut-être quelque éclaircissement.

©BIUM

« On ne sait pas encore bien exactement — lisons-nous dans *le Temps* (1) — à quelle affection a succombé M. de Morny, et les avis des hommes compétents sont tout à fait divers.

« M. Rayer et M. Tardieu, dit-on, pensent qu'il est mort d'une affection de foie, tandis que M. Ricord disait chez M. Véron que le président du Corps législatif succombait à une anémie sans cause déterminée. »

L'autopsie est prescrite par l'Empereur ; c'est Charles Robin, le professeur bien connu, qui en est chargé. Nous n'avons pu, malgré d'actives recherches, nous procurer le procès-verbal de l'opération. Nous n'en connaissons qu'un très imparfait résumé.

Mérimée, toujours aux écoutes, s'était empressé de mander au philosophe Cousin, un de ses habituels correspondants :

« L'autopsie a fait voir qu'il n'avait aucune maladie ; mais que la force vitale était épuisée. Il s'est éteint, comme une lampe, faute d'huile (2)... »

« Cette délicate opération — dit une relation du temps — n'a pas duré moins de quatorze heures et a permis de constater que le malade avait succombé à un état anémique très grave, résultant d'une *lésion organique du pancréas* et d'une maladie du foie.

« Le cerveau de l'ex-président du Corps législatif pesait, nous assure-t-on, 1532 grammes, c'est-à-dire 232 grammes de plus que la moyenne du poids ordinaire (3) ».

Ce dernier détail se retrouve dans le roman : « Le poids de cette cervelle d'homme d'Etat était vraiment extraordinaire (4). Elle pesait... Elle pesait (5). Les journaux du temps ont dit le chiffre... » Le chiffre, nous venons de le donner.

Ce que ces mêmes journaux disaient encore, c'est que Morny avait succombé à une affection cancéreuse (6).

Peut-être le mot de *lésion organique* du pancréas (7), si l'expression était du professeur Robin lui-même, et que sa pensée n'ait pas été plus ou moins dénaturée, nous eût décidé en faveur de ce diagnostic (8) ; mais, en l'absence d'un texte scientifique, nous ne pourrions nous livrer qu'à des conjectures plus ou moins hasardées.

« D'où vient votre maladie ? » demandait-on à Arnal, dans je ne sais quelle pièce.

---

(1) 12 mars 1865.

(2) *Lettres inédites de Prosper Mérimée* (édit. F. Chambon). Paris 1900, pp. 147, 148, 150.

(3) *Le Temps*, 16 mars 1865.

(4) *Le Nabab*, par A. Daudet, p. 362.

(5) Curieuse coïncidence : un des grands hommes d'Etat de notre troisième République se trouverait précisément atteint de la maladie même dont le plus grand homme d'Etat du Second Empire aurait été affecté.

(6) *Le Temps*, 19 mars (article de Villemot).

(7) Notre affectionné maître, le Dr Just Lucas-Championnière, nous rappelait à ce propos un incident de l'autopsie, qui mérite d'être consigné ici.

Il paraît qu'une fois la cervelle extraite, un des médecins présents à la nécropsie la mit dans son chapeau, pour l'emporter, afin de l'étudier à loisir.

Mais comment allait-on combler la vaste cavité qui résultait de cette ablation ? C'est alors que l'un des médecins présents prit une éponge pour remplacer la cervelle absente.

Le professeur Robin, qui tenait plus à son éponge qu'au cerveau de l'homme d'Etat, était, paraît-il, désolé qu'on n'ait pu trouver un objet de moindre valeur pour combler le trou malencontreux.

(8) M. le professeur Lancereaux, à qui nous avons soumis l'épreuve de cet article, nous contait avoir ouï dire, dans l'entourage de Morny, que celui-ci était très friand de sucre. Il y a là peut-être une indication à retenir, pour qui connaît l'étiologie des affections pancréatiques.

©BIUM

— « Elle vient du grec, répliquait-il. La science n'est jamais embarrassée. » Il est des cas cependant, et celui de Morny en est une preuve (1), où la science, faute de lumières suffisantes, est dans le plus grand embarras. Si les médecins qui observèrent le patient et suivirent les phases de sa courte maladie furent dans l'incertitude, nous pouvons bien hésiter à notre tour.

Encore avons-nous l'excuse de n'avoir pas le sujet sous les yeux !..

Gui Patin et Bourdaloue.

Si Gui Patin ne nous avait entretenus que des apothicaires, ou des médecins qui ne partageaient pas son amour pour la bienfaisante, la divine saignée, il y a beaux jours, sans doute, que ses lettres seraient ensevelies sous la poussière de l'oubli. Mais c'est un anecdotier, un « reporter », comme on dirait aujourd'hui, qui nous renseigne, mieux qu'homme au monde, sur ce qui se passe à la Ville et à la Cour, et ses informations, toutes suspectes qu'elles soient, sont bonnes à recueillir, surtout quand leur authenticité peut être contrôlée.

Aurait-on soupçonné que l'on pût trouver, dans cette correspondance dont notre confrère Triaire prépare une édition qui, nous l'espérons, sera cette fois définitive, que l'on trouverait, disons-nous, dans une lettre écrite par Gui Patin à son ami Falconet, la nouvelle des débuts de Bourdaloue, l'illustre prédicateur dont on vient, il y a quelques jours à peine, de célébrer le centenaire ?

Le passage est assez curieux pour être rapporté :

« Il y a ici un certain Jésuite, natif de Bourges en Berri, fils du doyen des conseillers de ce présidial, nommé Bourdaloue, qui prêche aux Jésuites de la rue Saint-Antoine avec tant d'éloquence et une si grande affluence de peuple, que l'église est plus que pleine. Son père était parti de Bourges, pour le venir entendre prêcher à Paris, mais il est mort en chemin. »

Gui Patin n'aimait pas les Jésuites ; la suite nous en est une démonstration nouvelle :

« Ces bons pères de la Société le prêchent à Paris comme un ange descendu du ciel. Scaliger le père, en ses *Exercitations* contre Cardan, a dit : ces prêcheurs ont un grand avantage, de ce qu'avec leur esprit échauffé et leur babil prétendu évangélique, ils mènent le monde où ils veulent, si grand est l'amour qu'on a pour la vie éternelle (2). »

Cette lettre est du 14 janvier 1670. Trois mois plus tard (le 11 avril), le médisant épistolier parle à nouveau de l'orateur chrétien, avec une réserve de langage que l'on se prend cette fois à regretter :

« On parle fort ici d'un sermon que le père Bourdaloue a fait ces dernières fêtes touchant un curé d'Angleterre, et un certain adultère à qui on donna l'absolution (3). » Là s'arrêtent nos citations. Dans la correspondance jusqu'ici publiée, il n'est plus question de l'illustre prédicateur dont on vient de solenniser la mémoire.

---

(1) A titre de curiosité, rapportons un propos qui fut tenu devant nous par une personne dont le père avait vécu, paraît-il, dans l'entourage, ou même, s'il nous en souvient bien, fut, un temps, au service du duc de Morny. D'après cette personne, le duc aurait succombé aux suites d'une blessure, tenue secrète, et qu'il aurait reçue dans un duel avec l'ami de la duchesse, le prince D***. Nous donnons le racontar pour ce qu'il vaut.

(2) Lettre de Gui Patin (édition Réveillé-Parise), t. III, p. 729.

(3) *Op. cit.*, p. 740.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Loterie pour construire une École de médecine.

L'Association maternelle de Cholon vient d'organiser une loterie, dont le bénéfice est destiné à la construction et à l'aménagement d'un bâtiment pour l'Ecole de médecine pratique (section d'accouchement).

Les billets sont du prix de 1 piastre ; lorsque ceux qui ont été demandés seront arrivés, la population sera avisée de l'endroit où elle pourra se les procurer.

(*Courrier d'Haïphong*, 25 février 1904.)

L'inventeur du laryngoscope. Manuel Garcia, le frère de la Malibran et de Mme Pauline Viardot-Garcia, le professeur d'Adolphe Nourrit, vient de célébrer son centième anniversaire à Londres.

Il est le premier qui se serait servi du laryngoscope.

Médecins parrains de rues. Le Conseil municipal de Paris vient de décider que le square du Bon-Marché porterait désormais le nom du Dr Potain. Une des cinq rues tracées sur l'emplacement de l'hôpital Trousseau s'appellera rue Théophile-Rousel.

Les femmes-médecins-avocats. Y a-t-il actuellement, de par le monde, des femmes-médecins ayant à la fois les deux diplômes de docteur en droit et en médecine ? Le *Physician and Surgeon*, d'avril 1903, en signalait une aux Etats-Unis, qu'il supposait être la seule cumulant les deux professions à cette époque : c'était Mlle Marie C. Lowell, de Boston, reçue docteur en 1886, qui, après avoir été attachée pendant cinq ans à « Maine State hospital for the Insane », et avoir fait ensuite un voyage d'études dans les hôpitaux d'Europe, s'était résolue à embrasser la carrière du droit et avait l'intention de prendre les grades de « Bachelor of Jurisprudence » et de « Master in Chemistry ». — Est-elle actuellement graduée en droit ?

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Les femmes-médecins en Suède. Au mois de janvier 1901, les femmes-médecins suédoises adressèrent une pétition au roi, demandant l'accès, pour les femmes, de certaines situations accessibles jusqu'alors exclusivement aux hommes. Après de longues réflexions, le roi publia, le 6 novembre 1903, un édit qui donne satisfaction aux femmes presque sur tous les points. Dorénavant, les femmes-médecins ne seront exclues que des chemins de fer et de certains autres postes insignifiants. Par contre, toute femme-médecin qui accepte un poste officiel,

©BIUM

lorsqu'elle se marie, renonce, d'après l'édit, par cela même, à son poste de médecin rétribué.

(*Journ. of the Amer. med. Assoc.*)

Une doctoresse licenciée ès sciences. Une femme vient encore de se distinguer à la Faculté de Médecine de Paris. Mme Lanos, mariée à un médecin de la banlieue, a soutenu sa thèse de doctorat sur : *La cirrhose cardio-tuberculeuse chez l'enfant*.

Mme Lanos avait déjà acquis le diplôme de *licenciée ès sciences*. C'est le troisième exemple que nous relevons d'une femme ayant su joindre l'étude des sciences à l'étude de la médecine.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Qu'est-ce que le doping ?. Le doping, dont on parle tant dans le monde du sport, depuis quelque temps, est une drogue qu'on fait prendre au cheval de course de différentes façons pour suractiver ses facultés locomotrices. Le doping le plus réputé serait constitué par :

Arséniate de strychnine.	0 gr. 25
Caféine.	0 » 50
Sulfate de cocaïne.	1 »

Le tout introduit dans une carotte, dont le milieu a été enlevé, est administré au cheval à peu près quarante minutes avant la course. On se demande comment de pareilles doses toxiques (la dose toxique des *sels de strychnine* étant, d'après Kauffmann, pour le cheval, de 20 à 30 centigrammes) peuvent se trouver à la disposition d'un entraîneur.

Les dopeurs sont évidemment des falsificateurs de denrées sportives, et à ce titre encourent la disqualification. On pourra désormais présumer que si tel cheval sur lequel on ne comptait pas arrive bon premier, c'est qu'il aura pris le doping !

(*Bulletin de Thérapeutique.*)

Fêtes indo-chinoises. Les fêtes du Têt ont été clôturées par une cérémonie rituelle à laquelle prennent part les jeunes gens du village.

Il s'agit de boules en papier jaune et remplies de son ; ces boules, enjolivées de dorures, de dessins en couleur, renferment une sentence bouddhique : elles sont sanctifiées par leur passage dans le temple où elles sont offertes au dieu ventru, pour qu'il les bénisse.

A l'issue des prières, les officiants s'avancent sur le parvis et, du haut des degrés, jettent successivement cinq ou six boules. Les garçons nus, complètement, à l'exception de l'indispensable ceinture, se précipitent, se bousculent, s'arrachent les débris des boules, jusqu'à ce que l'un d'eux possède le précieux papier.

Ce talisman assure au possesseur une nombreuse progéniture, une année exempte de soucis, de maladie et une bonne chance persistante.

(*Courrier d'Haïphong*, 23 février 1904.)

©BIUM

SCÈNES DE LA VIE INTIME AU JAPON



Comme dans tout l'Orient et l'Extrême-Orient, les femmes, se baignent en commun dans des établissements spéciaux. — On voit très bien, dans la gravure, comment les baigneuses font d'abord une toilette au-dessus de baquets pleins d'eau, avant d'aller se plonger dans la piscine dont on découvre un coin à gauche. Une vieille femme, complétement chauve, se rase consciencieusement et a même à côté d'elle, outre les flacons à odeur, la pierre à aiguiser son rasoir.

Cette scène est tirée de la fameuse *Mangwa*, recueil de 15 volumes de dessins du grand artiste Japonais *Hok'saï*. Ces volumes parurent de 1812 à 1849.

C'est grâce à notre sympathique confrère, le Dr Ancelet, qui a bien voulu se charger d'écrire la légende qu'on vient de lire, que nous avons pu obtenir communication de M. Bing, le grand collectionneur et industriel que tous nos lecteurs connaissent, du cliché ci-dessus, si curieux tant au point de vue artistique qu'au point de vue des mœurs extrême-orientales.

©BIUM

NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

Médecin artiste et romancier.

Sir Thompson, qui vient de disparaître, à l'âge de 84 ans, était universellement connu comme spécialiste des voies urinaires : on se souvient de la lettre qu'il adressa naguère à la *Chronique médicale* sur la dernière maladie de Napoléon III.

Mais, outre qu'il était un chirurgien consommé, il s'intéressait à toutes les manifestations de l'Art et de la Science sous toutes ses formes.

On connaît de lui, dit notre confrère *la Gazette médicale de Paris*, quinze tableaux exposés aux Salons de Paris (1891) et d'ailleurs et à l'Académie royale de Londres.

Il avait étudié plusieurs années l'astronomie et avait fait construire un observatoire pour son usage personnel.

Il était aussi l'auteur de deux romans, publiés en 1885 et 1886 : *Charley Kingston's Aunt*, roman médical, et *All But*.

Ce fut un homme de l'envergure de l'Allemand Von Volkmann, à la fois poète et chirurgien.

Dons offerts à la " Chronique médicale ".

Sous cette rubrique, nous insérerons désormais la liste des documents de toute nature que veulent bien nous adresser (à l'intention de notre musée futur, auquel nous n'avons pas définitivement renoncé et que finira peut-être par créer l'initiative privée, puisque les pouvoirs publics y mettent tant de mauvaise volonté) nos dévoués collaborateurs et fidèles amis.

Remercions, pour aujourd'hui, M. le Dr *Bonneau* père, de Mantes-sur-Seine, qui nous a envoyé :

1° Un diplôme de pharmacien délivré en 1768, à Clermont-sur-Oise. Pour obtenir ce diplôme, le candidat devait confesser qu'il était de la « religion catholique, apostolique et romaine », triste effet de la révocation de l'Edit de Nantes ;

2° Une brochure sur l'empirique Christophe Ozanne, dont nous entretiendrons quelque jour nos lecteurs ;

3° Un certain nombre de pièces concernant ledit empirique et qui nous permettront d'accompagner l'étude projetée d'illustrations des plus suggestives.

Au nom de la *Chronique*, nous adressons nos plus sincères remerciements à notre confrère mantais. Puisse son exemple être suivi par de nombreux imitateurs !...

Voyage aux stations hydrominérales françaises.

Le 6e *voyage d'études médicales* aura lieu, sous la direction scientifique du Professeur Landouzy, du 3 au 15 septembre 1904.

Il comprendra les *stations du Centre et de l'Auvergne* : *Néris, Evaux, Le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Nectaire, Royat, Châtel-Guyon, Vichy, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Saint-Honoré, Pougues* ; les sanatoria de *La Motte-Beuvron* et de *Durtol* ; les stations climatiques de *Vic-sur-Cère* et du *Lioran*.

©BIUM

PETITS RENSEIGNEMENTS

Conférences médico-sociales.

M. le Dr Coudert, chef de laboratoire à la Faculté, ancien interne des hôpitaux, a fait, au théâtre de l'Athénée-Saint-Germain, le 5 mai dernier, une conférence très applaudie, sur le roman à succès *L'Insexuée*, de M. Paul Bru, dont notre collaborateur F. Chambon parle d'autre part.

N. B. — Les jeunes filles n'étaient pas admises à cette causerie sur « l'autre avarie ». Pourquoi non ?

Cours d'électrothérapie et radium.

Le Dr Foveau de Courmelles, lauréat de l'Académie de Médecine, licencié ès sciences physiques et naturelles, a repris son cours d'électrothérapie, radiographie, photothérapie et radium, à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine de Paris (amphithéatre Cruveilhier), le lundi 18 avril 1904, à six heures du soir, et le continue les lundis, à la même heure.

Œuvre de solidarité confraternelle.

Un groupe important de médecins de Bordeaux et du Sud-Ouest vient de constituer, sous le titre de " LE DEVOIR MÉDICAL ", une société mutuelle de solidarité confraternelle.

Le " DEVOIR MÉDICAL " a pour but, moyennant une cotisation individuelle de 10 fr., payable au décès de chaque adhérent, d'assurer à ses ayants droit une somme maxima de dix mille francs, par chaque groupe de 1.000 membres dont le défunt faisait partie.

Cette Société comprend un nombre illimité de membres, se subdivisant par groupes de 1.000 adhérents, que la Société doit tendre sans cesse à compléter.

Tout médecin français, homme ou femme, civil ou militaire, domicilié en Europe ou en Algérie, âgé de 50 ans non révolus, peut être admis dans l'Association, après simple production d'un certificat de santé fourni par un docteur en médecine et adressé directement, sous pli cacheté, au secrétariat général, par le confrère qui a pratiqué l'examen. Les conjoints des médecins peuvent être admis dans la Société au même titre que leur époux.

Les confrères, et ils sont nombreux, qui ont souci de leurs familles, n'ont, pour tous renseignements et pour se procurer les statuts complets de cette œuvre, qu'à s'adresser au Secrétaire général, le Dr Peytoureau, 14, cours de Tourny, Bordeaux.

©BIUM

Société d'hydrologie médicale de Paris.

La Société d'hydrologie médicale de Paris a célébré son cinquantenaire le dimanche 24 avril 1904. Il y a eu séance solennelle, à 4 h. 1/2, suivie d'un banquet exclusivement réservé aux membres de la Société, titulaires, correspondants nationaux et étrangers. Et l'on s'est donné rendez-vous à la centième !

Nouveaux journaux.

Nous souhaitons la bienvenue la plus cordiale à notre nouveau confrère *la Presse Thérapeutique*, dont le premier numéro a paru le 10 avril, sous la direction éclairée de M. Paul Tissier et G. Lyon, ancien chefs de Clinique médicale de la Faculté de Paris.

La Presse Thérapeutique aspire, à juste titre, à être « le complément indispensable du journal de médecine générale ».

Ce journal sera, selon l'expression même de ceux qui l'ont pris à tâche, le *guide critique du thérapeute*. Nul doute qu'avec des rédacteurs aussi compétents, aussi autorisés que MM. Lyon et Tissier, il ne remplisse son programme, à la satisfaction de tous ses lecteurs.

Nous saluons également notre nouveau confrère, *La Chronique d'hygiène*, dont le premier numéro vient de paraître : Rédacteurs : MM. le Dr Kent Monnet et H. Darsigny.

Psychologie médicale.

Le Docteur Bérillon, médecin inspecteur des asiles publics d'aliénés, a commencé, le lundi 10 avril, à cinq heures, à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine (amphithéâtre Cruveilhier), un cours de psychologie appliquée à la médecine. Il le continue les jeudis et lundis suivants, à cinq heures.

Objet du cours : l'Hypnotisme et la psychothérapie.

Monument au Dr Hanot.

Désireux de consacrer à la mémoire du grand médecin que fut Victor Hanot, un souvenir durable, un groupe de ses maîtres, collaborateurs, élèves et amis, fait appel à tous ceux qui, à des titres divers, l'ont connu et apprécié. Ils sollicitent leur concours matériel pour la réalisation de ce projet, qui consisterait, selon les circonstances, d'abord en un buste ou un médaillon à placer à l'hôpital Saint-Antoine ; puis, si les fonds le permettent, en une médaille et une plaquette biographique, qui seraient remises aux souscripteurs.

Les souscriptions seront reçues jusqu'au 15 mai prochain, chez MM. Asselin et Houzeau, éditeurs, place de l'École-de-Médecine, trésoriers du Comité.

©BIUM

Monument au Professeur Tarnier.

Sur l'initiative de M. Paul Escudier, le Conseil municipal de Paris vient d'autoriser l'érection d'un monument au docteur Tarnier, sur la façade de la Clinique d'accouchement, avenue de l'Observatoire, en face du jardin du Luxembourg.

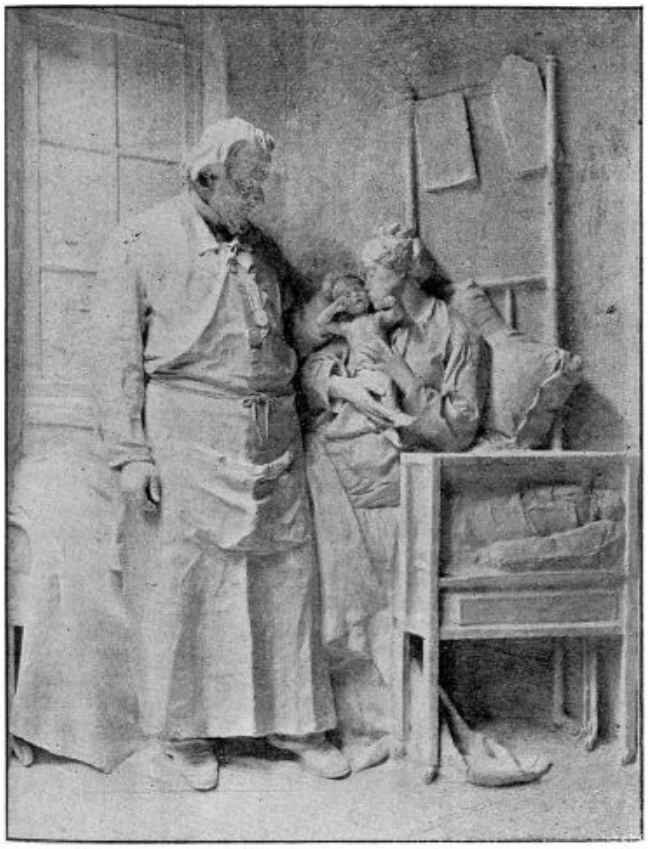

Ce monument, œuvre de l'éminent statuaire Denys Puech, fera, nous en sommes certain, l'admiration de tous ceux de nos confrères qui ont connu l'illustre accoucheur, dont les traits revivent à nos yeux d'une manière frappante, ainsi que nos lecteurs en pourront, d'ailleurs, juger, par la photographie du bas-relief du monument que nous devons à l'amitié du talentueux sculpteur et qu'il a bien voulu nous autoriser à reproduire dans la *Chronique*.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

L'événement de Varennes et les médecins.

(*Juin 1791.*)

S'il était besoin de prouver que tous les Gascons ne sont pas en Gascogne, l'entrée triomphale à Paris du sieur MANGIN, ce chirurgien de Varennes chargé de notifier à l'Assemblée la prise de la famille royale, fournirait tous les éléments de la démonstration.

De l'existence antérieure du confrère, jusqu'à la nuit mémorable du 21 au 22 juin, nous ne pouvons dire grand'chose.

Etait-il officier ou simple garde national? Les documents ne concordent pas.

Son âge? Moins de 25 ans, selon toutes les probabilités, car nous savons celui de son père, Jean-Nicolas, *député* du ci-devant bailliage de Sedan, maire de Mouzon (Ardennes), né à Varennes en Argonne (Meuse), le 10 janvier 1744 (1).

De l'ardent patriotisme, de l'exaltation révolutionnaire du jeune Mangin il n'est guère permis de douter. Quand Sauce et les Municipaux de Varennes décident d'envoyer deux (2) courriers à l'Assemblée, Mangin s'offre avec enthousiasme, pour porter les dépêches, dont l'une annonce la grande nouvelle et réclame des ordres, et dont l'autre mentionne les noms des héros de la nuit, bien pressés de se signaler à la reconnaissance de la Nation (3).

Le nôtre — héros — ne veut pas laisser derrière lui les prisonniers sans une garde. Il se joint à douze cavaliers de sa trempe, qui rallient, en moins d'une heure, quatre mille citoyens armés des villages voisins, sans compter les hussards et dragons patriotes (4).

Il est quatre heures du matin quand, ce premier exploit accompli, Mangin s'élance à bride abattue sur la route de la capitale, distante de soixante lieues ; et, après une chevauchée de 15 heures, accomplie d'une traite, le courrier improvisé est à la barrière de Paris à 7 heures du soir (5).

La foule, avide de renseignements, l'entoure, l'acclame et l'escorte ; la traversée de Paris lui fait perdre deux heures.

Des renseignements, des détails authentiques? Mangin a tout juste entrevu le roi et sa suite, enfermés depuis plus d'une heure chez le procureur (6); il n'a pas assisté à l'arrestation (7).

Mais le confrère a l'esprit inventif et son imagination supplée à son ignorance des événements. Il sème sur son passage des récits fantai-

(1) J.-N. Mangin, député suppléant, siège depuis le 3 décembre 1789

(2) Il n'est plus question nulle part de l'autre courrier, qui sera resté en route.

(3) Cf. E. BIMBENET, *Relation fidèle de la fuite du roi*, 2e édition. Paris, 1868, in-8° (page 176).

(4) Cf. *Exposé* à l'Assemblée nationale de l'arrestation du roi, par Mangin, s. d., in-8°.

(5) Je donne les heures d'après la lettre de Mangin aux Municipaux.

(6) Cf. *Procès-Verbal* (rectifié) de la commune de Varennes du Dr ANCELON : *La Vérité sur la fuite*, 1866, page 218.

(7) La lettre de Mangin lui-même en fournit la preuve (V. plus loin).

©BIUM

sistes (1), et tout à l'heure, à l'Assemblée, grisé par les ovations, il n'hésitera pas à s'attribuer le premier rôle. C'est pour *M. Mangin et les deux gardes nationaux qui ont arrêté la voiture* que Robespierre demandera une couronne civique, dans la séance du lendemain.

Opposons tout de suite la vérité au roman.

***

Le seul « titre de gloire » qui reste au chirurgien Mangin est d'avoir *le premier* porté à l'Assemblée Nationale la nouvelle des événements de Varennes.

Dès le 24, les vrais « héros » de l'arrestation, Drouet et Guillaume, sont là, et le confrère a bien fait de regagner ses pénates, par la diligence, « car pour courir le bidet, ses fesses ne le lui permettent pas. »

Ce détail, véridique, on n'a pas de peine à le croire, nous le trouvons dans une lettre de Mangin à ses commettants, publiée naguère par Victor Fournel (2), et où la vantardise est agréablement corrigée par la naïveté.

Jamais mouche du coche ne fut plus pénétrée de son importance que le pauvre confrère, en cette journée d'apothéose, hélas, sans lendemain pour lui.

« Je voudrais, écrit-il, connaître les noms de tous les acteurs (de la scène de Varennes) pour les redire aux journalistes... La ville et le canton se sont à jamais immortalisés !.. » Mangin n'a pas oublié de parler du « maître de poste de Sainte-Ménéhould », de l'aubergiste du Bras d'Or et de ses deux clients, « *qui lui ont dit avoir été les premiers à arrêter* le carrosse. » Il a témoigné du zèle apporté par tout le monde à Varennes, « pour rendre à la France l'*individu* qui allait la plonger dans le carnage et la désolation. »

L'envoyé de Varennes ajoute qu'il va se mettre en quête de son député, M. Georges (3), pour lui raconter la belle conduite de ses fils. En attendant, notre triomphateur a été reçu à la table de Lafayette, « qui lui a sauté au col ».

Tout le monde l'embrasse, du reste, même ces dames de la Halle, « qui le mordent au lieu de le lécher » (*sic*)... « J'hésite bien d'aller au Palais-Royal, dit-il encore. Je crois que j'y périrais dans les bras des patriotes. »

Mangin va dîner, le 23, chez le patriote Palloy, « qui a déjà donné 100.000 écus en cadeaux aux départements », et se dispose à gratifier Varennes d'une Bastille : il y gravera les noms de ces Messieurs, de Mangin aussi, s'il y tient...

La commune de Varennes désavoue néanmoins son mandataire, et, dans un procès-verbal adressé à l'Assemblée, s'inscrit en faux contre différents récits inexacts des événements qui lui sont parvenus, « notamment celui de M. Mangin, chirurgien en cette ville ».

Quand vient l'heure tardive des récompenses nationales (18 août), le Comité des rapports a eu tout loisir de mettre les choses au

(1) Ainsi s'accréditent les légendes de l'arrestation ou du moins de la reconnaissance par Mangin, « qui avait eu l'occasion de voir Leurs Majestés à la Fédération ». Cf. *Nouveaux détails* sur ce qui est arrivé à Louis XVI, etc., Toussaint, 1791, in-8° ; *Partie de plaisir* de Louis XVI, 1791, in-8°, etc.

(2) Cf. *Correspondant*, 1855.

(3) Mangin n'omet de parler que de son père, presque constamment éloigné, il est vrai de l'Assemblée par la maladie.

©BIUM

point, comme on dirait aujourd'hui, et le rôle du confrère a été ramené à de justes proportions.

Pour sa chevauchée méritoire, l'ex-courrier volontaire reçoit 6.000 livres, et nous aimons à penser qu à l'exemple de la plupart de ses concitoyens, Mangin abandonne à sa chère ville de Varennes cet argent qui, après tout, a une odeur douteuse...

***

Deux dames de la cour voyageaient dans une chaise précédant la berline royale, et ont subi le sort de leurs maîtres. Une de ces dames, première femme de chambre de la fille du roi, n'est autre que Madame Antoinette Chapuy, épouse du Dr Pierre-Edouard Brunier, médecin des Enfants de France. Serait-ce la même qui se trouva indisposée au moment du départ de Varennes (1)? On sait que les fugitifs songèrent un moment à mettre à profit l'incident, pour gagner du temps.

Un médecin fut appelé, qui prodigua ses soins à la malade: il se nommait Lombart-Font-Lebon, agrégé, en 1781, au Collège des chirurgiens de Rethel. Il a été, pendant dix ans, chirurgien en survivance puis en chef, de l'hôpital militaire de cette ville, et sera plus tard nommé, en l'an VII, médecin du petit hospice de Varennes ; en l'an VIII, professeur du cours annuel et gratuit d'accouchement dans la Meuse (2)...

A la nouvelle, vite connue, de l'évasion du roi, une grande émotion a régné partout, et les municipalités ont redoublé de vigilance. Un voyageur déjà illustre, *Talleyrand*, qui conduisait sa femme aux eaux de Spa, a été arrêté, le 21, à Saint-Quentin. Sa réputation bien établie de patriote lui a valu un élargissement presque immédiat.

Les officiers municipaux de Senlis retiennent, au contraire, le même jour, le docteur Prix Joseph Erhart, 1er médecin des écuries du roi, arrivant à la poste, où l'ordre est donné d'arrêter tout ce qui se présente.

Le docteur déclare avoir quitté Paris le matin, et se rendre à Bruxelles, à l'appel de sa cliente malade, la princesse de Vandermont.

On le trouve porteur de deux lettres, dont l'une semble de l'écriture de la reine ; elle annonce, suppose-t-on, à son amie, dans un langage de convention, son départ et sa prochaine arrivée (3) ; ce qui semblerait prouver que, dès ce moment, le couple royal était décidé à franchir la frontière.

***

Pour le moment, le nom de Drouet n'évoque aucun souvenir de nature à figurer dans la *Chronique Médicale*. Mais s'il nous est permis d'anticiper sur les événements, deux noms de médecins vont venir sous notre plume. Quand l'ex-maître de poste, l'ex-conventionnel, entré aux Cinq-Cents, au sortir des geôles autrichiennes, se laisse entraîner dans la conspiration de Babeuf et est traqué par la police du Directoire, c'est le médecin Bergoeing, le confident de Barras, qui le

(1) Cf. Bimbenet, *loc. cit* , p. 199.
(2) Cf *Dictionnaire des Médecins*... de l'an X.
(3) Cf. Bimbenet, p. 187.

©BIUM

cache et refuse d'indiquer le lieu de sa retraite. A Carnot, qui se plaint du fait au Conseil, Barras répond que son ami ne serait ni un patriote, ni un honnête homme, s'il était capable de violer un secret ou un sentiment d'humanité (1).

Plus tard (et ici nous allons entrer, après M. Lenôtre, dans le domaine de la vie privée), « l'infâme » Drouet (style des fonctionnaires de la Restauration), au mépris de toutes les lois de bannissement et de tous les ordres de « courir sus », achève tranquillement sa vie à Mâcon, sous le nom de MAERGESSE, avec une Allemande qu'il fait passer pour sa femme. Or, la compagne du proscrit, quelle est-elle? une « dame Christine Meneke, native de Creuznach, épouse légitime du Dr NORMAND, qui, à cette époque, la recherche dans tous les villages de l'arrondissement de Sainte-Ménehould ».

Ne nous hâtons pas de compatir à l'infortune conjugale du confrère, car la pseudo-épouse du faux Maërgesse (c'est toujours M. Lenôtre qui nous l'apprend) « a, en 1817, quarante ans ; elle est lourdaude et laide. Un accent allemand très prononcé rend sa conversation presque inintelligible (2) ».

C'est pourtant grâce à ses relations avec le héros de Varennes, que l'épouse du Dr Normand aura conservé le nom de son mari à l'histoire.

Comme quoi, toute voie conduit à l'immortalité.

Dr MIQUEL-DALTON.

Un évadé de la médecine: Monseigneur Bruté, évêque de Vincennes (Etats-Unis).

A la liste si intéressante des évadés de la médecine, publiée par la *Chronique médicale*, il convient d'ajouter le nom de Gabriel BRUTÉ, mort évêque de Vincennes (Etats-Unis).

Gabriel Bruté, d'une très ancienne famille de Bretagne, naquit à Rennes, et était encore enfant (3) lors de la tourmente révolutionnaire. Sa mère, une fervente chrétienne, l'éleva dans les principes austères de la religion.

Vers le commencement du siècle, nous trouvons le jeune Bruté inscrit sur le registre matricule de l'Ecole de médecine de Paris ; il était en même temps affilié à la congrégation du Père Bourdier-Delpuits. Ce dernier, un ancien Jésuite, avait fondé, en 1801, à Paris, une congrégation, dont le but était de maintenir dans la foi et la pratique de la religion les hommes du monde et plus spécialement les jeunes étudiants. Les six premiers congréganistes furent les docteurs BUISSON et FIZEAU, le juge RIGNIER, de MATIGNON, Matthieu et Eugène de MONTMORENCY.

Bruté était un des plus zélés disciples du Père Bourdier-Delpuits ; ce qui ne l'empêchait point de fréquenter avec assiduité les salles des hôpitaux et l'amphithéâtre de dissection.

En 1803, il obtint le grand prix de l'Ecole de médecine, et ses biographes nous le représentent, à cette époque, comme un élève des plus brillants et donnant les plus belles espérances : il avait alors comme

(1) Cf. *Mémoires de Barras*, publiés par G. DUBUY, t. II.
(2) Cf. *Le Temps*, 2 août 1902.
(3) Il était né en 1779.

©BIUM

condisciple Laennec, son compatriote. Nous ne savons au juste s'il fut interne des hôpitaux, mais nous avons tout lieu de le supposer (1).

Dès la fin de l'année 1803, Bruté abandonna l'Ecole de médecine, pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice, dont il devint bientôt un des élèves les plus appréciés et dont il fut plus tard une des gloires les plus pures. Là il rencontra d'autres *évadés* qui, comme lui, étaient venus demander au calme de la retraite et au recueillement de l'étude la paix qu'ils avaient vainement cherchée dans les dissipations de la vie mondaine ; il s'y lia plus particulièrement d'amitié avec l'abbé Teyssère, un évadé de l'Ecole polytechnique.

Ordonné prêtre, Gabriel Bruté retourna à Rennes, sa ville natale, où nous le trouvons professeur au séminaire. C'est de cette époque que date l'étroite liaison qui s'établit entre lui et les deux frères de Lamennais, Jean, le futur fondateur des frères de l'*Instruction chrétienne*, et Félicité, le futur auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*.

Henri de Courcy a publié la correspondance échangée, de 1806 à 1836, entre ces trois hommes, si célèbres à différents titres. Dans ces lettres intimes, où parle surtout l'apôtre plein de zèle et d'ardeur pour la défense et l'extension de l'idée religieuse, Bruté rarement se rappelle qu'il a été médecin, et on ne le devine point tel. Il a pourtant diagnostiqué le génie maladif de Félicité de Lamennais, et nous le voyons écrire en marge, sur une lettre de celui-ci : « Sensibilité si vive que toute la lettre est un peu exagérée » ; il devait plus tard se séparer de cet ami, qu'il avait d'abord appelé le Bossuet du dix-neuvième siècle, et dont il pleura la chute retentissante tout le restant de ses jours.

En 1810, il s'embarqua à Bordeaux pour les missions d'Amérique ; quelques années après, il était évêque de Vincennes, dans l'Etat d'Indiana, aux Etats-Unis.

Il revint quelquefois en France. Jean de Lamennais aurait voulu l'y retenir. « L'Amérique a sur vous des droits, lui écrivait-il, mais cette « pauvre Eglise de France qui vous a engendré, qui vous a nourri de « son lait, n'en a-t-elle aucun, et la quittez-vous sans retour? Vous « voyez ses besoins, ses plaies, ses douleurs, son immense misère ; « elle a encore un grand nombre de ministres sans doute, mais « combien elle en a peu qui puissent, comme vous, la défendre et « ranimer cet esprit de zèle qui chaque jour s'affaiblit et s'éteint ! »

Mais Bruté avait voué sa vie à l'apostolat des populations perdues du Nouveau-Monde, et il mourut à la tâche, en 1839, « laissant après lui de longs regrets et le souvenir durable de ses œuvres de charité. »

La vie de Monseigneur Bruté a été publiée, en Amérique. M. de Courcy l'a fait connaître en France et en a donné une traduction, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (2).

Dr Icard (de Marseille).

---

(1) « Gabriel Bruté, *interne des hôpitaux de Paris*, avant d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice, était devenu professeur au grand séminaire de Rennes », lisons-nous dans *Lamennais, sa correspondance, d'après les écrits les plus récents*, p. 30, n. ; on doit pouvoir vérifier sur les annuaires de l'internat ou aux archives de l'Assistance (A. C.).

(2) Les récits de la sœur Théodore de Ste-Marie des Bois, qui ont été publiés dans l'*Univers*, à une date que nous ne saurions malheureusement préciser, ont également beaucoup contribué à faire connaître en France l'*évadé* que M. Icard rappelle à notre souvenir. (N. de la R.)

©BIUM

Un confrère roi : le Dr Cros, roi d'Araucanie.

Les Araucaniens, successeurs des fameux Incas, n'ont jamais voulu subir le joug des Espagnols. C'est maintenant une race qui s'en va. Elle avait héroïquement résisté aux armes, elle succombe sous l'alcool.

Cependant les Araucaniens ont voulu renaître. Ils ont voulu un roi.

Le premier roi des Araucaniens fut un avoué de la Dordogne, M. Orélie-Antoine de Tonneins. M. de Tonneins, avoué près du tribunal de Périgueux, fut roi sous le nom d'Antoine Ier. Il fonda un ordre de chevalerie, une noblesse et envoya des ambassadeurs à Paris. Il mourut en 1878, détrôné, chassé, sans le sou, dans un hospice, et cet avoué fut pourchassé par les huissiers.

Notre confrère, le Dr Antoine Cros (le frère du poète du *Coffret de Santal*, de l'inventeur du phonographe et de la photographie des couleurs), qui fut collaborateur de la *Chronique médicale* et répondit à un article que j'avais naguère écrit ici même sur le poète son frère, fut nommé à son tour *Roi d'Araucanie*. Il ne vit jamais son royaume et gouverna platoniquement (1).

Le Dr Cros était une figure très originale. Il est l'auteur d'un livre de philosophie très intéressant : *Le Problème*. C'était un philosophe, un érudit d'une prodigieuse activité cérébrale. Il est juste que la *Chronique* lui consacre un souvenir.

Le Dr Cros était l'ami du Dr Favre, l'inspirateur médical d'Alexandre Dumas fils (le Dr de l'*Etrangère*, qui explique la théorie des vibrions, c'était lui-même, Remonin), l'ami de François Coppée, l'inventeur d'une méthode numérique pour la notation musicale. Il fut le dernier plessimétriste élève de Piorry, conservant les traditions de la percussion.

Il est mort l'année dernière (1903), méconnu, ignoré, dans une petite villa d'Asnières. Depuis longtemps, il était volontairement éloigné de toute clientèle.

De toute cette intéressante famille, seul demeure un artiste verrier, sculpteur distingué.

Cette note n'a d'autre but que de réveiller les souvenirs de ceux qui l'ont connu et apprécié ; puisse-t-elle inspirer un article biographique digne de lui !

Le Dr Cros était poète et métaphysicien. Il n'était pas inutile de signaler, croyons-nous, par ces temps de démocratie, le dernier roi authentique que le corps médical français fournira au monde contemporain, d'ici longtemps.

Je ne crains pas de le répéter : le Dr Cros était un roi qui régnait avec dignité sur les plus hautes conceptions philosophiques.

Dr Mathot.

Une recette singulière.

Pour compléter le chapitre sur " l'opothérapie ", de M. L. Billon, cette recette, omise dans le livre fameux et bien connu *Lucina sine concubitu :*

(1) Ce n'est pas le seul exemple de roi sans royaume : M. Merena fut roi des Cedans et reçu en cette qualité par le président Carnot.

©BIUM

« Pour rendre une femme enceinte: Prenez les testicules d'un porc « qui soit de la première portée d'une truye ; séchez-les à l'ombre ou « au four et les ayant mis en poudre, faites-les prendre dans du bouil- « lon d'un vieux coq le matin et continuez deux ou trois jours. Cela « est éprouvé. »

(Extrait des *Admirables secrets de la Médecine chimique du Sr Joseph Quinti*, Docteur Vénitien. Traduction nouvelle de l'italien, enrichi de figures. A Venise et se vend à Liège, MDCCXI.)

Une femme qui exerce la médecine au seizième siècle.

A propos de la visite corporelle d'un homme tué dans une querelle, nous lisons, dans une enquête criminelle faite au bourg de Spa, en 1580 :

.... « Avons diligentement visité le corps du susdit avec l'assistance « de Piettresse, espeuse à Johan Olivier, soy uzante de trafficq de ci- « rurgiens, comme nous apparaît par l'exercice de ladite Pietresse... »

(Archives de la Cour de Justice.)

Albin Body (de Spa).

Revendications de priorité.

Mon cher Confrère,

Dans le n° du 1er avril de la *Chronique Médicale*, analysant une communication de notre distingué confrère Cazalis, « La prophylaxie sociale », à l'Académie, vous faites des vœux pour l'adoption et la mise en pratique des idées de Cazalis, entre autres celle où « M. Cazalis souhaiterait que les instructions destinées à la mère et à la nourrice, pour l'hygiène et l'alimentation du nouveau-né, que le Conseil municipal de Paris a décidé de faire délivrer, dans toutes les mairies, à toute personne déclarant un enfant, fussent répandues dans toute la France, et que dans chaque mairie la même notice fût remise aux parents, comme à Paris. »

Je ne veux rien enlever aux mérites du Dr Cazalis et je suis heureux de me trouver en communion d'idées avec ce distingué confrère ; aussi je me permets de vous faire savoir qu'en 1898 j'ai fait cette même proposition à l'Académie de médecine, dans une communication sur « l'alimentation artificielle ou prématurée des nourrissons », qui m'a valu une médaille d'argent de la commission de l'hygiène de l'enfance. Cette communication a été publiée *in extenso* dans la *Revue de Tocologie* d'Auvard, la même année.

Comptant sur votre impartialité habituelle, agréez, mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Lop,

Chargé de cours d'accouchements
à l'Ecole de médecine.

©BIUM

Mon cher Confrère,

Je suis très étonné de lire, dans la *Chronique Médicale* (p. 317), que l'on attribue à M. Deneffe le mérite d'avoir redécouvert l'invention de Denans (et non pas Denaus), et cela à l'Académie de Médecine (1898, juillet).

En effet, dans son cours d'été de 1898 à la Faculté de Médecine, M. le Dr Terrier a décrit tout au long cet appareil (Voir *la Suture intestinale*, p. 44, février 1898).

De plus, la description de Denans a paru dès le 24 février 1826 (Voir l'indication bibliographique exacte, donnée par M. Terrier), et non pas en 1851, dans le traité de Vidal, qui n'a fait que la résumer.

Ce n'est donc pas le Pr Deneffe, mais le Pr Terrier qu'il faut féliciter en l'espèce.

Votre bien dévoué,

M. Baudouin.

La membrane hymen chez les peuples orientaux.

On sait que M. Metchnikoff n'a pas pour l'anatomie du corps humain l'admiration de Bossuet et des cause-finaliers, et qu'il a notamment proclamé les méfaits du gros intestin.

De même, il critique fort l'existence de la membrane hymen, qui retient le sang pendant la période menstruelle, empêche le nettoyage du vagin et y favorise la pullulation microbienne, cause de certaines anémies, comme la chlorose des vierges. « Il serait intéressant, écrit-il, d'établir si les vierges indoues et chinoises sans hymen sont sujettes à la chloro-anémie. »

Cette question en suggère une autre, préalable : l'hymen serait-il naturellement absent ou artificiellement excisé, chez certains peuples orientaux ?

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Voltaire et le transformisme.

Voltaire, dans ses *Mélanges littéraires* (tome XLII des Œuvres complètes, chez A. A. Renouard, Paris, 1821), ne fait pas précisément l'éloge d'un livre de Marat, paru en 1775 : *De l'homme ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme*. Sans revenir sur cet éreintement, relevé par Cabanès dans son *Marat inconnu*, et que j'ai retrouvé de mon côté, nous y relevons le passage suivant, à propos du lien de transition, par le suc des nerfs, de l'âme et du corps : « C'est avoir fait, en effet, une grande découverte, que d'avoir vu de ses yeux cette substance qui lie la matière à l'esprit. Ce suc est apparemment quelque chose qui tient des deux autres, puisqu'il leur sert de passage, *comme les zoophytes, à ce qu'on prétend, sont le passage du règne végétal au règne animal.* »

Nous avons souligné cette indication du transformisme, qui semble admise couramment, par un certain nombre d'auteurs au moins, en 1775, c'est-à-dire avant Lamarck et Darwin.

Quels sont ces auteurs et existe-t-il des textes plus complets ?

Dr Foveau de Courmelles.

©BIUM

Chronique Bibliographique

Paul Bru. — **L'Insexuée**. Roman [Lettre-préface de Brieux]. — Paris, Flammarion, s. d. [1904], in-12, VIII-303 p.

Je suis vraiment en retard pour parler de ce remarquable *livre* à *thèse* ; aussi bien, est-on jamais en retard pour dire le bien que l'on pense d'un ouvrage qui sera toujours d'actualité? L'auteur a voulu montrer qu'il est un mal aussi dangereux que la *syphilis* (1), que l'on a l'habitude plutôt fâcheuse de considérer comme une plaisanterie, et qui a des conséquences aussi graves, aussi profondes qu'elle : il s'agit de la blennorrhagie, ou *chaude-pisse*, *ut vulgo dicitur*.

Le héros du roman, Raymond Morel, a eu, dans sa vie de garçon, ce petit accident, et, bien entendu, comme la plupart de ses amis, n'a fait qu'en rire. Comme le dit M. Bru : « Combien de vaniteux tirent gloriole de ces atteintes ! » Soigné par un charlatan quelconque, il se croit guéri. A peine s'il *voit* de temps en temps. Aussi, son premier soin est-il de se marier avec Simone Laugier, son amie d'enfance, — à laquelle il inocule consciencieusement le gonocoque. Conséquence : lésions bilatérales... et... l'ovariotomie, rendant à jamais Simone inféconde.

La fin du roman est facile à deviner : la malade s'étiole ; l'amour disparaît peu à peu du cœur de Raymond, malgré ses remords ; le malheur est dans deux familles ; la vie de deux jeunes gens est à jamais brisée, et l'on pressent ce que le romancier n'a pas dit — et nous l'en félicitons vivement — que l'auteur involontaire de tous ces maux ne tardera pas à se suicider.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'œuvre méritoire de M. Bru.

L'affabulation est simple, mais *vécue*. La description du faubourg Saint-Antoine, celle de l'hôpital Diderot [Saint-Antoine] sont faites *ad vivum*, par quelqu'un qui connaît le milieu. Nous vivons dans la famille de Raymond et au milieu des internes.

Des pages charmantes sont consacrées aux premiers temps du mariage de Simone, lorsque le terrible mal n'a pas encore fait son apparition. Les caractères [celui du Dr Legrand, par exemple] sont bien dessinés.

Il serait bon que les jeunes gens lussent ce volume. Ils y verraient les dangers de ce que nos ancêtres appelaient une *galanterie ;* ils apprendraient surtout qu'il ne faut pas les mépriser, et que, pour être *mieux portée*, la blennorrhagie n'en est pas moins aussi redoutable que la syphilis, — plus peut-être, étant donné qu'on la traite ordinairement par le mépris, et que ce n'est pas une des moindres causes de la dépopulation.

C'est un livre *sain* qui fait grand honneur à son auteur.

F. Chambon.

(1) Appelons les choses par leur nom. Depuis la pièce de Brieux, les journaux et revues de médecine ne parlent que de l'*avarie*. Soyons donc médecins

©BIUM

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le Corset de toilette au point de vue esthétique et physiologique, par Mme et M. F. Lacroix. Paris, Ch. Boulangé, libraire-éditeur, 11, rue de l'Ancienne-Comédie.

Pseudo-tabes spondylosique, par J. Babinski (tiré à part de la *Revue neurologique*, du 30 juin 1903). Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

De l'abduction des orteils, par J. Babinski (tiré à part de la *Revue neurologique*). Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

Guérison d'un cas de mélancolie à la suite d'un accès provoqué de vertige voltaïque ; Sur la transformation du régime des réflexes cutanés dans les affections du système pyramidal ; De l'abduction des orteils (signe de l'éventail) ; Sur le traitement des affections de l'oreille par la rachicentèse, par J. Babinski (tiré à part des *Annales des maladies de l'oreille et du larynx*), Masson et Cie, éditeurs, etc., etc., 1904.

Méningite hémorragique fibrineuse ; Paraplégie spasmodique, ponctions lombaires ; traitement mercuriel ; guérisons, par J. Babinski (tiré à part des *Bulletins* et *Mémoires* de la Société médicale des Hôpitaux de Paris.)

Influence du climat méditerranéen sur le rhumatisme et les rhumatisants, par le Dr R. Moriez (de Nice). Imprimerie de Monaco, place de la Visitation. 1904.

L'Hôpital des Enfants-Trouvés du faubourg Saint-Antoine (1674-1903), par L. Lambeau.

Les Tombeaux de Rousseau et de Voltaire au Panthéon, par H. Buffenoir. Paris, chez l'auteur, 15, rue des Apennins. 1904.

Le Gendre de Louis XV, don Philippe, par C. Stryienski. Paris, Calmann-Lévy, éditeurs, 3, rue Auber.

De la Dactyloscopie, par le Dr Edm. Locard (tiré à part des *Archives d'Anthropologie criminelle et de criminologie*). Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain.

Le Guide illustré du Baigneur à Châtel-Guyon (source Gubler).

Guérison certaine du Rhumatisme aigu, par le Dr Allinson. A. Maloine, éditeur, 25, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1904.

Carte de la Savoie et du Dauphiné, par le Dr Dardel. Paris, Masson et Cie, éditeurs.

Prescriptions légales et mesures administratives pour éviter le danger de la mort apparente, par le Dr Icard (de Marseille). (Tiré à part des *Annales d'Hygiène publique et de médecine légale*). Paris, J.-B. Baillière et fils.

La Cure de Châtel-Guyon chez les enfants, indications et contre-indications, par le Dr G. Pessez. St-Dizier, typographie et lithographie O. Godard. 1904.

Meubles et Costumes (XVIe-XVIIIe siècles), par O. Tissier. Paris, H. Champion, libraire-éditeur, 9, quai Voltaire. 1904.

(*A suivre.*)

©BIUM

ERRATA

Lire *Léopardi* et non Léopard (page 301, nº 9, ligne 11).

La question que j'ai posée (page 306, nº 9, année 11) n'a rien d'original : « Comment, au Jugement dernier, Dieu réparera-t-il les dommages causés à nos corps par la chirurgie moderne ? » Voltaire se posait la même question : « Quand viendra le grand jour de cette résurrection générale ? On ne le sait pas positivement et les doctes sont fort partagés. *Ils ne savent pas non plus comment chacun retrouvera ses membres*. Ils font sur cela beaucoup de difficultés...

« Un soldat breton va au Canada ; il se trouve que, par un hasard assez commun, il manque de nourriture : il est forcé de manger d'un Iroquois qu'il a tué la veille. Cet Iroquois s'était nourri de jésuites pendant deux ou trois mois ; une grande partie de son corps était devenue jésuite. Voilà le corps de ce soldat composé d'Iroquois, de jésuites, et de tout ce qu'il a mangé auparavant. Comment chacun reprendra-t-il précisément ce qui lui appartient ? Et que lui appartient-il en propre ? » Question qui se transforme en cette autre, plus moderne : « L'Américain qui s'est fait greffer récemment une oreille ressuscitera-t-il, pour les théologiens, avec l'oreille greffée ou sans oreille ? Une femme qui a subi l'hystérectomie totale renaîtra-t-elle avec ou sans utérus ? L'homme opéré par M. Fort aura-t-il son nez ou non ? Dans le cas où la peau a été greffée avec l'épiderme d'une grenouille, le chrétien renaîtra-t-il sans peau ou avec celle de la grenouille ? »

Voltaire conclut ainsi : « On pourrait faire cinquante questions un peu épineuses, mais les docteurs répondent aisément à tout cela. »

C'est ce dont nous ne doutons pas, surtout parmi les chirurgiens catholiques et versés dans l'explication du dogme ; car il est évident qu'avant d'opérer, il faut se poser le problème et l'avoir résolu ; sinon, ce serait un grand crime aux yeux de l'Eglise, à n'en pas douter.

Nº 9, 11e année (1er mai 1904), page 307 (Tours de force de mémoire), ligne 32, je lis : « Le poète mathématicien *Mondeu* !... » Simple coquille ! Mondeu n'a jamais été poète. Il faut lire « *Le pâtre mathématicien Mondeu...* » Mondeu était, en effet, un jeune pâtre, doué d'une précocité prodigieuse pour les mathématiques.

Nº 9, 11e année, page 301 (*Dyspepsie et littérature naturaliste*), je lis : « l'Art de réfléchir à la garde-robe, de Sterne ». Sterne n'est pas l'auteur de cet opuscule. « Le grand Mistère de l'art de méditer sur la garde-robe, renouvellé et dévoilé par l'ingénieux Dr Swift, avec des observations historiques, politiques et morales qui prouvent l'antiquité de cette science, et qui contiennent les usages différents des diverses nations, par rapport à cet important sujet », est attribué à Swift (à la Haye, 1739) ; je dis : est attribué, car je crois que Swift ne s'en est jamais reconnu l'auteur. C'est un point à éclaircir par les amateurs.

Dr MICHAUT.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 11 1er Juin 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Pathologie Littéraire

Un romancier fétichiste : Restif de la Bretonne,

par M. le Dr Louis (de Saint-Valery-sur-Somme).

Le Dr Henri Fauvel proposait dernièrement, dans la *Chronique*, d'illustrer la pathologie mentale par des exemples pris dans les chefs-d'œuvre de la littérature.

Combien plus piquante sera cette illustration, quand un romancier ou un poète, porteur d'une tare mentale, en aura, plus ou moins consciemment, imprégné son œuvre, soit en y étalant avec complaisance, soit même en y laissant deviner son mode personnel de voir, de sentir, d'aimer, de souffrir ; exemple : Sacher Masoch, romancier populaire allemand, qui prend une anomalie de l'instinct sexuel pour thème préféré de ses nouvelles, anomalie à laquelle Krafft-Ebing a donné le nom de *masochisme*.

Tout le monde connaît le masochisme de Rousseau, qui trouvait tant de plaisir aux fessées de Mlle Lambercier, masochisme qui se corsa plus tard d'exhibitionnisme, — celui-ci d'un genre bien spécial, que je n'ai encore vu relevé nulle part (1). Ecoutons Rousseau : « Ne pouvant contenter mes désirs, je les attisais par les plus extravagantes manœuvres. J'allais chercher des allées sombres, des réduits cachés, où je pusse m'exposer de loin aux personnes du sexe, dans *l'état où j'aurais voulu être auprès d'elles. Ce qu'elles voyaient n'était pas l'objet obscène, je n'y songeais même pas ; c'était l'objet ridicule.* Le sot plaisir que j'avais de l'étaler à leurs yeux ne peut se décrire. Il n'y avait de là plus qu'un pas à faire pour sentir le *traitement désiré*, et je ne doute pas que quelque résolue ne m'en eût, en passant, donné l'*amusement*, si j'eusse eu l'audace d'attendre. »

On le voit, le jeune cocquebin, exhibant la partie charnue de son individu, sans même songer à autre chose, désirait surtout la fessée. Plus tard, l'auteur des *Confessions*, qui, de son propre aveu, jamais ne put « parvenir à faire une proposition lascive, que celle à qui il la faisait ne l'y eût en quelque sorte contraint par ses avances », se peint toujours auprès de la femme aimée, dans une attitude d'amoureux transi ou de protégé. Les atroces tourments d'un amour non partagé,

(1) Notre collaborateur n'a pas lu, cela se voit, le *Cabinet secret* (3e série), où nous avons parlé, avec détails, du masochisme de Jean-Jacques (A. C.).

©BIUM

qu'il éprouva pour Mme d'Houdetot, comptent, dit-il, comme la « seule jouissance amoureuse », comme « les derniers beaux jours qui lui aient été accordés sur la terre ». Nous arrivons naturellement à conclure que c'est surtout la souffrance, morale ou physique, que l'instinct sexuel de Rousseau semble avoir demandée à la femme.

Je veux surtout signaler aujourd'hui, aux lecteurs de la *Chronique*, le cas d'un écrivain de la génération suivante : Restif de la Bretonne, journaliste et romancier.

A peu près oublié maintenant, il eut, à son époque, une renommée comparable à celle de nos ténors de lettres. Bien qu'il fût d'une fécondité sans exemple, c'est à peine si, de ses innombrables romans, quelques-uns, rarissimes aujourd'hui, sont connus des curieux de littérature. C'est à coup sûr regrettable, car, malgré le style sentimental et ampoulé qui était alors de mode, plusieurs d'entre eux sont de véritables petits chefs-d'œuvre : j'en appelle à l'érudit Octave Uzanne, qui édita, pour les bibliophiles, un des meilleurs contes de Restif : le *Soulier de Fanchette*.

Je n'ai plus ce livre entre les mains, mais j'en possède un autre : le *Joli Pied*. — Ces deux titres en disent long aux gens prévenus. Ce dernier opuscule, en effet, d'ailleurs charmant, peut servir d'exemple aux spécialistes, pour décrire la curieuse anomalie psychique à laquelle M. Binet a donné le nom, qui fit fortune, de *fétichisme*.

Qu'est-ce que le fétichisme ? C'est, suivant le Dr Garnier, l'*amour à côté* : « c'est une anomalie de l'instinct sexuel, conférant tantôt à un objet de la toilette féminine, ou des vêtements masculins, tantôt enfin à une partie du corps de l'un ou de l'autre sexe, le pouvoir exclusif d'éveiller les sensations amoureuses et de produire l'orgasme voluptueux. »

Or, Saintepallaie (le héros du roman) « avait un goût particulier, et tous les charmes ne faisaient pas sur lui une égale impression : une jolie figure, et partout, hors en Espagne, une belle gorge a son prix ; une taille svelte et légère, une belle main flattait son goût ; mais le charme auquel il était le plus sensible, celui qui lui *causait ce frémissement involontaire et délicieux qui remue toutes les fibres*, c'était un joli pied : rien dans la nature ne lui paraissait au-dessus de ce charme séduisant... »

« Le fétichisme, dit Thoinot, véritable stigmate de dégénérescence, fait corps avec l'individu, comme l'inversion, comme le sadisme ou le masochisme ; il *naît* avec le sujet : la précocité singulière de son éclosion en témoigne ».

Or, « ce goût n'était pas, dans le jeune Saintepallaie, un effet du raisonnement ; c'était un instinct qui s'était manifesté *dès son enfance* : il ne pouvait, sans tressaillir, apercevoir une jolie chaussure de femme ».

Autre trait signalé par les auteurs : l'obsession du fétiche.

Saintepallaie passe un soir dans la rue ; il voit, « dans une jolie mule brodée en argent, un petit pied qui paraissait celui d'une poupée. Saintepallaie, ébloui, enchanté, ravi, suivit la déesse ; il ne put l'abandonner, mais enfin elle rentra chez elle. Il remarqua sa demeure et ne manqua pas de revenir tous les jours pour voir ce pied vainqueur. » — Il fait de même pour le pied d'une jolie marchande : « Il revient tous les soirs, jusqu'à ce qu'un autre objet plus charmant encore l'attirât. »

©BIUM

Nous connaissons les ruses d'Apaches qu'emploient tous les monomanes pour satisfaire à leurs besoins impulsifs : Saintepallaie, séduit par la chaussure d'une marquise, à la boutique d'un cordonnier, et désespérant de parvenir jusqu'à la dame, prie le cordonnier « de lui faire un plaisir : c'était de rendre la chaussure à la dame, et de la rapporter après qu'elle l'aurait essayée, sous prétexte de quelque chose à y faire. Saintepallaie *l'accompagna en garçon*, pour être sûr de l'inauguration de la jolie chaussure ; il la paya ensuite généreusement et le cordonnier en refit une pareille. Saintepallaie conserva précieusement ces reliques ». Car notre héros fait des collections, *comme tous ses pareils*. « Il les a rangées sur des rayons ; cela est couvert d'une gaze, comme celle qu'on met aux pendules, de peur que la poussière ne les gâte. »

Ces collections, il les enrichit par tous les moyens. « L'aberration des fétichistes, nous dit Thoinot, en fait, en maintes circonstances, des voleurs passionnels ; à la vue de l'objet de ses désirs, le malheureux aberrant devient la proie d'une obsession, d'une impulsion irrésistible ; il étend la main et vole l'objet fétiche, qui va rejoindre chez lui la collection d'objets similaires antérieurement dérobés ou achetés. Pris une première fois, il récidivera fatalement (1) ».

C'est ce que fait notre héros. Un jour, il voit une jolie personne, assise et sommeillant, le pied passant en dehors de la robe. « Pour le coup, il fut tenté de s'emparer du séduisant bijou : il avança la main adroitement, et tira la mule du joli pied ; il serra aussitôt ce trésor, et s'éloigna de quelques pas. »

Enfin survient le coup de foudre. Il a rencontré un pied comme jamais il n'en a vu jusqu'alors, posé de telle façon qu'on le voyait en entier. « Rien de si charmant dans la nature, par la grâce et l'élégance de la chaussure : c'était un soulier de couleur puce, brodé et garni d'un cordonnet en argent sur les coutures ; le talon mince était assez haut, mais placé de manière qu'il ne faisait pas refouler le pied ; la forme par devant était la plus mignonne qu'on puisse voir. Saintepallaie était hors de lui-même : il alla et revint cent fois sur ses pas, pour jeter à la dérobée un coup d'œil sur le joli pied ; *quelquefois* il levait les yeux plus haut, pour admirer la figure ravissante de celle qui possédait cet appas vainqueur. »

Naturellement, le héros, devenu amoureux fou, en perd le boire et le manger, s'attache aux pas de la belle, séduit encore son cordonnier, fait une collection de chaussures portées par elle. Son stratagème éventé, il recourt au vol une seconde fois, arrache par surprise un soulier à sa belle, et s'enfuit. Il y avait une très belle boucle à pierre. Nul doute que, de nos jours, il n'eût été cueilli et envoyé au Dépôt. Dans le roman, tout s'arrange. Cela finit même par un mariage.

Mais, dira-t-on, Saintepallaie n'est pas un vrai fétichiste. Ce n'est pas seulement le soulier, c'est le pied qui y est contenu, c'est toute la femme qu'il aime. — J'en conviens ; mais, faute du reste, sa passion peut très bien se contenter d'un simple soulier pour s'assouvir : quelques jours avant la noce, « il se trouve seul, dans le temple de la beauté qu'il adore, et porte d'avides regards sur tout ce qui servait à son culte... et la chaussure eut bientôt son tour : il l'admira,

(1) THOINOT, *Attentats aux mœurs* (Paris, 1898).

©BIUM

il y porta la bouche ; ensuite, ne pouvant contenir le feu qui le consumait, il dit avec transport : « Adorable fille ! etc..., etc... »

Il se mit à genoux : « Fille charmante, s'écria-t-il, je t'adore ! Parure qu'elle embellit, reçois mes hommages ! » — Il se leva, dans un égarement de tendresse... Mme de la Grange, qui peut-être devina son dessein, entra sur-le-champ avec sa belle-fille : Saintepallaie, ému, hors de lui-même, se précipita aux genoux de Victoire. »

Qu'allait-il faire, dans cet « égarement de tendresse », et quel était son « dessein » sur cette chaussure qu'il avait déjà couverte de baisers ? l'auteur nous le laisse à deviner...

Le mariage se fait. On lit, sans le moindre ennui, la page de description que l'auteur consacre à la chaussure de la mariée, tant elle est enthousiaste et amoureusement écrite. « Les souliers furent déposés dans un petit temple transparent, dont la pièce du milieu formait une rotonde, environnée de colonnes de cristal, à chapiteaux dorés, d'ordre ionique. »

On le voit, rien ne manque au type de fétichiste tracé par Restif, et qu'on retrouve dans nombre de ses œuvres : c'est son propre portrait (1), qu'indubitablement l'auteur nous a inconsciemment livré.

Qu'on ne s'imagine pas, d'ailleurs, ce petit roman aussi sec que mes citations peuvent le laisser supposer. L'armature que j'ai disséquée s'y trouve noyée dans une matière pleine de charme et de grâce volup-

---

(1) Notre collaborateur a vu juste : c'est, en effet, une autobiographie qu'a voulu écrire Restif. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire la page suivante, que nous empruntons au spirituel Ch. Monselet :

« ... Dans l'âge le plus tendre, il (Restif de la Bretonne) se montrait déjà sensible à la beauté du pied féminin et à l'élégance de la chaussure. Ce goût, qui ne l'abandonna jamais, devint plus tard une passion chez lui.

« Une femme était-elle horrible de visage, pourvu qu'elle eût un joli pied, il en tombait amoureux à la folie. Le pied était tout pour lui. On peut dire qu'il a passé sa vie aux pieds des femmes.

« Le premier qui lui fit impression fut celui d'Agathe Tilhieu. Il avait quatre ans. Le second fut le pied de Suzanne Colas, chaussé en étoffe.

. . . . . .

« Le père, effrayé d'une précocité que n'excusait pas suffisamment le sang bourguignon, le mit en apprentissage chez un imprimeur d'Auxerre, après avoir vainement essayé d'en faire un enfant de chœur. Peines perdues ! Une fois à Auxerre, Restif n'eut rien de plus pressé que de séduire la femme de son patron, une grande blonde, dont le souvenir a toujours tenu une large place dans sa vie, et qu'il a dépeinte en maint endroit sous le nom de Mme Parangon. Comme elle avait un pied délicieux, ce fut au fond de son soulier qu'il s'avisa d'aller fourrer son premier billet doux.

. . . . . .

« Il était écrit que c'était à un pied de femme qu'il devrait son premier et décisif succès.

« Un matin qu'il se promenait, après avoir échappé aux turbulences du logis conjugal, il aperçut dans une boutique de modes, à l'angle des rues Tiquetonne et comtesse d'Artois, une jeune personne chaussée d'une mule rose avec un réseau et des franges d'argent. Son imagination s'embrasa à ce spectacle, et onze jours après, il avait terminé une fantaisie intitulée : *le Pied de Fanchette*, qui eut trois éditions en très peu de temps et dont il se vendait plus de cinquante exemplaires par semaine au Palais-Royal. La vogue en fut telle que Mme de Montesson en composa une petite pièce pour son théâtre de société.

« On lit, dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 7 février 1776 (tome IXe) :

« On a donné le 5 de ce mois, sur un petit théâtre, rue de Provence, près la chaussée d'Antin, une comédie nouvelle, intitulée *Marianne*. Le sujet est tiré d'un roman qui a paru il y a quelques années, *le Pied de Fanchette*. L'auteur a joliment ajusté cet ouvrage ; il est très intéressant, bien écrit, et supérieurement joué par des personnes de la plus haute distinction. Il n'a encore paru qu'en ce lieu, ce qui a piqué davantage la curiosité des spectateurs... »

« Par son amour pour les chaussures des femmes, Restif de la Bretonne rappelle ce gentilhomme dont parle Le Sage, dans le *Diable boiteux* : « Il y a deux jours qu'en passant dans la rue d'Alcala, devant la boutique d'un cordonnier de femmes, il s'arrêta tout court pour

©BIUM

tueuse. On y découvre des vues aussi justes qu'originales et *saines* — chose étonnante dans un ouvrage qui paraîtra équivoque après ce que j'en ai rapporté — sur l'amour conjugal et les moyens pour une femme de l'entretenir.

Au surplus, lisez le *Joli pied*, quand il vous tombera sous la main (1).

La Médecine dans le Roman.

Edmond et Jules de Goncourt, dans leur roman, *Charles Demailly*, écrivent :

« Arrivé à Charenton, les remèdes les plus violents, les plus énergiques moyens d'épuisement d'un transport, depuis la saignée à blanc jusqu'à *l'épouvantable barre de fer rouge appliquée sur la nuque*, échouèrent contre cet accès de rage, contre cette manie de destruction qui lui faisaient mettre en pièces tout ce qu'il touchait. »

Ce traitement, plutôt violent, fut-il réellement employé à Charenton ? La question pourra peut-être paraître étrange à ceux des lecteurs qui ignorent avec quel soin les deux romanciers se documentaient. Ce soin permet d'affirmer qu'ils ont eu à leur disposition au moins *une observation*, car tout dans le roman a été pris sur nature. Ce détail n'est certainement pas inventé.

Les collaborateurs de la *Chronique médicale* pourront, sans doute, nous donner une confirmation puisée dans ce qu'il est convenu d'appeler la *littérature* (?) médicale.

La barre de fer rouge a-t-elle été employée dans le traitement de l'aliénation mentale ?

Dr Mathot.

---

regarder une petite pantoufle qu'il y aperçut. Après l'avoir considérée avec plus d'attention qu'elle n'en méritait, il dit, d'un air pâmé, à un cavalier qui l'accompagnait : — « Ah ! mon ami, voilà une pantoufle qui m'enchante l'imagination ! Que le pied pour lequel on l'a faite doit être mignon ! Je prends trop de plaisir à la voir ; éloignons-nous promptement, il y a du péril à passer par ici. »

(1) Il serait souhaitable, nous le répétons, que l'un de nos confrères, que le sujet tenterait, étudiât Restif de la Bretonne au point de vue pathologique : nous parlons de l'œuvre autant que de l'homme.

Sur ce dernier, son biographe Monselet a déjà fourni quelques indications qui pourraient servir à l'auteur du travail dont nous rêvons la réalisation. Nous les donnons ci-dessous :

« En 1794, il commença la publication de son *Monsieur Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé*.

« Il y décrit minutieusement l'histoire de ses maladies, sans omettre une seule indigestion, entrant dans des détails de la plus désespérante puérilité.

« Ma première indigestion, dit-il, date de Courgis en 1748, pour avoir soupé d'une cuisse de lièvre ; la deuxième eut lieu en 1758, après la double perte de Zéfire et de Suadèle... Mes dents se noircirent pendant que j'étais en pension chez l'abbé Thomas... A mon retour de Dijon, en 1739, au mois de septembre, j'eus la fièvre quarte, occasionnée par une pluie d'orage qui m'avait trempé jusqu'aux os. » (T. IX, p. 3224 et suivantes.)

. . . . . .

« C'est en voulant porter dans ses bras quatre rames de papier que Restif de la Bretonne fut atteint d'un *effort*, lequel devait être une des causes déterminantes de sa fin. En outre, il souffrait beaucoup depuis longtemps d'une rétention d'urine. Tout cela l'avait rendu taciturne ; il ne se réveillait qu'à l'aspect d'une jolie femme : ses yeux allaient chercher immédiatement son sein et ses pieds. Alors il redevenait aimable pour un instant... » (Monselet, *Restif de la Bretonne*.)

A signaler, en outre, le travail publié par Oct. Uzanne, en appendice au *Soulier de Fanchette*.

©BIUM

Psychologie Morbide

La psycho-pathologie de Gœthe

(Suite et fin)

par M. le Dr Hahn, Bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine.

Malgré ses tendances à l'hypocondrie, Gœthe, quand il n'était pas trop souffrant, conservait sa bonne humeur. Celle-ci lui revint à Francfort, après l'ouverture de son abcès du cou. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il était très impressionnable ; ainsi les jours sombres de l'hiver l'attristaient profondément, le déprimaient moralement. Une grande partie de ses maladies, dit Max Seiling (1), avaient leur origine dans des émotions psychiques vives ; il avoua lui-même à Schiller qu'il ne pouvait saisir une situation tragique sans y prendre un véritable intérêt morbide. Très sensitif, il penchait beaucoup vers le mysticisme et adorait l'occulte. Ce qui prouve bien son extrême sensitivité, c'est que la nuit où eut lieu le tremblement de terre de Messine, il éprouva une sensation de trouble extraordinaire et dit, le lendemain, qu'il devait y avoir eu un tremblement de terre ; le fait était confirmé quelques jours après. Gœthe a eu des prémonitions, des visions, et même le phénomène de l'autoscopie (vue de son propre double), en revenant de chez Frédérique, à Sessenheim, en Alsace.

Son amour du mystérieux et de l'occulte fut encore exalté à Francfort par la fréquentation de Mlle de Klettenberg, qui croyait à la réalité de la pierre philosophale. Aussi s'occupa-t-il d'expériences alchimiques, auxquelles il fut encouragé d'ailleurs par son médecin.

C'était aussi pour faire diversion à l'amour malheureux qu'il avait eu à Leipzig pour Kätchen Schönkopf. Gœthe était, en effet, très passionné et même très précoce en amour. Très découragé d'abord, il se consola en mettant ses déboires en vers ou en comédies. Ce fut là dorénavant, pour lui, un excellent dérivatif de ses souffrances morales.

Lorsqu'il se rendit à Strasbourg, en 1770, pour y continuer l'étude du droit, il était bien portant, bien qu'encore en proie à une vive irritabilité nerveuse, qui confinait à l'hystérie. Sa passion pour Frédérique n'était pas faite pour la diminuer. Mais il s'étourdissait par le travail ; rien ne devait rester étranger à l'esprit de ce colosse de génie, qu'on n'apprécie peut-être pas encore à toute sa valeur aujourd'hui. C'est pourquoi nous le voyons, outre le droit, étudier la médecine. Déjà, à Leipzig, il avait été un élève de Ludwig ; à Strasbourg, il étudia la chimie avec Spielmann, l'anatomie avec Lobstein, l'obstétrique avec Ehrmann, etc. ; plus tard, il refit de l'anatomie à Iéna. Qu'on ne croie pas cependant que Gœthe ait jamais eu l'idée de se faire médecin : il étudiait la médecine, comme il avait étudié la philosophie, les sciences naturelles, la chimie, la physique, simplement pour s'instruire et tout connaître.

C'est aussi à cette époque que son génie chercha à se faire jour, à se

(1) *Gœthe und der Okkultismus* (Leipzig, s. d., in-8°).

©BIUM

répandre, par une activité de tout instant, obsédante en quelque sorte. Comme le fait remarquer Möbius, dans ces phases du génie, l'individu ne paraît plus être que l'instrument d'une puissance supérieure, qui le force à écrire ; c'est cette sorte d'excitabilité maniaque qui a conduit des savants, comme Lombroso, à voir une sorte de parenté entre le génie et la folie.

Est-ce à dire, comme l'a dit Lerse, que Gœthe a frisé la folie ? Ce



qui est certain, c'est qu'il a eu des accès de colère que rien ne justifiait et dans lesquels il se livrait parfois à des actes délirants ; il ne semble pas que ce fussent des accès d'alcoolisme aigu, malgré la ressemblance qu'ils présentaient avec ces derniers. D'ailleurs, Gœthe lui-même reconnaît avoir présenté des symptômes morbides : tel ce *tœdium vitæ*, cette tendance au suicide, sous l'influence de laquelle il a écrit *Werther*, comme il l'a avoué à Zelter, le père de l'infortuné qui s'était réellement suicidé, et comme il s'en est confessé à Eckermann. L'amour dédaigné et le dégoût de la vie bourgeoise y ont joué leur rôle ; puis, ajoute Möbius, il y a toujours quelque chose de physique dans ce *tœdium* des jeunes ; les hommes supérieurement doués passent

©BIUM

le plus souvent par une phase de ce genre, car chez eux existe une anomalie, caractérisée par le développement trop unilatéral du cerveau. On croit, et à tort, trouver les véritables causes de cet état d'esprit dans des circonstances qui, généralement, ne sont qu'accessoires. L'homme ordinaire ne passe pas par ces sortes de crises. Cette théorie de Möbius nous paraît véritablement excessive ; nous lui en laissons toute la responsabilité.

Quoi qu'il en soit, après quelques oscillations, le *tædium vitæ* disparut chez Gœthe ; Möbius dit que ce fut sous l'influence du spinozisme. Cependant, on ne peut dire que Gœthe fut spinoziste ; après avoir étudié Kant et Schopenhauer, il devint plutôt sceptique et le resta une assez grande partie de sa vie.

Après *Werther*, son activité poétique prit un grand essor. Il éprouvait le besoin impérieux d'écrire des poésies, et, de fait, les écrivait très souvent comme dans un état de somnambulisme. Schopenhauer a dit que, dans les rêves, nous sommes tous de grands poètes, et réciproquement que le poète véritablement grand fait un rêve poétique à l'état de veille.

Gœthe a eu une série de crises poétiques, qui duraient généralement deux ans : le besoin d'écrire était alors irrésistible, fiévreux, correspondait à une véritable période d'excitation, dans laquelle son esprit n'était plus maître de lui-même et se trouvait comme sous une influence somnambulique.

Après chaque période de production poétique, Gœthe contractait une maladie plus ou moins grave. Dans les intervalles qui séparaient ces phases poétiques, ses productions n'étaient pas moins géniales, mais n'avaient pas la marque de cette inspiration supérieure, de ce beau supranaturel (dämonisch), qui découle de l'inconscient ou, mieux, du subconscient. Cette alternance des dispositions de l'âme (Stimmungen) est, selon Möbius, nettement pathologique ; elle ne pourrait se rendre que par le tracé d'une courbe à oscillations très fortes, comme certaines courbes fébriles ; elle rappelle encore ce qu'on appelle la « folie circulaire ».

Ce qu'il y avait de particulier, c'est que ces phases d'exaltation étaient généralement liées à une intrigue amoureuse. D'ailleurs, en dehors même de ces phases d'exaltation poétique, Gœthe présentait des alternances d'excitation et de dépression, de bonne et de mauvaise humeur. C'est comme s'il y avait eu chez lui deux personnalités, l'une exaltée, l'autre critique ; il est à la fois Faust et Méphistophélès, et Grimm a bien fait ressortir cette dualité.

* * *

Parmi les types que Gœthe a traités dans ses œuvres dramatiques et littéraires, on rencontre un grand nombre de dégénérés, d'hystériques, d'aliénés même. L'observation de sa propre personnalité, morale et psychique, a dû lui fournir des éléments.

Quelques mots sur ses croyances philosophiques ne sont pas déplacés ici. Gœthe se libéra de bonne heure des solutions chrétiennes du problème concernant les rapports de l'âme avec le corps. Spinoza ne le contenta pas ; Kant et Schopenhauer le retinrent un peu plus longtemps, pour le faire arriver à cette conclusion que « nous ne pouvons rien savoir ».

©BIUM

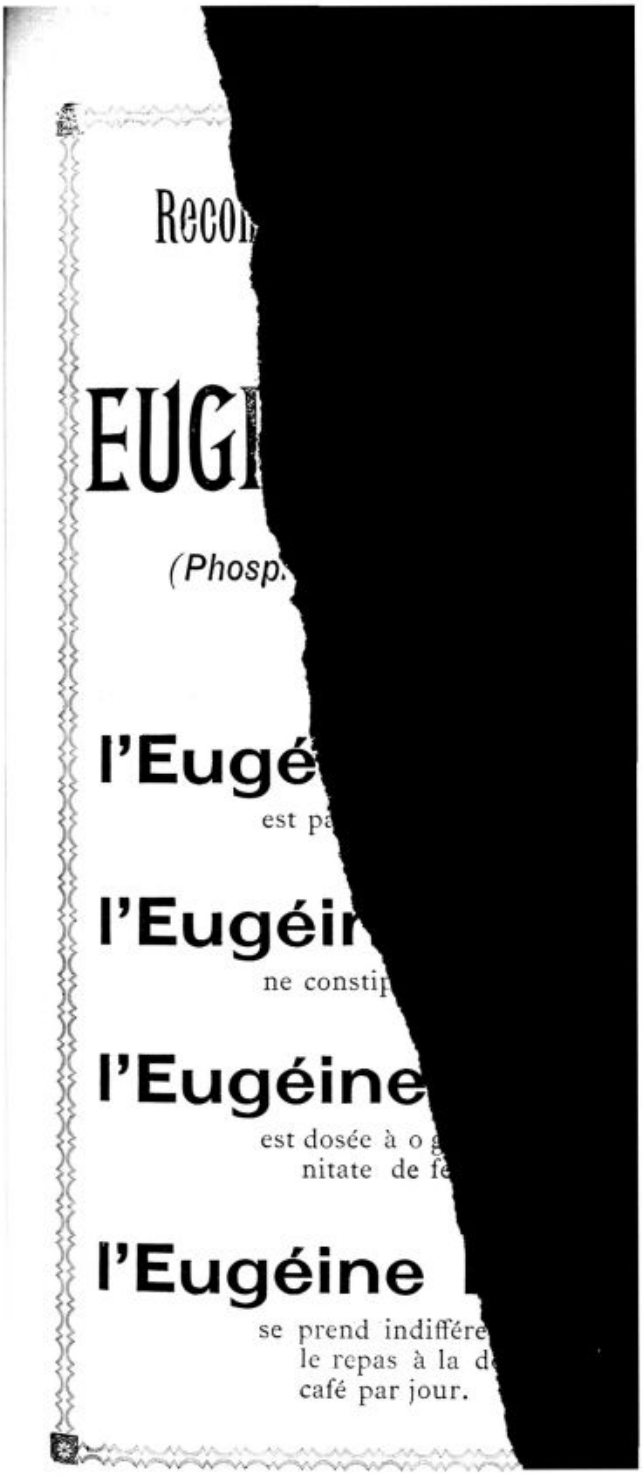
Recon
EUGI
(Phosp.
l'Eugé
est pa
l'Eugéir
ne constip
l'Eugéine
est dosée à o g
nitate de fe
l'Eugéine
se prend indifféré
le repas à la d
café par jour.

©BIUM

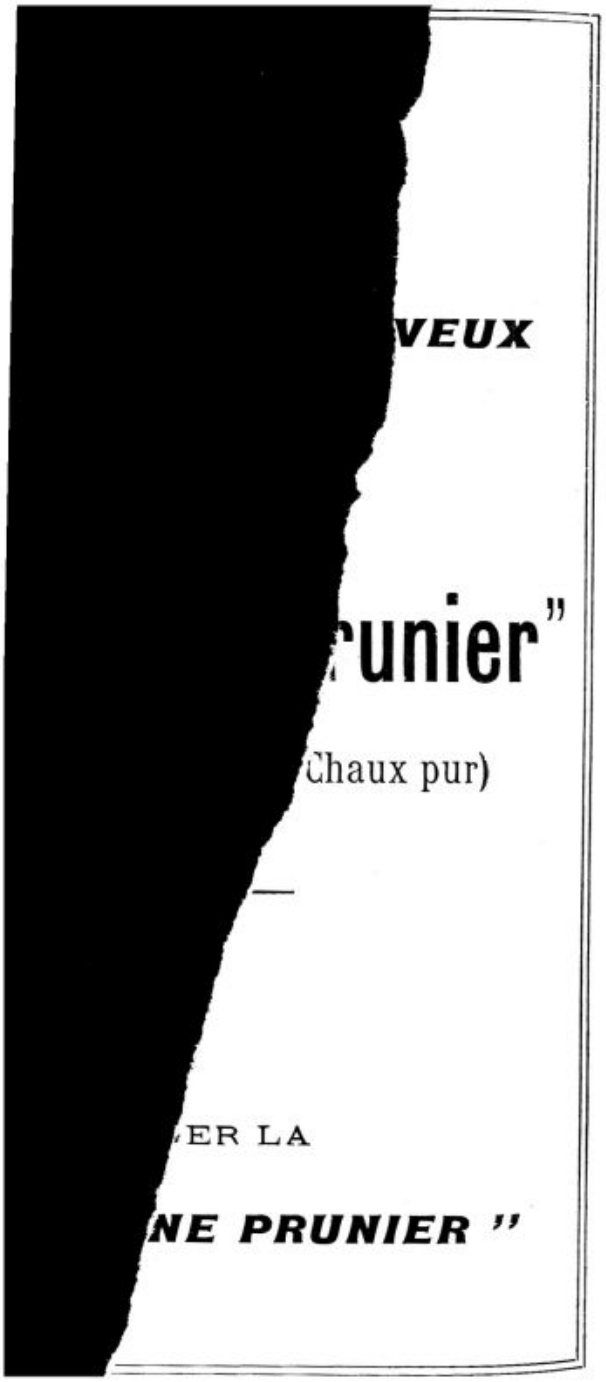

©BIUM

Plus tard, sous l'influence de la monadologie, il redevint plus ou moins dualiste, et, dans tous les cas, resta ou redevint spiritualiste.

Dans ses entretiens avec Eckermann sur l'entéléchie, il admet que cette dernière est une sorte de monade-âme. « Chaque entéléchie, dit-il, est un fragment d'éternité, et les quelques années pendant lesquelles elle est unie au corps ne la font pas vieillir. »

Il était convaincu de la survie : de nombreux passages de ses œuvres et de ses entretiens avec Eckermann le prouvent. Il n'était même pas éloigné de croire à la réincarnation ; l'entéléchie devait revenir maintes fois sur la terre avant de quitter définitivement le système solaire ; il était persuadé avoir déjà vécu sous l'empereur Adrien.

Gœthe devait se trouver encore, comme beaucoup de ses contemporains, sous l'influence des idées swedenborgiennes.

En ce qui concerne les troubles psychiques qu'il a si bien dépeints chez nombre de ses héros, il les rattachait toujours à une maladie de l'âme elle-même ; car, seule, une entéléchie supérieure anoblit le corps et le maintient longtemps jeune.

Ophélie est pour lui le type de cette maladie de l'âme ; Lila et Oreste sont des hystériques, bien que le poète ne le dise pas expressément.

On voit, d'ailleurs, que Gœthe n'a pas puisé ses connaissances, au sujet de l'aliénation mentale, dans les asiles d'aliénés, dont il avait horreur ; il s'est contenté d'observer la société ambiante ou de se documenter par la lecture de livres qui n'étaient même pas des ouvrages spéciaux.

Bien qu'il ait beaucoup étudié la médecine, surtout à Strasbourg, il n'a jamais suivi un enseignement psychiatrique, pour la bonne raison qu'à son époque il n'existait pas d'enseignement de ce genre.

Dans les familles avec lesquelles il s'est trouvé en contact, Gœthe a pu observer un grand nombre de traits pathologiques et en faire son profit.

Dans sa propre maison, un jeune homme, probablement Clauer, devint fou, et ce fut là, sans aucun doute, le prototype de l'aliéné qui apparaît dans le roman de *Werther*.

Il a observé des cas de suicide, passionnels ou autres ; il a étudié les originalités de Lenz, qui devint fou par la suite, et les troubles psychiques que présenta Zimmermann, etc., etc.

Möbius donne une longue énumération des familles et des personnalités que Gœthe a pu observer et étudier à ce point de vue.

Des lectures sur Rousseau, le Tasse, Benvenuto Cellini, Shakspeare, des ouvrages historiques, les Vies des saints, la Bible même, ont pu lui fournir des documents, qu'il a ensuite utilisés dans ses écrits à commencer par Werther, ce dégénéré supérieur, dans lequel Gœthe s'est dépeint lui-même, du moins dans la première partie du roman, où, d'après Möbius, sont en outre exprimées des idées qui rappellent le bouddhisme.

Nous ne pouvons suivre Möbius dans l'analyse psycho-pathologique qu'il fait de certaines œuvres de Gœthe, comme Lila, Faust, Iphigénie, le Tasse, Wilhelm Meister (le harpiste), Mignon, le comte et la comtesse, Aurélie, etc., Benvenuto Cellini, Lenz, Zimmermann, les personnages des Affinités électives, etc. Disons seulement que toujours Gœthe a touché de main de maître à ces types qui sont éternels, comme les passions et les faiblesses de notre pauvre humanité.

©BIUM

DOCUMENTS STATISTIQUES

Mortalité médicale

(Janvier-Mars 1904.)

Nous avons déjà publié, dans cette revue, trois articles sur ce sujet (1). Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché de continuer régulièrement cette publication, que rendait plus utile encore la suppression, par la commission de Statistique, des tableaux afférents à la mortalité professionnelle, dans l'Annuaire statistique de la ville de Paris depuis 1900.

Nous avons l'intention de reprendre celle-ci à partir de 1904. Depuis notre dernier article, il est intervenu un fait nouveau, qui nous conduit à modifier un peu les tableaux que nous avons publiés pages 213 et 317 du volume VIII de la *Chronique*, au point de vue des causes de mort. Une commission internationale de statistique a adopté, pour un grand nombre de pays, soit à titre officiel, soit à titre officieux, les nomenclatures de causes de décès de la ville de Paris (Allemagne, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Portugal, Républiques Sud-Américaines, Russie, etc...).

Nous cataloguerons donc les décès des professions médicales et connexes, suivant les règles de la nomenclature abrégée, ce qui la rendra comparable aux statistiques analogues, qui pourraient être ou qui sont publiées par les pays ayant adopté les nomenclatures de Paris. Nous introduirons aussi la mortalité des religieux et *religieuses*, dont, en 1901, nous n'avions pu tenir compte, les nouvelles dispositions légales permettant de supposer que la grande majorité de ceux qui se trouvent actuellement à Paris est attachée aux services hospitaliers (publics ou privés) et certaines recherches nous permettant même de nous en assurer.

Le travail, dont nous publions aujourd'hui le résultat, s'applique au 1er trimestre de 1904 et sera continué, trimestre par trimestre, de façon à constituer une base pour ceux qui désireront faire des recherches sur ce sujet, puisque les publications du Bureau statistique de la Ville de Paris ne renferment plus rien sur ce sujet. Nous avons supprimé le renseignement relatif au lieu du décès (domicile ou hôpital), celui-ci ne nous paraissant pas bien intéressant, et nous avons confondu, d'une part, avec les médecins, d'autre part, avec les pharmaciens, les étudiants de ces deux catégories. En revanche, si nos lecteurs pensaient qu'un renseignement non publié pût offrir un intérêt, nous leur serions reconnaissant de nous le signaler, le relevé fait journellement des Bulletins de décès de Paris permettant de modifier celui-ci, quand cela paraîtra utile.

Pour réduire les dimensions du tableau trimestriel, nous n'inscrirons pas les rubriques pour lesquelles il n'y aurait pas de décès dans le trimestre (on trouvera leur énumération en détail dans les tableaux du Bulletin hebdomadaire de statistique de la Ville de Paris, que reçoivent tous les médecins de Paris).

Ces préliminaires terminés, examinons les résultats du 1er trimestre, que l'on trouve détaillés dans le tableau hors texte.

Alors que, pour Paris seulement, la mortalité générale, pendant le 1er trimestre, est de 21 pour 1.000 h. et par an, le nombre des décès des médecins et étudiants en médecine (14 décès), rapporté à la popula-

(1) *Chronique médicale*, 1901, pages 140, 142 et 316.

©BIUM

MORTALITÉ MÉDICALE : 1er TRIMESTRE 1904

	TOTAUX	AGES				Sexe masculin	Sexe féminin	CAUSES DE MORT																				
		moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et au-dessus			Fièvre typhoïde	TUBERCULOSE des poumons	TUBERCULOSE des méninges	TUBERCULOSE des autres organes	Cancers	Méningite simple	Congestion hémorr. et ramollissement du cerveau	Mal. organ. du cœur	Bronchite chronique	Pneumonie	Aut. affect. de l'app. respiratoire	Aff. de l'estomac (cancer exept.)	Cirrhose du foie	Néphrite et mal de Bright	Débilité sénile	Morts violentes	Suicides	Autres maladies	Causes incon. ou mal définies
								1	13	14	15	16	17	18	19	21	22	22 bis	23	26	27	32	33	33 bis	34	35
Médecins (docteurs et étudiants).	14	2	4	3	5	14	—	—	2	—	—	1	—	—	2	—	—	1	—	—	1	—	—	—	7	—
Pharmaciens et élèves en pharmacie.	15	1	6	3	5	15	—	—	4	—	—	2	1	1	1	—	1	1	—	—	1	—	1	1	1	—
Dentistes.	2	—	2	—	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sages-femmes	3	—	—	1	2	—	3	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Infirmiers.	12	—	6	5	1	3	9	1	5	1	1	1	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	1	—
Religieux et religieuses (hospitaliers). . . .	30	—	8	9	13	2	28	—	6	—	—	2	2	1	1	1	5	4	1	—	1	2	—	—	3	1
Totaux. . . .	76	3	26	21	26	36	40	1	19	1	1	6	3	2	6	1	6	7	1	1	3	2	1	1	12	2

©BIUM

tion médicale (2880, d'après le recensement de 1891, (le dernier qui nous donne actuellement ces renseignements), et au recensement des étudiants de la Faculté en 1902-1903 (3.527), donne une mortalité annuelle de 9 pour 1.000 et par an, pour les pharmaciens et étudiants 15 décès), de 13,2 pour 1.000 h. et par an (2.922 pharmaciens et 1.567 étudiants); pour les dentistes (2 décès), de 9,2 pour 1.000 et par an (957 dentistes); pour les sages-femmes (3 décès) de 10 pour 1.000 et par an (1.198 sages-femmes); pour les infirmiers (12 décès) de 16,0 pour 1.000 et par an (2.938 infirmiers ou infirmières).

Pour les religieux et religieuses, nous n'avons pas de base de comparaison : les ordres hospitaliers sont toujours confondus, dans les recensements, avec les ordres enseignants et contemplatifs.

Examinons maintenant, pour chaque profession, la mortalité par cause de mort.

Les maladies de l'appareil respiratoire font 21 % de victimes chez les médecins (dont 14 par tuberculose); 40 % chez les pharmaciens (et 33 par tuberculose de toute nature); 50 % chez les dentistes et sages-femmes (tuberculose), 50 % chez les infirmiers (et 58 % par tuberculose de toute nature), 52 % chez les religieux (et 27 % par tuberculose de toute nature).

Les affections épidémiques n'ont causé qu'un décès par fièvre typhoïde chez les infirmiers (8 %). Si nous cherchons à comparer la mortalité de ces professions avec la dernière statistique de mortalité générale par professions, publiée pour l'année 1899, nous voyons que les affections de l'appareil respiratoire font 51 % de victimes, au lieu de 43 chez les médecins et dans les professions connexes, et 40 % de tuberculose, au lieu de 28 %, chez les médecins et dans les professions connexes.

Au point de vue de l'âge, la mortalité générale donne 26,50 %, de 20 à 39 ans; 33,40 % de 40 à 59 ans; 40,10 % au-dessus de 60 ans; alors que la mortalité, pour les professions médicales et connexes, donne respectivement 34.20 %, 27,65 % et 34,20 % ; 3,95 % étant le pourcentage d'étudiants de moins de 20 ans : c'est donc, pour le 1er trimestre de 1904, l'indication, au moins apparente, que ces professions font des victimes plus jeunes que la majorité des autres.

L. Daguillon,
de la Statistique municipale.

MÉDECINE SOCIALE

Société du logement ouvrier.

Un certain nombre de bons esprits ont jugé œuvre méritoire de reconstituer « le foyer dans la famille ouvrière ».

Des médecins de quartier se sont offerts, qui rechercheront les logements insalubres, et les signaleront à la commission municipale ; ils s'occuperont, en outre, d'améliorer la salubrité des logements ouvriers et de répandre des notions d'hygiène dans le peuple.

Puisqu'il est des confrères qui ont des loisirs, que ne les emploient-ils à rechercher ceux des nôtres qui meurent de faim et de misère, et à nous aider à constituer cette *Caisse de secours immédiat*, que nous appelons de tous nos vœux ? Quelle œuvre admirable à créer, et comme elle ferait honneur au philanthrope généreux qui en assumerait la charge !

Le prolétariat intellectuel sera-t-il donc toujours moins digne d'intérêt que l'autre prolétariat ?

©BIUM

Informations de la « Chronique »

L'anniversaire du drame de Belgrade.

Le 11 juin 1903, il y aura, dans quelques jours, un an, le monde stupéfait apprenait la sanglante tragédie qui s'était déroulée, la nuit précédente dans le Konak de Belgrade : le roi Alexandre et la reine Draga avaient été ignoblement massacrés, et les meurtriers s'étaient acharnés sur leurs victimes, avec une férocité confinant au pur sadisme.

Nous avions espéré pouvoir nous procurer le texte complet de l'autopsie des infortunés souverains ; à défaut de cette pièce, qui sera peut-être connue un jour, nous en donnerons ci-dessous des fragments, tels que les a publiés notre confrère du *Temps*, M. Eugène Lautier.

Alexandre. — *6 coups de revolver ; le reste en coups de sabre : 40 blessures. La chute du cadavre* (après la défénestration) *a brisé la colonne vertébrale, ainsi que la boîte crânienne.*

Corps tuméfié, affreux à voir.

Constatations. — *Dégénérescence et infiltration graisseuse du cœur ; dégénérescence graisseuse du foie ; crâne épais de treize millimètres ; épaississement précoce des méninges, avec pétrification partielle ; la dure-mère, du côté droit, collée à la pie-mère...*

Draga. — Le soldat qui a lavé le sang des blessures a dit qu'elle était *belle dans la mort*. C'est un paysan sans culture, qui n'a pas lu l'épigraphe que Mérimée avait mise en tête de *Carmen*, où il est question des deux moments magnifiques de toute femme, le second dans la mort.

Constatations. — *Commencement de phtisie guérie ; corps fibreux...*

Ajoutons, d'après notre confrère, que la reine avait reçu 63 coups de sabre, deux balles de revolver, et que son corps blanc, *bleui de dix-sept ecchymoses*, révélait de plus intimes blessures.

Pour compléter la psychologie, peu compliquée d'ailleurs de « la fille Draga », comme la désignaient les conjurés, il nous suffirait de donner la liste des effets contenus dans sa garde-robe : elle est vraiment suggestive (1) ; nous préférons remettre au jour une étude graphologique écrite, dès le 8 décembre 1902, par M. Eloy (2), à une époque où Draga Maschin ne prévoyait certes pas la haute mais triste destinée que l'avenir lui réservait.

Cette « esquisse graphologique » nous a semblé présenter, au point de vue psycho-physiologique, un réel intérêt, et c'est à ce titre que nous la faisons figurer, à l'occasion du sanglant anniversaire, dans les colonnes de notre revue. Ce n'est, du reste, pas la dernière fois que nous demanderons aux graphologues un concours qu'ils sont toujours empressés à nous prêter.

---

(1) On la trouvera notamment dans le *Charivari*, du 21 décembre 1903, qui l'avait lui-même empruntée à différents journaux passant pour bien informés.

(2) Cette étude a paru dans la *Graphologie*, la revue spéciale dirigée avec tant d'autorité par M. Depoin.

©BIUM

AUTOGRAPHE DE DRAGA MASCHIN
Alors Dame d'honneur de la reine Nathalie.

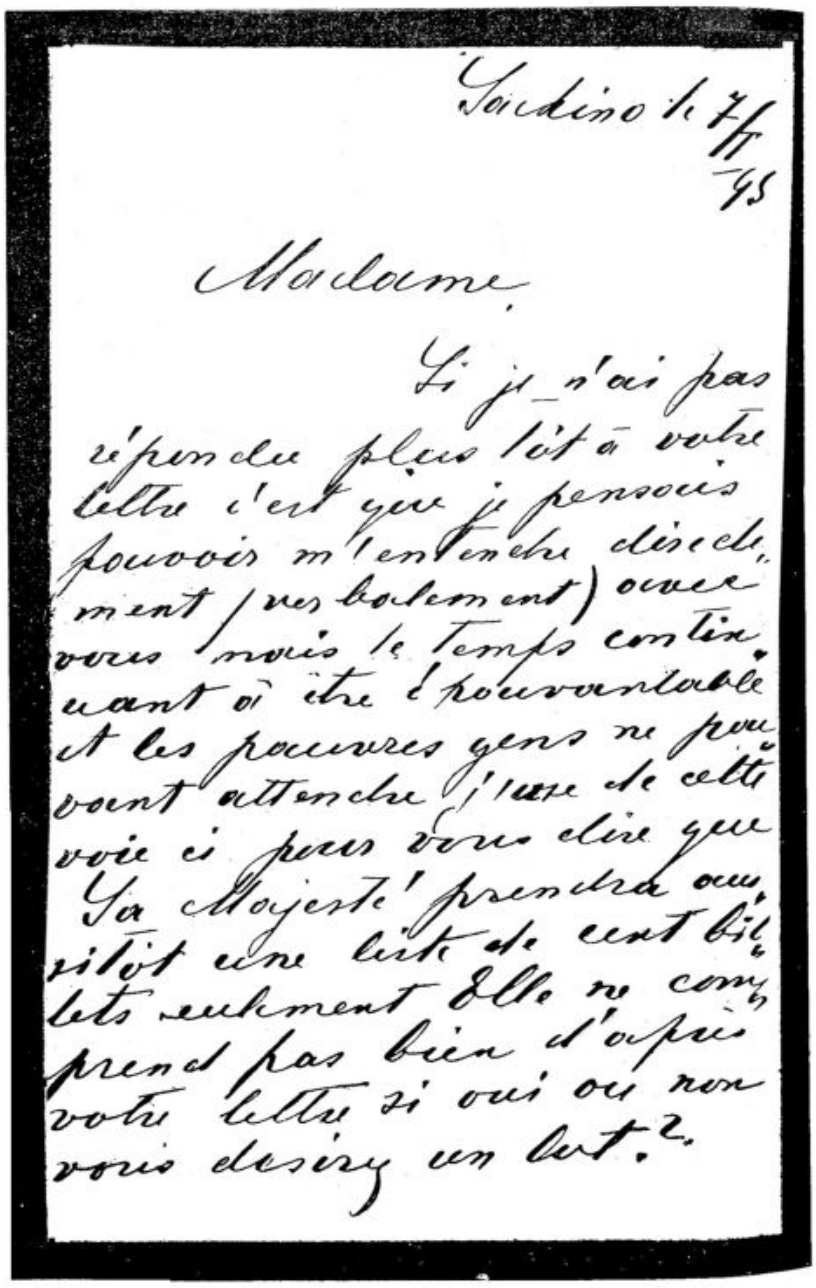

Sardino le 7/11/95

Madame,

Si je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre c'est que je pensais pouvoir m'entendre directement (verbalement) avec vous mais le temps continuant à être épouvantable et les pauvres gens ne pouvant attendre j'use de cette voie ci pour vous dire que Sa Majesté prendra aussitôt une liste de cent billets seulement Elle ne comprend pas bien d'après votre lettre si oui ou non vous desirez un lot.?

©BIUM

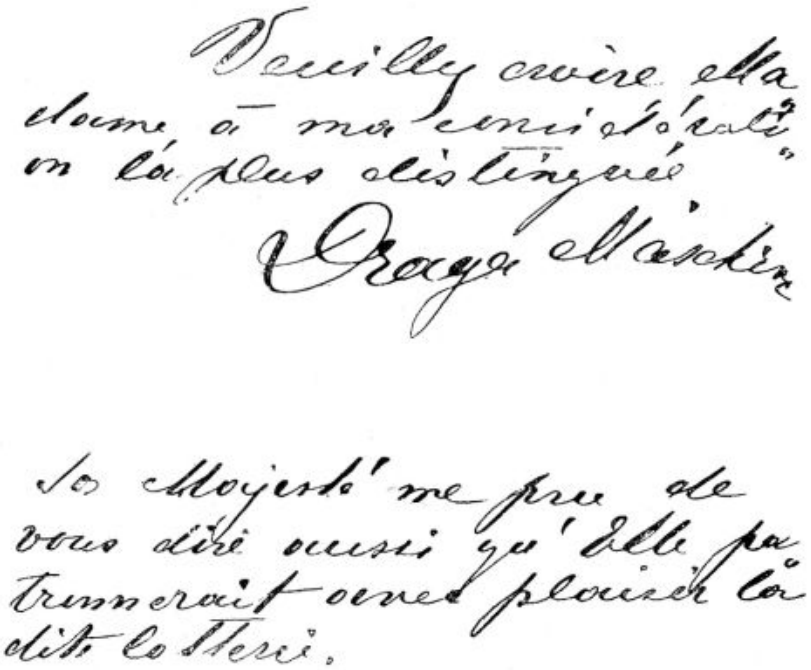

DRAGA, REINE DE SERBIE

(*Esquisse graphologique*)

Draga Maschin, femme au tempérament énergiquement sensuel, est arrivée au pouvoir suprême ; elle a été épousée par son roi, en dépit des oppositions de la famille royale et de la reine douairière, dont notre sujet était la secrétaire, la confidente par conséquent dans une certaine mesure. La lettre qui nous sert de document pour cette étude est de peu de temps antérieure à ce changement de situation étrange qui étonna le monde.

Cette femme doit-elle son élévation au trône à son intelligence supérieure, aux charmes de son esprit. à l'habileté, à la finesse, à la ruse ? Non. C'est par les effluves sensuels qui émanent de sa personne et dont elle-même ressent les effets tyranniques, qu'elle a séduit le roi de Serbie.

Son graphisme, en effet, a pour caractéristique les empâtements et les points épais. Cette écriture est grossière, mal formée, et en troisième lieu, elle est serpentine : mais cette dernière indication graphique est à un degré d'intensité moindre que les deux premières.

©BIUM

Nous sommes ainsi en présence d'un tempérament puissant et sensuel, matériel et même brutal.

L'intelligence est vulgaire, l'activité faible, et l'on voit la paresse, la lenteur d'esprit, le manque de goût et de soin se succéder ou plutôt régner de concert dans ce caractère.

Enfin la souplesse d'esprit, insuffisante pour compenser le manque d'énergie de la volonté, qui permettrait un relèvement de cette nature abaissée par les sens, peut, dans une certaine mesure, masquer les insuffisances intellectuelles et transformer, parer ou voiler les laideurs sensuelles.

Toutefois, si nous examinons attentivement les actions et réactions des traits primordiaux que nous révèle son graphisme, nous devons en déduire qu'elle n'a pas une grande habileté dans ses mensonges ni ses ruses, car elle manque d'imagination, d'intelligence et de finesse ; d'autre part, la sensualité, la première dominante, est trop puissamment maîtresse de ce caractère, son poids est trop lourd, pour laisser se produire les volte-face et les sautillements de la rouerie.

En effet, nous ne pouvons la classer que dans la catégorie des médiocres, tant pour l'intelligence que pour la moralité et la volonté, et sa sensibilité est faible : il en résulte la mesquinerie morale et l'égoïsme. Son infériorité générale, jointe à la souplesse d'esprit, nous donne la propension au mensonge ; elle s'y laisse tomber d'autant plus facilement que sa volonté est très faible et insuffisante dans presque tous les cas ; de plus, elle a l'orgueil vaniteux, l'amour du commandement, sans en connaître ni les devoirs ni les responsabilités.

Ces trois traits de caractère : volonté faible, souplesse d'esprit et orgueil vaniteux, nous donnent fatalement la ruse (les deux premiers suffisent d'ailleurs), mais ruse ouverte, sottement conduite, sans retenue, sans discrétion même pour ses propres intérêts. Voilà pourquoi nous croyons que la rouerie n'est pas dans ses moyens d'action.

Son arme, c'est son sensualisme, arme qui la tyrannise elle-même, sans cesser d'être dangereuse pour autrui.

Pour elle-même, malgré une certaine confiance en soi dont la source ne peut être qu'une grande certitude de la puissance de ses charmes physiques, elle se sent contrainte et mal à l'aise. Son ambition et sa vanité orgueilleuse d'elle-même étouffent une honte, que la pudeur instinctive à toute femme donnerait à un être moins matériel. Pour autrui, car ces mêmes sentiments d'ambition et d'orgueil la poussent à user de ses charmes sensuels, pour arriver à satisfaire et ses désirs et son amour du commandement.

Elle a quelque tendresse dans le cœur : on peut dire d'elle, comme Zola de sa Nana : « c'est une bonne fille » ; mais encore dans ce type de courtisane, les manifestations de bonté de cœur ne se produisent que pour la satisfaction des sens, ou par suite de cette satisfaction peu honorable.

Somme toute, elle n'est pas bien dangereuse, car son action funeste a une origine éphémère, et durerait-elle, cette beauté du corps, elle amènerait forcément une prompte lassitude, en raison de son intensité extrême. C'est elle plutôt la victime désignée de son organisation : elle se détruira par ses propres forces.

8 décembre 1902. J. Eloy.

Les graphologues ne sont pas toujours prophètes !

©BIUM

Napoléon III et lord Hertford.

Edmond Lepelletier contait, ces jours derniers, l'anecdote suivante : « Lord Hertford était atteintde la même maladie que l'empereur, et c'était lui qui avait conseillé l'intervention du célèbre chirurgien anglais Philipp, refusée malheureusement par l'impérial malade, qui, comme on le sait, se mit en campagne, la guerre déclarée, dans un état de santé inquiétant.

Le marquis, peu confiant dans l'issue de cette aventure formidable, dont il augurait mal, conseilla à Napoléon III de se faire opérer, avant de partir pour Sarrebrück et pour Chislehurst, en passant par Sedan et Wilhelmshoe.

Pour le décider, Hertford dit, en souriant doucement : « Je me suis bien confié à Philipp, et cependant je suis un plus grand *saigneur* que vous, sire! » Napoléon III ne comprit pas le jeu de mots, et faillit relever l'allusion à l'hémorragie redoutable dont il souffrait, comme son ami. Il s'éloigna brusquement, laissant l'auteur du calembour médical tout interdit.

Ils se retrouvèrent cependant quelques jours après, au départ de Saint-Cloud, et se serrèrent affectueusement les mains. Ils ne devaient plus se revoir. »

Le Dr Philipps — et non Philipp — est le même qui fut appelé auprès de Sainte-Beuve, souffrant, lui aussi, comme Napoléon III, de la pierre. Simple rapprochement, du reste.

Les médecins et l'événement de Varennes.

Notre collaborateur Miquel-Dalton voudra bien nous pardonner de compléter son très attachant article, par quelques menus détails, recueillis (1) dans les diverses relations de l'événement historique qui fut le prélude de la chute de la monarchie.

Le fameux Palloy, le fabricant des Bastilles (ne pas lire : pastilles, d'autant qu'il va être question, un peu plus loin, d'un ancêtre, présumé, d'un fabricant de pastilles); Palloy, aussitôt qu'il avait appris l'arrestation de la famille royale à Châlons, était reparti pour Paris, en compagnie de Mangin, qui usa de ruse pour le devancer à Bondy, mais qu'il réussit à rattraper à la porte de l'Assemblée, où il se présenta pour confirmer le récit, très inexact du reste, de notre gasconnant confrère, que, dans son enthousiasme patriotique, il embrassa même devant les représentants.

Palloy repartit presque aussitôt sur la route de Varennes, chargé, dit *le Courrier de Gorsas*, de plusieurs dépêches de l'armée parisienne, et d'une missive pour porter les ordres de l'Assemblée aux commissaires envoyés à la rencontre du Roi.

Nous le retrouvons dans le cortège qui accompagne la berline royale à son entrée dans la capitale.

Dans le même cortège figurent, dans un cabriolet découvert, suivant de près « le corbillard de la monarchie », les trois héros du jour :

(1) Cf. *L'Evénement de Varennes*, par V. Fournel. Paris, H. Champion, 1890.

©BIUM

Drouet, Guillaume et l'inévitable Mangin (1), paradant en triomphateurs, sous une voûte de branches de laurier...

Le Dr Miquel-Dalton, parlant de la dame de la cour qui se trouva mal, ou plutôt feignit de se trouver mal, pour retarder le départ de Varennes, suppose qu'il s'agissait peut-être de la femme d'un confrère, Mme Brunier. En réalité, c'est la première femme de chambre du Dauphin, Mme de Neuville, qui s'avisa d'un stratagème, pour gagner du temps et permettre à Bouillé d'arriver : elle se roula tout à coup sur une chaise, simulant de violentes coliques. Marie-Antoinette, alarmée, courut à elle ; un serrement de main significatif l'avertit que ce n'était qu'une feinte. La reine déclara alors qu'elle ne pouvait abandonner sans secours sa femme de chambre, et qu'on ne partirait pas sans avoir l'avis d'un médecin ; c'est alors qu'un médecin fut appelé et donna ses soins à la pseudo-malade.

Les moyens dilatoires épuisés, force fut de songer au départ...

Pendant que la maison de l'épicier-chandelier Sauce était cernée par la foule, un de ceux qui avaient pu pénétrer jusqu'à la famille royale, un fendeur de lattes, aurait dit à Louis XVI, au moment où il se répandait en promesses, pour obtenir qu'on lui laissât continuer son voyage vers la frontière : « Sire, on ne s'y fie pas ! » (*Sire, je n' n'y fianmes*, dans le patois lorrain.)

Ce rude patriote, petit homme aux jambes torses, savez-vous comment il se nommait ? Géraudel !... Serait-ce un ascendant — ou un simple homonyme... de l'Autre ?

Couthon et Drouet, d'après les « Souvenirs d'Isabey ».

Un comité s'est formé, qui se propose d'élever un monument au peintre Isabey, à l'occasion, a-t-on dit, « du centième anniversaire de sa naissance ». Il doit y avoir erreur, Jean-Baptiste Isabey étant né, à Nancy, le 11 avril 1767.

Il était le dernier fils de Jacques Isabey, dont le père était un simple maître d'école d'un petit village de la Franche-Comté.

Une vieille tradition de cette province voulait que le septième né d'une famille vînt au monde portant l'empreinte d'une fleur de lis : le jeune Isabey était souvent arrêté, dans son enfance, par les vieilles commères de son quartier, curieuses de vérifier, par elles-mêmes, le fameux signe.

Nous n'avons pas à retracer ici la carrière du célèbre artiste. Nous ne voulons retenir, pour notre *Chronique*, que deux anecdotes de sa vie, qui mettent en scène deux personnages dont il a été question dans cette revue.

---

(1) Dans une pièce, sans date, où figurent les noms des héros de l'arrestation, avec les récompenses qu'il fut question de leur décerner, Mangin est signalé sous la rubrique : *Courriers extraordinaires*, avec la mention qui suit : « Le sieur Mangin, chirurgien à Varennes, s'est offert le premier, et est venu annoncer à l'Assemblée Nationale l'arrestation du Roi à Varennes. Il a fait diligence. Une place de chirurgien dans un hôpital militaire lui conviendrait. »

Victor Fournel, qui reproduit cette pièce, ajoute ce commentaire, dont nous n'avons pas eu le loisir de vérifier l'authenticité :

« Jean-Pierre Sébastien Mangin *cumulait la profession d'avoué* près le tribunal du district avec celle de chirurgien. Il se transporta quelques années après à Montmédy, pour y exercer les mêmes fonctions ; il y mourut vers 1828 ou 1829. »

©BIUM

Parmi ceux qui posèrent devant le peintre, il en est un qui nous intéresse particulièrement : c'est le tribun cul-de-jatte Couthon, dont nous avons jadis, en collaboration avec notre maître Brissaud, exposé le cas pathologique.

Couthon, a conté un biographe d'Isabey (1), d'après les Souvenirs de ce dernier, habitait un appartement presque somptueux ; fort recherché dans sa mise, il mettait un grand soin de politesse dans le choix de ses expressions, n'employant jamais le terme de citoyen et ne tutoyant personne.

Assis sur un fauteuil roulant, tout en posant il caressait un petit épagneul, qui dormait sur ses genoux. Couthon avait alors 45 ans.

C'était à la veille du 9 thermidor : l'artiste parlait de sa jeune femme, du bonheur qu'il aurait à revoir sa belle Lorraine. — « Moi aussi, répondait Couthon, je n'aspire qu'au jour où je retournerai dans ma province ; là, au sein de ma famille, entouré des habitants qui m'aimeront, je deviendrai leur père, l'arbitre de leurs différends... » Le lendemain, l'idyllique conventionnel portait sa tête sur l'échafaud !

L'autre anecdote a trait au fameux Drouet, le maître de poste de Varennes, remis au premier plan de l'actualité par la pièce de MM. Lenôtre et Lavedan.

Pendant la Terreur, David disait souvent à Isabey : « Tu n'es pas patriote, toi : tu n'es jamais venu à une de nos séances. Viens donc me prendre, je te ferai entrer aux Jacobins comme affilié. »

Pour ne pas contrarier son maître, Isabey dut céder à son invitation. Mais laissons-le parler :

« J'avais pris, dit-il, le costume de rigueur : houppelande à collet rouge, veste dite *carmagnole*, casquette et cocarde tricolores.

« En entrant, comme mot de passe, David répéta : « Le frère est avec moi. »

« On nous remit des papiers imprimés. Ne perdant pas de vue mon patron, la tête haute, fronçant les sourcils pour m'*enfaroucher*, j'allai m'asseoir à une place qu'une sorte d'huissier m'avait désignée.

« J'étais un peu ému, mais je le devins bien davantage, quand je vis un membre de l'assemblée monter à la tribune, d'où il s'écria d'une voix de tonnerre : « Mes frères, nous avons un traître parmi nous ! »

« Tremblant, je crus sentir tous les regards tomber sur moi ; je ne respirai qu'en entendant nommer Drouet, le maître de poste de Varennes. En ce moment, je l'avoue, l'amour du prochain fit défaut : je fus enchanté de n'être pas à la place du citoyen frère Drouet.

« Profitant d'un moment d'agitation, je m'esquivai.

« Le lendemain, je confiai au grand peintre la frayeur que j'avais eue.

— « Ah ! ah ! s'écria David en riant, tu te sentais morveux ! »

Isabey savait — on en peut juger par ce récit lestement brossé — manier la plume aussi bien que le pinceau.

---

1) *J.-B. Isabey, sa vie et ses œuvres*, par M. Edmond Taigny. Paris, 1859.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Pourquoi Léon XIII n'avait pas de dentier. La nourriture du défunt Souverain Pontife était surveillée d'une façon toute spéciale, tant en qualité qu'en quantité.

Pour que Sa Sainteté se maintînt en excellente condition, on ne lui permettait pas toujours de manger à sa faim.

Dans les derniers temps de sa vie, le pape ayant perdu toutes ses dents, on ne lui servait à dîner que des épinards mélangés avec du macaroni.

Le Saint-Père, ayant un jour pensé qu'un dentier lui permettrait de prendre une nourriture plus substantielle, demanda à son médecin de lui en faire confectionner un.

Celui-ci s'y opposa formellement disant qu'avec un dentier, le pape mangerait beaucoup trop et que ce lui serait très nuisible.

Et le dentier ne fut pas commandé !

(*Le Monde dentaire.*)

Les Elections municipales et la tuberculose A Paris, dans le quartier Clignancourt, la question de la Tuberculose a été inscrite, pour la première fois, dans le programme des candidats. Nous lisons dans les journaux :

« Les électeurs de Clignancourt, réunis au nombre de plus de deux mille, dans les préaux des écoles des rues Sainte-Isaure et Championnet, les 16 et 18 avril, après avoir entendu le citoyen Le Grandais dans l'exposé de son programme municipal, et les divers orateurs qui lui ont succédé, notamment le docteur Léon Bonnet, fondateur du Dispensaire antituberculeux gratuit de la rue Marcadet, acclament la candidature du citoyen Le Grandais, le félicitent de s'être engagé à soutenir les Dispensaires antituberculeux et désapprouvent la conduite des citoyens Rouanet et Fournière, qui ont refusé leur concours à cette œuvre de préservation sociale.

« Il serait à souhaiter que, dans tous les quartiers et dans toutes les communes, la lutte antituberculeuse fasse l'objet des préoccupations électorales. »

Serait-ce un signe des temps nouveaux ?

Les Médecins politiciens. Le redoutable Comité central de l'organisation intérieure macédonienne, qui constitue un véritable gouvernement occulte, a un chef, dont on a souvent parlé, mais que l'on connaît fort peu : c'est son président, le Dr Tatartscheff. Le Dr Tatartscheff a donné sa vie à la cause macédonienne ; c'est un apôtre, c'est un diplomate, c'est un chef d'Etat ; et tout cela ne l'empêche point d'*exercer la médecine*, qu'il a étudiée à Paris et à Berlin (Thèse : *Beschaftigungsneurose*, Berlin, 1892), et de vivre modestement d'une partie de ses honoraires, dont il verse le surplus au trésorier du Comité.

Le Dr Tatartscheff habite Sofia, au coin de l'avenue Marie-Louise et de la rue Bougounier.

C'est un homme de grande taille, âgé d'une quarantaine d'années au plus.

(*Gazette médicale de Paris.*)

©BIUM

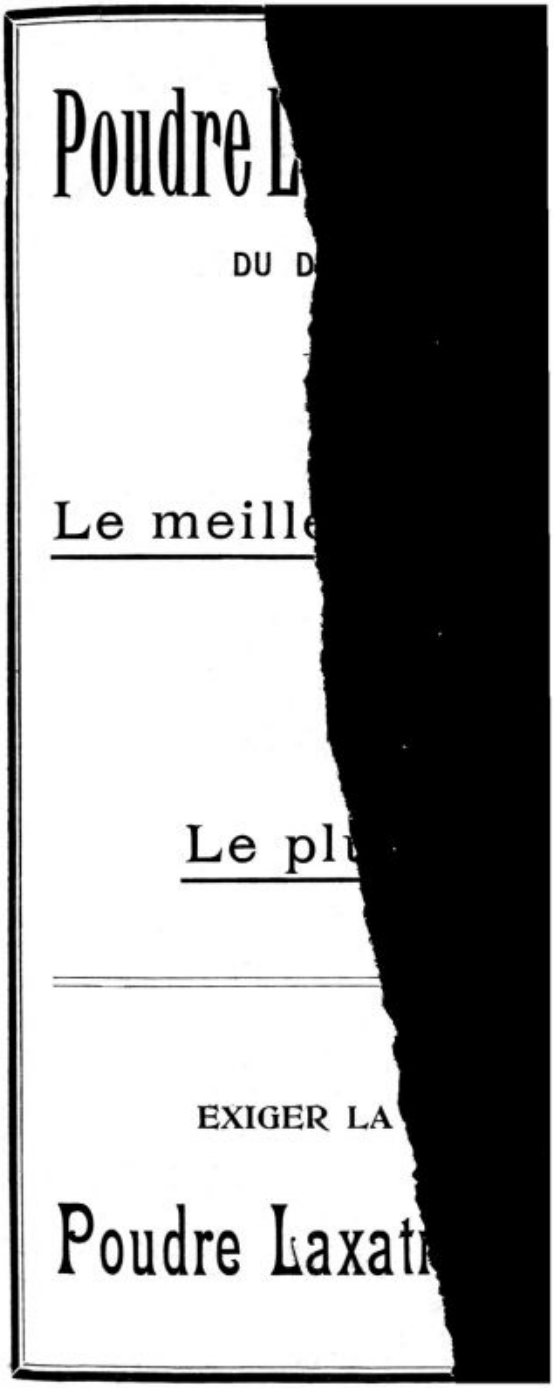

©BIUM



©BIUM

PETITS RENSEIGNEMENTS

Prime aux lecteurs de la « Chronique ».

Notre éditeur, M Albin MICHEL, veut bien nous offrir, pour nos lecteurs, une prime que ceux-ci sauront apprécier à sa valeur : il s'agit d'une luxueuse publication, éditée au prix de 30 francs, et que l'on pourra se procurer, en envoyant un mandat d'une somme trois fois moindre (soit 10 fr.) à M. MICHEL, 59, rue des Mathurins, à Paris, qui l'expédiera franco à domicile. Cette publication n'est autre que l'album du *Monde politique*, par Noël DORVILLE, qui a obtenu tant de succès dès son apparition.

Cet album ne contient pas moins de 150 personnages, formant une suite de cinquante lithographies, tirées sur papier à la forme, contenues dans un carton reliure amateur, format 46 × 56.

Nous donnons un spécimen, réduit au 16e, d'une de ces lithographies, qui fera juger du talent de l'artiste qui les a conçues et exécutées : elle représente le maître Berthelot, « croqué » dans diverses attitudes.

Le tirage de l'ouvrage étant limité, et le prix exceptionnel que l'éditeur a bien voulu consentir en faveur des lecteurs de la *Chronique* étant temporaire, nous engageons vivement ces derniers à se hâter d'envoyer leur souscription à M. Albin MICHEL, 59, rue des Mathurins.

Joindre à la demande une bande du journal, ou nous l'envoyer directement, pour être transmise à l'éditeur.

Leçons pratiques de gynécologie.

M. le docteur PICHEVIN a commencé, le mardi 24 mai, à 5 heures, une série de 10 leçons pratiques de gynécologie à la salle Saint Jean (Hôtel-Dieu) ; il les continuera les mardis, mercredis et vendredis suivants, à 5 heures.

Le nombre des élèves par série est limité. Le droit d'inscription pour une série est de 50 francs. S'adresser à M. PICHEVIN, Hôtel-Dieu, salle Saint-Jean.

Cours pratique d'hypnotisme et de psychothérapie.

MM. les Drs BERILLON et Paul FAREZ ont commencé, le jeudi 26 mai 1904, un cours d'hypnotisme et de psychothérapie.

Ce cours sera privé ; il comportera des démonstrations pratiques et sera complet en douze leçons ; il se fera à l'Ecole de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts, où les inscriptions sont reçues les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à midi. On peut également s'inscrire par correspondance.

Le droit d'inscription est fixé à 60 francs.

Les leçons auront lieu aux dates suivantes :

M. le Dr BERILLON, les 2, 4 et 7 juin, à 10 heures 1/2 du matin.

M. le Dr Paul FAREZ, les mêmes jours, à 5 heures de l'après-midi.

Hommage à Liébeault.

La *Société d'Hypnologie et de Psychologie* a pris l'initiative d'une souscription, à l'effet d'ériger un monument à la mémoire de LIÉBEAULT. Déjà la municipalité de Nancy a décidé que la rue de Bellevue, habitée par l'illustre savant, s'appellerait dorénavant : *rue du Docteur Liébeault*.

©BIUM



©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

La vie scientifique de Pasteur après son hémiplégie (XI, 130, 163, 228). — Décidément M. le Dr Michaut n'aime que les fausses confidences. Déjà, à propos de son maître Béchamp, lorsque je l'invitai à nous faire un exposé précis de l'inextricable et stérile doctrine des microzymas, il s'est prestement dérobé et m'a renvoyé... à Jacolliot.

Aujourd'hui, mis en demeure de s'expliquer sur les détracteurs intimes de Pasteur, sur les témoins qu'il a confessés, les enquêtes *personnelles* qu'il a pu faire, il se retranche derrière le secret professionnel, si j'ose m'exprimer ainsi. C'était pourtant le cas ou jamais d'apporter de l'inédit, de l'original à notre chère *Chronique médicale*, qui, paraît-il, n'est pas une revue bibliographique, quoique M. Michaut y ait fait plus d'une fois la revue des livres et même des simples revues.

Il y aurait fort à dire sur la méthode en histoire et en biographie, car je la comprends tout autrement que M. Michaut. Je n'attache qu'un intérêt secondaire à ce qu'on peut voir ou entendre, qui n'est trop souvent qu'illusion, racontar ou duperie, et je fais infiniment plus de cas de ce qui est écrit, publié après mûre réflexion et signé d'un auteur respectable et responsable (1).

La *Vie de Pasteur* ne pouvait être écrite que par son gendre, M. Vallery-Radot, comme celle de Charles Darwin par ses fils, de Claude Bernard par Paul Bert, de Schopenhauer et de Herbert Spencer par leurs disciples immédiats. C'est un livre admirable qui a failli remporter le prix Nobel. Il est très connu, je le proclame avec joie, et condamne évidemment au silence les timides confidents de M. Michaut.

Le livre de Duclaux sur Pasteur, *Histoire d'un esprit*, est plus savant et d'une haute tenue philosophique : toute biographie en est exclue. J'ai lieu de croire que ce document impartial, n'en déplaise à mon contradicteur, et de tout premier ordre, est assez peu répandu, car il en est resté à sa première édition, depuis 1896.

Je remercie M. Michaut de sa petite leçon de pathologie interne. Elle n'a qu'un défaut, c'est d'être absolument en désaccord avec l'autoobservation de Pasteur, si heureusement dénichée par M. Cabanès ; *l'hémiplégie datait bien de la première attaque officielle*, et je ne sache pas qu'elle ait augmenté depuis lors, bien au contraire.

Quant à faire intervenir la guerre russo-japonaise et le père Loriquet, à propos de la maladie de Pasteur, je constate simplement que si l'échappement par la tangente n'existait pas, M. Michaut l'aurait inventé. Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Cœurderoy (X, 299 ; XI, 272.) — La *Chronique médicale* a, grâce à M. Paul Berner, un Cœurderoy à l'ordre du jour. Il en mérite la peine. D'abord ce fut un de nos confrères, bien que rien ne prouve qu'il subit la formalité des épreuves terminales de la thèse ; ensuite et surtout parce que ce fut un cœur généreux et (sans jouer sur les mots) très démo-

(1) Je ne laisse pas, à l'occasion, de faire des enquêtes personnelles, comme le veut M. Michaut. C'est ainsi qu'autrefois, sur certains points spéciaux, j'ai reçu de MM Paul et Victor Margueritte, de M. Frédéric Masson, des réponses dont la *Chronique* a bénéficié. Sur la question qui nous occupe, je me suis adressé à M. Vallery-Radot, à mon vieil ami Chamberland ; leurs réponses me sont des encouragements très précieux, mais n'ajouteraient rien aux documents connus.

©BIUM

crate, par ironie du nom que le hasard lui fit porter. Il a publié quatre ouvrages : *Barrière de Combat*, à Londres, 1852 ; *De la Révolution dans l'homme et dans la société*, 1852 ; *Jours d'Exil*, 1854-1855 ; *Hurrah ou la Révolution des Cosaques*, 1854.

M. Lucien Descaves m'écrit à ce sujet : « M. Nettlo s'est beaucoup occupé de Cœurderoy. Il a raflé les rares livres qu'on peut trouver encore en librairie, et j'ai eu toutes les peines du monde à m'en procurer deux, signés *Ernest* Cœurderoy. Il est né à Avallon (Yonne), en 1825 ou 1826. *C'est là qu'il faudrait faire des recherches.* » Je dédie ceci aux confrères d'Avallon, lecteurs de la *Chronique médicale*, tout en craignant fort que leurs recherches ne soient pas très fructueuses.

Voici pourquoi : Cœurderoy fut un nomade. Esprit inquiet et tourmenté, il vécut un peu partout, à Londres, en Espagne, à Genève, et très peu dans son pays d'origine. Il ne doit y avoir laissé que peu de traces et, en tout cas, n'y a rien publié.

Cœurderoy fut bien interne des hôpitaux de Paris, ainsi que je l'ai déjà mentionné. Elève de Sainte-Barbe, il concourut à l'internat au bout de trois ans, et fut reçu en 1845. La révolution de Février le surprit à l'Hôtel-Dieu. C est même à partir de ce moment qu'il abandonna la médecine, pour la sociologie et la littérature.

Les annales de l'internat de Paris ne portent que le nom d'un seul Cœur-de-Roy (en trois mots), avec les prénoms de Jean-Charles. Il était né à Avallon (Yonne), le 22 janvier 1825, et mourut en exil, à Genève, le 21 octobre 1862. Il publia son premier ouvrage à Londres en 1852, en collaboration avec Octave Vauthier : *Barrière de Combat*.

M. Nettlo, qui lui-même est un nomade, prépare un livre dans lequel il doit donner des documents sur cette figure très originale et qui mériterait certainement une étude détaillée.

Il y a un petit problème à résoudre : comment se fait-il que Cœurderoy signe ses ouvrages *Ernest* Cœurderoy, alors qu'il se nommait Jean-Charles Cœur-de-Roy ?

Il se montre comme un disciple de Proudhon, de Fourier et d'Auguste Comte et nous prédit, après Napoléon, l'omnipotence des Russes au xxe siècle et la décadence inévitable d'une société bourgeoise et routinière, fermée aux idées généreuses du socialisme.

C'était, avec Emerson, un partisan convaincu de la non-conformité et de la non-persistance, une intelligence très vive, un cœur généreux-un cerveau ouvert à toutes les idées nouvelles. C'est, à coup sûr, une des figures originales de la galerie des évadés de la médecine. Il a laissé, dans ses romans, des pages d'une beauté littéraire admirable et il mérite d'être plus connu. C'est un devoir pour la *Chronique médicale* de le remettre en lumière. On y pourvoira. Dr MICHAUT.

Bossuet a-t-il disséqué ? (X, 586). — Aucun document contemporain que je connaisse ne l'affirme, et Bossuet a dû tenir compte de la répugnance de l'Eglise pour les exercices qui touchent de près ou de loin à la chirurgie, du moins en ce qui regarde les clercs. Il lui suffisait d'assister à des démonstrations anatomiques, sans manier lui-même le scalpel. Ch. URBAIN.

— Dans le n° de la *Chronique médicale* du 1er septembre 1903 (p. 586-587), le Dr Mathot, qui pose la question : « Bossuet a-t-il disséqué ? » conclut en disant qu'il a vraiment disséqué ; mais il donne seulement des raisons de croire qu'il a étudié l anatomie.

©BIUM

Au sujet — non point de Bossuet particulièrement — mais de l'étude de l'anatomie au XVIIe siècle, nous trouvons d'intéressants renseignements dans l'ouvrage suivant : *Des propriétés de la médecine par rapport à la vie civile*, par M. Louis de SANTEUL, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, chez Briasson, rue Saint-Jacques ; à la Science. M DCC XXXIX.

Nous y voyons (p. 35-36) « que le plus habile dans la dissection n'a pas plus de connaissance du corps humain, qu'il n'en aurait du jeu des échecs, s'il ne connaissait que le nombre et la marche des pièces qui le composent ».

« Il ne faut pas lui donner (à l'anatomie) (p. 39) plus d'utilité qu'elle n'en a ! *Cette étude semble intéresser tout le monde ; à la bonne heure, on est charmé quelle n'effraye plus, et l'on voit avec plaisir que les dames en sont curieuses*, surtout depuis qu'à l'aide des figures gravées, ou des anatomies en cire colorée, on a trouvé le secret de conserver les droits de la pudeur, et de ménager la délicatesse des sens, en n'exposant aux yeux que les parties qu'il convient de connaître sans le désagrément de voir un cadavre disséqué. »

Et plus loin (p. 40) : « ... il n'y a que la dissection pour bien apprendre et pour démontrer l'anatomie : il ne s'ensuit pas de cet aveu que le médecin soit obligé de disséquer de sa propre main ; *il lui suffit de suivre de ses yeux celle du chirurgien* et d'examiner les parties à mesure que le scalpel les découvre : c'est ainsi que le peintre et le sculpteur étudient le corps humain ; ils ne dissèquent point par eux-mêmes. Ne se moquerait-on pas d'une personne qui refuserait de les croire anatomistes ? La beauté de leurs ouvrages en est une preuve convaincante ».

Plus loin encore (p. 44) : « Cependant il y a eu de tous temps (des médecins) qui se sont exercés dans la dissection, et il y en a encore aujourd'hui qui s'y exercent, pour faire par eux-mêmes les découvertes anatomiques, et être en état de les démontrer, soit dans les amphithéatres, soit dans les leçons qu'ils donnent en particulier dans leurs maisons. »

Il ressort nettement de ces phrases, que l'exercice de la dissection, au XVIIe comme dans les trente premières années du XVIIIe siècle, était abandonné aux chirurgiens ; que si quelques médecins maniaient le scalpel, c'était pour se destiner à l'enseignement. Si donc les médecins estimaient la dissection inutile pour l'exercice de leur art, s'ils jugeaient que leurs connaissances en anatomie ne devaient pas dépasser celles des peintres et des sculpteurs, quel intérêt autre qu'un intérêt de curiosité pouvaient avoir pour des profanes des études anatomiques ? Ne voyons-nous pas, encore de nos jours, de tout autres gens que des médecins ou des étudiants, venir en curieux dans des amphithéâtres où l'on dissèque ? Ne voyons-nous pas des dames assister, avec un plaisir réel ou simulé, à des opérations chirurgicales ? La souffrance et la mort ont toujours excité de malsaines curiosités. Nous croyons bien que Bossuet n'a eu que le désir de s'instruire ; mais nous ne pensons pas qu'il ait disséqué, ou, plus exactement, étudié l'anatomie d'autre façon qu'Angélique, priée par Thomas Diafoirus « de venir voir, pour se divertir, la dissection d'une femme sur quoi il doit raisonner » ; nous dirons : pour s'instruire, au lieu de : pour se divertir.

Dr André LOMBARD.

©BIUM

Chronique Bibliographique

Dr Guermonprez : **L'Assassinat médical et le respect de la vie humaine**. Un vol. in-16. Rousset, éditeur.

Est-ce à la pléthore médicale que nous devons cet accroissement inaccoutumé de livres de déontologie ? Et les médecins ont-ils aujourd'hui tant de mauvaises tendances, qu'il soit nécessaire de les rappeler si souvent aux principes d'honnêteté et de loyauté qui sont à la base de leur exercice professionnel ? On serait tenté de le croire.

M. Guermonprez me paraît enfoncer des portes ouvertes. La première partie de son volume est consacrée à l'homicide médical. Or, en France du moins, le droit n'a jamais été reconnu au médecin d'abréger les jours d'un incurable, et M. Guermonprez résume fort nettement le problème, — si toutefois problème il y a, — par ces mots : « Le médecin passe sa vie à guérir quand il peut, soulager quand même, consoler toujours, tuer jamais. » Franchement, M. Guermonprez avait-il besoin d'étayer cette thèse par des considérations d'ordre religieux ? Hippocrate l'avait soutenue avant lui.

La seconde partie, consacrée au *respect de la vie humaine*, comprend une série de leçons professées à la Faculté catholique de Lille. Elles sont empreintes d'une belle morale et leur lecture sera utile aux débutants. L'auteur, très documenté, a bourré son texte de citations, — notamment de notre confrère le Dr Michaut, — qui le rendent attrayant et copieux.

Si, après cela, les médecins ne deviennent pas des anges, c'est qu'ils sont de vrais fils de Satan.

Dr L. Nass.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Annuaire des Eaux minérales, par le Dr G. Morice. Paris, Maloine, éditeur, 23, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1904.

Traitement électrique précoce du Zona, par le Dr J. Larat Paris, imprimerie typographie Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré. 1904.

Considérations sur l'entraînement athlétique, par le Dr Paul Pouchot de Champtassin. Bordeaux, imprimerie A. Saugnac, 3, place d'Aquitaine. 1904.

Autour des Iles bretonnes, par Th. Caradec. Paris, Per Lamm, éditeur, 7, rue de Lille.

Dictionnaire des Racines celtiques, par P. Malvezin. Paris, Société philologique française, boulevard Saint-Germain. 1903.

La Tuberculose, question sociale, par le Dr Fauchon. Paris, Asselin et Houzeau, éditeurs, place de l'Ecole-de-Médecine. 1903.

Fièvre typhoïde et Eaux potables ; Les Eaux de Laon, par le Dr Blanquinque. Laon, imprimerie du *Journal de l'Aisne*, 22, rue Sérurier. 1904.

Les Eaux minérales au Japon, par M. R. Tissier. (Tiré à part du *Bulletin des Sciences pharmaceutiques*, nº 2, de février 1904.) Paris, 24, rue de Condé.

La Cure par les eaux de Vichy, par le Dr Tissier (de Vichy). Paris, imprimerie Henon, 28, quai de la Rapée. 1904.

©BIUM

Un cas de pneumonie typhique, simulant une pneumonie caséeuse, par les Drs Guelpa et L. Régis; *Pleurésie aiguë avec épanchement considérable chez un nourrisson de trois mois et demi*, par le Dr L. Régis. Paris, 28, rue Serpente. 1904.

Hernies ; hygiène et thérapeutique, par le Dr J. Lucas-Championnière. J. Rueff, éditeur, 19, boul. Saint-Germain, Paris. 1904.

La Médecine et les Religions, par le Dr P. Bruzon. J.-B. Baillière et fils, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, Paris. 1904.

Lorenzaccio, par P. Gauthiez. A. Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff, Paris. 1904.

Mémoires sur la Guerre de Vendée, par Lucas-Championnière. Paris, Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 8, rue Garancière. 1904.

Eldorado, roman, par P. Brulat. Paris, Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins.

Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, par le Général Marquis A. d'Hautpoul; Mémoires inédits publiés par le Comte Fleury. Paris, Emile-Paul, éditeur, 100, faubourg Saint-Honoré. 1904.

Influence du climat méditerranéen sur le rhumatisme et les rhumatisants, par le Dr R. Moriez (de Nice). Imprimerie de Monaco, place de la Visitation. 1904.

L'Exercice illégal de la médecine au temps jadis, par le Dr L. Malzac (de Lasalle). (Tiré à part de l'*Echo Médical des Cévennes*.) Nîmes, imprimerie La Laborieuse. 1904.

Le Rôle social du médecin, par le Dr L. Malzac (de Lasalle). (Tiré à part de l'*Echo Médical des Cévennes*.) Nîmes, imprimerie La Laborieuse. 1904.

La Peste à Lasalle, par le Dr L. Malzac (de Lasalle). Le Vigan, imprimerie A. Coueslant.

Voyage de 1903 aux stations du Sud-Est de la France, par le Dr Laignel-Lavastine. (Tiré à part de La *Gazette des Eaux*. *Idem*, par le Dr Dejace. (Tiré à part du *Scalpel*.) Paris, 1, rue Cassette, 1904. Liège, imprimerie Faust.

Rachicocaïnisation lombaire, par M. Cocheret. (Tiré à part de la *Clinique générale de chirurgie*, no de mars 1904.)

Les Phénomènes odiques, par le Baron Ch. de Reichenbach, traduction française par E. Lacoste. Paris, Biblioth. Chacornac, 11, quai Saint-Michel. 1904.

La Mort des sexes, par Nonce Casanova. Paris, Ambert et Cie, 25, rue Lauriston.

Obstétrique des anciens Hébreux, par le Dr D. Schapiro. Paris, H. Champion, éditeur, 9, quai Voltaire. 1904.

Les Dieux familiers, roman, par J. Bertheroy. Paris, A. Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff.

Pelades associées, dermatoses d'origine nerveuse, pelade et lichen plan, par le Dr Verdalle. Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boul. Saint-Germain. 1904.

Quelques mesures très simples protectrices de la santé de la Race, par le Dr H. Cazalis. Paris, Oct. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon. 1904.

Etude sur l'eau sulfhydriquée gazeuse d'Allevard, par le Dr A. Niepce. Paris, A. Maloine, éditeur, 25, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1903.

Le Centenaire de Barthez, par le Dr Grasset. (Tiré à part du *Montpellier médical*, t. XVIII.) 1904.

©BIUM

Cure libre de la Tuberculose et Climat méditerranéen, par le Dr Barbary. Nice, imprimerie de la *Côte d'Azur sportive*, avril 1904.

Ch. Prosper Ollivier d'Angers, par le Dr L. Jagot. Angers, Germain et G. Grassin, imprimeurs-éditeurs, 40, rue du Cornet. 1904.

Pauvre et douce Corée, par G. Ducrocq. Paris, librairie H. Champion, 9, quai Voltaire. 1904.

L'Assassinat médical et le respect de la vie humaine, par Fr. Guermonprez. Paris, J. Rousset, éditeur, 12, rue Monsieur-le-Prince. 1904.

Double Chancre syphilitique occupant la fosse nasale et la conjonctive, par le Dr G. Gellé. (Tiré à part des *Archives Internationales de Laryngologie*.) Paris, 99, boulevard Saint-Germain

Les Maladies de la Respiration, par le Dr E. Monin. Paris, Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon.

De la valeur du Bain carbo-gazeeux, par le Dr E. Guilleaume. Bruxelles, imprimerie-lithographie L. G. Laurent, 35, rue de Ruysbroeck. 1904.

Manuel pour l'étude des maladies du système nerveux, par le Dr Maurice de Fleury. Paris, F. Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. 1904.

Les Névropathes, par le Dr E. Monin. Paris, de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine-Dubois.

Le Mouvement littéraire socialiste depuis 1830, par J.-M. Gros Paris, Albin Michel, éditeur. 59, rue des Mathurins.

Pregiudizi sulla Alimentazione, par le Pr Gaetano Gaglio. Catania, C. Galatola, éditeur. 1903.

Le Spiritisme devant la Science, par le Dr Surbled. Sueur-Charruey, éditeur, Paris, 41, rue de Vaugirard.

Henri Barnouvin (mort de), président de l'Association des Docteurs en pharmacie des Universités de France (Pharmacie). (Tiré à part du *Bulletin mensuel* de l'Association, n° de janvier 1904.)

Isolement et Psychothérapie, par les Drs J. Camus et P. Pagniez. Paris, F. Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. 1904.

ERRATUM

Dans le n° du 15 mai, notre collaborateur le Dr Michaut a parlé de *Merena, roi des Cedans, qui fut reçu en cette qualité par le président Carnot*.

A ce propos, le Dr Callamand nous écrit qu'il possède le memorandum *original*, très long et très curieux, par lequel *Marie de* Mayréna, *roi des Sedangs* (entre le Siam et le Laos), sollicite de M. Thévenet, garde des sceaux (c'était en 1889), la reconnaissance de sa royauté par la France ; mais il ne devait être donné aucune suite à cette demande, et l'aventurier, qui mourut peu après, ne fut jamais reçu par Carnot.

Dont acte.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 12 15 Juin 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire (a)

L'Empoisonnement politique à Venise,

par les docteurs CABANÈS et L. NASS.

Au cours de notre longue étude sur le rôle historique et social du poison, nous avons soutenu cette thèse, que la *cantarella*, l'*acquetta* et autres toxiques chers aux matrones italiennes, n'avaient jamais été un facteur politique important. Si la Légende s'est montrée injustement sévère à l'égard de certains personnages, l'Histoire, disions-nous, a le devoir de rester impartiale. Il fallait reviser des procès ; nous les avons jugés à nouveau, en empruntant à la méthode scientifique ses principes et ses lois.

Nous nous sommes crus autorisés à établir cette règle : que l'empoisonnement politique n'a pas été, dans les temps modernes, pratiqué systématiquement, et d'une façon suivie, par des princes avides et cruels ; le poison, pour tout dire, n'a pas servi à dénouer des intrigues de cour, ni à précipiter la marche des événements.

Cependant toute règle comporte au moins une exception ; il convient de développer cette exception, en nous référant aux documents les plus authentiques ; en remontant, comme nous l'avons fait, pour les précédents chapitres de cette revue générale, aux sources mêmes (1), pures de toute altération secondaire.

(a) Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs de la *Chronique* la primeur de ce chapitre inédit de notre histoire des poisons, qui figurera dans la 4e édition de *Poisons et Sortilèges*, dont s'achève l'élaboration.

(1) De Mas-Latrie, *Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1873. — Abbé Fulin, *Errori vecchi e documenti nuovi*. — De Lamansky, *Les secrets d'État de Venise* ; Saint-Pétersbourg, 1884.

©BIUM

Imaginez-vous transportés, en pleine féerie de la Renaissance, dans la poétique et mystérieuse Venise, que garde fidèlement le lion de Saint-Marc, dans la ville aux multiples canaux, où glissent, comme des cygnes noirs, les rapides gondoles. Les ponts de marbre détachent, sur l'azur éclatant, leurs courbes gracieuses, les mandoles résonnent, des voix suaves s'élèvent, les amoureux soupirent et tendrement se pressent... Tout est-il donc, dans ce féerique Eden, voluptés, harmonies et délices ?

Le palais des Doges est là qui se dresse, menaçant, en dépit de sa svelte architecture et de ses doubles arcades ; c'est dans ce palais que sont signés les arrêts redoutables ; que règne cette puissance, impersonnelle et terrible, qu'est le gouvernement de la République vénitienne. Et le Pont des Soupirs accède aux trop célèbres « Plombs », cette Bastille italienne, où périssent tant de citoyens, victimes du fanatisme politique et de la raison d'Etat.

Venise n'est pas seulement la patrie des maîtres verriers, inimitables dans leur art délicat ; la ville des adroites dentellières, dont les chefs-d'œuvre font la joie des « bella dona » et rehaussent leur mystique beauté. C'est aussi le pays où les passions politiques, développées à l'excès, servent de prétexte aux crimes les plus odieux : doges, inquisiteurs d'Etat, Conseil des Dix, conseillers rouges et conseillers noirs, aristocratie oligarchique, sèment la terreur dans cette République où la liberté est inconnue, où l'arbitraire et le bon plaisir sont les lois souveraines.

Qui dira jamais les mystères, qui résoudra les énigmes dont Venise a été le théâtre ? Moins que partout, on y a le souci de la personnalité humaine ; pourquoi dès lors s'étonner que le poison ait été une arme d'État entre les mains de ces tyrans sans scrupules ?

***

En 1873, M. de Mas-Latrie faisait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une communication sensationnelle : à l'aide de documents précis, il révélait que le Conseil des Dix avait décrété, à plusieurs reprises, dans le courant des siècles, l'empoisonnement de nombreux ennemis de la République. Il était désormais prouvé qu'on conservait précieusement, dans les armoires qui renfermaient les *Secreta secretissima*, toute une gamme de substances léthifères, qu'on utilisait dans les grandes circonstances.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, le Conseil des Dix prescrivait

©BIUM

de réunir toutes les poudres, liqueurs, eaux et parfums mortels tenus ainsi en réserve, de les inventorier et d'indiquer pour chacun le mode d'emploi le plus sûr. Une note officielle du Conseil des Dix, du 16 décembre 1755, signale la vétusté de certaines substances et l'évaporation ou l'innocuité de certaines autres.

M. de Mas-Latrie avait eu la bonne fortune de retrouver, dans les fameuses archives de Venise, un fragment de répertoire alphabétique, intitulé *Veleno* (poison) et qui est une partie de ce catalogue singulier. Citons notamment, parmi les poisons officiels, le bleu de Prusse (azurro di Berlino) et la poudre de diamant, dont la Voisin fit, comme on sait, usage.

Ce répertoire contenait les noms des personnages auxquels les poisons étaient destinés : le Sultan (1646), Soliman Aga (1685), Pietro Novello Bartolo (1703), Petrovich Vassilié (1755), etc., etc.

Voici donc un document qui prouve surabondamment que le Conseil des Dix discutait et votait la mort des ennemis de la République, et qu'il recourait à la réserve de poisons pour les supprimer. Singulier procédé de gouvernement, on avouera, qui suffit à déshonorer devant la postérité ces hommes, réputés pendant longtemps les premiers diplomates d'Europe et qui sont les dignes émules du gonfalonier César Borgia !

En vérité, leur organisation était admirable.

A leur appel accouraient des sbires sans scrupules, qu'ils chargeaient du soin de s'introduire dans la maison des victimes désignées, d'y *saupiquer* les plats et les sauces avec les poudres qu'on leur confiait, et de leur remettre des placets empoisonnés, des étoffes intoxiquées, des présents de mort : mission toujours délicate, impossible même parfois, si l'on en juge par les insuccès fréquents de ces émissaires.

*
* *

Citons d'abord les nombreux attentats des Vénitiens contre les sultans de Turquie : les Turcs ont été, en effet, les irréconciliables ennemis de la puissance vénitienne ; ils étaient, par conséquent, désignés, avant tous autres, aux coups du Conseil des Dix

En 1471, la Grande Chancellerie scellait la lettre patente suivante, qui constitue un document irréfutable de sa déloyauté :

« Nous, Christophe Mauro, par la grâce de Dieu duc de « Venise, etc.

« Nous faisons savoir à tous et à chacun de ceux qui liront

©BIUM

« ces présentes lettres que, comme l'éminent docteur en méde-
« cine maît.e Jacob, médecin de Mahomet, empereur des
« Turcs, eut proposé à notre Gouvernement, par l'intermé-
« diaire de son envoyé Lando des Albici, noble Florentin, de
« donner lui-même la mort audit Mahomet, ennemi et perfide
« persécuteur des chrétiens, nous avons accepté très volontiers
« une offre aussi chrétienne et nous avons promis audit maître
« Jacob avec notre Conseil des Dix que si, à partir du mois de
« mars 1472, et avant la fin du mois de mai de la même année,
« il accomplit la chose susdite comme il s'offre à le faire, nous,
« de notre côté, aussitôt qu'il viendra à Venise, ou dès qu'il
« nous enverra son mandataire, la chose étant faite, nous lui
« donnerons dans les délais d'un mois, pour lui et ses descen-
« dants, des domaines et des maisons d'un revenu annuel de
« dix mille ducats ; nous lui remettrons en outre et immédiate-
« ment une somme de vingt-cinq mille ducats. Si la livraison
« des terres et des maisons ne peut être effectuée dans le délai
« indiqué, nous lui compterons la somme de 200.000 ducats
« d'or dans l'espace de six mois... Nous les créerons en outre,
« lui et ses descendants, citoyens de Venise, les exemptant à
« perpétuité de tout impôt. Quant à Lando des Albici, il rece-
« vra pour lui et ses descendants une rente annuelle de 500 du-
« cats d'or. Nous lui promettons, de plus, notre faveur et
« notre concours, tant auprès de la commune de Florence que
« du Pontife romain, du roi de Sicile et de tous autres princes
« chrétiens, afin qu'il puisse rentrer librement dans sa patrie.
« Enfin, et dès qu'il arrivera auprès de nous pour nous annon-
« cer l'accomplissement de la chose, nous lui remettrons, en
« remerciement de la bonne nouvelle, 1.000 ducats d'or comp-
« tant et nous le ferons citoyen de Venise. En foi de quoi nous
« avons ordonné de dresser les présentes lettres et de les
« sceller de notre sceau pendant en plomb.

« Donné en notre palais ducal le 8 octobre, indiction 5e de
« l'an 1471 (1). »

Mais le complot, si savamment machiné, échoue. En 1477, les frères Salmoncino se proposent pour le tenter à nouveau ; en 1478, un nommé Amico se met aussi sur les rangs. Vaines tentatives, puisque le vainqueur de Constantinople ne devait mourir qu'en 1481.

***

Le 12 mai 1528, le gouvernement de Venise expédiait au « capitaine du golfe » la dépêche suivante, relative à un

(1) Fulin, *loc. cit.*

©BIUM

officier turc blessé et fait prisonnier avec un de ses matelots :

« Pour vous seul,

« Nous vous commandons, au nom du Conseil des Dix et de la Junte, de donner ostensiblement les soins les plus empressés aux deux prisonniers, surtout au capitaine qui est blessé ; prodiguez-lui les plus affectueuses attentions, au vu et au su de tout le monde, et surtout en présence de son matelot, afin que celui-ci rendu à la liberté puisse attester de notre sollicitude pour nos prisonniers ; mais faites en même temps bien comprendre au barbier chargé de la cure, sans toutefois lui rien prescrire directement de notre part, qu'il doit empoisonner les blessures, afin que le prisonnier meure infailliblement, mais non subitement, et comme des suites naturelles du coup qu'il a reçu (1). »

Le document se passe de commentaires.

Deux siècles et demi plus tard, la République de Venise cherchait encore à empoisonner, non pas un sultan, mais un diplomate turc, de souche française, le fameux comte de Bonneval, devenu Ahmet-Pacha.

Sainte-Beuve (2), le comte Vandal (3), ont nettement mis en lumière le caractère et la vie de cet aventurier, tour à tour au service de la France, de l'Empire, de la Turquie. Les inquisiteurs de Venise, sous le prétexte de faire cesser le scandale intolérable provoqué par ce chrétien devenu musulman, écrivirent à leur envoyé à Constantinople, qu'il était de toute nécessité et de toute urgence de tuer ce renégat. En réalité, Ahmet-Pacha reconstituait l'armée turque, et déjà les Vénitiens en prenaient ombrage. L'émissaire répondit qu'il était très difficile de perpétrer l'attentat. Mais un beau jour, en 1747, le 21 mars, on trouvait le pacha mort dans son lit. Empoisonné ? Le fait est possible, probable même. Quoi qu'il en soit, le Conseil des Dix avait décidé de le faire mettre à mort ; l'intention suffit, en l'espèce, pour nous permettre de porter un jugement sur les conseillers de la République vénitienne.

Encore avaient-ils à leurs propres yeux l'excuse d'agir en bons chrétiens : le Turc était l'infidèle, l'intérêt de l'Eglise voulait qu'on le supprimât, et ce n'était point forfaire que de l'exterminer par des moyens criminels.

---

(1) Lamansky, *op. cit.*

(2) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V, p. 397.

(3) Albert Vandal, *Le pacha Bonneval*, Paris, 1885. — *Une ambassade française en Orient sous Louis XV.*

©BIUM

Aussi bien, les sultans avaient trop souvent fait preuve de cruauté et de perfidie ; la page où leur histoire est écrite est souillée de sang et de stupre : en leur envoyant du poison, on les payait de leur propre monnaie.

Passons donc condamnation sur ce point particulier. Mais que dire alors, lorsqu'on saura, toujours par les archives de la République, la liste des personnages contre lesquels le Conseil des Dix tenta d'exercer ses odieuses rancunes : Charles VIII, Louis XI, les empereurs Sigismond et Maximilien Ier ; l'évêque dalmate Petrovitsch ; le connétable de Bourbon ; les ducs milanais Visconti et Sforza ; les marquis Louis III et François de Gonzague de Mantoue ; Alphonse, duc de Calabre ; le comte Louis del Verme ; le comte d'Imola, neveu de Sixte IV ; le cardinal Mathieu de Wellenberg ; le magnat Tarpaval ; le comte Jean de Politza ? Ce sont bien là des chrétiens, des catholiques, mais qui avaient eu le malheur de gêner la politique vénitienne, et qu'il convenait de faire disparaître de la scène, pour la plus grande gloire de l'illustre ville, la Carthage des temps modernes, d'où rayonnait sur le monde entier une civilisation raffinée... Tant il est vrai que la production artistique d'un peuple, son sentiment esthétique, sont en raison directe de l'exaspération de ses passions : l'art est le cousin germain du crime.

***

L'empereur Sigismond fut, pendant cinq ans, en butte aux machinations sournoises du Conseil des Dix. Le 13 juillet 1415, les despotes de cette République dictaient l'arrêt singulier que voici :

« Tout le monde sait que le seigneur roi de Hongrie ne « songe qu'à la ruine et à la dévastation de nos domaines ; nuit « et jour, il emploie les ressources de son esprit à nous diffa- « mer, à se concerter avec nos rebelles et nos pires ennemis... « En conséquence, nous décidons qu'il y a lieu d'autoriser « André de Priuli à accueillir les propositions qui lui ont été « faites, par une personne dont le nom doit rester caché, et qui « offre de donner la mort dans un délai de quatre mois au sei- « gneur roi de Hongrie. »

Quatre ans plus tard, en 1419, nouvelle tentative : un nommé Muazzo se présente, pour la mission dangereuse d'empoisonner Sigismond. Ses conditions : un revenu annuel de 1000 ducats ; on lui fournira le fameux poison d'Etat.

Ce Muazzo était un vulgaire escroc, qui avait capté la

©BIUM

confiance des Dix, en se disant capable d'approcher tous ceux que lui désignerait le Conseil ; on lui confia le soin d'empoisonner le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, puis son gendre et successeur, François Sforza, dont la mort fut votée vingt-neuf fois en six ans !

Rapportons seulement cette extraordinaire résolution prise, le 2 décembre 1450, par les gouvernants vénitiens :

« Une personne intelligente, prudente, et bien renommée, « étrangère d'ailleurs à notre Etat, a fait demander, par un « homme honorable, aux chefs de notre Conseil, de lui fournir « une substance vénéneuse quelconque, à l'effet de donner la « mort au comte François Sforza. La chose ayant été éprou- « vée, le mode de procédé a paru fort bon ; on a donc prescrit « aux chefs du Conseil, sous la plus stricte obligation du « secret, de préparer l'exécution de l'affaire qui semble bien « s'annoncer. L'artisan chargé de confectionner la substance « dit être prêt à la livrer. Ce sont de petites boules rondes. Ces « boulettes jetées dans le feu répandent une odeur délicieuse, « qui tue infailliblement quiconque la respire (1). »

Voilà, on en conviendra, un singulier sujet de délibérations pour un conseil exécutif. Le texte de cet arrêt fut voté par neuf voix contre quatre et deux abstentions.

Mais le duc Sforza avait des espions jusqu'aux portes du palais des Doges. Il savait sa tête mise à prix et se méfiait à bon escient. Il échappa toujours aux embûches des émissaires des Inquisiteurs.

Ces exécuteurs des basses œuvres du Conseil ne manquaient pas de prudence : l'un d'eux ne demande-t-il pas « un bon cheval, 70 ducats, une épée empoisonnée et une hache de guerre également empoisonnée ? » Malgré ce luxe de précautions, il devait manquer son coup !

Nous n'en finirions pas de passer en revue tous les attentats (2) perpétrés ou projetés par le Conseil des Dix. Ceux-ci s'ingéniaient à corrompre les médecins des souverains, notam-

---

(1) Fulin, *loc. cit.*

(2) Signalons, toutefois ce fait, qu'un nommé Lazare proposa à la République d'empoisoner les fontaines, où l'on puisait l'eau nécessaire à l'armée turque et au service personnel du sultan : procédé mis en usage, du reste, pendant les guerres d'Italie, ainsi que nous l'avons rapporté dans notre ouvrage.

De même, les Vénitiens tentèrent d'empoisonner les fourrages et les prairies. On les accuse également d'avoir voulu introduire la peste dans le camp de leurs ennemis, ainsi que les dépêches du 5 février 1650 en donnent le témoignage. (Lamansky, cité par de Mas-Latrie.

Enfin les sortilèges n'étaient pas dédaignés des inquisiteurs, qui acceptèrent la requête à eux adressée par un franciscain de Raguse, du nom de frère Jean, qui offrait de faire mourir, par ses artifices, tel personnage qu'on lui désignerait. Pour une première expérience, quinze cents ducats lui suffiraient. En cas de réussite, il exigeait une rente viagère, dont le chiffre, supérieur à quinze cents ducats, devait être ultérieurement débattu.

©BIUM

ment des sultans, à les rendre les complices, sinon les agents directs de leurs manœuvres. Hélas ! la vérité nous oblige à dire que certains d'entre eux ne surent pas résister aux promesses alléchantes des assassins en simarre... C'étaient, il est vrai, des médecins turcs.

Au moment des guerres d'Italie, Charles VIII et Louis XII furent, eux aussi, condamnés à mort par le gouvernement vénitien. Celui-ci accepta les offres d'un habitant de Byzance, Basille della Scola, qui se chargeait de détruire toutes les munitions de guerre du camp français, et, par la même occasion, d'attenter à la vie du roi, grâce aux offices d'un médecin, François Rustegello, qu'il se faisait fort d'amener dans le complot.

Ledit complot ne réussit pas. Du reste, l'essai était rigoureusement exercé à la table royale.

Plus tard, Louis XII, poursuivant la politique de son prédécesseur, devait susciter les mêmes rancunes politiques. A Venise, elles se traduisaient par un arrêt d'empoisonnement : c'est le seigneur Nicolas Catelano qui proposa de faire empoisonner le roi, par son propre médecin.

On devait faire subir le même sort au connétable de Bourbon ; mais le coup d'arquebuse de Benvenuto Cellini fut plus efficace que les poudres enfermées dans les armoires des Doges, et qui, il faut bien le reconnaître, étaient parfois des poudres bien inoffensives, qui trompèrent souvent l'attente des empoisonneurs d'Etat.

***

Avec les siècles, la République vénitienne ne se moralise pas : nous retrouvons, au XVIIe et même au XVIIIe siècle, trace des projets criminels du Conseil des Dix. Le dernier en date est de 1768, vingt ans avant la formidable Révolution qui devait secouer les trônes d'Europe et affranchir les peuples. Venise en était encore au temps des Borgia. On a très justement appelé ces crimes des attentats attardés de lèse-humanité.

L'empoisonnement officiel se retrouve non plus dans la vie politique de Venise, mais dans sa vie sociale.

On sait combien la République était fière et jalouse de ses industries d'art. Aucun pays ne pouvait rivaliser avec elle, pour la fabrication de cette admirable verrerie dont elle a longtemps conservé le secret. Aussi les verriers de Murano

©BIUM

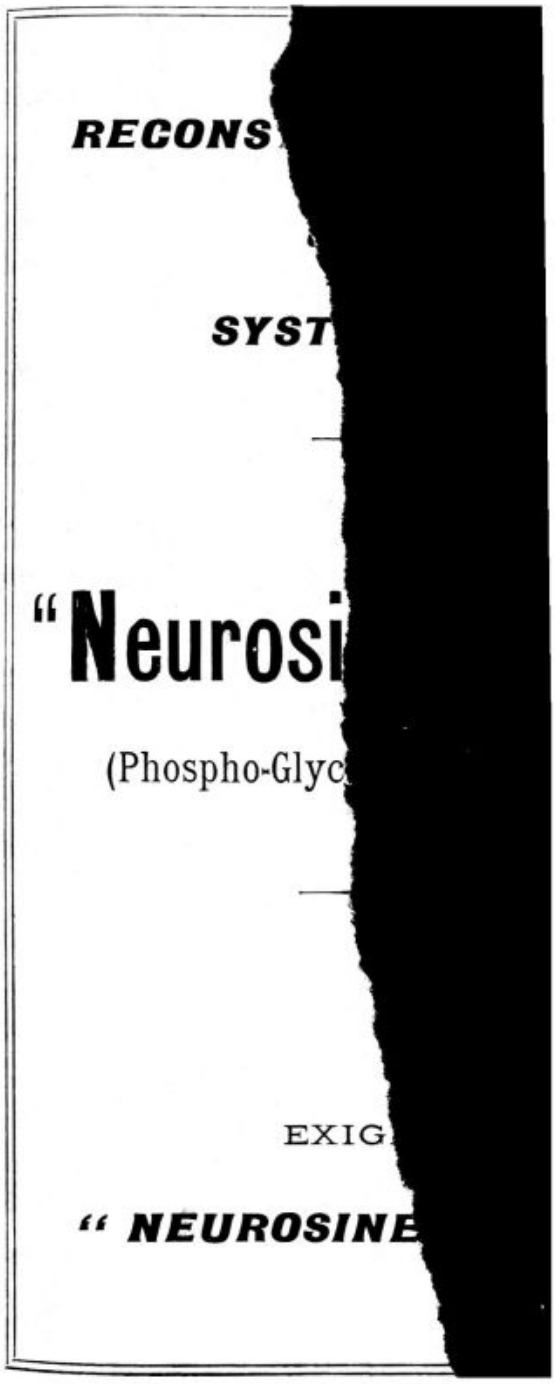

©BIUM

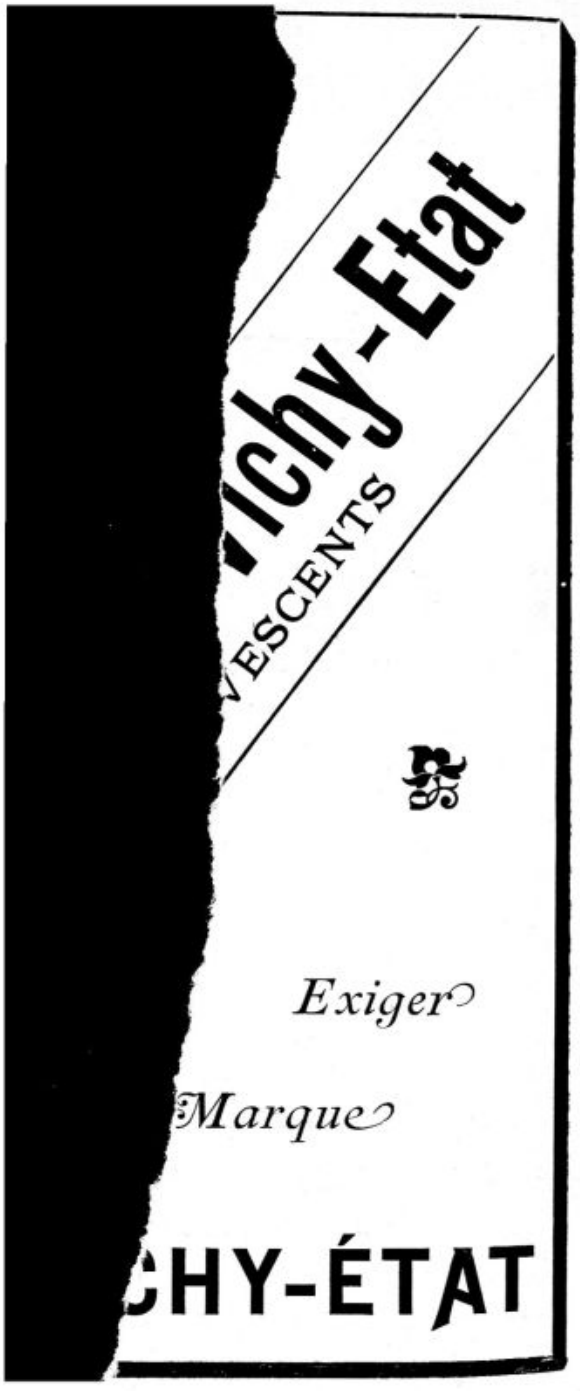

©BIUM

étaient-ils l'objet d'une surveillance constante de la part des Inquisiteurs. L'un d'eux paraissait-il suspect de s'être laissé acheter, on décrétait sa mort, par intérêt politique supérieur.

Lorsque Colbert favorisa en France le développement de l'art industriel, il fit appel aux verriers vénitiens. Ceux-ci durent prendre toutes sortes de précautions pour échapper aux vengeances de leurs anciens maîtres. Livrer le secret de fabrique était d'une téméraire audace, car la République avait des ambassadeurs, véritables limiers de police, dont les rapports, restés célèbres, éclairaient les Inquisiteurs sur tous les faits et gestes du royaume où ils étaient accrédités. Il est légitime de penser qu'à la faveur de l'épidémie d'empoisonnement qui ravagea la Cour et la Ville de 1670 à 1679, plusieurs verriers payèrent de leur vie leur trahison envers une jalouse patrie (1).

* * *

On voit, par ce rapide exposé, que si le poison est, par excellence, un produit d'origine italienne, c'est à Venise surtout qu'on l'a cultivé : instrument de mort entre les mains des féroces Inquisiteurs d'Etat, il a joué un rôle dans la politique européenne. Peut-être n'a-t-il pu rendre tous les services qu'on attendait de lui : nous ne saurions le trop répéter, c'est une arme infidèle et peu sûre. Mais il convenait de signaler l'usage qu'on en a fait, ne fût-ce que pour stigmatiser une fois de plus le régime despotique et oligarchique qui consacra la splendeur et la décadence de la République vénitienne.

L'écriture de la Brinvilliers et de son complice Sainte-Croix (2).

par M. Léonce VIÉ.

Voici deux écritures du XVIIe siècle : l'une de Mme Daubray (la Brinvilliers), l'autre de Sainte-Croix. La question suivante nous est posée à leur endroit :

« Est-il possible de déterminer lequel des deux scripteurs possédait

(1) Cf. A. BASCHET, *Histoire de la Chancellerie secrète* ; — HAVARD, *les Arts de l'ameublement : la Verrerie* ; — GERSPACH, *l'Art de la verrerie*, in *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*.

Murano fut annexée, au XIIe siècle, au territoire vénitien. Elle avait, par décret du grand Conseil, du 8 novembre 1291, le monopole de la fabrication de la verrerie dans toute l'étendue de la République. Les verriers formaient une corporation divisée en classes, chacune régie par des lois particulières. Rappelons qu'en 1574 Henri III visita Murano et conféra aux maîtres verriers des titres de noblesse.

(2) Nous avons soumis à un graphologue autorisé, M. Léonce VIÉ, un spécimen d'écriture du fameux Sainte-Croix, mêlé de si près à l'affaire des poisons, et trois signatures de la Brinvilliers, afin de déterminer quel était celui des deux personnages qui avait subi la suggestion de l'autre.

Les conclusions du spécialiste confirmement pleinement celles auxquelles étaient arrivés, par d'autres voies, les auteurs de *Poisons et sortilèges*.

©BIUM

les conditions caractéristiques requises, pour exercer sur l'autre une influence dominante, une puissante suggestion ? »

La haute cursive de Mme Daubray se signale, dès l'abord, par l'inclinaison constante et prononcée du tracé, ce qui est le lot des natures sensitives, et cette révélation s'accentue par le fait de l'imitation de l'écriture royale, qui appelait au contraire la verticalité. L'allure,



Signatures de Madame Daubray (La Bignvilliers).

étant homogène et sans à-coups, appartient à la classe des affectifs plutôt qu'à celle des émotionnels.

Selon toute apparence, c'était une grande dame.

Etait-elle intelligente ? Son grimoire fournit une première note favorable à son esprit, la facilité de conception ; mais le goût n'est pas à l'unisson, le soin subit une éclipse totale.

Une culture fruste témoigne d'un parfait dédain pour la correction. L'orthographe, il est vrai, n'était pas exigeante en ce temps-là ; cependant les limites de la fantaisie sont ici franchies, dans une mesure que l'on pourrait croire accessible aux seuls illettrés, étant surtout donnée l'absence de toute ponctuation.

©BIUM

Au demeurant, aucune finesse, mais, au contraire, un manque de contrainte qui va jusqu'à l'ingénuité. Otez le masque patricien, et la vulgarité morale apparaît aussitôt sans fard.

Était-ce, du moins, un être doux et bon ? Son paraphe, grêle mais agressif, interdit de le croire, ainsi d'ailleurs qu'un délié aigu qui, çà et là, s'élève rigide de la base des hampes plongeantes, sans aucune liaison avec la lettre consécutive.

Le tracé est en outre très anguleux par endroits. On est ainsi graduellement amené à se demander si cette nature affective, fougueuse dans l'amour, ne l'était pas au même degré dans la haine. L'étude de sa volonté va nous livrer quelques renseignements à cet égard.

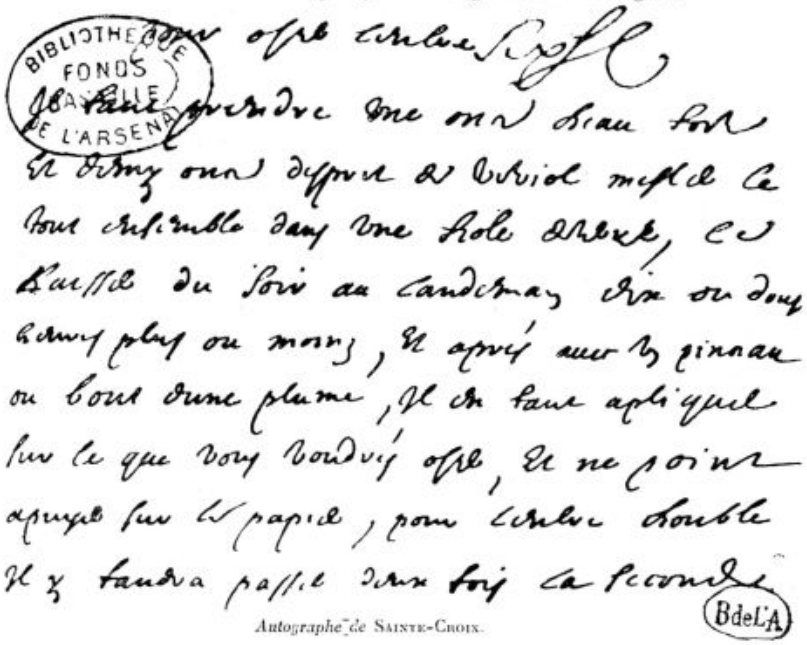

Autographe de SAINTE-CROIX.

L'analyste qui pressentirait ici de fortes manifestations volitives serait bientôt déçu : les faibles barres des *t*, rarement omises, contre-indiquent l'énergie, et les finales des mots sont souvent anémiques.

Si les pleins inférieurs s'épaississent, ce n'est point pour finir brusquement en signe de fermeté : la pseudo-massue que la plume d'oie y dessine sans effort se corrige aussitôt du délié remontant déjà signalé, lequel n'est pas lui-même le croc bref de la ténacité, mais une expression débile d'humeur acerbe.

Un peu mieux douée que la volonté, l'activité manque de tenue : la course de la plume, très ascendante dans les premières lignes, perd vite cette vive allure, pour s'astreindre à l'horizontalité. Cette personnalité évoque la pensée de la tige sarmenteuse qui, livrée à elle seule, fléchit et choit.

Le document SAINTE-CROIX, qui comprend deux manuscrits (1),

(1) Nous n'en reproduisons ici qu'un seul, mais les deux ont été soumis à l'expertise gra-

©BIUM

témoigne comparativement d'une intelligence supérieure et d'une culture beaucoup plus forte.

Cette écriture offre des preuves nombreuses d'originalité, et si elle perd une partie de sa condensation dans le second tracé, jeté hâtivement, elle y accentue encore la clarté d'esprit, déjà manifeste dans le premier, dont l'harmonie est remarquable.

En s'abstrayant de deux idiotismes — une *r* en forme d'*e*, et une *s* plongeante, qui, finales, dérogent par leur hauteur au gladiolement coutumier — on constate la forme aiguisée d'une attention sagace et fine. La plupart des mots commencent par une lettre agrandie, signe d'une imagination exempte de chimères et dont la sobriété assure la valeur efficace. Décidément il faut voir en S. C. un homme de ressources.

Il était, lui aussi, sensible et aimant, mais avec plus de possession de lui-même. Ses sentiments trouvaient un guide dans la finesse, un charme dans l'aménité des manières et l'affinement du goût. Un détail étrange va cependant nous montrer que cette douceur était plus superficielle que foncière : c'est une forme fréquente du *C* composé d'un *i* que précède supérieurement un trait horizontal, ferme, rigide, acéré, de signification agressive et méchante.

Les hampes plongeantes et les déliés finals remontants marquent souvent un arrêt sec, où se montre tantôt une massue (signe d'énergie), tantôt le croc du tenace, manifestation d'un homme qui s'accroche des pieds et des mains. C'est donc un fort volontaire. En vain objecterait-on qu'il barrait très rarement ses *t*, car, au XVIIe siècle, un trait adventif, un détail de lettre était chose négligeable. Du reste, les *f* sont barrés avec soin.

En résumé, cet homme était intelligent, habile, énergique et méchant.

Les deux notes qui précèdent résolvent le problème primitivement posé. Si la graphologie a le devoir de s'abstenir, quant au passage de la tendance à l'acte, elle n'excède ni son aptitude ni son droit, en appréciant, en comparant des forces psychiques.

« S. C. possédait les conditions caractéristiques requises pour exercer sur Mme Daubray une influence dominante, une puissante suggestion. »

Le crâne de Cromwell.

Un de nos confrères, d'ordinaire mieux informé, annonce comme sensationnelle la découverte qui aurait été faite, « chez un petit médecin de campagne, M. Wilkinson, à Séal, près Seven ouks », du crâne du Protecteur.

Cette révélation n'est pas précisément neuve, et le journal *Truth*, qui s'en est fait l'éditeur responsable, est singulièrement en retard. Nous avons publié toute cette histoire — qui pourrait bien n'être que légende pure — dans la *Chronique médicale* (n° du 15 octobre 1897, p. 666), d'après le *Musée Universel*, qui l'avait contée avant nous.

Comme quoi *Truth* ne veut pas toujours dire Vérité!

---

phologique. Les originaux proviennent de la Bibliothèque de l'Arsenal ; c'est dire leur absolue authenticité.

©BIUM

La Médecine des Praticiens

Une page de médecine contemporaine

(*Suite*) (1).

OBSERVATION XVII

Gabrielle Be.. 21 ans, vient à la consultation, le 7 septembre, pour une métrorrhagie très abondante. Elle présente des signes d'anémie grave.

Une potion à l'ergotine est ordonnée pour cette métrorrhagie, qui s'arrête au bout de quelques heures.

Globules rouges. 2.104.000

Pas de globules rouges à noyau.

Poids avant le traitement. . . 47.200

Le 9 septembre, on commence l'*Eugéine*, à la dose de 2 cuillerées à soupe par jour.

La malade est revenue 18 jours après ; elle accuse un sentiment de bien-être ; elle n'est plus obligée de rester au lit toute la journée. L'appétit est meilleur. Les mouches volantes persistent.

Globules rouges. 3.628.000

Poids 48kg. 400

Continuera l'*Eugéine*, à la dose de 3 cuillerées à café par jour.

Gabrielle Be... revient le 16 octobre. Elle va beaucoup mieux, peut faire quelques courses.

L'appétit a sensiblement augmenté.

Globules rouges. 3.840.000

Poids 49kg. 050

18 Novembre. Globules rouges . . 4.075.000

Poids . . . . . 50 kg. 100

20 Décembre. Globules rouges . . 4.200.000

Poids . . . . . 51 kg.

L'appétit est revenu comme auparavant ; les mouches volantes ont complètement disparu. Elle peut aider sa mère aux

(1) V. le n° du 15 janvier 1904.

©BIUM

soins du ménage. Reprendra d'ici peu ses occupations d'autrefois. (Employée de commerce.)

Nous conseillons à cette malade de continuer encore pendant quelque temps l'*Eugéine*, à la dose de 3 cuillerées à café par jour.

OBSERVATION XVIII

Mme Lucie H... 31 ans.

Depuis une grossesse gémellaire datant de 3 mois, diarrhée abondante et rebelle. Céphalées, nausées, douleurs au cœur et dyspnée.

Examen le 2 novembre :

Coloration très pâle des muqueuses (souffle systolique à la pointe du cœur, souffles dans les jugulaires, anémie du 2e degré).

Poids . . . . . 51 kg.
Examen hématologique . . . 2.750.000

Traitement : *Eugéine*, 1 cuillerée à soupe matin et soir pendant 15 jours. Tanin et opiacés contre la diarrhée.

18 Novembre. — Etat assez satisfaisant, mange de meilleur appétit, a augmenté de 360 gr.

Continuation de l'*Eugéine* (3 cuillerées à café par jour).

16 Janvier. — Coloration normale des muqueuses ; plus de souffles dans les jugulaires.

Examen hématologique . . . 3.120.000
Poids . . . . . 53 kg. 100

13 Février. — Les céphalées ont disparu ; plus de douleur au cœur ; encore un peu de dyspnée.

Examen hématologique . . . 3.815.000
Poids . . . . . 55 kg. 100

Continuera l'*Eugéine*, pendant au moins un mois, à la dose de 2 cuillerées à café par jour.

La malade est revue pour la dernière fois le 2 mai.

Elle a cessé le phosphomannitate de fer depuis 1 mois 1/2 ; le mieux s'est maintenu.

Toutefois l'examen hématologique n'accuse que 3.520.000 gl.

Le poids est resté le même.

Nous conseillons à la malade de reprendre l'*Eugéine*, pendant au moins 2 mois, à la dose de 2 cuillerées à café par jour.

(*A suivre.*)

©BIUM

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Dons à la « Chronique ».

Du Dr Georges J.-B. Baillière :

1° Les *Bulletins de santé de Louis XVIII,* dans les jours qui ont précédé sa mort. Ils sont découpés dans *l'Aristarque français*, journal politique et littéraire quotidien, nos des 13, 14, 15 et 16 septembre 1824.

2° La formation de la *Faculté du roi Charles X*, publiée d'après le *Moniteur*, dans *l'Aristarque français*, n° du 27 septembre 1824.

3° Un remède ancien pour la paralysie, que nous reproduisons ci-après :

POUR LA PARALYSIE.

Saigner un poulet cocq (*sic*) dans un bouillon assez chaud pour être pris sur-le-champ ; il faut approcher le col du poulet tout proche le bouillon, afin que l'esprit sanguin ne s'évapore point ; une autre personne doit remuer vivement ledit bouillon tandis que le sang coule.

Ce remède se prend en se couchant. deux heures après le repas, tous les deux jours jusqu'à parfaite guérison.

Quoique guéri, l'on en use une fois tous les mois.

Les plus jeunes cocqs et les plus vigoureux sont les plus propres pour ce remède.

Le Dr Malzac (de La Salle, Gard) nous a envoyé le duplicata d'un parchemin, portant au dos la mention *Métrisse* (sic) de Pierre Abram Verdier, chirurgien orthéologiste. Le document était accompagné de la notice qui suit :

« Cette famille Verdier a été constituée par deux rebouteurs, un officier de santé et un docteur en médecine.

« Le premier en date et le plus célèbre, sur la réputation duquel s'est greffée celle de son fils, se nommait Pierre Abram (pour Abraham) Verdier. Il naquit à Lafoux, petit hameau reculé de notre vallée, en 1715, et exerça à la Salle jusqu'au 1er frimaire an VII, date à laquelle il décéda, âgé d'environ 83 ans.

« Sa réputation d'abord ne dépassa pas les limites de notre petit pays, mais peu à peu le succès de ses cures l'étendit au loin.

« S'il faut en croire les traditions de famille, il fut appelé à Montpellier, auprès de certain gros bonnet inutilement soigné par les sommités médicales de l'époque. Il fut, dit-on, heureux de réussir là où d'autres avaient échoué, et sa réputation s'étendit encore davantage.

« C'était un homme d'une culture intellectuelle beaucoup plus élevée que celle du milieu de paysans dont il était issu et même que celle de la moyenne des chirurgiens de son époque, si j'en juge par les ouvrages qui composaient sa bibliothèque, laquelle existe encore chez une de mes parentes. On y trouve tous les classiques des XVIIe et XVIIIe siècles, côte à côte avec les encyclopédistes.

« J'ai entre les mains le diplôme qui lui fut délivré par les chirurgiens de Nîmes. Je vous en adresse copie (sur papier de l'époque), espérant qu'il pourra intéresser vos lecteurs et démontrer que le fait de

©BIUM

l'autorisation accordée au rebouteux Yves Louven (1), en 1701, n'est pas un fait unique. »

Le Dr Leroy (de Paris) nous a fait parvenir une pièce des plus curieuses, signée des « baillifs des quatre Seigneurs Hauts-Justiciers, représentant l'état des Châtellenies de Lille, Doüay et Orchies », faisant savoir « à Messieurs les Baillif, eschevins et gens de loi de Auberch Empin » (aujourd'hui Aubras, département du Nord), qu'ils ont accordé une pension à Estienne Fernet, « paucheur de Bapaume », pour panser les dislocations, fractures, etc., des habitants des châtellenies précitées et qu'à cet effet, le paucheur (mot qui existe encore, paraît-il, dans le patois du nord de la France, de même que le verbe « paucher », devenu en français *pocher*, meurtrir), c'est-à-dire le rebouteur « se rendra dans la ville de Lille, les premiers mardi, mercredi et jeudi de chaque mois et logera au cabaret du prince de Robecq », où le pourront consulter tous ceux qui auront des membres disloqués ou fracturés, lesquels seront soignés gratuitement, pourvu qu'ils soient munis « d'un certificat des gens de loi de leur village, ou de la pauvreté du lieu ».

Ceux de la gouvernance de Douai, étant trop éloignés de Lille, auront la faculté de se rendre à Arras, où tous les premiers vendredi et samedi de chaque mois, ils trouveront, au cabaret du Chevalier Rouge, sur la grande place, le paucheur de Bapaume, qui se tiendra à leur disposition.

A ce propos, le rebouteur porte-t-il un nom spécial dans certaines contrées, et nos confrères voudraient-ils nous en instruire?

A travers les Autographes.

Toujours très suivies les ventes d'autographes organisées par M. Noël Charavay. Nombre de médecins deviennent friands de ces morceaux de papier jaunis par le temps, et nous nous en félicitons d'autant plus, que nous avons quelque peu contribué à cette mode.

Nous ne comptons plus, pour notre part, les trouvailles que nous avons faites dans ces chiffons dédaignés. La dernière date d'hier, et la pièce qu'a bien voulu nous signaler M. Charavay a figuré précisément dans une vente qui vient d'avoir lieu sous la direction de l'honorable expert.

Disons tout d'abord que cette vente contenait, entre autres pièces susceptibles d'intéresser nos confrères, une lettre du général Alexandre Dumas, père du fécond romancier, dans laquelle le brave homme de guerre informe son correspondant, le citoyen Collard, que la « pommade du Régent » a fait le plus grand bien à son œil ; une autre lettre, du général Leclerc, le mari de la belle Pauline, sœur de Napoléon, écrivant à Mme Collard, épouse du précédent, pour lui annoncer qu'il règne à Saint-Domingue une épidémie qui fait des ravages horribles et qu'un de leurs amis communs en est mort. « Plaignez-moi aussi moi qui, depuis quatre mois, n'ai pas vu passer de jours sans avoir à pleurer un ami ou un homme que j'aime ou j'estime. Jusqu'à présent la mort a épargné ma femme et mon enfant ; ils se portent assez bien, mais la maladie doit encore exercer ses ravages pendant trois mois. » (Il devait succomber le 2 décembre suivant.)

Le dernier document, que M. Noël Charavay a bien voulu nous

(1) V. l'article de M. Kernéis, paru dans la *Chronique* du 1er mai.

©BIUM

autoriser à reproduire, est d'un tout autre intérêt pour nous : c'est le propre contrat du général marquis de Lafayette, *contrat signé de sa main*, avec le fameux Mesmer, le charlatan qui sut si bien s'imposer à la crédulité naïve de ses contemporains.

Nous donnons ci-après le fac-simile, à peine réduit, de ce très curieux document :

NOUS soussignés, ANTOINE MESMER, Docteur en Médecine, d'une part, & Et Monsieur le Marquis de la fayette, Mareschal de Camp demeurant à la rue de Bourbon d'autre part, sommes convenus, double entre nous de ce qui suit, SAVOIR :

Moi, ANTOINE MESMER, ayant toujours desiré de répandre parmi des personnes honnêtes & vertueuses, la Doctrine du MAGNÉTISME ANIMAL, je consens, & je m'engage à instruire dans tous les principes qui constituent cette Doctrine, M. Le Marquis de la fayette, dénommé ci-dessus, aux conditions suivantes :

1°. Il ne pourra former aucun Elève, transmettre directement ou indirectement, à qui que ce puisse être, ni tout, ni la moindre partie des connoissances, relatives, sous quelque point de vue que ce soit, à la découverte du MAGNÉTISME ANIMAL, sans un consentement par écrit, signé de moi.

2°. Il ne fera, avec aucun Prince, Gouvernement, ou Communauté quelconque, ni négociation, ni traité, ni accord d'aucune espèce relatifs au MAGNÉTISME ANIMAL, me réservant expressément & privativement cette faculté.

3°. Il ne pourra, sans mon consentement exprès & par écrit, établir aucun Traitement public, ou assembler des Malades pour les traiter en commun par ma Méthode, lui permettant seulement de voir & de traiter des Malades en particulier, & d'une manière isolée.

4°. Il s'engagera avec moi par le serment sacré DE L'HONNEUR verbal & écrit, à se conformer rigoureusement, sans restriction aucune, aux conditions ci-dessus, & à ne faire, autoriser, favoriser, directement ou indirectement, dans quelque partie du monde qu'il habite, aucun Etablissement, sans mon attache formelle.

Et moi, Marquis de la fayette dénommé ci-dessus, considérant que la Doctrine du MAGNÉTISME ANIMAL est la propriété de M. MESMER son Auteur, & qu'il n'appartient qu'à lui de déterminer les conditions auxquelles il consent de la propager, j'accepte en totalité les conditions énoncées au présent Acte, & j'engage par écrit, comme je l'ai fait verbalement, ma parole d'honneur la plus sacrée d'en observer la teneur de bonne-foi, avec l'exactitude la plus scrupuleuse.

FAIT DOUBLE entre nous librement, sous nos seings, avec promesse de ratifier par-devant Notaire, à la première réquisition d'une des deux Parties, aux frais du requérant. A PARIS, le Cinq avril mil sept cent quatre vingt quatre. La fayette

©BIUM

Informations de la « Chronique »

Une séquestration arbitraire : Louise de Cobourg et les médecins.

Une créature humaine, une femme de sang royal, la propre fille du roi des Belges, l'épouse du prince Philippe de Saxe-Cobourg-et-Gotha, est enfermée, depuis cinq ans, dans une maison de santé, avec les fous, alors qu'elle possède, nous dit-on, sa pleine raison !

Jadis, sous les gouvernements autocratiques, on détenait dans des cabanons ceux qui avaient élevé le verbe trop haut contre les puissants du jour : Napoléon se débarrassa de la sorte du trop fameux marquis de Sade, qui avait représenté sa Joséphine en assez vilaine posture.

La princesse Louise de Cobourg aurait commis le crime impardonnable de ne pas avoir réservé son cœur à son maître et époux, et de l'avoir donné tout entier à un fier et fringant capitaine, le comte Mattachich, à qui on a fait déjà cruellement expier d'avoir osé porter les yeux sur la fille d'un roi. Certain jour, Mattachich, officier, depuis onze ans, dans l'armée active, était mandé à Agram, sous le prétexte d'être soumis à la visite d'un médecin militaire ; tandis que celui-ci l'examinait, faisaient irruption dans la pièce où se tenait le malade le commandant de la place, « accompagné de deux individus à mine patibulaire », qui, saisissant l'officier par les bras, l'arrêtaient, sans lui donner d'explication. Conduit dans une cellule de la prison militaire d'Agram, il ne devait recouvrer sa liberté qu'après 4 ans et 3 mois.

Quant à la princesse, logée dans la même maison que son ami, au moment même où celui-ci quittait l'hôtel sous bonne escorte, elle voyait arriver dans sa chambre, étant encore au lit, le Dr Hinterstoisser, « conseiller du gouvernement » et médecin-expert pour les maladies mentales, en même temps que le chef de la police viennoise, qui venait intimer à l'épouse du prince de Cobourg l'ordre de réintégrer le domicile conjugal, lui signifiant que, dans le cas contraire, elle serait conduite dans une maison de santé. La princesse opta pour la maison de santé.

Elle était couchée ; on la fit lever, et, afin d'ajouter à sa honte, on l'obligea à s'habiller devant l'avocat du prince, un nommé Bachrach (1), et le chef de la police viennoise.

Une fois vêtue, on la fit monter dans une voiture, puis dans un train spécial, qui la conduisit à la maison de santé du professeur Obersteiner, à Dœbling.

Le directeur de la maison de santé demanda six semaines d'observation, avant de se faire une opinion personnelle sur l'état mental de la princesse. Ce temps écoulé, le Dr Obersteiner déclarait que sa cliente présentait des symptômes de nervosité, mais que ses facultés étaient absolument normales.

(1) Ce Bachrach aurait poussé l'impudence, rapporte le comte Mattachich dans ses *Mémoires*, qui viennent de paraître, jusqu'à inspecter le lit de la princesse, *pour y trouver les traces de son infidélité* !

©BIUM

La princesse resta internée à Dœbling, depuis le mois de mai (1898) jusqu'au mois de décembre.

La maison du Pr Obersteiner était un véritable asile d'aliénés ; par une délicate attention, on avait logé Louise de Cobourg dans le quartier des agitées.

A la fin de l'année 1898, la princesse était transportée dans l'établissement du Dr Budinger, à Purkesdorf, près Vienne. Là, des médecins, inconscients de leur triste rôle, nous aimons du moins à le supposer, intervinrent à nouveau, et finirent par établir, à force d'arguties, que la femme de Philippe de Cobourg ne jouissait point de la plénitude de sa raison ; et cela, non pas en se basant sur son attitude au cours de sa détention, mais bien sur trois éléments d'information, puisés dans le passé : la princesse, quand elle était jeune fille, avait fait une chute dans la montagne ; elle avait été atteinte de fièvre typhoïde ; enfin, une crise nerveuse l'avait agitée, quelques instants, à la nouvelle de la mort tragique de son beau-frère, l'archiduc Rodolphe ! N'était-ce point une triple preuve de l'absolue démence de la fille du roi Léopold ?

Mais ce n'est pas tout : la tragédie aura un troisième acte ; Louise de Cobourg gravira la troisième station de son calvaire. On la conduit, cette fois, dans un sanatorium ; ce n'est plus une folle, c'est une malade. On baisse d'un degré dans l'application de la peine.

On interne la princesse dans le sanatorium de Lindenhof, près de Dresde, où elle a chance de passer le reste de ses jours.

Assisterons-nous au dénouement du drame ? Et celui-là, quel sera-t-il ? La princesse n'a que le choix entre sa liberté, qu'elle n'obtiendra qu'en reprenant le chemin du palais des Cobourg, ou la mort lente, dans une maison de santé, si elle reste fidèle à ses souvenirs.

N'est-il pas scandaleux que des médecins, si les faits rapportés sont exacts, se fassent les complices de ce monstrueux anachronisme qui se nomme la Raison d'Etat ?

Un précurseur méconnu : F.-V. Raspail.

M. Raphaël Blanchard a un courage rare, pour un professeur, chargé d'un enseignement *officiel* : il ne craint pas de mettre en lumière des hommes tels que Gruby, un indépendant s'il en fut ; et, naguère encore, il biographiait Raspail, cet irrégulier de la médecine, qui dédaigna nos vils parchemins et se fit condamner pour exercice illégal, sauf à recommencer, à la sortie de l'audience où le jugement avait été prononcé, à médicamenter ses semblables.

Le professeur Blanchard a rappelé — et, nous y insistons, il a eu du mérite à faire cette déclaration, — que c'est à Raspail et non à Schwann que nous devons la *théorie cellulaire*.

Dès 1825, Raspail, comme épigraphe à son mémoire sur l'analyse microscopique et le développement de la fécule, émet cet aphorisme bien net : *omnis cellula e cellulâ*, et à une date où Schwann n'avait que 15 ans ; ce même Schwann qui devait réédifier la théorie cellulaire en 1838, c'est-à-dire treize ans plus tard.

En 1843, la pathologie cellulaire était fondée, dans l'Histoire naturelle de la santé et de la maladie. Or, c'est à Virchow — à qui on va élever une statue ! — qu'on attribue cette notion (alors qu'il ne l'a fait connaître qu'en 1847) et cela, malgré les efforts de Broca et de Robin (*Anatomie et physiologie cellulaire*, in-8° 1873, p. 565).

©BIUM

Ce n'est, d'ailleurs, pas seulement par des Allemands que Raspail est dépouillé : Coste n'est-il pas considéré comme ayant découvert la nature de la caduque utérine, découverte quatorze ans avant lui par Raspail ?

On commence seulement à rendre justice à ce dernier, comme précurseur de la méthode antiseptique. Il n'est pas douteux, en effet, qu'en préconisant le camphre et les préparations alcooliques à base de camphre, Raspail a vu le parti qu'on pouvait tirer, en chirurgie, de ces antiparasitaires. Il s'est trompé, par exemple, sur la nature du parasite.

Les partisans de l'asepsie pourraient, à plus juste titre, le revendiquer comme leur parrain, bien qu'on puisse lui opposer un précurseur, le bon Ambroise Paré, ainsi que l'a démontré, ici même, notre savant collaborateur, le professeur H. Folet.

Enfin, particularité curieuse et que le professeur Blanchard n'a pas négligé de relever, Raspail eut, avant M. Armand Gautier, la notion que le corps de l'homme contient normalement de l'arsenic.

Malheureusement, comme on l'a souvent répété, l'homme politique a fait tort au savant, dont chaque jour néanmoins avance l'heure de la réhabilitation.

Candidatures antialcooliques.

Nous disions, dans un numéro récent de la *Chronique* (1), que la tuberculose venait d'être inscrite, pour la première fois, dans le programme des candidats aux élections municipales.

Or, dès 1902, notre ami Legrain, l'apôtre de la croisade antialcoolique, reprenant une idée du Dr Folet, l'ancien doyen de Lille, avait cherché à susciter des candidatures antialcooliques, aux élections municipales de cette année-là. Il échoua malheureusement devant l'indifférence générale.

Seul, M. V. Broux posa sa candidature, dans une circonscription parisienne, au 1er tour de scrutin, dans une autre circonscription au 2e tour, la loi sur les candidatures multiples ne permettant pas à un seul homme de faire plus. Les résultats qu'il obtint furent, au reste, des plus encourageants.

A la même époque, M. Roux, avocat à la cour d'Amiens et délégué général de la « Croix Blanche », faisait la même tentative, dans la ville qu'il habite, avec un égal succès.

Aux élections de 1904, M. Broux, toujours aussi dévoué, consentit à accepter à nouveau la candidature aux élections municipales. Quinze mille placards, dénonçant les méfaits de l'alcool, furent posés dans Paris, dès l'ouverture de la période électorale. Un autre membre de la Ligue nationale contre l'alcoolisme, M. Raous, faisait la même manifestation à Nîmes.

Inutile d'ajouter que les antialcooliques n'ont d'autre but que de poursuivre leur utile propagande, en usant de ce subterfuge, très louable (2).

---

(1) V. le n° du 1er juin 1904.

(2) Il y a eu cependant, aux dernières élections municipales, une candidature antialcoolique *pour de bon*, qui s'est manifestée dans une petite commune de Normandie : c'est celle du citoyen Bitschner, président de la section de Déville. Il fut d'ailleurs battu, mais avec une imposante minorité. Il y avait un certain courage à se présenter dans une région où l'alcoolisme sévit, comme on sait, avec une particulière intensité.

©BIUM

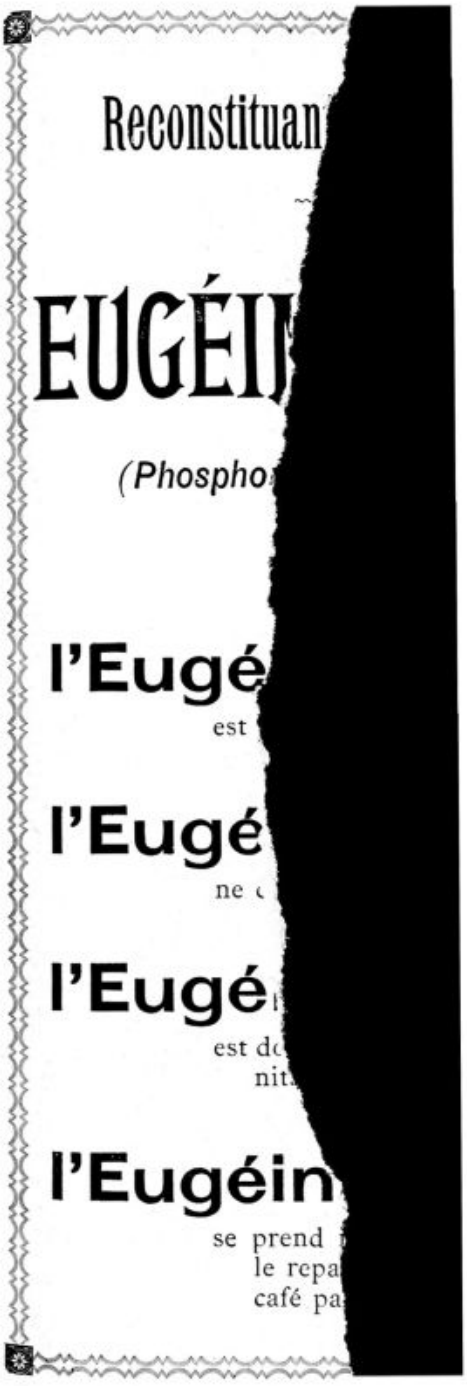
Reconstituan
EUGÉI
(Phospho
l'Eugé
est
l'Eugé
ne
l'Eugé
est d
nit
l'Eugéin
se prend
le repa
café pa

©BIUM

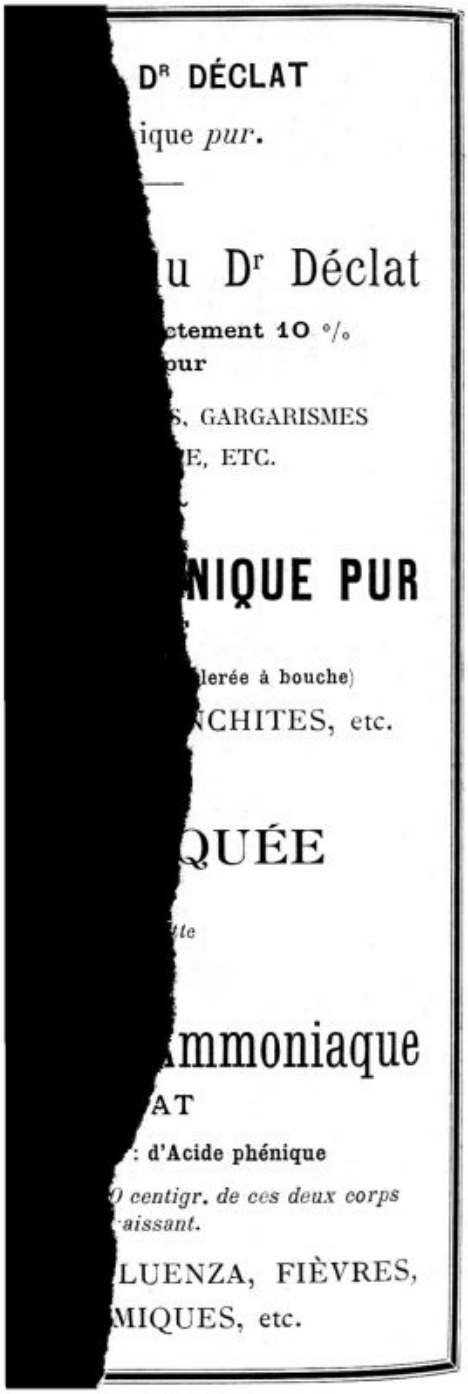

Dr DÉCLAT

ique *pur*.

u Dr Déclat

ctement 10 %

our

S, GARGARISMES

E, ETC.

NIQUE PUR

lerée à bouche)

CHITES, etc.

QUÉE

te

mmoniaque

AT

: d'Acide phénique

0 centigr. de ces deux corps

aissant.

LUENZA, FIÈVRES,

MIQUES, etc.

©BIUM

C'est la société de tempérance la *Croix Bleue* qui a eu, la première, l'idée de profiter de l'exemption du droit de timbre accordée aux affiches électorales, pour susciter, au moment des élections, des candidatures plus ou moins fantaisistes, destinées à faire de la réclame antialcoolique.

« C'est ainsi, disent les promoteurs des candidatures antialcooliques, que nous avons forcé la grande presse à parler de nous. Nous étions « l'actualité » et ses lecteurs veulent être renseignés. *La Petite République*, *La Liberté*, *Le Temps*, parlèrent de la candidature Broux. Les deux premiers de ces journaux firent interviewer notre ami et lui consacrèrent plusieurs colonnes. En nommant nos candidats, la presse leur donne le droit de réponse, et ce droit peut leur servir à perpétuer l'agitation et la réclame. Enfin on peut envoyer dans les réunions publiques, des conférenciers antialcooliques qui, sous couleur de soutenir la candidature posée, font en quelques mots le procès de l'alcool. »

C'est là, en effet, un moyen très ingénieux de propagande.

Vive le vin !...

Un de nos confrères lyonnais dont les initiales P. A. masquent insuffisamment la très originale personnalité, a exhumé, des recueils de l'ancien Caveau, ces couplets humoristiques sur le « jus de la treille » :

Par un effet miraculeux
Les clients que Bourdois (1) visite,
Presque morts quand ils vont chez eux,
Sont bons vivants quand il les quitte;
C'est que ce riant médecin,
Né dans la saison de la treille,
Sert ses pilules en raisin,
Et ses tisanes en bouteille.

(DÉSAUGIERS, *Couplets à son médecin.*)

Petites tables, larges verres,
Vins naturels et mets bien sains ;
Voilà comme, sans médecins,
Vivaient jadis nos pères.

(*Le Repas de nos pères.*)

Champagne divin,
Du plus noir chagrin
Tu dissipes l'amertume ;
Tu sais mûrir,
Tu sais guérir
Le rhume.

(PANARD, *L'Invocation à Bacchus.*

Et voilà comment l'emploi du champagne dans la grippe ne date pas d'hier.

(1) Le médecin de Talleyrand (V. la notice que nous lui avons consacrée, dans *le Cabinet secret de l'Histoire*, 1re série).

©BIUM

ÉCHOS ET NOUVELLES DE LA " CHRONIQUE "

Le Pr Pozzi, délégué de la France.

Le Dr Pozzi, professeur à la Faculté et membre de l'Académie de médecine de Paris, a été invité, par l'Association des chirurgiens américains, comme représentant de la France, à une grande réunion de cette association, qui va se tenir à Saint-Louis, du 14 au 17 juin, et où se rencontreront des délégués de toutes les parties des Etats-Unis. Le Dr Pozzi a été également chargé officiellement de représenter l'Université de Paris, l'Académie de médecine et la Presse médicale, à la « Réunion des médecins de langue française de l'Amérique du Nord », qui aura lieu à Montréal du 28 au 30 juin.

Un médecin, docteur ès lettres.

Le Dr L.-A. Joseph Michon, ancien préfet du Loiret et du Puy-de-Dôme, sous le maréchal de Mac-Mahon, membre de la Société de Biologie et du Conseil de la Société des Agriculteurs de France, décédé à Paris récemment, était le fils du Dr Louis-Marie Michon, chirurgien des hôpitaux, agrégé et membre de l'Académie de médecine, mort en 1866. Il était licencié ès sciences naturelles et docteur ès lettres (Thèse française : *Des céréales sous les Romains*, 8°, 1859 ; Thèse latine : *Quid Libycæ geographiæ auctore Plinio Romani contulerint*).

Sa thèse de doctorat en médecine a pour titre : *Etude d'histoire médicale : Documents inédits sur la grande peste de* 1348 (Consultation de la Faculté de Médecine de Paris ; consultation d'un praticien de Montpellier ; description de Guillaume de Machaut) ; Paris, 1860, n° 127.

Un concours de chevilles.

Le cirque Molier doit donner, le 18 juin, une représentation qui n'a pas, croyons-nous, son précédent. Entre autres attractions, réservées aux privilégiés qui assisteront à ce spectacle unique, on nous annonce un *Concours de chevilles!* N'est-ce pas là une marque, chez les organisateurs de la fête, de ce fétichisme du pied, que notre collaborateur le Dr Louis nous a si joliment décrit, en prenant pour type le romancier Restif de la Bretonne ?

Exposition internationale d'Hygiène.

Une Exposition internationale d'Hygiène, de Sauvetage, de Secours publics, d'Economie sociale et des Arts industriels, doit avoir lieu au Grand Palais des Champs-Elysées, d'août à novembre prochain.

Cette manifestation est placée sous le patronage officiel du ministère du commerce.

Le gouvernement russe, voulant participer d'une façon officielle à cette exposition, a délégué, par décret, M. de Bilbassoff comme commissaire général, et notre sympathique confrère, le docteur Seguel, comme adjoint. Nos plus cordiales félicitations.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

La folie des souverains. L'infortunée veuve de Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique, la princesse Charlotte, sœur du roi des Belges, vient d'entrer dans sa soixante-cinquième année.

La malheureuse princesse, après des années de tortures dans le parc solitaire de Bouchout, est dans un état de santé presque satisfaisant. Les crises nerveuses ne se montrent presque plus que de loin en loin. Les extravagances de langage, entrecoupées de violentes scènes de larmes, sont si rares, que la dernière manifestation d'aliénation, au dire du docteur de Waël, date déjà de presque trois ans.

(*Echo de Paris.*)

Médecin ambassadeur. Une foule considérable emplissait récemment l'église Saint-Philippe-du-Roule, où l'on célébrait les obsèques du baron D'ORNELLAS, *docteur en médecine des Facultés de Paris et de Porto*, ancien consul général et ministre plénipotentiaire de Portugal.

M. Antonio Evaristo d'Ornellas était né à Madère (Portugal). Il avait passé son doctorat en médecine en 1854 (Thèse : *Anatomie pathologique et traitement des polypes fibreux de la base du crâne, dits naso-pharyngiens* (Paris, nº 156, 59 p., 3 pl.).

On connaît de lui un ouvrage sur *l'action physiologique de l'émétine* (Paris, 1874, 152 p.), et un travail sur *le vomissement*, paru dans le *Bulletin général de Thérapeutique*, en 1873.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Sanatoriums arctiques. Les sommets des Alpes et les glaciers de la Suisse sont devenus « vieux jeu ». C'est dans les régions glacées du pôle que la sollicitude médicale entend diriger les neurasthéniques et les tuberculeux au début.

D'après le *British medical journal*, il est question d'établir un sanatorium sur les bords du lac Thorne, en Laponie, tout à fait à l'extrémité de la ligne de chemin de fer qui conduit au nord de la Suède.

Le pays est complètement désert, sauf quelques maisons à Wussijauves, point terminus de la ligne. Le seul signe d'existence humaine dans la région est le passage de temps à autre de quelques Lapons, avec leurs attelages de rennes. Il y existe toutefois, depuis plusieurs années, un observatoire scientifique.

En Amérique, les avantages du climat arctique pour les malades ont déjà été célébrés par le Dr Sohon, qui se propose d'organiser chaque année une croisière thérapeutique dans les fiords du Groenland. On partirait en juin et on reviendrait avant le commencement de l'hiver arctique. (*La Médecine moderne.*)

Nouveaux journaux Encore un nouveau journal de médecine : la *Revue thérapeutique et clinique de la Tuberculose*. Rédacteur en chef : Dr FRANCON. Bonne chance et longue vie.

©BIUM

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Une voix d'outre-tombe.

On n'ignore pas qu'il s'est fondé, ces temps derniers, à Paris, une société qui a pour but, moyennant un abonnement annuel, de donner des soins aux affiliés, à leur famille et à leurs serviteurs.

Au sujet de cette tentative de l'*Union médicale philanthropique du xxe siècle* (c'est, je crois, le nom de la nouvelle société), notre collaborateur, le Dr Vimont, nous adresse les vers suivants, retrouvés par lui dans un vieux bouquin.

Le livre est intitulé : l'*Art iatrique*, poème en 4 chants, ouvrage posthume de M. B. L. J. (Bourdelin le Jeune) (1), docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, publié en 1776 ; in-8° de 93 p.

C'est une satire sur les principaux médecins de Paris ; voici le passage où l'on peut, sans grand effort de divination, découvrir un rapprochement entre la situation actuelle du corps médical parisien et celle de nos ancêtres, qui semblent s'être trouvés aux prises avec les mêmes difficultés :

Ainsi l'on vit, épris d'un si beau zèle,
A leurs devoirs portant un cœur fidèle,
Trois des docteurs à peine hors du berceau
Sur les santés chercher un droit nouveau.
Pour consoler la misère publique,
L'abonnement était *économique* (2).
Ils proposaient, en publiant leur plan,
Des guérisseurs pour un écu par an.
De leur projet ce n'est là que l'écorce.
Aux abonnés, en présentant l'amorce
De les traiter pour un prix aussi bas,
Pour les gagner, l'affiche n'omit pas,
Voulant d'abord capter la confiance,
De célébrer leur longue expérience,
Leurs grands talents, qu eux-mêmes commentaient.
Eux seuls, pourtant, ignoraient qu'ils mentaient,
Mais il fallait forcer la renommée
A les couvrir de toute sa fumée,
D'un nom abject se faire un nom fameux,
Mettre en commerce un art flétri par eux ;
Pour conserver cette prérogative,
Rendre à Paris la pratique exclusive ;
Se partager les quartiers envahis
Et, pour frustrer des concurrents haïs,
Ou pour calmer une faim importune,
Par la bassesse appeler la fortune.

(*Art iatrique*, chant second, pages 35 et 36.)
[Extr. de la collection sur Paris, du Dr M. Vimont.]
Les deux derniers vers sont plutôt durs !

(1) Les bibliographes, si nous en croyons Chéreau (*le Parnasse médical français*), ne sont pas d'accord sur l'auteur de l'*Art iatrique* : les uns l'attribuent à Joseph Philippe, doyen à la Faculté de médecine de Paris, en 1780 ; d'autres, à Bourdelin (Louis Henry), désigné sous le nom de *Bourdelin le Jeune*, pour le distinguer de ses homonymes. Cette première attribution nous paraît la plus probable. (A. C.)

(2) Souligné dans le texte.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

Médecins corsaires (XI, 310). — Dans le numéro du 1er mai 1904 de la *Chronique Médicale*, page 310, il est parlé d'un médecin corsaire, le Dr Thomas Dower, qui aurait recueilli Selkirk.

Jules Verne, dans *les Grands Navigateurs du XVIIIe siècle*, raconte autrement l'histoire de la découverte de ce malheureux abandonné.

Pendant la guerre de la succession d'Espagne, certains négociants de Bristol armèrent, pour la guerre de course, deux vaisseaux : *Le Duc* et *La Duchesse*. Le commandement en fut confié au capitaine *Wood Rodgers*, assisté du capitaine Courtney. Le départ eut lieu le 2 août 1708. Après avoir doublé le cap Horn, les deux navires arrivèrent, le 1er février 1709, en vue de l'île Juan-Fernandez. De la mer, les marins aperçurent un grand feu sur le rivage, ce qui leur fit craindre une attaque. Ce feu avait été allumé par un marin écossais, *Alexandre Selkirk*, qui, quatre ans et demi auparavant, avait été *abandonné* dans cette île par son capitaine.

Ce fut l'histoire de ce matelot, qui donna l'idée à Daniel de Foë d'écrire Robinson Crusoë.

Les infortunes de Selkirk ont été de nouveau racontées, par un écrivain du siècle dernier, Saintine, dans le roman intitulé : *Seul*.

De ces deux versions laquelle est la vraie ?

Pour l'une, le *Dr Dower* recueillit *André* Selkirk, qui avait *fait naufrage*.

D'après Jules Verne, ce fut le capitaine *Wood Rodgers* qui découvrit *Alexandre* Selkirk dans l'île déserte, où son capitaine, pour le punir, *l'avait abandonné*.

Pour revenir à la question qui intéresse spécialement les lecteurs de la *Chronique* : est-ce le Dr Dower ou le capitaine Wood Rodgers ?

Ce Dr Dower serait-il l'auteur de la formule de la poudre qui porte son nom ?

Dr P. Noury (de Rouen).

— Dans la *Chronique médicale* du 1er mai, vous rappelez l'histoire de Robinson, et parlez d'un médecin corsaire (Thomas Dower).

Ce ne fut pas le seul corsaire de nos confrères.

On trouve, en effet, dans les *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, au tome XXV, 1re partie, page 37, un travail intitulé :

« *Réminiscences et confessions d'un ancien chirurgien de corsaires :* « *Voyage aux Antilles, au continent américain, et croisière dans le golfe* « *du Mexique, pendant les années* 1800, 1801 *et* 1802, *et le commen-* « *cement de* 1803. »

Il est vrai qu'il s'agit là d'un corsaire « autorisé par le gouvernement », qui n'avait d'adversaires que les ennemis de la France, et que les captures étaient partagées suivant les lois de l'époque.

Le chirurgien de corsaires en question est le Dr Cambray, qui

©BIUM

après sa vie errante, est venu se fixer à Cambrai (l'attirance des noms sans doute).

Il y a exercé la médecine avec succès, pendant une cinquantaine d'années !

Dr Dailliez (de Cambrai).

Une caricature médicale de Grandville (X, 548 ; XI, 308). — Je lis, dans votre très intéressant journal (p. 308), une note sur les médecins Tant pis et Tant mieux, des fables de La Fontaine illustrées par Grandville, et sur les noms des deux binettes.

Dernièrement, M. le docteur Spillmann, professeur de clinique à Nancy, feuilletant dans mon cabinet l'édition des fables de Grandville, me montrait le médecin Tant mieux, en me disant que Grandville avait représenté là son père, médecin à Nancy, très ressemblant en charge.

Grandville, qui était de Nancy, était lié d'amitié avec la famille Spillmann. Il est tout naturel qu'il ait figuré la bonne tête d'un de ses amis.

Dr V. Cornil.

— Dans le dessin de Grandville, illustrant la fable des « Médecins », le chapeau porte bien des initiales, mais ce sont celles du dessinateur, J. J. G., très nettes dans l'édition que je possède. Dr M. S.

Les prouesses d'Hercule (X, 499). — Comment ! vous abaissez le divin Hercule au-dessous des pauvres mortels !

Le chiffre douze a été dépassé tant de fois, que ce ne serait vraiment pas la peine d'être demi-dieu, pour n'être arrivé que jusque-là.

Comme vous savez certainement, beaucoup mieux que moi, l'histoire des hommes et des dieux, vous devez vous souvenir que Hercule, en une seule nuit, avait violé les cinquante filles du roi de Béotie, Thespius, faisant un enfant à chacune, sauf à la première et à la dernière, qui, chacune, en eurent deux.

Voilà qui vaut au moins la peine d'être demi-dieu !

Just Lucas-Championnière.

Vierges enceintes dans l'art religieux (VI, 399, 560, 728, 796). — La *Chronique médicale* s'est occupée, à diverses reprises, de la conception de la Vierge par l'oreille, et elle a donné la représentation d'un vitrail de l'église de Saint-Leu, dans lequel était peint un petit fœtus, au milieu d'un rayon lumineux émanant du Saint-Esprit, sous forme de colombe.

On peut voir, en ce moment, à *l'Exposition*, si intéressante, *des Primitifs français*, un tableau intitulé : *l'Annonciation dans une église gothique*, représentant la Vierge à genoux ; et en haut, à gauche, Dieu le père, envoyant un rayon vers la tête de la Vierge, rayon contenant un fœtus. Cette peinture, d'après le catalogue (no 37), pourrait être datée : vers 1440 (1).

En recherchant jadis le vitrail de Saint-Leu, je me suis rappelé d'autres représentations de cette conception, dont je ferai part prochainement à la *Chronique médicale*.

A. Dureau.

(1) Elle provient de l'église de la Madeleine, à Paris.

©BIUM

Le Dr Cœurderoy (X, 299 ; XI, 272, 379). — Je remercie M. le Dr Mathot de son aimable réponse, au sujet de Cœurderoy, dont les prénoms étaient, dit-il, *Jean-Charles* et non *Ernest*. Est-ce une erreur, ou s'agit-il d'un homonyme ? Toujours est-il que le prénom *Ernest* est imprimé en premières pages de « Jours d'Exil » et de « Hurrah ou la Révolution par les Cosaques ».

J'ajouterai que Cœurderoy est cité dans l'*Histoire* (très documentée) *du parti républicain en France, de 1814 à 1870*, de M. le professeur G. Weill, et qu'il doit être décédé à Genève.

P. Berner.

— En parcourant la *Chronique médicale*, je trouve deux réponses bien sommaires, au sujet d'Ernest Cœurderoy, fils du Dr Cœurderoy, qui était déjà vieux médecin, lorsque son père s'installa à Tonnerre. Si peu que la question intéresse le correspondant du Dr Cabanès, je pourrais peut-être lui avoir des renseignements plus précis, en m'adressant aux quelques Tonnerrois qui ont été les familiers de Mme Cœurderoy mère, car personne, je crois, à présent, ne peut se flatter d'avoir connu le fils : passé à l'étranger au coup d'Etat, il n'a jamais remis les pieds en France, malgré l'amnistie subséquente.

Ernest Cœurderoy (c'est sous ce prénom qu'il est connu à Tonnerre) ne devait être encore qu'interne, lorsqu'il s'exila. C'était, comme sa conduite l'a montré, un républicain ardent. Il avait, du reste, de qui tenir, son père ayant été commissaire du Gouvernement en 1848, et lui-même ayant épousé la fille de M. Rampont, autre républicain de 1848, et ministre des Postes sous le gouvernement de la Défense nationale, en 1870.

Sa mort est probablement antérieure à cette dernière année.

Je suis à la disposition du correspondant de la *Chronique*, s'il veut bien préciser les points sur lesquels il désire être renseigné.

Prunier,
Pharmacien honoraire (Tonnerre).

Le Dr Poilroux (XI, 244). — Dans l'intéressante étude de M. le Dr Miquel-Dalton, intitulée : *les Médecins dans les Assemblées de la Révolution*, je vois qu'il est fait mention (n° du 15 avril 1904), de Poilroux Jean-Antoine, des Basses-Alpes, Dr de Montpellier (1761), qui exerça à Castellane. Je possède un portrait de cette personnalité médicale, peinture un peu rude, comme le personnage qu'elle représente ; comme lui aussi, ne manquant ni de sincérité ni de finesse. Poilroux est figuré la main appuyée sur un livre, que l'artiste, sans doute sur l'invitation de son modèle, a particulièrement soignée.

Le volume porte, sur le dos, l'inscription suivante : « J. Poilroux, mémoire couronné » ; et sur le plat, en maroquin vert, décoré de fers, style Empire : *Societatis med. pra. Monspeliensis præmium*.

J. Poilroux a la coiffure et le costume du commencement de l'Empire.

L'auteur de ce portrait m'est inconnu.

Pour ce qui regarde les « Vierges nourrices », vous en trouverez un très grand nombre. J'en possède plusieurs pour ma part, dont une de Gérard-David.

V. Galippe.

©BIUM

CORRESPONDANCE

Revendication de priorité.—Les précurseurs de Murphy.

Je lis, dans la *Chronique médicale*, la lettre de M. Baudouin, à propos de la note que j'ai envoyée, en 1898, à l'Académie de médecine, sur le procédé proposé par Denans, pour l'occlusion des plaies intestinales.

J'avais lu, en 1860, dans le beau traité de Vidal, le procédé du chirurgien français. Je ne l'ai pas oublié et, depuis 1870, je n'ai pas cessé de le rappeler, dans le cours de médecine opératoire que je professe à l'Université de Gand.

Quand, il y a peu d'années, le procédé de Murphy se répandit dans le monde, n'entendant parler par personne de celui de Denans, qui l'avait précédé de si loin, je l'ai rappelé aux souvenirs de tous, en adressant à l'Académie de médecine de Paris une note à ce sujet, et la reproduction de l'appareil proposé par le chirurgien français.

M. Baudouin veut bien nous dire que mon très honoré collègue, M. le professeur Terrier, a décrit le procédé de Denans en 1898, dans son cours d'été, à la Faculté. Je suis heureux de l'honneur rendu à un compatriote par M. le Dr Terrier. Mais depuis plus de trente ans, je n'ai jamais manqué de rendre à Denans le juste tribut d'éloges qu'il méritait si bien.

En adressant cette note historique à l'Académie de médecine de Paris, j'ai voulu rendre à l'Ecole française, dont je m'honore d'être l'élève, un hommage de reconnaissance.

Dr Deneffe.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Manuel d'orthopédie vertébrale, par le Dr A. Chipault. Paris, A. Maloine, éditeur, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1904.

Biomécanisme ou néovitalisme en médecine et en biologie, par le Dr M. Benedikt. Paris, A. Maloine. 1904.

Sac lombaire et allégé, par le médecin major Barthélemy et le capitaine Eychène. Paris, A. Maloine. 1904.

Du traitement du rhumatisme chronique fibreux abarticulaire, par les boues thermales de Dax, par le Dr A. Larauza. Dax, imprimerie-papeterie-reliure H. Labèque, 11, rue des Carmes. 1904.

(*A suivre.*)

(1) V. le n° du 15 mai, p. 349.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 13 1er Juillet 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Centenaire de George Sand (1)

L'arrivée de G. Sand à Paris,

par Félix Pyat (2).

Il m'a été donné dans ma vie d'écrivain la plus noble joie qu'un lettré puisse avoir, celle de trouver et de montrer à l'admiration des autres un génie inconnu.

J'ai eu l'insigne honneur de proclamer, le premier dans la presse, des noms nouveaux, tous devenus plus ou moins illustres dans les lettres et l'art : le poète Hégésippe Moreau, le prosateur Claude Tillier, le sculpteur Auguste Préaut, le peintre Théodore Rousseau et, les plus radieux de tous, Rachel et George Sand.

Devant cette brillante constellation, je me sens encore tout glorieux aujourd'hui d'avoir pu dire : *Eurêka !* d'avoir signalé à mes

(1) George Sand naquit à Paris, le 1er juillet 1804, dans la maison portant le n° 15 de la rue Meslay. Tous ses biographes indiquent pourtant, presque unanimement, le 5 juillet, comme date de sa naissance. George Sand elle-même était restée longtemps dans l'erreur à ce sujet. Elle croyait être née le 5 juillet, jour qu'elle fêta toute sa vie, et ce ne fut que peu d'années avant sa mort qu'elle apprit la vraie date. Pour ne rien déranger aux vieilles habitudes de famille, elle continua à célébrer le 5 son anniversaire de naissance.

Voici un document authentique, qui ne permet aucun doute sur son jour de naissance.

A la sacristie de Saint-Nicolas-des-Champs, on a trouvé ce qui suit dans l'un des registres de l'église :

« L'an mil huit cent quatre, le 2 juillet, a été baptisée Amandine-Aurore-Lucie, fille légitime de Maurice-François Dupin et de Antoinette-Sophie-Victoire de la Borde, rue Meslée, n° 15.

« Parrain a été Armand-Jean-Louis Maréchal. Marraine a été Marie-Lucie de la Borde, tante de l'enfant. »

George Sand dit, dans l'*Histoire de ma Vie*, que sa venue au monde ne coûta presque aucune souffrance à sa mère. (*George Sand*, par W. Karénine, p. 75-76.)

Ce document avait été publié antérieurement, dans *Le Livre*, 1881, t. III, p. 645 et dans le volume de M. Henri Amic, *George Sand, Mes Souvenirs*, Paris, 1893. Mais M. Amic, en le citant, se trompe, en traduisant le 12 messidor par « le 2 juillet » : le 12 messidor 1804 fut le 1er juillet.

(2) Ces pages, peu connues, de Félix Pyat, qui parurent jadis dans une revue que dirigeait Arsène Houssaye, *La Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg*, nous ont semblé ajouter un élément nouveau de démonstration à la thèse, très vraisemblable quant au fond, soutenue, dans l'article qui suit, par notre collaborateur Michaut. On se remémore involontairement le *Quærens quem devoret* du poète.

©BIUM

contemporains les étoiles de première grandeur ; d'avoir été l'heureux Leverrier de ces planètes littéraires; d'avoir donné, comme le cheval de Darius, le premier salut à ces soleils levants.

En 1831, Mme Dudevant était encore au fond du Berry, dans une sorte de château, mariée contre une sorte de baron campagnard, un peu son mari, beaucoup son aîné, tout à fait propriétaire et pas du tout romanesque, s'ennuyant assez lui-même et ennuyant fort les autres, madame surtout.

La femme de ce baron provincial était, en même temps, l'amie intime d'un hobereau de la même province, pas plus amusant, le comte de Grandsagne, un savant, un spécialiste, presque de l'Institut et faisant des Manuels Roret.

Dans ce trio mûr survint un jouvenceau... et la vie fut allumée...

Jules Sandeau avait fini ses classes au collège de Bourges. Ayant passé ses vacances chez la baronne, comme *Cherubino di amore* avec la marraine, il lui avait laissé son cœur.

Sorti du même collège avant lui, j'avais achevé mon droit et vivais alors à Paris, déjà lancé dans la presse quotidienne, lorsqu'un beau jour d'automne je reçus cette singulière lettre :

« Cher ami,

« J'aime et suis aimé... mais d'un amour qui ne peut se cacher dans une petite ville comme la Châtre. Il nous faut donc Paris ! Et je suis pauvre ! L'autre est riche et faite à une aisance plus que bourgeoise, presque à l'opulence, habitant château avec jardin, etc. Il faut donc que tu me trouves à Paris un appartement ayant de l'air, du soleil et de l'espace, au prix *maximum* de cinq cents francs.

« Ton ami,

« J. S. »

Cette lettre me surprit autant qu'elle m'embarrassa.

Un appartement de cinq cents francs, ayant de l'air, du soleil et de l'espace, à Paris, me semblait ce problème d'Harpagon : « Bonne chère avec peu d'argent », et me laissa aussi perplexe que son cuisinier.

Ce problème, impossible à résoudre aujourd'hui, était déjà difficile il y a cinquante ans.

Cependant, que ne ferait-on pas, quand on est l'ami d'Oreste! — Eh bien ! seigneur, enlevons Hermione!

Et Pylade chercha le phénix demandé pour l'Hermione de l'Indre et le trouva.

Devinez où ? Sur le quai Saint-Michel, au cinquième, mansardé, un balcon donnant sur la Seine, regardant à droite la Cathédrale, à gauche le Louvre, avec toutes les conditions requises : air, lumière, et place et prix. Il y avait malheureusement en face un *drawback*, comme dit John Bull. Quoi ? Une horreur pour un nid d'amoureux. Quoi donc? La Morgue... sans compter l'Hôtel-Dieu, la Conciergerie et la Police. Mais nous étions en plein romantisme. *Notre-Dame de Paris* venait de paraître. La Morgue, c'était pain bénit, moyen âge, couleur locale ! Et cette charmante vue d'hôpital, de prison et de cour des Miracles ne gâtait rien à l'affaire, au contraire. Avec l'agréable, il y avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait d'utile. Une réduction

©BIUM

de confortable, une miniature d'appartement, antichambre pour le parapluie, salle à manger pour deux, chambre à coucher pour un et salon pour trois, quand j'y serais..... Le tout meublé à l'avenant, et pour cinq cents francs !

J'écrivis donc, envoyant l'état des lieux, et reçus immédiatement cette réponse :

« Cher ami,

« Bravo ! Merci ! Accepté à l'unanimité par les deux amis bien obligés. Nous ne pouvons partir ensemble. Elle arrivera la première à Paris, par les messageries royales, diligence d'Orléans, jeudi prochain, à sept heures du soir, rue Montmartre. Tu la reconnaîtras à son vêtement d'homme... un amour de page, un ange brun, un lutin, un sylphe, à ne pas s'y tromper... Il n'y a qu'elle au monde. J'arriverai deux jours après.

« Encore une fois merci.

« J. S. »

Avec ce signalement d'amoureux, plus que de policier, je ne laissai pas que d'être inquiet autant qu'impatient. J'avais à deviner et à redouter. Reconnaître un ange en redingote, le recevoir comme un paquet par les messageries, le conduire en fiacre et l'installer au cinquième ciel ! J'éprouvai, malgré moi, cette anxiété que donne à tout jeune homme l'attente d'une jeune femme, d'une inconnue, quoique, ou parce que la femme d'un copain.

A sept heures juste, heure militaire, et tenue de gentleman, j'étais dans la cour des Messageries ; il n'y avait pas de chemin de fer alors... on voyageait, et les postillons de Longjumeau florissaient, par toute la France, avec leurs grosses bottes, leur queue poudrée, leur habit bleu à revers rouges et boutons blancs, et leurs fouets de poste, espèce éteinte, comme la musique d'Adolphe Adam. Mais s'ils étaient plus gais que les chauffeurs de locomotive avec leur musique de Wagner, ils étaient moins ponctuels. Aussi, après une attente d'une grande heure de retard, j'entendis enfin le fouet claquer, les grelots sonner, le postillon jurer, et l'attelage de cinq chevaux, qui ne couraient guère que rue Montmartre, faire son entrée bruyante sur le pavé de la cour.

La diligence s'arrêta.

Je cherchai soudain mon précieux colis, tout d'abord à la place où devait se trouver une baronne, dans le *coupé*. Rien là ! La déception égala mon empressement. Aux secondes, dans l'*intérieur*, rien encore ! Mon désappointement redoubla. Enfin, avec un dépit mêlé de doute et pour l'acquit de ma conscience, ne croyant presque plus à l'arrivée, je regardai dans la *rotonde*, troisièmes places... Toujours rien !

— Souvent femme varie, m'écriai-je, comme le roi troubadour, levant mes yeux au ciel en désespoir de cause et comme pour le prendre à témoin de mon exactitude. Tout à coup, à l'*impériale*, l'équivalent du wagon des bagages, je vis surgir du dessous de la bâche, comme un diablotin sortant d'une boîte à ressort, une tête aussi brune qu'un pruneau, coiffée d'un bonnet d'astrakan posé sur des cheveux bouclés à l'ange : il n'y avait d'ange que les yeux, deux diamants noirs sur un nez busqué, deux lèvres rouges comme des guignes, laissant voir

©BIUM

des dents anglaises; le corps maigre, vêtu d'une polonaise à brandebourgs, la Pologne était de mode alors, les jambes viriles dans un pantalon collant, avec des bottines à tiges découpées en cœur et ornées de glands... Cette forme masculine me criait, avec le sourire et la gaieté d'un mousse :

— Me voilà ! C'est moi ! Aurore !

C'était elle. L'aspect me rassura. Le nom me fit sourire... *Cupido* fut désarmé. Vous ne tenterez pas votre Dieu,... encore moins votre ami ! J'étais sauvé de l'irrésistible féminin. Il manquait.

C'était bien elle. Il n'y avait pas à s'y tromper ! Il n'y avait qu'elle au monde, comme disait l'amoureux ! Je la reconnus, non à la beauté de la femme ; je la vis telle qu'elle était, en jeune garçon, et je me trouvai immédiatement à l'aise avec ce compagnon.

Je n'avais devant moi pas même une sœur, mais un frère, et je fus désormais tranquille sur mon devoir envers l'amitié.

A l'aide des courroies, je grimpai vivement aux gradins de l'*impériale ;* j'empoignai mon petit camarade par la taille, je le mis à pied sur les dalles, l'emballai dans mon fiacre, le montai à son cinquième, l'embrassant là, sans émotion, fraternellement, bref, la quittant pour rentrer dans ma solitude, sans envier mon ami, ni regretter mon célibat.

Voilà l'impression première que me fit celle qui avait pris le cœur de Sandeau, et devait bientôt tourner les têtes des critiques, des artistes et des poètes de Paris.

Je la retrouvai le lendemain matin, assise sur son balcon, au soleil levant, lisant *Notre-Dame de Paris*, en face la Cathédrale. Elle me sauta au cou, me tutoya ; et moi, pas plus tendre à la tentation, je l'emmenai, toujours dans sa polonaise, déjeuner au café Procope, dans mon quartier d'étudiant.

Deux jours après, Jules Sandeau arrivait... le nid était plein, et ma conscience saine et sauve.

Pauvre mais honnête, ou, pour mieux parler de la pauvreté, honnête mais pauvre, le couple dut bientôt penser au besoin du pain quotidien. Sandeau renonça bravement à l'étude du droit. Ils mangèrent l'argent de ses inscriptions, puis le prix du premier livre qu'ils firent en collaboration, *Rose et Blanche*, dont je rendis compte, et vendu sur la recommandation du *savant* à l'éditeur des Manuels Roret. Enfin, je les présentai à notre compatriote Henri de la Touche, qui m'avait reçu au *Figaro*, et qui les reçut comme moi, à un sou la ligne.

Malheureusement, Nestor Roqueplan, qui alternait avec de la Touche dans la direction mensuelle du journal, ayant, durant son mois de pouvoir, loué le *Figaro* au ministère Périer, nous quittâmes, avec de la Touche, le journal, qui resta royaliste avec Roqueplan et ses amis, Gozlan, Karr et autres.

J'ai dit malheureusement, mais non pour Sand ; au contraire, ce fut un bonheur pour elle de n'avoir plus de journal, surtout de petit journal. Un article d'une colonne était un lit de Procuste pour sa Muse. Elle se cognait aux quatre coins de la page. Elle revint de force à son élément, au livre ; et travaillant seule cette fois, elle fit à son image *Indiana*, et, enfin, *Lélia*... et la gloire commença.

Le succès fut grand et amena bientôt les mages et les rois de la littérature et de la librairie à ce dieu naissant, lui offrant l'encens et l'or.

©BIUM

Le couple, encore uni, laissa bientôt la crèche du quai Saint-Michel pour l'appartement du quai Voltaire, que de la Touche avait laissé, en se retirant dans la Vallée-aux-Loups. Elle sentit là sa supériorité sur Sandeau et la lui fit sentir. Elle ne l'aimait plus. Elle lui avait pris la moitié de son nom, signant ses livres du pseudonyme Sand ; elle lui prit tout son courage, elle lui prit tout, même l'honneur du mâle ; l'incube fut le succube. Il devint la femme dans la communauté, démoralisé, désespéré, déshonoré à ses propres yeux et aux miens.

L'ambition littéraire avait grandi en elle avec le succès ; et pour monter à la *Revue des Deux-Mondes*, alors dans tout son lustre, elle tomba à deux affreux amis de Buloz, à Planche et un autre pire que lui. Dès lors ce fut un enfer dans l'éden du quai ! Le plus laid des diables, Mérimée (1), était dans le ménage.

Les crises suivirent, de plus en plus fréquentes et de plus en plus violentes. Dans ce *collage*, où les rôles étaient intervertis, où la femme entretenait l'homme, qui subissait la trahison et la subvention de la femme, moitié par besoin et moitié par amour, c'était chaque jour des querelles tragi-comiques, tournant de la farce au drame, pleines de rires et de pleurs. On ne parlait plus que de séparation et de mort, de déménagement et de suicide. Le mariage était vengé. Je craignis naïvement un dénouement à l'*Antony*. On ne jurait alors que par sa bonne lame de *Tolède*. Le bouffon n'excluait pas le terrible, au contraire. Les ducs alors poignardaient leurs femmes, et les maîtresses pendaient leurs princes. Nous avons un reste de cette Afrique, dans : *Tue-la !*

Un matin j'entrai, comme d'habitude, sans être annoncé, dans l'antichambre qui précédait la salle à manger ; je les entendis échanger les plus gros mots... pères de coups. Je toussai pour les interrompre, mais en vain, le tonnerre continuait, et pour prévenir la foudre, j'entrai en scène.

— Ah ! te voilà ! me cria George furibonde. Tant mieux ! je t'attendais ! Voyons ! sois juge ! qui a tort des deux ?

— Oui ? répliqua Jules désolé.

J'étais mis ainsi entre l'arbre et l'écorce, position toujours fâcheuse. J'hésitai.

— Allons ! reprit George, parle !

— Eh bien ! je ne l'aurais pas dit si tu ne le demandais pas ! Mais, puisque tu le veux, je vais le dire : c'est toi qui as tort.

— Comment, moi ?

— Oui, toi... Non pas tort de ne plus l'aimer, mais de le tromper ; les fausses positions ne vont pas à nos franches opinions ; avec tes idées sur la liberté du cœur, la dignité de l'amour et les droits de la femme, si justement plaidés dans tes livres, tu devais le congédier et non le dégrader.

---

(1) Le motif de la répulsion que Mme Sand éprouvait pour Mérimée serait-il celui qu'a indiqué M. du Camp, dans ses *Souvenirs* ? « La vraie cause est assez délicate et difficile à indiquer, à présent surtout qu'il est bien convenu que Mme Sand ne doit plus apparaître que sous les traits vénérables d'une aïeule et d'une châtelaine. C'était moins de la répulsion que de la rancune. Seul, parmi ses adorateurs de la chaude saison, Mérimée, au bout de deux ou trois jours, avaitpris l'initiative de la rupture, et les femmes, qui aiment à quitter, ne peuvent souffrir qu'on les quitte. » *Gazette de France*, du 3 septembre 1882, article de A. de Pontmartin. (A. C.)

©BIUM

Alors, sans mot dire, bondissant sur sa chaise, elle se dressa de toute sa hauteur comme une reine offensée, et, d'un geste tragique, elle me montra la porte.

Je saluai et sortis à jamais brouillé avec elle, et qui plus est, avec lui.

J'avais donné trop tort à l'une et trop raison à l'autre. Ils se trouvaient, l'un ridicule et l'autre odieuse.

Ils ne me pardonnèrent pas de s'être vus, l'amant méprisable, et la maîtresse haïssable.

Sandeau, besogneux et amoureux encore, car la fortune l'avait engraissée et embellie, eût préféré un maître-Jacques conciliant, ménageant la chèvre et le chou. Comme la femme de Sganarelle, il voulait être battu.

Il sortit avec tous les signes d'une décision fatale, ayant l'air d'aller se jeter à l'eau. Elle le suivit avec une sorte d'inquiétude, un reste de sympathie, et le vit plonger non dans la Seine, mais dans un restaurant, où, toute réflexion faite, il acheva le déjeuner que j'avais si sottement suspendu.

Désormais délivrée de lui, le rejetant vide comme le citron qu'elle l'avait vu presser sur ses huîtres, elle poursuivit alors le cours de ses succès, de ses amours, disons de ses conquêtes, tantôt victorieuse ou vaincue, selon la force de ses adversaires, presque toujours la plus forte, et toujours complétant son talent par sa passion, exploitant ses amours, immolant ses captifs, prenant leur cœur comme leur nom, ne leur laissant rien que le désespoir, quand ils l'aimaient, comme Chopin, ou l'insulte, quand ils la méprisaient, comme Musset ; une goule littéraire, l'héroïne de Crébillon, une Gabrielle de Vergy, mangeant la cervelle de ses amants (1).

Sur mon conseil, sa victime partit pour l'Italie. Loin des yeux, loin du cœur. Va ! l'absence est le remède de l'amour. Bon voyage ! Le voilà parti sac au dos, mais retournant sans cesse la tête au nord, vers l'étoile ! Cette nerveuse attirait ce lymphatique. Il s'arrêta court à Turin, et pour écrire, avec la lâcheté de l'amour, une lettre, une prière, un recours en grâce, plein d'excuses et de regrets superflus contre sa condamnation sans appel.

---

(1) C'est le cas de rappeler ici ce qu'écrivait M. du Camp, un des témoins de la vie, en tout cas un contemporain direct de Musset et de G. Sand : « Tout a été dit sur cette passion légendaire, *tout entière en imagination et en nerfs*, factice jusque dans ses plus folles ardeurs, bruyante et agitée dans le vide, se débattant dans son impuissance superbe, condamnée à se servir à elle-même de pâture et de tourment et bientôt châtiée par toutes les alternatives de la lassitude, de la colère et de l'ennui.

« Musset, tel que nous l'avons connu, devait être le plus insupportable des amants. Mme Sand, telle qu'on nous l'a dépeinte, ne pouvait être que la plus irritante, la plus insaisissable, la plus dévorante, *la plus impratique*, la plus énervante des maîtresses.

Cette triste histoire ne fait honneur, en somme, ni à la victime ni au bourreau, en supposant qu'il y ait eu un bourreau et une victime. » Et, à une autre place, du Camp poursuit :

« L'entrée du salon où Mme G. Sand se tenait, était gardée par un homme d'assez fâcheuses apparences, de visage maigre, de regard mobile, de mains douteuses. C'était un graveur délabré, qu'elle traînait à sa suite et qui semblait exercer autour d'elle une surveillance inquiète. »

Ce graveur, ajoute Pontmartin, successeur de Musset, comme Louis XV fut le successeur de Pharamond, s'appelait, je crois, Manceau ou Mansot. Mme Sand fut surtout sa garde-malade. Il mourut chez elle ; elle le soigna avec un dévouement, une patience, une énergie extraordinaires. Lorsqu'il fut mort, un ami dit à l'illustre infirmière : « Voyons ! il faudrait maintenant vous distraire de ces lugubres images... De quoi auriez-vous envie? — Réponse : *D'un bain et d'une soirée au spectacle...* » Tout commentaire serait oiseux. (A. C.)

©BIUM

A peine eut-il mis la lettre à la boîte qu'il en eut honte, et dans son affolement, il voulut la reprendre.

L'employé fit objection ; mais sur l'insistance passionnée jusqu'aux larmes, sur les adjurations de l'amoureux, il décacheta la lettre, et demanda à Sandeau le nom du signataire.

La réponse fut *right*, dirait l'Anglais ; l'employé, non satisfait pourtant, demanda encore le premier mot de la lettre.

— « Mon amour, » répondit vivement Sandeau.

C'était vrai.

— Et le dernier ?

Sandeau, cherchant un peu, répondit enfin :

— « Mon amour... »

L'employé comprit enfin qu'il avait affaire au véritable auteur de la lettre, et la lui rendit. Hélas ! Pourquoi cette lettre fut-elle rendue ? Pourquoi fut-elle écrite ? Pourquoi ne fut-elle pas envoyée à son adresse ? Elle ne pouvait avoir un pire destin.

Notre fou, en possession de sa lettre, reprit tout énervé son chemin pour Rome, où Tibulle avait soupiré. Cette lettre, remplie de tant d'amour, couverte de tant de baisers, honte à toi, nature ! Il n'avait qu'elle et un billet de banque... pas un autre papier dans sa poche... Et contraint en route par le plus bas des besoins de l'homme... *horresco*, je ne suis pas naturaliste ; bref, des deux, il sauva le billet.

Pendant ce temps-là, l'abeille, de plus en plus volage, continuait de faire son miel sur tous les rosiers rouges ou blancs de sa collection, tour à tour citoyenne avec Michel de Bourges, socialiste avec Leroux, fantastique avec Musset, plébéienne avec Perdiguier, champêtre avec Théodore Rousseau, qui certainement lui a inspiré ces charmants paysages plus frais que ceux de Jean-Jacques et plus vrais que ceux de Chateaubriand. Hors *Lélia*, où elle est vraiment elle-même, chacune de ses œuvres reflète un de ses amours.

Phénoménale, je ne dis pas monstrueuse, comme la *Fragoletta* de son ami de la Touche, une sorte d'androgyne, d'hermaphrodite, un être hybride, trop mâle pour une femme, trop femelle pour un homme, elle tient dans l'évolution du genre un rang entre les deux. *Natura non saltum*. Elle est intermédiaire, une virago, populairement une femme à barbe. Or, l'artiste crée comme Dieu, à son image. Tous les vieillards de Raphaël sont jeunes. Toutes les figures de George Sand sont indécises, manquant de sexe, à sa ressemblance. Et, comme la femme, si hommasse qu'elle soit, n'est pas encore un homme, et que l'homme est un grade supérieur à la femme, Corneille peut créer *Chimène*, et Sand ne peut créer le *Cid*.

Charron (1) a dit : « Les grandes pensées viennent du cœur. » Mais George Sand avait moins de cœur que de tête. Mme de Staël a défini l'amour « l'égoïsme à deux ». Erreur ! C'est le dévouement à deux.

N'importe ! George Sand n'a eu que des amours. Son amour, c'était l'égoïsme à trois, à quatre, à plusieurs en même temps et successivement, et au profit d'elle seule....

---

(1) N'est-ce pas plutôt Vauvenargues qui est l'auteur de cette maxime ?

©BIUM

Un inconnu de G. Sand.

Un journaliste italien très distingué, M. Guido Cavalcanti, a naguère publié, dans sa langue natale (1), un article, que nous avions fait traduire, en réservant pour plus tard la publication ; nous croyons le moment venu de mettre au jour ce document, qui contribuera à l'étude du tempérament sexuel de la *virago* littéraire, si maternelle à ses nombreux... amis.

C'était en 1834. George travaillait à ce moment à un de ses livres, peut-être *Jacques*, et absorbée par la composition, ne sortait guère. Elle habitait alors un agréable appartement du quai Malaquais.

Un jour, le 4 août, elle dut quitter la capitale, pour une « affaire imprévue » ; mais il faut croire que cette « affaire » ne la retint pas longtemps, son absence de son domicile ne s'étant point prolongée.

A cette époque, venait de débarquer à Paris, à l'imitation de tant d'autres, un pauvre exilé napolitain, âgé de 32 ans, remarquablement beau, à l'esprit méridional ; brillant patriote, audacieux, plus persécuté par la monarchie que par l'amour et qui, tout de suite, voulut connaître Mme Sand.

Sans relations, n'ayant aucun moyen d'être présenté au célèbre romancier, il résolut de se faire connaître d'une façon hardie quelconque, et écrivit une supplique brûlante, où il exprimait le désir de contempler de près celle qu'il admirait de loin et de conquérir une précieuse affection ; il porta lui-même cette supplique à son adresse.

Loin de se trouver offensée par ce procédé cavalier et insolite, Mme Sand parut flattée de la recherche et immédiatement répondit à l'étranger, qu'elle le recevrait le lundi suivant, à 9 heures du soir.

Cet empressement d'une femme seule à accueillir, à bras ouverts, à une heure plutôt voisine de l'heure du berger, un inconnu ; cette appétence scabreuse du nouveau sont au moins étranges. Le doute n'est cependant pas possible, M. Guido Cavalcanti appuyant son assertion formelle de ce billet, daté du 7 juillet :

« Monsieur, je ne trouve pas votre démarche impertinente, je ne la trouve même pas singulière, mais je la trouve naïve. Il faut que vous ayez bien peu d'expérience, pour aimer à voir de près ce qui vous a plu de loin. Vous me paraissez être dans la voie des déceptions.

« Néanmoins, comme en ma qualité de femme ennuyée (*sic*) j'aime assez ce qui pique ma curiosité, je vous recevrai lundi à 9 heures du soir. Mais à une condition, c'est que, si je vous déplais, vous me le direz et vous me permettrez de vous le dire de même, afin de ne pas nous imposer mutuellement une contrainte pour l'avenir.

« Vous voyez, Monsieur, que je prends beaucoup de confiance dans la franchise que vous me témoignez.

« George Sand. »

(1) Cet article a paru originairement dans *il Don Chisciotte di Roma*, du 11 septembre 1896.

©BIUM

Le publiciste italien ajoute ces détails suggestifs, qu'il tient vraisemblablement de bonne source :

Le fameux écrivain flaira probablement l'anecdote galante et n'eut garde de la laisser échapper. De fait, le lundi soir l'exilé italien fut reçu très « bénignement ». Même, la docte maîtresse de maison en usa, dès le principe, avec lui, de la manière la plus cordiale et la plus familière, ôtant devant lui ses jupes, sa chemise et enfilant sa robe de chambre, se contentant de murmurer à travers un sourire : « Vous permettez, Monsieur ? Sans façon... »

Ils devinrent amis, *ajoute M. Cavalcanti, très prud'hommesquement. Le proscrit retourna souvent au quai Malaquais, et souvent resta à dîner avec son éminente « amie », à qui il tenait compagnie fort avant dans la soirée; puis il cessa ses visites, et cela lui valut cette aimable réprimande, légèrement compromettante, en date du 2 août :*

« Qu'êtes-vous donc devenu, Monsieur, et pourquoi ne vous vois-je plus ? Vous ai-je déplu ou ennuyé ? C'est bien possible; mais comme, de mon côté, il n'en est pas de même, je réclame contre votre abandon. J'ai été malade et ensuite très occupée de mon livre, qui est enfin terminé et qui ne me forcera plus à me sevrer du plaisir de voir mes amis et les personnes qui me sont bienveillantes.

« Si vous êtes encore de ce nombre, voulez-vous venir dîner avec moi lundi prochain ?

« Recevez l'assurance de mon dévouement.

« George Sand. »

Le Napolitain avait répondu qu'il serait exact au rendez-vous, quand la poste lui apporta ce contre-ordre :

« Paris, 4 août. — Une affaire imprévue me force à quitter Paris pour quelques jours. Voudrez-vous bien, Monsieur, remettre à mon retour le plaisir que j'ai sollicité de vous de venir dîner avec moi ? Pardonnez-moi de le différer : je cède à une nécessité absolue et j'espère que vous me garderez les sentiments bienveillants que vous m'avez témoignés.

T. à V. « George Sand. »

M. Cavalcanti semble croire que la « nécessité absolue », invoquée en la circonstance, n'était qu'un prétexte pour se débarrasser d'un ami qui devenait importun. Quoi qu'il en soit, l'intrigue de l'écrivain français et de l'exilé italien prit fin, par le retour de ce dernier dans sa patrie.

Les originaux des trois « poulets » reproduits ci-dessus sont en la possession de M. Jacopo Meniacoeli, lequel, nous dit-on, est en mesure de les agrémenter de commentaires d'une certaine saveur, recueillis de la bouche de leur premier possesseur, mort aujourd'hui.

Que conclure de ces choses, sinon que Mme Sand n'était pas excessivement difficile en amour, ainsi que le fait observer M. Cavalcanti, et que Alfred de Musset était parfaitement renseigné, lorsqu'il se répandait en plaintes contre l'infidèle !

©BIUM

Une osbervation d'incompatibilité sexuelle,

par M. le Dr Michaut.

La statue qui va embellir le Luxembourg le 1er juillet prochain, anniversaire centenaire de G. Sand, sera le signal des habituelles redites sur l'auteur de *Lélia*.

On va recueillir des souvenirs, colliger des anecdotes. De ceux qui ont connu la bonne dame de Nohant, beaucoup vivent encore. Rares sont devenus les témoins de l'auteur d'*Indiana*, du temps où elle était femme, amoureuse et pas encore grand'mère : tel le vieil éditeur Albert Lacroix, qui m'en parla souvent. La mort l'a surpris, à peine avait-il tracé les premières lignes de ses *Mémoires*. Cependant, de ces *Mémoires*, il a publié toute une gerbe sur G. Sand. Cette publication n'est pas très répandue ; il ne l'a donnée qu'à ses amis, car il était très jaloux de G. Sand et conserva même une sorte de haine posthume pour Alexandre Dumas, dont il enviait la grande intimité avec son idole.

On reparlera aussi d'Alfred de Musset, de Pagello, et les bons journalistes rouvriront la *Chronique médicale* et refouilleront le *Cabinet secret de l'histoire*, avec, comme d'ordinaire, la discrétion de ne pas indiquer la source de leurs informations. Les amours de Musset et de G. Sand forment déjà toute une bibliothèque : *Elle et Lui*, de G. Sand, à opposer à *Lui et Elle*, de Paul de Musset, *Lui*, de cette autre amoureuse, l'amie de Flaubert et de Musset, Mme Louise Colet, si oubliée aujourd'hui !

A côté de tous ces documents et de ceux même que le Dr Cabanès a publiés, restent quelques observations inédites, précieuses à recueillir. Ce sont comme de vagues échos de confidences murmurées dans les endroits où l'on *cause* encore et des indiscrétions chuchotées par des vieillards qui se risquent à évoquer les visions érotiques du passé.

Ces pâles fantômes qui glissent derrière les sévères historiens, ces indiscrètes réminiscences qui craignent d'enlever de leur poésie au lyrisme des romanciers, ne faut-il pas se hâter de les recueillir, au risque d'attirer sur soi l'épithète, malsonnante et absurde au surplus, de fureteur d'alcôve et de rôdeur de cabinet de toilette ?

La « physique de l'amour » a été la proie des psychologues coupeurs de sentiments en quatre et d'alambiqueurs d'essences de passionnettes. Les *Amants de Venise* de M. Maurras sont un beau roman à côté du roman — mais ce n'est pas une observation.

On a peut-être beaucoup idéalisé la rencontre passionnelle et le duel sexuel de Musset et de G. Sand. Qui sait si, dans cette liaison malheureuse et lyriquement déformée, on ne trouverait pas une observation *purement médicale* de perversité sexuelle ou plutôt la réaction d'une aphrodisie, heurtant une névrose épileptiforme ?

Qui sait si G. Sand n'a pas appartenu à cette variété, plus nombreuse qu'on imagine, de femmes qui de l'amour ne connaissent que les échanges de deux fantaisies, mais jamais le contact, du moins le contact voluptueux, de deux épidermes, pour emprunter la définition de Champfort ?

Il y a une sorte de bas-bleus qui n'existent que comme virement de capital passionnel et des écrivains qui ne connaîtraient pas la volupté

©BIUM

de la plume, s'ils pouvaient goûter ceux de la chair. Faute d'amour physique, la femme se réfugie dans l'exaltation de la production intellectuelle. Il y a des amantes qui ne sont qu'épistolières, et des mères de famille qui n'éprouvent de véritable amour maternel que par leurs livres.

Qui aujourd'hui nierait qu'Alfred de Musset ne fut un pauvre malade? On sait très bien qu'il l'était déjà quand il connut G. Sand, et c'est même pour essayer de se rétablir qu'il partit pour Venise, avec une garde-malade qui ne fit qu'aggraver son cas.

Voici quelques détails qui m'ont été donnés par un de mes amis qui a connu G. Sand, alors qu'elle portait ce costume masculin qui lui fut tant reproché et qu'elle fréquentait l'Odéon et le café Voltaire, avec Jules Sandeau, son premier initiateur, bientôt lassé ; ce même Sandeau qui, trente ans après, demandait, au Foyer de la Comédie-Française, en voyant la statue de Clésinger : *Quelle est donc cette dame ?* O infidélité des souvenirs des vieux amants et métamorphose des vieilles maîtresses ! Cet ami (il m'est encore interdit de révéler le nom d'un confrère, de même que je n'indiquerai pas la source des informations données par un autre ami intime de G. Sand et qui confirment les premiers renseignements) eut plus tard à son service une femme de chambre qui fut, un temps, la maîtresse de Musset.

Je réunis ces quelques fleurs de souvenirs anciens, dans un modeste petit bouquet, comme on en jette sur les tombes d'amis qu'on a beaucoup aimés, sans les connaître longtemps.

Dans la brume des souvenirs de jeunesse, j'aperçois la fine silhouette d'une petite vieille, modeste et de noir habillée, qui, furtivement, traversait la rue des Feuillantines, alors bien déserte et bordée de terrains vagues. C'était avant la guerre franco-allemande, et dans cette même rue, plus tard, les Versaillais venaient arrêter le communard Millière, qu'on alla fusiller sur les marches du Panthéon.

Pour en revenir à Musset, ce fut un érotique extrêmement curieux. Dans sa jeunesse, il passait sa vie dans les maisons publiques, oisif, lascif, extraordinairement paresseux et vigoureusement salace. Il y fréquentait une compagnie de quelques jeunes gens, parmi lequels un peintre, Decamps, un duc héritier de la couronne du roi de France, et quelques autres. La maison est très connue des Parisiens. Les pensionnaires ne le voyaient jamais arriver *sans terreur*. Cette terreur avait des raisons légitimes. Non pas que Musset imposât la crainte d'un homme qui, sous l'influence de l'ivresse, se livre à des actes de brutalité ou qu'il se montrât peu généreux, mais pour des motifs d'un tout autre ordre.

L'auteur de *Rolla* était d'un caractère charmant, de manières très séduisantes, mais dès que l'acte génital était achevé, tout changeait. A peine le désir sexuel satisfait, un tout autre homme se réveillait en lui. Cet autre homme n'était-il pas plutôt l'animal cher à Monselet, cet ange de la charcuterie qui, au dire du poète, sommeille dans le cœur de tout individu ?

Le fait est que Musset entrait alors dans un véritable accès de rage furieuse. Les yeux hagards, la face pâle, les lèvres tremblantes, il invectivait contre sa maîtresse et allait jusqu'à la frapper. C'était une scène indescriptible ! Se précipitant sur la femme, il la prenait aux cheveux et la frappait... le personnel de l'établissement était obligé de venir lui arracher des mains sa malheureuse victime.

©BIUM

D'autres fois, il la précipitait dans l'escalier, lançant sur elle les objets qui lui tombaient sous la main.... Puis il tombait dans une crise de larmes. Cette fureur érotique, bien connue des femmes qu'il fréquentait, ne rebutait pas quelques-unes. « Si vous saviez cela, lui disait mon documentateur, pourquoi consentiez-vous à satisfaire ses désirs ? Et si déjà vous aviez été victime de ces accès de fureur, comment ne vous refusiez-vous pas à vous isoler avec lui ? — *Ah !...*, disait l'ancienne amie de Musset, *si vous saviez comme il était aimable, quand il était en rut !!* »

Ceux qui ont connu Musset au café de la Régence sont unanimes à dire qu'il était de relations très peu agréables et d'un caractère plus que bizarre.

Quand à G. Sand, que j'ai souvent vue dans ma jeunesse, alors qu'elle habitait rue des Feuillantines (actuellement rue Claude-Bernard), dans un immeuble qui donne asile à un bureau de poste, elle ne répondait que très imparfaitement au portrait idéalisé que ses amis ont fait d'elle. C'était une vieille dame d'apparence très bourgeoise et que rien ne désignait à l'attention publique. Les magnifiques « *lacs noirs* » de ses yeux étaient des yeux noirs très ordinaires, même pour des yeux de province !

Cependant l'éditeur Albert Lacroix ne tarissait pas d'éloges sur le charme irrésistible sous lequel elle tenait ceux qui l'approchaient.

Elle a beaucoup cherché à satisfaire un désir de volupté sexuelle, qu'elle n'aurait jamais rencontré. Don Juan féminin, elle courait sans répit à la poursuite de satisfactions très peu idéales, que la nature lui aurait constamment refusé de goûter. Il est inutile, dans un journal lu par des médecins, d'insister sur ces cas si communs d'anaphrodisie sexuelle. G. Sand aurait appartenu à cette catégorie de femmes *frigides*, furieuses d'être incapables de sentir ce qu'elles dépeignent si bien.

L'éloquence de la passion n'existait pour elle qu'à la table de travail ! Mise au pied du mur... (si cet euphémisme m'est permis), la fureur des sens tombait, comme par enchantement. C'était une amoureuse platonique par force et une passionnée la plume à la main. Les témoins qui l'ont approchée, ceux qui ont vécu de sa vie et ses amis ne pourront que plaindre ce « cas de pathologie ».

Alexandre Dumas fils est un de ceux qui l'ont le mieux connue. Mais il y a des coins d'alcôve qui n'intéressent pas les littérateurs et que, seuls, les médecins peuvent expliquer. Du reste, même si la pathologie sexuelle avait pu intéresser les biographes d'alors, aucun n'aurait osé en parler.

Placez donc l'un contre l'autre ces deux extrémités de la gamme des tempéraments érotiques et imaginez ce qu'a pu être une pareille rencontre, un semblable duel ! On est allé chercher bien loin, dans des nuances de sentiments, dans des raffinements de sensibilité, dans des erreurs de passion, ce qu'il était beaucoup plus simple d'expliquer par la physiologie la plus banale. On ne peut le regretter, car si on s'était contenté de l'explication vraie, trop banale, que de jolies œuvres littéraires n'auraient pas enrichi cette romanesque aventure !

La légende des amants de Venise vivra toujours. On la racontera encore de cent façons différentes. Elle inspirera d'autres romanciers, d'autres poètes. Si un seul médecin psychologue avait osé écrire l'histoire vraie, à l'époque romantique, peut-être aurait-il été bafoué et maudit ! Le Dr Cabanès lui-même n'a-t-il pas eu à subir les injures

©BIUM

d'une presse trop amie des légendes, quand il a raconté ce que Pagello lui avait confié ?

C'est le spectacle de toujours : les démolisseurs de légendes n'auront jamais l'auréole des créateurs de romans ; tant il est vrai que nous voulons être trompés et repus d'illusions, alors même que nous demandons la vérité à cor et à cri !

Les derniers jours de George Sand. — A quelle maladie elle a succombé.

Tous les biographes s'accordent à dire que G. Sand souffrait, depuis plusieurs années déjà, d'une affection de l'intestin, dont l'évolution fut lente. Son tempérament robuste lui permit, en effet, de résister longtemps : à soixante-huit ans, elle se plongeait tous les jours dans l'Indre, sous sa cascade glacée.

Néanmoins elle éprouvait, par moments, de cruelles douleurs, des crampes d'estomac *à en devenir bleue*, qui l'obligeaient à s'étendre sur son lit et à interrompre tout travail (1).

Au sortir d'une de ces crises, elle écrivait à Flaubert, le 25 mars 1876 : « Je pense toujours à ce que me disait mon vieux curé, quand il avait la goutte : *Ça passera ou je passerai.* »

Le 28 mai de la même année (1876), de plus en plus préoccupée de son état, elle écrivait à son médecin de Paris, le Dr Henri Favre :

« Merci de votre bonne lettre, cher ami. Je suivrai toutes vos prescriptions.

« Je veux ajouter à mon compte rendu d'hier la réponse à vos questions d'aujourd'hui. L'état général n'est pas détérioré, et, malgré l'âge (72 ans bientôt), je ne sens pas les atteintes de la sénilité.

« Les jambes sont bonnes, la vue est meilleure qu'elle n'a été depuis vingt ans, le sommeil est calme, les mains aussi sûres et aussi adroites que dans la jeunesse. Quand je ne souffre pas de ces cruelles douleurs, il se produit un phénomène particulier, sans doute, à ce mal localisé : je me sens plus forte et plus libre dans mon être que je ne l'ai peut-être jamais été. J'étais légèrement asthmatique, je ne le suis plus. Je monte des escaliers aussi lestement que mon chien.

« Mais une partie des fonctions de la vie étant presque absolument supprimée, je me demande où je vais, et s'il ne faut pas s'attendre à un départ subit, un de ces matins. J'aimerais mieux le savoir tout de suite que d'en avoir la surprise. Je ne suis pas de ceux qui s'affectent de subir une grande loi et qui se révoltent contre les fins de la vie universelle ; mais je ferai, pour guérir, tout ce qui me sera prescrit, et, si j'avais un jour d'intervalle dans mes crises, j'irais à Paris, pour que vous m'aidiez à allonger ma tâche ; car je sens que je suis encore utile aux miens... »

Quelques jours après, elle présentait les symptômes d'une paralysie de l'intestin. Cette paralysie, dit M. le Roy, « accomplit son œuvre, *en dépit ou à la suite* (sic) d'une opération faite par le Dr Péan. »

Nous pouvons, à cet égard, apporter à l'histoire des derniers moments de l'illustre romancière une contribution que nous avons tout lieu de croire neuve.

---

(1) Cf. *G. Sand et ses amis*, par Albert Le Roy.

©BIUM

Cela ne s'est pas passé tout à fait comme le rapporte M. Alb. Le Roy. Péan nous a conté jadis, alors que nous avions l'honneur d'être son secrétaire et assistant, qu'il fut appelé une première fois auprès de G. Sand, atteinte d'une *obstruction intestinale*. Il conseilla des irrigations avec de l'eau de Seltz, et l'on eut même, paraît-il, beaucoup de peine à se procurer le nombre de siphons nécessaire pour la circonstance.

« Pour cette fois, nous dit Péan — dont le récit n'est pas sorti de notre mémoire, — je parvins à « débonder » George Sand. » Assimiler ce génie littéraire à un vieux tonneau... la métaphore était hardie!

Un peu plus tard, G. Sand présenta de nouveau des symptômes d'obstruction de l'intestin. Cette fois, Péan fut encore appelé à Nohant ; retenu auprès d'une de ses parentes à Châteaudun, il ne put se rendre auprès de l'illustre malade, et George Sand succombait quelques heures plus tard, mais non pas aux suites d'une opération, qui ne fut pas même tentée.

Voilà, nous avons tout lieu de le croire, la vérité sur les derniers moments (1) de celle dont on célèbre aujourd'hui le centenaire.

Quelques anecdotes sur G. Sand.

Au retour de son voyage aux îles Baléares, il arriva à G. Sand, en passant à Marseille, une aventure assez originale.

Un vieux médecin, du nom de Covières, désirait offrir à dîner à l'auteur d'*Indiana ;* mais, en été, personne ne traite à la ville, et le docteur n'avait point de maison de campagne. Il fut donc obligé d'emprunter celle d'un maître maçon de ses amis, nommé Falke.

Celui-ci, curieux de voir de près un écrivain célèbre, consentit à héberger tous les hôtes du docteur. Au dessert, il lui dit : « Ah çà ! tu m'avais promis de me montrer George Sand, et je ne *le* vois pas. » Covières lui désigne alors Mme Dudevant, qui ne portait pas, ce jour-là, son costume masculin (2). — « Pardon, Madame ! veuillez

---

(1) Voici l'acte de décès de George Sand ; nous l'extrayons de la *Gazette anecdotique*, 1884, t. II, p. 97 :

« L'an mil huit cent soixante-seize et le 8 du mois de juin, à onze heures du matin, par devant nous, Sylvain Bonnin, adjoint et officier de l'état civil de la commune de Nohant-Vicq, canton de la Châtre, département de l'Indre, ont comparu : M. Oscar-Charles Mammès Casamajou, âgé de cinquante-deux ans, négociant à Châtellerault (Vienne), et René-Hippolyte Simonnet, âgé de trente-deux ans, substitut à Châteauroux, en ce département, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui, à dix heures du matin, Madame Lucile-Aurore-Amantine Dupin (dite *George Sand*), âgée de soixante et onze ans, sans profession (*sic*), née à Paris le 5 juillet 1804, veuve de feu François, baron Dudevant, fille des défunts Maurice-François-Elisabeth Dupin et Antoinette-Sophie-Victoire Delaborde, est décédée en son château de Nohant, sa résidence habituelle, située en cette commune.

« Les deux témoins ont déclaré être parents de la décédée. Après nous être assuré du décès, nous avons rédigé le présent acte, que nous avons signé avec les deux témoins après lecture faite.

« Ont signé : O. Casamajou, R. Simonnet.

« L'adjoint : Bonnin. »

(2) Au dire de M. H. Amic, G. Sand n'a porté le costume masculin, à Paris, que parce qu'il lui permettait d'aller à l'Opéra ou au Théâtre-Italien, à des places bon marché, où les femmes n'étaient pas admises.

G. Sand affectionnait, du reste, dans sa jeunesse, les accoutrements bizarres. Un de ceux qui furent admis dans son intimité nous décrit ainsi *un thé chez G. Sand*, en 1837 :

« Nous la trouvâmes en pantalon à pied de cachemire rouge, enveloppée dans une robe de

©BIUM

m'excuser, dit Falke. En vérité, je ne vous aurais jamais reconnue. Je ne savais pas qu'une femme pût être un homme de lettres. »

La manière de travailler de G. Sand.

George Sand travaillait la nuit — et toutes les nuits — en allumant des cigarettes qu'elle roulait elle-même. Sa large écriture s'étendait sur de grandes feuilles de papier, sans arrêt ni d'hésitations presque. (Relire à ce propos sa Correspondance avec Flaubert.)

C'est elle qui, à minuit, ayant terminé un roman, prenait une autre feuille de papier et commençait un récit nouveau. Et n'eut-elle point raison de procéder ainsi, puisqu'elle écrivit des chefs-d'œuvre ?

Le fatalisme de G. Sand.

Malgré ou peut-être parce qu'elle avait du génie, G. Sand n'était pas exempte de superstitions : elle cherchait, par exemple, à deviner les événements dans une certaine disposition des cartes ; à preuve ce passage des *Souvenirs sur G. Sand*, de H. Amic :

« Mme Sand cesse de peindre : elle fait maintenant une patience. Son fils entre. On m'a dit qu'il croyait au spiritisme, aux tables tournantes ; cela m'étonne, mais je veux en avoir le cœur net, je l'interroge. Il me répond en riant et sa mère fait comme lui.

« Ce qui est étrange, me dit-elle, c'est que des esprits distingués ont

---

chambre en velours brun et coiffée d'un bonnet aussi de velours, de forme grecque et richement brodé. Elle était à demi couchée dans une ganache de maroquin ; ses petits pieds jouaient avec les petites mules chinoises qu'elle perdait et retrouvait sans cesse sur le tapis. Elle était gantée et faisait adroitement un *cigaritto*. A notre arrivée, elle nous offrit la boîte au délicieux tabac de Smyrne et le *papel*. »

D'autre part, Blaze de Bury, dans ses curieux *Souvenirs de la Revue des Deux-Mondes*, nous donne ces détails :

« Je n'ai point connu Mme *Sand* en sa jeunesse ; il me souvient seulement de l'avoir, cinq ou six fois, rencontrée au bras de Musset, déguisée en homme, soit dans les théâtres, soit chez Tortoni ou sur les boulevards. C'est en tel accoutrement que le portrait d'Eugène Delacroix la représente, mais l'art du peintre ôte souvent à la réalité ce qu'elle a de grotesque, et Delacroix, par l'expression mélancolique de la physionomie, le vague du costume, sauvait du moins l'illusion, car, voir passer au naturel cette espèce de freluquet minaudant l'effronterie, perché sur ses talons de bottes comme un coq sur ses ergots, cravaté de rouge à la Colin, pincé, cambré, étriqué, badine à la main, lorgnon dans l'œil et cigare à la bouche, c'était pis que grotesque, c'était lamentable ! Je n'aurai donc, et je m'en félicite, connu que la matrone, la George Sand du portrait de Calamatta, aux bandeaux enroulés des deux côtés du visage comme des cornes de bélier. Grave, songeuse, hiératique, elle ne se mêlait que de loin à la conversation. A côté de son fauteuil se dressait, comme un autel, tout un attirail pour ses cigarettes avec la bougie allumée, et l'idole disparaissait derrière un blond nuage de fumée. Elle parlait peu, répondait à peine, quelquefois même de façon désobligeante, mais par simple distraction, car elle était polie et savait vivre.

« Un soir, chez Buloz, Mme Reyband demande à lui être présentée et chante à ses oreilles une litanie à n'en plus finir sur tant de chefs-d'œuvre dont elle épuise la nomenclature.

« George Sand écoute impassible, et, quand il s'agit de payer d'un compliment ce long tribut d'éloges :

— Mon Dieu, Madame, soupira-t-elle, je regrette bien de ne pouvoir vous rendre la pareille, n'ayant jamais lu aucun de vos ouvrages. »

« Chateaubriand a dit : « Le talent de George Sand a quelque racine dans la corruption, elle deviendrait commune en devenant timorée. »

« Non pas commune peut-être, mais empruntée ; le fait est qu'elle manquait de repartie.

« Avoir du génie et pas d'esprit est un cas beaucoup moins rare qu'on ne croit. »

©BIUM

ajouté foi à ces sornettes. Delphine Gay (Mme Emile de Girardin) ne voyageait jamais sans un guéridon, et elle défendait expressément à ses domestiques de l'essuyer. Cette femme, si pleine d'esprit pourtant, était convaincue que si sa petite table était touchée par d'autres mains que les siennes, les esprits lui répondraient des inconvenances...

« C'est tout en faisant des patiences que Mme Sand me parle ainsi. Je la regarde disposer ses cartes. Elle me regarde à son tour en souriant. — « Les patiences abrutissent doucement, me dit-elle, on les fait sans y songer. L'esprit s'y porte forcément, mais il n'est ni absorbé, ni tendu : c'est un repos. »

Le comédien Febvre, l'ex-vice-doyen du Théâtre-Français, a conté de son côté comment G. Sand se décida à lui laisser jouer une pièce d'elle, quand le *Destin* — lisez les cartes — eut prononcé affirmativement. Pour que vous n'en doutiez pas, nous reproduisons cette page, extraite d'un nos quotidiens, qui l'a publiée jadis dans ses colonnes (1) :

« ... Le repas terminé, on passa au salon pour prendre le café.

« Aussitôt, Manceau vint placer devant Mme Sand une sorte de petit vase contenant des cigarettes, puis un bol rempli d'eau destiné à recevoir celles consumées à moitié.

« Après quelques bouffées, elle prit immédiatement ses cartes et commença une série de patiences et de réussites interminables...

« J'étais près de Mme Sand, suivant avec une attention soutenue le résultat de ses questions au Destin.

« Je n'osais prononcer un mot... et cependant je sentais qu'il eût fallu parler... préparer le terrain..., mais que dire ?...

« Une inspiration me tira d'embarras :

« — Connaissez-vous, Madame, la réussite de Marie-Antoinette?

« — Non, dit vivement Mme Sand, avec une inflexion de voix où se trahissait une nuance d'impatiente curiosité.

« — Voici, Madame : il faut, en trois coups, que tous les cœurs soient sortis, en se présentant sous le pouce qui tient les cartes... Voulez-vous me permettre ?... »

« En disant cela, je pris les cartes, en lui demandant de vouloir bien penser — quelque chose.

« — C'est fait, répondit-elle.

« Je commençai aussitôt ; la réussite se fit admirablement.

« Manceau, qui avait suivi des yeux toute cette petite scène, s'approcha — demandant à Mme Sand s'il n'était pas indiscret de savoir ce qu'elle avait pensé ?

« — Non, mon cher Manceau, ce n'est pas indiscret, seulement cela n'intéresse que M. Febvre et moi, » répondit-elle en souriant et en essayant à son tour le nouveau jeu que je venais d'être assez heureux pour lui indiquer.

« Je venais bien évidemment de gagner près de Mme Sand tout le terrain que je perdais du côté de Manceau...

« Il se faisait tard ; je demandai à prendre congé.

« — A demain, Monsieur, nous causerons après déjeuner, » dit-elle, pendant que je baisais la main qu'elle venait de me tendre...

---

(1) L'article est intitulé : *Mon ambassade chez G. Sand*, et a paru dans le *Gaulois*, du 5 septembre 1901.

©BIUM

« Le lendemain matin, après qu'on eut pris le café et que chacun s'en fut allé de son côté, car, en dehors des repas, la liberté la plus grande était accordée aux hôtes de Nohant, Mme Sand et moi gagnâmes le fond du parc, où l'ombre des grands arbres donnait un peu de fraîcheur.

« — Ainsi, me dit-elle, vous voulez jouer le *Drac*?... Mais c'est de la folie! Ce n'est pas une pièce, c'est une petite débauche dans le domaine de la fantaisie ou, pour mieux parler, du fantastique ! Cela m'a amusée à écrire, mais cela ne passera pas la rampe. Je ne sais si c'est de la littérature, mais à coup sûr ce n'est pas du théâtre !

« Pour vaincre ses scrupules, je fis valoir une foule de considérations artistiques. Je lui parlai d'une belle distribution de Jane Essler, dans le rôle du *Drac*... Que sais-je encore ? De la mise en scène, à laquelle j'avais songé déjà, des décors, de la musique de scène. A bout d'arguments, elle se leva, en me disant avec une grande douceur :

« — Si vous le voulez bien, nous reprendrons cet entretien demain... »

« Le jour suivant, Mme Sand ne parut pas au déjeuner. Le soir, comme nous lui demandions si elle avait été souffrante :

« — Souffrante, non, mais très énervée par un petit bouton que j'ai dans l'oreille.

« — Vous aurez entendu quelque chose de sale, » répondit Lambert, sans que Mme Sand parût comprendre.

« Après dîner, au moment de prendre congé, Mme Sand me fit signe d'attendre qu'elle eût achevé une réussite commencée.

« Je m'approchai, c'était celle de Marie-Antoinette.

« Tout à coup, elle se tourna vers moi, abandonnant ses cartes, et me dit :

« — Partez demain pour Paris, je vous remettrai trois lettres : une pour mon homme d'affaires, une autre pour Paul Meurice, la troisième pour votre directeur, plus un traité que vous voudrez bien me rapporter signé et dont je vous donnerai lecture avant votre départ.

« Revenez-nous aussitôt votre mission accomplie, monsieur l'ambassadeur, nous arrêterons ensemble la distribution des rôles, la plantation des décors ; il y a surtout plusieurs apparitions fantastiques, sur lesquelles je serais bien aise d'avoir votre avis !

« — Vous consentez donc ? »

« Alors, se tournant vers moi et me montrant les trois derniers cœurs qu'elle venait de retourner dans l'ordre voulu :

— « Il le faut bien... le Destin a dit oui ! »

« Le lendemain, possesseur du traité qu'elle avait rédigé la nuit, de sa propre main, ayant en poche les trois lettres promises, je quittai Nohant... »

Opinion de G. Sand sur la « graine ».

Restez pur et mariez-vous jeune avec une femme que vous aimerez. Vous aurez de beaux enfants sains et viables, c'est le but de la vie. La moitié de ces chers êtres languit ou périt par la faute du père !..... Réfléchissez au progrès qu'eût fait l'espèce, à quels désastres elle eût échappé, sans l'intervention du vice qui a tué toutes les énergies, — de père en fils et de mère en fille.

G. Sand.

©BIUM

La Médecine des Praticiens

Une page de médecine contemporaine

(*Suite*)

OBSERVATION XIX

Léonie D... 18 ans... (employée dans une imprimerie).

Se plaint de faiblesse générale avec céphalées, inappétence. Palpitations, amaigrissement et pâleur notable. Bruits veineux du cou.

16 décembre.	Hémométrie . . .	35
	Globules rouges . .	2.275.000
	Poids.	49 kg.

Pas d'albumine, pas de sucre.

Traitement: *Eugéine*, à la dose de 3 cuillerées à café par jour.

29 décembre. — L'appétit est meilleur, moins de palpitations, se plaint néanmoins d'une très grande lassitude, ce qui l'empêche de se livrer à aucun travail.

Entre à l'hôpital, reste 3 semaines et en sort dans le même état. L'*Eugéine* est reprise à haute dose, 3 *cuillerées à soupe* par jour, *pendant une semaine*.

Au bout de cette période, Léonie D... constate que la faiblesse diminue ; elle peut reprendre, en partie, ses occupations ménagères.

Les céphalées ont complètement disparu.

17 février. — La malade va beaucoup mieux, plus de palpitations.

Elle reprend ses occupations d'autrefois.

	Poids	52 kg. 100
	Examen hématologique . . .	3.150.000
20 mars. —	Poids	54 kg. 300
	Examen hématologique .	3.730.000

L'appétit est normal, les bruits veineux ont disparu.

Se sent beaucoup plus forte.

Doit continuer pendant 1 mois l'*Eugéine*, à la dose de 3 cuillerées à café par jour.

A aucun moment du traitement, Léonie D... n'a été constipée, contrairement à ce qui se passe avec presque tous les autres ferrugineux.

OBSERVATION XX

Berthe Ja..... 28 ans, manufacturière.

Rien dans les antécédents héréditaires.

©BIUM

Elle fut toujours faible de constitution. Elle est soignée, sans succès, depuis 8 mois pour anémie.

Depuis 3 mois, elle se sent de plus en plus faible. Elle a souvent des vertiges et des maux de tête.

L'appétit, déjà minime, est tombé presque à néant. Elle tousse un peu, ne crache pas ou presque. Elle a maigri assez notablement. Enfin elle se plaint de douleurs passagères, siégeant au niveau de la fosse sus-épineuse droite et sous le sein du même côté.

Examen, 10 octobre 1903. — Elle a les muqueuses pâles, perd en blanc et n'est que peu réglée. Encore les règles sont-elles irrégulières et retardent-elles le plus souvent.

Les urines ne contiennent pas d'albumine.

Palpitations, dyspnée.

Poids : 45 kgr. 450.

Traitement par le phosphomannitate de fer, sous forme d'*Eugéine*, à la dose de 3 cuillerées à café par jour.

La malade est revue le 8 novembre : elle a augmenté de 920 grammes, les vertiges ont diminué, les maux de tête deviennent rares.

L'appétit est meilleur.

Numération globulaire : 3.450.000.

Pas de constipation.

Continuation de l'*Eugéine*, aux mêmes doses.

17 décembre. — Le mieux est très sensible, plus de vertiges, plus de maux de tête. La toux a complètement cessé. Les douleurs de la fosse sus-épineuse ont complètement disparu.

Très peu de pertes blanches.

Appétit presque normal.

Poids : 47,120.

Numération globulaire : 3.980.000.

24 janvier. — Les forces reparaissent comme avant la maladie ; le mieux se maintient.

Les muqueuses ont repris leur coloration normale.

La dyspnée a complètement disparu.

Plus de pertes blanches.

Pas de constipation.

Poids : 49 kgr. 070.

Numération globulaire : 4.115.000.

Berthe Ja..... continuera l'*Eugéine* encore pendant un mois.

(N'avons pas revu cette malade ; mais une de ses amies, que nous voyons dans la première quinzaine d'avril, nous dit que Berthe Ja... va très bien et a cessé l'*Eugéine* depuis plus de deux mois.)

©BIUM

INFORMATIONS ET NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

Un chirurgien potier, au XVIIIe siècle.

Peu d'années avant la Révolution, dans un village de la Sarthe, à Courcelles, un chirurgien, Guimonneau de la Forterie, occupe ses loisirs à fabriquer des pièces en poterie de terre vernissée, qu'il signe de ses nom, prénoms et qualités, et qui, pour la plupart, sont destinées à servir de cadeaux de noces, ou à célébrer des fêtes et anniversaires, dans des familles amies.

Un certain nombre de ces pièces viennent d'être décrites, dans la *Revue historique et archéologique du Maine* (tome LV, 1904), par M. A. Montier, qui a bien voulu nous adresser un tirage à part de son travail.

Parmi ces pièces, citons un pot à surprises, émaillé jaune clair ; une écuelle munie de son couvercle ; une soupière monumentale, d'un émail opaque, rouge brique, au sommet de laquelle est juché sur une chaise un gros personnage, la figure réjouie, fumant une énorme pipe, les mains posées à plat sur les cuisses. Autour de lui, sur le sol, gisent épars des pots de toutes formes, des bouteilles, des fourneaux en terre, des passoires, des lèche-frites : tout l'attirail, en un mot, d'un fabricant de poteries.

Le brave homme qui s'entoure avec ostentation des produits de son art, n'est pas un artisan ordinaire, revêtu du costume de son état : « c'est un personnage aux joues rebondies, aux longs cheveux roulés en boucles, soigneusement recourbées. Sur sa tête, le tricorne de feutre est orné en avant d'une cocarde, formée par un nœud à cinq boucles... » C'est, présume M. Montier, notre chirurgien en personne, trônant au milieu des produits de sa fantaisie et de son art.

Le goût de la céramique poursuivit notre confrère jusque dans la retraite : un petit pichet à surprises, ajouré dans son pourtour, porte le nom de Guimonneau, *ancien chirurgien*.

Plusieurs musées possèdent des œuvres de notre Bernard Palissy, entre autres, le musée départemental du Mans, le musée installé dans le manoir de la reine Bérengère, voire même le musée national de Sèvres.

Guimonneau, utilisant ses connaissances scientifiques, demandait au règne animal les motifs de sa décoration céramique : les rats et les souris errent sur la panse de ses pichets ; le cerf, la perdrix, la bécasse, le lièvre, courent sur ses soupières ; le cheval, l'éléphant, le dromadaire, prennent des attitudes sur ses fontaines.

Notre potier a fait preuve, si nous nous en rapportons à son biographe, « d'un talent de modeleur naïf, mais sincère et expressif. »

Quel était le vieux chirurgien qui, à l'aurore de la Révolution, n'exerçait plus la chirurgie, mais demeurait encore passionné pour l'art de la terre ? Son nom patronymique était Guimonneau ; en 1781, il signait ses œuvres d'un nom de noblesse prétendue. Il reprit son nom de roture six ans plus tard, tout en le faisant suivre d'un nom de terre probablement : de la Forterie.

©BIUM

D'après l'acte de naissance, retrouvé par M. Montier, il serait né, le 6 décembre 1726, à Courcelles ; son père était notaire royal.

Il mourut dans la même commune, le 12 germinal an II (1er avril 1794), et son acte de décès fut dressé, sur la déclaration de son fils. Michel-Vincent-Alexis Guimonneau, officier de santé à la Flèche, alors âgé de 36 ans.

Nous devons des remerciements à M. Montier d'avoir tiré de l'ombre cette figure du chirurgien potier : elle manquait à notre collection d'Originaux de la médecine.

Une anecdote inédite sur Morny.

Je retrouve, dans mes *Souvenirs inédits*, une anecdote sur le vice-empereur, qui me fut contée jadis par Troubat, le dernier secrétaire de Sainte-Beuve. Je la consigne dans la *Chronique*, pour ne la point laisser perdre.

Sophie, l'ancien cordon-bleu du Dr Véron, avait son couvert mis, chaque jour de l'an, rue Montparnasse, chez le grand critique. Elle aimait à rappeler, devant son hôte, qu'elle avait souvent caché M. de Morny, alors qu'il était obéré de dettes et fuyait les recors.

C'est à M. de Morny que la même Sophie dit un jour, peu de temps avant le coup d'Etat :

« Est-il vrai que vous préparez un coup d'Etat ?

— N'en croyez rien, lui répondit Morny ; ce sont de faux bruits que l'on fait courir...

— C'est que, voyez-vous, lui répliqua Sophie, si j'en était sûre, je le dirais ce soir à Monsieur (au Dr Véron) *en le bordant*, » et, en même temps, elle faisait le geste...

Une autobiographie de Restif de la Bretonne.

Dans ses promenades quotidiennes sur les quais de l'île Saint-Louis. Restif avait pris la bizarre habitude de tracer des inscriptions commémoratives sur la pierre des parapets. Il en fit un relevé, le jour où il s'aperçut qu'une main malveillante les effaçait ; à la suite de ce relevé, il rédigea une sorte de journal, écrivant tous les soirs, en rentrant chez lui, ce qu'il avait vu ou entendu dans la journée. C'est ce curieux manuscrit que M. Paul Cottin (1) a pris la peine de déchiffrer ; il nous a donné ainsi un très curieux document, dans lequel la vie laborieuse de cet écrivain si original, de ce dégénéré presque supérieur, est détaillée par le menu.

M. Cottin a fait précéder ce texte inédit d'une intéressante et substantielle notice, qui complète très heureusement les études publiées par MM. P. Lacroix et Ch. Monselet sur Restif, études que nous avons déjà signalées.

---

(1) Restif de la Bretonne, *Mes inscriptions ; Journal intime de Restif de la Bretonne* (1780-1787), publié d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque de l'Arsenal, avec préface, notes et index, par Paul Cottin. Paris, Plon, 1889, in-16, 2 fr., cxxv-338 pages et un fac-simile.

©BIUM

Le monument Pasteur, à Paris.

On a monté les divers groupes qui composent le monument Pasteur, et les travaux de raccordement de ces groupes seront poussés avec la plus grande activité, afin que l'on puisse inaugurer le monument le 16 juillet prochain.

Le Président de la République a promis d'assister à la solennité.

Disons, à ce propos, que le conseil d'administration de l'Institut Pasteur vient de procéder à l'élection du nouveau directeur et de deux sous-directeurs de cet établissement. Le docteur Roux a été élu directeur ; les docteurs Chamberland et Metschnikoff, sous-directeurs.

La Société Jean-Jacques-Rousseau.

Le culte de la mémoire de J.-J. Rousseau n'est pas près de s'éteindre, et nous avons tout lieu de nous en réjouir.

Tandis qu'en France la ville de Chambéry est en pourparlers pour l'achat des Charmettes (1), la maison où le philosophe vécut des jours heureux avec sa « maman » de Warens, en Suisse vient de se fonder une *Société Jean-Jacques-Rousseau*, dont les statuts ont été définitivement adoptés à Genève, le 6 juin 1904.

Citons seulement l'art. 3 des statuts.

La *Société Jean-Jacques-Rousseau* a pour but :

a) De développer et de coordonner les études relatives à Jean-Jacques Rousseau, à son œuvre et à son époque ;

b) De publier une édition critique de ses œuvres.

Elle se propose d'associer amicalement les personnes qui, dans tous les pays, s'intéressent aux mêmes travaux.

Elle réunit, sous le nom d'*Archives Jean-Jacques Rousseau*, les manuscrits, imprimés, portraits, médailles, souvenirs et autres documents de toute nature qui se rapportent à cet écrivain. A cet effet, elle reçoit tous dons et prêts.

Elle s'intéresse à la conservation des monuments, édifices et sites pittoresques, qui rappellent la mémoire de Jean-Jacques Rousseau.

Elle publie un recueil périodique de mémoires et documents, et peut entreprendre ou encourager d'autres publications relatives à son objet.

Tous ceux qui veulent soutenir cette entreprise ou s'y associer sont priés d'envoyer leur adhésion à M. Maurice Trembley (Petit-Saconnex, Genève).

---

(1) Le propriétaire des Charmettes en demande cinquante mille francs : la ville de Chambéry peut disposer de vingt mille francs ; l'Etat se montre disposé à donner la même somme, grâce à l'intervention de M. Antoine Perrier, sénateur, et il ne reste à trouver que dix mille francs, que fourniraient une souscription et une représentation du *Devin de Village*, organisée par M. Claretie.

Quand on aura acheté les Charmettes, il faudra encore entretenir la maison et le jardin, y mettre un gardien ; on voudra y installer un musée des souvenirs de Jean-Jacques Rousseau, et retrouver ces souvenirs qui ne viendront pas d'eux-mêmes. Disons, à ce propos, que le secrétaire de Jean-Jacques — détail peu connu — aurait été acheté par Joseph de Maistre, son plus terrible adversaire. Ce secrétaire appartient encore à l'un des descendants du célèbre écrivain catholique.

©BIUM

Pour les enfants nerveux et retardés.

Depuis longtemps se fait sentir le besoin d'une consultation pour enfants nerveux (convulsifs) et cérébralement anormaux (faibles d'esprit, retardés, vicieux...).

Actuellement, la plupart d'entre eux restent, dans les écoles, de véritables isolés. Les instituteurs ne savent qu'en faire. Les médecins non plus, d'ailleurs. Car leur place n'est ni dans les hôpitaux ni dans les asiles. Ils ont cependant droit à ce qu'on s'occupe d'eux, à ce qu'on leur applique le traitement médico-pédagogique ou les diverses mesures rationnelles d'administration ou d'assistance conseillées par l'Ecole psychiatrique la plus moderne.

Le docteur Manheimer-Gommès, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, a étudié cette question dans les milieux médicaux et universitaires. Ses rapports sur les enfants anormaux, en Angleterre, Ecosse, Allemagne, Suisse, Italie, Belgique, Danemark, Norvège, laissent entrevoir ce qu'il y aurait à faire ici. Un essai va être fait, en tout cas, à Paris.

Les jeudis soir, de 8 à 9 heures, le Dr Manheimer-Gommès tiendra, au *Dispensaire Théophile Roussel*, 5, rue Joseph-Dijon (XVIIIe arrondissement), une consultation gratuite, pour les enfants qui présentent les tares dont nous avons parlé plus haut. L'initiative de cette consultation est due au Dr Dupont, médecin inspecteur des écoles et fondateur du Dispensaire Th. Roussel.

Association de la Presse médicale française.

La troisième réunion de 1904 de l'Association de la Presse médicale française a eu lieu le vendredi 3 juin, au restaurant Marguery.

Une trentaine de membres y assistaient, sous la présidence de M. Delefosse, syndic, et M. Cornil, syndic honoraire.

M. le Secrétaire général a donné quelques indications relativement à l'état actuel des rapports de l'Association avec les Compagnies de chemins de fer.

M. Leredde a posé à nouveau la question de l'installation défectueuse de la tribune des journalistes à l'Académie de Médecine.

Après le dîner, M. le Dr Gilbert Ballet, spécialement invité par le Bureau, a fait une fort intéressante conférence sur les rayons N. Il a résumé d'abord l'histoire de leur découverte et de leur étude, au point de vue physique, c'est-à-dire les travaux de M. le professeur Bondlot ; puis ceux de M. le Pr Charpentier, au point de vue physiologique. M. le Dr Ballet a terminé par l'exposé de ses propres recherches cliniques, qui sont fort curieuses, mais pas assez avancées pour être publiées.

M. le Dr Marcel Baudouin a clos cette réunion par la projection d'une cinquantaine de photographies relatives aux puits funéraires, question archéologique toute d'actualité, par suite des découvertes récentes faites au Forum romain.

Les deux conférenciers ont obtenu, auprès du public sélectionné appelé à les entendre, un franc et légitime succès.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Distraction de doctoresse. Un procès, mettant en cause une doctoresse en médecine et chirurgie, miss Mary THORNE, qui a conquis ses diplômes à l'Université de Londres, vient de s'engager devant la Cour du Ban du Roi.

Une dame de Brighton réclame à miss Mary Thorne de gros dommages-intérêts, pour « coupable négligence ». Cette dame avait été opérée par miss Mary Thorne. L'opération réussit à merveille — suivant l'habitude. La plaie fut cousue ; mais, peu après, la patiente se plaignit de nouvelles et graves douleurs, et l'opération dut être recommencée. Convalescente, la dame apprit qu'à la suite de la première opération, une éponge avait été laissée, par oubli, dans la plaie. D'où la récidive du mal et le procès d'aujourd'hui.

Les témoins entendus rendent un haut témoignage à la compétence de miss Mary Thorne, qui a acquis une grande expérience chirurgicale dans les hôpitaux et cliniques de Londres. Quant à la doctoresse, elle ne nie pas le fait allégué, mais elle en impute toute la responsabilité à la garde-malade. Avant la suture de la plaie, la doctoresse avait extrait toutes les éponges employées au pansement. Elle les avait données à compter à une garde-malade : celle-ci avait déclaré que le compte y était. Elle ne s'était aperçue que plus tard — détail charmant ! — qu'elle avait compté comme éponge « un débris de chair ».

La chirurgienne peut-elle être rendue responsable d'une pareille erreur ? Voilà la question. Elle est curieuse en ceci, que c'est la première fois que l'aventure advient à une femme. Depuis assez longtemps, les chirurgiens du sexe mâle étaient tenus pour des étourdis, qui oubliaient leurs pinces ou leurs serviettes n'importe où. Chacun son tour.

(*Gil Blas.*)

Distraction de bactériologue. Une vive inquiétude règne depuis quelques jours à Chicago et à Saint-Paul, à la suite d'une « distraction » dont s'est rendu coupable le bactériologiste londonien Dr Hurlbut.

Ce savant, se rendant de Saint-Paul à Chicago, constata avec stupeur, en arrivant dans cette ville, qu'il avait perdu en route plusieurs flacons, contenant des bacilles de la peste bubonique. Une partie des dangereux bacilles étaient « préservés », c'est-à-dire inoffensifs, mais les autres, par contre, sont d'un contact fort dangereux. Le savant les a ramenés d'un voyage aux Indes Anglaises, où il les a recueillis au péril de sa vie.

La police américaine s'est immédiatement mise en campagne, afin de retrouver les flacons qui pourraient bien faire parler d'eux d'une façon plutôt désagréable.

(*Le Courrier médical.*)

Un médecin, ami des lettres. Depuis que l'Académie française a décidé de ne pas décerner, cette année, le prix de 4.000 francs, « à la meilleure pièce jouée

©BIUM

dans l'année » au Théâtre-Français, les commentaires vont leur train de-ci de-là, et l'on se demande, et l'on nous demande quel était le fondateur du prix, quel fut M. Toirac.

M. Jules Troubat l'a connu. Il nous a fait alertement son portrait.

M. Toirac était *le docteur Toirac*.

« C'était un aimable petit homme de beaucoup d'esprit, membre du Caveau, chansonnier lui-même, et dentiste de son état. Sa physionomie était celle d'un acteur du Palais-Royal de ce temps-là, ramenant ses rares cheveux en sardines sur son crâne dénudé. Il soignait les dents de Sainte-Beuve, qu'il amusait, en lui chantant un petit couplet de sa façon. »

Il aimait fort les lettres et le grand art. Et c'est par amour des hautes traditions littéraires qu'il fonda ce prix (1), qui, pour la première fois depuis la fondation, ne fut pas décerné cette année.

La médecine et l'esperanto. Le professeur Fournier a présenté, à une des dernières séances de l'Académie, au nom du Dr Paul Rodet, un ouvrage de médecine (paru chez Maloine, à Paris), portant le titre : *Por niaj filioj kiam ili estos dek-okjaraj*.

C'est la traduction, en esperanto, faite par le Dr Rodet, de la célèbre brochure, *Guide de la Jeunesse*, du professeur Fournier : « Pour nos fils, quand ils auront 18 ans. »

La traduction de l'ouvrage du professeur Fournier n'est pas le premier ouvrage médical publié en « esperanto ».

Nous signalerons à nos lecteurs l'existence d'une thèse de médecine intitulée *Beitrag zur Theorie der Torsion des Humerus*, terminée par un résumé de 20 pages, uniquement en esperanto, intitulé : *Kunlaboro pri la Teorio de Humertordeco*.

Cette thèse a été passée devant la Faculté de médecine de l'Université de Zurich, au début de 1904, par M. Lambert, docteur en médecine.

(*Lyon universitaire.*)

Le Docteur Doyen, candidat-député. Le Dr Doyen se lance dans la politique. Le notoire chirurgien a accepté la candidature législative que lui offraient les Comités républicains socialistes indépendants de la deuxième circonscription du quatorzième arrondissement, en remplacement du Dr Dubois.

---

(1) Cette fondation est récente, du reste, puisqu'elle date de 1891. Cette année-là, le prix fut décerné à *Une Famille*, de M. Henri Lavedan.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de consigner ici les noms de tous les lauréats avec les titres des œuvres récompensées. Les voici :

En 1892, *Griselidis*, de MM. Armand Silvestre et Eugène Morand ; en 1893, *Par le Glaive*, de M. Jean Richepin ; en 1894, la *Reine Juana*, de M. Parodi ; en 1895, les *Romanesques*, de M. Edmond Rostand ; en 1896, les *Tenailles*, de M. Paul Hervieu ; en 1897, l'*Evasion*, de M. Brieux ; en 1898, la *Vassale*, de M. Jules Case ; en 1899, *Struensée*, de M. Paul Meurice ; en 1900, la *Conscience de l'Enfant*, de M. Devore ; en 1901, *Alkestis*, de M. Rivolet ; en 1902, le *Nuage*, de M. Guiches ; et enfin, en 1903, l'*Autre Danger*, de M. Maurice Donnay.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

Un évadé de la médecine : Schiller.

Sait-on que Frédéric SCHILLER, le plus grand poète dramatique de l'Allemagne, le lyrique de la *Cloche*, l'historien de la *Guerre de Trente ans* et de la *Révolte des Pays-Bas*, fut un « évadé de la médecine » (1), et même, par ordre du duc de Wurtemberg, un médecin malgré lui ?

Né dans la jolie petite ville de Marbach, en Souabe, le 11 novembre 1759, Frédéric Schiller avait pour père un médecin, lui-même entré à 22 ans, dans un régiment de hussards, en qualité de chirurgien-barbier. Gaspard Schiller administrait des remèdes aux malades, pansait les blessés, et, en même temps, leur servait d'aumônier, avec toute une provision d'exhortations pieuses et de psaumes.

Au sortir de l'enfance (1773), Frédéric fut admis à l'Académie, la *Solitude* (2), fondée par le duc Charles-Eugène, étudia d'abord le droit, puis la médecine (3). Alors, il pressentit sa destinée de poète lyrique,

---

(1) Il y a longtemps déjà que nous connaissions cette particularité, à telle enseigne que nous avons publié jadis un article là-dessus, dans la *Gazette des Hôpitaux*, du 24 octobre 1899 : *Deux illustres transfuges de la médecine : Gœthe et Schiller*. (A. C.)

(2) Il y eut, pour professeur de philosophie, un certain Abel, qui paraît avoir exercé sur Schiller une grande influence.

« Schiller, dit un de ses biographes (Albert Kontz, *Les drames de la jeunesse de Schiller*), a été tourné, par l'influence d'Abel, vers les questions que soulèvent les rapports de l'âme avec le corps.

« A côté des philosophes contemporains, Abel cite fréquemment des physiologistes : Unzer et son livre célèbre, *le Médecin*, ainsi que sa *Physiologie animale* ; Tissot et son *Traité sur les nerfs* ; la *Physiologie humaine*, de Haller... Son cours se tient volontiers sur les limites de la psychologie et de la physiologie, à l'endroit où se pénètrent les faits qu'étudient ces deux sciences... »

Schiller garda longtemps la trace de cet enseignement : « Les *Brigands* en sont la preuve, et avec les *Brigands*, une dissertation scientifique, écrite dans le temps où il composait son drame, et qui en est une illustration précieuse... On a pu dire justement que, dans les premières œuvres de Schiller, bien des traits se comprenaient mal ; si l'on oublie qu'ils partent de la main d'un jeune étudiant en médecine ; cela est vrai, mais il faut ajouter : d'un étudiant en médecine qui a travaillé la physiologie avec l'esprit d'un psychologue ; et cette double curiosité, qui cherche à fondre les deux sciences pour mieux comprendre la vie, est sans aucun doute un des services dont Schiller est redevable à son maître Abel. » *Op. cit.*, p. 23-24.

(3) Schiller avait d'abord commencé par étudier le droit, sur l'ordre du duc qui, au bout d'un an, fit de nouveau appeler le père, pour lui déclarer que le nombre de jeunes gens qui étudiaient le droit dans son académie était trop considérable et « qu'il fallait que le jeune Schiller étudiât la médecine, pour qu'on pût ainsi, en temps voulu, l'établir avantageusement. »

Schiller n'était âgé que de 16 ans, lorsqu'il aborda l'étude de la médecine. Il employait déjà tous ses loisirs à cultiver l'histoire et la poésie ; à 17 ans, il avait déjà ébauché plusieurs essais dramatiques et aurait même, dit-on, commencé le plan des *Brigands*. Plusieurs de ses condisciples et, parmi eux, un certain nombre appartenant à la section de médecine, s'étaient joints à lui, pour former une société littéraire.

Plus tard, au commencement de l'année 1778, il renonça à ses travaux littéraires et, pendant deux années, s'adonna tout entier à la médecine ; il consigna le résultat de ses études médicales dans un travail qui porte ce titre significatif : *La philosophie de la physiologie*. Cette dissertation académique, qui nous est parvenue incomplète (sur 40 paragraphes, 29 ont disparu), contient « des traits de caractère intéressants, des doctrines que le poète conservera ou développera dans la suite, enfin le témoignage de certaines lectures et de certains

©BIUM

dramatique ; il lui sembla que la physique, la physiologie, l'anatomie ne lui seraient pas inutiles pour la conception de ses allégories et de ses tragédies.

Plus tard, il déclarait que le poète doit avoir, en dehors de ses travaux favoris, une science spéciale, une carrière à suivre. « Je crains depuis longtemps, écrivait-il à un de ses amis et non pas sans raison, que mon feu poétique ne s'éteigne, si la poésie doit être mon unique



moyen de subsistance, tandis qu'elle aura pour moi sans cesse de nouveaux attraits, si elle ne devient pas une obligation, si je ne lui consacre que des heures choisies ; alors, toute ma force et mon enthousiasme seront appliqués à la poésie, et j'espère que ma passion pour l'Art se prolongera toute ma vie. »

F. Schiller se consacra donc à la médecine ; il soutint deux thèses, l'une sur la physiologie, l'autre sur les rapports de la nature animale

---

goûts littéraires. » Schiller y subordonne la physiologie à la poésie, et se montre plein d'admiration pour Haller, qui était, en même temps que médecin, un grand versificateur. Le duc de Wurtemberg refusa l'*imprimatur* au travail de Schiller, qui lui en garda violemment rancune ; d'aucuns ont même prétendu que les *Brigands* seraient nés de cette haine mal assouvie.

©BIUM

avec le moral de l'homme (1). « Pendant huit ans, écrivait-il, mon enthousiasme poétique se trouva en lutte avec les règlements militaires. La passion pour la poésie est ardente et folle comme le premier amour. » Le jeune chirurgien de régiment mena, un temps, une vie un peu dissipée, mais fut repris vite par le foyer maternel. Il fut nommé alors major au régiment de grenadiers du général Augé, aux appointements de 45 florins par mois, ce qui était maigre (2).

Le 17 septembre 1782, nouvelle escapade : il devient déserteur, est repris. C'est alors qu'il fait représenter le drame *les Brigands* (3), tirades d'idéalisme révolutionnaire. C'était la gloire.

Le duc, irrité, intima à son officier l'ordre de ne plus rien publier (4) en dehors des ouvrages de médecine. Schiller secoua alors le joug de la servitude militaire, serra dans un tiroir sa trousse de chirurgien, publia ses ouvrages : histoire, philosophie, anthologie, théâtre, devint professeur à Iéna, se lia avec Gœthe, avec Kœrner, et avec Guillaume de Humboldt entretint une volumineuse correspondance, qui dura jusqu'à sa mort.

Bien que médecin, il était demeuré, il faut en convenir, peu observateur des préceptes de l'hygiène. La chambre de Schiller, au dire de Gœthe, était étroite, toujours close, empestée de tabac et de l'émanation des pommes de terre, à moitié fermentées, qui remplissaient ses tiroirs.

D'ailleurs, il était resté d'aspect assez disgracié de la nature, miné par une bronchite qui devait l'emporter. Dans les derniers temps, il se soutenait par des moyens artificiels, quand une fièvre catarrhale l'emporta, le 10 mai 1803.

Il est difficile de trouver dans l'« adolescent allemand », comme l'appelait Richard Wagner, trace du médecin. C'est plutôt la poésie et la rhétorique qu'il a mises au service d'une forte pensée philosophique. Même en ses meilleures inspirations, les *Brigands*, *Wallestein*, *la Cloche*, *la Fiancée de Messin*, il apparaît un peu déclamatoire et sec, si on le compare à son grand ami Gœthe, et c'est, je crois, la seule trace de son passage à travers les études du médecin, que cette précision dénuée d'ornement.

Notons, toutefois, la préoccupation, antique et scientifique, de la Fatalité : « Les actions des hommes sont des semences qu'ils jettent dans la terre obscure de l'avenir. Il faut donc s'enquérir du temps des semailles, choisir avec soin l'heure favorable indiquée par les étoiles. »

Quel médecin eût été Schiller, s'il eût continué d'être notre confrère ?

---

(1) En novembre 1780, Schiller remit deux dissertations de fin d'études, l'une, en latin, *sur les fièvres inflammatoires et putrides ;* l'autre, en allemand, *sur la connexion de la nature animale de l'homme avec sa nature spirituelle*. Dans cette dernière, il s'affirme, contrairement à ce qu'il avait soutenu jusqu'alors, un champion du matérialisme, bien que, par endroits, il se montre déiste, à la façon de Rousseau. (A. C.).

(2) Selon Streicher (*Schillers Flucht von Stuttgart*), Schiller serait entré au régiment d'Augé avec le grade d'adjudant ou de sous-officier, aux appointements mensuels de 18 florins seulement. Pour subvenir à ses besoins, il aurait voulu exercer librement sa profession, mais il n'en avait ni le temps ni l'autorisation. Il n'avait, du reste, aucune aptitude pour la médecine, bien qu'il ait songé un moment à entrer dans la carrière civile ; c'était un gagne-pain qu'il cherchait alors. (A. C.)

(3 La première représentation serait, d'après M. Kontz, du 13 janvier 1782.

(4) Pendant les deux ans que Schiller passa à Stuttgart comme médecin militaire, il publia, outre les *Brigands*, un recueil de poésies lyriques, sous le titre d'*Anthologie pour l'an 1782*. Ce livre, sans date et sans nom d'auteur, était dédié « A mon patron et maître le Trépas ».

Le médecin reparaissait, malgré tout, sous le poète.

©BIUM

Voilà une question qui apparaîtra un peu bien puérile et casuistique. Contentons-nous de nous renseigner sur le poète et l'historien.

Dr Henri Fauvel (du Havre.)

Une visite chez Ricord. — La maladie de Morny.

La *Chronique* a donné récemment d'intéressantes informations sur Ricord, et, dans son numéro du 15 mai, elle a évoqué « la légende du duc de Morny ». J'espère être agréable à vos lecteurs, en vous adressant les impressions que m'a laissées une visite, faite par moi en décembre 1864, au célèbre syphilographe et où se trouve mêlé le nom du plus grand homme d'Etat du second Empire.

Un de mes amis, le marquis de P..., gentilhomme breton, venu à Paris pour se débarrasser d'une iritis de cause spécifique, me pria de l'accompagner chez Ricord. Après avoir fait passer ma carte, nous étions à peine assis, quand je vis venir à moi le maître illustre, les mains tendues, avec son plus spirituel sourire.

Me faisant traverser ses somptueux salons, il s'excusait, auprès de ses nombreux clients qui les encombraient, de donner un tour de faveur à un jeune confrère. Je fus touché de l'accueil si bienveillant de ce prince de la science pour un modeste débutant ; aussi, désirant lui être agréable et lui prouver que je le connaissais bien, je lui montrai du doigt un portrait en pied de Dupuytren, le chirurgien célèbre, qui se trouvait au-dessus du grand fauteuil de son cabinet, en disant : « Amicus Plato... » (Ai-je besoin de rappeler que Ricord, interne de Dupuytren, fut chargé par lui de l'analyse d'un travail qu'il venait de publier, et n'hésita pas, malgré le caractère violent de son maître, d'en faire une critique des plus vives, en la faisant précéder de cette épigraphe : *Amicus Plato, sed magis amica veritas ?* »)

Amusé, peut-être aussi flatté et du geste et du commentaire qui l'accompagnait, Ricord fut merveilleux de bonne grâce et de verve.

La consultation terminée, comme je me dirigeais vers les salons que nous venions de traverser, le maître nous dit : « Pas par là ; vous allez sortir de ce côté, où passent mes amis. » Il ouvrit alors une porte qui se trouvait en face, et quel ne fut pas notre étonnement, lorsque nous vîmes, dans l'encadrement de cette porte, les yeux clignotants, éblouis par cette éclatante lumière qui le surprenait, la silhouette élégante du vice-empereur, qui, très ennuyé sans doute, se rejeta vivement dans l'ombre.

Que venait-il faire chez Ricord, qui, d'ailleurs, était son ami ?

Vous vous êtes demandé, mon cher confrère, à quelle affection a succombé M. de Morny ? Le souvenir de son apparition dans l'hôtel de la rue de Tournon serait-il de nature à éclairer le point d'histoire que vous avez cherché à éclaircir ?

Dr du Moulin.

Une nouvelle langue internationale : le spokil.

Puisque la *Chronique* a parlé de la langue internationale ; que nous-même avons fait l'éloge de l'Esperanto, il paraît conforme à l'impartialité de citer la tentative de notre distingué confrère, le Dr Ad. Nicolas, de la Bourboule.

©BIUM

Je veux parler du *spokil*, que j'ai présenté à la dernière séance de la Société française d'hygiène, avec quelques critiques. Il s'agit, en l'espèce, d'une langue absolument artificielle, créée complètement par son auteur. Une lettre y implique souvent tout un ensemble d'idées, ce qui est évidemment une simplification considérable, cependant tout entier à apprendre ; et la mémoire pouvant se refuser à recevoir et retenir un ensemble trop complexe de notions nouvelles, cela nous apparaît comme la condamnation du système, à moins que l'expérience, souverain juge, n'en décide autrement. Mais il nous a paru intéressant et utile de mentionner la tentative, très ingénieuse, d'un confrère, car *Medicus sum, et nihil...*

Dr Foveau de Courmelles.

Gœthe et les Rayons N (1).

Je ne crois pas que l'on puisse dire que Gœthe ait soupçonné les rayons de Blondlot. En effet, la *pierre de Bologne* dont il parle était une pierre phosphorescente. C'est un sulfure de baryum, qui acquérait cette propriété par la calcination. On pourrait m'objecter qu'entre la phosphorescence et les rayons N il y a une étroite parenté ; à l'heure présente, on n'est nullement fixé sur ce point. Gœthe a parlé de cette pierre comme d'une substance phosphorescente qui, *si on l'expose au soleil, en absorbe les rayons et éclaire quelque temps pendant la nuit.* C'est bien là le phénomène que Ed. Becquerel, le père du physicien actuel, a étudié et rattaché à l'influence des rayons violets et ultra-violets.

Ces pierres étaient connues de toute antiquité. M. Berthelot cite, d'après un vieux manuscrit, des opérations propres à rendre les pierres lumineuses. Voici le texte du manuscrit :

« Ostanès a parlé d'abord de « la teinture de la pierre en rouge cou-
« leur de feu, qui ne brille pas la nuit. Mais, dans ce passage, l'opérateur
« expose que la pierre la plus précieuse qu'il convienne de préparer et
« de teindre est celle qui émet des rayons lumineux la nuit : de telle
« sorte que ceux qui la possèdent puissent lire et écrire, et faire n'im-
« porte quoi comme en plein jour. » *Introduction à la Chimie des Anciens et du Moyen Age*, page 273.

Lemery, dans son Cours de chimie, décrit longuement la pierre de Bologne, sous le nom de *phosphore artificiel*. Je possède la 6e édition de ce traité (1687), où la pierre est succinctement décrite, et la dernière, de 1756, revue par Baron, où le sujet est plus amplement traité.

D'après cet auteur, un cordonnier de Bologne, Vincenzo Casciarolo, alchimiste à ses heures, ramassa, au pied du mont Paterno, des pierres dans lesquelles il croyait trouver de l'argent, à cause de leur couleur luisante. Il les calcina (tout bon alchimiste commençait par calciner) et fut surpris, en entrant la nuit dans son laboratoire, de voir ces pierres émettre des lueurs.

Les chimistes allemands, surtout Homberg, travaillèrent beaucoup ces « phosphores ». Par conséquent, Gœthe connaissait parfaitement les essais de ses compatriotes et ne pouvait manquer de causer, même poétiquement, de ce qui préoccupait ses contemporains à un si haut degré.

(1) V. le n° du 1er 1904, p. 222.

©BIUM

Actuellement, on prépare une telle pierre, en calcinant des boulettes faites avec du sulfate de baryte, du charbon et de la colle d'amidon. Le produit de la réaction est un sulfure de baryum. Je me rappelle avoir exécuté cette opération avec succès, il y a quelques années, par curiosité.

A mon sens, dans le passage cité, Gœthe veut dire que, de même que le soleil incorpore une partie de ses rayons dans la pierre de Bologne qui les renvoie ultérieurement, de même Charlotte avait incorporé de son « moi » dans son domestique, et que lui, Gœthe, recevait ces effluves (!!).

Il est certain que les rayons N nous préparent bien des surprises et que les phénomènes d'hypnotisme, de télépathie, de ce qu'on appelle l' « âme des foules » s'éclaireront d'un jour nouveau, lorsque ces émanations seront mieux connues.

H. Delehaye,
Chimiste.

A propos de la protection des enfants du premier âge.

Dans votre numéro du 1er avril, vous avez exprimé le désir que la proposition de notre distingué confrère le Dr Cazalis, relative à la vulgarisation des règles d'une bonne hygiène infantile, par la remise aux parents des « Instructions de l'Académie de Médecine », fût appliquée dans toutes les communes de France.

Sans vouloir diminuer le mérite des Drs Cazalis et Lop qui, en 1898, ont émis le même vœu, je tiens à vous faire connaître que, chargé de la direction des services d'Assistance publique dans le Lot, j'ai, depuis 1877, fait distribuer ces « instructions », par toutes les municipalités de notre département, aux personnes venant faire des déclarations de naissance et aussi aux nourrices. De plus, je les ai commentées dans des conférences publiques aux dames de « l'Union des femmes de France », à l'Ecole normale d'institutrices, recommandant aux futures maîtresses de nos écoles de les mettre plus tard en pratique pour leurs enfants, de les répandre autour d'elles dans les communes où elles seront appelées, et encore de les faire apprendre aux plus âgées de leurs élèves, comme une manière de catéchisme. J'ai obtenu les meilleurs résultats ; aussi, élargissant la proposition du Dr Cazalis, je vous serais reconnaissant de demander avec moi que des conférences sur l'hygiène infantile, faites par des médecins, soient rendues obligatoires dans toutes les écoles normales d'institutrices ; que les parties essentielles des « Conseils de l'académie » soient apprises par les jeunes filles de nos écoles, et que, sur les murs de nos mairies, de nos écoles, de nos prétoires, de nos gares, ils soient placardés sous forme d'avis, rappelant aux parents leurs devoirs envers leurs enfants : à côté des « droits de l'Homme « seraient affirmés aussi les « droits de l'Enfant ».

Ne vous semble-t-il pas, mon cher confrère, que l'adoption de ce vœu compléterait l'ensemble des mesures destinées à sauvegarder la santé et la vie des enfants du premier âge et aurait pour conséquence heureuse d'assurer l'exécution intégrale des bienfaisantes prescriptions de la loi Roussel ?

Dr Clary.

©BIUM

A propos de l'étymologie des mots MIRE, MÉDECIN.

Autrefois, dans nos campagnes, le médecin s'appelait le mire, mière, meir, mére ; de là le nom de l'abbé LEMIRE. De là aussi ce proverbe, bien connu des chasseurs :

Au sanglier, le mière.
Au cerf, la bière.

Les blessures du sanglier peuvent être guéries par le médecin, tandis que celles du cerf conduisent fatalement au tombeau. Par conséquent, si vous êtes blessé par un sanglier, faites appeler le médecin, le *mière* ; tandis que si vous avez eu le malheur de recevoir un coup d'andouiller du cerf, ne songez plus qu'à vous faire préparer un cercueil, une *bière*.

Mir, meir, mer, veut dire éminent, en gaulois ; *mirus* en latin ; *merveilleux*, en français : c'est de là que vient le mot *miracle* et *mirobolant*. Cela nous montre que le médecin était jadis considéré, par les gens de nos campagnes, comme étant un tant soit peu sorcier ; comme qui dirait le devin du village, le docte rebouteur, qui en sait plus que le commun du vulgaire, et qu'on est bien heureux d'avoir près de soi quand on est malade.....

Dr BOUGON.

Une composition inconnue de D. Vierge.

On a loué, comme il convenait, le grand artiste qui vient de mourir. On a dit son originalité, sa puissance de vision, la vie intense qu'il communiquait à ses moindres croquis.

Nous avons eu la bonne fortune, sans avoir jamais été mis en relations avec Daniel Vierge, d'avoir une de nos œuvres interprétée par ce dessinateur génial. Il y a quelques années, quand l'éditeur Carrington projeta de traduire en anglais notre *Cabinet secret de l'Histoire*, il demanda à Vierge un frontispice illustré. C'est ce frontispice — élégante et éloquente synthèse du livre — que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, qui sauront apprécier le talent de celui qui le conçut, et s'en émerveilleront d'autant plus, que l'artiste, déjà paralysé de tout le côté droit (1), a fait cette composition avec la seule main gauche.

Notre reproduction ne rend malheureusement pas la finesse et le fini de la gravure originale. A. C.

---

(1) Nous relevons, à ce sujet, le passage suivant, extrait du *Journal des Goncourt* :

« Heredia, que je remercie de l'envoi de la *Nonne Alferez*, illustrée par Vierge, me donnait quelques détails sur le grand artiste paralysé. Dans le naufrage de son cerveau, il est resté une case intacte, la case du dessin. Il ne sait plus lire, plus écrire — oui, plus écrire : en sorte que, pour signer un dessin, il est obligé maintenant d'en copier la signature sur un dessin d'autrefois — et cependant, ô prodige ! de la main gauche, il dessine avec sa facilité passée, sur la lecture qu'on lui fait d'un chapitre, d'une page. Maintenant, dans ce grand corps paralysé, la santé physique va très bien. Il boit, il mange, fait des enfants, déborde d'une grosse gaieté... »

©BIUM



Frontispice placé en tête de *Curious By-Paths of History* (Ch. Carrington, éditeur).

©BIUM

Revue Biblio-critique

Médecine, Sciences. — *La Santé publique*, par H. Monod, Hachette; — *Nouvelles Consultations médicales*, par H. Huchard, J.-B. Baillière; — *Isolement et Psychothérapie*, par les Drs J. Camus et P. Pagniez, Félix Alcan; — *Manuel pour l'étude des maladies du système nerveux*, par Maurice de Fleury, F. Alcan; — *L'état actuel de la chirurgie nerveuse*, par A. Chipault, J. Rueff; — *Les Maladies de la Respiration*, par le Dr E. Monin, O. Doin; — *Les phénomènes odiques*, par le Dr Ch. de Reichembach, Chacornac; — *L'instinct d'amour*, par le Dr Joanny Roux, J.-B. Baillière; — *Considérations sur l'entraînement athlétique*, par le Dr Paul Pouchot de Champtassin, Bordeaux, imprimerie Saugnac; — *Quelques mesures très simples protectrices de la santé de la race*, par le Dr Henry Cazalis, O. Doin; — *La mortalité dans la diphtérie*, par le Dr Ganiayre, J.-B. Baillière.

Histoire, Littérature. — *Au Tonkin* (1884-1885), par le Dr Challan de Belval, Plon; — *La Cour de Lunéville au XVIIIe siècle*, par Gaston Maugras; — *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, mémoires inédits du général marquis d'Hautpoul, publiés par le Comte Fleury, Emile Paul; — *Le gendre de Louis XV*, par C. Stryienski, C. Lévy; — *L'Italie du XVIe siècle : Lorenzaccio*, par Pierre Gauthiez, A. Fontemoing; — *Meubles et costumes* (XVIe au XVIIIe siècle), par Octave Teissier, H. Champion.

Histoire de la Médecine. — *La médecine et les Religions*, par le Dr P. Bruzon, J.-B. Baillière; — *Obstétrique des anciens Hébreux*, par D. Schapiro, H. Champion; — *Les idées médicales dans le théâtre contemporain*, par le Dr Eyriès, Montpellier, Delord-Boehm et Martial; — *L'Hôpital des Enfants trouvés du faubourg Saint-Antoine* (1674-1903), procès-verbaux de la Commission du Vieux-Paris (Annexe de la séance du 10 décembre 1903); par Lucien Lambeau; — *Les Archives de l'Assistance publique au Conseil municipal*, par A. Molinier, imprimerie H. Bouillant, Saint-Denis; — *La chirurgie du système nerveux en Espagne avant l'époque actuelle*, par Otterò Acevedo, traduit par Chipault.

MÉDECINE, SCIENCES

« Le souci de la santé publique est le premier devoir d'un homme d'Etat » : cette parole de Disraeli, le grand ministre anglais, devrait être le premier article du programme de nos gouvernants.

Soyons juste : de grands progrès ont été faits chez nous, en ces dernières années, dans cet ordre d'idées; et ces progrès, nous les devons, pour une notable part, à un homme qui dépense à cette tâche tout ce qu'il a d'intelligence et d'énergie, à M. Henri Monod, Directeur de l'Assistance publique au Ministère de l'Interieur.

Le volume que M. Monod vient de publier est autre chose que l'exposé de la législation sanitaire qui nous régit, depuis 1902; il est le commentaire éclairé de cette législation, par un homme entre tous com-

©BIUM

pétent et dont l'indiscutable autorité donne un poids tout particulier à ses appréciations. M. Monod a voulu défendre ce qui est, après tout, son œuvre, et dont il a le droit de tirer une légitime fierté. Il s'est heurté, nous le savons, à des résistances multiples, résistances entretenues par l'ignorance, par les préjugés, et pourquoi ne pas le dire, par la médiocrité envieuse, trop incline à souiller le piédestal de ceux que la gratitude des hommes élève sur le pavois.

Une certaine école se refuse à admettre que l'Etat intervienne pour protéger l'individu, et ces libertaires à outrance s'opposent à toutes les mesures qui leur prennent, fût-ce une parcelle de leur liberté de citoyen. Et cependant, comme l'écrit M. Monod, dans le mouvement de défense sociale, se produit ce fait, à première vue inattendu, que « les pays qui ont le plus le sens et la pratique de la liberté individuelle, sont ceux où l'on se montre le plus disposé à la limiter en cette matière, *au nom de l'intérêt collectif.* »

On a encore objecté aux Etatistes — si on nous permet de risquer cette expression — de remonter le courant libéral qui nous entraîne vers la décentralisation. Mais la loi de 1902 — répondent ses promoteurs — loin de limiter, étend les attributions des pouvoirs locaux, développe la vie locale « en créant, entre les diverses collectivités, une émulation salutaire ». Encore faut-il que ces pouvoirs locaux ne restent pas les bras croisés. Si les communes n'organisent pas les services de la santé publique, si elles ne s'efforcent pas de protéger cette dernière, n'y a-t-il pas là un danger pour le pays tout entier, et dès lors l'Etat n'est-il pas fondé à intervenir ? Et M. Monod rappelle, très opportunément, cette maxime, d'une vérité immuable, extraite de la Déclaration des Droits : « La liberté civile est le pouvoir de faire ce que l'on veut dans l'état social, *sans nuire à autrui.* » En réalité, interventionnistes et libéraux vivent sur un malentendu ; c'est ce malentendu que M. H. Monod nous paraît avoir réussi à complètement dissiper.

~~~ M. Huchard est un de ces privilégiés qui ont le droitde proclamer, sans être taxés de forfanterie, qu'ils ont « fait école ». Ses disciples se comptent par milliers ; son enseignement est répandu dans le monde entier : on le voit, à l'accueil particulièrement flatteur que le maître reçoit, quand il va porter la bonne parole à l'étranger.

Les raisons de ce succès sont faciles à expliquer : M. Huchard a le mérite de parler et d'écrire en un français clair et correct, non sans une pointe d'humour qui en relève la saveur. Il a, pour tout dire, les qualités de notre race.

Il a, de plus, le don d'enseigner ; il est *pratique* avant tout, n'oubliant jamais qu'il s'adresse à des *praticiens*.

Ses *Nouvelles Consultations médicales* sont un chef-d'œuvre du genre. C'est l'état actuel de l'art de guérir, exposé par un de ses grands prêtres, je devrais plutôt dire par un de ses apôtres.

M. Huchard a la foi qui crée les adeptes, non le scepticisme qui stérilise l'effort. Ce n'est pas qu'il ne proscrive certaines médications surannées — tel le vésicatoire, qui reste, après son réquisitoire, condamné sans appel. Il n'est pas non plus polypharmaque, et si sa trousse médicamenteuse contient plus de substances que le pommeau de la canne de Sydenham, il n'abuse pas néanmoins des drogues ; mais il sait tout le parti que la médecine peut tirer de l'hygiène, et c'est pourquoi il insiste tant, et combien nous partageons son avis, sur l'im-
~~~

©BIUM

portance du régime, à titre de prophylaxie : ses beaux travaux sur la présclérose sont, au surplus en passe de devenir classiques.

Si nous ajoutons que M. Huchard a renouvelé toute la thérapeutique cardiaque, n'aurons-nous pas l'air d'émettre un truisme ? Avons-nous à apprendre à nos lecteurs ce que nul d'entre eux n'ignore ?

Ne savent-ils pas aussi que nul, plus que M. Huchard, ne s'est employé, par la parole et par la plume, à vanter la supériorité de nos eaux minérales, de nos stations climatiques, *françaises*, sur les eaux minérales de l'étranger ? Mais ne l'avons-nous pas dit en commençant : M. Huchard est un bon Français de France, qui aime la patrie par-dessus tout, et qui le prouve, alors que tant d'autres se contentent de le claironner.

— Le médecin a trop longtemps négligé l'influence du moral sur le physique, se privant ainsi d'une arme qui, dans certains cas, n'a pas son égale. On semble y revenir aujourd'hui, au grand bénéfice des malades, d'une catégorie de malades, devrions-nous dire, qui en sont plus spécialement justiciables.

La psychothérapie et l'isolement sont, en effet, appelés à améliorer considérablement l'état des neurasthéniques, des hystériques, sur lesquels le traitement médicamenteux reste si souvent sans action.

Avec ces deux agents, MM. les Drs Jean Camus et Philippe Pagniez, anciens internes du professeur Déjerine, à la Salpêtrière, nous assurent avoir réalisé — et nous les croyons sans peine — de véritables prodiges : ils ont vu, en quelques jours, en quelques semaines, en quelques mois, des anorexies, des gastropathies, voire des contractures et des paralysies guérir, sans qu'on ait eu recours à l'hypnose ni à des médicaments.

La marche progressive qu'ont prise les névroses, en ces derniers temps, rend particulièrement intéressant un traitement appelé à les faire disparaître.

Les auteurs, par une innovation qui devrait bien se généraliser davantage, ont fait l'historique, et un historique très documenté, de l'isolement. Ils ont étudié l'isolement dans l'antiquité, en Grèce et à Rome ; ils ont rappelé que l'Inde avait connu les anachorètes ; l'Egypte, les thérapeutes ; la Judée, les ascètes. Ils nous montrent ensuite l'amour de la solitude se développant dans la société chrétienne, à la façon d'une épidémie ; les premiers solitaires se retirant au désert, pour y prier et y méditer.

Puis défilent sous nos yeux — rétrospectivement — les solitaires de Port-Royal, qui mettent presque l'isolement à la mode ; les disciples d'Ignace de Loyola, de François de Sales, qui s'isolent également, dans un but d'amélioration morale.

Mais la religion n'est pas indispensable pour déterminer des hommes tels que Pétrarque, Pope, Rousseau, Schiller, Gœthe lui-même, qui, à un moment de la vie, s'interdisent toute communication avec les humains, savourent la joie d'être seuls ! Sans doute, dira-t-on, tous ces hommes sont des esprits supérieurs, peut-être des aliénés — tout au moins des dégénérés ; la plupart, en tous cas, étaient des neurasthéniques ou des candidats à la neurasthénie, et n'est-ce pas pour cela qu'ils se trouvaient bien de l'isolement ?

L'isolement, comme thérapeutique raisonnée, fut, en réalité, appliqué d'abord aux aliénés : Soranus, Asclépiades, Celse, Arétée, l'avaient

©BIUM

préconisé avant Esquirol, et le placement des aliénés dans des familles étrangères, qui est avant tout un mode d'isolement, date du xᵉ siècle.

Esquirol a rappelé, du reste, que Cullen a montré la nécessité de séparer les malades atteints d'aliénation, dans leur famille, et que Willis soigna la manie de Georges III, en éloignant ses courtisans et serviteurs et en l'entourant de domestiques étrangers.

Pour les hystériques et les neurasthéniques, c'est Charcot, en France, Weir Mitchell, en Amérique, qui ont été les promoteurs de l'isolement. Mais Mitchell prescrivait, en outre, l'immobilité absolue et la suralimentation.

De même que l'isolement, la psychothérapie a existé de tout temps. Nous vous recommandons, à cet égard, la lecture du chapitre de l'ouvrage de MM. Camus et Pagniez qui en expose l'historique ; nous nous permettrons seulement, à cette occasion, d'exprimer le regret que nos confrères n'aient pas consulté les tables du *Bulletin général de thérapeutique* : ils y auraient découvert l'indication de toute une série de travaux, sur les médications singulières et *panacées d'autrefois*, parus sous notre signature, et qui auraient augmenté sensiblement leur bagage d'érudition. Ils y auraient appris, sur la médecine d'imagination et sur les cures dues au merveilleux, maints détails qu'ils paraissent ignorer.

Ces réserves faites, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que leur ouvrage atteste de sérieuses recherches, beaucoup de méthode dans l'exposé des faits, et un effort réel pour élaborer une œuvre forte et sincère.

~~~ Un livre où se trouve tout ce qu'il est utile de savoir sur les affections nerveuses, mais un livre écrit avec clarté, sur ce sujet complexe entre tous, voilà un *desideratum* que vient de combler à souhait notre distingué confrère et ami Maurice de Fleury, avec son *Manuel pour l'étude des maladies du système nerveux*.

De Fleury a réalisé un tour de force : son ouvrage n'est pas seulement appelé à rendre service aux débutants, qui veulent s'initier à cette branche si délicate de la pathologie ; il pourra également suffire, grâce à une documentation aussi complète que possible, à guider ceux qui auront désir d'approfondir certaines questions qui n'y sont qu'esquissées, mais sur lesquelles l'auteur a fourni tous les éléments nécessaires d'information.

De Fleury aura eu le rare mérite de « rendre plus accessible, plus attrayante aux étudiants de nos écoles et aux médecins non spécialisés, une partie de la pathologie interne, qui a réalisé, depuis trente ans, des progrès formidables, qui a mis peu de temps à acquérir sa complexité actuelle, et qui, pour ce motif, passe pour être la plus difficile et la moins abordable. »

~~~ C'est un véritable travail de bénédictin — de plusieurs bénédictins groupés en commun, sous l'impulsion d'un metteur en œuvre de premier ordre, — que nous présente, sous ce titre : *l'Etat actuel de la chirurgie nerveuse*, M. le Dʳ A. Chipault (de Paris).

M. Chipault a légitimement pensé que, sur le domaine spécial où il est passé maître, il lui appartenait de prendre l'initiative d'une vaste enquête, menée dans tous les pays du monde, enquête destinée à

©BIUM

collecter toutes les observations, tous les documents méritant d'être livrés à la publicité.

Son ouvrage, qui comprend trois gros volumes, est donc, avant tout, un recueil de faits — et c'est ce qui en constitue l'intérêt primordial.

A notre point de vue spécial, il y a autre chose, et nous devons plus particulièrement signaler à nos lecteurs les monographies, tout à fait remarquables, du Dr Capitan, sur les *Coutumes de chirurgie nerveuse des peuples sauvages* ; les *Remarques de* M. A. Londe, sur *les applications de la photographie à la chirurgie nerveuse*, sans préjudice de nombre de renseignements historiques épars dans les trois volumes et que consulteront utilement ceux qu'intéresse l'histoire de notre art.

Mais ce que nous tenons à bien mettre en lumière, c'est l'originalité du plan suivi par l'auteur. C'est la première fois, croyons-nous, en France du moins, qu'on nous offre une sorte de panorama mondial; qu'on fait passer sous nos yeux, comme dans un cinématographe, tout ce qu'il nous importe de connaître sur la chirurgie nerveuse, telle qu'elle est pratiquée dans tous les pays où la chirurgie n'est pas livrée à l'empirisme.

Ce sera le grand mérite du Dr Chipault d'avoir réussi — de par l'influence prestigieuse de sa notoriété si laborieusement conquise, — à secouer l'apathie des indifférents, à stimuler le zèle des ardents.

Cette œuvre encyclopédique lui fait le plus grand honneur.

« Il est toujours plus aisé, a dit Vauvenargues, de dire des choses nouvelles, que de chercher à concilier celles qui ont été dites. » Comme voilà une vérité dont bien peu sont pénétrés ! Ce n'est pas tout de découvrir de l'inédit, d'exhumer des textes inconnus ; encore faut-il les présenter sous une forme telle, les enguirlander, si on nous passe l'expression, de façon à en imposer la lecture. Ce n'est pas, croyez-le, un mince mérite de savoir vulgariser, et ils sont rares ceux qui, à l'instar de notre ami Monin, excellent dans cette « spécialité ».

Longue est la liste des ouvrages dus à la plume féconde de notre spirituel confrère, mais tous se reconnaissent à cette marque, qu'ils sont écrits dans une langue pure et souvent élégante, et que médecins et gens du monde peuvent en tirer un profit égal : les deux derniers volumes parus, *les Névropathes* et *les Maladies de la respiration*, portent l'estampille de leur auteur. On y retrouve le bon sens lumineux du praticien, les qualités littéraires de l'écrivain : — qu'est-il besoin d'ajouter à ces éloges ?

— On doit avoir quelque reconnaissance à des hommes comme M. Ernest Lacoste, qui, sans espoir de tirer un profit quelconque de leur labeur, consacrent des années à élaborer un travail ingrat entre tous, mais qu'ils savent devoir contribuer à l'histoire des sciences, cette histoire qui comporte tant de chapitres additionnels. Il était, en effet, fort opportun, à un moment où l'on parle de radiations nouvelles, de rappeler qu'un certain baron Reichenbach avait étudié, sous un nom différent, *les phénomènes odique*; ce que MM. Charpentier et Blondlot appellent les rayons N. « Il est peu de réactif aussi sensible que le système nerveux des êtres vivants, » comme le dit M. de Rochas, dans une lumineuse préface placée en tête de l'ouvrage de Reichen-

©BIUM

bach ; « il est temps de lui rendre justice et de le placer aux premiers rangs, parmi ceux qui, devançant leurs contemporains et dédaignant leurs clameurs, ont généreusement consacré temps et fortune à soulever un coin du voile dont s'enveloppe la mystérieuse Isis. »

~~ Celui qui, sur la foi de ce titre : *l'Instinct d'amour*, chercherait, dans le livre du Dr Joanny Roux, à satisfaire une curiosité perverse, serait absolument déçu. C'est, au contraire, un livre d'une lecture plutôt rébarbative, un livre sérieux, pour tout dire, où le problème de la sexualité est abordé franchement, sans fausse pruderie, par un psychologue pénétrant, mais un psychologue habitué à manier la plume et qui sait, quand il lui convient, se rendre accessible même aux profanes.

~~ A force de chanter des hymnes à la vigueur physique, on a fini par persuader à la jeunesse qu'il fallait passer son temps à s'entraîner en vue d'épreuves sportives et, au lieu de faire une génération d'hommes forts et solidement charpentés, on a constitué des équipes d'avortons et de névrosés, qui ne cherchent qu'à réaliser des performances, à détenir des records. C'est, du moins, la thèse que soutient, dans ses *Considérations sur l'entraînement athlétique*, notre collaborateur, M. le Dr Paul Pouchot de Champtassin, dont nos lecteurs n'ont pas oublié la « passe d'armes » avec le professeur Peugniez (d'Amiens), sur le sujet, matière à controverses, qu'est l'éducation physique.

Pour M. de Champtassin, l'entraînement par les poids et haltères est seul recommandable ; seuls, ceux qui ont « le tempérament athlétique » et qui ont surtout de la volonté, peuvent devenir de véritables athlètes.

L'auteur propose, incidemment, un sujet de recherches qui mériterait d'être repris, à savoir : quelle est l'influence de l'idée de « force » chez les athlètes qui se livrent aux exercices littéraires ?

Il cite, à cet égard, un exemple très démonstratif, celui de Jean Richepin, qui ne doute pas, lui, que l'idée de force a eu un retentissement indéniable sur ses productions littéraires, et « leur a imprimé un sceau très caractéristique ». On y sent, comme il le dit si bien, « la lutte, la vigueur des muscles, le désir de la santé, le culte de la beauté plastique, toutes choses chères à l'athlète ! »

M. Pouchot de Champtassin nous doit le développement d'un sujet aussi passionnant.

~~ Nous avons fait connaître, il y a quelque temps, les idées que le Dr Cazalis (Jean Lahor) expose à nouveau, avec plus de détails, dans sa brochure : *Quelques mesures très simples protectrices de la santé de la race.*

Nous n'y revenons que pour engager ceux que les problèmes sociaux préoccupent, à lire le nouvel opuscule de l'infatigable apôtre de la régénération physique et morale de notre pays, dont certains esprits chagrins semblent se complaire à proclamer la déchéance fatale.

~~ Nous signalons, également, dans un ordre d'idées moins élevé, mais d'un intérêt immédiatement pratique, la thèse de doctorat de notre jeune compatriote et ami, le Dr Louis Ganiayre, sur *la Mortalité dans la diphtérie.*

©BIUM

Ce travail, écrit sous l'inspiration du savant professeur Sevestre, tend à démontrer — ce qui, du reste, n'est plus en question aujourd'hui — que cette mortalité, depuis l'usage du sérum, est tombée de 55 % à 15 % ; mais il faut, pour que le sérum soit efficace, qu'on l'applique dès le début de la maladie et en quantité suffisante. Le Dr Ganiayre ajoute qu'il n'a une action réelle que sur le bacille de Löffler et qu'il se montre beaucoup moins actif quand le microbe spécifique est associé à d'autres microbes qui restent hors de ses atteintes.

HISTOIRE

C'est une question toujours agitée, celle de savoir si les conquêtes coloniales justifient les sacrifices, en hommes et en argent, que nous nous imposons pour les réaliser. Quand on a lu des livres comme celui du Dr Challan de Belval, on ne peut s'empêcher de maudire la guerre et toutes les ruines qu'elle sème après elle.

Aurons-nous à nous féliciter, un jour, d'être allés *Au Tonkin* ? Le pays est-il, comme nous l'assure notre confrère, définitivement pacifié ? L'avenir seul nous fournira la réponse. Qui vivra verra.

~~ M. Gaston Maugras a un filon qu'il exploite, très habilement du reste, et qui a cet avantage, d'être presque inépuisable : c'est le XVIIIe siècle. Il peut, sans grand effort, s'imaginer vivre au temps de Voltaire ; car nul mieux que lui n'excelle à nous décrire les mœurs de ce temps, où l'on savait tout dire et tout oser, sans jamais verser dans l'indécence.

Dans le présent ouvrage, *la Cour de Lunéville au XVIIIe siècle*, on nous fait faire plus ample connaissance avec l'ermite de Ferney, qui fut un fameux diable, à ses heures ; on nous conte les détails de sa liaison avec la marquise du Châtelet. Nous accompagnons Mme de Graffigny à Cirey, nous suivons Mme de Boufflers à Plombières. Nous voyons enfin s'agiter ce fantôme de roi, le roi *in partibus* de Lorraine, Stanislas, qui eut la fortune inouïe de voir sa fille, dépourvue de tout agrément physique, s'asseoir sur le trône de France.

Mais qu'allons-nous nous efforcer à disséquer un pareil récit, qui a tout le charme d'un roman, sans que la vérité historique perde un seul instant ses droits ?

~~ Nous sommes toujours friands de tout ce qui nous rappelle la grande époque, de tous les *Souvenirs sur la Révolution et l'Empire*. Les Mémoires inédits du général marquis Amand d'Hautpoul, que publie le comte Fleury, nous apportent un témoignage vécu, et, à ce titre, méritent de retenir notre attention. Ce militaire de distinction a pris part à la campagne d'Allemagne ; il a fait le coup de feu à Ulm, à Austerlitz, dans le corps de cavalerie, désormais légendaire, de Murat.

Plus tard, on le retrouve en Espagne, en Autriche ; il est blessé à Wagram ; il retourne en Espagne ; il fait la campagne de Russie, comme officier d'ordonnance de l'Empereur. Ce rapide aperçu laisse pressentir l'intérêt de pareils souvenirs, écrits d'une plume alerte et vibrante.

©BIUM

~~ Il ne semble pas que l'on puisse donner du relief à une physionomie sans éclat, autrement que par l'artifice. Mais l'artifice n'est-il pas souvent de l'art ? M. C. Stryienski nous en a donné, du moins, la preuve, en écrivant tout un livre, et un fort beau livre ma foi ! sur *le Gendre de Louis XV*, ce Don Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme, qui était resté jusqu'alors dans une ombre discrète.

C'est que, comme le dit son biographe, « écrire l'histoire de Don Philippe, c'est surtout parler de ceux qui ont vécu à sa place ». Ainsi quatre figures dominent l'étude historique de M. Stryienski : Elisabeth Farnèse, Louise Elisabeth de France, la mère et la femme de Don Philippe, Guillaume du Tillot, un ministre intègre et désintéressé, et enfin Louis XV.

Mais comment trouver du neuf sur de tels personnages, dont le dernier surtout a été si souvent, et sous tant de faces, étudié ? C'est là que réside le mérite, et il est grand, de notre collègue historien, qui a ajouté une belle œuvre de plus au bagage, déjà considérable, qui est son lot.

~~ Pour justifier ce que son livre pourrait avoir d'audacieux, M. Pierre Gauthiez a eu des évocations heureuses, entre autres cette pensée de Montaigne (1), que nous aurions aimé nous approprier : « Ce que j'ay à dire, je le dis tousjours de toute ma force » ; cette autre, de Stendahl (2) : « Quand on veut savoir l'histoire, il faut avoir le courage de la regarder en face » ; enfin, ces lignes de Flaubert (3), que nous n'oublierons pas, le cas échéant, de rappeler : « Quand on aura pendant quelque temps traité l'âme humaine avec l'impartialité que l'on met, dans les sciences physiques, à étudier la matière, on aura fait un pas immense. L'histoire ! l'histoire et l'histoire naturelle ! voilà les deux muses de l'âge moderne. C'est avec elles que l'on entrera dans des mondes nouveaux. »

M. Gauthiez s'est attelé à cette besogne courageuse : expliquer, sinon justifier *Lorenzaccio* (Lorenzino de Médicis), cet assassin de haute envolée, que Régis a oublié de piquer dans sa collection de régicides.

Il y a un chapitre, que nous recommandons plus particulièrement à vos suggestions : c'est le chapitre troisième, où est exposée « la physiologie morale » de Lorenzino. Il y a là, pour les médecins historiens, plus qu'un encouragement, un modèle qu'ils chercheront à imiter.

~~ Une source d'informations, trop négligée, est celle des *inventaires après décès*. On n'y suit pas seulement l'évolution de la mode à travers la description des meubles et des costumes ; on y retrouve surtout les manières de vivre de nos pères, dans leur intérieur, *at home*, comme disent nos voisins. A cet égard, la plaquette de M. O. Teissier nous renseigne abondamment, malgré sa faible épaisseur. *Acta, non verba.*

---

(1) II, xvii.
(2) *Promenades dans Rome*, I, 106.
(3) *Correspondance*, II, 338 ; III, 270.

©BIUM

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Nous avons ailleurs (1) montré les *origines ecclésiastiques de la médecine* ; nous avons exposé, sous la rubrique générale d'*Hagiothérapie*, l'évolution de la médecine sacrée : *la médecine dans les temples, le traitement des maladies par la prière, les saints médecins* (2), etc. ; c'est dire que nous avons, avant M. le Dr Paul Bruzon, esquissé plus que le plan du livre que notre confrère publie aujourd'hui, sous le titre de : *la Médecine et les Religions*. Nous reconnaissons toutefois que son programme est beaucoup plus vaste et que son ouvrage ne fait, en aucune façon, double emploi avec celui que nous projetons de faire paraître quelque jour.

~~ Certes, nous avons quelque regret — et nous le confessons bien franchement — de n'avoir pu donner l'hospitalité, dans la *Chronique*, au travail que met au jour le Dr D. Schapiro : *l'Obstétrique des anciens Hébreux*. Mais, nous l'avons dit bien souvent, notre cadre est limité et ne se prête pas aux études de longue haleine.

Cela ne nous empêchera pas de féliciter bien sincèrement notre savant collaborateur, de cette remarquable contribution à la tocologie hébraïque et gréco-romaine, écrite d'après les sources originales : les Bibles, le Talmud, et les autres sources rabbiniques.

Les Hébreux — M. Schapiro nous le rappelle — ont connu le spéculum, combien de siècles avant Récamier ! Ils ont eu des notions très précises sur l'anatomie topographique et la physiologie des organes génitaux ; ils savaient faire avec certitude le diagnostic de la grossesse ; ils connaissaient même la durée exacte de la gestation ; les phénomènes qui précèdent ou accompagnent le travail.

Mais les modernes n'ont rien inventé ! les Hébreux ne recommandaient-ils pas l'allaitement maternel ? N'entouraient-ils pas de soins la femme enceinte ?

Ils connaissaient aussi les môles, les malformations congénitales, les monstruosités, l'imperforation de l'anus, la *spina bifida*, un grand nombre de dystocies ; ils pratiquaient l'opération césarienne, voire même la version et l'embryotomie !

N'est-ce pas le cas de répéter : *Sub sole nil novi* ?

~~ Ce n'est pas aux lecteurs de la *Chronique* que nous apprendrons la place considérable qu'occupent la médecine et les médecins au théâtre. La collection de cette revue fournirait, à elle seule, une importante contribution à un sujet qui a déjà tenté maints de nos confrères. Rappelons seulement, au hasard du souvenir, les articles ou séries d'articles de MM. le Dr Ollive (de Nantes) ; Geyer, qui étudia les pièces d'Ibsen ; Michaut, qui nous fit connaître le théâtre japonais ; Régis, dont le discours de Grenoble, sur la folie au théâtre, fut analysé ici même, etc.

M. le Dr Eyriès n'a pas entendu refaire le travail de ses devanciers ; il s'est borné à ne parler que des pièces qui contenaient une « idée

(1) *Bulletin général de thérapeutique*, 1904.
(2) *Idem*, 1903.

©BIUM

médicale ». En dépit de sa promesse, il tombe parfois dans des redites : ainsi nous entretient-il d'Ibsen, après le Dr Geyer et Max Nordau ; mais il est juste de reconnaître qu'il apporte, sur le dramaturge norvégien, des appréciations neuves, encore que discutables.

Nous nous rapprochons davantage de l'opinion de M. Eyriès sur le théâtre de Brieux, théâtre qui n'est pas du théâtre : ceux qui ont entendu la lecture des *Avariés* ont pu se faire là-dessus une opinion raisonnée.

Combien lui sont supérieures *l'Enquête* et *En paix*, dont le cadre seul est médical, mais qui offrent des situations poignantes, capables de remuer l'âme des foules, autant que de l'élite ! Comparer ces deux drames aux élucubrations de M. Pierre Decourcelle est peut-être excessif, — sur ce point, au moins, nous ne serons pas de l'avis de notre jeune confrère.

~~ Les monographies de M. Lucien Lambeau, un des membres les plus actifs de la Commission du Vieux-Paris, sont toujours instructives. C'est de l'érudition consciencieuse et qui ne laisse aucune prise à la critique. La plus récente a pour titre : *L'Hôpital des Enfants-Trouvés du faubourg Saint-Antoine* (1674-1903).

Le regretté professeur Laboulbène se serait réjoui d'une pareille publication, lui qui encouragea tant de travaux de ce genre ; mais celui de M. Lambeau a une supériorité réelle sur les thèses hospitalières, inspirées par le défunt professeur d'histoire de la médecine : c'est l'œuvre d'un homme habitué à fouiller dans les archives et qui sait mettre en œuvre les documents qu'il y trouve. Nous ne lui ferons donc pas l'injure de comparer son travail à des essais hâtifs, dus à des plumes jeunes et inexpérimentées.

~~ M. A. Molinier, professeur à l'Ecole nationale des Chartes, a fait une critique un peu vive du rapport de l'honorable M. Ranson, sur les *Archives de l'Assistance publique*, dont nous avons, il y a quelques mois, donné un bref aperçu ; nous en recommandons néanmoins la lecture à ceux que la question intéresse.

~~ Nous ne saurions omettre enfin de signaler un complément, une sorte d'appendice à l'encyclopédie chirurgicale du Dr Chipault. Ce complément mérite d'autant plus une mention à part, qu'il a un caractère historique très déterminé : c'est, en effet, l'histoire de la chirurgie nerveuse en Espagne, avant l'époque actuelle, écrite par le Pr Ottero Acevedo et traduite par le Dr Chipault.

Opuscule à lire et à conserver.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Quelques notes sur le « Père Potain », par le Dr Helme ; tiré à part de la « Revue moderne de médecine et de chirurgie ». Paris, Bodin et Cie, imprimeurs-éditeurs, 25-27, boul. Pasteur. 1904.

La Chirurgie du système nerveux en Espagne avant l'époque actuelle ;

©BIUM

l'état actuel de la chirurgie nerveuse, par A. CHIPAULT. Paris, J. Rueff, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain. 1903.

Les douze premiers Mois de Bébé, par Juliette BARADUC. Paris, L. Boulangé, libraire-éditeur, 11, rue de l'Ancienne-Comédie. 1904.

Les Idées médicales dans le théâtre contemporain, par le Dr EYRIÈS. Montpellier, Delord-Bœhm et Martial. 1904.

La Mortalité dans la diphtérie, par le Dr L. GANIAYRE. Paris, J. B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1904.

Les Rayons d'avril, poésies par le Dr J. RENGADE. Paris, J. Tallandier, éditeur, 8, rue Saint-Joseph. 1904.

Le Ventre, par E. GIRARDEL. Paris, A. Messein, éditeur, 19, quai Saint-Michel. 1904.

De la déviation en sens opposé de la tête et des yeux, par J. GRASSET. Paris, imprimerie de la « Semaine médicale », 31, rue Croix-des-Petits-Champs. 1904.

Table des fiches bibliographiques, publiées par les « Archives générales de médecine », pendant l'année 1903.

La Cure libre dans la tuberculose pulmonaire, rapport présenté par le Dr E. GUITER au 1er Congrès français de Climatothérapie et d'Hygiène urbaine, à Nice. Cannes, imp. Guiglion, rue de la Gare. 1904.

Autour de l'Afrique par le Transvaal, par R. HUCHARD. Paris, Perrin et Cie, éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins. 1904.

Parfums, poèmes, par Jean MARIEL. Paris, Sansot et Cie, 53, rue Saint-André-des-Arts. 1904.

A travers les Bagnes (satires sociales), par S. DESEAUXVIVES. Paris, Boulinier, 21, boulevard Saint-Michel.

Laënnec, sa vie et son œuvre, par le Dr Henri SAINTIGNON. Paris, J.-B. Baillière, 1904.

CORRESPONDANCE

Le livre d'or des évadés : le Docteur Fouqué.

Le Dr PIGEAUD (de Paris) nous écrit :

« Dans votre revue *la Chronique médicale*, que je lis très attentivement, vous avez signalé beaucoup d'évadés de la médecine, qui se sont fait un nom ailleurs.

« Je viens vous en citer un, que vous n'avez pas publié jusque-là et que j'ai beaucoup connu, comme étant le cousin de ma mère : M. FOUQUÉ, mort le 7 mars dernier, à l'âge de 75 ans, était *docteur en médecine*.

« Il était, en outre, membre de l'Académie des sciences et occupait la chaire des corps inorganiques au Collège de France.

« Il était un des promoteurs de la paléontologie.

« Il était le père du Docteur Jean FOUQUÉ, mort l'année dernière. »

Veuillez, etc.

« Dr PIGEAUD. »

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 14 15 Juillet 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et la Littérature (a)

La névropathie de Bernardin de Saint-Pierre

par Sainte-Beuve.

Avec son habituelle pénétration, son sens critique si aiguisé, Sainte-Beuve (1) qui, en maniant le scalpel littéraire, se souvenait toujours qu'il avait été « carabin », a esquissé en quelques traits la psychologie morbide de Bernardin de Saint-Pierre. Le caractère mobile, impressionnable, de ce dernier prêtait, plus que tout autre, à l'analyse. Comme l'a dit un de nos confrères (2), après avoir fait la part de l'organisation, il faudrait fermer les yeux à la lumière, pour ne pas comprendre que l'existence précaire, les déceptions, la lutte, supportées si longtemps par Bernardin de Saint-Pierre, durent exercer une fâcheuse influence sur son esprit ; et c'est ce que Sainte-Beuve n'a eu garde d'oublier.

Il montre, en effet, qu'à l'époque où Bernardin écrivit le *Préambule de l'Arcadie*, il était frappé d'un mal étrange : *des éclairs lui sillonnaient la vue ; il voyait les objets doubles et mouvants ; dès qu'il rencontrait du monde dans les jardins publics et dans les rues, il se croyait entouré d'ennemis et de malveillants.*

Bernardin était, pour tout dire, un polyphobique et un délirant (3) persécuté.

(a) Les professeurs du Muséum ont décidé, dans une récente réunion, d'accepter le legs de la somme de 50.000 fr. que leur a fait M. Eugène Potron, legs destiné à élever une statue à Bernardin de Saint-Pierre, au Jardin des Plantes.

L'auteur de *Paul et Virginie* fut, comme on sait, nommé intendant du Jardin des Plantes, par la grâce de Louis XVI. « Bernardin, que la reconnaissance n'a jamais beaucoup gêné, écrit très spirituellement le professeur Hamy, répondit à cette politesse royale en provoquant l'enlèvement des fleurs de l'écusson de France, au-dessus de la porte principale. Ce fut son premier acte administratif (6 août 1792). »

Bernardin de Saint-Pierre est resté en fonctions jusqu'au 9 juillet 1793. L'intendant révoqué quittait le Muséum le 7 août suivant, atteint d'une fièvre tierce et se retirait chez son imprimeur et ami Didot jeune (Cf. pour les détails, la très attachante et très documentée plaquette de M. le professeur T. Hamy, *Les derniers jours du Jardin du Roi et la fondation du Muséum d'Histoire naturelle*, Paris, Imprimerie Nationale, 10 juin 1893.)

(1) *Causeries du Lundi*, t. VI.

(2) Cf. *Annales médico-psychologiques*, t. IV (1852), p. 646.

(3) « Tous les enfants, dit un des biographes de Bernardin, en parlant de ses frères et sœur, étaient condamnés à la disproportion des facultés. Natures nerveuses et mal pondé-

©BIUM

Mais qu'allons-nous nous substituer au critique des *Lundis* ? Aussi bien un médecin ne rédigerait pas d'autre façon l'observation de son malade, à cela près qu'il emploierait un jargon technique qui ne supporterait pas la comparaison avec les pages que nous avons eu la fortune de retrouver et que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

... Au moment où il voyait assez habituellement Rousseau (1), où il cherchait à adoucir ses humeurs sombres, Bernardin était lui-même ou allait être atteint, à quelque degré, du même mal. Il le confesse dans son *Préambule de l'Arcadie* (2), et, quand il n'en conviendrait point, sa correspondance avec M. Hennin ne permet pas d'en douter.

M. Hennin, de résident qu'il était à Genève, était devenu, en mars 1778, premier commis aux affaires étrangères, sous M. de Vergennes. Bernardin, dans son illusion facile, crut à

---

rées, ils étaient d'esprit maladif; par une irritabilité extrême et une imagination excessive, ils présentaient constamment l'inégalité des forces et des désirs, l'inquiétude de l'outrance, et cette activité cérébrale qui s'éparpille en songes creux, dès qu'elle se butte aux résistances de la réalité. Catherine (la sœur), vouée à l'instabilité d'humeur, par toutes les vanités d'esprit provincial qui se résument dans la préciosité, fut la victime de ses propres dupes.

« Dutailly (le plus jeune frère), s'estimant cadet de famille, et maltraité de la nature comme de la société, osa toutes les témérités, afin de corriger son sort. Il se fit flibustier pour s'intituler gentilhomme, parcourut la mer pour gagner une place à la cour, l'expatriation, le service à l'étranger ; il permit tout à sa fièvre de grandeur, tout jusqu'au crime, et n'aboutit qu'à la prison, à la folie, seule excuse de ses erreurs.

« Bernardin, l'aîné, eut aussi le sceau de la race : la convoitise de l'inconnu, l'appétit des honneurs, le penchant au rêve, et cette exaspération de la sensibilité qui devient aptitude à penser et impatience d'agir. Mais il réussit enfin à soumettre ces qualités discordantes à un vigoureux tempérament physique, et, si l'agitation intérieure alla, à plusieurs reprises, jusqu'à obscurcir presque sa raison, elle ne produisit le plus souvent que cette illumination de l'intelligence qui est le talent ou même le génie.

« Il s'était préservé lui-même de tous les désordres qu'entraînait la tache originelle ; il ne put ou il ne sut en racheter son fils : Paul de Saint-Pierre termina dans une maison de santé une carrière qui avait été troublée sans cesser d'être médiocre. Avec ce dernier mâle finit la race, ayant encore la capacité de souffrir, non plus celle de créer. » *Bernardin de Saint-Pierre*, par Maury, docteur ès lettres. Hachette, éditeur.

Le 28 juin 1854, la première Chambre du tribunal de la Seine prononçait l'interdiction de Paul de Saint-Pierre, fils de l'illustre auteur de *Paul et Virginie*, qui avait donné à ses deux enfants les noms des héros de son immortel poème.

« Quelques espérances, fleurs éphémères d'un esprit précoce chez ce jeune homme, furent bientôt détruites par des habitudes vicieuses éminemment préjudiciables à sa santé ; l'affaiblissement de son esprit se révéla graduellement ; bientôt il fut frappé d'hémiplégie, et, finalement, d'une démence complète. » (Brierre de Boismont.)

(1) « La singularité de leurs destinées les avait rapprochés au point aigu de leur commune maladie. Jean Jacques, on s'en souvient, voyait un peu partout des ennemis, à Genève, à Londres, à Paris, et son mal s'aigrissait par le travail de sa pensée dans l'isolement. Bernardin de Saint-Pierre était, lui, enclin aux humeurs noires ; les fatigues de ses nombreux voyages ne lui avaient rien rapporté que la certitude de l'égoïsme des hommes sous toutes les latitudes. Le trait d'union fut donc la parité des traverses passées, le même abandon d'une société indifférente, quand elle n'était pas injuste ; et Bernardin de Saint-Pierre abondait, avec toute la fougue de sa nature, dans une indignation qu'il croyait méritoire et qui n'était qu'autorisée par un illustre exemple. Il prenait plaisir à une exagération qui le mettait en parallèle avec le grand philosophe, il se le donnait involontairement comme modèle, et son orgueil n'était pas peu flatté qu'on l'accouplât à un tel maître, quand on les citait pour une paire de misanthropes. » (Maury, *op. cit.*)

(2) Nous donnons, plus loin, des extraits typiques de ce *Préambule ;* tout médecin y reconnaîtra l'état mental particulier de celui qui a écrit de telles élucubrations.

©BIUM

l'instant avoir trouvé en lui un protecteur puissant, tandis qu'il ne retrouvait qu'un ami sage, fidèle, solide, essayant de le servir avec suite et pas à pas, mais n'étant lui-même, à l'égard des ministres, que dans une position subordonnée et secondaire...

Bernardin, qui vit dans la solitude, dont les nerfs sont excités, qui n'a pas de cesse qu'il n'ait reçu réponse, a le tort de se croire des droits là où il ne peut encore demander que des grâces. Il suppose que le gouvernement lui doit réparation et indemnité, pour ses aventures de Pologne et pour ses diverses entreprises avortées, même pour les Mémoires qu'il a adressés à plusieurs ministères sans qu'on les lui demandât.

Un jour, après bien des efforts, M. Hennin lui obtient de M. de Vergennes (29 novembre 1780) une gratification de trois cents livres, sur les fonds destinés aux gens de lettres : « C'est peu de chose, mais il s'agit de débuter. » D'ailleurs, ces gratifications sur les fonds littéraires sont *annuelles* et équivalent à une pension à vie, quoiqu'on ne l'annonce pas formellement. Bernardin, qui a sollicité à satiété, s'irrite de la forme et des fonds sur lesquels la somme est assignée ; c'est comme officier du roi, comme capitaine-ingénieur, qu'il veut être indemnisé, ou comme ayant servi la politique française en Pologne ; il écrit au ministre « qu'il lui est impossible d'accepter une aumône de son département ».

J'ai sous les yeux une longue lettre de M. Hennin, qui lui répond tout ce qui se peut de plus sensé : « Je vous avouerai même, ajoute-t-il, que je partais (quand j'ai reçu votre lettre), pour aller demander à M. le marquis de Castries une pareille somme annuelle pour vous, une pension sur les fonds de la Marine, avec l'espérance d'y réussir tôt ou tard. »

Il lui donne, en finissant, des conseils affectueux : « Mon ami, vous êtes trop séquestré du monde, vous ne connaissez plus ni les hommes ni la marche des affaires. Comment voulez-vous sortir d'un état qui vous peine, si vous repoussez les mains qui peuvent vous en tirer ? »

Cette susceptibilité de Bernardin se manifeste dans les moindres choses ; il n'est pas content si on lui adresse les lettres de Versailles avec la qualification d'*ingénieur de la Marine*, il dit qu'il ne l'a jamais été. Si on lui donne, en lui écrivant, son prénom de *Bernardin* à côté du nom de Saint-Pierre, il s'en formalise également : « M. Panckoucke, dit-il en un endroit, est le premier de tous les hommes et le seul qui m'ait appelé *Bernardin*. »

©BIUM

En employant si souvent et si familièrement nous-même ce prénom pour désigner le grand écrivain, nous avons presque à demander excuse à ses mânes.

Ce mot sur M. Panckoucke se rattache à un autre trait de susceptibilité qui n'eut lieu que plus tard. Bernardin reçut un jour avis que le roi lui accordait une gratification sur le *Mercure*, et qu'il n'avait qu'à passer à la caisse pour la toucher. Mais comme cet avis lui venait du caissier, et sans qu'il y eût une lettre du ministre, M. de Breteuil, il refusa d'abord, et se choqua comme pour la gratification de M. de Vergennes. Sur quoi M. Hennin, qu'il désolait, lui écrivait ce mot, qui résume tout notre jugement : « Vous êtes bon, simple, modeste, et il y a des moments où vous semblez avoir pris pour modèle votre a miJean-Jacques, le plus vain de tous les hommes. »

Cependant, à travers ces boutades et ces quintes d'un cerveau tant soit peu malade, Bernardin ne cesse de solliciter auprès de tous les ministères, et, grâce à de bons amis, parmi lesquels M. Hennin se retrouve toujours, il parvient, avec ces divers lambeaux de secours et de gratifications arrachées, à se fromer une modique existence.

Disons toute notre pensée : si Bernardin n'avait sollicité de la sorte qu'en ces années dont nous parlons, quand il en avait si absolument besoin, quand il était comme un père ou comme une mère voulant produire le fruit ignoré de son génie, l'enfant de ses entrailles ; s'il n'avait pas conservé ces habitudes de plainte et de sollicitation jusque dans des temps plus heureux et fait alterner perpétuellement l'idylle et le livre de comptes, ce serait simplement touchant, ce serait respectable et sacré...

Je n'ai pu parvenir à fixer le moment précis de la grande crise nerveuse (1) de Bernardin, quand il se montre à nous (Préambule de l'*Arcadie*) frappé d'un mal étrange, sujet à des

(1) D'après M. Maury (*op. cit.*), Bernardin aurait présenté, très jeune, les premiers symptômes de son affection nerveuse.

Il avait une dizaine d'années environ quand lui tomba entre les mains « le livre qui était le plus capable de favoriser cette poussée d'instincts personnels. Il trouva dans la bibliothèque de son père les *Vies des Saints*, et il en fit sa pâture. Nulle compagnie ne pouvait lui être plus funeste : il n'était pas encore de force à résister à ce commerce... De sa hantise des solitaires, il rapporta une rare précocité de misanthropie. Avec la manie prématurée des persécutions, il parlait des injustices de sa mère. La maison paternelle lui était une prison, et, sans doute, comme une société corrompue d'où il fallait s'enfuir. Il la quitta un matin, et chercha une retraite, c'est-à-dire une thébaïde, à Sainte-Adresse, à peu de distance du Havre. Ramené, le soir même, au foyer par sa bonne, Marie Talbot, sans avoir pu trouver le ciel en défaut dans sa protection des ermites et des petits oiseaux, il aggrava son mal en ne se représentant plus la vie érémitique que sous le jour d'une enviable contrefaçon, avec un déjeuner confortable dont il avait eu soin de se munir, l'ombre des bois à ses pieds, une voûte ensoleillée sur sa tête, et les vastes flots devant soi. Désormais il est un tenant de la Providence, par épreuve et par conviction, mais il reste ennemi des hommes. » Maury, *Bernardin de Saint-Pierre*.

©BIUM

éclairs qui lui sillonnent la vue, voyant les objets doubles et mouvants, et, dès qu'il rencontrait du monde dans les jardins publics et dans les rues, se croyant entouré d'ennemis et de malveillants. Je conjecture que ce moment de crise bizarre n'est pas éloigné de celui où il écrivait cette jolie lettre qu'on vient de lire à M. Hennin.

Quand j'ai dit que je ne savais trop où fixer le moment de la plus grande détresse et de la crise nerveuse la plus aiguë de Bernardin de Saint-Pierre, avant la publication de ses *Etudes*, je me trompais : c'est dans l'année et les mois mêmes qui précédèrent cette publication. Il répétait souvent ce proverbe des Persans : « Le plus étroit du défilé est à l'entrée de la plaine. »

Il passa tout l'hiver de 1783-1784 à recopier son ouvrage, à y ajouter, à y retrancher : « L'ours ne lèche pas son petit avec plus de soin. Je crains, à la fin, d'enlever le museau au mien à force de le lécher ; je n'y veux plus toucher davantage. » C'est en ces heures d'épuisement qu'il écrit : « Le travail sédentaire est une lime sourde. Il était temps que je finisse le mien ; ma vue se trouble le soir, je vois les objets doubles, surtout ceux qui sont élevés ou à l'horizon, mais ma confiance est en Celui qui a fait la lumière et l'œil... »

Bernardin n'alla jamais depuis dans le monde qu'à son corps défendant. Il y portait de la susceptibilité et de la contrainte.

Voici une anecdote que je sais d'original et qui doit être d'une date un peu postérieure ; on y voit comme les belles dames cherchaient l'auteur de tant de pages charmantes et ne le trouvaient pas. Je laisse parler le témoin même qui raconte :

Bernardin de Saint-Pierre était à la Malmaison, chez Mme Lecoulteux du Moley ; il s'y montrait aussi peu aimable que l'abbé Delille l'était aisément ; il disait des choses désagréables aux femmes et sur les femmes. Il avait amené avec lui un chien qui devint malade. Mme Lecoulteux s'en inquiéta et le fit soigner et droguer ; mais la bête mourut. Un matin, comme Bernardin de Saint-Pierre n'était point descendu à l'heure du déjeuner, la maîtresse de la maison envoya savoir de ses nouvelles. On ne trouva personne, mais quatre lignes seulement dans sa chambre : il y disait qu'on lui avait tué son chien et qu'il était parti. Là-dessus cette société gracieuse et sentimentale s'émut : on imagina de faire à ce chien chéri des funérailles, un petit tombeau avec branche de saule pleureur à la Jean-Jacques. On écrivit tout cela au bourru maussade pour l'apaiser : on n'eut pas de réponse...

©BIUM

Heureusement pour Bernardin de Saint-Pierre, il trouva dans le mariage un remède à maux (1).

Comme l'a justement remarqué M. Maury, le dernier et le plus minutieusement informé des biographes de Bernardin, un tel cas appartient à la pathologie plutôt qu'à la littérature. « Ce sont les premiers symptômes du délire de la persécution, et, bien étrange concordance, il en était attaqué, précisément au moment même où son frère en ressentait les prodromes, avec ceux du mal qui en est le corrélatif : la monomanie des grandeurs ». Encore son frère avait-il quelque raison de se déclarer martyr, lui qui avait subi une longue détention à la Bastille, détention qui avait bien pu précipiter le naufrage de sa chancelante raison.

Les troubles nerveux, éprouvés et décrits

par Bernardin de Saint-Pierre (2).

..... Ce n'est pas que j'aie à reprendre en moi une sensibilité trop vive pour la douleur, soit physique, soit morale. Une seule épine me fait plus de mal que l'odeur de cent roses ne me fait de plaisir ; la meilleure compagnie me semble mauvaise, si j'y rencontre un importun, un envieux, un médisant, un méchant, un perfide.....

Quoique mes ennemis m'aient fait passer pour méfiant, la plupart des erreurs de ma vie, surtout à leur égard, sont venues de trop de confiance ; et après tout, j'aime mieux qu'ils se plaignent que je me suis méfié d'eux sans raison, que s'ils avaient eu eux-mêmes quelque raison de se méfier de moi.....

Cependant mes malheurs n'étaient pas encore à leur dernier période ; l'ingratitude des hommes dont j'avais le mieux mérité, des chagrins de famille imprévus, l'épuisement total de mon faible patrimoine, dispersé dans des voyages entrepris pour le service de ma patrie, les dettes dont j'étais resté grevé à cette occasion, mes espérances de fortune évanouies, tous ces maux combinés ébranlèrent à la fois ma santé et ma raison.

Je fus frappé d'un mal étrange ; des feux semblables à ceux des éclairs sillonnaient ma vue. Tous les objets se présentaient à moi doubles et mouvants ; comme Œdipe, je voyais deux soleils. Mon cœur n'était pas moins troublé que ma tête ; dans le plus beau jour d'été, je ne pouvais traverser la Seine en bateau sans éprouver des anxiétés intolérables, moi qui avais conservé le calme de mon âme dans une tempête du cap de Bonne-Espérance, sur un vaisseau frappé de la foudre.

Si je passais seulement dans un jardin public, près d'un bassin plein d'eau, j'éprouvais des mouvements de spasme et d'horreur. Il y avait des moments où je croyais avoir été mordu, sans le savoir,

(1) Arago raconte également, dans son éloge du célèbre Watt, que, douloureusement affecté des injustices de ses compatriotes, celui-ci était tombé dans une profonde mélancolie, dont il guérit en épousant une femme qui l'entoura de soins et de prévenances. Le mariage n'a pas toujours cette vertu curative !

(2) *Etudes de la Nature*, t. I, p. 461 et suiv. (*Préambule de l'Arcadie*).

©BIUM

par quelque chien enragé. Il m'était arrivé bien pis: je l'avais été par la calomnie.

Ce qu'il y a de certain, c'est que mon mal ne me prenait que dans la société des hommes ; il m'était impossible de rester dans un appartement où il y avait du monde, surtout si les portes en étaient fermées. Je ne pouvais même traverser une allée de jardin public où se trouvaient plusieurs personnes rassemblées. Dès qu'elles jetaient les yeux sur moi, je les croyais occupées à en médire ; elles avaient beau m'être inconnues, je me rappelais que j'avais été calomnié par mes propres amis, et pour les actions les plus honnêtes de ma vie.

Lorsque j'étais seul, mon mal se dissipait ; il se calmait encore dans les lieux où je ne voyais que des enfants. J'allais, pour cet effet, m'asseoir assez souvent sur les buis du fer à cheval aux Tuileries, pour voir des enfants se jouer, sur les gazons du parterre, avec de jeunes chiens qui couraient après eux. C'étaient là mes spectacles et mes tournois, leur innocence me réconciliait avec l'espèce humaine, bien mieux que tout l'esprit de nos drames et que les sentences de nos philosophes ; mais, à la vue de quelque promeneur dans mon voisinage, je me sentais tout agité, et je m'éloignais.

Je me disais souvent : « Je n'ai cherché qu'à bien mériter des hommes ; pourquoi est-ce que je me trouble à leur vue? » En vain, j'appelais la raison à mon secours : ma raison ne pouvait rien contre un mal qui lui ôtait ses propres forces. Les efforts mêmes qu'elle faisait pour le surmonter l'affaiblissaient encore, parce qu'elle les employait contre elle-même ; il ne lui fallait pas de combats, mais du repos.

A la vérité, la médecine m'offrit des secours ; elle m'apprit que le foyer de mon mal était dans les nerfs. Je le sentais bien mieux qu'elle ne pouvait me le définir ; mais quand je n'aurais pas été trop pauvre pour exécuter ses ordonnances, j'étais trop expérimenté pour y croire.

Trois hommes, à ma connaissance, tourmentés du même mal, périrent en peu de temps de trois remèdes différents et soi-disant spécifiques pour la guérison du mal de nerfs. Le premier, par les bains et les saignées, le second, par l'usage de l'opium, et le troisième par celui de l'éther. Ces deux derniers étaient deux fameux médecins de la Faculté de Paris (1), tous deux renommés par leurs écrits sur la médecine, et particulièrement sur les maladies du genre nerveux.

J'éprouvai de nouveau, mais cette fois par l'expérience d'autrui, combien je m'étais fait illusion en attendant des hommes la guérison de mes maux.

. . . . . .

Ce fut à Jean-Jacques Rousseau que je dus le retour de ma santé. J'avais lu dans ses immortels écrits, entre autres vérités naturelles, que l'homme est fait pour travailler, et non pour méditer. Jusqu'alors j'avais exercé mon âme et reposé mon corps ; je changeai de régime : j'exerçai le corps et je reposai l'âme. Je renonçai à la plupart des livres, je jetai les yeux sur les ouvrages de la nature, qui parlait à tous mes sens un langage que ni le temps ni les nations ne peuvent

(1) Le docteur Roux, auteur du *Journal de Médecine*, et le docteur Buquet, professeur de la Faculté de Médecine de Paris, tous deux morts, dans la force de l'âge, de leurs propres remèdes contre les maux de nerfs (Note d'Aimé Martin).

©BIUM

altérer. Mon histoire et mes journaux étaient les herbes des champs et des prairies, ce n'étaient pas mes pensées qui allaient péniblement à elle, comme dans le système des hommes, mais leurs pensées qui venaient péniblement à moi, sous mille formes agréables. J'y étudiais, sans effort, les lois de cette sagesse universelle qui m'environnait dès le berceau, et à laquelle je n'avais jamais donné qu'une attention frivole. J'en suivais les traces dans toutes les parties du monde, par la lecture des livres de voyages : ce furent les seuls des livres modernes pour lesquels je conservai du goût, parce qu'ils me transportaient dans d'autres sociétés que celle où j'étais malheureux, et surtout parce qu'ils me parlaient des divers ouvrages de la nature.

Je connus, par leur moyen, qu'il y avait dans chaque partie de la terre une portion de bonheur pour tous les hommes, dont presque partout ils étaient privés, et qu'en état de guerre dans notre ordre politique, qui les divise, ils étaient en état de paix dans l'ordre de la nature, qui les invite à se rapprocher. Ces consolantes méditations me ramenèrent insensiblement à mes anciens projets de félicité publique, non pas pour les exécuter moi-même, comme autrefois, mais au moins pour en faire un tableau intéressant. La simple spéculation d'un bonheur général suffisait maintenant à mon bonheur particulier.

Bernardin de Saint-Pierre, médecin. — Le scorbut, son étiologie et ses remèdes.

Il est assez piquant de voir l'auteur de *Paul et Virginie* exposer, avec une précision que lui envierait un professionnel, les causes, les symptômes et le traitement — par le bouillon de tortue ! — de l'affection scorbutique. Bernardin de Saint-Pierre raille, il est vrai, ce traitement; s'il eût vécu de notre temps, l'opothérapie l'aurait laissé sceptique.

L' « observation » suivante, qui date du 15 juillet 1768, a été exhumée par notre confrère, le Dr H. La Bonne (1), à qui nous en devons la connaissance.

OBSERVATION DE SCORBUT

Le scorbut est occasionné par la mauvaise qualité de l'air et des aliments. Les officiers, qui sont mieux nourris et mieux logés que les matelots, sont les derniers attaqués de cette maladie qui s'étend jusqu'aux animaux. Mon chien en fut très incommodé. Il n'y a point d'autre remède que l'air de la terre et l'usage des végétaux frais.

Il y a quelques palliatifs qui peuvent modérer le progrès de ce mal, comme l'usage du riz, des liqueurs acides, du café, et l'abstinence de tout ce qui est salé. On attribue de grandes vertus à l'usage de la tortue ! mais c'est un préjugé comme

(1) Elle a été publiée dans l'*Evolution médicale* de juin 1901, p. 88.

©BIUM

tant d'autres que les marins adoptent si légèrement. Au cap de Bonne-Espérance, où il n'y a point de tortues, les scorbutiques guérissent au moins aussi promptement que dans l'hôpital de l'Ile de France, où on les traite avec les *bouillons de cet animal*. A notre arrivée, presque tout le monde fit usage de ce remède, je ne m'en servis point, parce que je n'en avais pas à ma disposition ; je fus le premier guéri, je n'avais usé que des végétaux frais.

Le scorbut commence par une lassitude universelle : on désire le repos ; l'esprit est chagrin ; on est dégoûté de tout ; on souffre le jour ; on ne sent de soulagement que la nuit. Il se manifeste ensuite par des taches rouges aux jambes et à la poitrine, et par des ulcères sanglants aux gencives. Souvent il n'y a point de symptômes extérieurs ; mais, s'il survient la plus légère blessure, elle devient incurable tant qu'on est sur mer, et elle fait des progrès très rapides. J'avais eu une légère blessure au bout du doigt ; en trois semaines la plaie l'avait dépouillé tout entier et s'étendait déjà sur la main, malgré tous les remèdes qu'on y pût faire. Quelques jours après mon arrivée, elle se guérit d'elle-même.

Avant de débarquer les malades, on eut soin de les laisser un jour entier dans le vaisseau, respirer peu à peu l'air de la terre. Malgré ces précautions, il en coûta la vie à un homme qui ne put supporter cette révolution. Je n'oublierai jamais un jeune homme de dix-huit ans, à qui j'avais promis la veille un peu de limonade. Je le cherchais sur le pont parmi les autres, on me le montra sur la planche ; il était mort pendant la nuit

---

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les Conflits intersexuels et sociaux, par le Dr Toulouse. Paris, E. Fasquelle, éd., 11, rue de Grenelle. 1904.

La Grande Implacable, par Bernard Taft. Paris, Maison d'Éditions, 24, rue de Condé.

Nodules vocaux et Insuffisance respiratoire, par le Dr Joal. Paris, J. Rueff et Cie, éditeurs, 106, boul. Saint-Germain. 1904.

Laënnec, sa vie et son œuvre, par le Dr H. Saintignon. Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1904.

Témoignages spiritualistes des plus grands savants du XIXe *siècle*, par C.-L. Guillemet. Paris, A. Hatier, édit., 33, quai des Grands Augustins. 1904.

(*A suivre.*)

©BIUM

Actualités d'hier et d'aujourd'hui

Latude et les malades à la Bastille.

Une ancienne prison comme la Bastille, avec ses murs élevés, ses tours massives dont les parois suintaient l'humidité, était loin de réunir les conditions d'hygiène dont jouissent aujourd'hui nos prisonniers. Les docteurs n'avaient même pas de médecin figurant dans le personnel qui logeait dans la vieille forteresse.

Le personnage ayant le titre de « Médecin du Roi et de la Bastille » partageait son temps entre la cour, Paris et la prison. Les malades se trouvaient donc obligés d'avoir recours en premier lieu au chirurgien, qui demeurait au premier, dans le bâtiment tenant au corps de garde, et dont le rôle consistait surtout à raser et à saigner les prisonniers (1).

Dans les instructions qui concernent ses fonctions, on y trouve de curieuses clauses. Il ne devait s'absenter qu'après avoir prévenu le gouverneur et indiqué l'endroit où il se rendait, afin que l'on pût venir l'y chercher, si besoin en était.

Il lui était recommandé d'avoir beaucoup de douceur, de politesse et d'honnêteté pour les prisonniers, ne devant s'entretenir avec eux que de leurs infirmités, et ne jamais pénétrer dans une chambre qu'accompagné de quelques officiers ou tout au moins un porte-clefs.

Il lui était interdit de s'informer de leur nom, ni des motifs de leur détention, ce qui obligeait le chirurgien d'apprendre le nom des huit tours, afin de pouvoir se servir des termes, comme ci-après :

« La 1re de la Liberté a eu la fièvre toute la nuit ;

« La calotte Bazinière a craché le sang ;

« La 3e Comté a eu des tranchées, toute la nuit, d'un cours de ventre ;

« La 4e du Puits vient de prendre médecine ;

« La 5e du Coin a une rétention d'urine, et ainsy des autres ; on en usera de même aux appartemens qu'aux tours, le tout comme par caractères (2). »

Le traitement du chirurgien était de 1. 200 livres. Ses rapports étaient quelquefois l'objet d'un minutieux examen. Mme de Staal fait, à ce sujet, le récit suivant, en parlant d'un de ses compagnons de captivité :

« Le comte L... s'aida du chirurgien, qui faisait aussi la fonction d'apothicaire. Il établit, pour avoir occasion de le voir souvent, qu'il lui falloit deux lavemens par jour. Le Régent, qui entroit dans les derniers détails de ce qui nous concernoit, examinant les mémoires de notre pharmacie avec ses ministres, l'abbé Dubois se récria sur cette quantité de lavemens. Le duc d'Orléans lui dit : « Abbé, puisqu'ils n'ont que ce divertissement-là, ne le leur ôtons pas (3). »

On voit, d'après ces renseignements, l'insuffisance du service médical

(1) F. Bournon, *la Bastille*, 1893, in-4°, p. 65.
(2) Arsenal, *Archives de la Bastille*, 12602.
(3) *Mémoires de Madame de Staal*, édit. Lescure, 1879, in-16, t. I, p. 247-248.

©BIUM

à la Bastille et cet état de choses amenait souvent les réclamations des prisonniers exigeants ou réellement malades.

Parmi les premiers, il faut mettre en tête Latude qui, pendant son long séjour, usa de tous les moyens pour attirer sur lui l'attention et pour obtenir les choses les plus diverses, soit pour son agrément, soit pour faciliter ses évasions ; quelquefois même parce qu'il était vraiment malade.

Jean-Henri Masers de Latude, désigné dans les manuscrits sous le pseudonyme de Jean Danry, fut arrêté le 1er mai 1749 et conduit à Vincennes, prison réservée aux gentilshommes. Le 20 août de cette année, le major de la Bastille écrit au lieutenant général de police :

« Danry a une descente considérable : j'ai envoyé chercher le chirurgien du donjon, qui a pris la mesure d'un bandage que je crois que vous trouverez bon qu'on lui fasse, son mal étant de conséquence (1). »

Latude profita de cet état pour réclamer, par la même occasion, du tabac. Le lendemain, il obtenait bandage et tabac.

Au mois de novembre suivant, Danry menace de se laisser mourir de faim et ne quitte plus son lit. Son attitude têtue et résolue inquiéta sérieusement ses gardiens, qui firent venir à son chevet M. Herment, médecin, et de Fontalian, chirurgien ; ces deux praticiens obtinrent, après bien des efforts, de faire accepter du prisonnier un bouillon et réussirent à lui faire promettre que désormais il prendrait sa nourriture.

Quelque temps après, Latude s'évadait du donjon de Vincennes. Lorsqu'il fut repris, on l'incarcéra à la Bastille, où on le ramenait presque toujours, après chacune de ses fugues. Dès ce moment, « la voix de tonnerre » de Latude retentit dans la prison ; ses exigences, ses demandes extravagantes donnèrent un souci perpétuel au gouverneur.

Le 6 septembre 1759, le major Chevalier écrit à Bertin, lieutenant général de police :

« Danry s'est imaginé d'avoir une fluxion, laquelle ne paroit point, avec un grand mal de dents, et a demandé au chirurgien major une pipe pour fumer avec du tabac : tout cela est un prétexte pour parvenir à avoir du feu et de la lumière dans sa chambre. »

Plus tard, Latude se plaint des yeux et assure qu'il va perdre la vue ; ayant écrit à ce sujet à M. de Sartines, celui-ci répond, le 31 janvier 1763 :

« Danry, prisonnier, m'ayant demandé la permission de voïr un oculiste pour visiter ses yeux, j'ai choisi M. Granjean. Je vous prie de donner vos ordres pour que cet oculiste puisse voir et parler dans la salle du conseil à ce prisonnier, en présence de M. le Major, qui demandera à M. Granjean, en particulier, si effectivement le prisonnier est en danger de perdre la vue ; et il me le mandera.

« *Nota.* — M. le Major paiera l'oculiste. »

Les visites durèrent longtemps, pendant lesquelles Latude essaya de se faire donner une longue vue, sans toutefois y réussir, car M. de Sartines écrit, le 12 mars :

« Je vous prie de dire à Danry qu'on ne donne point de lunette d'approche aux prisonniers. »

---

(1) Ravaisson, *Archives de la Bastille*, 1882, in-8°, t. XVI.

©BIUM

Latude alors le prit de haut avec son oculiste, lui disant, avec une désinvolture sans pareille : « Monsieur, ne vous inquiétez pas de votre salaire et de toutes vos peines et drogues, je vous paierai bien et vous serez content. » Or, le prisonnier n'avait pas un denier et le rapport ajoute :

« Je n'entends point du tout ce qu'il veut dire. Au demeurant, voilà bien des fois que M. Granjean le voit et je ne sais point le prix de ses honoraires, encore moins de ses drogues, et encore moins le besoin qu'il en a. »

Criant, tempêtant tantôt après l'oculiste, tantôt après ses gardiens, Latude fit durer son ophtalmie pendant plus de six mois.

Puis ce furent des crises de rhumatismes ; il écrivit à l'Administration et obtint des robes de chambre doublées de peaux de lapins, des vestes doublées de peluche de soie, des gants, des bonnets fourrés et de bonnes culottes en peau épaisse, que Latude traite, dans ses *Mémoires*, de lambeaux à moitié pourris.

Le malheureux commissaire Rochebrune, chargé des fournitures aux prisonniers, ne savait comment contenter l'irascible prisonnier :

« Vous m'avez chargé, écrit-il, de faire faire une robe de chambre au sieur Danry, qui veut une calemande fond bleu à rayes rouges, j'en ai fait demander chez douze marchands qui n'en ont point et qui se garderoient bien d'en avoir, parce que ces sortes de calemandes ne seroient point de débit (1). »

Bref, toutes ces doléances, ces infirmités réelles ou supposées, ajoutées aux trente-cinq ans de captivité, n'empêchèrent pas Latude d'atteindre l'âge respectable de quatre-vingt cinq ans !

Gaston Capon.

La Faculté de médecine en caricature.

M. Barrère, l'artiste bien connu, nous présente les professeurs de notre Faculté sous des traits poussés à la charge outrancière. Bien que déformés, ils sont généralement assez ressemblants, plus ou moins flattés, par exemple, selon les préférences de l'artiste.

On se rend aisément compte que celui-ci s'est « tuyauté » sérieusement sur chacun de nos maîtres, qui nous apparaît ici avec sa « caractéristique » propre.

D'aucuns crieront à l'irrévérence, mais ceux qui ont de l'esprit — et tous les personnages visés en sont abondamment pourvus — riront les premiers de cette blague frondeuse, aristophanesque, qui effleure l'épiderme sans l'entamer (2).

---

(1) Arsenal, *Archives de la Bastille*, dossier Latude.

(2) Ceux de nos lecteurs qui désireraient l'épreuve en grand de la gravure dont nous donnons ci-après la réduction, n'auront qu'à adresser à l'administration de la *Chronique* un mandat de 3 fr. 80 pour Paris et de 4 fr. pour la province. Ils recevront, peu après, la gravure soigneusement emballée dans un étui et *franco* de port. Pour l'étranger, ajouter 0 fr. 25 au prix de la province.

©BIUM



La Faculté de médecine caricaturée (1904).

©BIUM

INFORMATIONS DE LA "CHRONIQUE"

Le bataillon hygiénique.

Un médecin belge vient de proposer la création d'un « bataillon hygiénique », destiné à recevoir et à guérir les jeunes soldats impropres à toutes les exigences du service militaire normal.

Ce bataillon serait, autant que possible, caserné à la campagne. Et l'on y exercerait progressivement, avec toutes sortes de précautions, les hommes faibles, qui ne sont pas nécessairement tous des infirmes.

Sur 13.200 recrues, a calculé l'auteur de la proposition, 930 environ sont réformées pour cause de faiblesse : ce sont des candidats à la tuberculose. Au lieu de les renvoyer dans la vie civile, où la plupart sont exposés à succomber faute de soins, pourquoi ne pas les accueillir et les fortifier par une hygiène intelligente ? L'armée serait ainsi une « école de santé ».

Rappelons qu'un médecin du XVIIIe siècle, Le Camus, avait fait une proposition bien autrement originale, ayant pour but d'obtenir la sélection de la race.

Le Camus est l'auteur d'un *projet pour conserver l'espèce des hommes bien faits, réserver les hommes vigoureux pour la culture des terres et augmenter le nombre des soldats*. Dans ce projet, qui semble l'œuvre d'un pince-sans-rire, Le Camus propose de réformer complètement la manière de recruter les soldats. Considérant que les soldats sont malheureusement destinés à être tués, il conseille de réserver pour la carrière militaire tous les jeunes gens affligés d'une disgrâce physique, tels que bossus, boiteux, cagneux, et de réserver, pour les travaux des champs et la reproduction de l'espèce, les hommes sains et bien faits.

Nos modernes apôtres de la repopulation n'ont pas encore songé à ce moyen, que nous sachions.

Les médecins dans le roman : Anatole France et le professeur Le Double.

Dans un récent roman d'Anatole France : *Crainquebille, Putois, Riquet*, il est fait allusion (p. 70, 27e édition) à notre savant collaborateur, le professeur Le Double, auteur, comme on sait, d'un très remarquable travail sur *Rabelais anatomiste et physiologiste*.

Anatole France, qui connaît ses auteurs, montre qu'il a lu cet ouvrage, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui savent avec quel soin se documente l'auteur du *Mannequin d'osier*.

Voici le passage en question :

« Et il avait coutume de dire qu'il préférait, à certains égards, l'anatomie de Putois à l'anatomie de Quaresmeprenant. » Si la description faite par Xénomanes, disait-il, « est plus savante et plus riche en termes rares et précieux, la description de Putois l'emporte de beaucoup pour la clarté des idées et la limpidité du style. Il en jugeait de la sorte, parce que *le docteur Le Double, de Tours*, n'avait pas encore expliqué les chapitres trente, trente-un et trente-deux du quatrième livre de Rabelais. »

Voilà une mention bien flatteuse pour l'érudit professeur tourangeau.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

La Médecine aux Primitifs français (1) Au point de vue médical pur, les PRIMITIFS FRANÇAIS n'offrent pas un grand intérêt ; pas la moindre « leçon d'anatomie », pas la plus minuscule silhouette d'un « meige » provençal ! Cependant quelques tableaux ont des particularités qu'un médecin peut relever. Ainsi le tableau intitulé : « Les quatre docteurs de l'Eglise » (n° 56), représente un cardinal avec lunettes ; le tableau est de 1450. Or, les lunettes furent inventées par un Florentin du nom de Salvino Armato, et qui mourut en 1317. Y a-t-il beaucoup d'images plus anciennes de cet objet si utile ? Aux ophtalmologistes de répondre.

Pour les oto-rhinologistes, je signalerai le portrait du Dauphin Charles-Orlant, que peignit probablement Jean Bourdichon, vers 1494 (n° 110). C'est un enfant âgé de vingt-six mois, fils d'Anne de Bretagne et de Charles VIII, et qui mourut à trois ans et demi, profondément regretté de sa maison, de ses écuyers d'honneur et de ses gouvernants ! Il me semble que c'est un type d'adénoïdien, auquel Lermoyez aurait pu rendre de nos jours un signalé service.

Aux accoucheurs, je recommanderai une « Annonciation » de l'école de Bourgogne, vers 1440 (n° 37) ; la Vierge est à genoux dans une église gothique, l'ange paraît à gauche, pendant que Dieu le Père, du haut des airs, darde sur la Vierge ses puissants rayons qui pénètrent dans l'église par une rosace ; dans les rayons est un petit enfant tout rose !

La gorge d'Agnès Sorel, d'ailleurs deux fois représentée, peut intéresser tous ceux qui, à titres divers, s'occupent des glandes galactophores ; elle donne un bel exemple du sein en pomme, si rarement observé.

Enfin, les chirurgiens seront heureux de retrouver le carrelage classique des salles d'opération modernes (blanc et noir), dans le dallage d'un intérieur que peignit le maître de Flémalle, vers 1430, pour y asseoir « La Vierge et l'Enfant » (n° 31).

Les Japonais, buveurs d'eau. Les Japonais sont, paraît-il, de grands buveurs d'eau. Leur boisson habituelle est le thé, sans lait, ni sucre, mais ils boivent en outre de l'eau pure, en quantité si prodigieuse, que cela peut sembler une véritable manie. Chaque Japonais ne boirait pas, en moyenne, moins de quatre à cinq litres d'eau par jour.

L'*Edimburg medical Journal,* qui signale cette habitude hydrophile du Japonais, le donne en exemple à ses compatriotes. « Si, dit-il, nos goutteux et nos arthritiques absorbaient d'une manière usuelle cette quantité d'eau quotidienne, ils n'auraient pas besoin d'aller chaque année laver leurs reins et leurs tissus dans quelque station à la mode. »

(1) Nous détachons d'un article de notre distingué confrère le Dr JAYLE, article paru dans la *Presse médicale*, du 2 juillet 1904, l'extrait ci-dessus, qui ne manquera pas d'intéresser les lecteurs de la *Chronique*.

©BIUM

Si l'on ajoute à cela que le Japonais prend deux à trois bains par jour et se nourrit d'une poignée de riz et de quelques poissons desséchés, on doit reconnaître qu'il peut être, avec quelque raison, proposé comme modèle de sobriété et de propreté, non seulement aux goutteux, mais à tous les citoyens de la vieille Europe. Et l'on s'explique que des gens, ainsi lavés *intus* et *extra*, trouvent que notre corps exhale une odeur plutôt offensante pour leurs narines, odeur *sui generis*, qu'ils qualifient d' « odeur d'Européen ».

(*Médecine moderne*, 29 juin 1904.)

Le Docteur Toirac. Dans la *Gazette médicale de Paris*, nous recueillons les détails complémentaires suivants, sur le Dr Toirac, ce confrère ami des lettres, dont nous esquissions la curieuse physionomie, d'après M. J. Troubat, dans un numéro récent de la *Chronique*.

« Ce confrère, fils d'un médecin militaire, naquit au XVIIIe siècle, en 1791, à Saint-Domingue, fit ses études médicales, et, en 1823, passa sa thèse de doctorat à Paris, sur le sujet suivant : *Les dents considérées sous le rapport de la santé, de la physionomie, de la prononciation* ; puis il devint *dentiste*. Ce fut un dentiste vite renommé, et qui put relever une spécialité lucrative, comme on peut la relever quand on a 40.000 francs de rente et qu'on reste célibataire, qu'on a de l'esprit, qui se dépensait dans les banquets dont il était le convive et le poète indispensable !

« Toirac avait une autre marotte : celle de la chanson, voire de l'apologue : il se haussa jusqu'à la fable ! Membre du Caveau depuis 1842, il produisit un nombre incalculable de couplets d'actualité (1), depuis les poésies de circonstance en l'honneur d'un camarade décoré, jusqu'à la poésie politique.

« M. Toirac a peu écrit de travaux médicaux ; mais tout ce qu'il a produit porte le cachet des points les plus difficiles de sa spécialité. Il a publié plusieurs mémoires sur la *substance dentaire*, la *séméiotique buccale*, les *maladies des gencives*, la *pousse prématurée des dents chez les enfants*.

« Mais ce qu'il a écrit de plus important, c'est une dissertation, imprimée en 1829, sur les *diverses espèces de déviations dont est susceptible la dernière molaire ou dent de sagesse de la mâchoire inférieure, et des accidents qui peuvent accompagner sa sortie*, dissertation dont le Pr Velpeau, son ami de 45 ans, a rapporté les principaux faits à sa clinique de la Charité. M. Toirac avait aussi inventé des obturateurs palatins d'une construction très simple et un instrument pour la résection des amygdales.

« Mais il serait resté inconnu s'il n'avait pas aimé les artistes. »

Les Médecins parrains de rues. Sur la proposition de M. Hénaffe, le Conseil municipal (de Paris) vient de décider de donner le nom d'Emile Dubois, médecin et député du quatorzième arrondissement, récemment décédé, à la partie de la rue Dareau comprise entre le boulevard Saint-Jacques et la rue de la Tombe-Issoire. (*Gazette médicale de Paris.*)

(1) Chéreau, dans le *Parnasse médical français*, a donné la liste de ses chansons, qui auraient mérité d'être réunies en un recueil.

©BIUM

Nouvelles de la " Chronique "

Hommage au Dr Huchard.

Le 21 juillet doit avoir lieu une cérémonie qui comblera de joie tous les amis et admirateurs — et ils sont nombreux — du Dr Huchard; ce jour-là doit être faite au maître la remise, par le professeur Guyon, d'une médaille, qui est une véritable merveille d'art, due au sculpteur Alfred Boucher.

Nous sommes autorisé à en donner, le premier dans la presse médicale, le fac-simile ; nous regrettons seulement que les procédés imparfaits de gravure dont nous pouvons faire usage, et surtout la défectuosité de notre papier, ne nous aient pas permis d'en faire une reproduction plus soignée. Mais nous avons voulu, avant tout, prendre notre part de la manifestation de sympathie qui se prépare, et celui en l'honneur de qui elle est faite voudra bien nous tenir compte de l'intention, à défaut de la réalisation.

La lutte contre la tuberculose.

La *Société de Préservation contre la Tuberculose* décernera, en mars 1905, un prix de *500 francs* à l'auteur du mémoire (16 à 20 pages in-8°) jugé le plus capable de servir la cause de l'éducation populaire antituberculeuse.

Pour les conditions du concours, s'adresser au Secrétariat général, 33, rue Lafayette, Paris.

Congrès international de l'Habitation (Hygiène et Salubrité).

Le *Premier Congrès international d'Assainissement et de Salubrité de l'Habitation*, organisé sous les auspices de la *Société française d'Hygiène*, à l'occasion de l'Exposition internationale de 1904, aura lieu à Paris, au Grand Palais des Champs-Elysées, du 15 au 20 octobre 1904, sous la présidence de M. Janssen, Membre de l'Institut.

Ce Congrès a pour but d'étudier les conditions hygiéniques dans lesquelles sont construits et installés tous les locaux destinés à l'habitation, de rechercher les améliorations susceptibles d être introduites dans la construction, l'aménagement et l'entretien de ces locaux, et de déterminer les moyens pratiques d'obtenir l'application des principes de l'hygiène par les municipalités, les propriétaires et les armateurs, les architectes et ingénieurs, les entrepreneurs, ainsi que par les occupants mêmes de ces locaux.

Il comprendra l'étude, à ce point de vue, des maisons urbaines et rurales, des habitations ouvrières, des hôtels meublés et logements loués en garni et des locaux scolaires, et celle de l'aménagement des navires en vue de l'habitation.

Les adhésions, communications et demandes de renseignements doivent être adressées au Secrétaire général du Congrès, M. F. Marié-Davy, 7, rue Brézin, Paris (14e arrond.).

©BIUM



Médaille offerte au Dr Huchard.

©BIUM

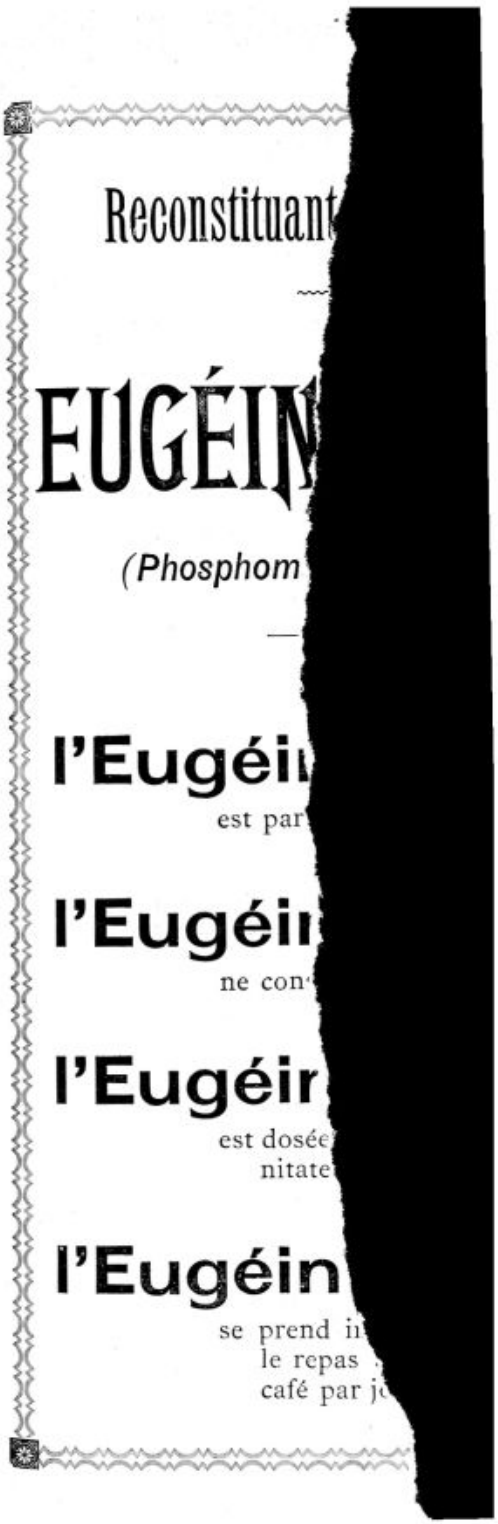
Reconstituant
EUGÉIN
(Phosphom
l'Eugéi
est par
l'Eugéi
ne con
l'Eugéir
est dosé
nitate
l'Eugéin
se prend i
le repas
café par j

©BIUM

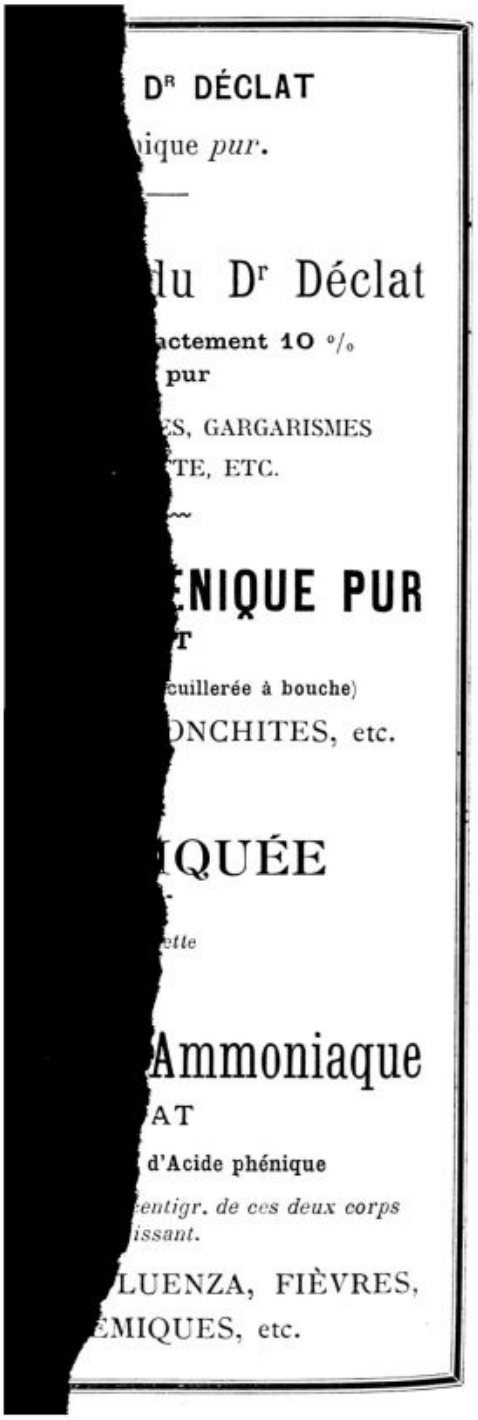

Dr DÉCLAT

ique *pur*.

—

du Dr Déclat

actement 10 °/₀
pur

ES, GARGARISMES
TE, ETC.

~

ENIQUE PUR
T

cuillerée à bouche)
ONCHITES, etc.

QUÉE

ette

Ammoniaque
AT
d'Acide phénique
entigr. de ces deux corps
issant.
LUENZA, FIÈVRES,
ÉMIQUES, etc.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

G. Sand et Félix Pyat. — G. Sand aux Feuillantines (1).

Mon cher Docteur,

Il ne faut pas que votre journal donne crédit à des racontars purement de fantaisie, tels que ceux de Félix Pyat sur Mme Sand. La prétendue lettre de Sandeau lui annonçant l'arrivée de celle-ci en costume masculin est un faux, et ce qui suit a la même valeur. Il n'y a de vrai que le séjour dans la maison d'angle du quai et de la place Saint-Michel.

Quant à tout ce que F. Pyat raconte de la rupture, où il aurait été pris pour arbitre, c'est encore du roman. La vérité est plus simple. George Sand, revenant inopinément de Nohant, sans avoir prévenu Sandeau de son retour, pour lui en ménager la surprise, le trouve couché avec la blanchisseuse ! Voilà l'histoire à côté de la légende.

Je vous prie aussi de dire de ma part à M. le Dr Michaut que je ne sais pas où il a vu des terrains vagues dans l'impasse des Feuillantines, quand George Sand y demeurait. J'ai habité l'impasse de 1850 à 1852, c'est-à-dire bien avant elle, dans une maison voisine de celle où je l'ai vue en 1868 ou 1869. L'impasse était déserte, en effet, mais bordée d'habitations des deux côtés, et sans le moindre terrain vague, à moins que M. le Dr Michaut n'ait considéré comme tel le petit jardin de la maison des bains, que les mal informés donnent pour l'ancien logis de Victor Hugo enfant ; ou sa véritable habitation, au fond de l'impasse, qui a été supprimée par le percement de la rue actuelle et dont on ne voyait rien du dehors que la grille d'entrée.

Il y aurait bien d'autres erreurs à rectifier, par exemple à propos de Mérimée, mais je n'en finirais pas et je m'en tiens là.

Mille amitiés.

V. Sardou.

La légende de la bonne Dame de Nohant. — Un cas d'hystérie littéraire.

Le doux Jules Sandeau est mort sans s'être abaissé aux « potinages ». Il aurait cependant pu contribuer à la fastidieuse et déjà trop longue série : *Elle, Elle et Lui, Lui et Elle, Eux !!!* Je crois même que son fils, lieutenant de vaisseau, est mort aussi, sans avoir parlé. Dans ce bavardage, sur et à côté des passions d'une femme de lettres, les témoins les plus sûrs n'ont pas voulu être indiscrets.

(1) M. Victorien Sardou, qui veut bien porter à nos travaux un intérêt qui ne s'est jamais démenti, nous fait l'honneur de nous envoyer la lettre ci-dessus, que nous nous faisons un plaisir d'insérer. L'éminent académicien ne doute pas que nous accueillerons toujours avec gratitude toutes les observations et rectifications qu'il lui plaira de nous adresser. Il y a toujours à apprendre avec un tel maître.

©BIUM

Nous sommes, au fond, malgré, et *peut-être à cause* de la *surabondance* des documents, aussi peu renseignés sur la véritable figure morale de G. Sand que sur sa personne physique. L'iconographie est cependant multiple. Nous croyions avoir le portrait de G. Sand et on vient nous dire que c'est une figure allégorique : la *Littérature*, avec un peplum grec ! (*Clésinger.*)

Beaucoup d'artistes l'ont vue à travers son œuvre, *idéalisée*. — Elle était petite, avec de gros traits, un visage sans expression, des *yeux de ruminant*, me disait Edm. de Goncourt, qui l'avait vue jeune, rue Racine, fumant des cigarettes à califourchon sur une chaise. « Des allures de fille et un langage de grisette », dit un autre témoin, qui dîna avec elle. Toujours prête au flirt, absolument indifférente aux passions qu'elle pouvait allumer, aux jalousies, aux souffrances qu'elle excitait, sans en avoir conscience. Le vieil éditeur Albert Lacroix, qui fut un fervent, un adorateur passionné, enthousiaste, soupirait dans sa vieillesse : « *J'ai été bien jaloux de Dumas fils. Elle ne l'a jamais compris !* » Et ses bons yeux se troublaient encore à ce souvenir cruel.

Il y a loin de là à la légende de cette bonté souriante, de cette sensibilité réelle, à ce roman de la bonne Dame bienfaisante, sereine, véritable reine par le cœur et par l'esprit ! Faut-il détruire les légendes ? Que gagne-t-on ? Dire la vérité ? La vérité blesse les yeux des tendres et révolte ceux qui aiment à cultiver les souvenirs pieux.

G. Sand a pu être une coquette inconsciente au début, quand elle *cherchait*, pour aboutir, dans la vieillesse, à cette sérénité pour laquelle nul effort ne lui était nécessaire. Toute la chaleur de son cœur s'est sans doute dépensée par sa plume. Tous les témoignages des témoins impartiaux semblent le démontrer.

Ses amis même, en petit comité, étaient plutôt durs pour la *Bonne Dame*. Alexandre Dumas avait une grande amitié pour G. Sand. Cette amitié, comme celle de Flaubert, était peut-être fondée sur une analogie de sentiments et de tempérament sexuel. Flaubert, épileptique, vivait très chaste, bien qu'extrêmement gaulois dans ses propos : il avait la femme en suspicion. A. Dumas redoutait l'intimité des femmes. Il avait une théorie singulière : « Tout ce qui est donné à l'amour est pris à la littérature » ; chaque geste de reproduction est une traite tirée sur votre capital intellectuel.

G. Sand était une pervertie sexuelle. Elle rechercha toute son existence une volupté que son tempérament s'obstinait à lui refuser. Elle fut le Don Juan femelle, à la recherche du mâle qui lui ferait éprouver ce que des femmes, beaucoup moins élevées qu'elle intellectuellement, ramassent à foison : le plaisir sexuel ! Ni M. du Devant, ni Sandeau, ni Listz, ni Chopin, ni Pierre Leroux, ni Musset, ni Pagello, ni aucun de ses nombreux amants de passage ne la fit frissonner de la voluptueuse pâmoison. Elle ne goûta jamais les délices de cette « petite mort », but de toutes ses aventures si nombreuses, si variées, qui ont servi de matière à la calomnie ! Débauchée frigide, amoureuse anaphrodisiaque, triste sort pour une femme de lettres, qui expose sa réputation sans recueillir une juste compensation.

Elle vécut de longues années à Palaiseau, où l'on voit encore le pavillon qu'elle occupa avec un graveur, Manceau. Un jour, Dumas reçut un billet de G. Sand ainsi conçu : « *Il est mort. J'irai te prendre ce soir, nous dînerons au cabaret et nous irons ensuite à l'Hippodrome.* »

©BIUM

Il se rapportait à son ami le graveur, qui était mort, en effet, le jour même. Sand, selon sa promesse, arriva toute joyeuse chez Dumas, qui la fit dîner au cabaret, mais se refusa à la conduire au spectacle, « à cause du monde ». Tout Paris connaissait la liaison, et la présence de Sand au théâtre, le soir même de l'événement, aurait fortement alimenté la chronique scandaleuse. Sand finit par se rendre à la raison et aux convenances, non sans dépit.

Cette anecdote ne démontre-t-elle pas jusqu'à quel point cette grande romanesque avait peu de cœur et même de sensibilité commune? Tous ses sentiments, toute sa bonté de convention, tous ses beaux mouvements de passion étaient réservés pour ses livres ; dans la vie ordinaire, c'était bien la femme la plus indifférente qu'il fût possible d'imaginer.

Cette observation ne saurait surprendre que les féministes, qui prennent au sérieux les beaux élans de passion littéraire et confondent l'*écriture* avec la *femme*.

Toute la famille était, du reste, très bien douée pour les *lettres*. Si Sand écrivait ses romans sur du *papier à lettres*, c'était là un symbole. Sa fille, Solange, échangea avec un ami intime, un normalien qui conquit une réputation littéraire de premier ordre sous le second Empire, des lettres charmantes. Cette collection surpasserait en charme, *en esprit* surtout, les lettres de la mère avec Musset. Ce n'est pas toujours ce dont on parle le plus qui mérite le mieux notre attention !

Aujourd'hui, Sand est la femme de ses statues. La légende est faite : la romancière passionnée, puis la bonne dame souriante et bonne!

Nous ne vivons que sur des légendes ! Le Dr Cabanès, ce démolisseur redoutable des fantaisies historiques, en a détruit quelques-unes.

On serait bien étonné, si on revoyait telle qu'elle fut Mme de Sévigné, cette autre sentimentale « *en écriture* ».

A recueillir les impressions entre poire et fromage, les impressions qui ne sont pas *apprêtées* pour les livres des souvenirs intimes, on s'expose à maintes désillusions. La vérité est cependant là et non dans les discours académiques.

Lélia, n'auriez-vous été qu'une femme d'une sentimentalité *tout interne* ? Les médecins connaissent bien ces cas d'hystérie atténuée, qui se traduisent par une débauche d'écriture brûlante, nymphomaniaque et aussi, en vertu d'un contraste pathologique, par une frigidité, sexuelle et sentimentale, étrange, étrange *seulement* pour ceux qui sont *étrangers* à la pathologie !

La conclusion de tout ceci n'est pas à donner dans une revue médicale. Dans une revue purement littéraire on pourrait dire : « La passion qui bouillonne dans le cabinet de travail du bas-bleu s'éteint dans le cabinet de toilette, — la table de l'écrivain est mieux servie que l'alcôve ».

Sandeau, puis Musset s'y sont piqués ; — mais allez donc dire cela après Mme Colet, après M. de Lescure, après Paul de Musset, après M. Mariéton, après Arvède Barine, après Clouard, après Charles Maurras, après M. le vicomte Spoelberch de Lovenjoul : il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. Du reste, en littérature, si on entendait *trop bien*, on n'écrirait peut-être pas, — ou ça intéresserait si peu !

Dr Michaut.

©BIUM

Quelques manies de Napoléon Ier.

Puisqu'on a reparlé de Napoléon, à l'occasion de l'anniversaire de Waterloo, suivons le mouvement et sacrifions, nous aussi, à l'actualité.

Les plus grands génies ont leurs manies, et parfois des manies bizarres : Napoléon en avait bon nombre, qui ont été constatées par plusieurs témoins, dont nous les tenons indirectement.

Ainsi on le voyait manifester son impatience, sur le champ de bataille, en jetant à chaque instant son chapeau par terre avec indignation. Un aide de camp le ramassait, et il le remettait paisiblement sur sa tête, pour recommencer cinq minutes après, jusqu'à ce que les corps d'armée qu'il attendait fussent arrivés sur le lieu du combat (1).

Une autre de ses manies était de priser ; mais il avait une manière à lui de priser, qui était très originale : il aspirait sa prise de tabac violemment, d'un coup sec ; en reniflant très fort, et en en rejetant la moitié à la figure de ceux qui l'approchaient de trop près. C'est au point que le paysan belge qui lui servait de guide à Waterloo, bien à contre-cœur ! et qui se baissait très profondément à chaque boulet qu'il entendait siffler autour de lui (et il en passait beaucoup), se plaignait d'avoir été éborgné par les prises impériales, jetées négligeamment par Napoléon, d'un geste vif, sans regarder à ses voisins.

Il avait parfois des expressions originales, qui n'offusquaient pas ceux qui y étaient habitués, mais qui stupéfiaient les officiers d'état-major, qui n'avaient affaire directement à lui que dans des circonstances exceptionnelles.

C'est ainsi que M. de Saint-Chamans nous raconte, dans ses intéressants Mémoires, qu'au lieu de dire *la queue* du corps d'armée, il prononçait *qû* ; de sorte qu'il lui dit un jour, à brûle-pourpoint : « Le maréchal Soult est là ; mais son *cul* est-il arrivé avec lui ? » Comme cet officier, atterré par cette expression inattendue, restait là bouche bée sans comprendre, un des généraux présents fut obligé de lui expliquer le sens exact de la question de l'empereur : son arrière-garde a-t-elle eu le temps d'arriver avec lui? — C'était le soir, la veille de la bataille d'Iéna ; de sorte que l'empereur désirait savoir si le corps de ce maréchal était arrivé au complet, afin de pouvoir livrer la bataille le lendemain matin.

Une autre manie de l'empereur, qui, d'ailleurs, lui était commune avec quelques-uns de ses généraux, c'était de se faire masser en tout lieu, même sur le champ de bataille ! C'est ce qui lui arriva, notamment, lors de la célèbre bataille de Wagram, au moment de la panique si bizarre qui se produisit vers la fin de la journée, sur les derrières de l'armée. On sait que cette panique se produisit instantanément sur une immense étendue à la fois, de la droite à la gauche de l'armée, en franchissant même le Danube, pour aller jusqu'au bout de la capitale et même au delà : on avait une vague appréhension de l'arrivée de l'armée de Hongrie, qui était trop en arrière pour faire à temps sa jonction avec celle de l'empereur d'Autriche. D'ailleurs, il va sans dire que Napoléon avait paré à ce danger possible, en se ménageant une puissante réserve.

Dr Bougon.

(1) M. Colmet d'Aage cite aussi le même fait, dans son histoire d'une vieille maison durant la campagne de France.

©BIUM

Un monument au conventionnel Baudot.

Le cas de Baudot n'est pas tout à fait celui d'Homère, car, à défaut d'état civil, pas encore inventé, un registre paroissial nous fixe sur la date et le lieu de sa naissance.

Voici pourtant qu'un conflit a surgi entre deux départements limitrophes, au sujet de la propriété du grand homme mitoyen, auquel l'*Allier* élève un monument, et que *Saône-et-Loire* revendique, avec raison, comme *son* conventionnel.

Quoi? (s'écrie le champion de Saône-et-Loire, notre confrère le sénateur Guillemaut, auteur de l'*Histoire du Louhannais*), « quoi? l'Allier va-t-il s'emparer de notre vieux conventionnel? Et sous quel prétexte, je vous prie? Parce que son père J.-M. Baudot aurait franchi la Loire, pour devenir fermier de l'autre côté, au hameau de *la Forest*, où serait né, le 18 mars 1765, *Marc-Antoine*, qu'on aurait porté baptiser, le lendemain, à la paroisse de *Liernolles*, village situé sur les confins de l'Allier? Mais toute la vie de M.-A. Baudot proteste contre cet accaparement. »

Nous ne savons ce que les compatriotes de hasard de Marc-Antoine ont trouvé à répondre au *Réveil bourguignon*, et si Baudot « statufié » (en gros ou en détail) doit être ajouté à la liste établie naguère dans la *Chronique médicale*; mais notre médecin de la Révolution a déjà son monument dans l'œuvre de Quinet, et ses admirateurs n'ont certes pas à se plaindre de la hauteur du piédestal (1).

Dr Miquel-Dalton.

Un autre évêque médecin. — Nicolas Sténon.

La *Chronique médicale* s'est, à diverses reprises, occupée des moines, des prêtres, voire même des papes médecins. Hier encore, elle nous narrait l'histoire d'un ancien interne des hôpitaux de Paris, qui est devenu évêque en Amérique. Laissez-moi vous rappeler que pareille chose advint à un anatomiste célèbre, qui fut, avec Thévenot, un des fondateurs de l'Académie des sciences; au grand-oncle de Winslow, à Nicolas Stenson, plus généralement connu sous les noms de Nicolas Sténon.

Nicolas Sténon, qui habita successivement la Hollande, la France et l'Italie, abjura publiquement, en 1672, le luthéranisme entre les mains de Bossuet, embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fut nommé, en 1677, par Innocent XI, évêque *in partibus* de Titiopolis et vicaire apostolique pour tous les pays du Nord. Il avait commencé par être professeur royal d'anatomie à l'Université de Copenhague.

Ses œuvres anatomiques les plus connues sont le *De musculis et glandulis*, Lugd. Batav., 1683, et le *De narium vasis*, in *Mangeti, Biblioth. Anat.*, t. II, Genève, 1685.

On appelle encore *Canaux de Stenson* les deux ouvertures latérales du canal palatin antérieur.

A. Le Double.

---

(1) Dans mes *Recherches*, j'ai donné place impartialement à l'autre « son de cloche » (Dr M.-D.).

©BIUM

CORRESPONDANCE

Pasteur et Béchamp.

Nous avons reçu les deux lettres suivantes, que notre impartialité nous fait un devoir de publier, tout en laissant à nos lecteurs le soin de prononcer sur le différend en cause.

5 juin 1904. Paris.

Mon cher Rédacteur en chef et Confrère,

J'ai déjà eu l'honneur de vous informer que je ne répondrai pas aux invitations à polémique de ceux qui, sans prendre d'autres renseignements, puisent uniquement leurs documents dans des livres très connus et partout répandus. Quand il s'agit d'idées ou de faits contemporains, il est raisonnable de remonter aux sources et « *d'y aller voir* ». Pour être d'un avis contraire, il faut partager le respect légendaire du paysan, ajoutant une foi naïve à tout ce qui est écrit, parce que « *c'est imprimé* ». Le livre signé d'un nom honorable, d'un auteur connu, est sans doute respectable ; mais à côté de lui et hors de tout ce qu'il peut contenir de vrai, il y a la vie multiforme, intime, familière, quotidienne, dont les détails échappent à la solennité de l'histoire de la biographie. « *Oui, dans mon journal*, disait Edmond de Goncourt, *j'ai voulu recueillir tout ce qui se perd de curieux dans la conversation* ». Le laisser-aller de la conversation, les confidences risquées et parfois regrettées, les surprises de l'improvisation, les *indiscrétions de l'histoire* enfin, selon votre pittoresque expression, doivent fournir toute une collection aussi précieuse pour le curieux, que les récits préparés, les narrations étudiées et tout ce qui constitue l'histoire conventionnelle.

La *Chronique médicale* paraît recruter ses plus fervents lecteurs dans ce public qui estime précisément qu'il est plus intéressant d'interroger les témoins oculaires ou les acteurs de la comédie, que d'aller recopier le compte rendu du critique théâtral, si admiré fut-il.

Monsieur le professeur Béchamp, bien que très âgé et retiré de l'agitation du monde éphémère de la presse, même scientifique, a bien voulu écrire, sur ma prière, spécialement pour la *Chronique médicale*, quelques pages ayant trait à des particularités peu connues de la vie de *Louis Pasteur* Il est inutile de montrer quel intérêt peut avoir ce document livré par un savant qui, si souvent, a soutenu des discussions académiques, entretenu des polémiques scientifiques avec le conférencier de Compiègne et l'inventeur du traitement antirabique.

Surpris, comme je l'ai été moi-même, de l'incertitude d'information de certains médecins, qui cependant ne sont ni assez jeunes, ni assez éloignés de Paris pour avoir ces excuses d'être restés ignorants des polémiques et des doctrines dont les échos académiques et la presse politique elle-même ont naguère retenti, M. Béchamp a répondu, au cours de ces pages, à quelques questions dont votre intéressante revue a renouvelé la toujours actuelle importance.

M'étant refusé, malgré de pressantes, et (pour me servir des propres expressions du questionneur) un peu goguenardes invitations, à faire l'exposé des découvertes du professeur Béchamp, m'étant refusé à endosser le ridicule du *traduttore traditore*, pour un savant bien vivant par son activité intellectuelle comme par son style, j'ai obtenu que le professeur Béchamp lui-même veuille bien parler aux nombreux médecins, lecteurs de la *Chronique médicale*. Je vous transmets donc le manuscrit de M. le professeur Béchamp et j'ose croire

©BIUM

que si vous lui donnez l'hospitalité qu'il mérite, il sera favorablement accueilli par les lecteurs auxquels les ouvrages de M. Béchamp et surtout ses communications, répandues dans les Bulletins de l'Académie des sciences, sont inconnus ou difficiles à consulter.

Dr Michaut.

* * *

Paris, le 10 juin 1904.

Monsieur le Directeur,

La *Chronique médicale* du 1er de ce mois, p. 379, a publié, à propos de *La vie scientifique de Pasteur après son hémiplégie*, un article de M. le Dr E. Callamand dont je détache les lignes suivantes:

« Déjà, à propos de son maître Béchamp, lorsque je l'invitai à me fournir un exposé précis de l'inextricable et stérile doctrine des microzymas, il (M. le Dr Michaut) s'est prestement dérobé et m'a renvoyé... à Jacolliot. »

Cela est textuel : je n'en ai retranché ni ajouté même un point.

Je n'ai pas pu n'être point péniblement affecté à cette lecture, où l'histoire est si légèrement traitée. C'est pourquoi je vous prie de me faire l honneur de publier, dans la *Chronique médicale*, la présente note rectificative où, en défendant mes amis, je démontre d'abord que l'expression « doctrine des microzymas » est inexacte et, ensuite, que la découverte des microzymas n'a point été stérile, mais plagiée et faussée.

D'abord, je n'ai pas eu l'honneur d'être le maître de M. le Dr Michaut ; mais je suis fier qu'un esprit aussi élevé, un caractère si droit ait eu le courage, en bravant l'impopularité. de défendre le vrai outragé, en attaquant, en même temps, le faux triomphant.

Quant à Jacolliot, je déclare, à sa louange, que je ne le connaissais pas, lorsque, en 1883-84, il fit, dans une salle du boulevard des Capucines, ses conférences sur les microzymas et le livre récemment publié, où j'en racontais la découverte et l'application à l'histologie, à la physiologie, à la médecine, etc. J'ai été heureux de faire ensuite la connaissance du conférencier. Jacolliot et moi n'avions point les mêmes convictions philosophiques et religieuses ; mais, l'un et l'autre, nous avions adopté la belle devise de Sainte-Beuve : « Le vrai seul. » Je l'abandonnerai moins que jamais.

Les conférences de Jacolliot, qui avaient révélé au public instruit l'existence et la signification des microzymas, dont le nom figurait déjà, en 1866, dans les comptes rendus de l'Académie des sciences et dont les applications à l'art de guérir avaient été exposées à l'Académie de médecine depuis 1870, alors que le microbisme n'existait point encore, même en projet ; ces conférences, dis-je, eurent un grand retentissement, si bien que celui et ceux que les microzymas gênaient firent campagne contre eux, contre moi et contre Jacolliot ; ils eurent l'idée ingénieuse — j'étais alors à l'Université cléricale de Lille — de faire de la *Gazette de France* leur porte-parole ; et la dévote feuille nous accusa, les microzymas, moi et Jacolliot, d'être matérialistes, sans me laisser nous défendre dans ses colonnes. Une revue bibliographique catholique rendit exactement compte du livre des microzymas, mais me blâma de m'attaquer à Pasteur, tant celui-ci y était tenu pour orthodoxe.

Après Jacolliot, avant M. Michaut, M. le Dr Hector Grasset (1),

(1) Il nous sera permis de faire la remarque suivante : le collaborateur de la *Chronique médicale*, qui écrivait, dans le numéro du 1er juin 1904, page 379 : « Le Dr Michaut n'aime que les fausses confidences. Déjà, à propos de son maître Béchamp, *lorsque je l'invitai à nous faire un exposé précis de l'inextricable et stérile doctrine des microzymas*, il s'est prestement dérobé et *m'a renvoyé* .. à Jacolliot », ce même collaborateur ne *pouvait ignorer* l'article très clair, très précis de M. le Dr Grasset, auquel M. le Professeur Béchamp fait allusion dans sa réponse. En effet, l'article intitulé : *Un savant méconnu : A. Béchamp*, a paru, en 1899, dans les numéros de juin à août du journal, aujourd'hui disparu, l'*Opi-*

©BIUM

un autre esprit éminent et libre, eut, à son tour, le courage de défendre la découverte proscrite et calomniée par les pasteuriens et la *Gazette de France*. C'est M. le Dr Grasset qui, dans l'article « Un savant méconnu », mit en pleine lumière le nom de Jacolliot, sa grande intelligence et sa large façon de faire ressortir le vrai. M. Callamand a eu tort de traiter avec dédain un tel nom.

Voilà pour mes amis ; voici pour les microzymas.

J'espère que M. le Dr Callamand me pardonnera de lui faire remarquer qu'il n'y a pas eu de « doctrine des microzymas », mais seulement une théorie microzymienne de l'organisation vivante et des maladies. En effet, doctrine, M. Callamand le sait bien, se dit de ce qui a des dogmes. Or, un dogme peut n'être qu'une opinion plus ou moins incontestée ou contestable. Par exemple, pour rester dans le domaine de l'observation ou de l expérience dont la matière peut être l'objet, l'*évolutionisme*, le *transformisme*, le *microbisme* ont des dogmes.

Les deux premiers ont pour dogme commun l'opinion appelée la *génération spontanée*. Et cette opinion est si bien le dogme de l'évolutionisme que, malgré les expériences les plus probantes que la spontanéité n'est point une propriété de la matière — et Pasteur n'a été pour rien dans la démonstration—ce que l'on ne conteste point pour le temps présent — les évolutionistes, tout en reconnaissant qu'aujourd'hui il n'y a point de génération spontanée, soutiennent qu'elle était nécessaire autrefois, même à l'époque où il n'y avait que de la matière minérale sur et dans la terre : tant il est vrai que, sans ce dogme, il n'y aurait point d'évolutionistes ni d'évolutionisme.

La théorie microzymienne n'étant pas une doctrine, n'a donc point un dogme à la base ; mais elle est purement expérimentale, sans la moindre hypothèse pour la soutenir ; elle est purement et simplement l'expression de faits positifs, démontrés et vérifiés, je dirai mesurables et pondérables ; bref, tels que la réalité de l'existence des microzymas, là où j'ai dit qu'ils vivent, défie toute contradiction ou négation honnête. Mais, puisque M. Callamand demandait « un exposé précis » de « l'inextricable doctrine », et que, par délicatesse, M. Michaut s'est borné à le prévenir qu'il savait qu'une histoire de la microbiologie était en préparation, « qui ramènerait la légende pasteurienne aux proportions de l'histoire, » j effleure cette histoire, mais j'en veux détacher un passage pour le lui donner, quoiqu'il soit dans mes livres et dans l'un de M. H. Grasset.

Avant tout, je suis bien forcé, pour mon excuse, d'avouer que la théorie microzymienne n'est point simpliste comme le microbisme, devenu si populaire parce que le premier venu qui en admet les dogmes prononce le mot de microbe et néglige tout le reste, ne la trouve point inextricable du tout. Or, il en est de cette théorie comme de celles

---

nion médicale. Or, le collaborateur, qui réclamait un *exposé précis de l'inextricable et stérile doctrine*, écrivait lui-même des articles dans ce journal et dans les numéros ci-dessus désignés.

Est-ce donc simplement pour le vain plaisir d'écrire et surtout de contredire, que le collaborateur en question envoie des articles aux journaux médicaux ? Relit-il jamais même les articles auxquels il répond ? Ou doit-on admettre que c'est par une plaisanterie, assez déplacée dans une revue sérieuse comme la *Chronique médicale*, qu'il réclamait l'exposé précis d'une *doctrine* (?) qu'il connaissait d'ailleurs parfaitement ?

Que l'on admette l'une ou l'autre alternative de ce dilemme, on comprendra qu'il nous semble désormais parfaitement inutile de répondre aux questions et aux arguments d'un collaborateur qui abuse vraiment sinon de la crédulité, au moins de la patience des lecteurs. Nous préférons être accusé de recevoir des fausses confidences, que de réfuter cette accusation, venant d'un questionneur qui ne connaît que trop les réponses aux questions qu'il pose.

Tout en se gardant de faire de la polémique de personnes et voulant rester sur le terrain de la discussion des idées, nous affirmons que le procédé qui consiste à réclamer l'exposé non d'une doctrine, mais d'une *découverte* dont on a déjà pu lire cent fois l'exposé (si peu qu'on soit instruit) est un procédé indigne d'un polémiste sincère et d'un journaliste sérieux. (Dr Michaut.)

©BIUM

de Newton, de Lavoisier, de Bichat, de J.-B. Dumas, qu'il faut étudier et savoir comprendre. Celles de J.-B. Dumas, Pasteur les a trouvées inextricables, puisqu'il ne les a jamais invoquées ni appliquées.

Il serait trop long de dire comment les microzymas furent découverts et comment les docteurs Serout, E. Bath et J. Béchamp en firent des découvertes mémorables, parce qu'ils ne trouvaient point inextricable la théorie qui liait les faits successivement découverts en un solide faisceau.

Mais M. Callamand, sachant que tous les ferments figurés sont de grandeur d'ordre microscopique, aurait pu remarquer que le nom même de microzymas est d'une rare précision et qu'il exprime que les microzymas sont les plus petits des ferments et qu'ils sont vivants de la vie des ferments figurés connus. J'ai dit qu'ils étaient mesurables et j'ajoute qu'étant tous sphériques et connaissant leur diamètre, on peut calculer leur volume ; eh bien, ceux du pancréas, par exemple, sont d'une ténuité telle, qu'il en faut quinze milliards pour remplir le volume d'un millimètre cube. Ils sont pondérables : le jaune d'un œuf de poule normal en contient près de trois grammes à l'état de siccité. Ils sont un peu plus volumineux que ceux du pancréas de bœuf.

Après les avoir découverts et étudiés, comme on étudiait et découvrait les autres ferments, je les ai découverts et étudiés, dans toutes les tumeurs, tissus et cellules de tous les ordres d'êtres vivants, jusque dans ceux qui, comme la levûre de bière, sont réduits à vivre à l'état de cellule, sans jamais changer avant de se détruire Ensuite j'ai démontré, et nous avons, Estor et moi, vérifié que les microzymas de toutes les origines peuvent devenir vibrioniens par évolution, ce qui a achevé de démontrer, avec la propriété de se multiplier, l'indépendance de leur vie. Et, après avoir démontré que les microzymas sont facteurs de cellules par association, nous avons affirmé, Estor et moi, que les microzymas sont les éléments anatomiques fondamentaux de toutes les organisations vivantes et tissus cellulaires d'un être vivant ; ce qui vérifia le bien-fondé de la géniale conception de Bichat : qu'il n'y a de vivant dans un corps vivant, qui n'est pas réduit à vivre à l'état de cellule, que ce qu'il appelait les tissus élémentaires. En sorte que, n'était la découverte des microzymas démontrés vivants, la théorie microzymienne ne serait que le développement de la théorie de Bichat, qu'elle a tiré de l'oubli et de l incompréhension, en la vérifiant. La différence essentielle entre les microzymas et les tissus élémentaires de Bichat, c'est que ceux-ci, y compris les cellules, sont transitoires, c'est-à-dire se détruisant eux-mêmes, tandis que les microzymas, éléments anatomiques simples de ces tissus et cellules, sont permanents, étant physiologiquement impérissables, ce que confirme ma découverte des microzymas géologiques, les premiers nommés de ce nom. Enfin, pour achever, les microzymas, depuis l'œuf, la graine, la spore, sont morphologiquement identiques, mais fonctionnellement différents, ce qui veut dire que le microscope ne saurait les distinguer et que le nombre des espèces fonctionnelles est immense, offrant une foule de découvertes à faire. Voilà le gros, les sommets de la théorie : les détails n'en sont pas moins admirables, autant qu'ils étaient inattendus et insoupçonnés, restés sans doute tels pour les pasteuriens. Je m'arrête et je renvoie à mes livres, en regrettant de n'avoir pas pu être plus bref.

Mais M. le Dr Callamand a trouvé que la théorie inextricable était aussi « stérile ».

Sur ce point, je me sens très embarrassé, pour dire tout ce que j'en pense, sans trop déplaire. Heureusement pour moi, ce que je vais dire un peu crûment, je l'ai répété cent fois, en style académique, depuis au moins trente-six ans, soit à l Académie des sciences, soit à l Académie de médecine, — ce dont les Comptes rendus de l'une, le Bulletin de l'autre font foi, — soit dans mes livres. Ce que j'ai dit, le voici en résumé

©BIUM

Pasteur, soit avant, soit après sa congestion cérébrale, n'a rien découvert de ce dont on le glorifie. Par exemple, ce n'est pas lui qui a vérifié l'ancienne hypothèse des germes de l'air, qu'il avait négligée pour affirmer la génération spontanée.

Ce n'est pas lui qui a déterminé la véritable nature de ces prétendus germes, que M. Chamberland, dans une thèse fameuse, disait invisibles, lesquels sont essentiellement les microzymas, que j'ai démontrés physiologiquement impérissables.

Ce n'est pas lui qui a résolu, contre Pouchet et contre Victor Meunier, le vieux problème de la génération spontanée, qu'il avait de nouveau affirmé avant Pouchet : c'est la théorie microzymienne.

Ce n'est pas lui qui a découvert que les prétendus germes de l'air, dont il a fait le dogme fondamental du microbisme, sont des microzymas, lesquels sont personnellement des ferments, au même titre que les microzymas géologiques.

Pasteur, en réalité, n'a été que le vulgaire plagiaire, dans tous les sens, des premiers faits de la théorie microzymienne. Il l'a été aussi de mes démonstrations concernant les causes des deux maladies des vers à soie : *la pébrine* et *la flacherie*, qu'il alla étudier en 1865, sans y appliquer son futur dogme du microbisme. Et si, après son hémiplégie, en 1872, il n a point réussi, après l'avoir tenté, à plagier la découverte des microzymas éléments anatomiques pour, en imitant ma communication de 1870 à l'Académie de médecine, en faire l'application à la médecine, c'est que nous étions deux, Estor et moi, pour l'arrêter, en dénonçant la tentative.

Alors, n'ayant pas réussi à se faire attribuer la découverte qu'il n'avait point faite, il changea son fusil d'épaule. Tandis qu'en 1866 il soutenait, contre moi, que la pébrine est une maladie constitutionnelle, comme il affirmait avec tout le monde que la phtisie l'est, disant que ce serait une erreur de la croire parasitaire et que le germe du parasite vient de l'air; dix ans après, en 1876, quatre ans après sa tentative avortée du plagiat de 1872, il soutiendra, toujours contre moi et avec une égale suffisance, que la phtisie et toutes les maladies sont parasitaires, assurant, contrairement à ce qu'il assurait en 1866, que les germes des divers parasites de ces maladies existent dans l'air depuis l'origine; enfin, après avoir comparé les maladies de l'homme à ce que le vulgaire appelait les *maladies du vin*, toujours en 1876, il ne manqua point de *débiner* ce qu'il n'avait pas réussi à plagier en 1872.

Non, Monsieur le Docteur, la théorie microzymienne n'a pas été stérile; mais, en tarissant sa fécondité par la fraude, Pasteur et les pasteuriens après lui, enrayent les progrès de la science en faussant l'esprit des médecins.

Pour la vérité dans la Science et dans l'Histoire, j'espère, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien insérer cette rectification dans la *Chronique médicale*.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, avec l'expression de ma reconnaissance, celle de ma considération la plus distinguée.

A. Béchamp,
de l'Académie de médecine.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE — N° 15 — 1er Août 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Actualités rétrospectives

L'hygiène de Pétrarque (1),

par le Dr P. Mabille.

L'illustre Trécentiste de Florence, que l'on dépeint généralement comme un poète amoureux et sensuel, n'était rien moins qu'un rude et sévère anachorète, vivant comme un ermite au milieu des rochers de Vaucluse.

Sa vie simple et frugale lui avait valu une santé florissante jusque dans un âge avancé (il mourut à 70 ans). Dans les dernières années de sa vie, il fut pris d'accidents assez mal déterminés, que l'on pourrait considérer comme des fièvres nerveuses, avec accès pernicieux.

Dès sa jeunesse, il avait eu une répulsion instinctive pour la médecine et les médecins (2), quoiqu'il comptât parmi eux de nombreux amis. Quatre ans avant sa mort, il fut en proie aux accidents que nous venons de signaler.

Il habitait alors Arqua, charmant village à quelques lieues de Padoue, où il avait pour ami Jean de Dondi, l'un des plus savants médecins du XIVe siècle.

Le docteur de Padoue lui écrivit à plusieurs reprises, pour l'engager à modifier son régime, qui semblait trop peu réparateur.

Le poète, dans une lettre trop longue peut-être, mais fort instructive, pour nous donner une idée de l'existence des hommes d'études et de science, dans ces temps que l'on traite de barbares, livre à la postérité de minutieux détails sur sa manière de vivre, son régime, ses habitudes, que tout médecin doit approuver en partie ; car, en sup-

(1) On a célébré, le 20 juillet, le cinquième centenaire de la naissance de Pétrarque. Nous soulignons, à notre tour, cette date glorieuse pour les Lettres, en reproduisant quelques pages oubliées, destinées à nous faire connaître le régime de vie du poète qui ne cessa, jusqu'à sa mort, d'avoir maille à partir avec la Faculté — et, nous devons le déclarer, ne s'en porta pas plus mal.

(2) Sur l'« iatrophobie » de Pétrarque, on consultera utilement — c'est un sujet de thèse que nous indiquons à un aspirant docteur — les *Lettres de François Pétrarque à Jean Boccace*, traduction V. Develay ; Paris, 1891 ; — les *Annales de la Société linnéenne du département de Maine-et-Loire*, 12e année, Angers, 1870 ; — et l'ouvrage du Dr G.-J. Witkowski, *Le mal qu'on a dit des médecins*, 1re série (Paris, 1884). — (A. C.)

©BIUM

posant qu'il ait quelque chose à reprendre dans cette diététique, à un âge déjà avancé, une considération, à nos yeux capitale, devait engager le professeur de Padoue à ne pas conseiller à son illustre ami de changer son alimentation d'une façon brusque. Il ne lui était pas permis d'ignorer ce que c'est que l'habitude, l'accoutumance, comme dit Montaigne, car, suivant la réflexion de Pline : *Usus efficacissimus rerum omnium magister.*

En 1370, date de cette lettre, Pétrarque avait 66 ans ; ce n'est pas à cet âge que l'on prend de nouvelles habitudes... l'habitude, qui devient si facilement une seconde nature.

La longue lettre qui suit, en forme de plaidoyer, mais avec un air de badinage, n'a jamais été traduite en français.

F. PÉTRARQUE A JEAN DE DONDI, CÉLÈBRE MÉDECIN DE PADOUE.

Vous m'avez fourni matière à plaisanter sur les maladies ; un philosophe, dans Cicéron (1), a bien plaisanté sur la mort. Moi, ce n'est pas sur la mort, mais sur une maladie grave et compliquée ; je crois que, près de trépasser, je serais homme à plaisanter encore avec vous.

Je ne sais pas, comme beaucoup de gens, discuter sur ce que je ne connais point ; la peine qu'ils se donnent pour paraître instruits met à jour leur ignorance, de sorte que, comme dit Plaute : « Ils ont l'air de comprendre et ne comprennent rien. » Je ne me suis jamais, en aucune façon, occupé de médecine ; ayant, jusqu'à ces dernières années, toujours joui d'une santé parfaite, j'ai négligé cette étude qui m'a semblé absolument inutile, et je ne fais pas plus cas de l'art que des artistes, à l'exception de quelques vrais médecins qui sont mes amis.

Aussi n'irai-je pas me lancer dans des discussions médicales avec le premier ou l'un des premiers médecins de notre époque ; ce n'est donc pas une question sérieuse que j'entame, mais un simple badinage. Vous pourrez vous moquer à votre aise de ma manière de penser, j'oublierai pendant ce temps-là mes misères et les maladies qui m'assiègent en masse et me persécutent, comme dit le satirique latin (Juvénal).

Votre lettre est remplie de sentiments affectueux, empressés, pleine de cet art que vous professez, auquel, autant que j'en puis juger, Hippocrate lui-même n'aurait rien à reprendre, rien à retrancher, rien à ajouter. En effet, comment pourrait-il ne pas approuver vos conseils, puisqu'ils ont été puisés dans ses propres ouvrages ?

Il faut bien que moi, un ignorant, un réfractaire sur beaucoup de points, je sois forcé de me rendre à l'évidence, à la raison.

Vous me proposez un remède pour mon mal ; vous prétendez qu'il est nécessaire que je modifie mon régime et que je change mon genre de vie habituel. Je vous le concède sans contradiction. Chaque âge, effectivement, exige, pour le corps comme pour l'esprit, une nourriture qui lui soit propre ; les études de l'enfance ne conviennent pas à la vieillesse, et de même toute sorte d'aliment ne saurait lui aller.

C'est ainsi que la nature a mis de la variété dans ses œuvres, et qu'elle a, suivant la diversité des âges, octroyé à son œuvre capitale,

(1) *Tusculanes*, livre II.

©BIUM

si fragile et si caduque, une somme de secours suffisante pour la protéger.

Comme un architecte habile, dans une même maison, sait distribuer des appartements d'été et des appartements d'hiver, ainsi la nature, toujours sage, toujours prévoyante, a voulu établir, pour chaque individu, des phases diverses d'existence.

J'appelle l'enfance le premier printemps ; l'adolescence, qui la suit de près, le second printemps, voisin de l'été : c'est l'âge des folles vanités, des entraînements et des séductions ; la jeunesse, qui est à proprement parler l'été de la vie, est une époque de verdoiement et de floraison, non moins que de mobilité et d'orages, mais surtout de vives aspirations, toutes de flamme et d'emportement. Puis vient, vers soixante ans, la maturité, qui confine à la vieillesse ; c'est l'opinion de saint Augustin, contestée par d'autres ; c'est aussi l'automne de la vie, le temps de calme et d'apaisement, fait pour recueillir les fruits que l'étude et l'expérience ont produits, au profit de la vertu victorieuse des passions.

Enfin, la caducité, c'est l'hiver, c'est-à-dire le froid, l'engourdissement, en quête de repos et de chaleur ; il serait trop long d'en citer ici des exemples.

Déjà, j'ai passé les trois premiers stades de la vie, j'arrive au quatrième ; je conviens que mes travaux et mes études doivent subir des modifications, tout comme mon régime alimentaire.

Vous voyez que j'abonde dans votre sens ; je suis même beaucoup plus explicite que vous. Ceci dit, je reprends ma thèse.

Soyez persuadé, je vous prie, qu'en formulant ici mon opinion, ce n'est point la faveur du public que j'ambitionne; mon but est de rendre hommage à la vérité et de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent.

La confiance que j'ai en Hippocrate et en Esculape, je l ai en vous, et peut-être encore quelque chose de plus. En fait d'art et de science, je vous sais leur égal ; en fait de croyance et de dévouement, je vous tiens pour supérieur. Après cela, si mes paroles semblent en contradiction avec mes actes; si je parais être d'un sentiment différent du vôtre, et si je le suis, en effet, pardonnez-moi en ami, et figurez-vous bien que ce n'est pas à vous, mais aux inventeurs de la médecine que s'adressent mes attaques.

J'ai, dès longtemps, la conviction profonde que vous avez à cœur ma santé tout autant que la vôtre, comme je suis persuadé que vous avez étudié tous les écrits des médecins qui vous ont précédé, et que votre esprit cultivé a su les éclairer d'un jour nouveau ; je n'en fais pas le moindre doute, ce n'est plus une question pour moi. Mais tous ces préceptes, que ces hommes ont publiés comme des oracles divins, doivent-ils être acceptés sans contrôle, de manière qu'il soit défendu d'y contredire ? Je ne nie pas qu'Hippocrate fût un beau caractère, qu'Esculape ait passé pour un dieu, non seulement chez les Grecs, mais aussi chez les Romains, quoiqu'il ait été foudroyé par un dieu plus puissant que lui. Je sais bien que si je vous laissais vous autoriser des assertions de vos auteurs, pour étayer vos opinions, votre argumentation serait invalidée, car les témoignages des gens de notre maison sont toujours suspects, quand il s'agit d'une cause personnelle. C'est la tactique de certaines gens qui, dans la controverse d'un point de doctrine, viennent apporter au débat des preuves puisées chez les auteurs mêmes qui ont traité le sujet en litige.

©BIUM

Voilà, à mon avis, un défaut capital quand on discute, et bien propre à infirmer toutes les raisons que l'on veut faire valoir.

Je n'accepte pas le témoignage d'un auteur loué par ses partisans, il m'est suspect. Mais continuons.

Vous prétendez — et c'est la base de votre principal argument — que ma constitution, par l'effet successif des années, a subi des changements ; en conséquence, vous m'intimez, par un obligeant avis, l'ordre de prendre en considération mon âge. Je suis parfaitement d'accord avec vous ; mon expérience, d'ailleurs, confirme vos paroles : vous allez voir que je plaide en votre sens.

La vie, mon cher Dondi, passe avec une incalculable rapidité ; je dis plus, elle vole, suivant le mot de Cicéron. Je ne sais en vérité par quelle autre image peindre cette fugitive ; ni l'hirondelle ni l'épervier n'ont un pareil vol.....

J'ai atteint, ou plutôt j'ai passé la soixante-sixième année de mon âge, et quand je me remémore chacune d'elles en particulier, il me semble que j'en ai vécu plusieurs milliers ; mais lorsque je les considère en bloc, elles ne me paraissent qu'un jour, jour rapide, nébuleux, laborieux, misérable.

J'ai connu beaucoup de libertins et d'ivrognes, parvenus à l'âge de quatre-vingts ans, qui se portaient assez bien. Cette année, j'ai été tellement affligé, que je n'ai pu, nombre de jours, marcher sans l'appui de mes domestiques.

Je suis un lourd fardeau pour les autres, et fort à charge à moi-même. Pourquoi ?...

Je vous entends d'ici, et tous les médecins qui font chorus avec vous, dire que l'usage de l'eau pure est la seule ou la principale cause de mon mal. Oh ! la bonne chose que l'ivrognerie ! D'autres prétendent que ce sont les fruits, l'abstinence de viande et l'habitude de jeûner. Oh ! la damnable chose que la sobriété ! Ainsi, pour se bien porter, il faut s'enivrer et manger comme des loups. Voilà bien la question en litige entre nous. Mais il se rencontrera peut-être quelqu'un, ce ne sera certes pas un médecin, qui assignera pour cause unique de ma souffrance mes péchés. S'il en est ainsi, je rends grâces à Dieu, qu'il veuille bien me purifier de mes nombreuses fautes par ce léger châtiment.

Que si quelque autre m'objecte encore, par exemple, ma mauvaise constitution, je lui opposerai un témoin vivant et digne de foi, mon compatriote Thomas, qui a, comme vous, la réputation d'un excellent médecin.

D'autres sont morts, que j'aurais pu citer en témoignage dans ce singulier débat. L'année dernière, Thomas et moi, nous étions à Pavie, auprès du prince de Ligurie (1) ; le docteur affirma, en présence de toute la cour, qui l'a entendu, qu'il ne connaissait pas de complexion plus robuste que la mienne — ce sont ses expressions — de santé plus vigoureuse, de meilleur tempérament. Certes, quoique je ne me souvienne pas d'avoir été jamais doué d'une force herculéenne, j'étais assez ingambe et assez agile pour n'être surpassé par personne dans les exercices du corps.

Ces avantages physiques sont l'apanage heureux, mais fugitif, de la

(1) Galéas Visconti.

©BIUM

jeunesse, que l'âge viril a bientôt perdus. Pour moi, je les ai conservés presque jusqu'à ces derniers temps, de sorte que, à part le saut de la course, dont je ne me soucie et n'ai que faire, je n'ai sous ce rapport rien à regretter.

Mais cette année est venue à son tour comme les autres, et pendant une partie de son cours, j'ai été assez indisposé pour ne pouvoir me tenir sur mes jambes, ni faire un pas sans l'appui de mes gens.

Je suis très content, par ma foi, que cette maladie ne m'ait pas attaqué dans ma soixante-troisième année, cette prétendue année climatérique, au sujet de laquelle j'ai écrit fort au long, autrefois, à un autre Jean (1); mais j'ai soixante-six ans ! Quoique je ne sois pas facile à influencer par des dogmes exotiques et suspects, j'aurais pu cependant me sentir ébranlé, sinon convaincu, par cette erreur des astrologues, erreur dont il était alors question.

Je borne là l'enquête incertaine de causes dont les effets sont réels pour moi.

Quant à vous, vous m'adressez comme médecin, comme ami, comme honnête homme, une consultation savamment et sérieusement méditée, dans le but de remédier à mes souffrances. Si j'ai bien compté, elle contient six articles, pour trois desquels nous n'aurons aucune contestation.

Suivant les préceptes de votre art, vous m'ordonnez de m'abstenir de viande et de poissons salés, ainsi que de crudités, dont je fais mon régal. Je m'y soumets de bon cœur, d'autant que ma nature, guidée par son instinct, sent moins d'appétence pour ces sortes d'aliments que par le passé ; aussi suis-je tout disposé à m'en priver désormais, si c'est nécessaire.

J'aborde les trois autres objets, sur lesquels je suis un peu en désaccord avec vous. Un peu ! c'est beaucoup que je dois dire. Ainsi, vous me prescrivez de cesser le jeûne, que j'ai pratiqué sans interruption depuis mon enfance jusqu'à présent, et de m'arrêter, comme un coureur sans courage, avant d'avoir atteint le but.

Ce n'est pas la première fois que je vois des médecins donner des conseils opposés aux préceptes divins. Je sais ce que disent les gens de l'art et ceux qui condamnent le jeûne ; ils prétendent qu'il est plus utile et plus salutaire de faire plusieurs repas, de répartir sur le dîner et le souper les aliments que l'on prend au dîner seulement ; ce ne serait peut-être pas mal raisonner, si les faits étaient d'accord avec les paroles. Voilà ce que disent ces professeurs de diététique.

Je les connais bien, ils s'emplissent le matin et se gorgent le soir, de sorte que, loin de scinder leurs repas, ils les doublent, mettant en oubli cette réflexion de Platon : « Je ne me soucie nullement de me saturer deux fois par jour. » Pour moi, si Dieu daigne me réconforter, je continuerai à observer, comme d'habitude, le jeûne, dont je me trouve bien.

A présent même je m'y soumets jusqu'au samedi, ne prenant ce jour-là qu'un peu de pain et d'eau, depuis que je ressens cette faiblesse ; je reprendrai ensuite le jeûne comme tout le monde, selon ma coutume habituelle, s'il plaît à Dieu. Mais, direz-vous, vous êtes trop vieux et trop affaibli, vous ne le pourrez pas !...

---

(1) Boccace.

©BIUM

Je puis jeûner, mon ami, soyez-en convaincu ; n'ayez pas une confiance illimitée en tout ce que vous disent vos auteurs ; croyez-en un peu votre ami, à qui le jeûne n'a jamais fait et ne fera jamais de mal. La preuve, c'est que de simples femmelettes, pendant des mois entiers, observent un jeûne rigoureux, n'usant que d'une nourriture maigre, et nous, qui nous repaissons d'aliments substantiels, nous ne pouvons jeûner un seul jour ! Ce n'est pas par débilité, mais par gourmandise. Je sais que quelques personnes ont péri de faim ; des multitudes, par excès de table ; mais le jeûne a-t-il jamais tué quelqu'un ?... Continuons.

Une prescription, qui est moins la vôtre que celle du corps médical tout entier, m'enjoint de m'abstenir de tous les fruits que l'arboriculture fournit, comme si c'était de l'aconit ou de la ciguë.

Ayant affaire à un homme difficile à convaincre, vous prenez vos précautions en vous appuyant de l'opinion des autres, vous ne lancez la vôtre que subsidiairement.

Sur ce point, comme sur le suivant, vous me permettrez de ne pas obtempérer à vos ordonnances ; je me verrais obligé de répéter ce que j'écrivis autrefois à cet autre Jean dont j'ai parlé plus haut ; je lui rappelais, avec un accent d'indignation, une vieille querelle, que j'eus à Avignon avec les médecins du pape (1), qui, soit à cause de ma réputation, soit à cause de ma manière de vivre, me déclarèrent la guerre, à l'occasion d'une seule lettre courte, mais vive, que je me permis d'adresser à ce pontife.

Aujourd'hui que je suis de sang-froid, et que tout ce tapage est bien loin de nous, j'en parle à un ami pour en plaisanter. Bonté du ciel ! comment peut-on mépriser et proscrire une chose qui flatte le goût aussi bien que le toucher, l'odorat et la vue ? Les hommes ont-ils donc perdu le sens commun ? N'y a-t-il de raisonnable que celui qui frappe les fruits d'une réprobation aussi imméritée ?

La nature a-t-elle pu de la sorte se moquer du genre humain, en donnant à ses produits tant d'agrément et de charme pour y cacher tant de dangers ?

Ce n'est pas le fait d'une bonne mère, mais d'une cruelle marâtre de couvrir de miel un poison violent. On dira peut-être : ce n'est pas l'usage, mais l'abus des fruits que nous proscrivons ?

Alors, trêve de discussion. Il en est de même de la perdrix et du faisan, que vous prétendez être, comme je l'ai entendu dire, des mets succulents, qui deviennent nuisibles si l'on en abuse.

Mais, pour les fruits, si leur excès est blâmable, on aurait tort, cependant, de les rejeter d'une manière absolue. Autrement, pourquoi les horticulteurs se donneraient-ils tant de peine ? Pourquoi déploieraient-ils tant d habileté ?

Certes, quand les disciples d'Esculape proscrivent les arbres fruitiers, ils font preuve d'une singulière aberration d'esprit, eux qui devraient s'évertuer à découvrir des substances utiles et salutaires.

Quant au blâme qu'ils déversent sur l'abus des végétaux et de leurs produits, j'y ai répondu plus haut. Pourtant, j'excuse en partie les plus célèbres des médecins à cet égard, car j'ai souvent remarqué qu'ils professent autrement qu'ils ne dînent, et qu'ils parlent autrement qu'ils ne soupent.

(1) Clément VI, en 1352.

©BIUM

Il me reste un dernier point à traiter, mais il me semble si étrange, que ma plume s'arrête stupéfaite : on m'interdit de boire de l'eau pure.

Pourquoi, s'il vous plaît ? Serait-ce, par hasard, que ce grand homme, notre compatriote, prétende que l'eau n'est bonne à rien, sinon dans les maladies aiguës ? En ce cas, il a peut-être raison ; mais si l'eau n'est pas autrement utile, il peut s'en plaindre ; à mon sens il ne le doit même pas. N'y a-t-il plus ni foi ni loi ? Ainsi un vieux petit homme de rien, œnophile et hydrophobe, aura pu, d'un seul trait, supprimer et mettre à sec et ces puits si profonds, et ces fontaines si agréables, enfin tout ce précieux élément de notre mère nature, bon seulement dans un cas restreint ! Faut-il vous entretenir ici de tant de populations alpestres, qui étanchent leur soif aux sources limpides ? Non seulement elles n'ont pas de vin, mais elles ne le connaissent même pas ; elles vivent néanmoins beaucoup plus agréablement que vous autres amateurs de vin, pour qui la privation de cette boisson, pendant un seul jour, est un supplice.

Nos premiers parents, avant la plantation de la vigne, étaient donc bien malheureux, et pourtant ils vivaient près de mille ans : ils n'avaient pas nos mœurs. Bien à plaindre étaient ces matrones romaines des premiers siècles, pour qui l'usage du vin était un crime capital, à ce point que, lorsque l'une d'elles en avait bu, son mari pouvait la tuer, sans encourir ni punition ni blâme.

Et cependant, elles n'étaient ni fainéantes ni anémiques pour cela, ces femmes qui donnaient le jour à ces fils valeureux, dont nous admirons les grandes qualités, vainqueurs des passions et des vices, et maîtres de la terre !

Aujourd'hui, voyez quelles générations nous donnent nos compagnes de bouteille !

Etaient-ils donc bien infortunés, ces vieux Gaulois ignorant l'usage du vin que leur apprit Rome à son origine, comme nous le dit l'histoire ? Ce sont bien plutôt ces prêtres de Bacchus et de Vénus qui, grâce à la bonté du vin de leur pays, abandonnent le Christ, Pierre, leur foi, leur honneur, le salut de leurs âmes, qu'ils croient mortelles, et l'Eglise, dont ils sont les infidèles mandataires.

Quoique ce ne soit là qu'une cause latente de calamités, ce n'en est pas moins une cause prédisposante, ainsi que j'ai eu souvent occasion de le dire ; mais ils préfèrent avouer leur ivrognerie, plutôt que de reconnaître leur impiété, quoiqu'ils ne puissent nier ni l'une ni l'autre.

Enfin, sont-ils si misérables, non seulement les philosophes de l'Inde, gymnosophistes et brachmanes, dont le chef buvait en abondance l'eau des fontaines, tout fier de sucer la mamelle incorruptible de la terre, sa nourrice, mais encore presque tous les peuples de l'Orient, qui ont admis dans leurs lois l'abstinence du vin ? Il n'y a que nous, en fin de compte, qui soyons heureux d'être sacs à vin.

Je voudrais ne pas dire jusqu'où le vin n'a pas porté le bruit de notre violence....

Je vous entends d'ici, vous et votre séquelle, vous écrier : Mais que deviendront nos estomacs ? Eh bien ! ils se reposeront, ils ne s'enflammeront plus, ils cesseront de se tuméfier ; ils n'auront plus de vapeurs, de phlegmes, de soulèvements ; ils redeviendront comme ceux de nos ancêtres avant la découverte du vin, ou de ceux qui aujourd'hui s'en

©BIUM

abstiennent. Ne mettons pas sur le compte de l'estomac un délit que l'on ne doit imputer qu'à notre palais ; l'on s'avise de traiter par le vin des maladies occasionnées par le vin, comme si l'on pouvait éteindre des flammes par des flammes !

Je connais un homme habitant non loin d'ici et qui pourrait, au besoin, rendre témoignage du fait qui le concerne et que je vais rapporter. J'étais bien jeune quand je l'ai vu, dans la force de l'âge, déjà tellement podagre et chiragre, qu'il était incapable de rien faire de ses pieds et de ses mains. Dix ans après je le rencontrai ; il était parfaitement guéri de la goutte, ingambe et dispos, pouvant se servir librement de tous ses membres, sans qu'il lui restât aucune trace de sa première affection. Grand fut mon étonnement, et comme il en comprenait la cause, il me dit : « Le vin m'avait brisé et lié, l'eau m'a rétabli et délivré. » Dernièrement, ayant appris de la bouche de son fils, qu'après un certain laps de temps, la goutte lui était revenue, je m'avisai de lui écrire qu'il ait à voir si le vin, son ami, et la goutte, son ennemie, ne logeaient pas ensemble chez lui. Il me répondit qu'il ne buvait pas de vin, mais qu'il mangeait du pain trempé dans du vin. Eh bien ! niez maintenant que le vin ne soit une excellente chose pour engendrer la goutte, l'entretenir ou la rappeler, pour ainsi dire, par sa seule odeur !

Il est certain que le premier planteur de la vigne en a été la première dupe, car Loth fut supplanté par le vin, lui qui, par un jugement de Dieu, quoique le seul juste, parmi tant de milliers d'hommes, s'est rendu coupable d'un horrible inceste.

Le vin du Mont-Carmel fut cause que l'imbécile Nabal, faisant injure au roi David et sans respect pour l'autorité royale, s'attarda dans un festin ; et comme il était menacé de perdre la vie, étant déjà plongé dans l'ivresse, il échappa à ce danger par la prévoyance de sa femme. Absalon, irrité contre son frère aîné Ammon, qui avait violé sa sœur, résolut de s'en défaire; il le fit assassiner pendant qu'il était ivre, quoiqu'il pût choisir un autre moment ; tant le jus de la treille mène facilement à leur perte ceux qu'il domine ! Et pour mêler l'histoire profane à l'Ecriture sainte, j'ajouterai que le fils enivré de la reine des Scythes fut massacré avec toute son armée par Cyrus, roi de Perse. Ce fut cette nation abstème qui vainquit les Romains adonnés au vin et qui, plus tard, fut vaincue par eux, quand elle se fut livrée à l'ivrognerie.

Alexandre, roi de Macédoine, invincible par le fer, vaincu par le vin, périt misérablement. Cette liqueur fit du triumvir Antoine, d'un Romain, un barbare.

Tous les révolutionnaires qui tentèrent de renverser la République perdirent leur réputation et la vie, parce qu'ils étaient ivrognes. Il faut en excepter Jules César : c'est Caton qui l'assure ; ce Caton lui-même, dont la gloire fut un instant ébranlée par le vin ; mais elle était d'ailleurs si bien assise, qu'elle resta debout.

Il n'est ni mémoire ni plume qui suffiraient à raconter tous les accidents fâcheux ou funestes causés par le vin. En somme, le vin, en excès, est la source des malheurs de l'humanité ; et voilà que vous interdisez l'usage de l'eau à un homme qui, pendant son enfance et sa jeunesse, en a toujours bu, et de cette habitude a fait une seconde nature.

J'entends la plupart d'entre vous dire qu'il faut user de cette

©BIUM

liqueur dans une juste mesure. Il est bien tard pour enrôler sous les étendards des œnophiles celui qui a toujours préféré la fontaine au tonneau. Je ne veux point dissimuler ce passage de l'épître de saint Paul à Timothée, quoique contraire à ma thèse : « Ne buvez plus d'eau », lui écrit-il. Il abonde en votre sens et me condamne.

Le disciple avait probablement d'autres habitudes que moi, ou bien il était d'une constitution différente de la mienne, ayant dès sa jeunesse usé du vin, qu'il aurait abandonné pour l'eau, dans un âge plus avancé, ce qui est tout l'opposé pour moi. Timothée s'était peut-être imposé ce changement par un motif de dévotion, et Paul, le croyant préjudiciable à sa santé, le lui avait défendu ; mais une pareille prohibition me serait nuisible.

D'ailleurs, le vin prédispose à la luxure ; donc l'abstinence du vin et de la viande est une bonne chose. Saint Paul le dit d'une manière générale; si, dans un cas, il a conseillé le vin, ce n'est pas comme vin, mais comme remède. Il donne quelque part cet avis : « Usez du vin avec modération, à cause de votre estomac et de vos nombreuses infirmités. »

Enfin, cette année m'a effectivement accablé d'une maladie nouvelle et insolite, de misères de tout genre; mais tant de gens se plaignent tous les jours ! Si, par hasard, j'éprouve quelques pesanteurs, je bois de bonne eau fraîche et je me trouve guéri.

Je sais bien que ce que je dis là est étrange, incroyable pour les médecins, et l'on peut s'en rapporter à ma parole, quand j'affirme que je l'ai expérimenté nombre de fois.

Mais l'âge change. Qui l'ignore ? Pendant que nous causons, le temps marche, et il marchera jusqu'à ce qu'il ne puisse plus marcher, c'est l'affaire de la mort.

Suis-je tellement obtus et tellement idiot, que je ne puisse sentir ce qui m'est utile et ce qui m'est nuisible ?

Je me suis attiédi, mais non refroidi ; je conserve peut-être encore plus de chaleur que beaucoup de mes contemporains, et même de gens plus jeunes que moi ; cependant j'use de l'eau avec plus de discrétion que par le passé.

Qu'exigez-vous encore ? Que je m'abstienne absolument de boire de ce liquide ? Vous le voudriez en vain. Je soupçonne que c'est par votre conseil et celui de vos amis que je suis venu me fixer sur ces collines plantureuses et charmantes, mais arides du reste, pour n'y pas boire de l'eau pure, et malgré le vif désir que j'en ai, je ne puis trouver agréable cette fontaine, voisine de ma maison : c'est de l eau chaude, grâce aux rayons du soleil. Mais si je reviens au nouveau puits de mon habitation de la ville, je me souviendrai de cet inconvénient et verrai quel cas je dois faire de cette consultation médicale....

Quant à vous, fort de votre talent, avec la science pour appui, vous m'écrasez sous le raisonnement que voici : « Vous ne voulez pas, me dites-vous, avoir confiance dans les médecins; pourquoi alors ne pas avoir foi en vous-même, dans l'expérience, cette mère des arts libéraux? Songez combien cette année en particulier vous a occasionné de maladies, pour n'avoir pas suivi les préceptes de la médecine ; l'usage de l'eau, celui des fruits, les jeûnes sont les causes de ces maux. »

Pour le premier article, je suis bien loin, vous le voyez, de nier que j'aie été assailli coup sur coup par plusieurs maladies. Quant au second point, qui me prouvera que ces maladies me sont venues prématuré-

©BIUM

ment, amenées par ces causes indiquées par les médecins et non pas qu'elles en ont plutôt reculé l'irruption ?

Les opérations de la nature sont enveloppées de profonds mystères ; aussi, combien il est difficile de les expliquer avec certitude. Au reste, la vérité est là... ; ma conviction, appuyée sur l'expérience, ne saurait être ébranlée non pas seulement par ce petit Grec, mais par tous les Grecs réunis. Ulysse avec son astuce, Achille avec ses armes, Ajax avec sa fureur, Nestor avec sa sagesse, Agamemnon avec sa puissance souveraine, ne me feraient pas capituler.

Je sais d'avance ce que vous allez me dire : « Je connais votre habitude, faites donc ce que vous voudrez, me répondrez-vous ; mais sachez que si vous ne suivez pas les conseils des médecins, vous ne pouvez espérer de vivre longtemps. » J'ai vécu assez longtemps, mon ami ; si mon rôle est joué, je n'hésite pas à me retirer ; le directeur du théâtre peut, s'il lui plaît, l'interrompre ; je suis déjà las, et si je mourais aujourd'hui, je ne me plaindrais pas de la brièveté de la vie. De fait, si tous les hommes atteignaient mon âge, la terre ne serait plus assez vaste pour contenir le genre humain.....

Je vis donc comme un homme qui endure la vie, sans la désirer. Comment pourrais-je prolonger cette existence, en obéissant aux médecins ? En vérité, je ne le sais pas, ni ne m'en soucie guère.

Je l'avoue, c'est une des choses que j'ignore tout à fait, soit parce qu'il n'est pas absolument sûr pour nous d'y croire, soit qu'il est difficile de croire tout, et pourtant croire beaucoup ou croire peu offre des dangers.

J'ai connu une foule de personnes soumises aux prescriptions des médecins, lesquelles ne jouissaient non plus ni de la santé ni d'une longue vie ; et d'autres, rebelles aux ordonnances de la Faculté, qui vivaient longtemps exemptes de maladies.....

Nous voudrions toujours être jeunes et le paraître, si la mort ne venait nous obliger à confesser la vérité. Pour moi, je ne me plains pas de la brièveté de la vie, mais, hélas ! plutôt de son mauvais usage et de son utilité. Virgile a vécu quatorze ans de moins que moi, Gorgias, de Léontium, m'a dépassé de sept lustres.....

Pour me résumer, je répète : j'ai assez vécu, pourtant je continuerai à vivre, autant qu'il plaira à Celui de qui l'on a dit : « Il a posé des bornes que personne ne peut franchir. » Je lui rends grâces en toutes choses, et suis préparé à tout, soit qu'il m'ordonne de vivre, soit qu'il me condamne à mourir.

Voilà, mon ami, le langage que, présent ou absent, j'ai l'habitude de vous tenir, sous la forme d'un badinage.

Devant la rapidité du temps, j'avais résolu d'être laconique dans ma correspondance, mais vous m'avez fait oublier ma détermination, tant j'ai trouvé de plaisir à causer avec vous jusqu'à la fin de la journée et jusqu'au bout de mon papier, dont j'ai rempli les marges pour ne rien dire qui vaille. Pour vous, vivez et portez-vous bien ; pensez à moi.

Entre les collines Euganéennes, 3 des ides de juillet 1370.

La lecture de cette lettre ouvre le champ à une foule de réflexions. A part les digressions, les hors-d'œuvre, l'érudition à perte de vue, les obscurités de langage et les subtilités de pensées, défauts ordinaires du siècle, auxquels Pétrarque a payé un large tribut, l'on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour l'auteur, dont le bon sens, la franchise, la haute raison cherchaient à secouer le joug des préjugés,

©BIUM

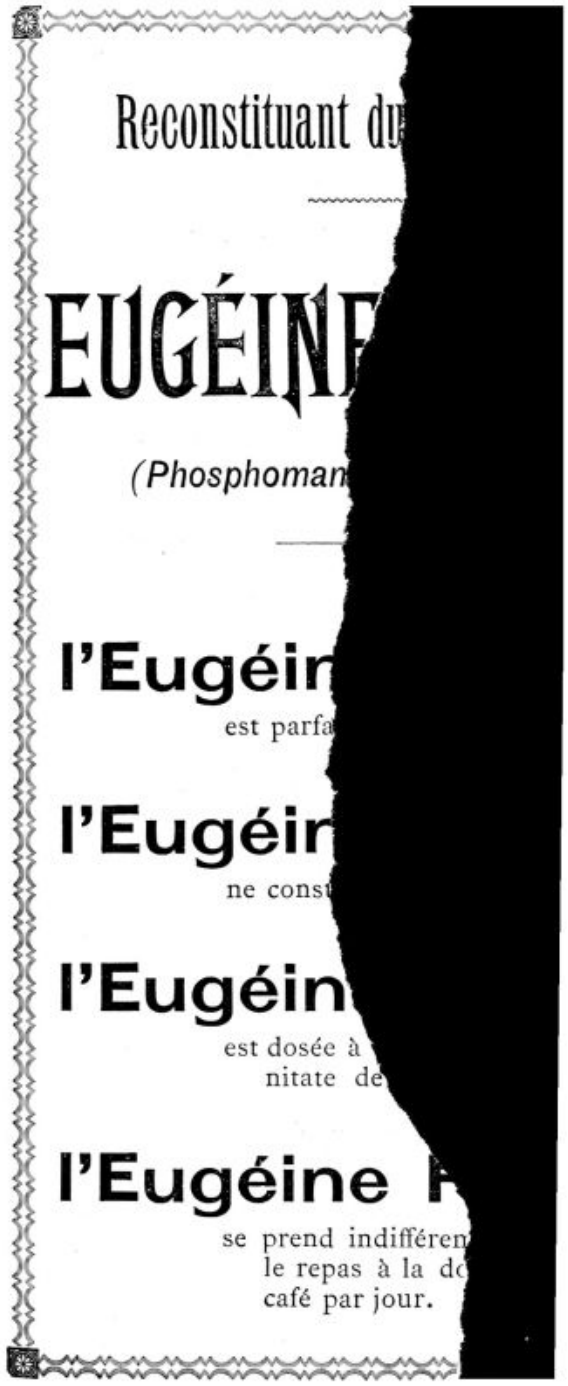
Reconstituant du
EUGÉINE
(Phosphoman
l'Eugéin
est parfa
l'Eugéin
ne const
l'Eugéin
est dosée à
nitate de
l'Eugéine
se prend indifféren
le repas à la d
café par jour.

©BIUM

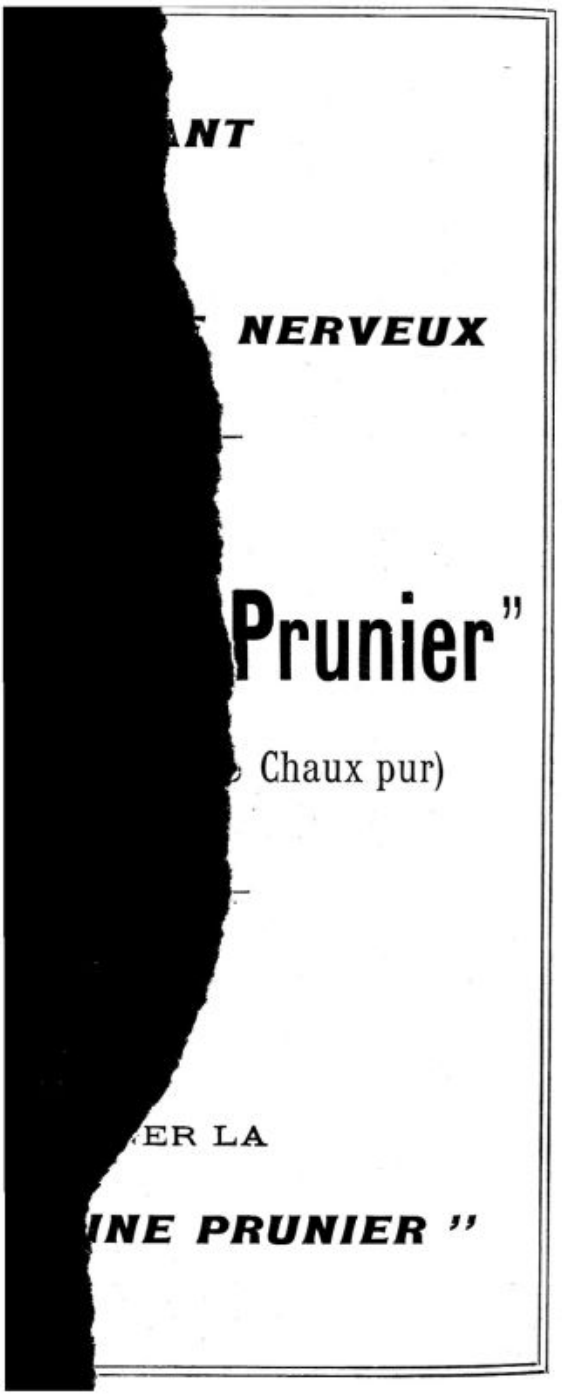

©BIUM

des opinions reçues, des erreurs acceptées par l'autorité des maîtres ou la routine. A ce titre, on doit le considérer comme un libre penseur relatif, en dehors du dogme et de la morale, dont il se montra toujours l'un des plus fervents défenseurs.

Ses diatribes contre la médecine et les médecins l'ont fait regarder comme l'un des trois grands ennemis de la science et de l'art de guérir, avec Montaigne et Molière ; ce qui a fait dire à un médecin du XVIIIe siècle : « Pétrarque l'insulte (la médecine) avec force ; Montaigne la méprise comme de sang-froid ; Molière la tourne en ridicule. Tous les trois en jugent sans connoissance. » Nous n'entrerons point dans le débat : il y a, pour notre temps, force de chose jugée. Mais, aux XIVe, XVIe et XVIIe siècles, c'était une autre affaire.

Pétrarque, chaque fois que l'occasion s'en présente, se déchaîne contre la Faculté, dont il ne veut pas reconnaître l'omnipotence ; il s'est attiré de vives querelles, des persécutions même, qui ne l'ont pas fait changer de sentiment. Dans la question qui nous occupe, il n'a cédé à la pression de son ami que dans la mesure du possible et du raisonnable. C'est une justice à lui rendre : les fâcheux pronostics n'ont pu l'ébranler.

On peut affirmer qu'en aucun temps, au milieu de l'amour mélodieux du poète, la pensée de la mort et de l'éternité n'a été plus vivace. La plupart de ses lettres en sont attristées ou consolées tour à tour ou en même temps. On sent que c'est sa préoccupation constante, son idée fixe ; il ne vit que pour mourir.

Une hallucination télépathique de Pétrarque (1).

Il se promettait un grand plaisir de lire l'*Afrique* à l'évêque de Lombez. Mais, depuis quelques mois, son plus cher ami languissait consumé d'une maladie cruelle. Pétrarque n'ignorait pas son état alarmant ; il en éprouvait de terribles angoisses.

Une nuit qu'il dormait d'un sommeil profond, il aperçoit en songe l'évêque de Lombez qui traversait son jardin. « Je l'interrogeai avec vivacité, nous dit Pétrarque dans sa correspondance : D'où venez-vous donc, lui disais-je, et où allez-vous ainsi ? — De Gascogne, me répondait l'évêque, et je vais à Rome. — Eh bien, je suis prêt à vous suivre, repris-je à mon tour. — Non, pas encore », répliqua-t-il, en me repoussant tout doucement de sa main. Je m'élançai aussitôt, les bras ouverts pour saisir mon ami, et dans l'instant même, je vis la pâleur de la mort sur son visage, et ne sentis dans mes bras qu'un corps froid et inanimé. »

Frappé de terreur à son réveil par le souvenir de cette vision, Pétrarque se hâte d'en écrire le jour et le mois. Vingt-cinq jours après, il reçoit la nouvelle de la mort de Jacques Colonne. Il confronte ses dates écrites avec l'époque assignée à cette mort, et Pétrarque acquiert de cette épreuve l'intime conviction que son ami Colonne avait quitté la vie, la nuit même où il lui avait apparu en songe, portant sur son visage tous les signes de la mort.

Tel est le récit que Pétrarque lui-même adressa à un de ses amis, qui l'interrogeait sur la question de savoir si les songes méritaient notre créance.

(1) Extrait des *Essais sur la vie de Pétrarque*, par O. DU LAURENS, p. 73.

©BIUM

Comment est mort Pétrarque (1).

Malgré l'air vif et pur des montagnes Euganées, qui avoisinaient l'habitation de Pétrarque, sa santé ne put entièrement se rétablir. Pétrarque y vivait avec une extrême sobriété, ne mangeait que des herbes et des fruits pendant les ardeurs de l'été. Son médecin, alarmé de ce régime sévère, voulait au contraire qu'il se privât de végétaux, pour se nourrir d'aliments plus substantiels. Mais le malade continua sa manière de vivre, et répondit à son médecin, qu'il ne pensait pas que la Providence eût fait naître en si grande abondance les fruits et les légumes pendant la chaude saison, si leur usage devait être nuisible à la santé des hommes.

Cette même année (1374) et le 18 juillet, selon quelques biographes, ou le 19, selon d'autres, se termina la vie de l'homme qui était la gloire de son siècle.

Ceux qui ont varié pour fixer le jour de sa mort ne se sont pas mieux accordés sur la nature de la maladie qui l'avait causée.

Les uns ont cru qu'il avait succombé à une attaque d'épilepsie ; d'autres ont affirmé qu'il avait péri, frappé d'une apoplexie foudroyante.

Jean Manzini de la Mothe, dans une lettre écrite à ses amis en 1388, raconte la mort de Pétrarque d'une tout autre manière.

Ses domestiques (dit Jean Manzini), ayant trouvé leur maître assis dans sa bibliothèque, vis-à-vis d'une table, et la tête penchée sur un livre, ne s'alarmèrent pas d'abord de son immobilité, parce qu'ils connaissaient l'habitude contractée par leur maître de s'endormir après un long travail. Mais, surpris enfin de ne pas l'entendre respirer, ils s'approchèrent de Pétrarque, et s'aperçurent qu'il était sans vie.

Muratori ne croit pas que Pétrarque ait été subitement frappé par la mort : il pense, au contraire, que celui-ci ne succomba qu'à la suite d'une longue maladie, après avoir enduré des souffrances aiguës, et reçu les sacrements de l'Eglise avec une piété remarquable...

Quelques témoins de ses derniers moments ont voulu aussi que sa mort ait été accompagnée de prodiges. Lombard de Serico a conté que, Pétrarque ayant expiré entre ses bras, on aperçut, à l'instant même, une nuée blanche, qui s'éleva de son lit jusqu'au plafond de l'appartement, où elle s'arrêta quelques minutes, et s'évapora ensuite.

L'historien Philippe Villani assure avoir ouï lui-même raconter le fait par Lombard de Serico (2).

---

(1) Cf. *Essais sur la vie de Pétrarque*, par O. DU LAURENS.

(2) Le gendre de Pétrarque lui éleva, sur la place de l'église, à Arqua, un tombeau de marbre rouge. Par une nuit de tempête, le 27 mai 1630, frère Thomas Martinelli, assisté de sept paysans, brisa un angle du sarcophage de marbre, ouvrit le coin du cercueil, et arracha un bras du poète pour l'offrir à Florence Grande fut l'horreur, au matin, à la vue du sacrilège ; on sonna le tocsin et la chasse fut donnée aux coupables, mais le frère était déjà loin. Deux de ses complices toutefois furent pris et condamnés à ramer sur les galères de Venise, les fers aux pieds. L'arrêt qui donne tous ces détails nous est parvenu.

Le sépulcre fut refermé. Dans notre siècle, il tombait en ruine ; les pierres s'étaient disjointes et des herbes poussaient dans les interstices. Le comte Carlo Leoni, de Padoue, le fit entièrement restaurer, en 1843, et il est aujourd'hui en très bon état. A cette occasion, le cercueil fut ouvert ; on trouva le squelette du poète entier, sauf le bras droit qu'avait arraché frère Thomas Martinelli. On ne sait ce que devint la relique ; on crut pendant longtemps qu'elle avait été portée en Espagne et était conservée au musée de Madrid ; mais on a fait des recherches de nos jours, et on n'a pu en trouver trace. (JUSSERAND.)

©BIUM

INFORMATIONS DE LA "CHRONIQUE"

Le portrait de V. Hugo « à la fluxion ».

Dans notre numéro du 1er août 1903 (p. 499), nous parlions d'un portrait de V. Hugo, dont celui-ci s'était plaint à l'artiste, parce qu'il y était représenté avec la joue droite très gonflée et la joue gauche un peu moins, bien que le gonflement fût encore marqué de ce côté.

Il serait intéressant, disions-nous en terminant notre écho, de retrouver l'épreuve *avec la fluxion*.

Cette épreuve, nous avons enfin mis la main sur elle; nous devons d'en avoir retrouvé les traces à son propre auteur, M. Chenay, le beau-frère de V. Hugo, qui vit encore, jouissant d'une verdeur étonnante, bien qu'octogénaire.



Un exemplaire du portrait que nous reproduisons ci-dessus, d'après les renseignements qu'a bien voulu nous fournir M. Chenay lui-même, a été donné par lui au musée dont Déroulède a pris l'initiative et qui a été créé à Pasages, non loin de la frontière franco-espagnole, en souvenir d'un séjour que fit le grand poète dans cette localité.

Bien que V. Hugo en fût médiocrement satisfait, le portrait à la fluxion fit l'admiration de nombre de ceux sous les yeux desquels il passa, de Lamartine notamment, qui écrivit à M. Chenay ce billet, éloquent dans son laconisme :

« Votre portrait d'Hugo est fort comme sa tête; c'est le lion au repos, vous avez eu de la griffe dans la main. »

En dépit de l'appréciation du chantre des *Méditations*, force nous est de reconnaître, avec V. Hugo, que son portrait avait néanmoins grand besoin d'une retouche (1).

(1) M. le Dr Angelet et M. le Dr Deny, médecin de la Salpêtrière, avaient bien voulu, chacun de leur côté, nous communiquer un portrait, fort rare à la vérité, de V. Hugo, gravé, comme celui que nous publions, par M. Chenay; mais l'épreuve à la fluxion est bien celle que nous reproduisons. Nous ne remercions pas moins nos confrères de leur très aimable attention.

©BIUM

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Origine de la ponction aspiratrice ; l'aspiration sans aspirateur.

On croit généralement de date récente l'invention de l'ingénieux moyen qui consiste à vider et à déterger les foyers purulents en les mettant complètement à l'abri du contact de l'air : or, la ponction aspiratrice est vieille au moins de cent ans, et le véritable inventeur de cette heureuse petite opération est le docteur Marc-Antoine Petit, lequel, vers la fin du XVIIIe siècle, enseignait l'anatomie et la chirurgie à l'Hospice général de Lyon (1).

Ceci ressort nettement du texte suivant, que nous copions dans un discours sur la douleur, prononcé par Marc-Antoine Petit, le 28 brumaire an VII (1799), la commission des hospices civils du canton de Lyon séante et en présence des autorités constituées, civiles et militaires.

« Le hasard, lisons-nous dans cet auteur, est le père des plus belles découvertes. Je lui en dois une, dont je dois croire que l'humanité profitera aussi longtemps qu'elle aura de maux à souffrir. Je badinais avec un œuf, et cherchais à le vider en le suçant. J'y réussis par une très petite ouverture, et bientôt il ne resta que la coquille.

« L'idée me vint qu'il serait possible de traiter ainsi les dépôts, et d'épargner aux malades la douleur et le danger des incisions, de vider les plus vastes foyers sans les convertir en ulcères, et de guérir ainsi, en deux ou trois jours, sans plaie sensible, et presque sans douleur, les maladies qui exigeaient autrefois deux ou trois mois de traitements, des incisions répétées, et, chaque jour, des pansements douloureux.

« Ce que ma pensée avait conçu, ma main l'exécuta. Je plongeai une aiguille rougie au feu au centre d'un dépôt : l'instant de sa pénétration fut à peine sensible ; sur la piqûre imperceptible qui en résulta, j'appliquai une large ventouse. Le pus, obéissant à la force absorbante de cet instrument, s'élança comme un jet d'eau ; le vide se remplit, la tumeur disparut ; le recollement se fit, et le troisième jour, on eût cherché la place où le dépôt avait existé. Depuis cette heureuse application, je l'ai répétée cent fois, avec le même succès, dans presque toutes les parties du corps, et dans une foule de circonstances différentes. J'ai enlevé le pus aux foyers les plus profonds, et jusqu'au

(1) Marc-Antoine Petit de Lyon (1766-1811), qu'il ne faut pas confondre avec Marc-Antoine Petit de Paris (1762-1840), fut reçu docteur à la Faculté de Montpellier à l'âge de 24 ans. Il avait pris pour sujet de thèse : *De phthisi laryngea*. On a de lui un *Essai sur la médecine du cœur*, ouvrage qui a eu plusieurs éditions et auquel on a joint les principaux discours prononcés par l'auteur à l'ouverture des cours d'anatomie, de médecine opératoire et de chirurgie clinique.

Sa mort prématurée ne lui permit pas de publier les nombreux documents cliniques qu'il avait amassés : Antoine Lusterbourg et Théodore Jobert, héritiers de ses manuscrits, les ont publiés dans un ouvrage posthume, sous le titre : *Collection d'observations cliniques*, XIV-400 pages, in-8°, *Lyon, A. Leroy, éditeur*, 1815.

On trouvera l'éloge historique de Marc-Antoine Petit dans la préface de la deuxième édition de son *Essai sur la médecine du cœur*, Paris, 1828, et dans les *Annales cliniques* de Montpellier, 1812, pages 313-338 (Dr I.).

©BIUM

centre de la poitrine. En présence de quatorze commissaires, j'ai fait sortir près de six livres de pus de la poitrine d'un jeune soldat, qui n'en éprouva ni douleur, ni fièvre, ni besoin de s'aliter, et continua le régime d'un homme bien portant. Depuis que cette découverte a été publiée dans les actes de la *Société de médecine de Lyon*, elle a été suivie en pratique dans plusieurs départements, et les succès que l'on en a obtenus ont versé dans mon cœur toute la joie que doit inspirer l'idée d'avoir fait quelque bien à l'humanité. »

On ne saurait s'exprimer d'une façon plus nette et plus précise : Marc-Antoine Petit est bien l'inventeur de la ponction aspiratrice. Il avait une confiance absolue en son procédé, et nous devons reconnaître que ses espérances, avec les aspirateurs perfectionnés que nous avons aujourd'hui, se sont pleinement réalisées.

Ce texte est vraiment intéressant, au point de vue historique, car il convient de rendre à César ce qui est à César, et à Marc-Antoine ce qui est à Marc-Antoine ; mais il est aussi intéressant au point de vue de la pratique médicale. L'aspirateur, sans doute, est un instrument très avantageux, mais il a le tort d'être un instrument, et le praticien, surtout à la campagne, peut ne pas toujours l'avoir sous la main au moment opportun. Nous croyons qu'en maintes circonstances l'ingénieux procédé de Marc-Antoine Petit peut rendre encore de réels services ; on nous permettra d'y ajouter un petit perfectionnement.

Au lieu de se servir d'un verre à ventouse, lorsqu'il s'agira d'un foyer purulent volumineux, on emploiera une carafe d'un litre au moins ou une bouteille de même capacité et à large goulot, ustensiles qui se trouvent dans tous les ménages. On emplit la carafe, au tiers environ, avec de l'eau chaude, que l'on introduit lentement pour ne pas surprendre le verre et le casser ; on saisit la carafe avec un linge pour ne pas se brûler les mains, et on l'agite violemment durant quelques instants, de manière à chauffer toute la surface des parois de la carafe et aussi l'air qui s'y trouve contenu, en les mettant en contact avec l'eau chaude. On vide ensuite la carafe, on la maintient renversée pour que l'air chaud, ayant toujours une tendance à monter, ne s'en échappe pas ; on refroidit le goulot en le plongeant dans l'eau froide. Durant ces courtes manipulations, l'air continue à s'échauffer encore au contact des parois brûlantes. La carafe est alors appliquée sur le point ponctionné, et on la recouvre d'un linge mouillé que l'on renouvelle quelquefois, au fur et à mesure qu'il s'échauffe.

Au contact de ce linge mouillé, les parois de la carafe se refroidissent, l'air se contracte, le vide se produit, l'aspiration a lieu, et le pus se précipite dans la carafe absolument comme si le vide avait été fait à l'aide d'un appareil perfectionné : ce procédé permet, avec une carafe d'un litre, d'aspirer très facilement trois à quatre cents centimètres cubes de liquide.

Le procédé devient encore plus simple, si, au lieu d'appliquer directement la carafe sur les tissus à la manière d'une ventouse, on la relie au foyer purulent à l'aide d'un tube en caoutchouc, se continuant, d'une part, avec le trocart qui a servi à ponctionner le foyer et, d'autre part, se terminant par un bouchon à tubulure, qui s'adapte fortement au goulot de la carafe : c'est alors exactement l'appareil aspirateur avec tous ses avantages, sans l'aspirateur lui-même.

Docteur ICARD (de Marseille).

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

La Médecine à la Société historique d'Auteuil-Passy.

De nombreux documents se rapportant à l'histoire d'Auteuil et de Passy ont été réunis et exposés au Musée Guimet, au mois de juin, par la Société historique du XVIe arrondissement.

Parmi les portraits et autographes des personnages célèbres ayant habité Auteuil, M. L. Picard (1), qui a visité cette Exposition, nous cite un beau portrait, gravé par Daullé, en 1787, d'après H. Rigaud (2), du Dr Deshais-Gendron (1663-1750), médecin du duc d'Orléans, l'ami de Boileau et propriétaire de la maison du poète, 26, rue Boileau, qu'il habita trente ans.

Ce fut là que Voltaire, allant lui présenter un de ses ouvrages, y fit cet impromptu :

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais enfants d'Apollon.
Sous le nom de Boileau ces lieux virent Horace ;
Esculape y paraît sous le nom de Gendron.

Cette Exposition comprenait, en outre, une caricature du *Charivari*, représentant le Dr Véron, l'ancien directeur de l'Opéra et l'auteur des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, « ayant renoncé à la politique, à ses pompes et à ses œuvres et retiré à la campagne à Auteuil (3), s'y livrant aux divertissements favoris des bergers de l'Arcadie. Le vrai sage se contente de tout avec de la philosophie et une clarinette ».

On voyait encore, à cette Exposition, quelques pièces relatives aux eaux de Passy (4), célèbres au XVIIIe siècle et aujourd'hui délaissées : *Lettre de M... à M. le prieur de C..., au sujet des eaux minérales de Passy ; Analyse des eaux de Passy*, par Vauquelin ; *les Amusements de Passy*. par Lassalle, 1787 (Voir L. Mar., *Bull. Soc. hist...*, 31 octobre 1894) ; *Notice sur les eaux minérales de Paris-Auteuil* (*source Quichere*), par le Dr Mignon, 1864.

M. L. Picard complète cette bibliographie spéciale des eaux de Passy par les indications suivantes que nous lui empruntons :

Les Eaux de Passy ou les Coquettes à la mode, comédie nouvelle en prose et en 1 acte, mêlée de divertissements, Paris, 1761, in-12 ; la *Morali-philoso-physicologie des buveurs d'eaux minérales aux nouvelles*

(1) Cf. *Gazette médicale de Paris*, 2 juillet 1904.

(2) Ce portrait est tiré de la collection de M. Tabariès de Grandsaignes ; il a été reproduit dans l'article du même auteur : *Un homme de bien d'Auteuil : Le chirurgien Gendron.* (*Bull. Soc. hist. d'Auteuil et de Passy*, 1903, n° 43.)

(3) Sur le séjour du Dr Véron à Auteuil, voir *Bulletin de la Soc. hist. du XVIe arr.* (t. I, 199).

Quant aux autres médecins ayant habité l'arrondissement, Cabanis, Nélaton, Blanche, etc., etc., on trouvera tous renseignements utiles dans un travail paru dans ce *Bulletin*, sur les habitants célèbres d'Auteuil et de Passy.

(4) Signalons, à ce propos, un intéressant article de M. le Dr Paul Raymond sur ce sujet, dans le *Bulletin de la Soc. hist. d'Auteuil*, du 31 octobre 1892.

©BIUM

sources de Passy en mai 1787..., divisée par matinées, par M. Th. Mineau de la Mistringue (Thorillon, ancien procureur). A la Fontaine Cocquerie et Paris, 1787, in-12, etc., etc.

Famille de médecins. Le Dr J.-D. Douwen, qui exerce la médecine à Lovington (Etats Illinois) depuis quarante ans, a cinq fils reçus docteurs en médecine et quatre autres fils qui font leurs études de médecine.

(*American Medicine*, 25 mars, et *Lyon médical.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

La maison de Marat.

Il est question de détruire la maison de Marat à Boudry ; les vieux murs dans lesquels survit la mémoire du révolutionnaire tomberont bientôt en poussière.

C'est au premier étage de cette maison qu'est né l'« ami du peuple » ; au rez-de-chaussée se trouvait alors une épicerie. Aujourd'hui, la maison, quelque peu décrépite, est un hôtel.

C'est dans la salle de billard de cet hôtel, une vaste pièce avec un plafond bas, qu'est né le révolutionnaire. A la paroi sont suspendus deux portraits, celui de Marat et celui de Charlotte Corday. Coïncidence curieuse que celle qui réunit, dans la maison historique, Marat et celle qui lui a porté le coup mortel.

Comme on le sait, le père de Marat était originaire de Sardaigne et sa mère de Genève. Le seul souvenir de Marat se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel : c'est un dictionnaire latin-français dont les pages portent des taches d'encre. Sur la feuille de garde est écrit le nom de « Jean-Paul Mara ».

Hommage au Dr Robin.

Les amis et les élèves de M. le Dr Albert Robin, désirant célébrer sa promotion au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, ont décidé de lui offrir une plaquette, dont l'exécution a été confiée au graveur F. Vernon.

Pour prendre part à cette manifestation d'estime et d'affectueuse sympathie, s'adresser à M. le Dr Baudouin.

Prime aux lecteurs de la « Chronique ».

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent toujours, jusqu'à nouvel avis, se procurer, au prix réduit de 10 francs (au lieu de 30), l'album de lithographies de Noël Dorville, qui a croqué avec tant d'humour nos hommes politiques.

Nous donnons un nouveau spécimen, considérablement réduit, de ces planches lithographiques. L'album ne comprend pas moins de cinquante de ces dernières, et le nombre des personnages représentés est de cent cinquante.

Prière d'adresser les demandes à la *Chronique*, 6, rue d'Alençon, Paris.

©BIUM

Les Médecins au Parlement



Dr Combes,
Président du Conseil,
Sénateur.

Dr Clémenceau,
Sénateur.

M. Mesureur,
Directeur de l'Assistance publique,
Ancien Député.

Dr de Lanessan,
Député.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

L'autopsie des rois de France et du comte de Chambord.

Il y a quelque trente ans, se fonda à Paris une *Société d'autopsie mutuelle*, qui recruta tout de suite un nombre, d'ailleurs restreint, de médecins, de savants et de lettrés. Son succès fut médiocre : les grands pontifes s'abstinrent et les esprits en apparence les plus émancipés ne se laissèrent pas endoctriner. Consultez la liste des membres de cette Société, et cherchez les noms des médecins qualifiés, professeurs ou académiciens : à peine quelques unités !

La crainte de l'autopsie dérive de la peur de la mort ou, si l'on veut, de l'instinct de conservation jusque dans la mort. Cette profanation répugne à notre désir immanent de survivre quand même, comme aussi de cacher nos tares et nos déchéances.

Cependant « à cet égard, dit M. Cabanès (1), les rois nous ont donné un exemple que devrait bien méditer le vulgaire. C'était une règle à laquelle il n'était presque jamais dérogé, de soumettre leurs corps à un examen *post mortem*... » M. Cabanès a publié les rapports d'ouverture du corps de tous les rois de France, à partir de Charles IX.

On avait parfois une singulière façon de traiter le cadavre de nos rois, quand ils mouraient loin de Paris, comme dans le cas de saint Louis devant Tunis.

Voici ce que raconte Fleury (*Histoire ecclésiastique*, livre 86e) : « Le corps du saint roi fut démembré pour le faire bouillir, séparer les chairs et conserver les os, *suivant l'usage du temps*. Le roi Charles (d'Anjou, frère de Louis IX) demanda le cœur, les entrailles et les chairs, qu'il fit depuis enterrer dans l'abbaye de Montréal, près de Palerme. Les os furent mis dans une caisse pour être rapportés en France... Le roi Philippe (le Hardi, fils de Louis IX), étant arrivé à Paris, fit porter à Notre-Dame les cercueils contenant les os du roi son père, de son frère et de sa femme, et le lendemain à Saint-Denis. Les processions de tous les religieux de Paris marchaient devant, puis le roi avec un grand nombre de seigneurs et de prélats, et une grande foule de peuple ; ils marchaient tous à pied, et *le roi portait sur ses épaules les os de son père*. »

Après la mort du comte de Chambord, sa femme s'opposa à l'autopsie. Mais ce ne fut point, comme l'a plaisamment conté M. Michaut (2), parce qu'au jugement dernier il fallait que le Roy se présentât avec tous ses organes intacts. C'était tout simplement pour respecter l'intention nettement exprimée à plusieurs reprises par le prince. « Il fut donc convenu, dit Vulpian (3), que l'on ne ferait pas d'autopsie et que l'on se bornerait à examiner les parties mises à découvert pendant l'opération de l'embaumement. »

Cet examen suffit pour rectifier le diagnostic de cancer de l'estomac,

(1) *Les Morts mystérieuses de l'Histoire*, Introduction, p. xv.
(2) V. *Chronique médicale*, 1904, p. 306.
(3) *Gazette hebdomadaire de Méd. et de Chir.*, 1883.

©BIUM

posé quelques semaines auparavant par Vulpian et les médecins autrichiens. La lésion principale consistait en ulcérations de la partie inférieure de l'œsophage, présentant certaines analogies avec celles de la fièvre typhoïde. L'estomac présentait, lui aussi, quelques petites ulcérations près du pylore. Vulpian put noter encore la dégénérescence graisseuse du cœur, des plaques athéromateuses de l'aorte et une légère atrophie des reins.

Il y a là les conclusions utiles, à défaut de la relation détaillée de l'autopsie.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

La maladie de Morny.

Cher Monsieur Cabanès,

Je lis dans la *Chronique Médicale* que vous poursuivez une enquête sur la cause de la mort du duc de Morny. Voici ce que je sais à ce sujet :

En 1879, j'ai entendu dire à Ch. Robin (je l'avais accompagné au Laboratoire de Concarneau pendant un mois) que le duc de Morny avait succombé à une *angine gangreneuse*.

Si mes souvenirs ne me trompent pas, l'autopsie aurait été faite par Rayer, et Ch. Robin y assistait comme aide.

La maladie aurait eu une évolution rapide et tout à fait insolite. Peut-être s'agissait-il d'une de ces formes graves d'angines nécrotiques que nous connaissons sous le nom d'*angine de Vincent* ?

Mais c'est là une interprétation.

A vos lecteurs de juger, par les renseignements multiples que vous leur mettez sous les yeux.

Tout à vous.

G. Variot.

Paris, le 5 juillet 1904.

Les précurseurs de Murphy.

Au sujet de la polémique qui s'est engagée sur les précurseurs de Murphy, je rappellerai aux lecteurs de la *Chronique médicale* que le procédé d'occlusion des plaies intestinales imaginé par Denans, est cité dans le *Manuel de médecine opératoire* de Malgaigne (6e édition, 1853, pages 545 et 546), et qu'il a été décrit et figuré dans le *Précis iconographique de médecine opératoire et d'anatomie chirurgicale*, publié en 1855 par Cl. Bernard, membre de l'Institut, professeur de Physiologie générale à la Faculté des sciences, et Ch. Huette (de Montargis).

La figure 6 de la planche 59 de ce traité, dont tous les dessins sont coloriés, donne une très bonne idée de la façon dont est disposé l'appareil instrumental. De plus, Cl. Bernard et Ch. Huette ont complété la description du manuel opératoire, reproduit à la page 261 de leur traité, par les explications suivantes, qui se trouvent à la page 259, et qui me paraissent suffisamment intéressantes pour être reproduites *in extenso* : « Le procédé de Denans, qui est d'une exécution facile a été pratiqué sur le vivant par M. Guersant. L'autopsie démontra la parfaite cicatrisation de l'intestin sans rétrécissement. Les inconvénients

©BIUM

qui peuvent résulter de la présence de corps métalliques dans l'intestin a (1) inspiré à M. Bourgery la pensée d'employer des viroles fabriquées avec une substance assez solide pour rester en place tout le temps convenable pendant la formation des adhérences péritonéales, et, d'un autre côté, assez altérable et hygrométrique pour se déformer et même se convertir en une pâte que l'intestin expulserait avec facilité. Des viroles de gélatine, affermies au besoin par un enduit d'huiles sédatives, pourraient remplir ce but. »

Dr H. Villard.

Avez-vous appris la mort du Dr David, décédé ces jours-ci à Montpellier dans sa 100e année ?

Montpellier, 24 juin 1904.

L'accouchement à Saint-Pierre de Rome.

Mon frère, étant à Rome depuis quelques jours, est allé examiner les écussons qui se trouvent au baldaquin en bronze doré, placé au-dessus du tombeau de saint Pierre et de saint Paul et qui représentent les différentes phases d'un accouchement.

Je lui avais remis le numéro de la *Chronique médicale* renfermant l'article du Dr Witkowski, et il m'écrit ce qui suit :

« Le dessin donné par la *Chronique médicale* est exact, mais il faut être médecin pour voir dans ces écussons ce qu'on y a vu. Je les avais aperçus souvent, puisqu'ils sont au tombeau même de saint Pierre et de saint Paul et seulement à un mètre et quelque au-dessus du sol, et tout le monde les voit, mais certainement personne ne se doute de rien, s'il n'est prévenu. Quand j'y suis allé, il y avait des hommes et des femmes adossés contre ces écussons, pour entendre la messe qu'on disait vis-à-vis, et ils n'y voyaient pas autre chose qu'un écusson quelconque. Du reste, le *Guide Bœdeker*, dont se servent presque tous les voyageurs, n'en parle pas : « Sous la coupole, dit-il, est un baldaquin précieux, mais sans goût, supporté par quatre colonnes torses richement dorées ; il a été fait, en 1633, sous Urbain VIII, d'après le Bernin, avec du métal enlevé au Panthéon. Sa hauteur avec la croix est de 29 mètres, et il pèse 6305 kilogrammes. » Et c'est tout. Il ne parle même pas des écussons qui sont sur les piédestaux de marbre soutenant les colonnes torses en marbre. »

Mon frère ajoute qu'il veut en parler au Pape de ma part, quoique les diverses phases de l'accouchement soient si dissimulées, que personne ne peut rien y voir, à moins d'être médecin.

Je lui ai répondu que je croyais qu'il était bon que le Pape apprît la chose, et que, par conséquent, il lui remît le n° de la *Chronique médicale* qui en parle.

Quand j'aurai la réponse, je m'empresserai de vous la communiquer (2).

Dr H. Vigouroux.

---

(1) Il y a là, dans le texte, une faute d'impression ; c'est évidemment *ont* qu'il faudrait écrire.

(2) Nous attendrons patiemment le résultat de la démarche dont a bien voulu se charger, sur l'invitation obligeante de son frère, M. l'abbé Vigouroux.

©BIUM

Schiller et la Télépathie.

Depuis un certain nombre d'années, les écrivains spirites et occultistes, surtout en Allemagne, recherchent, dans les grands auteurs de leurs pays, des passages favorables à leurs théories ou du moins les faits mystérieux auxquels ils ont pu être mêlés. Si, pour Gœthe, l'auteur de *Faust*, la moisson des faits a été riche, il n'en est pas de même de Schiller, qui paraît avoir été toujours hostile à tout mysticisme.

Cependant, à l'époque où il écrivit son *Visionnaire*, il régnait, en Allemagne, une tendance très forte vers le supranaturel, et Schiller en subit le contre-coup, comme on peut le voir dans le roman que nous venons de mentionner. Dans une remarque du 1er livre, il dit : « Si une conception quelconque s'est emparée de l'âme par une voie solennelle ou inaccoutumée, il ne manquera pas d'arriver que toutes les idées subséquentes, même quand elles n'ont avec cette conception que le plus mince rapport, s'y rattachent et se mettent en rapport avec elle. » Plus loin il dit, en parlant de l'Arménien : « On croit généralement qu'à cette heure mystérieuse, il communique avec son génie. »

Le Sicilien du même roman expose comment il prépare son public, avant de se livrer à l'évocation des esprits.

La musique joue un rôle dans les moyens employés. Tout cela ne prouve guère que Schiller croyait aux esprits, mais qu'il a tenu compte des tendances de son époque, pour plaire au public.

Dans *Il Vessillo spiritista*, le professeur S. Vacca a publié un fragment de la tragédie de Schiller intitulée : *La mort de Wallenstein* (acte II, sc. III), et il se demande, en s'appuyant sur le fait de télépathie manifeste que renferme ce passage, si Schiller ne croyait pas à cette communication entre vivants. Remarquons tout de suite que la vie de Wallenstein a été signalée par une foule de faits mystérieux et que l'astrologie y a joué un grand rôle. Schiller n'ignorait certainement pas ces particularités, et il a pu se servir du rêve télépathique pour dénouer une situation, ou simplement dans l'idée de conserver au héros de sa tragédie son caractère et de respecter la couleur locale.

Dr L. H.

G. Sand aux Feuillantines.

Paris, 16 juillet 1904.

Mon cher Confrère et Directeur,

« La vérité, vous le savez, est une pointe subtile, » au dire de Pascal, et il faut sans doute, pour l'atteindre, la viser plusieurs fois.

Je lis, dans la lettre si intéressante que vous adresse M. V. Sardou, cette phrase : « *Je vous prie aussi de dire de ma part à M. Michaut que je ne sais pas où il a vu des terrains vagues dans l'impasse des Feuillantines quand G. Sand y demeurait*. J'ai habité l'impasse de 1850 à 1852, c'est-à-dire bien avant elle, dans une maison voisine de celle où je l'ai vue en 1868 ou 1869. L'impasse était déserte, en effet, mais bordée d'habitations des deux côtés, et sans le moindre terrain vague, à moins que M. Michaut n'ait considéré comme tel le petit jardin de la maison des bains, que les mal informés donnent pour l'ancien logis de V. Hugo enfant... etc. »

©BIUM

Votre éminent correspondant, mon cher confrère, a parfaitement raison : il n'y avait pas de terrains vagues dans l'impasse des Feuillantines. *Aussi ne l'ai-je pas dit.*

Si M. Victorien Sardou avait lu le texte de la *Chronique*, tel qu'il a été imprimé et non tel que l'évocation de vieux souvenirs le lui a fait voir, il aurait lu :

« Dans la brume des souvenirs de jeunesse, j'aperçois la fine silhouette d'une petite vieille, modeste et de noir habillée, qui, furtivement, traversait la *rue des Feuillantines*, alors bien déserte et *bordée de terrains vagues*. »

Rue et non *impasse* : la distinction est très importante. La rue des Feuillantines, M. V. Sardou doit s'en souvenir parfaitement, car sa mémoire est d'une fidélité admirable, la rue des Feuillantines, avant 1870, n'était pas complètement percée : elle se terminait, d'un côté, par un escalier et une tranchée à la hauteur de l'ancienne Ecole de pharmacie ; de l'autre, elle aboutissait à la rue Gay-Lussac (comme actuellement) et à l'*impasse* de Feuillantines qui, entre parenthèses, n'a jamais été une impasse, mais une *petite rue*. Or si, comme le dit avec vérité M. Sardou, l'impasse n'était pas bordée de terrains vagues, la rue était bel et bien bordée, dans la *moitié de son étendue* (en venant de l'Ecole de pharmacie) à gauche, de terrains vagues. Toute la partie gauche, comprise entre la rue Berthollet et l'entrée de l'impasse des Feuillantines, n'était que terrains vagues. — Il n'existait que trois maisons à l'angle de la rue Berthollet et deux *du côté de l'impasse* — dont une habitée par G. Sand (maison occupée actuellement par un bureau de poste).

De ceci il résulte que G. Sand habitait la rue des Feuillantines et *non l'impasse*. Il en résulte aussi que M. Sardou, membre de la Société du Vieux-Paris, a confondu la rue avec l'impasse.

Quant à la maison de V. Hugo, il y aurait tout un chapitre à ouvrir — ce sera pour plus tard.

La percée de la *rue des Feuillantines* (*Claude Bernard actuelle*) avait fait disparaître tout ce quartier. Et c'est précisément entre le mur du Val-de-Grâce et la chaussée de la rue que se trouvaient ces terrains vagues que M. Sardou nie et où la maison de Hugo a existé... dans des temps anciens !

Je surprendrais bien sans doute M. Sardou si je lui disais que je n'ignorais pas qu'il a habité l'impasse des Feuillantines ; je sais même qu'il a habité la rue des Beaux-Arts, dans un logement qu'il a lui-même oublié sans doute ; et je pourrais lui montrer ce qui fut autrefois l'institution Sardou, où, si je ne me trompe, il a passé une partie de sa glorieuse vie, à un moment où il n'avait encore rien écrit pour le théâtre.

Dr Michaut.

George Sand et Félix Pyat.

Mon cher Docteur et Confrère (*à la Société des Gens de Lettres*),

Il m'est impossible, malgré la haute autorité de M. Victorien Sardou, de mettre en doute la véracité du récit de l'arrivée de Mme Sand, à Paris, que nous fit un jour Félix Pyat, à Champfleury, à moi et à un autre ami qui nous avait conduits à Saint-Gratien chez le vieux

©BIUM

révolutionnaire. Champfleury avait désiré faire appel à ses souvenirs sur Auguste Bouquet, « le peintre ordinaire de Gaspard Deburau », auquel il a consacré une dernière brochure, illustrée de dessins très originaux, qu'il n'eut pas le temps de voir paraître. Elle était prête, quand il mourut. C'est la dernière œuvre de Champfleury. Il savait que j'avais un ami, un compatriote, nommé Frédéric Mijoul, auprès de Félix Pyat, et il me pria de lui ménager une entrevue. Nous y allâmes ensemble, et Félix Pyat, qui nous retint longtemps à remuer et renouveler le passé, nous fit, entre autres, le récit tel que vous l'avez reproduit et qui parut peu de temps après dans la *Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg*. Je croyais encore l'entendre de la bouche même de l'auteur, quand je le relus, tellement la parole de Félix Pyat marquait et gravait à l'eau-forte, comme son style. C'était la même façon de s'exprimer, stridente et sincère.

Arsène Houssaye publia, le premier, ces pages dans sa *Revue*. et il n'était pas, que je sache, un ennemi de Mme Sand. — Il serait heureux qu'on n'ait rien publié de pire sur elle, — notamment ses propres dernières lettres à Musset.

Je ne suis pas non plus un ennemi de « la bonne dame de Nohant », dont personne n'a dit plus de bien que mon illustre maître Sainte-Beuve, dans ses *Portraits contemporains*, rajeunis et rafraîchis l'année de sa mort, en 1869. — Je suis resté sur cette impression-là.

Cordialement à vous,

Jules Troubat.

Une anecdote sur George Sand et Raspail.

F.-V. Raspail raconte, dans ses *Réformes sociales*, que, lors de son procès devant la Chambre des Pairs, en 1835, il eut l'occasion de parler « des scènes répugnantes de la prison » et que la salle, composée exclusivement d'un public masculin, partit d'un éclat de rire lorsqu'il s'écria : « Je puis ici, devant vous, parler de ces ordures, vous m'écouterez avec indulgence ; du reste, nous n'avons pas de femmes ici. »

Les Pairs et le public avaient remarqué la présence de Mme Dudevent (George Sand), qui, pour se glisser parmi les hommes, en avait pris le costume et s'était fait accompagner d'Emmanuel Arago.

Paul Berner.

Le Dr Cauvière et G. Sand.

Dans le numéro du 1er juillet de la *Chronique médicale* consacré à George Sand, vous rapportez une anecdote qui se serait passée à Marseille, dans un dîner offert par le vieux docteur Covières. Il s'agit sans conteste du docteur Cauvière, chirurgien en chef de l'Hôtel Dieu et directeur de l'école de médecine, qui jouissait, à l'époque, d'une réputation très justifiée. Il mourut le 12 octobre 1858, à l'âge de 78 ans, léguant une somme de 75.000 francs à répartir entre l'Hôtel Dieu, l'Ecole de médecine et les sociétés médicales.

Vous sachant très scrupuleux sur tous les détails historiques, j'ai cru devoir rectifier l'orthographe du nom, mais je reste muet sur le fond de l'anecdote.

Dr Pluyette.

©BIUM

Chronique Bibliographique

Par M. le Docteur L. Nass.

Nonce Casanova : *La Mort des Sexes*, Ambert, éditeur; — Paul Brulat : *L'Eldorado*, Albin Michel, éditeur; — Caradec : *Autour des Iles bretonnes*, Nilsonn, éditeur ; — Ducroq : *Pauvre et douce Corée*, Champion, éditeur ; — Gros : *Le Mouvement littéraire socialiste depuis* 1870, Albin Michel, éditeur ; — Dr Lucas-Championnière : *Hernies ; hygiène et thérapeutique*, Rueff, éditeur ; — Dr Chipault : *Manuel d'orthopédie vertébrale*, Maloine, éditeur; — Barthélemy : *Sac lombaire et allégé*, Maloine, éditeur ; — Mme Baraduc : *Bébé*, Boulangé, éditeur ; — Dr Jules Rengade : *Rayons d'avril*, Tallandier, éditeur; — Jean Bertheroy : *Les dieux familiers*, roman, Fontemoing, éditeur ; — Ed. Grardel, *Le Ventre*, Messein, éditeur.

La Mort des Sexes est un roman para-médical. Du reste, il faut être familiarisé avec les choses de la gynécologie et de l'inversion sexuelle, pour porter un jugement sur ce livre. Il est certain qu'il n'est pas écrit pour la foule, dont il flatterait la curiosité perverse. Au contraire, le public éclairé, et qui se soucie peu de la pornographie, y trouvera, bien exposée, la philosophie de l'amour unisexuel, ses tendances, son évolution à travers les temps modernes et la nécessité (?) auquel il répond chez certains dégénérés.

M. Casanova, qui écrit dans une langue éloquente et hardie, me permettra-t-il de lui dire que son type de sodomite, — un médecin de femmes ! — est véritablement d'une fantaisie outrée ? Quel docteur ! Quelles clientes ! Quelles confusions invraisemblables dans l'arrière-boutique du « Miroir des Grâces » ! N'importe, la verve et l'audace de l'auteur font accepter bien des passages qui, autrement présentés, soulèveraient un *tolle* général. L'originalité n'est pas la moindre qualité de M. Nonce Casanova.

***

L'Eldorado, c'est le nom d'un paquebot qui sombre en pleine mer, ayant le feu à bord; les passagers, après l'épreuve d'une panique folle, abordent sur un rocher désert, où ils vivent quelques semaines.

C'est l'histoire de *l'Amiral Gueydon*, jusques et y compris le refus, par un navire anglais, de porter secours aux naufragés. Là s'arrête, je l'espère, l'analogie. Car, tels les prisonniers de l'Abbaye, s'étreignant, avant l'heure fatale, avec une passion farouche, les passagers de *l'Eldorado* se livrent à une débauche fantastique. Célibataires, gens mariés, amants, maîtresses, matelots, jusqu'à un formidable lutteur, qui s'est érigé empereur de l'épave et maître du bord, tous forniquent avec un entrain superbe, que décuple l'approche de la mort certaine... Un livre pour jeunes mariés.

***

Avec notre confrère le Dr Caradec, nous nous reposons de ces amours forcenées. Il chante la Bretagne, dont il admire les grisailles

©BIUM

ternes et la triste poésie de sa mer embrumée. Il évoque les légendes naïves de la terre celtique et les mœurs simples de ses habitants. Telle page sur Trégastel et Ploumanach dépeint, avec une exactitude rigoureuse et un charme pénétrant, les splendeurs de la Bretagne pétrée.

C'est aussi un livre de souvenirs que publie M. Ducrocq sur la *Pauvre et douce Corée*, cette province brutalement soumise à la domination japonaise et qui, hier encore, vivait heureuse de son autonomie et de ses traditions patriarcales. La Corée sera la Pologne d'Extrême-Orient.

***

Après M. Paul-Louis, M. Gros expose impartialement, avec une belle conscience d'écrivain laborieux, l'histoire de la littérature socialiste depuis 1830 : Saint-Simon, Fourier, Considérant, Pierre Leroux, Cabet, Lamennais, Proudhon, Louis Blanc, Blanqui, Barbès, Raspail, Félix Pyat, tous les hommes qui ont dirigé ou orienté le mouvement socialiste au cours du XIXe siècle sont passés en revue, leurs doctrines discutées sans passion ni parti pris. Le livre de M. Gros est empreint d'une sérénité rare, dans une œuvre qui touche à la polémique brûlante.

***

Voici un livre qui sera précieux aux médecins : les *Hernies*, par M. le Dr Just Lucas-Championnière. C'est qu'en effet, comme l'expose le savant chirurgien, rien n'est moins connu des praticiens que la hernie. L'hernieux est renvoyé par son médecin, que son cas n'intéresse pas, au bandagiste, qui n'y connaît rien ou presque rien. Le traité de M. Lucas-Championnière, consacré à la thérapeutique et à l'hygiène des hernieux, rendra grand service au corps médical, et, par contrecoup, aux malades.

Le Dr Chipault vient à peine d'achever la publication de sa *Chirurgie nerveuse*, qu'il nous donne un *Manuel d'Orthopédie vertébrale*. On retrouve, dans ce nouveau livre, les qualités d'exposition et de clarté qui avaient tant fait remarquer son précédent ouvrage.

***

A tous ceux qu'intéressent les questions militaires, nous signalerons une curieuse étude du Dr Barthélemy, sur le port du sac dans l'infanterie. Notre confrère propose un chargement lombaire, au lieu du chargement actuel, dorsal. Les arguments sont convaincants, rendus explicatifs, du reste, par des planches et des schémas. Suivant la méthode préconisée par M. Barthélemy, le sac ne serait plus *porté* à l'aide de courroies passant sous les aisselles, mais reposerait sur une cartouchière fixée à la ceinture. Les Anglais ont, je crois, adopté ce système, qui présente un certain inconvénient dans le pas gymnastique et dans la course.

***

Mme Baraduc a réuni en volume ses intéressants articles sur l'hygiène de Bébé. Les mamans liront avec fruit ces conseils simples,

©BIUM

faciles à mettre en pratique, et dictés par une sage expérience. Le livre paraît à l'heure où l'Académie est saisie de cette question par les pouvoirs publics : c'est dire qu'il répond à un besoin de l'actualité.

***

Le Dr Rengade oublie les vicissitudes de la carrière médicale en ciselant des vers tendres, mièvres et élégants. Au surplus, ce médecin poète est un sage de l'école d'Horace ; il se contente de peu, pourvu que l'amour ne soit pas décevant ni la nature trompeuse :

Un rayon dans la nue, une fleur sur le bord
De la route suivie,
C'est tout le charme de la vie,
Tout le rêve du sage en attendant la mort !

Heureuse philosophie ! A vrai dire, elle semble d'un autre âge, à notre époque de féroce *struggle for life*. Mais qu'importe à l'artiste dont la seule joie est de s'abstraire du monde, de mépriser ses exigences et de chanter librement l'éternel avril des fleurs et la douceur d'aimer? Et le lecteur qui parcourt ces rimes sonores y trouve comme un apaisement à ses soucis quotidiens. Lire des vers, n'est-ce pas le meilleur moyen d'oublier? Ceux du docteur Rengade ont, du moins, cette précieuse qualité de bercer tendrement les cœurs endoloris. Il fait bon parfois redevenir sentimental.

***

Mme Jean Bertheroy est éprise de l'antique. Déjà, dans la *Danseuse de Pompéi*, elle avait pu développer une profonde érudition, adroitement masquée. Aujourd'hui, dans *les Dieux familiers*, elle oppose à l'esprit moderne d'un artiste parisien le caractère de deux provinciaux, deux Nîmois élevés dans l'amour de l'antiquité, hypnotisés par les ruines imposantes des Arènes, par la Maison Carrée, l'aqueduc du Gard, par tous les témoins de la puissance romaine, qui ont survécu aux révolutions et aux siècles accumulés. Et ces deux jeunes gens, frère et sœur, se trouvent un jour à Paris, déracinés, cherchant à s'acclimater sur cette terre nouvelle, bientôt trahis dans leurs affections et leurs ambitions, et c'est le cœur meurtri, le deuil dans l'âme, qu'ils retournent là-bas, vers leurs dieux familiers, les lares de leur foyer, où leur idéal pourra s'épanouir sans contrainte, à l'ombre de cette civilisation antique tant regrettée.

Mme Bertheroy a écrit là un beau livre. Ce serait lui faire injure que de rappeler son style souple et original ; on trouve, dans *les Dieux familiers*, des pages exquises, tout imprégnées de Tibulle et de Properce, écrites en langue bien française, avec une âme antique.

Et, vraiment, cela nous repose des inepties qui voient le jour chez de nombreux éditeurs. J'avais précisément à analyser un roman nouvellement paru, où la pornographie ne le cède en rien à la stupidité de l'intrigue. Ne voulant faire aucun tort à son auteur, je m'abstiens de le nommer. Mais, franchement, quelle puissante considération peut entraîner un éditeur à accepter de tels manuscrits ? Et il en paraît ainsi une demi-douzaine par jour ! Pauvre public !

***

Léon Hennet : **Etat militaire de la France** pour l'année 1793. Un volume in-8°. Société de l'Histoire de la Révolution.

©BIUM

Avec une patience minutieuse, M. Hennet a colligé tous les documents lui permettant de dresser un annuaire rétrospectif de l'année 1793. Evidemment, ce n'est pas une lecture à recommander aux amateurs d'intrigues romanesques, mais c'est un travail consciencieux, exact, complet, et qui rendra grand service aux futurs historiens de la grande époque.

*
* *

L'éditeur Steinheil vient de publier une première série de questions sur l'Internat, bien schématisées et qui seront très appréciées des candidats.

*
* *

Examen de la théorie de la vieillesse, de M. E. Metchnikoff, par le Dr Cancalon (tiré à part de la *Revue Occidentale*).

L'auteur dégage, du célèbre ouvrage de M. Elie Metchnikoff, une théorie de la vieillesse. Il en fait la critique au point de vue positiviste et lui oppose les conceptions d'Auguste Comte, qu'il reproche à M. Metchnikoff de ne pas connaître. Sa critique est donc toute différente de celle qu'a faite le professeur Grasset, inspirée par des principes spiritualistes.

Peut-on traiter, comme l'a fait M. Metchnikoff, de hautes questions non seulement biologiques, mais sociales et morales, en passant sous silence le plus puissant de nos penseurs ? L'auteur s'attache à démontrer que M. Metchnikoff a beaucoup perdu, en ne se documentant pas de ce côté.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Louis Pasteur, ses plagiats chimico-physiologiques et médicaux, ses statues, par A. Béchamp. Paris, chez l'auteur, 15, rue Vauquelin.

Les Rayons X et l'extraction des projectiles, par MM. Ch. Rémy et P. Peugniez. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine. 1904.

Exercice physique au point de vue thérapeutique ; la Gymnastique respiratoire et le massage médical dans le traitement des adhérences pleurales ; le nouveau règlement sur l'instruction de la Gymnastique militaire ; la Gymnastique rationnelle et les sports dans l'Armée ; les Basques et leurs jeux en plein air, par le Dr Philippe Tissié.

Un cas d'épithélioma végétant guéri par la Radiothérapie ; la Radioscopie et la Radiothérapie des organes splanchniques ; l'Examen radioscopique des plèvres interlobaires, par le Dr Béclère.

*La Lutte contre la Peste en Provence aux XVII*e *et XVIII*e *siècles*, par le Dr Alezais. — Marseille, édition de la *Revue historique de Provence*, 1902.

En lisant Nietzsche, par Emile Faguet. Paris, Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny. 1904.

*Un aventurier au XVIII*e *siècle, le Chevalier d'Eon* (1728-1810), d'après des documents inédits, par Octave Homberg et Fernand Josselin. Avec deux portraits et un fac-simile. Paris, Plon. 1904.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 16 15 Août 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La blessure de La Rochefoucauld, au combat de la porte Saint-Antoine

Par M. le Dr Félix Mathieu, médecin oculiste.

François, duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, l'amant de la duchesse de Longueville, fut, on le sait, grièvement blessé, au combat de la porte Saint-Antoine, le 2 juillet 1652, en défendant une barricade contre les troupes royales.

Un de ses compagnons (ils étaient là quatre, en tout !), le duc de Nemours, reçut, sans lâcher pied, treize coups de feu. Quant à lui, ainsi qu'il le raconte dans ses Mémoires, « une mousquetade lui perça « le visage au-dessous (1) des yeux et lui fit à l'instant perdre la vue. » D'ailleurs, bien que « sa blessure lui fît presque sortir les yeux de la tête », il ne cessa, en regagnant à cheval, soutenu par son fils, le centre de Paris, de haranguer le peuple.

A l'occasion de cette blessure, il fit graver un portrait de sa factieuse maîtresse, avec, au bas, ces deux vers, imités de l'*Alcyonée* de Du Ryer :

> Faisant la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux ;
> Mais pour un tel objet, je l'aurais faite aux Dieux.

Son accès d'amoureux lyrisme fut éphémère, car il ne tarda pas à apprendre qu'au cours de sa douloureuse convalescence, la volage Longueville se distrayait à substituer aux feuilles d'ache surmontant sa couronne ducale, de symboliques andouillers.

Il s'en vengea, d'une plume toujours galante, en parodiant ainsi le précédent distique :

> Pour ce cœur inconstant qu'enfin je connais mieux,
> J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

Gourville, le factotum du duc, dans ses Mémoires, ne consacre que quelques mots à la mésaventure de son maître : « Il reçut un coup qui, sans un miracle, lui aurait fait perdre les yeux. »

(1) *Au-dessus*, dans les anciennes éditions.

©BIUM

Mademoiselle (la duchesse de Montpensier), qui vit le défilé des victimes en cette journée, raconte : « Je trouvai, dans la rue de la « Tixeranderie, le spectacle le plus affreux qui se puisse regarder : « c'était M. le duc de La Rochefoucauld qui avait un coup de mous- « quet, qui le prenait au coin de l'œil d'un côté et lui sortait par l'au- « tre, entre (l'œil et le nez), de sorte que les deux yeux étaient offen- « sés. Il semblait qu'ils lui tombassent, tant il perdait de sang par là. « Tout son visage en était plein, et même il soufflait sans cesse, comme « s'il eût craint que celui qui entrait dans la bouche ne l'étouffât. »

Que savons-nous des suites du traumatisme ?

Gourville, avec son laconisme de comptable, note seulement, sur ses tablettes personnelles, que le duc « ne recouvra la vue qu'après de longues souffrances ».

Plus explicite est sa correspondance et celle de l'entourage du blessé.

Le 28 juillet, c'est-à-dire vingt-six jours après le combat, Gourville écrit à un sieur Lesnet : « M. de La Rochefoucauld va de mieux en mieux. »

Le 4 août, lettre du duc audit Lesnet, écrite par Gourville, et où il est encore parlé d'amélioration.

Le 7 août, lettre de Gourville à Lesnet : « L'œil gauche n'avance point... »

Le 21 août, du même au même : « M. de La Rochefoucauld est en « aussi bonne disposition de sa santé et de ses yeux qu'on le peut sou- « haiter, et même il est sorti aujourd'hui, ce qu'il n'avait point encore « fait. »

Le 25 août, du même au même : « Tout le monde se porte mieux, et MM. de La Rochefoucauld et Marsillac (son fils) sortent tous deux. »

Le 28 août, le duc peut manier la plume, car il écrit à Lesnet : « Je me servirai d'une autre main pour vous écrire le reste... »

Le 11 octobre, d'après la correspondance de Gourville, le duc dit au prince de Condé : « Si j'étais en un autre état que je suis, je ne « vous demanderais pas ce que vous désirez que je fasse... ; mais encore que je coure grande risque de ma vue... »

Le 16 octobre, Gourville mande à Lesnet : « M. de La Rochefou- « cauld demeurera ici auprès de lui, tant qu'il y pourra subsister, et « priera M. d'Orléans qu'étant demeuré ici auprès de lui, de la part « de M. le Prince, il lui fasse grâce de demander un passe-port pour « pouvoir être six mois chez lui ou à Paris, pour se faire traiter les « yeux, après lequel temps... Les médecins ont découvert depuis peu « qu'il perdait son œil gauche insensiblement ; ils lui proposent mille « remèdes fâcheux, et ils ont commencé aujourd'hui à les faire ; mais « cela est si importun qu'il n'en fait pas la moitié. » (Autres temps, mêmes malades !)

Le 21 octobre, du même au même : « M. d'Orléans a aussi chargé « M. d'Aligre de demander un passe-port pour M. de La Rochefou- « cauld, pour se faire traiter d'un œil qu'il va perdre, et avec peine « l'assure-t-on qu'il conservera l'autre. »

Le 27 octobre, Marigny écrit à Lesnet : « M. de La Rochefoucauld « a permission de rester ici à cause de son indisposition. Il s'est « formé une *taie* sur son œil, et si, dans quatre mois, lorsque la *cata-* « *racte* sera mûre, l'opération ne réussit, il faudra qu'il compte sur un « œil. »

©BIUM

De Gourville, le 10 novembre : « Nonobstant la parole que la reine « avait donnée à M. de Turenne, pour que M. de La Rochefoucauld « demeurât ici pour se faire traiter, il a eu néanmoins avis qu'on le « voulait faire arrêter, ce qui l'obligea mercredi à coucher chez lui, et « le lendemain on obtint qu'il irait à une lieue de Paris, pour 8 ou 10 « jours, sur le rapport que M. Valot, médecin du roi, et les autres « oculistes firent qu'il perdrait les *deux yeux*, s'il se mettait présente- « ment en campagne, *sortant d'une grande fluxion* et lui ayant été, « depuis fort peu, appliqué des ventouses derrière les oreilles. »

Le 17 novembre, nouvelle lettre de Gourville à Lesnet : « Cependant « sa cataracte augmente de jour à autre, et sa vue diminue continuel « lement. Nous sommes après pour traiter avec un nommé Lasnier, « oculiste, afin qu'il vienne à Bruxelles lui abattre la cataracte lors- « qu'elle sera en état d'être abattue. »

Le 29 novembre, la femme du duc écrit à Lesnet : « Il a plus de « coiffes et de bonnets que les vieilles n'en portent, et des lunettes « avec des verres. Cela est plaisant de le voir équipé comme il « est. »

A ce moment, un œil ne voit pas et l'autre est menacé.

Passé cette date, les lettres écrites par le duc ou par ses secrétaires d'occasion restent muettes sur l'état de ses yeux, et, d'autre part, c'est en vain que nous avons cherché quelque renseignement complémentaire dans les Mémoires et dans les recueils épistolaires de l'époque.

*
* *

Voilà donc, sur le sujet que nous scrutons, toute la documentation de première main. Elle peut contenter l'historien, mais elle laisse le médecin sceptique et non satisfait. Lorsqu'on l'envisage à la lumière de nos connaissances actuelles, on découvre sans peine, sous son apparente précision, un certain nombre d'impossibilités et de contradictions.

Voyons quand même si elle peut servir à une restitution des faits originaux.

D'abord, le récit de la duchesse de Montpensier est inacceptable. Il n'est pas admissible qu'un projectile de 30 à 50 grammes (tel était le poids moyen des balles de mousquet) traverse la face d'une tempe à l'angle interne de l'œil opposé, sans qu'un des deux globes, au moins, soit détruit.

Si nous supposons que l'orifice d'entrée placé, par le témoin que l'émotion devait apparemment troubler, au *coin* externe de l'œil, se trouvait en réalité plus bas, dans le plan de l'apophyse zygomatique, par exemple, et que le projectile avait seulement glissé sous le plan, cher des deux orbites, ne déterminant dans le contenu de celles-ci que des lésions indirectes et assez facilement réparables, nous n'en devons pas moins admettre de gros dégâts dans l'ossature moyenne de la face (rappelons-nous le volume du corps vulnérant) et des cicatrices apparentes.

La balle eût-elle, enfin, frappé un peu plus en avant, le nez n'eût pas manqué d'être emporté.

Or, d'une part, ni l'intéressé ni les témoins ne font état, dans leurs récits, de la blessure faciale ; et, d'autre part, aucun portrait du duc

©BIUM

ne porte trace d'une double cicatrice; du moins, aucune de ses effigies gravées que possède la Bibliothèque nationale ne nous la montre.

Enfin, dans un portrait qu'il fait de lui-même, sept ans après sa blessure, en 1659, La Rochefoucauld ne mentionne aucune difformité, aucune cicatrice.

Cela posé, on est en droit de reconstituer, comme il suit, le mécanisme et le processus des lésions.

Dans la manière de corps à corps que dut être le combat autour de la barricade fermant une étroite rue du faubourg Saint-Antoine, les quatre frondeurs, assaillis de tous côtés, furent « tirés » presque à bout portant (1).

Cela explique comment le duc de Nemours reçut treize coups de feu avant de tomber et permet, ensuite, de penser que La Rochefoucauld fut atteint, non pas par la balle, mais par le feu d'un mousquet — grains de poudre incandescents, gaz brûlants, bourre — et peut-être aussi par de menus débris arrachés aux matériaux de la barricade.

Avec cette hypothèse, nous nous trouvons en présence d'un de ces traumatismes banaux, comme en déterminent les coups de fusil à blanc, les explosions de mine, etc., et dont les symptômes sont analogues à ceux que nous relevons dans nos textes : chémosis intense, ectropion des paupières inférieures et œdème des supérieures, nombreuses plaies cutanées saignantes, laborieuse élimination des particules vulnérantes, lent et douloureux travail de réparation des membranes oculaires lésées, marqué par quelque épisode inquiétant ou grave : iritis, panophtalmie, glaucome, cataracte...

Cette dernière complication est précisément celle que mentionne la lettre de Marigny. Eh bien ! ici encore, nous tombons, semble-t-il, sur une erreur.

Sans doute, une lettre de Gourville nous apprend qu'à un certain moment, on se prépara à faire abattre le cristallin; mais il n'est dit nulle part que l'opération ait été exécutée. D'ailleurs, le diagnostic de cataracte paraît émaner de l'entourage seul du blessé, car les médecins ne prononcent que le mot de *fluxion* (inflammation), cette affection étant répartie sur les deux yeux. D'autre part, pour un œil, l'aphakie, par une suppression opératoire ou par résorption spontanée du cristallin (cette dernière, combien rare chez l'adulte !), c'est la vue réduite à la perception des objets volumineux; c'est, en cas d'application d'un verre plus ou moins correcteur, les gros inconvénients de l'anisométropie; mais ce n'est pas le retour *ad integrum* signalé par nos auteurs.

En définitive, on arrive à penser que ladite cataracte ne fut qu'une simple iritis secondaire — ou peut-être encore, une iritis goutteuse, le duc ayant, peu d'années après, souffert de la podagre.

Nous savons, en effet, qu'au XVIIe siècle et même jusqu'au milieu du XVIIIe, on englobait, sous le vocable de cataracte, les lésions du cristallin et les exsudats d'origine uvéale. « Les auteurs, remarque Saint-Yves « (*Nouveau Traité des maladies des yeux*, 1722), ne sont point d'accord « sur la nature des cataractes; les uns prétendent que c'est le cristallin « altéré ; les autres veulent, au contraire, que ce soit une membrane « formée par l'épaississement de l'humeur aqueuse, laquelle, en

(1) Le duc, dans son récit du combat, nous apprend que les troupes royales tiraient par les fenêtres, à travers les murs qu'elles avaient éventrés, et que même elles prenaient à revers la barricade.

©BIUM

« s'appliquant au bord de la pupille, s'oppose au passage des rayons « de lumière. »

Nous optons donc pour ce diagnostic : iritis légère de l'œil droit, iritis intense de l'œil gauche avec hypopyon plus ou moins abondant et exsudats pupillaires résorbés dans la suite ; et nous nous y tiendrons, jusqu'à ce qu'un des lecteurs de la *Chronique* nous présente, avec de nouveaux documents, une interprétation plus satisfaisante.

Les Médecins dans les Assemblées du Directoire.

(5 brumaire an IV, 27 oct. 1795 — 19 brumaire an VIII, 10 nov. 1799.)

A l'inverse des Constituants, les Conventionnels ont légiféré pour se cramponner au pouvoir et s'assurer les 2/3 des sièges aux nouveaux Conseils. Le suffrage, désormais restreint et censitaire, n'a eu le libre choix que du tiers restant. Dans ce tiers, trois seuls médecins figurent :

Chapelain, Vincent, de la *Vendée*, est né en 1757 aux Epesses. Maire de quatre communes à la fois, président du comité de surveillance, commandant de la garde nationale, il a « patriotisé » son pays, et sa tête a été mise à prix par les blancs. Mais il a désapprouvé les colonnes incendiaires. Chapelain est élu au troisième tour par le simulacre d'assemblée de Fontenay-le-Peuple, où 24 cantons ne sont pas représentés.

Fauvel, du *Nord*, est un médecin de Lille. Il serait né en 1753.

Gavard, Joseph-Marie, du *Mont-Blanc*, né à Vierz en Faucigny (1743), a de nombreux titres : docteur en droit et en médecine, correspondant de l'Académie de Turin, ex-membre de l'Assemblée des Allobroges, ex-président de la commission souveraine (gouvernement provisoire) (1), conventionnel démissionnaire.

Ce maigre renfort porte à 31 le nombre des médecins qui vont siéger au Corps législatif (4, 1 0/0). La division en deux conseils va s'opérer, cette première et unique fois, par la voie du tirage au sort.

Le tirage a lieu le 5 brumaire, dans une réunion plénière, tenue à 5 heures du soir au Palais National (Tuileries) ; Guillemardet y remplit les fonctions de secrétaire d'âge. D'abord, 167 ci-devant Conventionnels, réunissant les conditions légales, doivent former les 2/3 des Anciens, et des noms connus de nous sortent de l'urne : Boussion (14e), Thierriet, Fourcroy, Nic. Bourgeois, Gouly, Plaichard-Choltière, Porcher (le 160e). On tire ensuite les 83 « nouveaux », et on n'en trouve que 81 éligibles présents (2).

Les Anciens restent dans le local de la Convention. Les Cinq-Cents, où nous comptons 24 confrères, se transportent au Manège. Dans l'un et l'autre conseil, la plupart de nos députés soutiennent le Directoire.

Bergoeing est le familier et le compagnon de plaisirs de Barras, à qui « son amitié vigilante est comme une police protectrice » (3).

(1) Cf. Folliet, Les Savoisiens dans les Assemblées de la Révolution, etc. (*Révolution française*, 1881).

(2) Cf. Procès-Verbaux des Cinq-Cents, t. I.

(3) Cf. *Mémoires de Barras*, t. II. Il y est souvent question aussi du Dr *Dufour*, médecin et confident intime de Barras.

©BIUM

C'est Bergoeing qui se charge de faire évader Drouet, impliqué dans la conspiration de Babeuf, en floréal (mai 96), sans que l'exécutif soit ouvertement compromis. Le député de la Gironde est secrétaire en vendémiaire de l'an V.

Hardy dénonce toujours les prêtres réfractaires. Mieux vaudrait amnistier l'armée de Condé ! s'écrie-t-il dans une séance de floréal (1). Il parle en faveur des Conventionnels non réélus, bannis en masse de Paris ; est secrétaire en frimaire de l'an V ; est un des auteurs du projet de célébration du premier pluviôse (21 janvier) ; fait une sortie ce mois-là contre les Clichyens ; soigne Sieyès lors de l'attentat dont il est victime en germinal (avril 97) (2).

Guillemardet se révélera ultérieurement l'homme de toutes les besognes. Elu, pour trois mois, inspecteur de la salle, en floréal l'an V, il ne sera pas accepté comme tel par le conseil renouvelé.

Calès, un autre directorial, est très occupé, à la commission d'instruction, par son plan d'organisation de la médecine, qui ne sera pas discuté cette législature.

Barailon, inspecteur dès le premier mois, secrétaire en thermidor de l'an IV (juillet 96), fait le procès des hôpitaux en fructidor ; il est pour les secours à domicile. Au mois de frimaire an V (décembre 96), Barailon obtient le vote d'une résolution exceptant de la patente les officiers de santé ; (malheureusement la résolution n'est pas transformée en loi par les Anciens). En nivôse (janvier 97), sur un rapport du même Barailon, les Cinq-Cents adoptent un costume provisoire, moins dispendieux que celui décrété par la Convention (3). Nous allons voir notre confrère soulever à la tribune la question médicale.

Jard-Panvillier est modéré et fait d'élégants rapports.

Defrance parle, en février et en avril 97, sur la Poste, dont il rappelle l'origine universitaire (4). Il flétrit les dilapidations des régisseurs, « alors que toute la république, pour ainsi dire, était en régie », et se prononce pour la ferme.

Lanthenas émet son avis sur la liberté de la presse (ventôse an IV, mars 96). Le gouvernement doit instruction et compte au peuple : qu'on organise les lectures publiques, qu'on rétablisse le Bulletin national, et l'on pourra « laisser croasser en toute liberté, illimitée et indéfinie, cette multitude d'êtres venimeux qui veulent faire prendre le bruit fait par eux pour l'opinion publique ».

Jouenne-Longchamp est secrétaire l'an V, en pluviôse (janvier 97). Le dernier mois de la session (floréal), deux médecins sont au bureau : Picqué et Fauvel.

Chapelain, au sortir d'une audience où Turreau, le général incendiaire dénoncé par lui, a été acquitté pour avoir obéi passivement (décembre 1795), a l'esprit si troublé qu'il tente de se suicider. Deux mois plus tard, il se défend dans un mémoire de 24 pages adressé à ses collègues, où il se vante, lui « habitant d'un pays isolé... »,

(1) Hardy prend, en floréal aussi, la défense de Descartes, à qui on conteste le droit au Panthéon.

(2) Les bulletins de santé sont signés : Hardy, Vitet, *Pelletan* et *Favier* (?).

(3) Ce costume, qui doit servir de type, se compose, en hiver, d'une houppelande noisette à revers d'hermine, remplacée l'été par une redingote de drap bleu ; d'un chapeau noir à haute forme avec gaose d'or, d'une ceinture tricolore, de bottines.

(4) C'est l'Université de Paris, comme on sait, qui créa la Poste à son usage.

©BIUM

d'avoir su « toujours allier la soumission aux décrets avec l'indépendance de l'homme sauvage. »

Aux Anciens, PORCHER est plutôt de l'opposition. Il est en désaccord avec FOURCROY sur la question des salpêtres (février-mars 97), et n'admet la « fouille » qu'avec les tempéraments apportés jadis par Turgot.

FOURCROY, le 31 mars 96 (11 germinal an IV), gémit sur « la détresse où nous sommes par rapport à l'instruction ». Il a décliné les fonctions d'inspecteur en brumaire an IV, et est secrétaire en frimaire l'an V. Le 3 avril 1797, en sa qualité de Président de l'Institut (1), le grand chimiste informe le conseil que la séance publique aura lieu le lendemain (12 germinal an IV).

PLAICHARD-CHOLTIÈRE est nommé secrétaire en germinal l'an V.

GOULY prend la parole, ce mois-là, pour l'annulation des élections de Saint-Domingue (2). L'article 155 de la Constitution a interdit aux colonies toute élection avant la paix. « On ne recueille pas le vœu du peuple au milieu des poignards. »

Il est un autre article de la Constitution qui restera lettre morte, celui-là, malgré tous les messages du Directoire (3), malgré tous les rapports, discours, projets et contre-projets dont nous allons maintenant faire l'exposé. C'est l'article 356, ainsi conçu : « La loi surveille particulièrement les professions qui intéressent... la santé des citoyens. » PORCHER s'écriera aux Anciens : « L'article 356 est là qui nous reproche d'avoir toléré le brigandage », et nous allons voir, aux Cinq-Cents, tous nos députés, tour à tour, développer à la tribune leurs opinions divergentes, étaler leurs rivalités d'école et d'origine, sans arriver à se mettre d'accord sur les moyens de faire cesser l'anarchie médicale qu'ils sont unanimes à dénoncer. L'impartialité nous obligera à montrer ces confrères ennemis responsables de la faillite de la Révolution, indéniable en ce qui concerne la réorganisation de la médecine.

Le 14 nivôse an V (3 janvier 97), BARAILON (des Cinq-Cents) fait la première motion sur l'art de guérir, et s'étend sur les ravages du charlatanisme à la ville, à la campagne, aux armées. Il expose la nécessité d'écoles sagement réglementées. Il faut, par des examens sévères, arrêter le flot des empiriques et prévenir les égarements de la crédulité. Le projet maintient les trois écoles et en prévoit une quatrième à Lyon. « Sans rétablir les jurandes, sans même obliger personne à fréquenter les cours officiels, on peut demander une caution solennelle de la capacité des candidats et concilier ainsi la sûreté commune avec la liberté individuelle. » JARD-PANVILLIER demande le renvoi des vues de son confrère à la commission déjà existante. HARDY veut une commission nouvelle ou l'adjonction de médecins. Il en est ainsi décidé, et l'on adjoint à la commission les trois confrères qui ont pris la parole, « trois médecins instruits qui

(1) Parmi les 48 titulaires nommés le 20 nov. 1795 (brumaire an IV), par le Directoire, citons : *Berthollet*, *Darcet*, *Desfontaines*, *Daubenton*, LACÉPÈDE, *Desessarts*, *Sabathier*. Parmi les 96 associés nommés en décembre par les 48 : FOURCROY, *Jussieu*, TENON, BROUSSONNET, *Richard*, *Portal*, *Hallé*, *Pelletan*, *Lassus* et CABANIS.

(2) Un des prétendus députés de Saint-Domingue est notre ex-conventionnel MAUREL.

(3) Dans la collection des messages du Directoire se succèdent les messages relatifs à l'impéritie des officiers de santé, à la nécessité d'examens rigoureux, etc.

©BIUM

ont philosophiquement étudié leur art et l'ont pratiqué d'une manière éminemment distinguée (1). » En vain a-t-il été déclaré, au nom de ladite commission, qu'elle était sur le point d'aboutir. Composée de 5 membres au début, puis de 7, enfin de 11 (plus six membres de l'Institut), elle avait pour mandat de présenter le plan de toutes les écoles spéciales. Pour la médecine, les commissaires ont décidé de maintenir les trois écoles et d'organiser des cours dans les hôpitaux militaires (Lille, Metz), dans les hôpitaux de la Marine (Toulon, Rochefort, Brest, Ostende), et dans une trentaine de grands hôpitaux civils. Tel est le projet « Daunou, ou de l'Institut », que les Parisiens ne cesseront d'opposer aux conceptions de nos médecins législateurs, vouées l'une après l'autre à un échec lamentable.

Quelques décades après son succès de tribune, Barailon appelle l'attention du conseil sur l'abus et l'énormité des dépenses dans les Ecoles de santé. Il s'attaque surtout aux élèves soldés, presque tous, selon lui, fuyards de la réquisition et « qui n'ont d'autre disposition à la médecine qu'une grande inaptitude aux autres professions ». Une résolution réduisant la dépense est transmise aux Anciens. Plaichard-Choltière, chargé du rapport, dit qu'il est bon de rassurer (?) les élèves : au lieu de 1200 livres par an, ils vont toucher 25 livres par mois, jusqu'au 1er vendémiaire an VI.

Aux termes de la Constitution de l'an III, le renouvellement des conseils est triennal et partiel; un tiers est rééligible chaque année, le 1er prairial (20 ou 21 juin). Mais, par une fiction constitutionnelle qui trahit bien de la part des survivants de la Convention la volonté de s'assurer sept mois de répit supplémentaires, l'élection du premier tiers au début de l'an IV est regardée comme faite par anticipation et la première législature dure dix-neuf mois au lieu de douze.

Une loi de nivôse an V règle la procédure du renouvellement. Trente conventionnels (8 Anciens, 22 Cinq-Cents) ont disparu, morts ou démissionnaires : on les compte dans le tiers sortant, de sorte que le troisième tiers doit rester au complet dans le Corps législatif. 145 membres sortants aux Cinq-Cents, 71 aux Anciens sont désignés par le sort (ventôse), pour sortir en prairial. Nos médecins des Anciens ont la malchance de tirer cinq mauvais billets. Plus favorisés aux Cinq-Cents, 9 seulement de nos confrères sont soumis à la réélection.

Malgré la candidature officielle, dont nous pouvons saluer au passage la première apparition, malgré le serment de haine à la royauté et à l'anarchie exigé des électeurs, le suffrage restreint est impitoyable à ceux qui l'ont rétabli, et douze députés sortants, pas davantage, reçoivent une nouvelle investiture ; parmi les nôtres, le seul Jard-Panvillier (Deux-Sèvres).

Jouenne-Longchamp reparaîtra en l'an VI. Cinq de nos Anciens et sept de nos Cinq-Cents quittent définitivement la scène.

Fourcroy est rendu à la science, jusqu'à ce que le coup d'Etat de Brumaire en fasse un conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction. Plus tard, Fontanes lui sera préféré comme Grand Maître de

(1) Cf. la *Clef du Cabinet* (Journal), pages 28-30.

©BIUM

l'Université impériale, et le comte Fourcroy mourra de sa disgrâce (1809).

Nicolas Bourgeois, au lieu de reprendre sa clientèle de Châteaudun, s'en crée une autre à Brou, chef-lieu de canton voisin. Il finit ses jours dans l'obscurité.

Gouly ne fait plus parler de lui. Donnons la date de sa mort, d'après le *Dictionnaire des Parlementaires* : 9 janvier 1823, à Versailles.

Plaichard-Choltière revient exercer à Laval. En l'an VI, il a le grand malheur de perdre son fils unique, adjudant général, assassiné par des chouans, restés inconnus, dans une forêt où il chassait. Plaichard est du Jury médical sous l'Empire, et du Conseil général depuis la création jusqu'à sa mort (25 août 1815) (1).

Thierriet survit jusqu'en 1821, et meurt octogénaire.

Bodin obtient une capitainerie de gendarmerie à Blois, où l'ex-accoucheur meurt en activité de service, en l'an 1809.

Cassanyes devient membre de l'administration centrale des Pyrénées-Orientales et la préside au mois de thermidor an VII. L'année suivante, en avril 1800, il remet ses pouvoirs au préfet de Bonaparte et accepte les fonctions de juge de paix, restées électives (par oubli, sans doute). Cassanyes est maire en 1813 et la Restauration le met en surveillance à Castelnaudary. La loi de 1816 l'oblige à se réfugier en Suisse, puis en Espagne. Il revoit son pays et y meurt le 22 avril 1843, à 85 ans. Un monument lui a été élevé en 1891 (2).

Chauvier, après la session, est maire de Lure, puis conseiller général de la Haute-Saône. Il meurt en 1804, « laissant une réputation d'honnête homme et de médecin instruit (3). »

Cledel, du *Lot*, se retire dans sa ville natale d'Alvignac. En 1816, il obtient un sursis provisoire, qui devient définitif en 1818, en raison de son grand âge et de ses infirmités. Il meurt à Gramat le 26 septembre 1820.

Lanthenas reprend la profession et meurt à Paris, le 2 janvier 1799.

Marcoz est éliminé, par suite de la réduction de la députation savoisienne. Il devient immédiatement bibliothécaire de l'Ecole centrale de Chambéry, où il professe les mathématiques, l'an VII. Démissionnaire au 18 brumaire, il se livre à l'étude de l'astronomie, et meurt à Lyon (1834) de l'opération de la pierre.

Picqué rentre à Lourdes et y convole, malgré la cinquantaine passée, avec une jeune Tarbaise, qu'il ramène à Paris. Elle y meurt, à Passy, ainsi que l'enfant à qui elle a donné le jour, et notre ex-député, contraint de rendre la dot, retombe dans les embarras d'argent. Il sollicite un emploi du Directoire, qui veut en faire un diplomate, et finalement le nomme au contentieux de la Loterie. Il passe ainsi l'Empire « caché près de la roue de la Fortune ». En 1814, il est destitué, et prend peur lors de la chasse aux régicides. On lui permet de rentrer, après un séjour de quinze mois à Bruxelles, et il meurt à 89 ans, en 1835 (4).

---

(1) Cf. Queruau-Lamerie, *Les Conventionnels de la Mayenne*, 1885.
(2) Cf. Vidal, *Almanach des Pyrénées-Orientales*, 1891.
(3) Cf. Suchaux, *Galerie biog. de la Haute-Saône*, 1864.
(4) Cf. J. Gros, in *Revue Bleue*, 1899 (déj cit.).

©BIUM

Le 1er prairial an V (20 mai 1797) commence la deuxième (1) législature, dont l'histoire est dominée par la date du 18 fructidor.

Occupons-nous seulement de nos médecins.

Aux Anciens, ne restent plus des premiers membres que Boussion et Porcher, qui sera secrétaire en messidor. Les électeurs de l'an V ont nommé deux confrères :

Beerembroeck, Arnould-Barthélémy, est élu par une « Scission » des *Deux-Nèthes* (Anvers), un des nouveaux départements d'alors. Né à Anvers en 1751, notre néo-concitoyen a étudié à Louvain (licencié en 1775), puis à Paris, à Leyde (docteur en 1777), à Londres et à Edimbourg, où il a traduit les œuvres de Pott et de Cullen. De retour en Belgique, il n'a pas pratiqué (2). Depuis l'incorporation, il a fait un voyage pour ses affaires, aux Antilles, et va obtenir sa radiation de la liste des émigrés.

Morand (René-Pierre-François), des *Deux-Sèvres* (3), est un médecin de Niort, né en 1744, officier municipal en 89, secrétaire général de l'administration départementale en 91, commissaire du Directoire, l'an IV.

Aux *Cinq-Cents*, il nous reste douze ex-conventionnels, grâce à la réélection de Panvillier, et trois « nouveaux » de l'an IV. En voici deux, élus l'an V :

Amelot, Ch. Pierre, de l'*Allier*, né le 29 juin 1760, a été administrateur du district de Cusset, puis du Directoire de l'Allier ; et, dans l'intervalle, médecin militaire.

Berenger, Jean (le futur comte), est député de l'Isère. Fils d'un ministre protestant, d'une famille de la Drôme, il est né à Mens (Isère), le 8 avril 1767, a été pharmacien, avant d'être médecin, aux hôpitaux militaires de Grenoble et Voiron. Administrateur de l'Isère en 92, il a été suspendu, comme fédéraliste, en juin 93.

Le pourcentage pour nos députés aux deux Conseils est inférieur à 3 0/0 du Corps législatif. La proportion se relèvera sensiblement, quand la droite aura été « fructidorisée » et aura perdu 200 députés environ (dont pas un médecin).

Dès la première séance des Cinq-Cents, les royalistes font acte de majorité, en rappelant un député que Hardy fit invalider en l'an IV. Hardy riposte en demandant le rapport de la loi qui bannit les conventionnels, et l'obtient.

Le 14 prairial, Barailon demande que les militaires soient inéligibles.

Jard-Panvillier, en messidor, fait ajourner un projet de résolution, rendant leurs droits civiques aux prêtres insermentés, et parle pour la déclaration d'obéissance aux lois à exiger des prêtres. Il est secrétaire en fructidor.

Guillemardet fait un grand discours financier. « On a dit, se plaint-il, pour nous écarter de la tribune, que nos discours sortaient des cabinets du Directoire. »

Bérenger, du nouveau parti « constitutionnel » (4) modéré, n'ad-

(1) N'ayons pas l'air d'ignorer que cette législature est, officiellement, la *troisième* législature républicaine.

(2) Cf. *Biographie nationale de Belgique*, en dix volumes.

(3) Les Deux-Sèvres avaient un Ancien et un membre des Cinq-Cents à élire. Deux médecins ont été choisis.

(4) Un club constitutionnel a été opposé à celui de Clichy, sous les auspices du Directoire. Bergoeing en est un des fondateurs, ainsi que le futur député Cabanis.

©BIUM

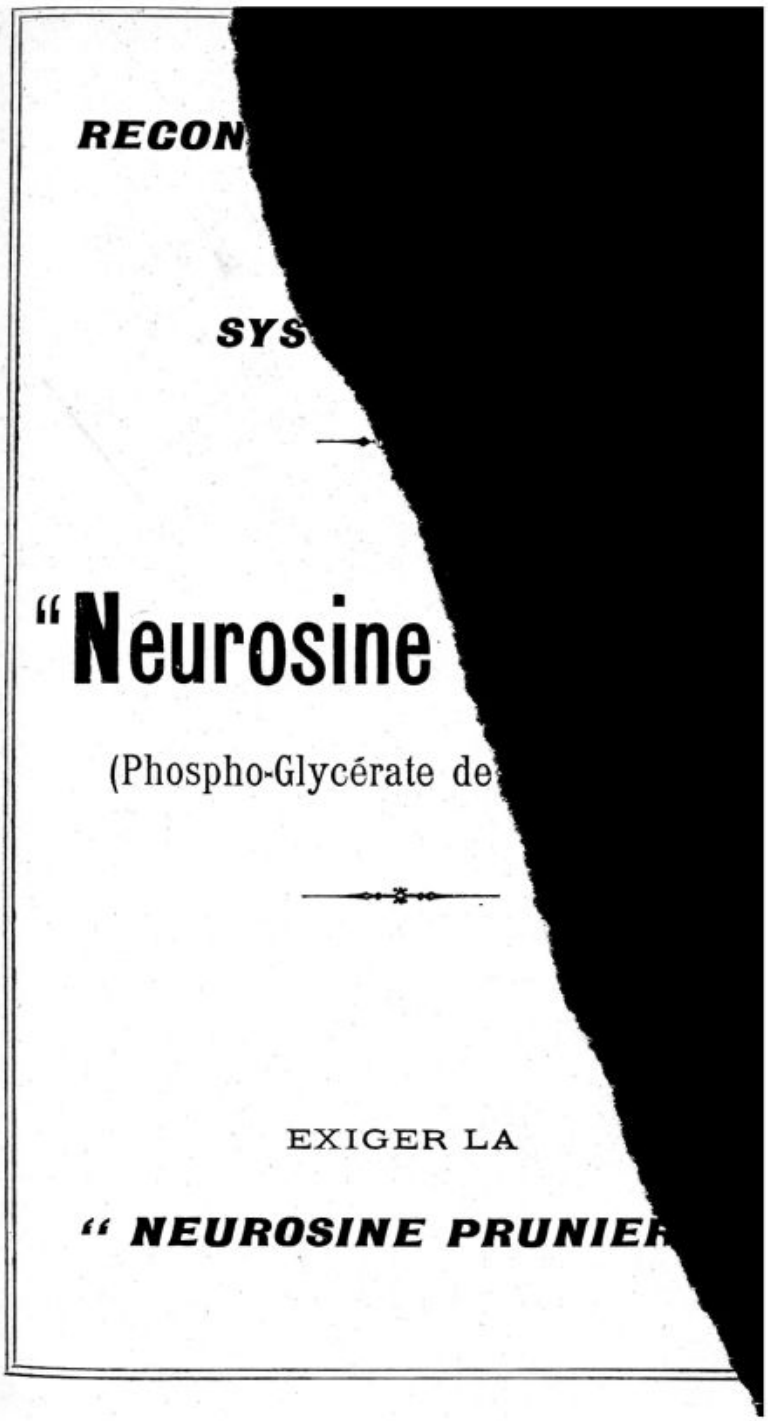
RECON
SYS
"Neurosine
(Phospho-Glycérate de
EXIGER LA
" NEUROSINE PRUNIER

©BIUM

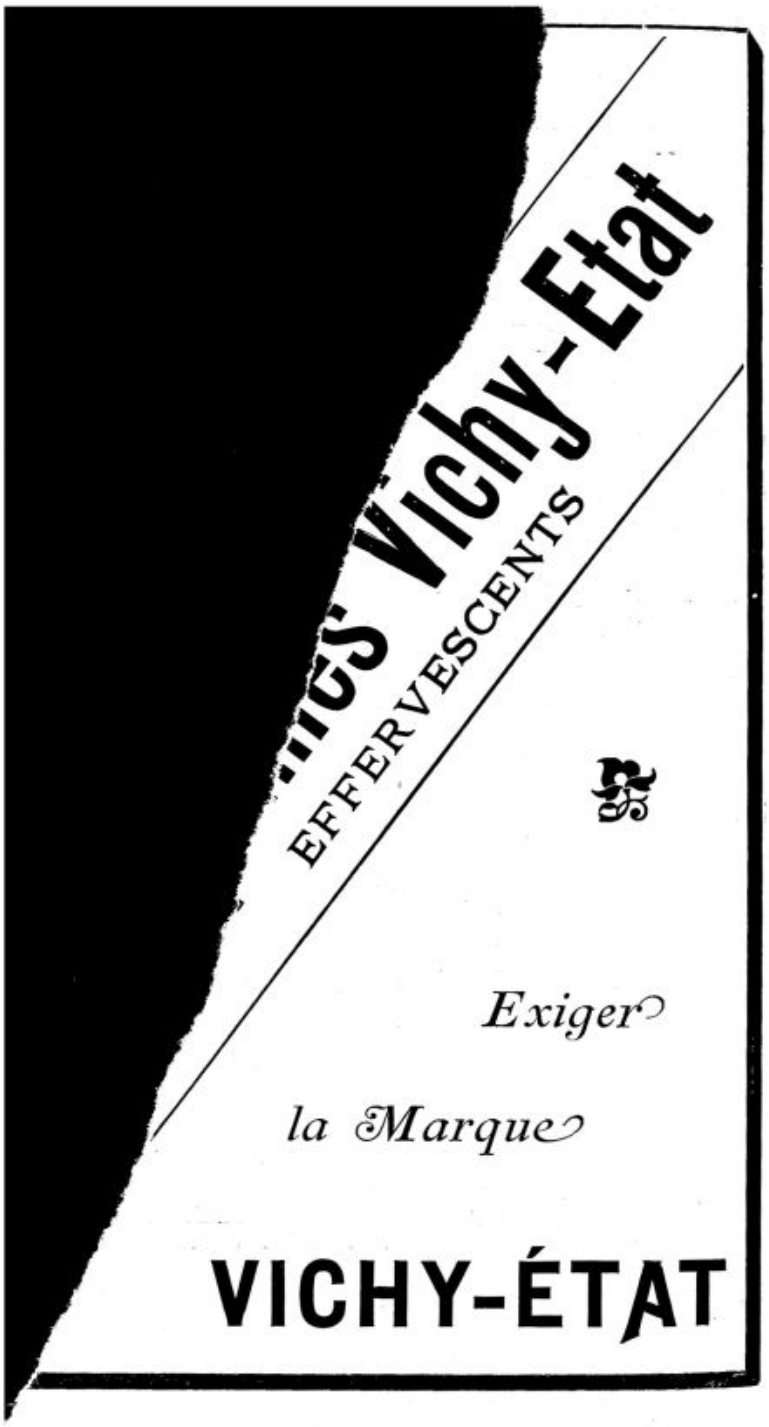

©BIUM

met pas qu'on enlève au gouvernement les moyens financiers de vivre. Le 24 messidor, le député de l'Isère, entendant un rapport sur les clubs, limitant le nombre des membres à 10 (40 à Paris), imposant des « portes vitrées », crie à la mauvaise plaisanterie.

En thermidor (31 juillet 97), les conseils se sentent menacés. Guillemardet plaide longuement la cause du Directoire et essaie d'endormir la vigilance des opposants.

L'exécutif s'est assuré la complicité de l'armée quand, dans la séance du 13 fructidor, Hardy dénonce une fraction du Corps législatif qui veut renverser la Constitution, et raille le prétendu péril orléaniste.

Le 4 septembre 97 (18 fructidor an V), c'est l'investissement des conseils, l'arrestation des meneurs du complot royaliste, que le Directoire va dénoncer à ses fidèles convoqués : les Anciens à l'École de santé, les Cinq-Cents à l'Odéon. Ceux-ci se réunissent à 9 heures du matin. Hardy est de la commission de cinq membres chargée de veiller au salut de la chose publique. Calès est choisi comme « Inspecteur » à titre provisoire. Deux commissions de trois membres sont chargées, l'une de s'occuper des monuments à élever « à nos guerriers », l'autre de présenter le mode de liquidation du « milliard promis à nos défenseurs ». Guillemardet est de la première, Bergoeing de la seconde. Les élections de 49 départements (154 députés) sont cassées, 65 citoyens seront déportés, dont deux directeurs (Carnot et Barthélemy), 11 Anciens et 42 députés aux Cinq-Cents (1). Tout ce que demande le Directoire est accordé au cours de la séance permanente, suspendue à minuit, et reprise le lendemain. Les Anciens donnent leur adhésion, moins empressée.

Il paraît que nos confrères se sont spécialisés dans les questions de costume, car, le 27 fructidor, Calès fait, à son tour, un rapport sur ce sujet (2).

Le parti fructidorien songe à armer le Directoire (épuré) d'une sorte de dictature temporaire, et il est question un moment de proroger le Corps législatif à la paix. En vendémiaire de l'an VI, l'ostracisme des nobles est à l'ordre du jour. Serre prononce un courageux discours contre cette mesure.

Le mois suivant, Barailon, absent au 18 brumaire, mais directorial enthousiaste, ne peut s'empêcher de gémir sur l'énormité des dépenses, sur le « tonneau des Danaïdes ». Il fait décréter la nomination d'une commission des économies pour l'an VII.

Guillemardet, un de ceux qui trouvent que l'Exécutif n'a jamais assez de prérogatives, soutient une résolution lui donnant le droit de remplacer provisoirement les accusateurs publics, présidents et greffiers des tribunaux criminels élus l'an IV, dont les pouvoirs sont expirés.

---

(1) Des députés échappés à la proscription vont prendre prudemment la fuite. Tel Doulcet, rayé sur la demande de Hardy, qui obtient un congé de 8 mois pour faire une cure thermale à Leuk, en Suisse.

(2) Les Cinq-Cents ont siégé le 2 pluviôse an V (22 janvier), revêtus de la houppelande proposée par Barailon. Le même journal où nous cueillons ce détail contient, à la date du 8 messidor an VII (juin 1799), un article signé Reicrem (anagramme de Mercier) sur le grand costume des députés, « défiguré par la queue qui passe. Le manteau est mal jeté, la toque est lourde, et la bottine fait contraste avec l'écharpe en or. » Cf. la *Clef du Cabinet*, aux dates ci-dessus.

©BIUM

Aux Anciens, Porcher, rapporteur, combat en vain ce projet, qui fait du Directoire à la fois « le dénonciateur, l'accusateur et le juge » (1).

L'an VI, Hardy est secrétaire des *Cinq-Cents* en nivôse, et président en ventôse. C'est le seul médecin qui ait présidé un des conseils du Directoire.

Voyons maintenant nos confrères, dont nous avons esquissé le rôle politique, parler en médecins de la question médicale.

Le 12 prairial an V (31 mai 97), aux Cinq-Cents, Calès présente le rapport que nous avons annoncé, au nom de la commission d'Instruction (2).

« Notre profession est peut-être la seule, dit le rapporteur, où celui qui sait ne sert point de guide à celui qui s'essaie. » (Ceci est vrai, pour le présent comme pour le passé.)Calès flétrit les charlatans échappés des hôpitaux militaires, les apothicaires ignares « qui ont l'audace de soigner les enfants », et pense qu'il faut à tout prix ramener parmi les médecins l'unité primitive. Tant pis si les villageois manquent de prétendus soins médicaux. Dame Nature « sortira plutôt victorieuse d'un combat où elle luttera corps à corps avec la maladie, que si le mal et le médecin sont réunis pour l'accabler... La commission propose de créer cinq écoles spéciales : à *Angers*, Bruxelles, *Nancy* (3), Montpellier, Paris. Chacune aura 11 chaires, dont une de vétérinaire. Cinq professeurs, choisis parmi les médecins traitants, feront des cours dans trois hôpitaux militaires (Strasbourg est le troisième) et dans quatre hôpitaux maritimes (dont celui de Dunkerque). Médecine, chirurgie et pharmacie seront enseignées dans les mêmes écoles. Le nombre des examens différera : 6, 3 et 2. La présence aux cours est facultative, et les inscriptions sont supprimées. Le candidat ajourné pourra en appeler au « Jury de salubrité » de son département, qui le fera examiner par d'autres que des professeurs. Il y aura un cours d'accouchement par département. Les usurpateurs du titre seront punis avec sévérité.

Malgré l'opposition de Barailon, on ajourne la discussion. Hardy trouve que l'on revient bien souvent sur ce qui a été décidé en matière d'instruction.

Le 17 prairial (5 juin), Barailon lit un long projet de résolution « sur la partie de la police qui touche à la médecine ». Nul ne peut exercer, aux termes de ce projet, s'il n'est muni d'un diplôme d'une des cinq écoles (à créer) ou de lettres en conformité des lois naguère existantes. « Nous voilà revenus aux lettres de médecine, dit un journal de l'époque. Il est vrai que nos docteurs doivent se munir d'une patente comme les cordonniers. »

La surveille de fructidor (2 septembre), les Cinq-Cents adoptent une résolution établissant un mode provisoire d'examens pour les médecins et pour les élèves. Le 4 octobre (13 vendémiaire), *aux Anciens*, Boussion (au nom d'une commission dont font partie

(1) Par ce que M. L. Sciout appelle « un nouveau coup d'Etat », le Directoire annule du même coup toutes les nominations de l'an V qui lui déplaisent.

(2) Cf. Nat. Le^{43} 11.809.

(3) Trois cours gratuits existent à Nancy depuis le 18 janvier 1796 (28 nivôse an IV). A ces trois cours (anatomie, principes, médecine clinique) ont dû s'en ajouter d'autres.

©BIUM

Porcher, Morand et lui) propose de transformer la résolution en loi. Il accepte provisoirement la distinction en médecins, chirurgiens et pharmaciens (1). Les officiers de santé se présenteront devant des jurys, les élèves devant les trois écoles et à Louvain. Le projet reconnaît le titre légal des officiers de santé en chef et de 1re classe de l'armée. L'urgence empêche d'attendre l'organisation définitive. Porcher n'admet pas qu'il s'agisse là de provisoire, compare les examens trop faciles à ceux qu'il fallait subir naguère à Montpellier, et fait rejeter le projet, le 16 vendémiaire.

Le rapport de Calès est à l'ordre du jour des *Cinq-Cents*, le 2 novembre 1797 (12 brumaire). Un député « ami de certains médecins parisiens » (Prieur), fait voter un nouvel ajournement après le plan général d'instruction.

Les médecins de la commission s'émeuvent (2), et chargent Vitet de présenter un rapport un peu modifié. Vitet lit son travail le 17 ventôse an VI (7 mars 98), au nom de la commission d'instruction, où siègent Hardy, Calès, Barailon, Jard-Panvillier, Vitet: cinq confrères sur 9 membres.

Le rapport de Vitet, plus documenté que celui de Calès, examine ce qu'étaient les écoles, ce qu'elles sont, ce qu'elles doivent être, et débute par une sévère critique des errements d'avant la Révolution. En frimaire de l'an III, la Convention a rétabli trois des anciennes écoles, mais aucune loi n'a fixé un mode de nomination pour les professeurs, etc... Tout est laissé à l'arbitraire. Montpellier a moins de professeurs que Paris, et on ne leur paie pas l'arriéré de leur traitement. L'instruction au lit du malade, introduite depuis la Révolution, aurait dû tout régénérer, mais on ne demande pas aux élèves le moindre examen pratique. L'anarchie règne en médecine. La commission, dont Vitet est l'organe, propose cinq écoles (*Bordeaux* au lieu d'Angers), sans suprématie aucune de l'une sur l'autre. Il faut d'excellents professeurs, et l'on aura assez de peine à en trouver 65 (13 par école). Le candidat au titre de « médecin-praticien » passera quatre examens, de nivôse à thermidor : il exposera au lit du malade le caractère et l'espèce de la maladie et son traitement. Pour être « médecin-chirurgien », trois épreuves suffiront, et il faudra pratiquer une opération, etc. Les élèves actuels et les officiers de santé militaires pourront passer tous les examens en une décade. Un conseil de santé sera créé dans chaque département et aura, entre autres attributions, la surveillance des épidémies et l'examen des sages-femmes.

Pendant que le rapport de Vitet est à l'impression, le 8 germinal (28 mars), Barailon lit, sur la police de la médecine, un rapport plein de détails « sur les obscurs assassinats et les abus dépopulateurs de l'ignorance ». Le nom de Bérenger figure en tête du rapport, avec ceux des autres médecins membres de la commission (3).

Le 3 avril (14 germinal) le projet Vitet vient en discussion.

Guillemardet opine (4) qu'il suffit de donner le caractère légal à

(1) Les pharmaciens de Paris protestent et prétendent que leurs anciens statuts restent en vigueur, de par la loi du 17 avril 91. Boussion, qui y collabora, dit que cette loi fut une loi de police.

(2) Cf. Note à la fin du rapport de Vitet (Nat. Le43 1816).

(3) Cf. Nat. Le 43 1859.

(4) Cf. Nat. Le 43 1877.

©BIUM

Paris et à Montpellier. Pourquoi augmenter le nombre des écoles, alors que Strasbourg périclite? Mais on peut, comme le demande Daunou, multiplier les établissements secondaires, les mettre à la portée de la masse. Notre confrère veut bien l'égalité entre Paris et Montpellier, mais se prononce contre la suppression des adjoints, etc. Au surplus, la partie qui concerne l'organisation doit rester soumise aux trois délibérations. La réglementation des réceptions est seule urgente.

Le 17 germinal (6 avril), BARAILON lit son Opinion (1), concluant : 1° Les écoles actuelles sont imparfaites, dissemblables ; on n'y professe pas le nécessaire à savoir ; 2° les professeurs étant rares, et vu la dépense, mieux vaut 5 écoles que 26 ; 3° le projet Daunou « n'offre que vices et inconstitutionnalités » ; 4° celui de la commission doit être adopté ou rejeté *en entier*, vu la liaison de ses parties.

CALÈS vient à la rescousse (2), et produit un « Tableau de l'emploi du temps » à l'Ecole de Paris, signé FOURCROY, prouvant, selon Calès, la mauvaise organisation.

La discussion, ajournée sur la demande de HARDY, reprend le 18 avril, et CALÈS fait une charge à fond contre les écoles élémentaires. On parle d'enseignement clinique ? Va-t-on apprendre à un peintre à faire un tableau, avant de lui avoir enseigné le dessin ? Calès a ouï parler les médecins de Paris à la commission : on n'apprendra rien dans les écoles, avouaient-ils, et tout viendra à la capitale.

HARDY défend le projet de l'Institut, rédigé par les plus savantes gens de France. Il se demande à quoi attribuer l'acharnement contre l'Ecole de Paris, bien vengée de toutes les attaques par la gloire qu'elle s'est acquise, et conclut dans le sens de GUILLEMARDET.

On passe au vote, et deux épreuves sont déclarées douteuses. « Je n'ai pas l'honneur d'être médecin (dit un député du nom de Gomaire, et ce début fait rire), mais enfin, pour nous tirer d'une discussion qui pourrait nous rendre malades, je demande l'urgence pour l'ensemble du projet, qui forme un tout indivisible. » En vain VITET ajoute-t-il qu'un homme est incapable de marcher avec une seule jambe. La disjonction est votée, et la question est enterrée pour cette législature.

En messidor, le Conseil des Anciens rejette une résolution, diminuant la solde des officiers de santé militaires (3). Quand cette résolution a été discutée aux Cinq-Cents, GESNOUIN (du Finistère), pharmacien en chef de la marine, a élevé une éloquente protestation.

(*La fin à un prochain n°.*)

---

(1) Cf. Nat. Le 4e 1883. Dans une note, BARAILON justifie la chaire de vétérinaire, en faisant valoir que les médecins pourront donner des conseils dans les épizooties.

(2) Cf. Opinion de CALÈS, suivie d'une correspondance avec l'Ecole de santé. (Nat. Le 4e 1884.)

(3) Par suite d'une confusion entre la solde en assignats et la solde en numéraire, l'officier de santé de 3e classe, par exemple (un élève de 18 ans), touche 2,400 livres, comme le plus ancien capitaine d'un régiment d'infanterie.

©BIUM

Ethnographie médicale

Les aveugles masseurs, en Extrême-Orient.

C'est en Extrême-Orient, au Japon notamment, que les aveugles masseurs sont nombreux. Cela tient, si nous en croyons un confrère qui a séjourné dans ces pays, à ce que, de bonne heure, la variole, très répandue dans ces contrées, fait perdre la vue à quantité de sujets, qui n'ont d'autre ressource que de chercher une occupation n'exigeant pas l'intégrité de l'organe de la vision : le massage est de ce nombre.

Il paraît, d'après le professeur Zabludowski, qui dirige l'Ecole de massage de l'Université de Berlin, que les aveugles font preuve d'une habileté incontestable, dans ce métier qui exige surtout de la dextérité.

Il est bien entendu qu'on ne doit pas leur confier le massage chirurgical ou gynécologique, plus spécialement réservé aux médecins.

L'aveugle qui n'a pas de notions anatomiques et physiologiques ne saurait contrôler les altérations que subit la peau du malade, sous l'influence de manipulations plus ou moins fortes. Il ne sait pas si les irritations qu'il détermine « activeront ou entraveront les fonctions physiologiques de l organisme en santé et de l'organisme malade ».

D'autre part, « l'aveugle ne remarque pas la saleté et les matières qui peuvent facilement, lorsque le travail est énergique, se déposer sur la peau, et devenir la cause d'infections, de transmissions de bactéries et tout particulièrement de staphylocoques ».

L'aveugle ne peut pas suivre davantage sur la physionomie du sujet qu'il masse, ses diverses impressions. Il continuera son exercice, même si celui-ci incommode le patient. C'est évidemment une objection assez sérieuse à la pratique du massage par les aveugles.

De plus, celui-ci n'est pas sans danger, pour les manipulateurs eux-mêmes. « Il ne faut pas oublier, dit le professeur Zabludowski, que l'aveugle peut s'exposer à des dangers, en procédant à des massages de la prostate ou de la matrice, que l'on fait d'ailleurs trop fréquemment ; il peut se produire chez lui une infection de syphilis, qu'il risque de transporter ailleurs, et lorsqu'il s'agit du massage des doigts, l'aveugle est toujours plus exposé qu'une autre personne à s'infecter de gale. »

La liste des maladies dans lesquelles le masseur aveugle peut exercer ses talents se trouve, de ce chef, singulièrement réduite.

Il est un autre point qui mérite attention: les malades, habituellement irritables, ne supportent pas volontiers d'être maniés par des aveugles.

En outre, pour accomplir le massage, il est nécessaire que le masseur soit tantôt assis, tantôt debout, le plus souvent debout; qu'il aille et vienne; qu'il ne reste pas à la même place : « pendant une seule séance, comme pendant les séances suivantes, il est soumis à des changements de position, aussi bien du corps entier que de certains organes. » Tout changement sera, pour l'aveugle, une cause de suspension dans son travail ; il tâtonnera, cherchera dans le vide, avant d'atteindre l'organe qu'il doit saisir. Cette interruption sera désagréable au sujet, et surtout « l'opération, dans son ensemble, ne produira plus cette chaleur bienfaisante, qui doit se développer par un travail ininterrompu dans les organes en traitement ».

Les aveugles, a-t-on dit encore, ne peuvent circuler librement dans

©BIUM

Une scène de massage au Japon.



La jeune personne que l'aveugle se dispose à masser est revêtue d'un vêtement qui la met à l'abri des attouchements directs ; c'est que la femme chinoise — et la femme japonaise pareillement, — ne consent que très difficilement à se soumettre à un examen, tel que les médecins d'Europe le pratiquent.

Notre distingué confrère, le Dr Jeanselme, qui fut jadis chargé d'une mission en Extrême-Orient, a pu se convaincre *de visu* que la pudibonderie des Chinoises n'est pas un mot vain.

« La recherche des signes physiques — écrit M. Jeanselme (*Presse médicale*, 26 juin 1901), la palpation, l'auscultation, dont elles ne comprennent pas la signification, sont à leurs yeux des pratiques de la dernière inconvenance ; et si j'ai pu tout à loisir voir et palper le ventre des femmes âgées, les jeunes m'ont toujours opposé une résistance invincible, alors même que le père ou le mari autorisait cet examen. »

©BIUM

une grande ville, pour se rendre à l'institut de massage : d'où des retards préjudiciables.

Au Japon, où le mouvement des rues se compose uniquement de charrettes traînées par des coolies, ils peuvent se conduire facilement. Mais imaginez-les dans une ville, comme Paris ou New-York, où passent à toute vapeur, dans les rues, des tramways électriques, des motocycles, des automobiles, ils devront avoir un guide pour les accompagner, ensuite pour les reconduire.

Il n'est pas douteux, néanmoins, qu'ils ne puissent rendre des services, comme auxiliaires du médecin massothérapeute. On pourra leur abandonner les manipulations proprement dites du massage : les frictions, les pétrissages, les effleurages, les tapotements, les pressions, les vibrations. Ils seront aptes à masser les sujets atteints de céphalalgie, migraine, lumbago, constipation chronique, sciatique, atrophies musculaires, etc. Le champ de leur activité ne sera donc pas si restreint qu'on pourrait le craindre.

Il n'en reste pas moins que l'on aura toujours quelque répulsion à leur endroit, répulsion injustifiée, certes, mais qui est instinctive.

Et puis, combien de personnes ne s'accommoderont pas des allées et venues d'un aveugle et de son guide, dans le voisinage de leur maison, allées et venues qui attireront l'attention des voisins et leur signaleront la présence d'un malade, qui ne tenait pas à ce que son mal fût dénoncé au dehors !

Cependant, rien de plus irréprochable, semble-t-il, qu'un massage exercé par une personne qui ne voit pas : la pudibonderie la plus chatouilleuse devrait y trouver son compte.

Une considération qui a fait adopter le massage par les aveugles, dans certains pays, est son extrême bon marché. A l'époque qui précéda la guerre sino-japonaise, le prix d'un massage de 20 minutes environ, pour un ouvrier, coûtait un peu plus d'un centime. Depuis lors, le Japon, ayant adopté l'étalon d'or, la valeur de l'argent a beaucoup baissé et le prix d'une séance de « massage de dernière classe » se monte aujourd'hui à cinq centimes environ.

Au Japon, en outre, la liberté du commerce et de l'industrie n'existe pas et les corporations de métiers y sont devenues très florissantes. Or, dans la corporation des masseurs, les aveugles ayant la majorité, font tous leurs efforts pour en interdire l'accès aux clairvoyants.

Pour ce qui est des capacités requises en Extrême-Orient, elles sont des plus rudimentaires : les masseurs japonais pratiquent le massage simple, « de haut en bas et de bas en haut », comme ils le crient dans les rues. C'est, du reste, plutôt dans un but hygiénique que pour la cure d'une affection déterminée, que les Extrême-orientaux usent du massage.

Cependant, au Japon comme ailleurs, on en fait parfois usage comme remède contre les inflammations nerveuses ou musculaires, de nature rhumatismale, provenant en partie de l'abus des bains trop chauds, dans un climat soumis à de brusques variations.

Il est bien certain, d'une façon générale, que les masseurs qui jouissent du sens de la vue ont une supériorité réelle sur les masseurs qui en sont privés. Enfin, il faut s'attendre à ce que, dans un avenir prochain, les machines remplaceront, là comme ailleurs, la main-d'œuvre ; mais cela n'empêche que, dans un but humanitaire, on pourra, de temps à autre, recourir aux aveugles masseurs, dans des cas qui ne nécessiteront pas des connaissances médicales approfondies.

©BIUM

Un oculiste japonais.



Les Japonais modernes qui se sont assimilé si vite tous nos procédés actuels d'investigation scientifique doivent être les premiers à trouver bien sommaire cet examen de l'oculiste (qui opérait ainsi chez eux, ainsi que le montre ce dessin tiré d'un album du XIXe siècle, il y a 50 ans à peine), et bien incommodes les positions respectives du praticien et du patient !

Remèdes annamites.

Un remède des plus simples est préconisé par les Annamites contre la diarrhée; ce remède consiste en graines de lotus, cuites avec du sucre candi. La potion est, en somme, agréable à avaler : aussi la marchande, qui se promène par les rues, en débitant la drogue sucrée, est-elle très achalandée.

Si cela ne fait pas de mal aux clients fort nombreux, il n'en résulte que du bien pour la fabricante, qui ramasse sous et sapèques.

Quant à l'épilepsie, on a une façon de la traiter, en Annam, qui ne manque pas d'originalité.

Il y a quelques jours, une jeune fille annamite était prise d'un accès d'épilepsie. Aussitôt, au lieu de la soigner, tous ses proches et amis de monter sur les toits et de crier aux quatre coins du ciel le nom de la malade, tout comme si elle eût été à quelques kilomètres de là. Pendant ce temps, l'accès passé, la jeune fille revenait à elle et rentrait dans son état normal.

Interrogés par un Européen qui passait, les Annamites ont déclaré qu'un mauvais vent était entré en elle et avait emporté la vie; c'est pour cela qu'ils étaient montés sur le toit et l'appelaient afin qu'elle vint réintégrer sa dépouille mortelle.

Et, disait le narrateur aux Européens incrédules, la preuve que c'est vrai, c'est qu'elle était morte et qu'elle ne l'est plus. Voilà un raisonnement sans réplique.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

La vue par le bout des doigts. Le « Ligt of Truth » rapporta, il y a quelque temps, le phénomène remarquable que voici : Ethel Gilliam, âgée de 12 ans, mourut dernièrement à Palouse, district de Washington, mais la jeune fille revint à elle, avant que le service funèbre fût fini. A partir de ce moment, elle resta complètement aveugle.

Peu à peu se développa en elle une disposition pour la clairvoyance qui lui permit de voir plus distinctement qu'avant avec son œil matériel ; elle voit aussi plus distinctement pendant la nuit que pendant le jour; elle décrit les choses, qu'elles se trouvent devant ou derrière elle ; elle lit aussi facilement dans les livres fermés que dans les livres ouverts ; elle juge la beauté d'un tableau, en glissant ses doigts à la surface ; souvent elle décrit aussi des scènes qui se produisent à plusieurs lieues de distance, indiquant l'endroit et l'heure d'une façon exacte ; elle décrit même des scènes spirituelles qu'elle voit la nuit, quand son âme voyage dans les sphères célestes.

Médecins et prêtres contemplent, ébahis, ce problème, pour la solution duquel leurs théories sur la vie et la mort ne suffisent pas (1).

Pendant les expérimentations que l'on a faites avec elle, on lui présenta des objets à toucher, qu'elle décrivit aussi exactement qu'on peut le faire. Elle indique l'heure à une demi-minute près, ainsi que le nombre de pièces de monnaie qu'on tient en main.

Une fois, vers le soir, vinrent deux messieurs, dont l'un portait un carton d'imageries ; elle n'avait qu'à toucher le bord des images pour dire ce qu'elles représentaient. Comme on avait fait l'expérience dans l'obscurité, on dut faire de la lumière pour constater la vérité.

Elle écrit et lit dans la plus profonde obscurité ; elle mange et boit très peu ; en un mot, on la contemple comme un problème physique.

(*La Lumière.*)

Les israélites morts dans les hôpitaux. M. Gaston Méry vient de faire inscrire à l'ordre du jour du Conseil municipal une question relative « aux entraves apportées par une société confessionnelle aux expériences médicales et aux autopsies dans les hôpitaux de Paris ».

Il paraîtrait qu'il existe une société israélite chargée de réclamer les corps de personnes juives, mortes dans les hôpitaux, quand les familles ne font pas elles-mêmes cette demande. Or, les médecins des hôpitaux et les élèves ne peuvent se servir, pour les expériences médicales et chirurgicales, que des corps non réclamés des malades morts dans les hôpitaux. Il résulte de cette situation que des corps d'israélites ne passent jamais sur les tables d'autopsie.

La Société des médecins redoute que les catholiques et les protestants n'agissent de même, car il deviendrait bientôt impossible de se livrer à des expériences, cependant nécessaires à la science. La discussion à laquelle donnera lieu la question posée par M. Gaston Méry sera fort intéressante. (*L'Eclair.*)

(1) Pendant la convalescence de la pneumonie qui a failli l'enlever, Louise Michel n'a-t-elle pas prétendu qu'elle avait lu avec le doigt un certain nombre des télégrammes qui lui furent adressés ?

©BIUM

La première femme-médecin diplômée. Il serait mort à Philadelphie, en août dernier, Émilie Robbins, à l'âge de soixante et onze ans, la première femme-médecin : elle avait été diplômée en 1857.

Elle exerça à Fort-Madison, puis elle se maria avec un collègue.

Au commencement de la « Rébellion », le Dr Robbins et son mari vinrent à Philadelphie; tant que dura la guerre, ils consacrèrent beaucoup de leur temps à soigner les soldats blessés, qu'on transportait dans les hôpitaux de cette ville.

(*Bulletin général de Thérapeutique.*)

Congrès français de médecine ; 7e session. Le 7e congrès français de médecine se tiendra cette année à Paris, du 24 au 27 octobre inclusivement, sous la présidence du professeur Cornil.

Les questions suivantes ont été choisies par le congrès de Toulouse, pour faire l'objet de rapports et de discussions :

1° La pression artérielle dans les maladies ; 2° des injections mercurielles ; 3° de l'obésité.

Pour les renseignements et les communications, s'adresser à M. le Dr Enriquez, secrétaire général adjoint, 8, avenue de l'Alma.

Souscription pour un confrère centenaire. Grâce à la bonne volonté de nos confrères, grâce à l'élan qui s'est manifesté de la part de nos professeurs de la Faculté de médecine de Paris et de leurs élèves, notre centenaire du Nord de la France, le Dr Meurisset, de Noyon, va être en mesure de faire imprimer son ouvrage archéologique, à cent ans, sur la vie de saint Eloy, le patron de la ville où il a exercé la médecine pendant 70 ans.

On peut continuer à s'inscrire à 1 franc, chez le Dr Bougon, 45, faubourg Montmartre, à Paris, qui centralise toutes ces modiques souscriptions.

L'identification des cadavres. M. Bertillon a proposé à la Justice, on le sait, une nouvelle méthode d'identification, s'appliquant à tous les cadavres non reconnus et transportés à la Morgue. Jusqu'à ce jour, le Parquet se bornait à faire *photographier* les corps.

On n'obtenait qu'une ressemblance très éloignée avec la physionomie vivante du sujet ; et c'était, la plupart du temps, un document sans valeur, même pour les personnes appelées à donner leur avis sur l'identification du disparu. Il fallait faire « revivre », pour un instant, les traits de cette physionomie. M. Bertillon s'y est appliqué, en s'appuyant sur une série d'observations reconnues exactes. A l'aide d'une seringue de Pravaz, on injecte dans les yeux trois ou quatre gouttes de glycérine ; il en résulte un fait curieux : les paupières s'ouvrent, les yeux restent grands ouverts et le cadavre semble revivre. Afin de donner de l'éclat au globe de l'œil qui, sans cela, demeurerait terne et vitreux, on projette, dans la sclérotique, un peu de glycérine ; on complète l'illusion en frottant les lèvres d'un peu de carmin ; et le corps ainsi préparé donne, par la photographie, un portrait « vivant ». (*Gazette Médicale de Paris.*)

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

De quand date la première application de sangsues ? — « Thémison, lisons-nous dans l'*Histoire de la Chirurgie*, de DUJARDIN (t. I, p. 349), est le premier qui ait parlé de l'application des sangsues (1), *qu'il ne donne cependant pas comme un remède nouveau*. Ses disciples les employoient en plusieurs occasions. Ils appliquoient les ventouses à la partie d'où les sangsues s'étoient détachées pour tirer plus de sang.

« Le Clerc soupçonne que c'est un remède empirique qui peut être



GRAVURE DE JOHANNÈS DE BRUN
Pour les « Emblemata of Zinne-Werck ». Amsterdam, 1624.

venu des paysans. Ce soupçon est assez fondé : car, encore aujourd'hui, le peuple des campagnes dit que la sangsue a la propriété de tirer le *mauvais sang*. A Mirecourt, en Lorraine, les femmes qui ont passé le temps critique vont, à la moindre incommodité qu'elles éprouvent, pour se faire tirer du sang, se mettre, jusqu'aux genoux, dans une mare pleine de sangsues. Ce n'est ni le seul cas ni le seul pays où ce remède soit d'un usage familier (2). »

Il semblerait donc, d'après ce qu'on vient de lire, qu'on n'est pas fixé, d'une manière précise, sur la date de la première application de sangsues. Qui nous renseignera exactement à ce sujet ?

B. C.

(1) CÆL. AURELIANUS (cité par Dujardin).

(2) Nous reproduisons ci-dessus une gravure du XVIIe siècle, tirée d'un recueil qu'a bien voulu nous communiquer l'érudit iconographe M. John Grand-Carteret, et qui représente une application de sangsues, à cette époque.

©BIUM

Un chirurgien peintre. — Il y a actuellement (1), parmi les œuvres des Primitifs français exposées au pavillon de Marsan, une toile prêtée par le musée Crozatier, du Puy. Le tableau est connu sous le nom de *La Vierge au Manteau déployé*.

La Vierge est debout, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus et l'enveloppant dans son manteau d'hermine. De chaque côté, on voit l'empereur, le roi de France, des princes, des princesses, des seigneurs, des gens du peuple, le pape, un cardinal, un évêque, des religieux et des religieuses. On attribue ce tableau à Jean Perreal.

Ce Jean Perreal était chirurgien et valet de chambre de Charles VIII. Il y a de lui, à la Bibliothèque nationale, un tableau intitulé : *Les Fiançailles de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.* — C'est en comparant les deux tableaux qu'on est arrivé à attribuer au même peintre celui de la Bibliothèque nationale et celui qu'on peut voir à l'Exposition des Primitifs français.

On a même voulu voir le portrait de Charles VIII dans le tableau du pavillon de Marsan.

Perreal accompagnait le roi dans l'expédition d'Italie et c'est au retour qu'il aurait eu la commande de ce tableau.

La Vierge ne serait autre qu'Anne de Bretagne elle-même. La Vierge du Puy était l'objet des pèlerinages royaux : Charlemagne, Louis XI, seraient venus s'agenouiller devant cette image.

Le tableau du chirurgien Jean Perreal ne mériterait-il pas d'être reproduit par la *Chronique médicale*, comme étant l'œuvre d'un ancêtre? Les biographies sont assez peu documentées sur la vie de ce chirurgien royal. Il y a, de ce côté, des recherches intéressantes à faire pour les curieux d'art médical. C'est pourquoi je signale cette petite curiosité artistique, qui touche à l'histoire médicale.

Dr Mathot.

L'atrichose et l'hypertrichose dans l'art. — Le Dr Fr. Houssay, de Pont-Levoy (Loir-et-Cher), serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître ou lui communiquer des documents, manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à l'exagération ou au défaut de croissance, non pathologique, des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

Un médecin, homonyme du président Krüger. — Qui pourrait donner la biographie de ce Gottlob Krüger, médecin qui vécut de 1715 à 1759, et dire s'il a laissé des travaux ? Serait-il un ancêtre du président Krüger, l'admirable héros des Burghers qui vient de succomber à Clarens ? Question que la mort du grand vieillard rend actuelle et que je prie la *Chronique* d'insérer, en hommage et en deuil du président de la République du Transvaal. Dr Michaut.

---

(1) Quand cette question nous est parvenue, l'Exposition des Primitifs français n'avait pas encore fermé ses portes. D'autre part, nous n'avions pas encore lu, et notre collaborateur pas davantage, le très intéressant article publié par M. L. Picard, dans le n° du 25 juin de la *Gazette médicale de Paris*, sur « le chirurgien Jehan de Paris, dit Perreal ». Nous avons cru devoir, néanmoins, publier la note du Dr Mathot, dans l'espoir qu'elle provoquerait peut-être quelque éclaircissement sur la biographie, restée jusqu'à ce jour si obscure, d'un des plus grands artistes du xvᵉ siècle.

©BIUM

Réponses

Louis-Philippe, chirurgien et lauréat du prix Monthyon (X, 431). — La lancette avec laquelle Louis-Philippe a saigné son postillon se trouve au musée d'Etampes, mais ce n'est pas à Etampes qu'a eu lieu l'opération.

Je vous envoie ci-jointes les pièces relatives à la lancette.

Il serait intéressant de retrouver le jugement condamnant Louis-Philippe.

Dr A. Grenet.

Voici les pièces auxquelles fait allusion notre collaborateur ; nous n'avons pas besoin d'en souligner l'intérêt.

Pièces du musée d'Etampes relatives à la lancette de Louis-Philippe.

Paris, le 24 août 1880.

Mon cher Compatriote,

J'irai le premier samedi de septembre à Etampes et je vous porterai, j'espère, une lancette qui a une légende.

Louis-Philippe a saigné avec cette lancette son postillon tombé de cheval au Bourget vers 1840.

Il l'a donnée à son aide de camp, l'amiral Jacob. M. de Vey, son légataire universel, en a hérité et je l'ai prié de l'offrir à votre musée, ce à quoi il a consenti.

Et vous pourrez, dans votre catalogue, raconter cette histoire qui a bien son mérite.

Vous trouverez les détails dans les journaux du temps.

Louis-Philippe avait étudié la chirurgie, mais n'étant pas diplômé, il a encouru un bon procès et 100 fr. d'amende.

Voilà où mène la philanthropie.

Tout à vous,
Duclos.

A Monsieur Chaudé, Directeur du musée d'Etampes.

Monsieur le Directeur,

Mon excellent ami, M. Abel Duclos (grand-père), m'a confié qu'il vous serait agréable de posséder pour votre musée la lancette dont a fait usage le roi Louis-Philippe et qu'il a donnée à son aide de camp et ami, M. l'amiral comte Louis Jacob, ancien ministre et pair de France.

Je vous l'envoie ci-incluse, m'estimant heureux de pouvoir vous être agréable, ainsi qu'à mon brave ami Duclos.

Paris, ce 24 août 1880.

Robert de Vey,

Légataire universel et fils adoptif de M. l'amiral Louis Jacob, officier d'Académie, ancien maire..., etc.

©BIUM

Paris, 20 septembre 1880.

Mon cher Compatriote,

Hier j'ai fait le voyage du Bourget. Ce n'est pas un postillon du Bourget, mais le courrier du roi qui faisait préparer les relais, que Louis-Philippe a saigné.

Sur les confins du département de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, près du Pont Yblon sous lequel coule la Morée, près du Bourget, le nommé Vernet, courrier du roi, qui précédait sa voiture, est tombé de cheval, c'est là que le roi l'a trouvé et l'a sauvé au moyen d'une saignée faite avec la lancette offerte par M. de Vey.

C'était de 1833 à 1836. Cherchez et vous trouverez...

Et je vous serre la main de cœur.

Duclos.

Le 27 octobre 1833, la famille royale se rendait au Bourget, quand un courrier de poste, nommé Vernet, vint à croiser la voiture de Leurs Majestés, au moment où les postillons montaient à cheval. Le roi l'appelle ; Vernet se penche vivement vers le prince ; mais la selle tourne, il tombe sous la roue, et la voiture lancée au galop des chevaux lui passe sur le milieu du corps. Les postillons s'arrêtent, le roi et son fils aîné s'élancent à terre, puis, avec l'aide de quelques officiers de leur suite, relèvent le malheureux Vernet et le portent au pied d'un arbre.

Le roi examine le blessé avec soin, constate l'absence de toute fracture, et reconnaissant qu'il reste quelque espoir de le sauver : « Il faut le saigner, dit-il ; qui est-ce qui peut le saigner ? Personne... Eh bien ! moi, j'ai fait des saignées dans ma jeunesse, je m'en souviendrai... Du linge ! ne perdons pas un instant ! »

Aussitôt la reine et les jeunes princesses lui jettent leurs mouchoirs; le roi les déchire, bande le bras du blessé, et pratique à la veine céphalique une légère incision, d'où jaillit un sang noir et épais qui inonde les mains de Sa Majesté.

Le roi continue la tâche commencée, arrête le sang, ferme la veine, fait les ligatures et ne s'éloigne qu'après avoir remis le blessé entre les mains d'un chirurgien.

La Société Monthyon offrit une médaille d'or au roi pour ce trait d'humanité.

(*Histoire de Louis-Philippe*, par M. Amédée Boudin.)

Bossuet a-t-il disséqué ? (X, 586 ; XI, 380). — Pour votre question « *Bossuet a-t-il disséqué ?* », voici trois lignes qui pourront peut-être intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale :*

« Bossuet abandonnait la cour brillante de Louis XIV et s'enfermait dans l'amphithéâtre de Duverney, pour s'y initier à l'anatomie du corps humain. »

Je viens de les copier, à votre intention, dans l'*Histoire des sciences naturelles*, par F. A. Pouchet.

Dr Félix Bremond.

Latude et le Dr Quesnay (X, 543). — Ceux que la question intéresse consulteront utilement le *Mémoire adressé à Mme la marquise de Pompadour par M. Danry, prisonnier à la Bastille, et trouvé au greffe*

©BIUM

de cette prison d'Etat le lendemain de sa prise par les Parisiens, suivi des 65e, 66e et 67e lettres du même prisonnier à M. de Sartine, et de quatre autres à MM. Quénay (*sic*) et Duval (Paris, 1789, in-8°).

Voici comment MM. Campardon et Auguste Longnon, dans leur curieux ouvrage sur *Latude et son évasion*, racontent les circonstances dans lesquelles Latude entra en relations avec la favorite :

« Doué d'un certain esprit d'intrigue et peu scrupuleux sur les moyens à employer, il résolut de se concilier la faveur de Mme de Pompadour, toute-puissante dès lors, en usant d'un stratagème. La ruse dont il se servit pour atteindre ce but fut, malheureusement pour lui, percée à jour. Il imagina de se rendre à Versailles près de la favorite, pour l'avertir qu'un complot se tramait contre sa vie. Deux hommes dont il avait surpris la conversation venaient, disait-il, de mettre à la poste, à l'adresse de la marquise, une boîte contenant un poison subtil ; c'est pourquoi il la conjurait de se tenir sur ses gardes. Mme de Pompadour, touchée de l'attention du jeune homme, le pria de lui laisser son nom et son adresse. La boîte arriva : c'était le prétendu dénonciateur lui-même qui l'avait envoyée ; la poudre qu'elle contenait était complètement inoffensive, ce que prouva clairement l'expérience qu'on en fit sur des animaux. Mais la favorite, furieuse d'avoir été prise pour dupe, fit jeter Jean-Henri à la Bastille. »

On sait que Latude parvint à s'évader de la prison où on l'avait enfermé ; il n'y avait pas eu, d'ailleurs, grand mérite, car jamais prisonnier ne fut plus mal gardé :

« La garnison de la Bastille se composait de bons invalides, âgés de 50 à 60 ans, dont les factions étaient peu sérieuses, surtout pendant les nuits d'hiver ou de pluie ; les vieilles sentinelles jugeaient prudent alors de rentrer au corps de garde, de remettre du bois dans le poêle et de se chauffer. Elles ne quittaient guère le corps de garde que pour faire leur ronde de nuit, qui, régulièrement, n'aurait pas dû être faite, par chacun d'eux, durant le temps fixé pour leur faction. Fougarnaud, dont le service comme factionnaire était fixé pour la nuit où Latude s'évada, de 4 à 7 heures, fit durant ce temps trois rondes de nuit, l'une à 4 heures 1/2, une autre à 5 heures 1/2, la troisième une heure plus tard. Aussi le nombre des sentinelles effectives était-il presque toujours moindre que celui des sentinelles réglementaires. Ajoutons que, même en admettant la bonne volonté des vieux braves, leurs infirmités ne leur permettaient pas toujours d'être à leur poste. Pendant l'évasion de Latude, par exemple, le bas-officier Marin, incommodé d'une hernie, fut obligé d'interrompre sa faction, prétend-il, et de rentrer pour un quart d'heure dans sa guérite, afin de remettre son bandage (1). »

Latude ne devait pas rester longtemps libre : un mois à peine après son évasion, le commissaire Chéron père, accompagné de l'exempt

(1) Le fait est parfaitement exact, ainsi que cela résulte de l'interrogatoire de l'officier, qui le reconnaît lui-même :

Interrogatoire de Marin Rémond dit Marin, bas-officier des Invalides.

« Interrogé s'il a rempli son devoir avec attention et s'il n'est pas entré dans sa guérite au lieu d'aller voir sur ledit chemin des rondes,

« A dit que, sur les deux heures et demie du matin, il est entré dans sa guérite où il n'est resté qu'un quart d'heure pour accommoder son brayer, étant incommodé d'une descente, et qu'après ce quart d'heure passé il a continué à aller et à venir sur ledit chemin des rondes. »

©BIUM

Marais, se transportait rue de Grenelle, au Gros-Caillou, pour procéder à une nouvelle arrestation de Latude ; de là, les deux policiers se rendaient chez un compatriote de Latude, le jeune chirurgien Grollier, demeurant rue Saint-Dominique, où ils apprenaient que l'homme qu'ils cherchaient était parti la veille par le coche d'Auxerre.

La pièce suivante, rédigée le 19 juillet de la même année dans les prisons du Petit-Châtelet, émane également du commissaire Chéron. On y trouve un inventaire de papiers saisis sur Latude, qui venait d'être arrêté à Saint-Bris, et l'interrogatoire où le prisonnier donne de précieux détails sur les démarches auxquelles il s'est livré durant son séjour à Paris, pour obtenir la récompense de ses travaux.

Remarquons que, dans ce document, Latude dit avoir « professé la chirurgie et à présent les mathématiques » ; on paraît pourtant avoir ignoré jusqu'ici que Latude se soit adonné dans sa jeunesse d'une façon quelconque à l'étude de la médecine. Voici, du reste, le document :

Procès-verbal de recherche de la personne de Latude (13 juillet 1777). « Nous sommes ensuite transporté avec le sieur Marais, à l'hôpital des Gardes Françoises rue Saint-Dominique au Gros-Caillou, où nous nous sommes fait conduire à la chambre du sieur Grollier, qui nous a dit se nommer Pierre Grollier, âgé de 31 ans, natif de Montagnac près Pézenas, élève en chirurgie, attaché à l'hôpital des Gardes Françoises, où il est logé. L'avons requis de nous déclarer qu'est devenu le sieur Masers de Latude; il nous a dit que le 6 ou 7 juin dernier, ledit sieur Masers, sortant de Charenton, est venu le trouver à l'hôpital où nous sommes, qu'il l'a placé successivement chez le sieur Fortier et chez le sieur Carré, qu'il est sorti de chez ce dernier hier samedi du matin et est parti par le coche d'Auxerre pour gagner Lyon et de là se rendre à Montagnac, son pays où il est exilé et où sa famille l'attend. Déclare même qu'il l'a conduit jusqu'au coche où il l'a vu monter.

« Premièrement enquis de ses noms, surnoms, âge, pays, qualité et demeure,

« A répondu se nommer Henri Masers de Latude, âgé de 55 ans, natif de Montagnac en Languedoc, diocèse d'Agde, *ayant professé la chirurgie* et à présent les mathématiques... »

Au résumé, il est fort possible que Latude ait professé, comme il le dit, la chirurgie, mais nous n'avons là-dessus que le témoignage de l'intéressé lui-même, et vraiment cela est insuffisant.

R. D.

— Voici une lettre (1) adressée par Latude

A M. Quêné (sic), *médecin ordinaire du Roy.*

« De la Bastille, le 24 septembre 1762.

« MONSIEUR,

« En 1749, j'étois dans la tour de Vincennes; sans vous avoir demandé, vous vîntes me voir, cruelle visite qui me cause tant de larmes. En homme de probité, en honnête homme, vous devriez bien travailler à mettre fin à mes maux. Voilà une lettre pour Mme la marquise de

(1) Elle a été, croyons-nous, publiée pour la première fois par DELORT, dans son *Histoire de la détention des gens de lettres à la Bastille*, t. III, p. 182 et suiv.

©BIUM

Pompadour. Choisissez un moment qu'elle la puisse lire en la luy remettant; priez pour moy et ayez la bonté de venir me voir; vous ne devez point m'oublier, comme vous faites, dans une prison où vous m'avez mis, Monsieur. Si vous n'étiez point venu m'offrir vos services dans la tour de Vincennes, je n'aurois point eu recours à vous depuis treize années, que je me suis livré entre vos mains. Je souffre; tâchez donc, pour l'amour de Dieu, de mettre fin à mes maux, je vous serai bien obligé.

« Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, « DANRY,

« *A la Bastille depuis quatorze années.* »

P. c. c. : LECTOR.

La barre de fer rouge dans le traitement de l'aliénation mentale (XI, 357). — Ma question a eu la rare fortune d'éveiller les susceptibilités d'un propriétaire des environs de Paris, qui se qualifie d'ancien interne de Charenton. Ce correspondant, dont on rencontre sur les quais les volumes romantico-historiques, s'insurge à l'idée que les médecins de Charenton aient pu employer une thérapeutique aussi vigoureuse. Comme il est resté, dit-il, trois ans à Charenton, de 1866 à 1869, (nous ne le lui demandions pas !) il nie d'une façon radicale la possibilité d'une semblable thérapeutique, sous prétexte que, pendant ces trois années, *il n'a jamais entendu faire la moindre allusion à pareille excentricité.*

Il a lu les ouvrages de Calmeil, de Foville et d'Esquirol, et cela lui a suffi pour affirmer que « *depuis le commencement du* XIXe *siècle, on n'a jamais fait de thérapeutique active* » à Charenton. Sans remonter à la lecture d'ouvrages aussi vénérables par leur ancienneté, on peut trouver cette phrase, dans le traité de la *Paralysie générale* de Voisin :

« Les vésicatoires sur la tête, les CAUTÈRES A LA NUQUE, sont des moyens extrêmement utiles dans certains cas, ainsi que *les bandes vésicantes le long de la colonne vertébrale.* Les *cautères* le long de la colonne vertébrale..., *le séton à la nuque..., sont d'excellents moyens.* »

Foville lui-même (*Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, art. *Paralysie générale*) recommande *les ventouses scarifiées à la nuque.* Un grand nombre d'autres auteurs du commencement du siècle dernier parlent de l'*inoculation de la gale,* comme ayant donné de bons résultats.

Notre bénévole correspondant, qui a pâli sur Calmeil, Foville et Esquirol, doit évidemment considérer qu'il y a un abîme entre *le cautère à la nuque, les ventouses scarifiées, les bandes vésicantes le long de la colonne vertébrale — et la barre de fer rouge.* C'est une opinion.

Il est des malades qui préfèrent les pointes de feu au vésicatoire : préférence justifiée par leur sensibilité.

Sans rien savoir des études, qui paraissent déjà *lointaines,* de notre correspondant, je pourrais affirmer (si j'osais employer une forme aussi peu courtoise que celle dont il ne craint pas d'user) qu'il n'a jamais consacré une heure de temps à lire un livre quelconque de pathologie mentale..., depuis qu'il est sorti de Charenton.

J'ai beaucoup moins fréquenté cet asile que l'obligeant renseigneur ; mais, dans quelques visites faites à cet établissement, j'ai souvent

©BIUM

entendu faire des allusions à des cas de malades *oubliés* et *cuits* dans des baignoires d'*eau bouillante*. M. Nau, le lauréat de l'Académie Goncourt, en pourrait dire plus long que moi sur ce sujet. M. Bertie Marriott, qui a bénéficié d'un certificat médico-légal d'un aliéniste très distingué — je ne fais pas allusion au correspondant, ex-interne de Charenton — pourrait également nous renseigner sur ce point.

Félicitons la *Chronique médicale* d'être lue même par les propriétaires de la banlieue. Il est inutile de remarquer combien il faut être expert en aliénation pour affirmer, *ex abrupto*, que deux littérateurs, célèbres par l'exactitude de leur documentation, n'ont jamais « *eu même une observation.* »

« *Quand on veut jouer un mauvais tour à un profane*, écrit, avec l'élégance qui le caractérise, le propriétaire qui lit la *Chronique médicale*, on n'a qu'à l'inciter à parler médecine pendant cinq minutes : on est certain qu'il dira autant de bêtises que de mots. » Flaubert, qui ne peut passer pour un profane, bien qu'il ne visât pas notre correspondant, disait : « *Il n'y a pas de style plus long, plus vide que celui des médecins ! Quels bavards ! Et ils méprisent les avocats !* » Notre correspondant ne méprise pas les avocats, il se contente de médire des profanes !

Nous n'aurions même pas pris la peine de lui répondre si son cas n'était curieux par la fâcheuse inconvenance de son écriture. Il répond à une question médico-littéraire, comme s'il se croyait interpellé dans une réunion électorale ! *Non erat locus !*

La *Chronique médicale* étant une revue réputée, à juste titre, par la précision de ses informations, nous aurions pu, au surplus, passer outre sur des appréciations qui ne *sont basées sur aucun fait*.

Personnellement, nous serions presque flatté du compliment de jeunesse que nous octroie gratuitement l'ex-interne de Charenton.

Tous les internes ne peuvent avoir la bonne fortune de faire remonter leur titre à un moment où on l'obtenait sans qu'aucun concours d'admission à Charenton permît une sélection scientifique, parmi les rares candidats qui se résignaient à ces emplois.

Dr Mathot.

Un portrait à rechercher : Du Verney (XI, 192). — J'ai écrit, en 1884, dans les *Annales des maladies de l'oreille et du larynx* — alors dirigées par Isambert, Krishaber, Ladreit, etc., — une série d'études sur nos *Vieux maîtres en otologie*, et j'ai fait une large place à Du Verney.

J'ai fait l'étude de sa vie et de son œuvre avec un soin tout particulier.

Quant à son portrait, je ne l'ai vu nulle part. Je me souviens que Politzer, de Vienne, ayant eu connaissance de mon travail, me demanda, dans une conversation que j'eus avec lui vers 1889, des renseignements à ce sujet. Politzer collectionne les portraits des otologistes, et celui de Du Verney lui manque..., ainsi que le mien, ajouterai-je en toute modestie.

La note qui a paru dans un récent numéro de votre intéressant journal *la Chronique médicale*, m'a donné l'idée de reprendre une piste qui me paraît devoir conduire à la trouvaille désirée et que je n'ai pas suivie jusqu'au bout.

Dr Rattel.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNEE — N° 17 — 1er Septembre 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et la Littérature

Un détracteur de la médecine : le docteur Veressaïef.

A l'occasion de la guerre russo-japonaise, l'attention publique s'est portée, dans un inégal partage, sur les médecins japonais et sur nos alliés les confrères russes. Etant moins connus et plus loin, le monde médical s'est complu dans les anecdotes rééditées sur les médecins nippons.

Nous croyons connaître les médecins russes, parce que, au cours de nos études, nous avons entretenu de brèves relations d'école avec quelques étudiants. En réalité, nous ignorons aussi complètement l'âme russe que l'âme japonaise et nous sommes aussi peu informés sur les confrères russes que sur les médicastres nippons.

Cette année même, une étude très complète, publiée par M. V. F. Botsianovski, sur un médecin, romancier russe de grand talent, dont l'œuvre a eu autant de succès en Russie qu'en France, m'a donné l'occasion d'entrer en rapport avec ce confrère, d'autant plus directement que j'ai la bonne fortune et l'honneur d'avoir une proche parente mariée en Russie et qui habite Saint-Pétersbourg depuis de longues années : ce qui nous a valu des relations communes.

Les renseignements que la presse médicale a donnés en France sur le Dr Veressaïef (1), étaient, pour la plupart, erronés ou d'une brièveté tout à fait insuffisante.

Le *Journal de Médecine de Paris* a publié (n° du 15 juin 1902) quelques lignes d'une sûreté documentaire peu rassurante, quand on songe à l'habituelle correction de ce périodique. Nous ne dirons rien des autres, qui se sont montrés encore plus au-dessous de leur tâche d'informateurs.

Les *Mémoires d'un Médecin* (traduits par S. M. Persky) ont eu un retentissement tel, dans le monde extra-médical même, que la personnalité de l'auteur méritait beaucoup mieux que quelques alinéas de biographie fantaisiste.

(1) M. Guermonprez reprend à tort l'erreur de M. T. de Wyzewa, qui pense que Veressaïef est un pseudonyme ; c'est tout au plus un anagramme. Plusieurs de ceux qui ont lu ces curieuses pages les jugent, puis, transformant la prononciation, disent : « Vrai ! ça y est ! » A-peu-près douteux !

©BIUM

J'emprunte donc à M. Botsianovski (1) les documents, très exacts et très précis, qu'il nous fournit, dans son excellente et complète brochure. Je dois ajouter que cette brochure, de 66 pages, a surtout, comme principal objectif, non la personnalité littéraire du romancier, mais la réfutation de ses doctrines et l'argumentation contradictoire de sa violente campagne contre les médecins et la médecine en général.

J'ai cherché à savoir si cet état d'âme, ce scepticisme, ce pessimisme professionnel, était très répandu en Russie, ou si c'était là seulement la manifestation, personnelle et originale, d'un esprit très primesautier et en quelque sorte d'un Tolstoï de la néo-médecine russe.

L'enquête était difficile à mener. Les renseignements que j'ai obtenus sont encore trop incomplets, pour que je me risque à les donner. Il suffit, pour le moment, d'attirer l'attention du public médical sur la parité du succès obtenu en France et en Russie.

Les *Mémoires d'un Médecin* ont eu un succès énorme dans le monde russe En quelques jours, une dizaine d'éditions ont été enlevées.

La haute société s'en préoccupait On en parlait dans tous les salons. Notre confrère Veressaïef avait conquis la célébrité, par une œuvre qui s'impose et se fait lire par les plus indifférents. C'était un triomphe littéraire qui n'avait, du reste, rien d'analogue avec le scandale, médical et snobique, des *Morticoles*.

Le livre de notre confrère russe porte le cachet d'une philosophie âpre et mûrement méditée, le pessimisme d'un praticien qui a souffert de l'incapacité où il s'était trouvé de toujours réaliser son idéal, la douleur d'une âme élevée, ouverte aux plus hautes idées humanitaires, en proie aux affres d'un combat analogue à celui d'un croyant qui lutte pour garder sa foi. Le roman à clef du polémiste français n'était que le récit fantaisiste inspiré par la haine d'un arriviste non arrivé dans la carrière médicale et qui s'en venge par un pamphlet très brillant, mais d'une partialité trop évidente pour inspirer confiance.

Il y a, entre les *Mémoires d'un Médecin* et les *Morticoles*, tout l'abîme qui sépare l'âme méditative, sérieuse, un peu froide et réservée dans ses enthousiasmes les plus ardents, du Slave, et la *furia* mordante, parfois haineuse et partiale, l'imagination souvent déréglée et la parodie caricaturale, où se plaisent trop fréquemment les romanciers français.

M. Botsianovski, dans *la Critique et l'Etude biographique* qu'il vient de mettre à jour, montre tout le cas qu'il fait de la valeur du littérateur et du philosophe dont il combat la doctrine.

***

Veressaïef, de son vrai nom *Vincent V. Smidovitch*, est né le 4 janvier 1867. Son père était polonais, sa mère russe. Le père de Veressaïef avait su conquérir une véritable popularité à Toula. Il exerçait l'art médical, et comme médecin, il était aussi apprécié que comme homme de relations sûres et parfaites.

La famille de Veressaïef était nombreuse et connue comme très heureuse. Les relations entre le père et ses enfants ont été très intimes, et sa religion (orthodoxe) était strictement observée.

---

(1) В. В. Вересаевъ. Критико-библіографическій этюдъ, съ портретомъ и факсимиле В. В. Вересаева.

©BIUM

L'auteur des *Mémoires d'un Médecin* a suivi ses premiers cours au Gymnase de Toula. Ayant terminé ses études secondaires en 1884, il entra à l'Université de Saint-Pétersbourg, où il suivit régulièrement les cours d'histoire philologique. Il paraît, dit son biographe, qu'il fut

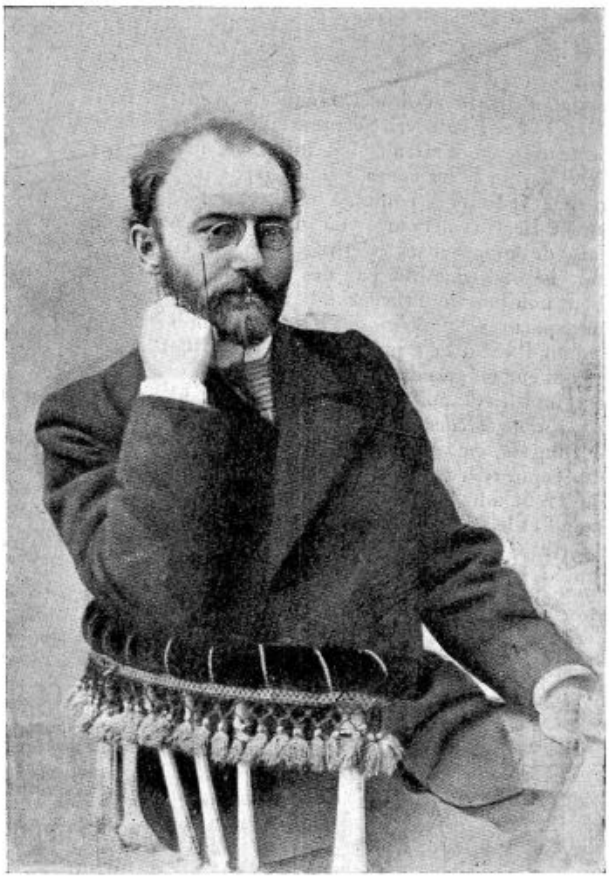

LE DOCTEUR VERESSAÏEF.

peu assidu aux leçons des professeurs ; très indépendant, il était autodidacte.

La prodigieuse faculté d'assimilation qui l'a toujours caractérisé lui permit d'exécuter des tours de force de mémoire. Ne suivant jamais les cours, il préparait ses examens un mois d'avance et ne connaissait même pas de vue les professeurs qui devaient les lui faire subir.

Par contre, il s'était lancé avec ardeur dans toutes les associations d'étudiants. Il vivait fiévreusement, dans ce milieu agité de tout ce que

©BIUM

sera la jeune Russie de demain. Discutant avec passion les problèmes les plus ardus de sociologie, d'économie politique et d'esthétique générale, instinctivement il était toujours ramené vers l'étude des sciences humanitaires. Il a fallu un cerveau d'une rare amplitude pour mener toutes ces études de front, tout en continuant son instruction philologique.

Ainsi que Nietzsche, Veressaïef commença par se donner aux études de philologie et il obtint, en 1888, le diplôme de « Candidat de sciences historiques ».

Ce diplôme ne lui suffit pas. L'année suivante, il entre à l'Université de Dorpat et se fait inscrire comme étudiant en médecine. Les sciences médicales ont plus d'attrait pour lui que la philologie et l'histoire ; il suit avec assiduité les cours, pendant six ans.

En 1892, il se rend, comme étudiant en médecine, dans le gouvernement d'Ecatherinebourg, où une terrible épidémie de choléra abattait de nombreuses victimes. Là, il est placé à la tête d'un hôpital, hôpital constitué par des baraquements, près des mines de charbon, non loin de *Youzovski*.

Quand parurent les *Mémoires d'un Médecin*, il était à peu près oublié. Cependant il avait déjà publié un livre de *Contes*, son premier ouvrage, qui eut un grand succès.

Il est inutile de suivre ici M. Botsianovski dans la critique des *Mémoires d'un Médecin*, que M. Teodor de Wyzewa a présenté au public français, en 1902.

Notre confrère russe habite actuellement Toula, rue Millionnaia, maison Treliakoff ; il parle et écrit, avec une égale élégance, le russe, l'allemand et le français.

Le portrait que nous présentons aux lecteurs de la *Chronique* est emprunté à la brochure de M. Botsianovski, qui a paru cette année même à Saint-Pétersbourg.

Dr Michaut.

NÉCROLOGIE

Le Dr Dureau.

Avec le Dr Dureau, que la mort a brutalement surpris, le 12 août dernier, la *Chronique* a perdu, en même temps qu'un de ses collaborateurs de la première heure, un de ses conseillers les plus écoutés et autorisés.

Nous pleurons, quant à nous, un ami d'une loyauté éprouvée et à l'obligeance duquel nous n'avons jamais fait vainement appel.

Dans un nº prochain (1er octobre), nous essaierons de retracer le *curriculum vitæ* du savant dont la science n'eut d'égale que la modestie s'alliant à une exquise courtoisie.

A. C.

©BIUM

Art et Hygiène

Notre distingué confrère, le Dr Cazalis (Jean Lahor), poursuivant son apostolat en faveur de l'alliance du Beau et du Bien, de l'esthétique unie à l'hygiène, vient de prendre l'initiative de la création d'une *Société Internationale d'art populaire et d'hygiène*, dont il expose éloquemment le programme, le but et les moyens d'action, dans une lettre-circulaire qu'il a bien voulu nous adresser.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire cet appel à toutes les bonnes volontés, persuadé d'avance qu'il trouvera son écho dans notre monde médical, qui compte tant d'esprits cultivés, amoureux d'Art autant que de Science.

La *Société Internationale d'art populaire et d'hygiène*, que nous fondons en ce moment a pour but : *L'art à tous, partout et en tout*, et une amélioration générale, hygiénique d'abord, esthétique aussi, de la vie des classes populaires.

Elle se propose ainsi d'étudier et de faire avancer ou résoudre toutes les questions intéressant l'*art pour le peuple, l'art par le peuple, l'hygiène et la vie populaire*, et de s'occuper d'abord des formes ou formules d'architecture et de décoration qui lui sont applicables.

Elle aurait donc en ses attributions les questions des habitations à bon marché, celles du mobilier et de la décoration qui leur doivent être appliqués, celles de l'art applicable aussi aux édifices destinés surtout aux besoins publics.

Dès lors, il s'agirait pour elle de faire meubler et décorer, au meilleur marché possible, l'habitation à bon marché, après avoir, en premier lieu, assuré sa parfaite hygiène.

Il s'agirait aussi d'étudier et préparer la décoration des écoles, des bibliothèques, instituts ou universités populaires, de toutes les " Maisons du peuple " en un mot, et des usines, des hôpitaux, des casernes, et des petites mairies, et des petites gares de chemins de fer, puisqu'on décore les grandes, et des auberges, ce que fait si bien déjà le Touring-Club, un de nos alliés, etc., et d'arriver enfin à créer quelque jour des " usines clubs ", et des " usines-homes " comme en Amérique, ou comme en Angleterre ces « garden-cities », ces cités idéales, abritant des populations ouvrières.

Cette éducation esthétique nouvelle donnée à tous commencerait donc de la sorte, comme doit commencer toute éducation, à la maison, dans le *home*, dans la famille, puis se continuerait à l'école, et, partie de la maison et de l'école, se continuerait partout.

La Société, dans ces intentions, ferait surtout appel à ceux des artistes qui auraient le goût, le sens de l'architecture et de la décoration simples, sobres, logiques, bien conformes à leur destination, et se rattachant le plus possible, en France comme ailleurs, aux traditions nationales et régionales.

En vue de créer cet art nouveau pour le peuple et pour tous, et aussi de le faire en partie créer ou recréer par le peuple, qui créait son art populaire, son art rustique autrefois, et qui, depuis plus de cent ans, a cessé de rien créer, la Société établirait des collections, fe-

©BIUM

rait des sélections de modèles, dont beaucoup sans doute seraient empruntés à la vie rustique ou bourgeoise du passé, et quelques-uns aux pays étrangers, où l'art populaire est resté ou est redevenu en faveur.

La simplicité des formes étant dans l'ameublement l'une des conditions nécessaires de son bon marché, il n'est pas, à ce sujet, inutile de rappeler que cette simplicité et la juste proportion des formes peuvent en faire à elles seules le charme, la parfaite beauté.

La Société, pour réunir et présenter des modèles simples et excellents, provoquerait ou encouragerait la formation à Paris, et dans toutes les capitales de l'Europe, même et surtout de nos anciennes provinces, de *Musées d'art populaire* ou de *Musées provinciaux*, comme celui d'Arles, fondé par le grand poète Mistral, ou ceux de Quimper et de Honfleur, Musées où l'on recueillerait ce qui fut bon ou excellent et serait à rappeler des arts populaires particuliers à chaque pays ou à chaque province.

Ces Musées, et des *Expositions, Internationales* ou non, *d'art populaire, d'art social et de l'habitation*, telles que nous en formulions le programme dès 1901, ou des *Expositions d'art rustique* (qu'impliquent du reste ces Expositions générales), telles que M. P. Roche essaie d'en organiser, pourraient, nous l'espérons, réveiller d'abord la vie artistique en bien des provinces (et à l'étranger comme en France), et la vie plus ou moins mourante des industries d'art qu'elles gardent encore. Ces Expositions et ces Musées feraient donc connaître, comme le dit très justement M. P. Roche, « ce qui survit de nos arts populaires, et feraient rendre justice aux qualités de simplicité, de bon marché et de logique, qui distinguent le plus souvent ou distinguaient les travaux du peuple ». On soutiendrait, on encouragerait ainsi, dans la pensée de M. Roche et dans la nôtre, des inspirations très humbles, pour les inciter à donner plus encore ; on ranimerait en nos provinces des industries d'art qui s'éteignent, on en réveillerait qui dorment, on en ferait naître de nouvelles.

A ce *Musée d'Art Populaire*, que nous voulons fonder à Paris, pourrait être annexée une sorte d'entrepôt, où seraient vendus les objets inspirés des œuvres anciennes acquises par le Musée, et tous les objets de fabrication actuelle reçus par lui, *après examen d'un jury*, mais qui seraient remplacés à mesure qu'ils seraient achetés. La marque du Musée ou de cet entrepôt serait certainement très recherchée et augmenterait ainsi la valeur marchande de tous ces objets Ce Musée serait donc une exposition permanente, où l'achat serait possible de toutes les pièces exposées.

Permanente y serait aussi l'Exposition des projets et plans d'habitations à bon marché, de mobiliers et de décorations à bon marché, ainsi que des projets et plans de ces édifices destinés aux besoins du peuple ou du public, comme écoles, mairies, hôpitaux, gares, etc., et nous fonderions de la sorte un *Musée d'art social*, qui manque au *Musée social* d'aujourd'hui et le compléterait utilement.

La Société rechercherait ou créerait donc et fournirait à la fabrique et à tous des modèles sévèrement choisis, et tenterait de renouveler ainsi, dans un style simple et pur, le mobilier imposé aujourd'hui par tant de fabricants dans un style ni simple ni pur, et dont le mauvais goût est généralement entretenu par le besoin habituel à la province de toujours copier Paris, comme par le besoin habituel aux classes

©BIUM

populaires d'aujourd'hui d'imiter toujours le " bourgeois " qui, le plus souvent, lui-même, a un goût détestable.

Nous aurions désiré que la manifestation première de la Société fût une grande *Exposition internationale d art pour le peuple, par le peuple, et d'hygiène,* dont l'*habitation à bon marché eût été le centre.* Rien n'eût mieux fait comprendre que cette Exposition, vaste et bien préparée, le but et l'importance de la Société ; rien ne l'eût mieux fait connaître. Des circonstances nous obligent à la renvoyer, pour la France, à une époque plus ou moins lointaine.

Une Revue internationale d'art populaire et d'hygiène serait l'organe de la Société. Elle serait publiée en trois langues : en français, en anglais, en allemand.

Cette Société serait donc *internationale*, pour donner, par son ensemble, son étendue, sa force, une impulsion plus puissante à ces réformes, à ces progrès que nous voulons de l'art à tous, en tout et partout, à cette poursuite d'une amélioration générale de la vie, devenue ainsi moins coûteuse. Par son ensemble, son étendue, sa force, elle emporterait plus aisément les obstacles, entraînerait les hésitants, éveillerait, éclairerait bien des inconscients, aiderait ceux qui s'opposent à l'enlaidissement de la vie, rêvant même de l'embellir et l'anoblir pour tous et en tout, partout et toujours.

Les Sections étrangères de cette Société garderaient toutes leur autonomie, mais elles se rattacheraient à la Section française et sans cesse communiqueraient entre elles, par l'échange des procès-verbaux de leurs réunions, par celui de leurs bulletins, journaux ou revues, par la revue dont nous parlions, qui serait l'organe et comme le Moniteur de la Société, par des *Congrès* enfin, chaque fois en des villes différentes, et par des *Expositions*, qui le plus souvent s'ouvriraient à la même époque et au même lieu que ces Congrès.

On peut juger, par ce que nous avons dit, que la Société serait l'alliée de toutes les œuvres qui protègent la vie et protègent aussi la beauté : Sociétés d'hygiène, par exemple, qui, en accroissant ou entretenant les énergies de l'individu, accroissent, entretiennent celles de la race ; Sociétés défensives encore de l'individu, mais contre les risques de la maladie, de la mort, ou contre le chômage de la vieillesse ; Sociétés d'instruction et d'éducation populaires, etc. Et, à ce propos, disons que, dans l'éducation intégrale demandée pour tous par certains démocrates, il est temps de faire entrer, il semble, l'éducation esthétique, dont on s'est trop peu soucié jusqu'ici, et qui sera l'objet de notre active et constante sollicitude.

Rien ne serait donc étranger à la Société, « de ce qui est humain », populaire surtout.

Et, dans cette pensée, nous n'appellerons pas à nos Comités directeurs que des artistes, nous appellerons des sociologues, des économistes, des hygiénistes, des ingénieurs, des hommes, en un mot — et des femmes bien entendu — de toutes les professions, comme de toutes les classes.

Beaucoup d'artistes ne s'intéressent qu'à l'art supérieur, à l'art qui surtout s'adresse à l'élite ; ils ne voient pas qu'il se passe dans le domaine de l'esthétique ce qui se passe en hygiène, et qu'en bas, dans des milieux sordides, se créent des foyers d'infection, qui menacent cet art supérieur. Cela dit, nous comptons sur leur concours à tous, et quelques-uns des plus grands, des plus raffinés, des plus rares, qui se

©BIUM

tiennent le plus à l'écart de la vie populaire, l'ont compris déjà et sont venus à nous.

Nous avons dit qu'au monde esthétique du passé devait succéder un monde esthétique nouveau, répondant aux besoins nouveaux de nos foules et de nos souverainetés populaires. Mais ce monde esthétique nouveau doit garder de l'ancien certaines traditions, certains enseignements nécessaires, et ainsi lui demeurer attaché toujours par des liens que l'on ne pourrait impunément briser.

Au point de vue artistique, la rupture complète avec le passé serait aussi funeste que peut l'être un respect trop religieux ou superstitieux de formes, de formules démodées surannées ou dépaysées. Le XIXe siècle presque tout entier a offert, ce qui dans l'histoire de l'art s'était à un tel point si rarement vu encore, une complète absence ou une indigence navrante de toute imagination créatrice, un mauvais goût lamentable dans le domaine de l'architecture et de la décoration ; le XXe siècle est appelé, nous l'espérons, et nous y contribuerons peut-être, à nous rendre et recréer un style.

Mais ce programme, très vaste, paraîtra sans doute trop vaste à quelques-uns. Travail d'Hercule, nous dit-on, ce que vous proposez : c'est vrai, et plus même qu'on ne le pense, puisqu'ainsi nous projetons une entreprise assez semblable à l'une des siennes, puisque, nous aussi, voulons nettoyer ces « écuries d'Augias » où continue toujours, où accepte de toujours vivre une partie de l'humanité. Hercule était un demi-dieu ; c'est vrai encore, mais ce lourd travail, il était seul pour l'exécuter, et nous, pour l'entreprendre, nous serons plusieurs, nous serons beaucoup, nous serons légion peut-être ; et, en nous répartissant la tâche, nous ne doutons pas de remplir tout ce programme, si étendu qu'il soit, pleins d'espoir dans la victoire finale.

Jean LAHOR.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Voici un cas très rare, absolument authentique :

Sous Charles le Chauve, un nommé Blitgard, de Teneuil, dans le Rémois, au troisième quart du IXe siècle, fier de son nom, qui voulait dire : protégé de Bel, le dieu gaulois du soleil, se mit à fouetter des cultivateurs du pays, qui honoraient saint Remy, en leur disant : « Nous allons voir si votre patron vous viendra en aide ! »

Tout à coup, on le vit pâlir et se tordre, sous l'influence de coliques flatulentes. En quelques minutes, son ventre se mit à ballonner à vue d'œil ; et il expira, en poussant un grand cri : son ventre venait de faire explosion, en crevant par le milieu : *et expirans crepuit medius*.

La distension des intestins par des gaz est un phénomène qui peut se produire sous des influences morales : c'est ainsi que nous avons connu plusieurs personnes, des deux sexes et de différents âges, qui avaient des borborygmes à volonté, surtout dans la matinée, sous une influence cérébrale ; mais a-t-on relevé dans la littérature médicale un cas aussi singulier que celui que nous venons de rapporter ?

Dr BOUGON.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Accouchements historiques indolores. L'histoire nous rappelle que de célèbres personnages sont venus au monde précipitamment, et que de futurs potentats sont nés avec un sans-gêne regrettable pour le cérémonial des cours. C'est ainsi que, d'après Plutarque, CICÉRON ne fit souffrir à sa mère aucune douleur.

Suivant une tradition flamande fort répandue, Jeanne la Folle, arrivée à la fin de sa grossesse, assistait à une grande fête de la Cour, à Gand. Elle s'absenta un instant sous prétexte de quelque besoin : ses dames, la voyant tarder à revenir, la cherchèrent et la trouvèrent seule, en plein travail d'enfant, dans un lieu peu digne de l'illustre CHARLES-QUINT.

Jeanne d'Albret, prise de douleurs vers minuit, entonne un motet en langue béarnaise ; le roi de Navarre, son père, continue les paroles du cantique et ne les avait pas achevées que HENRI IV était né.

Le 15 août 1769, une bourgeoise d'Ajaccio voulut aller à la messe à cause de la solennité du jour. Elle ressentit les premières douleurs à l'église, sortit précipitamment, et à peine arrivée chez elle, accoucha sur un tapis, sans avoir le temps de gagner sa chambre. L'enfant s'appela NAPOLÉON BONAPARTE.

Dans des temps encore plus rapprochés de nous, la duchesse de Berry nous a laissé plusieurs exemples d'accouchements rapides. Son accoucheur, Deneux, dut plusieurs fois s'opposer à l'expulsion, pour donner aux témoins le temps d'accourir. Lors de la naissance du DUC DE BORDEAUX, Deneux lui-même arriva trop tard.

« Je me réveille, raconte plus tard la princesse, pressée par je ne sais quel besoin, je me lève aussitôt, et dans le même instant j'éprouve une violente douleur qui me permet à peine de remonter sur mon lit, et j'accouche en criant comme une brûlée (1). »

(*Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, 25 juin 1904.)

Le commerce des matières fécales dans le Petchili. Le médecin principal de 1re classe Duchêne, dans son rapport sur le service de santé de la brigade de l'armée de terre en Chine, signale qu'à Pao-ting fou, préfecture comptant 200.000 habitants, les temples et les palais sont englobés, noyés, au milieu de masures sordides, dont les abords et les cours intérieures sont encombrés d'immondices de toute nature et principalement de matières fécales, dont il se fait un grand commerce dans le Petchili. « Tous les militaires qui ont fait colonne dans l'intérieur du Petchili doivent se rappeler comme nous ces misérables paysans chinois qui, munis d'un panier d'osier, suspendu à l'épaule, suivaient les troupes pendant plusieurs kilomètres, pour recueillir pieusement tout ce que laissait le troupier sur les chemins, après avoir satisfait ses besoins naturels. »

(*Le Caducée.*)

(1) *Journal du Dr Ménière.*

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Pensée médicale ; l'auteur ? — Lecteur assidu de votre intéressante *Chronique médicale*, j'ose m'adresser à vous pour un renseignement :

Quel est le *texte exact* et *l'auteur* de la phrase : *La médecine guérit rarement ; elle soulage quelquefois ; elle console toujours ?*

Je fais la citation dans un livre qui vient de paraître chez Masson, sous le titre : *Les psychonévroses et leur traitement moral*. Il me serait agréable d'avoir une réponse précise.

Prof. Dr Dubois, de Berne.

La « Rue Chaude ». — Je suis plongé en ce moment dans l'histoire du Languedoc, et dans le courant de mes lectures, j'ai noté plusieurs ordonnances relatives aux femmes publiques. Deux surtout m'ont frappé, à cause du nom de la rue où étaient reléguées les courtisanes. Elles pourraient intéresser vos nombreux lecteurs et provoquer de leur part des réponses assez curieuses. Voici ce dont il s'agit.

En 1285, les habitants et les consuls de Montpellier confinent toutes les femmes publiques dans une même rue appelée « la Rue Chaude ».

En 1337, dans la déclaration des consuls du Bourg et de la Cité de Narbonne, contenant l'énumération de leurs droits et privilèges, il est dit que le Vicomte exercera la justice du crime d'adultère, excepté dans la partie de la ville appartenant à l'archevêque et dans la rue des femmes publiques appelée « Rue Chaude » (*carriera calida.*)

Il est dit, dans cette même déclaration, que les consuls et les habitants ont le droit d'avoir, dans la juridiction du Vicomte, un lieu public de prostitution (*prostibulum, lupanar, seu carriera calida*).

Ce qualificatif de « chaud », appliqué dans deux villes différentes à la rue où étaient confinées les femmes publiques, est très curieux.

Ce qualificatif existait-il chez les Romains ? A-t-il existé dans d'autres villes ?

Nos aïeux n'appelaient-ils pas ainsi cette rue, pour bien faire entendre à ceux qui allaient s'y égarer, qu'ils risquaient d'en rapporter la chaude p... ?

Ces questions seraient intéressantes à résoudre ; je serais très heureux si vos lecteurs voulaient y répondre.

Dr Albarel (de Névian).

Etymologie du mot Ladre. — A propos de la transformation du nom de saint Lazare en saint Ladre par nos ancêtres, voici, croyons-nous, la clef de l'énigme, qui est importante pour résoudre d'autres questions analogues.

Le Z grec, prononcé dz *est l'équivalent de la lettre J prononcée* dj. Nous pourrions en citer plus de 20 exemples : Ζευς, Dzeus, Djeus, Dieus, Dieu ; Jeu ou Jew, en anglais ou anglo-normand ; Ζανω, Ζωανω, Junon ; Ζηλος, zèle, Ζαλος, jaloux ; Ζυζυγοι, jumeaux, gémeaux, autrefois séjumeaux ; Ζευγος, joug ; Ζευγνυμι, joindre, etc.

N'en résulte-t-il pas que Lazare, prononcé Ladzare, est devenu chez nous, jadis, Ladjare, d où on a fait Ladiare et enfin Ladre ?

Dr Bo. .on.

©BIUM

Réponses.

La grande opération (X, 757). — « En 1781, lisons-nous dans le *Dict. de l'Ameublement*, de HAVARD, le bureau des médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris, ayant été appelé à se prononcer sur les diverses matières à employer pour la confection de la literie, rejeta l'emploi des lits de plume et des matelas de laine, comme « propres à l'imbibition des miasmes » ; déclara que « le crin est le seul qui, par sa texture serrée et polie, puisse résister davantage à l'infection », ajoutant qu'il « forme aussi un plan très égal et infiniment plus frais que la laine » ; et, comme conclusion, « qu'il est en tout préférable au coucher des malades et blessés ». (*Documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, Imp. Nat., 1882-84, t. II, p. 100 et 101.)

Ailleurs, nous relevons (*Dict.* précité, t. IV) :

« Quoique la plume fût alors très recherchée (en 1774), il s'en fallait beaucoup que son emploi échappât à toute critique.

« Dès la fin du XVIIIe siècle, nous la voyons, en effet, prise à partie dans une discussion assez singulière. En 1685, le duc de Lude et le prince d'Enrichemont, fils du duc de Sully, furent obligés de se faire faire ce qu'on appelait alors la *grande opération*, « pour guérir, dit le marquis de Sourches (*Mém.*, t. I, p. 82), des *hémorroïdes*, qui leur avoient ulcéré les parties postérieures ».

« Ce mal, dont l'excès étoit autrefois inconnu, continue de Sourches, étoit devenu si commun en France, que l'on n'y parloit que de gens qui s'étoient fait faire la *grande opération* Les uns attribuoient la cause de ce mal nouveau à la plume (1) dont on se servoit dans les chaises, les carrosses et les autres sièges qui servoient à la commodité, au lieu du crin dont on se servoit autrefois. Les autres l'attribuoient à la grande quantité de ragoûts que l'on mangeoit alors ; enfin, les autres l'attribuoient à des débauches ultramontaines, mais ce dernier avis n'étoit pas si bien fondé que les deux autres. »

De tout cela, il semble résulter que l'usage des sièges en plume avait bien pu produire, en effet, des irritations anales ou péri-anales, des abcès à la marge de l'anus, par exemple, qui, en s'ouvrant spontanément, seraient devenus fistuleux. La *grande opération* serait, dès lors, celle qui fut faite au grand Roi : l'opération de la fistule.

Rien n'est petit chez les grands, pourrait-on répéter une fois de plus.

A. C.

---

(1) Malgré la fâcheuse réputation que de pareils accidents devaient valoir à la plume, ces insinuations malveillantes, toutefois, ne devaient pas avoir sur son emploi une influence aussi décisive que la condamnation prononcée contre elle, au siècle dernier, par les médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris. Ceux-ci, en effet, se montrèrent implacables. « De tous les temps, disaient-ils, dans le *Mémoire* qu'ils dressèrent en 1781, les médecins ont regardé la plume comme la plus malsaine de toutes les matières qui servent à la confection des lits, même pour les gens sains. C'est elle qui s'infecte le plus aisément, qui retient le plus longtemps l'infection qu'elle a contractée ; c'est elle qui s'arrange le plus inégalement sous le corps et les membres de la personne couchée ; qui, à ce titre, peut le plus facilement causer des douleurs de lassitude, dans les différentes parties du corps, vu les fausses positions qu'elle occasionne ; c'est elle enfin qui procure une chaleur portée à un trop haut degré et capable de provoquer des sueurs, souvent telles pendant le sommeil, que les forces sont, au réveil, plutôt énervées que réparées. » *Documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, t. II, p. 100.

©BIUM

La fièvre quarte de Bayard (XI, 192). — On ne peut guère qu'émettre une hypothèse à ce point de vue. Bayard, étant né en 1476 à Grenoble, n'a pu contracter, dans sa jeunesse, la maladie en question. Il est, de plus, probable qu'il a été pris, pour la première fois, de *malaria* (seule infection qui, en Europe, donne la *fièvre quarte*), lors de l'expédition de Charles VIII contre Naples, en traversant les marécages italiens, c'est-à-dire vers 1500 (à l'âge de 24 ans). On sait qu'il guerroya d'ailleurs plusieurs années dans le royaume de Naples (1503).

La fièvre quarte de Bayard paraît donc d'origine *napolitaine*. Mais elle doit n'avoir rien de commun avec le mal du même nom.

Marcel Baudouin.

Médecins sténographes (XI, 192). — La note de S. m'a rendu rêveur. J'ai jadis pratiqué, moi aussi, la sténographie, quand je faisais de *l'interview* scientifique et médicale à la *Semaine Médicale* (entre parenthèses, j'ajoute que je crois être le premier à avoir pratiqué ce genre d'exercice, très spécial, dans la presse médicale), mais je ne crois pas toutefois que la faible intelligence dont je dispose et l'esprit de méthode que j'ai dû employer à l'Institut de Bibliographie, pour classer des millions de fiches bibliographiques, aient un rapport quelconque avec la sténographie. Je me suis, d'ailleurs, empressé d'oublier un procédé qui n'est vraiment utile qu'aux reporters ou secrétaires-rédacteurs de profession, mais qui n'intéresse pas l'homme de lettres.

Marcel Baudouin.

— Vous me faites l'honneur de me citer au nombre des médecins sténographes et vous demandez quel lien peut exister entre la culture de cet art et le développement des autres qualités du praticien.

Permettez-moi d'abord de vous dire, qu'en ce qui concerne les études médicales en elles-mêmes, la sténographie est de peu d'utilité, le meilleur sténographe ayant plus de peine à relire des notes prises en sténographie, que des notes en écriture ordinaire.

Quant à l'influence de la sténographie sur l'avenir d'un jeune homme se destinant à la carrière médicale, elle était autrefois beaucoup plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui ; car la sténographie était beaucoup moins répandue et ouvrait facilement quantité de portes, tandis qu'aujourd'hui la profession de sténodactylographe est encore plus encombrée que la profession médicale, ce qui n'est pas peu dire.

Bien qu'il soit fastidieux de parler de soi, je me risque cependant à vous raconter mon histoire de sténographe, car c'est celle que je connais le mieux.

J'ai appris la sténographie au collège, à l'âge de treize ans, et j'y avais pris un tel goût que, dès la première année, je remportai le premier prix, sur soixante-dix élèves.

N'ayant, plus tard, pour faire mes études médicales, d'autres rentes que celles que me procuraient mes dix doigts, la sténographie me fut du plus grand secours.

J'ai connu, il y a quelque vingt ans, des heures de sténographie qui m'étaient payées jusqu'à soixante francs l'une ; cela fera, je crois, rêver la plupart des jeunes sténographes d'aujourd'hui.

C'est à la sténographie que je dois d'être devenu journaliste médical ; je fis, en effet, mes premières armes dans cette carrière, aussi ingrate, vous le savez, que la pratique de la médecine elle-même, en 1886,

©BIUM

époque à laquelle je remplaçai le Docteur PRENGRUEBER à la *Semaine Médicale*, où je fis, pendant huit ans, le compte rendu des séances de l'Académie de médecine, qui étaient encore parfois intéressantes à cette époque des PASTEUR, des BOULEY, des PETER, des LE FORT, des DUJARDIN-BEAUMETZ, etc...

C'est aussi à la sténographie qu'en 1889, encore étudiant, je dus de voir ma boutonnière prendre la teinte aubergine des palmes académiques, en ma qualité de secrétaire du Congrès International d'Assistance Publique, palmes que, vu mon jeune âge, je portais avec tant d'orgueil, soit à l'hôpital, soit au régiment ; j'étais loin de penser alors que mes cheveux, en grisonnant, me la feraient considérer avec tant d'indifférence.

Les leçons et les discussions académiques ou autres, que je sténographiai pendant la durée de mes études médicales, me rendirent les plus grands services pour mes examens, car si la sténographie me semble peu utile pour prendre des notes, elle fixe, au contraire, dans la mémoire les discours que l'on a pris in extenso, à cause des efforts que l'on fait pour se relire et pour reconstituer en écriture claire les phrases que l'on a entendues.

J'ai aujourd'hui complètement abandonné la sténographie, mais je n'en conseillerai pas moins à tous les jeunes gens, quelle que soit la carrière qu'ils veulent embrasser, de l'apprendre avec soin, car elle pourra, en maintes circonstances, leur être de la plus grande utilité.

Dr P. ARCHAMBAUD.

— L'*Argus de la Presse* m'a communiqué votre appel.

Il y a, en effet, plusieurs docteurs qui se sont adonnés à la sténographie, mais le plus en vue, et certainement le plus connu par ses intéressants travaux, est notre doyen le vénérable Dr THIERRY-MIEG, auteur d'une méthode de sténographie transcendante, « La Jucunda ».

Les travaux du Dr Thierry-Mieg font autorité, chez nous sténographes. Je me tiens à votre disposition, s'il vous plaisait d'avoir sa biographie.

F.-Paul DRANCOURT.

— J'ai connu un médecin très habile en sténographie, le Dr BASTIN, qui habitait Asnières (Seine) et qui est mort, il y a 12 ou 15 ans, d'une tuberculose pulmonaire. Il avait été médecin de marine et était un excellent camarade. Il sténographiait étonnamment vite et dans toutes nos réunions médicales se mettait à la disposition des discoureurs.

Nos jeunes étudiants négligent par trop aujourd'hui ce moyen de se rendre utiles et d'être distingués par leurs professeurs. Plus on est haut placé et plus on tient à ce que la moindre de nos paroles soit recueillie.

Dr GELINEAU.

Le chapitre du nez (X, 700). — En 1842, le futur académicien et prodigieux mathématicien, BERTRAND, eut l'occasion, nonobstant une balafre, de sauver une jeune fille qui devint — avec les mathématiques — la félicité de son existence.

DELPUGET, depuis agent de change à Marseille, avait un nez crochu de plusieurs pouces. Un choc le lui brisa, et opéra d'un seul coup l'ablation de ce que l'appendice avait de trop.

A. J.

©BIUM

Le chapitre de l'oreille (X, 193). — Dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, le Dr A. Raoult, de Nancy, vous demande « d'ouvrir un questionnaire sur l'oreille au point de vue *para-médical* ». Je rappelle que j'ai expliqué, ce que n'avaient pu encore faire depuis trois siècles tous les commentateurs de Rabelais, pourquoi celui-ci a fait accoucher par l'oreille Gargamelle, la femme de Gargantua. Vous avez reproduit, dans la *Chronique médicale*, une partie de mon texte, le Noël de la Monnoye et le dessin du vitrail de l'ancienne église Saint-Leu, etc., figurant dans mon *Rabelais anatomiste et physiologiste*, et mes explications ont été le point de départ d'une série d'articles sur les « Vierges enceintes », parus dans votre journal.

Depuis, mes recherches de bibliographie anatomique m'ont fourni divers renseignements, sur les déductions curieuses que les anciens ont tirées de la conformation extérieure du nez et de celle des oreilles. Celles concernant le nez ont été l'objet d'une lettre antérieure de ma part. Pour ce qui est de celles relatives aux oreilles, voici ce que j'ai trouvé :

Aristote et Galien disent que les oreilles droites et de médiocre grandeur indiquent de bonnes mœurs ; Polémon, Loxus, Adamantius et Albert prétendent que celles qui sont petites et affectent, en même temps, une forme carrée ou demi-circulaire, dénotent la force, le courage et la perfection des sens ; alors que celles qui sont grandes dénotent la stupidité, l'imprudence, une tendance irrésistible au bavardage, mais aussi une excellente mémoire.

Selon Rhazès, Pline et Aristote, de grandes oreilles présagent une longue vie.

Aristote, Galien et Polémon déclarent que les oreilles très petites témoignent que l'homme est stupide, de méchantes mœurs et porté à la luxure.

Polémon, Adamantius, Albert et Loxus assurent que des oreilles plates et courtes, de même que des oreilles petites et pendantes, comme celles des chiens, décèlent la simplicité et la folie.

Polémon, Albert, rapportent que les oreilles longues et étroites démontrent que l'homme est envieux et méchant.

Les individus qui ont les oreilles trop courtes et mal ourlées sont, s'il faut en croire Polémon, Adamantius et Albert, indociles et peu traitables ; les individus dont les oreilles sont bien ourlées, sont, au contraire, d'un naturel docile. « Lorsque le lobe d'en bas ou bout de l'oreille est joint et attaché à la chair de la mâchoire, c'est, d'après Avicenne (1), un signe de vanité et de folie »

Je m'en tiendrai à cette dernière affirmation. Aussi bien prouve-t-elle qu'on s'est aperçu il y a longtemps que le lobule humain sessile était un caractère de dégénérescence.

Morel est le premier, dit-on, qui ait attiré l'attention sur la coexistence de la grossièreté du pavillon de l'oreille et certains troubles intellectuels, en particulier la folie ou l'idiotie héréditaires ; aussi un pavillon auriculaire mal ourlé, dépourvu de lobule, à bords irréguliers ou festonnés et présentant le tubercule de Darwin, porte-t-il le nom d'*oreille de Morel*. Tout en rendant justice à Morel, on est pourtant forcé de reconnaître qu'en ce qui concerne l'adhérence du lobule de

(1) Cf. Lybrand de Diemerbroeck, *L'anatomie du corps humain* (trad. franç. de Prost), t. II, ch. xviii, p. 375. Paris, MDCCXXVII.

©BIUM

l'oreille, comme stigmate anatomique de dégénérescence, il a eu un précurseur lointain : Avicenne.

A. Le Double.

— Notre confrère, Raoult, de Nancy, demande page 193), s'il n'existe pas quelque publication paramédicale sur l'oreille. Je lui signalerai une... quoi? je n'en sais rien, car cela est difficile à qualifier au point de vue... littéraire; mettons une machine fantaisiste, qui a paru dans le n° 47 (22 nov. 1903) du *Journal de médecine de Paris* et intitulée : *Petit voyage auriculaire*. Comme dans la pièce de vers que vous publiez, j'ai cherché à glisser, dans un prétendu voyage à travers l'organe de l'ouïe, le plus de noms possible, empruntés au susdit organe. Cette fantaisie littéraire rentre-t-elle dans le cadre des sujets que recherche notre confrère ? C'est à lui de le dire.

A. Courtade.

Une prétendue découverte de Pasteur (XI, 261). — Si M. le Dr Michaut était plus au courant de la littérature pastorienne, il saurait que Pasteur rendait pleine justice à ses devanciers, et que les disciples comme les biographes du Maître n'ont jamais attribué à Pasteur ce qui appartient à Schrœder et von Dusch.

Toute ma science, je le confesse, se limite au cercle de mes livres, dans lesquels je puise, non pas au hasard, comme l'a prétendu M. Michaut, mais avec toute l'attention critique dont je suis capable ; et je le prouve.

Dans mon étude sur la génération spontanée avant Pasteur, qui a fait couler tant d'encre de la plume de M. Michaut, mais qu'il a lue d'un œil plutôt distrait, voici textuellement ce que j'écrivais ici même (V. *Chronique médicale*, 1903, page 8) :

« Parmi les précurseurs techniques de Pasteur, il nous faut citer encore Schrœder et Dusch qui, en 1854, imaginèrent, au lieu de chauffer l'air, de le filtrer simplement sur du coton : c'est d'eux que date l'introduction des tampons d'ouate pour filtrer l'air, en microbiologie...

« S'emparant du filtre de coton de Schrœder et Dusch, Pasteur sut en tirer un parti merveilleux. Pour étayer sa doctrine panspermiste, il le remplaça par du coton-poudre, filtra avec lui un volume d'air déterminé, puis le jeta dans un mélange d'alcool et d'éther. Tout ce qui est la trame du filtre se dissout, et les poussières arrêtées par les mailles du filtre tombent au fond du liquide. »

Parmi les poussières arrêtées entre les mailles du coton, il y en a de vivantes, et c'est Pasteur qui fit le premier cette démonstration, de vingt façons aussi ingénieuses que variées, grâce au microscope et aux cultures.

Pasteur a donc repris le filtre de coton de Schrœder et von Dusch, comme il avait repris (c'est son expression même) les flacons de Spallanzani ou de Schwann. « Car, remarquez-le, disait-il, je n'apporte pas de méthode nouvelle de travail, je me contente d'opérer bien là où on opérait mal, d'éviter les causes d'erreur qui rendaient les expériences de mes prédécesseurs incertaines et contradictoires (1). »

Maintenant, pour préciser davantage, les *ballons* dits *de Pasteur* ne sont pas ce que pense M. Michaut. Le coton n'y entre pour rien.

(1) E. Duclaux, *Pasteur, histoire d'un esprit*, page 214.

©BIUM

Ce sont d'abord des ballons à col plus ou moins contourné et sinueux, en forme d'S, dans les courbures duquel les germes et poussières atmosphériques viennent se déposer, par le seul effet de la pesanteur, et à l'abri de toute agitation.

Ce sont aussi des ballons à col droit et effilé, dans lesquels on fait bouillir une infusion organique ; au moment où la vapeur se dégage, après avoir chassé tout l'air intérieur, on ferme le col au chalumeau. Ces derniers ballons servirent à Pasteur, pour étudier la distribution des germes dans l'air de la rue d'Ulm et des caves de l'Observatoire, de la plaine et de la montagne, des glaciers du Montauvert et de la Maladetta, etc. Ils furent aussi employés par Tyndall dans ses expériences célèbres de Bel-Alp.

La citation extraite d'un vieil almanach par M. Laisant, et reproduite si complaisamment par M. Michaut, n'était guère opportune, puisqu'elle ne renferme absolument rien que d'archiconnu. Espérons que l'historien de la microbiologie, annoncé il y a quelque temps par M. Michaut, sera plus averti et mieux documenté que son prophète.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Pasteur et Baillon (X, 545. — Il n'est pas douteux que M. Clavier trouvera, au *Bulletin de l'Académie*, des documents authentiques sur l'œuvre de Toussaint. En tout cas, je relève à son intention, dans la *Gazette hebdomadaire* de 1880, divers passages relatifs au sujet qui le préoccupe. Les voici :

« M *Bouley* a vu ces jours derniers des moutons inoculés par M. Toussaint avec du virus charbonneux, sans que les animaux aient présenté des symptômes de la maladie. Le résultat de ces expériences n'est pas encore publié par l'auteur, et M. Bouley ne se croit pas autorisé à les faire connaître.

« M. *Colin* dit qu'il y a longtemps qu'il a fait des expériences analogues, et il a reconnu que certains animaux ne peuvent pas être tués par le charbon. Il se plaint que toutes les expériences qu'il entreprend à Alfort sont ensuite reproduites à Toulouse.

« M. *Bouley* dit que les expériences de M. Toussaint à Toulouse ne peuvent nuire à celles de M. Colin, puisque les deux expérimentateurs ne sont pas en rapport. » (Académie de médecine, 6 juillet 1880.)

« M. *Bouley* communique, au nom de M. *Toussaint*, le procédé d'expérimentation dont il avait été question dans la dernière séance. Ce procédé consiste à défibriner le sang charbonneux, à le porter ensuite à une température de 55 degrés pour le priver de bactéridies, et à l'injecter ensuite sous la peau de l'animal que l'on veut rendre réfractaire à l'action du virus charbonneux...

« M. *Verneuil* propose d'adresser des remerciements à M. Toussaint pour son intéressante communication.

« Après quelques observations de M. *Depaul*, M. le Président propose d'insérer *in-extenso* la note de M. Toussaint dans le *Bulletin de l'Académie*. » (Académie de médecine, 3 août 1880.)

D'autre part, traitant une question connexe, le choléra des poules, Pasteur dit, entre autres choses, que « la maladie est produite par un organisme microscopique, d'abord entrevu par M. Moritz, puis retrouvé en 1879 par M. Toussaint, qui l'a reproduit par la culture. » (Ac. de méd., 10 février 1880.) Et, le 28 octobre de la même année 1880,

©BIUM

après avoir exposé à l'Académie des sciences par quel procédé il en atténuait lui-même le virus, Pasteur concluait ainsi :

« La question qui nous occupe est donc résolue : c'est l'oxygène de l'air qui affaiblit et éteint la virulence. »

LANOAILLE DE LACHÈSE.

— Une mère ne comprend pas qu'on dise de ses enfants, fussent-ils très laids : ils sont vilains. De même, la génération médicale actuelle, élevée dans le culte de Pasteur, n'accepte pas sans difficulté la critique de son idole.

Lorsqu'on lit les appréciations des contemporains de Pasteur sur son œuvre, on ne trouve pas le style laudatif et les épithètes de grand savant qui, de nos jours, accompagnent son nom On taxe de jalousie, de venin distillé à plaisir, toute opinion librement exprimée par des hommes, des savants eux aussi, qui, tout en ne refusant pas à Pasteur leur tribut d'admiration, ne vont pas jusqu'à croire qu'il eut, pour toutes ses recherches, la priorité dans l'interprétation des faits, et que tout ce qui sortait de son laboratoire était l'absolue, la définitive vérité scientifique.

Je terminerai par une citation de Renan, qui met au point, en l'expliquant, cette mentalité : « L'humanité se trompe fréquemment, ou, pour mieux dire, elle se trompe nécessairement sur les questions de faits et de personnes : souvent elle ne place pas convenablement ses sympathies et ses hommages ; plus souvent encore, elle exagère le rôle des individus, et accumule sur la tête de ses favoris les mérites de générations entières. » In : Préface des *Etudes d'histoire religieuse*, page XXII.

Dr LABOULANDIE.

— Dans le numéro de *la Chronique Médicale* paru le 15 août 1903, le Dr Clavier, faisant allusion à l'inimitié existant entre le professeur Baillon et Pasteur, se demande ce qu'il faut croire des assertions de Baillon et Fol, qui attribuent à Toussaint et non à Pasteur la priorité de la découverte de l'atténuation du virus charbonneux.

Baillon et Fol ont assurément raison. Je me permettrai de rappeler que c'est *en 1880* (Comptes rendus de l'Académie des sciences, 1880, XCI, p. 135) que Toussaint avait annoncé la possibilité d'obtenir un vaccin efficace, en chauffant à 55° c., pendant dix minutes, du sang charbonneux défibriné, ou en ajoutant à ce même liquide 10 0/0 d'acide phénique. Chauveau reprit le procédé en 1882.

Ce fut en *1881 seulement* que Pasteur, en collaboration avec Chamberland et Roux, parla de l'atténuation des virus et de leur retour à la virulence (Comptes rendus de l'Académie des sciences, 1881, XCI, p. 427, et plus loin, p. 666).

Le procédé de Pasteur différait de celui de Toussaint : Pasteur maintient les cultures en bouillon du Bacillus Anthracis, à la température de 43 c. pour éviter la sporulation ; au bout d'un mois d'exposition à l'air, la culture est morte, mais elle passe, du premier au huitième jour, par des degrés divers d'atténuation.

Ce sont ces virus atténués que Pasteur utilisa pour sa « vaccination charbonneuse ».

Dr BEYER,
Gand (Belgique).

©BIUM

— **Le Dr Clavier (de Dieppe) interroge** *la Chronique* sur deux questions **d'un intérêt inégal : 1° les causes d'antipathie qu'il croit trouver dans les critiques que Baillon, dans son** *Traité de Botanique cryptogamique*, **adresse à Pasteur ; 2° la priorité de la découverte de l'atténuation du virus charbonneux, attribuée, par Baillon et Fol, au vétérinaire Toussaint.**

1° Il est dangereux d'attribuer les attaques d'un savant à son antipathie pour l'homme dont il critique les travaux scientifiques. C'est trop réduire le caractère des hommes de science. Si on a pu, avec quelque semblant de vérité, attribuer les discussions académiques entre Pasteur et Peter, à l'esprit d'animosité qui animait les femmes des deux adversaires, il faut se garder de généraliser.

Baillon était de l'avis de tous les naturalistes, surtout à l'étranger, un grand botaniste. Il fut, en outre, un médecin versé dans toutes les branches des connaissances médicales. Il resta quatre ans interne des hôpitaux de Paris : cas exceptionnel pour un médecin qui voulait se spécialiser dans les sciences accessoires et que seul Lacaze-Duthiers partagea.

Baillon était un lettré distingué. Esprit très fin, quelque peu caustique, caractère peu liant, travailleur infatigable. Malheureusement la fin de sa vie fut attristée par des événements d'ordre intime, qui sembleraient donner raison aux sceptiques misogynes, ennemis du mariage pour les savants. C'était un dédaigneux qui s'isolait dans la science. Il méprisait surtout les faux savants, plus amoureux de titres et de bruit que de la recherche du vrai, dans le seul amour de la science. A ce titre, Pasteur ne devait pas lui plaire. Pasteur s'est enrichi rapidement ; Baillon n'a jamais cherché à tirer un parti commercial de ses travaux, de sa science.

Examinateur peu bienveillant, il était peu populaire parmi les étudiants. Il fallait le connaître, pour l'estimer à sa juste valeur. Il marquait son empreinte sur ceux qu'il daignait distinguer et les dirigeait dans leurs recherches. Pasteur employait ses élèves à sa propre gloire et les repoussait quand ils étaient vidés. Les deux savants ne se ressemblaient guère. Le Dr Heim, son élève favori et son plus brillant disciple, le seul, je crois, pourrait raconter Baillon tel qu'il fut.

Baillon dédaignait Duchartre, un universitaire surfait. Il ne se gênait pas pour dire la dure vérité, en passant, quand l'occasion s'en présentait, aux hommes du jour, arrivistes et non chercheurs. C'est là l'origine des critiques que Baillon adresse, en passant, à Pasteur, que le snobisme d'une école a juché sur la colonne d'argile de la renommée. Une gloire injustement acquise, aux dépens de collaborateurs dépouillés ou de devanciers plagiés, irrite certains hommes de science au point de leur faire oublier l'intérêt qu'ils ont à ménager les réputations officielles. On ne peut que savoir gré à Baillon d'avoir été un de ces savants, au dessus de la platitude universelle et de la bienveillance intéressée des universitaires.

De fait, il est reconnu que Pasteur était un chimiste et n'avait aucune qualité pour revendiquer le mérite acquis au botaniste, bien que la microbiologie puisse très légitimement être située sur le domaine des seuls botanistes. Ni Binz, ni Van Tiegem, ni De Bary, ni Cohn, ne contrediraient cette dépendance dans laquelle se trouve la microbiologie à l'égard de la botanique.

Baillon avait donc le droit de dédaigner Pasteur comme un intrus, comme plus tard Peter, sur le domaine médical.

©BIUM

2° L'histoire des discussions entre Toussaint et Pasteur est tout entière contenue dans les Compte rendus de l'Académie des sciences (années 1879-1880). Est-il nécessaire de la résumer?

Il est historiquement indiscutable que, de même que Pasteur avait pris à Duboué, de Pau (1), l'idée directrice du traitement antirabique ; de même qu'il avait emprunté à Béchamp la découverte, faite par ce dernier, du parasitisme de la maladie des vers-à-soie (2) ; de même qu'il s'était largement servi des travaux de Davaine de Guérin et d'autres, Pasteur, fécond emprunteur, avait encore emprunté au vétérinaire Toussaint sa belle découverte, féconde en déductions thérapeutiques, sur l'atténuation du virus charbonneux par la chaleur. Chauveau a repris et précisé les expériences de Toussaint. M. Duclaux même, si souvent partial, n'en disconvient pas, dans l'*Encyclopédie* de Fremy.

Davaine avait déjà, du reste, obtenu la stérilisation des cultures charbonneuses sur des dilutions étendues.

Il suffit de se reporter aux *Etudes expérimentales sur les conditions qui permettent de rendre usuel l'emploi de la méthode de M. Toussaint, pour atténuer le virus charbonneux et vacciner les espèces animales sujettes au sang de rate*, par Chauveau. (*Comptes rendus*, t. XCIV, page 1694.)

Ainsi, c'est encore là le *sic vos non vobis* applicable à Pasteur, et l'on peut répéter avec le poète :

> For who shall go about
> To cozen fortune, and be honorable
> Without the stamp of merit! Let none presume
> To wear an undeservend dignity.

Baillon avait donc parfaitement raison de dire que Pasteur avait emprunté à Toussaint le fruit de ses expériences. C'est à l'esprit de justice, qui s'insurge contre les accapareurs des découvertes scientifiques, qu'on doit attribuer l'inspiration des phrases que notre confrère relève dans l'ouvrage du professeur de Botanique. Il ne fait qu'apporter une preuve de plus à ce qui a été déjà dit ici même : Pasteur fut un grand démarqueur de découvertes. Après les avoir vivement combattues, il s'emparait des idées émises par d'autres, et finissait par les adopter, en s'en attribuant la paternité.

Je sais que d'ici peu paraîtra un livre important, dans lequel on trouvera tout l'historique réel du pasteurisme. Cela suffira-t-il pour que, toutes les fois qu'on parle de microbe, de virus ou d'atténuation de virus, on ne mette pas toujours en avant le nom de Pasteur, comme l'éternel et omnipotent marquis de Carabas de la bactériologie? N'est-ce pas, du reste, le professeur Brouardel, qui, dans un procès célèbre, en a donné l'exemple, en attribuant à Pasteur encore la découverte du microbe de la septicémie puerpuérale ! C'est si commode d'avoir un seul nom, pour signer toutes les découvertes successives faites dans un domaine cultivé par un si grand nombre de savants!

Dr Michaut.

---

(1) *De la Physiologie pathologique et du traitement rationnel de la Rage* (1879) et communications à l'Académie, antérieures.

(2) *Les Microzymas* (Baillière, édit.)

©BIUM

— Les détracteurs de l'œuvre de Pasteur ont adopté à son égard une tactique bien connue. Ils ont commencé par dénigrer ses découvertes et en contester les résultats pratiques ; puis, comme l'opinion résistait et s'obstinait à ne pas les suivre, ils protestent que Pasteur a pillé ses devanciers, et ce sont tantôt Raspail, ou Béchamp, ou Duboué (de Pau), ou Toussaint, etc., voire même le Père jésuite Kircher, qui ont distillé le miel de la ruche pastorienne.

Déjà, avant les travaux de Pasteur et de ses élèves, on pouvait entrevoir la possibilité d'une atténuation des virus, grâce aux expériences de Burdon Sanderson, en 1878 : il inoculait le charbon du bœuf aux cobayes, puis des cobayes au bœuf; les cobayes mouraient, mais les bovidés guérissaient. Greenfield avait fait des expériences analogues. Tous deux conclurent que le virus s'était mitigé par son passage sur le cobaye et pouvait ensuite servir de vaccin pour le bétail.

Cette conclusion est inexacte. Le passage du charbon par le cobaye n'en modifie pas sensiblement la virulence, et Pasteur a précisément montré que si, dans un certain nombre de cas, les bœufs survivent à l'inoculation sous-cutanée du charbon, ils le doivent à leur résistance propre à ce mode d'introduction de la maladie dans leur organisme ; cette résistance serait la même si, au lieu de sang de cobaye charbonneux, on inoculait du sang de bœuf ou de mouton mort du charbon.

Inversement, Coze et Feltz, en 1869, puis Davaine, avaient reconnu que certains virus, comme celui de la septicémie, s'exaltent en force offensive, en passant par le corps des animaux.

C'est au commencement de l'année 1880 (1) que Pasteur fit connaître sa méthode d'atténuation directe des virus, cultivés en dehors de l'animal, en vase inerte. Il s'agissait d'abord, est-il besoin de le rappeler, non pas du charbon, mais du choléra des poules.

Si, dans un bouillon neutre de poule, on sème une goutte de sang d'une poule qui vient de succomber au choléra, au bout de quelques heures déjà, il se produit une culture extrêmement abondante du microbe caractéristique. « Mais, conservons un flacon de culture à l'étuve pendant plusieurs mois, et essayons sa virulence de temps en temps. Tous les quinze jours, par exemple, inoculons ce liquide à dix poules. Pendant le premier mois, les dix poules mourront. Dans le mois suivant, il ne meurt plus que sept ou huit poules sur dix, et celles qui succombent traînent plus longtemps que les premières. Plus tard, il ne meurt plus que deux ou trois poules sur dix. Enfin au bout de quatre ou cinq mois, il n'en meurt plus du tout, et les dix poules n'éprouvent qu'une maladie passagère, dont elles se remettent bien vite. Or, toutes ces poules qui ont eu la maladie bénigne, sont incapables maintenant de contracter la maladie mortelle. On a beau leur inoculer le virus le plus virulent, elles ne succombent jamais ; tout au plus sont-elles légèrement malades. La cause de la diminution de virulence est la présence de l'oxygène de l'air dans le flacon, car si la même culture est conservée dans le vide, la virulence reste toujours la même (2). »

Au mois de juillet de cette même année 1880, Toussaint, ancien

---

(1) *Sur les maladies virulentes, et en particulier sur la maladie appelée vulgairement choléra des poules* (Comptes rendus de l'Ac. des Sciences, tome 90, pp. 239 et 952). — *De l'atténuation du virus du choléra des poules* (Ibid., tome 91, p. 673).

(2) Chamberland, *Les Microbes dans la production des maladies*, conférence à la Sorbonne, in *Revue Scientifique*, du 15 avril 1882.

©BIUM

élève de Chauveau et professeur à l'école vétérinaire de Toulouse, fit connaître ses expériences de vaccination contre le charbon. Sur une brebis charbonneuse mourante, il recueillait du sang par la saignée et filtrait ; la sérosité ainsi obtenue était chauffée à 55 degrés pendant dix minutes et constituait un vaccin capable de donner aux moutons l'immunité charbonneuse. Ce procédé d'atténuation, tel que l'appliquait Toussaint, est infidèle : tantôt la chaleur agit trop fort et tue toutes les bactéridies, et alors la vaccination est nulle ; tantôt la modification imprimée par la chaleur aux bactéridies n'est pas assez profonde ; elles conservent leur virulence entière, et alors la vaccination devient mortelle : de là, de nombreux mécomptes. Malgré tout, Toussaint a eu le mérite de montrer qu'une humeur charbonneuse virulente peut être transformée, par le seul effet de la chaleur, par le simple chauffage, en un liquide vaccinal (1).

Les expériences de Toussaint ne furent pas escamotées par les fameux conspirateurs dont parlait ici même M. Michaut, à propos de Béchamp ; et Bouley lui-même, le champion enthousiaste de Pasteur, annonça à l'Académie des sciences (2), que le liquide inoculé par Toussaint avait réellement immunisé dix moutons et un lapin.

En même temps que Toussaint cherchait d'un autre côté, Pasteur s'efforçait d'appliquer au charbon, qu'il étudiait avec sa persévérance coutumière, depuis 1877, la méthode d'atténuation par cultures (3), qui lui avait si bien réussi avec le choléra des poules. C'est Pasteur, en effet, qui, le premier, avait adopté et développé le principe de la *culture dans le milieu le plus favorable* ; et, outre l'avantage d'être entouré de collaborateurs zélés et expérimentés, comme Joubert, Chamberland, Roux et Thuillier, il avait encore, sur Toussaint, celui d'avoir vieilli vingt ans dans l'étude des microbes, et d'avoir, sur leur physiologie et leur morphologie, des notions plus complètes qu'aucun des savants de cette époque. On le vit bien, lors de ses démêlés avec Koch, Löffler et Gaffky, dont il sortit victorieux comme toujours, après avoir encloué, suivant le mot de son ami P. Bert, tous les canons de ses adversaires.

Cependant, dès qu'il voulut appliquer sa méthode d'atténuation

---

(1) H. Toussaint : *De l'immunité pour le charbon acquise à la suite d'inoculations préventives*, in C. R. de l'Ac. des Sciences, tome 91, p. 135 ; et *Note contenue dans un pli cacheté et relative à un procédé pour la vaccination du mouton et du jeune chien*, tome 91, p. 303. Cf. Congrès de Reims, séance du 19 août 1880.

(2) Séance du 6 septembre 1880.

(3) Je rappelle ici le jugement du professeur Fol, cité par Baillon : « *C'est Toussaint qui le premier a su atténuer le virus charbonneux par la culture à de hautes températures... M. Pasteur lui emprunta ses procédés...* » (V. *Chronique méd.*, 1903, p. 546.)

Voilà deux propositions absolument contraires à la vérité : en effet, Toussaint n'a pas employé la méthode des cultures, mais le simple *chauffage* ; Pasteur a répudié le procédé de Toussaint, et s'en est tenu, lui, à la *culture*.

On est véritablement stupéfait de constater que ni Fol ni Baillon n'avaient lu les communications des deux inventeurs, ou, ce qui revient au même, qu'ils les avaient lues et jugées avec une impardonnable légèreté.

Sur le reproche fait par Baillon à Pasteur d'avoir donné des *figures assez inexactes* du S. Cerevisiæ, il suffit, pour savoir à quoi s'en tenir, d'avoir regardé les admirables planches des ouvrages de Pasteur sur le vin et les vers à soie.

Où diable Baillon a-t-il vu que celui qu'il traite de « *personnalité célèbre* » ait renoncé à la panspermie et à la spécificité des ferments ?

Il n'y a, sous toutes ces attaques maladroites, comme le dit très bien le Dr Clavier, que de la jalousie, du venin distillé à plaisir. Mais, comme dit le poète, combien faut-il de poux pour tuer un lion ?

©BIUM

aux cultures du charbon, Pasteur se heurta à une grosse difficulté. Le microbe du choléra des poules ne donne pas de spores, tandis que le bacille du charbon en donne très rapidement, au bout de vingt-quatre heures. Or, on sait que ces spores sont extrêmement résistantes, et que ni le vieillissement, ni l'action de l'oxygène de l'air, même très prolongée, ne modifie en rien leur vitalité et leur virulence. Il s'agissait d'empêcher les spores d'apparaître, tout en restant au contact de l'air pur et en maintenant les bacilles vivants. Pasteur reconnut que, dans le bouillon neutre de poule, la bactéridie ne se cultive plus à 45° ; mais que la culture y est facile et abondante entre 42° et 43°, et qu'à cette température les spores ne se forment plus. Dès lors, en essayant la virulence de la culture, après 6, 8, 10. 15 jours, on retrouve exactement les mêmes phénomènes que pour le choléra des poules. « Au bout de huit jours, par exemple, notre culture, qui, à l'origine, tuait dix moutons sur dix, n'en tue plus que quatre ou cinq ; après dix ou douze jours, elle n'en tue plus du tout ; elle ne fait que communiquer aux animaux une maladie bénigne, qui les préserve ensuite contre la maladie mortelle. Et, chose bien digne de remarque, les bactéridies, une fois atténuées dans leur virulence, peuvent être cultivées à 30° ou 35°, température où elles donnent des spores ayant la même virulence que les bactéridies qui les ont formées (1). »

C'est le 28 février 1881 que Pasteur communiqua à l'Académie des sciences sa découverte de la vaccination charbonneuse ; et c'est pendant le mois de mai 1881, qu'eut lieu la fameuse épreuve publique de Pouilly-le-Fort (près de Melun), qui a tant frappé les imaginations et propagé la foi dans la science des microbes.

La vaccination charbonneuse, telle qu'elle a été introduite par Pasteur dans la pratique vétérinaire, se fait par deux inoculations, à quinze jours d'intervalle. Le premier vaccin est une culture si atténuée, qu'elle ne tue ni lapins ni cobayes, mais seulement les souris : il s'obtient par le séjour de la culture à l'étuve à 42°, pendant 15 à 20 jours. Le deuxième vaccin est obtenu par un séjour de 10 à 12 jours : il tue les souris et cobayes et rend malade le lapin adulte sans le faire périr. Par l'inoculation successive de ces deux virus atténués, on provoque, chez le mouton, la chèvre, le bœuf, le cheval, une maladie extrêmement affaiblie, mais suffisante pour leur conférer l'immunité contre le charbon expérimental ou spontané.

Deux ans après Toussaint, en 1882, M. Chauveau reprit l'étude du chauffage et perfectionna la technique de son élève. Suivant lui, une première inoculation, avec du sang chauffé à 50° pendant 15 minutes, et une seconde inoculation, dix ou quinze jours plus tard, avec du sang chauffé pendant 9 à 10 minutes, préservent les moutons des atteintes du virus charbonneux le plus actif, inoculé ultérieurement.

D'autres agents d'atténuation ont été expérimentés avec un certain succès : l'oxygène comprimé (Chauveau), les antiseptiques (Chamberland et Roux), la lumière solaire (Arloing).

Pasteur enfin, au Congrès international d'hygiène de Genève (septembre 1882), montra que l'atténuation des virus par la culture n'est pas limitée au charbon et au choléra des poules ; il l'étendit bientôt au rouget du porc, à la fièvre typhoïde des chevaux, puis à un microbe

(1) CHAMBERLAND, *loc. cit.*

©BIUM

emprunté à la salive d'un enfant hydrophobe et qui se trouva plus tard être le pneumocoque de Talamon, enfin à la rage. « On ne peut douter, proclamait Pasteur avec une juste fierté, que nous possédons une méthode générale d'atténuation, dont l'application doit seulement être modifiée selon les exigences des propriétés physiologiques des divers microbes. Les principes généraux sont trouvés et on ne saurait se refuser à croire que l'avenir, dans cet ordre de recherches, est riche des plus grandes espérances (1) »

En résumé, Toussaint avait imaginé contre le charbon un procédé de vaccination fondé sur un artifice exceptionnel et en quelque sorte purement empirique, procédé d'ailleurs infidèle et sans grande portée doctrinale ni pratique. Avant lui, Pasteur avait trouvé, dans le choléra des poules, sa méthode générale d'atténuation par la culture, une méthode de génie, dont les succès n'ont cessé de s'affirmer (2), et dont les applications aux autres maladies se multiplient chaque jour.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

La médecine de l'Apôtre saint Paul (X, 527). — Bien des fois, la lecture de votre attrayante *Chronique Médicale* m'a incité à vous adresser diverses communications. C'est toujours le temps qui m'en a manqué. Aujourd'hui cependant je ne veux pas laisser passer la note de votre numéro du 1er août 1903, sur « la Médecine de l'Apôtre saint Paul », qui me touche à un double titre, et comme vénérant le grand Apôtre pour mon patron, et comme partisan de la diminution notable, sinon de la prohibition absolue du vin, comme boisson, sans vous demander l'hospitalité si large de vos pages, en faveur d'une modeste mais juste protestation.

Il faut vraiment méconnaître le génie de la langue latine et saint Paul écrivait un excellent latin), pour traduire, par un encouragement à boire du vin, la phrase : *Modico utere vino, propter stomachum*.

Le mot *modico*, placé en tête, est le terme prépondérant, qui donne à la phrase un sens restrictif. Elle ne signifie donc pas : « Usez *d'un peu* de vin, à cause de l'estomac », mais bien, littéralement : « N'usez QUE DE PEU de vin... »

Ainsi donc, saint Paul était réellement partisan de la restriction du vin et le considérait plutôt comme une entrave aux fonctions gastriques.

Je serais bien étonné que saint Fortunat n'eût pas compris le sens exact de ce passage de saint Paul. Il est bien certain qu'il le citait à sainte Radegonde et à ses Religieuses, simplement pour leur montrer que saint Paul *ne proscrivait pas complètement le vin*, mais non pour leur dire qu'il le *conseillait*.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour adresser à nos confrères, quels qu'ils soient, une simple et franche requête.

Pourquoi faut-il que certains esprits ne puissent traiter les questions scientifiques et historiques, soulevées dans *la Chronique Médicale*, sans laisser percer leur sectarisme en des expressions offensantes pour les convictions des confrères qui pensent autrement qu'eux ? Ainsi il est véritablement blessant, pour un catholique sérieux, de voir traiter d'*ignoble comédie*, comme on l'a fait dans ce même numéro du

(1) Lecture au Congrès de Genève, 1882.

(2) Avec Behring et le sérum antidiphtérique, on est revenu à la culture de l'agent virulent à travers un organisme vivant, au passage par le corps des animaux.

©BIUM

1er août, les sacrements administrés à un mourant. Si, comme l'ajoute l'auteur de cette expression, — ce que d'ailleurs je me refuse à croire, pour l'honneur du corps médical — *beaucoup de médecins sont catholiques pour ne pas déplaire à leur femme*, cela n'inspirerait pas grande estime pour les médecins capables d'une semblable hypocrisie. J'aurais pu relever d'autres citations antérieures, injurieuses pour la religion et les médecins catholiques. Je ne le fais pas, voulant, non pas envenimer les choses, mais, au contraire, vous prier de publier cette simple observation, dans le but d'éviter à l'avenir ces attaques déplacées, certain du reste d'être ainsi l'interprète d'un bon nombre de nos confrères, vos lecteurs. Dr P. Audollent.

Le dernier maire français de Strasbourg : le Dr Kuss (X, 614). — Comme complément de l'article de la *Chronique* du 15 septembre (1), que vous avez consacré au D Kuss, dernier maire français de Strasbourg, je vous envoie la copie intégrale de son acte de décès, tel qu'il se trouve sur les registres de l'état civil de Bordeaux.

« L'an mil huit cent soixante onze, le deux mars, à onze heures du matin, devant nous F. A. Lugeol, adjoint au maire de Bordeaux, délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil, ont comparu Jacques Duclaud, âgé de cinquante ans, rentier, rue de Poissac, 61, et Jacques Monbouchet, âgé de trente-deux ans, menuisier, rue Lagrange, 157, — lesquels nous ont déclaré que Emile Kuss, âgé de cinquante-six ans, natif de Strasbourg (Bas-Rhin), maire de Strasbourg, député du Bas-Rhin à l'Assemblée nationale, époux de Élisabeth Gestapfel, fils de.., est décédé hier à minuit, rue David-Johnston, 1.

Lecture faite du présent, les témoins ont signé avec nous.

F. Monbouché. — Duclaud.

L'adjoint au maire,
Dr Lugeol.

Le premier témoin, Duclaud, à qui on donne la qualification de *rentier*, était le garçon de bureau de la division de l'état civil ; l'autre témoin, Monbouché, et non Monbouchet, est actuellement directeur des pompes funèbres du culte protestant, auquel appartenait le Dr Küss. L'adjoint au maire, le Dr Lugeol, maintenant décédé, était le père du Dr Lugeol, Pedro, l'accoucheur bien connu à Bordeaux.

Le n° 1 de la rue David-Johnston, domicile du défunt, était l'établissement hydrothérapique de Longchamps, dirigé par le sympathique Dr Paul Delmas. Ce magnifique et vaste établissement est maintenant le petit *Lycée de garçons*.

Le nom de Küss n'est devenu populaire qu'après la publication, *en 1872*, du « Cours de physiologie, professé à la Faculté de médecine de Strasbourg par E. Küss, rédigé par le Dr Mathias-Duval, prosecteur à la même Faculté. » — Le professeur Mathias-Duval a souvent dit, depuis cette époque, qu'il a eu la douleur d'entendre des médecins et des étudiants désigner son ouvrage sous le nom de *votre traduction de Küss*, comme s'ils avaient oublié que Strasbourg était alors une ville française, que l'enseignement se donnait en français à cette Faculté de médecine, où Küss était professeur de physiologie, et à laquelle était annexée l'Ecole de santé militaire. Dr Chaudeborde.

(1) 1903.

©BIUM

TRIBUNE DE LA " CHRONIQUE "

G. Sand aux Feuillantines. — Réplique de M. V. Sardou (1)

Marly-le-Roi, ce 7 août.

MON CHER DOCTEUR,

Deux mots de réponse à l'aimable lettre du Dr Michaut.

Il y a eu successivement : l'impasse des Feuillantines ; la rue des Feuillantines.

Quand je suis allé chez Mme Sand, en 1868-69, elle demeurait à droite de l'impasse, à la place indiquée sur le petit plan ci-inclus, que je trace de souvenir, et à mi-chemin entre le fond de l'impasse et la rue Saint-Jacques.

Le côté gauche de l'impasse était déjà percé, pour le prolongement de la rue d'Ulm, par une trouée faite au milieu des bâtiments et du cours de l'Institution Barbet.

Malgré cela, l'impasse, n'étant pas encore ouverte à son extrémité, n'avait pas changé de nom.

Que G. Sand ait séjourné plus tard dans la même maison, quand l'impasse avait été transformée en rue par son prolongement à travers les jardins et enclos de l'ancien couvent, je n'en sais rien et l'admets parfaitement. — C'est alors que le Dr Michaut l'aura vue dans les terrains vagues appartenant à la rue nouvelle. Et, dans ce cas, nous sommes d'accord.

J'ai connu G. Sand dans l'impasse. Il l'a vue dans la rue. Question de date !

Mais où le Dr Michaut m'étonne au plus haut point, c'est quand il déclare, « entre parenthèses, que l'impasse des Feuillantines *n'a jamais été une impasse*, mais une petite rue !

On est cul-de-sac, ou on ne l'est pas ! — Et, de mon temps, on l'était bien ! — Ce n'est pas moi, « membre de la commission du vieux Paris » qui confonds les rues avec les impasses, c'est le Dr Michaut, à qui je conseille l'examen du plan cadastral.

Quant à M. Troubat, qui a cru devoir se porter garant de la véracité de Félix Pyat, il me permettra de lui dire qu'il ne suffit pas que Félix Pyat lui ait affirmé un fait pour qu'il soit exact. — Loin de là ! J'allais dire : « au contraire ! »

Nous avons, sur le départ de G. Sand de Nohant et son arrivée à Paris, un témoin mieux informé et plus digne de foi : — G. Sand elle-même.

Les conditions seules de ce départ donnent un démenti à Félix Pyat sur l'arrivée de G. Sand, déguisée en petit jeune homme.

Mais il y a mieux. — Elle nous dit elle-même comment, *sur le conseil de sa mère*, et après quelques semaines de séjour dans la mansarde du quai Saint-Michel, elle prit le parti de se déguiser en étudiant de première année ; sa grande lévite *à la propriétaire* (que dans une lettre à Guéroult, elle appelle sa *redingote à la Bousingot*) lui permettait de courir Paris, par tous les temps, *sans être remarquée* ; d'aller au parterre des théâtres où les femmes n'étaient pas admises et de faire une grande économie sur sa toilette.

Et voilà la cause et la date de ce travestissement qu'on lui a tant reproché.

Le récit de Félix Pyat ne mérite pas plus créance que sa prétendue

(1) En réponse aux lettres de MM. MICHAUT et TROUBAT, parues dans le numéro du 1er août. M. Victorien SARDOU nous a fait l'honneur de nous adresser la lettre ci-dessus, qui nous est parvenue trop tardivement pour trouver place dans le numéro précédent.

©BIUM

intervention dans la rupture avec Sandeau, motivée, d'après lui, par une trahison de G. Sand...

Ce qui est exactement le contraire de la vérité !

Agréez, mon cher Docteur, toutes mes amitiés.

V. SARDOU.

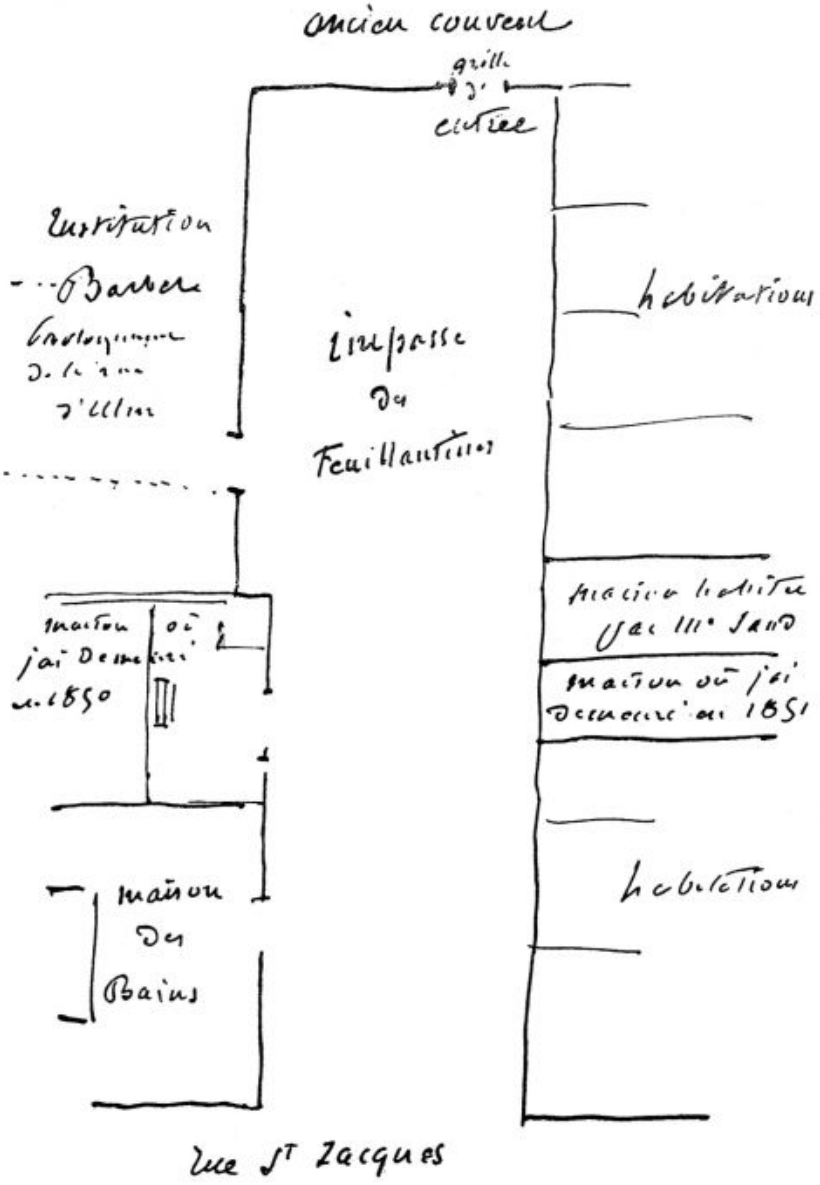

©BIUM

Pasteur et Béchamp (1).

La polémique que j'ai l'honneur de soutenir ici en faveur des idées pastoriennes a suscité de la part du vénérable M. Béchamp (né en 1816) un document curieux. C'est une sorte de testament qui, pour être nouveau, n'en est pas plus clair : il fait songer à l'apocalypse beaucoup plus qu'à la Genèse. Comme a dit le poète,

Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret.

M. Béchamp (et je l'en félicite sincèrement) aura survécu à sa « théorie microzymienne », qui compte encore actuellement deux adeptes parmi les médecins, MM. Michaut et Hector Grasset, journalistes d'opposition, et n'a réussi à se maintenir nulle part, pas même à l'Université cléricale de Lille.

La science est une langue bien faite, a dit Pascal. Or, la langue de M. Béchamp est particulièrement hirsute et rocailleuse, fermée aux initiés comme aux profanes ; sa pensée sibylline s'enveloppe d'une métaphysique nuageuse qui définit doctrines et dogmes, et décrète l' « immortalité physiologique » des microzymas. Mais M. Béchamp reste muet sur les résultats pratiques de sa théorie que j'avais déclarée stérile. Et pourtant, si pareille question m'était posée à propos de la doctrine microbienne, je me contenterais de répondre qu'il existe par le monde 38 Instituts Pasteur, dont 6 en France et 27 à l'étranger, et que tous sont dirigés par des savants formés à l'école de la rue Dutot.

Cependant je dois remercier M. Béchamp d'avoir répondu lui-même à la question esquivée par mon savant confrère M. le Dr Michaut. Le disciple, ayant jugé la tâche indigne de son effort, l'a imposée à son maître, après m'avoir tout d'abord renvoyé à Jacolliot et à M. Hector Grasset. Il y a là une attitude singulière plutôt qu'une grande conviction.

La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ?

M. Michaut préfère, comme les Goncourt, ramasser les miettes de la conversation. Il ne remarque pas tout ce qu'il y a d'artificiel, d'excessif et d'irresponsable, en ces reportages où la vérité est trop souvent sacrifiée à la démangeaison de montrer de l'esprit. Il oublie tous les désaveux qu'Edmond de Goncourt s'est attirés, des partenaires qu'il trahissait dans son *Journal*, et notamment du plus illustre de tous, Ernest Renan.

Grâce à ses procédés spéciaux d information, M. Michaut se pique, avant tout, de ne pas penser comme le commun ; moi, je m'efforce, au contraire, d'exprimer, non pas des idées inédites, mais des idées justes.

C'est aveuglé par un tel système que M. Michaut, porte-parole de M. Béchamp, a pu nous promettre *quelques pages ayant trait à des particularités peu connues de la vie de Louis Pasteur*. Or, que trouvons-nous dans ces pages de M. Béchamp ? Absolument rien que des accusations inqualifiables de plagiat et de fraude contre celui que M. Michaut appelie, avec une charmante désinvolture, le conférencier de Compiègne, mais que Lister et Behring saluaient comme leur prophète le 16 juillet dernier, et dont Gaston Paris, son successeur à l'Académie française, prononçait que le « deuil de ses funérailles avait été mené par le genre humain ».

(1) V. *Chronique médicale*, 1904, pages 492 et suiv.

©BIUM

Ces accusations de plagiat, M. Béchamp les a proférées toute sa vie, du haut de la tour d'ivoire de ses « impérissables » microzymas, sans émouvoir Pasteur ni personne. Le rude combatif qu'était Pasteur a soutenu des luttes mémorables contre Pouchet, Joly et Musset, Liebig, Frémy, Trécul, Bastian, Peter, Colin (d'Alfort), Robert Koch et son élève Löffler. Mais, quoi qu'en dise M. Michaut, mal documenté (1), Pasteur n'a jamais discuté ni polémiqué avec M. Béchamp, dont le nom n'est pas cité une seule fois dans les gros ouvrages de M. Vallery-Radot et de M. Duclaux. C'est qu'il y avait un abîme entre Pasteur et Béchamp ; ils ne parlaient pas la même langue, et Pasteur jugeait sans doute, comme Voltaire, que ce qui n'est pas clair n'est pas français.

Dans les commentaires, d'ailleurs bien superflus, dont il accompagne le précieux mémorandum de M. Béchamp, M. le Dr Michaut me décoche, sans daigner me nommer, tout un carquois d'aménités dont je ne veux relever que la moins banale. Il va jusqu'à me reprocher de *ne pas même lire les articles auxquels je réponds* (textuel). Est-ce assez pauvre d'argumentation ! Il serait puéril d'insister. Je demande simplement que notre cher Directeur, M. le Dr Cabanès, veuille bien publier ma réponse à la question posée ici même par M. Michaut et intitulée : *Une prétendue découverte de Louis Pasteur*. Les lecteurs impartiaux de la *Chronique médicale* auront ainsi la preuve topique et flagrante que, si M. Michaut lit certainement les articles de ses contradicteurs, il les traite comme quantité négligeable, ou les oublie.

Par une bizarre contradiction, M. Michaut me reproche ensuite de « connaître parfaitement » la théorie des microzymas, que je ferais semblant d'ignorer : histoire d'embarrasser mon adversaire ! Ma foi, non ! Je répondrai là-dessus comme Joseph de Maistre à propos de je ne sais quel ouvrage, que « pour le connaître, il faut l'avoir lu, et pour le lire, il faut être éveillé ». Du temps qu'il pâlissait sur les œuvres complètes du nébuleux M. Béchamp, M. Michaut sans doute était en proie à la fâcheuse insomnie.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

---

(1) Les lecteurs de la *Chronique* n'auront pas vu sans effarement M. Béchamp faire de Pasteur un partisan de la génération spontanée !!!

M. Michaut nous avait déjà servi cette fantaisie un peu grosse (*Chronique médicale*, 1903, page 670) ; et, dressant une liste des partisans de l'hétérogénie, il y avait inscrit notamment Littré, Jean Müller, Schultze et Schwann.

Or, dans les prolégomènes de son *Manuel de physiologie* (2e éd., 1851), l'illustre Jean Muller penche manifestement pour les tenants de l'école de Redi et Spallanzani, c'est-à-dire pour les précurseurs de Pasteur. « Des expériences directes, conclut-il, sur la génération spontanée, sont extrêmement difficiles dans l'état actuel de la science ; celles qui ont été faites dans ces derniers temps par Schultze et Schwann ne parlent pas en faveur de la doctrine. »

Quant à Littré, logique avec son système positiviste, il ne considéra jamais la génération spontanée et le transformisme que comme des hypothèses. Voici, de lui, une citation textuelle : « Un être vivant est nécessaire pour produire un être vivant ; et, ni par les procédés de la nature, ni par ceux de la science, ce qui se fit au moment créateur ne se refait... Aujourd'hui où l'art des expériences est poussé à une extrême délicatesse, on n'a pas pu encore garantir un seul cas de génération spontanée des soupçons de la présence inaperçue de germes préexistants. » *La Science au point de vue philosophique*, 1873, p. 541 et suiv.

Voilà, mise à l'épreuve, la documentation de M. Michaut !

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 18 15 Septembre 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-littéraires

Le Goutteux sans pareil,

Par M. Gaston Capon.

Le plus célèbre rhumatisant du Grand Siècle est, sans contredit, Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie.

Tallemant des Réaux, qui fut un peu son parent, nous donne quelques détails sur l'origine de sa maladie :

« L'effort qu'il faisait, la peine qu'il se donnait et la contention d'esprit avec laquelle il travaillait, firent qu'il lui vint une quantité de bourgeons ; pour cela, car c'était une vilaine chose, il se rafraîchit tellement que ses nerfs débilités (outre qu'il est de race de goutteux) furent bien plus susceptibles de la goutte qu'ils eussent été. Il en fut affligé de bonne heure, et de bien d'autres maux, de sorte que c'est un des hommes qui souffrent le plus. »

Il est hors de doute que ces maux sans trêve empêchèrent Conrart de laisser une œuvre de longue haleine ; ce qui lui valut les injustes reproches de Boileau, critiquant son « silence prudent », et du poète Linières lui rappelant, méchamment, de n'avoir fait imprimer que son nom.

Les manuscrits de l'académicien, conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, le vengent de ces injustes critiques et montrent, d'une manière surabondante, quel écrivain fin et délicat il fut.

Quelques-uns l'ont défendu. D'Olivet, dans son *Histoire de l'Académie*, montre que « mille raisons peuvent mettre obstacle à la fécondité des meilleures plumes, et une partie, tout au moins, avait lieu à l'égard de Monsieur de Conrart, qui fut horriblement goutteux les trente dernières années de sa vie. »

Chapelain, dans ses *Lettres,* en parle de même : « Personne n'écrit plus purement en prose que lui, mais la goutte l'a tellement estropié qu'il ne saurait plus tenir la plume. »

Malgré ces longues et douloureuses crises, Conrart savait garder un esprit et un caractère enjoués, prenant philosophiquement son mal. Lorsqu'il se plaignait, c'était discrètement et sans acrimonie ; pendant le séjour à Rome de son ami Félibien, il lui écrivait :

©BIUM

« Puisque l'on a des rhumatismes à Rome, il ne faut pas s'étonner si l'on a des rhumatismes à Paris ; il m'en est venu un si grand depuis dix jours, que non seulement je ne puis écrire de ma main, mais que j'ay beaucoup de peine à dicter ces lignes. » (*14 février 1648.*)

Son médecin De Lorme, l'envoya à Bourbonne ; il en revint, paraît-il, un peu soulagé.

Ce fut pendant une de ces cures qu'il reçut la *Ballade du goutteux sans pareil*. Voici cette charmante ballade, œuvre du poète Sarasin, secrétaire du prince de Conti :

Le goutteux qui sa goutte sent,
Fait pauvre chère et laide mine,
De tels j'en ay veu plus de cent,
Beaucoup voit qui beaucoup chemine.
Mais d'en voir un que ce mal mine,
Qui, sans paroître marmiteux,
Comme toy, sa goutte mâtine,
On ne vit onc un tel goutteux.

Autour de l'un toujours on sent
Vieil oint, emplâtre ou médecine ;
L'autre, d'un lamentable accent,
Déteste Bacchus et Cyprine ;
Pour trop bien ruer en cuisine
Le tiers de sa goutte est honteux ;
Toi seul ris de cette mutine.
On ne vit onc un tel goutteux.

L'on te trouve en habit décent,
Composant lettre marotine,
Pour laquelle Phœbus descend
De la montagne Parnassine ;
Et le monde à peine imagine
Qu'un homme en tourment si piteux,
Puisse faire œuvre si divine.
On ne vit onc un tel goutteux.

Envoy

Prince, tant plus je t'examine,
Je chante — et cela n'est douteux —
Que sur terre, ny sur marine,
On ne vit onc un tel goutteux.

A la fin, l'auteur avait ajouté l'apostille suivante :

Si tu te plais à ces vers-cy,
Que pour te plaire je t'envoye,
Crois que j'en aurai de la joye ;
Mais s'ils ne te plaisent ainsi,
Fais d'eux sans aucune mercy
Ce que les Grecs firent de Troye.

Du tac au tac, l'académicien riposta par ces rimes enjouées, dans la même forme prosodique, sous ce titre : *De la misère des goutteux* :

Le goutteux qui sa goutte sent,
Fait triste chère et laide mine.
Bien que de lui tu sois absent,
Ta rime fort bien le devine.
Quand tu te souviens qu'il clopine,
Dès qu'il veut faire un pas ou deux,

©BIUM

Ton esprit alors s'imagine :
C'est pauvre chose qu'un goutteux.

Maint auteur antique et récent,
Bien instruit en toute doctrine,
Soutient que la goutte descend
De copulation divine ;
Et que de Bacchus et Cyprine
Naquit cet enfant maupiteux ;
Mais, nonobstant cette origine,
C'est pauvre chose qu'un goutteux.

Pour moi, qui des fois, plus de cent,
Ai passé par cette étamine,
Que me sert-il d'être innocent,
Et plus net que n'est une hermine,
Puisqu'au pied je porte une épine
Qui me rend tout lieu raboteux,
Et que l'on dit quand je chemine :
« C'est pauvre chose qu'un goutteux. »

Envoy

Prince, il n'est herbe ny racine,
Qui m'empêche d'être boiteux,
Et sans ta rime sarasine,
C'est pauvre chose qu'un goutteux.

Comme Sarasin, Conrart à sa ballade ajouta une apostille

Depuis que j'ay lu ta ballade,
Je ne suis quasi plus malade.
Par là, tu peux voir à quel prix
Je mets les vers que tu m'écris ;
Quant à ceux-ci que je t'envoye,
Tu n'en recevras point de joie,
Je le confesse et le maintiens.
Fais en donc avecque justice,
Ce que tu voulais que je fisse,
A tort et sans cause, des tiens.

Ces deux poésies, restées célèbres, ont rarement été citées complètes ; nous avons cru qu'il serait agréable aux lecteurs de la *Chronique médicale* de lire, dans leur intégralité, ces spirituelles ballades.

Les maux de l'infortuné Conrart ne l'empêchèrent point de vivre soixante-douze ans ; il se trouvait même heureux que « les grandes douleurs ne fussent pas continuelles, et de pouvoir passer six mois entiers dans sa chambre, sans s'y ennuyer un quart d'heure ».

On conçoit aisément qu'un académicien tel que lui devait être peu exact aux séances de la docte Assemblée ; aussi songea-t-on à lui donner un suppléant dans ses fonctions de secrétaire perpétuel : Mézerai fut choisi, sur sa demande, et lui succéda après sa mort (1675).

Conrart, malgré la légende, a laissé la réputation d'un honnête homme. Fidèle à ses croyances — il était protestant, — d'un esprit distingué, il fut recherché et très estimé de ses contemporains.

©BIUM

VIEUX-NEUF MÉDICAL

La santé est-elle contagieuse ? — M. Charpentier et le sieur De La Chambre.

M. le Dr Charpentier a démontré qu'un objet, que nous croyons constitué par de la matière inerte, peut absorber certaines radiations nerveuses, musculaires, ondulations N, et pourrait, par conséquent, servir comme intermédiaire d'un cerveau à un autre cerveau, à distance.

Cette découverte a déjà trouvé, en thérapeutique, des applications pratiques. On peut augmenter l'acuité visuelle : les médecins pressés iront jusqu'à prévoir qu'on pourra faire voir les aveugles et remplacer l'œil par un appareil emmagasinant les rayons N.

Cette influence de l'activité nerveuse par influence à distance avait déjà reçu une vérification, par les expériences de M. le Dr Babinski. On sait que l'ex-chef de clinique de Charcot faisait passer la volonté d'une personne hypnotisée dans le cerveau d'une autre qui lui tournait le dos, et sans qu'il y eut communication directe entre les deux individus. Ces expériences avaient trouvé beaucoup d'incrédules au moment où elles furent observées à la Salpêtrière. On cria à la supercherie et on rappela combien le trop fameux Dr Luys s'était laissé illusionner par ses sujets les plus connus. N'empêche qu'il y avait transmission de l'hypnose et de la suggestion à distance, par l'intermédiaire d'un premier sujet.

La possibilité d'observer et de reconnaître l'activité ou le repos des centres psycho-moteurs, grâce à un écran phosphorescent, ne serait donc que le premier pas fait dans cette voie qui nous paraît nouvelle.

Est-elle bien nouvelle ?

On lit ceci, dans un vieil auteur, trop connu des médecins pour insister sur ses mérites : le sieur De La Chambre (V. *Sur les trois discours de la lumière et de débordement du Nil et de l'amour d'inclination*) (1) : « J'estime fort probable que, puisqu'il y a une secrète transmission et transpiration entre les hommes, et que cette transmission agite les esprits, et les altère suivant les qualités qu'elle porte, supposant que tout ce qui se fait dans le corps est un mesnage et un effect des esprits, qui sont les principaux agents de toutes les fonctions, il ne faudra point *douter que la transmission ne le puisse disposer conformément à la santé.*

« Et puisque nous avons monstré qu'elle peut esmouvoir les passions, si la santé est un effect de celle cy, elle le sera aussi de la transmission. Et de faict n'y a-t-il pas des maladies que la peur et la colère puissent dissiper ? Est-ce que la joye et le contentement ne se sement point à ceux qui se portent bien et qui sont malades ? Que si la confiance de ceux-cy avance la guérison, notre transmission n'aura-t-elle pas aussi cet honneur, puisqu'elle peut esmouvoir toutes ces passions ? *Si la*

(1) Il y aurait des rapprochements très intéressants à faire entre certaines idées de De La Chambre et du Dr Marat (V. *Le Feu* et ses autres premiers ouvrages, où l'auteur se livre à une discussion très serrée de la théorie des *impondérables*).

©BIUM

conversation des jeunes gens sert à la longueur de la vie et à la santé; si les malades se trouvent mieux de la compagnie des sains et que ce soit la cause pourquoy les ladres désirent si fort d'estre avec eux, *c'est par la force de la transmission; et puisque les plantes et les pierres chassent les maladies par le mesme moyen, pourquoy non les hommes? Enfin, il n'y a pas plus de raison à croire que la transmission puisse donner des maladies, que la santé.* Il est vrai qu'Aristote n'est pas de cet advis, puisqu'il demande, en ses problèmes, pourquoi la conversation des sains ne communique pas la santé, comme celle des malades peut faire de la maladie, etc... »

Tout le passage est à lire et se termine par cette remarque:

« Mais il est vrai que cette transmission peut ayder à la guérison et à la conservation de la santé, et que *l'affection du médecin est utile au malade*, non seulement par sa diligence, mais aussi par cette secrète influence qu'il lui communique, et à laquelle il peut imprimer de puissantes vertus, comme nous avons dit. »

Cette remarque, M. le professeur Bouchard l'avait ainsi traduite : « Puisque je parle de sollicitations nerveuses utiles, je puis bien dire, en terminant, que le médecin doit être occasion de *réactions nerveuses salutaires*. Comme la quiétude, comme le contentement, la confiance est un auxiliaire puissant dans la lutte contre la maladie, la confiance grâce à laquelle une parole d'encouragement fait naître l'espoir, puis donne la certitude de la guérison. Cette confiance, il faut que le médecin sache l'inspirer au malade. Il n'a besoin pour cela ni de prestance ni de prestige; il lui suffit d'être instruit, attentif et bienveillant (1). »

M. Charpentier nous apprend qu'il n'y a qu'une cause unique à ces effets de transmission, de suggestion thérapeutique : les rayons N. Les titres, les décorations, la célébrité des princes de la science vont être désormais remplacés par la puissance des rayons N. Médecins, apprenez donc à vibrer fortement et à émettre à profusion des rayons N, et vous guérirez tous vos clients!

Dans un autre passage de son livre, De La Chambre met en évidence les propriétés curatives et excitantes des *pierres* (on vient de mettre en évidence les rayons N émanés des alcaloïdes) :

« Et de faict, s'il y a des plantes et des pierres qui peuvent causer des maladies, ou apporter la santé, elles peuvent bien esmouvoir des passions : car il est plus facile d'agiter seulement les esprits, que d'activer la masse des corps et des humeurs comme il arrive dans la maladie et la guérison. Je cite la pierre néphritique, qui par seul attouchement *rompt* la pierre des reins; l'ombre du *figuier*, qui apaise la fureur des taureaux. »

Il termine, en conseillant aux lecteurs sceptiques « de ne pas desmentir si facilement tant de grands hommes qui ont mis cecy en avant et que, si l'on peut trouver des raisons pour soutenir ce qu'ils ont dit, on les doit employer pour leur desfence et pour obliger les curieux d'en faire une plus diligente espreuve (2) ». Conseil que nous transcrivons pour les nombreux lecteurs de la *Chronique médicale*.

---

(1) Professeur Bouchard, Préface du *Manuel de Thérapeutique*, du Dr Bertlioz. Paris, Masson, 1892.

(2) *Nouvelles pensées sur les causes de la lumière et débordement du Nil et de l'amour d'inclination*, par le sieur Delachambre, médecin de Monseigneur le garde des Sceaux A Paris, chez Pierre Colet. MDC. XXXIV.

©BIUM

Les abus du sport chez les Romains.

De tous ceux qui se sont élevés contre les abus du sport — on disait alors de l'athlétisme — il en est peu qui l'aient attaqué plus vivement que Galien.

« La profession d'athlète, écrivait-il, semble principalement occupée du soin d'accroître l'embonpoint, en augmentant le volume des chairs et l'abondance d'un sang épais et visqueux ; c'est-à-dire, qu'elle ne travaille pas simplement à rendre le corps plus robuste, mais qu'elle s'attache encore à le rendre plus massif, plus pesant, et par là plus capable d'accabler de son poids un adversaire. D'où il est aisé d'apercevoir qu'elle est non seulement inutile à l'acquisition de cette vigueur, qui se contient dans les bornes de la nature, mais qu'elle est, outre cela, très dangereuse ».

« Car (poursuit-il), au lieu que tout ce qui mérite le nom d'Art ne s'aurait s'approcher du but que l'on s'y propose, sans s'approcher en même temps de la perfection, il arrive ici tout le contraire ; dont la raison est que les choses qui tendent à forcer la nature et à la détruire, ne sont jamais plus mauvaises que lorsqu'elles ont atteint leur dernier période.

« De là vient que plusieurs d'entre les athlètes perdent tout à coup l'usage de la voix, que d'autres meurent d'apoplexie, cet excès d'embonpoint et de plénitude étouffant en eux la chaleur naturelle et bouchant les conduits de la respiration (1).

« L'on peut dire que ceux-là sont traitez le plus favorablement, qui en sont quittes pour la rupture de quelque vaisseau ; ce qui les jette dans le vomissement ou le crachement de sang. »

Galien conclut de tout cela, qu'en bonne et saine politique, on doit haïr et détester une profession dont tout le mérite se borne à déranger la constitution naturelle du corps, et à ruiner cette espèce de force qui peut devenir utile à l'Etat, pour en cultiver une autre qui ne peut que lui être à charge. Il ajoute qu'en plus d'une occasion, il s'est trouvé beaucoup plus fort que certains athlètes de réputation qui avaient plusieurs fois remporté les prix, ces sortes de gens n'étant bons ni aux fatigues d'un voyage, ni à celles de la guerre, encore moins aux fonctions du gouvernement, ou aux travaux de l'agriculture.

Au reste, il les considère comme les plus inhabiles de tous les hommes à secourir un ami dans quelque maladie, et il les croit « aussi peu propres pour le conseil que pour l'exécution ».

---

(1) « Un régime où l'on ne gardait nulle mesure, ni dans la quantité des aliments, ni dans le genre ou la durée des exercices, non plus que par rapport à la température de l'air extérieur ; un tel régime était directement opposé à celui qui peut cautionner une parfaite santé et une longue vie par l'usage modéré de toutes ces choses. Il n'est donc pas surprenant que les athlètes fussent sujets à toutes les maladies fâcheuses que Galien leur attribue, dans le passage que j'en ai rapporté ; Hippocrate avait grande raison de regarder l'embonpoint athlétique comme un état fort périlleux, et Platon était bien fondé à traiter les athlètes de gens endormis, paresseux, pesants, engourdis, sujets aux vertiges et aux maladies. Bien loin d'avoir le teint vermeil et fleuri, ce qui est le fruit d'un exercice sagement ménagé, ils étaient presque toujours très pâles, à cause de la trop grande dissipation des esprits et de la chaleur naturelle ; et c'est Aristote qui nous informe de cette circonstance, dont il a fait un Problème. Aussi Galien assure qu'il était rare de trouver un athlète en qui la même vigueur se soutint plus de cinq ans. » (*Mémoires de l'Académie Rogale des Inscriptions*, t. I, p. 218 et suiv.)

©BIUM

La Médecine dans l'Histoire

Les Médecins dans les Assemblées du Directoire.

(5 brumaire an IV, 27 oct. 1795 — brumaire an VIII, 10 nov. 1799).

(Fin.)

Au mois de germinal an VI, alors que nos médecins accaparent la tribune, les élections ont lieu pour remplacer le tiers sortant et les députés « fructidorisés », au total 437 membres, soit les 3/5 des Conseils. Les nouveaux élus, exceptionnellement nombreux, auraient formé de beaucoup la majorité au moment de la vérification des pouvoirs. Mais GUILLEMARDET a fait voter, en frimaire, que cette vérification est attribuée à l'ancien Corps législatif, et cette loi qui met le sort des élus entre les mains de députés rejetés par les électeurs, va rendre possible le coup d'Etat du 22 floréal (11 mai 1798). Une loi de ce jour-là annule les élections de 7 départements, fait choix, dans les 23 départements où il y a eu des « scissions », entre les élus d'une ou plusieurs assemblées, et exclut nominativement, comme « anarchistes », 30 nouveaux députés, dont notre confrère, le général DOPPET (1).

GUILLEMARDET est intervenu dans le débat sur les élections de la Seine (2) et a soutenu la thèse des fauteurs du coup d'Etat électoral. Les réunions d'électeurs ne sont que les mandataires partiels du souverain. Le Corps législatif, représentant du souverain tout entier, a le droit de casser.

En attendant, GUILLEMARDET n'est plus député, mais l'amitié d'un directeur (Merlin) va en faire un ambassadeur auprès de S. M. Catholique. Barras, dans ses *Mémoires*, s'amuse des « gaffes » réelles ou prétendues de ce « M. Purgon », qui rapportera au moins d'Espagne son portrait peint par Goya. Rappelé vers le 18 brumaire, notre confrère est nommé préfet de Saintes, l'an IX. Il passe ensuite à Moulins en 1806, et y meurt aliéné en 1809.

SERRE est conseiller de préfecture en 1804, sous-préfet de Gap en 1813. Préfet intérimaire à la 1re Restauration, il est incarcéré pen-

(1) DOPPET, François-Amédée, né à Chambéry (fin mars 1753), sert en France dans la cavalerie et dans les gardes françaises, étudie ensuite la médecine et se fait recevoir à Turin. Auteur d'une *Mesmériade*, d'un *Médecin philosophe*, d'un *Médecin de l'Amour*, voire d'un *Traité de l'art de rendre les femmes fidèles*, resté inédit, etc., etc. A la Révolution, Doppet se fixe dans l'Isère et y écrit révolutionnairement. Il part pour Paris, en qualité de secrétaire d'un député, en 91, et s'y fait remarquer par ses excentricités dans le goût du jour. Il assiste au 10 août, avec le noyau de la légion des Allobroges, dont il est le lieutenant-colonel, quand Chambéry le députe à l'Assemblée de Savoie. Doppet est un des quatre commissaires à la Convention. Il commande ensuite la légion, est général le 19 août 93, divisionnaire au bout d'un mois. C'est le général docteur DOPPET qui entre à Lyon le 9 octobre 93, victorieux de l'insurrection, à la tête de laquelle est, officiellement, un autre docteur, GILIBERT... Exclu des Cinq Cents, DOPPET vit tranquille dans un petit domaine près de Grenoble, jusqu'à sa mort, à Aix-les-Bains (1800).

(2) De par la constitution de l'an III, le département de Paris s'appelle « de la Seine ».

©BIUM

dant les Cent Jours à Mont-Dauphin. Après un nouvel intérim, il est sous-préfet d'Alais, puis d'Embrun, et meurt en 1831 (1).

Calès va exercer la médecine dans une petite commune proche de Rambouillet, et y exploite une ferme, provenant du domaine d'Uzès, d'un rapport de 7 à 8.000 francs. Maire de l'Empire, il est destitué, vers la fin du règne, « à cause de ses principes d'athéisme et de subversion » (2). En 1816, il passe à Bâle, à Munich et, l'année suivante, à Liège, où il a des succès de clientèle, en employant contre le choléra la méthode homéopathique (3). Il meurt là-bas en 1834, exilé volontaire.

Defrance est nommé, en prairial, substitut du commissaire du Directoire près les Postes et Messageries. Au 18 brumaire, il est appelé par le Sénat au Corps législatif. Sorti en 1803, il exerce près de la Ferté-sous-Jouarre, le pays de ses débuts. En 1806, il obtient la place de Directeur des Postes à Nantes, est victime d'un accident de diligence (en mai), pendant le voyage de Paris en Bretagne, et meurt des suites, le 6 janvier 1807 (4).

Lobinhes est maire de Villefranche-de-Rouergue. Il traduit en vers l'*Enéide* (5), singulière occupation pour un « négociant », et meurt le 17 janvier 1815.

Boussion, *des Anciens*, contribua à sauver Mme Bonaparte sous la Terreur. Au lieu d'abuser de son crédit après brumaire, il refusa, dit-on, un fauteuil de sénateur et se contenta d'un modeste emploi de conseiller de préfecture, qu'il garde jusqu'en 1815 (6) et qui ne l'empêche pas, croyons-nous, de pratiquer. Exilé en 1816, il habite Bruxelles, puis Liège, où il exerce et meurt en 1828.

Barailon, sorti des Cinq Cents l'an VI, entrera aux Anciens l'an VII.

Meyer (J.-B.) passe directement d'un conseil à l'autre.

* * *

Les médecins, quand s'ouvre la troisième législature (1er prairial an VI, 20 mai 1798), sont au nombre de six aux Anciens, et 18 aux Cinq Cents : 24 en tout (3, 4 0/0 du Corps législatif épuré).

Aux Anciens, Porcher vient d'être réélu par l'*Indre*, et Meyer (du *Tarn*) arrive des Cinq Cents. Nous connaissons, depuis l'an V, Béérembroeck et Morand.

Judel, René-François, a été élu, pour deux ans, par *Eure-et-Loir*. Il est médecin-chef de l'hôpital militaire de Chartres, maire de la ville, président du département.

Loyau, Louis, de la *Vendée*, élu pour 2 ans aussi, est un médecin riche de Bazoges-en-Pareds. Il a été du directoire de la Vendée en 90, puis juge de paix à Fontenay. On l'a traqué sous la Terreur.

Aux Cinq Cents, où Jard-Panvillier revint seul des ex-conventionnels sortants l'an V, les électeurs de germinal an VI ont renvoyé

(1) Communication écrite de M. l'abbé Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes.
(2) Supplément à l'*Edition de 1891* du *Dict. des Parlementaires*.
(3) Cf. Et. Charavay, article de *la Revue française*, tome X (1886), p. 740.
(4) Communication écrite de M. le Dr Leblond, de Beauvais.
(5) Cf. Affre : *Biographie Aveyronnaise*, 1881.
(6) Cf. Andrieu : *Bibliographie générale de l'Agenais*, 1886-91.

©BIUM

cinq des nôtres : Bergoeing et Eschassériaux, Hardy, Vitet (1), et, en remplacement, pour deux ans, Lacrampe ; ce dernier et Vitet élus par des scissions.

Chapelain, Fauvel et Gavard n'ont plus que douze mois à siéger; Amelot et Bérenger n'arriveront pas au terme de leur mandat, qui finit en l'an VIII.

Quatre ci-devant conventionnels redeviennent députés : Laurent, du *Bas-Rhin ;* Pressavin, élu par la même scission que Vitet; Pellissier, des *Bouches-du-Rhône*, président du département, nommé aussi par une scission (tous les trois, remplaçant des fructidorisés, n'ont qu'un mandat biennal) ; et Jouenne-Longchamp, du Calvados, administrateur des hospices de Paris.

Le plus connu des nouveaux est Cabanis, Pierre-Jean-Georges, de Cosnac (Charente-Inférieure), né en 1757, connu surtout jusqu'ici par ses liaisons avec des hommes illustres. Après des études quelconques au collège de Brive, complétées à Paris en liberté, il a voyagé en Pologne avec un grand seigneur, vers l'époque du démembrement ; de retour dans la capitale, il a fait de la littérature. Son insuccès dans un concours, « la faiblesse de sa santé », le désir de complaire à la volonté paternelle l'ont poussé vers la médecine. Il a étudié six ans sous Dubreuil. Protégé par la veuve d'Helvétius, sa voisine d'Auteuil, il fréquente Turgot, d'Holbach, Diderot, etc... A la Révolution, il est l'ami de Mirabeau et compose pour lui un travail sur l'instruction. Le grand orateur ne veut pas d'autre médecin que Cabanis, pendant la maladie qui l'emporte, en quatre jours. Notre nouveau député a publié, en 90, des *Observations sur les hôpitaux*. Suivant le courant révolutionnaire, il est juré en 93, et s'emploie à sauver Condorcet, un autre ami (dont il épousera plus tard la belle-sœur). En l'an III, il est chargé d'un cours d'hygiène, lors de la première organisation de l'Ecole centrale de Paris. L'an IV, Cabanis est de l'Institut, dans la deuxième classe (*Analyse des sentiments et des idées*). Depuis l'an V, il est professeur de clinique à l'Ecole de Santé de Paris, et sa santé ne lui a pas encore permis de collaborer avec *Corvisart*. Le futur maître entre aux Cinq Cents par la petite porte, élu par la minorité qui a fait scission à Paris (2), grâce au coup d'Etat de floréal.

Hernandez, Joseph-François, est un officier de santé de Toulon. Il est élu par le *Var*, pour un an, et validé quoique, né en 1769, il n'ait que 29 ans en 1798.

Le *Mont-Blanc* (particularité curieuse) a nommé deux généraux docteurs en médecine : Doppet, dont l'élection a été cassée, « comme entachée de manœuvres anarchistes », et son ami Dessaix.

Dessaix, Joseph-Marie, est né à Thonon, en 1764 ; il est d'une lignée qui, depuis deux siècles, fournit des médecins à la province de Chablais. Son père a le titre de proto-médecin. « Joson » (comme on l'appelle en famille) étudie la médecine à Turin et y est reçu docteur à 21 ans, le 30 juin 1785. Il va se perfectionner dans son

(1) Dans le Rhône, Vitet a été désigné, pour les Anciens, par l'assemblée-mère de Condrieu (188 votants), qui envoyait aux Cinq Cents Michel Carret, futur député de l'an VII. Une scission des « Visitandines » (79 votants) faisait aussi de Vitet un Ancien. Les hommes de floréal ont reconnu valable le vote d'une autre scission, « des Pénitents » (67 votants).

(2) La scission de l'Institut, qui a élu Cabanis, comptait moins de 200 électeurs, sur 700.

©BIUM

art à Paris, se marie dans la capitale, est un des volontaires de la Bastille (1). Rentré à Thonon en 1790, il s'y compromet dans une échauffourée, et a le temps de repasser la frontière. Son père, mandé par le Sénat de Chambéry, pour rendre compte des frasques de son fils (en 92), se hâte si lentement de répondre à la convocation, qu'il arrive là-bas avec les Français (2). Dessaix entre dans la Légion des Allobroges, dès l'origine, la commande après Doppet, est blessé devant Toulon, guerroie ensuite dans les Pyrénées-Orientales (94-95) et fait la campagne d'Italie (juillet-oct. 96). On l'appellera « le Bayard du Mont-Blanc ».

Malgré les deux coups d'Etat successifs contre la droite (18 fructidor an V) et contre la gauche (22 floréal an VI), le Directoire n'a plus qu'une majorité précaire et la marche du gouvernement « pentarchique », dont la déconsidération augmente chaque jour, est sérieusement entravée. L'histoire *intérieure* (3) de cette période n'offre pas grand intérêt, et nous pouvons nous borner à quelques indications rapides sur le rôle de nos législateurs.

Bérenger, dans les discussions très vives à propos du budget de l'an VII, se prononce pour l'impôt sur le sel et le tabac. (Laurent, en bon Alsacien, combat vivement cette dernière taxe en brumaire.)

Gavard est un des commissaires chargés d'organiser le nouveau département du Léman (Genève), créé le 8 fructidor (25 août 98).

Le 28 fructidor (14 sept. 99), Eschassériaux fait un rapport très remarqué sur les haras, où il établit la nécessité (reconnue plus tard) de l'intervention de l'Etat.

Fauvel demande qu'il n'y ait plus de différences dans les affiches de vente des biens patrimoniaux et des biens nationaux.

Hernandez, dans le débat à propos de la célébration des décadis comme jours fériés, ne voit pas en quoi la fermeture du Palais-Royal, ces jours-là, sera un signe de fête et de repos. Il est dénoncé comme parent d'émigré, mais on passe à l'ordre du jour.

Dessaix devient un des inspirateurs du *Journal des Hommes libres* qui, supprimé, reparaît sous d'autres noms. Il publie une « Correspondance », en tiers avec deux autres députés néo-français, et on les traite d'étrangers. Le 3 décembre, il annonce que les conscrits du Léman obéissent avec empressement à la conscription (établie par une loi du 3 septembre 98) (4).

Jouenne-Longchamp fait un rapport sur l'administration des hospices (7 ventôse, 25 février 99), et propose de ne donner aucune suite au projet de « rendre » leurs biens à la Nation (qui leur consacrerait en retour une partie des fonds publics) (5).

Porcher, *des Anciens* qui fait de l'opposition au Directoire, a été pourtant nommé administrateur des hospices de Paris, le 27 prai-

---

(1) Dont *Soubirbielle* s'est intitulé après coup le chirurgien-major.

(2) Cf. André Folliet et Jos. Dessaix. *Le Général Dessaix*. Annecy, in-8°, 1879.

(3) Le 19 mai 1798 (30 floréal), Bonaparte a mis à la voile pour l'Egypte, emmenant *Berthollet, Dubois, Larrey, Desgenettes*, etc... (du futur Institut du Caire).

(4) Doppet écrit à Dessaix, de Grenoble : « Les riches ne marchent pas, les protégés restent, les officiers de santé s'enrichissent, les deux de notre département ont acheté des châteaux ». Cf. *Le Général Dessaix* (déjà cit.).

(5) D'après l'enquête du Comité de mendicité à la Constituante, le revenu des 2.184 hôpitaux, grands et petits, était évalué à 37 millions. Le patrimoine des pauvres a été dispersé, et une loi du 16 vendémiaire an V a donné aux hospices des biens nationaux.

©BIUM

rial an VI, à la place de JOUENNE (démissionnaire). Il sera destitué avant la fin de la législature.

JUDEL reçoit les honneurs du secrétariat.

Aux Cinq Cents, CABANIS, dès le 4 messidor (22 juin 1798), devançant les membres de l'ancienne commission qui se tiennent dans l'expectative, apporte un rapport et un projet de résolution « sur un mode provisoire de Police médicale », conformes aux décisions prises pendant la deuxième législature. Il ne s'occupera pas des écoles, dit-il, et, d'ailleurs, de ce côté rien ne presse. « Jamais les deux écoles de Paris n'eurent la moitié des étudiants d'aujourd'hui, étrangers comme républicoles. » Montpellier marche bien, et Strasbourg peut se relever. Les trois écoles formeront, si on le veut, 2.000 élèves, annuellement... Mais il est temps de faire cesser les méfaits des charlatans, et Cabanis paraphrase à sa façon le fameux article 356 (1). La Commission, dont il se fait l'organe, maintient provisoirement les deux branches : médecine, chirurgie, mais refuse aux pharmaciens le titre d'officiers de santé : 1° parce qu'ils font plutôt du négoce ; 2° parce qu'il faut éviter les erreurs dans la personne ; 3° parce que ceux qui vendent les drogues ne doivent pas les ordonner. Il a semblé juste aussi de faire la distinction entre les médecins exerçants et les élèves. Ces derniers, pour acquérir le titre légal, devront passer, devant une des trois écoles, des examens publics, gratuits, en français, allemand, flamand ou italien, et qui consisteront en une dissertation écrite, en réponses à des questions verbales sur toutes les parties de la médecine, en exercices pratiques d'anatomie, de médecine opératoire et de clinique. Médecins et chirurgiens seront plus particulièrement interrogés sur telle ou telle matière. L'âge de 21 ans sera exigé. Les officiers de santé en exercice devront faire preuve des connaissances pratiques essentielles, devant un jury départemental. Les officiers de santé en chef de l'armée et ceux employés pendant deux ans comme officiers de 1re classe sont dispensés de toute épreuve.

VITET ne cache pas sa stupéfaction à l'audition de ce rapport « infidèle à son titre » et se livre à une attaque plus violente que jamais contre les professeurs parisiens « qui n'ont ni concouru, ni écrit, ni enseigné en médecins instruits », dont le but visible est de sauvegarder leurs honoraires (*sic*) et la suprématie injustifiée de leur école. Il fait la motion qu'on soumette d'abord à la discussion la question des professeurs ; que son rapport de ventôse soit distribué à nouveau, pour éclairer les élus de germinal (2).

Les deux adversaires irréconciliables se retrouvent en présence, l'hiver de l'an VII.

Le 29 brumaire (19 nov. 98), CABANIS fait un nouveau rapport, cette fois au nom de deux commissions réunies (instruction publique et institutions républicaines), sur la nécessité de réglementer la médecine.

Cabanis montre que la médecine n'a pas seulement pour objet

(1) CABANIS justifie la tutelle de la médecine et de la pharmacie, par des arguments qui s'appliquent de même aux industries (orfèvrerie, etc.) portant sur des objets dont le public ne saurait être juge compétent. (Cf. Nat. Le 43, 2075.)

(2) Cf. Motion de VITET. (Nat. Le 43 2076.

©BIUM

le soulagement de l'humanité souffrante et a des relations très étendues avec les autres sciences, notamment « avec l'étude de ce qu'on appelle le moral de l'homme, autrement dit des opérations dont résultent ses idées et ses sentiments ». Le médecin-philosophe fait valoir que cette étude seule peut favoriser les véritables principes de la philosophie rationnelle et les règles de la morale.

Les commissions n'admettent plus qu'une classe de médecins. Au village, les chirurgiens ne font pas de chirurgie, mais de la médecine, qu'ils n'ont pas apprise.

D'après le plan nouveau, les écoles font partie des « Lycées », établis par un projet précédent (1). Partout il faudrait une chaire d'anatomie pathologique, une de pharmacie, une clinique d'accouchements ; à Paris, 4 cliniques à l'Unité, autant à l'Humanité, etc. Cabanis propose aussi une chaire de méthodologie, et, à côté de l'école, la création d'une « Société nationale », chargée de perfectionner l'art et l'enseignement. Il veut l'interdiction à l'avenir des remèdes secrets. Telles sont les bases du projet CABANIS.

HARDY en présente les articles le 1er frimaire (21 novembre). La chirurgie et la médecine forment une seule et même profession, celle de médecin. Il y aura 6 écoles, quatre faisant partie des Lycées ; la 5e et la 6e (Montpellier et Strasbourg) placées près de fortes écoles centrales. Les 3 écoles actuelles conservent leur organisation. Des cours sont institués dans les hospices civils de 200 lits, etc.

VITET ne riposte que le 23 nivôse (12 janvier 99), et s'efforce de démontrer que le projet n'offre « ni égalité, ni ensemble, ni uniformité, ni économie ». L'école de Paris sera privilégiée et les autres ne seront établies qu'autant que celle de Paris et la Société nationale le permettront. On supprime les chirurgiens au détriment des armées et des campagnes. On porte un coup mortel à l'enseignement par la création de 20 écoles dites élémentaires.

Le débat recommence le 3 ventôse (21 février) entre VITET et HARDY sur des questions de procédure, et il est décidé que la priorité sera à établir entre les deux projets. Là-dessus (cela *se passait* de telle façon en l'an VII), la médecine disparaît définitivement de l'ordre du jour, malgré les rappels du Directoire, et le *statu quo* désastreux va durer autant et plus que la constitution de l'an III.

Les élections de germinal an VII sont funestes à nos trois députés du premier « tiers nouveau ».

CHAPELAIN est battu en Vendée, malgré une ample distribution de ses portraits aux électeurs. Il est sous-préfet sous le Consulat et meurt en 1818.

FAUVEL revient à sa clientèle de Lille.

GAVARD est nommé sous-préfet de Bonneville. Sous la Restauration, il y est avocat consultant.

HERNANDEZ, qui a siégé toute la troisième législature (élu pour un an), est nommé de nouveau par le *Var*. On s'avise alors de découvrir qu'il n'a pas l'âge constitutionnel et on l'invalide. Il devient conseiller général en l'an VIII, ne fait pas de politique sous l'Empire et est représentant aux Cent Jours.

---

(1) Le projet prévoit *cinq* Lycées : Paris, Bruxelles, Dijon, Toulouse, Poitiers.

©BIUM

Nous voici à la dernière législature, qui sera interrompue après 6 mois 1/2, le 18 brumaire an VIII.

Le nombre des médecins est supérieur d'une unité (25 au lieu de 24, sans compter HERNANDEZ), par suite de l'élection de 3 Anciens et de 2 membres des Cinq Cents.

BARAILON, qui va entrer au deuxième conseil, nous est bien connu depuis les Cinq Cents.

DURAND, Jean-Antoine, est un officier de santé de Cahors, fils d'un chirurgien, né à Douelle en 1745. 73 voix sur 75 l'envoient aux Anciens.

GAUTIER, Joseph (de la *Corrèze*), est né à Uzerche, fils d'un médecin conseiller du roi. Médecin adjoint de l'hôpital, il a été capitaine de la garde nationale et agent national. C'est notre troisième Ancien de l'an VII.

CARRET, Michel, dont l'élection par le *Rhône* est, cette fois, validée, est un chirurgien de Lyon, gradué, ancien chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu. Il est né à Villefranche en 1743, a été officier municipal en 90, a présidé les Jacobins. Carret a péroré au Grand Collège, célébrant Cornélie et Lucrèce devant un auditoire de culottières et de ravaudeuses (1). Il a pu se soustraire aux poursuites exercées contre lui en 93, comme modérantiste.

CLAVIÈRE, Jean-François, est un médecin du Cantal, né à Pierrefort en 1754 ; il a été du directoire de son département, et est accusateur public près le tribunal criminel.

Personne ne prend plus au sérieux la constitution, à commencer par le nouveau directeur Sieyès, encore un ami de CABANIS. Deux directeurs sont victimes du « coup d'Etat » du 30 prairial et démissionnent : BERGOEING, le séide de Barras, est de la commission des Onze, chargée d'examiner leur conduite.

Les défaites en Allemagne et en Italie ont fait perdre au Directoire son prestige. La peur de l'invasion pousse aux mesures révolutionnaires, telles que la loi des otages, l'emprunt forcé (dont PORCHER est rapporteur aux Anciens).

On sévit contre la presse. CABANIS parle du « torrent d'injures », qu'il est temps d'arrêter.

JARD-PANVILLIER s'oppose, en fructidor, à la déclaration de la patrie en danger.

Le mois suivant (vendémiaire), Bonaparte débarque à Fréjus, le 9 octobre, et les renégats de la Révolution, tels que CABANIS, tiennent conciliabules sur conciliabules. Tout le monde est dans l'attente d'un grand événement.

Trois jours après le banquet civique offert au général, à Saint-Sulpice, le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), le Conseil des Anciens vote son changement de résidence. BARAILON, inspecteur, est chargé de notifier à Bonaparte sa nomination de chef de la garde du Conseil.

Le 19, à Saint-Cloud, les Cinq Cents prêtent unanimement (!) le serment de fidélité à la constitution. Le seul BERGOEING a eu la pudeur (est-ce bien la pudeur ?) de donner sa démission, pour ne pas être parjure.

Le soir du 19, à l'Orangerie, devant la trentaine de complices

(1) Cf. Abbé de Monléon : *Mémoire pour servir à l'histoire de Lyon.*

©BIUM

qui s'intitulent encore les Cinq Cents, Cabanis appuie le décret qui supprime le Directoire et prononce l'exclusion de Laurent, Dessaix, Jouenne-Lonchamp et 58 autres députés. Cabanis est nommé (le premier) de la commission intermédiaire, Bérenger en est aussi. Porcher figure dans celle des Anciens.

Bérenger, au début de ce simulacre de séance, a fait voter, pour la soldatesque, la déclaration qu'elle a bien mérité de la patrie.

En décembre 1799 (2 nivôse), le même Bérenger propose à la commission usurpatrice de ne pas attendre l'acceptation du peuple, appelé à voter pour la forme, et de proclamer la Constitution de l'an VIII.

Dès le lendemain, les deux anciens collègues de Bonaparte (déjà démissionnaires), et les deux nouveaux consuls, sénateurs de droit, nomment la majorité du Sénat conservateur, qui se complète au chiffre de 60 membres. Cabanis et Porcher sont de la première fournée (1).

Cabanis aura, dit-on, des remords de sa palinodie. Professeur, il continuera à ne professer guère. Heureusement pour sa réputation, il publie, en l'an XI, ses *Rapports du physique et du moral de l'homme*, et, en l'an XII, son *Coup d'œil sur les révolutions et la réforme de la médecine*. Retiré à Rueil, il meurt d'apoplexie, le 6 mai 1808.

Porcher est le futur comte de Richebourg (1808), le futur pair de Louis XVIII (4 juin 1814) ; il meurt à Paris, le 10 avril 1828.

Les sénateurs ainsi nommés choisissent ensuite les cent membres du « Tribunat », qui aura une existence éphémère. Trois sièges récompensent les services d'ex-députés médecins (2).

Bérenger est une illustre « girouette ». Conseiller d'Etat avant la suppression du Tribunat, directeur général de la Caisse d'amortissement, comte en 1808, etc., il se rallie en 1814 et devient Directeur général des contributions directes. Orléaniste après 1830, il est pair de France, et sa mort en 1850 l'empêche de redevenir bonapartiste.

Jard-Panvillier (3) fera au Tribunat le rapport tendant à donner au premier consul la couronne impériale. Sous l'Empire il est président de la Cour des comptes et baron. Il vote la déchéance, revient à Napoléon aux Cent Jours, est député royaliste ensuite.

Carret, conseiller-maître à la Cour des comptes, au sortir du Tribunat, conserve ses fonctions à la première Restauration, est obligé de les résilier à la seconde.

Reste à nommer les 300 muets du Corps législatif, et les « expectants » envahissent les abords du Palais où siègent les sénateurs, attendant avec impatience le dernier « tirage de la loterie » (4).

---

(1) Deux anciens docteurs-régents de Paris, Berthollet et Darcet, sont membres du Sénat. Le vieux Daubenton meurt le jour où il prend possession de sa chaise curule.

Au conseil d'Etat, à la nomination du premier consul, siègent Fourcroy et Chaptal, ministre de l'intérieur l'année suivante.

(2) Est aussi tribun le Dr régent Adet, ex-diplomate, futur préfet, futur conseiller à la Cour des comptes.

(3) Je rectifie le lieu de naissance de Panvillier, d'après M. Kuscinski : Aigonnay (Deux-Sèvres), 7 novembre 1757.

(4) Cf. *Mémoires* de Gohier, 2 vol. in-8° ; Paris, 1824.

©BIUM

Six de nos ex-Anciens, sur huit (PORCHER est déjà pourvu), restent députés.

BÉEREMBROECK l'est encore à la chute de l'Empire. Il se fixe ensuite à Bruxelles et meurt en 1825, au cours d'un voyage à Paris.

MEYER est de la série qui sortira l'an XI (1803). Proscrit en 1816, Meyer meurt, le 27 septembre 1828, à Saint-Gall, selon les papiers vus par nous à la mairie de Mazamet.

LOYAU sort en l'an XIV et vit jusqu'en 1818.

Sont de la dernière série et députés jusqu'en l'an XV (1807) :

MORAND, qui quitte la vie politique; il meurt en 1813;

GAUTIER, qui devient sous-préfet de Brive (mort en 1828);

BARAILON, président du Corps législatif l'an X. Le confondant avec un autre Barailon, son fils peut-être, les Dictionnaires lui font franchir divers échelons de la magistrature, à l'expiration de son mandat (1). En réalité, notre Barailon vit retiré à Evaux, correspondant de l'Institut. En 1815, il préside le Collège électoral et meurt en 1816.

Quatre membres des Cinq Cents seulement sont pourvus d'un des nouveaux sièges (2).

ESCHASSÉRIAUX sort en l'an XI, est conseiller général, puis conseiller de préfecture à Saintes (alors chef-lieu) (3), puis maire de Saintes, représentant des Cent Jours, député de la Restauration. Il est des 221, adhère à la révolution de juillet et meurt en 1831.

CLAVIÈRE, de la même série, devient greffier à Saint-Flour et fait souche de greffiers (mort en 1835).

HARDY est nommé, dit-on, Directeur des droits réunis (4), perd son emploi à la Restauration et reprend l'exercice de la médecine à Rouen, jusqu'en 1823, date de sa mort à Paris.

LACRAMPE, désigné pour sortir l'an XIV (1806), meurt au commencement de l'année 1804. PICQUÉ nous dépeint, dans ses *Mémoires*, son compatriote (auquel il ne donne pas du « cher confrère »), riche bourgeois, « de figure niaise et de manières triviales, fort attaché néanmoins aux hochets monarchiques », ce qui ne l'a pas empêché de voter la mort du roi et d'arrondir sa fortune par l'achat de biens nationaux (5).

Dix anciens membres des derniers conseils du Directoire, parmi les députés de notre profession, ont été exclus, ont refusé de prendre part à la curée, ont été oubliés dans la distribution des places (6).

Le démissionnaire BERGOEING sera employé par Murat, à Naples, jusqu'en 1815. Il se tient ensuite à l'écart jusqu'à sa mort (1829).

JUDEL et DURAND, des *Anciens*, reprennent leur profession. Le dernier est adjoint au maire de Cahors, et vit jusqu'en 1822.

VITET et PRESSAVIN reviennent à Lyon. Vitet y meurt en 1809.

AMELOT est nommé, dès frimaire, un des trois administrateurs de

---

(1) Le futur procureur de Chambon, Barailon, est substitut à Chambon, l'année même où BARAILON, le nôtre, préside le Corps législatif.

(2) Je rappelle que CABANIS est au Sénat, et que trois de nos Cinq Cents sont tribuns.

(3) Le transfert de la préfecture à la Rochelle s'opère en 1810.

(4) J'ai cherché en vain le nom de HARDY dans les listes de Directeurs des Droits réunis, des Almanachs impériaux (à Privas et ailleurs).

(5) Cf. J. Gros : *Le conventionnel Picqué*. Revue bleue (déjà citée).

(6) Parmi les nouveaux députés, non sortants, des Conseils, citon DEFRANCE et COCHON-DUVIVIER, médecin de la marine à Rochefort.

©BIUM

la Loterie, et garde ce lucratif emploi seulement jusqu'en l'an XI. La date de sa mort est, paraît-il, 1816 (1).

Pellissier pratique dans son bourg provençal, et est conseiller général. Proscrit en 1816, il vit seul, comme un prisonnier de guerre, à Lausanne, et meurt en exil.

Le général-docteur Dessaix reprend sa place à l'armée.

Laurent se retire à Strasbourg et y meurt oublié, en 1804.

Jouenne-Lonchamp exerce à Paris, se réfugie à Bruxelles en 1816, y publie des traductions d'ouvrages médicaux anglais et italiens, et y meurt en 1818.

Ici s'achève notre tâche, et nous avons complété de notre mieux ces recherches biographiques, sincères et impartiales, *sur les médecins* de la Révolution. Si nous avions entrepris l'histoire *de la médecine* à l'époque révolutionnaire, nous devrions montrer comment l'anarchie, nous ne disons pas l'anarchie tout court, mais l'anarchie médicale, va continuer de longs mois encore, après l'acte « sauveur » du 18 brumaire.

Le 26 février 1803 seulement (7 ventôse an XI), Fourcroy et Bérenger, avec deux autres conseillers d'Etat, apporteront au Corps législatif un projet sur l'exercice de la médecine. Voté à l'unanimité au Tribunat, sur le rapport de Thourel(2), appuyé par Carret (8 mars), le projet est adopté, le surlendemain, au Corps législatif, après les observations de Jard-Panvillier (tribun) et de Fourcroy, orateur du gouvernement, par 210 voix contre 6. C'est la loi du 19 ventôse an XI, sous le régime de laquelle nous avons si longtemps vécu.

Les 157 confrères députés (3) (titulaires, suppléants et exclus), rassemblés pour la première fois dans ces recherches, n'ont pas tous la notoriété des cinq « évadés », plus ou moins illustres, dont nous venons de citer les noms, mais ce gros chiffre de 157, qui en dit long à lui seul, aura peut-être été une révélation pour les médecins d'aujourd'hui, voire pour maints chercheurs, dont l'encouragement nous a été précieux dans ce travail ingrat. Nous avons laissé parler les faits, et ils ont montré l'importance et l'universalité du rôle joué par les hommes de notre profession. Chaque grande date a évoqué une figure médicale, et, en ce jour fatidique de brumaire où s'arrêtent nos Recherches, c'est encore un médecin, Bach, docteur de Montpellier, qui se montre le dernier survivant des « temps héroïques ». Notre confrère se donne la mort au pied de la statue de la Liberté, dans un accès de républicanisme, qui va passer maintenant pour un accès d'aliénation mentale.

Congrès de sauvetage et de secours publics.

Ce Congrès s'ouvrira le 25 septembre. — Les travaux du Congrès auront lieu au Grand-Palais, du 25 septembre au 2 octobre 1904, inclus.

---

(1) Un *Amelot* est sous-préfet de Montluçon, pendant que notre Amelot est à la Loterie. Donc on a eu tort d'attribuer à celui-ci le titre de celui-là.

(2) Thourel, directeur de l'École de santé de Paris, est maintenant au Tribunat. Bérenger en est sorti pour entrer au conseil d'Etat.

(3) Je ne connaissais que 152 députés, quand j'ai commencé cette publication.

©BIUM

Documents Statistiques

Mortalité médicale

(Avril-juin 1904)

Dans le 1er trimestre (1), nous avions constaté le décès de 76 personnes appartenant aux professions à tendances médicales ; dans le 2e, ce nombre est presque identique (77) et le nombre des médecins (docteurs et étudiants) et celui des sages-femmes restent même absolument identiques (respectivement 14 et 3). Les grandes différences s'observent pour les religieux, qui de 30 passent à 22 et les infirmiers, qui de 12 montent à 33.

Pour ne pas fatiguer le lecteur par des proportions qui forcément se répètent, nous examinerons seulement celles que présente, au point de vue nosologique, chacun des groupes que nous avons adoptés.

Les maladies de l'appareil respiratoire ont fait 35,7 °/₀ de victimes chez les médecins, et les tuberculoses de tous ordres, 21,4 °/₀ ; chez les pharmaciens, 80 °/₀ des victimes le sont par affections de l'appareil respiratoire (dont 60 °/₀ par tuberculose) ; chez les sages-femmes, 33,4 °/₀ succombent à des affections de l'appareil respiratoire, et autant à la tuberculose; chez les infirmiers et gardes-malades, 64 succombent à des affections de la respiration (tuberculeuses dans 51 cas). Chez les religieuses, 32 °/₀ succombent aux affections du même appareil (dont 18 sont tuberculeuses).

Les affections épidémiques et contagieuses ont causé 6 décès, dont 2 par fièvre typhoïde, 1 par scarlatine et 3 par grippe. En outre, 1 décès a été attribué à la septicémie puerpérale.

Chez les médecins, la mortalité par affection contagieuse n'a été que 7 °/₀ (grippe); chez les infirmiers, gardes-malades et religieuses hospitalières, dont le contact avec le malade est beaucoup plus constant, elle n'a été cependant que de 9 °/₀, dont 3,6 °/₀ seulement par fièvre typhoïde. Ce chiffre si bénin, malgré l'épidémie de fièvre typhoïde, légère du reste, qui a sévi sur Paris au commencement de ce trimestre, montre bien le peu d'action nocive de la contagion directe dans cette affection.

En fin d'année, nous étudierons si le détail des affections dont ont été victimes les catégories dont nous nous occupons présente de l'intérêt pour les diagnostics classés sous la rubrique générale n° 34 (autres maladies) ; mais, pour un trimestre, les chiffres sont trop faibles pour donner des indications utiles : c'est ce qui fait que nous n'en avons rien dit jusqu'ici.

Au point de vue de l'âge, la mortalité, pour les professions médicales et connexes, donne, de 20 à 39 ans, 36, 35 °/₀ ; de 40 à 59 ans, 27,3 °/₀ ; au-dessus de 60, 36, 35 °/₀, c'est à-dire des chiffres sensiblement égaux à ceux du 1er trimestre et confirmant le même fait, à savoir que ces professions font des victimes plus jeunes que la majorité des autres professions.

L. Daguillon,
de la Statistique municipale.

(1) *Chronique médicale*, 1904, p. 364.

©BIUM

MORTALITÉ MÉDICALE : 2e TRIMESTRE 1904

	TOTAUX	AGES			Sexe masculin	Sexe féminin	CAUSES DE MORT																					
		20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et au-dessus			Fièvre typhoïde	Fièvre scarlatine	Grippe	TUBERCULOSE			Cancer	Méningite simple	Congestion et ramollissement du cerveau	Mal. organ. du cœur	Bronchite chronique	Pneumonie	Aut. affect. de l'app. respiratoire	Aff. de l'estomac (cancer excepté)	Néphrite et mal de Bright	Septicémie puerpérale	Débilité sénile	Morts violentes (suicides exceptés)	Suicides	Autres maladies
										des poumons	des méninges	des autres organes															
							1	7	10	13	14	15	16	17	18	19	21	22	22 *b.*	23	27	29	32	33	33 *b*	34
Médecins (docteurs et étudiants.	14	4	3	7	13	1	—	—	1	—	2	1	—	—	—	—	1	1	2	—	1	1	—	—	—	4
Pharmaciens et élèves en pharmacie. . . .	5	1	2	2	5	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—
Dentistes.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sages-femmes	3	—	2	1	—	3	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—
Infirmiers et gardes-malades.	33	19	9	5	10	23	2	1	1	17	—	—	—	—	—	1	2	1	—	1	—	1	—	2	1	3
Religieux et religieuses (hospitaliers). . .	22	4	5	13	—	22	—	—	1	4	—	1	1	1	3	1	—	1	1	—	2	—	1	—	—	5
Totaux. . .	77	28	21	28	28	49	2	1	3	24	2	3	1	1	3	2	3	3	5	1	4	2	1	3	1	12

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Les organes sexuels dans l'art japonais. — Dans son histoire si documentée du *prépuce dans l'art* (V. *Chronique médicale*, 1904, p. 118), M. le Dr Guinard constate que l'enfant Jésus est presque toujours indemne dans les innombrables tableaux des peintres de toutes les écoles, et ne présente que très rarement les traces de la circoncision. D'où vient cette étrange contradiction ? M. Guinard en donne plusieurs raisons.

La première, très contestable, est que la profession de modèle a toujours répugné à la race juive... Faire le dénombrement des modèles par religion serait peut-être malaisé. Mais on sait de reste qu'au théâtre, par exemple, les actrices et les danseuses sémites, foulant aux pieds, comme leurs consœurs aryennes, tous les protocoles de la pudeur, sont toujours prêtes à nous offrir la vision plastique de leurs charmes ingénus. Je pourrais citer le nom bien connu d'une actrice israélite de notre première scène, aussi célèbre par sa beauté que par son talent, et qui a débuté, non pas précisément comme modèle, mais comme mannequin chez un grand couturier.

La seconde raison de M. Guinard, c'est que les artistes ont copié servilement leurs modèles chrétiens. Celle-là, on l'avouera, suppose chez les maîtres de l'art trop de naïveté et bien peu d'artifice.

La véritable raison, qui n'a pas échappé d'ailleurs à M. Guinard, c'est que, pour la représentation des sexes, il existe une sorte de canon traditionnel, renouvelé des Grecs et continué par la Renaissance, à l'usage des peintres et des statuaires. Aux yeux de ces derniers, la vulve n'existe pas, même à l'état d'ébauche ; le mont de Vénus est absolument chauve ; l'organe viril est toujours amoindri, souvent infantile, avec un prépuce plutôt abondant.

Dans les strophes éblouissantes de son fameux *Musée secret* (1), le bon Théophile Gautier pardonnait aux sculpteurs grecs d'avoir « plumé les ailes de la colombe de Vénus » ; mais il tance vertement les peintres de notre temps, oublieux des leçons du Titien, de toujours tondre « la mousse blonde ou noire dont Cypris tapisse ses monts ». Ce faisant, les modernes n'ont pas d'autre excuse que la convention, tandis que l'épilation, qui était l'habitude et la règle chez les anciens, c'était encore la nature. Seules, les prêtresses d'Astarté ne s'épilaient jamais, « pour que le triangle de la déesse marquât leur ventre comme un temple » (2).

Maintenant, il serait intéressant de savoir si les Japonais, qui pratiquent à la fois la circoncision et l'épilation, apportent, jus que dans la représentation des organes sexuels, leur réalisme accoutumé.

La parole est à notre savant confrère japonisant, M. le Dr Michaut.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

(1) Au jugement de Paul de Saint-Victor, ces vers sont peut-être sans précédent dans la langue. « La strophe n'est pas écrite, elle est pétrie dans la pâte et dans l'huile du Titien et du Corrège... Le *Musée secret* est le dernier mot de la beauté plastique. »

(2) Pierre Louys, *les Chansons de Bilitis*, 1900, page 229.

©BIUM

Le mystère de Mme Récamier. — On parle toujours avec mystère du « cas » de Mme Récamier. On l'a prétendue barrée, asexuée, hermaphrodite même.

Quel médecin pourrait dire la vérité sur ce cas pathologique?

Est-il unique dans la vie de l'humanité, ou se rencontre-t-il quelquefois ?

Etait-elle, cette étonnante femme, réellement vierge par nécessité ? Etait-elle une splendide, mais impossible « promesse de bonheur » ?

J. de B.

Bien que la question ait été déjà posée dans la *Chronique* — et que nous ayons discuté « le cas de Mme Récamier » dans notre *Cabinet secret*, — nous acceptons néanmoins de la poser à nouveau, sous la forme assez originale qu'a su lui donner notre correspondant.

Peut-être cela nous vaudra-t-il des réponses inattendues ?

N. D. L. R.

Hudson Lowe fut-il chirurgien militaire? — Si l'on en croit la *Biographie nouvelle* (1823) de Jay, Jouy, Arnault et Norvins, « sir Hudson Lowe, né en Irlande en 1770, entra dans un régiment *comme chirurgien*.

« Les services qu'il rendit à son chef, *sous des rapports qui ne sont rien moins que militaires*, servirent son ambition. Il demanda et obtint le grade de sous-lieutenant dans la ligne... »

La *Grande Encyclopédie* attribue le titre de chirurgien militaire au père de sir Hudson, après le vieux Larousse, qui, lui, spécifie le numéro du régiment : 50e de ligne.

Or, dans le *Mémorial relatif à la captivité de Napoléon*, publié par son geôlier, pour son impossible défense (Paris, in-8°, 1830], nous lisons, page 18, ce qui suit :

« Je suis né à Londres en 1770. Mon père était un bon et honnête marchand de quincaillerie, tenant boutique dans Lombard-Street, et vivant modestement comme un vrai boutiquier de la Cité... »

Voilà la verte Erin hors de cause, et surtout le renseignement recueilli par Larousse formellement contredit.

Il n'est pas question, dans l'autobiographie, d'un début médico-militaire, et nous sommes presque autorisé à rayer de la liste des évadés de la médecine l'homme dont l'histoire ou la légende a fait le bourreau de Sainte-Hélène.

A moins pourtant que l'auteur du *Mémorial* n'ait jugé de son intérêt de faire le silence sur un épisode de sa vie prêtant fort à la suspicion, si l'on veut bien lire entre les lignes de la *Biographie critique* de Jal.

Un des chercheurs de la *Chronique* saura peut-être quel genre de services aurait rendus le chirurgien Hudson Lowe à son chef, dans cette dernière et fâcheuse hypothèse.

Dr Miquel-Dalton.

©BIUM

Réponses

Le secret du Dr Noir (X, 758). — M. le Dr Michaut dit que le Dr Noir (de son vrai nom Vriès) passait pour guérir le cancer, et eut une cure célèbre, celle d'Adolphe Sax, le fameux inventeur des saxophones, atteint d'un cancer de la lèvre (supérieure ou inférieure ?), que Velpeau avait refusé d'opérer. Quelle était la plante mystérieuse dont il fut tant question au procès de 1860 ? Dans le *Correspondant médical* du 15 avril 1903, Noël Amaudru parle du Dr Noir, « ce mulâtre, dit-il, démasqué par Velpeau, qui prétendait guérir le cancer avec *de la poudre de guimauve et du chlorate de potasse*. Il faisait payer ses cures fantastiques jusqu'à 50.000 francs. Innombrables furent les dupes de ce charlatan : Millet, l'auteur de l'*Angelus*, fut de ses clients. »

Rappelons, avec le Dr Michaut, la parole de Molière : « dans un mensonge il y a toujours quelque chose de vrai, et dans un charlatan un guérisseur avorté. » Sans vouloir attribuer la moindre vertu à la poudre de guimauve, rappelons aussi que le chlorate de potasse a donné de nombreux succès entre les mains des Drs Dumontpallier et Brocq (de Paris), Laurent et Morelle (de Bruxelles), et que la pommade au chlorate de magnésie fait merveille, d'après MM. Herscher et Gaucher, dans un cas d'épithélioma de la lèvre inférieure (observation publiée en 1900).

Dr Van de Lanoitte (Verviers).

Vierges nourrices dans l'art religieux (IX, 75 ; X, 123, 554). — J'ai eu le plaisir de visiter le musée du Prado ce printemps et me suis amusée, pendant les longues séances du Congrès international de médecine, à relever à votre intention une petite liste des tableaux des Vierges nourrices, que je vous envoie en qualité de femme de confrère :

N° 618 du catalogue du musée. Ecole italienne : *La Vierge donnant le sein à l'Enfant Jésus* et *saint Jean tenant une rose*.

N° 1423. Marinus de Reymerswale : *La Vierge Marie donnant le sein à l'Enfant Jésus*.

N° 1861. Auteur inconnu : *Même sujet*.

N° 2160. Bartolome Gonzalez : *La Fuite en Egypte* (la Vierge donne le sein à l'Enfant Jésus).

N° 2202. Ecole flamande, XVIe siècle. *La Vierge Marie donne le sein à l'Enfant Jésus*.

Je vous fais grâce, Monsieur, de la description détaillée qui se trouve dans le catalogue, fort bien fait, du musée de Madrid, et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération.

M. Bétrix.

— Dans votre si intéressante *Chronique médicale*, que je lis toujours avec un grand plaisir, je vois une question qui m'étonne : « Existe-t-il dans l'art des exemples où la Vierge est reproduite donnant le sein à son divin Enfant ? »

Ce thème est extrêmement fréquent, surtout dans l'art des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Il l'est un peu moins au XVIe. Je ne vous citerai pas les représentations classiques de cet *acte de lactation*, que l'on rencontre en quantité dans les musées hollandais, flamands et italiens, et dont la France possède aussi un assez grand nombre d'exemples. Je ne veux que vous indiquer trois Vierges nourrices, que je possède

©BIUM

dans mes collections et qui remontent vers la fin du XIVe siècle. Ce sont trois peintures, l'une espagnole, l'autre flamande et la troisième de l'école française (probablement de l'école d'Avignon). Je les mets à la disposition de votre correspondant s'il désire les voir.

Du reste, les représentations de ce genre se rencontrent à tout moment chez les primitifs.

Dr Hamonic.

— J'ai cueilli les renseignements suivants, à propos des *Vierges nourrices*, dans l'*Image de la Vierge, d'après les peintres* in *Lectures modernes*, 1902, p. 763 ; Hachette, éditeur. — Très curieux article, par *Armand Dayot*. Le texte est appuyé de nombreuses illustrations.

Dans la *Galerie Brera, à Milan*, on peut admirer de nombreux tableaux où l'on voit la Vierge serrant l'Enfant-Dieu doucement sur son sein maternel, où il boit la vie avec des mouvements de gloutonnerie d'un réalisme charmant.

Une Vierge, par *Cesare du Sesto*, représente Jésus pressant les deux seins de la Vierge entre ses mains ; les seins sont à nu dans la tunique entr'ouverte ; Jésus regarde du côté du spectateur.

La Vierge allaitant l'Enfant, par *Bernardo di Conti* (*au Musée Poldi Pezzoli*), a une tunique présentant deux fentes verticales fermées par un lacet. Le cordon est délacé à droite, et Jésus boit à un beau gros sein, saillant à travers la fente.

L'auteur signale encore les madones blondes et plantureuses de *Rubens*, superbes Flamandes aux chairs abondantes et palpitantes, mais ne parle pas, à ce propos, d'allaitement ; aucune reproduction ne les représente, du reste ; mais un tableau intitulé *Vierge de l'école flamande*, sans nom d'auteur ni de lieu, représente une Vierge auréolée, présentant le sein à son enfant, qui a l'air de manquer d'appétit ; il est, du reste, assez maigre, de même que sa mère, et il ouvre ses petits orteils, comme s'il avait des coliques ; il est sûrement atteint d'athrepsie.

Dans *les Musées chez soi*, t. III, p. 57, figure un tableau du musée de La Haye, intitulé *la Fuite en Egypte*, par Van Eeckhout, élève et imitateur de Rembrandt ; on y voit l'Enfant Jésus allaité par sa mère pendant une halte. Mais franchement, saint Joseph est un peu vieux et manque de distinction. Enfin, t. IV, p. 185, dans *la Charité*, par Luca Giordano, il y a trois enfants dont un qui tette ; mais s'agit-il de la Vierge ?

Dr Van de Lanoitte (de Verviers).

— Toujours à propos des *Vierges nourrices* : il y a, au musée de Bruxelles, un tableau intitulé : *Repos pendant la fuite en Egypte*, reproduit dans les photographies de Braun, Clément et Cie, où la Vierge, assise sur un rocher en forme de banc, donne tout naturellement le sein comme une bonne nourrice. Saint Joseph, coiffé d'un chapeau de paille, dort tranquillement sur l'autre versant du rocher. Belle reproduction photographique d'un bon tableau.

Le peintre est Henri de Bles.

Dr Habran (Reims).

— Voir, dans l'*Œuvre de Pinturicchio*, par Corrado Ricci ; Hachette in-folio, MCMIII :

©BIUM

1° *La Vierge, l'Enfant et les deux Anges* (collection de lord Crawford et de Balcarre-Wigam) ; 2° *La Madone et l'Enfant au sein* (collection de M. Michel Botkine, à Saint-Pétersbourg) ; 3° *La Vierge et l'Enfant au sein* (collection du prince Pie de Savoie à Mombello, prov. de Côme).

Dr Houssay
(de Pontlevoy).

— Nous trouvons, dans une brochure qui nous est tombée récemment sous les yeux (1), de curieux renseignements sur une Vierge nourrice, qui n'est pas, comme on en pourra juger, dépourvue d'originalité :

« A deux lieues de Marseille, quand on a dépassé la gare de Septêmes, sur le chemin de fer de Marseille à Aix, la route charretière descend dans une plaine aux vastes horizons, embaumée par la lavande et qui, s'étendant à l'ouest jusqu'à l'étang de Berre, à l'est jusqu'à Cabriès et à Bouc, se trouve bornée au nord par un coteau agreste, sur lequel est perché un village aux maisons blanches.

« C'est le village des Pennes (*Peniciæ, Pennæ, Castrum de Pennis*) en provençal : *lei Pennos*. C'est un des points de la Provence qui ont été le plus anciennement habités, et l'on peut même supposer que le premier nom, *Peniciæ*, rappelle une des premières colonies créées par les Phéniciens, après qu'ils eurent abordé au mas des Salions.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que ce village avait un temple consacré à Cybèle, la mère des dieux, comme l'indiquait un bas-relief qui, avec son inscription *Matri Deum*, a été vu, durant des siècles, à l'extérieur de l'église paroissiale. Ce curieux morceau a disparu vers 1610 seulement; mais, gravé dans le *Recueil* de Grosson (page 20), il semble démontrer jusqu'à l'évidence qu'avant l'église actuelle il y avait là un temple païen, comme l'église de la Major, à Marseille, avait été, dit-on, construite sur l'emplacement d'un temple de Diane...

« Cela suffit à démontrer que l'église actuelle des Pennes est très ancienne ; cependant le monument, qui a perdu tout caractère à la suite de restaurations successives — et inintelligentes — durant plusieurs siècles, est sans aucun intérêt aujourd'hui pour le simple visiteur, et encore moins pour l'archéologue, sauf que, dans la nef de gauche, sur un petit autel, se trouve une statue de sainte Anne, de 0 m. 75 environ de hauteur, en marbre blanc, assez grossièrement sculptée, surtout les mains, qui, dans leur raideur, accusent une date antérieure à la Renaissance ; et, en effet, le socle de la statue porte en creux l'inscription suivante : *Hoc opus fieri fecit Dona Gladdona Ardia*, MCCCCLXXVI.

« Mais, ce qui attire encore plus l'attention, c'est que sainte Anne, assise, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus et la Vierge Marie qui lui donne le sein. La physionomie de la sainte Vierge est cependant celle d'une toute jeune fillette, dont la candeur, la délicatesse et la grâce suave contrastent avec celle de sainte Anne, à tel point qu'on pourrait penser qu'elles ne sont pas toutes les deux du même maître. La figure de sainte Anne est sans aucune expression, tandis qu'avec ses

(1) *De l'Iconographie de sainte Anne et de la Vierge Marie*, à propos d'une statue du XVe siècle (Association française pour l'avancement des sciences : Congrès de Marseille, 1901), par M. Charles Vincens. Paris, au Secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente.

©BIUM



SAINTE ANNE, LA VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS.

©BIUM

longs cheveux tressés qui encadrent son regard doux et tranquille, la tête de la sainte Vierge rappelle, par son élégance idéale, les figures de Memling ou de Ghirlandajo, qui datent également du XVe siècle.

« Quant aux figurations de la sainte Vierge allaitant l'enfant Jésus, on peut en citer quelques-unes, peintes ou sculptées : c'est d'abord un tableau du PARMEGIANO (XVIe siècle) ; puis un autre du TITIEN, qui a été gravé par P. de Jode, et une gravure d'Albert DÜRER, datant de 1503. Je mentionnerai encore trois statuettes, qui sont au musée de Cluny : les deux premières, en pierre : n° 258, sainte Vierge assise sur un chapiteau formé de fleurons, de têtes d'anges et d'animaux fantastiques, art français de la fin du XIVe siècle ; — et n° 279, sainte Vierge debout, vêtement doré en partie : les langes de l'Enfant Jésus sont en vert foncé ; et la troisième, en bois, donnée, en 1883, au musée par M. Jules-Régis Vierne.

« Je citerai enfin une charmante statuette, de 20 centimètres de hauteur, qui est l'une des pièces exquises du cabinet de M. Edmond Bonnaffé, l'érudit collaborateur de la *Gazette des Beaux-Arts*.

« Et l'on comprend que, dans ces diverses représentations, la Vierge Marie ne soit plus une fillette, puisqu'elle exerce déjà la fonction la plus caractéristique de la maternité : aussi n'est-elle plus en compagnie de sainte Anne.

« La figuration, un peu bizarre, de la statue de l'église de s Pennes est donc absolument nouvelle et unique, car je crois bien que l'on ne connaît pas d'autre image sculptée qui représente la sainte Vierge sur les genoux de sainte Anne et allaitant l'Enfant Jésus, malgré l'extrême jeunesse qu'accusent le visage et tout le corps de la Vierge-mère.

« M. A. des Méloizes, secrétaire de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges, m'a bien signalé une représentation identique de sainte Anne, mais dans les vitraux de l'église de Mézières-en-Brenne (Indre), qui datent de la fin du XVIe siècle ; et M. l'abbé Muller a bien voulu m'indiquer aussi un vitrail, figurant le même sujet, dans l'église Saint-Etienne de Beauvais ; mais, en fait de statue ou de groupe, le marbre de l'église des Pennes me paraît être la seule représentation de ce genre que l'on puisse citer...

« Il est donc étrange de nous montrer l'Enfant Jésus allaité par la Vierge Marie assise sur les genoux de sainte Anne, et dont le sein est découvert. C'est une naïveté, autant que son incontestable authenticité, qui fait le mérite et la valeur de cette statue de l'église des Pennes, que je crois devoir signaler à l'attention des archéologues et des iconographes, et surtout de la Commission des monuments historiques, car aucun auteur n'en a parlé jusqu'ici...

« Peut-être le même hasard qui m'a fait découvrir la sainte Anne des Pennes fera-t-il rencontrer un jour, dans d'autres localités, quelque monument analogue encore ignoré. Dans tous les cas je serai heureux si la publicité donnée à ma découverte peut fournir un document nouveau pour une iconographie à faire. »

Charles VINCENS.

Le « Christ hermaphrodite » de Beauvais et les Christs habillés (X, 548). — Un lecteur assidu et toujours intéressé de la *Chronique médicale* présente ses respectueuses salutations à M. le docteur Cabanès. Il lui envoie ci-jointe la photographie de *Sainte Wilgeforte de Beauvais*, sur laquelle il trouvera quelques notes dans : V. LHUILLIER, *La Paroisse et*

©BIUM

l'Eglise Saint-Étienne de Beauvais. Beauvais, 1896, gr. in-8°, p. 186, 187, 188. F. BARGALLO.

— Il y a quelque chose de bien plus fort encore. Savez-vous ce que veut dire le nom de la vierge Wildgeforthe ? Cela signifie *celle qui est destinée à devenir* SAUVAGE, de Wildgevorden, en germanique relativement moderne. Qu'en conclure ? C'est que *c'est là un surnom*, mais que le véritable nom de la fille du roi de Portugal est tout différent.



LE CHRIST DE L'ÉGLISE DE BEAUVAIS

S'il était permis de hasarder ici une hypothèse, peut-être pourrait-on dire que de même que Wildgeforthe a fait, à Beauvais, la Vierge forte ; de même, aussi, Wildgeforthe dérive lui-même d'un nom suève, de même consonance en Portugal, tel que, par exemple, Wildeworlde, intrépide dans le monde. Dr BOUGON.

— « Sainte Vuilgeforte (*sic*), lisons-nous dans les *Curiosités théologiques* (p. 270),

Se trouvant exposée à toute la licence
Où du soldat vainqueur s'emporte l'insolence,

est sauvée par une longue barbe qui lui couvre inopinément le visage, et qui frappe d'étonnement et d'horreur les audacieux qui allaient attenter à sa vertu. » LECTOR.

©BIUM

Le Jubilé pontifical (X, 155). — Un journal, ordinairement bien informé, écrivait, il y a quelques années : « *Léon XIII ne se borne pas, comme son prédécesseur, à passer devant les fidèles. Il leur adresse individuellement quelques paroles.* » Or c'est précisément le contraire qu'il fallait dire, ainsi que l'a fait la *Chronique*.

J'ai assisté à une audience, en 1876. La plupart des personnes présentes faisaient partie d'une délégation chargée de remettre à Pie IX une Vierge en argent. Il suffisait, paraît-il, de presser la main de la statue pour en faire sortir des pièces de vingt francs. Autant que j'ai pu m'en assurer, la délégation était conduite par l'abbé de Caseneuve, curé d'une paroisse de Marseille.

Le Pape arriva, une canne à la main, vêtu d'une robe blanche, coiffé d'une calotte.

Après une allocution très alerte, il fit le tour de l'immense prie-Dieu en fer à cheval, sur lequel étaient agenouillés les pèlerins. Il parlait à chacun, s'arrêtant parfois assez longtemps. J'avais, d'un côté, mon frère ; de l'autre, un jeune prêtre. A mon frère, le Pape demanda s'il était Français, et *alors*, s'il était Vendéen. « *Oui, Sainteté* », put heureusement répondre mon frère, sans trop froisser la vérité. Le Pape bénit un faisceau de chapelets, que mon frère lui présentait, dont l'un est encore en ma possession. Il me donna ensuite son anneau à baiser, ce que je fis en lui prenant la main. Arrivé au jeune ecclésiastique, mon voisin, celui-ci leva les bras au ciel et dit très haut : « *Saint-Père, donnez-moi votre auguste bénédiction pour ma pauvre mère qui est bien malade.* — *Oui, oui*, lui répondit le Pape, esquissant d'une main impatiente le geste consacré, *elle est comprise dans toutes les autres !* » Et il passa outre.

Nous remarquâmes fort bien que Pie IX faisait surtout de longues stations auprès des dames.

Le cardinal Pecci accompagnait le Souverain Pontife.

A. JULLIEN.

La circoncision dans l'art religieux (X, 757). — Le Dr Van de Lanoitte demande s'il existe, dans l'art religieux, d'autres spécimens curieux de la circoncision que ceux qu'il rapporte. Je crois qu'il en existe un assez grand nombre ; je puis, pour ma part, lui en indiquer deux.

On peut voir, au *Musée civique* de Venise, un tableau datant de 1502, d'un peintre inconnu, qui reproduit la Circoncision de l'Enfant Jésus. L'enfant est tenu par le grand prêtre ; l'opérateur tient le prépuce dans sa main droite, tandis que sa main gauche — c'est sans doute un ambidextre ou un gaucher — tient un couteau curviligne prêt à trancher.

Il y a également, à la *Galerie des Uficii* de Florence, une circoncision de Ludovic Mazzolini, de Ferrare ; le grand prêtre coupe le prépuce au petit Jésus, devant une grande assistance ; la Vierge est au second plan.

Dr PLUYETTE.

©BIUM

ERRATA

G. Sand et Dumas fils.

Mon vénéré maître et ami, le Dr Tripier, qui fut l'ami d'Alexandre Dumas fils, m'écrit : « Le dernier numéro de la *Chronique* (1) m'a fait grand plaisir.. Votre G. Sand est ressemblante, bien, me paraît-il, dans l'esprit du sujet.

« Une petite erreur dans la dépêche de Palaiseau (2) : *Viens me chercher*, etc... C'est Dumas qui est venu la prendre et l'a emmenée déjeuner chez *Foyot*.

« Quant à Musset, c'était bien un sadique. »

Le Dr Tripier a eu un mot, que je donne à la *Chronique* comme échantillon de la finesse de sa critique : « *Les Nuits !... mais c'est une indigestion qui prend l'air au balcon !* »

Dr Michaut.

Page 494, ligne 19, au lieu de : *Spontanéité*, lire : *Spontiparité*.
Page 495, ligne 5, au lieu de : *Serout, Bath*, lire : *Sarvet, Baltus*.
Page 495, ligne 22, au lieu de : *Tumeurs*, lire : *Humeurs*.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les conteurs du XVIIIe siècle, par Ad. Van Bever. Paris, Sansot et Cie, 54, rue Saint-André-des-Arts. 1904.

Au pays de la fièvre (Impressions de la campagne de Madagascar), par Jean Darricarrère, ex-aide major du Régiment d'Algérie. Paris, P.-V. Stock, 27, rue de Richelieu. 1904.

Les Cent Jours de la Terreur blanche en *Dordogne* (d'après des documents inédits), par Jean Lhomer. Paris, P.Cornuau, 13, boulevard Haussmann. 1904.

Les œuvres d'assistance de la Caisse des Ecoles du VIIe arrondissement, par les Drs Bresset et M. Venot. Paris, Steinheil. 1903.

La Surdité ; son traitement par les exercices acoustisques au moyen des diapasons ; rééducation physiologique de l'oreille, par le Dr Marcel Natier. Paris, Institut de Laryngologie et orthophonie, 6, quai des Orfèvres, 1er. 1904.

Questions de médecine sociale : les principaux obstacles à la décentralisation, par le Dr F. Boé. Paris, imprimerie Quelquejeu, 10, rue Gerbert. 1904.

De l'anémie ankylostomiasique des mineurs, par le Dr A. Manouvriez (de Valenciennes). Paris, J. Rousset. 1904.

---

(1) Celui du 15 juillet.
(2) V. p. 488, n° du 15 juillet, lignes 52 et 53.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 19 1er Octobre 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

Théophile de Bordeu, neurologiste.

Par M. le professeur Brissaud (1).

L'honneur d'inaugurer vos travaux paraît revenir de droit à un savant béarnais dont l'œuvre neurologique est presque entièrement oubliée : Théophile de Bordeu. Avant lui la physiologie générale du système nerveux n'existait pas. On ne peut dire qu'il la créa ; il l'inventa de toutes pièces. Un petit nombre de faits d'observation lui suffirent ; son mérite fut de les choisir.

Personne ne supposera que j'aie la prétention de révéler aujourd'hui l'existence de Bordeu. C'est une figure trop attachante pour n'être pas présente à toutes les mémoires. A Versailles, dans un cadre ovale du XVIIIe siècle, un pastel de Latour nous a rendu familière la physionomie de ce médecin, fin clinicien, anatomiste érudit et fécond.

Originaire d'Izeste — à quelques lieues d'ici — il appartenait à une de ces familles de petite noblesse, où l'exercice héréditaire d'une profession utile ornait le blason de son plus beau quartier. Le père était médecin, le fils le fut aussi. A Montpellier, il étonna ses maîtres, qui cherchèrent en vain à le retenir. Pourvu de son diplôme, il revint à Pau et y enseigna pour continuer de s'instruire, jusqu'au jour où, se sentant prêt, il résolut de tenter à Paris la Fortune : elle l'y attendait pour le combler. Mais quel déraciné supporte l'ennui du terroir ? Quel Béarnais résiste au vertige attirant de ses montagnes ?.. Et voilà notre Bordeu de retour à Pau, où il professe l'anatomie, l'obstétrique, la pathologie.

C'est à cette époque qu'il entreprit, en faveur des Eaux Pyrénéennes,

(1) La *Chronique médicale* a la bonne fortune de pouvoir publier *in extenso* le remarquable discours d'ouverture prononcé par M. le Professeur Brissaud, au récent Congrès de Pau. Nous sommes tout particulièrement fier de la nouvelle marque de sympathie que veut bien nous témoigner notre éminent maître, et nous avons l'espoir qu'il voudra bien désormais nous honorer le plus souvent possible de sa collaboration précieuse.

©BIUM

la croisade qu'il devait poursuivre jusqu'à la fin de sa vie. Alors, prévoyant que le lointain séjour de Pau nuirait à sa propagande, il fixa définitivement à Paris sa résidence. Plus tard, ce choix ne l'empêcha pas d'être investi du titre de surintendant des Eaux d'Aquitaine. Déjà, sous Louis XV, certaines fonctions pouvaient s'exercer de loin. Cependant Bordeu apporta aux siennes un zèle exemplaire : il visita souvent Bagnères, les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes, Barèges, au grand profit de ces belles stations, car de nombreux malades lui faisaient escorte.

Mais ces souvenirs, penserez-vous, n'ont aucun intérêt d'actualité ; leur intérêt est purement local. Bordeu aimait sa petite patrie, ce qui est tout naturel ; il la servait de son mieux et sans arrière-pensée électorale, ce qui est moins vulgaire ; enfin, dans ce pays où le beau marbre n'est pas rare, Bordeu n'a pas de statue, ce qui est invraisemblable. Je n'insiste pas, car nous ne sommes pas réunis pour un Congrès d'hydrologie.

Au surplus, ce ne sont pas ses travaux d'hydrologie qui ont perpétué le nom de Bordeu ; sa célébrité a une autre origine. Bordeu a inspiré le génie de Bichat ; et Bichat fut le premier à lui rendre hommage. L'idée de la constitution systématique des tissus organisés appartient tout entière à Bordeu. C'est lui qui introduisit ce mot de *tissu* dans le langage anatomique ; c'est lui qui découvrit, en particulier, l'unité de structure du tissu cellulaire et affirma l'existence de toute une pathologie spéciale à ce tissu. Sans la notion préalable de la fixité du type histologique, il est possible que Bichat n'eût pas écrit le *Traité des membranes* et que l'anatomie générale n'existât pas encore. Voilà le haut fait de Bordeu, voilà son titre de gloire. On ne s'en rend plus compte aujourd'hui comme il conviendrait ; maints traités classiques d'histologie ont omis le nom de Bordeu.

Pourtant, ne fallait-il pas une audace singulière pour supprimer, d'un trait de plume, *les parenchymes* et les remplacer par un système uniforme, doué de propriétés constantes et partout identiques ? C'était comme une profession d'hérésie. Mais sur ce point, justice a été rendue autrefois à Bordeu... Et nous ne sommes pas un Congrès d'Anatomistes.

Si je vous entretiens de Bordeu, c'est, Messieurs, que je crois avoir découvert en lui un nouvel avatar, je viens de dire un Bordeu *neurologiste*, tout à fait original et dont l'œuvre, dans son ensemble, annonce la physiologie des nerfs viscéraux, telle que devaient l'établir définitivement, cent ans plus tard, Magendie, Claude Bernard, Ludwig et Vulpian. A cet égard, Bichat lui-même n'eût pas été en mesure de juger Bordeu. Les temps n'étaient pas accomplis. A présent, l'heure est venue, et l'occasion de ce jour même est propice.

En 1742, lorsque Bordeu soutint à Montpellier sa thèse de licence, *De sensu genericè considerato*, le galénisme venait de subir un assaut terrible. Jusqu'à cette date le galénisme avait été un dogme : c'était le *dogme* ; la médecine ne pouvait pas s'en passer, attendu qu'elle se réclamait encore de ses origines sacerdotales. Elle conservait donc sa fidélité au Galénisme, en vertu de ce prétendu respect de la tradition qui, au fond, n'est presque jamais qu'une mauvaise habitude. Cependant, il y avait depuis un siècle quelque chose de changé. Harvey avait déconcerté la foi. Un dogme est intangible ; il faut l'accepter en bloc. Toute fissure est présage de ruine. Après Harvey, la ruine du Galénisme était fatale.

©BIUM

Mais quel réformateur allait prêcher une nouvelle doctrine, — puisqu'il en fallait une, — la doctrine nécessaire, indispensable à l'exercice du ministère médical ? Un rêveur allemand, Stahl ; et au Galénisme succéda le Stahlianisme.

La doctrine de Stahl venait d'être introduite à Montpellier, au moment où Bordeu y achevait ses études. Elle arrivait trop tard dans un monde trop vieux. En effet, même à Montpellier, elle ne parvint pas à se constituer en dogme ; les conversions étaient lentes et hésitantes. Pour se pénétrer des conceptions biologiques de Stahl, il fallait un recueillement que les plus fervents étaient incapables de soutenir. Ils avaient des distractions au bruit des petites adaptations mécaniques de Boerhaave et des vivisections de Haller. A plus forte raison, Bordeu ne fit-il aucun effort pour croire ; il n'essaya pas de prier pour acquérir une foi dont il n'éprouvait pas le besoin. Il avait ce que les pédants de collège appellent un *très mauvais esprit*. Un de ses maîtres, Fizes, disait de lui : « Il était fort docile à l'instruction, mais on le voyait très peu satisfait de l'explication que nous donnions des phénomènes de l'économie animale. » Cette disposition à l'indiscipline n'excluait pas chez notre écolier une sincère admiration pour la grandiose vision de Stahl ; il le félicitait en particulier « d'avoir vengé la médecine de l'accusation de matérialisme ». Cependant Bordeu ne retenait de l'animisme que l'existence de l'âme ; et, tout chrétien qu'il fût, il continuait de protester contre l'autocratie Stahlienne. Il n'admettait pas la foi scientifique, il n'invoquait pas volontiers l'opinion d'autrui comme un argument. Il déplorait « les suites funestes de philosopher d'après l'autorité des Anciens et d'après un tas de raisonnements misérables ».

En somme, c'était au principe d'autorité qu'il en avait, sachant bien que ce principe est le premier que tout dogme implique et applique. Il en voyait une manifestation extérieure dans ces attitudes et ces allures de pontife que prenaient les grands maîtres pour se rehausser à leurs propres yeux, c'est-à-dire au détriment des petits praticiens de la lancette et du bistouri. Il suffisait à ces médecins de s'arroger le droit de philosopher, ils se seraient crus déshonorés en faisant œuvre chirurgicale. Se rendre utile à autrui par un travail manuel leur paraissait une tâche par trop inférieure à leur mission. Bordeu n'hésita pas ; il voulut être investi du titre de médecin-*chirurgien*. Aujourd'hui ce petit acte d'affranchissement s'appellerait de la pose ; celui-là exigeait un certain courage, et finalement le poseur eut le beau rôle.

La tyrannie des préjugés, comme la mauvaise herbe, a des racines profondes. Bordeu ne protesta pas bruyamment contre l'habitude des docteurs qui portaient encore le costume des chanoines à petit collet ; mais il trouva naturel de s'habiller sans prétention, comme tout le monde. Un de ses historiographes rappelle que, « loin d'affecter les couleurs sombres comme ses confrères, qui ont l'air de porter d'avance le deuil de leurs clients, il déposait souvent un habit de cannelé gris, pour en prendre un noisette galonné d'or. » A cette époque, un médecin ne pouvait manifester plus silencieusement des tendances plus subversives.

Mais, chose autrement grave, ce petit Bordeu, à peine licencié, se mêlait déjà d'enseigner la jeunesse. Les démonstrations d'anatomie ne suffisaient pas à son besoin de prosélytisme. Avec une aisance discrète et résolue, il parlait de liberté de penser ; et c'étaient ses condisciples de la veille, les néophytes de l'Animisme, qu'il formait ainsi à l'insou-

©BIUM

mission ! D'où lui venait un si funeste penchant ? Il possédait tout simplement ce sens critique sans lequel il n'est pas de vrai savant, et il n'apercevait pas la nécessité de construire sur les ruines du Galénisme un temple *modern style* pour quelque superstition nouvelle. Son jugement s'était formé sans doute à la lecture des mauvais livres. Il possédait à fond les sensualistes anglais. C'est de Hobbes qu'il tenait la notion féconde des représentations cérébrales. A Willis il devait la connaissance de la topographie des nerfs craniens ; puis il aimait à dire que Locke, oui Locke, l'auteur de l'*Entendement humain*, était médecin ; qu'il avait beaucoup emprunté à La Chambre ; qu'il avait eu pour ami Sydenham ; qu'il avait profité à Montpellier des lumières de Barbeyrac ; enfin, qu'il avait suivi à Paris les leçons d'anatomie d'un médecin hollandais. Il n'y a donc pas à s'étonner que Bordeu, dès ses tout premiers essais, inclinât vers le sensualisme, auquel l'anatomie, la physiologie, la médecine même lui semblaient pouvoir prêter de nouveaux et solides appuis. On retrouve partout chez lui cette influence, qu'il accepte sans la subir. Il étend la formule de Locke aux phénomènes organiques : « Le sentiment revient dans toutes les fonctions, il les dirige toutes, il domine sur les maladies ; il conduit l'action des remèdes »

Locke prétendait que l'étude des sens prime toutes les autres ; Bordeu va bien plus loin : les éléments du corps vivant ne sont pas, comme le soutient Haller, simplement irritables, ils sont *sensibles par leur essence*. Ici, la *Cénesthésie* nous apparaît, moins le mot, dans toute son évidence, et nous allons la retrouver à chaque page de l'œuvre de Bordeu ; toute occasion lui sera bonne pour soutenir sa thèse et la développer. Même aujourd'hui, nul n'a mieux énoncé le problème, nul ne l'a serré de plus près. Qu'on en juge :

Si les éléments du corps vivant sont « sensibles par leur essence », toutes les sensibilités élémentaires qui appellent les réactions motrices (partielles ou générales) exigent autant de foyers de centralisation. Or Bordeu est plus localisateur que ne l'ont jamais été Broca, Hitzig, Ferrier, Charcot, Pitres. Il a deviné, il a affirmé les localisations viscérales des centres nerveux ; je le cite : « Tout ce qui se passe dans les organes n'est que l'effet, et une *image* de ce qui se passe dans le cerveau, dans lequel les nerfs de la parotide, par exemple, commencent à être tendus, avant que la glande agisse et avant même qu'elle soit irritée ; ce qu'on peut appliquer à tous les autres organes. En un mot, nous croyons que la fonction commence d'abord dans le cerveau, qui est partagé *en autant de départements qu'il y a d'organes*, et qui est disposé de façon qu'il excite tel ou tel organe ou telle ou telle fonction, par ce qui se passe à l'origine des nerfs de l'organe »

Dans le texte de Bordeu, les mots *image* et *département* sont soulignés. Il ne recourt pas à une métaphore ; il croit fermement au *fait matériel de la représentation*, et il y revient sans cesse.

Mais, s'il est à ce point localisateur, il ne conçoit que mieux comment la somme des phénomènes de sensibilité, agissant et réagissant les uns sur les autres, peut se traduire par un fait de conscience générale ; car il assigne, lui aussi, une localisation de l'âme. Toutefois, comme il voit toujours par la pensée la convergence spinale des nerfs de la sensibilité, il répand l'âme dans toute la masse des centres nerveux, sans en excepter la moelle. Ainsi, il est de 150 ans en avance sur Forel.

©BIUM

Dans tout ce système, la logique des faits l'emporte de beaucoup sur l'imagination. Sans doute Bordeu ne tient pas en mains les preuves qui échapperont encore à toute la suite des siècles. Il n'en a pas moins reconnu l'autonomie respective des parties et leur subordination collective à une oligarchie nerveuse. En cela son polyzoïsme est plus moderne que cette sorte de panpsychisme dont Jules Soury fait grief à Haeckel. En effet, les éléments n'ont pas, chacun séparément, un rudiment de conscience, et pas plus les organes que les éléments ; Bordeu est très explicite sur ce point : « Chaque partie organisée du corps vivant a sa manière d'être, d'agir, de sentir, de se mouvoir ; chacune a son goût, sa structure, sa forme intérieure et extérieure, son poids, sa manière de croître, de s'étendre et de se retourner toute particulière ; chacune concourt à sa manière et pour son contingent à l'ensemble de toutes les fonctions et à la vie générale ; chacune enfin a sa vie et sa fonction distinctes de toutes les autres... ; chacune est un animal dans l'animal, *animal in animali*. » Il ne s'ensuit pas que cet individualisme des parties comporte une multiplicité d'embryons de conscience ; la conscience totale, sans laquelle il n'y aurait pas de cénesthésie, exige la connexion préexistante de tous les organes. L'appareil des fibres nerveuses établit cette connexion et la fibre nerveuse remplit le but final. La fibre nerveuse, dit Bordeu, « trouve des sujets d'activité dans toutes les parties... dans tous les viscères dont cette même fibre entretient les mouvements et le sentiment, et qui sont pour elle des sources de sensations journalières et de détails, nécessaires à l'harmonie des fonctions. »

Ce sont évidemment les *centres cérébraux*, qui, toujours selon Bordeu, règlent cette harmonie. Mais comment va s'effectuer la transmission de leurs ordres ? Tout d'abord, il sape à la base l'opinion la plus incontestée ; il s'en prend à Descartes et à tous les disciples de Descartes qui furent ses propres maîtres ; il nie les *esprits animaux*, et à cette théorie surannée il substitue l'hypothèse contemporaine des *vibrations*.

Quelques passages méritent d'être cités : « *Nous permettra-t-on de dire* comment nous concevons que les fonctions des nerfs peuvent se faire sans le concours des esprits animaux *auxquels il ne nous est plus permis d'avoir recours* ?... » « Le filament nerveux pris à part n'est qu'un filament solide », sujet à « des allongements et à des raccourcissements alternatifs ; les oscillations vont et viennent, pour ainsi dire, comme un flux et un reflux. » Ailleurs, il parle, non plus d'oscillations, mais d'*ondulations*. Qu'importe le mot ? Le fait en soi, toujours identique à lui-même, est précisément celui auquel s'appliquent, dans nos vocabulaires techniques, les termes d'ondes ou de vibrations nerveuses. Or, si Bordeu, à l'encontre des partisans des esprits animaux, admet un phénomène vibratoire et rien de plus, c'est parce que la fibre nerveuse est un filament solide.

On reconnaîtra que Bordeu ne marche pas à l'aventure ; il ne perd pas de vue son but, quoiqu'il ne l'atteigne qu'après maints détours. C'est dans son admirable étude sur la *Position des glandes* qu'on le voit accomplir cette évolution si adroite et si sûre. Il vaut la peine de l'y suivre un instant.

On avait cru jusqu'alors — mais surtout depuis les « mécanistes » — que les glandes étaient de simples filtres, dont la fonction dépendait des seules propriétés de la membrane filtrante. Des expériences

©BIUM

anciennes et quelques-unes relativement récentes, en particulier celles de Sténon et de Bergerus, prouvaient que, lorsque les nerfs d'une glande sont coupés, la sécrétion de cette glande est suspendue ; mais on admettait que la suppression du filtrage tenait à certaine détérioration du filtre produite par la section nerveuse, car les nerfs passaient déjà pour distribuer partout l'essence indéfinissable de la vie.

Du premier coup d'œil Bordeu reconnut le rôle trophique des nerfs : « Il y en a pour la vie et le sentiment de l'organe ; ce sera, si l'on veut, l'usage de la bonne moitié ; mais il reste aussi des nerfs pour quelque chose de plus particulier... une glande vit et existe sans qu'elle fasse actuellement sa sécrétion... la glande a reçu des nerfs pour vivre et pour faire une fonction particulière qu'elle exerce au moyen d'une partie de ses nerfs ; c'est la sécrétion. Pour que la sécrétion se fasse, il faut une nouvelle action nerveuse, tout autre que celle de la vie simple. On n'a qu'à se rappeler l'action du laudanum : il suspend toutes les sécrétions, comme il suspend bien d'autres fonctions ; il arrête l'action d'une glande comme il arrête celle des organes des sens. L'expérience de Lower qui, après avoir lié les jugulaires d'un chien vivant, vit augmenter la salive, ne prouve rien contre nous. » Et, en quelques mots, il démolit l'appareil mécanique de Boerhaave : « Tout ce qui se sépare dans une glande dont la veine est liée ne s'y sépare pas, à proprement parler, par une sécrétion proprement dite... Les vaisseaux sanguins apportent la matière de la sécrétion, mais les nerfs la font venir, ils la retiennent, ils la choisissent... Les nerfs préparent l'organe et dirigent les humeurs dans ses vaisseaux ».

Cette théorie, absolument personnelle, de la fonction sécrétoire des nerfs, est fondée sur un petit nombre d'observations anatomo-physiologiques qu'on dirait rédigées d'hier. Tout le processus des actes vaso-sécrétoires se développe dans une admirable clarté. Entre les mains de Claude Bernard et de Ludwig, l'expérimentation n'a fait que réaliser les prophéties de Bordeu. Actuellement les faits mieux analysés s'énoncent sous une autre forme ; le langage s'est un peu modifié. Mais que dirait-on de mieux et en quels meilleurs termes ? Nos formules sont-elles plus précises et plus vraies que ces aphorismes de Bordeu : « Les sécrétions dépendent de l'action des nerfs des glandes... La sécrétion proprement dite est le choix des humeurs... Elle se réduit à une espèce de sensation... Il y a des temps où les glandes n'agissent point ; leur action est comme périodique... les passions n'excitent la glande qu'en agissant sur leurs nerfs... les effets de l'action de l'âme doivent être comptés pour beaucoup dans l'explication des phénomènes des sécrétions et des excrétions ? »

Maintenant arrivons à la mise en train des opérations nerveuses.

Claude Bernard et Ludwig nous ont fait voir qu'une glande reçoit dans ses périodes d'activité plus de sang que dans ses périodes de repos, et que cet afflux sanguin est soumis à une influence des centres ganglionnaires du sympathique. Ces centres (qui prévoient les besoins de la glande pour la sécrétion qu'elle doit fournir) mesurent le débit vasculaire conformément à la loi de l'offre et de la demande. Ecoutons Bordeu : « La sistole des vaisseaux d'une glande qui est en action est peut-être beaucoup plus forte que lorsqu'elle est relâchée ; la diastole est de même aussi forte à proportion : c'est pourquoi les humeurs viennent en quantité ; et ceci dépend de l'action des nerfs qui, partant

©BIUM

d'un ganglion comme d'un centre, agissent vivement sur les vaisseaux qu'ils accompagnent ». Il y a dans ce passage comme une réminiscence de l'opinion soutenue par Malebranche au sujet de l'action réciproque des nerfs sur les vaisseaux et des vaisseaux sur les nerfs. Mais Bordeu parle de la *diastole des vaisseaux provoquée par un ganglion faisant fonction de centre*. La vaso-dilatation n'a donc pas de secrets pour lui ! et tout cela va rester enfoui dans l'oubli pendant plus d'un siècle.

Pour être complet, il ne manquait à ce chapitre que de déterminer la nature du phénomène nerveux intra-glandulaire. Or, Bordeu ne connaît pas la constitution des acini, mais il sait que les grains glanduleux sont d'une substance spéciale, et il se pose la question que voici : cette substance « ne forme-t-elle pas des espèces de houpes nerveuses ou des faisceaux de vaisceaux capillaires ? Voilà ce qui n'est pas bien éclairci... Pourquoi ne pourrait-on pas croire que ces filaments sont de petits vaisceaux des artérioles ou des nerfs ou des vaisceaux secrétoires ?... Peut-être ces houpes sont-elles, en effet, l'organe principal de la secrétion ? Qu'on conçoive qu'elles nagent ou qu'elles trempent dans les follécules pleins d'humeur.... lorsqu'elles viendront à s'étendre, comme font les houpes nerveuses du tact, alors les vaisceaux artériels regorgeront plus de liqueurs, les secrétoires s'ouvriront, leur extrémité pendante exercera ce que nous avons appelé la sensibilité ; et la secrétion ou le choix de l'humeur se fera comme il faut ».

J'avoue, pour ma part, ne pas connaître d'exemple plus étonnant de divination scientifique. Non seulement Bordeu attribue un rôle primordial aux nerfs ganglionnaires dans l'appel du sang vers les glandes, mais il prévoit que l'ordre, venu du ganglion, ne peut être suggéré à ce dernier que par un avertissement de la sensibilité ganglionnaire. Et cette sensibilité comporte des appareils spéciaux constitués par des nerfs sécrétoires, des houppes nerveuses des organes du tact ! *Quelle vue de l'au delà lui a fait apercevoir* les corpuscules de Pacini découverts par Krause dans le pancréas ?

Et comme toute réaction, partie du ganglion ou d'ailleurs, est motrice par définition, l'influence du nerf sécrétoire va, en outre, se manifester par un phénomène complémentaire d'activité musculaire : « *Les nerfs*, ajoute Bordeu, ont deux usages dans un muscle, le premier de faire LA VIE proprement et le second de faire le mouvement musculaire ; de même, ceux d'une glande ont aussi deux usages... » Et il imagine qu'une sorte de régulateur modifie le diamètre des orifices. « Ces orifices sont munis chacun de leur espèce de petit sphincter et de quelques fibrilles nerveuses, ils pourront donc se serrer ou se dilater selon les besoins, et cela arrivera suivant l'irritation faite aux nerfs. Le sphincter dirigé par des nerfs *pour ainsi parler attentifs* — et insensibles à tout ce qui ne les regarde pas, ne laissera passer que ce qui aura donné de bonnes preuves. »

On pourrait croire, en vérité, qu'il n'y a, dans toute cette combinaison, qu'une hypothèse heureuse, suggérée par une ingéniosité exceptionnelle. Il n'en est rien. L'horizon de Bordeu atteint les extrêmes limites de notre neurologie, celle d'hier, qui absorbe jusqu'aux troubles trophiques généraux produits par l'altération des sécrétions internes.

Il sait que le sang n'est pas partout homogène : « Le sang a des qualités particulières qu'il a acquises dans le tissu des parties d'où il revient. Je tiens enfin comme un fait médicinalement démontré cette

©BIUM

assertion sur *les émanations continuelles que chaque organe envoie dans le sang*... le sang roule toujours dans son sein des extraits de toutes les parties organiques qu'encore une fois on ne me ferait jamais regarder comme inutiles pour l'accord de la vie du tout... C'est au milieu de ces corpuscules si variés que la nature travaille à ses opérations les plus précieuses, l'accroissement du corps et sa conservation... » Aurait-il donc entrevu le myxœdème ? Et l'idiotie myxœdémateuse ?

Qu'en pense notre collègue Bourneville ?

Et qu'en penserait Brown-Séquard ? Car enfin, Bordeu a connu le fameux « reflux » dansles hommes qui jouissent de tous leurs droits naturels : « Il irrite et stimule toutes les fibres, produit des effets admirables ; c'est comme un stimulus particulier de la machine qui renouvèle et remonte la vie et le tempérament. »

Mais comment s'exerce ce stimulus ? Toujours par la sensibilité : l'action nerveuse et l'influence de la partie sensible éclairent tout dans l'animal vivant.

Si, aujourd'hui, cette partie si étonnante de l'œuvre de Bordeu est méconnue, il n'en fut pas de même à l'origine. La Faculté de Montpellier ne pouvait se méprendre sur la valeur du jeune maître qu'elle avait formé. La preuve en fut bientôt éclatante : le rôle de la sensibilité allait devenir prépondérant dans le néovitalisme de Barthez ; et, dès l'année 1751, lorsque Bordeu abandonnait définitivement sa province pour Paris, il n'avait pas le souci de se faire connaître dans la capitale ; il était déjà célèbre.

Au moment même où il y arrivait, un grand mouvement agitait l'esprit public. Les Libertins avaient fait école. Sous la poussée de ce petit groupe d'intellectuels à larges vues, la philosophie s'était orientée vers un nouveau but. De tout son passé elle ne conservait que le nom, qu'on appliquait à d'autres efforts de la pensée. Non seulement les superstitions étaient dénoncées, mais toute orthodoxie était suspecte. Diderot osait prétendre que le scepticisme est le premier pas vers la vérité. D'Alembert venait d'écrire le *Discours préliminaire ;* deux volumes de l'Encyclopédie étaient sous presse, mais il s'en fallait que tous les articles fussent distribués. Bordeu était un collaborateur désigné d'avance ; on lui proposa l'article « crises » ; il l'accepta pour démontrer que les jours critiques n'existent pas : le pronostic médical ne se fonde pas sur des chiffres ou des taxes fixes ; seul, « le médecin dogmatique se croit dans le même cas qu'un astronome certain de l'exactitude de ses calculs. » Nous nous demandons pourquoi l'article *Sensibilité* ne fut pas réservé à Bordeu Ce fut son élève Fouquet qui le signa ; mais de la première à la dernière ligne de cette habile synthèse le véritable auteur se révèle. On y distingue les premiers linéaments de la psychophysique, et si la sensation n'y est pas encore définie, suivant la formule de Fechner, le logarithme de l'excitation, du moins y reconnaissons-nous cette grande loi introduite dans la physiologie générale par J. Muller : que les sensations relèvent moins de la nature de l'excitation que des propriétés spécifiques des nerfs excités.

Bref, il était impossible que la *coterie encyclopédique*, comme on disait alors, n'accueillît pas le protagoniste du sensualisme nouveau ; il arrivait à point nommé. Le sensualisme philosophique semblait avoir dit son dernier mot. Mais quel secours inespéré ne devait-il pas attendre du sensualisme physiologique de Bordeu ?

©BIUM

Faut-il croire à une simple coïncidence? Le 18 mars de cette même année 1751, en pleine Sorbonne, l'abbé de Prades soutenait une thèse de doctorat où s'étalait en toute innocence le matérialisme le plus monstrueux : « Toutes les connaissances de l'âme tirent leur origine des sensations, ainsi que les rameaux du tronc d'un arbre fécond. » Au cours de la soutenance, la candeur exhibitionniste de l'impétrant fut même à ce point sublime, que les juges ne comprirent qu'après coup ; tant il est vrai — si le proverbe ne ment pas — que l'entière nudité n'offense pas la pudeur. La suite se devine. Mais la condamnation canonique n'atteignit pas seulement l'abbé de Prades ; tous les auteurs de l'Encyclopédie furent frappés en masse, y compris Bordeu, qui connut trop tard le danger d'écrire sur les Crises, sur la Position anatomique des glandes et sur les Lois générales de l'innervation.

Messieurs, après cette esquisse de Bordeu neurologiste, j'aurais voulu vous présenter Bordeu psychiâtre. Il m'a fallu y renoncer, et ce n'est pas ma faute, c'est la sienne.

Les circonstances lui eussent permis de l'être. Il était d'un pays où la folie épidémique n'avait pas cessé de sévir. Etait-ce le Démon du Midi dont parle l'Ecriture, qui parcourait alors le pays de Labourd, la Navarre, le Béarn ? Cette belle et paisible région était un des derniers repaires de la démonopathie, de la démonolâtrie, de la sorcellerie, toutes maladies identiques entre elles ; et les médecins mêmes partageaient les illusions populaires. Jean de Wier était récusé. On ne jurait que par le grand Fernel et le grand Ambroise Paré, pour qui les convulsions démoniaques n'étaient pas des troubles morbides, mais des signes de possession satanique. Du vivant de Bordeu, Hoffmann, le maître écouté et respecté entre tous, croyait aveuglément à ces légendes ; celles que devait inventer l'autre Hoffmann, le conteur fantastique, étaient moins dangereuses. Elles n'exploitaient pas l'ignorance et la peur.

En tous cas, Bordeu connaissait mieux que personne la « Maladie des Basques » et tous ces sorciers, meneurs de sabbat, thaumaturges ou diaboliques faiseurs de miracles. Chrétien sincère, il disait que « les miracles avaient cessé d'être nécessaires du jour où il ne s'agissait plus de poser les fondements inébranlables de la religion ». Peut-être s'aventurait-il un peu en soutenant que « la médecine est à portée de juger les miracles », c'est-à-dire de décider entre le bon Dieu et le Diable, problème délicat ; mais il avait lu Montaigne ; et il pouvait croire, lui aussi, que « c'est estimer ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif ».

Tout porte à supposer qu'il ne vit cuire personne. Mais l'année même où paraissait le Mémoire dans lequel il se révélait neurologiste, l'année de la thèse de l'abbé de Prades, l'année de l'Encyclopédie, en 1751, une loi condamnait les bergers à 9 ans de galères, pour simple menace de jeter un sort.

Bordeu s'est prononcé plus d'une fois sur le caractère morbide de toutes ces formes de la crédulité humaine. Devinerait-on cependant le genre de souci qu'il en éprouvait ? « Dans ces lieux escarpés et éloignés de toute habitation où la nature fait jaillir les sources thermales », on rencontrait « des boucs et des chèvre-pieds ». Les devins et les astrologues en tiraient de mauvais présages. « Ces causes, dit-il, concouraient à détourner l'attention des médecins de l'emploi des

©BIUM

eaux, et donnaient aux peuples une impulsion contraire aux voyages et aux essais de ces eaux ».

A cet aveu dénué d'artifice nous reconnaissons le bon surintendant des eaux d'Aquitaine.

Messieurs, je m'en voudrais de terminer sans rappeler ici que le système physiologique de Bordeu détermina le plan de la *Nosographie philosophique* de Pinel. Ce nom illustre efface tous les autres ; est-il juste cependant qu'il en soit ainsi ? Je sais qu'il y a des partisans de l'anonymat scientifique. Le progrès étant, par excellence, l'œuvre de tous, la priorité absolue n'appartient à personne, et il faut oublier les noms. Ce principe collectiviste n'a pas besoin d'être érigé en loi. Le temps se charge de l'appliquer, et les précurseurs auront toujours tort. Heureux l'historien qui plaide assez chaleureusement leur cause pour restituer à leur mémoire une demi-heure d'immortalité !

J'aurais voulu, Messieurs, y réussir en vous parlant de Théophile de Bordeu (1).

Livres reçus aux bureaux de la Chronique.

L'Anesthésie et les anesthésiques usuels, par le Dr Rieu-Villeneuve. Paris, A. Maloine, éd., rue de l'Ecole-de-Médecine, 25-27. 1904.

Annuaire médical et pharmaceutique des Archives générales de Médecine *pour 1904*. Paris, Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente.

Histoire d'une Détention. — Neuf mois chez les Fous, par Henri Fauvel. Le Havre, imprimerie L. Evrard, 3, rue Bernardin-de-Saint-Pierre. Juin 1904.

Ulysse Robert (1845-1903). Paris, imp. Marcilly, 98, rue de Rennes.

De la radio-activité des Eaux de Plombières, par E. Hamaide. Paris, C. Naud, éd., 3, rue Racine. 1904.

Le musée de Beauvais ; ce qu'il doit être, par le Dr Leblond. Beauvais, imprimerie Avonde et Bachelier, 15, rue des Flageots. 1904.

Edgar Poë, sa vie et son œuvre, par E. Lauvrière. Paris, F. Alcan, éd., 108, boul. Saint-Germain. 1904.

Traité pratique d'hypnotisme et de suggestion thérapeutiques, par G. Bonnet. Paris, J. Rousset, éd., 12, rue Monsieur-le-Prince. 1905.

Garçon ou fille ? par le Dr L. Billon. Paris, J. Rousset. 1904.

Œuvres galantes des Conteurs italiens, par Ad. van Bever et Ed. Sansot-Orland. Paris, Société du Mercure de France, 26, rue de Condé. 1904.

La mort de Judas Iscariote, par Edm. Locard ; tiré à part des *Archives d'anthropologie criminelle*. A. Storck et Cie, 16, rue de Condé, Paris. 1904.

Contes de l'Aigue-Marine, par J. Adam. Paris, éditions de « l'Œuvre d'Art international », 33, rue de Constantinople.

Prophylaxia sexualis (Causeries médicales sur la préservation et les préservatifs sexuels), par Lip Tay. Paris, A.-B. de Liptay, 26, boul. Poissonnière.

Restif de la Bretonne et le Pornographe, étude critique par le Dr H. Mireur (de Marseille). Bruxelles, Gay et Doucé, éditeurs. 1879.

---

(1) A l'issue d'un banquet offert à Izeste par le professeur Brissaud, une plaque commémorative de la naissance de Bordeu a été apposée sur le mur de sa maison natale.

©BIUM

Informations de la « Chronique »

Est-ce le crâne de la princesse de Lamballe ?

Sur l'emplacement de l'hôpital Trousseau, des maisons doivent être, on le sait, prochainement construites. C'est en travaillant à la fondation de ces immeubles que des terrassiers viennent de mettre au jour, en défonçant le sol de ce qui fut jadis le cimetière des Enfants-Trouvés, une tête de structure délicate, ornée de toutes ses dents, très blanches, et qui ne peut être qu'une tête de femme.

Cette tête se trouvait au milieu d'ossements d'enfants épars et de quelques ossements d'adultes, également épars. Elle a été mise de côté aux fins d'examen, car la question se pose de savoir si ce crâne n'est pas celui de l'infortunée princesse de Lamballe.

On connaît la mort atroce, pendant les journées de septembre 1792, de la princesse de Lamballe, confidente de la reine Marie-Antoinette. Nul n'ignore que la malheureuse jeune femme, jetée à la prison de la Force, fut, après un simulacre de jugement, abandonnée à la fureur populaire et que, piétinée, traversée de coups de sabre, sa chair mise en lambeaux, les bourreaux poussèrent la cruauté jusqu'à aller au Temple, où se trouvait enfermée la famille royale, présenter à celle-ci la tête de leur victime fichée au bout d'une pique.

Que devint ensuite la tête de la princesse de Lamballe ?

Certains historiens prétendent qu'un nommé Pointel, serviteur du beau-père de la princesse, le duc de Penthièvre, réussit à se la faire remettre et qu'elle fut inhumée au cimetière des Enfants-Trouvés.

D'autres croient pouvoir affirmer que la tête fut presque aussitôt exhumée et transportée à Dreux, dans le caveau des Penthièvre, profané en 1793.

L'un des membres les plus distingués de la Commission du Vieux-Paris, M. Lucien Lambeau, a pris possession de ce crâne ; nous ne doutons pas qu'avec le concours d'un anthropologiste autorisé, M. le Dr Manouvrier ou M. le Dr Papillault, par exemple, il n'arrive à solutionner l'énigme que les historiens ont laissée en suspens.

L'œil de verre de Waldeck-Rousseau et l'œil de verre de Gambetta. — L'Infirmerie de l'Histoire.

Une information sensationnelle, lancée par l'*Intermédiaire*, que dirige avec tant d'autorité M. Georges Montorgueil, a défrayé pendant plusieurs jours toutes les conversations.

Waldeck-Rousseau avait-il un œil de verre ?

A en croire un journal imprimé dans le pays même du défunt homme d'État, le fait ne serait pas douteux :

Nous pouvons affirmer, « écrit un rédacteur du *Phare de la Loire* (qui paraît, on le sait, à Nantes), nous pouvons affirmer, d'après des Nantais qui ont connu intimement M. Waldeck-Rousseau, que l'ancien président du Conseil avait bien effectivement un œil de verre.

« Personne, dans son entourage et parmi ses amis, ne l'ignorait. »

A cette affirmation catégorique on a opposé, sinon une dénégation formelle, du moins un silence dédaigneux. Il nous semble que voilà un

©BIUM

point d'histoire, qu'un médecin de l'entourage de l'ancien ministre pourrait, s'il lui plaisait, aisément élucider.

***

A cette occasion on a évoqué le souvenir de l'œil de verre de Gambetta. Un journal a raconté que ce dernier œil se trouvait à Carnavalet.

« Il y figure même, disait-il, à trois exemplaires, tous trois dans un écrin marqué du nom du fabricant, 1875, 1876, 1877. Iris brun, sclérotique bleutée, où se remarquent quelques vaisseaux sanguins et dont l'émail paraît un peu terni par l'usage.

« Les autographes du tribun, sans compter les factures des livraisons, en assurent l'authenticité.

« Cette menue relique d'histoire a été donnée — à l'œil, naturellement — par un spécialiste parisien de l'art ocularistique. »

Notre confrère et ami M. Etienne Charles a vainement cherché, dans les vitrines du musée Carnavalet, l'œil de Gambetta. Il s'est adressé au secrétariat, où on lui a déclaré n'avoir pas connaissance que l'œil du tribun ait jamais figuré dans les collections du musée historique de la ville de Paris.

***

Mais si l'œil de Gambetta n'est pas à Carnavalet, on trouve dans ce musée plusieurs objets qui peuvent figurer avantageusement dans cette galerie de la pathologie historique, que M. Etienne Charles propose d'appeler l' « Infirmerie de l'histoire ».

C'est d'abord le *fauteuil de Voltaire*, véritable siège pour impotent, qui provient de l'hôtel du marquis de Villette, chez qui le vieillard au « hideux sourire » mourut le 30 mai 1778.

Ce fauteuil, de forme carrée, assez bas, est recouvert de velours gros vert, strié de blanc; le coussin en est fortement « usagé », comme on dit au carreau de l'Hôtel des Ventes ; les bras sont pleins, font corps avec le siège, auquel ils se rejoignent à angle droit et s'élèvent de peu au-dessus de lui.

De chaque côté du coffre, extérieurement, est fixée une large poche, qui permettait à Voltaire de déposer son mouchoir, sa tabatière, ses livres et gazettes et de les avoir toujours à portée de sa main.

A l'extrémité de chacun des deux bras est adaptée une tige de fer articulée. Celle de gauche supporte une large boîte de bois fermant à clef et recouverte de cuir, que Voltaire ramenait devant lui et qui lui tenait lieu de table, soit qu'il voulût écrire, soit qu'il désirât absorber une de ces petites tasses de café dont il faisait une si grande consommation. Celle de droite soutient un pupitre mobile, en bois laqué, sur lequel est peinte en or une chinoiserie, que le temps a si rudement écaillée qu'il n'est plus possible d'en distinguer le sujet.

***

Dans la salle où se trouve le fauteuil de Voltaire, une pièce infiniment plus curieuse encore attire les regards : un fauteuil de forme ordinaire, garni d'une étoffe de couleur crème ou citron, aujourd'hui bien ternie, transformé en fauteuil mécanique par l'adjonction d'un plateau muni, à l'avant, de deux roues taillées en plein bois et, à l'arrière, d'une roulette. Une planchette est ménagée pour les pieds. Deux manivelles, adaptées à l'extrémité de chacun des bras, action-

©BIUM

nent un engrenage qui transmet le mouvement aux roues. C'est la chaise roulante ou brouette de Couthon, le terrible conventionnel, l'homme de la loi de prairial, le terroriste qui inonda Lyon de sang, le confident et le complice de Robespierre, dont la chute entraîna la sienne.

Couthon était, on le sait, atteint d'une paralysie complète des membres inférieurs ou, pour employer la définition scientifique que le professeur Brissaud, consulté par nous jadis, a donnée de son mal, d'une « pachyméningite chronique dorso-lombaire, primitivement localisée aux racines du plexus lombo-sacré » (1).

***

Comme le musée Carnavalet, le musée de l'Armée possède deux pièces qui mériteraient de figurer dans l'*Infirmerie de l'Histoire*.

C'est, d'abord, l'épaule en acier du général baron A.-M. d'Aboville, don de son neveu, le comte E. d'Aboville.

D'Aboville, alors colonel, commandait à Wagram, comme major, les batteries d'artillerie à cheval de la garde, lorsqu'il fut grièvement blessé.

Dans l'attachant ouvrage qu'il a consacré à *Dominique Larrey*, le Dr Paul Triaire a longuement parlé de cette blessure et de l'opération que fit avec un plein succès le grand chirurgien des armées impériales.

C'est Larrey qui fit lui-même fabriquer l'épaule d'acier que conserve le musée de l'Armée.

Cet appareil, que le général d'Aboville porta, de 1809 jusqu'à sa mort, en 1843, se compose de plaques d'acier, disposées de façon à affecter très exactement la forme de l'épaule et percées de nombreux trous, destinés à le rendre plus léger. A la place du bras, restée vide, se trouve un gros bourrelet fait d'une sorte de solide carton-pâte, qui, sans doute, avait pour but de conserver à la tunique un air de symétrie et de supporter l'épaulette.

Au musée de l'Armée, on voit également la jambe de bois du général Daumesnil. C'est à Wagram que le général d'Aboville avait perdu son épaule droite ; c'est à Wagram que Daumesnil, qui n'était encore que colonel, perdit sa jambe gauche. Il est à remarquer que tous deux furent amputés par le grand chirurgien Larrey.

La « jambe de bois » de Daumesnil se compose simplement d'une lame de fer en forme d'U ; la tige droite n'a qu'une vingtaine de centimètres ; la tige gauche, beaucoup plus longue, est percée, dans le haut, d'une fente qui permettait de l'accrocher à la ceinture (c'est de la jambe gauche que le général avait été amputé). Au-dessous est adapté un court tuyau de fer, dans lequel s'enfonce l'extrémité d'un morceau de bois assez mince et soigneusement ciré, qui se termine à son autre extrémité par de fortes rondelles de cuir.

On connaît la fière réponse que Daumesnil fit, en 1814, étant gouverneur de Vincennes, aux alliés qui lui demandaient de se rendre : « Je rendrai Vincennes, quand on me rendra ma jambe », paroles gravées sur le socle de sa statue, dont la maquette se trouve aux Invalides, sous la galerie du rez-de-chaussée.

---

(1) Cf. la *Chronique* du 15 octobre 1900 et le *Cabinet secret*, 3e série.

©BIUM

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une lettre inédite de Mirabeau à son médecin.

On a reparlé, ces derniers jours, du tribun dont les restes, dispersés jadis, n'ont pas encore été, à cette heure et pour cause (1), retrouvés.

Nous n'avons voulu que prendre prétexte du rappel à l'actualité du grand orateur, pour publier une très curieuse lettre (2), adressée par Mirabeau à l'un de ses médecins, de Lassegne, lettre qui nous renseigne très explicitement sur l'affection dont était atteint l'illustre patient.

Nous reviendrons d'ailleurs, ultérieurement, sur la dernière maladie et la mort de Mirabeau ; notre travail, à peu près complètement terminé, ne tardera pas, nous l'espérons, à voir le jour.

Lettre de Chirac, premier médecin de Louis XV.

Pierre Chirac, le célèbre médecin qui remplaça Fagon à la surintendance du Jardin du Roi et qui fut membre de l'Académie des sciences, venait d'être nommé premier médecin de Louis XV quand il écrivit la lettre suivante à M. Gauteron, secrétaire à la Société royale de Montpellier, lequel l'avait félicité de la haute distinction qui lui était échue

Le document ci-dessous, inédit, provient du riche cabinet d'autographes de M. Noël Charavay, auquel nous sommes redevables de tant de pièces importantes et intéressantes.

Monsieur,

Appelé au redoutable ministère de la conservation d'une santé aussi précieuse à cet Etat et à toute l'Europe que celle du Roy dans un âge fort avancé, je ne puis que me plaindre de ma destinée qui me procure un si grand honneur dans le tems que mes forces baissent, forces qui ont toujours été inférieures au poids de l'employ, vous m'en faites des compliments de congratulation et j'en mériterois de condoléance. Je reçois pourtant les vôtres avec une grande satisfaction, persuadé qu'ils sont très sincères et je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus de reconnoissance que je le suis, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Chirac.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Voici ce qu'on lit dans Ammien Marcellin, vers l'an 350, à propos de la préservation des maladies contagieuses :

Quand on a quelque ami atteint d'une affection grave, on emploie la précaution suivante, qui ne laisse pas que d'être efficace : Un valet lui est-il dépêché pour s'enquérir de la santé du patient ? A son retour, *le logis du maître lui est fermé, jusqu'à ce qu'il ait fait aux bains des ablutions complètes*. Or, on sait à quel point les bains romains étaient perfectionnés : bains de vapeur, dans les étuves ; bain de piscine ; *tepidarium* et *frigidarium* (eau tiède et eau froide), avec douches, frictions au strigile et massage aromatique ; toute la lyre ! Avec cela, on ne risquait plus de rapporter des microbes.

Dr Bougon.

(1) Cf., pour plus de renseignements, *Les Mirabeau*, par M. de Loménie, t. V (1891 pp. 453 et suiv.

(2) Nous tenons cette lettre de l'obligeance d'un aimable collectionneur, M. Lesouef, auquel nous transmettons ici l'expression de notre gratitude.

©BIUM

j'ai ressenti depuis quelques semaines, Monsieur, des douleurs néfrétiques plus
ou moins aigues, et mes urines qui ne sont point venues avec abondance ont charié
une prodigieuse quantité de sable. les ptis annes diurétiques, et les pillulles savon-
-euses ont été ma ressource; mais depuis avant hier au soir, j'ai senti des tiraillemens
si violens dans les uretères, et ces tiraillemens ont tellement gagné tous mes membres du
côté gauche que M. fontelli au juge à propos de suspendre tout remède irritant.
à la bonne heure, mais que deviendront les sables accumulés qu'ils chassoient? voilà
la question qui nous partage. ma douleur fixe, et plus pesante qu'aigue, dans les
uretères, subsiste. la difficulté d'uriner subsiste aussi; les urines déchargent toujours
mais pas autant. quels remèdes m'ordonnez vous?

j'ai l'honneur d'être avec une considération très parfaite, Monsieur
votre très humble et très obéissant serviteur

J. Mirabeau fils

ce n'est point la peine de vous transporter ici,
parce que ce sont toujours à peu près les symptômes que vous avez vûs; mais
réunis avec plus de violence et d'opiniâtreté.

Lundi 6 Xbre 1779

AUTOGRAPHE DE MIRABEAU.

A M. de Lassegne.

©BIUM

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Une anecdote sur Riolan et Colot.

Par M. le Dr Triaire (de Tours).

Riolan (Jean), dont il est souvent question dans la Correspondance de Patin (1), était le fils de Jean Riolan, d'Amiens, lui-même médecin célèbre de la Faculté de Paris, dont il fut le doyen en 1586.

Né à Paris en 1580, mort dans cette ville le 19 février 1657, docteur en 1604, professeur de botanique et d'anatomie au Collège Royal, la même année, médecin de Marie de Médicis, qu'il soigna jusqu'à sa mort, Jean Riolan fut un des grands anatomistes du siècle.

La science lui doit des travaux importants — sinon des découvertes de premier ordre, — et les ouvrages qu'il a écrits sur l'anatomie composent toute une bibliothèque. Il découvrit les appendices graisseux du colon, donna des noms aux canaux hépatiques et cystiques, et observa que le canal cholédoque n'a qu'une membrane qui fait fonction de valvule. Mais il nia, avec Patin et avec la Faculté entière, la circulation harveyenne et l'existence des vaisseaux lactés et du réservoir du chyle.

Il avait épousé Anne Piètre, dont il eut une fille, Jeanne Riolan, qui se maria avec Michel Francier, docteur de la Faculté de Paris.

Riolan a publié de nombreux ouvrages. Patin collabora aux plus importants, entre autres au célèbre « Encheiridium anatomicum et pathologicum », Paris, 1648, in-12 ; aux : « Opera anatomica vetera recognita et auctiora, » 1653, in-fol., et probablement aux : « Curieuses recherches sur les Escholes de Médecine de Paris et de Montpellier », Paris, 1651, in-octavo, dans lequel on reconnaît bien son style en certains passages.

Riolan subit deux fois l'opération de la taille.

Tallemant des Réaux lui a consacré à ce sujet la curieuse historiette suivante (2) :

« *Le bonhomme Riolan, ce célèbre médecin, avait déjà été taillé une fois, et quoyqu'il fut fort incommodé il ne voulait plus se faire tailler. Un jour, sa femme fit cacher le chirurgien, et comme le vieillard disait* : « Me voyla mieux, je pense que je supporterais bien l'opération ; je crois que je me ferais tailler si Colot estait la » (*il ne le croyait pas si près*), *Colot sort.* « Ah ! je ne veux pas, ce sera pour une autre fois ; je ne me suis pas confessé. Je renie chresme, baptême. » *Le voylà à jurer.*

« *Tout cela tombera sur nous, dit Colot, nous serons damnés pour vous, mais vous serez taillé.* » — *Ils le lient et le taillent. Comme il se portait assez bien, on lui dit* : « *Confessez-vous, à cette heure, si vous voulez.* » — Non, dit-il, je me porte trop bien pour cela. »

(1) Lettre 53 (5 oct. 1640).
(2) Tallemant des Réaux, t. VI, p. 210.

©BIUM

ÉCHOS ET NOUVELLES DE LA " CHRONIQUE "

Les médecins français à Londres.

Le dimanche 9 octobre, partira pour Londres une caravane de médecins français, dont le séjour dans la capitale de l'île britannique se prolongera jusqu'au 13.

Pour les trois jours que la caravane restera à Londres, le programme suivant a été arrêté :

Les après-midi, visite aux hôpitaux, cliniques, laboratoires, etc.

Les participants seront divisés en plusieurs groupes, répondant aux différentes spécialités techniques (médecine générale, chirurgie générale ; voies urinaires, gynécologie et obstétrique, pédiatrie, dermatologie, maladies nerveuses, ophtalmologie, oto-laryngologie, etc.).

Chacun de ces groupes sera guidé par des médecins anglais appartenant à leur spécialité.

Le soir (1er jour), réception au Royal College of Physicians ; (2e jour), réception au Royal College of Surgeons ; (3e jour), grand banquet offert aux médecins français et auquel on invitera également l'ambassadeur de France, afin de donner encore plus d'éclat à cette soirée.

Pour les adhésions, prière de s'adresser au Dr Triboulet, médecin des hôpitaux, président du Comité d'initiative, 5, cité d'Antin, Paris, ou au Dr Klefstad-Sillonville, secrétaire du Comité, à Aix-les-Bains. Les excursionnistes peuvent amener leur femme.

La traversée se fera par Calais-Douvres. En effectuant le voyage en 2e classe en chemin de fer et en 1re classe sur le bateau, la dépense totale ne serait que de 150 francs (au lieu de 200 fr.), grâce à la réduction (50 0/0) consentie par les Compagnies française et anglaise.

Entre autres curiosités que ne manqueront pas de visiter ceux de nos confrères qui prendront part à cette nouvelle manifestation de « l'entente cordiale », nous pouvons, sans courir le risque de faire une fausse prophétie, signaler le musée chirurgical du Collège Royal des Chirurgiens, de Londres. Ce musée, écrivait naguère un rédacteur de la *Nature*, fut formé, au début, par un don magnifique de John Hunter, qui vint à Londres il y a un siècle, pour apprendre la chirurgie.

Hunter s'était épris de l'idée de créer un musée où serait représentée toute forme de maladie ou d'état non morbide. Durant sa vie, il dépensa quelque chose comme 1.800.000 francs pour son projet de prédilection, l'argent ainsi employé venant de l'exercice de son métier de médecin. Il mourut en 1793, et il ne fallut pas moins de six ans de lutte pour que le gouvernement voulût bien payer les malheureux 380.000 francs que Hunter avait spécifiés comme prix d'achat de sa collection.

Depuis lors, le « Collège des Chirurgiens » a dépensé au moins 10 millions, pour étendre et compléter le projet de Hunter.

Le musée possède les spécimens pathologiques les plus variés, des curiosités diverses, comme les vêtements de gens frappés par la

©BIUM

foudre, des objets se rattachant à des guérisons extraordinaires de blessures considérées généralement comme fatales, et aussi, entre bien d'autres choses, un vrai petit musée historique des instruments de chirurgie et des appareils d'orthopédie usités par les Romains.

Il n'y a que dans notre pays où le projet de création d'un musée historique se heurte à nous ne savons quels *impedimenta*.

Le Dr Garnault en Amérique.

On se souvient peut-être des expériences que tenta sur lui-même le Dr Garnault, qui s'inocula, le 31 juillet 1903, le bacille tuberculeux bovin. L'examen microscopique du nodule enlevé au Dr Garnault montra des lésions tuberculeuses tout à fait typiques, mais la robuste constitution de notre confrère empêcha le bacille de se développer.

M. Garnault, précédé de la réputation que lui valurent ses expériences, se serait, nous dit-on, établi aux Etats-Unis.

La mort du doyen des médecins.

Le 20 août dernier est décédé, à Noyon, notre vénéré confrère le Dr Meurisset, qui était entré depuis peu dans sa centième année : il est mort, en effet, à 99 ans, 1 mois et 11 jours, suivant les indications très précises fournies par notre collaborateur le Dr Bougon, qui avait pris récemment l'initiative d'une souscription, dont le montant devait servir à éditer un volume dû à la plume du Dr Meurisset (1).

Les médecins au théâtre.

Monsieur F. Jéhin vient de terminer l'orchestration d'un ballet en un acte : « une aventure du chevalier d'Eon », dont l'argumentation est due à la collaboration du Dr André Lucas, de Monte-Carlo, et de M. Valette.

Congrès français de chirurgie.

Le dix-septième Congrès français de chirurgie se réunira à Paris, du 17 au 22 octobre prochain.

Pendant toute la durée du Congrès, une exposition d'instruments de chirurgie et d'objets de pansement sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de médecine. Des vitrines seront mises à la disposition des membres du Congrès, pour exposer les instruments et les appareils nouveaux qu'ils désireraient présenter.

S'adresser à M. le Dr Ch. Walther, 21, boulevard Haussmann, à Paris, en indiquant la nature des objets exposés, et, pour les grands appareils, la surface nécessaire.

---

(1) « L'ouvrage du Dr Meurisset, nous écrit le Dr Bougon, est considérablement développé, et renferme des documents nouveaux ou très peu connus, sur la vie de saint Eloi et sur ses relations avec les ministres du roi Dagobert.

« La vie de saint Eloi, par le Dr Meurisset, paraîtra au début de 1905 et sera enrichie de plusieurs gravures, avec un superbe portrait de notre premier médecin français qui soit mort dans sa centième année.

« Son prix ne dépassera pas 3 francs, pour nos confrères. »

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Quelques cas célèbres d'autoscopie. L'*autoscopie*, c'est le phénomène par lequel un sujet s'aperçoit lui-même, soit extérieurement, soit intérieurement. L'*autoscopie externe* consiste donc dans le fait de se voir soi-même devant soi.

La plus ancienne mention qui en ait été faite se trouve dans ARISTOTE : il parle d'un homme qui voyait sa propre image au devant de lui, lorsqu'il se promenait.

Des auteurs célèbres en ont rapporté des cas qui les touchaient personnellement.

GŒTHE (1) vit « non avec les yeux de la chair, mais avec ceux de l'intelligence, un cavalier qui s'avançait sur le même chemin que lui : c'était lui-même, vêtu d'un habit gris bordé d'un galon d'or comme il n'en avait jamais porté », et il dut se secouer pour faire disparaître l'hallucination.

SHELLEY voyait sa propre personne qui lui adressait la parole.

Qui n'a récité les vers de MUSSET, dans la *Nuit de décembre* :

> Devant ma table vint s'asseoir
> Un pauvre enfant vêtu de noir,
> Qui me ressemblait comme un frère...

Guy de MAUPASSANT a raconté qu'il entendit sa porte s'ouvrir et ne fut pas peu surpris de voir entrer sa propre personne, qui s'assit en face de lui, la tête dans la main, et se mit à dicter tout ce qu'il écrivait. On sait qu'il y a dans le *Horla* une ébauche de cette hallucination.

(*Lyon médical.*)

Médecin amateur d'art. Maintenant que voici terminé le cycle des représentations du Théâtre de la Nature, à Cauterets, qu'il nous soit permis d'adresser des félicitations sincères à l'homme qui a été l'initiateur de ce mouvement de décentralisation dramatique, M. le Dr MEILLON, un sympathique et un modeste, doublé d'un érudit et d'un artiste.

On nous dit que, l'année prochaine, le Dr MEILLON veut monter *Siegfried ;* cela ne nous surprendrait pas de sa part et d'avance nous nous en réjouissons.

(*Echo de Paris.*)

---

(1) GŒTHE, dont la famille, entre parenthèses, était plus ou moins voyante, raconte que, passant un jour à cheval dans un sentier qui menait à Drusenheim, et assez inquiet d'esprit, il se vit lui-même venir à cheval à sa rencontre dans un habit qu'il n'avait pas alors.

Le fantôme disparut ; mais lui se retrouva huit ans après, tout à fait par hasard, à ce même endroit, à cheval, et dans le même costume. Ceci semble avoir été un cas de *seconde vue*.

L'histoire de BYRON, qu'on vit à Londres alors qu'il gisait en réalité à Patras, malade de la fièvre, est bien connue ; elle peut cependant avoir pour origine quelque ressemblance personnelle extraordinaire, bien qu'on ait été tellement convaincu que c'était lui, que ce fut le sujet d'un pari de cent guinées. (*Les côtés obscurs de la nature*, par Mrs CROWE, traduction française, pages 208 et suiv.)

©BIUM

Un médecin gouverneur. Nous avons relevé, dans un annuaire de 1904, qui n'est pas dans le commerce et qui n'est pas soumis au dépôt légal, un médecin gouverneur peu connu : M. Louis-Auguste Ormières, docteur en médecine, gouverneur du Gabon à Libreville (Gabon), chevalier de la Légion d'honneur. M. Ormières est né le 20 novembre 1851, et a été reçu docteur en médecine en 1880. (Thèse : *Sur la menstruation après l'ovariotomie et l'hystérectomie*. Paris, 1880, 84 p.) Il est entré dans le service colonial en 1888.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Comment meurent les médecins. Une statistique récemment publiée à Vienne, en Autriche, donne de curieux renseignements sur les causes de la mortalité dans la profession médicale. Car enfin, les médecins meurent aussi bien que leurs malades, cela va de soi; mais quelles sont les affections auxquelles ils sont le moins rebelles? Voilà la question.

On apprendra donc qu'au pays de François-Joseph, tout au moins, les diverses maladies du cœur font le plus grand nombre de victimes parmi les Esculapes austro-hongrois. La proportion exacte est de 44 0/0.

Les maladies du système nerveux conduisent au tombeau 20 0/0 des médecins, et, chose inattendue, la morphinomanie fait presque autant de victimes que les multiples manifestations de la moderne névrose.

La même statistique montre que sept médecins seulement sur cent meurent de la tuberculose, ce qui en dit long sur les immenses progrès de l'hygiène et de la prophylaxie de ce terrible mal, nulle part, croyons-nous, combattu avec plus de méthode qu'en Allemagne et en Autriche.

(*Lyon médical.*)

Les médicaments subversifs en Turquie. L'administration des douanes ottomanes vient de donner une nouvelle preuve de loyalisme: elle poursuit les médicaments subversifs, pour ainsi dire jusque dans leur descendance, et les journaux de Constantinople ne manquent pas de porter une aussi grave nouvelle à la connaissance de leurs rares lecteurs :

« On sait que l'entrée en Turquie du cacodylate de soude et du cyanure de potassium est interdite. L'administration des douanes vient de demander à qui de droit des instructions au sujet de quelques autres médicaments qui tirent leur origine de ces poisons. »

(*Pro Armenia.*)

Club de chauves. Les chauves de Bruxelles viennent de créer un cercle où, pour être admis, il faut pouvoir exhiber une bille de billard irréprochable, c'est-à-dire sans cheveu ! Le secrétaire, dans un manifeste, déclare que, dans les maisons de santé, la calvitie totale n'existe que dans la proportion de 3 0/0, et de 12 0/0 parmi les criminels. Quant à la politique, le club ne s'en soucie pas: il estime qu'elle n'est pas nécessaire à nos besoins; on l'abandonne aux gens qui éprouvent le besoin de se prendre de temps à autre par les cheveux !

(*L'Eclair.*)

©BIUM

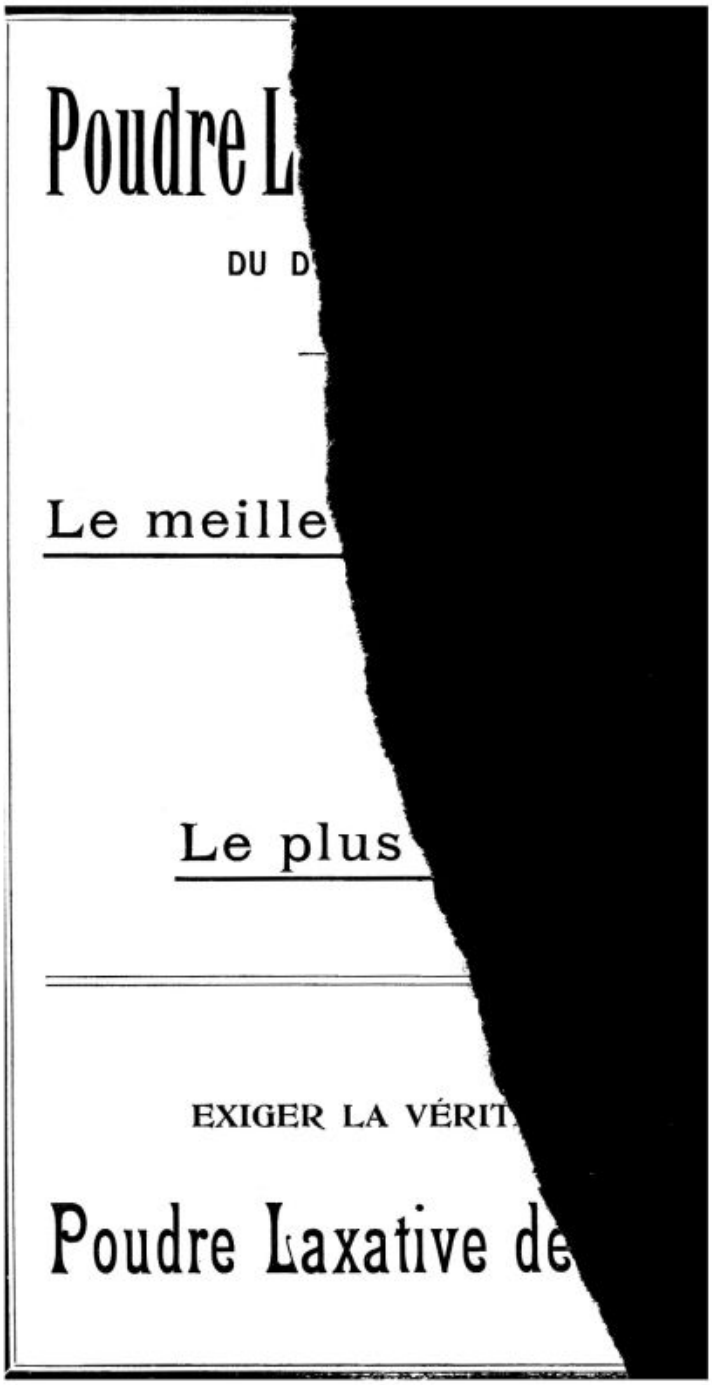
Poudre L
DU D
Le meille
Le plus
EXIGER LA VÉRIT
Poudre Laxative de

©BIUM

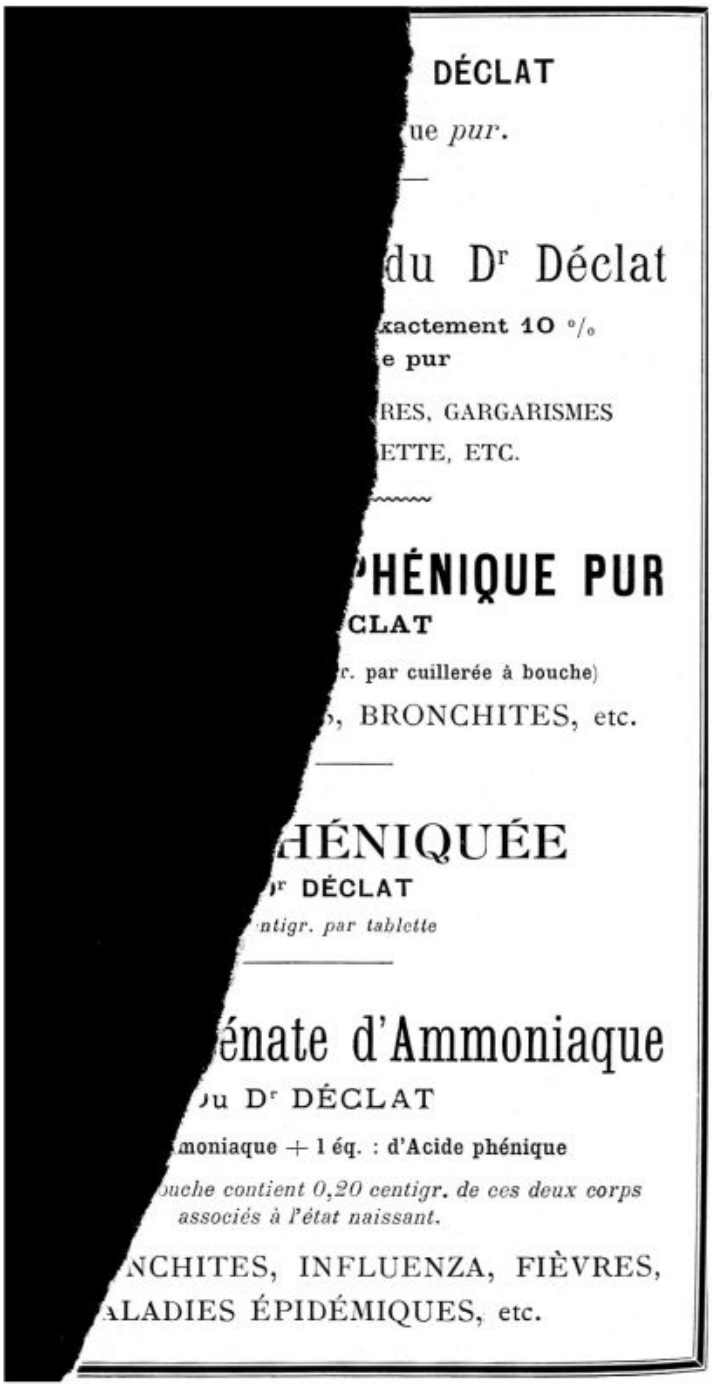

DÉCLAT

ue *pur*.

du Dr Déclat

xactement 10 °/₀
e pur

RES, GARGARISMES
ETTE, ETC.

PHÉNIQUE PUR
CLAT

r. par cuillerée à bouche)
, BRONCHITES, etc.

HÉNIQUÉE
r DÉCLAT
ntigr. par tablette

énate d'Ammoniaque
Du Dr DÉCLAT
moniaque + 1 éq. : d'Acide phénique
ouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps associés à l'état naissant.
NCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES,
ALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Un médecin sosie de Gambetta. — Notre ami, le peintre Chantalat, vient de terminer un très vivant portrait de Gambetta, qui se trouve actuellement exposé au Palais-Bourbon.

Si nous en croyons une information que nous avons tout lieu de croire puisée à une source autorisée, ce portrait est d'autant plus ressemblant, qu'il est la reproduction, aussi exacte que possible, des traits d'un docteur du quartier de Reuilly, dont la ressemblance avec Gambetta est extraordinaire.

« Ce docteur, nous dit le peintre, a la même origine génoise que l'illustre tribun. Il a le même teint basané, la même forme de tête, le même volume corporel. Tous ceux qui ont connu Gambetta sont stupéfaits de retrouver ce sosie. »

Chantalat n'a pas voulu nous en dire plus long ; c'est une devinette que résoudront certainement les lecteurs de la *Chronique*.

L. R.

Le duel de Pasteur (Louis) et du Dr Guérin. — A la suite d'une discussion académique, Pasteur ayant prononcé des paroles injurieuses, le Dr Guérin, chirurgien des hôpitaux, lui envoya ses témoins. Il paraît que les préliminaires de la rencontre eurent une durée de dix jours. Les témoins que Pasteur finit par constituer durent faire *des excuses*, Pasteur refusant d'aller sur le terrain

Plusieurs des sténographes qui assistèrent aux séances de l'Académie vivent encore ; trois des témoins des deux célèbres adversaires sont encore vivants ; enfin plusieurs personnages qui furent mêlés à cet essai de drame, tourné en vaudeville, pourraient donner des renseignements. La *Chronique médicale* ayant autrefois mis à l'ordre du jour les duels médicaux, je pose cette question (bien que, dans le cas présent, un des deux adversaires n'ait jamais été médecin) : pourrait-on narrer les causes et reproduire les procès-verbaux du duel avorté Guérin-Pasteur ?

Dr Mathot.

Le crâne du marquis de Sade. — Qu'est-il devenu ? — J'ai lu récemment une biographie du marquis de Sade, par Jules Janin, dans laquelle cet écrivain déclare avoir sous les yeux le crâne du susdit marquis.

C'était à l'époque où la phrénologie était à la mode, et Jules Janin se serait amusé à montrer ce crâne à des adeptes de cette science, qui lui ont découvert, sans savoir quel était l'ancien propriétaire du crâne, des qualités extraordinaires : esprit de famille, tendresse du cœur, etc.

Quelqu'un des lecteurs de la *Chronique* pourrait-il dire ce qu'est devenue cette... relique ?

Dr Latruffe-Colomb.

©BIUM

Les limites d'âge de la paternité ? — J'ai, parmi mes clients, un vieillard qui, remarié à 60 ans passés avec une femme de 30 ans, eut encore quatre enfants : les trois premiers sont vivants et bien portants ; le dernier lui arriva à l'âge de 75 ans et mourut en nourrice au bout de quelque mois.

Il y a une vingtaine d'années, j'ai vaguement connu un vieux praticien, le Dr Robert de Latour, qui jouissait d'une certaine réputation : il avait alors 80 ans environ et venait d'être père.

Jusqu'à quel âge l'homme peut-il procréer des rejetons viables ? On connaît la solution gauloise du problème : après 60 ans, on a des enfants quelquefois ; après 70 ans, toujours. Mais les documents positifs sont rares en cette matière, qui échappe à l'observation rigoureuse et ne résiste guère à l'ironie.

Sans parler du cas légendaire de Ferdinand de Lesseps, je rappellerai le cas moins connu du célèbre ingénieur Marc Seguin, neveu des frères Montgolfier (1). Né en 1786, mort en 1875, il se maria à l'âge de 24 ans, et eut treize enfants de sa première femme, qui mourut en 1836. Remarié trois ans plus tard, avec la fille de son cousin Elie de Montgolfier, il en eut encore six enfants. Or, il est remarquable qu'entre le premier et le dernier de dix-neuf enfants issus de ces deux unions, il y avait une différence d'âge de cinquante ans.

L'amour sexuel sait parfois résister aux glaces de l'âge. L'illustre Gœthe, dont M. le Dr Hahn a esquissé ici même la curieuse psychopathologie (2), conserva jusque dans la vieillesse sa constitution vigoureuse et la chaude vivacité de son cœur. En 1823, à l'âge de 74 ans, il songea sérieusement à se remarier avec une fille de 19 ans, Ulrique de Levetzow, dont il avait fait la connaissance deux ans plus tôt, aux eaux de Marienbad. Son affection, toute paternelle d'abord, avait dégénéré en véritable passion, et le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar se chargea de faire la demande en mariage.

« Je crus d'abord qu'il plaisantait, raconte Ulrique (3), mais il y revint à plusieurs reprises, insistant sur tous les avantages d'une telle union : je serais la première dame de Weimar, etc... J'aimais Gœthe comme on aime un père. S'il avait été seul au monde, je l'aurais peut-être épousé ; mais il avait son fils, qui était marié et dont j'aurais pris la place ; il n'avait donc pas besoin de moi. »

Ulrique refusa donc et ne revit plus le vieux poète ; comme la noble et fidèle Frédérique (4), elle ne se maria jamais et mourut à la fin de 1899, à l'âge respectable de 96 ans.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

---

(1) Marc Seguin n'est pas seulement l'inventeur de la chaudière tubulaire et des ponts suspendus. Il est l'auteur d'expériences fameuses sur la vitalité des crapauds privés d'air et de nourriture. En 1851, il présenta à l'Académie des sciences des cubes de plâtre renfermant des crapauds, qui s'y trouvaient empêtrés et y vivaient depuis une dizaine d'années.

(2) V. *Chronique médicale*, nos 10 et 11 (1904).

(3) Les *Souvenirs* d'Ulrique ont été publiés cette année même (1904) à Munich, par le professeur Sauer, de l'Université de Prague.

(4) Frédérique (de Sesenheim) avait été l'amie de Gœthe, pendant qu'il était étudiant à Strasbourg. Après son départ, elle refusa toutes les propositions : le cœur qui a aimé Gœthe, disait-elle, ne peut appartenir à aucun autre.

©BIUM

Réponses.

Les chanteurs sont-ils à l'abri de la tuberculose ? (VI, 104). — Ainsi posée, la question va forcément partir du mauvais pied et nous entraîner, comme disait notre maître Sappey, « dans les sables mouvants de l'hypothèse » ; or il serait préférable de ne marcher que sur le « terrain solide de la réalité ».

Il y a, dans la conception de notre confrère le Dr Coupard, une erreur, car s'il est vrai que, parmi les chanteurs arrivés et vieillis sous le harnais, il a trouvé peu de tuberculeux, cela ne veut pas dire que l'usage du chant préserve de la tuberculose ; mais que, seuls, ceux qui avaient une amplitude thoracique et une résistance pulmonaire suffisantes sont devenus chanteurs. En sorte que les chanteurs n'ont pas été professionnellement préservés de la tuberculose, mais s'ils sont devenus chanteurs, c'est parce qu'ils n'offraient pas de prédisposition tuberculeuse. Il y aurait un gros danger à dire le contraire, et si on laissait l'opinion émise par notre confrère faire sa boule de neige, nous entendrions bientôt annoncer la cure de la tuberculose par le chant. Que deviendrait alors la cure de repos ?

Quant au travail mécanique de la respiration, non seulement il ne peut pas mettre à l'abri de la maladie, mais, au contraire, il en favorise l'éclosion. J'ai vu un grand nombre d'artistes lyriques renoncer à leur profession par raison de santé et afin d'éviter le surmenage d'un poumon affaibli.

Enfin, on ne saurait objecter en faveur de cette idée la nature de l'air inspiré, car on sait combien est défectueux celui que l'on respire dans les salles de spectacle et de concert ; passe encore pour ceux qui chantent en plein champ (sans mauvais jeu de mots).

Donc on peut conclure, ici comme souvent, que c'est une erreur de dire : « la fonction crée l'organe » ; il faut dire : « l'organe permet la fonction ».

Dr Georges Petit,
Membre du Comité médical de l'Œuvre de la tuberculose humaine.

— Je pense, avec le Dr Coupard et, sans doute, avec tous les spécialistes, que « le chant *bien compris* est une cause de force et que les parents doivent faire chanter les enfants *selon leur voix*. » La gymnastique de la respiration et de la phonation est de celles qu'il faut le plus recommander.

Mais ce qu'une bonne gymnastique peut faire, une mauvaise peut le défaire. Sur cent voix qui entrent au Conservatoire, combien en sort-il ? — Pas vingt. Et, dans l'enseignement privé, réservé en général à des professeurs improvisés ou à des épaves du Conservatoire ou du théâtre, c'est aussi désastreux.

Il est entendu que tout jeune soldat a dans sa giberne un bâton de maréchal ; mais pour un maréchal, combien de bâtons, de gibernes et de jeunes soldats sont restés par terre ? Tout jeune chanteur a des millions dans le gosier ; mais, après quelques mois d'études de chant, combien reste-t-il de millions, et même de gosiers ?

Sans doute les vieux chanteurs ne sont pas morts de tuberculose quand ils étudiaient le chant, mais ceux qui en sont morts ne sont jamais

©BIUM

devenus de vieux chanteurs ; et il ne faut pas juger de la valeur d'une méthode d'enseignement, à la résistance de ceux qui lui ont survécu.

Or, l'enseignement du chant et de la respiration, de notre temps et dans la généralité, dépasse dans l'absurde tout ce qu'on peut imaginer. Les procédés, les systèmes, les trucs les plus invraisemblables sont employés méthodiquement à la destruction des voix, et le résultat est flagrant : il n'y a presque plus de voix en France. Ce n'est pas qu'il en pousse moins sur le sol natal, mais l'enseignement les fauche dès qu'il s'en saisit. Il y a des exceptions, mais si peu !

Coupard a raison de dire : le chant *bien compris*. Confiez dix enfants à un professeur de gymnastique ou d'escrime : en six mois, les dix seront plus souples et plus forts. Confiez-les à un professeur de chant : en trois mois, la moitié n'aura plus la voix du début, les autres auront des défauts graves, un ou deux survivront et peut-être gagneront quelque chose. C'est peu, et à ce prix, comme je l'écrivais dans une étude (1) sur ce sujet, il y a scrupule pour un médecin à recommander le chant à ceux qui ont la poitrine délicate, car certains professeurs auront raison des poitrines et des larynx les plus solides. Mieux vaudrait encore le régiment.

Actuellement, le chant *bien compris* est l'exception, la grande exception. Cherchez trois belles voix dans nos grands théâtres parisiens, vous ne les trouverez pas. La plupart des élèves qui sortent du Conservatoire ne pourraient plus y être admis. Et que vivent les survivants ?

Que les parents fassent chanter leurs enfants *selon leur voix*, demande Coupard ? mais les trois quarts des professeurs de chant en sont incapables !

Dr Pierre Bonnier.

— Je lis, dans votre de plus en plus intéressante *Chronique médicale*, que vous posez aux spécialistes la question de la résistance des chanteurs à la tuberculose.

Je connais bien, pour ma part, une douzaine de cas de tuberculose pulmonaire chez des chanteurs professionnels : cinq sont morts ; trois peuvent être considérés comme absolument guéris, n'ayant jamais eu, depuis 8, 5 et 3 ans, la moindre rechute, et ayant continué l'exercice de leur profession et de leurs poumons ; les quatre autres sont encore en traitement, et cela depuis plusieurs années, avec des recrudescences saisonnières, vers le temps de leur première atteinte, en général ; cependant, tout en se traitant, ils chantent encore, sur mes conseils, mais naturellement chez eux, car je considère, avec la majorité des phtisiologues, que le chant est un excellent exercice respiratoire. C'est à lui que j'attribue la guérison des premiers et la prolongation des derniers de mes malades. Aussi les *vocalises* font-elles partie de mes prescriptions, toutes les fois que la tuberculose n'a pas trop affaibli les sujets et que leur situation ou leur culture le permet.

Vous voyez donc, en somme, que les chanteurs ne jouissent pas d'une immunité spéciale contre la tuberculose, mais que leur métier, qui constitue un réel moyen de traitement contre cette affection, peut en

(1) La destruction des voix et l'enseignement du chant (*Revue scientifique*, 28 juin 1902).

©BIUM

arrêter ou en empêcher l'évolution, chez le plus grand nombre d'entre eux ; je partage donc l'avis du Dr Coupard.

Cependant, j'insiste sur ce point, qu'il ne s'agit pas de *chanter*, comme on l'entend dans le monde, pour en tirer un avantage prophylactique ou curatif, mais bien et seulement de *vocaliser* (avec un maître compétent), ce qui habitue aux inspirations profondes et constitue le meilleur procédé de ventilation pulmonaire. C'est à l'habitude de cet exercice que les professionnels doivent leur apparente résistance.

S. Artault de Vevey.

La profession médicale en Angleterre (XI, 163). — Il y a plus de vingt ans, alors qu'il écrivait *la Faustin*, Edmond de Goncourt pouvait certes assimiler les médecins anglais à des fournisseurs et autres gens de peu. Le niveau social du praticien d'outre-Manche était bien inférieur à celui de son collègue français. Il y avait dans son cas, — je parle, bien entendu, de la moyenne, — il y avait à la fois du marchand de drogues, du guérisseur, et, si je puis ainsi dire, de l'entrepreneur de santé.

Encore aujourd'hui, dans les faubourgs de Londres, une lanterne rouge s'allume chaque soir à la porte du *physician*, qui, le jour, consulte vaguement derrière son comptoir, tout en mesurant, pesant les remèdes appropriés, et se contente souvent de *six pence* d'honoraires.

Tandis que le Français garde, en médecine comme ailleurs, le culte de l'instruction générale, l'Anglais exige avant tout l'expérience technique et l'apprentissage spécial.

Avant d'étudier, vers l'âge de 15 ans, le futur *morbicole* entre au service (c'est le mot vrai) d'un praticien, qui l'emploie d'abord à rincer les bouteilles et coller les étiquettes. Au bout de six mois de ce régime, le patron l'emmène auprès des femmes en couches et lui confie une partie de sa clientèle. Après deux ou trois ans d'apprentissage et de changement de patrons, souvent ballotté du sud au nord, du Kent au Northumberland, d'un pays agricole à une ville ouvrière, l'aide-médecin devient étudiant, apprend un peu de latin et se met en mesure de passer l'examen préliminaire qui lui donne le droit de se faire inscrire à une école de médecine.

Les écoles de médecine sont très nombreuses : on en compte presque autant que d'hôpitaux, soit plus de vingt à Londres seulement, sans parler des universités et des collèges de province.

Cependant plusieurs corporations, indépendantes des écoles, mais inégalement qualifiées, peuvent seules conférer, après examen, le diplôme qui donne le droit d'exercer. Ce sont d'abord les Universités qui possèdent une faculté de médecine, puis le Collège royal des médecins, celui des chirurgiens, la Société des apothicaires de Londres.

L'apprentissage médical tend aujourd'hui à disparaître. Le *general medical Council*, Conseil médical suprême, réglemente et surveille l'exercice de la médecine ; il empêche les assistants sans diplôme d'être exploités par les praticiens peu scrupuleux, et peut retirer à ces derniers le droit d'exercer.

Dr E. Callamand (de St-Mandé).

Avoir ses Anglais (IX ; X, 93). — Encore une autre dénomination du même état. J'ai entendu plusieurs fois des femmes s'écrier : « J'ai

©BIUM

le disque », parce que le disque est rouge, et que le disque rouge placé sur la voie empêche de.... marcher !

A propos du même sujet, en réponse à une question posée autrefois dans *la Chronique* :

Une femme du peuple se présente à la consultation externe de l'Hôpital. Au jeune étudiant suppléant qui l'interroge,elle déclare : « Monsieur, voilà trois mois que je ne vois plus ! » Et l'apprenti Esculape de s'écrier : « Alors, ce n'est pas ici. Il faut aller au service des yeux ! »

HARTENBERG.

— Voici, en réponse à la note du Dr Brémond, qui date déjà de loin, quelques synonymes pour désigner « le débarquement des Anglais ». Je les ai tous entendus de mes oreilles. Je passe sur les plus usuels : *avoir ses règles*, *avoir ses menstrues*, *être indisposée*, *avoir ses mois*, *avoir ses affaires*, *avoir ses sangs*, *avoir ses époques* ; mais je vous signale d'autres expressions moins connues : *avoir son mal*, *avoir ses anges*, *avoir ses huiles*, *écraser ses tomates*, et enfin deux synonymes que j'ai trouvés dans Tallemant : *avoir ses drogues*, *avoir ses purgations*.

A. GUINARD.

Les seins dans l'histoire... et dans la nature (X, 441). — A Saint-Gervais (Haute-Savoie) se trouve, parmi les aiguilles de Varens, une montagne dite : la femme couchée. Cette montagne représente, en effet, une femme couchée, tête... et le reste, sans oublier deux seins qui se détachent nettement... Est-il permis d'ajouter que plus d'une femme ambitionnerait d'avoir des seins aussi fermes ?

Dr NOHCUAF.

La maladie de Morny (XI, 327, 449, 520). — M. le Dr GIMBERT (de Cannes) a bien voulu nous faire l'intéressante communication qu'on va lire, et qui est relative à la maladie à laquelle aurait succombé le duc de Morny :

« Je n'ai jamais été à même d'examiner les lésions qui ont déterminé la mort du duc de Morny ; néanmoins, vivant dans le milieu du maître, j'ai pu, à cette époque, et très fortuitement, connaître de source sûre quelques détails intéressants sur la question.

« L'autopsie du président de la Chambre fut faite par le professeur Robin, assisté de son chef de laboratoire Legros, d'un autre de ses élèves, Goujon ou Ramond, en présence de Lucien Corvisart.

« Il trouva, paraît-il, une lésion ancienne du pancréas, de la gangrène des amygdales et un état très cachectique des tissus. Après examen microscopique des pièces anatomiques, ses conclusions furent transmises, dans un rapport détaillé, à la famille impériale, par l'intermédiaire de Lucien Corvisart. Elles y sont sans doute encore et on pourrait les retrouver.

« S'agissait-il d'un cancer, d'un autre néoplasme ? Robin fut très réservé dans son dire avec nous. Cependant, il prétendit néanmoins que le goût prononcé du sujet pour les sucreries aurait pu faire diagnostiquer depuis longtemps une affection du pancréas ; il pensait évidemment au diabète pancréatique.

©BIUM

« Des élèves qui accompagnaient le maître, il ne reste que le Dr Goujon, sénateur de l'Ain, demeurant place Daumesnil. Tous les autres témoins sont morts. Lui seul pourrait peut-être vous dire ce qu'il a vu et touché. Moi, je n'en sais pas davantage, à mon grand regret, car vos enquêtes sont toujours des plus intéressantes et des plus judicieuses, et je serais heureux si je pouvais faciliter celle-ci... »

GIMBERT.

Ramond fut-il docteur en médecine ? (X, 545). — Un Haut-Pyrénéen serait inexcusable d'ignorer RAMOND, dont le premier titre à nos yeux est d'avoir été le modèle des Pyrénéistes passés, présents et à venir.

J'ai cité, dans mes recherches sur la Révolution, un *Mémoire* de lui (et de Lomet, officier du génie) *sur les eaux minérales et les établissements thermaux de Cauterets*, publié par ordre du Comité de Salut public, l'an III de la R. F. Cette mission, dans notre département, est ignorée sans doute des historiens qui ont reproché à Ramond son séjour sur la frontière en des temps troublés, comme une demi-émigration.

Il est permis à tout le monde d'écrire sur les eaux thermales (sauf peut-être aux médecins « aquatiques »), et je ne vois rien qui révèle le confrère dans ce *Mémoire*, curieux d'ailleurs à plusieurs égards, et qui a été réédité de nos jours par le Dr BOUYER.

Je n'ai vu attribuer à Ramond le grade de docteur en médecine que par le *Dictionnaire des Parlementaires*. Je crois qu'on doit le lui dénier, en présence du texte formel de l'Eloge académique du baron Ramond (Mém. de l'Acad. des Sc., 1826), où Cuvier, parlant des études que Ramond fit à Strasbourg et de sa réception comme docteur *en droit*, ajoute :

« *Il lui aurait été* presque aussi facile de se faire recevoir médecin qu'avocat ; et, s'il donna la préférence au premier de ces titres, ce fut seulement par l'idée qu'il lui laisserait plus de liberté dans l'emploi de ses talents. Dès lors, en effet, il ne se sentait pas plus de penchant à se renfermer dans une étude que dans un hôpital.... »

Ne parlons donc, avec Cuvier, de Ramond médecin qu'au conditionnel passé.

Dr MIQUEL-DALTON.

Médecins artistes et collectionneurs (VIII). — Le Dr Gilbin collectionne les bois sculptés, pierres et marbres du XIe au XVe siècle, des tapisseries gothique et Renaissance, des saints ciboires, reliquaires, croix processionnelles, crosses d'évêques et d'abbesses, châsses et émaux de Limoges, tableaux primitifs de toutes les écoles. Outre ces objets, notre confrère collectionne aussi les faïences de Delft, porcelaines de Saxe, Sèvres, etc., miniatures, tableaux et pendules du XVIIIe. Il serait heureux d'entrer en relations avec les confrères ayant les mêmes goûts.

Les Vierges noires (XI, 196). — On trouvera la mention de la Vierge Noire de Nyons, près Chambéry, dans divers passages du beau roman d'Henry Bordeaux : *Le Lac Noir*, consacré à une histoire des sorciers en Savoie. Voir, en particulier, aux p. 32, 42 et 130.

M. BAUDOUIN.

©BIUM

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Vade-Mecum médical de l'officier en campagne, par les Drs J.-J. Matignon et H. Venant. A. Storck, Lyon et Paris. 1904.

Les Charlatans de la Médecine, par le Dr Saint-Aurens. Paris, J.-B. Baillière et fils. 1904.

Hygiène rurale, par le Dr Raoul Laffon. Paris, J.-B. Baillière et fils. 1904.

Journal d'une Courtisane, par André Delcamp. Paris, Albin Michel. 1904.

De l'action de la volonté sur les muscles, par M. Charpy, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse.

L'Assistance publique à Paris ; ses bienfaiteurs et sa fortune mobilière, par Marescot du Thilleul ; 2 volumes in-8° ; Berger-Levrault et Cie, Paris. 1904.

L'Electrothérapie aux XVIIIe et XIXe siècles, par le Dr A. Tripier (Ext. des *Annales d'Electrobiologie et de Radiologie*, fasc. II.). Lille, Laroche-Delattre. 1904.

Vie de sainte Bathilde, reine de France, par le Dr Meurisset. Desclée, de Brouwer et Cie, Lille. 1904.

G. Tarde (1843-1904), par A. Lacassagne. (Extrait des *Archives d'Anthropologie criminelle, de Criminologie et de Psychologie normale et pathologique.*) A. Storck, Lyon. 1904.

Le Maraichinage : Coutume du pays de Mont (Vendée), par le Dr Marcel Baudouin. *Institut international de Bibliographie*, Paris. 1904.

Le Lait ; l'allaitement artificiel, par Paul Diffloth. Valenciennes, imprimerie Huart. 1904.

ERRATUM

On lit dans la *Chronique Médicale* (année 1904, page 417, note 2, dernière ligne) :

« On se remémore involontairement le *quærens quem devoret* du poète. » Celui qui a écrit ce *quærens quem devoret* est fort loin d'être un poète : c'est l'auteur de la *première épître de saint Pierre* (chapitre v, verset 8).

« Votre adversaire », dit-il (je n'ai pas le texte latin sous les yeux), « votre adversaire, le diable, rôde comme un lion rugissant, *cherchant qui dévorer.* »

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNEE N° 20 15 Octobre 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Epidémiologie historique

Des précautions à prendre, en temps d'épidémie, d'après les anciens rituels romains.

Par M. le Dr Icard (de Marseille).

On croit communément que les lois sur l'hygiène sont d'invention moderne, et qu'il a fallu arriver jusqu'au XIXe siècle pour voir codifier les règlements propres à écarter la contagion et à limiter rapidement le mal en temps d'épidémie. Il suffit pourtant de parcourir les vieux rituels romains pour acquérir la conviction contraire : ceux-ci sont remplis de préceptes hygiéniques pleins de sagesse et qui ne le cèdent en rien à ceux contenus dans les traités classiques modernes. Nos législateurs n'ont rien inventé, et la loi, toute récente, relative à la protection de la santé publique, n'est qu'un pâle plagiat de toutes les lois hygiéniques que nous retrouvons, éparses çà et là, dans les rituels romains.

Il nous a paru intéressant de rechercher et de réunir dans ce travail toutes les prescriptions dont l'autorité ecclésiastique exigeait la rigoureuse application en temps d'épidémie, et plus spécialement en temps de peste.

C'est surtout à saint Charles Borromée (1538-1584), le héros de la peste de Milan, que revient l'honneur d'avoir insisté un des premiers sur le rôle de l'autorité ecclésiastique en ces temps funestes. Ayant fait la triste expérience que les esprits sont alors saisis d'une telle frayeur que personne ne voit clairement son devoir, ou manque de courage pour le remplir tout entier, il a eu soin, dans le cinquième concile provincial, tenu à Milan en 1579, de tracer les règles à suivre en temps de peste pour conjurer le fléau (1). Un excellent commentaire de ces règles a été donné par Joly de Choin, qui fut évêque de Toulon de 1738 à 1759 C est aux nombreux ouvrages de ce dernier auteur, plus particulièrement à ses *Instructions sur le Rituel romain*, et aussi aux *Actes de l'Eglise de Milan*, que nous avons emprunté les matériaux de cette étude.

Il est des devoirs qui incombent aux évêques et aux magistrats, d'autres au clergé séculier et au clergé régulier, d'autres enfin aux simples fidèles.

(1) Les œuvres de saint Charles Borromée ont été publiées sous le titre : *Actes de l'Eglise de Milan (conciles provinciaux, synodes diocésains,* etc.). L'édition la plus complète est celle de Saxius, publiée à Milan, en 1747 ; 5 vol. in-folio.

©BIUM

Devoirs de l'évêque et des magistrats. — La Congrégation du Concile, siégeant à Rome, consultée par saint Charles Borromée au sujet des devoirs de l'évêque durant la peste, répondit « que la peste ne peut donner aucun sujet légitime au pasteur de quitter son troupeau, soit en se démettant de son évêché, soit en se dispensant de la résidence, quelque courte que puisse être son absence ». Le pape Grégoire XIII approuva cette résolution (1).

Dès qu'un cas de peste sera signalé, le curé de la paroisse en informera immédiatement son évêque, afin que celui-ci avise aussitôt aux mesures à prendre.

Le premier soin de l'évêque sera de se mettre en rapport avec les magistrats, et, de concert avec eux, de travailler à limiter le fléau.

Ils devront faire fournir, au lieu où est la peste, tous les vivres qui sont nécessaires pour la subsistance des habitants, dans un temps *où tout commerce avec le dehors leur est interdit.*

Ils veilleront à empêcher toute communication de ceux qui habitent dans les quartiers infectés, avec ceux qui habitent dans des quartiers encore indemnes.

Ils choisiront des lieux vastes et spacieux pour y établir des hôpitaux ou, mieux encore, pour y faire construire des huttes de bois ou baraques en pleine campagne. Les malades n'y seront point reçus pêle-mêle, mais on fera une distinction entre ceux qui sont *attaqués du mal*, ceux qui sont *violemment* suspects, ceux qui sont *légèrement* suspects, ceux qui sont *convalescents*. Chacune de ces catégories de malades aura son *pavillon particulier*.

Ces lieux publics doivent être situés en un endroit élevé, sec, sain, bien exposé, autant que faire se peut, proche de quelque eau courante et toujours hors de la ville, du bourg ou du village affligés par la peste.

Les cabanes seront bâties avec des planches, et de manière qu'on puisse les faire tourner tantôt à un vent, tantôt à un autre.

Les magistrats auront soin de faire venir, dans le lieu où est la peste, le plus grand nombre de médecins habiles qu'ils pourront trouver, et de concerter avec eux tout ce qu'il y a de mieux à faire pour le soulagement des malades et la prompte extinction du mal, soit pour les remèdes, soit pour les autres expédients. Il est à propos que tout cela soit concerté aussi avec l'évêque, afin qu'il puisse juger si les propositions qu'on fait sont conformes en tout aux règles de la foi, de la religion et de la charité chrétienne.

Ils doivent aussi faire en sorte que la ville ou paroisse infectée soit suffisamment garnie d'habiles chirurgiens et apothicaires, pour agir sous les ordres des médecins, et qu'elle soit abondamment pourvue de toutes les drogues que les médecins jugeront nécessaires.

Ils doivent avoir soin que les rues soient toujours tenues dans la propreté, qu'elles soient nettoyées chaque jour, et qu'il y ait assez de tombereaux et d'autres charrois, pour emporter hors de la ville tous les immondices qui pourraient l'infecter.

Ils doivent destiner un certain nombre de charrois uniquement à porter les morts, pour être enterrés dans le cimetière, et avoir une grande attention à ce qu'on ne mette aucun corps encore vivant dans la même voiture que les morts.

Ils doivent se procurer un grand nombre de voitures ou chaises,

(1) Voir Migne, *Dictionnaire de discipline ecclésiastique*, tome II, page 608.

©BIUM

pour conduire les malades hors de la ville, dans les cabanes, et faire en sorte que ces voitures soient toutes de bois sans être rembourrées, afin qu'elles ne puissent pas facilement être infectées par les pestiférés auxquels elles auront servi.

Tous les meubles des malades et des morts seront enfermés, après qu'il en aura été fait un inventaire sommaire, pour être remis ensuite, *en temps et lieu*, à qui il appartiendra.

On veillera à ce que les cabanes destinées à enfermer les malades soient garnies de tous les meubles nécessaires, suivant l'état et la condition de chaque malade; que chacun soit assisté à propos; qu'on donne, aux heures réglées, les aliments nécessaires; que les médicaments soient préparés exactement, suivant les ordonnances des médecins, et qu'ils soient donnés aux heures prescrites; qu'on ait nettoyé exactement les cabanes dans lesquelles les pestiférés ont demeuré ou sont morts, *en y faisant brûler de la paille*, avant d'y mettre d'autres malades.

On s'assurera que chaque cabane est bien fermée en dehors et en dedans, afin que la pluie n'y pénètre pas, et qu'on en change souvent la paille, pour y en mettre de nouvelle.

En un mot, de concert avec l'évêque, les magistrats prendront toutes les précautions possibles pour empêcher la contagion de s'étendre. Mais l'évêque obtiendra des magistrats que les précautions prises pour arrêter le progrès du mal ne s'exercent ni avec cruauté, ni avec plus de rigueur que ne le permet la charité chrétienne : c'est ainsi qu'ils ne doivent point faire sortir *inhumainement* de la ville ou de la paroisse les malades ou les suspects.

Saint Charles veut qu'en temps de peste l'évêque fasse célébrer les offices, les dimanches et les principales fêtes, comme à l'ordinaire, et qu'il avertisse les magistrats de ne pas empêcher le peuple de s'y trouver. Mais, pour éviter que la contagion ne se répande, l'évêque peut faire dresser à la porte des églises et aux coins des rues des tables, sur lesquelles il fera mettre des autels portatifs pour dire la messe, afin que le peuple, averti par le son d'une cloche, puisse, *sans sortir des maisons*, entendre la messe, et s'unir au sacrifice, après lequel il faut ne pas oublier d'ôter ces tables et ces autels, pour éviter les inconvénients qui pourraient résulter de leur maintien.

L'évêque doit faire avertir les fidèles, par les prêtres et les curés, qu'ils commettent un grand péché si, étant frappés du mal contagieux, *ils ne le déclarent pas d'abord*, car : 1° ils se font tort à eux-mêmes, étant cause qu'on n'apporte aucun remède à leur mal, dans le temps qu'on pourrait les guérir, et ils s'exposent par là au danger évident de mourir tout à coup et sans sacrements; 2° ils font tort aux autres, et sont souvent cause de leur mort, en les infectant lorsqu'ils ne devraient pas s'approcher d'eux.

L'évêque doit convenir, avec les magistrats, d'une *marque extérieure*, que seront obligés de porter tous ceux ou celles qui seront *attaqués* ou *suspects* d'avoir le mal, quand ils paraîtront au dehors, marque que tous les prêtres, religieux ou autres ecclésiastiques qui se trouvent dans le cas, seront tenus de porter comme les autres : ainsi toutes les personnes en santé seront averties, par cette marque extérieure, de ne point s'approcher de ceux qui la portent, afin de ne pas s'exposer à prendre le mal.

L'évêque doit avoir grand soin, pendant la peste, des monastères

©BIUM

des religieuses. Si la peste se met dans quelqu'une de ces maisons, il fera en sorte qu'on bâtisse, autant qu'il sera possible, dans l'enclos du jardin ou dans quelque cour, *des cabanes séparées*, pour y mettre les malades.

Il ne peut permettre aux religieuses de sortir de la clôture que dans la nécessité; et il doit veiller à ce que personne n'entre dans la clôture sans pareille nécessité.

Il est à propos que l'évêque visite par lui-même tous les quartiers où il y a des malades, pour constater si tous les règlements qu'il a faits sont exécutés.

Les occupations épiscopales ne lui permettant pas d'être présent à tout, et surtout d'aller visiter les autres lieux de son diocèse qui peuvent être infectés en même temps, il écrira des lettres pastorales, qu'il fera répandre dans son diocèse, pour consoler, pour animer, confirmer et encourager tout son peuple; *pour lui inspirer les précautions qu'il doit prendre, et lui apprendre de quelle manière il doit se conduire, soit pour prévenir la peste, soit pour empêcher qu'elle ne fasse des progrès, soit pour remédier au mal, et pour pourvoir à tous les cas qui peuvent arriver, à mesure que l'expérience lui aura fait connaître ce qu'il y a de mieux à faire.*

Mais si l'évêque, à force de s'exposer, se sent lui-même suspect l'avoir le mal, *il doit se renfermer dans sa maison, pour autant de jours qu'il jugera nécessaire.*

Pendant qu'il y demeurera enfermé, il emploiera ce temps de repos, si sa santé et ses forces le lui permettent, à examiner à loisir tout ce qu'il y aura de plus expédient pour pourvoir, dans le détail, aux nécessités publiques et particulières.

Si quelqu'un de sa maison devient *suspect* du mal, il doit empêcher qu'il ne sorte, pendant le temps qu'il jugera nécessaire.

Il doit s'assurer que ceux de ses domestiques qui seront attaqués du mal ne manquent d'aucun secours, soit spirituel, soit corporel Il doit avoir la même attention pour tous les prêtres et religieux qu auront pris le mal en s'exposant.

Et, comme il arrive souvent qu'après la peste vient la famine, il est de la prudence de l'évêque d'engager les magistrats et ceux qui tiennent la place du roi dans la province, à faire venir du blé en abondance, et toutes les autres provisions nécessaires pour détourner ce second fléau.

Devoirs des curés, des prêtres séculiers et des prêtres réguliers. — Un curé doit se souvenir alors, qu'étant pasteur, il ne lui est pas permis d'abandonner son troupeau dans un temps où sa présence lui est plus nécessaire que jamais ; qu'il est indispensablement obligé de donner aux sains et aux malades tous les secours spirituels et temporels que sa prudence et son ministère pourront leur procurer. Néanmoins, pour éviter de devenir une cause de contagion et pour se rendre eux-mêmes plus propres à servir ceux qui n ont point encore été atteints, les curés pourront se faire remplacer par des substituts, spécialement chargés de l'administration des sacrements aux pestiférés (1).

La même obligation est faite aux prêtres séculiers et réguliers qui se trouvent dans les lieux infectés de peste, sans être chargés des fonctions pastorales ; ils ne laissent pas d'être tenus, sous peine de violer mortellement le précepte de la charité, de demeurer dans les lieux infectés, pour aider les pasteurs, et donner au peuple tous les secours qui dé-

(1) Décision de la Congrégation du Concile et du pape Grégoire XIII (voir Migne, *op. cit.*)

©BIUM

pendent d'eux, surtout s'il n'y a pas assez de prêtres pour porter assistance aux malades (1).

Le curé exhortera ses paroissiens, surtout les magistrats, officiers et principaux du lieu, à prendre un grand soin des pauvres et à donner tous les ordres nécessaires, tant pour préserver de la contagion les personnes saines, que pour assurer le logement, la nourriture et le soulagement des malades.

Un prêtre, employé au service des pestiférés, doit, au commencement, faire un généreux sacrifice de sa vie et se regarder comme étant près de mourir à tout moment. Il visitera les malades et les mourants; mais il ne devra pas néanmoins s'exposer témérairement au danger; la prudence et la charité même l'obligent d'user de toutes les précautions possibles pour éviter le mal, afin de se rendre utile aux sains et aux malades, et de les servir également dans les occasions où ils auront besoin de son ministère.

Après avoir abandonné à Dieu le soin de sa conservation, il doit prendre les précautions suivantes, pour la visite des malades et l'administration des sacrements :

Il doit se prémunir des remèdes que les médecins jugent propres à éloigner le mal : certains recommandent de tenir devant le nez, quand on est avec les malades, une éponge pleine de vinaigre.

Si la soutane l'incommode et le fatigue, lors des fonctions du ministère et de l'administration des sacrements, *il pourra prendre une soutanelle de toile noire cirée*.

Chaque prêtre tâchera d'avoir, autant qu'il lui sera possible, des ornements sacrés, un calice, des linges, des nappes d'autel, un missel, un rituel, etc., *qui ne servent que pour chacun d'eux*.

Quand les commandants ou magistrats ont fait publier une défense d'avoir commerce avec un quartier de la ville attaqué ou suspect du mal, les curés ou autres prêtres, ou religieux, qui y habitent, *ne doivent point en sortir*, tant que la défense subsiste, mais ils doivent se borner à rendre service à ce quartier-là.

Aussitôt qu'un curé ou autre prêtre est averti que quelque personne est attaquée du mal, il doit l'aller trouver sans délai, pour lui prodiguer les secours spirituels dont elle a besoin, et ne pas l'exposer au danger de mourir sans sacrements.

Mais comme, en temps de peste, la santé des curés et des autres prêtres est encore plus nécessaire au public que dans un autre temps, il faut que les prêtres ne s'exposent pas indiscrètement, et qu'ils ne le fassent qu'avec précaution.

---

(1) Lors de la peste de Marseille, en 1720, les moines de l'abbaye de Saint-Victor rompirent toute communication entre eux et les habitants, gardèrent rigoureusement closes les portes de leur couvent-forteresse, exigeant que leur médecin ordinaire restât enfermé avec eux, alors qu'il n'y avait plus que quatre médecins dans toute la ville pour soigner les pestiférés. Ce fut la seule défection, et on peut assurer que les religieux firent vaillamment leur devoir en cette pénible circonstance.

La rue de l'Echelle, dès le début, fut un foyer d'infection que tout le monde fuyait avec épouvante. Le Père Milley, du couvent des Jésuites, s'offrit pour enlever les cadavres; quelques jours après, il payait de sa vie cet acte de dévouement.

L'évêque de Belzunce, ayant prié les récollets de confesser les malades d'une partie de la ville, le Père gardien fit part du désir de l'évêque à tous ses religieux qui étaient au réfectoire, disant que si quelqu'un se sentait assez de zèle et assez de courage pour accepter la proposition, il n'avait qu'à se lever sans rien dire : tous, même les vieux, se levèrent comme un seul homme, et l'historien Lemontey nous apprend qu'il périt vingt-six récollets, dix-huit jésuites sur vingt-six, quarante-trois capucins sur cinquante et un.

©BIUM

Voici celles qu'ils doivent prendre dans l'administration des sacrements:

Quand il s'agit de baptiser un enfant né d'une mère pestiférée, il faut lui administrer le baptême sans observer les cérémonies, sans avoir de parrain et de marraine, à cause du péril de mort ; et même toute autre personne peut le baptiser, en ce cas-là, au défaut d'un prêtre.

Il faut observer la même chose à l'égard des enfants trouvés, desquels on doute s'ils sont attaqués ou suspects du mal, et généralement à l'égard de tous les autres enfants suspects, qui ne sont pas encore baptisés.

Les précautions à prendre pour la confession, pour le viatique et l'Extrême-onction, doivent varier, suivant que le cas du malade est ordinaire ou exceptionnellement grave.

Le confesseur ne doit pas s'approcher du malade attaqué de contagion, à moins d'une extrême nécessité ; ni entrer dans sa chambre ou dans sa cabane, dont l'air empesté pourrait lui nuire ; mais il lui parlera de huit ou dix pas au moins et se mettra toujours, autant qu'il pourra, au-dessus du vent.

Il entendra sa confession de cette distance, ayant fait auparavant retirer ceux qui pourraient les entendre l'un ou l'autre, et il lui donnera l'absolution de la même place, après l'avoir interrogé sur les principaux péchés de sa condition, lui avoir imposé une légère pénitence, lui avoir donné en peu de mots les avis nécessaires, et l'avoir excité, par quelques paroles vives et pathétiques, à concevoir une grande douleur des péchés qu'il a commis, qu'il se contentera de lui faire accuser en général.

Il serait même à souhaiter, pour plus de précaution, lorsqu'on juge le mal fort contagieux, que la porte de la chambre ou de la cabane où est le malade, fût alors fermée, et que le prêtre ouït sa confession du dehors, pourvu qu'il pût l'entendre distinctement ; car il n'est pas nécessaire que le prêtre voie le malade pour le confesser, ni pour lui donner l'absolution.

On ne se servira pas de chape pour porter le viatique, mais seulement de surplis et d'étole. Ceux qui porteront les flambeaux ou fanaux devant le Saint-Sacrement se tiendront hors de la cabane ou de la chambre du malade. Le curé ou le prêtre recommandera, autant que faire se pourra, qu'on apporte les malades à la porte de leur cabane ou de leur chambre, s'ils sont en état d'y être apportés, et il leur administrera le viatique et l'Extrême-onction, le plus promptement qu'il pourra, se mettant toujours au-dessus du vent, se tenant éloigné des malades lorsqu'il dira les prières, et ne s'en approchant précisément qu'autant qu'il sera nécessaire pour leur donner la sainte Eucharistie ou leur administrer l'Extrême-onction. Et, afin de donner plus promptement ce dernier sacrement, le curé ou le prêtre ne fera qu'une seule onction sur le visage des malades, se servant au besoin d'une spatule et même d'une longue baguette, munie d'un morceau de coton ou d'étoupe, afin de ne pas toucher les malades avec la main ; *après quoi, il fera passer la spatule par le feu.*

Si la contagion paraît tellement imminente, qu'on ne puisse observer les cérémonies prescrites pour l'administration de ces deux derniers sacrements, ni s'approcher des malades sans s exposer au danger évident de prendre le mal, alors le curé ou le prêtre, après en avoir obtenu la permission de son évêque, pourra donner ce sacrement de la manière suivante:

Lorsqu'il voudra porter le viatique, il enfermera l'hostie consacrée dans une grande hostie non consacrée, qu'il mettra dans une feuille de papier blanc et propre. Il portera en cet état la sainte Eucharistie

©BIUM

au malade, et après lui avoir dit quelques paroles pour réveiller sa foi et sa dévotion, et l avoir averti qu'elle est l'hostie consacrée, il portera le tout dans un lieu propre et décent à terre, proche la chambre ou la cabane du malade, en couvrant le papier d'une pierre. Le prêtre s'étant ensuite retiré à une distance raisonnable, le malade viendra lui-même prendre la sainte hostie, pour la consommer avec celle dans laquelle elle sera enveloppée ; ou, s'il ne peut venir, celui qui le sert la lui portera, et brûlera aussitôt la feuille de papier où l'on avait enveloppé le Saint-Sacrement (1). Cependant le prêtre prendra garde que le malade avale l'hostie, et après que celui-ci l'aura avalée, le prêtre fera les prières marquées pour l'administration du viatique et donnera ensuite au malade l'Extrême-onction. Mais s'il était obligé d'aller promptement administrer les mêmes sacrements à d'autres malades mourants, il omettra ces prières en tout ou en partie, suivant le besoin, ainsi que celles qui regardent l'Extrême-onction.

Pour ce qui est du sacrement de mariage, on ne l'administrera pas aux pestiférés.

Si un curé ou un prêtre est suspect d'avoir le mal, il doit demeurer dans sa maison, autant que l'évêque le jugera à propos pour le bien public, *afin de ne pas s'exposer à contaminer les autres*.

S'il s'est simplement exposé en faisant les fonctions de son ministère, *il faut* qu'il porte à l'extérieur la marque de *suspicion*, pour faire connaître qu'il est suspect, afin qu'on ne s'approche pas de lui, excepté quand il portera le Saint-Sacrement. Ses domestiques, en sortant, doivent aussi porter la marque extérieure de suspicion.

Les domestiques des ecclésiastiques suspects doivent se tenir enfermés dans les maisons avec leurs maîtres, et ne pas paraître au dehors, tant que leurs maîtres n'y paraissent pas ; mais quand leurs maîtres, après s'être retirés quelques jours, voient qu'ils ne sont pas attaqués du mal, et qu'ils peuvent sortir sans risque pour les autres, les domestiques peuvent alors sortir comme leurs maîtres, sans porter la marque extérieure de suspicion, s'ils sont en santé comme eux.

Les prêtres qui sont au service des hôpitaux ou des autres lieux publics destinés au traitement des malades, *doivent toujours porter cette marque extérieure*.

Quand un membre d'une communauté ecclésiastique est attaqué de peste, ceux qui habitent dans la même maison *doivent tous, en sortant, porter la marque extérieure de suspicion*. On doit avoir la précaution de faire *loger dans des chambres séparées les unes des autres*, ceux qui, vivant en communauté, sont attaqués ou suspects ; il est expédient, à cet effet, *de faire bâtir, dans leur jardin, avec des planches, des cabanes séparées*. Il ne faut admettre dans ce temps-là aucune personne du dehors dans la maison, sans une nécessité absolue ; mais on doit avoir soin que la communauté ne manque pas des choses nécessaires à ceux qui y demeurent. Si ces communautés sont très nombreuses, ou qu'il ne soit pas possible, pour quelque cause que ce puisse être, de bâtir, dans l'enceinte de la maison, des cabanes séparées, il faut que l'évêque, de concert avec les commandants ou magistrats, fasse sortir ceux de la maison qui se portent bien, pour les loger ailleurs, dans d'autres communautés ou maisons non suspectes.

(1) Durant la peste de 1720, à Marseille, l'hostie consacrée, enfermée dans une autre hostie plus grande et non consacrée, était présentée au pestiféré sur une pelle à très long manche.

©BIUM

Devoirs des fidèles. — Les rituels s'occupent aussi des obligations qui incombent aux simples fidèles : ils doivent obéir aux règlements publiés par ordre des magistrats, et observer exactement, en ce qui les concerne, tout ce qui est prescrit pour la bonne police. Ils doivent s'exposer courageusement, avec ferveur et avec zèle, autant qu'ils le peuvent, pour le service des malades ; mais ils doivent le faire avec prudence, et en observant les précautions qui seront prescrites par les médecins.

Des cadavres. — Les instructions, enfin, n'ont garde d'oublier la possibilité de la contagion par les cadavres et recommandent l'inhumation hâtive : « Il ne faut porter les corps en terre que douze heures au plus après la mort et ne les garder guère au delà, à cause de l'infection que les cadavres peuvent causer. Les magistrats doivent y veiller exactement. »

Tous les cadavres indifféremment doivent être enterrés *hors des églises*, et dans des cimetières qui seront bénits, à cet effet, dans des *lieux écartés*.

On ne doit point porter à l'église les corps des personnes mortes en temps de peste ; mais l'évêque aura soin de faire construire, dans chaque cimetière, une chapelle avec des planches et, dans cette chapelle, un autel de bois, sur lequel on mettra un autel portatif. On dira tous les jours, sur cet autel, autant qu'il se pourra, une messe pour toutes les personnes mortes pendant la peste, et on fera là le service qui doit être fait aux sépultures ; mais on commencera par mettre le corps en terre et par le couvrir, à cause de l'infection.

Les fosses qu'on ouvre alors, dans le cimetière, doivent être profondes de huit pieds au moins, et, aussitôt qu'on y a mis le corps, *on doit y jeter de la chaux vive et de la terre par-dessus, afin d'empêcher l'infection de se répandre*.

Tels sont les devoirs dont le Rituel romain faisait une obligation à l'évêque et aux magistrats, aux prêtres séculiers et aux prêtres réguliers, enfin aux simples fidèles, en temps d'épidémie, pour limiter et conjurer le fléau.

N'avions-nous pas raison de dire que la loi du 15 février 1902, sur la protection de la santé publique, n'a rien innové, en ordonnant *la déclaration obligatoire, l'isolement des contaminés, l'observation des suspects, la désinfection, l'inhumation hâtive*, et tant d'autres mesures qui, en réalité, ne sont que la répétition de celles trouvées dans les vieux rituels romains?

Il y a pourtant une différence entre le code hygiénique actuel et le code hygiénique d'autrefois. Tandis que l'Etat moderne menace de la prison et de fortes amendes ceux qui contreviennent à ses lois, l'autorité ecclésiastique se contentait de faire appel à la charité chrétienne et à la menace des peines éternelles « Si, par une lâche cruauté, le chrétien fuyait le danger et laissait les pauvres malades sans secours, il serait très criminel devant Dieu » ; mais par contre : « La mort du chrétien qui tombe en secourant ses frères est très précieuse devant Dieu et digne d'une éternelle mémoire ; elle mérite, au sentiment des Saints Pères, une récompense égale à la couronne que les martyrs se sont acquise, en répandant leur sang pour la défense de la foi. » Voilà, certes, pour les chrétiens qui avaient la foi ardente, une récompense qui valait bien le ruban, plus ou moins hypothétique, promis au dévouement laïque.

En un mot, notre dévouement est plus obligatoire, le leur était plus spontané ; nous agissons beaucoup par la peur des gendarmes, ils agissaient surtout par la crainte de Dieu.

©BIUM

Variétés de Médecine Littéraire

A quelles maladies ont succombé Talma et le peintre Géricault? — La conscience des grands artistes. — Comment est mort le musicien Gluck.

Le monument élevé à Talma, dans la coquette ville de Poix-du-Nord, a fait revivre pendant quelques jours la physionomie de l'illustre tragédien.

On a été, en général, assez sobre de détails sur celui dont la scène française a tout droit de s'enorgueillir. On a rappelé, sans y insister, que Talma avait succombé à une « oblitération de l'intestin », dont on n'a pas, d'ailleurs, songé à rechercher les causes.

Il y a plus de dix ans (1), nous traitions ce problème de médecine légale rétrospective ; ce n'est pas pour le reprendre aujourd'hui. Nous voudrions seulement compléter, par quelques particularités ignorées, ce que nous écrivions à cette époque déjà lointaine.

Détruisons tout d'abord une erreur qu'a bien pu accréditer l'ouvrage d'un de nos maîtres les plus réputés. Ce n'est pas, ainsi que l'a écrit le professeur Brouardel (2), à une rupture de la pointe du cœur qu'a succombé Talma. Talma avait, à la vérité, — mais le fait n'a été reconnu qu'à l'autopsie, — un kyste anévrysmal du cœur ; mais ce kyste ne s'est pas rompu pendant la vie, et le malade est mort, non de la rupture d'un anévrysme, mais d'un rétrécissement, probablement cancéreux, de l intestin.

Il n'est pas plus exact de dire, comme l'a prétendu un critique dramatique du temps (3), que « l'échauffement du sang, produit par le vin et le jeu », ait eu une influence décisive sur la marche du mal ; et que le genre de vie de Talma ait rendu inefficaces tous les moyens de guérison mis en usage par les praticiens qui le soignèrent.

Le même chroniqueur semble plus avisé, quand il laisse entendre que le grand acteur a bien pu être victime du trop grand nombre de médecins.

« Dans cette circonstance si sérieuse, écrit Ch. Maurice, il est arrivé plusieurs fois qu'on eut à se souvenir de certaines scènes des comédies de Molière. J'ai tenu le fait de gens qui en avaient été les témoins affligés. Ce n'est pourtant pas le savoir qui a manqué aux médecins du célèbre tragédien ; les noms de ces docteurs ont répondu du contraire. C'est le *système* qui, en cette affaire comme en tant d autres, s'est interposé en sens différents et, par son doute continuel sur les causes, a laissé les effets gagner sourdement du terrain.

« MM. Biet et Bréchet eurent, en ces occasions, des entrevues qui dégénérèrent en disputes tellement irritées que, sans l'intervention des confrères, on aurait pu craindre celle de la lancette au premier sang. Dans ces tristes conjonctures, l'art a perdu ce que, vraisemblablement, il ne retrouvera jamais. (19 *octobre* 1826.) »

---

(1) V. *Gazette des Hôpitaux*, n° 132 (18 nov. 1893).
(2) *La Mort et la Mort subite*, p. 121.
(3) *Epares*, par Ch. Maurice, p. 144 et suiv.

©BIUM

***

L'art, a dit en parlant de Talma Alexandre Dumas (1), était « l'unique soin, la seule pensée, toute la vie de l'artiste. »

Sans être homme d'esprit, Talma avait une grande conscience, une vaste instruction relative, un sens profond. Lorsqu'il était sur le point de créer un rôle, aucune recherche, soit historique, soit archéologique, ne lui coûtait ; tout ce que la nature lui avait donné, qualités et défauts, était utilisé.

Quinze jours avant sa mort, comme il allait un peu mieux, et que ce mieux donnait l espérance de le voir reparaître au Théâtre-Français, Alexandre Dumas était allé rendre visite au tragédien.

Talma était au bain ; il étudiait le *Tibère* de Lucien Arnault, dans lequel il comptait faire sa rentrée. Condamné, par sa maladie d'entrailles, à mourir littéralement de faim, il avait considérablement maigri ; mais, dans cet amaigrissement même, il trouvait une satisfaction et l'espérance d'un succès.

« Hein ! mes enfants, dit-il à son visiteur, en tirant à deux mains ses joues pendantes, comme cela va être beau pour jouer le vieux Tibère ! »

On a cité de Talma un trait d'observation plus surprenant encore, et qui montre à quel point, chez ce grand artiste, l'homme était l'esclave du comédien.

Talma venait de jouer *Charles VI*, quand il tomba malade de l'affection qui devait l emporter. Recevant un jour la visite de l'auteur, le grand artiste, qui ne se croyait pas atteint mortellement, lui dit :

« Il faut que je vous conte une bonne fortune qui m'est arrivée. Imaginez-vous qu'il y a trois jours, au fort de ma fièvre, je sentis ma tête s'embarrasser, mes idées devenir confuses En même temps mes forces m'abandonnèrent et je m'évanouis. Quand je revins à moi, je réfléchis à cette dégradation simultanée des forces physiques et intellectuelles, et je compris d'abord qu'il y avait là quelque chose pour le théâtre ; aussi je me promis, si les mêmes accidents se renouvelaient, de me cramponner en quelque sorte à cette situation, afin de bien graver dans mon souvenir toutes les phases par où j'aurais passé. En effet, le troisième jour, les mêmes signes reparurent... Je recueillis toute ma puissance de volonté pour ne rien perdre d'une pareille scène, et j'assistai à toutes mes sensations, à toutes mes douleurs. Je perdis connaissance en cherchant à me souvenir *J'ai réussi : je me rappelle tout !* Et quand je reprendrai *Charles VI*, vous verrez bien autre chose que lorsque je l'ai créé ! »

La mort ne lui laissa pas le temps de jouer le rôle tel qu'il le comprenait.

Rachel avait, comme Talma, le don de s'analyser elle-même.

Un employé du théâtre, blessé par la chute d'un portant, tombe un jour sous ses yeux ; il était horriblement meurtri ; à cette vue, elle se trouve mal. Cependant, le soir même, elle devait jouer le rôle de Camille dans *Horace*. Au milieu de sa syncope, elle se disait :

— Quand j'apprends la mort de mon amant Curiace, je m'affaisse tout doucement dans mon fauteuil ; ce n'est pas ainsi que je m'évanouis en ce moment Et si je m'évanouis de la sorte quand il s'agit

(1) *Mémoires*, t. IV.

©BIUM

d'un simple allumeur de chandelles, je dois faire encore bien plus pour mon amant.

Le soir venu, elle s'affaissa moins doucement.

***

La conscience artistique, il en est peu qui l'aient poussée aussi loin que Rachel et Talma. Dumas (1) nous en cite cependant un autre exemple, non moins typique : celui du peintre GÉRICAULT.

Géricault possédait quelque fortune, une douzaine de mille livres de rente. Géricault aimait les chevaux, qu'il peignait si bien.

Un jour, au moment de monter à cheval, il s'aperçoit que la boucle de ceinture de son pantalon manque ; il lie les deux pattes, et part au galop ; son cheval le jette à terre ; il tombe sur le nœud, et le nœud froisse deux vertèbres de l'épine dorsale.

Une maladie, dont Géricault était en train de se traiter à ce moment, vient faire de cette contusion une plaie ; et Géricault meurt d'une *carie des vertèbres*, c'est-à-dire d'une des maladies les plus longues et les plus douloureuses qu'il y ait (2) !

Quand nous entrâmes chez lui, poursuit Alexandre Dumas, il était occupé à dessiner sa main gauche avec sa main droite.

— Que diable faites-vous donc là, Géricault ?

— Vous le voyez, mon cher, dit le mourant ; je m'utilise. *Jamais ma main droite ne trouvera une étude d'anatomie pareille à celle que lui offre ma main gauche, et l'égoïsme en profite.*

Géricault était alors arrivé à un tel degré de maigreur, qu'à travers la peau on voyait les os et les muscles de sa main, comme on les voit sur ces plâtres écorchés que l'on donne pour modèle aux élèves.

— Eh bien, mon cher ami, lui demandait, un autre jour, un de ses visiteurs, comment avez-vous supporté l'opération d'hier ?

— Très bien... C'était curieux. Imaginez-vous que ces bourreaux-là m'ont charcuté pendant dix minutes.

— Vous avez dû souffrir horriblement ?

— Pas trop... je pensais à autre chose.

— A quoi pensiez-vous ?

---

(1) V. ses *Mémoires*, t. IV, p. 122 et suiv.

(2) Voici comment Maxime Du Camp, dans ses *Souvenirs littéraires* (tome II, p. 214-215), a rapporté le même fait :

« ... C'est chez un de mes parents que survint l'accident si insignifiant qui eut de si graves conséquences. Géricault allait sortir pour faire une course à cheval avec Horace Vernet ; il était, selon l'usage du temps, en culotte et en bottes à revers. La boucle de sa culotte se brisa et la tringlette qui soutient les ardillons se détacha. A la prière de Géricault, mon parent noua les deux pattes ; le nœud était très serré et très dur.

« Deux heures plus tard, Géricault tombait de cheval ; ses reins portaient sur un tas de pierres préparées pour le macadam des routes, et le nœud froissa une des vertèbres. Il en résulta une inflammation de la moelle épinière, des souffrances atroces qui durèrent plus de dix mois, et la mort .. »

De son côté, l'auteur des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, notre confrère, le Dr L. Véron, donne de l'accident dont fut victime Géricault la version suivante, qui ne diffère pas sensiblement de la précédente :

« Il ne montait que des chevaux entiers et choisissait les plus fougueux ; il ne pouvait les enfourcher que par surprise, et, à peine en selle, il était emporté par sa monture. Je dînais un jour avec Géricault et son père ; il nous quitte brusquement, monte à cheval et part comme un éclair, sans avoir le temps de se retourner pour nous dire bonsoir. Le bon vieillard et moi, nous nous remettons à table. Au bout de dix minutes, un grand bruit se fait entendre : Géricault revenait au galop ; il lui manquait une des basques de son habit.

« Un jour, dans une promenade à Montmartre, son cheval s'emporta et le désarçonna ; il fut jeté à terre ; dans sa chute, la boucle de son pantalon, heurtant violemment contre une pierre, produisit une déviation d'une des vertèbres dorsales. Dupuytren reconnut le mal lorsqu'il était déjà sans remède. Géricault fut condamné à rester couché, et, moins d'un an après cet accident, le 28 janvier 1824, Géricault mourait encore jeune. » *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, t. I, p. 236-237.

©BIUM

— A un tableau.

— Comment cela ?

— C'est bien simple. J'avais fait tourner la tête de mon lit en face de la glace, de sorte que, pendant qu ils travaillaient sur mes reins, je les regardais faire en me soulevant sur mes coudes. Ah ! si j'en reviens, je vous réponds que je ferai un fier pendant à l'étude d'anatomie d'André Vesale ! Seulement, *mon étude d'anatomie à moi sera faite sur un homme vivant.* »

Voilà, n'est-il pas vrai, un beau trait de sang-froid uni à l'amour de l'art !

Comment est mort Gluck.

On a beaucoup parlé de Gluck, à propos de la représentation d'*Armide*, il y a quelques semaines, sur le théâtre antique de Béziers. Rappelons, puisque s'en présente l'occasion, comment mourut le grand musicien.

L auteur d'*Armide* eut successivement deux attaques de paralysie; la troisième ne lui pardonna pas : elle fut mortelle.

Salieri, qui assista aux derniers moments du maître, le 15 novembre 1787, en consigna les détails dans une lettre, très peu connue, datée du 5 décembre de la même année et dont voici le texte (1). Nous en respectons scrupuleusement l'orthographe assez... fantaisiste.

« Vous avez surement entendue la mort du chev. Gluck, arrivée le 15 du mois passé. Le povre homme est allé encore le jour avant sa mort à se promener l'apres diné en voiture avec Mad. Gluck. Elle m'a raconté qu'il se portait tres bien ce jour la; qu'il avoit bien diné, et qu'en sortant de la maison il avait badiné avec son domestique. Une demie heures après (en voiture) il lui prend un coup d'apoplexie; c'estoit quatrheures; on le reconduisit chez lui ; à dix heures il lui en vient un autre : malgré ça il parlait encore, et avait tout son entendement. Le second jour à 5 heures du matin un troisième coup lui survint A 9 heures du meme matin Mad. Gluck m'a fait avertir de cette disgrace. Je suis, comme vous pensé bien, courus chez lui : je lui ai pris et baisé, les larmes aux yeux, la main droite qu'il remuet encor un peux, mais il ne connoisait plus personne, et à 7 heures du soir il a cessé de vivre. Il a presque deviné le jour de sa mort. Deux semaines avant sa disgrace je lui ai montré mon nouveau chœur que vous avez lû chez moi sur le titre du *jugement Dernier ;* en me conseillant de laisser plutôt un chant que l'autre de deux que j'en avais fait pour le moment où l'on entend la voix de Dieu ; il m'a dit ces precises paroles :

« Je crois que celui-ci et plus à sa place que l'autre, parceque il détache davantage du chant commun des hommes, et que par consequence il est adapté à l'idée que nous pouvons nous former de la majesté divine : si pourtant vous n'est pas persuadé de ma raison, attendéz quelques jours, et je vous en donnerais des nouvelles de l'autre monde (2). »

Le 17 novembre 1787, Gluck fut inhumé au cimetière de Matzleinsdorf.

On inscrivit sur sa tombe ces simples mots :

« Ci-gît un honnête homme allemand, un bon chrétien et un mari fidèle, Christophe Gluck, chevalier maître dans l'art de la musique, mort le 15 novembre 1787. »

---

(1) Cette lettre fait partie de la collection Boilly et a été, pour la première fois, publiée dans la *Revue des Documents historiques* (2e année, p. 139).

(2) V. Mosel, *uber das Leben und die Werke des Anton Salieri;* Wien, 1827, in-8°, et *Gluck et Piccini*, par G. Desnoiresterres.

©BIUM

Le Présent dans le Passé

Un essai de séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1871.

C'était au temps où le Dr Clemenceau occupait la mairie de Montmartre.

Déjà partisan de la séparation de l'Etat et de l'Eglise — car il est de ceux qui n'ont guère varié depuis le début de leur carrière politique — il la voulait accomplir de la façon la plus libérale.

Il prit donc un arrêté interdisant aux maîtres et aux maîtresses d'école de faire réciter le catéchisme, laissant d'ailleurs toutes facilités pour conduire à l'église ou au temple les enfants dont les familles le désireraient. C'était parfait, n'est-ce pas ? Il ne restait plus qu'à surveiller l'exécution de l'arrêté.

Clemenceau se rend d'abord chez les frères des écoles chrétiennes. Le supérieur le reçoit avec la plus grande politesse et lui répond simplement : « Monsieur le maire, nous sommes dévoués à la République, nous vous obéirons. Vous désirez que M. le curé et MM. les vicaires enseignent seuls le catéchisme à nos enfants. Eh bien ! ils le feront beaucoup mieux que nous, et il nous restera de la sorte plus de temps pour nos autres exercices. C'est une affaire entendue. »

Voilà qui allait à merveille.

Tout fier de ce premier succès, Clemenceau veut continuer à séparer plus que jamais l'Eglise de l'Etat, et, après avoir quitté les frères, il accourt chez l'institutrice ; il se réjouissait d'avance du plaisir qu'il allait lui faire, en lui annonçant qu'elle était délivrée du soin d'enseigner le catéchisme.

A peine avait-il ouvert la bouche, qu'il voit se dresser devant lui une femme qui, prenant l'attitude du martyre, lui dit :

« Monsieur, sachez qu'aucune puissance au monde ne peut m'empêcher de faire mon devoir. Vous pouvez me briser si vous voulez ; je suis prête à tout. Mais tant que je serai ici, tant qu'on ne m'en aura pas arrachée par la force, j'apprendrai le catéchisme à mes élèves et je leur ferai, oui, Monsieur, je leur ferai l'instruction religieuse ! »

Et, en racontant plus tard cette histoire, Clemenceau disait à son interlocuteur :

« Je vous avoue que je fus pris de compassion : je sentis que j'avais là, devant moi, une pauvre enthousiaste qui se ferait briser comme elle le disait. Je battis en retraite, et voilà comment, dans Montmartre, l'Eglise ne fut pas séparée de l'Etat. »

Le secret professionnel au XVIe siècle.

Les indiscrétions du Dr Pierson, directeur de l'asile de Lindenhof, où fut enfermée pendant quelque temps la princesse Louise de Cobourg ; l'intention que l'on prête au Conseil de l'ordre des médecins allemands, de demander compte à notre confrère de la violation qu'il aurait faite, en l'espèce, du secret professionnel, ont ramené l'attention sur le principe même de cette institution, dont certains d'entre nous vont jusqu'à réclamer l'abolition (1).

(1) La question de l'abolition du secret a été soulevée à plusieurs reprises par certains

©BIUM

Pour rester dans l'historique de la question, nous nous bornerons à rappeler quel peu de cas nos ancêtres du XVIe siècle faisaient des confidences qui pouvaient leur être faites, en raison du caractère quasi sacerdotal que la profession leur conférait.

Brantôme (1) et le baron de Vitteaux, traitaient un soir M. Legrand, une des sommités chirurgicales d'alors. Celui-ci s'abandonna après boire, et leur fit une douzaine de contes, tous plus salés les uns que les autres. Il nommait ses clientes sans vergogne ; il décrivait par le menu leurs pires misères.

Quand neuf heures sonnèrent, il se leva en grande hâte : « Vrayment, s'écria-t-il, je suis un plus grand fol que vous autres, qui m'avez ici retenu deux bonnes heures à baguenauder avec vous, et cependant j'ay oublié six ou sept malades qu'il faut que j'aille voir. » Tous trois de rire.

Vitteaux dit : « Vous autres, Messieurs les médecins, vous en faites de bonnes, et mesme vous, Monsieur, qui venez d'en parler comme maistre.

— Ouy ! ouy ! répliqua Legrand d'un air mystérieux, nous en sçavons et faisons de bonnes, car nous sçavons des secrets que tout le monde ne sait pas, mais ast'heure que je suis vieux, j'ay dit adieu à Vénus et à son enfant. Meshuy je laisse cela à vous autres qui estes jeunes ! » Ce qu'ayant dit, il quitta la compagnie.

Il courait confesser d'autres clientes.

Médecins et magistrats, au XVIIIe siècle.

L'opinion publique se montre particulièrement susceptible et injuste — quand il s'agit de médecins : la mésaventure du Dr Fort en est une récente preuve.

Les magistrats eux, qui ne se trompent jamais, chacun sait cela, devraient bien, avant de brandir le glaive légendaire, méditer ces lignes, que nous retrouvons, en feuilletant un bouquin vénérable par sa vétusté : le *Cours d'opérations de chirurgie*, de M. Dionis, « premier chirurgien de feu mesdames les dauphines et chirurgien juré à Paris » :

« Je ne prétends pas soutenir, écrit Dionis, que les chirurgiens ne puissent faire quelque faute. Quel est l'homme qui ne se trompe pas ? Quelle est la profession où l'on n'en fait point ? Et pourquoi n'y a-t-il que les chirurgiens à qui on veuille en faire payer les dommages et intérêts ? Il est d'autres professions dont la terre couvre les fautes et dont on ne dit mot : les juges mêmes, qui décident souverainement du sort des humains, ne se trompent-ils pas quelquefois en faisant perdre un procès à l'un injustement, ou en condamnant l'autre innocemment ? Puisqu'il n'y a personne qui ne soit capable de faire des fautes, pourquoi ne pas compatir au malheur du chirurgien ? N'est-il pas assez puni, quand il en a fait quelqu'une, de perdre sa réputation et ses pratiques ?... »

Mais il faut une proie au Minotaure — et cette bonne société, qui nous maudit quand elle ne nous implore pas, trouve qu'elle ne nous fait jamais trop expier notre prétendu privilège.

---

membres de la Faculté. Le Dr Charles VALENTINO, dans un livre : *Le secret professionnel en médecine, sa valeur sociale*, s'est notamment déclaré contre le maintien du secret. D'après sa thèse, qu'il vient d'exposer à nouveau dans la *Revue scientifique*, le médecin est seul à bénéficier du secret médical ; la société et l'individu en pâtissent.

(1) Brantôme, t. IX.

©BIUM

INFORMATIONS ET NOUVELLES DE LA " CHRONIQUE "

La médecine à crédit.

Peut-être avez-vous lu, dans certains journaux, cette annonce dont nous donnons ci-après le libellé, en supprimant seulement le titre et l'adresse (on ne saurait prendre trop de précautions) :

« Il vient de se fonder une Société dont le but, essentiellement humanitaire est de permettre de se donner immédiatement, avec de grandes facilités de remboursement, les soins, souvent très coûteux, qu'exigent une maladie ou un accident (pharmacie, bandages, massages, dentistes, accouchements, etc.).

« Pour tous renseignements, écrire au Directeur, etc. »

Désireux de nous renseigner sur cette tentative nouvelle de collectivisme médical, nous avons écrit, ou plutôt nous avons fait écrire, et voici la réponse qui nous est parvenue ; elle est trop suggestive pour que nous vous en privions :

« Monsieur (ici le nom du destinataire de la lettre),

« Nous avons l'honneur de vous fournir, ci-après, les conditions de crédit de notre établissement, dont le but essentiellement humanitaire, est de permettre d'accorder de grandes facilités de paiement pour tout ce qui concerne les dépenses médicales, telles que : règlement de notes de pharmaciens, *paiement d'honoraires de médecins*, analyses médicales, *opérations chirurgicales* soins de la bouche et des dents, pose de dents artificielles, Fournitures orthopédiques (*bandages*, *bas varices*, *membres mécaniques*), accouchements, massages, etc.. etc.

« Nous vous prions également de bien remarquer les avantages offerts par le (ici le nom de la Société), dont nous nous permettons de citer quelques exemples :

« 1° Faire l acquisition immédiate de tous produits médicaux, ou des nombreux objets nécessaires au rétablissement rapide de la santé, moyennant un versement comptant, variant du quart au cinquième, le reste payable à longs termes ;

« 2° Ne pas payer plus cher qu'au comptant, le client n'ayant à supporter aucun frais, ni aucun intérêt pour cette avance ; (alors, qui paie les intermédiaires et les frais d'administration ?)

« 3° Eviter dans bien des cas l'envoi d'un des membres de sa famille à l'hôpital, faute d avoir pu continuer à supporter les frais nécessités par la maladie ;

« 4° Aux futures mamans, d'avoir à des prix très modérés, au moment de l'accouchement, les soins intelligents et dévoués d'une sage-femme ou d'un médecin, comme seule pouvait en obtenir la classe aisée ;

« 5° En un mot, pouvoir se donner facilement tous les soins que nécessiterait une maladie ou un accident survenant à un moment où les frais qui seraient occasionnés deviendraient une charge au-dessus des ressources du ménage. »

Suivent les conditions à remplir pour obtenir un crédit, et les divers modes de paiements autorisés : 1° paiements à la semaine ; 2° paiements à la quinzaine ; 3° paiements au mois.

©BIUM

La circulaire se termine par ces mots :

« Sous quelques jours, un de nos inspecteurs aura l'avantage de vous rendre visite, afin de vous fournir tous renseignements complémentaires que vous jugerez utiles de connaître.

« Dans l'espoir de vous compter au nombre de nos clients, veuillez, etc. « Le Directeur. »

Vendre de la santé à crédit, à l'aide de bons, sans doute, comme on vend des pianos ou des bicyclettes, voilà une idée pour le moins neuve et hardie !

Nous ne serions pas fâché de connaître l'opinion de notre confrère, la *Revue de Déontologie*, sur le rôle des médecins qui prêtent leur concours à cette industrie d'un nouveau genre.

Dons à l'Académie de médecine.

L'Académie a reçu, quelques jours avant d'entrer en vacances, deux dons d'une incontestable valeur.

M. Osiris, l'admirable philanthrope, a offert au docte corps, pour être mis dans la salle des Pas-Perdus, un magnifique portrait du professeur Potain, par le peintre Bisson.

D'autre part, il a été fait, à l'intention de l'Académie, un moulage en plâtre du buste qui doit couronner le monument élevé par les peintres en bâtiment, à la mémoire du regretté Dr Laborde. Ce corps d'état a voulu témoigner ainsi sa gratitude à l'apôtre infatigable de la substitution du blanc de zinc à la céruse, pour les usages de la peinture.

La ressemblance du buste avec le modèle est parfaite, et nous en faisons tous nos compliments à l'artiste auquel nous devons cette belle œuvre.

Hommage de l'Académie au Dr Dureau.

A la séance de rentrée de l'Académie de médecine (4 octobre), le secrétaire annuel, M. le Dr Motet, a exprimé, en fort bons termes, la perte qu'avait ressentie la Compagnie, en la personne de son bibliothécaire-archiviste, le regretté Dr Dureau.

Le Dr Dureau, a dit en substance l'éminent académicien, était « l'obligeance personnifiée ». Nul compliment n'eût été plus sensible à notre ami. Le Dr Dureau a certainement usé le plus clair de son emps à faire des recherches pour ceux qui faisaient appel à ses lumières. C'était sa joie de pouvoir élucider un point obscur de l'histoire médicale, de rectifier une date erronée dans la biographie d'un personnage...

Combien de fois nous exprima-t-il son étonnement, nous pourrions dire presque sa stupéfaction, devant les procédés d'information rapide en usage de nos jours ! Il était resté, à ce point de vue, d'une autre époque. Son excès de conscience, sa probité de bibliographe minutieux, lui interdisaient les recherches hâtives, et il préparait pendant de longues années les dossiers des sujets qu'il se proposait de traiter, hésitant toujours à mettre en œuvre les matériaux si lentement et laborieusement accumulés.

Grâce à l'obligeance de M André Dureau, son fils, nous avons pu

©BIUM

jeter un coup d'œil sur toutes ces richesses accumulées, et nous n'en déplorons que davantage le coup fatal, qui a tranché une existence dont la destinée n'était pas encore accomplie.

Sur combien de sujets variés s'était éparpillée cette intelligence si vive, cette curiosité toujours en éveil !

Outre la médecine, l'anthropologie, les sciences occultes, le Dr Dureau s'intéressait à toutes les manifestations de la littérature et de l'art : n'avait-il pas rédigé, presque à lui seul, à un âge où l'on jette encore sa gourme, un journal de théâtre dont le titre accusait tant de jeunesse ! L'*Effronté* devait avoir une existence éphémère, et cependant que de talent s'y dépensa : n'eût-il pas pour collaborateurs des hommes comme Firmin Maillard, Lorédan Larchey, et tant d'autres étoiles qui devaient briller, d'un plus ou moins vif éclat, au firmament littéraire ?

Dans le même ordre d'idées, le Dr Dureau avait rédigé, en 1861, une sorte d'annuaire dramatique, qu'il avait intitulé, bien modestement : *Notes pour servir à l'histoire du théâtre et de la musique en France.* « C'est un modèle du genre », nous disait ces jours derniers le libraire Sapin, qui a quelque compétence en la matière.

Comme l'abeille industrieuse, Dureau aimait butiner son miel de fleur en fleur, et de la même plume qu'il avait écrit la critique de la pièce nouvelle, il rédigeait ces notes si substantielles sur le mouvement médico-littéraire, dont l'*Abeille* et l'ancienne *Gazette médicale* eurent la primeur.

Il n'y a pas lieu de parler longuement ici de ses fréquentes contributions à notre revue. Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié ses *Souvenirs*, d'une écriture si alerte, d'une notation si vécue, sur Sainte-Beuve ; pas plus que sa monographie, si souvent consultée, sur l'Académie de médecine ; toutes les notules, enfin, si concises et si complètes néanmoins, qui émaillent notre recueil.

Le Dr Dureau nous avait promis une histoire du costume, une correspondance de Bourdelot, le médecin de Condé, et bien d'autres travaux qui sont malheureusement restés inachevés dans ses cartons.

Il avait également en préparation des études sur les *Portraits de Rabelais*, sur les *Enseignes médicales*, qui ne seront pas, nous en avons l'espoir, complètement perdus. Le Dr Dureau laisse un fils, qui aura à cœur, nous en sommes convaincu, de poursuivre la tâche inachevée de son père affectionné. C'est une consolation, dans la tristesse qui nous accable, de savoir que l'homme dont nous déplorons à jamais la perte, n'a pas disparu tout entier.

Attentat contre le Dr Vallon. — Les aliénés criminels.

Nos lecteurs connaissent, depuis plusieurs jours déjà, par la lecture des quotidiens, la tentative de meurtre dont a failli être victime le distingué médecin en chef de Saint-Anne, M. le Dr Vallon.

Ils s'uniront à nous pour souhaiter le prompt rétablissement de notre sympathique confrère et ami et réclameront la création qui s'impose d'asiles spéciaux pour y traiter les aliénés criminels.

Les attentats contre les médecins d'asiles deviennent de plus en plus fréquents, et il serait grand temps, ce nous semble, de prendre des mesures contre les fous dangereux qui les peuplent.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Le prince de Piémont et sa « remplaçante » La reine a voulu voir et embrasser son fils dès qu'il fut né, en l'appelant du nom d'Humbert. De très belle conformation, le prince fut pesé : il atteignait le poids de quatre kilos.

L'état de la reine et du nouveau-né est très satisfaisant.

La nourrice désignée pour le jeune prince héritier a été choisie avec le plus grand soin par le docteur Quirico. C'est une Piémontaise, femme d'un garde des chasses royales de Racconigi ; elle a vingt-quatre ans et est mère d'un gros garçon.

La jeune femme vient de s'installer avec son fils au château royal ; elle a pris l'engagement formel de ne point voir son mari et sa famille pendant deux ans ; elle recevra six cents francs par mois, également pendant deux ans, et, ensuite, une rente mensuelle et viagère de cent francs. Pendant son séjour à la cour, elle sera traitée avec les plus grands égards : tout un personnel de domestiques sera à sa disposition ; elle prendra la nourriture qui lui plaira, sous le contrôle seulement des médecins du palais.

Voilà un exemple qui sera suivi plus aisément par les grandes dames italiennes, que si la reine eût allaité elle-même le prince royal.

(*La Clinique infantile.*)

Médecin sauveteur Le voyage de retour du paquebot *Saghalien* des Messageries Maritimes, arrivé ces jours-ci de Madagascar, a été marqué par un incident que nous croyons devoir mentionner.

Voici les faits tels qu'ils ont été consignés dans le rapport du commandant Rebuffat, rapport qui a été adressé à M. Leflambe, administrateur de l'inscription maritime :

« Le 22 septembre, dans la mer Ionienne, à 9 heures 30 du matin, le novice Jacques Fioravanti était occupé à mettre au sec des toiles sur la tente en avant de la passerelle, lorsque tout à coup il tomba à la mer. Le commandant Rebuffat fit aussitôt jeter les bouées, tout en ordonnant de tenir prête une baleinière de sauvetage.

« Mais, au premier cri, un officier anglais revenant de Maurice, le capitaine Mackenzie Thomas Campbell, *du corps médical* de l'armée royale, s'élança par-dessus bord au secours du novice. Il réussit à s'emparer d'une bouée que le novice n'avait pu saisir, l'amena près du jeune homme, qu'à l'aide de sa ceinture il amarra à la bouée, puis il attendit les secours, tout en maintenant sur l'eau le pauvre garçon.

« De la dunette, les passagers, que l'émotion étreignait, avaient assisté à ce brillant exploit. Mais tout à coup ils ne virent plus les deux hommes. « Ils sont perdus ! » s'écrièrent-ils. Il n'en était heureusement rien. En effet, après une *demi-heure* de recherches, les matelots qui montaient la baleinière parvenaient à les ramener à bord, où une triple salve d'applaudissements salua l'arrivée du capitaine Mac-

©BIUM

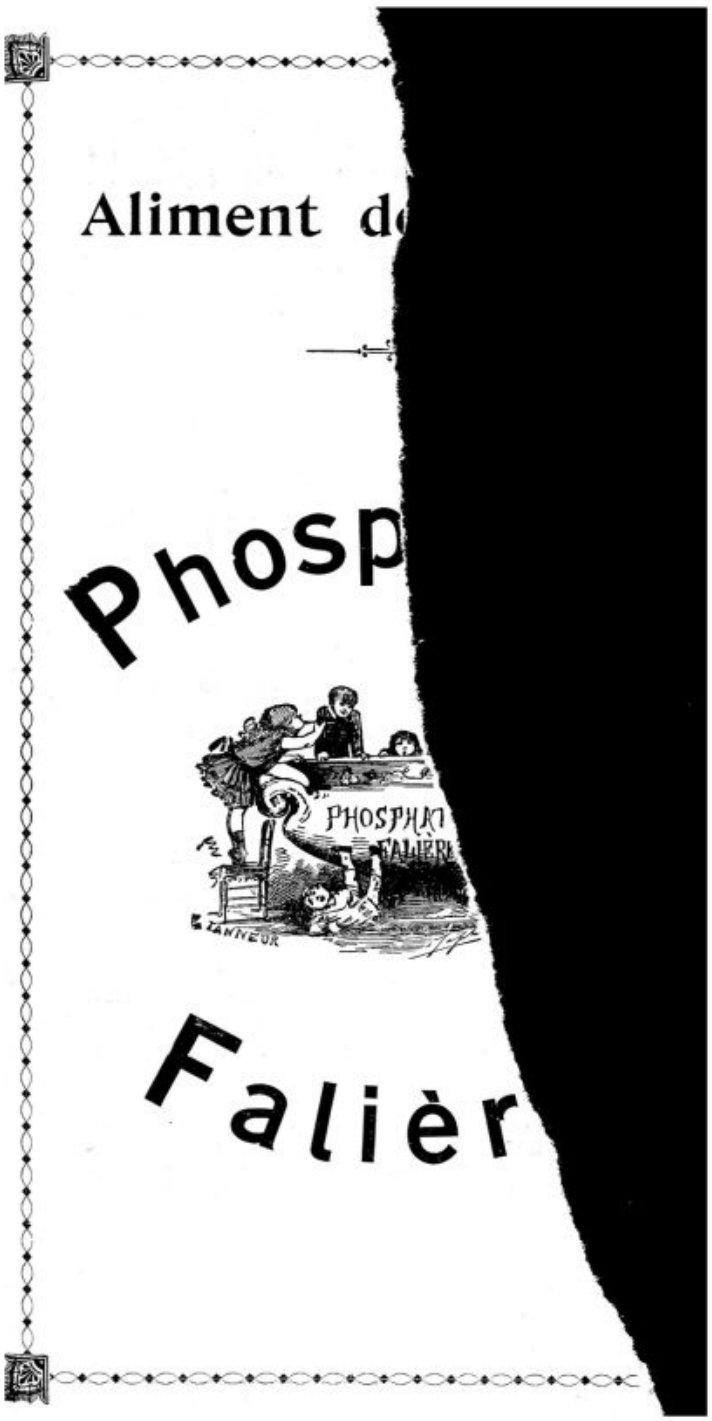

©BIUM

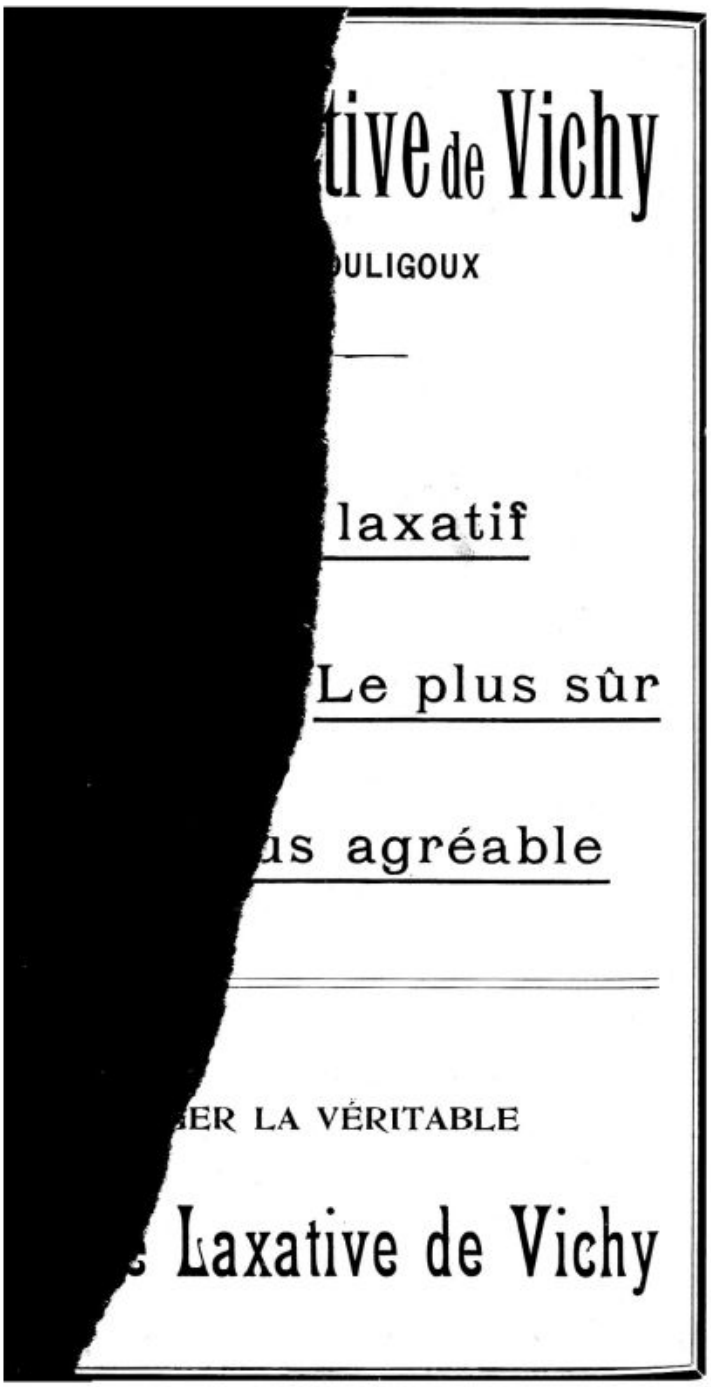
tive de Vichy
OULIGOUX
laxatif
Le plus sûr
us agréable
ER LA VÉRITABLE
Laxative de Vichy

©BIUM

kensie, qui était à bout de forces, étant convalescent à la suite d une très grave maladie, ce qui augmente encore le mérite de sa brillante conduite. » (*Petit Marseillais, 29 septembre 1904.*)

Une agence d'abonnements médicaux en 1771. Une récente tentative d'abonnement médical, assurant aux souscripteurs des soins en cas de maladie et aux médecins ainsi embauchés des honoraires dérisoires, a soulevé des protestations aussi énergiques que légitimes. Dès 1771 un projet analogue avait provoqué, au sein de la Faculté, un *tolle* général, et le doyen en charge, René Le Thieullier, avait fait voter, par l'assemblée des docteurs, un décret d'opposition formelle :

« Le samedi, 19 octobre 1771, la Faculté de médecine, ayant eu connaissance d'un prospectus portant pour titre : *Abonnement économique en faveur des malades*, lequel a été imprimé et distribué dans Paris depuis quelques jours, a formellement improuvé cet écrit et décidé que M. le doyen se transporterait par devant le lieutenant général de police pour le prier d'en arrêter la distribution. »

Devant cette campagne, les promoteurs de l'entreprise renoncèrent à la réaliser.

La très salutaire Faculté profita de l'occasion pour rappeler au public l'existence de ses consultations gratuites en faveur des indigents ; elle déclara, en outre, que « ses membres seront toujours disposés à se transporter indifféremment chez les citoyens de toutes les classes, dont le traitement exigera d'être suivi, et que l'exactitude de leurs soins ne sera jamais proportionnée qu'à l'état des malades qui les appellent. »

P. Delaunay.

(*Journal de Médecine de Paris.*)

Nouveau journal de médecine. Est-ce, à vrai dire, un journal nouveau que le *Bulletin professionnel des infirmières et gardes-malades*, fondé il y a douze ans déjà ? La rédaction seule en est entièrement nouvelle ; c'est, en effet, à notre confrère le Dr Félix Regnault, qui a dirigé pendant tant d'années, avec le talent que l'on sait, un périodique médical des plus estimables, que Mme P. Gillot, la fondatrice dudit Bulletin, en a confié la direction.

Le *Bulletin des infirmières* a une tâche complexe à remplir ; il a des intérêts des plus respectables à soutenir, une corporation des plus sympathiques à défendre. Nous sommes certain qu'il ne faillira pas à ses devoirs, si étendus soient-ils.

ERRATUM

P. 644, en note au bas de la page, le Dr Bougon écrit, à propos du Dr Meurisset, récemment décédé, que ce confrère est « le premier médecin français qui soit mort dans sa centième année ».

Un de nos lecteurs du Havre nous fait justement observer que c'est une erreur : le docteur de Bossy (du Havre) était plus que centenaire, quand il est mort il y a de cela cinq ou six ans.

La liste des médecins centenaires a, du reste, été dressée, si nos souvenirs sont exacts.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Un empirique d'autrefois : l'opérateur Bary. — La jolie gravure de Jeaurat que nous reproduisons, et dont nous devons la communication à l'obligeance toujours empressée de M. L. Baschet, appelle un commentaire, les vers placés au-dessous de l'illustration ne nous renseignant qu'imparfaitement sur l'identité du personnage ici représenté.

S'agit-il d'un Barri autre que celui dont le Dr Le Paulmier a narré les aventures ? Jusqu'à preuve du contraire, et bien que le nom soit différemment orthographié, nous avons lieu de croire que c'est bien le même personnage, dont notre regretté confrère nous a conté les extraordinaires équipées, dans un ouvrage (1) trop peu consulté, auquel nous empruntons les lignes qui suivent :

« Gilles Bary, auquel Dancourt donne le prénom de Melchisédech, avait son théâtre sur la place Dauphine.

« Dans un de ses voyages en Italie, il trouva la ville de Rome ravagée par la peste, que ses remèdes firent disparaître en quelques jours. Le pape fit frapper en son honneur une médaille d'or, portant, d'un côté, son effigie, et de l'autre cette inscription :

Innocentius decimus Barrido, urbis sanatori, anno salutis 1644.

« Rentré en France, en compagnie de deux jeunes Romaines, la Morini et la Colombina, il reprit quelque temps ses représentations à Paris.

« S'étant rendu à Falaise, pour la foire de Guibray, il reçut un jour, sur son théâtre, une fiole et un billet le défiant d'en avaler le contenu. Après l'avoir essayé sur un chien, qui mourut aussitôt, il prit le reste et faillit succomber, malgré l'orviétan qu'on lui administra sur-le-champ. Il en réchappa néanmoins, grâce aux soins dévoués de son entourage. La Morini, que la jalousie avait poussée à commettre cette mauvaise action, disparut, en emportant tout son argent.

« De là, il (Bary) se transporta à Rouen, où sévissait le pourpre ; il en délivra rapidement la ville.

« Il parcourut ensuite la France et l'étranger, et arriva à Amiens, où la Colombina le vola et s'enfuit à son tour. Accablé par ce dernier coup il entra à l'hôpital et y mourut, âgé de plus de quatre-vingts ans. »

Les détails qui suivent sont moins romanesques, mais proviennent de sources authentiques.

Gilles Bary avait le titre d'opérateur ordinaire du roi, qui lui fut retiré dans la suite. Il s'appropria le nom de l'orviétan et la marque du Soleil, appartenant à Contugi, qui le traduisit en justice. Bary cita, de son côté, devant le Parlement de Paris, son adversaire, lequel l'assigna derechef, et finit, selon toute apparence, par obtenir gain de cause.

En 1665, Gilles Bary, ancien opérateur de Sa Majesté, s'était rendu à Reims pour y distribuer ses remèdes ; les médecins de cette ville

(1) Cf. *L'Orviétan*, par le Dr Le Paulmier, p. 40 et suiv.

©BIUM



L'OPÉRATEUR BARRI

Sur leurs santés un Bourgeois et sa femme
Interrogeoient l'Operateur Barri.
Lequel leur dit : Pour vous guérir, Madame,
Jaume plus sur n'est que vôtre Mari.
Puis se tournant vers l'époux amaigri :
Pour vous, dit-il, femme vous est mortelle.
Las ! dis alors l'Epoux à sa femelle,
Puis qu'autrement ne pouvons nous guérir,
Que faire donc ? Je n'en sçais rien, dit-elle,
Mais par saint-Jean, je ne veux point mourir.

©BIUM

obtinrent, le 28 avril, du lieutenant général, une sentence lui en interdisant le débit Un arrêt du Parlement de Paris, du 19 mai suivant, visant des arrêts antérieurs, lui maintint provisoirement le droit de vente. Les médecins rémois le firent alors poursuivre par Henry Adam, maître chirurgien barbier de leur ville, et le 20 avril 1666, le conseil privé, évoquant l'affaire, fit surseoir à toutes poursuites. On ignore les suites de ce procès.

L'approbation de la Faculté de médecine de Paris était ardemment convoitée par les opérateurs ; dès 1657, Bary avait essayé de l'obtenir, mais sa demande avait été rejetée ; il renouvela sa tentative.

Le 6 avril 1669, la Faculté s'assembla, pour examiner une communication de M. de la Reynie. lieutenant général de la police, demandant son avis au sujet d'une supplique de l'opérateur Gilles Bary. Celui ci réclamait la permission de composer et de débiter en public, sur son théâtre et dans sa boutique particulière, la confection opiacée dite *orviétan*.

La Faculté répondit que cette permission avait déjà été refusée douze ans auparavant à ce même empirique, parce qu'il n'existe, chez les charlatans, ni savoir ni bonne foi ; que. du reste, cette autorisation n'était pas nécessaire aux apothicaires honnêtes qui, seuls, pouvaient apporter à cette préparation le soin, l'habileté et la garantie nécessaires (1). Bary fut donc encore une fois renvoyé à ses crapauds et à ses vipères.

Là se bornent les documents que nous avons pu recueillir sur cet opérateur. Un de nos collaborateurs sera-t-il plus heureux que nous ?

Le Musée du Collège royal des chirurgiens. — Nos confrères qui reviennent de Londres compléteront certainement les indications ci-après, relatives aux œuvres d'art que renferme le Collège royal des chirurgiens.

Entre autres chefs-d'œuvre, ce musée renferme, nous dit le catalogue, une peinture attribuée à Holbein et représentant la création de la corporation par Henri VIII ; un portrait de John Hunter, par Josuah Reynolds ; des dessins originaux d'Hogarth, de Richardson, etc.

Il y aurait intérêt, pour tous les médecins amateurs d'art, à connaître ces collections, plus ou moins ignorées (2), où sont recelées parfois des œuvres qui ne dépareraient pas nos dépôts publics, même les plus riches. A. C.

---

(1) Archives de la Faculté de médecine de Paris, *Commentaria Facultatis*, etc , t. XV, f° 338.

(2) L'Ecole de pharmacie de Paris ne possède-t-elle pas une collection unique de portraits de maîtres apothicaires, dont la plupart sont signés des grands peintres des XVIIe et XVIIIe siècles ? Et notre Faculté de médecine, qui nous fera le dénombrement exact et complet de toutes les richesses artistiques qu'elle contient ?

©BIUM

Réponses.

Les chanteurs sont-ils à l'abri de la tuberculose ? (XI, 651) — A une lettre que nous lui adressions ces jours-ci, Mme Judic, la grande artiste qui n'a pas besoin d'une longue présentation, nous a fait l'honneur de répondre en ces termes :

« Monsieur,

Il est parfaitement exact que Duprez refusa de me donner des leçons de chant sous prétexte que j'étais « phtisique au dernier degré » ! Mais, en dépit de cette prédiction, je ne crois pas avoir jamais été atteinte de tuberculose ; et aujourd'hui encore, à s'en fier aux apparences, je doute qu'on puisse me compter au nombre des futures victimes du funeste bacille.

« Je n'en garde pas moins l'intime conviction, corroborée par de nombreuses observations personnelles, que le chant, enseigné par des professeurs expérimentés, peut exercer une salutaire influence sur certaines organisations que leur délicatesse semblerait prédestiner aux ravages de la terrible maladie.

« Au risque de vous paraître un peu bien prétentieuse, j'ai là-dessus toute une petite théorie que je résumerais volontiers ainsi : la base essentielle de l'art du chant étant de savoir bien respirer, il s'agit d'armer le poumon avant tout. Et, pour ce faire, je reste persuadée que, données en plein air, par un temps propice s'entend, les leçons doivent amener les meilleurs résultats.

« C'était aussi l'avis d'un de mes bons amis, qui contait un jour, chez moi, qu'un docteur recommandait à ses jeunes débilités de jouer d'un instrument à vent — de cuivre principalement. — On railla beaucoup. Peut-être en rirez-vous aussi, cher Monsieur ! Moi j'écoutais, et, vous l'avouerai-je, je n'ai pas trouvé cela si ridicule !

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Anne Judic. »

Nous continuons l'enquête.

Que signifie le mot solium ? (X, 59, 135). — D'après Raspail, ce mot, dans l'application, serait antérieur à celui de ver solitaire ; et, *en supposant une faute de copiste, il aurait la même signification.*

Toutefois il a été employé par Linné (*Systema naturæ*) ; et *Tænia Solium* figure dans les dictionnaires spéciaux, notamment dans celui de Labarthe. *Tænia Solium* est donc bien l'un des noms du ver solitaire.

Mais quel est, dans sa composition, le rôle de *Solium* ? Le seul terme latin semblable veut dire siège (chaise) et n'offre pas de rapport saisissable avec *Tænia*. Mais si, par hypothèse permise ici, il a été emprunté de *Solus*, dont il affecte la forme, comme cet adjectif n'admet l'insertion d'un *i* qu'au génitif, *solius*, et que, d'ailleurs, *Tænia* est du féminin (Columelle), *Tænia Solium* constituerait une double incorrection Ou bien alors serait-on en présence de ce qui s'appelle un mot forgé ?

Le docteur Mouissenat est assez fondé à demander des explications.

Chrysippus.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

L'œil de verre de Gambetta.

Le Dr Fieuzal, ami intime de l'un de mes parents M. M...d, chez lequel je dînais un soir à Paris, nous raconta l'histoire suivante, à propos de l'œil de verre de Gambetta, qui avait été, je crois, son camarade de collège à Cahors (1) et qui était devenu plus tard oculiste des Quinze-Vingts.

« Un jour Gambetta vint me voir, chez moi, et me dit : Regarde donc « mon œil, car il me gêne, et je n'y vois plus de ce côté ; tu me don- « neras un collyre, pour que je guérisse vite, car je n'ai pas de temps « à perdre.

« Je lui répondis : Mon cher, je puis te guérir, mais pas avec des « médicaments ; *il te faut un collyre d'acier*, c'est-à-dire une opération, « pour sauver l'autre œil, car tu es atteint de glaucome (il prononçait « un peu comme *glacâme*).

« — Qu'à cela ne tienne ! répondit Gambetta ; opère-moi tout de « suite, je suis prêt.

« — Pas si vite, répondit notre confrère ; c'est une opération sé- « rieuse, et je veux te conduire chez de Wecker.

« Quelques jours plus tard, de Wecker faisait l'opération nécessaire « en pareil cas, en énucléant l'œil de l'orbite et en conservant un moi- « gnon, pour permettre à un œil de verre de conserver encore une « mobilité relative. »

On connaît le procédé, usité par les oculistes, pour savoir de quel côté se trouve un œil de verre : fermer les deux paupières, les relever brusquement et observer les contractions de l'iris, qui sont naturellement nulles dans l'œil de verre.

Dr Bougon.

*
* *

A cette communication de notre collaborateur, nous ajouterons quelques détails complémentaires.

Le regretté Laborde (2), qui vécut dans l'intimité de Gambetta, jusqu'à la mort du grand orateur, a fourni, sur l'étiologie de l'accident survenu au futur tribun, quelques particularités à relever :

« Il faut à tout homme illustre une légende. Gambetta ne pouvait et n'a pu y échapper : ça été pour lui la légende du séminaire, et de la perte d'un de ses yeux.

« Placé par sa famille, dans une pensée et un but simplement économiques, au séminaire de Montfaucon, à Montauban (3), il se

(1) Il s'agissait de détruire une légende : « Est il vrai, lui avions-nous demandé, que Gambetta se soit crevé l'œil lui-même, avec son couteau, dans sa jeunesse ? »

(2) Extrait de *Léon Gambetta*, par le Dr J.-V. Laborde (Paris, 1898).

(3) Sur ce point-là du moins, Laborde nous paraît mal renseigné. Le séminaire de Montfaucon se trouvait et se trouve encore à Montfaucon (Lot), arrondissement de Gourdon, et non à Montauban (Tarn-et-Garonne). (*Note de la Rédaction.*)

©BIUM

serait crevé, d'un coup de canif, l'œil canonique, pour se soustraire à l'état ecclésiastique. Cela est de pure invention. La vraie vérité sur le fameux accident de l'œil, la voici :

« Le jeune Gambetta (il avait alors huit ans), très curieux et coureur de sa nature, galvaudait, les jours de congé, dans les rues, aux devantures des boutiques.

« Un jour, il s'avisa de se blottir sous l'établi d'un coutelier, voisin de la maison paternelle, suivant d'un œil curieux l'ouvrier qui perçait un manche de couteau à l'aide d'un foret actionné par un manche à boyau. Tout à coup le fleuret, se brisant sous l'effort, vole en éclats au visage de l'enfant, qui sort de sa cachette comme un diable de sa boîte à surprise ; et l'un des éclats perfore la cornée de l'œil droit.

« Il en résulta de graves accidents, qui, mal soignés (1), aboutirent à la maladie oculaire dite *irido-choroïdite glaucomateuse* avec lagophtalmos ou protrusion de l'œil, laquelle nécessitait plus tard (en 1867) l'opération pratiquée, grâce à l'intervention du Dr Fieuzal, qui préludait à sa spécialisation en oculistique, par le Dr de Wecker, le premier maître de ce dernier. De là, l'origine de l'œil de verre que dut depuis porter Gambetta. »

Le Dr Laborde rappelle ensuite deux faits, qui se rapportent au grave traumatisme oculaire dont Gambetta fut la victime. Nous lui cédons de nouveau la parole :

« Le premier est relatif à de violentes douleurs survenues dans l'œil conservé, à la suite des grandes fatigues occasionnées par les veilles et les lectures, à l'époque où Gambetta, président de la Chambre des députés, personnifiait, presque à lui seul, le pouvoir et les préoccupations politiques et gouvernementales : ces douleurs, caractérisées surtout par de la photophobie (crainte de la lumière), se produisaient dès que l'œil s'ouvrait à la lumière du jour.

« Elles étaient devenues intolérables ; et avec notre ami, le Dr Fieuzal, nous nous efforçâmes d'en rechercher la cause, afin d'y remédier.

« Nous crûmes découvrir cette cause dans l'action des *rayons chimiques* de la lumière solaire ; et, guidés par la pratique usuelle en photographie pour se mettre à l'abri de cette influence, nous eûmes recours à des verres *jaunes*, qui furent immédiatement essayés.

« Le résultat fut merveilleux et démontra pleinement la réalité de la cause, car toute impression douloureuse cessa dès qu'il fut muni de ces verres.

« Gambetta s'en trouva si bien qu'à partir de ce moment les tentures et les rideaux de sa chambre à coucher furent composés d'étoffe jaune. Le *jaune*, en effet, se recommande comme le meilleur préservateur et ami de la vue, bien autrement que le bleu légendaire. »

∴

Puisque nous en sommes à l'évocation de vieux souvenirs, rééditons (2), pour terminer, une bien jolie anecdote, jadis contée par

(1) Il reçut les premiers soins à Montpellier, où il fut par deux fois emmené dans ce but (Dr Laborde). Nous croyons plutôt qu'il se rendit à Toulouse, où il alla consulter le Dr Atoch, mort, il y a quelques années, *aveugle*. Nous avons du reste, conté tout cela dans notre *Cabinet secret de l'Histoire*, 1re série : *L'œil de Gambetta*. (A.-C.)

(2) V. *Gazette anecdotique*. 1887, t. I.

©BIUM

Aurélien Scholl, et qui est relative, comme les lignes qui précèdent, à l'œil de verre de Gambetta.

Celui-ci était attendu à dîner chez Laurier. C'était la première fois qu'il sortait avec son œil de verre, et, pour ne pas l'attrister, on était convenu de ne pas lui en parler. Mais de lui-même il demanda si on le trouvait réussi, et chacun s'extasia, protestant qu'il était impossible de distinguer le faux œil du vrai.

Vers dix heures, on descendit pour gagner le boulevard. Gambetta, toujours impétueux, dévala brusquement sur le trottoir et heurta une grosse femme qui portait un panier au bras.

« — Vous ne pouvez donc pas faire attention ? s'écria-t-elle d'une voix de rogomme.

« — Ma foi, répondit Gambetta, il y a de notre faute à tous deux. »

La mégère le toisa des pieds à la tête ; puis, le regardant sous le nez, elle ajouta :

— « Je ne sais ce qui me retient de *te crever l'autre*. »

La déception était dure ; mais Gambetta prenait facilement son parti de toute chose.

Comment Talma épousa Caroline Van Hove.

L'anecdote suivante, que nous tenons de notre collaborateur, le Dr Witkowski (1), intéressera sans doute ceux de nos confrères qui font le service médical dans un théâtre.

Talma jouait, un soir, la tragédie avec la célèbre Caroline Van Hove ; soudain, emporté par l'ardeur de son jeu, il fait un geste déclamatoire et violemment heurte l'actrice. Celle-ci pousse un cri et s'affaisse.

Immédiatement portée dans sa loge, elle reste évanouie. Le médecin du théâtre arrive, examine la malade : « Que quelqu'un de bonne volonté se présente pour sucer la plaie, s'écrie-t-il ; il peut y avoir danger de mort ! »

Or, voici ce qui s'était passé : dans un geste violent, Talma avait rencontré le sein de l'actrice, et une épingle de cuivre doré qui servait à fixer la tunique de cette dernière avait traversé les chairs et pénétré profondément dans la mamelle.

Au moment où le médecin prononçait ces paroles, Talma, qui venait de terminer son rôle, entrait dans la loge de Mlle Van Hove. Anxieux, il interroge ; on lui montre l'actrice toujours sans connaissance ; on lui répète les paroles du docteur.

— « J'ai fait le mal, je tâcherai de le réparer », réplique-t-il. Et aussitôt il se met en devoir d'aspirer par la succion le sang figé, qui pouvait occasionner un dépôt mortel.

La blessée fut sauvée grâce au dévouement de Talma.

Quelque temps après, le grand tragédien épousait Mlle Caroline Van Hove, qui devint célèbre sous le nom de Mme Talma.

---

(1) Cf. *Anecdotes historiques sur les seins et l'allaitement, comprenant l'histoire du décolletage et du corset*, par Witkowski.

©BIUM

Chronique Bibliographique

Contes de l'Aigue-Marine, par J. Adam. (*Editions de l'Œuvre d'Art international, 33, rue de Constantinople, Paris.*)

Voici une œuvre de jeune qui s'impose parce que, bien écrite, elle fait découvrir un talent qui promet beaucoup et qui nous donnera sûrement bientôt des œuvres encore plus généreuses et plus humaines.

J. Adam écrit en une langue claire, concise et harmonieuse. Ses deux contes : *La Maloïa* et *Geneviève Séverin*, abondent en images qui émotionnent le cœur.

En recommandant la lecture de ces contes, qui méritent d'être appréciés à leur juste valeur, il faut louer franchement leur auteur, qui est non seulement un écrivain de mérite, mais aussi un artiste sincère et plein d'avenir.

Marcel Clavié.

Les Sensations de Mlle de la Bringue, par Liane de Pougy. Albin Michel, éditeur.

Mme Liane de Pougy a changé sa manière, et c'est dommage. Non que son nouveau roman soit moins intéressant que les précédents, bien au contraire : *Les Sensations de Mlle de la Bringue* et le milieu où évolue cette jolie personne sont plus que troublants. Des révélations... mettons piquantes, sur des personnalités fort en vogue dans le monde où l'on ne s'ennuie pas, suffiraient à assurer le gros succès.

Seulement, Mme de Pougy nous avait habitués, même dans les descriptions les plus osées, à une élégance de forme, à une délicatesse de sentiments que nous ne retrouvons pas ici. Josiane — Myrrhille — Nhinon n'aurait elle plus le même état d'âme ?

Quoi qu'il en soit, être présenté au public par le très intelligent éditeur qu'est Albin Michel est la plus sûre des garanties. M. Albin Michel ne connaît pas les *fours* ; il a, comme pas un, ce *flair* très spécial qui, entre les monceaux de manuscrits dont on l'accable, lui fait deviner ceux qui méritent l'honneur de sa griffe.

Cl. Borgaise.

Résultat d'un huis-clos, par P. Mathiex. Albin Michel, éditeur.

Il s'agit, en deux mots, d'un brave homme de bourgeois de province, d'esprit chaste et de mœurs pures, que le hasard fait désigner comme juré dans une scandaleuse affaire de mœurs. Il est, dès lors, obsédé par les détails révélés au cours de l'audience. Il se débauche, s'expose au jugement sévère de ses concitoyens, et finit par vouloir expérimenter, pour sa propre satisfaction, les caresses illicites qu'il avait impitoyablement condamnées chez un autre.

A son tour, il est dénoncé, poursuivi et condamné, victime des hautes mais éphémères fonctions qu'il avait été appelé à remplir.

Cette dépravation d'un homme dans de telles conditions intéressera-t-elle les lecteurs de la *Chronique médicale* ? L'auteur en semble persuadé, puisqu'il nous fait l'honneur de nous adresser son volume, d'une lecture d'ailleurs très attachante.

L. R.

©BIUM

Les théâtres clandestins au XVIIIe siècle, par G. Capon et Yve Plessis.

Ce sujet rentrait bien dans la série commencée par les *Petites Maisons galantes* et les *Maisons closes* ; et les auteurs apportent des documents originaux, sur les représentations à huis clos qui suivaient les petits soupers des libertins du règne de Louis XV. Nouveaux Cléophas, ils pénètrent dans les petites maisons, conduits, non par Asmodée, mais par les notes de police, et nous initient aux spectacles graveleux que s'offraient les grands seigneurs et les courtisanes.

Les pièces érotiques y sont passées en revue avec la façon dont on les jouait. Ecartant tout ce qui a été dit jusqu'ici sur Marie-Antoinette, ils nous donnent des détails sur le théâtre portatif de la reine et une pièce grivoise inédite jouée sur cette scène. On voit aussi le prince d Hénin qui, non content des livrets circulant sous le manteau, prend un auteur à ses gages, pour lui fournir des comédies plus que licencieuses, conservées aujourd'hui dans un unique manuscrit, analysé dans ce volume pièce par pièce : c'est l'extraordinaire Théâtre d'Amour, représenté chez Sophie Arnould, la fameuse cantatrice dont la lubricité est restée célèbre autant que l'esprit.

Des notes toutes nouvelles sur les demoiselles Verrières et d'autres trouvailles encore apportent une contribution nouvelle à l'histoire du Paris vicieux d autrefois. Bref, cet ouvrage, tiré à petit nombre pour les bibliophiles et les curieux, jette un jour tout spécial sur les mœurs — sur les mauvaises mœurs — des grands seigneurs du temps jadis.

D.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Importance de la thérapeutique locale dans les différentes maladies oculaires, par le Dr A. Darier. 28, rue Serpente, Paris. 1904.

Le Talent poétique chez les dégénérés, par le Dr H. Vigen. Imprimerie Y. Cadoret, Bordeaux. 1904.

Les Sensations de Mlle de la Bringue, par Liane de Pougy. Albin Michel, 59, rue des Mathurins, Paris. 1904.

Nos clients : IIIe Lettre à un jeune homme qui veut étudier la Médecine ; Autour d'une femme qui accouche, ou plutôt qui n'accouche pas : Impressions d'un débutant, par le Dr Dumas, de Lédignan. Imprimerie Daix frères, Clermont. 1904.

Luxation congénitale de la hanche, simples aperçus, par Fr. Guermonprez Jules Rousset, Paris. 1904.

Résultat d'un huis-clos, par Paul Mathiex. Albin Michel, 59, rue des Mathurins, Paris

Les Maladies de la Peur, « le Phobisme », par le Dr A. Ménard. Valence, 1904.

Turquet de Mayerne ; ses portraits par Rubens et Van Dyck. par L. Picard *Institut de Bibliographie*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris. 1904.

Considérations sur l'Assistance au point de vue socio-biologique moderne, par Paul Berthod. (Extrait de la *Revue philanthropique*.)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 21 1er Novembre 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Sociologie Médicale

La prophylaxie anticonceptionnelle est-elle légitime ?

par M. le Dr Klotz-Forest.

La morale professionnelle, qui règle la ligne de conduite du corps médical, varie, se transforme, évolue sous la poussée des événements et des conceptions nouvelles du devoir. On ne saurait nier que le médecin subit l'influence des idées, des préjugés, des passions politiques ou religieuses du milieu dans lequel il vit. Il n'est pas moins vrai, d'autre part, que le médecin peut exercer sur ce même milieu une influence considérable. C'est à lui qu'appartient le rôle prépondérant dans la solution de toutes les questions importantes d'hygiène ; c'est lui qui parle avec le plus d'autorité, dès qu'il s'agit de lutter contre ces plaies sociales que sont la syphilis, la tuberculose, l'alcoolisme, la prostitution, etc., etc. C'est lui qui peut, en s'inspirant des données les plus récentes de la science, indiquer les remèdes les plus rationnels, pour améliorer et préserver la santé physique et morale de la race.

II

Sous le titre de : *Prophylaxie anticonceptionnelle*, nous nous proposons d'étudier une question de morale sexuelle très importante, puisqu'il s'agit de la santé et du bonheur de milliers de femmes. Nous entendons, en effet, justifier toutes les mesures préventives employées pour éviter la grossesse, chaque fois que cette grossesse mettra la vie ou la santé de la femme en péril ; chaque fois que, par suite d'une tare héréditaire des parents, le produit de la conception sera presque fatalement frappé de dégénérescence, ou que la misère, la « pire des maladies », vouerait des êtres innocents à une existence lamentable, précaire et douloureuse,

Ce n'est pas la première fois qu'une question de morale sexuelle est soumise au jugement des lecteurs de « la Chronique médicale ». Personne n'a oublié l'utile et instructive enquête provoquée par le Dr Cabanès, à l'occasion de la publication du livre d'André Couvreur intitulé : *La Graine* (1).

(1) Cf. *La Chronique médicale*, 15 juillet 1903.

©BIUM

Guerre à la *mauvaise graine* ! répéterons-nous avec l'immense majorité des correspondants de la « Chronique », mais en ajoutant comme moyen, à l'éducation mieux comprise, la prophylaxie anticonceptionnelle.

Empêcher la « germination » de la « mauvaise graine », c'est encore le plus sûr moyen d'enrayer son « développement » néfaste.

Il est des cas, d'autre part, où cette graine, même « bonne », devient, pour certaines femmes, une source de dangers, capables de compromettre leur vie ou d'empoisonner leur existence.

Tous les auteurs qui se sont occupés de la pathologie de la grossesse déconseillent celle-ci dans un certain nombre de cas : pas de grossesse dans les maladies de cœur ; pas de grossesse dans la tuberculose ; pas de grossesse dans la néphrite ; pas de grossesse pendant une longue période de la syphilis, etc.

Le rôle du médecin dans ces cas doit-il être purement négatif ? Doit-il, en se drapant dans sa dignité, indiquer le danger sans donner le moyen de l'éviter ? A-t-il le droit d'interdire le mariage uniquement pour éviter la grossesse ? A-t-il le droit de prescrire l'abstinence absolue ? Est-il consciencieux de conseiller à une femme mariée tout simplement l'abstinence, sans s'inquiéter si ce conseil peut être suivi ? Le médecin doit-il, au contraire, admettre et indiquer le moyen de pratiquer l'amour stérile ?

Avant de répondre à ces questions, nous exposerons rapidement l'histoire des luttes soutenues par des praticiens courageux, animés d'un ardent amour de l'humanité, à l'effet d'obtenir toute liberté d'action, dans les questions où l'intervention médicale, pour abréger ou interrompre la grossesse, se posait.

C'est cet historique de l'intervention médicale, pour abréger la durée de la grossesse d'abord (*accouchement prématuré*), pour supprimer le produit de la conception dans le but de sauver la vie de la mère, ensuite (*avortement thérapeutique*), qui nous permettra d'exposer plus facilement la question de la prophylaxie anticonceptionnelle.

III

Ce serait, d'après le professeur Pinard (1), Louise Bourgeois, née en 1563, accoucheuse de la reine Marie de Médicis, qui aurait eu « le grand mérite d'avoir préconisé et pratiqué la première l'interruption de la grossesse et l'accouchement provoqué, *dans le but de sauver la mère* ». Pendant le XVIIe siècle et une grande partie du XVIIIe, la doctrine de Louise Bourgeois, l'interruption de la grossesse, est adoptée et mise en pratique par la pluralité des accoucheurs, mais dans un seul cas seulement : quand une hémorragie menace les jours de la femme enceinte.

En 1769, Cooper (2), à la suite de la relation d'un cas malheureux d'opération césarienne, songe à étendre les indications de l'accouchement prématuré aux cas de rétrécissement du bassin.

Au dire de Deumann, cité par Edgard de Vesine Larue (3), les mé-

(1) Pinard, *Rapport présenté au Congrès international de gynécologie et d'obstétrique de Rome* (septembre 1902), in *Annales de Gynécologie*, septembre 1902, p. 163.
(2) Cooper, *De Abortionibus*, 1769, et *Medic. observ. and inquiries*, t. IV, p. 275.
(3) Edg. de Vesine Larue, *Essai sur l'Avortement*, 1866, p. 66.

©BIUM

decins les plus célèbres de Londres se seraient déjà réunis, en 1756, pourjuger cette méthode; et Macaulay, Kelly, Deumann, John et James Barlow l'auraient employée avec succès vers cette époque, en Angleterre.

Conseillé par Fr. Ant. May et Weidmann, en Allemagne, ce procédé fut appliqué pour la première fois, dans ce pays, par Ch. Wenzel et, en Hollande, par Salomon, de Leyde.

En Italie, les professeurs Lavadi et Fr. Ferrario l'ont souvent répété à la clinique de Pavie.

En France, Roussel de Vauzelme (1) paraît être le premier auteur qui ait fait mention de l'accouchement prématuré dans les cas de rétrécissement du bassin.

Sue (2) le jeune, dans ses *Essais historiques, littéraires et critiques sur l'Art des accouchements*, nous apprend que Petit aurait « conseillé et fait pratiquer l'accouchement prématuré dans le cas de *difformité aux os du bassin* ». Il ajoute qu'il aurait même proposé à ce sujet « des « moyens, dans le détail desquels ce n'est pas ici le lieu d'entrer, avec « d'autant plus de raison qu'il faudrait d'abord que les casuistes et « les théologiens eussent décidé s'il est permis d'accélérer par art une « fonction à laquelle la nature a assigné un terme fixe, etc. ».

Dès lors, les préoccupations religieuses et sociales viendront obscurcir et embrouiller une question purement médicale : ce seront des casuistes et des théologiens qui discuteront la question de savoir si le médecin a le droit de sauver la vie de la femme qui l'a appelé à son secours.

Pour comprendre le rôle important de la morale religieuse et pour expliquer son intervention constante dans une question médicale, il faut se rappeler que, pour la religion chrétienne, le fœtus a une âme ; ce n'est pas seulement une partie de la mère, comme le comprenait le droit romain : « *Infans pars viscerum matris* », mais c'est un être vivant, dont il faut assurer l'existence future, » sauver l'âme » par le baptême. On comprend, dès lors, également, qu'au point de vue religieux, l'avortement provoqué soit beaucoup plus grave que l'accouchement prématuré, qui permet au moins de respecter, par le baptême, les intérêts spirituels du fœtus.

Baudelocque proscrit l'accouchement prématuré, sous prétexte qu'il est contraire au droit, à la morale, d'interrompre, sous quelque prétexte que ce soit, le cours de la grossesse.

Capuron le qualifie d'attentat envers les lois divines et humaines.

Orfila ne s'y montre pas moins hostile.

Faisant tête à cette universelle réprobation, quelques médecins courageux préconisent non seulement l'accouchement prématuré, mais encore l'avortement provoqué. C'est ainsi que le professeur Fodéré, de Strasbourg, dans son *Traité de Médecine légale et d'Hygiène publique* (1813), se déclare partisan de l'interruption de la grossesse, chaque fois que « le salut de la mère exige impérieusement d'être délivrée, et que nul autre remède ne peut suppléer à ce moyen ».

En 1815, Duclos, de Toulouse, pratiquait un accouchement artificiel, chez une femme atteinte d'hydropisie de l'amnios.

Mais l'immense majorité du Corps médical resta hostile à cette mesure de salut.

---

(1) Roussel de Vauzelme, *De sect. Symphys. oss. pub* ; Thèse de Paris, 1778.
(2) Sue le jeune, *Essais hist., litt. et crit. sur l'Art des accouchements*, 1779, t. I, p. 604.

©BIUM

L'Académie de Médecine eut à formuler son avis, sur un mémoire déposé par Costa, dans la séance du 2 janvier 1827. Costa demandait à l'Académie si, dans le cas où la vie de la mère est sérieusement menacée, il ne serait pas du devoir du médecin de provoquer l'avortement. Dans la séance du 6 février 1827, sur un rapport de M. de Kergaradec, l'Académie de Médecine repoussa énergiquement cette façon de faire, en déclarant qu'elle trouvait « quelque *inconvenance* à « la demande que M. Costa fait à la section ».

Malgré cette condamnation formelle, catégorique, de l'Académie de Médecine, un certain nombre de praticiens, encouragés par les faits recueillis et les observations publiées à l'étranger, suivirent l'exemple donné en France par Desormeaux, Dezeimeris, Stoltz, Dubois et Velpeau, et bientôt l'accouchement prématuré fut universellement adopté dans notre pays.

C'est alors que la question, autrement grave, de l'avortement provoqué, se posa. Admettre l'accouchement prématuré, c'est-à-dire l'interruption de la grossesse, à une époque où l'enfant pouvait vivre hors du sein de la mère, c'était, à la rigueur, encore admissible, pour les médecins imprégnés de morale religieuse ; mais permettre l'avortement provoqué dès les premiers mois de la grossesse et priver ainsi le produit de la conception de la possibilité même de tout baptême, c'était imposer à leur conscience une charge trop lourde.

Encore là l'esprit scientifique triompha : Cazaux, en 1846 ; Dubois, en 1847, Lenoir, en 1850, et Danyau, à diverses époques, pratiquèrent l'avortement provoqué, dans le but de sauver la vie de la mère.

Le 10 février 1852, l'Académie de Médecine fut saisie de cette question, par un rapport de Cazaux (1), et cette assemblée, qui, 25 ans auparavant, avait repoussé avec dédain la discussion même de la question, accepta, presque à l'unanimité, le principe de cette intervention thérapeutique.

On pouvait croire que l'approbation de l'Académie de Médecine, la consécration officielle d'une assemblée suffisamment conservatrice, aurait dissipé tout scrupule chez le praticien le plus consciencieux. Erreur ! Un certain nombre de médecins catholiques firent poser la question au Saint-Siège. La réponse de Rome fut d'abord évasive (1872). Sur une nouvelle question posée par l'archevêque de Lyon, le Saint-Siège répondit, le 28 mai 1884, qu'il n'était pas admissible de tolérer dans les écoles catholiques l'enseignement de la craniotomie (*tuto doceri non posse*).

L'archevêque de Cambrai provoqua, le 19 août 1889, une nouvelle consultation, et la cour de Rome étendit son interdiction d'agir « sur « toute opération chirurgicale qui tendait directement à la suppression « de la vie du fœtus ou de la mère » *quamcumque chirurgicam operationem directe occisivam fœtus vel matris gestantis*).

Non satisfait, l'archevêque de Cambrai posa la question de l'autorisation de l'avortement artificiel, sous la forme suivante, admirablement précise : « Le médecin Titius est appelé auprès d'une femme « très malade. La seule cause de cette maladie est le fœtus, et la femme « est en danger de mort. De plus, le seul moyen de la sauver consiste « à pratiquer l'avortement artificiel. Est-il permis de le prati- « quer ? »

(1) *Gazette médicale*, 14 février 1852, p. 110.

©BIUM

La Congrégation répondit, le 24 juillet 1895, négativement, et cette condamnation fut approuvée par le pape (1).

IV

En avril 1902, M. Treub, d'Amsterdam, faisait, à la Société obstétricale de France, une communication sur l'*avortement thérapeutique et la morale*. Cette communication, dit M. Pinard (2), « fut suivie d'une « longue discussion, à laquelle prirent part les professeurs Fochier (de « Lyon), Hergott (de Nancy), Budin (de Paris), Porak, accoucheur « de la Maternité, et Bar, accoucheur des hôpitaux de Paris.

---

(1) Voici la question et la réponse *in extenso* :

Beatissime Pater,

Stephanus-Maria-Alphonsus Sonnois, archiepiscopus Cameracensis, ad pedes Sanctitatis Tuæ devotissime provolutus, quæ sequuntur humiliter exponit :

Titius medicus, cum ad prægnantem graviter decumbentem vocabatur, passim animadvertebat, lethalis morbi causam non subesse præter ipsam prægnationem hoc est, morbi causam præsentiam.

Una igitur, ut matrem a certa atque imminenti morti salvaret, præsto ipsi erat via, procurandi scilicet abortum seu fœtus ejectionem.

Viam hanc consueto ipse inibat, adhibitis tamen mediis et operationibus, per se atque immediate non quidem ad id tendentibus, ut in materno sinu fœtum occiderent, sed solummodo ut vivus, si fieri posset, ad lucem ederetur, quamvis proxime moriturus utpote qui immaturus omnino adhuc esset.

Jam vero lectis, quæ die 19 augusti 1889 Sancta Sedes ad Cameracensem archiepiscopum rescripsit : tuto doceri non posse et licitam esse quamcumque operationem directe occisivam fœtus, etiamsi hoc necessarium foret ad matrem salvandam, dubius hæret Titius circa licitatem operationum chirurgicarum, quibus non raro ipse abortum hujusque procurabat, ut prægnantes graviter ægrotantes salvaret.

Quare ut conscientiæ suæ consulat, supplex Titius petit, utrum enuntiatas operationes in repetitis dictis circumstantiis instaurare tuto possit.

Feria IV, die 24 julii 1895.

In Congregatione generali S. R. et Univ. Inquisitionis, proposita suprascripta instantia, Em. ac Rever. Domini Cardinales in rebus fidei et morum Inquisitores generales præhabito Rev. D. Consultorum voto, respondendum decreverunt :

Negative, juxta alia Decreta, diei scilicet 28 maii 1884 et 19 Augusti 1889

Sequenti vero feria V. die 25 julii, in audientia R. G. P. Adsessori impertita, SSmus D. N. relatam Sibi Em Patrum resolutionem adprobavit.

L. ✠ S.

I. Mancini, can. Magnoni.
S. R. et Univ. Inquisitionis Not.

(2) Pinard, *Ann. de Gyn.*, vol. LVIII, 1902, p. 176.

©BIUM

« Dans cette discussion, au cours de laquelle fut confondu quelque « peu le sacrifice du fœtus avec l'avortement thérapeutique, on voit « l'Eglise et les curés jouer encore un grand rôle et avoir une influence « au moins aussi grande qu'à l'époque de Sue le Jeune. »

Au Congrès international de gynécologie de Rome (du 15 au 21 septembre 1902), la question de l'interruption de la grossesse fut discutée, et c'est à peine si, parmi les adversaires de cette méthode thérapeutique, il s'en trouva un seul qui, après la lecture des rapports de MM. Pinard (Paris), Hofmeier (Wurtsbourg), Kein (Saint-Pétersbourg), Schauta (Vienne) et Simpson (Edimbourg), osa élever la voix au nom de la morale religieuse. Il nous a paru que tout leur effort se borna à restreindre les indications et à multiplier les difficultés de son application pratique, en exigeant des mesures déontologiques, compliquées et inacceptables, pour tout médecin qui a la prétention légitime de ne relever que de sa propre conscience, et d'être seul juge de l'opportunité et de l'indication de telle ou telle méthode thérapeutique.

V

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de l'attitude du médecin en face d'un fait : la grossesse mettant en danger la vie de la femme. C'est que la solution de ce problème s'imposa la première et avec le plus de force. En face de la douloureuse réalité, il fallait agir, et on comprend qu'on ne pouvait se résoudre indéfiniment à « laisser mourir » les mères, pour sauver l'âme de l'enfant.

Nous essayerons de rechercher à présent quelle était l'attitude du médecin en face du danger *possible*, mais non imminent. Quelle mesure prophylactique allait-il prendre, pour garantir la femme contre la possibilité d'une grossesse capable de compromettre sa santé et même sa vie ? Exposer à chaque nouvelle grossesse ces femmes aux dangers, moindres il est vrai, mais sérieux néanmoins, de l'avortement thérapeutique ou de l'opération césarienne, c'était les garantir d'une façon imparfaite contre les risques et calamités qu'on voulait leur éviter On comprend, dans ces conditions, que des auteurs aient songé à protéger ces malheureuses femmes, définitivement et sûrement, contre toute nouvelle grossesse, par la stérilisation opératoire définitive. Ici encore, pour expliquer l'hostilité systématique d'une grande partie du Corps médical, il faut se rappeler que l'Eglise condamne et réprouve formellement toute mesure de prophylaxie anticonceptionnelle. L'Eglise tend à détacher les esprits de toutes les jouissances terrestres. La vie actuelle n'est qu'une épreuve qui nous permet de gagner le ciel. Faire violence à notre instinct d'amour, au point de renoncer à tout acte sexuel, n'est-ce point l'idéal de la moralité chrétienne ? La chasteté n'est-elle pas la plus belle, la suprême des vertus ? Et si le mariage est admissible, la recherche du plaisir sexuel est interdite. L'amour sexuel dans le mariage n'est permis qu'en vue de la procréation. Le but seul excuse le moyen L'amour sciemment et volontairement stérile est le pire des péchés.

Hart (1), en exposant l'œuvre de Blundel, fait ressortir que ce chirurgien eut le mérite de prévoir, dès 1828, « la section des trompes « à l'occasion de l'opération césarienne, pour prévenir toute nouvelle

(1) Hart, *Edinburgh med. Journ.*, déc. 1891, p. 551.

©BIUM

« conception dans le cas de bassins rétrécis ». On comprend facilement que cette méthode opératoire, et toutes celles qui nécessitèrent une intervention sanglante, ne pouvaient entrer dans la pratique médicale qu'avec le progrès même de la chirurgie. Il ne faut pas oublier que Velpeau (1) écrivait encore en 1839 : « Instrument tranchant « et douleur, en médecine opératoire, sont deux mots qui ne se présen- « tent point l'un sans l'autre à l'esprit des malades et dont il faut né- « cessairement admettre l'association. »

Quelques années seulement après cet arrêt, le problème de la suppression de la douleur dans les opérations était résolu.

Puis, ce furent les découvertes de Pasteur, qui hâtèrent l'avènement de la chirurgie moderne. Il y eut cependant, dès cette période, des chirurgiens qui, pour stériliser la femme, supprimèrent tantôt les ovaires, tantôt l'utérus.

Les résultats encore défectueux poussèrent Kocks, de Bonn, en 1878, à indiquer, le premier, un moyen de stériliser la femme sans castration, par « l'oblitération galvanocaustique des orifices des trompes dans l'utérus ». Kocks (2) a conté comment on accueillit la publication de son procédé :

« Je me rappelle, dit-il, toujours très volontiers, un incident survenu « à l'époque de ma première opération (stérilisation de la femme sans « castration). A l'occasion d'une lecture que je fis à la Société de « recherches médicales et naturelles de Bonn sur cette question, le « secrétaire de la section de médecine d'alors éprouva le besoin de me « sermonner. Il estimait que la chose était grave, et il redoutait de « publier ma méthode opératoire, bien que j'exigeasse comme indication « des maladies très graves (phtisie, maladies de cœur, néphrite, etc.). « Il opinait que l'opération pouvait conduire trop facilement à des « abus, en ce sens que des femmes, décidées à se prostituer ou celles « qui, pour d'autres motifs, n'ayant rien de médical, souhaitaient la « stérilité, pourraient, avec la complicité de médecins oublieux de leur « devoir, trop facilement atteindre leur but. Comme j'étais décidé à ne « pas me laisser éliminer si facilement, je me permis d'observer qu'il « n'était cependant pas admissible de reléguer aux archives une opé- « ration bienfaisante, sous prétexte que des confrères peu conscien- « cieux pourraient en faire un mauvais usage. Je pensais que l'idée de « prolonger, à l'occasion, par la stérilisation artificielle, la vie de nos « compagnes, ne pouvait pas être enterrée pour une raison semblable, « pas plus d'ailleurs que pour la suivante, que mon savant confrère « me fit valoir : que des zélateurs et des hypocrites, tant religieux « que laïques, pourraient être choqués, scandalisés, par a publication « d'une pareille opération.

« Mais rien n'y fit. Il ne voulait point en démordre, et, comme j'exi- « geai avec ténacité l'insertion de ma communication, il me quitta « sur ces paroles : « Je m'en lave les mains ». *Dixi et salvavi animam « meam.*

« En ce qui concerne l'opération elle-même, elle resta isolée et ne « pouvait ainsi prêter le flanc à aucune attaque déclamatoire hostile.

. . . . . .

« Ainsi se trouvait enterrée mon opération, que j'avais publiée,

(1) Velpeau. *Médecine opératoire*, t. I, p. 32 (1839).
(2) Kocks, *Zur Sterilisationsfrage in Centralbl. f. Gyn.*, n° 37, p. 976, 1902.

©BIUM

« sous le titre : *Une nouvelle méthode de stérilisation de la femme*, en « 1878, dans le *Centralblatt für Gynäcologie*. Cette opération consistait « dans l' oblitération galvanocaustique de l'orifice utérin des trompes.

« Dernièrement, la question a été de nouveau mise à l'ordredu jour « par Kehrer, Pineus et Neumann. Ils se demandent seulement « quelle méthode de stérilisation il est préférable d'employer. »

VI

C'est à l'occasion de l'opération césarienne, et surtout de l'opération césarienne répétée, que des chirurgiens anglais et allemands ont faitle plus grand nombre de stérilisations préventives.

Piskäcek (1) s'exprime de la façon suivante. dès 1887 : « Dans le « cas où, pour avoir un enfant viable, il est indispensable de recourir, « en raison du rétrécissement du bassin, à l'opération césarienne, nous « sommes contre l'opération conservatrice. L'opération conservatrice « consiste à respecter l'intégrité de l'utérus, ce qui rend l'éventualité « d'une nouvelle grossesse possible. Ce n'est pas seulement la nou- « velle opération césarienne qui menace la vie de la femme, mais il « faut envisager également le danger de la rupture utérine, si on n'in- « tervient pas dès le début du travail. »

En Angleterre, Champneys et Cullingworth (1889), puis, avec beaucoup d'autorité, Cameron (1891), se firent les défenseurs de la stérilisation préventive, chez les femmes ayant déjà subi l'opération césarienne.

A partir de cette époque jusqu'à nos jours, cette façon de faire est la règle en Angleterre.

En Allemagne également, un très grand nombre de chirurgiens (Zweifel, Fritch, Schauta, Stande, Menge, etc.) sont partisans de la stérilisation opératoire préventive, à l'occasion de l'opération césarienne ou de toute autre laparotomie.

Il s'en trouve, comme Kehrer, qui, pour obtenir la stérilisation d'une femme, en font, si c'est nécessaire, une opération spéciale.

Ce sont surtout les méthodes opératoires que l'on discute encore (2) ; quant au principe, il est accepté depuis longtemps, pour tous les cas où l'on était autorisé à pratiquer l'avortement provoqué, dit thérapeutique.

En France, un seul auteur, Crimail, de Pontoise, a stérilisé une femme rachitique ayant déjà subi deux fois l'opération césarienne (section des trompes). Il a communiqué son observation à l'Académie de Médecine, le 21 avril 1891. On nomma bien un rapporteur, mais nous n'avons pu trouver le rapport qui, très probablement, n'a jamais vu le jour.

Cette illustre assemblée aurait-elle été scandalisée, comme autrefois, par l'*inconvenance* de la question soulevée par Crimail en France ?

Il y eut cependant de nombreuses opérations ayant pour conséquence la stérilité définitive de la femme opérée. Et, tout d'abord, toutes les opérations césariennes non conservatrices (opération de Porro ou hystérectomie) ; mais, dans ces cas, la stérilité de la femme n'a pas été voulue ; elle a été imposée par les circonstances, comme conséquence de la méthode opératoire la plus favorable (infection de l'utérus, par exemple).

Il y a lieu de citer encore les nombreux cas de castration pra-

(1) Piskacek, *Wiener Klin. Wochenschrift*, 1887, n° 31.
(2) Cf. Hubl, *Monatschr. f. Geburtsh. et Gyn.*, Bd. xvi 1902.

©BIUM

tiqués comme moyen thérapeutique (1), contre des troubles nerveux, les fibromes, l'ostéomalacie, etc...

On a peine à comprendre par quelle étrange contradiction on accepta, en France, des opérations ayant pour conséquence d'entraîner la stérilité de la femme, alors qu'on refusa la pratique de la stérilisation opératoire ayant pour but d'éviter à la femme des périls incontestables. Mystère et casuistique!!

Je ne saurais mieux dire et plus éloquemment que Solowig les raisons qui auraient dû faire accepter cette manière de faire :

« Il me semble inique, dit Solowig (2), d'exposer une femme qui ne « peut être accouchée autrement, aux dangers d'une opération à ré- « pétition. La stérilisation de la femme, à l'occasion de l'opération cé- « sarienne, devrait être la règle générale pour des raisons d'humanité. « Une opération césarienne répétée devrait, si on ne peut l'éliminer en- « tièrement, du moins constituer une grande rareté Mardoch Cameron « nous a donné un bel exemple, puisque, sur dix cas nécessitant l opé- « ration césarienne, il a fait 8 fois la stérilisation concomitante.

« Tout en me joignant à cet auteur, je voudrais encore aller plus loin, « et je trouve entièrement justifié de stériliser, à l'occasion d'une lapa- « ratomie, pour une raison quelconque, toute femme qui, vivant dans « des conditions misérables, a déjà un nombre considérable d'enfants « et se trouve réduite pour vivre à ne compter que sur le produit de « son travail. C'est un grand malheur, pour une pareille famille, que « cette succession et répétition continue de grossesses L'intérêt de « la société est de préférer au nombre la qualité des enfants; qua- « lités, tant physiques que morales, qui sont en raison inverse de leur « nombre (3). »

Il n'est pas très rare, encore, de trouver dans la littérature médicale des observations d'opérations césariennes répétées chez la même femme, et cela non seulement deux fois, mais trois et même quatre fois.

Dans le *Journal d'accouchements* de Bruxelles (2 février 1902), M. Charles expose avec une visible satisfaction, et pour témoigner de sa dextérité chirurgicale, que nous nous garderions bien de contester, le cas d'une femme rachitique avec bassin rétréci (5 cm. 1/2), à qui il a fait subir quatre opérations césariennes successives. Il nous semble que, s il est légitime d être fier du succès de certaines opérations, il est excessif de ne pas se rendre compte que ces vivisections répétées se pratiquent sur des êtres humains.

Il est indéniable que, chez ces femmes, ces grossesses répétées sont des accidents graves, contre lesquelles elles ont le droit de réclamer aide et protection.

Ce qui nous frappe encore, c'est le peu de cas que l on a fait jus-

(1) Cf. Lucas-Championnière, *Annales de Gyn.*, t. XXVII, p. 450 (1883); Tissier, *Thèse de Paris* (1885); Péan, *Gaz des Hôp.*, n° 145 (1886); Pozzi, *Revue de chirurgie*, août 1891.

(2) Solowig. *Centralbl. f. Gyn.*, n° 38, 1892.

(3) Dans les *Lettres Persanes*, de *Montesquieu* (Lettre cxxii), on peut lire déjà ce qui suit :

« Mais à quoi sert dans un Etat ce nombre d'enfants qui languissent dans la misère ? « Ils périssent presque tous à mesure qu'ils naissent : ils ne prospèrent jamais ; faibles et « débiles, ils meurent en détail, de mille manières, tandis qu'ils sont emportés en « gros par les fréquentes maladies populaires, que la misère et la mauvaise nourriture pro- « duisent toujours ; ceux qui en échappent atteignent l'âge viril sans en avoir la force et « languissent tout le reste de leur vie.

« Les hommes sont comme les plantes, qui ne croissent jamais heureusement, si elles ne « sont bien cultivées : chez les peuples misérables, l'espèce perd et même quelquefois « dégénère. »

©BIUM

qu'à présent de la volonté et de l'avis de la principale intéressée : la femme. Personne ne songe à lui demander si elle désire avoir de nouvelles grossesses, ou si, au contraire, elle veut être garantie contre toute nouvelle conception. Et nous trouvons qu'il est aussi arbitraire de stériliser ou d'opérer une femme contre sa volonté, que peu consciencieux de l'exposer à de nouveaux dangers, sans lui indiquer par quel moyen on peut la protéger.

Très souvent des accoucheurs ont obtenu, par la promesse de la stérilisation définitive, le consentement à l'opération césarienne, que la femme avait jusqu'alors toujours refusée. Et nous nous demandons si nous n'avons pas là encore un moyen de restreindre les cas où le douloureux problème de l'embryotomie sur l'enfant vivant se pose.

Le professeur Pinard a beau faire afficher sur les murs de son amphithéâtre de Baudelocque : « L'embryotomie sur l'enfant vivant a vécu ! » en fait, la question se pose toujours. Nous pensons que personne n'a le droit d'imposer à la femme une opération dont elle ne veut pas, et nous ne pouvons qu'applaudir aux paroles de M. Maxwell, substitut du procureur général à Bordeaux :

« Il ne faut pas se préoccuper uniquement des dangers que court la « vie de la parturiente, il faut s'inquiéter de ceux que courent sa santé, « le bon fonctionnement de ses organes, l'intégrité de son corps. En « examinant tout à l'heure l'étendue de ses droits sur sa personne phy« sique, j'indiquais qu'elle était en état de légitime défense contre toute « agression portant atteinte à sa santé ou à son intégrité corporelle. Or, « peut-on affirmer que l'opération césarienne et la symphyséotomie ne « présentent à ces points de vue aucune conséquence fâcheuse ? »

Il peut nous paraître extrêmement pénible de faire la crâniotomie de l'enfant vivant, mais c'est notre devoir de la faire, si la femme s'oppose à toute autre intervention. Nous avons encore trop nettement à la mémoire l'impression, profondément douloureuse, que nous a causée la première embryotomie sur l'enfant vivant, pour ne pas souhaiter de toutes nos forces que les accoucheurs n'en soient plus réduits à une pareille extrémité.

C'est à cette droite et honnête conscience qu'est le docteur Schuhl, que se posa alors le pénible et poignant problème de l'embryotomie sur l'enfant vivant. C'était peine à voir avec quelle anxiété il se penchait sur le stéthoscope, pour surveiller les battements du fœtus. « Ah ! nous disait-il, s'il était mort, comme la chose serait simple ! » Et pendant plusieurs heures, le fœtus s'entêtait à vivre Et quand, enfin, nous vîmes, sous l'action du basiotribe, la cervelle de ce pauvre être jaillir et, palpitante, éclabousser les mains de l'opérateur, un frisson douloureux nous secoua. Quel spectacle lamentable que la vue de cette tête broyée, mutilée, écervelée !

Condamin (1), de Lyon, a publié le cas d'un enfant vivant encore presque sans cervelle, 15 minutes après la basiotripsie ! Est-ce trop demander que de réclamer des mesures de prophylaxie anticonceptionnelle, en faveur des femmes qui, ne voulant pas accepter l'opération césarienne ou la symphyséotomie, mettent le médecin en demeure de faire la crâniotomie sur l'enfant vivant ?

Nous élevons cependant contre la stérilisation opératoire de la femme une objection fondamentale : c'est qu'elle a le tort d'être définitive et

(1) Condamin, *Prov. méd.*, n°1, 1891.

©BIUM

absolument irrémédiable. Nous préférons de beaucoup les moyens anticonceptionnels qui, peut-être moins sûrs, ont pourtant l'avantage de rendre la femme, seulement pendant un temps, stérile.

Qui sait si une femme, décidée à une stérilisation définitive le jour de l'opération, n'en arrivera pas, un jour, à regretter sa stérilité? Des sentiments trop profonds et des intérêts familiaux trop variés s'attachent à la naissance d'un enfant, pour nous engager à n'agir qu'avec une extrême prudence, quand on nous demande une intervention opératoire de cette importance.

Mais, si nous faisons contre la stérilisation définitive, chirurgicale, des réserves, nous sommes partisan résolu de la prophylaxie anticonceptionnelle. Nous estimons que, sans déchoir, le médecin doit donner, dès qu'il en voit l'indication, l'enseignement de la prophylaxie anticonceptionnelle.

Déjà le professeur Hübl (1) a institué, à sa clinique d'Université de Heidelberg, un enseignement pratique, où les femmes qui redoutent la grossesse, pour des raisons de santé, apprennent à se protéger.

« Jusqu'a présent, dit le professeur Pinard (2), l'acte procréateur n'a été qu'un acte instinctif, tel qu'il existait a l'age des « cavernes. C'est le seul de nos instincts n'ayant pas été civilisé.

« L'acte le plus grand, le plus élevé, que puisse commettre « l'homme pendant son existence, celui dont dépend la conservation « et l'amélioration de l'espèce, est accompli a l'aurore du XXe siècle « comme a l'age de pierre ! »

Nous sommes en droit d'espérer que, grâce à la prophylaxie anticonceptionnelle, nous verrons bientôt la fin de ce dernier vestige de la « sauvagerie » préhistorique.

Notre referendum.

Le bon accueil fait par nos lecteurs à l'enquête sur la *Graine*, de M. André Couvreur, nous laisse espérer que le problème soulevé par notre distingué collaborateur, le Dr Klotz-Forest, concernant la prophylaxie anticonceptionnelle, retiendra leur attention et ne les laissera pas indifférents.

Nous sommes certain d'interpréter fidèlement la pensée de notre collaborateur, en demandant à nos confrères de bien vouloir répondre aux questions suivantes, qui synthétisent, sous une forme concrète, le savant travail de M. le Dr Klotz-Forest :

1° Admettez-vous ou rejetez-vous la prophylaxieanticonceptionnelle ?

2° Si vous l'admettez en principe, limitez-vous son application aux cas médicaux ; ou, au contraire, pensez-vous que des raisons sociales ou simplement individuelles puissent la justifier?

3° Dans le cas où vous n'en seriez pas partisan nous vous serions reconnaissant de formuler les motifs qui vous la font rejeter (3).

Nous publierons les réponses les plus intéressantes.

---

(1) Hübl, *Monatschr. f Geburh Gyn.*, août 1902, Bd. xvi et 2.

(2) Pinard, Enquête à propos d'un roman médico-social (*Chronique Médicale*, 15 juillet 1903 p. 488).

(3) Un travail, purement scientifique exposant et discutant les différentes méthodes de prophylaxie, paraîtra prochainement, fait par le même auteur, en collaboration avec le Dr Robert Loewy, chef de clinique adjoint du service de gynécologie de l'hôpital Broca.

©BIUM

Vieux-Neuf Médical

La réhabilitation de la thériaque.

Bon nombre de nos confrères ont lu certainement les très intéressantes leçons professées, à l'hôpital Beaujon, par l'éminent maître Albert Robin.

L'une d'elles, qui a trait à « l influence de la combinaison des médicaments minéraux avec des composés organiques sur leur activité », mérite plus qu'une mention. car elle est de tous points remarquable, et par la nouveauté du sujet traité et par la largeur de vues dont le docte professeur y a fait preuve.

Que faut-il pour qu'un médicament ait une action rapide et sûre ? Qu'il soit promptement assimilé.

« On sait combien est complexe l'assimilation des médicaments par la cellule vivante que ceux-ci impressionnent et combien rarement ils atteignent cette cellule sous l'état dans lequel ils ont été ingérés. Il a été nécessaire que les organes digestifs, qui le plus souvent servent de porte d'entrée en fissent, au préalable, une élaboration plus ou moins compliquée, dont l'effet est toujours de les transformer en les combinant à des principes organiques. De là, à chercher à supprimer cette élaboration, si souvent incertaine ou irrégulière, et à introduire dans l'organisme des substances déjà préparées par l'assimilation directe, de façon à obtenir une action plus rapide et plus sûre, il n'y avait qu'un pas et ce pas a été tôt franchi. »

Nous trouvons un exemple de cette association de substances organiques avec des principes minéraux, dans un médicament dont on a beaucoup raillé la composition, laquelle cependant est des plus rationnelles : nous voulons parler de la *thériaque*, préparation dont on ne fait guère plus usage aujourd'hui et qui mériterait cependant d être réhabilitée.

« Quand on analyse les effets de cette drogue antique, dit très judicieusement le professeur Robin, on est obligé de reconnaître que les vieux médecins avaient une nette conception de la nécessité de *vitaliser*, comme on dit aujourd'hui, les corps qu'ils employaient. Nous n'avons donc rien inventé. Ils avaient compris que pour intégrer une substance dans l'organisme, il est utile et nécessaire de la combiner à des substances organiques. Nous ne faisons pas autre chose dans beaucoup de cas. Seulement, plus instruits aujourd'hui, nous pouvons substituer aux drogues étranges du passé. des composés analogues : par exemple, le phosphate de chaux et le carbonate de magnésie à l'*album græcum* et au crâne humain; l'albumine à la chair de vipère, etc. »

Mais il est des médicaments plus modernes, qui peuvent servir de types pour établir clairement les avantages des combinaisons organo-métalliques.

Pourquoi, pour n'en citer qu une, les glycéro-phosphates jouissent-ils de tant de faveur ? c'est que, nous l'enseigne le Professeur Albert Robin, « les glycéro-phosphates augmentent notablement l'activité totale des réactions de nutrition et particulièrement l'activité de la transformation des albuminoïdes.

©BIUM

« Comparés à l'a ction des phosphates minéraux, les effets des glycéro-phosphates se montrent très différents, et l'on est obligé de reconnaître que ceux ci ne s'éliminent pas en nature, qu'ils se fixent pour une bonne part et qu'ils exercent sur le système nerveux une action véritablement élective. D'autre part, ils conservent les propriétés générales des phosphates minéraux, mais à un degré beaucoup plus intense. »

Seulement, il est indispensable de faire usage d'une préparation à l'abri de tout reproche. et, à cet égard, le glycéro-phosphate de chaux pur et soluble offre au médecin toute garantie.

Les mêmes considérations doivent diriger le thérapeute dans le choix des préparations de fer à base organique.

On a d abord utilisé les sels à acide organique (oxalates, tartrates); puis les albuminates. C'était déjà un progrès notable, mais il est un médicament récent qui leur est supérieur : c'est le phospho-mannitate de fer, créé par MM. Portes et Prunier, en se basant sur les conceptions mêmes que vient de développer si brillamment le professeur Albert Robin.

Voici, du reste, l'opinion du savant maître sur les phospho-mannitates ; elle vaut d'être rappelée :

« Les phospho mannitates sont des sels organiques dont la constitution se rapproche beaucoup de celle des glycéro-phosphates. La combinaison à base de fer est un ferrugineux certainement assimilable en raison même de sa nature de sel organique, et il a l'avantage de ne pas être constipant, *ce qui est une grande supériorité sur les autres sels minéraux du fer.* »

On voit, conclurons-nous avec le professeur Robin, que les conceptions modernes tendent de plus en plus à substituer les préparations organiques aux préparations minérales de la vieille pharmacopée ; et nous devons nous en féliciter, puisque les malades n'en peuvent tirer que profit

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les bains d'air, de lumière et de soleil dans le traitement des maladies chroniques, par le Dr A. Monteuis. J.-B. Baillière et Fils, Paris. 1904.

Les expertises chimiques en matière correctionnelle. par Ferdinand Jean. Jehlen et Léguillon, imp., 8, rue Saint-Sauveur, Paris. 1904.

Précis des accidents du travail ; *Médecine légale, Jurisprudence* ; par Gustave Ollive et Henri Le Meignen. F.-R. de Rudeval, éditeur, Paris. 1904.

La Consultation de nourrissons du quartier du Gros-Caillou, pendant l'année 1903, par le Dr Carel. Imprimerie F. Levé, 17, rue Cassette. Paris, 1904.

La Thérapeutique physique d'autrefois, par Léon Mac-Auliffe. Masson et Cie. Paris, 1904.

Contribution à l'histoire de la Botanique en Provence, le Frère Gabriel Capucin, botaniste provençal, par H. Duval. (Extrait de la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 35, rue Pierre-Charron, Paris.)

©BIUM

Le Présent dans le Passé

Princesses mortes en couches.

La princesse des Asturies, sœur du roi d'Espagne Alphonse XIII, vient de mourir, après avoir mis prématurément au monde le futur héritier de la couronne — jusqu'à présent du moins.

La cause de cette fin inopinée serait des plus banales, à en croire les chroniqueurs : la princesse aurait manifesté le désir impérieux — une envie de femme grosse ! — de manger des châtaignes et des glands ; on crut devoir donner satisfaction à son caprice et l'infortunée aurait succombé à une vulgaire indigestion

Ce n'est assurément pas la première princesse morte en couches, mais on ne connaît pas, croyons-nous, d'autre exemple de femmes de ce rang qui aient péri dans des circonstances aussi singulières.

Quand l'accouchement avant terme se produit, c'est généralement sous l'influence ou d'un traumatisme (1) ou d'une émotion.

Ainsi Poppée serait morte victime de l'emportement de son mari qui, sans pitié pour sa grossesse, l'avait étendue par terre d'un coup de pied ; la version de l'empoisonnement ne semble pas probable, quoi qu'en aient dit quelques historiens.

Domitien, du vivant même de son frère Titus, avait séduit sa nièce Julie ; devenu empereur, il l'aima avec passion. Un bruit, rapporté par Suétone, attribue la mort de Julie à un avortement, auquel elle aurait été contrainte.

Si l'on en croit deux vers fameux de la seconde satire de Juvénal, les manœuvres de ce genre auraient été fréquemment pratiquées sur elle :

Cum tot abortivis fecundam Julia vulvam
Solveret, et patrus similes effunderet offas.

« ... Tandis que Julie délivrait sa matrice féconde en fruits avortés et en extirpait les lambeaux dont la ressemblance déposait contre son oncle (2). »

***

La maîtresse de Henri III, Marie de Clèves, princesse de Condé, mourut presque subitement le 30 octobre 1574 Il est vraisemblable, écrit Witkowski, qu'elle succomba à une suite de couches, après avoir mis au monde une fille, Catherine de Bourbon.

---

(1) Isabelle d'Aragon (1247-1271), fille de Jaime Ier le Conquérant, roi d'Aragon, et de Yolande de Hongrie (sœur de sainte Elisabeth de Hongrie), épouse (juillet 1262) Philippe de France, plus tard Philippe III.

Elle meurt, au retour de la croisade de Tunis, à Cosenza (Calabre), le 28 janvier 1271, consécutivement à un accouchement prématuré de cause traumatique (Brachet, *Pathologie mentale des rois de France*, t. I, p 184-186, 1re tirage.)

(2) *Curiosités historiques sur les accouchements*, par le Dr Witkowski.

©BIUM

Comme son amant voulait l'épouser contre les volontés de la reine mère, on attribua cette mort rapide à un empoisonnement, tandis que le roi était à Lyon.

En apprenant cette nouvelle, Henri « tomba à la renverse et resta froid et aussi immobile que s'il eût été mort ».

L'année suivante, il épousa Louise de Lorraine.

La naissance de Louise avait coûté la vie à sa mère, Marguerite d'Egmont ; elle-même ne fut guère plus heureuse. Elle n'eut qu'un enfant, et il ne vint pas à terme.

Suivant Dreux du Radier, Catherine de Médicis et Mme de Nemours eurent la curiosité de faire examiner le sexe de l'avorton : on trouva que c'était un fils.

Cette fausse couche de Louise et la stérilité qui suivit furent attribuées à une syphilis contractée par le roi à Venise, lors de son retour de Pologne.

Petite cause et grands effets ! Sans cette syphilis, Henri IV ne régnait pas et l'équilibre de l'Europe en était totalement modifié.

***

La fille de Catherine de Médicis, la reine Elisabeth d'Espagne, meurt en 1568, le 2 octobre, d'une fausse couche.

Philippe II écrivait, le lendemain, au duc d'Albe, ces lignes où ne perce guère d'émotion :

« Elle accoucha d'une fille de quatre ou cinq mois une heure et demie avant de mourir : l'enfant reçut l'eau du saint baptême et s'en alla au ciel, conjointement avec sa mère ».

On en a conclu que Philippe II avait fait empoisonner sa femme. Or, si nous nous en rapportons à un témoin de l'événement, la reine aurait été la victime, non d'un attentat, mais d'une malencontreuse médication

Fourquevaulx écrivait à Catherine de Médicis : « Il me paraît nécessaire de vous faire savoir comment les médecins ont précisément massacré la reine, en lui appliquant une infinité de ventouses à la tête et en lui tirant du sang au pied. »

Deux ans plus tard, il disait encore :

« C'est bien, Madame, une punition de Dieu, que tous les médecins qui servirent la feue royne, vostre fille, en toutes ses groisses, sont morts, excepté un nommé le docteur Bernard, lequel ne pouvoit estre creu de ses compagnons, ny son opinion avoir le crédit qu'il fust esté besoing pour le salut de ladicte dame : car, encore demi-heure devant qu'elle accouchoit mal de la dernière fille je fus présent en une dispute qu'il eust contre celluy qui avoit succédé en l estat de Monguyon, soustenant ledict Bernard que ladicte Dame royne estoit enceinte de créature vifve, comme la vérité estoit, et son proto-médecin disoit au contraire que c'estoit une molle : de sorte que par leurs différends et des autres médecins autant ignorants, luy avoient esté appliquez de longue main divers *remèdes dommageables*, ainsi que j'espère le dire plus amplement quelque jour à Votre Majesté » (1).

(1) *Les Accouchements à la Cour*, par Witkowski.

©BIUM

On sait qu'Anne de Boleyn, seconde femme de Henri VIII, entrant, sans se faire annoncer, dans une salle du palais, aperçut Jeanne Seymour sur les genoux du roi ; elle en éprouva une émotion si vive qu'elle accoucha, avant terme, d'un fils mort né ; mais l'accident n'eut pas d'autres suites.

Plus tard, ayant cessé de plaire, Anne de Boleyn fut accusée, sinon convaincue, de relations incestueuses avec son frère et fut condamnée à avoir la tête tranchée.

Jeanne Seymour devint la troisième femme de Henri VIII ; elle ne profita pas longtemps de son triomphe : douze jours après avoir mis au monde Edouard VI, elle rendait le dernier soupir.

Le Dr Robert Harris la fait mourir de faim, ce qui semble bien peu probable. Jeanne, d'une santé délicate, succomba vraisemblablement à une fièvre puerpérale.

Suivant d'autres auteurs, elle aurait péri victime de la première opération césarienne pratiquée sur une femme vivante.

Malgré les vers indignés que l'auteur de la *Luciniade* a écrits sur ce sujet, le fait est complètement faux (1).

***

Mlle de Montpensier, mariée à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, mourut quatre jours après avoir donné le jour à cette princesse un peu folle, connue sous le nom de la *Grande Mademoiselle* (5 juin 1627).

La duchesse d'Orléans succomba à la fièvre puerpérale, si commune dans les grandes villes ; mais cette maladie était peu étudiée alors et Marie de Médicis ordonna l'autopsie de sa belle-fille.

Voici le *Rapport de l'ouverture du corps de feu Madame* :

« Nous soubs-signés François Vautier, conseiller et premier médecin de la Reyne Mère du Roy ; Pierre Seguin, conseiller et premier médecin de la Reyne ; Rodolphe le Maistre, conseiller et premier médecin de Monsieur ; François Tornaire, conseiller et premier médecin de feue Madame ; Abel Brunier, conseiller et médecin ordinaire de Monsieur ; Charles Guillemeau, docteur en médecine, conseiller et premier chirurgien du Roy ; Jean Menard, Siméon Pimpernelle, chirurgiens ordinaires de la Reyne Mère du Roy ; Guillaume Carillon, chirurgien ordinaire de Monsieur ; François Néron, chirurgien ordinaire de feue Madame ; après avoir ouvert le corps de feue madite Dame par le commandement de la Reyne mère du Roy et diligemment considéré toutes ses parties intérieures, avons trouvé la capacité du ventre intérieur remplie d'une matière sanieuse. Les intestins pleins de vent. Le ventricule petit et enflé. Le foye sec et petit. La vésicule du fiel fort grande.

La ratte fort grande aussi en toutes ses dimensions.

Les reins petits et bien constituez. La vessie de l'urine petite. La matrice nageoit dans une matière sanieuse, enfermée dans l'hypogastre. Elle estoit gangrenée depuis la partie externe jusques

(1) Wittkowski, livre cité. Nous empruntons également à notre confrère l'épisode qui suit, ne trouvant rien à y ajouter.

©BIUM

au fond, spécialement du costé gauche, et la partie assise sur le rectum.

Au côté droit du fond s'est trouvée une petite portion de l'arrière, tellement attachée à la matrice, qu'on n'a peu la séparer sans peine avec les doigts.

Nous avons trouvé les poulmons sains, sans être aucunement adhérents aux costes. Le cœur fort petit. Le péricarde presque sans eau. Le cerveau sans aucun vice.

Le tout certifions estre vrai, témoings nos noms cy mis.

Fait à Paris, le cinquième juin mil six cents vingt-sept.

VAUTIER ; LE MAISTRE ; BRUNIER ; MENARD ; CARILLON ; SEGUIN ; TORNAIRE ; GUILLEMEAU ; PIMPERNELLE ; NÉRON. »

Loyse Bourgeois avait accouché la princesse ; bien que ce rapport ne la touchât nullement, la bonne dame se crut attaquée ; assez écrivassière de sa nature, elle publia, quelques jours après, une réponse virulente, sous ce titre : *Apologie de Loyse Bourgeois, dite Boursier, contre le rapport des médecins.*

La sage-femme royale n'y va pas de main morte ; elle n'a pas assez de mépris pour Galien et ses disciples : « Par votre rapport, leur dit-elle, vous faites assez connaître que vous n'entendez rien du tout en la cognoissance de l'arrière-faix et de la matrice d'une femme, tant avant qu'après son accouchement ; non plus que vostre maistre Galien, lequel, pour n'avoir jamais esté marié et avoir peu assisté les femmes en leur accouchement, s'estant meslé d'enseigner une sage-femme par un livre qu'il a fait exprès, il a fait parestre qu'il n'a jamais cognu la matrice d'une femme enceinte ni même son arrière-faix. »

Le tout est sur le même ton.

Guillemeau se chargea de la réponse et s'en acquitta avec conscience.

Dans une brochure de 14 pages, intitulée *Remontrance à Mme Boursier, touchant le rapport que les médecins ont fait de ce qui a causé la mort déplorable de Madame*, il attribue nettement ce malheur à une péritonite, causée par les manœuvres maladroites de la sage-femme, pour enlever le placenta qui était adhérent.

« La princesse fut en couches depuis quatre heures du matin jusqu'à six. Pour avoir l'arrière-faix, la bonne Dame fut trois quarts d'heure à pousser. Mais la difficulté fut fort grande pour l'avoir ; on lui fit avaler des œufs frais, mettre les doigts dans la bouche et faire beaucoup d'efforts, la traitant aussi rudement qu'on sçauroit traiter la femme d'un pauvre laboureur ; on lui pressa le ventre et la matrice, sans considérer ce qui pourroit arriver après tant d'efforts, à une princesse tant délicate et si sensible de son naturel. Il lui est arrivé une douleur au costé gauche, où la compression et contusion avait été plus grande. La débonnaire et dolente princesse y portoit toujours la main ; elle montroit son mal et disoit la douleur qu'elle sentoit. On ne laissoit point de bander et serrer toujours plus fort son ventre avec des compresses, sans considérer la douleur qu'elle souffroit... Qu'en est-il suivi ? La fluxion s'est faite ; l'inflammation est survenue de manière que la gangrène est survenue... »

La pauvre Bourgeois, dite Boursier, paya cher sa susceptibilité : elle perdit la confiance de la cour et de la haute société.

Elle avait heureusement l'âge de la retraite : 64 ans.

©BIUM

Les précurseurs du Dr Doyen.

Ce n'est pas d'hier que datent les tentatives de guérison du cancer, et nous ne ferons pas injure au Dr Doyen en rappelant que, bien avant lui, d'autres se sont attribué le mérite d'avoir découvert le remède du terrible mal.

Nous avons rapporté ailleurs (1) les essais faits sur la reine Anne d'Autriche — atteinte, comme chacun sait, d'un cancer au sein — par deux empiriques. Un curé, l'abbé Gendron, curé de Voves, avait promis à la reine de lui « endurcir son sein, à ce point de le rendre dur comme une pierre » ; et un certain Ailhaut, médecin (?) lorrain, ne réussit pas plus que le prêtre à faire fondre la tumeur.

Coïncidence curieuse : ce fut encore un Ailhaut — ou plutôt Alliot — qui prétendit, un siècle environ plus tard, avoir découvert le spécifique du cancer.

Sa drogue mystérieuse — les guérisseurs de cancer ont fait, de tout temps, mystère de leur recette — était, dit-on, à base de ciguë.

Les pilules de ciguë ont joui, du reste, à une époque, d'une certaine vogue. Diderot les vantait en 1760 (2) ; et jusque vers le milieu du dernier siècle (3), elles ont conservé de la réputation.

De tous ces pseudo-thérapeutes, nul ne fit plus de tapage que le fameux docteur Noir, autrement dit Vriès, dont toute la presse s'occupa, vers 1860.

Le chroniqueur Jules Lecomte fut l'un des premiers et des plus bruyants coryphées de ce médicastre exotique. Il annonça, en termes pompeux, la cure merveilleuse de M. Sax, « qui, sans espoir, mais stoïque, et aussi courageux devant la mort que devant ses ennemis, calculait froidement et admirablement les mois qui lui restaient à vivre.., quand un de ses amis, M. Oscar Comettant, lui parla de Vriès..., qui a entrepris un traitement interne..., empêché la tumeur de se nourrir. Il la dissout, la dessèche..., elle va tomber ! Les savants, jadis éloignés, accourent aujourd'hui et crient au miracle... Adolphe Sax est sauvé ! »

Sax était un fabricant d'instruments de musique (c'est à lui qu'on doit le *saxophone*) et comme il avait beaucoup de relations, sa cure eut un retentissement considérable (4).

Il ne fut bientôt plus question que du guérisseur de cancers, un nègre du nom de Vriès, que le public ne désigna plus désormais que sous le nom du *Dr Noir*.

---

(1) *Les Morts mystérieuses de l'histoire*, par le Dr Cabanès.

(2) Voir sa correspondance avec Mlle Volland, édition in-12, t. I, p. 177.

(3) Elles sont signalées dans le *Manuel de matière médicale* de Milne-Edwards, en 1837 (in-12, p. 482).

(4) Si on veut s'en faire une idée, il faut consulter : le *Cosmos*, par l'abbé Moigno, n° du 11 février 1859 ; le *Constitutionnel*, feuilleton du 21 février, par Fiorentino ; le *Réveil*, où un M. de Lauzières écrit que « si, dans toutes les branches du réseau intellectuel, la joie qu'on éprouve à l'échec d'un confrère est un mauvais sentiment, dans l'art médical cette joie est un crime ».

La presse scientifique s'en occupa également (Cf. *Journ. de méd. et de chir. prat.*, t XXX, mars 1859, page 143, art. 5620 ; *la Vérité sur le Dr Noir* ; Paris, à la Librairie Nouvelle, (page 23). Cette brochure de 38 pages fut publiée par un admirateur anonyme de M. Vriès.

Voir encore : *M. Velpeau et le Dr Noir*, art. du Dr Fleury, dans le *Progrès, journal des sciences et de la profession médicales*, 11 février 1859 ; et surtout *La vraie Vérité sur M. Vriès*, par le regretté Ch. Fauvel, alors interne en chirurgie à l'hôpital de la Charité ; brochure de 64 pages, pleine de spirituels aperçus et d'intéressants détails.

©BIUM

***

En présence du bruit considérable causé par cet événement, la science officielle s'émut à son tour.

Velpeau, le célèbre chirurgien de la Charité, pensa, selon ses propres expressions (1), être utile à tout le monde en mettant l'empirique en demeure de donner la preuve de ses dires. En conséquence, une douzaine de cancers, dûment constatés, furent offerts au Dr Noir, qui s'engagea à les guérir, sans opération, au moyen de son antidote.

Le Dr Manec, collègue de Velpeau à la Charité, mit également plusieurs malades de son service à la disposition de l'expérimentateur.

Ce fut au grand jour, en présence d'un grand nombre de praticiens et d'élèves, que le traitement nouveau fut poursuivi.

Voici comment Velpeau rendait compte de l'expérience à l'Académie, quelques mois plus tard :

« Une fois le diagnostic posé et les malades acceptés, nous avons laissé M. Vriès maître des prescriptions. Ordre a été donné aux sœurs, aux gens de service et même aux élèves de faire ce qu'il dirait, de ne le troubler en quoi que ce fût. Il m'est arrivé (et il y avait lieu) d'insister à plusieurs reprises, en plein amphithéâtre, pour que chacun gardât son sérieux, en présence de ce qui allait se passer, pour que toute apparence de moquerie fût mise de côté, dans les salles.

« Les expériences ont été commencées le 27 janvier, et suivies sans interruption jusqu'à ce jour. En voici le bulletin et les observations détaillées, signées par M. Manec, par M. Vriès et par moi, dès le début ; nous verrons tout à l'heure où en sont les pauvres malades actuellement.

(Ici M. Velpeau dépose sur le bureau le registre de ces observations, qu'il laisse à la disposition de ses collègues.)

Il reprend :

« Ainsi rien, absolument rien, n'est venu justifier les annonces de M. Vriès : le cancer n'est guéri chez aucun de nos seize malades. La femme du nº 24 est morte au bout de dix jours ; chez tous les autres, le mal a suivi sa marche habituelle ; les souffrances ont été tantôt plus, tantôt moins vives.

« Ainsi qu'il arrive souvent, des plaques ou des pelotons fongueux se sont parfois détachés des masses principales ; mais les tumeurs n'ont jamais cessé de s'accroître et de se multiplier.

« En somme, après deux mois de traitement, tous ces pauvres cancéreux sont exactement dans le même état que s'ils n'avaient point été traités du tout.

« Il est juste d'ajouter que M. Vriès a demandé dès le principe plusieurs mois, et que, depuis, il a dit qu'il lui fallait quatre ou six mois avant de renoncer à ses convictions ; de plus, il n'accepte qu'avec réserve les malades des nos 23, 24, 25 et 26 ; de même que, de mon côté, j'ai fait quelques réserves pour les nos 28, 30 et 32. Il est vrai encore que nous étions convenus de ne rien dire de l'expérimentation avant de l'avoir conduite jusqu'au bout. Mais, d'une part, en faisant connaître aujourd'hui l'état de la question, nous pouvons laisser M. Vriès libre de continuer ses expériences dans nos salles ; et, d'autre

(1) Séance de l'Académie du 29 mars 1859.

©BIUM

part, M. Vriès ou ses amis ont si vite fait usage, dans la presse extra-médicale, de ce qui se passait à l'hôpital, au détriment de la vérité, que je suis depuis longtemps délié de tout engagement envers eux.

« D'ailleurs, à quoi bon temporiser davantage ? Pour M. Manec, comme pour moi, la question est jugée. Nous savons depuis longtemps que M. Vriès se trompe ou en impose, quand il dit avoir trouvél'antidote du cancer.

« Ce matin même, 27 mars, en présence de M. Davenne, directeur de l'Assistance publique, de M. Roger, directeur de l'hôpital, des élèves internes et d'un grand nombre de médecins du dehors, nous lui avons communiqué. M. Manec et moi, l état des malades. Il a constaté l'exactitude des faits ; il avoue que tout, dans les bulletins du registre que voici, est conforme à la vérité ; puis, sans en donner de raison, il a refusé de signer ce dernier procès-verbal, quoiqu'il ait signé le premier sans difficulté. Comme il persiste à soutenir qu'il guérira nos malades si on lui accorde les six mois indiqués, je lui ai adressé la question suivante : « Si, au bout des six mois, les malades ne sont pas guéris, conviendrez-vous, au moins, que vous vous êtes trompé, et que vous ne possédez pas le spécifique du cancer ? — Non, a-t-il répondu, si pas guérir les cancers à l'hôpital, moi, guérir les cancers à la ville. »

« Il est clair, dès lors, que, dans six mois, nous ne serons pas plus avancés que maintenant, et que cet homme veut simplement gagner du temps, au profit de son exploitation. Or, c'est là une comédie ou une mystification, à laquelle notre dignité d'homme et de médecin ne nous permet pas de nous prêter plus longtemps.

« Nous venons, en conséquence, proclamer la vérité devant vous, à savoir que :

1° L'antidote du cancer n'est pas encore trouvé, et qu'il n'y a malheureusement pas d'illusion possible à ce sujet ;

2° M. Vriès n'a guéri aucun des cancers traités par lui sous nos yeux ;

3° Tous les cancéreux de nos salles vont de plus en plus mal, à tel point que plusieurs d'entre eux ne tarderont pas à succomber ;

4° M. Vriès n'a jamais guéri un seul cancer.

« Les remèdes employés par M. Vriès, insignifiants et sans action pour l'économie, sont des substances presque inertes, qui se trouvent partout, dans toutes les pharmacies. Ils ne viennent pas des régions tropicales et ne doivent rien à la végétation des Indes. Les analyses qui en ont été faites par MM. Mialhe, Robin, O. Henry et Regnault, le prouvent sans réplique.

« Un mot d'explication maintenant sur mon intervention dans cette affaire, bien plus digne, j'ai honte de le dire, des appréciations de M. Baillarger, des verges du ridicule ou de la police, que d'un examen scientifique sérieux.

« Si j'avais su que des expériences semblables aux miennes eussent été tentées avec un résultat négatif par le même individu, à l'hôpital des cancéreux de Londres ; qu'il en avait été de même dans le service de M. Bazin, à Saint-Louis ; si j'avais connu les élucubrations mystiques de M Vriès sur le fameux temple de marbre aux Champs-Élysées, je n'aurais certes pas pris la peine d'examiner les prétentions et les affirmations d'une intelligence de cette trempe. Mais, privé de ces renseignements, et croyant en partie à la bonne foi des person-

©BIUM

nages, j'ai eu la faiblesse de les écouter et de leur entr'ouvrir une porte honorable.

« On voit, du reste, par ma lettre au *Moniteur des hôpitaux*, du 1er mars, que j'ai pris mes précautions, et que toutes mes réserves, à ce sujet, n'étaient que trop nécessaires.

« Je ne croyais pas à la valeur du remède au commencement :

1° Parce qu'on ne citait qu'un fait un peu sérieux, et qu'un fait ne suffit point en pareille matière. La science en possède de semblables, sans qu'il ait été possible d'en tirer parti dans la pratique. D'ailleurs, en l'admettant comme positif, ce fait s'explique naturellement, en dehors de toute médication spéciale ;

2° Parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'une lésion aussi matérielle, aussi réfractaire que les cancers, se laisse éteindre par une matière végétale donnée à l'intérieur, et qui ne produit aucun effet appréciable ;

3° Parce que le prétendu remède trouvé chez les sauvages était une plante, qu'on appliquait en topique, à nu, sur le mal ; tandis qu'ici, il s'agit de pilules avalées par les malades ;

4° Parce qu'un antidote du cancer, maladie essentiellement spéciale, ne peut pas l'être en même temps de la phtisie, de l'éléphantiasis, etc., etc. ;

5° Parce qu'enfin ce que j'entendais et ce que je voyais était trop contraire à l'ordre de la logique des choses.

« J'ai consenti à essayer cependant, parce que :

1° Ne pas croire n'implique pas la négation absolue du fait ; puis, je serais personnellement si heureux d'une semblable découverte qu'à ceux qui m'en parlent, je suis toujours disposé à répondre : voyons !

2° Parce que ne pouvant pas, ne voulant pas surtout discuter la guérison d'un pauvre malade, qui lit ou peut lire ce que l'on dit de lui, qu'il serait cruel de désabuser, en cas qu'il y eût erreur, je n'étais pas fâché de constater ce qu'il pouvait y avoir de vrai ou simplement d'apparent au fond de tout ce bruit ;

3° Parce qu'enfin, ne sachant pas affirmer ou nier ce que je ne sais pas, j'avais besoin de voir par moi-même, et de bien voir, en dehors de toute supercherie possible, pour répondre en pleine connaissance de cause aux questions qui m'étaient incessamment faites.

« Aujourd'hui ma conviction est absolue :

1° Parce que M. Vriès n'a guéri aucun des cancéreux qu'on lui a confiés, soit à Londres, soit à l'hôpital Saint-Louis, soit à la Charité, soit en ville ; et que son traitement n'a jamais entravé en quoi que ce soit la marche de la maladie ;

2° Parce que la composition du remède, qui devait toujours être la même s'il s'agissait d'un spécifique, varie au contraire souvent entre les mains de l'inventeur. Aux Indes, c'était une plante appliquée en cataplasme sur les tumeurs ; en Angleterre, c'était de l'aloès ou de l'iode ; à Paris, c'est une poudre végétale inerte, avec du nitre ou de l'alun, pour les pilules, et de l'arrow-root et du sucre ou du camphre, pour les poudres, etc. ;

3° Parce que M. Vriès n'a aucune idée de ce que c'est qu'un cancer, ni de l'examen d'un malade ;

4° Parce que ce monsieur ne me semble avoir fait aucune étude médicale, à tel point que, pour lui, les malades vont mieux, quand ils le lui disent, et que, si on conteste la réalité de ce qu'il avance en pareil cas, il appelle volontiers un homme du monde pour décider le fait. A

©BIUM

tel point encore que je l'ai vu dire avec un aplomb, un sang-froid inqualifiable, en présence d'un moribond, d'un cancer à la dernière période : « Ce malade aller mieux, en voie de guérison; vous, adopter ma méthode dans six mois », et appeler aveugles ceux qui lui font alors la moindre observation ;

5° Parce que rien de ce qu'il a dit n'est arrivé ;

6° Parce que si on lui fait remarquer que les malades qu'il avait promis de guérir sont morts, il se borne à répondre qu'il n'est pas le bon Dieu, qu'on ne peut pas empêcher la mort ;

7° Parce qu'il n'y a que contradiction dans ce qu'il avance.

« Pour prouver qu'il a guéri des cancers en ville, son panégyriste (*la Vérité sur le docteur Noir*) cite M. Sax, dont, par un sentiment facile à comprendre, je ne veux pas parler ; un M Lévy, mort depuis ; un cas d'hydropisie ; une malade atteinte d'ulcère aux jambes et un cas de rhumatisme !

« D'un côté, il croit que toute amélioration avec son traitement est précédée d'une crise, et il annonce, d'un autre côté, dans un journal politique, que tous les malades de la Charité vont mieux, quoiqu'il n'y ait eu de crise chez aucun d'eux, etc., etc. ;

8° Parce que, depuis dix ans qu'il a quitté l'Inde (à son dire), il aurait eu le temps de consommer une cargaison entière de végétaux exotiques et qu'on ne lui en connaît de dépôt nulle part ;

9° Parce que les plantes médicinales se dénaturent à la longue, et ne conservent guère ainsi leurs propriétés indéfiniment ;

Et 10° parce que plusieurs pharmaciens de Paris, qui ont préparé ses médicaments, n'ont eu recours à aucune substance tropicale.

« Voilà, Messieurs, les divers motifs qui m'ont fait agir comme vous venez de voir, et sur lesquels je me fonde, pour vous affirmer que M. Vriès n'a point trouvé le spécifique du cancer, n'a jamais guéri de cancer véritable, et n'en guérira jamais avec le traitement qu'il emploie.

« Telle est la stricte, la triste vérité, la vérité malheureuse s'il en fût, car l'existence d'un pareil antidote serait le bienfait le plus désirable du monde, et, de quelque couleur qu'il soit, celui qui en dotera la médecine aura droit à la reconnaissance de l'humanité tout entière.

« Mon devoir est rempli, le public va être averti ; s'il continued'être dupe et de se faire exploiter, c'est qu'il le voudra bien, nous n'avons pas à nous en occuper.

« C'est l'affaire de ceux qui ont mission de veiller à l'application des lois et au respect de la morale, comme de la probité générale.

« Ceux qui voudront en savoir davantage sur le côté bizarre et bouffon du personnage n'ont qu'à jeter les yeux sur la brochure de M. Fauvel (*La vraie Vérité sur le docteur Noir*). »

M. Davenne, dont M. Velpeau invoque le témoignage en terminant, répond que tout est parfaitement exact et que ses convictions, comme celles de M Velpeau, sont maintenant bien arrêtées.

M. Michel Lévy propose le renvoi de la communication de M. Velpeau à l'autorité supérieure et demande que l'Académie vote immédiatement sur sa proposition. M. Trébuchet appuie et développe la proposition de M. Michel Lévy.

L'Académie, consultée par le Président, vote à l'unanimité le renvoi du travail de M. Velpeau à l'autorité supérieure.

M. Velpeau, qui n'a pas quitté la tribune, dit alors qu'il profite de la présence de M. le directeur de l'Assistance publique pour demander

©BIUM

à ses collègues s'ils jugent opportun de continuer les expériences de la Charité.

M. Davenne répond que l'administration a dû approuver des expérimentations qui avaient pour garantie l'autorité de M. Velpeau ; mais que, si la main bienveillante qui couvrait M. Vriès croit devoir ne plus le protéger, l'Administration serait coupable de complicité dans l'exploitation qui vient d'être signalée, si elle ne retirait pas immédiatement à M. Vriès l'autorisation d'entrer à la Charité. (*Applaudissements prolongés.*)

Il nous a paru qu'on prendrait intérêt à relire le compte rendu officiel de cette séance mémorable, à un moment où le monde scientifique attend, avec une impatience et une anxiété bien légitimes, le rapport de la commission instituée pour vérifier les assertions de M le Dr Doyen. A. C.

Un précurseur de Raspail.

La panacée qui eut son heure de faveur et enthousiasma nos grand'-mères, *le camphre*, et qui fut détrônée par l'acide phénique, lequel, à son tour, fut éclipsé un instant par le sublimé, paraît avoir eu un père plus reculé encore que le *Père le Camphre*, le chimiste précurseur de Pasteur.

On lit, en effet, dans les actes de la *Société Royale des Sciences* de *Stockolm*, année 1787, qu'un certain M. Sesstrom vient de faire une *importante découverte*.

Une très petite quantité de camphre, annonce Sesstrom, répandue sur des charbons ardents, fait périr sur-le-champ tout insecte atteint par cette vapeur, et il avance qu'elle est également funeste aux maringouins.

Voilà la guerre aux moustiques déclarée en Suède, bien avant l'intéressante croisière de l'Institut Pasteur.

Les maringouins ou moucherons, les moustiques, étaient déjà inquiétants, paraît-il, en 1787 — mais ils ne donnaient pas encore l'impaludisme.

Tous les voyageurs qui ont séjourné au Brésil ont remarqué que les nègres sont entièrement nus, environnés d'essaims de moustiques, sans en craindre les attaques. La question serait de savoir s'ils sont moins souvent atteints par la fièvre paludéenne que les blancs. En tout cas, la fièvre jaune les épargne.

Le moyen qui consiste à repousser l'invasion des moustiques par la fumée est connu de toute antiquité, en Indo-Chine et au Brésil. On sait que, dans certaines localités de la Basse-Cochinchine, les moustiques sont tellement abondants, qu'on est obligé d'allumer un brasier de bois résineux sous les tables à manger, pendant tout le temps que le repas dure. Personne n'a remarqué que, dans ces localités, la fièvre paludéenne sévît avec plus d'intensité et de fréquence qu'au Tonkin, par exemple.

Ce Sesstrom est, à n'en pas douter, l'ancêtre de Raspail, l'inventeur de la médication camphrée. Dans la 1re édition de son livre, Raspail représentait les moustiques et les puces comme des parasites justifiables du camphre. En Indo-Chine, on préfère la teinture de benjoin, qui éloigne les moustiques avec efficacité.

Dr Michaut.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

La moustiquaire de Pie X. Le souverain pontife, qui connaît l'importance du rôle des moustiques dans la pathogénie de la malaria, a fait venir de Venise sa moustiquaire.

Cette moustiquaire, don d'une Vénitienne, est un tissu de soie d'une légèreté et d'une transparence extrêmes, soutenu, à l'endroit où il s'attache au plafond, par un ange joufflu en or massif. Une mécanique, disposée ingénieusement, permet, en tirant sur une ficelle, de faire battre les ailes de l'ange et agiter ses bras.

Le pape y tient beaucoup. Ce lui est une distraction que de jouer avec le mécanisme de sa moustiquaire ; distraction innocente, à quoi se reconnaît bien une âme pure.

Vandalisme artistique. On connaît les superbes peintures qui ornent l'École de pharmacie de Paris, dues au pinceau de M. Besnard. D'eux d'entre elles intéressent plus particulièrement les gardes-malades, car elles y sont représentées. Dans l'une : une jeune femme, les traits tirés, l'œil fiévreux, vaincue par la douleur, va s'évanouir, lorsqu'une infirmière se présente pour la soutenir. Dans l'autre, la malade est dans son lit, et dans un mouvement très juste, le médecin la soutient d'un bras, tandis qu'il fait signe à un aide de lui passer un cordial.

Or, nous dit Berthe de Launay, dans le *Gil Blas*, « les futurs *potards*, auxquels nous accordons l'insigne honneur d'étudier dans ce décor grandiose, ont jugé spirituel de porter une main sacrilège sur ce chef-d'œuvre Non contents d'avoir écrit leurs noms au crayon ou d'avoir tracé des « A bas Loubet ! », « Panama ! », « Conspuez un tel ! », etc., bêtises qui peuvent s'effacer, ils ont *gratté* la peinture en certains endroits... Partout, leur malfaisante ignorance a laissé d'indélébiles traces ; les fresques de Besnard sont sérieusement dégradées, et l'incurie administrative assiste, inerte, à ce massacre. »

N'y a-t-il donc pas des lois pour protéger les œuvres d'art?

(*Bulletin des infirmières et des gardes-malades.*)

L'ancienne Faculté de médecine. La Commission des monuments historiques vient de donner un avis favorable au projet de classement de cinq monuments parisiens : l'ancienne Faculté de médecine de la rue de la Bûcherie, l'hôtel de Lauzun, l'église de l'Assomption, le musée Dupuytren et l'église de l'abbaye de Port-Royal qui se trouve dans la Maternité.

Il est question de transformer l'ancienne Faculté de médecine en un Hôtel de la Mutualité. *Seulement*, le Conseil municipal semblerait reculer devant les dépenses à faire !

©BIUM

Or, quand l'ancienne Faculté de médecine sera déclarée monument historique, l'Etat devra supporter la moitié des frais d'entretien et de conservation ; le budget de la Ville de Paris sera déchargé d'autant.

(*Le Journal.*)

Un médecin à l'Opéra-Comique. M. Antonin Faure, établi comme *pharmacien* de 1re classe, boulevard Diderot, 88, à Paris. — reçu récemment *docteur* en médecine par la Faculté de Paris, chanterait actuellement, nous écrit le Dr Goulard, comme *fort ténor*, à l'Opéra-Comique de Paris, sous le nom de « Fernez »

Il attend de l'art les plus grandes satisfactions ; — ce que nous lui souhaitons bien sincèrement. »

Un drame antialcoolique. Les 15 et 17 octobre ont eu lieu, à l'Athénée Saint-Germain, 21, rue du Colombier, Paris (VIe), deux représentations du grand drame antialcoolique de Walter Biolley : l'*Araignée*.

Ces représentations, organisées sous le patronage de la Ligue nationale contre l'alcoolisme et de l'Union française antialcoolique, ont été précédées d'une courte conférence de M. Georges Barbey, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Mariage entre docteurs. On vient de célébrer le mariage de deux docteurs en médecine : Mlle Monroux, interne des hôpitaux de Paris, a épousé, ces jours derniers, son collègue, le Dr Darcanne.

Médecin poète et fonctionnaire. Le vice-président de la Société théâtrale de création toute récente, *Les Trois Coups*, qui ouvre un concours permanent de pièces de théâtre, monologues et chansons, est M. le Dr M.-E.-G. Perrier, qui cumule ces fonctions avec celles d'employé dans un ministère et de poète parnassien, auteur de quatre volumes de vers.

(*Gazette médicale de Paris.*)

A quelle maladie a succombé Marc-Aurèle? Marc - Aurèle a succombé à une maladie de cœur.

S'agissait-il d'une cardiopathie artérielle ? C'est probable, si l'on en juge par la pâleur de l'empereur et son extrême faiblesse. De lui-même, il pratiquait la réduction des aliments, si indispensable à la fin des cardiopathies. Sur les bords du Danube, où il était retourné avec son fils Commode pour combattre les barbares, il ne mangeait que quand il avait à haranguer les troupes. Souvent il ne prenait aucun aliment, se contentant de quelques prises de thériaque.

La thériaque, on le sait, contient de l'opium, et pendant des siècles l'opium a été réputé pour ses vertus cardio-toniques. La dyspnée devait être extrême mais le grand empereur la dissimulait de son mieux. Il gardait son visage calme. Le jour de sa mort, il se couvrit la tête comme pour dormir ; puis il rendit l'âme.

(*Journal des Praticiens.*)

©BIUM

ACTUALITÉS (a)

La conservation des cadavres.

Nul n'ignore que certaines terres ont la propriété de conserver les cadavres. Quiconque a visité Bordeaux a pu voir, dans l'une des églises de la ville, celle de Saint-Michel, une pièce spéciale, où sont conservés les cadavres d'une soixantaine d'individus, hommes, femmes, enfants; cadavres restés dans un état tel, que les vêtements qui les recouvraient sont pour ainsi dire intacts.

Ce fait surprenant est loin d'être unique, tout en étant relativement rare. S'il faut en croire l'auteur du livre intitulé : *Mémoires et Aventures secrettes et curieuses d'un voyage en Orient*, livre publié en 1731, par un sieur de Mirone, on voyait, à cette époque, à Toulouse, dans le charnier des Cordeliers, « *douze mille cadavres tous entiers*, debout et appuyés les uns sur les autres, dans une infinité d'attitudes différentes : entre autres étaient *des femmes si fraiches et si fleuries*, qu'il semblait que la mort eût respecté leurs attraits. Toutes n'avaient pourtant que *la peau sur les os*. La terre avait desséché et mangé les chairs et la graisse. »

Le sieur de Mirone ajoute : *Le miracle est purement naturel* (1).

D'autre part, dans une brochure de 102 p. in-8, ayant pour titre : *Mémoires sur différents sujets relatifs aux sciences et aux arts*, par M. de Puymaurin (Toulouse et Paris, avril 1811), se trouve (p. 55) un mémoire intitulé : *Détails chimiques et Observations sur les corps qui sont déposés aux caveaux des Cordeliers et des Jacobins de Toulouse*.

Une note avertit que « ce mémoire fut fait en 1784, et que, depuis (en 1793), les deux caveaux ont été détruits ».

C'est une description technique, qui occupe 13 pages, et qui se termine ainsi :

« M. de Maupertuis, pendant le séjour assez long qu'il fit à Toulouse, l'année de sa mort, allait souvent considérer ces tristes restes de l'humanité; il s'y livrait à une sorte de rêverie qui portait pendant le reste de la journée sur sa gaieté naturelle. Un de ses amis, inquiet de cette habitude, qu'il regardait dans cet homme célèbre comme une manie qui pourrait altérer sa santé, l'en tira un jour, en lui demandant avec vivacité de quoi riaient ces morts (leurs lèvres sèches et retirées leur donnaient en effet l'air de gens qui rient). — De ceux qui vivent, répondit brusquement M. de Maupertuis » (2).

***

On pourrait citer plusieurs autres exemples de conservation artificielle de corps tout aussi remarquables, mais moins connus peut-être que les précédents.

(a) Pour commémorer la Toussaint, nous publions ces quelques échos... de circonstance.
(1) Cf. *Revue rétrospective* par Abel d'Avrecour, p. 179.
(2) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1855, p. 212.

©BIUM



LES CADAVRES DU COUVENT DES CAPUCINS, A PALERME
(Vue d'ensemble)

©BIUM

En 1522, on trouva, dans l'église de l'abbaye de Saint-Etienne, à Caen, le corps de Guillaume le Conquérant, aussi entier que s'il venait d'être enterré ; on avait trouvé, également entier, en 1502, dans l'église de l'abbaye de la Sainte-Trinité de la même ville, celui de Mathilde son épouse.

Dans un manuscrit d'un certain Abraham Grey, qui vivait vers le milieu du XVIe siècle, il est rapporté qu'en 1569, trois soldats romains, dans le costume de leur pays, complètement armés et équipés, furent déterrés d'une mousse qui s'étendait assez loin, appelée « mousse Kareg », et, quoiqu'on les eût trouvés après un espace de quinze cents années, ils étaient encore frais et très compacts.

Le tombeau d'Edouard Ier, qui mourut le 7 juillet 1307, fut ouvert le 2 janvier 1770, et, après un espace de 463 ans, on trouva le corps conservé : les chairs du visage étaient un peu desséchées, mais non pas gâtées.

Le corps de Canut le Danois, qui s'empara de l'Angleterre en 1017, fut trouvé frais, en 1766, par des ouvriers qui réparaient la cathédrale de Winchester.

***

Il y a, sous l'église de Kilsyth, en Ecosse, un caveau voûté ou cimetière, qui était le lieu de sépulture de la famille de Kilsyth, jusqu'à l'année 1715, époque à laquelle cette terre fut confisquée et que le titre en fut aboli ; depuis ce temps, on n'en a jamais fait usage qu'une seule fois.

Suivant la tradition, le dernier comte s'étant réfugié en Flandre avec sa famille, vers l'an 1717, y fut étouffé avec sa femme, un enfant en bas âge et beaucoup d'autres malheureux Ecossais exilés, par la chute du toit d'une maison où ils étaient rassemblés.

On ne sait ce que devint le corps du comte, mais celui de la comtesse et de son enfant furent ouverts, embaumés, et aussitôt après envoyés en Ecosse ; on les débarqua à Leith, où ils furent déposés pendant quelque temps dans une cave ; de là, ils furent transférés ensuite à Kilsyth, où ils furent inhumés en grande pompe, dans le caveau mentionné ci-dessus.

Au printemps de 1796, quelques jeunes étourdis, étant allés visiter cet ancien cimetière, y forcèrent le cercueil de Mme Kilsyth et de son enfant ; ils y trouvèrent, à leur grand étonnement, leurs corps aussi bien conservés que s'ils avaient été mis à l'instant dans le tombeau.

Cette circonstance fut tenue secrète pendant quelques semaines ; enfin, on en parla dans différentes sociétés, et bientôt elle excita une grande curiosité (1).

***

Dans les cas que nous venons de rappeler, la conservation a pu évidemment tenir aux procédés mis en usage pour retarder la décomposition du corps ; mais les phénomènes observés à Toulouse et à Bordeaux semblent être la preuve qu'il est des terres (2) qui ont la singulière propriété d'empêcher la putréfaction.

C'est ainsi que l'on a pu constituer, comme à Palerme, de véritables musées de squelettes, qui ont la peau encore collée aux os.

(1) Cf. *Choix de Curiosités tirées des trésors de la nature*, p. 46-51.
(2) V. l'*Instantané*, supplément illustré de la *Revue hebdomadaire*, 4 décembre 1897.

©BIUM

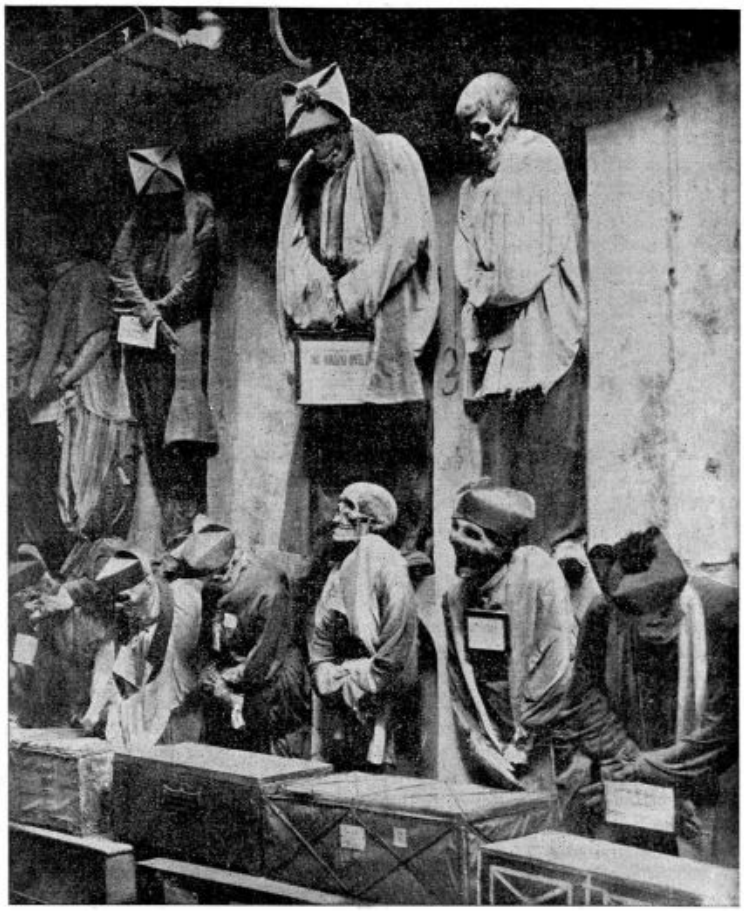

LES CADAVRES DU COUVENT DES CAPUCINS, A PALERME
(Un coin de salle)

©BIUM

Ceux qui ont visité cette partie de l'Italie n'ont pu manquer d'aller voir cette curiosité.

Dans une pièce souterraine du couvent des Capucins, situé aux environs de Palerme, un spectacle horrible s'offre aux regards : ce sont les cadavres desséchés et comme momifiés des moines, encore revêtus de leurs habits et suspendus dans des niches, le long du mur, avec un écriteau qui les identifie. Depuis quelques années seulement, on a aboli ce système de sépulture, qui remontait à plusieurs siècles et qu'on avait adopté, en raison de cette particularité : que la terre sur laquelle est bâti le couvent possède la propriété de momifier les corps (1).

On enfermait les cercueils dans de petits caveaux, puis au bout d'un an on retirait la momie, on l'habillait et on l'installait dans la galerie, ainsi que le montre notre photographie.

L'argot funèbre.

Diverses locutions sont en usage, pour annoncer le décès de quelqu'un. MM. Burguet et Virmaître (2) ont recueilli les suivantes :

« *Il est mort. — Il a rendu l'âme. — Il est rasibus. — Il est fumé. — Il est cuit. — Il est frit. — Il est fricoté. — Il est ratiboisé. — Il est occis. — Il est cramsé. — Il a passé l'arme à gauche. — Son compte est réglé. — Il a avalé sa chique. — Il a passé le Styx. — Il est rincé. — On l'a mis dans la boîte à dominos. — Il a débouclé sa valise. — Il est cané. — Il a lâché la rampe. — Il a cassé sa pipe. — Il a fermé son vasistas. — Il a démonté son chouberski. — Il a dévissé son billard. — Il est claqué. — Il a renversé sa chaufferette. — Il a déboulonné sa colonne. — Il s'est laissé glisser. — Il a tourné de l'œil. — Il a fait la culbute. — Il est dans le royaume des taupes. — On vient de lui offrir un paletot sans manches*, etc., etc.

Ils ont oublié : *Il va manger le pissenlit par la racine*, etc.

L'origine des repas funéraires.

Les anciens croyaient que les morts mangeaient dans leurs tombeaux.

Il faut attribuer à l'idée qui conservait aux morts la faculté de manger, l'habitude des repas funèbres, qu'on servait, de temps immémorial, et chez tous les peuples, sur la tombe du défunt.

L'opinion que les spectres se nourrissent est encore répandue dans le Levant.

Nous voyons encore, de temps à autre, parmi nous, mettre une bouteille d'alcool ou de vin, dans le cercueil de quelque ouvrier fort adonné à la boisson (3).

Les anciens employaient l'ache de différentes façons.

Suidas nous apprend qu'ils s'en servaient dans les funérailles ; qu'ils en répandaient sur les tombeaux, et qu'ils croyaient que cette racine était très goûtée des morts.

---

(1) Dans les pays où l'air est très sec, comme au Sahara, l'intérieur des corps se vide par les orifices naturels, le cadavre se dessèche avec une rapidité vertigineuse et la peau reste. Parfois aussi, comme sur les hauts plateaux du Thibet, où l'air est très froid et très sec, les corps se recroquevillent, se racornissent comme du buis ; il n'y a pas de putréfaction.

(2) V. leur *Paris croque-mort*.

(3) D'après *la Tradition*.

©BIUM

S'il faut en croire Plutarque, on disait proverbialement : « il a besoin d'ache », à peu près dans le sens que nous disons : *il sent le sapin* ou il a « un pied dans la fosse ».

Une coutume arabe.

La naissance d'un fils était un heureux événement dans la famille, parce que le père y voyait une garantie de la perpétuité de son nom ; la naissance d'une fille causait moins de joie.

Les anciens Arabes manifestaient la plus profonde tristesse dans cette circonstance, et quelquefois même ils enterraient leur fille toute vivante (1).

Exposition macabre.

Récemment a été ouverte, à Manchester, une exposition d'un caractère particulier. L'Association des croque-morts du Nord de l'Angleterre a réuni, dans le « Cooperative Hall », tout ce qui se rattache à leur profession.

On trouve là des cercueils perfectionnés, des appareils de désinfection, et jusqu'à des cartes postales illustrées.

Si complète que puisse être cette exhibition d'objets macabres, gageons qu'il y manquera un cercueil pareil à celui que suivit, il y a quelques années, une foule émue et recueillie.

Ce cercueil n'était autre qu'un tonneau, et ce tonneau renfermait dans ses flancs la dépouille mortelle d'une femme dont le cas est des plus bizarres.

Voici comment le *Bien public*, un journal de l'époque, donnait la clef de cette énigme d'outre-tombe :

« Mme Lebris, femme du capitaine commandant le trois-mâts *Maréchal-de-Turenne*, étant souffrante, le médecin avait conseillé à son mari de la prendre avec lui dans ses voyages, les pays chauds pouvant exercer une influence favorable sur sa santé.

« Mme Lebris faisait donc son deuxième voyage, lorsque, le 11 juin dernier, elle rendit le dernier soupir entre les bras de son mari. On était en pleine mer, et il y avait encore loin avant de toucher le port de destination. Cependant le capitaine, désireux de rapporter le corps de sa femme, employa tous les moyens dont il pouvait disposer à bord pour conserver ses restes précieux. Il fit mettre le corps dans un tonneau de tafia.

« Aussitôt arrivé à terre, le capitaine Lebris fit toutes les démarches nécessaires en pareille circonstance. Le service de santé exigea l'inhumation immédiate, avec la condition qu'elle eût lieu le jour même *et dans l'état où se trouvait le cadavre.*

« C'est ce tonneau que l'équipage du *Maréchal-de-Turenne* conduisait l'autre jour au cimetière du Havre. »

Quelques épitaphes.

On connaît celle qui fut faite pour le cardinal de Fleury, qui mourut le 29 janvier 1743. A tout hasard, la voici :

(1) *Mœurs anciennes des Juifs*, par le Dr Ermete Pierotti, p. 103.

©BIUM

Ci-gît un cardinal antique,
Ministre rusé, sans éclat,
Qui, par un trait de politique,
Mourut pour le bien de l'État.

Le cardinal avait été soigné par Dumoulin et le chirurgien La Peyronie. Six jours avant la catastrophe, ces deux Hippocrates avaient été consultés touchant les chances qu'avait le moribond.

— C'est un homme mort, déclara Dumoulin,

— Il peut aller un ou deux jours au plus, riposta Lapeyronie.

De cette manière, ils eurent tous les deux raison.

***

Un anatomiste de Louvain ordonna de mettre cette épitaphe, à l'endroit où il serait enterré :

« Philippe Verteger a choisi ce cimetière pour le lieu de sa sépulture, « dans la crainte de profaner l'église et de l'infecter par des vapeurs « malfaisantes (1). »

***

Pour passer à une note plus gaie, une anecdote dont fut le héros ce bohême de lettres qui s'appelait Privat d'Anglemont.

On sait que ce bon Privat passa à l'hôpital la meilleure partie de sa vie.

Plusieurs fois le bruit de sa mort se répandit parmi ses connaissances et amis.

Un soir d'été qu'il faisait l'hospice buissonnière, il tombe sur l'un de ses créanciers.

« Tiens ! s'écrie celui-ci, au comble de l'étonnement, je vous croyais au Père-Lachaise !

— Vous ne vous êtes pas trompé répondit mélancoliquement Privat. Seulement, comme il faisait très beau aujourd hui, le gardien m'a permis de sortir ; mais j'ai promis de rentrer avant dix heures... J'ai bien l'honneur de vous saluer. »

***

Pour finir, - *telum imbelle sine ictu*, — cette épitaphe d'un homme mort subitement pendant son sommeil :

Ci-gît qui n'était pas malade,
Qui soupa de bon appétit ;
Qui fit un tour de promenade,
Et qu'on trouva mort dans son lit.
Est-ce apoplexie? Est-ce peste ?
Est-ce un coup de quelque assassin ?...
Hélas ! dans un songe funeste,
Il avait vu son médecin !

---

(1) *Curiosités de l'Archéologie*, p. 442

La même réponse a été attribuée au médecin Simon Piètre.

Piètre ne voulut point qu'on l'enterrât dans une église, de peur de nuire par les exhalaisons de son cadavre à la santé des vivants, dont il avait pris tant de soin pendant sa vie.

Voici son épitaphe :

Simo Pietreus, Doctor Medicus Parisiensis, vir pius et probus, hic sub die sepeleri voluit, ne mortuus cui quam noceret, qui vivus omnibus profuerat. (*Intermédiaire*, 22 novembre 1900.)

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

Le différend Crocker-Doyen. — Honoraires de chirurgiens.

La presse française et américaine continue à discuter sur les honoraires un peu salés, peut-être, mais après tout légitimes, réclamés par notre confrère Doyen au milliardaire Crocker.

Plus heureux que son confrère français, le chirurgien anglais avait déjà touché la forte somme de 75.000 francs ; et Crocker s'était exécuté, sans crier.

Pourquoi dès lors récriminer contre Doyen ?

Après tout, c'est leur affaire. Le Dr Nordau, interwievé après tant d'autres, estime le prix d'un accouchement princier de 500 francs à dix mille francs ; et, à ce propos, il cite le cas de la fille aînée de l'empereur don Pedro du Brésil (il y a de cela 25 ans).

Le Dr Pajot, dit-il, fut appelé auprès de l'auguste malade, qui se trouvait dans un état des plus graves, et réussit à lui sauver la vie : ses honoraires furent payés cent mille francs, etc...

Rien de tout cela n'est vrai.

C'est le professeur Depaul et non Pajot, qui non pas accoucha, car l'accouchement fut des plus faciles, mais présida à l'accouchement de la fille de don Pedro.

L'enfant était venue asphyxiée, et Depaul fit au royal bébé des insufflations, d'après la méthode qu'il préconisait et qui le ranimèrent.

Il fut payé *deux cent cinquante* mille francs, et non cent mille francs.

De plus, pendant son séjour à Rio-de-Janeiro, sollicité malgré lui par les gros bonnets de la ville, et consulté par eux, il se fit encore, de ce chef, une quinzaine de mille francs : *All is well that ends well.* (Voir *Tribune médicale*, n° 40, 1902.)

J'étais à cette époque l'élève de Depaul, et je puis garantir ces faits.

J'ajouterai encore, pour la défense de Doyen, que d'autres chirurgiens, avant lui, n'ont point hésité, dans certains cas douteux sur la solvabilité du client, à se faire payer d'avance.

Et nous savons tous que le regretté et généreux Péan (je dis généreux, car bien souvent il vidait sa bourse en faveur d'opérées pauvres) se fit payer à différentes reprises, et d'avance, de très gros honoraires, pour ovariotomies ou laparatomies.

Dr Deshayes (de Rouen).

***

D'autre part, notre distingué collègue de la presse scientifique, M. le Dr Tison, nous adresse « à propos des cent mille francs d'honoraires payés au Dr Doyen », la lettre suivante :

Paris, 19 *octobre* 1904.

Mon cher Cabanès,

Nil sub sole novum.

Voici ce que je lis, dans le *Journal du Dr Prosper Menière* (Plon, éditeur, p. 154) :

« Il a été question aussi chez le chancelier d'un certain Dr Koreff, médecin prussien, venu en France en 1815, et qui a longtemps

©BIUM

fourni à son gouvernement des notes sur tout ce qui se passait à Paris.

« Il avait de l'esprit, c'était un causeur inépuisable, et M. de Talleyrand disait de lui : « Ce diable de Koreff, c'est un puits de science, il sait tout, même un peu de médecine ! »

« Je l'ai beaucoup connu. Il faisait une cour assidue à M. Dupuytren, et même à ceux qui étaient bien avec ce maître, si petits qu'ils fussent. Or, j'étais un des internes que ce grand chirurgien traitait avec le plus de bienveillance. Koreff a fini par se faire attraper par une femme plus fine que lui, et qui s'est fait épouser en dépit de ses roueries, de ses subterfuges. Tout le monde a ri en voyant ce vieux renard tomber dans le piège de cette poule. Ce drôle, associé à un certain Dr Wolowsky, avait modestement demandé 200.000 francs d'honoraires au duc de X .., pair d'Angleterre, dont il avait soigné la fille. Un procès scandaleux s'ensuivit, et il le perdit, ainsi que le reste d'une réputation usurpée. »

P. c. c. : Tison.

***

On a rappelé, de différents côtés, les honoraires payés, dans diverses circonstances, aux princes de la science. Nous ajouterons aux renseignements donnés par nos confrères quelques détails nouveaux.

Parlons d'abord d'un fait trop ancien pour être vérifié et que, pour cette raison, nous entourons de toutes les réserves d'usage.

Manlius Cornatus, riche Romain, s'engagea à payer 20 millions de sesterces (5 millions 400 mille francs) pour le traitement du carbunculus (le charbon probablement, *s'il en était atteint* (1). C'étaient des médecins d'Egypte qui traitaient cette maladie, si fructueuse pour eux.

L'historien Villani a conté que Taddeo de Florence, appelé à soigner le pape Honorius IV, demanda et obtint cent ducats d'or par jour, pendant toute la durée du traitement ; et le même biographe ajoute que le pape fit cadeau de 10.000 ducats, après sa guérison, au médecin qui l'avait traité.

Mais voici une anecdote plus moderne, et qui nous a été transmise, il y a quelques années, par un collaborateur de la *Gazette médicale d'Orient* (2).

Le prince égyptien Ibrahim pacha, fils du célèbre Méhémet Ali était venu à Florence expressément pour se faire opérer d'une fistule à l'anus, par l'illustre Regnoli, un des plus hardis chirurgiens de ce temps-là et élève du grand Dupuytren.

Regnoli déclara la fistule inopérable, se bornant seulement à donner, pendant quelque temps, des soins au prince, qui ne manqua pas de le rémunérer largement, mais qui ne se montra pas satisfait de son refus de l'opérer.

Ibrahim, qui tenait à être débarrassé de sa fistule, se décida d'aller à Paris à cet effet.

Là il se mit entre les mains de l'illustre Lallemand, qui s'était acquis une grande renommée pour le traitement des affections des voies urinaires.

Lallemand parvint à exercer une grande influence morale sur Ibrahim pacha ; il avait une physionomie qui en imposait ; on l'aurait

(1) *Considérations sur les sciences, les arts et les mœurs des Anciens*, p. 193.
(2) V. ce recueil, année 1890.

©BIUM

pris pour un grand charlatan si on n'avait pas su qu'il était une des plus grandes illustrations médicales de la Faculté de médecine de Montpellier

Lallemand avait donc réussi à dominer Ibrahim pacha.

Soit que la fistule dont était atteint le pacha fût inopérable ; soit qu'il espérât, par des traitements appropriés, et pour ainsi dire préparatoires, arriver à pouvoir pratiquer l'opération, sans compromettre la vie de son précieux client, Lallemand le promena, pendant six à sept mois, dans différentes stations d'eaux minérales et le fit séjourner ensuite pendant quelque temps dans sa maison de santé, — car il en avait une, — où rien ne fut épargné pour lui prodiguer les soins les plus empressés et l'entourer d'un confortable tout à fait princier.

Enfin le prince dut quitter soudainement la France et rentrer dans son pays, où sa présence était urgente, à la suite de complications politiques, sans avoir même eu le temps de penser aux honoraires de l'illustre Lallemand.

Au bout de quelque temps, Ibrahim pacha chargea M. d'Eichstal, consul de Turquie et son banquier à Paris, de régler le compte en suspens.

En faisant connaître à Lallemand la mission dont il était chargé, M. d Eichstal le priait en même temps de vouloir bien lui dire à combien s'élevait le montant de ses honoraires, pour qu'il pût en référer au prince.

Lallemand répondit évasivement à la question précise du banquier, c'est-à-dire qu il considérait comme un grand honneur pour lui d'avoir traité Son Altesse et mérité sa confiance et sa satisfaction, et que c'était au prince plutôt à savoir la reconnaissance qu'il voulait lui témoigner, par une rémunération digne de lui.

M. d'Eischtal, très embarrassé, reprit : « Si je vous faisais donner 50.000 francs par le prince, seriez-vous content, Monsieur le professeur ? »

Lallemand, ne lui laissant même pas achever la phrase, l interrompit : « C'est bien 500,000 francs que le prince me doit », lui dit-il à bout portant.

M. d'Eischtal, interdit, lui fit observer qu'il ne pouvait pas prendre sur lui de lui accorder une telle somme, mais qu'il en référerait au prince.

La réponse d'Ibrahim pacha ne se fit pas longtemps attendre : Lallemand reçut les 500.000 francs qu il avait demandés et aurait reçu le double, s'il eût osé le demander, car la libéralité et la magnanimité de tous les princes égyptiens, issus de Méhémet Ali, dépassent tout ce que l imagination la plus fervente peut inventer, en fait de contes légendaires, des *nababs* indiens (1).

***

Autre histoire, qui s'est passée, celle-là, dans notre pays.

Le baron James de Rothschild s'était fracturé la jambe ; le hasard voulut que Dupuytren eût à le traiter. Comme on peut le penser, la guérison fut parfaite.

Le grand banquier écrivit au grand chirurgien, en le priant d'accepter 12.000 francs, comme témoignage de sa reconnaissance.

Dupuytren n'avait pas compris tout d'abord que c'était 12.000 francs

(1) Dans l'Hindoustan, le nabab de Rampour donna au médecin militaire Freyer, qui l'avait guéri d'un rhumatisme articulaire, 10.000 livres sterling (250.000 francs) comme honoraires de ses soins pendant trois mois.

©BIUM

de rente que le Crésus moderne lui faisait, parce que le baron James aimait à laisser dans l'équivoque ceux auxquels il voulait donner des preuves de ses largesses, et le billet adressé au célèbre chirurgien était tourné de manière à s'y prêter.

Depuis lors, Dupuytren fut le chirurgien de Rothschild, et Rothschild, le banquier de Dupuytren.

Le prince de la science et le prince de la finance restèrent toujours les meilleurs amis du monde.

Les cliniciens ès lettres : le professeur Laveran et M. de Heredia.

J'avais, dans un précédent article, « *la Littérature et les Maladies mentales* », cité la *Nuit de décembre*, comme exemple de « dédoublement de la personnalité ».

Ce phénomène, à demi morbide, a été tellement marqué chez Alfred de Musset qu'il y revient à d'autres reprises.

Voici un passage de la *Nuit d'octobre* qui ne laisse aucun doute à ce sujet :

Je suis si bien guéri de cette maladie
Que j'en doute parfois lorsque j'y veux songer ;
Et quand je pense aux lieux où j'ai risqué ma vie,
J'y crois voir à ma place un visage étranger.

Dans un récent voyage au Brésil, j'avais emporté, fraternisant, côte à côte, dans ma malle, quelques romans et recueils de vers, à côté de traités professionnels : le peintre des apaisants paysages tropicaux, J.-M. de Hérédia ; le romancier du *Vicaire de Vakefield* ; l'immortel devancier de Molière, Mathurin Régnier, faisaient bon ménage avec l'*Introduction à la médecine*, de G. H. Roger, et les *Souveraines considérations de philosophie scientifique*, précieux livres de chevet, que le maître, M. le professeur Bouchard, daigna me remettre et enrichir pour moi de sa signature.

Voici, recueilli dans le poème *les Conquérants de l'or*, qui fait partie du recueil *les Trophées*, un passage, intense et coruscant, où est dénoncé le rôle étiologique des moustiques. On voit que M. J.-M. de Hérédia peut ne pas ignorer Laveran :

Il pleuvait. Les soldats, devenus frénétiques
Par le harcèlement venimeux des moustiques
Qui noircissaient le ciel de bourdonnants essaims,
Foulaient avec horreur, en ces bas-fonds malsains,
Des reptiles nouveaux et d'étranges insectes,
Ou voyaient émerger des lagunes infectes,
Sur leur ventre écaillé se traînant d'un pied tors,
Ces lézards monstrueux qu'on nomme alligators ;
Et quand venait la nuit, sur la terre trempée,
Dans leurs manteaux, auprès de l'inutile épée,
Lorsqu'ils s'étaient couchés, n'ayant pour aliment
Que la racine amère ou le rouge piment,
Sur le groupe endormi de ces chercheurs d'empires
Flottait, crêpe vivant, le vol noir des vampires,
Et ceux-là qu'ils marquaient de leurs baisers velus
Dormaient d'un tel sommeil qu'ils ne s'éveillaient plus.

Dr Henri Fauvel.

©BIUM

Le professeur Richet, médecin dramaturge.

Le professeur de physiologie de la Faculté de Paris, l'auteur des *Fables pour les petits*, du livret d'un opéra comique et de quelques romans parus sous un pseudonyme (Charles d'Epheyre), *A la recherche de la gloire*, *A la recherche du bonheur*, etc., etc., va nous donner un drame, un drame historique, qui paraîtra sur un théâtre parisien cet hiver même.

Ce drame est déjà commencé ; c'est son collaborateur, l'auteur de l'*Adversaire*, de la *Châtelaine*, etc., M. Alfred Capus, qui nous l'annonce.

C'est sans doute en lisant l'*Histoire de France* d'Ernest Lavisse, que la première idée de ce drame est venue à la brillante imagination de M. Capus. Or ce drame... sera peut-être une comédie, « car il n'y a aucune raison pour qu'une comédie ne se termine pas par le brûlement du principal personnage ».

Le titre ? *Etienne Dolet*. « Ce fut, dit Capus, un être *exquis* que cet ami de Rabelais. Par un mélange de fébrile activité et de nonchalance, par son goût de tout entreprendre et son dédain d'achever, par ses violences et ses hésitations, *c'est presque un de nos contemporains*. Il n'a rien de la foi ardente et de la naïveté des martyrs. *C'est un dilettante* qui a été brûlé vif. Il est mort sans attitude, avec un héroïsme souriant et un *certain étonnement* aussi que les choses se soient si mal arrangées. Je vous assure que ce fut une imagination délicieuse (1). »

Quelle *veine* pour ce pauvre Dolet ! Certes voilà un Etienne Dolet tout nouveau. Quelle sera la part du professeur Charles Richet dans cette collaboration ? Il y apportera sans doute la note sérieuse, et si M. Capus peint l'imagination *délicieuse du dilettante*, M. Richet nous donnera le savant ès lettres latines et la profondeur des préjugés de son époque. Capus dessinera la silhouette de l'imprimeur *peu chanceux*, lui qui a écrit *la Veine*, et M. Richet ajoutera l'ombre du tableau, le cicéronien pédant.

Dans le drame, Dolet sera-t-il l'amoureux transi de la belle Vénitienne Hélène, à laquelle il consacra une épitaphe si profane ? Aura-t-il un duel, où il passe pour avoir tué son homme ? Conversera-t-il avec François Ier ?... *Que sais-je ?* Ce qu'il est important de savoir, c'est que voilà deux auteurs dramatiques à la Faculté de Paris : le professeur Roger (l'auteur de l'*Enquête*, chez Antoine) et Charles Richet, qui abandonne son *Dictionnaire de physiologie* pour le drame historique ! A qui le tour ?

Dr Michaut.

---

(1) Quoi qu'en pense M. Capus, il ne faut pas oublier que Dolet fut condamné à avoir la *langue coupée* et le corps *bruslé* vif, comme « accusé de *blasphème* et *sédition* et exposition de livres *prohibés* et dampnés et autres cas *par lui faits commis* ». (Arrêt de condamnation du Registre criminel du Parlement de Paris, du deuxième jour d'aoust, l'an mil cinq cent quarante-six, etc.).

Il y a donc eu autre chose que la simple traduction un peu libre du σὺγαρ οὐκ εἶη de l'*Acochius* de Platon, où Dolet avait ajouté : (tu ne seras plus) rien du tout.

Trois mots ajoutés pour compléter une phrase ne valaient pas d'être brûlé vif, même par les théologiens ! Le prudent Rabelais le savait bien ; aussi il se garda bien de défendre son ami. Rabelais n'était pas Voltaire et Dolet était compromettant. Mais Rabelais ne paraîtra pas au théâtre, et ce sera justice.

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

L'Ode à la Peste, de Victor Hugo — Dans les *Lettres à la Fiancée*, publiées par la *Grande Revue* (1er janvier 1901), nous relevons ce passage :

« A cette époque, un grand sujet « tragique » s'offrit subitement à mon esprit : j'en parlai à Soumet, qui me conseilla d'y rêver sur-le-champ.

« Je commençai ce travail, quand je fus chargé d'un rapport académique sur *Gil Blas*, qui m'occupa jusqu'à la fin de novembre.

« *En décembre, j'ai fait une ode sur la peste, que l'Académie des Jeux floraux m'a demandée pour une de ses séances publiques...* »

Cette poésie figure-t-elle dans les œuvres complètes de Victor Hugo et, si elle n'a pas été recueillie par ses éditeurs, où serait-il possible de la retrouver?

A. C.

Statues de la Santé et de la Maladie, à Trianon. — On lit dans le *Petit-Trianon*, de M. G. Desjardins, p. 27 :

« Un méridien et *deux statues de la Maladie et de la Santé* furent plus tard posés dans le jardin, je ne saurais dire à quel endroit. »

Peut-on expliquer la présence en ces lieux de ces deux œuvres d'art — et de science — et sait-on ce qu'elles sont devenues ?

R. L.

Un caprice de malade : les achats de cadavres. — Alexandre Dumas conte, dans ses amusants *Mémoires* (t. IV, p. 301), l'anecdote suivante, qui a un certain air de véracité :

« Le pauvre Morrissel trépassa à la suite d'une maladie cruelle. Malgré la sonde, malgré la pierre infernale, malgré Civiale, malgré Pasquier, malgré Dupuytren, il en était arrivé à boire très bien, mais à ne pouvoir, une fois absorbée, rendre une seule goutte de la liqueur qu'il avait bue.

« On prolongea sa vie à force de transpirations.

« Enfin, un jour, ne comprenant pas très bien ce que les médecins lui disaient sur sa maladie, il demanda si l'on ne pourrait pas, avant qu'il mourût lui-même, se procurer à un hôpital quelconque un sujet mort de la maladie dont il allait mourir.

« Les médecins lui dirent que c'était possible, et se mirent en quête. Trois ou quatre jours après, ils vinrent lui dire que le sujet était trouvé.

« Morrissel l'acheta au prix ordinaire, — six francs, je crois, — fit apporter le cadavre près de son lit, le fit coucher sur une table, et pria un des docteurs de faire l'autopsie.

« L'autopsie faite, Morrissel eut la satisfaction de se rendre exactement compte de la maladie dont il était atteint, et, content désormais, s'apprêta à mourir tranquille, opération qu'il accomplit, il faut le dire, avec un merveilleux courage. »

Le fait rapporté ici est-il authentique ?

Fut-il un temps où un particulier pouvait ainsi se procurer des cadavres pour deux écus ?

Lector.

©BIUM

Réponses.

Un empirique d'autrefois : l'opérateur Bary (XI, 680). — Notre ami, M. Paul Ginisty, Directeur de l'Odéon, qui veut bien se souvenir de temps à autre qu'il sait tenir brillamment, quand il lui plaît, la plume de journaliste, nous adresse la très instructive lettre qui suit :

18 octobre 1904.

Mon cher Docteur,

A défaut d'une contribution à la biographie de l'empirique Bary, question soulevée dans le dernier numéro de votre toujours intéressante *Chronique médicale*, voici une indication théâtrale.

Dès 1702, fut jouée une comédie en un acte, en prose, avec prologue et divertissement, sous ce titre : l'*Opérateur Barry*. Auteurs : Dancourt et Gilliers, pour la musique.

C'est une farce dans le goût de celles que représentait Bary pour assembler les badauds. Rien de plus simple, d'ailleurs : le capitan Spaçamonte prétend épouser la fille de Gaultier-Garguille. Mais il a pour rival un jeune homme décidé, qui oblige le faux brave à déguerpir.

Il y a çà et là quelques mots qui sont restés assez drôles.

— Défendez-vous, dit Mostelin, l'amoureux déterminé, au fanfaron, ou je vous déshonorerai.

— Oh ! répond Spaçamonte, je vous en défie ! J'ai trop d'honneur ; *on peut m'en ôter sans qu'il y paraisse.*

Au divertissement, l'opérateur Bary apparaît et résume, en ce couplet, sa philosophie médicale :

Les chagrins, la mélancolie,
Sont les plus grands maux de la vie.
Les secrets dont je les guéris
Sont les plaisirs, les jeux, les ris,
Un peu d'amoureuse folie
Et l'usage des meilleurs vins.
Avec cela, quel mal peut vous surprendre ?
Que mes remèdes sont bénins
Et qu'ils sont faciles à prendre !

S'il s'était borné à ces remèdes, il n'aurait pas eu, vraisemblablement, les procès qu'évoque la *Chronique*.

Mostelin, dans le dernier couplet, décerne à Bary ce certificat :

L'opérateur M. Barry
Est mon médecin favory.
Avec les secrets qu'il débite,
Il n'est point de maux qu'on n'évite.

Tout ceci prouve du moins la popularité du personnage.

Cordialement.

Paul Ginisty.

©BIUM

Les chanteurs sont-ils à l'abri de la tuberculose ? (XI, 651, 683). — M. Masson, professeur au Conservatoire, où il continue, avec la maîtrise que l'on sait, la méthode d'enseignement du célèbre Faure, nous fait l'honneur de nous communiquer ses impressions, dans la lettre suivante, qui équivaut à une véritable consultation d'un homme de l'art.

« Le chant travaillé rationnellement et modérément convient aux gens faibles de la poitrine, mais avec *l'emploi exclusif* de la respiration diaphragmatique. Mon avis est qu'il conviendrait d'en généraliser l'étude, comme exercice hygiénique. Pour les emphysémateux, il donne des résultats remarquables. Au bout de quelque temps, le souffle s'allonge dans de grandes proportions, mais *surtout* et *toujours* en pratiquant la respiration diaphragmatique.

« Les chanteurs sont certainement moins sujets que d'autres aux maladies de poitrine.

« Quant aux gens vraiment tuberculeux, il est à interdire complètement, car c'est une souffrance véritable et pour celui qui chante et pour celui qui l'écoute. J'ai eu dans ma classe deux exemples bien pénibles de ce cas. »

Masson.

— M. Faure, le grand chanteur que tout le monde connaît, dans une entrevue qu'il a bien voulu nous accorder, nous a dit être un partisan décidé de l'enseignement rationnel de la gymnastique respiratoire pour les chanteurs.

Il s'élève contre les méthodes actuellement en usage et suivant lesquelles le chanteur semble toujours faire un violent effort pour chanter, au lieu de laisser sortir sa voix naturellement.

Notre éminent interlocuteur nous disait à ce propos : « Avez-vous jamais vu, dans la rue, deux hommes du peuple se disant... des gentillesses ? Eh bien ! remarquez-les ; ils n'élèvent jamais le ton ; ils ne reprennent pas haleine après chaque mot ; ils disent tout posément les injures les plus grossières... Il faut chanter comme on parle, et on ne se fatiguera pas... Voilà mon sentiment. »

Nous sommes heureux d'avoir pris cette petite leçon, pour en faire profiter ceux de nos lecteurs qu'elle pourrait intéresser.

A. C.

Le secret professionnel au XVIe siècle (XI, 671). — Ce passage du *Journal de l'Estoile* (t. V, p. 206) confirme ce que nous avons dit, touchant le peu de cas que faisaient nos ancêtres du secret professionnel ; il est vrai qu'en l'espèce, cela tourna plutôt mal pour le confrère, tout archiâtre qu'il fût.

« Le père de l'Evêque d'Angers étoit Marc Miron, Seigneur de l'Hermitage, premier médecin du Roy Henri III. Certains Seigneurs de la Cour, qu'il avoit traités de quelques maladies secrètes, l'avoient mal payé : pour s'en venger, il publia la chose, ce qui le fit chasser de la Cour, en 1588. »

L. R.

©BIUM

TRIBUNE DE LA " CHRONIQUE "

Dernier mot (1) sur la polémique Callamand-Béchamp.

Paris, le 12 septembre 1904.

CONSTATATIONS NÉCESSAIRES

Monsieur le Directeur,

L'article que M. Callamand me consacre dans votre journal (11e année, n° 17, p. 591) est si inqualifiable qu'il est de ceux auxquels on ne répond pas. C'est pourquoi, sans lui répondre, je ne peux pas me dispenser de faire certaines constatations utiles et nécessaires, soit dans l'intérêt de la vérité méconnue, soit pour l'honneur du professorat.

1. — Je constate d'abord que votre collaborateur savait que je suis né en 1816 ; je précise : c'était le 15 octobre. Je constate aussi que, dans le monde où l'on se respecte et où l'on respecte même la propriété scientifique et littéraire, que le Décalogue et la loi humaine protègent comme toute autre propriété ; monde auquel appartiennent MM. Michaut et H. Grasset, et appartenaient Jacolliot et mon collaborateur Estor, mais auquel n'appartenaient ni Pasteur, ni Duclaux, plagiaire comme lui ; dans ce monde, dis-je, la parole d'un vieillard de quatre-vingt-huit ans, qui n'en a jamais imposé à personne, ni menti pour se faire valoir et s'enrichir, est respectée, et on la croit lorsqu'elle affirme que Louis Pasteur était un plagiaire effronté.

2. — Je constate ensuite que votre collaborateur me fait décréter « l'immortalité physiologique des microzymas » ; là, il a presque égalé un autre pasteurien, M. Cornil, qui faisait le microzyma « éternel ». Il fallait leur esprit pour me faire dire une telle bêtise.

3. — Je constate aussi qu'il a osé écrire que « M. Béchamp reste muet sur les résultats pratiques de sa théorie ». Pour pouvoir écrire cela, il faut être ignorant ou pasteurien de la conspiration du silence.

Le *premier* résultat pratique de la découverte des microzymas éléments anatomiques dans les tissus et humeurs, a été celui de leur découverte, à l'état de liberté, dans tous les pus, dans le vaccin comme dans les autres : d'où la démonstration que les seuls agents actifs du vaccin sont ses microzymas. Les pasteuriens ont si bien plagié la découverte et si bien démarquée, qu'ils appellent *virus* les microzymas morbides des pus virulents.

Le *second* résultat pratique, c'est que, dans l'état de santé, les microzymas sont toujours sphériques.

Le *troisième* résultat pratique, c'est la découverte de l'aptitude des microzymas d'une origine quelconque à devenir bactéries par développement.

Le *quatrième* résultat pratique, c'est la découverte que, dans l'état pathologique, le développement vibrionien des microzymas éléments anatomiques d'un organe, voire d'une cellule, peut s'opérer pendant la vie.

Le *cinquième* résultat pratique, c'est la découverte que le *corpuscule*

(1) Par déférence pour notre vénéré confrère, M. le Dr Béchamp, nous avons bien voulu accueillir sa réponse à M. le Dr Callamand ; mais notre rigoureuse impartialité nous faisait un devoir de communiquer sa lettre à notre collaborateur, qui nous écrit à ce sujet : « Je regarde, pour ma part, la question comme épuisée, et j'abandonne M. Béchamp au jugement de ceux qui auront tout à la fois le courage de le lire et le privilège de le comprendre... » Nous déclarons, quant à nous, l'incident clos. (A. C.)

©BIUM

vibrant de la *pébrine* des vers à soie est le parasite de cette maladie.

Et tous ces résultats avaient donné lieu, en 1870, à ma Communication à l'Académie de médecine : *Les Microzymas, la Pathologie et la Thérapeutique*.

Voilà comment « M. Béchamp reste muet sur les résultats pratiques de sa théorie ».

Jusque-là qu'avait fait Pasteur ?

Il s'était fait *médecin du vin*.

Or, en 1868, je publiais une expérience qui datait de 1864, où je démontrais que les œufs d'oiseaux qui, physiologiquement, sont destinés à devenir des oiseaux, ne sont plus que de vulgaires appareils à fermentation, lorsque, par de vigoureuses secousses, on vient à rompre et mêler le jaune avec le blanc ; et je démontrais qu'en mettant ainsi leurs microzymas en situation anormale, ils agissaient comme de vulgaires ferments. Cette expérience était le couronnement d'autres expériences démontrant qu'il y avait des fermentations spontanées, c'est à-dire sans le concours des germes de l'air.

Cette expérience, je l'ai invoquée, comme la base de ma communication : *Les Microzymas, la Pathologie et la Thérapeutique*, à l'Académie de médecine ; laquelle, au fond, n'était que la vérification expérimentale de l'aphorisme fameux d'Hippocate :

Quæ faciunt in homine sano actiones sanas, eadem in ægroto morbosas.

Alors, tandis que je continuais les études relatives à la théorie microzymienne de l'organisation vivante, en 1872, Pasteur tenta les deux audacieux plagiats que voici :

En 1864, j'avais démontré que les cellules du ferment qui fait le vin existent en nature, en parasites, sur le grain de raisin ; huit ans après, Pasteur plagiait la découverte.

Longtemps après le Mémoire sur la fermentation spontanée des œufs, deux élèves de l'Ecole Normale constataient les résultats de semblables fermentations de plusieurs espèces de fruits. Pasteur les plagia, pour pouvoir plagier ainsi la fermentation spontanée des œufs, etc. Et ces plagiats, il les appela ses « *idées nouvelles* ».

Là-dessus, toujours en 1872, il se vanta effrontément que, grâce à ses « idées nouvelles », il avait ouvert « une nouvelle voie à la médecine ». C'en était trop Moi d'abord, pour l'origine des ferments du vin ; Estor et moi, pour la théorie microzymienne et les maladies, nous dénonçâmes les plagiats à l'Académie des sciences. Il faut lire la dénonciation dans les *Comptes rendus* mêmes, t. LXXV, p. 1284, 1519, 1523 (1872). Les preuves des plagiats ont convaincu J.-B. Dumas et Elie de Beaumont, les deux secrétaires perpétuels d'alors. Pasteur se le tint pour dit ; mais il équivoqua, appelant « réclamations de priorité » ce qu'en style académique nous dénoncions comme plagiats. Mais nous avons tenu à constater que « nos observations étaient restées sans réponse. » L'Académie le constata à son tour. (*Comptes rendus*, t. LXXV, p. 1831.)

Alors que fit Pasteur ? Mais ce que font ses pareils ! Il brûla ce qu'il venait d'adorer et, n'ayant pas réussi, il renonça à plagier la découverte de la théorie microzymienne des maladies physiologiques, et, par suite, à entrer dans « la voie nouvelle » qu'il disait avoir ouverte, et que nous avions prouvé avoir depuis longtemps hardiment parcourue. C'est évident ; par sa tentative, même avortée, le plagiaire donnait d'avance un démenti aux assertions de votre collaborateur.

Cependant, s'il ne voulait plus faire de la médecine scientifique avec la théorie microzymienne qu'il n'était point parvenu à plagier, il ne désespéra jamais d'en faire autrement pour atteindre à la richesse. En attendant, il se fit brasseur et, dans la brasserie, ce que votre collabo-

©BIUM

rateur appelle les « idées pasteuriennes » lui vinrent illuminer l'esprit. Lisez bien et admirez !

« Lorsque l'on voit, disait l'illuminé, lorsque l'on voit la bière et le vin éprouver de profondes altérations, parce que ces liquides ont donné *asile* à des organismes microscopiques qui se sont introduits d'une manière *invisible* et *fortuitement* dans *leur intérieur*, où ils ont ensuite pullulé, comment n'être pas *obsédé* par la pensée que des faits du même ordre *peuvent* et *doivent* se présenter quelquefois chez l'homme et chez les animaux ! » Louis Pasteur, *Etudes sur la bière*, p. 42 (1876). C'est moi qui souligne pour qu'on réfléchisse.

L'intérieur d'un homme comparé à l'intérieur d'un tonneau de bière ou de vin, voilà bien une idée pasteurienne, succédant au grand plagiat avorté de 1872. Pas d'autre commentaire.

4. — Je constate que votre collaborateur me félicite d'avoir « survécu à ma théorie microzymienne ». Les preuves qu'il donne que cette théorie est bien morte, c'est qu'elle n'a que deux adeptes et n'a pas même réussi à se maintenir à l'Université cléricale de Lille ! La seconde preuve, c'est que le pasteurisme est tellement vivant, qu'il compte trente-huit établissements semblables à celui de la rue Dutot de par le monde ! ! ! Mais l'insuccès de l'une, les succès de l'autre, ne prouvent que le fait de l'insondable sottise de l'esprit humain des médiocres comme Pasteur !

5. — Je constate que votre collaborateur a assuré que « Pasteur n'a jamais discuté ou polémiqué avec M. Béchamp ». La place me manque pour montrer qu'il connaît l'histoire aussi mal que les microzymas. Qu'il consulte donc le *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 4 mai 1886 ; il y verra que j'y ai dit, en face de Pasteur, ces paroles qui sont toujours vraies :

« Le système protoplasmique, faux dans son principe, l'est aussi dans ses conséquences ; il en est de même des doctrines microbiennes : pour la dignité de la science et de la raison, il est temps qu'elles soient abandonnées. »

Au lieu de M. Cornil, à qui je répondais, ce fut Pasteur qui se leva pour la réplique. Il fut sans dignité et si outrecuidant que je fus obligé de me tenir à quatre pour ne pas lui crier : « Vous mentez ! » Bref, la discussion fut si vive, que le président, Trélat, ne put s'empêcher de prononcer ces paroles, que je copie au procès-verbal : « C'est un grand et solennel débat qui s'agite en ce moment devant l'Académie ; il ne saurait se terminer d'une manière incidente. » En effet, une commission fut nommée ; mais quoique en majorité composée de pasteuriens, je n'ai pas pu obtenir qu'elle se réunisse. Je n'insiste pas sur ce honteux parti pris.

6. — Je constate que, dans une note de la page 592, votre collaborateur me décoche cette lourde impertinence : « Les lecteurs de la *Chronique* n'auront pas vu sans effarement M. Béchamp faire de Pasteur un partisan de la génération spontanée. » Cela est d'autant plus répréhensible et inexcusable, que j'ai dit, non pas que Pasteur était *partisan* de la génération spontanée, mais qu'il l'avait affirmée dans deux de ses Mémoires, et que c'est moi qui l'ai fait revenir de son erreur et de sa légèreté. En fait, c'est en plagiant ma vérification de la vieille hypothèse des germes, que Pasteur tint pour non avenue, qu'il commença à combattre Pouchet et les autres spontéparistes. La brochure *Louis Pasteur, ses plagiats, ses statues*, où je répétais cela, votre collaborateur me l a demandée et je la lui ai envoyée.

En fait cependant, Pasteur n'a pas résolu le problème ; car, si après ma vérification de l'hypothèse des germes, on n'admet plus la génération spontanée dans le présent, on ne l'affirme pas moins nécessaire aux origines. J'en prends à témoin les évolutionnistes, M. Hæckel en tête et Littré lui-même, cité en faveur de Pasteur par votre collabora-

©BIUM

teur. En effet, Littré admet sans hésitation que l'expérience démontre qu'il n'y a pas de génération spontanée aujourd'hui; mais il ajoute que rien de « ce qui se fit au moment créateur ne se refait... »

Mais qu'est-ce que le *moment créateur* sans Dieu, sinon la génération spontanée à une époque que l'on ne sait pas, qu'on recule sans fin ?

Littré était *partisan* de la génération spontanée dans le passé comme Louis Pasteur lui-même, selon une réserve de l'un de ses Mémoires ; ce qui explique la tendresse des évolutionnistes pour le pasteurisme.

La théorie microzymienne seule démontre qu'il n'y a jamais eu de génération spontanée, dans aucun temps, parce que les corps simples lavoisiériens étaient autrefois ce qu'ils sont aujourd'hui.

De tout ceci, il résulte que M. le Dr Michaut avait raison sur tous les points contre votre collaborateur.

7. — Je constate, enfin, que, croyant me blesser, votre collaborateur a cité cet aphorisme qu'il attribue à Pascal : « La science est une langue bien faite. »

Si Pascal a dit cela, je lui en demande pardon, il a dit une sottise ! En effet, la science n'est point une langue. Elle est constituée par un ensemble varié de faits bien établis, lesquels, pour être exactement nommés, classés, exigent la connaissance d'une langue appropriée, avec beaucoup de sens commun, de bon sens et de sens droit.

C'est ce que Lavoisier avait, pour découvrir et coordonner les faits de la chimie. Dans le *Discours préliminaire* de son Traité de chimie, il rappelle que Condillac, dont il était disciple, disait, « dans sa *Logique* », *que l'algèbre est à la fois une langue et une méthode analytique ;* que l'art de raisonner se réduit *à une langue bien faite*. Voilà le langage d'un philosophe et d'un vrai savant.

Ceux qui se mêlent de science feraient bien de lire et de méditer ce discours admirable.

Certainement, les auteurs du microbisme n'avaient pas une langue bien faite à leur usage, à commencer par le principal mot de leur vocabulaire. Aussi, le microbisme ne procède-t-il pas de la méthode et de la langue de Lavoisier. C'est pourquoi les microbistes raisonnent et expérimentent à tort et à travers, comme Louis Pasteur, qui, après n'avoir point voulu admettre que le *corpuscule vibrant* est le parasite de la *pébrine*, tenant cette maladie pour constitutionnelle, analogue à la tuberculose, a fini par faire de la phtisie et de toutes les maladies physiologiques, dont les microzymas, éléments anatomiques du malade devenus morbides, sont les agents des maladies parasitaires, dont le germe du microbe est dans l'air depuis l'origine.

Je finis là mes constatations, en négligeant tout le reste de l'article de votre collaborateur.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée,

A. Béchamp.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 22 15 Novembre 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

La Médecine et les institutions charitables au temps de Louis XVI.

Par M. Boutry,

Vice-Président de la Société des Etudes historiques.

On n'ignore plus que la science médicale fit des progrès considérables dans les dernières années du XVIIIe siècle et que, jointe à l'application de théories sociales, elle transforma heureusement les établissements hospitaliers. Mais ces réformes sont, en réalité, antérieures à la Révolution, qui se contenta de les améliorer, ou même simplement de les appliquer ; elles étaient étudiées déjà, presque toutes décidées et bon nombre mises en pratique, dès le règne de Louis XVI.

A titre de simple curiosité, sans même les accompagner du moindre commentaire, il peut y avoir un certain intérêt à résumer, sur ces questions, quelques pages d'un ouvrage en trois volumes de Nougaret, ayant pour titre : *Anecdotes du règne de Louis XVI*, publié à Paris, au bas de la rue de la Harpe, chez le libraire-imprimeur Gueffier, en 1776, 1778 et 1780. Cet ouvrage, honoré du privilège du Roi, ne contient évidemment que des appréciations laudatives, mais ces appréciations n'enlèvent pas de valeur à la réalité même des faits.

***

En février 1777, un arrêt du Conseil d'Etat instituait une commission, pour *rechercher et proposer à Sa Majesté tous les moyens d'améliorer les divers hôpitaux de la ville de Paris.*

Cette commission fut composée des sept chefs de l'administration du temporel de l'Hôtel-Dieu, de MM. d'Argouges et de Bernage, conseillers d'Etat, de M. de La Milière, maître des requêtes, des curés de Saint-Eustache, Saint-Roch et Sainte-Marguerite, du premier médecin de Sa Majesté, M. de Lassone, et enfin des deux administrateurs de l'Hôpital général, MM. d'Outremont et de Saint-Amand. Tous ceux qui possédaient des connaissances spéciales ou qui avaient des propositions à formuler furent invités à se présenter devant la commission.

©BIUM

D'autre part, une ordonnance de Louis XVI s'efforçait de stimuler le zèle de la commission et lui assurait le concours du trésor royal, pour le cas où les revenus des hôpitaux seraient insuffisants.

« Il faut espérer, observe judicieusement Nougaret, qu'il résultera de cet arrêt et de l'amour de l'humanité qui anime les commissaires, que six malades ne seront plus dans le même lit, contraints de respirer un air empoisonné et de sentir souvent auprès d'eux les membres glacés d'un cadavre ; il faut espérer que, lorsqu'on portera le viatique dans les salles de l'Hôtel-Dieu, on ne sonnera point avec violence une petite cloche, comme si l'on prenait à tâche de troubler le repos de gens qui en ont tant besoin, et qu'on voulût frapper leur imagination, déjà douloureusement affectée de l'idée d'une mort prochaine ; il faut espérer enfin qu'on ne verra bientôt plus dans le cœur de Paris une maison qui a besoin d'être extrêmement aérée, tant pour la santé des malades qu'on y entasse, que pour celle des nombreux citoyens qui ont le malheur d'habiter auprès de cette triste demeure, monument barbare du zèle inconsidéré de nos aïeux, et qui non seulement corrompt l'air qu'on respire, dans un quartier très peuplé, mais ôte encore la salubrité à l'eau que l'on boit dans la plus grande partie de la ville.

« Tous ces inconvénients affreux sont connus et vont sans doute cesser d'exister. Quelle gloire pour le Monarque, dont ils ont affligé le cœur paternel et pour les sages qui pourront en opérer la destruction (1) ! »

La commission fit des enquêtes, organisa une sorte d'hôpital d'études, comportant cent vingt lits, pour se rendre compte de la dépense quotidienne causée par un malade couché seul et convenablement soigné (2).

Les résultats furent sans doute difficiles à obtenir, puisqu'un siècle plus tard, ils n'étaient pas encore tous atteints.

***

De nombreux abus régnaient dans les diverses maisons de charité, notamment dans celle qui recueillait les enfants trouvés. Chaque année, il en arrivait environ deux mille de provinces fort éloignées, et pourtant beaucoup mouraient en route, car ils étaient confiés à des voituriers, qui ne s'occupaient guère de leurs colis vivants, destinés à accomplir un long parcours en n'importe quelle saison.

« D'après l'examen qu'on a fait, Sa Majesté a remarqué avec peine que le nombre des enfants exposés augmentait tous les jours et que la plupart provenaient aujourd'hui de nœuds légitimes, en sorte que les asiles institués, dans l'origine, pour prévenir les crimes auxquels la crainte de la honte pouvait induire une mère égarée, devenaient par degrés des dépôts favorables à l'indifférence des parents... »

On défendit de transporter les nouveau-nés ailleurs que dans les hôpitaux les plus voisins.

En attendant le choix de mesures plus efficaces, on prescrivit aux curés et vicaires « de redoubler de zèle, pour opposer à ce pernicieux dérèglement et les préceptes de la religion et les secours de la charité, afin de parvenir, autant qu'il est en eux, à détourner de ces crimes cachés, que les lois les plus rigoureuses ne peuvent arrêter (3). »

(1) Nougaret, *op. cit.*, t. II, p. 168-172.
(2) T. III, p. 224.
(3) T. III, p. 224-7.

©BIUM

C'était l'époque où l'abbé de l'Epée appliquait sa belle méthode aux jeunes sourds-muets. Nougaret ne manque pas de signaler l'intention de fonder une école spéciale et l'ordre signé par le Roi de prélever chaque année, sur les biens des Jésuites, les sommes nécessaires pour subvenir à l'entretien et à l'éducation d'un certain nombre de ces déshérités (1).

***

Une dame Du Coudray fut brevetée, pensionnée, pour démontrer l'art des accouchements dans toutes les provinces du royaume.

Se trouvant en Franche-Comté, elle avait assisté au spectacle suivant : une paysanne ayant des couches difficiles, on s'était servi des crochets d'une cuiller à pot et d'une balance romaine, pour extraire l'enfant par morceaux du corps de la malheureuse, qui ne put survivre à cette opération trop rudimentaire. L'anecdote servait d'introduction à l'*Abrégé de l'art des accouchements*, rédigé par Mme Du Coudray ; le souvenir de la cuiller à pot et de la balance romaine l'encouragea dans la recherche d'appareils perfectionnés, car il en existait déjà pour faciliter les couches (2).

Des cours publics et gratuits furent organisés à Soissons. Un médecin de cette généralité, Augier, du Fot, publia, aux frais de Sa Majesté, un *Catéchisme sur l'art des accouchements pour les sages-femmes de la campagne* (3).

Dans l'Assemblée des Etats d'Artois, en 1772, on résolut d'ouvrir à Arras des cours analogues ; d'entretenir, aux frais de la province, six femmes choisies dans les divers cantons et d'envoyer quatre femmes suivre à Lille les leçons de Varroquet, « demonstrateur d'accouchement (4). »

« Faciliter les accouchements et procurer aux femmes qui vont devenir mères des secours que la fortune leur refuse et dont la privation les aurait peut-être réduites au désespoir, c'est remplir certainement les premières lois de l'humanité ! Mais ne rend-on pas à la société des services aussi grands, en détruisant une maladie cruelle qui s'attaque aux sources de la génération ? ... ; » et Nougaret, prolongeant encore de judicieuses réflexions, se trouve amené, en vertu de cette transition tout indiquée, à parler discrètement des maladies vénériennes, à signaler les leçons publiques et gratuites, professées à Paris par Gardane, régent de la Faculté de médecine, afin de « prévenir les abus qui se sont glissés trop souvent dans le traitement » de ces affections spéciales et de « garantir des charlatans et de l'ignorance dans la maladie la plus funeste à l'espèce humaine et malheureusement trop commune. » Joignant la pratique à la théorie, Gardane avait ouvert une infirmerie, surtout à l'usage des indigents ; le lieutenant de police Lenoir en paya tous les frais et en fit organiser trois autres (5) ; malheureusement ces fondations ne furent pas de longue durée (6).

(1) T. III, p. 310.
(2) T. II, p. 32-4.
(3) T. II, p. 30-1.
(4) T. III, p. 340.
(5) T. III, p. 36-9.
(6) T. III, p. 346.

©BIUM

« On trouve aussi dans Paris depuis quelques années, poursuit Nougaret, près de la barrière de Sève, une *Maison de santé*, c'est-à-dire un asile très commode, où les malades sont soignés à beaucoup moins de frais qu'ils ne pourraient l'être chez eux, surtout lorsqu'ils logent en chambre garnie.

« Les gens de provinces attaqués de maladies chirurgicales, telles que la cataracte, la fistule, la pierre, etc., qui craignent de venir chercher des secours dans cette capitale, à cause de la grande dépense nécessaire pendant leur séjour à Paris, n'auront plus cet obstacle à surmonter : ils seront maintenant à portée de consulter les plus grands maîtres dont la réputation sera parvenue jusque dans leur province.

« Pour les médicaments, pansements, loyer, nourriture, gardes-malades, chirurgiens, médecins, l'on ne prend, dans la *maison de santé*, que quatre livres par jour, pour chaque maladie indistinctement : celui qui veut avoir une chambre à lui seul donne deux livres de plus par jour.

« Les femmes ont des appartements séparés et sont servies par des personnes de leur sexe.

« On fait participer les pauvres à l'utilité de cet établissement, en leur donnant, le lundi et le jeudi de chaque semaine, depuis trois heures après midi jusqu'à quatre, des consultations gratuites et leur faisant aussi gratuitement, tous les jours à la même heure, les pansements convenables à leurs maladies (1). »

***

Divers établissements charitables furent organisés dans les provinces, comme à Paris.

En 1767, M. Le Peletier de Morfontaine, intendant du Soissonnais, avait établi à Laon un dépôt de remèdes gratuits, pour les malades pauvres de la campagne. Dans le village de Saint-Denis-sur-Sarton, près d'Alençon, un bureau de charité prêtait du grain aux laboureurs, distribuait du pain aux indigents, fournissait gratuitement, avec les soins d'un chirurgien, tous les remèdes nécessaires, le linge et les gardes-malades, si bien qu'il n'y avait aucun mendiant dans cette paroisse de mille habitants, simples journaliers pour la plupart.

A Montluçon, un *bureau des pauvres*, institué vers 1760, subvenait aux premiers besoins des indigents et leur procurait du travail (2).

Bien entendu, ces établissements charitables n'étaient pas les seuls et, pour leur procurer des ressources, on pratiquait déjà les bals de charité ou les fêtes de bienfaisance. Ce fut ainsi que le bureau de charité de Montauban organisa des bals, au profit des indigents, pendant le carnaval de 1778, « afin que, présentant au public des plaisirs en échange d'une aumône, on vît la folie être au moins une fois d'accord avec la raison. » Les grenadiers du régiment de Picardie, en garnison dans cette ville, demandés comme factionnaires, ne voulurent accepter aucune rétribution et envoyèrent l'un d'eux dire au maire : « Dès que les bals sont au profit des pauvres, mes camarades et moi serons trop heureux de pouvoir faire ce brin de charité (3). »

(1) T. III, p. 39-41.
(2) T. II, p. 15-20.
(3) T. III, p. 294-5.

©BIUM

Le service des secours aux noyés fut, de même, réorganisé, en 1773, à Paris, grâce à la généreuse initiative des officiers de ville et du prévôt des marchands. Un avis indiqua l'emplacement des divers corps de garde possédant une « machine fumigatoire et les autres choses nécessaires »; on vulgarisa de la sorte les méthodes de secours alors en usage.

D'autre part, la ville promit des récompenses : celui qui signalait un noyé recevait six francs ; celui qui le retirait de l'eau ou aidait à le secourir recevait vingt-quatre livres ; le sergent et les quatre soldats du corps de garde, dix-huit livres, mais avec réduction de moitié pour ces diverses gratifications, si les efforts ou les soins demeuraient inutiles.

Un maître en pharmacie, ancien échevin, nommé Pia, écrivit plusieurs mémoires sur les soins à donner aux noyés, qui lui valurent diverses récompenses, notamment une médaille d'honneur offerte par la Hollande.

Diverses villes de province suivirent l'exemple de Paris, notamment Lille, Marseille, Rouen, Tours. Quant à la « boîte fumigatoire et portative » inventée par Gardane, contenant « une nouvelle pipe pour injecter la fumée du tabac, un tuyau pour souffler dans la bouche du mort apparent et un flacon d'eau spiritueuse », elle rendit, paraît-il, de grands services dans les divers cas d'asphyxie : il n'était pas encore question des tractions rythmées de la langue (1).

Le lieutenant de police Lenoir organisa, dans les quartiers les plus fréquentés, des dépôts de civières, afin de faciliter les moyens de transport vers les hôpitaux (2).

Enfin, d'une manière générale, on s'efforça de prévoir les accidents, afin d'en atténuer les suites, dans la mesure du possible.

***

A cette époque où les procédés antiseptiques étaient ignorés, où les remèdes préventifs effrayaient encore, et où l'inoculation faisait seulement de timides essais, on s'inquiéta naturellement beaucoup de combattre les maladies contagieuses. Par ordre du gouvernement et aux frais du Roi, on publia des *Observations sur les maladies épidémiques*, rédigées par Lepecq de la Cloture, régent de la Faculté de Caen ; un remède contre la rage ; un précis méthodique pour servir au « traitement d'une fièvre épidémique dans plusieurs provinces » ; divers mémoires sur les meilleurs moyens d'enrayer les épizooties.

On étudia le traitement des maladies cancéreuses, en même temps que celui du ver solitaire ; toutes connaissances qu'on s'efforça de vulgariser (3).

Par les soins de M. de Sartines, on distribua gratuitement, dans les ports et aux colonies, des *Observations sur différens moyens propres à combattre les fièvres putrides et malignes et à préserver de leur contagion*.

La Société royale de médecine mit au concours, pour l'année 1781, avec récompense de douze cents livres, le sujet suivant : « Déterminer quel peut être le meilleur traitement de la rage (4). »

D'ailleurs, la Société de médecine, « depuis son existence authen-

(1) T. II, p. 20-30 ; t. III, p. 335-9.
(2) T. III, p. 316-7.
(3) T. II, p. 180-2.
(4) T. III, p. 280-1.

©BIUM

tique, le 13 août 1776, n'a point cessé de tenir deux assemblées par semaine, sans aucune exception ni vacance. Elle a choisi, dans chaque ville considérable, soit de France, soit des pays étrangers, des médecins ou des physiciens habiles, avec lesquels elle entretient un commerce suivi, sur tout ce qui peut intéresser la santé des hommes et même celle des bestiaux. On la consulte sur les épidémies ou épizooties qui s'annoncent par des ravages ; elle donne des instructions qu'on emploie avec succès, et elle décerne des prix sur différentes questions dont la solution est importante. L'analyse ou la connaissance des eaux minérales lui est spécialement attribuée, et elle prononce seule sur la vertu et la distribution de différents remèdes.

« Sa Majesté n'entend point qu'aucun membre de cette Société puisse exercer la médecine, s'il n'est reçu docteur. La Faculté de médecine de Paris jouit d'ailleurs de plusieurs prérogatives dans cette société déjà célèbre, dont le Roi est protecteur ; le doyen en charge et l'ancien de la Faculté ont droit d'assister à toutes les séances, et leurs noms sont inscrits avant ceux des associés ordinaires et après ceux des officiers ; de plus, les deux tiers des associés ordinaires doivent toujours être choisis parmi les docteurs de la Faculté de Paris.

Pour faciliter la communication des lumières, la Société nomme tous les ans deux commissaires, qui se transportent, deux fois l'année, dans une assemblée de la Faculté, à laquelle ils font part des découvertes, recherches et observations relatives aux progrès de l'art. Enfin, un comité particulier est chargé de l'examen des remèdes externes et chirurgicaux ; M. le Premier Chirurgien et cinq autres chirurgiens sont admis à ce comité (1). »

Des progrès scientifiques incontestables n'étaient pas accueillis sans réserve par le public et même par les municipalités. Des innovations hardies entraînaient naturellement une grande méfiance. Il suffira de citer un exemple. Les magistrats de Saint-Omer défendirent de se faire inoculer dans la ville et les faubourgs, sous peine de cinq cents livres d'amende, édictèrent la même amende contre tous ceux qui, ayant eu la petite vérole par inoculation ou naturellement, pénétreraient dans la ville avant un délai de quarante jours, à compter de l'éruption ; ils prescrivirent, en outre, que tous les malades atteints en ville ne pourraient sortir avant le même délai, ordonnèrent des précautions hygiéniques, d'ailleurs excellentes, à tous les gardes-malades. Nougaret ajoutait : « Pourquoi s'enthousiasmer en faveur de l'inoculation, puisqu'elle donne une maladie qu'on n'aurait peut-être point eue... (2) ? » Le chroniqueur, en regrettant les procédés empiriques de jadis, n'était que l'écho de l'opinion publique.

***

La mode d'alors était aux concours, aux récompenses. Tout ce qui se rapportait à l'hygiène générale, plus aisément compréhensible de la généralité, jouissait d'une faveur particulière. « De combien de maux notre pauvre humanité serait-elle exempte, si l'amour de la sagesse était plus général ! La sobriété, jointe à la conservation des mœurs, rendrait tous les hommes sains et vigoureux... » Après avoir écrit ces lignes, Nougaret s'étend complaisamment sur l'institution de prix de vertu,

(1) T. III, p. 340-2.
(2) T. III, p. 342-6.

©BIUM

le couronnement des rosières, et multiplie sur ce sujet les anecdotes.

Les grands personnages dans leurs terres, les curés dans leurs paroisses, les magistrats urbains dans le ressort de leur juridiction, développaient, multipliaient des usages déjà anciens, à la vérité (1). Ce fut, en définitive, le meilleur encouragement que trouva la science médicale, en plein essor, parvenant enfin à diminuer quelques misères humaines ; cet encouragement indirect ne lui fut pas ménagé, car les petites fêtes en l'honneur de l'hygiène et de la vertu étaient très gaies : tout finit par des chansons !

Ces anecdotes, qu'il est inutile de détailler et de multiplier, offrent le seul intérêt de se trouver recueillies dans un ouvrage imprimé de 1776 à 1780.

On a généralement l'habitude de faire dater de la Révolution certains progrès, certaines réformes ou innovations : il serait équitable d'en rechercher la conception, l'application même avant la date fatidique de 1789 ; et les études d'histoire médicale, relatives à l'époque révolutionnaire, s'augmenteraient certainement de pages intéressantes si on ne dédaignait pas de remonter jusqu'au temps de Louis XVI.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Un précurseur de Pasteur : Paullini (2).

Dans « l'Introduction historique » de son *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, F.-V. Raspail résume ainsi la nature des recherches et les idées du précurseur en question :

« En 1685, Christ. Franç. Paullini, dans une monographie complète « sur le genre Canis (*Cynographia curiosa, seu canis descriptis*, etc., « Nuremberg, 1685), exposait hardiment ses idées sur l'origine vermi- « neuse des maladies, mais avec beaucoup plus d'érudition que d'ori- « ginalité d'observation. En traitant de la rage, qui forme le sujet de « la section quatrième de l'ouvrage, l'auteur se livre à des recherches « philosophiques sur les causes animées de cette maladie et de toutes « les autres ; ses pages sont effrayantes de citations à déchiffrer, mais « dénuées de toute observation personnelle. Là, Kircher est son guide ; « il l'appelle *errantium medicorum Hermes, qui mihi totus haeret in « medullis*, le Trismégiste qui ramène les médecins dans la bonne voie, « et dont je suis la chair de la chair, les os des os. Il a un chapitre « intitulé : de *Vermibus ubique in microcosmo* ; un quatrième sur la « nature vermineuse des feux follets : *Paradoxon de igne fatuo vermi- « noso* ; un septième : *de Vermibus justissimi Dei flagellis* ; un hui- « tième : *de abstrusis morbis a vermibus ortis* ; un neuvième : *de Lue « venereâ veri verminosâ* ; un dixième : *de Jobo verminoso*, etc.

« Paullini, Hauptmann, Hahnemann et bien d'autres, publiaient, en « outre, dans les *Éphémérides des curieux de la Nature*, toutes les « observations qui, dans leur pratique, venaient à l'appui de leur « théorie, à laquelle ils avaient donné le nom de *pathologie animée*. « Sans doute, tout n'est pas soumis à une critique de bon aloi dans ces « observations particulières ; mais il s'en faut de beaucoup que tout y « soit à rejeter ; et l'expérience de chaque jour confirme à nos yeux les « résultats qui, aux yeux des esprits timides ou routiniers, pourraient « passer pour les plus extraordinaires. »

Paul Berner.

(1) T. II, p. 41-53 ; t. III, p. 361-8.
(2) *Chronique*, X, 758.

©BIUM

Biographies Médicales

Un grand écrivain oublié : Ernest Cœurderoy,

Interne des hôpitaux de Paris (1825-1862).

Par M. le Dr Michaut.

Combien d'hommes admirables, et qui avaient de très beaux génies, sont morts sans qu'on en ait parlé! Ernest Cœurderoy, âme noble et

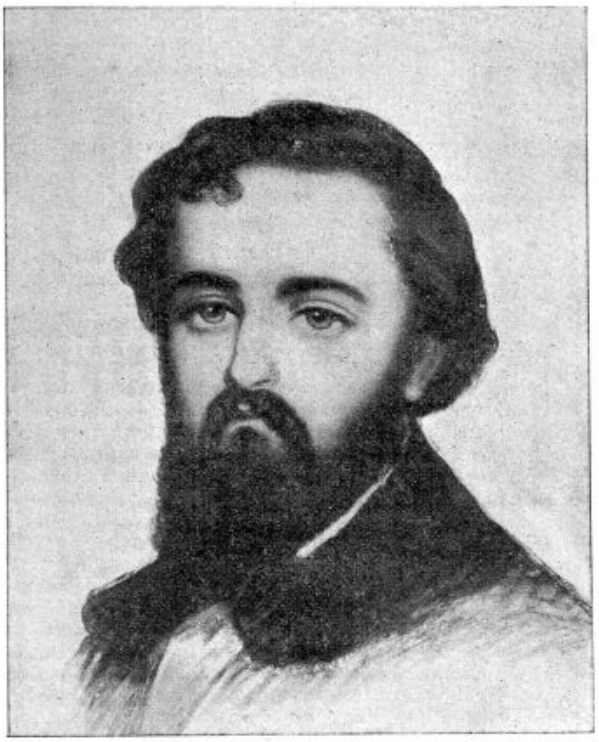

Dr ERNEST CŒURDEROY

généreuse, écrivain de haute envolée, cœur ouvert à tous les sentiments d'une humanité supérieure. fut. à n'en pas douter, un de ces hommes admirables dont parle La Bruyère.

Il a passé inconnu, il est resté oublié *Pourquoi*? Question naïve qui ne peut être faite que par ceux qui ignorent cette irréfragable loi, posée par Schopenhauer : « Le génie est privé même de la récompense la plus

©BIUM

nécessaire, toute sa vie durant. et ne devient manifeste qu'après la mort » ; et par Edmond de Goncourt : « Le génie, c'est le talent d'un homme mort ! »

Cœurderoy a laissé des chefs-d'œuvre, mais ils ont été *tous* détruits par une main criminelle, dans un élan de maternelle mais aussi de rancuneuse haine bourgeoise. Les livres de Cœurderoy sont *introuvables*. Et d'ailleurs, auraient-ils échappé à la destruction totale, qu'ils étaient peu faits pour attirer l'attention de la masse

« Ces imbéciles de Français », comme l'écrivaient Beyle et Mérimée, ne lisent pas volontiers les livres autour desquels on n'a pas entretenu une réclame aussi tapageuse qu'imméritée. Il nous paraît juste de combattre l'indifférence trop paresseuse et comme lassée de l'élite médicale, encore sensible aux grandes œuvres d'art et de bonté émanées de confrères ; car, ne l'oublions pas, Cœurderoy fut des nôtres.

Il nous semble que ce libre et grand esprit, que ce puissant écrivain mérite d'être mieux apprécié, car l'oubli d'hier, par un caprice du snobisme, peut devenir la célébrité dont tout le monde parlera demain.

Stendhal ignoré ne disait-il pas : « Je regarde mes ouvrages comme des billets à la loterie. Je ne serai compris que vers 1880 ? » Et sa prédiction se trouva si exacte, qu'une société de Stendhaliens, aussi enthousiaste, aussi sincèrement admirative que celle des Balzaciens, des Molièristes et plus récemment des Rabelaisiens, a fleuri avec éclat. Puisse-t-il se fonder aussi un groupe amical d'admirateurs de Cœurderoy ! Il en vaut la peine, et, nous le savons, il a déjà en Suisse, à Londres, à Vienne, *et même à Paris*, quelques fidèles adeptes.

Les livres de Cœurderoy ne sont pas seulement des *billets de loterie* qui ne sont pas encore *sortis* ; ce sont, ce qui est pire, des billets de loterie qui ont *été tous détruits*. C'est ce qui légitime cette trop courte esquisse, sur un grand écrivain dont les lecteurs de la *Chronique médicale* pourront, plus tard, apprécier toute la valeur, en ayant sous les yeux les extraits de son œuvre, que nous tiendrons à honneur de reproduire, comme des pages échappées au néant de l'oubli, plus terrible, pour un littérateur, que le nirvana de la mort !

Pour nous, nous serions heureux s'il nous était donné de constater un jour que le nom de Cœurderoy, sorti de nos rangs, resplendit comme un des plus beaux fleurons de la couronne de poètes, de savants, de philosophes, qui domine la figure d'un symbolisme un peu trop bourgeois et terre-à-terre qu'est l'Internat en médecine et en chirurgie des hôpitaux de Paris.

La médecine a donné à la poésie une glorieuse trilogie lyrique : MUSSET, SAINTE-BEUVE, SCHILLER ! Il faudra y joindre CŒURDEROY, poète à la manière de Chateaubriand, de Michelet et de tant d'autres, qui n'ont jamais écrit de vers ; Cœurderoy, dont quelques pages, d'un lyrisme prenant, sont assez belles pour être placées dans une chrestomathie française du XIXe siècle, entre d'autres de Lamennais, dont il a l'éloquence, de Louis Veuillot, qui lui est comparable par la violence et l'esprit mordant, de Vallès, son frère par l'admirable pittoresque du style et l'ardeur de justes rancunes sociales.

Nous ne pouvons nous défendre, en écrivant ces lignes, d'un sentiment de pitié pour nous-même ! C'est être sacrilège que de toucher à la mémoire d'un écrivain inconnu qui se faisait gloire d'être méconnu, trop dédaigneux du troupeau humain pour estimer la triste vanité d'avoir des lecteurs. N'a-t-il pas écrit quelque part ces lignes, qui de-

©BIUM

vraient défendre son œuvre contre la piteuse salissure des compilateurs des commentateurs, horde grignotante de petits esprits, qui tiennent leur repaire dans l'œuvre des grands penseurs : « *Pour moi, je tiens tellement à l'intégrité de ma pensée, que si jamais je devenais célèbre, mon plus grand supplice serait d'être commenté par les bibliophiles. Quelle rage ont ces gens-là de charbonner leurs noms sur les murs des monuments! Profanateurs du génie, combien l'éditeur Charpentier vous paie-t-il par étiquette? Mon Dieu! délivrez-moi du mal, je veux dire des faiseurs de préfaces. La gloire devient un poison quand ils trempent leur plume dans la coupe éternelle.* »

Les voluptés littéraires ne sont vraiment pures que quand on essaie de les faire partager, — telle sera notre excuse.

***

Ernest Cœurderoy est né à Avallon (Yonne), le 22 janvier 1825. Son père (Jean-Charles) était né à Moutiers-Saint-Jean.

Ce Jean Cœurderoy fut un homme remarquablement doué, et c'est certainement de ce côté, et non dans la lignée maternelle, qu'il faut chercher les rares qualités de notre écrivain.

Nous savons très peu de chose sur la mère de Cœurderoy, qui est responsable, devant la postérité, d'avoir brûlé tous les manuscrits, tous les livres qu'elle avait pu recueillir après la mort de son fils. « Mon père et ma mère se sont reposés après m'avoir engendré, écrit-il. L'esprit de divination de l'une, les aspirations de révolte de l'autre se sont mêlés dans mon sang. La moelle de mes os crie. Je souffre tout ce qu'écrit cette plume. »

Le père de Cœurderoy fit, comme devait le faire plus tard son fils, « toutes ses classes » au collège Sainte-Barbe. Il fut, pendant ses études médicales, l'élève et l'ami du professeur Jules Cloquet, le prédécesseur de Sappey, dans la chaire d'anatomie de la Faculté de médecine de Paris. Par une singulière fortune, nous trouvons ce même professeur mêlé aux débuts de la vie du grand Flaubert, dont le père fut un camarade de Cloquet.

Cœurderoy père reçut le titre de docteur en médecine en 1820, avec une thèse sur la fièvre *puerpérale* (péritonites), et il vint s'établir à Avallon, puis à Tonnerre, où il est mort.

Il conquit très vite une réputation d'excellent praticien et d'opérateur habile. Sa réputation se répandit dans toute la contrée, et il fit une fortune rapide. Il se montra, du reste, ardent républicain et paraît avoir été, au début du moins, partisan aussi enthousiaste, aussi fougueux, que son fils le fut plus tard, des doctrines qui aboutirent à la Révolution de 1848, gouvernement dont il fut plus tard commissaire.

Son fils (Jean-Charles-*Ernest*) entra comme élève à Sainte-Barbe le 1er novembre 1837. Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur les études, les prix du jeune Cœurderoy, malgré toute l'aimable obligeance de M. Pierrotet, l'éminent directeur actuel du Collège Sainte-Barbe. Nous avons fouillé vainement les archives de cet établissement, qui ne contient aucune note des professeurs d'alors sur leur brillant élève.

Cœurderoy passa les épreuves des baccalauréats : comme tout le monde, il subit cette formalité, qui ne laisse heureusement aucune

©BIUM



©BIUM

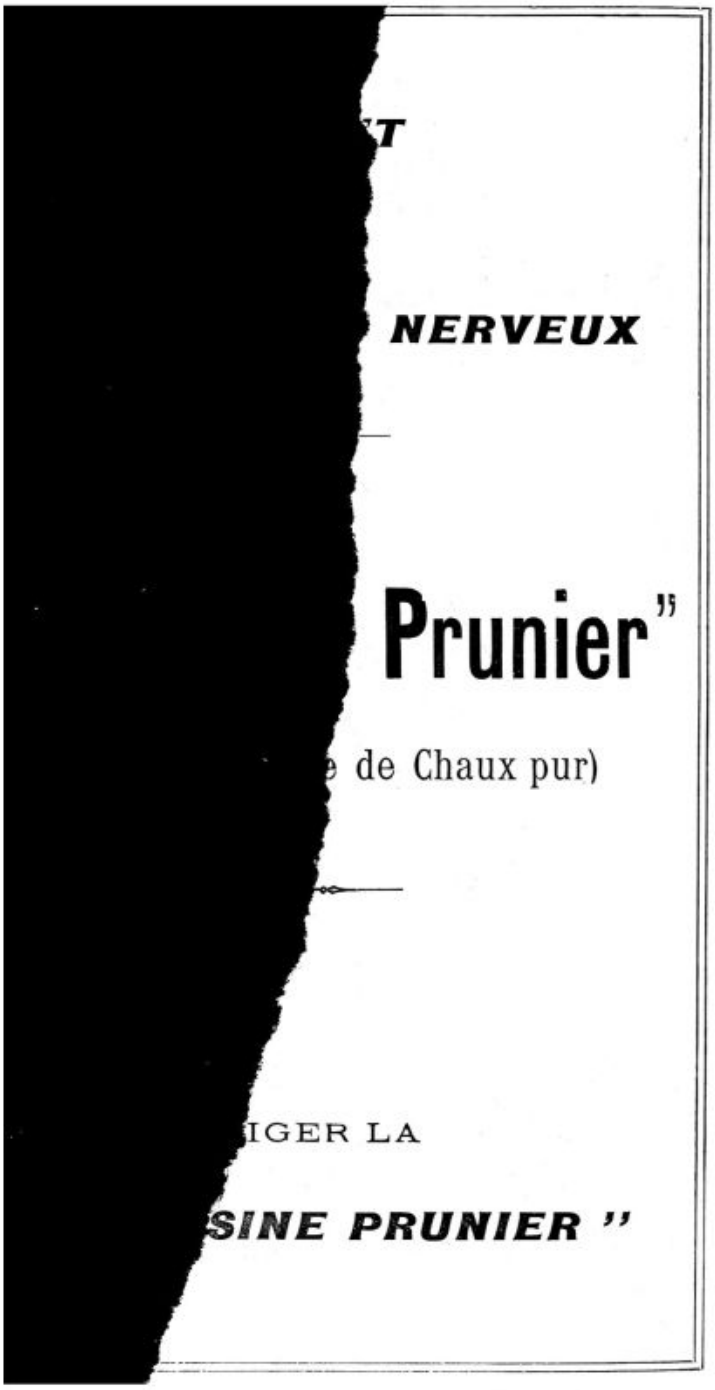

©BIUM

empreinte décisive sur l'évolution intellectuelle des écrivains originaux.

Peu après, nous retrouvons Cœurderoy interne des hôpitaux. Il avait concouru au bout de trois ans d'études médicales; il fut reçu, en 1845, avec le numéro 30, sur une promotion de trente-sept internes, dont furent le voyageur dermatologiste Jean Guibout, le chirurgien Follin, l'aliéniste célèbre Blanche, l'accoucheur Blot et d'autres, devenus de plus ou moins distingués praticiens.

Cœurderoy resta interne quatre ans. La Révolution de 1848 le surprit à l'Hôtel-Dieu.

Or, voici ce qui doit intéresser la Société des Internes, si elle a quelque cure de son histoire : c'est que, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu trouver trace de la vie de Cœurderoy, pendant les quatre années de sa vie qu'il a consacrées à l'Assistance publique.

Malgré l'obligeant concours de notre collègue, M. MAUGERET, bibliothécaire de l'Hôtel-Dieu, Cœurderoy n'a laissé aucune trace dans les archives de l'Administration, ou plutôt, comme cela est la règle, l'Administration a enregistré la date d'entrée et la date de sortie de cet ardent jeune homme, sans plus.

M. Mesureur a eu l'obligeance de faire fouiller les archives de son administration : vaines recherches ! Il est utile de le noter, ne serait-ce que pour éviter aux chercheurs de l'avenir d'inutiles efforts, et aussi pour démontrer combien il est difficile de réunir des détails biographiques sur *un interne des hôpitaux*, même après un séjour de quatre années dans cette administration.

Les photographies qu'on a pris l'habitude de faire tirer par groupes d'internes attachés à un même hôpital, n'existaient pas encore. Il ne reste donc rien de Cœurderoy, jusqu'à ce moment !

« Je veux mourir hors l'opinion, la législation et la coutume : libre, comme j'ai vécu. Je veux une sépulture ignorée, loin des villes fangeuses, au plus froid du glacier, au pied des saules, sous les futaies ou dans les ondes, ainsi que je l'ai dit et écrit tant de fois ! »

Hélas ! notre ancêtre est mort comme il l'a désiré. Quelques exemplaires, épaves introuvables, de livres dispersés aux quatre coins de l'Europe, où il vécut exilé, voilà tout ce qui persiste, pour raconter le grand et libre esprit que la France devrait opposer à Nietzsche, si déjà elle n'avait eu Proudhon, le maître de Cœurderoy.

Mais si cet éternel exilé a parcouru sa trop rapide carrière, méconnu des siens, dédaigné de ses proches, haï de ses concitoyens et renié, fortune rare, même par sa mère, il ne périra pas tout entier, grâce à la *Chronique médicale*; grâce aussi à MM. Paul Berner, de la Chaux-de-Fonds; à M. Lucien Descaves, le sympathique romancier et auteur dramatique, ami de la *Chronique*; à M le Professeur Reverdin (de Genève); à M. Prunier (de Tonnerre), à M. Pierrotet (directeur de Sainte-Barbe), et à notre collègue Maugeret, auxquels je tiens à exprimer ici publiquement tous mes remercîments; pour leurs recherches et le cordial concours qu'ils m'ont prêté dans mes propres investigations.

C'est à partir de 1848 que Cœurderoy quitte la carrière médicale, pour n'y plus jamais rentrer. Alors commença pour lui une vie d'exil, de souffrances et de continuelle exaltation cérébrale, qui aboutit à la superbe efflorescence de quatre œuvres, d'une superbe et incomparable originalité.

On chercherait, en vain, à reconstituer sa vie solitaire d'exilé révolutionnaire, d'artiste indépendant. Les traités de littérature les plus

©BIUM

complets sont muets, les dictionnaires biographiques les plus compacts mentionnent à peine (1), en passant, le titre de ses principaux ouvrages, la date de sa naissance et celle de sa mort.

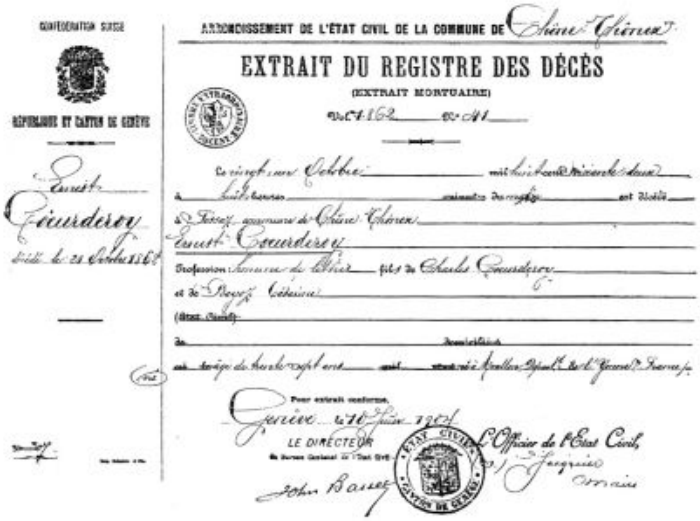

CONFÉDÉRATION SUISSE

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL DE LA COMMUNE DE Chêne Thônex

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCÈS

(EXTRAIT MORTUAIRE)

Ernest Cœurderoy

Pour extrait conforme,

Genève le 10 Juin 1904

LE DIRECTEUR

L'Officier de l'État Civil

ACTE DE DÉCÈS DE CŒURDEROY

Aucun critique, aucun compilateur n'a daigné réunir les documents qui seront si utiles plus tard au justicier qui tentera d'élever un monument de modeste souvenir au grand et sincère républicain, et à l'artiste littéraire que fut cet évadé de la médecine.

« Aucune vie cependant ne mériterait plus que la sienne d'être longuement exposée (pourrait-on répéter, en lui appliquant ce que Flaubert disait de Bouilhet, cet autre évadé de la médecine). Elle fut noble et laborieuse. *Pauvre, il sut rester libre.* Il était robuste comme un forgeron, doux comme un enfant, spirituel sans paradoxe, grand sans pose ; et ceux qui l'ont connu trouveront que j'en devrais dire davantage. »

Mais où sont ceux qui l'ont connu !

(*A suivre.*)

---

(1) Citons cependant la mention de Cœurderoy faite par F. J. Schnepp, *Mes aventures en Suisse ; Les Réfugiés français et le gouvernement* de Genève ; Paris, 1851, Ledoyen, éditeur, galeries d'Orléans, 31 (brochure).

Une demi-colonne est consacrée à Cœurderoy, dans le grand Dictionnaire Larousse (*première édition*).

Cf. encore sur Cœurderoy : *Romans de l'Exil*, de Ch. Hugo. — *Histoire du parti républicain en France, de 1814 à 1870*, par le professeur G. Weill.

Voir également : *La Chronique médicale*, tome IX, p. 272, et tome X, pp. 299 et 415.

©BIUM

Informations de la « Chronique »

Le Monsieur qui a tué Cassagnac.

La mort, tout à fait inopinée, du grand polémiste, nous a remis en mémoire une très intéressante clinique du regretté professeur Ball, consacrée à un malade de son service de Sainte-Anne, qui avait la persuasion d'« avoir assassiné Cassagnac. »

C'était à l'époque (16 janvier 1883) où le prince Napoléon venait de faire afficher sur les murs de Paris son fameux manifeste, qui détermina la scission que l'on sait dans le parti bonapartiste. Cassagnac, à cette occasion, publia un article d'une violence rare, qui parut dans le journal *le Pays*, du 17 janvier.

Cinq jours plus tard, un homme, assez bien mis, se présentait à la Conciergerie, déclarait qu'il venait de tuer M. P. de Cassagnac et demandait à être mis en état d'arrestation.

Son exaltation, son langage éveillèrent les soupçons ; on le dirigea sur l'infirmerie du Dépôt.

Avant de prendre une décision, il convenait de faire une enquête sur les faits racontés par le sujet, faits qui, en eux-mêmes, ne présentaient rien que de possible et de vraisemblable. On l'interrogea et l'on apprit ce qui suit.

Il dit s'appeler Cousin, secrétaire du colonel Brunet, aide de camp du prince Napoléon.

Ses opinions bonapartistes, très accentuées, avaient été douloureusement froissées par les attaques dirigées contre le prince ; mais l'attitude du *Pays* l'avait particulièrement indigné.

Il déclarait donc s'être rendu, le dimanche 21 janvier, aux bureaux de ce journal, où il n'avait rencontré personne ; après avoir parcouru une série de pièces désertes, il était enfin arrivé au cabinet du rédacteur en chef, qu'il avait trouvé assis et écrivant. Il l'avait interpellé, lui avait reproché vivement son article, en lui disant qu'on n'attaquait pas un ennemi tombé, un prince prisonnier, et il lui avait enjoint de faire une rétractation.

M. Paul de Cassagnac, sans lever la tête, avait continué à écrire. C'est alors que Cousin avait sorti son arme, appuyé sa main gauche sur l'épaule droite du journaliste, et lui avait tiré six coups de revolver, à bout portant.

La victime était tombée sans perdre de sang, sans pousser un cri : la mort avait été instantanée. « Maintenant, disait le pauvre halluciné (1), en terminant le récit de son exploit, j'espère que vous allez me décorer. »

Le prisonnier entendu, il ne restait plus qu'à prendre des informations ; il se pouvait, en effet, qu'il eût commis le crime dont il se vantait. M. P. de Cassagnac, interrogé, répondit qu'il n'avait vu personne. Dès lors, on était fixé sur l'état mental de son assassin prétendu, qui fut transféré à Sainte-Anne.

(1) Pour connaître le diagnostic formulé par le professeur Ball sur ce malade, on n'aura qu'à se reporter au n° du 31 mars 1883 du *Figaro*, qui a reproduit la leçon clinique du maître, d'après le journal *le Praticien*.

©BIUM

L'état mental de la princesse L. de Cobourg.

Plusieurs de nos confrères ont reproduit (d'après le Figaro, *du 25 octobre 1904) les consultations et extraits de rapports des médecins viennois, sur l'état mental de la princesse de Cobourg, depuis la date de son arrestation et de son internement, jusqu'à sa fugue, survenue le 31 août dernier.*

Sous la pression de l'opinion, on a décidé, en haut lieu, d'acquiescer au désir de la princesse, d'être soumise à l'examen d'aliénistes français, dégagés de toute prévention et qui pourront conclure, nous en avons la certitude, en toute indépendance.

En attendant que le rapport de MM. le docteur Magnan, *médecin en chef de Sainte-Anne, le professeur* Joffroy (1), *de l'Académie de médecine, et le Dr Paul* Garnier, *médecin en chef du Dépôt, soit déposé, nous versons au débat une pièce qui peut avoir une importance en l'espèce.*

Cette pièce n'est autre que l'examen psychologique de « l'inculpée », qu'a bien voulu faire, à l'intention de la « Chronique », un de nos experts les plus autorisés, M. Eloy.

Sans attribuer à la graphologie plus d'importance qu'il ne convient, nous estimons qu'elle peut servir à parfaire le portrait psychologique d'un personnage : or, la psychologie n'est-elle pas sur les confins de la physiologie et de la pathologie ?

PORTRAIT GRAPHOLOGIQUE (2)
DE LA PRINCESSE LOUISE (DE BELGIQUE)

Le document unique que nous avons eu à notre disposition est une lettre du 9 septembre 1904, adressée à un journaliste.

La princesse Louise ne doutait pas que sa missive serait rendue publique : nous devons tenir compte de ce détail. En raison de la dimension de l'écriture, la reproduction de ce graphisme par cliché et sur papier de journal, peut être regardée comme bonne, malgré ses imperfections (manque de netteté et empâtements).

Le document est trop grand pour que nous le reproduisions tout entier ; nous n'en pouvons donner qu'une partie, un tiers environ.

***

Cette écriture est *grande* ; elle est *lente, nette et en relief ;* et de plus, elle est inégale, *surtout dans ses dimensions.*

L'activité, la sensibilité de l'esprit et l'intelligence sont d'une certaine supériorité ; quant à la moralité, elle peut être rangée dans la même catégorie.

---

(1) Les docteurs Magnan et Paul Garnier ont été agréés par le maréchalat de la cour de Vienne, à titre d'experts. Le docteur Joffroy n'a pas été désigné comme expert, mais pourra concourir à l examen, comme aide des deux médecins choisis sur la liste qui avait été soumise par la princesse.

(2) L'autographe qui a servi à rédiger ce portrait, et dont nous donnons un fac-simile réduit, a paru dans *Die Zeit*, de Vienne, du 15 septembre 1904.

©BIUM

L'écriture *royale* de cette princesse indique, par sa dimension, de grandes aspirations, que son imagination ardente et son activité énergique secondent et rendent ambitieuses : ambition de renom, de renommée plutôt, et ambition de pouvoir.

Sa volonté toujours active, ferme et constante, est surtout autoritaire ; il y a même une certaine brusquerie dans la vivacité de ses manifestations. Par suite du caractère fin et adroit de cette princesse, sa volonté est assez tracassière et elle se montre quelque peu tyrannique, pour ceux qui l'entourent et vivent près d'elle ; de plus, il s'y mêle une notable partie d'obstination. Le grand ressort moteur de l'être intime a donc toutes les qualités ou mieux toute la puissance que peuvent nécessiter des visées ambitieuses.

Sa sensibilité intellectuelle est vive, très vive même (nous avons mentionné dans les dominantes son signe général graphique) ; quoique l'ensemble des lettres de son écriture soit redressé, quelques-unes sont tout à fait verticales, tandis que plusieurs sont un peu inclinées vers la droite. C'est marque d'une sensibilité vive et impressionnable.

Si son cœur est froid et sa tendresse bien faible, l'imagination active, la sensibilité adroite et la résolution, en se combinant, excitent son être assez fortement pour atteindre la violence. Tel est, dans ses grandes lignes, l'autre pilier de ce caractère.

En second lieu, cette écriture est *lente* : cette lenteur prudente et habile ne nuit pas à la distinction, et si quelques lettres sont deformes assez communes (par suite de trop de recherche à notre avis (1), la plupart sont gracieuses et surtout grandement distinguées.

C'est par calcul et réserve que la princesse Louise, concentrant ses forces et son activité, trace, avec adresse, constance et énergie, ses hautes et larges majuscules, qui nous disent son orgueil de race et de position, et qu'elle forme ses grandes minuscules si exactement fermées et même bouclées, montrant, non les secrets de sa pensée, mais la secrétivité de sa nature ardente et forte, de son tempérament plein de vie et de vigueur.

En troisième lieu, son écriture est *nette et en relief*. C'est la fermeté de caractère, la précision, l'énergie et la résolution qui nous sont indiquées par ce signe. Il est renforcé par les finales nettes et terminées en massues, par les points épais, lourds et généralement bas. Ce n'est pas une délicate, ni une rêveuse, notre princesse ; il lui faut du solide, du positif, du tangible.

Son imagination est grande et ardente, c'est vrai ; mais elle n'est dirigée que vers ses hautes et positives aspirations ambitieuses.

Nous avons mentionné que son écriture généralement redressée — la princesse est fière et hautaine — présente plusieurs lettres inclinées. Il faut en déduire qu'elle a un côté sensible. Est-ce celui du tempérament? Je ne le crois pas. C'est alors celui de ses aspirations ambitieuses.

Nous avons vu sa secrétivité ; elle sait manœuvrer avec adresse, et comme c'est elle-même et elle seule qu'elle affectionne, comme son but à atteindre est toujours présent à sa pensée, elle est redoutable et, s'il lui faut céder, ce ne sera qu'après une lutte énergique.

(1) Notre pensée intime, c'est que cette écriture manque de naturel ; c'est qu'elle est artificielle. Du reste, la lenteur et le redressement d'un graphisme sont généralement des indices de l'écriture artificielle. Si nous ne faisons cette observation qu'en un renvoi, c'est que, pour pouvoir lui donner une valeur caractérologique, il nous aurait fallu pouvoir en contrôler l'exactitude au moyen de plusieurs documents.

©BIUM

Voyez ce paraphe, entourant d'un rempart son titre de « princesse de Belgique », voyez les enroulements tournés vers la gauche de ses *s*

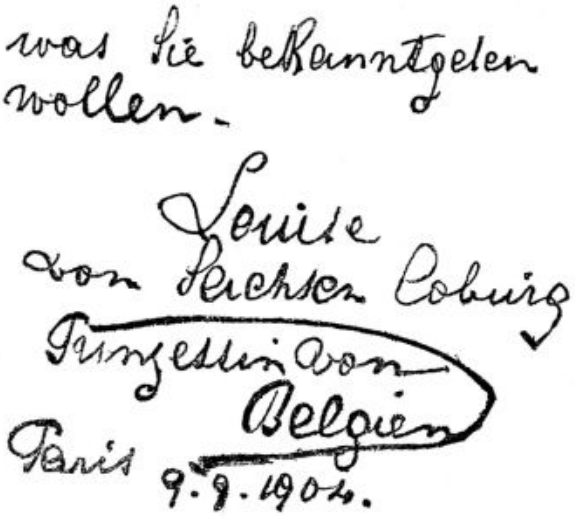

AUTOGRAPHE DE LA PRINCESSE LOUISE DE COBOURG.

et de quelques-uns de ses *t* au milieu des mots. Voyez surtout les boucles intérieures des *a* et des *o*.

La signature encore plus grande que le texte a une signification qui confirme l'orgueil qu'elle a de son nom et de sa qualité.

C'est donc bien une grande dame de haut rang ayant des visées ambitieuses et capable de les atteindre par son habileté et sa force d'énergie.

J. ELOY.

Dons offerts à la "Chronique"

Notre collaborateur et ami, le Dr PLICQUE, nous a adressé « pour le musée médical » un document qui a son prix : c'est la lettre officielle de nomination du Dr Thévenot de Saint-Blaise, en qualité d'adjoint du 1er chirurgien ordinaire du roi.

Cette lettre est signée de Portal, qui occupait alors cette dernière charge, dont il était encore revêtu, du reste, sous Charles X.

C'est Portal, chez lequel l'âge n'avait pas éteint l'ambition, qui se rendit un jour à l'audience de Louis-Philippe, pour lui demander la place de *premier médecin du roi*.

— Mais le Dr Marc occupe déjà cette fonction ? lui répondit le roi.

— Qu'à cela ne tienne, de répliquer Portal ; réservez-moi du moins la survivance !

Ne pas oublier que Portal était presque, à l'époque, nonagénaire.

Il n'est rien de tel que de vieillir, pour ne pas sentir son pied glisser vers la tombe.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

La reine de Portugal et la médecine. La reine Amélie passe tout le temps que lui laissent ses devoirs de cour à soulager la misère humaine. Son œuvre capitale, dont elle est très fière, est un « Institut central de la tuberculose », dont elle a posé cette année la première pierre à Lisbonne.

La reine a étudié elle-même l'organisation de cet Institut, où elle a introduit tous les perfectionnements dus aux plus récentes découvertes scientifiques. Elle y a ajouté une innovation de son cru : des locaux ont été réservés dans l'Institut, où le public sera librement admis à des conférences pratiques, à des leçons de choses sur l'hygiène et les soins élémentaires à donner aux malades et aux enfants, conférences qui seront faites par des sommités médicales.

(*Echo de Paris.*)

Féminisme médical Le concours d'internat vient de s'ouvrir ; il durera jusqu'en décembre. Le nombre des femmes concurrentes atteint cette fois la proportion de 5 0/0 des candidats.

On compte à l'heure actuelle six femmes ayant été internes des hôpitaux : Mlles Klumpke, qui a épousé le Dr Déjerine, professeur à la Faculté ; Edwards, devenue Mme Pillet ; Wilbouchevitch, qui est actuellement Mme Nageotte ; Mouroux, qui a épousé le Dr Darcanne.

Mlles Francillon et Maugeret sont encore en service, l'une à l'hôpital Saint-Antoine et l'autre à la Charité.

On compte également une interne en pharmacie, Mlle Mazot, et dix-neuf externes, dont Mlle Debat-Ponsan. (*L'Eclair.*)

Médecin diplomate. M. Jorge Bates, ancien ministre des affaires étrangères, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Guatemala en France, en remplacement de M. Manuel Arroyo, docteur en médecine, qui prend sa retraite. (*La Patrie.*)

Médecin voyageur. Nous aurons prochainement, à la Société de Géographie, une conférence du plus grand intérêt. Le 16 décembre 1904, M. le Dr Otto Nordenskjold donnera le récit de l'importante mission qu'il vient d'accomplir dans les régions antarctiques, et qui compte parmi les explorations les plus remarquables de ces dernières années.

(*Gazette médicale de Paris.*)

La santé du Pape. Rome, 1er novembre — Le Dr Lapponi, médecin du pape, a déclaré, dans une interview, que Pie X, depuis deux jours, était indisposé, à la suite d'une très légère attaque de goutte à l'orteil gauche.

Le pape ne garde pas le lit, bien que le Dr Lapponi lui ait prescrit un repos absolu ; son état s'est très amélioré, et Pie X, qui avait suspendu ses promenades dans les jardins du Vatican, a pu célébrer la messe ce matin et recevoir quelques intimes.

(*L'Eclair*, du 2 nov.)

©BIUM

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Origine des tractions rythmées de la langue : Laborde, Tarnier et Sylvester.

On n'a pas oublié les retentissants débats qui eurent lieu à l'Académie de médecine, au sujet des tractions rythmées de la langue, dans le traitement de la mort apparente. De 1892 à 1895, les comptes rendus de la savante assemblée sont remplis des communications que provoqua Laborde, par sa tendance constante à substituer sa méthode de traitement à tous les autres procédés jusqu'alors en usage.

Laborde ne rencontra que des adversaires, surtout parmi les accoucheurs : tous ceux-ci se déclarèrent contre les tractions rythmées de la langue, en faveur de l'insufflation.

La discussion fut quelquefois très vive. Tarnier (1), Pinard (2), Guéniot (3) firent maintes fois remarquer à Laborde qu'il allait trop loin et lui parlèrent de *l'ardeur de son enthousiasme*.

Budin lui disait (4) : « Je crains aussi que l'enthousiasme de M. Laborde ne soit un peu exagéré et ne conduise à des conséquences fâcheuses. Il croit que son procédé est infaillible et qu'il réussira quand les autres auront échoué. »

Ce reproche d'enthousiasme fait à un savant dont la qualité maîtresse doit être la pondération avait le don d'exaspérer le tempérament fougueux et vraiment un peu juvénile du brave Laborde.

De guerre lasse, Laborde voulut un jour se venger de tous les accoucheurs en bloc ! Avant de clore ce long duel qui durait depuis trois ans, comme dernier argument, l'inventeur des tractions rythmées de la langue, pour jeter un certain discrédit sur l'insufflation, crut devoir traiter cette méthode de *procédé empirique* (5).

Le professeur Tarnier, avec le bon sens rassis et cette saine philosophie qui le caractérisaient, lui fit très judicieusement observer que « la qualification de pratique empirique appliquée au procédé de l'insufflation ne le choquait pas : car parfois, nous devons à l'empirisme des inventions fort utiles, qui seront ensuite scientifiquement expliquées et perfectionnées ».

Si nous en croyons ce que rapporte le comte Michel de Karnice, lequel, grand chasseur d'ours, a longtemps vécu parmi les paysans russes, et qui est l'homme le mieux informé sur les mœurs populaires de son pays, « le procédé des tractions rythmées de la langue *est pratiqué depuis des temps immémoriaux* par les villageois de certaines provinces de Russie, pour ranimer la respiration violemment interrom-

(1) Séance du 4 décembre 1894.
(2) Séance du 15 janvier 1895.
(3) Séance du 22 janvier 1895.
(4) Séance du 11 juillet 1893.
(5) Séance du 19 février 1895. (Voir *Bulletin*, t. XXXIII, p. 163.

©BIUM

pue » (1). Voilà, certes, une affirmation qui eût bien ennuyé Laborde, si Tarnier la lui eût servie, en réponse à son injure faite à l'insufflation.

Mais il y a plus encore ! L'Anglais Sylvester, inventeur du procédé de respiration artificielle, aurait aussi préconisé le procédé des tractions rythmées de la langue, bien avant Laborde. Dans un article consacré par l'*Encyclopédie d'Hygiène et de Médecine* (2) au procédé de respiration artificielle de Sylvester, nous lisons les lignes suivantes : « Mais, indépendamment de ces mouvements qui doivent être répétés avec méthode et persévérance, il est une petite manœuvre que Sylvester a indiquée, sur laquelle il n'a pas suffisamment insisté, et qui consiste à exercer sur la langue de l'enfant des tractions en avant, dans le double but d'assurer la libre entrée de l'air dans la trachée et de provoquer, par ces tractions répétées, un mouvement réflexe du diaphragme, qui doit concourir à l'exécution de l'acte respiratoire. »

Pour être complet et rendre à chacun ce qui lui appartient dans cette belle découverte, nous devons citer le nom du docteur polonais Podcicchowski (de Sieradey), qui, tout récemment, a apporté une si heureuse modification au procédé des tractions rythmées de la langue.

Dans un cas d'accouchement pénible, avec mort apparente du nouveau-né, ce praticien, après avoir vainement essayé de ranimer l'enfant par le procédé de Schultze, par l'immersion alternative dans un bain froid et dans de l'eau chaude, par la percussion sur les fesses et par des frictions à la brosse sur la région plantaire et le dos, eut l'idée d'introduire dans la bouche du nouveau-né, jusqu'au niveau de la racine de la langue, l'index et le médius de la main droite, tout en appuyant la pulpe du pouce contre le menton ; puis il se mit à exercer, avec les deux premiers doigts légèrement recourbés, une série de pressions sur le bas de la langue, de manière à projeter, chaque fois, l'organe d'arrière en avant. Cette manœuvre ne tarda pas à ramener l'enfant à la vie.

Ce nouveau procédé, comme les tractions rythmées, agirait sur le centre respiratoire, par excitation directe des nerfs sensitifs de la région ; mais il présente l'avantage de déterminer une dilatation des voies respiratoires supérieures.

Le procédé de Podcicchowski présente aussi le très appréciable avantage de pouvoir toujours très facilement être mis en pratique, tandis que les tractions rythmées de la langue, en pareille occurrence, sont souvent fort malaisées, en raison de la petitesse de l'ouverture de la bouche et surtout de la langue, organe qu'il est difficile de saisir et plus encore de maintenir sans un instrument spécial.

Ce petit précis historique de la question ne diminue en rien le mérite du très regretté directeur des travaux physiologiques de la Faculté de Paris : si Laborde, en effet, n'est point le véritable inventeur du procédé, c'est lui, du moins, qui en fit connaître le mécanisme ; c'est lui surtout qui, apôtre infatigable, en a vulgarisé l'emploi. Mais, en toute justice, nous devions cet hommage rétrospectif à l'esprit scientifique du sage professeur Tarnier et au génie inventif de Sylvester, trop oublié en cette circonstance.

Dr Icard (de Marseille).

---

(1) Voir le remarquable ouvrage de cet auteur : *Vie ou Mort ;* Paris, 1900 : chapitre additionnel, p. 6.

(2) T. 8, p. 30 : Directeur, Dr Jules Rochard.

©BIUM

PETITS RENSEIGNEMENTS

La thérapeutique à l'hôpital.

M. Albert Robin reprendra ses leçons de thérapeutique, le jeudi 1er décembre, à 10 heures du matin, à l'Amphithéâtre de l'hôpital Beaujon, et les continuera tous les jeudis, à la même heure.

Association de la presse médicale française.

La quatrième réunion de l'année 1904 de l'*Association de la Presse médicale française* a eu lieu, le vendredi 4 novembre 1904, au restaurant Marguery.

Après avoir pris connaissance d'une lettre du Secrétaire général du Congrès international de médecine de 1906, l'Association a décidé de demander l'adjonction d'un certain nombre de ses membres au Comité national français qu'organise M. le Pr Brouardel, en raison du précédent relatif au Congrès de Madrid (1903).

L'Assemblée a décidé que désormais le *Conseil judiciaire* de l'Association serait prié de vouloir bien assister à toutes les réunions.

Ordre du jour de la prochaine réunion (1er vendredi de février 1905) : 1° *Nomination de la Commission permanente d'admission pour 1905*, par voie de tirage au sort. — 2° Cabanès : *Du droit de réponse dans la Presse scientifique* (Tribunal d'arbitrage). — 3° *Création d'un album photographique*. — 4° *Candidatures*. — 5° *Questions diverses*.

Nouveaux journaux.

Bienvenue cordiale à nos confrères de la presse dentaire : la *Revue internationale de prothèse dentaire*, dont le premier numéro porte la date d'octobre 1904, et *le Laboratoire*, revue mensuelle venue au monde le 1er novembre de cette même année.

Grands concerts dans les Hôpitaux.

Le Dr Vaucaire et M. Bru, directeur de l'hôpital Saint-Antoine, organisent, sous le patronage de M. Mesureur, de grandes auditions musicales dans les hôpitaux, auxquelles seront invités non seulement les malades, mais tout le personnel, médecins, internes, externes.

La Société symphonique (fondation Sachs), excellent orchestre dirigé par M. Monteux, composé de 60 musiciens amateurs, médecins, ingénieurs, hommes de lettres, etc., prêtera son concours pour ces soirées, qui seront d'un grand intérêt artistique.

La première soirée sera donnée le samedi 10 décembre, à l'Hôpital Saint Louis.

Les médecins qui désireraient faire partie de cet orchestre peuvent s'adresser au Dr Vaucaire, 52, rue de la Boétie, qui leur donnera tous les renseignements.

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

L'histoire des bas-reliefs du Baldaquin de Saint-Pierre, à Rome (1).

Dans la *Chronique médicale* du 1er février 1904, le Dr Witkowski a attiré l'attention sur les sculptures du baldaquin de Saint-Pierre, à Rome, dont le sujet paraît si peu en rapport avec le saint lieu.

C'est au milieu de la basilique, sous la coupole, dans l'endroit le plus fréquenté et à portée de la main, que sont disposés ces bas-reliefs.

Le Bernin a sculpté, sur les huit faces extérieures des colonnes supportant le dôme, les phases d'un accouchement, le tout symbolisé et surmonté des insignes du pape et des armoiries des Barberini. Certains ont cru y voir l'histoire d'une séduction : les bas-reliefs représentant successivement l'innocence, la séduction, le pressentiment de la maternité, les troubles de la grossesse, les douleurs de l'accouchement, la maternité et enfin l'abandon. Mais il est plus rationnel et plus exact d'y voir, avec le Dr Curatolo, la représentation d'un accouchement.

Le Dr Witkowski constate le talent prodigieux qu'il a fallu au Bernin pour se permettre, sans la rendre choquante, une pareille polissonnerie d'atelier, sorte de gageure habile ou de passe-temps, qui n'a rien de symbolique, ni de philosophique.

Tous les biographes de l'artiste sont unanimes à constater le caractère franc et charmant du grand architecte, en même temps que son indépendance vis-à-vis du pape.

Ce n'est pas une farce, mais une vengeance d'artiste, une véritable satire des mœurs du pape et de sa famille, que le Bernin a sculptée sur le marbre. De même, Michel-Ange, dans le fameux tableau du Jugement dernier, de la Chapelle Sixtine, s'est vengé d'un de ceux qui en trouvaient les nudités choquantes, en y représentant le cardinal Biagio de Cesena en bas, à droite du tableau, sous les traits d'un homme nu, avec des oreilles d'âne ; un serpent enroulé autour du tronc, lui mordant le testicule.

Le pape Urbain VIII, de la famille des Barberini, fameux par son immoralité, ses vices, le procès de Galilée, commanda au Bernin, dans son immense orgueil, un colossal baldaquin de bronze, entouré de sculptures à ses armes, sous lequel serait disposé un autel réservé exclusivement au pape, pour dire la messe.

Pour ce travail, 48.000 kilos de bronze, provenant du Panthéon, furent employés ; le marbre fut tiré du Colisée. C'est pour des faits de destruction analogues, que Pasquino surnomma Urbain VIII destructeur du Panthéon et du Colisée, et qu'il écrivit son fameux distique :

Quod non fecerunt Barbari
Fecerunt Barberini.

---

(1) Les documents et renseignements m'ont été fournis à Rome par M. Lamberto Lelli, demeurant n° 68 Polveriera, un guide aussi érudit qu'aimable, à qui j'adresse ici tous mes remerciements.

Consulter : les cinq premiers nos de 1903 du journal l'*Asino* : *L'art de Juno Lucina à*

©BIUM

Pendant qu'Urbain commandait au grand architecte le baldaquin, il arriva qu'un neveu du pape, probablement Taddeo, plus tard cardinal, généralissime de l'Eglise et prince de Palestine, devint amoureux de la sœur d'un élève du Bernin et la rendit mère.



A la suite de ce malheur domestique, le frère de la jeune fille ne trouva rien de mieux que d'implorer son Maître, pour qu'il intercédât auprès du pape et que tout fût réparé par un mariage.

Le Bernin, confiant et sincère, pensant qu'entre les enfants du Christ, on ne pouvait se prévaloir de la différence de castes, se rendit chez le pape, pour obtenir justice.

Urbain, non seulement repoussa la demande, mais railla l'artiste de sa grossière prétention : « Comment, Bernin, dit-il, avez-vous pu avoir une telle idée ! Le neveu du pape épouser la sœur d'un sculpteur ; non seulement il n'en faut plus parler, mais il faut empêcher que cette femme n'importune mon neveu. »



L'artiste retourna à ses travaux, indigné, la conscience révoltée, et quand il vit les larmes de la malheureuse mère et qu'il entendit les vagissements du nouveau-né, il fit ce serment solennel : « Le Pape ne veut pas reconnaître son propre sang! le fils d'un des siens! C'est bien. Il aura sous les yeux, pendant toute sa vie, près de l'autel où il dit la messe, au milieu de l'église d'où sort la parole chrétienne les victimes innocentes : la mère et l'enfant, à l'acte même de leur martyre. »

Le baldaquin fut achevé en 1633.

Sur les bas-reliefs en marbre, le Bernin a représenté, sur l'écusson

---

Rome ; Histoire de l'obstétrique, de ses origines au XX*e siècle*, avec documents inédits par le professeur Curatolo, professeur libre d'obstétrique et de gynécologie à l'Université de Rome, 1901, pages 144 et 145 ; et *Walks in Rome*, par Auguste J.-C. Hare, page 579.

©BIUM

des Barberini, une femme aux diverses périodes de l'accouchement jusqu'à la naissance de l'enfant.

Les trois abeilles du blason sont disposées aux sommets d'un triangle et marquent les deux seins et le nombril.

Le ventre et les seins grossissent ou diminuent selon la phase.

La tête de la femme exprime la souffrance. la fatigue ou le calme, selon le moment ; au dernier, elle est remplacée par une tête d'enfant.

Le mascaron du bas, qui symbolise les organes génitaux externes, varie également ; dans le dernier bas-relief, certains ont cru voir un portrait grotesque du pape lui-même.

A la période d'expulsion, l'artiste a rendu, avec une grande puissance et une grande vérité, la douleur caractéristique de la dernière période de l'accouchement ; les autres ne sont pas moins remarquables.

Le Bernin, pour marquer nettement son idée, a disposé, juste en face du pape officiant, les deux points culminants du drame : l'accouchement et le nouveau-né.

Aux explications que lui demanda le pape sur son œuvre, le Bernin répondit d'une façon ambiguë : « C'est de votre famille. »

Le pape crut que l'artiste faisait allusion aux armes des Barberini, mais cette phrase, dans la pensée de l'artiste, avait une tout autre signification.

Le Vatican n'apprit ces détails que beaucoup plus tard, longtemps après que l'œuvre était terminée. Ce fut la famille du Bernin qui en fit connaître la signification.

Dr P. Noury (de Rouen).

A propos de la maladie de Talma.

J'ai voulu lire, à propos de votre article sur *la maladie de Talma* (1), ce qu'en disait le journal médico-littéraire de l'époque, *Hygie*, recueil très divertissant, qui fournirait de bonnes pages à votre intéressante *Chronique*.

Talma tombe malade en mars ou avril 1826. Le journal du 26 mai signale sa rentrée triomphale dans *Hamlet*. Le 10 juin, une seule ligne, d'une éloquente concision : « Talma est malade : c'est le Théâtre-Français qui souffre. »

Le n° du 13 juillet fait mention d'un couplet sur la convalescence de Talma, intercalé dans « le Monstre et le physicien », de M. Comte.

Mais, trois mois plus tard, *Hygie* déclare qu'il est impossible de conserver l'espoir de voir le grand tragédien reparaître sur la scène.

Enfin, le n° du 22 octobre consacre un long article nécrologique à Talma et des stances d'ailleurs mauvaises.

Entre autres choses, l'auteur nous apprend que Talma était intimement lié avec Le Peletier, Barnave et Mirabeau, chez lequel il rencontra souvent Bonaparte.

Le grand acteur recevait lui-même beaucoup. « Un jour qu'il avait « rassemblé chez lui ce qu'il y avait de plus illustre parmi les repré« sentants, les généraux et les artistes, Marat entre tout à coup, sans

(1) V. la *Chronique*, XI, p. 665.

©BIUM

« être attendu. Dugazon, prenant une cassolette de parfums, se mit à « suivre le farouche conventionnel, pour parfumer les endroits où il « passait. Marat supporta avec le plus grand sang-froid cette piquante « plaisanterie ; mais le lendemain Talma était dénoncé dans son jour- « nal ; le soir, il fut obligé de s'enfuir précipitamment ; enfermé dans « sa bibliothèque, il passa la nuit dans les plus cruelles angoisses : « de là venait peut-être cette énergie et cette vérité avec laquelle il « exprimait la terreur et le désespoir...

« L'autopsie du corps a confirmé l'opinion de M. Dupuytren : c'est « une oblitération de l'intestin qui a causé sa mort : mais on serait « arrivé à le sauver, qu'un anévrysme qui commençait à se former sur « la pointe du cœur nous l'aurait enlevé subitement. »

Le journal ne fait pas la moindre allusion aux démêlés de Biett et de Breschet ; mais il affirme que l'autopsie a seule permis de poser le diagnostic et d'éclairer M. Dupuytren et ses collègues Dupuytren avait « émis cinq ou six opinions à la fois, afin que l'événement vînt en confirmer une » ; mais il paraît n'avoir, en définitive, vu qu'une invagination, là où l'autopsie a fait reconnaître un rétrécissement progressif du canal intestinal.

Le mot de « cancer » n'est pas écrit.

Au surplus, *Hygie* abandonne vite ce terrain médical, pour tailler une série de croupières à Dupuytren, moins « pour avoir ignoré qu'il « y a du danger à plonger une sonde dans les plaies pénétrantes de « poitrine, et pour avoir employé l'influence d'une femme, pour « faire appliquer sur la cuisse d'un *auguste moribond* un vésicatoire « que le Nestor de la Médecine et ses collègues avaient jugé inutile », que pour avoir sollicité l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, à se rendre au chevet du roi des tragédiens.

Talma, d'ailleurs, ou du moins son neveu, Amédée, ne reçut point l'archevêque, et le célèbre acteur fut inhumé sans les cérémonies ecclésiastiques d'usage.

Nombreuses aussi sont, dans *Hygie*, les allusions aux infortunes conjugales du grand chirurgien (1). Il faut avouer que, pour une époque où la liberté de la presse n'existait pas, les journaux prenaient des libertés singulières. Il est vrai que le directeur d'*Hygie* fut obligé de fuir en Belgique, ce dont on n'est plus surpris, après avoir lu ses articles.

Dr Fortuné Mazel (de Nîmes).

***

Outre Biett et Breschet, cités par Ch. Maurice, Talma fut vu par Lebreton, Marc, Dupuytren, Broussais, Fouquier, Bourdois, Ferrus, Bégin, Amédée Talma....

Saviez-vous que la pièce anatomique, modelée en cire, fût déposée au Muséum de la Faculté (?), sous le n° 233 bis ?

Dr Miquel-Dalton.

---

(1) Cette année les cartes d'étudiants à la Faculté de médecine sont jaunes : c'est l'influence de M. Dup... qui se fait sentir.

©BIUM

Chronique Bibliographique

ROBERT HUCHARD, *Autour de l'Afrique par le Transvaal* ; librairie académique Perrin. — EMILE FAGUET, *En lisant Nietzsche*; Société française d'imprimerie et de librairie. — MARESCOT DU THILLEUL, *L'Assistance publique à Paris, ses bienfaiteurs et sa fortune mobilière*, 2 vol. in-16 ; Berger-Levrault, éditeurs. — Dr LÉON MAC-AULIFFE, *La Thérapeutique physique d'autrefois* ; un vol. in-8, Masson, éditeur. — PIERRE BYLA, *Les Produits biologiques médicinaux*, Rousset, éditeur. — J.-J. MATIGNON ET VENNAT, *Vade-mecum médical de l'officier en campagne* ; Storck, éditeur, Lyon. — FR. GUERMONPREZ, *Luxation congénitale de la hanche*; Rousset, éditeur.

M. Robert HUCHARD, d'une plume alerte et gaie, nous conte ses impressions de voyage au Transvaal. Son livre est d'autant plus intéressant que M. Huchard applique à l'observation des pays traversés le sens clinique qu'il tient de famille.

Cape-Town, avec ses prostituées françaises, — pour la traite des blanches, France d'abord ! — Kimberley, la ville aux diamants, Blœmfontein et le veldt engraissé du sang des martyrs de la guerre, Pretoria, où M. Huchard a eu la bonne fortune de se lier avec le général Botha, Johannesburg, Ladysmith, toutes les villes de l'Afrique du Sud défilent sous nos yeux, comme un panorama animé.

Beaucoup de couleur, de mouvement, beaucoup de considérations économiques font de ce journal de route une étude des plus pittoresques.

Mais, à notre sens, ce qui en assure la valeur, c'est l'exposé politique de la situation actuelle au Transvaal et de l'impérialisme britannique. M. Huchard, qui a vu, qui a pu interroger les intéressés et se rendre compte de leurs besoins, de leurs aspirations, estime que l'unité du peuple afrikander n'a pas été entamée par la guerre et que, d'autre part, l'Angleterre a pu reculer l'échéance de la séparation fatale de ses possessions sud-africaines avec la métropole. Cette séparation tôt ou tard se fera, comme celle de l'Australie quasi indépendante, ou du Canada. Du moins, peut-elle la préparer à son avantage. Pour M. Huchard, la domination britannique n'est pas définitive dans sa lointaine colonie.

Cette conclusion est étayée d'arguments logiques, qui ne laissent pas d'ébranler le lecteur.

***

En lisant Nietzsche, M. Emile Faguet a-t-il trouvé la formule définitive de sa philosophie ? On est tenté de le croire. Non pas qu'il soit un disciple du grand philosophe allemand : il le critique trop souvent, et trop souvent aussi le met en contradiction avec lui-même, pour en accepter les théories ; mais la morale de M. Faguet se ressent beaucoup de celle de Nietzsche.

Pour ce dernier, il existe deux morales : une laissée à la foule, l'autre réservée à l'élite. Pour M. Faguet, il y a autant de morales que

©BIUM

d'individus, que de types sociaux. Sont-elles d'origine métaphysique, d'origine scientifique ? Peu importe. Mais il est clair que le médecin a sa morale particulière, comme le magistrat, comme le soldat, comme l'artiste, comme l'ouvrier. Et ce que nous trouvons très bien chez le soldat, c'est-à-dire le courage qui l excite à tuer le plus possible de ses semblables, nous paraît, à nous médecins, monstrueux, puisque nous mettons toute notre énergie à retarder l'heure de leur mort.

C'est, en somme, le système des compensations : « ceux qui feront beaucoup plus que leur devoir, d'un côté, seront tacitement autorisés à faire un peu moins que leur devoir de leur côté », morale souple, comme dit l'éminent académicien, qui a été jusqu'à présent la morale de l'humanité.

Mais comment ne pas admettre avec lui cette conclusion, digne du penseur indifférent aux événements et aux fatalités de la vie : « Je crois bien, au fond, que l'homme supérieur a tout simplement plus de devoirs que les autres, sans compensation, si ce n'est celle de se dire, avec une profonde satisfaction d'orgueil, qu'il a plus de devoirs que tous les autres, sans compensation. »

***

Sur l'ordre de M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique à Paris, M. Marescot du Thilleul a établi, à grands renforts de documents authentiques, le livre d'or de notre grande institution charitable. C'est une heureuse idée, dont il convient de féliciter M. Mesureur. Tous les bienfaiteurs de l'Assistance publique, les somptueux donateurs comme les humbles, sont désormais voués à la postérité reconnaissante.

La liste de leurs testaments forme deux gros in octavo de 1000 pages chacun. C'est dire que la charité est une vertu bien française, et qu'à côté des Boucicaut, des Debrousse, des Lenoir-Jousserand, des Rossini, le nombre est grand de ceux qui s'émurent de la misère parisienne et ne voulurent point mourir sans avoir tenté un effort pour la soulager.

***

Notre confrère le Dr Léon Mac-Auliffe a entrepris une longue et difficile besogne : il a tenté l'histoire de la thérapeutique physique d'autrefois. Hâtons-nous de dire qu'il a brillamment réussi dans sa tâche.

Les agents naturels, air, chaleur, froid, lumière, etc., furent évidemment les premiers dont l'homme se servit pour remédier aux maladies. Jusque dans les temps les plus reculés, on voit la trace des thérapeutes physiciens qui soignaient leurs clients par ces simples procédés. M. Mac-Auliffe les a accompagnés pas à pas, à travers l'accumulation des méthodes, des écoles diverses. Sans souci du côté anecdotique, de l'à-côté, pourrait-on dire, il écrit en historien, en clinicien ; ce qui ne signifie pas que son œuvre soit aride ; tout au contraire, tel passage, écrit avec facilité, est d'une lecture extrêmement intéressante : n'est-ce pas à travers l'évolution des théories médicales, tour à tour en faveur et en disgrâce, qu'on peut juger de l'évolution des sociétés et de celle de la mentalité humaine ?

La documentation est fort soignée ; la bibliographie nous a paru aussi complète que possible, mais il nous faut réserver une mention toute spéciale à l'illustration : établie d'après des documents authen-

©BIUM

tiques, bien mise au point par l'éditeur, elle mérite un examen approfondi ; à elle seule, elle suffit à prouver le souci méticuleux de l'historien doublé de l'artiste qu'est M. Mac-Auliffe.

Somme toute, son livre est une importante contribution à l'histoire de la médecine, qu'il a su rendre attrayante et savante tout à la fois.

***

M. Pierre Byla, dans un formulaire pratique, a entrepris la revue générale des médicaments nouveaux, et Dieu sait s'il y en a ! Il les classe sous quatre groupes : ferments solubles ou enzymes, albuminoïdes, substances diverses (hydrocarbones, phosphates, etc.) ; et enfin, agents opothérapiques. Son manuel rendra de précieux services aux médecins, débordés par le flot montant des nouveautés thérapeutiques qui sollicitent son attention. Combien peu, en définitive, supportent l'expérience de plusieurs années ! Hâtons-nous d'en ordonner, pendant qu'elles guérissent encore.

***

Un vade-mecum médical à l'usage des officiers, voilà un petit livre, dû à la collaboration de nos confrères Matignon et Vennat, qui vient à son heure, au moment où l'on demande à l'officier les notions indispensables du secouriste. Ils trouveront, dans cet aide-mémoire, d'excellents conseils, d'une pratique facile.

Enfin M. Guermonprez, qui a quitté pour un moment la déontologie, publie une petite plaquette sur la luxation congénitale de la hanche, intéressante par ses aperçus originaux sur la méthode non sanglante du traitement de cette infirmité.

Dr Lucien Nass.

Au pays de la fièvre. — Impressions de la campagne de Madagascar, par le Dr Jean Darricarrère. Stock, éditeur, Paris.

Toutes les mères devraient proclamer l'utilité de ce livre. C'est le récit impartial d'un témoin, qui expose ce qu'il a vu, simplement, sans parti pris, avec un souci constant d'être vrai. Et ce simple récit constitue un acte d'accusation formidable contre les organisateurs de cette campagne désastreuse.

C'est la fièvre qui a été l'ennemi le plus terrible de l'expédition de 1895. Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur le bilan de cette douloureuse campagne : « 14 tués, 97 blessés, 8.000 morts. »

Les coupables, ceux qui ont froidement sacrifié 8.000 hommes, sont les chefs ignorants ou insoucieux des vies humaines, qui ont décidé la construction d'une route carrossable à travers le sol marécageux des terres basses, pour permettre la circulation des voitures d'un industriel ! dont le nom est trop connu. Ces voitures ont, d'ailleurs, surtout transporté des cadavres et des mourants.

On frémit quand on pense que de pareils crimes restent impunis.

Espérons que ce livre contribuera à inspirer à la nation l'horreur des expéditions lointaines, et à épargner à notre pays de nouveaux et douloureux sacrifices.

Dr K. F.

©BIUM

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Caresco surhomme, ou le Voyage en Eucrasie, conte humain, par André Couvreur, librairie Plon, Paris. 1904.

La Médecine en Indo-Chine, par le Dr Jules Regnault. R. F. de Rudeval, éditeur, Paris. 1904.

Rabelais clinicien, par le Dr Maurice Mollet. H. Jouve, Paris. 1904.

Le Problème des localisations psychiques dans le cerveau, par le Dr J. Grasset. Montpellier, imprimerie Sevres et Roumégons.

Extraits de l'Histoire de la Langue universelle, par L. Couturat et L. Leau. Hachette, Paris. 1904.

Les Etapes, pages de Révolte, par Fr. Zeppa. Imprim. Dugour, Paris. 1904.

L'Etat civil de la famille de Jussieu, par Henri Matagrin. Imp. Paul Charpus, Charlieu. 1904.

Le Soldat impérial (1800-1814), par Jean Morvan, tomes I et II. Librairie Plon, Paris. 1904.

Formulaire des Pharmaciens français. Auguste Gout, imprimeur, Orléans. 1904.

Du Danger de la mort apparente, par Icard. Masson et Cie, Paris. 1904.

La Vie au Palais-Royal, par L. Augé de Lassus. H. Daragon, éditeur, Paris. 1904.

Les Théâtres libertins au XVIIIe siècle, par Henri d'Almeras et Paul d'Estrée. H. Daragon, éditeur, Paris. 1904.

Le Cimetière de Sainte-Marguerite et la Sépulture de Louis XVII, par Lucien Lambeau. H. Daragon, éditeur, Paris, 1904.

Les Représentants du peuple et le Tribunal révolutionnaire (Landes) *en l'an II de la République*, par le Dr Louis Sentex. 1904.

La Faïencerie de Samaret, par le Dr Louis Sentex. 1904.

Les Indications de la Cure de déchloruration, par le Dr Adolphe Javal. Masson et Cie, éditeurs, Paris. 1904.

Les Produits biologiques médicaux, par Pierre Byla. Jules Rousset, Paris. 1904.

Les Théâtres clandestins, par G. Capon et R. Yve-Plessis. Plessis, libraire, Paris. 1904.

La Société contre l'abus du tabac, par le Dr Georges Petit, 20 *bis*, rue Saint-Benoît, Paris. 1904.

Mes années militaires (1856-1867), par le Dr A. Symon de Villeneuve. J. Siraudeau, éditeur, 4, chaussée Saint-Pierre, Angers. 1904.

Curiosités historiques et pittoresques du vieux Montmartre, par Charles Sellier. H. Champion, éditeur, Paris. 1904.

Itinéraire de Paris à Jérusalem, par Julien, avec préface et annotations d'Edouard Champion. Honoré Champion, éditeur. Paris, 1904.

Saint Benoît à Genève ; Histoire d'une relique, par Danielle Plan. Imprimerie du *Journal de Genève*, rue Général-Dufour, Genève. 1904.

Bibliographie historique et iconographique du Jardin des Plantes, par Louis Denise. H. Daragon, éditeur, Paris. 1904.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 23 1er Décembre 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Évadés de la Médecine

Trois médecins ignorés : Goldsmith. — Arbuthnot. — Locke.

Par le Docteur Cabanès.

Si nous avons en France le souci de nos gloires, on ne saurait dire à quel point les Anglais en ont le culte. Bien qu'ils soient portés à exagérer plutôt qu'à méconnaître la valeur de leurs grands hommes, nous aurions souvent profit à les imiter sur ce point.

S'il est un personnage toutefois auquel ces réflexions ne s'appliquent pas dans toute leur rigueur, c'est celui qui inaugure cette série. Goldsmith est, en effet, presque aussi populaire en France que de l'autre côté du détroit. Ses ouvrages sont devenus classiques dans nos écoles.

Pendant longtemps, le futur auteur du *Vicaire de Wakefield* a eu une vocation indéterminée. Disposé à entrer dans les ordres, sur les instances de ses proches, il n'est pas accepté par ses supérieurs, qui se refusent à le reconnaître pourvu de la foi nécessaire.

Parti pour prendre ses premières inscriptions, à Londres, il a la malencontreuse pensée de s'arrêter à Dublin ; il s'y laisse dépouiller, ou peut-être y dépense-t-il la somme entière de son voyage.

Le voilà donc obligé de retourner à pied au village. Mais un oncle, qui lui sert de tuteur, pardonne à l'enfant prodigue et l'envoie étudier la médecine à Edimbourg. Il arrive, en 1752, dans la capitale de l'Ecosse et y suit les cours pendant deux années.

C'est à cette époque que Goldsmith écrivait à un de ses amis une fort curieuse lettre, dans laquelle il lui communiquait ses impressions sur la capitale de l'Écosse. Voici un passage de cette épître peu connue, et où l'on retrouve la causticité et la finesse d'observation de l'auteur du *Vicaire de Wakefield* :

« Ici, les hommes ont en général les pommettes des joues proéminentes et le teint hâlé ; ils sont maigres, actifs, et grands amateurs de danse. Puisque j'en suis sur ce chapitre, il faut que je vous parle des bals, qui sont très fréquents. Quand un étranger entre dans un salon, il voit d'un côté toutes les dames tristement assises ensemble, et faisant

©BIUM

bande à part ; de l'autre côté, au bout de l'appartement, se tiennent leurs pensifs cavaliers, c'est-à-dire ceux qui prétendent à l'être ; — il n'y a pas plus de communication entre les deux sexes qu'entre deux camps ennemis. A la vérité, les dames se permettent quelques œillades, et les messieurs quelques soupirs ; mais tout rapport plus intime est interdit. Enfin, pour mettre un terme aux hostilités, la dame patronesse, intendante, ou comme il vous plaira l'appeler, désigne un monsieur et une demoiselle pour *marcher* un menuet ; ce qu'ils exécutent avec une solennité qui tient du désespoir. Après que cinq ou six couples ont ainsi jeté et relevé le gant, tous se rangent pour la contredanse, chaque danseur pourvu d'une danseuse, toujours par la susdite dame patronesse. De cette façon, ils dansent beaucoup sans souffler mot, et la soirée se termine à la satisfaction générale. J'ai dit à un gentilhomme écossais que ce silencieux plaisir ressemblait à l'antique procession des matrones romaines en l'honneur de Cérès : à quoi il m'a répondu pour ma peine (et je crois qu'il avait raison), que j'étais un grand pédant.

« Puisque j'ai nommé les dames, je déclare, pour vous montrer combien j'aime l'Écosse et tout ce qui tient à un si charmant pays ; je déclare, dis-je (et permis à qui me démentira de me casser la tête), que les Écossaises sont dix mille fois plus belles et plus civilisées que les Irlandaises. Je vois d'ici vos sœurs Betty et Peggy se récrier sur ma partialité ; mais dites-leur tout platement que je me soucie de leur peau blanche, de leurs beaux yeux, de leur esprit, de... comme d'une pomme de terre. J'avance et soutiens, envers et contre tous, que les dames écossaises sont sans égales ; et la preuve, c'est qu'elles-mêmes *le disent* .. » Ce dernier trait est tout simplement charmant.

D'Edimbourg, notre étudiant se rend à Leyde, qu'il quitta au bout de quelques mois, pour faire son tour d'Europe.

Ce fut une véritable odyssée : sans un sou vaillant, le jeune étudiant dut gagner son pain et son gîte, en chantant, dans les auberges ou sur les chemins, de vieilles chansons irlandaises, qu'il accompagnait de quelques airs de flûte. C'est au cours de ce voyage qu'il dut prendre son grade de docteur, probablement à Padoue.

Son oncle mort, il revient à Londres, et entre comme répétiteur dans une école, puis il s'engage, en qualité d'élève apprenti, chez un apothicaire (1).

Un camarade obligeant lui ayant avancé des fonds, il se risque à exercer la médecine.

Sur ces entrefaites, on lui offre une place de médecin dans les factoreries de l'Inde, sur la côte de Coromandel.

Quelques biographes ont prétendu qu'il ne put subir l'examen, exigé pour cette fonction, devant le Collège des chirurgiens. D'autres disent qu'il obtint la place, mais qu'il dut publier son *Essai sur l'état actuel de la littérature*, pour subvenir aux frais du voyage. Quoi qu'il en soit, il abandonna vite ses premiers projets, et nous le voyons bientôt collaborer à divers recueils littéraires, écrire des opuscules, publier nombre de travaux, jusqu'au jour où son poème, *The Traveller*, et surtout son roman, *le Vicaire de Wakefield*, si souvent réimprimé, accusent définitivement ses préférences littéraires.

---

(1) Tout comme Newton et Davy.

©BIUM

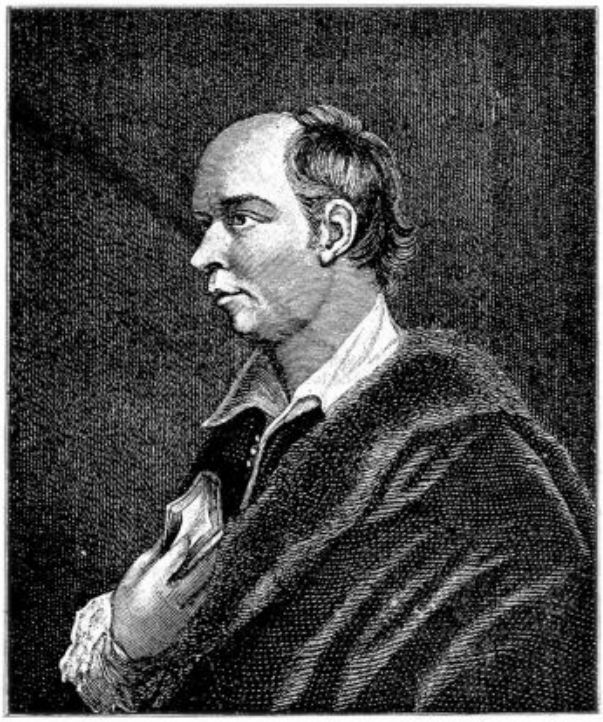

GOLDSMITH

©BIUM

II

« Il est des hommes à qui la nature prodigue à un tel point ses faveurs — a écrit quelque part le Dr Renauldin (1) —, que le haut entendement dont elle les a pourvus, s'applique avec facilité à des connaissances multiples, bien que celles-ci n'aient entre elles aucune connexion. »

Arbuthnot fut un de ces privilégiés; il fit marcher de front les sciences mathématiques (2), la médecine et l'archéologie, en même temps que la littérature (3).

Ce n'est pas, à dire vrai, dans la médecine qu'Arbuthnot a conquis sa réputation. Il est assurément beaucoup plus célèbre pour avoir formé, avec le poète Pope et l'humoriste Swift, un triumvirat de l'esprit, qui a dominé le monde littéraire anglais pendant plus d'un quart de siècle (4).

Ce fut, pendant vingt-cinq ans, un assaut de fines railleries, de satires enjouées, de traits malicieux ou piquants, qui mettaient en joie tous les sujets du Royaume-Uni.

Les compatriotes d'Arbuthnot n'hésitent pas à l'égaler à Cervantes, avec lequel il présente d'ailleurs beaucoup de points de contact. Swift disait de lui : « Arbuthnot a plus d esprit que nous tous, et son humanité égale son esprit. »

Pope, dont la santé fut toujours chancelante (5), faisait à ses lecteurs

---

(1) Dans son ouvrage, *Les Médecins numismatistes*.

(2) Le plus remarquable et le meilleur de tous les ouvrages d'Arbuthnot est son *Essai sur les avantages de l'étude des mathématiques*; nul écrivain n'a traité le même sujet avec tant d'habileté, ni présenté des idées plus justes sous des formes plus imposantes. Le seul défaut grave qu'on puisse lui reprocher, c'est d'avoir oublié la part du sentiment qui joue un si grand rôle dans toutes nos actions, et qui, bien plus souvent que le raisonnement, dirige nos affections. (*Ephémérides universelles*, Paris, 1828 ; 27 février 1834.)

(3) Le Dr Foissac a rappelé, à ce propos, que Bartholin était professeur de grec, Morgagni, archéologue, Michel Alberti, théologien, Borelli, mathématicien, etc.

(4) La plupart des ouvrages de plaisanterie d Arbuthnot, où la satire la plus mordante se cache presque toujours sous les formes d une ironie délicate et spirituelle, ont été attribués à Swift. Le plus remarquable est une allégorie dans laquelle le peuple anglais se trouve désigné sous la dénomination dérisoire de *John Bull*, que l'usage a fait généralement adopter depuis.

Arbuthnot avait conçu, avec Pope et Swift, le plan d'une satire sur les abus de l'érudition dans toutes les branches des connaissances humaines ; suivant sa manière, cette ingénieuse satire est présentée comme le récit des aventures d'un personnage supposé ; il n'en a paru qu'une partie dans les œuvres de Pope, et, si l'on en croit Johnson, cette partie serait d'Arbuthnot seul, avec quelques traits seulement de l'auteur de l'*Essai sur l'homme* (Jourdan).

(5) Pope naquit le 31 mai 1688. Ses parents avaient tous deux plus de quarante-cinq ans. Ni l'un ni l'autre n'étaient robustes. Son père avait la taille contrefaite, sa mère souffrait de maux de tête très violents. Le fils hérita, avec aggravation, de la faiblesse des deux.

Afterbury disait de lui : *mens curva in corpore curvo*. Sir Josuah Reynolds le représente comme un homme de 4 pieds 6 pouces environ, très bossu et contrefait. « Il avait, dit l'illustre peintre, de grands yeux fort beaux, un nez long et bien fait. Le visage était ridé et fatigué, la bouche entourée de ces lignes qui marquent généralement celle des bossus, la peau tirée et contractée au-dessus des sourcils par des maux de tête continuels. »

Vieux avant quarante ans, il ne pouvait se lever ni s'habiller sans aide. Le corps serré dans un corset de toile raide, les jambes emprisonnées dans trois paires de bas, il grelottait, même avec un pourpoint de fourrure sur la peau.

Si l'on songe qu'il avait un asthme, qu'il était hydropique, menacé de la cataracte, torturé de rhumatismes, affligé de constants maux de tête, contre lesquels il employait vainement le café ; qu'il passait plusieurs nuits consécutives sans dormir, ne sommeillant que le jour au coin du feu ou en causant de poésie avec le prince de Galles, on s'étonne qu'il n'ait point eu l'humeur plus chagrine.

La vanité morbide et l irritabilité de Pope le rendaient incapable de supporter la moindre critique, mais prompt à découvrir une injure, soit réelle, soit imaginaire. Très malheureux de sa difformité, il ressentait vivement les railleries qui s'y rapportaient. Aucun coup

©BIUM

l'aveu que, s'il les avait parfois amusés, ils le devaient à Arbuthnot, dont les soins affectueux et éclairés avaient contribué à assurer le maintien de sa fragile santé C'est à ces amitiés illustres qu'Arbuthnot a dû d'être compté au nombre des célébrités de la Grande-Bretagne, bien plus qu'à son titre et à ses travaux de docteur.

Néanmoins Arbuthnot fut, pendant un temps, membre de la Société royale de Londres « Sa clientèle avait été nombreuse et brillante. Il était recherché de toutes parts, non seulement pour son savoir et son talent de praticien mais encore pour les agréments de sa conversation, la politesse de ses manières, et la tournure originale de son esprit (1). »

Il avait été nommé médecin extraordinaire du prince Georges de Danemark, qu'il avait réussi à guérir d'une affection des plus rebelles.

Quatre ans plus tard, il devenait le médecin ordinaire de la reine Anne, dont il avait su gagner la confiance.

Il avait même obtenu, en 1710, son agrégation au collège royal des médecins de Londres.

Autant de titres qui nous autorisent à faire rentrer cet homme de lettres dans le giron de la profession médicale.

III.

Si les œuvres de Pope et de Goldsmith se trouvent en bonne place dans nos bibliothèques scolaires, en pouvons nous dire autant de celles de Locke, que nous ne connaissons qu'indirectement, par de courtes notices dans les dictionnaires historiques (2), ou par quelques lignes perdues dans les traités de philosophie ?

Nous n'avons pas à réhabiliter Locke comme philosophe — on s'en est chargé bien avant nous. — Mais nous avons le devoir de reconstituer sa physionomie médicale.

Le père de Locke avait destiné son fils à être clergyman ; et, si tiède que fût son zèle, l'enfant ne manifestait pas une trop forte répugnance

---

d'aussi bas qu'il partît, ne lui était indifférent. Entassées dans son âme, toutes ces insultes y prenaient à la longue de gigantesques proportions. Son cerveau travaillait sans cesse, et si le mal ne lui eût laissé des moments de répit, il n'eût pu produire tout ce qui sortit de sa plume.

Les feuilles volantes et les revers de lettres, sur lesquels il écrivait ses vers, nous le montrent aussi avare de son temps que de son papier

Le temps qu'il n'employait pas au travail, il le passait avec ses amis ou à se faire promener en bateau sur la rivière, ou à courir les chemins, tantôt à pied, tantôt à cheval, avec son chien Bounce ; quelquefois peignant ou décorant sa grotte — le passage souterrain que Swift appelait son *Art poétique*, — ou s'évertuant sur ses cinq acres de terre, qu'il peignait et frisait, qu'il rimait et découpait en deux ou trois pelouses.

L'excès de travail avait gravement compromis sa santé. Les médecins ne lui laissaient aucun espoir. Il se prépara à la mort et fit ses adieux à ses amis. Au nombre de ceux-ci se trouvait l'abbé Southcote, qui résolut de le sauver, si c'était possible. Ce digne ecclésiastique alla trouver le docteur Radcliffe et lui exposa l'état du malade, auquel il rapporta ses prescriptions. Conformément à l'avis du célèbre docteur, Pope travailla moins, fit plus d'exercice, et recouvra la santé.

Mais, bientôt, celle-ci déclina de nouveau, et rapidement. Les désordres de toute sorte s'accumulèrent. Pope consulta vainement le docteur Thompson, un célèbre empirique. Ni la science de Cheselden, ni les soins de Martha Blount ne purent prolonger ses jours : il mourut le 30 mai 1744.

(1) Renaldin, *loc. cit.*

(2) Bordeu (*Recherches sur l'Histoire de la Médecine*) en dit seulement ceci (p. 264) :

« On ignore communément que Locke fut médecin, qu'il fut ami de Sydenham, qu'il resta quelque temps à Montpellier, où il profita sans doute des lumières de cette école, et surtout de celles de Barbeyrac ; enfin qu'il fut à Paris un de ceux qui suivaient des leçons d'anatomie d'un médecin hollandais. »

©BIUM

à entrer dans les ordres. Il suivit, dans ce but, les cours du plus riche et du plus florissant des collèges d'Oxford. Reçu bachelier avant l'expiration des délais ordinaires, il était nommé, deux ans après, *maître ès arts*.

Ce n'est qu'à l'âge de vingt-sept ans que son esprit commence à s'émanciper. Les ouvrages de Descartes, qui lui sont tombés sous les yeux et qu'il n'a pu lire que dans le texte latin, sont pour lui une révélation. Dès ce jour, les sciences d'observation l'attirent et le captivent. Son choix est désormais arrêté : il renoncera à l'Eglise pour la médecine.

Depuis quelque temps déjà, ses études favorites étaient la botanique, la chimie, les sciences naturelles en général, auxquelles l'avait initié Robert Boyle, cet esprit aventureux dont nous avons jadis esquissé la biographie.

Mais Locke néglige de prendre ses premiers grades en médecine, et il arrive à l'âge de trente-quatre ans, sans être pourvu de titres réguliers.

Il part alors pour Clèves (1), en qualité de secrétaire d'un diplomate anglais, qu'il accompagnait dans sa mission. Au retour, il refuse l'offre avantageuse et séduisante qui lui fut faite, de suivre en Espagne l'ambassadeur d'Angleterre.

Après un court séjour dans son pays natal, — voyage durant lequel il recueille, pour Boyle, des observations de physique et commence pour lui-même ces cahiers de notes météorologiques, où, pendant tant d'années, il consigna chaque jour l'état de l'atmosphère, — on le retrouve à Oxford, reprenant ses études médicales, et cherchant, par la haute influence de lord Clarendon, alors chancelier de l'Université, à se faire dispenser des examens, qu'il n'avait point subis en temps utile (2). Cette faveur, chose surprenante, lui fut refusée, et Locke n'obtint jamais le diplôme de docteur, nécessaire pour l'exercice de la médecine.

Le hasard des circonstances va influer, d'une façon décisive, sur sa destinée. Lord Ashley, qui allait jouer un si grand rôle historique sous le nom de comte de Shaftesbury, était venu aux eaux, dans le voisinage d'Oxford. Le médecin qui le traitait à Londres l'avait confié aux soins de Locke.

Le philosophe et le grand seigneur se plurent à première vue. Ils ne tardèrent pas à lier commerce d'amitié, et, quelque temps après, Locke consentait à devenir le médecin particulier et le conseiller intime du personnage dont il avait si vite réussi à conquérir les sympathies.

C'était tout profit pour l'aspirant docteur. De complexion frêle, d'une santé délicate (3), il pouvait désormais continuer à loisir ses études favorites, et s'épargner peut-être les fatigues d'une profession dont l'exercice use les organismes les plus solides et les volontés les plus fortement trempées.

Son premier soin fut de se lier avec deux célébrités médicales de l'époque : à l'occasion d'une maladie de son bienfaiteur, il avait solli-

---

(1) C'est au cours de ce voyage qu'il fit une cure rapportée dans les *Anecdotes de médecine*, t. II, p. 162-164.

(2) H. Marion, *Locke, sa vie et son œuvre*.

(3) Son père et son frère étaient morts phtisiques, et il ne dut qu'à des précautions de tous les instants de ne pas succomber au mal héréditaire.

©BIUM



©BIUM

cité l'avis de Francis Glisson, qui approuva l'opération menée à bien par Locke et le procédé assez neuf qu'il avait employé.

Il eut des relations plus suivies avec l'illustre Sydenham. Sydenham (1) devint bientôt son meilleur ami, l'associant à toutes ses recherches, l'appelant en consultation dans les cas graves, le prenant pour juge de ses écrits, et plus d'une fois réclamant sa collaboration.

De concert avec le grand praticien anglais, Locke se préoccupa d'empêcher le retour du terrible fléau, la peste, qui faisait à Londres d'effroyables ravages. Il proposa également d'heureuses innovations dans le traitement de la variole, une des épidémies les plus meurtrières de l'époque.

Il avait encore le temps d'écrire des traités de médecine, dont un seul a été retrouvé en entier : il porte pour titre : *Respirationis Usus*. Par contre, il n'a été conservé que des fragments de trois autres ouvrages : *de Arte medica ; Anatomica ; Tussis ;* plus une préface pour le livre de Sydenham.

***

Locke vint à Paris, pour la première fois, en 1672, en congé de convalescence. Il avait été très malade, mais avec la mélancolie résignée et souriante qui faisait le fond de son caractère, il supportait son mal en patience.

Il retourna à Londres pour remplir diverses fonctions politiques, occupant ses rares loisirs à écrire sur des sujets de morale et de logique.

Cependant sa santé devenait de jour en jour plus chancelante. On trouve, dans les *Papiers de Shaftesbury* (série VIII, n° 2), une intéressante lettre de Sydenham, indiquant au philosophe les prescriptions les plus minutieuses : se coucher de très bonne heure, « à huit heures, s'il se peut », parler le moins possible, manger des viandes légères, non épicées, s'abstenir de fruits et de crudités, boire, au lieu de vin, une bière très douce, etc. « Voilà, disait-il en terminant, ce que j'ai à vous recommander ; j'ai pensé et je pense toujours à ce qui a rapport à votre cas, avec la même contention d'esprit que s'il s'agissait de ma propre vie et de celle de mon fils. » Comme conclusion, Shaftesbury donnait à Locke le conseil d'aller passer l'hiver dans le midi de la France.

Cédant à ces affectueuses instances, Locke partait, en novembre 1675, pour Montpellier, ville alors très recherchée pour la douceur de son climat, et aussi pour son antique Faculté de médecine, gardienne des vieilles traditions.

Son *Journal* (2) nous permet de le suivre pas à pas dans son voyage. C'est le tableau le plus humoristique, le plus vivant des institutions, des mœurs et de l'état social et économique de la France, à la fin du XVIIe siècle.

Pendant son séjour à Montpellier, tout en prenant soin de sa santé, l'illustre voyageur avait noté les coutumes locales (3), l'état agricole, commercial et politique de la cité universitaire.

(1) Cf. J. Brown, *Locke and Sydenham* (3e édition, 1866).

(2) Ed. Fournier en a traduit une partie, pour l'ancienne *Revue de Paris* ; quant à la partie relative à l'année 1679 et qui est au *British Museum*, elle a dû être, si nos renseignements sont exacts, publiée en anglais.

(3) Nous ne relèverons, au point de vue spécial qui nous occupe, que son plaisant croquis du cérémonial de la réception au doctorat. C'est poussé à la charge, mais d'un ton si pittoresque, si imagé !

« ..... Robes écarlates et toques noires. Le professeur prit son siège ; après qu'une troupe

©BIUM

Sur ces entrefaites, Shaftesbury étant tombé en disgrâce, Locke ne se souciait plus trop de regagner le pays natal. Il poursuivit donc son voyage, avec des alternatives de santé et de maladie, revint à Paris en 1677 et y séjourna plus d'une année.

Il s'intéressait à tout ce qui était pour lui un sujet d'observation, mais principalement aux choses médicales, qui l'attiraient plus particulièrement.

C'est à cette époque qu'il envoie à la Société Royale de médecine la relation d'un cas singulier qu'il a observé à l'hôpital de la Charité : un jeune homme de dix-huit ans, à qui il a poussé, en guise d'ongles, de véritables cornes aux mains et aux pieds. Il trouve aussi l'occasion d'utiliser ses connaissances médicales : lady Northumberland, qui souffre d'une crise nerveuse, ne veut pas d'autre médecin à son chevet.

Il fallut pourtant se décider à revenir à Londres. Ce ne fut pas sans un serrement de cœur que Locke quitta cette belle France, qu'il admirait plus encore qu'il ne se l'avouait.

Ce qui atténuait ses regrets, c'est qu'il allait redevenir le confident et le secrétaire particulier de lord Shaftesbury, rentré en grâce auprès de son souverain. Cela ne l'empêcherait point de pratiquer la médecine, mais à titre purement officieux.

S'il n'a pas eu, à proprement parler, de clientèle, Locke a donné ses soins à quelques malades, ainsi qu'en témoignent les notes qu'il a laissées. Quoiqu'il fût seulement bachelier, tout le monde l'appelait « le docteur Locke ».

Quant à ses propres maladies, s'il en prenait souci, c'était comme sujet d'observation. Il a tenu, pour ainsi dire, heure par heure, le journal d'une fièvre qu'il eut, en septembre 1679, à la campagne, chez un ami qu'il était allé soigner.

Ayant consulté à nouveau Sydenham sur son propre cas, l'illustre

---

de violons eut joué un certain temps, il leur fit signe de cesser, afin de pouvoir régaler la compagnie, ce qu'il fit par un discours contre l'innovation. Ensuite ce fut de nouveau le tour des musiciens. Puis, le récipiendaire commença son discours, dans lequel je ne trouvai pas beaucoup à m'instruire, vu qu'il avait pour objet de complimenter les chanceliers et professeurs présents. Alors le docteur lui mit sur la tête, comme insigne de son doctorat, la toque qui avait fait son entrée sur le bâton de l'appariteur ; il lui passa au doigt un anneau, lui attacha en guise de ceinture une chaîne d'or autour des reins, le fit asseoir à côté de lui, pour qu'ayant pris de la peine il prît maintenant du repos, enfin l'embrassa et le baisa en témoignage de l'amitié qui doit régner parmi eux. » Cf. *le Mercure galant*, octobre 1680, p. 190-208, et la Notice de M. G. Monval, en tête de son édition du *Malade imaginaire*, de Molière, p. XI-XII.

La version donnée par la *Revue de Paris* est sensiblement différente :

3 *mars 1676*. « Entendu à l'Ecole de médecine un jeune docteur soutenant sa thèse, six professeurs lui opposant leurs arguments, un professeur modérateur et arbitre, violence étonnante de phrases latines, de gestes, de grimaces, de rhétorique et de nonsens. »

18 mars. « Recette pour faire un docteur en médecine. Grande procession de docteurs habillés de rouge avec des toques noires ; dix violons jouant des airs de Lully. Le professeur s'assied, fait signe aux violons qu'il veut parler, et qu'ils aient à se taire ; se lève, commence son discours par l'éloge de ses confrères, et le termine par une diatribe contre les innovations et la circulation du sang. Il se rassied. Les violons recommencent. Le récipiendaire prend la parole, complimente le chancelier, complimente les professeurs, complimente l'Académie. Encore des violons. Le président saisit un bonnet qu'un huissier porte au bout d'un bâton, et qui a suivi processionnellement la cérémonie, coiffe le nouveau docteur, lui met au doigt un anneau, lui serre les reins d'une chaîne d'or et le prie poliment de s'asseoir. Tout cela m'a fort peu édifié. » *Revue de Paris*, 1re série, t. XIV, p. 13-14.

©BIUM

praticien n'hésita pas à lui conseiller, pour la phtisie, dont il était menacé, un traitement, point banal pour l'époque et qui ne paraîtrait pas moins original aujourd'hui : l'équitation. Locke se rétablit une fois encore.

Sur ces entrefaites, il apprenait la mort de lord Ashley : Locke, pour échapper à une disgrâce imminente, dut quitter l'Angleterre et se réfugier en Hollande ; il ne reviendra à Londres que bien des années plus tard.

Dès ce jour, il s'absorbe dans l'étude des sciences philosophiques et économiques, qui ont consacré sa gloire.

Sur la fin de sa vie seulement, il se lie avec Newton, avec lequel il engagea de retentissantes controverses sur la théologie, et aussi sur des questions scientifiques, notamment au sujet des papiers de Robert Boyle, qui avait constitué Locke son légataire.

L'irritabilité maladive de Newton (1) rendit parfois leurs rapports pénibles, et compromit leur attachement réciproque.

De plus en plus affaibli, Locke ne quittait plus sa retraite d'Oates, dans le comté d'Essex, où il menait une vie toute patriarcale ; prodiguant, sans vouloir toucher la moindre rémunération, les soins médicaux et charitables à tout son entourage.

Devenu sourd et hydropique, la maladie ne lui laissait que de courts répits. Sur son lit de mort, il se fit lire Horace, gardant jusqu'à la fin la possession de ses étonnantes facultés.

***

Nous ne pensons pas qu'on soit redevable à Locke de découvertes dont ait pu bénéficier la médecine.

On ignore au juste la part (mais cette part est réelle) qu'il a eue aux œuvres de Sydenham.

S'il n'a pas compris toute l'importance de l'anatomie et de la physiologie, la faute en est à son temps plus qu'à lui-même.

Au moins avait-il insisté sur « la nécessité d'établir la thérapeutique sur une histoire préalable des maladies et de leur marche, histoire qui ne peut se faire qu'en recueillant de toutes parts une multitude de cas, en notant avec la plus extrême exactitude les moindres accidents et les moindres symptômes. »

En général, Locke raisonne vrai et juste. On peut signaler, dans son œuvre, des omissions ; on y cherche vainement des hérésies scientifiques.

N'aurait-il réussi qu'à montrer qu'un médecin peut devenir, à l'occasion, un admirable philosophe, il aurait rendu à notre profession un service dont nous ne serons jamais quittes envers sa mémoire.

---

(1) Lire, dans l'ouvrage de Marion, précité, d'intéressants détails sur la maladie de Newton.

©BIUM

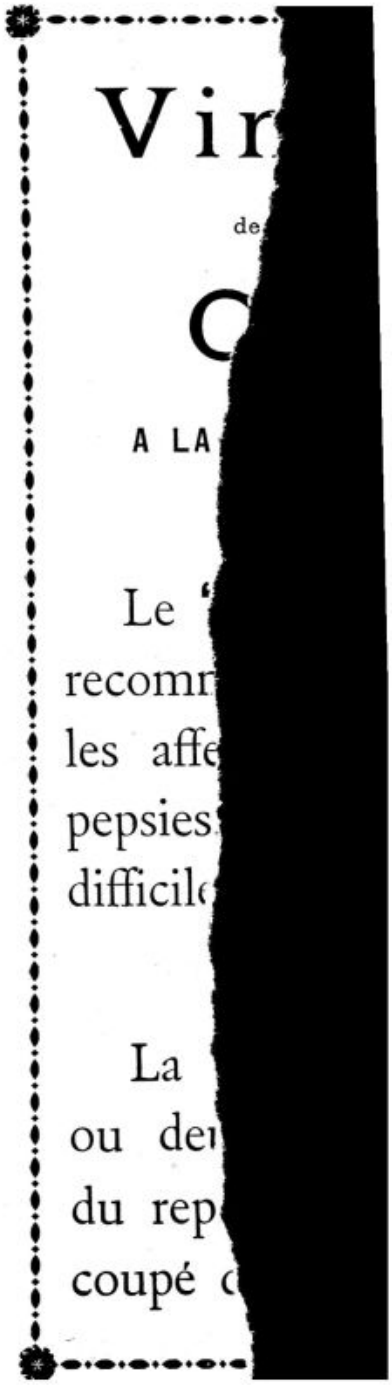
Vir
de
C
A LA
Le
recomm
les affe
pepsies
difficil
La
ou der
du rep
coupé

©BIUM

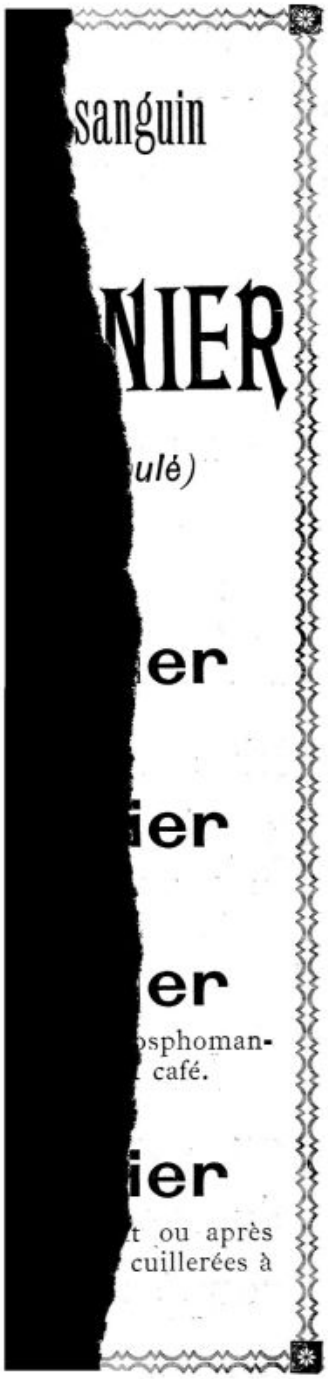
sanguin
NIER
ulé)
er
ier
er
sphoman-
café.
ier
t ou après
cuillerées à

©BIUM

Informations de la « Chronique »

Comment fut composée la chanson de M. de la Palice.

Tout le monde a fredonné le quatrain légendaire :

Monsieur de la Palice est mort,
Mort devant Pavie ;
Un quart d'heure avant sa mort,
Il était encore en vie.

Ce couplet aurait eu, paraît-il, plusieurs variantes, avant de revêtir la forme grotesque sous laquelle il nous apparaît aujourd'hui.

La version primitive serait la suivante, à en croire notre confrère et ami Montorgueil (1) :

Hélas ! la Palice est mort,
Il est mort devant Pavie.
Hélas ! s'il n'était point mort,
Il ferait encore envie.

Maintenant vous comprenez la déformation que l'inintelligence grossière des chanteurs a fait subir à cette version :

Hélas ! s'il n'était point mort,
Il *serait* encore *en vie*...

Vérité plus évidente que paradoxale, qui tombait sous le sens, elle amusa par sa naïveté.

La déformation, de naïve, devint malicieuse. On corsa l'expression, pour appuyer sur la drôlerie de cette proposition balourde :

Un quart d'heure avant sa mort,
Il était encore en vie.

On oublia le héros véritable et l'on en imagina un autre de toutes pièces, discrètement nommé La Galice, dont la niaiserie découlait de l'idée d'un personnage encore en vie un quart d'heure avant sa mort.

Mais à qui sommes-nous redevables de la calembredaine qui a bravé les siècles et est parvenue jusqu'à nous ? Le poète Bernard de la Monnoye — ou plutôt La Monnoye, tout court, car il s'est gratifié, sans droit, de la particule — serait, paraît-il, le véritable auteur de la chanson populaire, celle qui se chante encore aujourd'hui.

Il la composa en 1712 : ce fut une sorte de *scie*, qui fit rapidement son tour de France, se chanta un peu partout dans les cabarets et les carrefours.

(1) V. l'*Éclair*, du 19 novembre 1904.

©BIUM

On raconte — et c'est ici que la chose devient intéressante pour nous, médecins, — que la chanson fut improvisée, au coin du feu, pour tromper les lancinances d'un accès de goutte. Il semble, d'ailleurs, que son auteur qui la chantonnait, tout en hurlant, quand la crise était trop forte, ait eu conscience qu'il faisait une œuvre médiocre. En tout cas il ne pouvait se méprendre sur la valeur... littéraire de couplets tels que celui-ci, pris entre cinquante (1), du même tonneau :

Il consultait rarement
Hippocrate et sa doctrine
Et se purgeait seulement
Lorsqu'il prenait médecine ! !

Nous ne voyons pas bien, entre nous, comment il aurait pu s'y prendre d'une autre façon.

Alphonse Karr et la médecine.

Voici qu'on s'avise qu'un certain Alphonse Karr a vécu naguère, qui a honoré quelque peu les lettres françaises.

On parle de lui élever une statue. On n'aura jamais trop de marbre pour celui qui personnifia l'esprit gaulois, dans ces *Guêpes* fameuses, dont le gouvernement de Louis-Philippe ressentit tout l'aiguillon.

Il ne nous appartient pas de faire connaître ce satirique incomparable, ce délicat humoriste, à ceux qui l'ignorent. Mais ce que nous voulons retenir, c'est qu'il faillit, oh ! rien qu'un instant, entrer, lui aussi, dans la galère médicale.

« En général, a-t-il écrit dans un de ses nombreux ouvrages (2), la fin des études scolaires n'est qu'une étape : on a cessé d'être écolier, on respire un moment ; puis on devient « étudiant », et on se remet en route, plus ou moins lentement, plus ou moins gaiement ou tristement, selon que la famille veut ou peut vous entretenir encore pendant cinq, six ou huit ans, pour arriver à être médecin ou avocat, les deux carrières fort encombrées où vient se jeter, depuis cinquante ans, toute la jeunesse française.

« Sur la route de la médecine, les blessés, les éclopés se font pharmaciens, dentistes, officiers de santé, directeurs de somnambules, ou amis d'une sage-femme audacieuse, inventeurs d'une pâte, ou d'un onguent, ou d'un remède secret ; vétérinaires, sorciers, découvreurs de sources, etc...

« Ma mère désirait, voulait presque que je fusse notaire ou *au moins* médecin ; elle était nièce du fameux chirurgien baron Heurteloup, l'illustration de la famille, par la protection duquel une partie des dix-sept frères de ma mère avaient occupé des places de chirurgien dans l'armée d'Italie sous le Consulat et l'Empire. »

Mais le jeune homme avait d'autres visées : il aspirait à se faire un nom, à gagner de l'argent en faisant de la littérature.

Heureuse inspiration à laquelle il fut, après tout, sage d'obéir !

---

(1) A l'origine, la complainte avait seize couplets. Ils ont fait des petits en route, car aujourd'hui on en compte plus de soixante, — et il s'en fera encore bien d'autres !

(2) *Le Livre de bord.*

©BIUM

Deux dessins, de GAVARNI.



Voilà huit mois, Auguste, que vous me promettez un mantelet, c'est pas gentil! tu n'as pas le sou! tu n'as pas le sou! tu avais bien besoin d'acheter encore un cadavre, n'est-ce pas!... égoïste! va.



C'était pour se tromper les yeux

©BIUM

L'inauguration du monument Gavarni.

C'est décidément le 4 décembre que doit être inauguré le beau monument élevé à Gavarni, œuvre de l'éminent statuaire Denys Puech et de l'architecte Guillaume.

Gavarni a dispersé, dans quantité de journaux et d'albums, ses dessins et ses légendes ; aussi avons-nous dû faire de longues recherches, pour obtenir une très modeste cueillette Nous vous offrons aujourd'hui le restant de notre butin ; il n'est pas riche, mais c'est une sélection.

Les compositions que nous publions sont parmi les plus rares. Le *Rebouteur*, principalement, est d'une facture assez sensiblement différente de la manière habituelle du génial artiste ; de même l'*Alcoolique* ne rappelle que d'assez loin les lorettes et les débardeurs, modèles ordinaires de ce peintre de mœurs inimitable. Et, malgré tout, en y regardant d'assez près, on s'écrie, comme en présence d'une vieille connaissance : « Tiens ! mais c'est du Gavarni ! »

Le coup de patte du lion se sent toujours.

Un professeur de faculté délateur.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître le confrère dont le nom a été mêlé aux incidents qui ont si profondément ému la Chambre et le pays ; mais il n'y aura qu'une voix pour blâmer sévèrement l'acte dont il s'est rendu coupable. Il n'est pas admissible qu'un professeur d'une faculté de médecine se livre à une pareille besogne (1).

Le maître en question s'est chargé de signaler au Grand-Orient les officiers du 1er corps d'armée qui lui paraissaient suspects, au point de vue politique ; il eût mieux fait assurément de laisser ce soin aux « casseroles » officielles, aux futurs « délégués » du Ministère de l'Intérieur.

Nous nous associons pleinement, pour notre part, aux réflexions émises à ce sujet par notre collègue et ami Variot. Le Dr Variot faisant allusion à la fiche du F.·. Debierre, visant le Dr G., président du Conseil de santé de l'armée, « entouré de la sympathie, de l'estime et du respect universels de ses confrères civils et militaires », n'a pas hésité à écrire :

« Le Dr G... a fait preuve d'une intrépidité et d'un dévouement légendaires dans l'armée ; il a eu la poitrine traversée, à Langson, de deux balles chinoises, en relevant les blessés sur le champ de bataille, et il fut rapporté mourant par un chasseur d'Afrique, qui le prit en travers sur sa selle.

« Que l'on mette en parallèle le courage déployé par M. Debierre, en envoyant sa fiche au Grand-Orient, et la conduite du Dr G..., au Tonkin ! »

Voilà un cas de déontologie dont devraient bien s'occuper les syndicats professionnels, au lieu de perdre leur temps en palabres superfétatoires.

---

(1) Encore devons-nous nous féliciter que le personnage incriminé soit un « fonctionnaire ». Cependant on nous signale un autre cas de délation, celui d'un praticien de Toulouse — sur lequel nous aurons à revenir.

©BIUM

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Charles Garnier, architecte de l'Ecole pratique.

Le célèbre architecte de l'Opéra, dont on vient de placer le buste dans le foyer du monument qui est son œuvre, Charles GARNIER, s'employa, à ses débuts, à des besognes beaucoup plus modestes.

Nous possédons, dans notre collection personnelle, une lettre adressée « à Monsieur le Doyen de la faculté de médecine de Paris », dont nous reproduisons ci-dessous le texte, en l'accompagnant de la signature de son auteur :

MONSIEUR LE DOYEN,

J'ai l'honneur de vous adresser le plan et le devis que m'a demandés M. le chef des travaux anatomiques pour les travaux à exécuter pour l'arrangement d'un sous-sol dans le pavillon n° 4 près le dépôt des cadavres.

Ce devis s'élève à la somme de six cent trente francs.

Je suis, avec une très parfaite considération,

Monsieur le Doyen,

Votre dévoué serviteur.



Ce 12 septembre 1862.

Six cent trente francs ! Comme nous sommes loin des millions qui devaient rouler en cascade sur le fameux escalier !

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association médicale humanitaire.

Nous avons maintes fois parlé de cette œuvre éminemment philanthropique dont « la portée sociale », suivant l'expression même du professeur LANNELONGUE, « est impossible à prévoir ». Nous insistons à nouveau auprès de nos lecteurs pour qu'ils s'y associent. Nul, mieux que le médecin, n'est qualifié pour s'entremettre entre les nécessiteux et les institutions charitables qui peuvent lui venir en aide. C'est surtout le concours moral de nos confrères qui est réclamé, et nous devrions tous avoir à cœur de seconder, dans ses louables efforts, le Dr Hulmann, qui se dépense avec tant de zèle et de désintéressement, pour faire réussir la noble et généreuse idée dont il a eu la conception.

Pour les renseignements, s'adresser au Dr HULMANN, 11, rue du Lycée Molière, Paris, XVIe; ou envoyer simplement sa carte avec le mot : *Adhésion*.

Monument au Dr Ollier (de Lyon).

C'est le 13 novembre dernier qu'a été inauguré le monument élevé par souscription au regretté professeur OLLIER

L'Institut était représenté par les professeurs CHAUVEAU, GUYON et LANNELONGUE. Le ministre de l'instruction publique, le recteur, etc., ont prononcé des discours, retraçant l'œuvre considérable du défunt.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Le régime alimentaire et la phrénologie. Un médecin — américain naturellement — aurait trouvé le moyen de produire, de supprimer, de faire grossir ou diminuer, *ad libitum*, les bosses de notre boîte crânienne. Et cela, par l'emploi fort simple d'un régime alimentaire approprié au but que l'on poursuit.

La morale dépendant du régime alimentaire, du chou, du navet ou du topinambour, constitués comme bases de l'ordinaire, c'est déconcertant — et qui peut affirmer que cela ne contient pas une parcelle de vérité ?

(*Le Monde Thermal.*)

Le personnel des hôpitaux. Les plaintes contre le personnel des hôpitaux ne datent pas d'aujourd'hui. Voici un passage de l'*Encyclopédie Moderne*, écrit par A. Le Pileur, en 1848 :

« Par motif d'économie, l'administration des hospices n'a longtemps employé comme infirmiers que des individus appartenant à la dernière classe de la société. Le salaire des infirmiers était fixé en 1832 lors de l'invasion du choléra, à 11 francs par mois ; de plus, on les logeait et on les nourrissait, assez mal il est vrai. Ces conditions parurent sans doute insuffisantes au corps des infirmiers et infirmières de l'Hôtel-Dieu, car ils abandonnèrent l'hôpital le jour où le choléra s'y montra. Prise au dépourvu, l'administration les remplaça par des gens sans aveu, qu'elle enrôla au hasard en leur donnant une solde un peu plus forte. Ces nouveaux venus trouvèrent moyen d'augmenter leur pécule en pillant à qui mieux mieux les malades. »

Depuis lors, les infirmiers ont été un peu mieux choisis.

(*Bulletin professionnel des Infirmiers et des Gardes-malades.*)

Conférences aux malades des hôpitaux. La Section des Hôpitaux et Prisons de la Société Républicaine des conférences populaires, placée sous le patronage de M. Mesureur et dirigée par M. Lucien Graux, a pu organiser cette année 122 conférences, suivies de concerts, dans les hôpitaux de Paris et de province. C'est là une œuvre philanthropique, qui ne saurait laisser indifférents nos lecteurs, et nous les engageons vivement à prêter leur concours à cette société, soit comme conférenciers, soit comme délégués. S'adresser pour tous renseignements (Paris ou province) au directeur : M. Lucien Graux, 95, avenue Kléber, Paris.

(*Progrès médical.*)

©BIUM



LE PHRÉNOLOGISTE, par GAVARNI

©BIUM

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Bail d'enfants au rabais. — Le libraire Aug. Voisin, toujours empressé à être agréable à la *Chronique* et à son directeur, nous a communiqué une pièce rare autant que singulière, dont voici la teneur :

« A la requeste de M. le Procureur du Roy au Chastelet de Melun soit assigné a ce jourd'huy M. François Reaubour fermier du domaine de Melun par devant Monsieur le Prevost de Melun ou son lieutenant deux heures de relevée aud. Chastelet pour estre present au bail au rabais poursuivi à la requeste dud. Sieur Procureur du Roy d'un enfant de dix jours abandonné par la mort de sa mère et par la retraitte (*sic*) de son père qui s'est absenté. Signé : « Ozon. »

Pourrait-on nous citer d'autres documents analogues à celui que l'on vient de lire ?

La pièce est datée de 1686.

Qu'entendait-on au juste par bail au rabais ? Faisait-on déjà le placement des enfants abandonnés dans les familles et les « adjugeait-on » à ceux qui proposaient de les nourrir et de les élever pour le moindre prix ? A. C.

Malentendus entre médecins et malades. — Mon maître, le Dr Bonnaire, le jour où arrivaient dans son service externes et stagiaires, avait l'habitude de leur expliquer la manière d'interroger une femme enceinte et de rédiger son observation.

Parmi les nombreuses questions à poser, une des plus importantes est celle-ci :

« A quel âge, madame, avez-vous commencé à marcher ? »

La réponse, huit fois sur dix, était nette : à 16 ans, avec un garçon boucher ; à 15, avec le fils du voisin, etc., etc.

Pour éviter ce renseignement, étranger à l'art obstétrical (que je sache, du moins), le Dr Bonnaire nous a appris la petite phrase suivante, qui ne peut laisser de doute à la malade :

« A quel âge, madame, étant petite, avez-vous commencé à marcher ? »

Et si la cliente hésite à comprendre, on ajoute : « Votre mère ne vous l'a-t-elle pas dit ? »

N'y aurait-il pas une série amusante à relever d'autres malentendus semblables entre médecins et malades ? Dr Julien Isay.

La peur de la mort et l'instinct de la mort naturelle. — Au cours de ses *Etudes sur la nature humaine*, le Dr Metchnikoff écrit que, grâce « aux circonstances favorables et à une certaine éducation », on arrivera à dominer l instinct de la conservation indéfinie, ou plus simplement la peur de la mort, et à lui substituer, à la fin d'une vie chargée d'années, l'instinct de la mort naturelle, comme chez les animaux, c'est-à-dire le besoin de mourir, au même titre que l'on sent le besoin de dormir.

©BIUM

L'homme en face de la mort : Proudhon a écrit de belles pages sur ce sujet, en son livre de *la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise.* Il s'est plu à montrer le chrétien beaucoup plus troublé que réconforté, à sa dernière heure, par les promesses de la vie éternelle. « J'ai connu, dit-il, un jeune homme qui, à la suite d'un violent exercice, saisi tout à coup d'un vomissement de sang, criait dans sa détresse : Vite un médecin et un prêtre ! Pas un mot, ni pour ses amis, ni pour sa famille; il oubliait jusqu'à sa mère. La peur de la mort, exaltée par celle de l'enfer, étouffait en lui tous les sentiments humains. »

Proudhon signale les mêmes terreurs en face de la mort chez Pascal, La Fontaine, Racine, Fénelon et Bossuet lui-même (V. l'*Histoire de Bossuet,* par le cardinal de Bausset). En revanche, les héros de la Révolution surent mieux mourir que ceux de l'Eglise, et, au jugement de Proudhon, nul homme devant la mort n'égala jamais Danton. Il faut lire aussi la page admirable où le grand penseur franc-comtois conte la mort stoïque de son propre père, le tonnelier libre-penseur.

« Comparez cette mort, s'écrie Proudhon, avec celle du chrétien, entouré de cierges, de crucifix, d'eau bénite, à qui le confesseur parle des jugements de Dieu, que l'on frotte d'huiles saintes, que l'on accable d'exorcismes, comme si, sur le seuil de la tombe, commençait le supplice du réprouvé. »

Que pensent nos confrères en morticulture de cette éducation, de cette sorte d'entraînement, qui, au dire M. Metchnikoff, pourrait réveiller et développer chez l'homme l'instinct de la mort naturelle? Ont-ils jamais rencontré d'exemples de ce besoin de mourir chez les vieillards ?

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

La mort du maréchal de Luxembourg, attribuée à Bordeu. — Est-il vrai que Bordeu, dont la physionomie vient d'être mise en si pleine lumière par le professeur Brissaud, doive être rendu responsable de la mort du maréchal de Luxembourg ?

« Il passe pour constant dans le monde, relevons-nous dans un article de revue (1), que c'est à une méprise d'un membre de la Faculté de médecine de Paris, M. Bordeu, que l'on doit imputer la mort de M. le maréchal de Luxembourg.

« Ce médecin, par une confiance aussi peu éclairée qu'indiscrète, contre l'avis de ses confrères, qui voyaient avec lui M. de Luxembourg, a engagé son premier valet de chambre à lui faire prendre secrètement des remèdes absolument contraires à ceux qui lui étaient administrés par le conseil unanime des autres médecins, ce qui a produit la révolution subite dont il est mort.

« Il a été inhumé avec toute la pompe de ses dignités. On a été obligé de différer cette cérémonie de quelques jours pour les préparatifs nécessaires. La connétablie et un détachement des gardes du corps étaient du cortège; beaucoup de ducs, de grands seigneurs et de militaires y ont assisté. Il a été présenté à Saint-Eustache, sa paroisse, et transféré aux Capucines de la place de Vendôme ..

« La conduite du médecin Bordeu auprès de feu M. le maréchal de Luxembourg est avérée. Son procédé, que rien ne peut excuser, renou-

(1) *Le Carnet historique et littéraire,* décembre 1898, p. 906 et suiv.

©BIUM

velle sur son compte des propos très injurieux dont il ne s'est jamais bien lavé. L'arrêt rendu en sa faveur par le Parlement de Paris, quoique publié avec emphase dans quelques gazettes étrangères, ne l'a point justifié dans le monde. Il n'a été redevable de cet arrêt qu'à l'extrême sévérité des instructions criminelles, qui exigent des preuves qu'on ne peut guère administrer sur un délit passé depuis plus de six ans, et dont les principaux témoins sont morts. »

La mémoire de Bordeu doit-elle être lavée de ces imputations, que nous voulons croire, jusqu'à plus ample informé, calomnieuses?

LEGRAND.

Réponses.

Pensée médicale : l'auteur? (XI, 570). — Un lecteur assidu désire se renseigner sur l'auteur de cette maxime, passée à l'état de truisme, de lieu commun médical : *La médecine guérit rarement, elle soulage quelquefois, elle console toujours*.

Il convient de dire qu'elle doit plutôt être énoncée ainsi : *guérir quand on peut, soulager quelquefois, consoler toujours* ! C'est le très sûr et très élégant Max SIMON, trop peu consulté, comme une foule d'anciens excellents déontologistes, qui a écrit, dans sa *Déontologie médicale : Si la médecine est l'art de guérir, elle est aussi un peu l'art de plaindre les hommes*, et c'est le vieil HECQUET qui a dit : « Que d'avantages à se promettre de la médecine qui joindra la piété à la science ! » Enfin c'est REVEILLÉ-PARISE qui s'écrie : « La médecine naquit avec la douleur, c'est à-dire en même temps que l'homme : un être souffrant, un cœur ému par la pitié, voilà le premier malade et le premier médecin. »

Tous ces auteurs se rencontrent au même carrefour du bon sens et de l'humanité. Il était facile d'en tirer l'adage connu, que, pour ma part, j'ai entendu souvent sur les lèvres du Dr DUGUET, qui en avait fait sa pensée favorite Il n'est pas le seul, sans doute ?

Il est des adages qui sont à tous et à personne. Ils sont la traduction d'une pensée générale, qui est inscrite dans tous les cœurs des médecins dignes de ce nom. Chacun insiste sur la partie qui convient le mieux à son tempérament et à son caractère. C'est ainsi que les présomptueux et les savants disent : *la médecine guérit ; elle soulage toujours, quand elle ne guérit point ;* les modestes et les sentimentaux : *la médecine essaie de guérir, elle soulage parfois, elle doit toujours consoler* ; les parfaits chrétiens pensent : *la médecine doit consoler d'abord, soulager ensuite, guérir quand elle peut.*

Beaucoup de modernes pressés font le simulacre de guérir et s'en remettent au temps *et aux autres* pour consoler, pensant qu'à notre époque de surmenage, il est bon de diviser le travail. Le médecin laisse la place au prêtre et à l'ami. pour la dernière partie du conseil trilogique. C'est sans doute une faute.

La pensée a peut-être été exprimée sous la forme que donne le questionneur ; — elle a sûrement été modifiée en passant de génération en génération, comme les indispensables instruments de chirurgie auxquels chaque âge apporte un perfectionnement.

De fait, elle est à tous, et il serait difficile de déterminer le premier

©BIUM

fauteur de cette banalité. Les bons sentiments sont, *en expression*, très triviaux toujours

Il est des banalités utiles et qu'il faut présenter à l'esprit comme des moyens mnémotechniques. J'ai souvent regretté que la *Médecine du Cœur*, de PETIT, ne fût pas rééditée sous une forme plus moderne. En tout cas, un recueil de pensées, de « *perles* » médicales, serait un travail toujours opportun, et surtout, osons le dire, par ces temps d'arrivisme, où la déontologie est remise à l'ordre du jour.

A mesure que les temps deviennent plus difficiles, grâce à l'institution du commerce médical, la nécessité d'une morale se fait de plus en plus sentir... La critique de la raison pratique et l'impératif catégorique doit combattre.. la raison sociale et industrielle.

Dr MATHOT.

— Dans le numéro du 1er septembre, le docteur DUBOIS, de Berne, demande « quel est le texte exact et l'auteur de la phrase : La médecine guérit rarement, elle soulage quelquefois, elle console toujours. »

La réponse est facile. Que notre confrère veuille bien relire les premières pages de la *Pathologie générale*, de CHOMEL, il y trouvera la phrase en question, quelque peu modifiée.

« Le médecin, dit Chomel, guérit quelquefois, soulage souvent et console toujours. »

Dr BOUDIN.

— Je crois pouvoir dire que la phrase est de Chomel et qu'elle lui a été inspirée par un malade. Voyez, en effet, les *Eléments de pathologie générale*, par Chomel, 5e édition ; vous y trouverez, page 606 :

« Appelé auprès d'un malade en proie aux plus vives angoisses, je lui demandai pourquoi il avait renoncé aux soins d'un médecin fort habile qui l'avait jusqu'alors dirigé : « Je ne lui ai pas caché le motif « à lui-même, me répondit-il, je lui ai dit : *Vous ne me guérissez pas, « vous ne me soulagez pas, vous ne me consolez pas.* »

Dr MASSART (de Honfleur).

— C'est, d'après le Dr JANICOT (*Varia*, Paris, Delahaye, 1879, p. 40), Frédéric BÉRARD, de Montpellier, qui aurait dit : « La médecine guérit quelquefois, soulage souvent, console toujours. » Mais est-il le premier à l'avoir dit ?

L. V.

— Dans un des derniers numéros de votre si intéressante *Chronique médicale*, M. le professeur DUBOIS, de Berne, pose une question à laquelle pourraient peut-être répondre quelques phrases de ma modeste publication sur *Les médecins dans le théâtre moderne*.

Vous m'avez fait l'honneur, du reste, en 1896, de vouloir bien lui donner une place dans votre journal. J'écrivais : « Le médecin que je cherchais, je ne l'ai point trouvé dans le théâtre : ce n'est ni Rémonin, ni Tholozan, ni Stockmann, moins encore Guenosa ; le médecin que je cherchais, c'est celui qui, aujourd'hui, joue un si grand rôle et dans la société et dans la famille. Témoin des premières joies maternelles, comme de la douleur des dernières séparations, n'est-il pas souvent, au milieu des catastrophes et des choses de la vie, l'ami et le confident ?

©BIUM

C'est que le médecin ausculte l'âme, autant que le corps, et combien de fois l'auscultation de l'âme ne lui en a-t-elle pas appris davantage ! C'est qu'à cette définition, si courte et un peu prétentieuse : la médecine est l'art de guérir, on aurait pu ajouter : c'est aussi l'art de soulager, et bien plus encore l'art de consoler. »

Dr Ollive, *professeur à l'Ecole de médecine de Nantes.*

— Quel est l'auteur de cette maxime : *la médecine guérit rarement, elle soulage quelquefois, elle console toujours ?*

Voulez-vous avoir l'opinion d'un médecin Japonais, qui aime beaucoup votre *Chronique ?*

Je me suis bien souvent posé la même question et j'avais cru que c'était surtout parce que, en ma qualité de Japonais, j'ignorais beaucoup d'aphorismes, de proverbes français et leurs auteurs, que je ne l'avais pas trouvée.

Je vois qu'il y a des médecins français qui l'ignorent comme moi, ce qui flatte ma petite vanité de médecin extrême-oriental.

Nous aussi, au Japon, nous avons une sentence analogue : « Guérir, si tu crois en Bouddha et en toi ; soulager, si tu crois en Bouddha ; consoler, si tu ne crois à rien. »

Mes compatriotes estiment que, sans une foi ardente en l'art médical, sans une dévotion fidèle aux préceptes de Bouddha, et sans être d'une grandeur d'âme supérieure au vulgaire, le médecin n'arrive à rien de bon. Aussi divisons-nous les médecins en deux classes : les commerçants, qui ne cherchent qu'à vivre de leur métier, et les artistes, qui cultivent la médecine par goût et par charité humanitaire.

Les premiers sont très méprisés à Tokio : on les regarde comme des domestiques ; les autres sont les descendants des Daïmios et ont droit à la noblesse ; ils peuvent porter les deux sabres, mais ils les remplacent symboliquement par un sabre en bois, sans fer.

N'est-ce pas votre grand médecin Trousseau, dont j'ai lu les cliniques si admirables, qui a dit : « La médecine est le *premier des arts* et le *dernier des métiers* ? »

Guérir, soulager, consoler, toute la médecine est dans cette phrase. Le *savant* sait guérir ; l'homme *bon* sait soulager ; le *grand cœur* sait consoler ! *Science, bonté, noblesse* : les trois qualités du vrai médecin.

Nous pensons ainsi, nous autres Japonais, mais nous sommes bien étonnés qu'en Europe vous ayez des médecins qui acceptent d'être payés très peu pour soigner les pauvres et des médecins très riches qui ne veulent soigner que les riches. Au Japon, c'est le contraire : ce sont les médecins sans fortune qui soignent les riches, et les médecins riches qui soignent les pauvres. On ne consentirait pas à soigner un riche, quand on est célèbre et riche.

Bouddha a dit : *Croyez en vous et suivez-moi ;* et non, comme votre Christ : *Croyez en moi et suivez-moi.* Toute la différence est là, entre vous et nous. Nous suivons notre instinct et nous nous faisons à nous-mêmes notre morale ; aussi chacun a la sienne, et nous n'avons pas besoin de fabriquer ce que vous appelez un Code de déontologie. Chacun fait ce qu'il croit bon et digne, et n'obéit à aucune règle générale de morale ou de code médical.

Dr Tusiva (*de Nagasaki*).

©BIUM

La « Chronique » par tous et pour tous

Sanatorium ou Sanatoire?

Le mot *sanatorium* est maintenant populaire, et l'on imprime couramment le pluriel *sanatoria* dans les journaux et les livres. Sans doute il est trop tard pour réagir contre ces barbarismes cacophoniques, importés des pays germaniques, où s'est conservée la manie de la terminologie latine et des vocables en *us* ou en *um*.

Les Allemands avaient commencé par emprunter au latin des mots tout faits, tels que *processus*, *ictus*, *plexus*, *terminus*, *aura*, *tabes*, *lues*, etc., et nous les avons repris et adoptés sans vergogne, par snobisme pseudo-scientifique.

Plus tard, on s'est mis à fabriquer des néologismes à désinence latine, en Angleterre aussi bien qu'en Allemagne, voire même à Chicago ; et, sans pitié pour la langue française, nous avons successivement accueilli : *muséum*, *aquarium*, *medium*, *palmarium*, *crematorium*, etc.

Grâce à cette macération de latin dans la saumure germanique, voilà perpétué et aggravé le jargon traditionnel des apothicaires et des sacristains !

Pourquoi ne pas dire et écrire tout simplement *sanatoire*, comme laboratoire, oratoire, Conservatoire ? Un confrère belge a eu l'extrême audace de répudier *sanatorium* : c'est le Dr Jules Félix, professeur de climatologie à l'Université Nouvelle de Bruxelles, qui vient de publier une étude sur les *Sanatoires populaires et colonies sanitaires*, au point de vue de la prophylaxie et du traitement de la tuberculose.

En tout état de cause, le pluriel *sanatoria* est inadmissible, puisque *pensum*, *factum*, *medium*, ne changent pas au pluriel, et que les exceptions *errata* et *addenda* sont exclusivement typographiques.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Les familles de renoueurs (1).

Dans la grande famille chirurgicale, un des premiers rangs était occupé par les *renoueurs*, dits aussi *rhabilleurs*, *remetteurs*, *rebouteurs* ou *bailleuls*. Littré donne de ce dernier nom une étymologie peut-être exacte à l'origine, mais qui changea au XVIe siècle, et que Ménage ne mentionne même plus.

La famille de Bailleul, d'où sortirent d'éminents magistrats, passait pour avoir reçu du ciel le don de « remettre les os disloquez et rompus..., et de leur nom, ajoute Tallemant des Réaux, on appelle tous les remetteurs des bailleuls (2) ».

Scévole de Sainte-Marthe fournit sur cette famille de curieux renseignements.

Le premier de ses membres, dont la mémoire ait été conservée, se

(1) Voir la *Chronique* du 1er mai 1904.
(2) *Historiettes*, t. V, p. 401.

©BIUM

nommait Jean de Bailleul, était abbé de Joyenval et aumônier de Henri II. « Il fit des cures si grandes et si admirables que toute la Cour le considéra comme un homme extraordinaire. » Il transmit ses secrets à sa postérité, et Nicolas de Bailleul se montra digne de lui.

Michel de Bailleul, président à mortier, chancelier d'Anne d'Autriche et surintendant des finances (1), possédait aussi le don singulier dévolu à sa famille.



LE REBOUTEUX, par GAVARNI

Quant aux renoueurs (2) du val d'Ajol, ils étaient légion. Les Fleuriot ou Fleurot ont eu seulement plus de réputation que leurs compatriotes.

Le Valdajol, près de Remiremont, était peuplé jadis de paysans anatomistes, qui remettaient, avec beaucoup d'adresse et encore plus de charité, les bras et les jambes cassés. Ils apprenaient l'anatomie dès leur enfance, en s'exerçant sur un squelette de bois, qui se démontait et se remontait dans toutes les articulations. On mettait ce squelette ou mannequin anatomique dans un sac fermé, et l'enfant s'exer-

(1) Mort en 1653.

(2) Dans le Morvan, le charlatan porte le nom de *gougneux* ou *regogneux*, d'un terme disparu, *gougner*, qui signifiait *froisser*. C'est, en effet, au moyen de froissements, de pressions, qu'agissent les empiriques, dans le traitement des entorses et des fractures. (Cf. *Les Superstitions médicales du Morvan*, par le Dr D. BIDAULT; thèse de Paris, 1899.)

©BIUM

çait à disloquer, sans les voir, et à raccommoder ensuite tous ces membres disloqués, toujours à travers le sac. Cet exercice les préparait à manier plus tard les os fracturés, avec une souplesse et une dextérité qui ont toujours étonné les gens de l'art (1).

Passons maintenant en Bretagne, dont votre collaborateur a plus particulièrement parlé.

Au quinzième siècle, les bourgeois de Rennes avaient à leurs gages un rebouteur et deux médecins. Le rebouteur était Guillaume Bernier. Les gages n'étaient que de trois livres par an, comme le montre la pièce suivante :

« En la congrégation et assemblée des officiers, bourgeois et habitants de ceste ville de Rennes, ladicte assemblée faicte ce jour en la maison de Vincent Le Valloys, pour disposer de l'estat et ordonnance des deniers de ladicte ville pour ceste présente année, s'est présenté Guillaume Bernier, adoubous (2) des membres mal mis, lequel a remonstré auxdicts officiers et bourgeois certaine promesse de recongnoissance d'aucun payement et salaire pour résider en ceste dicte ville et subvenir aux personnes qui nécessairement ont à besoigner de l'aide et mestier dudict Guillaume, dont il n'a eu et ne luy a esté faict aucune recongnoissance, requérant sur ce le pourveoir à l'esgard de mesdicts seigneurs. Pourquoy a esté ordonné à Vincent Lesage et Thomas Lebreton, à présent miseurs de ceste dicte ville, payer et bailler présentement audict Guillaume Bernier la somme de soixante solz, en attendant lui faire certaine ordonnance à l'estat des deniers de ladicte ville

« Le onziesme jour d'apvril, avant Pasques, l'an 1499. »

Hâtons-nous d'ajouter que les gages des médecins étaient plus relevés que ceux des rebouteurs. En 1472, les deux médecins de la ville sont maître Gilles Touroud et maître André Lefranc. Le premier reçoit 60 livres de pension. Le second, quoique pourvu du titre de docteur, n'a que 40 livres. Le duc ne tarda pas à les prendre nominalement à son service. Il assigna même à deux autres médecins, Thomas Lecomte et Jean Gaillard, une pension de 60 livres sur les revenus de la ville. Les miseurs refusèrent de payer cette pension sur un simple mandement du duc. L'assemblée de la ville confirma la décision de François II, et adressa aux miseurs une ordonnance de paiement.

Rennes eut ainsi quatre médecins à ses gages ; ils étaient tenus de résider dans la ville ; ils pouvaient pratiquer dans les environs, mais à condition de ne jamais s'absenter tous ensemble. Deux d'entre eux devaient toujours se trouver à la disposition des habitants. Ils ne pouvaient s'éloigner sans l'autorisation des magistrats. Comme ils étaient étrangers, on leur accordait régulièrement deux mois chaque année, pour vaquer à leurs affaires et faire un voyage dans leur pays.

Ces derniers renseignements, je confesse les avoir empruntés à l'excellent ouvrage de A. Dupuy : *les Ecoles et les Médecins en Bretagne au XVe siècle.*

Dr Davis.

---

(1) *Improvisateur*, VII, 305.
(2) On dit encore dans le Midi *adouba* pour arranger, redresser.

©BIUM

Chronique Bibliographique

ANDRÉ COUVREUR : *Caresco surhomme ou le voyage en Eucrasie* ; un vol. Plon, éditeur. — ZEPPA : *Les Etapes*, broch. Edition de l'Œuvre d'art international. — Dr HENRI SAINTIGNON : *Laennec, sa vie et son œuvre* : un vol. Baillière, éditeur. — ARTHUR CHRISTIAN : *Etudes sur le Paris d'autrefois* : un vol. Champion, éditeur. — *Mes années militaires, souvenirs d un ex-médecin major* ; une broch. Siraudeau, édit., Angers. — Dr Le DOUBLE : *Traité des variations des os du crâne*.

André Couvreur a tenté, dans son nouveau roman, ou mieux, dans son « conte humain », de prouver la nécessité logique de l'effort, et il en a entrepris la démonstration par l'absurde.

Un chirurgien, Caresco, assez puissant pour asservir les forces naturelles, a fondé, en 1950, un royaume, l'Eucrasie. Les habitants de cette île océanienne y vivent dans l'épicurisme le plus complet, ignorant la loi du travail, la souffrance, la maladie. Leur maître a tant d'empire sur eux, qu'il les a convaincus que l'heure de la mort est simplement le signal d'une métamorphose métempsycosique. En exhalant son dernier soupir, l'homme va se réincarner dans un être d'une catégorie supérieure.

Ces gens sont-ils heureux ? Non, car ils ne peuvent établir aucun parallèle entre leur bonheur et la misère d'autrui. Ils jouissent de la vie d'une façon suraiguë, mais sans s'en douter. Et cette prospérité est toute factice, puisqu'ils ignorent l'enthousiasme, la fièvre du labeur créateur ; puisqu'ils sont des automates voluptueux, fainéants, sans passions.

Le livre d'André Couvreur est à coup sûr conçu sur un mode fort original. Il déconcerte parfois, mais intéresse toujours, tant la thèse philosophique est enveloppée d'une affabulation amusante et fantastique.

L'auteur annonce que ce conte humain fait diversion à la série d'études sociales, qu'il a entreprises avec le *Mal nécessaire*, la *Graine*, et ses œuvres précédentes : il s'y rattache de très près, au contraire, car en faisant la part de ce qui est dû à la féconde imagination de l'écrivain, on retrouve ce don d'observation perspicace qui a consacré le succès de ses devanciers.

***

M. Zeppa, est, dit-il, un révolté. Dans une courte brochure il nous expose les étapes de ses révoltes. Le paradoxe s'y mêle habilement à la sincérité des convictions.

***

Notre confrère, le Dr Saintignon, a consacré à Laennec une longue monographie. Historien consciencieux et copieux, il n'a négligé aucun détail de la vie ou de l'œuvre de son sujet. Aussi bien, celui-ci méritait-il une étude approfondie : sa découverte de l'auscultation, ses travaux en anatomie pathologique et en séméiologie, sa lutte contre

©BIUM

Broussais, sa classification des maladies du poumon ont fait de Laennec le père de la médecine moderne.

M. Saintignon, avec un zèle pieux, consacre à chacune de ces questions des chapitres écrits dans une langue claire. L'historien de Laennec n'a pas été inférieur à sa tâche. Signalons notamment, à titre documentaire, un tableau chronologique des travaux de l'illustre médecin et des aperçus fort curieux sur sa jeunesse et ses convictions philosophiques.

***

M Christian, dans ses *Etudes sur le Paris d'autrefois*, nous entretient surtout des médecins et des apothicaires du Moyen âge S'il n'apporte aucun document nouveau, — ou presque, — à cette étude si souvent faite et refaite, en revanche, il professe des idées très originales, exposées dans son Introduction. M. Christian donne au Moyen âge sa signification réelle, en le rapprochant de l'antiquité, et non en le comparant aux temps modernes.

On voit, au reste, que ce livre n'est pas écrit par un médecin, car l'auteur n'est pas tendre pour nos ancêtres, peu savants à coup sûr, mais dévoués et ayant une remarquable intuition en matière d'hygiène et de thérapeutique. Les mesures de prophylaxie prises contre les lépreux et les pestiférés étaient barbares, mais efficaces et dictées par une juste conception de la contagion morbide. Parmi tout le fatras de drogues empiriques qui se partageaient la faveur du public et des thérapeutes, il en était d'excellentes. Au reste, l'évolution des doctrines médicales à travers les siècles est le meilleur criterium pour suivre le lent affranchissement de l'esprit humain.

Le livre du distingué Directeur de l'Imprimerie nationale est écrit d'une plume vive, alerte, qui en rend la lecture très attrayante.

***

A signaler encore : *Mes années militaires*, souvenirs d'un ancien médecin de l'armée sur le Second Empire ; les *Bains d'air, de lumière et de soleil*, par le Dr Monteuuis, qui donne les indications et la technique de cette nouvelle, — et ancienne — médication ; enfin une étude sur le *Préhistorique en Franche-Comté*, par M. Piroutet, extrait de la revue l'*Anthropologie*, et qui satisfera certainement les amateurs d'archéologie.

Dr Lucien Nass.

Les lecteurs de la *Chronique Médicale* connaissent le *Traité des variations du système musculaire* de notre distingué collaborateur, le Pr Le Double, ouvrage qui a déjà rendu tant de services aux anatomistes L'auteur, continuant son œuvre, nous donne aujourd'hui un *Traité des variations des os du crâne*, qui doit être suivi bientôt d'un volume semblable pour les os de la face.

Les variations des os du crâne sont indispensables à connaître, non seulement pour les anatomistes et les anthropologistes, mais aussi pour les chirurgiens, et il n'est pas douteux que le *Traité des variations des os du crâne* du docteur Le Double, en raison de l'intérêt général

©BIUM

qu'il présente, ne soit plus favorablement accueilli encore que le *Traité des variations des muscles* du même auteur.

Le genre d'études auquel s'adonne M. Le Double nous est une preuve de plus que l'anatomie s'est émancipée du rôle de science accessoire, qui lui était autrefois assigné. L. R.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Théodora, impératrice de Byzance, par Charles Diehl. Rey, libraire, Paris. 1904.

Lettres inédites de Choderlos de Laclos, publiées par Louis de Chauvigny. Société du « Mercure de France », Paris. 1904.

Bernardin de Saint-Pierre, par Maurice Souriau. Société Française d'Imprimerie, Paris. 1904.

Propos de théâtre, par Emile Faguet. Société Française d'Imprimerie. 15, rue de Cluny, Paris. 1904.

Notions nouvelles et pratiques d'allaitement, de sevrage et de traitement des maladies du nouveau-né, par le Dr Levraud. Baillière et fils. Paris. 1904.

L'Hôtel-Dieu au temps de Rabelais, par le Dr Drivon. Plan, 4, rue de la Barre, Lyon. 1904.

La Puériculture du premier âge, par le Dr A. Pinard. Armand Colin, libraire, Paris. 1904.

Essais de thérapeutique des maladies infectieuses, par les Drs Marc Laffont et André Lombard. Librairie du « Progrès Médical », 14, rue des Carmes, Paris. 1904.

Technique de l'hystérectomie abdominale, pour cancer du col de l'utérus, par F. Jayle. Masson et Cie, Paris. 1904.

Introduction à la séméiologie des maladies du système nerveux, par J. Babinski. F. Levé, libraire. Paris. 1904.

Avis à nos Correspondants.

Nous avons déjà reçu un grand nombre de réponses au referendum sur la *prophylaxie anti-conceptionnelle*. Nous en remercions très vivement nos correspondants et nous insistons auprès des retardataires, pour qu'ils se hâtent, l'enquête devant être définitivement close le 31 décembre.

Les résultats en seront publiés dans le courant de janvier 1905.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

©BIUM

11e ANNÉE N° 24 15 Décembre 1904

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ABONNEMENTS POUR 1905

On peut s'abonner à la Chronique Médicale, en remettant ou faisant remettre la somme de dix francs à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de la Chronique Médicale, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou mieux de nous faire verser par leur correspondant à Paris, la somme de douze francs, avant le 15 janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sans avis contraire de leur part; cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1905.

Les abonnés seuls ont droit au service régulier et aux primes.

Variétés Médico-Historiques

Les heures de défaillance de Napoléon,

par M. le Dr E. Callamand (de St-Mandé).

Le général Lejeune raconte dans ses *Mémoires* (1) que, pendant la campagne de 1813, après la malheureuse bataille de Dennewitz, le général Fournier-Sarlovèze (2) commandait une de nos divisions de

(1) *En prison et en guerre* ; Paris, Firmin-Didot, 1895, page 336.

(2) Tous les visiteurs du Musée du Louvre connaissent le superbe portrait en pied du général, par le baron Gros.

©BIUM

cavalerie. « Ce duelliste enragé, qui était la terreur de tous les hommes doux et paisibles, se trouva, ce jour-là, le plus humble des trembleurs. Ce fut dans cette journée que je pus remarquer la vérité de ce mot : tel fut brave tel jour, qui ne l'a plus été depuis. »

L'homme le plus brave, en effet, a ses moments de désarroi, et l'on pourrait dire du courage ce que La Bruyère a écrit de l'esprit et du caractère : « L'homme du meilleur esprit est inégal, il souffre des accroissements et des diminutions ; il entre en verve, mais il en sort... Les hommes n'ont point de caractères ; ou, s'ils en ont, c'est celui de n'en avoir aucun qui soit suivi, qui ne se démente point, et où ils soient reconnaissables (1)... »

On ne peut pas être sublime tous les jours. Si prodigieuse qu'ait été son énergie physique et morale, Napoléon n'a pas échappé à la règle commune, et c'est peindre le héros plus humain que de ne pas ignorer ses faiblesses.

Les hésitations de Napoléon au coup d'Etat de brumaire, la tentative de suicide dans la nuit du 12 avril 1814, sont les épisodes les plus connus. Il y en a d'autres, non pas inédits, mais un peu oubliés.

Pendant la première campagne d'Italie, à la veille de Castiglione (août 1796), Bonaparte levait sans ordre le siège de Mantoue, et, dans le conseil des généraux, parlait de se retirer derrière le Pô. « Vous ne le ferez pas, dit Augereau. Si nous repassions le fleuve, votre retraite deviendrait une déroute qui nous mènerait jusqu'à Gênes. Je suis l'ami de votre gloire ; vous êtes trop nerveux. Il faut combattre ici, et je réponds de la victoire. Au reste, si nous avons le dessous, c'est que je serai mort. » Tous les généraux opinèrent dans le sens d'Augereau. Alors Bonaparte eut un geste d'impatience et dit : « Je ne m'en mêle plus. Je m'en vais. — Qui commandera, si vous partez ? — Vous ! » Et il partit pour Lonato, où était Masséna.

La scène que je viens de résumer est contée avec détail dans les *Mémoires de Masséna*, compilés par son chef d'état-major, le général Koch.

Au 18 brumaire, devant le Conseil des Cinq-Cents, Bonaparte recula, voulut sortir, et, presque évanoui, se réfugia aux bras de ses grenadiers. « Deux hommes bien sincères, Daunou et Dupont de l'Eure, m'ont dit qu'on ne vit jamais un homme si pâle, si troublé, balbutiant, ne pouvant parler (2). »

Lucien, au contraire, qui présidait, fut superbe d'audace. Il déposa sa toge, sortit échevelé devant les grenadiers et leur cria : « Croiriez-vous bien qu'ils veulent que je tue mon frère, que je le déclare hors la loi ? » Lucien entraîna le général, et tous deux montèrent à cheval.

Cependant Napoléon ne se rassurait pas et ne donnait pas d'ordre, craignant sans doute d'être mal obéi des soldats. Il avise la voiture de Siéyès, qui était resté dehors : « Que faut-il faire ? — Ils vous mettent hors la loi, mettez-les-y vous-même. »

Pendant la séance de nuit qui suivit l'expulsion des Cinq-Cents,

---

(1) *Les Caractères*, chapitre *De l'homme*.
(2) Michelet, *Histoire du XIXe siècle*, t. II, page 315.

©BIUM

Bonaparte eut encore grand besoin de la présence de Talleyrand, qui ne cessait de l'encourager.

Le jour de l'effroyable bataille de la Moskowa, de beaucoup la plus sanglante des temps modernes, Napoléon était très souffrant de fièvre grippale, avec toux opiniâtre, et surtout d'une attaque de dysurie. « Contre son habitude, dit un témoin oculaire (1), l'Empereur est demeuré tout le jour dans le même endroit, donnant des ordres, recevant des rapports, tantôt debout, et plus souvent couché sur la terre, dans un fossé de la redoute conquise l'avant-veille. Il n'est monté à cheval que dans la soirée. »

Pendant la retraite de Moscou, et surtout lorsqu'il quitta l'armée à Smorgoni (5 décembre), Napoléon manqua plusieurs fois d'être enlevé par les Cosaques, mais sa vaillance ne fut pas entamée. « Jamais la santé de l'Empereur n'a été meilleure », affirmait le célèbre 29e Bulletin. Faut-il rappeler sa réponse à cet officier, qui insistait longuement sur les détails du désastre dont il venait rendre compte : « Assez, Monsieur, assez ; laissez-moi mon calme. »

Une énergie surhumaine pouvait seule dissiper le long cauchemar moscovite. « L'épouvantable catastrophe dont je viens d'être témoin, écrivait Fantin, dans son *Journal* (2), m'a tellement frappé que mon intelligence et ma mémoire en sont comme paralysées. Parmi ceux de mes compagnons d'infortune qui, comme moi, ont physiquement survécu au grand désastre, tant sont devenus fous, ou plutôt imbéciles, que je dois m'estimer heureux de n'avoir pas été aussi maltraité. »

A la bataille de Hanau (30 octobre 1813), Napoléon était singulièrement affaissé, si l'on en croit les *Souvenirs* du maréchal Macdonald (3), qui commandait l'avant-garde et réclamait du renfort avec insistance. « Que voulez-vous que j'y fasse ? dit l'Empereur avec indifférence ; je donne des ordres, et l'on ne m'écoute plus ; j'ai voulu faire réunir tous les équipages sur un point avec une escorte de cavalerie, personne n'est venu ! — Il faut forcer le passage et faire avancer votre garde Nous sommes tous f.... si elle n'arrive promptement. — Je n'y puis rien, me répond-il froidement. Autrefois, d'un signe, d'un geste, d'une parole brève, tout s'ébranlait ; autrement il eût fait feu des quatre pieds !

Quelque temps après, l'Empereur parut, suivi de sa garde et d'autres corps. « Peut-on voir sans danger la position de l'ennemi ? demanda-t-il à Macdonald. — Sans danger non, mais il faut risquer, comme je l'ai fait moi-même. — Eh bien, allons !

Comme on s'ébranlait, un obus vint tomber et éclater près de lui, sans blesser personne ; incontinent, il s'arrêta, mit pied à terre, et depuis lors jusqu'au soir, il n'y eut pas moyen de le tirer du bois.

La nuit venue, continue Macdonald, que je résume, on vit sortir du bois une masse confuse de troupes, équipages, chevaux de main, artillerie, à la tête de laquelle était une torche allumée. Soudain quelques coups de fusil l'arrêtèrent, et l'on vit la torche faire un à-droite et décrire une courbe pour rentrer sous le couvert : c'était l'Empereur qu'elle précédait.

---

(1) *Journal du général Fantin des Odoards* ; Etapes d'un officier de la Grande Armée ; Paris, Plon, 1895, page 327. Cf. *Mémoires du général de Ségur*.

(2) *Loc. cit.*, page 342.

(3) Paris, Plon, 1892, pages 230 et suiv.

©BIUM

Après l'abdication de Fontainebleau, dans la solitude du palais déserté par les maréchaux, les ministres, les laquais et Roustam lui-même, Napoléon espérait encore que Marie-Louise lui resterait et le suivrait à l'île d'Elbe, malgré sa répugnance et la mauvaise santé qu'elle alléguait sans cesse. Il demande donc, sur le voyage, sur le climat de l'île d'Elbe, une consultation en forme au médecin en qui il a mis toute sa confiance, à Corvisart, qu'il croit dévoué, honnête et reconnaissant (1).

La consultation fut rédigée sous les yeux et avec la complicité de Mme de Montebello (2), qui trahit, elle aussi, son bienfaiteur. Elle était aussi pessimiste que possible, et interdisait le séjour de l'île, qui serait mortel pour l'Impératrice comme pour son fils. Napoléon ne soupçonnait pas à ce moment la félonie concertée de ce *misérable* Corvisart et de cette *canaille* de Montebello, comme il les qualifiera plus tard, à Sainte-Hélène, devant le général Gourgaud (3).

Abandonné par sa femme, après tant d'autres défections, le suicide, dont l'idée le hante depuis quelques jours, lui apparaît comme un refuge. « Il tend la main, dit M. Frédéric Masson (4), vers le poison que, depuis 1808 (campagne d'Espagne), il tient dans le secret de son nécessaire, qu'il porte dans un sachet noir à même sa peau. Il se lève, il le prépare. La formule est infaillible, lui a-t-on dit : c'est celle que Cabanis a donnée à Condorcet pour le soustraire au bourreau. Il boit et il s'étonne de vivre. Il souffre, il appelle ; on le sauve. »

Le sauveur était Yvan, son chirurgien ordinaire, qui lui était attaché depuis la première campagne d'Italie. Il administra un vomitif et quelques boissons chaudes. Dès qu'il vit son maître hors de danger, le sentiment de sa responsabilité l'affola ; il le laissa aux mains de Caulaincourt et de Maret, descendit aux écuries, enfourcha un cheval et prit à toute bride la route de Paris. Napoléon ne le lui pardonna point.

Huit jours après (20 avril), avait lieu la scène épique des adieux. Quelques écrivains malveillants ont prétendu que l'Empereur pouvait à peine parler et se soutenir. Mais le duc de Bassano, qui était présent et qui figure d'ailleurs dans le célèbre tableau d'Horace Vernet, proteste qu'après avoir embrassé ses amis, « Napoléon descendit les degrés de son palais dans une attitude aussi assurée que lorsqu'il avait monté les marches du trône. Il porta sur ses vieux soldats un regard attendri, mais calme, et leur parla d'une voix ferme comme son âme (5). »

A Waterloo, pendant toute la journée, Napoléon fut calme et très brave à son ordinaire. Selon quelques historiens, comme le colonel Charras, lord Wolseley, etc., il était ce jour-là malade et indifférent.

---

(1) Depuis les premiers jours du Consulat, Corvisart était premier médecin, avec un traitement de 30.000 francs par an, sans parler d'une dotation de 10.000 francs attachée à son titre de baron. « Quelquefois gai, toujours paillard », il avait toujours besoin d'argent, malgré l'étendue de sa clientèle.

(2) Fille d'un vieil ami de Corvisart, et veuve du maréchal Lannes, Napoléon en avait fait la dame d'honneur de l'Impératrice, sur qui elle ne tarda pas à prendre un ascendant funeste. Exigeante avec ses égaux, hautaine avec ses inférieures, elle affectait de parler sans aucun ménagement des hommes et des femmes, recherchait les occasions de dire à quiconque les choses les plus désagréables, etc.

(3) *Journal de Sainte-Hélène*, t. II, p. 330.

(4) *L'impératrice Marie-Louise* ; Paris, Ollendorff, 1902, p. 586.

(5) *Maret, duc de Bassano*, par le baron Ernouf ; Paris, Charpentier, 1878, p. 642.

©BIUM

Cette assertion est absolument contredite par les faits. A cheval la plupart du temps et très attentif aux péripéties de l'action, il s'employa tout entier à parer aux fautes de ses lieutenants et aux coups de la fatalité.

Le matin, il avait pris pour guide un petit cabaretier du pays, nommé Decoster (1). Comme l'individu paraissait vouloir s'échapper, on l'avait hissé et lié sur un cheval de troupe, dont la selle était attachée par une longe à l'arçon d'un chasseur de l'escorte. Pendant la bataille, il fit naturellement mauvaise figure aux balles et aux boulets. Il s'agitait sur sa selle, détournait la tête, se courbait sur l'encolure du cheval. L'Empereur lui dit à un moment : « Mais, mon ami, ne remuez pas tant. Un coup de fusil vous tuera aussi bien par derrière que par devant et vous fera une plus vilaine blessure (2). »

Vers six heures du soir, au moment d'ordonner à Ney de s'emparer coûte que coûte de la Haye-Sainte, il parcourut la ligne de bataille sous une pluie d'obus et de boulets. Le général Desvaux de Saint-Maurice, commandant en chef l'artillerie de la garde, le général Lallemand, commandant les batteries à pied, Bailly de Monthyon, chef de l'état-major général, furent renversés à ses côtés, l'un tué, les deux autres grièvement blessés (3). A sept heures, c'est lui-même qui conduisit les bataillons de la moyenne garde dans les fonds de la Haye-Sainte pour l'assaut final du plateau. Entre huit et neuf heures, c'est encore lui qui forma en carré les derniers bataillons de la vieille garde.

Mais pendant la déroute de la nuit, « la Déroute, géante à la face effarée », voyant sa dernière armée « s'écouler comme un fleuve », il pense à l'intrigue, à l'abandon, à la trahison qui l'attendent à Paris ; un désespoir immense l'envahit et lui enlève pour un temps toutes ses facultés.

Voici, sur ce point, le témoignage précieux, presque inédit, du général de Brack (un neveu de l'illustre G. Cuvier), qui servait à Waterloo comme capitaine des lanciers de la garde (4).

Les débris de son régiment venaient d'arriver aux Quatre-Bras, vers une heure du matin, lorsqu'un de ses camarades s'écrie : « Voilà l'Empereur !... Aussitôt tous nos regards se portent sur la route, et au milieu d'une masse d'infanterie, de voitures, de cavalerie, de blessés, nous apercevons effectivement l'Empereur à cheval, accompagné de deux officiers, en redingote comme lui, et suivi de quatre ou cinq gendarmes. Reconnaissant des troupes ralliées, l'Empereur se dirige vers nous.

---

(1) La maison Decoster existe encore sur la route de Charleroi à Bruxelles, entre la ferme de Rossomme et celle de la Belle-Alliance.

Napoléon, sur le terrain, prenait presque toujours un guide, parce que les cartes dont il se servait en campagne n'indiquaient les reliefs que de façon très sommaire.

(2) *Relation de la bataille du Mont-Saint-Jean*, 4e édition, 1816, p. 249-252.

(3) *1815*, par Henry Houssaye, t. II, p. 378.

(4) Le général de Brack, né à Paris en 1789, capitaine aide de camp du général Edouard Colbert dès 1813, commandait l'Ecole de cavalerie de Saumur en 1838, lorsqu'il fut frappé d'hémiplégie droite avec aphasie. Il survécut jusqu'en 1850. Son manuel des *Avant-postes de cavalerie légère* est resté classique ; il est, je puis l'assurer, par ses nombreuses anecdotes et la finesse des observations, d'une lecture très attachante, même pour les profanes. On y trouve jusqu'à une instruction médicale, très pratique, à l'usage des cavaliers.

Ses souvenirs sur Waterloo sont une réponse au général Pelet (l'auteur de la carte de France dite de l'état-major), qui avait imaginé, en 1835, d'écrire à un certain nombre de généraux et officiers supérieurs ayant pris part à la bataille, pour leur demander ce qu'ils avaient vu et fait dans cette fameuse journée. Ils ont été publiés pour la première fois dans le *Carnet de la Sabretache* (juin 1901).

©BIUM

Jamais lune plus brillante n'a éclairé plus affreuse nuit. Les rayons de cette lune frappent en plein sur le visage de l'Empereur, qui fait face à nos rangs. Jamais, même dans la retraite de Moscou, je n'ai vu sur cet auguste visage une expression plus troublée et plus malheureuse ! « Qui êtes-vous ? dit Sa Majesté. — Les lanciers de la garde. — Ah ! oui, les lanciers de la garde ! et où est Piré (1) ? — Sire, nous n'en savons rien. — Comment, et le 6e de lanciers ? — Sire, nous l'ignorons, il n'était pas avec nous. — C'est juste, mais Piré ? — Nous l'ignorons complètement, dit le général Colbert. — Mais qui êtes-vous, vous ? — Sire, je suis Colbert, et voici les lanciers de votre garde. — Ah ! oui... et le 6e de lanciers ? et Piré ?... Piré ?.. (paroles rapportées avec une religieuse fidélité). Quelques phrases que je n'entends pas sortent encore de sa bouche, lorsqu'au bruit d'un coup de feu tiré en arrière sur la route, l'un des généraux qui l'accompagnent l'entraîne, et il disparaît à nos yeux. Notre douleur est à son comble... »

Trois jours après Waterloo, Napoléon descendait à l'Elysée, harassé de fatigue nerveuse et comme épuisé d'esprit vital, et disait au fidèle ministre Caulaincourt, accouru pour le soutenir : « Je n'en puis plus. Il me faut deux heures de repos pour être capable de quelque chose. » Et la main sur sa poitrine haletante : « J'étouffe là ! un bain ; qu'on m'apprête un bain (2)... »

Pendant son séjour à la Malmaison, Caulaincourt pressait Napoléon de fuir en Amérique, sous pavillon étranger, et de se mettre ainsi hors de prise. Vains efforts : il le trouva engourdi par une sorte de fatalisme, et répétant : « Après tout, qu'ai-je à craindre ? J'ai abdiqué ; c'est à la France de me protéger (3). »

On sait qu'à Sainte-Hélène, Napoléon supporta sa longue captivité avec une grandeur d'âme qui ne se démentit point, conservant son prestige vis-à-vis de ses compagnons comme de ses geôliers.

Dans les derniers jours, souriant à la mort avec autant de dignité que de grâce, il disait au général Montholon et à Marchand, son valet de chambre, qui ne le quittaient point : « Après avoir si bien mis ordre à ses affaires, ce serait vraiment dommage de ne pas mourir (4). »

Dons à la " Chronique médicale "

M. P. de Lisle du Dréneuc, le très distingué conservateur du Musée de Nantes, qui veut bien s'intéresser à nos travaux, nous transmet une fort curieuse miniature du xve siècle, où est représentée, dans l'angle gauche de la gravure, une scène d'accouchement des plus singulières, ainsi qu'on en pourra juger par la reproduction ci-après.

Cette miniature est extraite de la *Cité de Dieu*, splendide manuscrit ayant appartenu à Philippe de Commines et relié à ses armes.

Ce manuscrit est conservé à la bibliothèque publique de Nantes.

Tous nos remerciements à notre obligeant correspondant.

(1) Le général de Piré commandait la cavalerie du corps de Reille.
(2) Villemain, *Les Cent-Jours*, p. 257.
(3) Villemain, *loc. cit.*, p. 407.
(4) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre 62e et dernier.

©BIUM



Mais comme saf
frus le viiij^e.
roy regnast sur
les assiriens.
Et erthopolis vij^e. sur les sacio
mens. Et criasus le .v^e. roy

©BIUM

Actualités rétrospectives

Le centenaire de Sainte-Beuve.

C'est le 18 décembre prochain — bien que la date de naissance de l'illustre critique ne soit que le 23 (1), — que sera célébré, à Boulogne-sur-Mer, ville natale de l'écrivain des *Lundis*, le centenaire de Sainte-Beuve.

D'autre part, le *Journal des Débats* a constitué un Comité, chargé d'organiser à Paris la commémoration de cet événement qui intéresse à un si haut degré les Lettres françaises. Ce Comité, qui comprend quelques collaborateurs de la *Chronique*, entre autres MM. J. Troubat, le dernier secrétaire du critique, et F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne, publiera un *Livre d'Or*, qui contiendra, outre une conférence de M. Brunetière sur l'œuvre de Sainte-Beuve, des pages de Jules Lemaître, G. Boissier, Bourget, Claretie, etc.

Enfin, à l'instigation de M. Léon Séché, l'infatigable historiographe du romantisme, la ville de Lausanne (2), où Sainte-Beuve professa et élabora son *Port-Royal*, s'apprête, elle aussi, à prendre part à la manifestation qui se prépare en l'honneur de l'illustre « évadé » que nous avons quelque peu contribué à exhumer.

Nous ne voulons que rappeler ici — mais nos lecteurs en ont-ils perdu le souvenir ? — que c'est François Coppée qui, le premier, lança l'idée d'un monument à Sainte-Beuve, mais si timidement, que, lorsque nous en prîmes l'initiative, il réserva son acceptation. A la vérité, quand les adhésions commencèrent à nous arriver, l'éminent académicien fut, avec Troubat, un des plus ardents à nous soutenir ; il nous sera bien permis, en ce jour où personne ne songe à parler des ouvriers de la première heure, d'évoquer ce souvenir, à nous qui n'avons ménagé ni notre temps ni notre peine pour faire aboutir l'œuvre entreprise en tout désintéressement.

Mais où sont les... chaleurs d'antan ?...

Le « Livre d'Amour ».

On a beaucoup glosé (3), et on glosera longtemps encore sur le « Livre d'Amour », cette histoire, versifiée, des amours d'un débutant de lettres avec la femme de son meilleur ami.

Aujourd'hui ce n'est plus un mystère pour personne que Sainte-

(1) Sainte-Beuve est né en réalité le 23 décembre 1804 (2 nivôse an XIII) ; mais le comité a choisi la date du dimanche 18, le jour de Noël se trouvant être le dimanche le plus rapproché de la date exacte.

(2) Lausanne fêtera le centenaire le 23 décembre : l'Université inaugurera, ce jour-là, le médaillon de Sainte-Beuve, d'après David d'Angers, qui sera posé dans l'ancien bâtiment de l'Académie, où fut professé le cours sur Port-Royal.

(3) M. Léon Séché, MM. Troubat et G. Michaut ont publié, presque simultanément, des fragments, et M. Troubat l'intégralité du *Livre d'Amour*, en l'accompagnant de commentaires appropriés. Nous y reviendrons dans notre prochaine *Revue bibliocritique*.

©BIUM



MADAME VICTOR HUGO

©BIUM

Beuve ne se vantait pas, ou plutôt qu'il ne se vantait que trop du crime dont il s'était rendu coupable, du crime de lèse-amitié. Nous n'ajouterons rien à ce que chacun sait ; nous ferons seulement observer qu'il y a plusieurs années déjà, nous publiions, dans *l'Eclair*, une interview de M. Jules Troubat (1), où nous faisions connaître, d'après notre « renseigneur », le rôle véritable des personnages de ce drame intime. Il en ressortait nettement que si Sainte-Beuve fut coupable d'indiscrétion, Mme Hugo — pourquoi tairions-nous davantage un nom cent fois prononcé depuis — avait eu une... faiblesse que seule peut excuser la passion.

Si cette histoire prend place dans notre revue, c'est qu'un médecin s'y trouve incidemment mêlé : c'est, en effet, le Dr Chéron, qui hérita des papiers de son père, Paul Chéron, de son vivant bibliothécaire à la Nationale. Or, c'est à Paul Chéron que Sainte-Beuve avait confié la garde, après sa mort, de deux coffrets, renfermant les lettres que Mme Hugo (2) lui avait adressées, au temps de leur amoureuse liaison.

Un coin du Paris d'autrefois. — La Cour du Commerce.

Coïncidence singulière : M. Durel, l'éditeur du *Livre d'Amour*, la publication de M. Jules Troubat, que les bibliophiles vont s'arracher, habite cette même cour du Commerce, où Sainte-Beuve vécut ses années d'adolescent.

« Cette cour du Commerce, comme l'écrivait M. Claretie, mériterait, à elle seule, une monographie. A l'opposé de l'hôtel où logea Sainte-Beuve, s'élevait la maison jadis habitée par Danton, du côté de la rue de l'Ecole-de-Médecine. Le vieux cabinet de lecture — encore ouvert — dans le passage, était celui que tint, un moment, la veuve de Brissot, le girondin Brissot, Brissot de Warville, et, chez le libraire A. Durel, on peut voir, sans beaucoup chercher, une pierre sur laquelle un médecin du temps jadis fit, en présence de quelques invités, l'expérience d'une machine qu'il venait d'inventer et coupa, sur cette pierre même, la tête d'un mouton. Le docteur s'appelait Guillotin et la machinette qui décapitait le mouton allait être la guillotine. »

Que de souvenirs dans un aussi court espace !

Un mot de Sainte-Beuve.

Il a été rapporté naguère par M. J. Claretie, dans sa toujours curieuse *Vie à Paris*, cette notation pittoresque et vivante du présent et du passé.

« Je vois encore Sainte-Beuve à sa table de travail, malade, non pas dolent, mais amaigri, et je l'entends nous conter toutes les misères de son mal ; le *carabin* d'autrefois réapparaissait, ironiquement souriant, chez le poète devenu critique :

— *La prostate*, disait-il, *c'est une amygdale dont je ne vois pas la nécessité*. Ce que j'ai serait d'ailleurs guérissable chez un jeune homme ; à mon âge, c'est fini ! Je voudrais seulement pouvoir sortir !... »

---

(1) M. J. Troubat devait faire, le 11 décembre, à la salle des fêtes de la mairie Drouot, une conférence sur Sainte-Beuve ; par suite d'une indisposition subite, il a dû faire lire cette conférence.

(2) Nous donnons dans ce nº le portrait de Mme V. Hugo jeune, d'après une ravissante lithographie parue dans l'*Artiste*.

©BIUM

Le Barbe-Bleue de l'Histoire.

Encore une revision qui se prépare ! Barbe-Bleue, le légendaire Barbe-Bleue qui fut, dans la réalité, un maréchal de France, le maréchal de Rays, serait, au dire de M. Salomon Reinach, parfaitement innocent des crimes qu'on lui imputa ; « crimes tellement inouïs, écrit Henri Martin, que cet âge de foi qui semblait pouvoir ne s'étonner de rien en fait de crimes avait été frappé de stupeur. »

Ces crimes, la perversité la plus raffinée n'en saurait imaginer de plus monstrueux. Pour servir à des conjurations magiques, le maréchal faisait enlever des enfants en bas âge et même des jeunes gens : « de petits mendiants qui allaient frapper à la porte du château ou de l'hôtel, et qu'on faisait entrer sous prétexte de leur distribuer d'abondantes aumônes...; de gentils escholiers et de jolies petites filles, que de vieilles femmes et des hommes sinistres abordaient sur les routes et qui se laissaient entraîner vers l'habitation seigneuriale... ; des apprentis de quinze à seize ans que l'on dirigeait vers la demeure du sire de Rays (1). » Plus jamais on ne les revoyait ! On apprenait plus tard que les infortunés avaient été mis à mort par le seigneur de Tiffauges, c'est-à-dire le maréchal de Rays, ou sous ses ordres.

Comme le rapporte un acte de la procédure ecclésiastique ouverte contre le maréchal de Rays, celui-ci fut accusé d'avoir, « par lui-même ou par ses complices, étranglé, tué et inhumainement massacré une très grande quantité d'enfants innocents, avoir péché avec eux contre nature et commis le vice de sodomie...; fait ou fait faire un grand nombre d'horribles évocations des démons ;... signé avec eux et commis d'autres crimes énormes, etc. ».

Sans entrer dans plus de détails (2), disons seulement que *le maréchal fit l'aveu complet* de ses crimes, révéla les honteux mystères de sa vie, parla des horribles scènes auxquelles il s'était livré, confessa enfin le plaisir qu'il avait éprouvé au spectacle de ces agonies.

Le maréchal de Rays fut condamné à être pendu et brûlé.

Une particularité bizarre nous est révélée par notre confrère, le Dr J. Hébert, dont nous venons de résumer le travail : les pères et les mères de familles jeûnèrent trois jours, pour attirer sur les coupables la clémence et la miséricorde divines, et, suivant l'usage de l'époque, ils *fouettèrent leurs enfants jusqu'au sang*, afin que le terrible exemple devînt pour eux une leçon salutaire et restât profondément fixé dans leur souvenir.

Il y a lieu de se demander, en présence de crimes aussi monstrueux, si l'on ne se trouve pas en présence d'un sadique, d'un aberré génésique, d'un aliéné ? Le cas du maréchal de Rays n'est-il pas assimilable, par exemple, à celui du sergent Bertrand, ce vampire qui violait les sépultures pour « commercer » avec ceux qu'il déterrait ?

Doit-on, avec le Dr Félix Regnault, admettre l'hypothèse « d'une monomanie évoluant normalement dans une nature vigoureuse et saine au début ? »

---

(1) Cf. *Une cause célèbre au XVe siècle ; Gilles de Rays*, par le Dr J. Hébert.

(2) On les trouvera dans l'opuscule du Dr Hébert, celui de Huysmans et bien d'autres que nous n'indiquons pas, nous réservant de les utiliser plus tard.

©BIUM

Cette folie du sang, ce rut diabolique, sont-ils dus à un tempérament spécial ; ou, selon les préjugés du temps, le maréchal était-il persuadé qu'il retrouverait la jeunesse et la vigueur, en absorbant le liquide humain, — comme un peu plus tard en usa le roi Louis XI ?

En tout cas, il éprouvait une sorte de volupté, de « frénésie » à « enciser les enfants sur le col par derrière pour les faire languir ; et en languissant, avait quelquefois habitation d'eux jusqu'à la mort, et quelquefois après qu'ils étaient morts, tandis qu'ils étaient chauds... » : ne semble-t-il pas que nous entrions ici dans le domaine de la pure démence ?

Ce n'est cependant pas l'avis de l'aliéniste Moreau (de Tours), qui conclut à la responsabilité du coupable. N'ayant pas dessein de traiter le sujet à fond, dans une note hâtive, écrite sous l'empire de l'actualité, nous ne nous prononcerons pas, pour le moment ; nous avons voulu seulement exposer les données du problème, sauf à les développer ultérieurement.

N. B. — Nous devons à l'obligeance de M. le Dr J. Hébert (de Brest), que nous ne saurions trop remercier, communication d'un document du plus haut intérêt : c'est la photographie d'un parchemin original de 1429, contenant un traité d'alliance entre le seigneur de la Trémoïlle et Gilles de Rays.

Ce qui constitue la curiosité de cette pièce, c'est qu'elle est *la seule* où l'on relève la signature *authentique* de Gilles de Rays. Elle provient des archives de la Trémoïlle. Grâce à ce document, il est permis d'affirmer que l'orthographe du nom, sur laquelle on a tant discuté, était *Rays* et non *Retz* ou *Rais*.

Nous avons cru ne devoir reproduire que la signature seule, le texte de la pièce ayant moins d'intérêt pour nous. Cette signature paraît avoir été écrite à l'encre rouge. N'aurait-elle pas été tracée avec du sang ? Gilles de Rays a avoué lui-même qu'il signait avec le sang de ses victimes les cédules qu'il écrivait au diable pour demander sa protection : l'hypothèse émise nous paraît donc très justifiable. Nous avons dû, pour la reproduction, en faire prendre un décalque, et par suite la faire venir en noir.

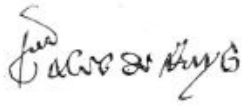

SIGNATURE AUTHENTIQUE DE GILLES DE RAYS

Quelques cas historiques d'asphyxie par l'oxyde de carbone.

La mort mystérieuse de M. G. Syveton, attribuée, jusqu'à plus ample informé, à une intoxication par l'oxyde de carbone, nous a incité à faire quelques recherches sur des cas présentant avec celui-là quelques analogies ; il s'agit, il est vrai, dans les observations que nous rapportons, non de gaz d'éclairage — qui n'était pas encore inventé — mais d'oxyde de carbone provenant de charbon imparfaitement consumé.

Sans remonter plus loin que le XVIe siècle, nous trouvons, dans le *Journal de l'Estoile* (t. VII, p. 176), que, le mardi 9 février 1599, on trouva, au logis du sieur de la Haye, maître de la Monnaie, « morts et estouffés dans leurs lits, deux pauvres garsons, estouffés de la fumée du charbon qu'ils avoient allumé le soir. »

Presque à la même époque, Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. II, p. 299), parlant de Mme de Rambouillet, écrit : « Je lui ai vu un érysipèle pour un poêle de feu qu'on avoit oublié par mégarde sous son lit. »

©BIUM

Le gazetier LORET rapporte, au mois de janvier 1654, un accident de même nature :

Six valets tant vieux que nouveaux
Du sieur marquis de Villarceaux,
Couchés dans une chambre neuve,
Firent depuis six jours épreuve
Que d'user du feu de charbon,
N'est quelquefois ny beau ny bon.
Pour se chauffer donc à leur aize
A la chaleur d'un feu de braize,
Par un destin pour eux maudit,
Ils prirent du charbon susdit,
Qu'en un poesle ils allumèrent ;
Etant bien chauds, ils se couchèrent
Tous six sur deux grands matelas,
D'autant qu'ils estoient un peu las ;
Mais par un accident insigne
Que cauza la vapeur maligne,
On les trouva le lendemain
Ne remuans ny pied ni main.

Plus tard, BARBIER, dans son *Journal* (1re série, p. 251), nous apprend que cinq domestiques de l'abbé Dromesnil furent victimes d'un appareil trop primitif. Deux de ces malheureux moururent, et les autres, plus qu'à moitié asphyxiés, eurent beaucoup de peine à se remettre.

« Dernièrement encore, écrit MÉTRA (1), à la date du 18 décembre 1780, un peintre fut trouvé mort dans sa chambre, et sa femme fortement asphyxiée. » Un autre, ajoute-t-il, qui, depuis vingt ans, « étoit dans l'usage de ne brûler que du charbon dans sa chambre, également asphyxié, mais pour la première fois, déclara que c'étoit aussi la première fois qu'il avoit omis de prendre une précaution qui, jusqu'à présent, l'avoit soustrait à ce sort. Il ne s'agit que de mettre sur le poêle où brûle le charbon, un vase rempli d'eau, dont les vapeurs, en dissolvant celles de la matière combustible, les empêchent d'être nuisibles. Mais pourquoi s'exposer à un danger qui n'est pas inévitable, dans la confiance qu'on en connaît le remède ? »

Quatre ans auparavant, la *Gazette de santé* (*Annonces, affiches et avis divers*, 1er janvier 1777) conseillait à ses lecteurs de « toujours avoir le soin de mettre de l'eau dans un vaisseau, sur la tablette des poêles, dès qu'on les allume ».

Ces accidents répétés excitèrent le zèle des inventeurs, qui se mirent à construire, pour y parer, les « poêles à fontaines et cuvettes. »

Dans les *Annonces, affiches et avis divers*, du 19 novembre 1778, nous voyons offrir : « un beau poêle de terre cuite, richement orné d'une fontaine parallèle, avec cuvette de marbre, propre pour une salle à manger » ; et dans la même feuille, à la date du 17 décembre : « un poêle de fayence de 3 pieds de haut sur 2 de large, avec pierre en

(1) *Correspondance secrète*, t. X, p. 384.

©BIUM

cuvette, de trois pieds et demi sur deux et demi et 33 bouts de tuyau, au prix de 50 livres (1). »

Ces appareils marquent le début des *poêles hygiéniques*.

Cependant, il faut croire que leur installation un peu sommaire ne parut pas atteindre complètement le but que l'on se proposait, car on ne tarda pas à leur substituer les *poêles hydrauliques*.

Bachaumont parle de ces derniers dans les termes qui suivent (*Mém. secrets*, t. VI, p. 262) :

« L'Académie royale des sciences vient de donner son approbation à l'invention nouvelle d'un *poêle hydraulique économique et de santé* (2), qui, par un bain-marie, combiné sagement avec les matières combustibles, tempère la chaleur sèche du bois, par la chaleur humide de l'eau bouillante ; en sorte qu'il en résulte un air mollement imprégné de vapeurs douces très salubres, et une grande épargne sur la dépense. La Faculté de Médecine a applaudi à cette découverte et, par un décret qu'elle a rendu à ce sujet, annonce tous les avantages qui en résultent pour ceux que les poêles ordinaires incommodent. »

Ainsi l'invention des *poêles mobiles* serait bien plus ancienne qu'on ne le croit généralement : l'idée des poêles facilement transportables remonte, en effet, à 1771.

Celui qui l'appliqua tout d'abord fut un chaudronnier de Provins, le sieur Masson fils. Il les appela « poêles de tôle pour la table », parce que, dans sa pensée, on pouvait les mettre sur la table à manger comme plat de milieu, et, de cette façon, décorer la salle et réchauffer les convives. On les plaçait aussi sur des bureaux à écrire et on augmentait à volonté l'intensité de la chaleur produite. Ils suffisaient à chauffer les pièces de peu d'étendue et dépourvues de cheminées. (*Annonces, affiches et avis divers*, du 30 juin 1771.)

Ces poêles qui, consommaient de la braise, n'étaient, à bien prendre, que des manières de *braseros*, et présentaient tous les inconvénients de ce genre d'appareils.

Bellepaume-Lefèvre, marchand de fer et artificier de S. M., établi à l'enseigne du *Roi Louis XV*, eut une inspiration meilleure : il construisit des poêles mobiles à roulettes, munis de tuyaux bronzés et s'adaptant au corps des cheminées. Une réclame, insérée dans les *Annonces, affiches et avis divers*, du 26 novembre 1777, apprit au public cette importante amélioration, et le *Mercure* d'avril 1778 donna une sorte de consécration à son application, en publiant la note suivante :

« Le sieur Bellepaume-Lefebvre, marchand de fer à Paris et artificier du Roi, a imaginé une espèce particulière de poêles mobiles, qui ne sont point exposés aux inconvénients que les personnes délicates leur reprochent communément. Ces poêles, garnis de leurs tuyaux bronzés, se posent en moins de cinq minutes et échauffent une pièce, quelque grande qu'elle soit, en moins de dix minutes. On les transporte facilement d'un appartement dans un autre, sans fumée et sans danger du feu, dans des endroits même garnis de tapis. »

Comme on le voit, le XVIIIe siècle nous avait devancé sur ce point comme sur bien d'autres, et nos ancêtres s'asphyxiaient tout comme nous... Qui donc nous parle de progrès ?

---

(1) HAVARD, *Dictionnaire de l'ameublement*, t. IV.

(2) Le *Journal général de France*, du 1er octobre 1779, nous apprend que le sieur Blondeau était l'inventeur de ces poêles.

©BIUM

INFORMATIONS ET NOUVELLES DE LA " CHRONIQUE "

Un médecin, fort ténor.

Nous avons été, les premiers dans la presse, à révéler qu'un de nos confrères, pourvu, en outre, du titre de pharmacien, M. FAURE, était engagé à l'Opéra-Comique.

Le *Petit Journal*, prenant texte de notre information, a dépêché un de ses rédacteurs auprès de l'artiste, qui lui a fait les déclarations suivantes :

« Comment l'idée m'est venue d'entrer au théâtre ? En réalité, l'idée n'est pas de moi, mais de mon excellent ami Rousselière, le ténor de l'Opéra. Dès mon enfance, j'ai eu pour la musique de grandes dispositions.

« Tout jeune je transposais, au piano, les airs que j'avais entendus une seule fois. Rousselière, qui m'avait entendu chanter fort souvent, voulut bien me donner quelques leçons, puis, un jour, il me poussa à aller passer une audition à l'Opéra-Comique.

« Je m'y rendis. Nous étions là vingt-huit candidats et, seul, je fus engagé séance tenante. Pourtant ma voix, qui a trois octaves, est plutôt une voix de ténor d'opéra.

« Mon physique ne cadre pas non plus avec les rôles d'opéra-comique, et je ne puis y tenir que des emplois secondaires. J'ai déjà passé une audition avec M. Capoul ; j'espère d'ici peu être entendu et engagé par M. Gailhard. »

Voilà pour l'art une nouvelle recrue, que la science regrettera peut-être.

La maison de Flaubert.

Un comité vient de se fonder à Rouen, pour empêcher la disparition du petit pavillon de Croisset qu'illustra Gustave FLAUBERT.

La *Revue médicale de Normandie*, ne pouvant oublier que Gustave Flaubert est fils et frère de médecins qui ont illustré le Corps médical rouennais, s'est inscrite pour une somme de 100 francs. Notre confrère s'étonne, à ce sujet, que le Comité n'ait pas pensé à s'adjoindre « un homme dont le nom semble inséparable du souvenir de Flaubert à Croisset, notre sympathique confrère le Dr TOURNEUX, entre les bras de qui s'éteignit le père de *Salammbô*. »

Le nouveau bibliothécaire de l'Académie.

M. LALOY, sous-bibliothécaire de la Faculté de médecine de Bordeaux, a été nommé bibliothécaire de l'Académie de médecine, en remplacement du regretté Dr DUREAU.

Le Docteur Yersin

Le docteur Yersin, écrit la *Dépêche Coloniale*, va abandonner la direction de l'Ecole de Médecine à Hanoï, pour prendre celle de l'Institut Pasteur de Nha-Trang, réorganisé sur de nouvelles bases.

©BIUM

Médecins administrateurs

Par arrêté, en date du 11 octobre 1904, M. le Dr Cognacq est nommé Directeur de l'Ecole de Médecine Indigène de Hanoï.

M. le Dr Cognacq conserve ses fonctions de Directeur-adjoint du Cabinet au Gouvernement général de l'Indo-Chine.

Le Dr Bereni, administrateur de l'île de Sainte-Marie (dépendance de Madagascar), vient d'obtenir un congé pour raison de santé. Les habitants de l'île ont adressé au gouverneur, le général Galliéni, une pétition, pour que notre confrère reprenne, à l'expiration de son congé, la direction de l'île, dépendance de la métropole. Ce témoignage de sympathie fait grand honneur à celui qui en a été l'objet.

Un signe de certitude de la mort.

Il y a des cas, heureusement assez rares, d'inhumation prématurée d'individus qui ne sont pas morts et se réveillent dans leur cercueil.

En temps d'épidémie, en particulier, la nécessité d'une inhumation hâtive, et le danger de la contagion ne permettent pas toujours un examen suffisamment approfondi pour éliminer toute chance d'erreur, erreur excessivement grave, dans la constatation d'un décès.

Aussi n'est-il pas inutile de signaler un procédé de notre collaborateur, le Dr Icard, destiné à donner au médecin un moyen de contrôle qui paraît devoir être absolument sûr : il s'agit de l'épreuve à la *fluorescéine*. En injectant profondément dans le tissu cellulaire une solution de fluorescéine, on constate, lorsque la circulation persiste, une coloration jaune de la peau et des muqueuses, une jaunisse intense, consécutive à l'absorption de cette substance, tandis que l'œil devient absolument vert : « comme une émeraude enchâssée dans l'orbite », dit l'auteur.

S'il y a arrêt complet de la circulation, on ne voit rien apparaître. Aussi lorsque, au bout d'un certain temps après l'injection, on ne voit pas se produire ces phénomènes de coloration, on peut affirmer indubitablement la mort. Un retour à la vie se manifesterait par une reprise de la circulation, c'est-à-dire automatiquement en quelque sorte, par l'apparition de la coloration jaune de la peau et de la coloration verte de l'œil.

Ce signe de certitude de la mort paraît être un procédé d'une grande sensibilité.

Agences de presse.

L'*Argus de la Presse* (1) vient d'offrir à M. le Président de la République un superbe album, contenant les articles des journaux et revues publiés pendant l'année 1904, où il est question de notre premier magistrat.

Cet album renferme une collection fort curieuse des articles parus sur divers points du globe et particulièrement en Europe, à propos des voyages présidentiels en Angleterre et en Italie.

---

(1) L'*Argus de la Presse*, de même que le *Courrier de la Presse* (21, Bd Montmartre), fournit, sur demande adressée 14, rue Drouot, toute coupure de journal où figure votre nom.

©BIUM

ÉCHOS DE PARTOUT

Le médecin du prince héritier du Japon. Il paraît qu'un des personnages les plus influents du Japon ne serait autre qu'un de nos confrères, le Dr Rothmann, originaire de Vienne et nommé récemment médecin du prince héritier. Ce praticien, qui est âgé de cinquante-quatre ans, eut le bonheur, il y a quelque temps, de guérir d'une très grave maladie une des filles de prédilection du Mikado. A cette occasion, le souverain le nomma marquis et fit planter dans ses jardins un platane, dont le tronc porte, gravé sur une plaque d'argent, le nom du Dr Rothmann. Avec une petite fente et l'inscription « tronc pour le Docteur », c'eût été complet !

(*Journal de la Santé.*)

Un archiduc botanographe. L'archiduc Joseph, beau-père du duc d'Orléans, vient d'achever un grand atlas de plantes médicinales, basé sur le système du fameux pasteur Kneipp, dont l'archiduc est un des plus fervents adeptes. L'ouvrage paraîtra en même temps en cinq langues. Il sera accompagné de 230 planches en couleurs, dessinées ou peintes d'après nature par la princesse Marguerite-Clémentine de Thurn et Taxis, fille de l'archiduc Joseph.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Le traitement des internes des hôpitaux à l'étranger.

Un journal politique de Londres s'est plaint récemment de la modicité du traitement alloué aux internes des hôpitaux à Londres. Son enquête s'étend à 20 hôpitaux. L'allocation annuelle d'un interne s'élèverait en moyenne de 1.800 à 2.000 fr, les internes étant logés et nourris.

A Saint-Bartholomew's-Hospital, un des plus grands de Londres, les médecins résidents ne reçoivent ni nourriture, ni traitement. Il en résulte que ces postes ne sont pas occupés par les médecins les plus capables et les mieux préparés, mais par les plus riches.

Dans les hôpitaux appartenant à la ville de Saint-Pétersbourg, la situation des internes n'est pas beaucoup plus brillante. Le traitement des assistants est encore inférieur à celui des médecins résidents de Londres. Dans quelques hôpitaux on retient même sur le traitement le prix de la nourriture. Quant aux médecins adjoints des hôpitaux, qui en Russie font un service actif et portent le titre de « ordinateurs hors cadre », ils travaillent sans recevoir aucune indemnité.

(*Vratch russe*, nº 24, et *Lyon médical.*)

Un locataire de l'Empereur. L'empereur du Sahara est propriétaire, 156, boulevard Haussmann, d'un important immeuble où habite M. le docteur Fulgence

©BIUM

Raymond, médecin de la Salpêtrière, chevalier de la Légion d'honneur.

Le docteur Raymond, arguant de la nécessité de faire des réparations dans son appartement, assignait ces jours-ci, en référé, M. Jacques Lebaudy.

Par défaut, le juge des référés a nommé M. Magne, expert, pour décider quelles réparations sont nécessaires et pour y faire procéder.

(*Courrier médical.*)

Les médecins au Japon D'après le *Medical Age*, il y a au Japon environ 31.000 médecins et 8 écoles de médecine. Le *Vratch* russe fait observer, à ce propos, que toutes ces écoles, sauf celle de Tokio, préparent quelque chose d'intermédiaire entre le médecin et le feldcher (infirmier diplômé).

(*Lyon médical.*)

Un médecin incompris : V. Hugo. Victor Hugo ne se contentait pas d'être un très grand poète et d'en avoir conscience. Il affirmait aussi qu'il était « un grand médecin incompris ».

Sur la question des bains de mer, il professait, par exemple, que, pour que l'immersion dans l'eau salée soit salutaire, il faut, d'une part, avoir très chaud, quand on s'y plonge ; d'autre part, en sortir presque aussitôt ; enfin se sécher au soleil. Quand il allait se baigner, il commençait donc par arpenter la falaise jusqu'à transpiration abondante. Il se déshabillait alors dans un creux de rocher et piquait une tête. Il revenait ensuite en toute hâte au bord et laissait les rayons du soleil lui tenir lieu de peignoir et de friction.

Physiologiquement parlant, cela n'était déjà pas si mal compris. Il est vrai qu'à Trouville ou à Villers, cette façon de prendre les bains de mer pourrait vous conduire au poste.

Non moins hygiénique était une autre de ses habitudes, qui faisait l'étonnement de ses convives : à la fin du dîner, on servait sur un plat un morceau de charbon, afin, disait le maître de la maison, d'accélérer la digestion.

(*Médecine moderne.*)

Casuistique religieuse. Il paraît que la congrégation du Saint-Office a eu à répondre, ces temps derniers, à la question suivante qui lui était posée par l'évêque d'Utrecht :

« Est-il licite, pour un médecin qui baptise dans le sein de sa mère un enfant en danger de mort, d'employer l'eau distillée, additionnée d'une solution au millième de bichlorure de mercure? »

Le Saint-Office a gravement répondu : « Oui, s'il y a un vrai péril de mort. Non, dans les autres cas. »

Pourquoi pas toujours, puisqu'il est démontré qu'il y a des microbes même dans l'eau bénite?

(*Courrier d'Haïphong.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

©BIUM

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'Année 1904

Pages

Abonnement médical. 412
Abonnements médicaux (Une agence d') en 1771. 679
Académie de médecine (Séance annuelle de l'), 6 ; — l'ancienne, 20 ; — le président et le vice-président de l', pour 1904, 21 ; — dons à l', 674 ; — hommage au Dr Dureau, de l', 674; — le nouveau bibliothécaire de l'. . . 817
Accouchement. V. *Rome*.
Accouchements historiques indolores. 569
Acupuncture (L') au Japon, 180; — (l') et le moxa. 225
Adresse (Une) gravée du XVIIe siècle. 96
Alcool (Un restaurant sans). . . 191
Alcoolique (Dispensaire anti-) de Paris. 159
Alcoolisme. V. *Candidatures*.
Aliénation mentale (La barre de fer rouge, dans le traitement de l'). 559
Aliénés (Les) criminels. 675
Ancelet (Dr). 90
Audollent (Dr P.). 588
André (Désiré). 303
Anglais (Avoir ses). 653
Angleterre (Quel est le degré de considération des médecins, en) 163. 653
Annamites (Remèdes). 548
Anthropologiques (Conférences). . 226
Antisepsie et Béguinage. 133
Ambassadeur (Un médecin). . . 411
Amérique V. *Protectionnisme*.
— (Le Dr Garnault, en). . 644
Appendicite (Décadence et). . . . 105
Arbuthnot, médecin. 769
Archambaud (Dr P.). . . . . .
Archiduc (Un) botanographe. . . 819
Argot (Le premier dictionnaire d'), 152; — (l') funèbre. 720
Art. V. *Dentisterie*.
— (médecin amateur d'), 645; — Hypertrichose et atrichose dans l', 554, 565; — et Hygiène. . . 565
Artault (L.) de Vevey. . . 173, 653
Artistes et collectionneurs, médecins. 655
Asiles de la Seine (Concours des). 72

Pages

Asphyxie par l'oxyde de carbone (Quelques cas d'). 814
Assistance publique (Les ressources des Archives de l'). 293
Association médicale humanitaire. . 785
Atrichose et hypertrichose dans l'art. 554, 565
Auteuil-Passy (La médecine à la Société historique d') 514
Auteur (Un nom, à retrouver, d') . 103
Autographes (A travers les). . . 402
Autopsie (L') des rois de France et du Comte de Chambord. . . 519
Autoscopie (Quelques cas célèbres d'). 645
Aveugles (Les) masseurs, en Extrême-Orient. 545

Bactériologue (Distraction de). . . 442
Bail d'enfant au rabais 788
Baillon et Pasteur. 578
Ballay (Monument au Dr). . . . 219
Balnéologie (La Société Hufeland de). 159
Barbe-Bleue (Le) de l'Histoire. . 813
Bargallo (F.). 622
Bary (Un empirique d'autrefois : l'opérateur) 680, 731
Bastille. V. *Latude*.
Baudius (Dr), poète médecin. . . 132
Baudot (Un monument au conventionnel). 491
Baudouin (Dr Marcel), 203, 349, 574. 655
Bayard (La fièvre quarte de), 192; — l'armure de, 280. 574
Béchamp et Pasteur, 492, 591. . 736
Béguinage et Antisepsie. 133
Belgrade (L'anniversaire du drame de). 367
Bernardin de Saint-Pierre et la chirurgie japonaise, 180 ; — la névropathie de, 465 ; — les troubles nerveux, éprouvés et décrits par, 470 ; — médecin. 472
Berner (P.). 415, 524
Besnard. V. *Vandalisme*.
Bétrix (M). 617
Beyer (Dr). 579
Billon (Dr L.). 162
Blessés (L'empoisonnement des). . 219
Bonnier (Dr P.). 652

©BIUM

Pages

Bordeu (Th. de) neurologiste, 625; — la mort du maréchal de Luxembourg, attribuée à. 791
Borgaise (Claude). 687
Bossuet a-t-il disséqué ? 380, 556
Bouchard (Hommage au professeur). 191
Boudin (Dr). 793
Bougon (Dr), 128, 131, 202, 261, 267, 278, 280, 309, 452, 490, 622, 640. 684
Bourdaloue. V. *Gui Patin*.
Bourreaux médecins. 308
Boutry (M.). 737
Bremond (Dr F.). 556
Brinvilliers (L'écriture de Sainte-Croix et de la). 395
Brissaud (Professeur). 625
Brute (Mgr), évêque de Vincennes (Etats Unis), évadé de la médecine. 345
Buret (Dr F.). 128

Cabanès (Dr). V. *Vapeurs*, *Sue*, *Empoisonnement*, *Sand*, *Talma*, *Géricault*, *Goldsmith*, *Arbuthnot*, *Locke*, *Karr*, et passim.
Cabanis (Monument à). . . . 71
Cadavres (Les achats de), 730; — la conservation des, 716; — l'identification des. 550
Café (Le mauvais). 187
Callamand (Dr), 105, 292, 349, 379, 520, 578, 587, 592, 615, 650, 653, 791, 795, 801.
Candidatures antialcooliques. . . 406
Capon (G.). 478, 593
Caprice (Un) de malade. 730
Caricature (La Faculté de médecine en). 478
Cassagnac (Le Monsieur qui a tué 751
Casuistique religieuse. 822
Cavalcanti (Guido). 424
Cazalis (Dr), 565; — la prophylaxie sociale et le Dr. . . . 220
Centenaire (Souscription pour un confrère). 550
Cercueils en papier. 69
Certificat. V. *République*.
Chambon (Félix). V. *Larrey*.
Chambord (Comte de). V. *Autopsie des rois*.
Chanteurs (Les) sont-ils à l'abri de la tuberculose ? 651, 683
Charlatans (Contre les). 99
Charpentier (M. et le sieur de La Chambre. 596

Pages

Chaudeborde (Dr). 588
Chauves (Club de). 646
Chemins de fer (Médecins de). . . 100
Chevilles (Concours de). 410
Chirac (Lettre de), premier médecin de Louis XV. 640
Chirurgie. V. *Roman*.
Chirurgien (Un) peintre, 554; — potier, au XVIIIe siècle 438
Chirurgiens (Le musée du Collège royal des). 682
Choléra (Les esprits du). 100
Chorégraphie et médecine. . . . 100
Christ (Le) hermaphrodite de Beauvais et les Christs habillés. . . 621
Chronique bibliographique, 30, 79, 143, 175, 204, 318, 350, 382, 525, 687, 765. 798
Chronique médicale (Dons à la), 336, 401, 754, 806; — prime aux lecteurs de la, 377. 517
Circoncision dans l'art religieux, 118, 623
Circulation. V. *Servet*.
Clary (Dr). 451
Clavié (Marcel) 687
Clément (Abbé J.). 198
Climatothérapie (Premier Congrès français d'hygiène urbaine et de) 98
Cliniciens (Les) ès lettres. . . . 728
Clinique thérapeutique (Leçons de) 71
Cobourg (Louise de) et les médecins, 404; — l'état mental de la princesse de 752
Cocher, étudiant en médecine. . 219
Cœurderoy (Le Dr), 272, 379, 415, 744
Colot. V. *Riolan*.
Concours hippique (Médecins militaires au). 190
Conférences médico-sociales. . . 337
Congrès français de chirurgie, 644; — français de médecine, 550; — de sauvetage et de secours publics. 610
Consul au Muséum. 220
Cordite (Les mangeurs de). . . 317
Corée (La médecine à la cour de). 209
Cornil (Dr V.). 414
Corps humain (Est-il permis aux prêtres catholiques de disséquer le) 304
Corsaire (Un médecin). . . 310, 413
Coupard (Dr). 104
Cour (La) du Commerce. . . . 810
Cours d'électrothérapie et radium, 337; — d'hypnotisme et psychothérapie. 377

©BIUM

Pages

Courtade (A.). 577
Couthon et Drouet, d'après les Souvenirs d'Isabey. 372
Coutume (Une) arabe 721
Coze (Dr). 276
Crédit (La médecine à). 673
Crocker (Le différend Doyen et). 725
Cromwell (Le crâne de). . . . 398
Cros (Ch.), roi d'Araucanie. . . 347
Cruveilhier (Lettre inédite de). . 184

Daguillon (L.) 214, 613
Dailliez (V.) 414
Davis (Dr). 797
Débiles (Grands hommes, nés). . 266
Défense de déposer, etc. 131
Delahaye (H.) 305, 451
Délateur (Un professeur de Faculté) 784
Delaunay (P.) 679
Delvaille (Dr C.) 179
Deneffe (Dr). 416
Dentisterie dans l'art, et art dans la dentisterie. 310
Descendance des médecins. . . . 268
Diagnostic à distance. 190
Dieu (le) de la santé, chez les Gallo-Romains 261
Diffre (Dr). 266
Directoire (Les Médecins dans les Assemblées du). 533, 599
Dispensaire antialcoolique de Paris. 159
Distraction de doctoresse et de bactériologue 442
Dix-huitième siècle (Un chirurgien potier, au) 438
Docteur ès lettres (Un médecin). . 410
Docteurs (Un mariage entre). . . 715
Doctoresse (Distraction de). . . . 442
Doigts (Vue par le bout des). . . 549
Dons. V. *Chronique médicale*.
Doping ? (Qu'est-ce que le). . . . 334
Doyen (Dr), candidat-député, 443 ; — les précurseurs du Dr. . . . 708
Doyen (La mort du) des médecins. 644
Draga, reine de Serbie (Esquisse graphologique). 369
Drame (un) antialcoolique. . . . 715
Drancourt (F.-Paul). 575
Drouet. V. **Couthon**.
Dumas père (Un mot sur Alexandre). 187
Dupuytren (Une lettre du baron). 184
Dureau (A.), 414. V. *Nécrologie* ; — Hommage de l'Académie au Dr. 674
Du Verney (Un portrait à rechercher de). 192, 560
Dyspepsie et littérature naturaliste. 299

Pages

Eau (Les Japonais, buveurs d'). 481
Ecole de Médecine (La vieille) . 5
Ecole de Médecine. V. *Loterie*.
Ecole de Pharmacie. V. *Vandalisme*.
Eglise (Un essai, en 1871, de séparation de l'Etat et de l'). . . . 671
Electrothérapie (Cours de radium et) 337
Empirique. V. *Bary*.
Empoisonnement. V. *Blessés* ; — politique à Venise. 385
Empoisonneur (Le tarif d'un). . . 314
Enfant (Bail au rabais d'). . . . 788
Enfants (A propos de la protection des) du premier âge. 451
Epidémie (Des précautions à prendre, d'après les anciens rituels romains, en temps d'), 657 ; — de fièvre typhoïde, à Paris, en 1904. 212
Epilepsie. V. *Mariage*.
Epispadias (A propos d'). . . . 267
Epitaphes (Quelques) 721
Errata, 80, 352, 384, 656. . . . 679
Esperanto (Où en est l'), 99, 108, 138, 171, 273. 443
Esprit (L') de nos pères 187
Etat. V. *Eglise*.
Eudistes (Par qui fut fondée la Congrégation des). 179
Evadés de la médecine. V. *Nostradamus*, *Internat*, *Rusca*, *Bruté*, *Cros*, *Schiller*, *Fouqué*, *Goldsmith*, *Arbuthnot*, *Locke*, *Karr*.
Exposition macabre. 721
Extrême-Orient (Les aveugles masseurs, en). 545

Faculté (La) de médecine en caricature, 478 ; — l'ancienne. . 714
Famille de médecins 517
Faure. 732
Fauvel (Dr Henri). . 165, 449, 728
Féminisme médical. 755
Femme-médecin (la première, diplômée). 550
Femmes-médecins, avocats, 333 ; — en Suède, 333 ; — licenciées ès sciences, 334 ; — au seizième siècle. 348
Fêtes indo-chinoises. 334
Fièvre typhoïde (L'épidémie de) à Paris, en 1904. 212
Flagellation (La) chez les moines. 125
Flaubert (La maison de). . . . 817
Foire. V. *Jambons*.
Folie (La) des souverains. . . . 411
Fouque (Un évadé de la médecine:) 464
Fourmis (Suture intestinale, à l'aide de). 151, 203

©BIUM

Pages

Foveau (Dr), de Courmelles. 111, 163, 349. 450
France (Anatole) et le professeur Le Double. 480
Fustigation de cultivateurs. . . 568

Galippe (V.). 415
Gallo-Romains (Le Dieu de la santé, chez les). 261
Gambetta. V. *Waldeck-Rousseau* ; — l'œil de verre de, 684 ; — un médecin, sosie de 649
Garcia. V. *Laryngoscope*.
Garnault (Le Dr, en Amérique. 644
Garnier (Ch.), architecte de l'Ecole pratique. 785
Gastronomes médecins 307
Gavarni (L'inauguration du monument) 784
Gelineau (Dr) 575
Général (Un médecin, devenu). . 277
Géniaux (La puissance génitale, chez les). 309
Géricault (Comment est mort). . 667
Gilbin (Dr). 655
Gimbert (Dr). 655
Ginisty (Paul). 731
Giraldès (Les idées subversives de). 184
Gluck (Comment est mort) . . . 668
Gœthe et les rayons N, 222, 450 ; — la psycho-pathologie de, 321, 358
Goldsmith, médecin. 769
Goutteux (Le) sans pareil. . . . 593
Grandville (Une caricature médicale de) 308, 414
Grenouillette (L'antique) 309
Grenet (Dr) 555
Gui Patin et Bourdaloue. . . 332
Guillaume II (maladie de la sœur de). 66
Guinard (Dr Aimé). . 118, 192, 654
Gynécologie (Leçons pratiques de). 377

Habitation (Congrès international de l') 483
Habran (Dr). 618
Hahn (Dr L). 321, 358
Hallucination télépathique. V. *Pétrarque*.
Hamonic (Dr) 618
Hanot (Monument au Dr) . . . 338
Hartenberg. 654
Hercule (Les prouesses d'). . . 414
Heredia (de). V. *Laveran*.
Hertford. V. **Napoléon III**.
Histoire (L'Infirmerie de l'). . . 637
Histoire de la médecine (Nouvelle chaire d'). 54
Honoraires de chirurgiens. . . . 725
Hôpital (Le thérapeutique à l'). . 758
Hôpitaux (Grands concerts dans les), 758 ; — les Israélites morts dans les, 549 ; — le personnel des, en 1830, 786 ; — Conférences aux malades des 786
Horripilation. 70
Houssay (Dr F.). . 265, 554, 619
Huchard (Hommage au Dr). . . 483
Hudson Lowe fut-il chirurgien militaire ? 616
Hugo (Le portrait dit « à la fluxion » de), 511 ; — l'ode à la Peste, de V., 370 ; — un médecin incompris : Victor. 822
Hydrologie médicale (Société d') de Paris. 338
Hygiène. V. *Nickel*.
Hygiène (Exposition internationale d'), 410 ; — urbaine. V. *Climatothérapie* ; — et Art 565
Hygiénique (Le bataillon). . . . 480
Hymen (La membrane), chez les peuples orientaux. 349
Hypertrichose. V. *Atrichose*.
Hypnologie (Conférences pratiques de psychothérapie et d'), 98, 377
Hystérie (Un cas d') littéraire. . 487

Icard (Dr) . . . 346, 513, 657, 757
Idées (La Revue des) 159
Imbert (Dr) 196
Index bibliographique, 12, 32, 47, 112, 142, 176, 207, 240, 320, 351, 382, 416, 463, 473, 528, 624, 634, 656, 688, 701, 768. 800
Indo-Chine. V. *Fêtes*.
Internat (Origines de l'), 61 ; — (le bal de l') en 1903 3
Internes (le traitement des) à l'étranger. 849
Israélites (Les) morts dans les hôpitaux 549

Jaccoud. V. **Malgaigne**.
Jambons (Origine de la foire aux) 225
Japon (l'acupuncture au), 180 ; — les maladies endémiques au, 81 ; — le médecin du prince héritier du, 819 ; — les médecins au 822
Japonais (Les), buveurs d'eau, 481 ; — un oculiste, 548 ; — les organes sexuels dans l'art, 615 ; — les connaissances médicales des,

©BIUM

Pages

84 ; — l'héroïsme des confrères, 87 ; — les boîtes à médecine des. 89
Jargon (Le vieux) thérapeutique. 313
Journal (nouveau) de médecine 679 ; — (un) quotidien de médecine. . 69
Journaux (Nouveaux). . 338, 411, 758
Judic (Mme A). 683
Jullien (A.). 623

Karr (Alph.) et la médecine. . 782
Kernéis. 292
Klotz-Forest (Dr). 689
Krüger (Un médecin homonyme du président). 554

Laborde, Tarnier et Sylvester. 756
Lacassagne (Dr). 262
Ladre (Etymologie du mot). . . 570
La Fayette (Contrat avec Mesmer, du général). 403
Laffitte (Monument à Pierre). . 71
Lait (Un peuple qui ne boit pas de). 158
Laloy (Le Dr), bibliothécaire de l'Académie de Médecine . . . 817
Lamballe ? (Est-ce le crâne de la princesse de). 637
Langue (La) de l'avenir, 171 ; — origines des tractions rythmées de la 756
La Palice (Comment fut composée la chanson de M. de). . . . 781
La Rochefoucauld (La blessure, au combat de la porte Saint-Antoine, de) 529
Laroulandie (Dr). . . . 202, 579
Larrey (Dominique). 13
Laryngoscope (Manuel Garcia, inventeur du). 333
Latruffe-Colomb (Dr). 649
Latude et les malades à la Bastille, 474 ; — et le Dr Quesnay. . . 556
Lavement (les différents noms du). 201
Laveran (M. de Heredia et le Pr). 728
Le Double (Dr), 130, 230, 491, 577 ; — V. *France* (Anatole).
Legrain (Dr). 196
Legrand. 792
Léon XIII (Pourquoi n'avait-il pas de dentier ?) 374
Leter (Dr). 299
Liébault (Hommage à). . . . 377
Lieux d'aisance (Noms divers des). 131
Littérature (La) et les maladies mentales. 165
Locke, médecin. 769
Logement. V. *Ouvrier*
Logique et manie raisonnante. . 278
Londres (Les médecins français à). 643

Pages

Loterie pour construire une Ecole de médecine 333
Louis (Dr). 353
Louis VIII (A quel mal a succombé). 103
Louis XVI (La médecine et les institutions charitables, au temps de). 737
Louis XVIII (Bulletins de santé de) 401
Louis-Philippe, chirurgien et lauréat du prix Monthyon. . . . 555
Lucas-Championniere (Dr J.). 414
Luxembourg (maréchal de). V. *Bordeu*.

Macabée ou Macchabée ? . . . 105
Magistrats et médecins, au XVIIIe siècle. 672
Maigné (Dr). 196
Maillart (Dr H.) 262
Maisons historiques, habitées par des médecins. 127
Maladies mentales (les) et la littérature 165
Malentendus entre médecins et malades. 788
Malgaigne (Un portrait, d'après nature, de), 126 ; — jugé par le professeur Jaccoud 6
Manie raisonnante et logique. . 278
Manies. V. **Napoléon Ier**.
Marat (quelques lettres du Dr), 25 ; — mort étrange d'un arrière-neveu de J.-P., 111 ; — la maison de. 517
Marc-Aurèle (A quelle maladie a succombé) 715
Mariage entre docteurs, 715 ; — épilepsie et 65
Maroc : Une consultation, à distance, au prétendant du). . . . 190
Massart (Dr) 793
Masseurs. V. *Aveugles*.
Masson, professeur au Conservatoire. 732
Masson (A propos du livre du Dr) 80
Mathieu (Dr Félix). 529
Mathot (Dr). 131, 133, 227, 272, 308, 347, 357, 554, 560, 649. . 793
Matières fécales (Le commerce, au Petchili, des). 569
Matignon (Dr J.-J.) 211
Mazel (Dr F.). 764
Médecin, jurisconsulte, 70 ; — dramaturge, 98 ; — peintre, 158 ; — ambassadeur, 190, 411 ; — président de République, 220 ; — devenu général, 277 ;

©BIUM

Pages

corsaire, 310, 413 ; — artiste et romancier, 336 ; — docteur ès lettres, 410 ; — étymologie du mot, 452 ; — évêque, 491 ; — amateur d'art, 645 ; — gouverneur, 646 ; — sosie de Gambetta, 649 ; — sauveteur, 676 ; — à l'Opéra-Comique, 715, 817 ; — poète et fonctionnaire, 715 ; — le professeur Richet, dramaturge, 729 ; — diplomate, 755 ; — voyageur, 755 ; — du prince héritier du Japon, 819 ; — locataire de l'empereur du Sahara, 819 ; — incompris : V. Hugo. 822

Médecine et chorégraphie, 100 ; — et esperanto, 443 ; — la Faculté de, en caricature, 478 ; — des praticiens, 11, 44, 260, 399, 434 ; — à la Cour de Corée, 209 ; — un cocher, étudiant en, 219 ; — loterie pour construire une Ecole de, 333 ; — une femme qui exerce, au seizième siècle, la, 348 ; — aux Primitifs français, 481 ; — à la Société historique d'Auteuil-Passy, 514 ; — à crédit, 673 ; — nouveau journal de, 679 ; — et les institutions charitables, au temps de Louis XVI, 737 ; — la reine de Portugal et la, 755 ; — Alph. Karr et la. 782

Médecins, parrains de rues parisiennes, 20, 333, 482 ; — patente des, 54 ; — le livre noir des allemands, 66 ; — archéologues, 69 ; — Jésuites, 69 ; — questeurs, 69 ; — en mission, 72 ; — de chemins de fer, 100 ; — maisons historiques, habitées par des, 127 ; — attachés d'ambassade, 190 ; — militaires au Concours hippique, 190 ; — sténographes, 192, 574 ; — et la musique, 201 ; — fusillés pendant la guerre, 201 ; — mystificateurs et mystifiés, 202 ; — un pèlerinage, à Rome, de, 215 ; — acteurs et directeurs de théâtre, 219 ; — monuments à des, 219 ; — dans les assemblées de la Révolution, 145, 241 ; — descendance des, 268 ; — et curés sous l'ancien régime, 299 ; — gastronomes, 307 ; — bourreaux, 308 ; — l'événement de Varennes et les, 340, 371 ; — politiciens, 374 ; — famille de, 517 ; — français à Londres, 643 ; — la mort du doyen des, 644 ; — au théâtre, 644 ; — comment meurent les, 646 ; — artistes et collectionneurs, 655 ; — et magistrats, au XVIIIe siècle, 672 ; — malentendus entre malades et, 788 ; — administrateurs, 818 ; — au Japon. . . 822

Médicaments (Les) subversifs en Turquie. 646

Mémoire (Tours de force de). 271, 307

Menteur comme un arracheur de dents (Origine de l'expression). . 106

Mesmer. V. *La Fayette*.

Meurisset (Dr). . . . . 644, 679.

Meyners d'Estrey. V. *Japon*.

Michaut (Dr), 89, 106, 130, 180, 195, 222, 229, 261, 301, 307, 380, 426, 489, 493, 523, 554, 564, 583, 596, 624, 713, 729. . . . 744

Microbophobie. 194

Minguet (Dr P.). 192

Miquel-Dalton (Dr), 145, 241, 345, 491 533, 599, 616, 655. . . . 764

Mirabeau (Lettre inédite, à son médecin, de). 640

Mire (Etymologie du mot). . . . 452

Moines. V. *Flagellation*.

Montesquieu histologiste. . . . 301

Monthyon. V. *Louis-Philippe*.

Monuments élevés à des médecins. V. *Cabanis*, *Laffitte*, *Ollier*, *Roussel*, *Ballay*, *Hanot*, *Tarnier*, *Pasteur*.

Moreau (Dr). 307

Morny (La légende du duc de) ; le mystère de sa naissance et de sa mort, 326 ; — une anecdote inédite sur, 439 ; — la maladie de, 449, 520. 654

Mort (La peur de la) et l'instinct de la mort naturelle, 788 ; — un signe de certitude de la, 818 ; — du maréchal de Luxembourg, attribuée à Bordeu. 791

Mortalité médicale. 364, 613

Moustiquaire (La) de Pie X. . . . 714

Moxa (Le) et l'acupuncture. . . . 225

Murphy (A propos du bouton de) 317, 416. 520

Musée (Le) du Collège royal des chirurgiens 682

Musique (Les médecins et la). . . 201

Napoléon Ier porta-t-il sa barbe, dans son exil à l'île de Sainte-Hélène, 296 ; — quelques manies

©BIUM

Page

de, 490 ; — les heures de défaillance de. 811
Napoléon III et lord Hertford . . 371
Nass (Dr L.), 171, 175, 206, 319, 385, 525, 767. 799
Nécrologie. 564
Nerveux (Pour les enfants retardés et) 441
Nez (Le chapitre du). 575
Nickel (L'hygiène et la monnaie de) 191
Noël (Dr). 299
Noir (Dr), 709 ; — le secret du Dr. 617
Nostradamus (Un centenaire oublié :). 51
Noury (Dr P.), 413. 763

Oculiste (Un) japonais. 548
Ollier (Monument au Dr), de Lyon 785
Ollive (Dr). 794
Opéra-Comique (Un médecin à l'). 715. 817
Opération (La grande 573
Opothérapie (L') chez les Grecs, les Latins et au Moyen Age, 160. — V. *Recette singulière*.
Oreille (Le chapitre de l'). . 193, 576
Organes sexuels (Les) dans l'art japonais 615
Ouvrier (Société du logement). . 366

Paille (Habitude de mettre dans les rues de la) en cas de maladie. 133
Pape (La santé du). 755
Paralysie (Singulière recette pour la) 401
Paris (L'épidémie de fièvre typhoïde à), en 1904. 212
Paris (Un coin de) autrefois. . . 810
Pasteur (La vie scientifique, après son hémiplégie, de). 130, 163, 228, 379 ; — une prétendue découverte de L., 261, 577 ; — le monument de, à Paris, 440 ; — et Béchamp, 492, 591, 736 ; — et Baillon, 578 ; — le duel de Guérin et de, 649 ; — Paullini, précurseur de. 743
Patente des médecins (Origine de la), 54, 170. 258
Paternité (Les limites d'âge de la). 650
Paucheur (Le) de Bapaume. . . 402
Paul (La médecine de l'apôtre St). 587
Paullini, précurseur de Pasteur. 743
Peintre (Un) chirurgien. . . . 554
Pensée médicale ; l'auteur ? . 570, 792
Pères (L'esprit de nos). 187
Perreal (Jehan), chirurgien peintre 554

Pages

Peser (De quand date la coutume de se). 72
Peste (L'ode, de V. Hugo, à la). . 730
Petit (Dr G.). 107, 651
Pétrarque L'hygiène de). 497 ; — une hallucination télépathique de, 509 ; comment est mort. . 510
Pharmacie (Centenaire de l'Ecole de), de Paris, 99 ; — centrale de France (Histoire de l'Hôtel de la), 59 — anniversaire de la. . 98
Phrénologie (Le régime alimentaire et la). 786
Phtisiques (Campement des). . . 66
Pie X (La moustiquaire de) . . 714
Piémont (Le prince de) et sa «remplaçante ». 676
Pilotelle (G.). 112
Pléthore (La) médicale ; son remède. 278
Pluyette (Dr) 524, 623
Poète et fonctionnaire médecin. 715
Poilroux (Le Dr) 415
Politiciens (Les médecins). . . . 374
Ponction aspiratrice (Origine de la). 512
Portugal (La reine de) et la médecine 755
Poste (Transmission des maladies contagieuses, par la). . . . 314
Potier (Un chirurgien), au XVIIIe siècle 438
Pouchot de Champtassin. . . 138
Pozzi (Le Pr), délégué de la France 410
Prépuce. V. *Circoncision*.
Presse (Agences de). . . . 280, 818
Presse médicale (Association de la), 441. 758
Prévoyance (Institutions de). . . 226
Primitifs (La médecine aux) français. 481
Princesses mortes en couches. . . 702
Priorité (Revendication de). . . 348
Prophylaxie (La) anti-conceptionnelle est-elle légitime ? 689 ; — sociale V. *Priorité*.
Protectionnisme (Le) médical en Amérique 100
Proverbe (Un ancien). 720
Prunier. 415
Psychologie (Cours de l'Ecole de), 71 ; — médicale. 338
Psychothérapie, 377 ; — V. *Hypnologie*.
Pyat (Félix), 417 ; — G. Sand et, 487. 523

Quesnay (Latude et le Dr). . 556

©BIUM

Pages

Rabelais (Les portraits de). . 229
Radium (Cours d'électrothérapie et). 337
Ramond fut-il docteur en médecine ? 655
Raoult (Dr). 193
Raspail (Un précurseur méconnu : 405, 713 ; — et la Revue des Deux-Mondes. 152
Raymond (Le professeur), locataire de l'empereur du Sahara. . 819
Rayons N (Claude Tillier et les), 221 ; — Gœthe et les, 222 ; — Emanations humaines et. 159
Rayons Röntgen (Une nouvelle application pratique des). . . . 70
Rays (Maréchal de). V. *Barbe-Bleue.*
Rebouteur (Etymologie du mot), 289 ; — et pouvoirs publics, 289 ; — le buste du, 292 ; — une famille de. 401
Récamier (Le mystère de Madame) 616
Recette (Une) singulière. 347
Réclame (La) au xxe siècle. . . 22
Referendum (Notre). 699
Régime (Médecins et curés, sous l'ancien) 299
Régime alimentaire V. *Phénologie.*
Regis (Dr L.). 207
Renoueurs (Les familles de). . . 795
Repas funéraires (L'origine des). 720
République (Un certificat d'études de chirurgie, en l'an III de la). . 257
Restif de la Bretonne, romancier fétichiste, 353 ; — une autobiographie de. 439
Révolution (Médecins dans les Assemblées de la), 145, 241 ; — la patente médicale à l'époque de la. 258
Revue biblio-critique, 238, 281. . 454
Rhabilleur (Etymologie du mot). 289
Richet (Le professeur), médecin dramaturge 729
Ricord (Le diplôme de docteur de) 155 ; — un certificat suggestif de, 156 ; — pharmacien militaire, 157 ; — une visite chez. . . . 449
Riolan (Une anecdote sur Colot et) 642
Robin (Hommage au Dr Alb.). . 517
Rochefort (Le premier duel de). 177
Rodet (Dr P.). . . . 110, 142, 275
Roger (Dr J.). 174
Roman contemporain (La chirurgie dans le), 55 ; — la médecine dans le. 357, 480
Romancier (Médecin artiste et). . 336
Rome (Un pèlerinage de médecins, à). 215

Pages

Rome (L'accouchement à Saint-Pierre de). . . 93, 173, 521, 761
Rousseau (La Société). 440
Roussel (J.). 260
Roussel (Monument à Th.). . . 98
Rue Chaude ?. 570
Rues (médecins, parrains de). . 333
Rusca (Le général), médecin. . 277
Russie (La syphilis des campagnes, en). 158

Sade ? (Qu'est devenu le crâne du marquis de). 649
Saignée (La) des moines, en 1817. 72
Saint-Pierre. V. *Rome.*
Sainte-Beuve (Le centenaire de), 465, 808 ; — Le Livre d'Amour, de, 808 ; — Un mot de. . . . 810
Sanatorium ou Sanatoire ? . . 795
Sanatoriums arctiques. 411
Sand (Centenaire de G., 417 ; — l'arrivée à Paris de G., 417 ; — un inconnu de, 424 ; — incompatibilité sexuelle entre Musset et, 426 ; — les derniers jours de, 429 ; — quelques anecdotes sur, 430 ; — la manière de travailler de, 431 ; — le fatalisme de, 431 ; — opinion, sur la « graine », de, 433 ; — Félix Pyat et, 487, 523 ; — aux Feuillantines, 487, 522, 589 ; — la légende de la bonne dame de Nohant, 487 ; — une anecdote sur Raspail et, 524 ; — le Dr Cauvière et, 524 ; — et Dumas fils. 624
Sangsues (De quand date la première application de). . . . 553
Santé (La) est-elle contagieuse ?. . 596
Santé (Le dieu de la), chez les Gallo-Romains. 261
Saquet (D.). 277
Sardou (V.). 487, 590
Sauveteur médecin. 676
Scarron (La maladie de). . . . 54
Schiller (Un évadé de la médecine :), 444 ; — et la télépathie. . 522
Scythes (La maladie des). . 127, 267
Secret (Le) professionnel, au xvie siècle. 671, 732
Secours publics (Congrès de sauvetage et de). 610
Seins (Les) dans l'histoire... et dans la nature. 654
Séquestration (Une) *arbitraire*. V. *Louise de Cobourg.*
Servet (M.) a-t-il découvert la petite circulation ? 77

©BIUM

Pages

Solidarité confraternelle (Œuvre de). 337
Solium ? (Que signifie le mot). . . 683
Sorcière (La) et les sorciers, au théâtre et dans la réalité. . . 48
Souverains (La folie des). . . . 411
Spéculum (L'antiquité du). . . . 303
Spokil, nouvelle langue internationale. 449
Sports (Les abus des). . . 73, 134, 598
Statues. V. *Trianon* et *Monuments*.
Sténographes médecins. . . 192, 574
Sténon, évêque médecin. . . . 491
Sue (Centenaire de la naissance d'Eug.), 113 ; — le régime d', 113 ; — une maladie bizarre d', 114 ; — les derniers moments d', 115 ; — a-t-il été empoisonné ? . . . 116
Suicide (Un genre, rare, de). . . 195
Surmenage sportif, 314. V. *Sports* (Abus des).
Sylvester. V. *Laborde*.
Syphilis et Poésie 227, — en Russie 158
Syveton. V. *Asphyxie*.

Talma (A quelle maladie a succombé), 665 ; — Comment il épousa Caroline van Hove, 686 ; — à propos de la maladie de. 763
Tarnier (monument au Pr), 339 ; V. *Laborde*.
Télépathie (Schiller et la). . . . 522
Théâtre (Médecins, auteurs et directeurs de). 219, 644
Thérapeutique (La) à l'hôpital, 758 ; — le vieux jargon. 313
Thériaque (La réhabilitation de la). 700
Tillier (Les rayons N et l'âme rayonnante de Claude). . . . 221
Tison (Dr). 726
Toirac (Le Dr). 482
Tractions rythmées de la langue : leur origine. 756
Transformisme. V. *Voltaire*.

Pages

Traumatisme cérébral et éclosion intellectuelle. 130
Trianon (Statues de la Santé et de la Maladie, à). 730
Triaire (Dr). 304, 642
Troubat (J.). 524
Tuberculose (Les élections municipales et la), 374 ; — La lutte contre la, 483 ; — Société de préservation contre la, 226 ; — Les chanteurs sont-ils à l'abri de la. . . 104, 583, 651, 683, 732
Turquie Les médicaments subversifs en). 646
Tusiva (Dr). 794

Vallon (Attentat contre le Dr). . 675
Vandalisme artistique. 714
Van de Lanoitte (Dr). . . 617, 618
Vapeurs (Une consultation à Paris, au temps des). 33
Varennes (L'événement de) et les médecins. 340, 371
Veressaïef (Un détracteur de la médecine, le Dr). 561
Vie (Léonce). 395
Vierge (Une composition inconnue, de Daniel). 452
Vierges noires, 196, 655 ; — nourrices, 262, 617 ; — enceintes, dans l'art religieux. 414
Vieux-neuf médical, 65, 151, 221, 317, 512, 640, 700. 756
Vigouroux (Dr H.). 521
Villemin (La contagion de la tuberculose, avant). 272
Vin (Vive le). 409
Vincens (Charles). 621
Voltaire et le transformisme. . 349
Voyages aux stations hydro-minérales françaises. 336

Waldeck-Rousseau (L'œil de Gambetta, et l'œil de verre de). 637
Watelet (Dr). 203
Yersin (Dr). 817

©BIUM

TABLE DES GRAVURES

Pages

Accouchement (Une scène d') au XVe siècle. 807
Adresse gravée, du XVIIe siècle. . 96
Baldaquin de Saint-Pierre de Rome, 93 ; — un bas-relief du. . . . 762
Barrère (La Faculté de médecine, caricaturée par). 479
Barri (L'opérateur). 681
Berthelot, croquis de Noël Dorville. 378
Brinvilliers (Signatures de la). . 396
Chirurgie (Certificat d'études en), gravé par Masquelier. 247
Christ (Le) de l'église de Beauvais. 622
Circoncision (Une scène de) d'après un manuscrit miniaturé de l'Arsenal. 119
Cobourg (Autographe de la princesse L. de). 754
Cœurderoy (Le D^r^), 744 ; — acte de décès de. 750
Consultation, par GAVARNI, 188 ; — (une), au XVIIIe siècle. 39
Daumier (Les médecins, de). 189, 316
Draga (Autographe de la reine). 368
Evanouissement (L'). 35
Garnier (Signature autographe de Ch.) 785
Gavarni (Deux dessins médicaux, par) 315, 783 ; — le phrénologiste par, 787 ; — le rebouteux. 796
Gœthe. 359
Goldsmith. 771
Huchard (Médaille offerte au). . 484
Hugo (Portrait, par Chenay, de Victor), 511 ; — de Mme Victor. . 809
Internat (Le bal de l'), en 1903, 3, 5
Japon (Scène de la vie intime au).. 335
Japonais (Un oculiste). 548
Locke. 775
Malgaigne (Le D^r^), par Carjat, 7 ; professant la médecine opératoire, par le Dr de Closmadeuc. 126
Marat (Lettre du docteur). . . . 27
Massage (Une scène de) au Japon. 546
Médecins (Les) au Parlement, croquis de Noël Dorville. 518
Mesmer (Contrat, avec le général de La Fayette, de). 403
Mirabeau (Autographe de). . . . 641
Palerme (Les cadavres du couvent des Capucins, à) : vue d'ensemble, 717 ; — un coin de salle . . . 719
Paris (Carte des arrondissements de) 213
Patente de médecin, en l'an V de la République. 53
Rabelais (Portrait de), par Léonard Gaultier. 230
Rays (Signature authentique du maréchal de). 814
Ricord (Le diplôme de docteur en médecine de). 156
Saint Luc (Iconographie de), médecin. 216
Sainte-Croix (Autographe de). . 397
Sangsues (Une application de) au XVIIe siècle, gravure de J. de Brun. 553
Sardou (Plan de l'impasse des Feuillantines, par V.) 590
Schiller (Portrait de F.). . . . 445
Sigillum diaboli (A la recherche du). 49
Tarnier (Monument au P^r^), par Denys Puech. 339
Thèse (En-tête de) de la Faculté de Paris. 215
Urbain VIII (Ecusson d'). . . . 95
Veressaïef (Le D^r^). 563
Vierge (Frontispice, pour le *Cabinet secret*, de Daniel). 453
Vierge (Sainte Anne, l'enfant Jésus et la), 620 ; — noire, de Tolède, 197 ; — de Clermont-Ferrand. . 198

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.